





207









[redacted]

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME ;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS ;

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

Chevalier de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand,
De l'Académie de la Religion Catholique de Rome et de la Société Asiatique de Paris.

VINGTIÈME ANNÉE.

QUATRIÈME SÉRIE.



TOME I.

(40e DE LA COLLECTION.)

PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,

Rue de Babylone, n° 10, Faub. St-Germain.

1850.













ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 1. — Janvier 1850.

Polémique philosophique.

DU PAGANISME EN PHILOSOPHIE

ET

DE SON INFLUENCE SUR LA THÉOLOGIE.

Sixième Article [1].

Suite de la Théorie de la certitude. — Traditions sur l'immortalité de l'âme chez les païens. — La certitude au point de vue de l'homme. — L'âme constituée avec trois éléments, ou Dieu, la nature et l'humanité, par l'école indo-grecque et germano-française. — Récapitulation de l'article précédent. — Base de cette théorie : le principe d'identité. — Ses conséquences.

« Je ne m'afflige pas de mourir comme on s'en afflige ordinai-
» rement ; mais j'ai bon espoir qu'il y aura une destinée pour les
» hommes après leur mort, et qu'elle sera meilleure pour les bons
» que pour les méchants, *comme le promettent les traditions anti-*
» *ques*[2]... *Il faut toujours nous en tenir à ce qui est déclaré dans le*
» *texte ancien et sacré*, savoir : que notre âme est immortelle et
» qu'en sortant de ce corps elle trouve des juges devant lesquels elle
» a à subir un grand jugement[3]. » — « Pour moi, dit Cicéron, afin

[1] Voir le 5e article au n° 117, tome xx, p. 165 (3e série).

[2] Ωσπερ γε καὶ πάλαι λέγεται. Platon d'Astius, t. I, p. 486, traduc. de Schwalbé, p. 97. « Selon la foi antique du genre humain ; » trad. Cousin, t. I, p. 198.

[3] Πείθεσθαι δὲ ὄντως ἀεὶ χρὴ τοῖς παλαιοῖς τε καὶ ἱεροῖς λόγοις. Platon, *let.* VII, édit. d'Astius, t. IX, p. 568 ; trad. Cousin : « Il faut ajouter foi à cette *ancienne* et sainte doctrine ; » t. XIII, p. 88.

» d'appuyer l'opinion dont vous demandez à être convaincu (l'im-
» mortalité de l'âme), j'ai à vous alléguer *de fortes autorités*, es-
» pèce de preuve qui, dans toutes sortes de contestations, est ordi-
» nairement d'un grand poids. Je vous citerai d'abord *toute
» l'antiquité*. Plus elle touchait de près à l'origine des choses et
» aux premières productions des dieux, plus la vérité, peut-être,
» lui était connue [1].» — « Mon fils, disait autrefois un père vertueux
» à un fils qui n'en profita guère, mon fils, c'est au philosophe à
» vous expliquer le *pourquoi* des choses, *pourquoi* il faut faire le
» bien et éviter le mal. Pour moi, je serai content si je puis vous
» apprendre à observer *les mœurs et la conduite que nous ont trans-
» mises nos ancêtres*, et préserver votre vie et votre honneur tant que
» vous serez sous ma direction [2]. »

C'est ainsi qu'en suivant la *parole des ancêtres* et les *traditions de l'antiquité*, les Grecs et les Romains pouvaient connaître ce qu'il y avait de plus important pour l'homme, l'existence de l'âme, son immortalité, ses devoirs et sa conduite ainsi que ses récompenses et ses châtimens; sa dépendance, enfin, dans le domaine de la science et dans l'acquisition des vérités nécessaires par voie d'autorité. Mais les Romains et les Grecs n'avaient pas assez l'antiquité de la science et la science de l'antiquité [3]. « O Grecs ! disaient les
» vieillards de l'Egypte, vous êtes tous des enfans; en Grèce il n'y
» a pas de vieillards, vous êtes jeunes par vos âmes, vous n'avez en
» elles aucune opinion *antique*, venue d'une *longue tradition*, au-
» cune connaissance blanchie par le tems [4]. »

[1] *Auctoribus* quidem ad istam sententiam, quam vis obtinere, uti *optimis* possumus; quod in omnibus causis et debet et solet valere plurimùm. Et primùm quidem *omni antiquitate*, quæ quò propiùs aberat ab ortu et divinâ progenie, hoc meliùs ea fortasse quæ erant vera cernebat. *Tuscul.*, l. I, c. 12.

[2] ..... Mî satis est, si
Traditum *ab antiquis* morem servare, tuamque,
Dum custodis eges, vitam famamque tueri
Incolumem possum. Horace. *Satyr.*, l. I, *sat.* IV, v, 116.

[3] De Maistre, *Soirées de Saint-Pétersb.*

[4] Platon, *Timée*, 22. Voir le texte cité tout au long dans nos *Annales*, t. X, p. 329 (1re série).

L'âme, intelligence associée à des organes, créée de néant, faite à l'image de Dieu, élevée par une faveur spéciale au-dessus de sa nature et destinée, après l'épreuve de cette vie, à la vision, à la possession de Dieu; douée de facultés énergiques inhérentes à sa nature et gratifiée de moyens merveilleux pour atteindre sa double fin, mais tombée par le péché, altérée dans sa nature, déchue de la grâce, puis relevée par l'espérance d'abord, par la réalisation, ensuite d'une magnifique réhabilitation, certes c'était là une belle science à étudier. Ecoutez l'antiquité, vous n'entendrez qu'un long gémissement; toutes les traditions retentissent du bruit de la chute, contre-partie de l'ordre surnaturel. L'ordre surnaturel nous explique la grandeur de l'homme et ses nobles tendances, comme le péché originel sa bassesse et ses instincts dépravés. Et, si sa ressemblance avec l'auguste Trinité nous rendait compte de ses principales facultés, sa destinée future nous aidait à comprendre sa conduite présente et ses devoirs en cette vie. Avec les *traditions* vous avez tout l'homme; mais ce fil conducteur une fois perdu, il ne peut plus y avoir, dans le labyrinthe de la science de l'âme, que tâtonnemens, puis de longues et interminables erreurs.

Au lieu donc d'expliquer l'âme humaine suivant les données de la *tradition*, on la *fit* suivant ses préjugés, ses passions ou ses caprices. On la *fit*, c'est là le mot. Oui, tandis que le Catholicisme se contente de recevoir la vérité, et tout au plus d'essayer l'explication de ce qu'il a reçu, le Rationalisme se *fait des vérités* à lui-même, il les crée, il les fabrique, *fabricatores errorum*[1]. Il crée Dieu, il crée l'âme, il crée le monde, le vrai et le faux, le bien et l emal, le droit et le devoir. Et comme l'instrument créateur est son âme, sa raison, de là vient, pour lui, la nécessité de commencer par *faire* sa raison, son âme, c'est-à-dire de *débuter par la psychologie*. On conçoit très-bien cette nécessité si l'âme humaine est, suivant l'Allemand, la *règle vivante de la vérité*, suivant l'Indou, la *forme de la science*[2]. Le rationaliste est d'accord avec lui-même en débutant ainsi, le catholique est un inconséquent.

[1] Isaïe, XLV, 16, et dans l'hébreu : « fabricateurs d'*idoles*. ».
[2] *Oupnek'hat Mitri*, Brahman, LXXI, et passim, *Annotationes* p. 590.

Nous avons vu, dans l'article précédent, avec quels élémens le rationaliste *fait* son âme. Avant la création existe *Brahm* : c'est la substance panthée. M. Cousin l'appelle l'*unité pure*; en lui, pourtant, existent déjà deux germes qui vont bientôt percer : aussi est-on obligé déjà de lui donner un double nom *Brahm-maïa* (*Oupnek'hat*), Esprit-matière, Dieu-nature (*Spinosa*, *Schelling*), Substance-cause ou Cause-substance (M. *Cousin*). A la création, les deux germes éclosent, et Brahm apparaît sous les deux modes d'*infini* et de *fini*. Ces deux modes, en s'unissant, vont former un *rapport*, un troisième terme, l'*indéfini* ou l'*âme humaine*, en sorte que nous aurons maintenant trois formes complètes : l'infini, l'indéfini et le fini, ou Dieu, l'Homme et la Nature. Ces trois formes, il est vrai, ne sont que des *phénomènes sans réalité* ou plutôt n'ont d'autre réalité que *Brahm*, la substance panthée, leur substratum commun dont ils sont l'*enveloppe*; mais enfin elles n'en sont pas moins constituées, chacune, avec ces trois élémens d'infini, d'indéfini et de fini, à cette seule condition que l'élément spécial, de chacune de ces formes, prédomine en elle, à savoir : l'infini en Dieu, le fini dans la Nature et l'indéfini dans l'Humanité. Et toujours en tout et partout, c'est Brahm qui constitue la *triplicité phénoménale dont il est l'identité absolue*.

Est-il donc si difficile, après tout, de faire une âme humaine ? Nullement ; rien de plus simple, au contraire. Chaque élève de l'Université peut en faire à sa guise. Et c'est M. Cousin, à la suite des Allemands et des Brahmanes, qui en a donné la recette. Cette recette, pour en faciliter l'usage au lecteur, pourrait s'exprimer très-bien par une formule analogue à celles d'un intéressant *manuel* en usage dans toute bonne maison bourgeoise : d'abord prenez *Brahm*; partagez en trois parts qui seront l'infini, le fini et leur rapport. Prenez ensuite une bonne poignée d'infini, à peu près autant de fini ; mêlez ensemble et battez bien jusqu'à ce que vous ayez obtenu l'indéfini ou le mélange, le rapport de l'infini avec le fini, et vous aurez *une âme*.

C'est à cette théorie que Platon avait emprunté sa constitution de l'âme quand il la formait de trois essences, à savoir : l'essence indivisible et toujours la même (*bonté*, *infini*), l'essence divisible

(*obscurité*, *fini*), et l'essence intermédiaire formée des deux premières (*passion*, *indéfini*) : l'essence indivisible qui tient plus au *même* (*l'invariable*, *Dieu*), l'essence divisible qui tient plus à l'*autre* (*le variable*, *la nature*), et l'essence mixte, qui devient plus spécialement l'élément constitutif de la *nature humaine* [1].

Descartes, Malebranche et Leibnitz, semblent avoir trop de réminiscence de Platon, en constituant notre âme avec l'idée de perfection ou en établissant la perfection comme le fond de l'âme humaine [2].

Les Allemands recueillent tous les vieux lambeaux du panthéisme oriental en les rajeunissant. Brahm devient, pour Schelling, l'*absolu*, le *saint abîme*, duquel sort tout ce qui est et où tout retournera. Et cet absolu se développe en *idéal*, *réel* et *raison*; c'est là son Dieu, sa Nature et son Humanité [3]. Pour Hégel, *Brahm* est l'*idée*, ou l'œuf cosmogonique d'où sortent les trois ordres, les trois sphères de la Logique à laquelle répond l'infini; de la Nature, à laquelle répond le fini; et de la Raison, synthèse, liaison, rapport des deux autres et qui constitue principalement l'Humanité [4].

M. Cousin, fils d'Hégel et petit fils de Schelling, a marché dignement sur les traces de ses pères.

Mais ni les Grecs, ni les Allemands, ni les Français n'ont apporté cette précision rigoureuse de l'Inde, leur modèle et leur mère. « L'âme humaine, la personnalité, qui est la forme de la science, » résulte de la *juste harmonie* des trois qualités (satwa, radja, » tama : infini, fini, rapport). Car toute chose est le résultat de la » *juste harmonie* des trois qualités, et tout résultat semblable n'est » que le produit de la grande âme (bhouta-atmâ, Βυθος-νους), qui en » est l'aliment, l'élément substantiel ou la substance [5]. »

[1] Henri Martin, *Études sur le Timée*, t. i. Argument, parag. VIII, IX, X. *Note* 22, parag. I, IV, V.

[2] Descartes, 3e *Méditation*, et Malebranche, *Recherche de la vérité*, passim.

[3] Valroger, *Annales de philosophie*, 3e série, t. VII, 184. — Barchou de Penhoën, t. II, 30, 31, 32.

[4] Valroger, *Ibid.*, t. VII, 360. — Barchou, *Ibid.*, 135, 141, 143.

[5] *Oupnek'hat Mitri*, Brahmen, LXXI, 329. — Brahmen, LXIII, 306.

Ce passage de l'*Oupnek'hat* jette un grand jour sur la philosophie grecque. Il nous explique comment Pythagore qui avait voyagé dans l'Inde et lu les livres des Indous, avait défini l'âme un nombre, une proportion, une *harmonie*. C'est l'*harmonie des trois qualités* ou des trois essences constitutives de l'âme. Socrate et Platon admirent parfois cette définition. M. Cousin changea l'*harmonie* en *mécanisme* : « Dieu revient à lui-même dans la con» science de l'homme dont il constitue le *mécanisme* et la triplicité » phénoménale, etc.[1]. »

Enfin, M. Vappereau remonte le *mécanisme* et en fait une organisation. « Nos titres sont écrits en caractères éternels dans notre » Nature et notre Raison. C'est de la fin marquée à l'individu par » son *organisation* que les droits de l'individu, comme ses devoirs » tirent leur naissance [2]. » On sait combien M. Vappereau, blessé dans son amour-propre d'auteur, se récria contre un de nos amis, parce que l'habile critique, peu accoutumé à l'argot de ces Messieurs, avait semblé, en fustigeant cette morale, prendre le mot *organisation*, non pour l'*organisation* spirituelle, mais pour l'*organisation* corporelle [3]. Cette méprise, si c'en était une, n'y faisait bien absolument rien, ni quant aux principes, puisque l'organisation spirituelle et l'organisation corporelle sont de même étoffe, et constituées avec mêmes élémens, ni quant aux conséquences, puisque de l'une et de l'autre organisation ne découlent d'autres droits et d'autres devoirs qu'une infinie indépendance, ou si vous l'aimez mieux, des droits et des devoirs à rien.

Nous demandons mille fois pardon d'insister tant sur ce point. Mais c'est que ce point embrasse l'infini. C'est que ce point est la clé de toute la philosophie indoue, gréco-latine, indo-alexandrine et germano-française. C'est que ce point est le principe d'où sortent, en forme de corollaires, toutes les erreurs qui ravagent la Raison humaine et que nous passerons en revue dans les articles suivans. C'est que ce point, enfin, est l'étoile polaire qui sert à nous

[1] *Fragmens philos.*, préf., XL.
[2] *Univers*, 15 et 21 mai 1849, variétés.
[3] *Ibid.*

orienter sur le vaste océan des idées philosophiques et par le moyen de laquelle nous pouvons constater qu'aujourd'hui même, après quarante siècles de philosophie, malgré les insignes bienfaits de la Révélation chrétienne, malgré l'expérience des tems, la Raison humaine, si fière de ses progrès, a su faire, en effet, de rudes progrès, des progrès de 3 à 4,000 ans... *en arrière.*

Maintenant, si on demandait comment l'homme a pu imaginer un tel système, nous serions tous portés à croire que la Raison indoue, intimement pénétrée des traditions primitives et comme imbibée des vives notions de la puissance de Dieu, de la Sainte-Trinité, de l'acte merveilleux de la Création, de la grandeur première de l'homme, puis de sa chute et de sa dégradation, ne doutait nullement de ces vérités catholiques. Mais quand elle voulut s'*en rendre compte*, expliquer le *comment*, elle dut rencontrer d'immenses difficultés. Un grand nombre de vérités s'étaient déjà altérées; pour celles qui ne l'étaient pas, il eût fallu une assistance particulière et des données qu'on n'avait pas, afin de résoudre des questions naturellement insolubles et d'expliquer des faits humainement inexplicables.

Elle dut s'égarer, elle s'égara. L'idée de création *ex nihilo* étant perdue, on y substitua l'*écoulement* ou l'*émanation*. Le monde alors est une émanation de Dieu. Mais cette émanation, étant amalgamée avec l'idée de la chute ou du péché originel, le monde entier fut regardé comme une descente, un abaissement, une dégradation de Dieu, et même un exil, un emprisonnement de la substance divine. Voilà Dieu et le monde expliqués. Un débris de la sainte Trinité dut, sans doute, se conserver dans le *Trimourti*. Pour expliquer l'homme, formé à son image, on le fit comme on avait déjà fait cette Trinité. Placé entre Dieu et le monde, il devint un composé de l'un et de l'autre. Pour exprimer sa grandeur première et surnaturelle, on substitua en lui à la *grâce*, c'est-à-dire à un acte gratuit d'amour, la *substance même de Dieu*. Sa bassesse se trouvait expliquée par la dégradation même de la nature. Ce composé de Dieu et de la nature, de la bonté et de l'obscurité n'était plus qu'un mélange en fermentation, un équinoxe orageux entre deux grands hémisphères. Il dut être dès-lors regardé comme le roi des passions, le prince superbe des concupiscences.

Remarquez que plus vous remontez vers l'antiquité, plus vous vous rapprochez de l'Orient, plus aussi les doctrines de la grandeur surnaturelle de l'homme et de sa dégradation sont vives et frappantes; et alors les élémens constitutifs de la nature humaine, sont toujours envisagés, sous le point de vue moral, en rapport avec la chute, comme *bonté, passion, obscurité*; tandis que plus vous vous éloignez de l'Orient et de l'antiquité, plus aussi vous vous écartez de la lumière, et plus les traditions vont en s'affaiblissant; et alors les trois élémens ne sont plus considérés qu'au point de vue rationaliste et sous le rapport métaphysique comme *infini*, *indéfini*, et *fini*.

La *Raison grecque*, bien plus dévoyée que l'Inde, ne recevait plus les *traditions primitives* que comme un écho lointain et confus dont elle ne saisissait pas le sens. Plante parasite qui ne vivait que d'emprunt, elle s'accrocha à tout ce qu'elle trouvait, s'appropria, sans les comprendre, presque toutes les conceptions de l'Orient. Par son génie mobile, elle altéra encore les altérations antérieures de la vérité, et constitua, dans sa forme la plus complète, ce que nous appelons le *Paganisme philosophique*.

Nous ne parlons pas des travaux du Néo-platonisme, efforts suprêmes et convulsifs d'un vieillard mourant, excités, par le dépit, de voir un jeune adversaire plein de vigueur et de gloire appelé à lui succéder. Cette école n'est occupée qu'à deux choses, à copier et à défigurer. Lorsqu'elle ne pille pas, elle calomnie.

Pour la *Raison moderne*, quoique née du sein maternel de la Religion chrétienne, élevée sur ses genoux, nourrie de son lait, façonnée par ses mains divines et enrichie de tous les trésors de la vérité, mais aveuglée par les fausses données des auteurs païens découverts au moyen-âge, entraînée par la grande conjuration contre le Christ et son Eglise, aveuglée par cet orgueil inné dans l'homme et couvert sous le nom d'indépendance, elle a préféré aux richesses infinies du Christianisme les pauvretés de l'Inde et de la Grèce, au noble et saint édifice Catholique les débris souillés du Paganisme. Et, tandis que l'antiquité indoue n'admettait ces systèmes que pour chercher à expliquer, à sa manière, les grandes vérités révélées, la Raison moderne ne le fait que pour déchirer le sein maternel qui l'a nourrie. Et c'est pourquoi, si déjà les Indous,

les Grecs et les Romains étaient *inexcusables* de n'avoir pas traité la vérité comme ils le devaient, *celui qui me trahit ainsi*, dit cette même vérité incarnée, *a commis un bien plus grand peché*[1].

Quant au principe sur lequel s'appuie toute cette philosophie panthéistique, ce n'est autre que le *principe d'identité, d'identification, d'unification*, en vertu duquel la connaissance, l'acte de connaître et le connu, c'est-à-dire le sujet, l'objet, le moyen, le résultat, etc., tout est identifié dans une unité absolue et parfaite. Suivant M. Cousin, tout fait de conscience nous manifeste à la fois trois idées, trois classes de faits, trois phénomènes, trois moments, trois élémens ni plus ni moins[2]. Ces trois idées, en vertu du principe d'identité, sont tantôt de simples modes, des qualités, des êtres, puis bientôt des substances ou les êtres eux-mêmes; tantôt, au sein de notre âme, ces trois idées deviennent trois actes, puis ces trois actes s'évanouissent en trois facultés, puis ces trois facultés vont s'absorber en trois substances, trois personnalités qui sont la Trinité cousinique, Dieu, l'Homme et la Nature; puis cette Trinité elle-même, par un dernier tour de main, va disparaître en *Brahm* ou le Dieu panthée, dans le gobelet de l'identité. Car *Dieu est l'identité absolue de cette triplicité de substance*, et par conséquent d'idées, de facultés et de phénomènes[3]. C'est ainsi que *s'établit un pont et qu'expire le divorce entre la psychologie et l'ontologie*[4]. Brahmâ seul est existant, ni moi ni rien de ce qui est à moi n'existe.

C'est à l'Allemagne que M. *Cousin* emprunta ce galimatias. *Hégel* avait admis pour base de sa philosophie l'identité absolue du subjectif et de l'objectif, de la pensée et de la réalité, et, c'est cette identité qui est l'essence, la substance première ou le fond mystérieux de Dieu, de l'Homme et de la Nature[5]. *Schelling* faisait consister la science dans l'unité radicale du moi et du non-moi, l'identité absolue du sujet et de l'objet, du connaître et de l'être; et

[1] Jean, XIX, 11.

[2] *Fragmens*, préf., p. X, XXVIII. *Introd. à l'hist. de la phil.*, 5e leçon et passim.

[3] *Ibid.*, *Fragmens*, p. XL.

[4] *Ibid.*, p. XLI.

[5] Barchou de Penhoën, t. II, p. 135.

cette unité, cette identité, il l'exprima par la formule mathématique de l'équation parfaite : A=A [1]. *Fichte*, déjà, leur en avait donné l'exemple. Il tapisse de l'identité le fond de la connaissance humaine, il en fait la base et le fondement de la philosophie. Le moi est moi, ou mieux encore, *moi-moi*, voilà la proposition qui exprime le mieux cette identité, où l'objet du moi, les actes du moi, les limites mêmes du moi, tout est moi. C'est là le premier principe de toute connaissance. Ici, on peut dire, moi seul est existant, ni Brahmâ ni rien de ce qui est à Brahmâ n'existe [2].

En remontant la chaîne des tems, de Spinosa à Jordan-Bruno, Amaury de Chartres, Scot-Erigène, jusqu'aux Néo-platoniciens, Proclus, Plotin, etc., jusqu'aux Eléates métaphysiciens, partout vous trouverez le même principe constitutif de la science. En examinant même les œuvres de Platon, d'Aristote, d'un grand nombre de scholastiques du moyen-âge, de Descartes, de Malebranche et même de Bossuet et de Fénelon, vous l'y distinguerez d'une manière plus voilée peut-être, mais vous l'y distinguerez.

Mais c'est dans l'Inde qu'il faut remonter pour le trouver dans son haut et puissant domaine. C'est là qu'il trône, *illâ se jactat in aulâ.* « L'objet, dit le traducteur lui-même de l'*Oupnek'hat*, l'acte » et l'organe de la pensée sont identifiés dans l'homme comme le » sujet et l'objet sont identifiés, unifiés dans la nature [3]. » D'après ce principe « celui qui comprend Dieu, devient Dieu [4]. » « Il n'y a » pas de grandeur supérieure à la science de Dieu, car celui qui sait » Dieu devient Dieu, et ce qu'il comprend devient sa propre forme : » *Deus sciens, Deus est, et ille quem intelligit, forma ejus factus est* [5]. » C'est par ce principe que les trois célèbres *Gounas* ou qualités, *Satwa*, *Radja*, *Tama*, ne sont d'abord que de simples qualités ou modes des êtres, puis ces qualités sont des idées, les idées deviennent des actes, les actes se changent en facultés, les facultés se mé-

[1] Barchou, t. II, p. 28.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 340 à 345.
[3] Anquetil-Duperron. *Oupnek'hat*, *Annotationes*, t. I, p. 468.
[4] *Oupnek'hat-mandek*. Brahmen, LXXXIII.
[5] *Oupnek'hat-brehdarang*. Brahmen, XLIV.

tamorphosent en substances, en personnes, et même en personnes divines ; c'est le fameux Trimourti, Brahma, Vichnou, Siva ; puis enfin Brahma, Vichnou, Siva se fondent et s'anéantissent dans le sein de Brahm [1]. Il faut voir cette fécondité, cette germination infinie de Brahmes, ce luxe tout oriental de combinaisons, d'applications diverses des trois qualités. L'unification, l'identification absolue de tous les êtres, en religion comme en philosophie ; voilà le but suprême de la science et même de la vie humaine. Le principe d'identité en est le moyen.

Il faut le dire à la louange des Indous, s'ils ont eu le mérite d'inventer le principe d'identité, eux seuls aussi ont eu le mérite d'y demeurer fidèles et d'y être conséquents. L'absorption pleine et entière, l'annihilation complète dans le sein de Brahm, ou de la substance panthée, voilà la conséquence nécessaire de ce principe, eux seuls l'ont tirée ; voilà le terme inévitable, eux seuls l'ont atteint. Les Grecs, les Alexandrins, les Allemands, les Français n'ont admis l'identité, si j'ose dire, qu'avec la réticence mentale de l'inconséquence. Ce sont des faibles qui reculent ou des peureux qui fuient. *S'ils sont asssez fous*, dit Montaigne, *ils ne sont pas assez forts*. *Ils disent*, a dit la suprême vérité descendue sur la terre, *ils disent*, *mais ils ne font pas* [2]. On dirait que le Rationalisme est l'art de dissimuler sa pensée, de poser des principes et d'en voiler les conséquences.

Pour être conséquent en effet, le philosophe qui admet le *principe d'identité* doit réaliser tous les objets de sa pensée et même de son imagination, semblable à ces hommes livrés à l'action de l'opium, qui, réalisant des fantômes, sont tout-à-coup transportés au milieu de la cour des sultans, voient les princes se prosterner à leurs pieds, les armées obéir à leurs ordres, les peuples se ranger sur leur passage. Tantôt ils se promènent sur des rives enchantées ou dans des bosquets parfumés au doux bruit des cascades et

[1] Colebrooke, *Essai sur la philosophie des Védas*, p. 17, 18, 19, 30, 31, etc. *Oupnek'hat-mitri*. Brahmen, LXVI, LXVII, et passim. *Annotationes* (Anquetil-Duperron), 590, passim.

[2] Dicunt enim et non faciunt. Matth., XXIII, 3.

des doux chants des oiseaux; tantôt couchés mollement sur des sophas, dans les divans dorés, ils savourent avec délices dans des festins splendides les mets les plus délicats.

On m'élit roi, mon peuple m'aime;
Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant;
Mais le bon sens fait-il que je rentre en moi-même?—Et le reste.

Ce n'est pas assez de réaliser l'objet de la pensée, il faut encore s'identifier avec lui. Le philosophe qui admet le principe d'identité doit être tout ou n'être rien, ce qui revient à peu-près au même. Tantôt avec Fichte il absorbera Dieu, la Nature, l'Humanité, et le Moi seul restera debout sur les débris des mondes et des cieux. Tantôt avec le Sanyâssi il se perdra, il s'absorbera dans la Nature pour s'absorber ensuite avec elle dans le sein de la Divinité.

C'est ainsi que la science humaine, en se plaçant au point de vue de l'homme, obtient les mêmes résultats qu'en se plaçant au point de vue de Dieu. Le Rationalisme part des mêmes principes que le Panthéisme et aboutit aux mêmes conséquences. Le rationalisme n'est qu'un panthéisme déguisé. La Raison pour lui n'est plus Dieu face à face et à découvert, c'est Dieu sous l'enveloppe, Dieu constitué bizarrement dans le mécanisme de l'âme, mais c'est toujours Dieu. J'oserai dire même qu'elle est triplement Dieu, puisque composée avec l'infini, l'indéfini et le fini, Dieu est tout entier dans l'infini, tout entier dans l'indéfini et tout entier dans le fini, dont il est l'unique réalité.

Voilà les conséquences nécessaires de l'identité; si tous n'en arrivent pas là, c'est qu'ils se sont échappés par la porte dérobée de l'inconséquence. « Celui, dit le célèbre Anquetil Duperron dans » ses *Annotationes sur l'Oupnek'hat*, celui qui examinera attentive- » ment la méthode, les principes, les conséquences d'Emmanuel » Kant, trouvera peut-être qu'il ne s'éloigne pas beaucoup de la » doctrine des Brahmanes [1]. » Et après avoir constaté la ressemblance parfaite des deux doctrines sur un grand nombre de points, il ajoute : « Pour moi j'invite les philosophes allemands, partisans » de Kant, tels que Fichte, Rainhold, Bardili, etc. (Il eût ajouté » M. Cousin, s'il eût été sur la scène alors), à sonder, à approfon-

[1] *Oupnek'hat*, *Annotationes*, p. 711.

» dir, avec toute la force du génie, dont ils sont capables, les secrets
» de l'Oupnek'hat. Ils y puiseront une exposition plus claire peut-
» être et plus profonde de leurs opinions..., si toutefois ils ne re-
» culent pas devant de dures conséquences[1]. » — Ils ont reculé.

Pour nous, nous ne reculerons pas ; nous tâcherons de tirer les principales conséquences de ce système ; et nous recueillerons à travers les tems celles qu'en ont tirées les différens auteurs.

Que dire maintenant des *philosophes catholiques* qui ont pu admettre parfois ce *principe d'identité*, comme paraissent l'avoir fait Bossuet, Fénelon et plusieurs autres ? C'est que ce n'était de leur part qu'une *distraction*. Au simple avertissement donné par un ami ou insinué par une conséquence un peu louche, ils eussent jeté loin d'eux ce principe en souriant de la surprise ou en gémissant des faiblesses de l'esprit humain. Un moment de sommeil du génie n'est pas imputable. Je ne l'incrimine pas, mais je le noterai comme funeste. Il y a tant d'intéressés à soutenir qu'il était éveillé! Quant aux *philosophes catholiques* de notre époque, après l'application de ces funestes principes, après la ruine de la foi, produite dans les âmes, ils sont coupables et inexcusables de persévérer dans ces aberrements.

L'abbé Gonsague,
Professeur de Philosophie.

[1] *Oupnek'hat, Annotationes*, p. 722.

Archéologie.

DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES[1].

LÉRINS (*Les Religieux de*). — Les Iles de Lérins sont deux îles sur la côte de Provence vis-à-vis de Cannes, vers Antibes. On ne doute presque pas que *Lero*, dont il est parlé dans les anciens géographes, ne soit la grande de ces deux îles, nommée aujourd'hui *Ste-Marguerite*, et que *Planasia*, ou Lérina, ne soit la petite, dite île *Saint-Honorat*, parce que ce saint y fonda le monastère, qui y subsistait encore en 1789.

Saint Honorat était fils, selon le sentiment de quelques-uns, d'un roi de Nicomédie, et selon d'autres, d'un souverain de Hongrie, ce qui paraît peu vraisemblable. Plusieurs le croient natif de Bourgogne, et les autres enfin d'Arles, ce qui semble plus sûr. Après avoir été élevé dans le paganisme jusques à la fleur de son âge, il se convertit et reçut le baptême malgré l'opposition de son père et de toute sa famille. Dès-lors il entra dans la voie étroite de l'Evangile, et pratiqua de rigoureuses mortifications. Un de ses frères, nommé Venantius, imita son exemple. Après avoir distribué leurs biens aux pauvres, ils se mirent sous la conduite d'un homme nommé Capraise, qui demeurait dans les Iles de Marseille. Ils entreprirent avec lui un voyage, et demeurèrent quelque tems en Achaïe. Venantius mourut à Méthone, et Honorat revint en Provence. Par le conseil de saint Léonce, évêque de Fréjus, il se retira dans l'*Ile de Lérins*, d'où il chassa les serpents qui la rendaient inhabitable. Il y fit couler une fontaine d'eau douce

[1] Voir le dernier article au n° précédent, tome XX, p. 428.

pour la commodité des personnes qui voulurent l'habiter et y fonda un célèbre monastère, qui fut durant plusieurs siècles une illustre école de la vie monastique, et le séminaire des évêques de Provence et des églises voisines. On en tira même ce saint fondateur, pour le faire archevêque d'Arles, l'an 426. Après s'être acquitté, avec un zèle admirable et une ardente charité, de toutes les fonctions d'un bon pasteur, il mourut plein de mérites le 16 janvier de l'an 429. L'école fondée par saint Honorat fut si célèbre par la science et la piété de ses membres qu'on en tira 12 archevêques, 12 évêques, 10 abbés et quantité de moines mis au nombre des saints confesseurs, avec un nombre prodigieux de Martyrs, sans parler de plusieurs hommes illustres qu'il a produits.

Les îles de Lérins ont essuyé diverses révolutions. Elles ont été pillées plusieurs fois par des corsaires. Les Espagnols surprirent ces îles au mois de septembre de l'an 1635, et en furent chassées au mois de mai de l'an 1637. Mais pendant les deux années qu'ils en furent les maîtres, ils désolèrent ce saint lieu, dont saint Eucher nous a laissé une si agréable peinture. Il nous l'a décrit comme un lieu charmant, plein de fontaines, couvert d'herbes, émaillé de fleurs, également agréables à la vue et à l'odorat[1]. Les Espagnols y coupèrent des forêts de pins, qui y fournissaient une ombre agréable contre les ardeurs du Soleil, et que la nature avait disposés en allées, au bout desquelles on y trouvait des oratoires bâtis en l'honneur des saints abbés ou moines de l'Ile. C'est ce qui leur faisait donner par les mariniers le nom d'*Aigrettes de la mer*. Les Turcs l'ont toujours respectée, et n'y ont point fait de descente, quoique cela fût fort aisé.

Les moines de l'ordre de Saint-Benoît, qui habitaient le monastère, furent unis à la Congrégation du Mont-Cassin, jusqu'en 1576, qu'ils furent unis à l'ordre de Cluni. On y avait établi les Bénédictins de Saint-Maur en 1638, mais ils y demeurèrent peu de tems.

LIBELLES. En matière ecclésiastique, le nom de libelle s'est

[1] Voir dans les *Œuvres* de saint Eucher la lettre à Hilaire de Lérins, sur la louange de la solitude, et la *vie* de saint Honorat, par saint Hilaire d'Arles, dans le tome L de la *Patrologie* de Migne, p. 701 et 1249.

donné, dès les premiers siècles, à une infinité d'actes : libelle d'accusation d'hérésie [1], de réconciliation [2], de protestation, de requête [3], d'anathème, de confession, de pénitence ou plutôt d'absolution, de profession monastique, de fidélité ou serment de fidélité [4], d'abdication [5], etc. En matière civile, on voit des libelles d'avocats, qui ressemblent à nos *factum*; des libelles emphytéotiques, qui sont de véritables baux ; des libelles préceptoriaux, qui équivalent à nos assignations ; des libelles de proclamation et de réclamation [6], qui emportaient toujours quelque idée d'accusation, et qui répondent à nos complaintes ; des libelles de comparution, appelés *comparimini*, à l'effet d'arrêter et de citer un contumace, en usage depuis le 13e siècle ; des libelles de répudiation, *repudii* [7], dressés du consentement réciproque du mari et de la femme ; des libelles de dotation, *dotis* [8], faits ou par l'époux ou par son père, sans lequel acte les enfans étaient réputés naturels, etc., etc. Enfin ce mot *libelle* a pris bien des noms différens, mais tous analogues à l'objet pour lequel il était fait [9].

LICENCIÉ. C'est celui qui, après avoir obtenu le degré de bachelier dans une Faculté de théologie, de droit ou de médecine, passe à celui de licence. Le *licencié* est ainsi appelé, parce qu'il est exempt de prendre des *leçons* publiques.

Le bachelier en théologie de la Faculté de Paris, qui voulait entrer en licence, soutenait deux examens ; le premier sur tous les *traités de scholastique*, le second, sur *les sacremens*, l'*Ecriture sainte* et l'*Histoire ecclésiastique*. Il argumentait aux thèses pendant 2 ans, ce qui s'appelait *être sur les bancs*. Il soutenait ensuite trois thèses, savoir, la majeure qui avait pour matière la *Religion*, l'*Eglise*, l'*His-*

[1] *Concil.*, t. III, col. 674 ; t. IV, col. 396, 644.
[2] *Ibid.*, col. 1090.
[3] *Ibid.*, t. II, col. 481.
[4] *Ibid.*, t. III, col. 1440.
[5] *Ibid.*, t. IX, col. 734.
[6] *Ibid.*, col. 738.
[7] *Ibid.*, t. IX, col. 292 ; t. VIII, col. 679, 1547, 785, 748.
[8] Marculf., *Form.*, l. II, c. 3. — *De Re Diplo.*; *Suppl.*, p. 87.
[9] Baluze, *Capitul.*, t. II, col. 414, 455.

toire ecclésiastique et des *Conciles* ; elle durait 10 heures ; la mineure, qui était les *sacremens*, elle durait 5 heures : la *Sorbonique*, ainsi nommée, parce qu'on la soutenait toujours en Sorbonne ; on y traitait de l'*incarnation*, de la *grâce*, de la *morale ;* elle durait depuis 6 heures du matin jusqu'à 6 heures du soir : on la soutenait sans président. C'est par ces thèses que se terminaient les actes probatoires. Après ces épreuves, on allait recevoir la bénédiction apostolique par les mains du chancelier de l'église de Paris, et l'on était *licencié*.

Les Facultés de théologie, fondées dans l'université de Bonaparte par la puissance séculière et dirigées par le ministre de l'Instruction publique, ont voulu aussi faire des *licenciés* et des *docteurs*, mais ces titres n'ont aucune valeur canonique. *Voir* FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

LIÈVE. Ce mot ancien était consacré, dans les anciennes archives, à désigner les registres des baux, des rentes, des cens, et des autres droits seigneuriaux ; il l'est encore à cet usage parmi nous.

LIGNES. Tout le monde sait ce que c'est qu'une ligne d'écriture ; mais tout le monde ne sait pas que la distance des lignes est un moyen presque certain de discerner l'âge des manuscrits. Du tems des Romains jusqu'après les premiers rois Mérovingiens, c'est-à-dire jusqu'à la moitié du 7e siècle, la distance des lignes était à peu près d'un demi-pouce : depuis, elle fut souvent réduite à un quart de pouce. Telle fut presque toujours son étendue dans les chartes privées. Dans les diplômes de Charlemagne, elle fut souvent portée au-delà de trois quarts de pouce : elle s'étendit encore plus dans ceux de Louis le Débonnaire ; elle fut poussée à l'extrême dans ceux de Charles le Chauve, jusqu'à deux pouces quelquefois. Cet intervalle diminua insensiblement pendant trois siècles, jusqu'à n'avoir qu'un quart de pouce sous Philippe Auguste.

Lorsqu'à la fin des lignes de manuscrits il restait encore quelques parties de mots à écrire, on les transportait au commencement de la ligne suivante, ou on les écrivait de suite dans la marge en plus petits caractères, et par abréviation et conjonction de lettres. On ne saurait trop décider laquelle des deux façons était ancien-

nement le plus en usage; les anciens manuscrits en usent indifféremment. Cependant, depuis le 6e siècle jusqu'au 10e, ces conjonctions se montrèrent non-seulement dans ces fins de mots, mais encore de plus en plus dans l'intérieur de la ligne; ceci regarde l'écriture onciale. Les tirets placés au bout des lignes pour marquer la disjonction d'une portion de mots portée à la ligne suivante n'ont commencé qu'au 12e siècle. Cette règle n'est pourtant pas sans exception, surtout par rapport à l'Italie; ils furent tracés d'abord obliquement, et non horizontalement, comme nous en usons à présent.

Les lignes tracées à la règle pour la droiture et l'égalité de distance des lignes d'écriture, ou tirées perpendiculairement pour déterminer l'étendue de la page ou de la colonne et former les marges, peuvent fournir à l'antiquaire des indices d'âge qui ne sont point à négliger.

Lorsqu'elles sont en rouge, elles ne conviennent qu'aux plus bas tems. Au crayon ou à la mine de plomb, elles décèlent les 12e, 13e et 14e siècles; on en trouve cependant déjà quelques exemples dès le 11e. Tracées seulement avec le stylet, elles se rapportent aux siècles précédens, et s'étendent jusqu'au 13e. Lorsque ces lignes horizontales sont tracées en blanc d'un bout à l'autre de la feuille, elles indiquent du moins le 7e; mais bornées à la largeur de la colonne ou de la page, on n'en pourra rien conclure, à moins que les deux d'en haut et les deux d'en bas ne soient portées depuis l'extrémité du feuillet jusqu'au bout de la page; alors on aurait un indice des tems postérieurs au 10e siècle. Les points perçants, provenant de la pointe du compas, placés au bout de ces lignes, ne marquent rien de bien précis; au contraire, cachés dans le texte, ils désigneront le 7e siècle environ.

Depuis le 6e siècle jusqu'au 14e, la plupart des diplômes offrent de ces lignes horizontales tracées avec le stylet ou le crayon pour espacer les lignes et diriger l'écrivain.

LOUIS (*Chevaliers de* SAINT). Ordre de chevalerie, qui fut créé en France l'an 1693, par le roi *Louis XIV*, en faveur des officiers de ses troupes, qui seuls pouvaient y être admis. Le roi en était le grand-maître; sous lui étaient 10 grands-croix, 29 commandeurs, et

les autres simples chevaliers. Pour y être admis, il fallait avoir servi 10 ans en qualité d'officier, et faire profession de la religion catholique, apostolique et romaine. On tenait le chapitre tous les ans le jour de saint Louis, dans le lieu où était la cour ; le roi y assistait à la messe. La croix de l'ordre était d'or à huit pointes, cantonnée de *fleurs de lis d'or* avec un saint *Louis* cuirassé d'or, et couvert de son manteau royal, tenant de sa droite une *couronne de laurier*, et de la gauche une *couronne d'épines* et les *clous* en champ de gueules, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres d'or: *Ludovicus magnus instituit* 1693, et de l'autre côté pour devise une *épée nue flamboyante*, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueules, et bordée d'azur comme l'autre, avec ces lettres d'or : *Bellicæ virtutis Præmium*.

Les grands-croix, commandeurs et chevaliers, qui avaient commis quelque acte indigne de leur profession et de leur devoir, ou crime emportant peine afflictive ou infamante, ainsi que ceux qui sortaient du royaume sans permission par écrit, signée de l'un des secrétaires d'Etat, étaient privés et dégradés de l'ordre. Tous les grands-croix, etc., qui n'étaient pas retenus par maladie ou autrement, étaient obligés de se rendre tous les ans au jour et fête de saint Louis auprès de la personne du roi, pour accompagner Sa Majesté à la Messe dans le palais où elle était célébrée, et pour se trouver à l'assemblée générale dudit ordre qui se tenait l'après-midi. — L'ordre de Saint-Louis a été aboli à la révolution de juillet 1830.

ABRÉVIATIONS

Commençant par la lettre L *qui se trouvent dans les inscriptions et les manuscrits.*

L. Lucius, Lœlius, libertus, locus, lector, Lollius, quinquaginta.
L. A. — Lex alia.
LA. C. — Latini coloni.
L. A. D. — Locus altè datus.
L. ADQ. — Locus adquisitus.
L. ÆL. — Lucius Ælius.
L. AG. — Lex agraria.
L. AN. — Quinquaginta annis. Lucius Annius.
L. AP. — Ludis apollinaribus.
LAT. P. VIII. ES. — Latum pedes octo et semis.
LB. — Liberi.

L. BIB. — Lucius Bibulus.
L. B. M. D. — Locum benè merenti dedit.
L. BO. — Lex boaria.
L. B. P. — Locus benè possessus.
LC. — Locus.
L. C. — Latini coloni. Lucius Cornelius. Libertatis causâ. Latini cives *ou* Consules.
L. CÆ. *ou* L. COEL. — Lucius Cœlius.
LC. DV. — Lucrum divinum.
L. CIN. — Lucius Cinna, lex Cincia.
L. CNS. — Lucius Censorinus.
LD. — Laudandum.
L. D. — Locum deditum. Lucrum dediticium. Legem dat.
L. D. Æ. BM. — Lucum dedit Ælius benè merenti.
L. DD. — Locus deditus.
L. D. D. — Locus dono datus.
L. D. D. D. — Locus datus decreto Decurionum. Libens dono dedit, dicavit. Libens datus decreto Decurionum.
L. DD. D. — Locum Diis dicavit.
L. DIV. — Lucus diurnus.
LEG. — Legio.
LEG. E. D. — Lege ejus damnatus.
LEG. III. ITL. — Legionis tertiæ Italiæ.
LEG. X. — Legionis decimæ.
L. EM. — Locus emptus.
L. F. — Lucii filius. Lucius Flavius. Lucius Flaminius.
L. FIL. — Lucii filius.
L. FV. — Lucius Furius.
LG. — Legatus, leges, legatum.
LG. D. — Legem dedit.
LG. E. — Lege egisse.
LG. F. S. — Legem fecit suam.
LG. PM. — Legem promisit.
LG. S. F. — Legem suam fecit.
LG. S. I. — Legem servare jussit.
LG. S. P. — Legem suam præcidit, præmisit.
L. H. — Lucum hunc, locus hæredum, locum hæreditatis.
LIB. — Libertas, libertus.
LIB. LIBQ. POSTQ. EOR. — Libertis, libertabusque, posterisque eorum.
L. I. D. A. C. — Lex Julia de adulteriis coercendis.
L. I. D. AG. — Lex Julia divi Augusti.
L. II. — Locus injuriæ.
L. II. F. — Locus inter fines.
L. II. Q. — Lex injuriæ Quiritum.
L. IMPL. — Locus imperialis.
LITR. — Literæ.
L. IV. REP. — Lex Julia repetundarum.
LL. — Lœlius.
LL. — Lucii libertus, Livii libertus. Laudabili loco.
L. LL. — Lucii liberti locus.
L. L. L. M. M. — Lacerat lacertum Largii mordax Memmius.
L. LQE. — Libertis, libertabusque eorum.
L. LVC. Q. F. — Lucius Luceius, Quinti filius.
L. M. — Lucius Murena, locus monumenti, locus mortuorum.
L. MAN. — Lucius Manlius.
L. M. D. — Lucus mortuis dicatus, locus manibus dicatus.
L. M. E. — Lex mecum est.
L. MV. — Lucius Murena.
L. N. — Latini nominis.
L. NN. F. — Lucius Nonius, Faustinus.
LONG. P. VII. L. P. II. — Lon-

gum pedes septem, latum pedes tres.
L. P. — Locus proprius, lege punitus, Latini prisci, locus publicus, *ou* privatus.
L. P. C. — Locus publicè datus.
L. P. CR. — Latini prisci cives Romani.
L. PL. — Lex plebeia, locus publicus.
L. Q. S. — Locus qui supra.
L. Q. S. E. — Locus qui supra est.
L. R. — Locus religiosus, lex Romana.
L. R. I. — Lex Regis justa.
L. RV. — Lex rusticana.
L. S. — Laribus sacrum, locus sacer, locum sacrum, Lucius Samius.
L. SC. — Locus sacer.
L. S. DEN. — Lucius Sicinius Dentatus.
L. S. PAI. — Loca sacra palatii.
L. T. — Lucius Tatius, legem tulit.
LT. PR. — Latini patres.
L. V — Quinquaginta quinque.
L. V. — Lex vetus.
L. VAL. — Lucius Valerius.
LVCRE. — Lucretius.
LVD. AP. — Ludi Appolinares.
LVD. SÆC. — Ludi sæculares.
L. VOC. — Lex Vocania.
LX. Sexaginta.

A. B.

Polémique catholique.

PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES
TIRÉES
DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Quatrième Article [1].

CHAP. 17. — EXPLICATION DU MOT EVERGETES (*Bienfaiteurs*), EMPLOYÉ PAR SAINT LUC, XXII, 25 [2].

Nous lisons dans saint Luc, chap. XXII, 25 : « Jésus leur dit : Les » rois des nations les dominent, et ceux qui exercent l'autorité sur » eux sont appelés *Bienfaiteurs* (*Evergètes*). — Καὶ οἱ ἐξουσιάζοντες αὐτῶν ΕΥΕΡΓΕΤΑΙ καλοῦνται.

Le titre d'Εὐεργέτης (*Evergète*) se trouve sur les monnaies de *Mithridate*, roi de Pont, sur celles de *Pylæmènes* de Paphlagonie, et sur celles des monarques syriens, *Démétrius III*, *Antiochus VII Evergète* et *Alexandre I*. *Ptolémée III* et quelques-uns des rois des Parthes [2] l'avaient également adopté, mais on le trouve plus fréquemment sur les monnaies royales de Syrie, qui avaient cours en Judée pendant le ministère du Christ. C'est ce à quoi le Christ a fait évidemment allusion.

Le beau *tétradrachme*, ici gravé, est d'*Antiochus Evergètes*, roi de Syrie.

La face, sans inscription, représente le *portrait du roi*.

Le revers : *Pallas* tenant un emblème de la victoire et l'inscription ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ, (monnaie)

[1] Voir le chap. 16 au n° précédent, tome XX, p. 449.

[2] Une monnaie de *Laodicée*, en Phrygie, citée par Eckhel (*Doct. Num. Vet.*, p. 159, et *Num. Vet. Anecd.*, p. 249), est remarquable par ce titre donné à un citoyen nommé *Andronicus*.

du roi Antiochus Evergète (ou le Bienfaisant); au-dessous est la date ЄOP, an 175 de l'ère des Séleucides[1] (137 avant J.-C.).

N°s 53 et 54.



CHAP. 18. — EXPLICATION DE CES PAROLES DE LA SAMARITAINE : *Nos pères adorèrent sur cette montagne* (de Garizim). JEAN, IV, 20.

Quoique Josèphe, juif lui-même, nous donne un tableau très-défavorable des Samaritains, il ne faut pas y ajouter une foi exclusive. D'après cet historien, les Samaritains étaient toujours prêts à changer leur religion et leurs coutumes, lorsque quelque avantage les tentait ou quelque danger les menaçait.

Quand Alexandre accordait aux Juifs des immunités et des priviléges, ce peuple, dont la capitale était *Sichem*, l'invita à se rendre au mont *Garizim*, pour y faire honneur à leur temple, comme il avait fait à celui de Jérusalem, en prétextant qu'ils étaient enfans de Joseph, d'Ephraïm et de Manassé[2]; mais, sommés de dire s'ils étaient réellement *Juifs* et non pas *Sidoniens*, ils répondirent qu'ils étaient *Hébreux*, mais qu'on les appelait *Sidoniens*, parce qu'ils vivaient à *Sichem*.

Alexandre les renvoya, disant qu'il n'accordait rien qu'aux Juifs, mais que si plus tard ils justifiaient être de la même race, il prendrait leur demande en considération.

Dans une période plus récente, le même historien[3] nous dit, que lorsque le roi de Syrie (Antiochus) pillait Jérusalem, et infligeait des tortures horribles aux habitans, les Samaritains soute-

[1] La 1re année des Séleucides est l'an 442 de Rome (312 avant J.-C.).
[2] Josèphe, *Antiq. jud.*, l. XI, ch. 8, n° 6.
[3] *Ibid.*, l. XII, ch. 5, n° 5.

naient qu'ils n'étaient nullement d'origine juive, mais *Sidoniens*, sollicitant la permission de consacrer leur temple jusque-là sans nom à *Jupiter Hellenius* [1].

La médaille, gravée ci-dessous, porte, sur sa *face*, la tête de l'empereur *Antonin le Pieux*, avec l'inscription :

ΑΥΤΟΚρατωρ. ΚΑΙCΑΡ. ΑΝΤΩΝΙΝΟC. CΕΒαστος. ΕΥCΕβης.
L'empereur César Antonin Auguste le Pieux.

Au *revers* : un temple au sommet d'une montagne, d'où descend une échelle ou un escalier, avec l'inscription :

ΦΛ. ΝΕΑCΠΟΛΕΩC. CΥΡΙΑC. ΠΑΛΑΙCΤΙΝΗC. (*monnaies*) *de Flavia Néapolis, de Palestine en Syrie.*

N[os] 55 et 56.



Photius, dans sa *Bibliothèque* [2], cite l'assertion suivante de Marinus, auteur samaritain, qui dit : « Sur la montagne de *Hargarizos*, près de Néapolis, il y un temple très-saint de *Jupiter* » *très-Grand* (Διὸς ὑψίστου), où fut consacré Abraham, le père des » anciens hébreux. »

CHAP. 19. — EXPLICATION DE CES MOTS : *Tu n'es pas l'ami de César.*
JEAN, XIX, 12.

Tout le monde sait que lorsque Pilate s'efforçait, par tous les

[1] L'ἀνώνυμον ἱερὸν (*temple anonyme*) de Josèphe s'accorde singulièrement avec les paroles du Seigneur : « Vous ignorez ce que vous adorez, » et prouve combien les idées religieuses de ces peuples étaient vagues. Les monnaies des Samaritains indiquent leur prédilection *sidonienne*; plusieurs d'entre elles représentent la déesse *Astarté*, l'*Ashtoreth* de l'Écriture ; voir III *Rois*, XI, 5.

[2] P. 345, édit. in-4°, d'Oxford, 1824. — *Cod.*, 242, p. 1055 de l'édit. in-fol. de 1663.

moyens, de renvoyer Jésus absous, à la fin les Juifs lui dirent : « Si » vous le renvoyez, vous n'êtes pas l'ami de César (Οὐκ εἶ φίλος τοῦ Καίσαρος).

Parmi les titres variés que l'on trouve sur les monnaies grecques, on lit souvent : *ami de son père, ami de sa mère*, etc. [1]. Ce style paraît avoir été adopté par plusieurs princes de pays tributaires des Romains ; et nous trouvons, en conséquence, φιλορώμαιος, *ami des Romains* sur les monnaies des rois de Cappadoce [2]. Les princes de Parthe ajoutèrent souvent à leurs autres titres glorieux, celui de φιλέλληνος, *ami des Grecs* ; mais quelques monnaies des princes juifs portent la phrase plus caractéristique φίλος τοῦ Καίσαρος, *ami de César*. C'est Agrippa qui, le premier en Judée, inscrivit sur ses monnaies, φιλοκαῖσαρ, *ami de César*, et Hérode de Chalcidène inscrivit φιλοκλαύδιος, *ami de Claude*.

Voici cette médaille d'*Agrippa le Grand* :

N° 57 et 58.



Face : ΒΑCΙΛΕΥC ΜΕΓΑC ΑΓΡΙΠΠΑC ΦΙΛΟΚΑΙCΑΡ. *Le roi grand Agrippa, ami de César.*

Revers : ΚΑΙCΑΡΙΑ. Η. ΠΡΟC ΤΩ CΕΒΑCΤΩ ΛΙΜΕΝΙ. *Césarée près du port de Sébaste.*

AKERMAN.

[1] Voir *Num. Manual*, p. 17.
[2] Voir *Ibid.*, p. 19.

Discipline Catholique.

ENCYCLIQUE

DE

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX

Aux Evêques d'Italie,

Sur l'état de la Religion dans ce pays.

1. Maux causés à la religion, en Italie, par l'esprit révolutionnaire. — Nouvelles menées démagogiques. — Devoirs des pasteurs.

Vous savez et vous voyez comme nous, Vénérables Frères, par quelle perversité ont prévalu en ces tems derniers certains hommes perdus, ennemis de toute vérité, de toute justice, de toute honnêteté, qui, soit par fraude et par des artifices de toute espèce, soit ouvertement et jetant, comme une mer en furie son écume, la lie de leurs confusions, s'efforcent de répandre de toutes parts, parmi les peuples fidèles de l'Italie, la licence effrénée de la pensée, de la parole, de tout acte audacieux et impie, pour ruiner dans l'Italie même la religion catholique, et, si cela pouvait jamais être, pour la renverser jusque dans ses fondemens. Tout le plan de leur dessein diabolique s'est révélé en divers lieux, mais surtout dans la ville bien-aimée, siége de notre Pontificat suprême, où, après nous avoir contraint de la quitter, ils ont pu se livrer plus librement pendant quelques mois à toutes leurs fureurs. Là, dans un affreux et sacrilége *mélange des choses divines et des choses humaines*, leur rage monta à ce point que, méprisant l'autorité de l'illustre clergé de Rome et des prélats qui, par notre ordre, demeuraient intrépides à sa tête, ils ne les laissèrent pas même continuer en paix l'œuvre sacrée du saint ministère, et que sans pitié pour de pauvres malades en proie aux angoisses de la mort, ils éloignaient d'eux tous les secours de la religion et les contraignaient de rendre le dernier soupir entre les bras des prostituées (A).

(A) Ces mots ont blessé profondément les oreilles délicates de quelques journaux socialistes et en particulier du *National*, et à ce sujet, il a accusé le S. Père d'avoir voulu désigner quelques *Dames romaines* qui avaient

Bien que depuis lors la ville de Rome et les autres provinces du domaine pontifical aient été, grâce à la miséricorde de Dieu, rendues, par les armes des nations catholiques, à notre gouvernement temporel ; bien que les guerres et les désordres qui en sont la suite aient également cessé dans les autres contrées de l'Italie, ces ennemis infâmes de Dieu et des hommes n'ont pas cessé et ne cessent pas leur travail de destruction ; ils ne peuvent plus employer la force ouverte, mais ils ont recours à d'autres moyens, les uns cachés sous des apparences frauduleuses, les autres visibles à tous les yeux. Au milieu de si grandes difficultés, portant la charge suprême de tout le troupeau du Seigneur et rempli de la plus vive affliction à la vue des périls auxquels sont particulièrement exposées les Églises de l'Italie, c'est pour notre infirmité, au sein des douleurs, une grande consolation, Vénérables Frères, que le zèle pastoral dont, au plus fort même de la tempête qui vient de passer, vous nous avez donné tant de preuves, et qui se manifeste chaque jour encore par des témoignages de plus en plus éclatans. Cependant, la gravité des circonstances nous presse d'exciter plus vivement encore, de notre parole et de nos exhortations, selon le devoir de notre charge apostolique, votre fraternité, appelée au partage de nos sollicitudes, à combattre avec nous et dans l'unité les combats du Seigneur, à préparer et à prendre d'un seul cœur toutes les mesures par lesquelles, avec la bénédiction de Dieu, sera réparé le mal déjà fait en Italie à notre religion très-sainte, et seront prévenus et repoussés les périls dont un avenir prochain la menace.

2. Que la religion catholique, bien loin d'avoir diminué la gloire de l'Italie, l'a préservée de la ruine et lui a donné la prépondérance sur les autres nations.

Entre les fraudes sans nombre que les susdits ennemis de l'Église ont

soigné les malades dans les hôpitaux romains. C'est une calomnie. Car le S. Père ne parle pas de ces dames, mais bien de quelques femmes, que les démagogues poussaient dans les hôpitaux militaires, pour *adoucir* les derniers momens des moribonds ; ils leur envoyaient ce que Chateaubriand appelle *Les vierges des dernières amours*, que les sauvages envoient aux prisonniers, qu'ils doivent manger le lendemain. — Quant à la princesse de *Belgioioso*, et à ses amies, tout en louant leur zèle, on devrait bien savoir que le lit d'un mourant doit être entouré de respect, et que toutes les femmes, même celles qui ne sont pas *prostituées*, n'ont pas le droit d'en approcher. Pour être sœur de charité, il faut avoir passé par un noviciat, que ces dames ignoraient sans doute.

coutume de mettre en œuvre pour rendre odieuse aux Italiens la foi catholique, l'une des plus perfides est cette opinion, qu'ils ne rougissent pas d'affirmer et de répandre partout à grand bruit, que la *religion catholique est un obstacle à la gloire, à la grandeur, à la prospérité de la nation italienne*, et que, par conséquent, pour rendre à l'Italie la splendeur des anciens tems, c'est-à-dire des tems païens, il faut mettre à la place de la religion catholique, insinuer, propager, constituer les enseignemens des protestans et leurs conventicules. On ne sait ce qui, en de telles affirmations, est le plus détestable, ou la perfidie de l'impiété furieuse ou l'impudence du mensonge éhonté.

Le *bien spirituel* par lequel, soustraits à la puissance des ténèbres, nous sommes transportés dans la lumière de Dieu, par lequel, la grâce nous justifiant, nous sommes faits les héritiers du Christ dans l'espérance de la vie éternelle, ce bien des âmes, émanant de la sainteté de la religion catholique, est certes d'un tel prix qu'auprès de ce bien, toute gloire et tout bonheur de ce monde doivent être regardés comme un pur néant : *quid enim prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? Aut quam dabit homo commutationem pro animâ suâ*[1]? Mais bien loin que la profession de la vraie foi ait causé à la race italienne les dommages temporels dont on parle, c'est à la religion catholique qu'elle doit de n'être pas tombée, à la chute de l'empire romain, dans la même ruine que les peuples de l'Assyrie, de la Chaldée, de la Médie, de la Perse, de la Macédoine. Aucun homme instruit n'ignore en effet que non seulement la très-sainte religion du Christ a arraché l'Italie des ténèbres de tant et de si grandes erreurs qui la couvraient tout entière, mais encore qu'au milieu des ruines de l'antique empire et des invasions des Barbares ravageant toute l'Europe, elle l'a élevée dans la gloire et la grandeur au-dessus de toutes les nations du monde, de sorte que, par un bienfait singulier de Dieu, possédant dans son sein la Chaire sacrée de Pierre, l'Italie a eu par la religion divine *un empire plus solide et plus étendu que son antique domination terrestre.*

Ce privilége singulier de posséder le *Siége apostolique* et de voir par cela même la religion catholique jeter dans les peuples de l'Italie de plus fortes racines, a été pour elle la source d'autres bienfaits insignes et sans nombre ; car la très-sainte religion du Christ, maîtresse de la véritable sagesse, protectrice vengeresse de l'humanité, mère féconde de toutes vertus, détourna l'âme des Italiens de cette soif funeste

[1] Matthieu, XVI, 26.

de gloire qui avait entraîné leurs ancêtres à faire perpétuellement la guerre, à tenir les peuples étrangers dans l'oppression, à réduire, selon le droit de la guerre alors en vigueur, une immense quantité d'hommes à la plus dure servitude ; et en même tems, illuminant les Italiens des clartés de la vérité catholique, elle le porta par une impulsion puissante à la pratique de la justice, de la miséricorde, aux œuvres les plus éclatantes de piété envers Dieu et de bienfaisance envers les hommes. De là, dans les principales villes de l'Italie, tant de saintes basiliques et autres monumens des âges chrétiens, lesquels n'ont pas été l'œuvre douloureuse d'une multitude réduite en esclavage, mais qui ont été librement élevés par le zèle d'une charité vivifiante, à quoi il faut ajouter les pieuses institutions de tout genre consacrées soit aux exercices de la vie religieuse, soit à l'éducation de la jeunesse, aux lettres, aux arts, à la saine culture des sciences, soit enfin au soulagement des malades et des indigens. Telle est donc cette religion divine, qui embrasse, sous tant de titres divers le salut, la gloire et le bonheur de l'Italie, cette religion que l'on voudrait faire rejeter par les peuples de l'Italie. Nous ne pouvons retenir nos larmes, Vénérables Frères, en voyant qu'il se trouve à cette heure, quelques Italiens assez pervers, assez livrés à de misérables illusions pour ne pas craindre d'applaudir aux doctrines dépravées des impies, et de conspirer avec eux la perte de l'Italie.

3. Le but et la fin de tous les agitateurs sont l'établissement du socialisme et du communisme.

Mais vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, que les principaux auteurs de cette détestable machination ont pour but de pousser les peuples, agités par tout vent de perverses doctrines, au bouleversement de tout ordre dans les choses humaines, et de les livrer aux criminels systèmes du nouveau *Socialisme* et du *Communisme*. Or, ces hommes savent et voient par la longue expérience de beaucoup de siècles qu'ils ne doivent espérer aucun assentiment de l'Église catholique, qui, *dans la garde du dépôt de la Révélation divine*, ne souffre jamais qu'il soit rien retranché aux vérités proposées de la Foi, ni qu'il y soit rien ajouté.

4. Efforts tentés pour répandre le protestantisme en Italie.

Aussi ont-ils formé le dessein d'attirer les peuples italiens aux opinions et aux conventicules des *protestans*, dans lesquels, répètent-ils sans cesse, afin de les séduire, on ne doit voir autre chose qu'une forme différente de la même vraie religion chrétienne, où l'on peut plaire à Dieu aussi bien que dans l'Église catholique. En attendant, ils savent très bien que rien ne peut être plus utile à leur cause impie que le premier principe des opinions protestantes, le principe de la *libre inter-*

prétation des saintes Ecritures, par le jugement particulier de chacun. Ils ont la confiance qu'il leur deviendra plus facile, après avoir abusé d'abord de l'interprétation en mauvais sens des Lettres sacrées pour répandre leurs erreurs, comme au nom de Dieu, de pousser ensuite les hommes, enflés de l'orgueilleuse licence de juger des choses divines, à révoquer en doute même les principes communs du juste et de l'honnête.

5. Les pasteurs doivent veiller, se réunir, instruire le peuple, et les faire participer aux Sacremens.

Puisse l'Italie, Vénérables Frères, puisse l'Italie, où les autres nations ont coutume de puiser les eaux pures de la saine doctrine, parce que le Siége apostolique a été établi à Rome, ne pas devenir pour elles désormais une pierre d'achoppement et de scandale! puisse cette portion chérie de la vigne du Seigneur ne pas être livrée en proie aux bêtes! puissent les peuples italiens, ayant bu la démence à la coupe empoisonnée de Babylone, ne jamais prendre des armes parricides contre l'Eglise-Mère! Quant à Nous et quant à Vous, que Dieu, dans son jugement secret, a réservés pour ces tems de si grand danger, gardons-nous de craindre les ruses et les attaques de ces hommes qui conspirent contre la Foi de l'Italie, comme si nous avions à les vaincre par nos propres forces, lorsque le Christ est notre conseil et notre force, le Christ, *sans qui nous ne pouvons rien, mais par qui nous pouvons tout* [1]. Agissez donc, Vénérables Frères, veillez avec plus d'attention encore sur le troupeau qui vous est confié, et faites tous vos efforts pour le défendre des embûches et des attaques des loups ravisseurs. Communiquez-vous mutuellement vos desseins, continuez comme vous avez déjà commencé, d'avoir des réunions entre vous, afin qu'après avoir découvert par une commune investigation l'*origine de nos maux*, et, selon la diversité des lieux, les *sources principales des dangers*, vous puissiez y trouver, sous l'autorité et la conduite du Saint-Siége, les remèdes les plus prompts, et qu'ainsi, d'un accord unanime avec Nous, vous appliquiez, avec l'aide de Dieu et avec toute la vigueur du zèle pastoral, vos soins et vos travaux à rendre vains tous les efforts, tous les artifices, toutes les embûches et toutes les machinations des ennemis de l'Eglise.

Pour y parvenir, il faut prendre une peine continuelle, de peur que le peuple, trop peu instruit de la doctrine chrétienne et de la loi du Seigneur, hébété par la longue licence des vices, ne distingue qu'à peine les embûches qu'on lui tend et la méchanceté des erreurs qu'on lui propose. Nous demandons avec instance de votre sollicitude pastorale, Vé-

[1] Saint Léon-le-Grand; *Épître à Rusticus*, évêque de Narbonne.

nérables Frères, de ne jamais cesser d'appliquer tous vos soins à ce que les fidèles qui vous sont confiés *soient instruits*, suivant l'intelligence de chacun, *des très-saints dogmes et des préceptes de notre religion*, et qu'ils soient en même tems avertis et excités par tous les moyens à y conformer leur vie et leur mœurs. Enflammez pour cette fin le zèle des ecclésiastiques, surtout de ceux qui ont charge d'âmes, afin que, méditant profondément sur le Ministère qu'ils ont reçu dans le Seigneur et ayant devant les yeux les prescriptions du Concile de Trente [1], ils se livrent avec la plus grande activité, selon que l'exige la nécessité des tems, à l'instruction du peuple et s'appliquent à graver dans tous les cœurs les paroles sacrées, les avis de salut, leur faisant connaître, dans des discours brefs et simples, les vices qu'ils doivent fuir pour éviter la peine éternelle, les vertus qu'ils doivent rechercher pour obtenir la gloire céleste.

Il faut veiller spécialement à ce que les fidèles eux-mêmes aient profondément gravé dans l'esprit le dogme de notre très-sainte religion *sur la nécessité de la Foi catholique pour obtenir le salut* [2]. Pour cette fin, il sera souverainement utile que, dans les prières publiques, les fidèles, unis au clergé, rendent de tems en tems de particulières actions de grâces à Dieu pour l'inestimable bienfait de la religion catholique, qu'ils tiennent tous de sa bonté infinie, et qu'ils demandent humblement au Père des miséricordes, de daigner protéger et conserver intacte dans nos contrées la profession de cette même religion.

Cependant, vous aurez spécialement soin d'administrer à tous les fidèles, dans le tems convenable, le *sacrement de Confirmation*, qui, par un souverain bienfait de Dieu, donne la force d'une grâce particulière pour confesser avec constance la foi catholique, même dans les plus graves périls. Vous n'ignorez pas non plus qu'il est utile, pour la même fin, que les fidèles, purifiés des souillures de leurs péchés, expiés par une sincère détestation et par le sacrement de Pénitence, reçoivent fréquemment avec dévotion la très-*sainte Eucharistie*, qui est la nourriture spirituelle des âmes, l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes

[1] Sess. v, chap. 2. — Sess. xxiv, chap. 4 et 7 *de Ref.*

[2] Ce dogme, reçu de Jésus-Christ, et enseigné par les Pères et par les Conciles, se trouve aussi dans les *Formules de profession de foi*, soit dans celles qui sont en usage chez les Latins, soit dans celles qui sont en usage chez les Grecs ou chez les autres catholiques de l'Orient.

et nous préserve des péchés mortels, le symbole de ce seul corps dont le Christ est la tête, et auquel il a voulu que nous fussions attachés par le lien si fort de la foi, de l'espérance et de la charité, afin que nous soyons tous ce seul corps, et qu'il n'y ait pas de schismes parmi nous[1].

Nous ne doutons pas que les curés, leurs vicaires et les autres prêtres qui dans certains jours, et surtout au tems du jeûne, se livrent au ministère de la prédication, ne s'empressent de vous prêter leur concours en toutes ces choses. Cependant, il faut de tems en tems appuyer leurs soins par les secours extraordinaires des *exercices spirituels* et *des saintes missions*, qui, lorsqu'elles sont confiées à des hommes capables, sont, avec la bénédiction de Dieu, très-utiles pour réchauffer la piété des bons, exciter à une salutaire pénitence les pécheurs et les hommes dépravés par une longue habitude des vices, faire croître le peuple fidèle dans la science de Dieu, lui faire produire toute sorte de biens, et, le munissant des secours abondants de la grâce céleste, lui inspirer une invincible horreur pour les doctrines perverses des ennemis de l'Église.

Du reste, en toutes ces choses, vos soins et ceux des prêtres vos coopérateurs, tendront particulièrement à faire concevoir aux fidèles la plus grande horreur pour ces crimes qui se commettent au grand scandale du prochain. Car vous savez combien, en divers lieux, a grandi le nombre de ceux qui osent publiquement *blasphémer* les saints du Ciel et même le très-saint nom de Dieu, ou qui sont connus comme vivant dans le concubinage et y joignant parfois l'inceste, ou qui, les jours fériés, se livrent à des œuvres serviles, leurs boutiques ouvertes, ou qui, en présence de plusieurs, méprisent les préceptes du jeûne et de l'abstinence, ou qui ne rougissent pas de commettre de la même manière d'autres crimes divers. Qu'à la voix de votre zèle, le peuple fidèle se représente et considère sérieusement l'énorme gravité des péchés de cette espèce, et les peines très-sévères dont seront punis leurs auteurs, tant pour la criminalité propre de chaque faute, que pour le danger spirituel qu'ils ont fait courir à leurs frères par la contagion de leur mauvais exemple. Car il est écrit : *Væ mundo à scandalis.... Væ homini illi per quem scandalum venit*[2].

[1] *Conc. Tr.*, sess. XIII, *Decr. de SS. Euchar. Sacramento*, cap. 2.
[2] Matth., XVIII, 7.

6. Danger résultant des mauvais livres, et surtout de la propagation des Bibles protestantes altérées et tronquées.

Parmi les divers genres de piéges par lesquels les plus subtils ennemis de l'Église et de la société humaine s'efforcent de prendre les peuples, un des principaux est assurément celui qu'ils avaient préparé déjà depuis longtems dans leurs criminels desseins, et qu'ils ont trouvé dans l'usage dépravé du nouvel *art de la librairie*. Ils s'y donnent tout entiers, de sorte qu'ils ne passent pas un jour sans multiplier, sans jeter dans les populations des libelles impies, des journaux, des feuilles détachées, pleins de mensonges, de calomnies, de séductions. Bien plus, usant du secours des Sociétés Bibliques, qui depuis longtems déjà ont été condamnées par le Saint-Siége [1], ils ne rougissent pas de répandre des saintes Bibles, traduites, sans qu'on ait pris soin de se conformer aux règles de l'Église [2], en langue vulguaire, profondément altérées et rendues en un mauvais sens avec une audace inouïe (B), et, sous un faux prétexte de religion, d'en recommander la lecture au peuple fidèle. Vous comprenez parfaitement dans votre sagesse, Vénérables Frères, avec

[1] On a, sur ce sujet, outre les décrets antérieurs, l'*Encyclique de Grégoire XVI*, des nones de mai 1844, commençant par ces mots : *Inter præcipuas machinationes*, que nous avons rappelée nous-mêmes dans notre Encyclique du 9 novembre 1846.

[2] Voyez le n° 4 des règles dressées par les Pères du Concile de Trente et approuvées par Pie IV dans la constitution *Dominici gregis*, du 24 mars 1564, et l'addition faite par la congrégation de l'*Index*, en vertu de l'autorité de Benoît XIV, le 17 juin 1757 (Ces règles se trouvent toutes, d'ordinaire, en tête de l'*Index* des livres défendus).

(B) Un journal protestant, le *Semeur*, parmi les reproches injustes adressés à l'*Encyclique*, déclare une odieuse et indigne *calomnie*, l'assertion du S. Père, que les Bibles, répandues par la société biblique, ont été profondément altérées. « On a répandu, dans la péninsule, dit-il, » une traduction italienne des écritures, *faite par des catholiques*. » Nous n'avons pas sous la main la Bible en italien que propage la société biblique, mais nous avons une *bible française*, et une *bible latine* ; la bible française a pour titre : *La bible d'après la traduction de M. le Maître de Sacy, selon le texte hébreu*. Dans cette bible, on a retranché les livres d'*Esther*, de *Tobie*, une partie de *Daniel*, le 2e *Livre d'Esdras*, qui fait partie de la *bible catholique*, d'après le décret du concile de Trente. La bible latine a ce titre : *Biblia sacra vulgatæ editionis, Clementis VIII jussu recognita atque edita, editio nova, versiculis distincta*. C'est bien là le *titre* de

quelle vigilance et quelle sollicitude vous devez travailler, pour que les fidèles fuient avec horreur cette lecture empoisonnée, et se souviennent, pour ce qui est nommément des divines Écritures, qu'aucun homme, appuyé sur sa propre prudence, ne peut s'arroger le droit et avoir la présomption de les interpréter autrement que ne les a interprétées, et que ne les interprète la Sainte Église notre mère, à qui seule notre Seigneur le Christ a confié le dépôt de la Foi, le jugement sur le vrai sens et l'interprétation des Livres divins[1].

7. Les prêtres et les laïques doivent composer des livres pour les opposer aux mauvais. — Nécessité de l'union avec l'Église et le Saint Père.

Il sera très-utile, Vénérables Frères, pour arrêter la contagion des mauvais livres, que des livres de même volume, écrits par des hommes de science distinguée et saine, et préalablement approuvés par vous, soient publiés pour l'édification de la Foi et la salutaire éducation du peuple. Vous aurez soin que ces mêmes livres, et d'autres livres de doctrine également pure, composés par d'autres hommes, selon que le demanderont les lieux et les personnes, soient répandus parmi les fidèles.

Tous ceux qui coopèrent avec Vous dans la défense de la Foi, auront spécialement en vue de faire pénétrer, d'affermir, de graver profondément dans l'esprit de vos fidèles la piété, la vénération et le respect envers ce Siége suprême de Pierre, sentimens par lesquels vous vous distinguez éminemment, Vénérables Frères. Que les peuples fidèles se souviennent qu'ici vit et préside, en la personne de ses successeurs, Pierre, le prince des apôtres [2], dont la dignité n'est pas séparée de son héritier indigne[3]. Qu'ils se souviennent que Jésus-Christ-Notre-Seigneur a placé sur cette Chaire de Pierre l'inexpugnable fondement[4] de son Église, et

la bible catholique. Eh bien! dans cette édition, on a encore retranché les mêmes livres que les protestans rejettent, et dans le Nouveau Testament, on a changé différentes leçons à dessein. — Nous demandons si ce n'est pas l'exacte vérité que d'appeler ces bibles *fausses et tronquées*, et ne faut-il pas être bien osé de taxer le souverain Pontife de calomniateur? Nous envoyons ce n° au *Semeur*, nous attendons sa réponse ou sa rétractation.

[1] Voir le *Concile de Trente*, sess. IV, dans le décret : *De editione et usu sacrorum librorum.*

[2] *Conc. Eph.*, act. III, et S. Pierre Chrysologue, *Epist. ad Entychen.*

[3] S. Léon, *Sermo. in anniv. Assumpt. suæ.*

[4] Matth., XVI, 18.

qu'à Pierre il a donné les clés du royaume des Cieux [1], et que pour cela il a prié, afin que la foi de Pierre ne faillît jamais, et ordonné à Pierre de confirmer ses frères dans cette foi [2]; de sorte que le successeur de Pierre, le Pontife romain tenant la primauté dans tout l'univers, est le vrai Vicaire de Jésus-Christ, le Chef de toute l'Église, le Père et le Docteur de tous les chrétiens [3].

C'est dans le maintien de cette union commune des peuples, dans l'obéissance au Pontife romain, que se trouve le moyen le plus court et le plus direct pour les conserver dans la profession de la vérité catholique. En effet, on ne peut se révolter contre la foi catholique sans rejeter en même tems l'autorité de l'Église romaine, en qui réside le Magistère irréformable de la Foi, fondé par le divin Rédempteur, et en qui conséquemment a toujours été conservée la tradition qui vient des Apôtres. De là vient que les hérétiques anciens et les protestants modernes, si divisés dans le reste de leurs opinions, se sont toujours entendus pour attaquer l'autorité du Siége Apostolique, qu'ils n'ont pu, en aucun tems, par aucun artifice, par aucune machination, amener à tolérer même une seule de leurs erreurs. Aussi, les ennemis actuels de Dieu, et de la société humaine, n'omettent rien pour arracher les peuples italiens à Notre obéissance et à l'obéissance du Saint-Siége, persuadés qu'alors il leur sera possible de parvenir à souiller l'Italie de l'impiété de leur doctrine et de la peste de leurs nouveaux systèmes.

8. Efforts du socialisme et du communisme pour briser tous les pouvoirs. — Nécessité de l'obéissance aux pouvoirs établis.

Quant à cette doctrine de dépravation et à ces systèmes, tout le monde sait déjà qu'ils ont pour but principal de répandre dans le peuple, en abusant des mots de liberté et d'égalité, les pernicieuses inventions du *Communisme* et du *Socialisme*. Il est constant que les chefs soit du *Communisme*, soit du *Socialisme*, bien qu'agissant par des méthodes et des moyens différens, ont pour but commun de tenir en agitation continuelle et d'habituer peu à peu à des actes plus criminels encore les ouvriers et les hommes de condition inférieure, trompés par leur langage artificieux et séduits par la promesse d'un état de vie plus heureuse. Ils comptent se servir ensuite de leur secours pour attaquer le pouvoir de toute autorité supérieure, pour piller, dilapider, envahir les propriétés de l'Église d'abord, et ensuite celles de tous les autres particuliers, pour violer en-

[1] *Ibid.*, 19.
[2] Luc, XXII, 31, 32.
[3] *Conc. Œcum. Florent. in definit. seu decr. unionis.*

fin tous les droits divins et humains, amener la destruction du culte de Dieu et le bouleversement de tout ordre dans les sociétés civiles. Dans un si grand danger pour l'Italie, il est de votre devoir, Vénérables Frères, de déployer toutes les forces du zèle pastoral pour faire comprendre au peuple fidèle que s'il se laisse entraîner à ces opinions et à ces systèmes pervers, ils le conduiront à son malheur temporel et à sa perte éternelle.

Que les fidèles confiés à vos soins soient donc avertis qu'il est essentiel à la nature même de la société humaine que tous obéissent à l'autorité légitimement constituée dans cette société; et que rien ne peut être changé dans les préceptes du Seigneur, qui sont énoncés dans les Lettres sacrées sur ce sujet. Car il est écrit : *Subjecti estote humanæ creaturæ propter Deum sive Regi, quasi præcellenti, sive ducibus, tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem vero bonorum ; quia sic est voluntas Dei, ut benefacientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam : quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei* [1]. Et encore : *Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt : itaque qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit : qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt* [2].

9. Ce n'est que la loi divine que l'on peut opposer au communisme. — Ce que la religion fait pour les pauvres.

Qu'ils sachent encore que dans la condition des choses humaines il est naturel et invariable, que même, entre ceux qui ne sont point dans une autorité plus élevée, *les uns l'emportent sur les autres*, soit par diverses qualités de l'esprit ou du corps, soit par les richesses ou d'autres biens extérieurs de cette sorte : et que jamais, sous aucun prétexte de liberté et d'égalité, il ne peut être licite d'envahir les biens ou les droits d'autrui, ou de les violer d'une façon quelconque. A ce sujet, les commandemens divins, qui sont gravés çà et là dans les livres saints, sont forts clairs et nous défendent formellement non-seulement de nous emparer du bien d'autrui, mais même de le désirer [3].

Que les pauvres, que les malheureux se rappellent surtout combien ils doivent à la religion catholique, qui garde vivante et intacte et qui prêche hautement la doctrine de Jésus-Christ, lequel a déclaré qu'il regarderait comme fait à sa personne le bien fait aux pauvres et aux mal-

[1] S. Pierre, *Epist.* I, c. II, 13.
[2] S. Paul, *Aux Rom.*, XIII, 1.
[3] *Exode*, XX, 15, 17. — *Deutéron.*, V, 19, 21.

heureux [1]. Et il a annoncé d'avance à tous le compte particulier qu'il demandera, au jour du Jugement, sur les œuvres de miséricorde, soit pour récompenser de la vie éternelle les fidèles qui auront accompli ces œuvres, soit pour punir de la peine du feu éternel ceux qui les auront négligées [2].

De cet avertissement du Christ Notre-Seigneur, et des avis très-sévères qu'il a donnés [3], touchant l'usage des richesses et leurs dangers, avis conservés inviolablement dans l'Église catholique, il est résulté que la condition des pauvres et des malheureux est de beaucoup plus douce *chez les nations catholiques que chez toutes les autres*. Et les pauvres obtiendraient dans nos contrées des secours encore plus abondants si, au milieu des récentes commotions des affaires publiques, de nombreux établissemens, fondés par la piété de nos ancêtres pour les soulager, n'avaient été détruits ou pillés. Du reste, que nos pauvres se souviennent, d'après l'enseignement de Jésus-Christ lui-même, qu'ils ne doivent point s'attrister de leur condition : puisque, en effet, dans la pauvreté le chemin du salut leur est préparé plus facile, pourvu toutefois qu'ils supportent patiemment leur indigence, et qu'ils soient pauvres non-seulement matériellement, mais encore en esprit. Car il dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* [4].

10. Ce que la religion a fait pour les peuples. — Ils lui doivent d'être gouvernés plus justement. — Elle seule connaît la liberté et l'égalité.

Que le peuple fidèle tout entier sache que *les anciens rois* des nations païennes et les chefs de leurs républiques ont *abusé de leur pouvoir beaucoup plus gravement et beaucoup plus souvent ;* et que par là il reconnaisse qu'il doit attribuer aux bienfaits de notre très-sainte religion si les princes des tems chrétiens, redoutant, à la voix de cette religion, le *jugement très-sévère* qui *sera rendu sur ceux qui commandent*, et le supplice éternel destiné aux pécheurs, supplice dans lequel *les puissans seront puissamment torturés* [5], ont usé à l'égard des peuples, leurs sujets, d'un commandement plus clément et plus juste.

Enfin, que les fidèles confiés à nos soins et aux vôtres reconnaissent que la vraie et parfaite liberté et égalité des hommes ont été mises sous

[1] Matth., XVIII, 15. — XXV, 40, 45.
[2] Matth., XXV, 34.
[3] Matth., XIX, 23. — Luc, VI, 4 ; XVIII, 22. — S. Jacq., *Epist.* V, 1.
[4] Matth., V, 3.
[5] *Sagesse*, VI, 6, 7.

la garde de la loi chrétienne, puisque le Dieu tout-puissant, qui a fait le *petit et le grand*, et qui *a un soin égal de tous*[1], ne soustraira au jugement la personne de qui que ce soit, et n'aura égard à aucune grandeur[2] : il a fixé le jour où il jugera l'univers dans sa justice[3] en Jésus-Christ, son fils unique, qui doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges, et qui rendra alors à chacun selon ses œuvres[4].

Si les fidèles, méprisant les avis paternels de leurs pasteurs et les préceptes de la loi chrétienne que nous venons de rappeler, se laissent tromper par les promoteurs des machinations du jour, s'ils consentent à conspirer avec eux dans les systèmes pervers du *Socialisme* et du *Communisme*, qu'ils sachent et qu'ils considèrent sérieusement qu'ils amassent eux-mêmes auprès du divin Juge des *trésors de vengeance au jour de la colère*, et qu'en attendant il ne sortira de cette conspiration *aucun avantage temporel* pour le peuple, mais bien plutôt un accroissement de misère et de calamités. Car il n'est pas donné aux hommes d'établir de nouvelles sociétés et des communautés opposées à la condition naturelle des choses humaines ; et c'est pourquoi le résultat de pareilles conspirations, si elles s'étendaient en Italie, serait celui-ci : l'état actuel des choses publiques serait ébranlé et renversé de fond en comble par les luttes de citoyens contre citoyens, par des usurpations, par des meurtres, puis quelques hommes enrichis des dépouilles du grand nombre saisiraient le souverain pouvoir au milieu de la ruine commune.

11. Douleur de voir des prêtres qui prêchent les doctrines ennemies. — Choix sévère à faire avant d'admettre à la prêtrise. — Conseils aux religieux.

Pour détourner le peuple fidèle des embûches impies, pour le maintenir dans la profession de la religion catholique et l'exciter aux œuvres de la vraie vertu, l'exemple et la vie de ceux qui se sont voués au sacré ministère a, vous le savez, une grande puissance. Mais, ô douleur ! il s'est trouvé *des ecclésiastiques, en petit nombre, il est vrai*, qui ont passé dans les rangs des ennemis de l'Eglise et ne les ont pas peu aidés à tromper les fidèles. Pour vous, Vénérables Frères, la chute de ces hommes a été un nouvel aiguillon qui vous a excités à veiller avec un zèle de plus en plus actif à maintenir la discipline du clergé. Et ici, voulant, selon notre devoir, prendre des mesures préservatrices pour l'avenir,

[1] *Sap.*, VI, 8.
[2] *Ibid.*
[3] *Act.*, XVII, 31.
[4] Matth., XVI, 27.

Nous ne pouvons nous empêcher de vous recommander de nouveau un point sur lequel Nous avons déjà insisté dans Notre première Lettre Encyclique aux Evêques de tout l'univers[1], et Nous vous rappelons de n'imposer jamais légèrement les mains à personne et d'apporter le *soin le plus attentif dans le choix de la milice ecclésiastique*. Il faut une longue recherche, une minutieuse investigation au sujet surtout de ceux qui désirent entrer dans les ordres sacrés ; il faut vous assurer qu'ils se recommandent par la science, par la gravité des mœurs et par le zèle du culte divin, de façon à vous donner l'espoir certain que semblables à des lampes ardentes dans la Maison du Seigneur, ils pourront, par leur conduite et par leurs œuvres, procurer à votre troupeau l'édification et l'utilité spirituelles.

L'Eglise de Dieu retire des *monastères*, lorsqu'ils sont bien conduits, une immense utilité et une grande gloire, et le *clergé régulier* vous porte à vous-mêmes, dans votre travail pour le salut des âmes, un secours précieux, c'est pourquoi Nous vous demandons, Vénérables Frères, d'abord d'assurer, de Notre part, aux familles religieuses de chacun de vos diocèses, qu'au milieu de tant de douleurs, Nous avons particulièrement ressenti les maux que plusieurs d'entre elles ont eu à souffrir dans ces derniers tems, et que la courageuse patience, la constance dans l'amour de la vertu et de leur Religion dont un grand nombre de religieux ont donné l'exemple, a été pour Nous une source de consolations d'autant plus vives qu'on en a vu d'autres, oubliant la sainteté de leur profession, au grand scandale des gens de bien, et remplissant d'amertume notre cœur et le cœur de leurs frères, prévariquer honteusement. En second lieu, vous aurez soin d'exhorter en Notre nom les chefs de ces familles religieuses, et, quand cela sera nécessaire, les supérieurs qui en sont les modérateurs, à ne rien négliger des devoirs de leur charge pour rendre la discipline régulière là où elle s'est maintenue de plus en plus vigoureuse et florissante, et pour la rétablir dans toute son intégrité et toute sa force là où elle aurait reçu quelque atteinte. Ces supérieurs rappelleront sans cesse, et par les avertissemens, et par les représentations, et par les reproches, aux religieux de leurs maisons qu'ils doivent sérieusemeut considérer par quels vœux ils se sont liés envers Dieu, s'appliquer à tenir ce qu'ils lui ont promis, garder inviolablement les règles de leur institut, et, portant dans leur corps la mortification de Jésus, s'abstenir de tout ce qui est incompatible avec leur vocation, se

[1] 9 novembre 1846.

donner tout entiers aux œuvres qui entretiennent la charité envers Dieu et le prochain, et l'amour de la vertu parfaite. Que sur toutes choses les modérateurs de ces Ordres veillent à ce que l'entrée n'en soit *ouverte à aucune personne* qu'après un examen approfondi et scrupuleux de sa vie, de ses mœurs et de son caractère, et que personne n'y puisse être admis à la profession religieuse qu'après avoir donné, dans un noviciat fait selon les règles, des preuves d'une véritable vocation, de telle sorte qu'on puisse à bon droit présumer que le novice n'embrasse la vie religieuse que pour vivre uniquement en Dieu et travailler, selon la règle de son institut, à son salut et au salut du prochain. Sur ce point, Nous voulons et entendons que l'on observe tout ce qui a été statué et prescrit, pour le bien des familles religieuses, dans les décrets publiés le 25 janvier de l'année dernière par Notre congrégation sur l'état des réguliers, décrets revêtus de la sanction de notre autorité apostolique.

12. Nécessité de l'instruction pour les prêtres. — Danger pour les écoles dans les professeurs non chrétiens.

Après vous avoir ainsi parlé du *clergé régulier*, Nous tenons à recommander à votre fraternité l'instruction et l'éducation des *clercs mineurs*; car l'Eglise ne peut guère espérer trouver de dignes ministres que parmi ceux qui, dès leur jeunesse et leur premier âge, ont été, suivant les règles prescrites, formés à ce ministère sacré. Continuez donc, Vénérables Frères, à user de toutes vos ressources, à faire tous vos efforts pour que les recrues de la milice sacrée soient, autant que possible, reçues dans les séminaires ecclésiastiques dès leurs plus jeunes ans, et pour que, rangées autour du Tabernacle du Seigneur, elles grandissent et croissent comme une plantation nouvelle dans l'innocence de la vie, la religion, la modestie, l'esprit ecclésiastique, apprenant en même tems de maîtres choisis, dont la doctrine soit pleinement exempte de tout péril d'erreur, les lettres, les sciences élémentaires et les hautes sciences, mais surtout les lettres et les sciences sacrées.

Mais comme vous ne pourrez que difficilement compléter l'intruction de tous les clercs mineurs dans les séminaires, comme d'ailleurs *les jeunes gens de l'ordre laïque* doivent assurément être aussi l'objet de votre sollicitude pastorale, veillez également, Vénérables Frères, sur toutes les *autres écoles publiques et privées*, et, autant qu'il est en vous, mettez vos soins, employez votre influence, faites vos efforts pour que dans ces écoles les études soient en tout conformes à la règle de la doctrine catholique, et pour que la jeunesse qui s'y trouve réunie, instruite dans les lettres, les arts et les sciences, n'ait que des maîtres irréprochables sous le rapport de la religion et des mœurs, qui, lui enseignant aussi la vé-

ritable vertu, la mettent en mesure de reconnaître les piéges tendus par les impies, d'éviter leurs funestes erreurs et de servir utilement et avec éclat la société chrétienne et la société civile.

C'est pourquoi vous revendiquerez la principale autorité, une *autorité pleinement libre sur les professeurs des disciplines sacrées* et sur toutes les choses qui sont de la religion ou qui y touchent de près. Veillez à ce qu'en rien ni pour rien, mais surtout en ce qui touche les choses de la religion, on n'emploie dans les écoles *que des livres exempts de tout soupçon d'erreur*. Avertissez ceux qui ont charge d'âmes d'être vos coopérateurs vigilants en tout ce qui concerne les écoles des enfants et du premier âge. Que les écoles ne soient confiées qu'à des maîtres et à des maîtresses d'une honnêteté éprouvée, et que pour enseigner les éléments de la foi chrétienne aux petits garçons et aux petites filles, on ne se serve que de livres approuvés par le Saint-Siége. Sur ce point, Nous ne pouvons douter que les curés ne soient les premiers à donner l'exemple, et que, pressés par vos incessantes exhortations, ils ne s'appliquent chaque jour davantage à instruire les enfants des éléments de la doctrine chrétienne, se souvenant que c'est là un des devoirs les plus graves de la charge qui leur est confiée [1]. Vous devrez de même leur rappeler que dans leurs *instructions* soit aux enfants, soit au peuple, ils ne doivent jamais perdre de vue le *catéchisme romain* publié conformément au décret du Concile de Trente, par l'ordre de saint Pie V, notre prédécesseur d'immortelle mémoire, et recommandé à tous les pasteurs des âmes par d'autres souverains Pontifes, notamment par Clément XIII, *comme un secours on ne peut plus propre à repousser les fraudes des opinions perverses, à propager et à établir d'une manière solide la véritable et sainte doctrine* [2].

Vous ne vous étonnerez pas, Vénérables Frères, si Nous vous parlons un peu longuement sur ce sujet. Votre prudence, assurément, a reconnu qu'en ces temps périlleux, Nous devons, Vous et Nous, faire les plus grands efforts, employer tous les moyens, lutter avec une constance inébranlable, déployer une vigilance continuelle pour tout ce qui touche *aux écoles, à l'instruction et à l'éducation des enfants* et des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe. Vous savez que, de nos jours, les ennemis de la religion et de la société humaine, poussés par un esprit vraiment diaboli-

[1] *Concile de Trente*, sess. XXIV, c. 4. — Benoît XIV, constitution : *Etsi minimè*, du 7 février 1742.

[2] *Encyclique à tous les Evêques*, du 14 juin 1761.

que, s'attachent à pervertir par tous les moyens l'intelligence, et le cœur des jeunes gens dès le premier âge. C'est pourquoi il n'y a pas de moyen qu'ils ne mettent en œuvre, il n'y a pas d'entreprise audacieuse qu'ils ne tentent pour soustraire entièrement à l'autorité de l'Eglise et à la vigilance des sacrés pasteurs les écoles et tout établissement destiné à l'éducation de la jeunesse.

13. Exhortation aux princes pour s'unir au clergé par la défense de la société menacée.

Nous avons donc la ferme espérance que Nos très-chers fils en Jésus-Christ, *tous les princes de l'Italie*, aideront votre fraternité de leur puissant patronage, afin que vous puissiez remplir avec plus de fruit les devoirs de votre charge que Nous venons de rappeler. Nous ne doutons pas non plus qu'ils n'aient la volonté de protéger l'Eglise et tous ses droits, soit spirituels, soit temporels. Rien n'est plus conforme à la religion et à la piété qu'ils ont héritées de leurs ancêtres et dont ils se montrent animés. Il ne peut pas échapper à leur sagesse que la cause première de tous les maux dont nous sommes accablés n'est autre que le mal fait à la religion et à l'Eglise catholique dans les tems antérieurs, mais surtout à l'époque où parurent les protestants. Ils voient, par exemple, que le mépris croissant de l'autorité des sacrés Pontifes, que les violations chaque jour plus multipliées et impunies des préceptes divins et ecclésiastiques, ont diminué dans une proportion analogue le *respect du peuple pour la puissance civile*, et ouvert aux ennemis actuels de la tranquillité publique une voie plus large aux révoltes et aux séditions. Ils voient de même que le spectacle souvent renouvelé des *biens temporels de l'Eglise envahis*, *partagés*, *vendus publiquement*, quoiqu'ils lui appartinssent en vertu d'un droit légitime de propriété, et que l'affaiblissement, au sein du peuple, du sentiment de respect pour les propriétés consacrées par une destination religieuse, ont eu pour effet de rendre un grand nombre d'hommes plus accessibles aux assertions audacieuses du nouveau *Socialisme* et du *Communisme*, enseignant que l'on peut de même s'emparer des autres propriétés et les partager ou les transformer de toute autre manière pour l'usage de tous. Ils voient de plus retomber peu à peu sur la puissance civile toutes les entraves multipliées jadis avec tant de persévérance pour empêcher les pasteurs de l'Eglise d'user librement de leur autorité sacrée. Ils voient enfin qu'au milieu des calamités qui nous pressent, il est impossible de trouver un remède d'un effet plus prompt et d'une plus grande efficacité que la religion et l'Eglise catholique refleurissant et reprenant sa splendeur dans toute l'Italie, l'Eglise catholique, qui possède, on n'en saurait douter, les

moyens les plus propres à secourir les indigences diverses de l'homme dans toutes les conditions.

11. Tâche et action de l'Église d'après saint Augustin.—Invocation à Dieu.

Et, en effet, pour employer ici les paroles de saint Augustin : « L'Église catholique embrasse non-seulement Dieu lui-même, mais en» core l'amour et la charité pour le prochain, de telle sorte qu'elle a » des remèdes pour toutes les maladies qu'éprouvent les âmes à cause » de leurs péchés. Elle exerce et enseigne les enfans d'une manière » appropriée à leur âge, les jeunes gens avec force, les vieillards avec » tranquillité, chacun, en un mot, selon que l'exige l'âge, non pas seu» lement de son corps, mais encore de son âme. Elle soumet la femme » à son mari par une chaste et fidèle obéissance, non pour assouvir le » libertinage, mais pour propager la race humaine et conserver la so» ciété domestique. Elle met ainsi le mari au-dessus de la femme, non » pour qu'il se joue de ce sexe plus faible, mais afin qu'ils obéissent » tous deux aux lois d'un sincère amour. Elle assujettit les fils à leurs » parens dans une sorte de servitude libre, et l'autorité qu'elle donne » aux parens sur leurs enfans est une sorte de domination compatissante. » Elle unit les frères aux frères par un lien de religion plus fort, plus » étroit que le lien du sang, elle resserre tous les liens de parenté et » d'alliance par une charité mutuelle qui respecte les nœuds de la na» ture et ceux qu'ont formés les volontés diverses. Elle apprend aux ser» viteurs à s'attacher à leurs maîtres, non pas tant à cause des nécessi» tés de leur condition, que par l'attrait du devoir ; elle rend les maîtres » doux à leurs serviteurs par la pensée du maître commun, le Dieu su» prême, et leur fait préférer les voies de la persuasion aux voies de la » contrainte. Elle lie les citoyens aux citoyens, les nations aux nations, » et tous les hommes entre eux, non-seulement par le lien social, mais » encore par une sorte de fraternité, fruit du souvenir de nos premiers » parens. Elle enseigne aux rois à avoir toujours en vue le bien de leurs » peuples ; elle avertit les peuples de se soumettre aux rois. Elle ap» prend à tous, avec une sollicitude que rien ne lasse, à qui est dû » l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui » la consolation, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la disci» pline, à qui la réprimande, à qui le supplice, montrant comment » toutes choses ne sont pas dues à tous, mais qu'à tous est due la cha» rité et à personne l'injustice [1]. »

[1] S. Augustin, *De moribus ecclesiæ catholicæ*, l. I, c. 30, n° 62, 63.—Dans l'édit. de Migne, t. I, p. 1336.

C'est donc notre devoir et le vôtre, vénérables Frères, de ne reculer devant aucun labeur, d'affronter toutes les difficultés, d'employer toute la force de notre zèle pastoral pour protéger chez les *peuples italiens le culte de la religion catholique*, non-seulement en nous opposant énergiquement aux efforts des impies qui trament le complot d'arracher l'Italie elle-même du sein de l'Église, mais encore en travaillant puissamment à ramener dans la voie du salut ces fils dégénérés de l'Italie qui déjà ont eu la faiblesse de se laisser séduire.

Mais tout bien excellent et tout don parfait vient d'en haut; approchons donc avec confiance du trône de la grâce, Vénérables Frères, ne cessons pas de prier avec supplication, de conjurer par des prières publiques et particulières le Père céleste des lumières et des miséricordes, afin que, par les mérites de son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, détournant sa face de nos péchés, il éclaire, dans sa clémence, tous les esprits et tous les cœurs par la vertu de sa grâce; que domptant les volontés rebelles, il glorifie la sainte Église par de nouvelles victoires et de nouveaux triomphes, et que, dans toute l'Italie et par toute la terre, le peuple qui le sert croisse en nombre et en mérite. Invoquons aussi la très-sainte Mère de Dieu, Marie la Vierge immaculée, qui, par son tout-puissant patronage auprès de Dieu, obtenant tout ce qu'elle demande, ne peut pas demander en vain. Invoquons avec elle Pierre, le prince des Apôtres, Paul, son frère dans l'apostolat, et tous les Saints du ciel, afin que le Dieu très-clément, apaisé par leurs prières, détourne des peuples fidèles les fléaux de sa colère et accorde, dans sa bonté, à tous ceux qui portent le nom de chrétiens, de pouvoir par sa grâce et rejeter tout ce qui est contraire à la sainteté de ce nom et pratiquer tout ce qui lui est conforme.

Enfin, Vénérables Frères, recevez, en témoignage de notre vive affection pour vous, la bénédiction apostolique que, du fond de notre cœur, nous vous donnons avec amour, et à vous, et au clergé, et aux fidèles laïques confiés à votre vigilance.

Datum Neapoli in Suburbano Portici die VIII *Decembris, Anni* MDCCCXLIX, *Pontificatûs Nostri, An.* IV.

PIUS PP. IX.

Archéologie chrétienne.

LES STATUES
DU
PORCHE SEPTENTRIONAL DE CHARTRES,

Ou explication des statues de la Liberté, de la Santé, de la Beauté, de la Volupté et de l'Honneur, sur les basiliques chrétiennes, etc , par madame FÉLICIE D'AYZAC.

Parmi le grand nombre de sculptures qui décorent [1] la cathédrale de Chartres, on remarque une suite de statues placées autour de l'arc ogive qui sert de couronnement à la baie *Est* du porche septentrional de la célèbre basilique.

Ces statues sont toutes debout, toutes ont la main appuyée sur un écu ou bouclier; neuf d'entre elles sont désignées par les dénominations suivantes : *Libertas, Honor, Velocitas, Fortitudo, Concordia, Amicitia, Majestas, Sanitas* et *Securitas*. La main des hommes ou les ravages du tems ont effacé les noms des cinq autres statues qui complètent la série. M. Didron, qui le premier a fait connaître ces belles figures, et a essayé d'en donner la description dans un travail, inséré au tome VI de ses *annales archéologiques*, p. 49 et suiv., pense que ces 14 statues représentaient les *vertus publiques*. Ne pouvant découvrir les noms qui manquent, il pria Mme Félicie d'Ayzac, déjà connue par des travaux remarquables sur l'archéologie et la symbolique chrétienne [2], de faire des recherches à ce sujet.

[1] MM. Didron et Amaury Duval, chargés de faire la *monographie* de cette Eglise, pensent que les statues seules montent à plus de 1500.

[2] On doit à cette dame un *Mémoire sur la Tropologie des Gemmes* ou le symbolisme des pierres précieuses dans l'*Antiquité judaïque et chrétienne*, in-4°.—Autre mémoire le *Tétramorphe et ses attributs appliqué aux Evangélistes*, in-4°.—Plusieurs articles dans les *Annales d'archéologie* et la *Revue*

Cette dame se mit à l'œuvre, et déjà guidée par des études fortes et de longue haleine, elle fouilla dans les plus célèbres théologies mystiques du moyen-âge, et après de longues investigations, elle parvint enfin à trouver ce qu'elle cherchait, dans un traité de saint Anselme [1], intitulé : *de Similitudinibus*.

Mme d'Ayzac acquit la certitude que les noms des 14 statues avaient dû être puisés dans cet ouvrage, ou, en d'autres termes, que le traité du théologien avait dû servir de thème au sculpteur [2]. Et en effet, saint Anselme donne les 14 noms dans l'ordre suivant : *Pulchritudo*, *Agilitas* ou *Velocitas*, *Fortitudo*, *Libertas*, *Sanitas*, *Voluptas*, *Longævitas*, *Sapientia*, *Amicitia*, *Concordia*, *Honor*, *Potestas* ou *Majestas*, *Securitas*, *Gaudium*.

Cette précieuse découverte, ainsi que M. le secrétaire perpétuel de l'académie la caractérise dans son *rapport* sur les ouvrages envoyés au concours de 1849, fait donc connaître, à n'en pas douter, la série complète des 14 statues. Ces noms, donnés par saint Anselme, se retrouvent avec quelques légères différences dans cinq autres théologiens non moins célèbres, saint *Bernard*, saint *Thomas d'Aquin*, saint *Bonaventure*, l'auteur du *Rosetum exercitiorum spiritualium*, et dans *Suarez*, qui écrivait à la fin du 16e siècle.

Un tableau synoptique, placé à la page 21 du *Mémoire* de Mme d'Ayzac, met le lecteur à même de se rendre compte du tra-

archéologique — et un traité de *Zoologie mystique*, resté jusqu'à présent en manuscrit mais cité dans la *Revue archéologique*, passim.

[1] Célèbre théologien du 11e au 12e siècle, né en 1033, il est mort en 1109.

[2] Nous nous rappelons avoir lu dans un *hagiographe*, dont le nom nous échappe, que, vers le 10e ou 11e siècle, une sainte abbesse, faisant construire son monastère, se tenait tout le jour assise parmi les ouvriers, et que là, elle lisait les légendes des saints, d'après lesquelles les sculpteurs et les peintres exécutaient leurs peintures et leurs sculptures, particularité précieuse qui explique tout naïvement comment travaillait le moyen-âge, et l'esprit de foi et de tradition qui nous a légué tant de merveilles qui ne peuvent plus se reproduire au même degré de conviction.

vail des six théologiens qu'elle a étudiés successivement pour arriver au résultat si intéressant que nous signalons.

En résumé, Mme d'Ayzac a retrouvé : 1° l'origine des noms des statues de Chartres; 2° elle restitue les cinq noms qui sont effacés, et de plus elle prouve, texte en main, que ces statues représentent, non des *vertus publiques*, comme le disait M. Didron, mais bien les 14 *béatitudes célestes et corporelles;* ce dont on trouve le développement dans le *Mémoire* que nous signalons à l'attention du public sérieux [1].

A la suite du mémoire de Mme d'Ayzac sur les *statues symboliques de la cathédrale de Chartres*, se trouve un autre travail du même auteur intitulé : *Explication des 4 animaux mystiques, attributs des 4 évangélistes.*

L'origine des 4 animaux remonte, suivant le savant auteur, à la fin du 10e siècle ou environ. L'artiste qui le premier a eu l'idée de les peindre ou de les sculpter, en a puisé l'inspiration soit dans le 1er chapitre du prophète Ezéchiel[2], soit dans le 4e chapitre du livre de l'Apocalypse [3].

Dans ce dernier livre, il y est dit que ces animaux sont accompagnés d'une roue enflammée, et qu'ils ont le corps couvert d'yeux. Chacun des 4 animaux porte un nimbe derrière la tête. Le *tetramorphe* byzantin est plus exact, plus mystique et plus riche dans son ensemble, que le thème des animaux séparés reproduits plus ordinairement sur le tympan des églises romanes. Quant aux différences que l'on remarque entre le tétramorphe grec et les animaux séparés, donnés comme attributs aux évangélistes, elles sont l'effet de l'impuissance de l'art, à rendre sur une surface plane et sous des formes matérielles des combinaisons tout idéales. L'ar-

[1] Depuis la publication de son *Mémoire*, Mme d'Ayzac a reconnu quelques erreurs de détail dans l'explication des divers attributs des statues en question. Ces erreurs sont l'objet d'une lettre insérée dans la *Revue archéologique*, 6e année, page 498 (année 1849); ses rectifications ont surtout pour objet ce qui regarde les statues de l'*Honneur* et de la *Sagesse*.

[2] Ezéchiel, chap. I, 5, 6 et 10.

[3] *Apocalyp.*, IV, 6 et 7.

tiste a profité habilement des ailes dont parle le texte, pour voiler d'une manière gracieuse ces 4 figures soudées sur un seul corps, celui d'un homme.

Plusieurs archéologues se sont livrés à la recherche des différences constatées par les monuments entre le génie byzantin et le génie des artistes latins, nous regrettons que les bornes assez limitées d'un compte-rendu ne nous permettent pas d'analyser ces curieuses questions, que du reste Mme d'Ayzac écarte de son travail comme y étant étrangères. Son but étant spécialement de ne s'occper de ces représentations d'animaux qu'au point de vue symbolique, et non archéologique.

Trois ordres d'allusions bien distinctes sont assignés par les docteurs aux 4 animaux : le 1er, qui s'applique à Jésus-Christ, c'est le sens *anagogyque* ; le 2e, relatif aux apôtres, est le sens *allégorique;* le 3e a pour objet les vertus chrétiennes, c'est le sens *tropologique*, c'est-à-dire d'édification et d'enseignement.

Il ne faut pas s'étonner, dit notre auteur, de ce triple ordre d'allusions attachées à un même thème, il est facile de constater le même fait dans presque tous les motifs bibliques, consacrés par la statuaire chrétienne du moyen-âge ; du reste, plus on étudie le symbolisme et ses allusions sculptées sur les monumens chrétiens, surtout pour les tems antérieurs au 13e siècle, plus on reconnaît que les élémens de la science du symbolisme sont puisés dans les livres saints, et que, par contre-coup, c'est là seulement qu'on peut en trouver la véritable explication. Nous ne pouvons suivre l'auteur dans les longues et savantes explications ayant pour but le développement des rapports des 4 animaux avec Jésus-Christ, les évangélistes et leurs enseignemens pratiques, développemens du plus grand intérêt, qui occupent depuis la page 88 jusqu'à celle 117. L'auteur y prouve une érudition sévère, variée et toujours appuyée de textes soit des Pères, soit des docteurs, des commentateurs, des auteurs ascétiques, des bestiaires, et d'une foule de manuscrits et de vieux livres dont bien souvent l'existence est à peine connue des hommes les plus familiarisés avec les trésors de la science. Ce précieux travail est terminé par un tableau synopti-

que offrant le rapprochement des 3 sens dont nous avons parlé plus haut, et qui en facilite l'intelligence [1].

L. GUENEBAULT.

[1] Ces deux mémoires de madame d'Ayzac, dont le 1er a été l'objet d'une mention honorable à l'Institut en 1849, se trouvent à Paris, à la librairie de M. Leleux, éditeur, rue Pierre-Sarrasin, 9. Ils forment un volume in-8° du prix de 7 francs. Ce volume est orné de 18 planches.

Polémique catholique.

LETTRE DE M. L'ABBÉ DARBOY

SUR QUELQUES-UNES DE SES EXPRESSIONS CRITIQUÉES DANS LES ANNALES, AVEC LA RÉPONSE DE M. BONNETTY.

Nous avons reçu hier, 25 janvier, la lettre suivante que nous nous empressons de publier, en la faisant suivre de quelques observations.

Monsieur,

Je lis dans vos *Annales*, n° de novembre 1849 (tome XX, p. 340). Un article de M. l'abbé Chassay, qui me fait l'honneur de citer élogieusement, et d'invoquer comme autorité, quelques lignes publiées par moi dans *le Correspondant*. Vous avez cru voir dans les paroles que le bienveillant professeur daignait m'emprunter, des passages *obscurs*, *inexacts*, appelant des *remarques essentielles;* et vous l'avez dit en m'imputant des *principes humanitaires*, et *du rationalisme pur*.

Ces inculpations sont d'autant plus graves que je n'ai absolument *rien fait* pour les mériter. Vos lecteurs ont sous les yeux le n° de vos *Annales* qui renferme mon texte et vos accusations; permettez-moi de placer aussi sous leurs yeux ma défense : j'accepte sans réserve le jugement qu'ils porteront ensuite.

1° J'ai affirmé que « nul ne peut *arriver à l'idée du Christianisme*, si ce » n'est par *une succession de concepts, de vues, de propositions*, qui se prê» tent une lumière et une force réciproques, se *corrigent et s'expliquent* » *mutuellement*, et concourent ainsi à représenter, d'une manière *plus* » *ou moins exacte* et intégrale, ce fait si *complexe* qu'on nomme la *reli*» *gion chrétienne.* » Il est clair que, dans cette phrase, j'ai donné aux mots *idée du Christianisme* et *Religion chrétienne* le même sens absolument; en cela, j'ai parlé comme tout le monde, et quand j'aurais parlé comme personne ne parle, il n'y aurait point à s'y tromper : c'est d'une évidence saisissante.

Cependant vous faites, touchant cette phrase même, la remarque suivante que vous nommez *essentielle* : « La *religion chrétienne*, comme » expression de ce que l'homme *doit croire et doit pratiquer pour être*

» *sauvé*, est bien différente de ce que M. Darboy appelle ici l'*idée chré-» tienne*. L'idée chrétienne est le Christianisme réfléchi et souvent cor-» rompu du philosophe; la religion chrétienne est le *symbole* qui est » renfermé dans le Catéchisme que l'on enseigne à tout le monde et que » tout le monde comprend facilement. Nous faisons cette remarque, parce » que l'on n'est que trop porté à confondre le *christianisme des philoso-» phes* ou de l'*idée*, avec le christianisme du Christ et de l'Église. » Assurément, tous vos lecteurs conviendront que votre remarque est à côté, et non à l'encontre de ma proposition, car je n'ai ni opposé l'*idée chrétienne* à la *religion chrétienne*, ni *confondu* l'une avec l'autre.

Votre observation qui manque d'opportunité, manque aussi de justesse : 1° Vous définissez la religion chrétienne : *le symbole qui est renfermé dans le catéchisme*. Je vous donne acte de la définition, et je la recommande aux théologiens. 2° Vous attribuez la même signification aux mots : *Christianisme de l'idée, et idée du Christianisme*. Je vous donne acte de la confusion, et je recommande votre langage aux philosophes. 3° Vous dites que *tout le monde comprend facilement le catéchisme* qui expose les mystères de la religion; cela m'étonne d'autant plus que vous tenez pour *synonyme* les mots *comprendre, concevoir, penser, imaginer*, et que vous prétendez contre un théologien que l'*on ne conçoit pas Dieu* [1]. Je vous donne acte de la contradiction, et je recommande votre méthode aux logiciens.

Nous acceptons les mêmes juges qu'invoque ici M. l'abbé Darboy et nous leur soumettons les observations suivantes :

Comme nous avons mis le texte et la critique sous les yeux des juges agréés par M. Darboy, il semble d'abord qu'il n'y a pas trop à se plaindre; mais voyons la justification.

Oui, vous avez donné absolument la même signification au mot *Christianisme* (vous avez écrit *idée du Christianisme*) et *Religion chrétienne*. Vous assurez, par conséquent, qu'on ne peut *arriver à la Religion chrétienne* que par une *succession de concepts*, de *vues*, de *propositions* multipliées, se *corrigeant*, s'expliquant mutuellement et représentant d'une manière *plus ou moins exacte* et intégrale, cette Religion chrétienne qui est un fait *si complexe* ? Eh bien ! oui, Monsieur, je demande aux théologiens, aux philoso-

[1] Même n° des *Annales*, page 379, etc.

phes et aux logiciens que vous invoquez, si, en définissant ainsi le *Christianisme* et la *Religion chétienne*, vous n'en excluez pas tous ceux qui ne sont pas philosophes. Je vous ai accordé que *ce Christianisme* existait, était celui des *philosophes*, mais, j'ai noté qu'il y avait, grâce à Dieu, un *autre Christianisme*, celui qui était appris aux enfans et aux ignorans, celui qui est *renfermé dans le symbole* que l'Eglise nous oblige à croire. Vous n'avez pas même répondu un seul mot à cette question de *pratique* et d'*usage*, c'est celle que j'appelle essentielle, et qui seule est importante, selon moi ; mais préoccupé de vos idées philosophiques, vous me faites quelques questions auxquelles je vais répondre :

1° Vous me signalez aux théologiens pour avoir dit que la *religion chrétienne est le symbole renfermé dans le catéchisme.* Jusqu'à présent, j'avais cru que les prêtres, en enseignant le *symbole* renfermé dans le catéchisme, enseignaient le *Christianisme* ; il paraît que c'est autre chose, vous auriez bien fait de me dire ce que c'est.

2° Vous me reprochez d'attribuer la même signification aux mots *Christianisme de l'idée et idée du Christianisme*. Je n'ai rien dit de semblable, j'ai seulement identifié le Christianisme des *philosophes* ou de l'*idée*, mais je vais plus loin maintenant, et je dis que cette *idée du Christianisme* à laquelle on ne parvient que par des *concepts*, des *vues*, ayant besoin de se *corriger*, et ne représentant que d'une manière plus ou moins *exacte* la religion chrétienne, est le *Christianisme de l'idée*. Que vos philosophes et vos théologiens jugent entre vous et moi.

3° Vous avez dit : « On peut défier qui que ce soit d'arriver à l'*idée du Christianisme* (ce qui est identique avec *religion chrétienne*), sinon par une *succession de concepts, de vues* ; et vous avez appelé cette religion un fait *très-complexe*. — Je vous accorde cela pour le Christianisme *réfléchi* ; mais j'ai fait mes réserves pour le Christianisme pratique, celui du catéchisme que j'ai dit être à la *portée de l'intelligence de tous* ? Vous me répondez que cela vous *étonne*. Voyez un peu ! Un prêtre qui a, sans doute, enseigné le *catéchisme* aux petits enfans, et qui s'étonne que nous pensions que ces petits enfants l'*ont compris !* en vérité, c'est à n'y rien com-

prendre ! — A cette occasion, M. l'abbé Darboy fait allusion à ce que nous disions à M. l'abbé *Maret*, que l'homme ne saurait *concevoir Dieu*. Est-ce que M. l'abbé Darboy serait partisan de la méthode de M. l'abbé Maret ? est-ce qu'il approuverait les *conceptions*, *visions*, *intuitions* de ce théologien ? alors qu'il le dise. Mais qu'il dise en même tems si c'est la *théodicée* de 1844 qu'il approuve ou celle de 1849, qui donne une *conception de Dieu* tout-à-fait contraire à la première; franchement nous serions portés à le croire ; déjà ici, il se sert du terme philosophique *concept*, qui a été employé la première fois par Kant et son école ; nous serions curieux de voir son dernier mot sur cette question. Seulement nous lui rappellerons ces mots du programme que M. l'abbé *Gerbet*, a composé pour le *Moniteur catholique* et que M. l'abbé Darboy a *contre-signé* lui-même.

« L'Eglise a une langue *toute faite*, dont elle conserve le dépôt.
» Il ne suffit pas à ses yeux qu'une *pensée* soit juste, il faut que les
» *termes* qui l'expriment conservent la *forme des saines paroles*,
» comme le dit saint Paul. »

Nous prions M. Darboy de montrer aux théologiens, philosophes et logiciens, qu'il invoque, les textes de la Bible, où il est parlé de *concepts*, de *vues*, etc., nécessaires pour arriver à l'*l'idée du christianisme*. Notre Revue est à sa disposition pour cette exhibition.

2. Si M. l'abbé Darboy n'a pas attribué à l'humanité les priviléges qui appartiennent seulement à l'Eglise.

M. l'abbé Darboy cherche ensuite à déplacer et à éluder la question. Nous connaissons cette méthode, mais nous allons le ramener à ses paroles, les voici :

« L'humanité *proclame* avec une tranquille autorité, soit l'en» semble [1], soit quelques détails de la *doctrine reçue*. » Nous avons objecté à cela, que l'humanité n'a jamais *proclamé avec autorité* un point quelconque de dogme, cela était direct. M. Darboy ne répond rien à cela et passe à côté. Il continue :

« Si vous niez un point de la doctrine reçue, l'*humanité* l'affirme
» contradictoirement, après *s'être interrogée;* vous en faites des ap-

[1] Voir le n° cité des *Annales*, tome XX, p. 340.

» plications, elle les *condamne* ou les *ratifie* d'une manière expresse » après avoir *examiné.* »

Nous lui avons dit : — Quand un dogme révélé de Dieu est *attaqué*, ce n'est *pas l'humanité* qui s'interroge, qui *examine*, qui *décide*. — A cela M. Darboy ne répond pas un mot, mais se jette à côté.

M. l'abbé Darboy avait dit :

« Et ainsi, chaque jour l'*humanité* applique à des cas particuliers » sa *croyance générale*; elle arrive à une conscience plus distincte » et plus précise des choses qu'elle admettait réellement, mais va- » guement; elle *réduit en formules fixes et nettes* ce qui est la » substance et l'âme de ses convictions et le résultat de ses expé- » riences. »

A cela nous avons répondu que l'humanité n'avait jamais été chargée de *formuler et constater* le dogme.

Enfin M. l'abbé Darboy continuait immédiatement :

« *L'avénement du Christianisme* n'a pas changé, en CECI, la » condition *naturelle* de l'humanité. »

Nous lui répondions que la condition *naturelle* de l'*humanité* avait été changée, en CECI, par l'établissement surnaturel d'une autorité *visible et infaillible*.

Voilà des questions, bien claires et bien nettes. Nous allons voir quelles promenades dialectiques nous fait faire M. l'abbé Darboy pour ne pas y répondre. Voici ses paroles :

2° J'ai affirmé que « *l'humanité, prise en masse*, est soumise à la loi » d'un développement graduel dans la connaissance explicite de la vé- » rité, » et j'ai décrit, dans un passage qui vous inquiète, les évolutions de l'esprit humain sous l'empire de cette loi. Les critiques que ce passage mérite à vos yeux sont fondées sur ce point unique, à savoir que j'ai mis l'*humanité* à la place de l'*Eglise*, et qu'ainsi je me suis rendu coupable de *rationalisme pur* et de *principe humanitaire*. Voyons donc si j'ai commis cette substitution hétérodoxe.

Le but de l'article publié dans *le Correspondant*, le but du passage incriminé est de montrer comment l'*esprit humain arrive progressivement à l'idée d'une doctrine* quelconque, et en particulier *à l'idée du Christianisme*. J'avais à formuler la loi suivie, en ce cas, par les philosophes comme par les croyans, par les peuples païens comme par les nations

chrétiennes. En conséquence, j'ai dû, non-seulement, parler de l'Eglise, mais employer un mot qui répondît en même tems à toutes les condition de science où l'esprit humain fût placé ; j'ai employé le mot *humanité*, parce que c'était le seul qui convînt.

Ceci ne répond pas à nos questions ; d'ailleurs nous nions que l'esprit humain arrive progressivement à l'*idée d'une doctrine*, par ces *concepts*, et *tâtonnemens complexes*, dont a parlé M. Darboy. Il arrive ainsi aux *doctrines et compréhensions philosophiques ou scientifiques ;* quant aux *croyances religieuses*, il y arrive sans ces tâtonnemens par voie d'*enseignement :* ainsi M. l'abbé Darboy se trompe pour l'humanité comme pour l'Eglise.

Il y a plus : supposons qu'au lieu d'expliquer, dans le passage suspect, comment l'*humanité*, *prise en masse*, *arrive à l'idée d'une doctrine* quelconque, j'aie seulement voulu expliquer comment les peuples baptisés arrivent *à l'idée du Christianisme*, *à un Christianisme réflechi ;* même en ce cas, j'aurais à maintenir, et non à retirer mon expression. En effet, je recherche comment on arrive à un Christianisme plus ou moins scientifique ; vous le reconnaissez, puisque vous me le reprochez. Donc, j'avais à nommer, non-seulement l'*Eglise comme tribunal infaillible*, et *les évêques comme apôtres*, mais encore les fidèles qui demandent à la réflexion, à la science, à l'histoire, à la philosophie, aux monumens, les preuves, l'explication, l'intelligence du Christianisme. Je devais faire allusion, non-seulement *aux dogmes que les évêques et l'Eglise constatent et formulent*, mais encore à cette vaste partie de la science sacrée qu'on appelle *conclusions théologiques*, aux doctrines qui sont certaines sans être de foi, aux opinions plus ou moins incontestables, à tout ce que la réflexion et l'expérience découvrent de vrai et d'utile dans le dogme, la morale, le culte et les institutions du Christianisme. Je devais nommer, non pas l'autorité qui conserve et interprète l'Ecriture et la tradition, mais l'esprit qui puise aux sources nombreuses connues dans l'école sous le mot de *lieux théologiques* ; je devais nommer non pas l'autorité qui enseigne, mais l'esprit qui cherche à entendre, comme dit saint Anselme ; je devais nommer, non pas l'*Eglise*, mais l'*humanité*. C'est aussi ce que j'ai fait.

Tout ceci, nous l'avions accordé et dit en une ligne, en avouant qu'il y avait un *Christianisme réfléchi*, celui des philosophes qui le corrompaient souvent. Mais nous avions dit qu'il fallait admettre aussi un autre Christianisme, celui que l'on apprend au peuple *par*

le catéchisme. M. l'abbé Darboy ne dit pas un mot de notre observation, et répète en longues phrases ce que nous avions accordé tout de suite. Voyons, s'il arrivera à la question.

Lors donc qu'après avoir décrit les évolutions de l'esprit humain qui cherche et arrive à saisir une doctrine dans son ensemble, à lui imprimer, au degré où c'est relativement possible, un caractère *scientifique*, j'ajoute immédiatement : « *Le Christianisme n'a point changé en ceci la* » *condition naturelle de l'humanité*, » deux choses alors deviennent évidentes. La première, c'est que, comme je l'ai prétendu plus haut, je raisonnais non sur l'humanité chrétienne seulement, mais sur l'humanité prise en masse, et sans égard aux conditions particulières de connaissances où elle s'est trouvée aux différentes époques. Cela est si vrai que, songeant de suite à prévenir l'objection tirée de l'avènement du Christianisme, j'ai ajouté que *cet avènement n'avait pas changé la loi générale* dont je venais d'indiquer la formule. Cette nouvelle observation prouve surabondamment que j'ai dû nommer l'*humanité* et non pas l'*Eglise*.

Encore à côté de la question : elle est, comme nous l'avons dit, 1° de savoir si l'humanité s'*interroge, examine, formule* et *proclame* une *doctrine* quelconque ; 2° de savoir si la *condition naturelle* de l'humanité n'a pas changé par l'établissement de l'Eglise. Pas de réponse à cela. Nous persistons dans notre demande.

La seconde chose qui devient évidente, c'est que les mots : *en ceci*, s'appliquent *à la loi de développement progressif* qui régit l'esprit humain, lorsqu'il marche, et *arrive à l'idée d'une doctrine*. En effet, ces mots ne peuvent s'appliquer qu'à ce qui les précède, c'est-à-dire à la loi générale que j'exposais, et non pas, comme vous le prétendez, Monsieur, *à la constatation et à la formulation du dogme*, dont il n'est pas fait mention en cet endroit. Soyez assez bon pour voir dans mes paroles ce que j'y mets en suivant les règles du langage, au lieu d'y mettre ce que vous voulez en les torturant.

Nous prions nos lecteurs de relire tout le paragraphe, et de voir ce qui *précède immédiatement* les mots *en ceci*, et ils verront qu'il y a que l'*humanité s'interroge, examine, réduit en formules fixes et nettes le résultat de ses expériences ;* comment venir dire qu'il ne s'agit pas là de la *constatation et formulation du dogme?* Nous le répétons, la parole humaine ne signifie plus rien, si c'est là *torturer* les paroles de M. l'abbé Darboy.

Ce qui résulte de ces explications, c'est que je n'ai pas transféré à l'*humanité* les droits et les priviléges de l'*Église*, je ne lui ai pas fait jouer dans la science le rôle de l'Église. Or, comme c'est en m'imputant cette substitution que vous me trouvez digne de blâme, il est bien clair maintenant que vos critiques ne sont pas motivées, et que, si vous me trouvez *rationaliste pur* et *humanitaire*, c'est au moins une illusion d'optique.

Plus que jamais je prétends que vous avez attribué à l'*humanité* les priviléges de l'*Église*. Pour prouver le contraire, il faut que vous prouviez : 1° que vous n'avez pas dit que l'*humanité s'interroge, examine, réduit en formules* sa *croyance générale ;* 2° que ce n'est pas là le *privilége exclusif de l'Église*. J'attends cette démonstration.

Je pourrais ajouter, en réfutant votre second chef d'accusation, comme je l'ai fait en réfutant le premier, que votre langage *manque de justesse et de rigueur théologique*, ce qui est bien un inconvénient lorsqu'on intente procès à l'orthodoxie d'autrui. Ainsi vous dites que *si un dogme est attaqué, ce sont les évêques, non comme hommes,* MAIS COMME APÔTRES, *qui recherchent ce que croyait l'Église sur ce point*. Permettez-moi de vous faire observer qu'en cet endroit, le mot d'*apôtre* sonne mal, ou plutôt *ne sonne pas du tout*, à une oreille *tant soit peu théologique*, et que, depuis dix-huit siècles, il ne s'est jamais vu employé pour signifier ce que vous aviez intention de dire ici : les théologiens rendent très-bien la pensée que vous désiriez exprimer, par le mot : *juges de la foi*.

Quand nous avons dit que les évêques *jugent* la doctrine, non en leur qualité d'*hommes*, mais en leur qualité d'*apôtres*, nous croyions avoir dit une chose reçue et comprise de tout le monde. Nous le croyons encore. M. l'abbé Darboy dit que c'est en qualité de *juges de la doctrine*. C'est bien ! Cela veut dire qu'ils *jugent* en qualité de *juges*. C'est une définition à conserver. Mais en vertu de quel droit sont-ils *juges*, est-ce comme *hommes* ou comme successeurs des apôtres, et *apôtres eux-mêmes ?* Nous laissons la réponse à faire aux petits enfans qui savent leur catéchisme, c'est l'A, B, C, de la doctrine chrétienne ; il est fâcheux que cela sonne mal, ou ne sonne pas du tout, aux oreilles d'un théologien.

En résumé, je maintiens et j'affirme de nouveau toutes les paroles extraites du *Correspondant*, et censurées par vous. J'ose penser, en outre,

que vos remarques, qui ne prouvent rien contre moi, prouvent quelque chose contre vous.

Au reste, Monsieur, je suis entièrement de votre avis sur la nécessité de traiter les questions religieuses avec une *scrupuleuse exactitude de langage*. Le soin que vous prenez de parler et de faire parler juste, et de contrôler l'opinion d'autrui, en attendant que vous exprimiez la vôtre sur les points fondamentaux de la science, m'est une garantie que vous accueillerez favorablement ma réclamation, qui a pour but de montrer où est la vérité. De plus, vous savez qu'un prêtre n'est pas entièrement maître de sa réputation d'orthodoxie, et qu'il n'a pas le droit de la sacrifier ; quant à moi, je ne saurais consentir à passer pour *rationaliste pur* et pour homme à *principes humanitaires*, que sous le bénéfice des explications que vous avez provoquées et que j'ai l'honneur de vous faire parvenir. Par tous ces motifs, je vous prie d'insérer dans le prochain numéro de vos *Annales* ma réponse à vos observations *injustifiables* ; je ne voudrais pas être contraint de vous *adresser des instances*.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération respectueuse.

G. DARBOY.

Nous nous fions à nos lecteurs pour décider si nos observations sont *injustifiables*; et en terminant, nous ferons encore à M. l'abbé Darboy les demandes suivantes :

Cette *idée du Christianisme*, à laquelle on n'arrive que par une *succession de concepts* et de *vues*, cette religion chrétienne, qui est un *fait si complexe*, est-ce le Christianisme, est-ce la Religion chrétienne qu'on enseigne aux enfants?

Est-ce l'*humanité* qui *proclame avec autorité* la doctrine reçue?

Est-ce l'*humanité* qui *s'interroge*, qui examine, qui réduit en *formules fixes et nettes* sa croyance?

L'avènement du Christianisme n'a-t-il pas changé en ceci la *condition naturelle de l'humanité?*

Ce sont ses propres expressions? Il n'y a pas répondu ; quand il jugera à propos d'y répondre, les *Annales* lui seront ouvertes sans aucune *instance*. A. B.

Tradition Catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement [1].

TOME XXX. — Suite.

212. GRÉGOIRE le Bétique ou Espagnol; explication du symbole; la 16ᵉ.

213. TERTULLIEN ; à Susanne pécheresse ; la 20ᵉ.

214. ROMATIEN; évêque de Nicée, contre Evagrius.

215. S. PAULIN; à un soldat pour l'engager à combattre sous le drapeau du Christ; explication du psaume 41; la 21ᵉ.

216. NICETIUS évêque de Trèves; de l'observance des vigiles; la 31ᵉ.

217. VALÈRE; qu'il ne faut pas se marier; la 36ᵉ.

218. Dialogue entre S. Jérôme et S. Augustin sur l'origine de l'âme; la 37ᵉ.

219. GUIGON, prieur de la Chartreuse au 13ᵉ siècle; sur les épîtres apocryphes de S. Jérôme, la 53ᵉ.

Partie 2ᵉ, contenant divers écrits.—1. Anciennes formes de l'alphabet hébreu. — 2. Catalogue de quelques ouvrages que d'anciens manuscrits attribuaient à saint Jérôme. — 3. Instruction adressée aux moines, compilée d'après les lettres et ouvrages du saint. — 4. Règle des moines, extraite des ouvrages du saint, par *Lupus de Olmeto*, espagnol vivant vers 1500. — 5. Deux bulles de *Martin V*, approuvant cette règle. — 6. Autre règle des moines peu choisie. — 7. Canons pénitentiaux, compilation peu critique. — 8. Martyrologe très-ancien attribué à S. Jérôme. — 9. Le livre du comte, ou lectionnaire de toute l'année, très-ancien ouvrage déjà cité en 471, écrit du tems de S. Jérôme, si toutefois ce père n'en est pas l'auteur; c'est l'indication des évangiles et des épîtres que l'on lisait déjà dès cette époque. — 3ᵉ *partie*. — 10. Commentaires sur le nouveau testament. — 11. Exposition des 4 évangiles, peut-être de *Valafrid Strabon*. — Rapport de l'ordre suivi dans cette édition avec les précédentes. — Index général sur tous les

[1] Voir le dernier article au n° 119, tome XX, p. 400.

ouvrages de saint Jérôme. — Liste de quelques autres auteurs dont les écrits sont insérés dans les précédents volumes.

220. BEDE, voir les n°s 16 et 57 des Œuvres.

221. DIDYMUS, voir n° 5.

222. EUSEBE, voir n° 69.

223. JOSEPHE, voir n° 27.

224. LUPUS *de Olmeto*, voir n° 4 des apocryphes.

225. MOPSUESTE (Théodore), voir n° 13.

226. MARTIN V, voir n° 5 des apocryphes.

227. ORIGENE, voir n°s 22, 24, 41, 44.

228. PHILON, juif; voir n° 26.

229. PROSPER d'Aquitaine, voir n° 71.

TOME XXXI comprenant 1308 col.; 1846. Prix : 8 fr.

230. DEXTER (Flavius Lucius), de Barcelonne, vivant vers l'an 430. *Chronique de différentes histoires*, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 430. Cette chronique, éditée par le P. Bivar, excita, lors de sa publication, en 1624, une grande controverse. On prétendit qu'elle avait été composée par le P. *Higuera*, jésuite espagnol, mort en 1611, et qui, peiné du silence que les historiens ont gardé sur l'établissement du Christianisme en Espagne, aurait composé lui-même, sous le nom de *Dexter*, cette chronique où il a fait entrer les traditions qui avaient cours en Espagne, et les fragmens des chroniques de Dexter, de Maxime, de Luitprand et autres. Le P. Bivar cistercien, en publiant ce travail, en soutint l'authenticité, et y ajouta des commentaires deux fois plus volumineux que le texte; c'est cette édition que reproduit M. l'abbé Migne, afin de ne rien négliger: nous ne saurions l'en blâmer.

1. Dédicace au cardinal Gabriel d'Estrée, par le P. *Bivar*, réponse du cardinal et de *Wading*. — 2. Vie de Dexter, d'après ses ouvrages et les historiens, par le même. — 3. Témoignages des anciens sur Dexter. — 4. Défense de la chronique de Dexter. — I. *Chronique de différentes histoires*, par Flavius Lucius Dexter, avec les commentaires de *Bivarius*, où sont compris tous les faits qui se sont passés depuis la naissance du Christ jusqu'en 430. Dans les nombreux commentaires, il y a des pièces curieuses tirées des anciens *bréviaires* espagnols, celui de saint Isidore, de Tolède, du Gothique, du Mosarabique. — 5. *Appendice* sur la prophétie de Daniel concernant les 4 animaux. — 6. Seconde apologie de Dexter contre les objections de *Pennotti*, chanoine de Latran dans son *Histoire tripartite* de l'ordre des clercs réguliers.

231. Paul OROSE, prêtre espagnol, né vers 390, mort vers 420. Ses *Œuvres* d'après l'édition d'*Havercamp*, de Leyde 1738. — 1. Dédicace au

roi de Norwége.—2. Préface.—3. Préfaces et dédicaces des diverses éditions. — 4. Notice sur Orose, par *Gallandus*. — Fac simile du manuscrit. — I. Les *Histoires*, en 7 livres, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'an 1168 de la fondation de Rome, 405 de notre ère, avec les nombreuses et savantes notes d'*Havercamp* et les *médailles* dont il a enrichi son édition. Ces médailles, très-bien exécutées, sont au nombre de 267, et forment un véritable cours de numismatique pour cette époque.— II. Livre apologétique contre Pélage, sur la liberté de la volonté. — III. Lettre consultative à saint Augustin, sur l'erreur des Priscillianistes et des Origénistes, tirée de Gallandus, avec ses notes.

232. LEPORIUS, moine et prêtre en 426, entraîné quelque tems dans les erreurs de Pélage et de Nestorius, ramené à la vérité par saint Augustin. Il a laissé une belle rétractation de ses erreurs, intitulée: — I. Libelle de correction ou de satisfaction, contenant la confession de la foi catholique sur le mystère de l'incarnation du Christ, avec la réprobation de l'ancienne erreur, adressée aux évêques des Gaules; avec les prolégomènes et notes de *Gallandus*. — Lettres des évêques d'Afrique, Aurèle, Augustin, Florentius et Secundinus, aux évêques des Gaules Proculus et Cylinnius, en leur envoyant la lettre de Leporius.

233. EVODIUS évêque d'Uzala. I. Livre de la foi contre les Manichéens, dans le tome 42 de saint Augustin.

Noms de 20 pères ou écrivains qui ont vécu du tems de saint Augustin, et qui ont été en commerce de lettres avec lui. Ce sont : 1. Nébridius. — 2. Maxime de Madaure. — 3. Nectarius. — 4. Sévérus. — 5, Dioscorus. — 6. Consentius. — 7. Volusianus. — 8. Marcellinus. — 9. Macédonius.—10. Hilaire de Syracuse.—11. Evodius. -- 12. Timasius. -- 13. Hésychius. -- 14. Valentinus. — 15. Quodvultdeus. -- 16. Prosper. — 17. Darius. — 18. Longinianus. -- 19. Pascentius. -- 20. Audax; dont on trouvera les *lettres* avec celles de saint Augustin dans le t. 33 de la *patrologie*, et 2ᵉ des œuvres de ce père. — *Indices* très-étendus sur Dexter, et sur Orose.

TOME XXXII à XLVII de la Patrologie.

234. Saint Augustin. Ses *Œuvres complètes*, en 16 vol., prix : 87 fr. Nous avons donné la liste de tous les ouvrages renfermés dans les 15 premiers volumes des *Œuvres de saint Augustin*, dans notre tome VI, p. 463 (3ᵉ série); il ne nous reste plus qu'à parler du 16ᵉ volume, qui a été donné en *supplément* en 1849. et c'est ce que nous allons faire.

TOME XLVII, comprenant 1260 col. Paris, 1849.

Supplément à toutes les éditions des œuvres de saint Augustin, comprenant un grand nombre de *dissertations* ayant rapport à ce père et réu-

nies ici pour la première fois. En voici la liste : 1. Notice littéraire sur la vie, les écrits et les éditions de saint Augustin, par *Schœneman*. — 2. Dissertations, notes et commentaires d'*Erasme* et de *Phereponus* (Jean Leclerc) sur tous les livres de saint Augustin, volume par volume. — 3. Commentaire de *Henry de Noris* sur la 175ᵉ et la 176ᵉ lettre, contenant le nom de tous les évêques d'Afrique qui assistèrent au concile contre les Donatistes. — 4. La préface que le chan. *Ulimmerius* mit à la tête de l'édition des sermons et opuscules de saint Augustin, de Louvain, 1564. — 5. La préface de *Jac. Sirmond*, mise à l'édition des nouveaux discours publiés à Paris en 1631. — 6. Préface que *Louis Vivès* mit en tête de l'édition de *La cité de Dieu*, ainsi que ses commentaires. — 7. Préface de *H. de Noris* sur le livre de la grâce du Christ. — 8. Préface de *Claude Ménard* sur les deux premiers livres de l'ouvrage inachevé contre Julien, en 1616. — 9. Préface de *Jean Ulimmerius* sur la liste des ouvrages de saint Augustin, de Possidius. — 10. Dissertation de *Hen. de Noris* contre les attaques dirigées récemment contre les livres de saint Augustin contre les pélagiens et les sémipélagiens, et contre l'accusation d'ignorance sur certaines questions spéciales. — 11. Réponse à 130 censures faites par quelques récents détracteurs, avec la liste de ces détracteurs.—12. Trois traités du P. *Merlin*, jésuite, mort en 1747. 1. Véritable clef des ouvrages de saint Augustin contre les pélagiens; 2. Examen des critiques de Bayle contre le saint docteur; 3. Dissertation sur la nature de la loi de Moyse, en français; — 13. Quatre opuscules de saint Augustin édités d'abord par *Fontanus* : 1. Livre de l'oraison; 2. Des quatre vertus de la charité; 3. Homélie sur le 2ᵉ dimanche de l'Avent; 4. Discours sur la Circoncision. — 14. Quatre discours nouvellement découverts par le C. *Mai*. — 14. Dernier chapitre des soliloques découvert par *Trombelli*. — 15. Quatre autres discours douteux. — 16. Variantes sur tous les discours de saint Augustin recueillies par MM. *Caillau* et *Saint-Yves*. — 17. Quelques fragmens.

TOME XLVIII comprenant 1252 col., 1846. Prix : 7 fr.

235. Marius MERCATOR, ami de saint Augustin, écrivant de 408 à 450; d'après l'édition du P. *Garnier*, jésuite, mais avec les notes et les variantes des éditions de *Baluze* et de *Gallandus*.—1. Préface générale du P. Garnier sur tous les ouvrages de Mercator. — 2. Préface de Baluze. — 3. Notice littéraire, par *Schœneman*. — *Œuvres de Mercator*, 1ʳᵉ partie, contenant les écrits qui ont rapport à l'hérésie de Pélage ou plutôt de Célestius.—I. Commentaire contre Célestius offert à l'empereur (Théodose, le jeune), avec nombreux commentaires. — II. Le livre des annotations sur les paroles de Julien.—*Traduction de divers écrits grecs.*

III. Traduction de trois lettres de *Nestorius*. — IV. Traduction du traité du même auteur contre l'hérésie de Pélage ou de Célestius. — V. Traduction et réfutation du symbole de *Théodore Mopsueste*. — VI. Premier *appendice*. Lettre du pape *Anastase* à Jean de Jérusalem sur Rufin. — VII. Profession de foi contenant 12 anathèmes, faite par un certain *Rufin*. — 2e *appendice* contenant les 7 dissertations suivantes sur l'hérésie de Pélage. 1. Sur les auteurs et défenseurs de l'hérésie de Pélage ; 2. Sur les synodes qui ont eu lieu à cette occasion du vivant de saint Augustin ; 3. Sur les constitutions des empereurs, à l'occasion de cette hérésie de l'an 418 à l'an 430 ; 4. Des souscriptions exigées de la part des hérétiques ; 5. Des professions de foi composées par les hérétiques, Théodore Mopsueste, Rufin, Pélage, Célestius, Julien d'Eclana ; 6. Des écrits composés contre Pélage, avant la mort de saint Augustin ; 7. De l'origine et de l'accroissement du pélagianisme. *Dernière partie*, contenant les ouvrages ayant rapport à l'hérésie nestorienne. — 1. Préface historique contenant ce qui s'est passé pendant les années 427-433. — VIII. Traduction de 15 discours de l'impie *Nestorius*, avec préface de Mercator et notes du P. *Garnier*. — IX. Traduction de trois lettres de *Nestorius* à saint Cyrille et de 4 lettres de ce dernier. — X. Lettre de *Mercator* sur l'hérésie nestorienne. — XI. Extraits des ouvrages de *Nestorius* ; traduction de l'extrait de ces ouvrages présentée au concile d'Ephèse, par *Pierre*. — XII. Traduction d'autres extraits faits par saint *Cyrille d'Alexandrie*. — XIII. Les 12 chapitres des blasphèmes de Nestorius, avec la réfutation de Mercator. — XIV. Traduction de l'apologie écrite par saint *Cyrille*, pour les 12 chapitres contre les évêques, dont *André de Samosate* avait rédigé les objections. — XV. Traduction de l'apologie du même contre Théodoret. — XVI. Traduction des Scholies, du même, sur l'incarnation de l'unique (fils de Dieu). — XVII. Extraits faits par Mercator des livres de *Théodore Mopsueste*, *Théodoret* de Cyre et d'*Euthérius* de Tyane, nestoriens. — 7. Dissertation du P. Garnier sur l'hérésie et les ouvrages de Nestorius. — 8. Autre dissertation sur les Synodes assemblés contre le nestorianisme. — Index divers.

TOME XLIX comprenant 1352 col. ; 1846. Prix : 7 fr.

235. Jean CASSIEN, né vers 350 ou 60 en Scythie, ou plutôt en Provence dans les Gaules, mort en 440. Ses *Œuvres*, en 2 vol. Prix : 14 fr.

1. Notice sur sa vie et ses écrits par *Schœneman*. — 2. Préface de Henry *Cuychius*, à son édition de Louvain, 1578. — 3. Préface de D. *Alard Gazeus* pour son édition de 1616. — 4. Témoignages des anciens sur J. Cassien. — 5. Lettre de *Castor*, évêque d'Apt, à Cassien, abbé de Marseille. — I. Des institutions cénobitiques en 12 livres, avec les com-

mentaires d'*Alard Gazeus*, comprenant les deux tiers de l'ouvrage. — II. Les 24 conférences des pères du Désert, divisées en 3 parties; la 1re partie comprenant les 10 conférences des pères demeurant dans le désert de la Scythique, près le lac Mœris; la 2e, composée de 7 conférences des pères habitant la Thébaïde; la 3e, composée des 7 autres conférences de pères demeurant dans les autres parties de l'Egypte, avec les nombreux commentaires d'Alard Gazéus. — III. Gravure représentant l'échelle de l'humilité et l'échelle de l'orgueil. — Tables.

TOME L, comprenant 1328 col. 1846. Prix : 7 fr.

Fin des *Œuvres* de Jean Cassien. — IV. De l'incarnation du Christ contre l'hérétique Nestorius, en 7 livres, avec les commentaires de Gazéus. *Appendice* 1er.

S. PACHOME; règle de saint Pachôme, traduite en latin par saint Jérôme, avec les commentaires de A. Gazeus. — IV. 2e *appendice* ; Les Fleurs de J. Cassien, choix de sentences extraites de ses œuvres. — 6. Annotations et critiques de *Cuychius*. — 7. Observations du P. *Ciaconius* sur J. Cassien. — 8. Quelques sentences de Cassien ayant besoin d'une pieuse interprétation. — 9. Avertissement sur la doctrine de Cassien (sur la grâce), par *Didacus Alvarez*.

236. VIGILE, le diacre, moine, vivant vers 430. — I. Règle des moines, appelée communément règle orientale avec prolégomènes, par *Gallandus*.

237. FASTIDIUS, évêque des Bretons en 430. — I. De la vie chrétienne, avec prolégomènes et variantes, par *Gallandus*.

238. POSSIDIUS, évêque de Calama en 430. — 1. Notice sur sa vie et ses écrits, par *Schœneman*. — Vie de saint Augustin, et liste de ses ouvrages dans le t. I des écrits de ce père. Tome 32e de la *Patrologie*.

239. CÉLESTIN Ier, 44e pape, de septembre 422 à juillet 432. — 1. Notice d'*Anastase*. — 2. Notice de *Gallandus*. — 3. Notice de *Schœneman*. — I. Lettres au nombre de 20 et décrets d'après D. *Coustant*. Dans ces lettres il y en a une de saint Augustin, la 1re; trois de Nestorius, les 6e, 7e et 15e; deux de saint Cyrille d'Alexandrie, les 8e et 9e; la relation envoyée à Célestin, par le concile d'Éphèse, la 20e. — *Appendice*. Notice sur les écrits qui ont rapport au pape Célestin et sur les décrets qui lui sont attribués.

240. HONORAT (Antoine), évêque de Constantine en 438. 1. Notice par *Schœneman*. I. Lettre de consolation adressée à Arcadius envoyé en exil par le roi Genséric.

241. XISTE III, 45e pape, d'avril 432 jusqu'à août 440. 1. Notices d'*Anastase*, de *Gallandus* et de *Schœneman*. — I. Les lettres et décrets

d'après D. *Coustant*, avec commentaires, etc. Ces lettres sont au nombre de dix, parmi lesquelles il y en a une de *Jean*, évêque d'Antioche, la 3e; et une d'*Euthérius*, évêque de Tyane, la 4e. — *Appendice*. Notice sur les autres écrits de ce pape.

242. S. VINCENT *de Lérins*, gaulois, moine dans le célèbre monastère de Lérins, en 434, mort en 450. 1. Notice de *Gallandus* et de *Schœneman*. — I. Le commonitoire 1er, d'après l'édition de Baluze avec notes et remarques. — II. Commonitoire 2e; incomplet.

243. S. EUCHER, évêque de Lyon, mort en 450. 1. Notice de *Schœneman*. — 2. Préface du P. *Scholt*, jésuite, extraite de son édition. — 3. Lettre d'Alex. *Brassicanus* sur saint Eucher. — I. Lettre ou libelle sur la louange du désert adressée au prêtre Hilaire de Lérins. — II. Lettre d'exhortation sur le mépris du monde et de la philosophie du siècle, adressée à Valérianus son parent. — III. Le livre des formules pour l'intelligence des choses intellectuelles, adressé à Uranius. — IV. Les instructions, en 2 livres. — V. La passion des martyrs d'Agaune, saint Maurice et ses compagnons, extraite de D. *Ruinart*, avec un avertissement de celui-ci. — VI. Homélies au nombre de 13. — VII. Exhortation aux moines. — VIII. Abrégé des ouvrages de Cassien en 2 livres. — *Appendice* contenant des écrits douteux. — IX. Commentaires sur la Genèse, en 3 livres. — X. Commentaires sur les livres des rois, en 4 livres. — XI. Sentence ou exhortation aux moines. — XII. Avertissement aux vierges. — XIII. Une Lettre.

244. S. HILAIRE, évêque d'Arles, de 426 à 449. 1. Notice de *Schœneman*. — 2. Sa vie écrite par un de ses disciples, avec les notes des frères *Ballerini*. — 4. Son épitaphe dans l'Eglise de Saint-Honorat, à Arles. — 4. Avertissement sur ses ouvrages. — I. Discours sur la vie de saint Honorat, évêque d'Arles. — II. Lettre à Saint-Eucher de Lyon. — *Ouvrages douteux*. — III. Discours sur le miracle de saint Génésius, martyr d'Arles, tiré de *Surius*. — IV. Vers sur le martyre des Machabées. — V. Vers sur la Genèse ou la création.

245. PASCHASINUS, évêque de Lilybée, en 450, envoyé par saint Léon au concile de Chalcédoine, en 451. — Notice par *Schœneman*. — I. Une lettre; voir dans celles de saint Léon, dans le t. LIV de la *Patrologie*.

246. S. ANNÆUS SYLVIUS, évêque d'Octodure (ou Martigniac dans le Valay), vers 450. — 1. Notice par *Schœneman*. — I. Un calendrier qui se trouve déjà dans le t. XIII de la *Patrologie*.

247. TURRIBIUS, évêque d'Asturicum, en Espagne, vers 450. — Notice par *Schœneman*. — I. Une lettre qui se trouve parmi celles de saint Léon, la 15e; dans le t. LIV de la *Patrologie*. — Index de Cassien.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. — NAPLES. — *Les ouvrages philosophiques de M. l'abbé Gioberti déférés au pape par les archevêques et évêques d'Italie, et lettre du pape annonçant que la congrégation de l'Index s'occupe de cet examen.* — Nous sommes les seuls en France à avoir signalé le danger des principes sur lesquels est basée la *philosophie de M. l'abbé Gioberti*. Nos professeurs et nos évêques ont gardé le silence; mais nous apprenons, sans surprise, et avec bonheur, que les évêques d'Italie viennent de déférer cette philosophie au conservateur premier des traditions et des dogmes catholiques. Nous n'avons jamais douté que tôt ou tard les évêques ne soient appelés à juger les systèmes philosophiques, qui sont enseignés *de confiance* dans nos maisons religieuses; il faudra bien, même, qu'on examine, un jour, ces *théodicées* et ces *philosophies* où l'on a introduit des termes si étrangers à la vérité catholique. En attendant, nous consignons, avec plaisir, les renseignemens suivans, que nous trouvons dans les journaux politiques :

« Le journal napolitain *Vérité et Liberté* publie une *longue lettre* adressée au pape par les archevêques de Ravenne, Ferrare et Imola, et » par les évêques de Comacchio, Faenza, Cervia, Romani et Césène, dans » laquelle, en présentant à Sa Sainteté un volume intitulé: *Examen du* » *Système philosophique et théologique de Vincent Gioberti*, par T. Jaselli, ils expriment l'espoir de pouvoir hâter l'examen et la critique » de toutes les œuvres, de ce philosophe. »

Nous regrettons de ne connaître ni la lettre des évêques, ni le volume de M. Th. *Jaselli*, sur le système de M. l'abbé Gioberti, mais nous devons citer un extrait de la lettre par laquelle Pie IX a répondu à cette demande :

PIUS PP. IX.

» *A Nos très-chers Fils et Vénérables Frères les Evêques des Etats pontificaux réunis en concile provincial à Imola, Salut et Bénédiction apostolique.*

« Nous avons reçu assez tard la lettre que vous Nous adressiez d'Imola » le 4 du mois d'octobre, tandis qu'avec Notre agrément vous teniez dans » cette ville les *premières conférences* qui devaient précéder la célébration du Synode provincial, et auxquelles prenait part également notre

» cher fils Ignace Cadolini, Cardinal-Prêtre de la S. E. R., Archevêque » de Ferrare. Dans cette réunion, votre premier soin fut de reconnaître » qu'à la protection de l'Immaculée Vierge Marie l'on doit attribuer et » la conservation du pouvoir temporel du Siége apostolique au milieu » de tant de bouleversemens politiques, et la restauration de Notre au- » torité légitime dans toutes les provinces des Etats pontificaux : glo- » rieux événement dont vous vous êtes encore grandement réjoui avec » toute l'Eglise catholique. Puis vous avez manifesté votre joie d'appren- » dre que Nous n'avons pas hésité à proscrire et à prohiber les très-per- » nicieuses erreurs (*i perniciosissimi errori*) propagées, en ces tems si » calamiteux et si tristes, par les œuvres tout à fait récentes de *trois ec-* » *clésiastiques* (M. l'abbé Rosmini, le P. Ventura et M. l'abbé Gioberti), » qui avaient malheureusement trouvé accès dans l'esprit et les pensées » de *beaucoup d'hommes*, surtout en Italie, et qui les avaient *pervertis.* » Hâtons-nous de le dire, le très-miséricordieux Seigneur a daigné bé- » nir Notre sollicitude et adoucir, en la tempérant, votre douleur et la » Nôtre, puisque deux de ces écrivains se sont louablement soumis à ce » décret de prohibition. Et plût à Dieu que le troisième (M. l'abbé Gio- » berti) reconnaissant aussi ses erreurs, les rétractât avec sincérité ! car » alors l'affliction qui, depuis longtems, déchire Notre cœur, à cause de » ces écrits, serait aussitôt soulagée, et Nous pourrions espérer que les » maux immenses causés par eux dans la société et dans l'Eglise s'éloi- » gneraient plus facilement.

» De plus, pressés par la sollicitude que vous avez pour vos troupeaux » et désirant avec ardeur que les fidèles soient encore prémunis contre » les *erreurs dont vous pensez qu'abondent les autres ouvrages du même* » *écrivain* (*che ribocchino le altre opere*), vous vous êtes empressés de » Nous les dénoncer, Nous envoyant même un livre dans lequel, dites- » vous, est signalé clairement et manifestement démontré le *pernicieux* » *système de ces erreurs.* Nous louons, comme c'est Notre devoir, votre » soin et votre vigilance, et Nous vous faisons savoir que, sans y ap- » porter aucun retard, Nous avons déjà envoyé copie de votre lettre à » Notre Congrégation de l'Index, afin qu'elle procède ainsi qu'il lui ap- » partient. »

Le Saint-Père loue ensuite, en termes très-explicites et bien mérités, les membres de la compagnie de Jésus, que les menées révolutionnaires avaient dispersés, et annonce avec joie leur retour à Rome.

Nous attendons avec empressement la décision de la congrégation de l'*Index*, nous désirons qu'elle soit bien explicite. — Nous pouvons rappeler à cette occasion que S. E. le cardinal Cadolini, archevêque de

Ferrare, suit nos travaux depuis leur commencement, que, plusieurs fois, de vive voix et par écrit, il nous en a manifesté son approbation et nous a engagé à les continuer; leurs EE. les cardinaux Mai et Brignole, sont aussi les lecteurs de nos *Annales*.

FRANCE. — PARIS. — *Nouvelles des missions catholiques* extraites du n° 125 des *Annales de la propagation de la foi*.

1. *Mission du Japon*. Notice sur cet empire, sur l'introduction du Christianisme en 1549; et sur l'horrible persécution qui l'y a presque radicalement détruit; les précautions prises pour l'empêcher d'y rentrer. Mais les apôtres chrétiens sont à sa porte, Rome a déjà donné au Japon un évêque, Mgr Forcade; et des sentinelles avancées sont dans ses possessions, comme on va le voir dans la lettre suivante.

2. *Mission du Liou-kiou*. Lettre de M. *Leturdu*, des missions étrangères, datée de *Hong-kong*, 27 janvier 1849. Cette mission fut commencée par M. Forcade en 1844; reçu dans l'île, il y est bien traité mais entouré de satellites qui l'empêchent de prêcher; cependant, il apprend leur langue, et M. Leturdu le joint en 1846. Visite de l'amiral Cécile; il stipule avec l'autorité la libre communication des missionnaires, mais après son départ, elle est refusée. — Mort d'un confrère M. *Adnet*, à cette occasion, le principal mandarin lui écrit la lettre suivante où l'on voit exprimée la métempsychose et la fatalité. « La naissance et » la mort sont comme le printems qui suit constamment l'automne, » et comme le jour qui fait régulièrement place à la nuit. Le maître » Adnet a longtems langui, couché sur sa natte. Enfin le génie de la » maladie étant impitoyable, il est mort; moi, être de néant, à l'annonce » de cette mort, j'ai été saisi d'une douleur intarissable. Mais vous, » considérant que naître et mourir sont des lois du *sort*, veuillez tempérer votre douleur. » — Voyage du missionnaire dans l'intérieur; les mandarins ordonnent aux habitans un mutisme absolu, et ils obéissent. Le missionnaire quitte *Liou-kiou*, le 27 avril 1848; il va en Chine pour avoir des nouvelles de son évêque; ils y combinent une entrée dans le *Japon* même. — Description de *Liou-kiou*, et de *Oukignà* la principale des îles.

3. *Mission de la Corée*. Lettre de M. *Daveluy*, des missions étrangères, datée d'octobre 1847. Quelques nouveaux détails sur les persécutions de 1839 et de 1844. Extrême rigueur des édits. Sans la peur, la plupart des païens se convertiraient.

4. Lettre du P. *Maxime* datée de la *Chine*, raconte comment tous les grands fonctionnaires depuis l'empereur, pressurent leurs inférieurs;

et comment ceux-ci trompent et volent le plus qu'ils peuvent leurs supérieurs.

5. *Mission de Madagascar*. Rome vient de nommer pour premier évêque de cette île Mgr *Monnet* qui est parti avec 12 collaborateurs; notice sur l'île, découverte en 1506 par les Portugais; elle était appelée *Tanibé*, ou *Kiéra-bé* (grand pays) par les habitants.

6. Lettre du P. *Jouen*, jésuite. Détails sur les mœurs des *Sakalades* dans l'île de *Madagascar*. Procession et chants pour conjurer la maladie d'une jeune fille. Les devins y sont puissants, il leur est interdit d'apprendre à lire. *Tradition antique* sur la puissance de l'harmonie sur l'âme humaine. Cris et pleurs universels dans le village. Repas funèbre. Le travail interdit pendant les 3 jours des funérailles. Le deuil dure un mois.

7. Lettre de Mgr *Carli*, vicaire apostolique d'Agra (Arcadie), datée d'*Agra*, 28 janvier 1849; sur les soins que les missionnaires prodiguent dans l'Inde aux soldats qui se battent contre les Sikhs.

8. Lettre de Mgr *Pallegoix*, datée de *Siam* 1er juillet 1846, parlant des bonnes dispositions du roi pour la religion.

9. Lettre de Mgr *Ferreol*, vicaire apostolique de la *Corée*, datée de *Seoul*, sa capitale, 24 novembre 1847. Après les derniers martyrs, persécution s'est un peu ralentie ; les néophytes viennent en foule, et en cachette, auprès de l'évêque et de son unique collaborateur, mais les lois subsistent toujours, et une nouvelle persécution est imminente.

BOHÊME. CHRUDIN. *Secte d'Adamites professant l'athéisme et la communauté des biens et des femmes.* Voici ce que l'on écrit de cette dernière ville, à la date du 3 juillet dernier :

« Déjà, depuis quatre mois, il s'était formé dans notre ville une secte dite des *Adamites*, qui comptait environ 300 adeptes, pour la plupart ouvriers et paysans, et qui avaient pour chef un nommé *Adalbert Pezlmann*, tisserand, natif de Berchtesgaden, en Bavière. Ces sectaires professaient l'*athéisme*, ils ne reconnaissaient pas l'immortalité de l'âme, ils proclamaient l'égalité absolue de tous les hommes, et ils avaient établi entre eux l'entière *communauté* des biens.

» Les hommes avaient tous adopté le nom d'*Adam* et les femmes celui d'*Eve*. Par suite du *communisme* qui existe parmi eux, ils ne fermaient jamais à clé ni leurs meubles ni les portes intérieures de leurs habitations, et les serrures des portes d'entrée de leurs demeures étaient construites de manière à pouvoir être ouvertes par une clé uniforme, dont chaque sectaire avait un modèle, de sorte que chacun pouvait entrer librement à toute heure chez ses co-religionnaires.

» Tant que ces Adamites n'enfreignaient pas les lois ni ne causaient aucun scandale public, nos autorités, respectant les libertés garanties par la Constitution, les laissaient faire.

» Mais, dernièrement, on apprit qu'ils venaient d'adopter la *promiscuité des femmes*, et qu'ils se réunissaient trois fois par semaine dans une maison *extra muros*, où ils passaient la nuit en se livrant à la débauche.

» Dans la nuit de samedi à dimanche dernier, la police a fait cerner ce local par un détachement de troupes, et ses agens y sont entrés; ils ont trouvé dans une grande salle, éclairée par des lustres, 247 *Adamistes*, hommes et femmes, et les scènes les plus révoltantes purent être constatées.

» Dans deux pièces attenantes, il y avait des tables couvertes de bouteilles de vin et d'autres boissons spiritueuses; on remarquait aussi aux murs des tableaux et gravures obscènes.

» Les agens de police ont forcé les *Adamites* à reprendre leurs habits, qui tous étaient déposés dans le vestibule, ils les ont déclarés en état d'arrestation, et ils les ont fait conduire en prison. Le chef de la secte, Pelzmann, a été mis au secret. »

Bibliographie.

LA REVUE MÉDICALE de Paris (Nouvelle série.). — Nous avons souvent dit que toutes les sciences avaient été dévoyées, parce qu'il s'était glissé dans la plupart des enseignemens, un système d'*isolement*, de moi *personnel*, d'*égoïsme*, qui en avait chassé *les traditions*. Nous avons aussi dit qu'il fallait de toute nécessité revenir à ces *traditions*, si l'on voulait retrouver la vérité vraie ou historique. C'est ce que nos lecteurs verront avec plaisir exprimé dans le programme suivant, où un de nos plus habiles médecins décrit avec vigueur et fermeté, l'état actuel de la science médicale.

« Lorsque, au mois de janvier 1845, nous fîmes paraître le MANIFESTE DE L'HIPPOCRATISME MODERNE, c'était un défi que nous jetions à l'école *anatomique ou matérialiste*, c'est-à-dire à l'*enseignement de la Faculté de Paris*. Cinq années se sont écoulées, sans que cette école, qui dispose de presque toute la presse médicale, ait articulé un seul mot de réponse à nos critiques les plus acérées. Cependant nous lui devons cette justice, qu'elle continue à nous lire en cachette, et qu'elle cherche de plus en plus à faire son profit de tout ce qu'elle croit pouvoir s'approprier dans notre *Revue*. Jetez les yeux sur les derniers écrits des grands docteurs *éclectiques* et *anatomopathologistes* de l'Ecole, de ceux qui se décernent réciproquement des brevets de *Célébrités*, et comparez ces écrits à leurs publications antérieures, vous y verrez de singulières modifications dans le langage, quoique le fond des idées soit toujours le même. Combien de mots, qui n'étaient pas autrefois à leur usage, semblent découler naturellement de leur plume, sans passer toutefois par leur intelligence! Ils font sonner les mots *force vitale*, *réaction générale de l'organisme*, *diagnostic anatomique*, et bien d'autres encore. Mais ces mots, qui sont pour nous des formules philosophiques, des déductions logiques d'une *loi primordiale de la création*, n'ont pour eux aucune portée. Poussés par un sentiment instinctif vers la vérité, qui est le premier besoin de l'âme humaine, mais dominés encore par *le préjugé matérialiste* qui s'est enraciné dans tous leurs intérêts de position et de fortune, ils retombent sans cesse, et de tout leur poids, dans l'ornière sans fond de l'*anatomisme* et du *typhoïdisme* : c'est ce qui sera démontré jusqu'à la dernière évidence lorsque nous aurons fait passer successivement au creuset du vitalisme hippocratique tous les organes officiels de l'enseignement

médical, comme nous l'avons fait pour quelques-uns de leurs livres.

» Il y a longtems, très-longtems sans doute, que nous avons pris cet engagement, et certes nous n'avons garde de l'oublier, ni de vouloir le décliner; nous le rappelons au contraire pour marquer notre ferme résolution de l'accomplir. Ce n'est pas chose facile, dans le temps où nous vivons, que de soutenir et de *développer une œuvre intellectuelle*, dénuée de tout appui de coterie, et destinée par sa nature à soulever le mauvais vouloir des hommes influents du jour.

» Nos lecteurs savent comment et pourquoi nous nous sommes toujours efforcés de mériter le reproche d'être *trop attachés aux anciennes doctrines*. Nous devons même l'accepter comme un éloge, puisque notre mission spéciale est de renouer *la chaîne des traditions*, et de rouvrir à la nouvelle génération médicale les livres anciens, qui lui étaient fermés par les dernières théories; ce qui ne nous empêche point de suivre les évolutions de la science moderne, d'apprécier tous les travaux, et d'enregistrer ses progrès, en les coordonnant toujours avec *les vérités primitives et traditionnelles, sans lesquelles il n'y a pas de science digne de ce nom.*

» Après vingt-cinq ans de travaux, de luttes et de sacrifices, *pour défendre la vérité contre l'erreur*, nous croyons avoir acquis quelque droit de compter encore non-seulement sur les sympathies, mais sur le concours actif des hommes de cœur et d'intelligence qui comprennent la portée de notre œuvre. L'union et le concours actif de tous les amis de la vérité ne furent jamais plus nécessaires que dans la période souverainement critique où nous sommes. Le monde médical est aujourd'hui dans le même état de désordre et d'anarchie que le monde politique, dont il a suivi les différentes phases, depuis le faux libéralisme de 1830 jusqu'au socialisme et au communisme de 1850, qui menacent de tout envahir et de tout dissoudre. Toutes les vérités sont solidaires, *parce qu'elles dérivent toutes d'un même principe qui est Dieu.* Toute science dont le dogme ne remonte pas jusqu'à ce principe, est par cela même sans moyen de synthèse, et ne peut pas se constituer : lorsqu'elle a poussé le travail analytique jusqu'à son dernier terme, elle se trouve réduite en poussière. Cela est vrai de la médecine comme de la politique, et de toutes les sciences. Il suffit, pour en être convaincu, d'ouvrir les yeux, et de voir ce qui se passe autour de nous, dans les écoles, dans les académies, dans les corps politiques, partout enfin. Ainsi, lorsque nous défendons la *vérité médicale*, nous défendons implicitement la *vérité religieuse et la vérité sociale*; nous ne travaillons pas seulement pour les médecins et les malades, mais pour la société tout entière. Notre œuvre est médicale, religieuse et patriotique, dans la plus haute signification du mot. CAYOL.

La Revue médicale, FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE, JOURNAL DES PROGRÈS DE LA MÉDECINE HIPPOCRATIQUE, publiée par la docteur CAYOL, ancien professeur de la Faculté de médecine de Paris, paraît le 15 et le 30 de chaque mois, par cahiers de 4 feuilles, ou 64 pages in-8°, grande justification, avec planches lithographiées ou gravées, comme par le passé, lorsque le sujet l'exige. Elle forme chaque année 2 beaux volumes d'environ 700 pages. A la fin de chaque semestre, l'abonné recevra une couverture de volume imprimée sur papier de couleur.

Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., au lieu de 27, pour Paris; 25 fr., au lieu de 32 (*franc de port par la poste*), pour les départemens; et 30 fr., au lieu de 37, pour l'étranger lorsqu'il y a port double. Rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 17.

LE CHRIST ET L'ÉVANGILE, histoire critique des systèmes rationalistes contemporains sur les origines de la révélation chrétienne, par M. l'abbé Frédéric-Édouard Chassay, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux. La France. — 2e édition. Chez Lecoffre, à Paris.

A peine au mois de mars dernier [1] avons-nous fini de rendre compte de la première édition de ce livre, de M. l'abbé Chassay, que déjà une nouvelle édition était nécessaire, et c'est celle que nous annonçons ici. Mais en même tems, il a dû remanier son premier travail : l'étendre, le compléter, lui a semblé sans doute une obligation contractée envers lui-même et envers la science, car ainsi a-t-il fait pour la première partie de ce livre, consacrée *à la France*.

M. l'abbé Chassay est du petit nombre de ces bons esprits pour lesquels les questions s'agrandissent à mesure qu'elles sont traitées, une seconde édition devient alors un travail nouveau : ainsi en est-il de celle que nous avons sous les yeux.

Dans la première édition, M. Chassay examinait surtout les erreurs de M. Pierre *Leroux*; la seconde s'est accrue d'une étude spéciale et approfondie des doctrines de MM. J. *Reynaud* et *Clavel*. La réfutation des idées du philosophe de la Montagne a reçu plus d'extension; ses théories ont été l'objet d'un rapprochement très-curieux avec les opinions émises par M. Vacherot dans son *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, en ce qui a trait à l'origine du dogme de la Trinité.

M. l'abbé Chassay n'a pas prétendu donner un dictionnaire des erreurs des rationalistes contemporains : tel n'était pas son plan, aussi dit-il avec raison :

« Si l'on étudie le *Christ et l'Évangile* avec une certaine attention, on

[1] Voir notre tome XIX, p. 165.

verra bien que nous avons traité très-rapidement les théories purement individuelles, qui n'ont exercé qu'une influence médiocre sur les écoles rationalistes. Nous nous sommes au contraire attaché à réfuter les difficultés qu'on trouve répandues dans une multitude d'auteurs, et nous avons sans cesse ajouté, aux objections proposées par l'écrivain, que nous combattions toutes celles qui avaient quelque valeur, et que nous avons pu découvrir dans les ouvrages où se trouvent professées les mêmes opinions; il suffira, pour s'en convaincre, de parcourir notre réfutation du livre de M. Clavel. Nous avons, dans ce chapitre, traité, dans toute son étendue, l'immense question des *rapports du Christianisme avec les religions de la presqu'île indienne*, qui n'occupait que quelques lignes de notre premier volume. Si nous avons choisi le nom de M. Clavel pour le mettre à la tête de ce chapitre, c'est que cet auteur a, sur les partisans de l'hypothèse qu'il a défendue, l'avantage d'une incontestable clarté et d'une audacieuse franchise, qu'on ne rencontre pas au même degré dans M. Guigniaut, dont le nom est beaucoup plus célèbre dans la science. Mais, tout en prenant M. Clavel comme principal adversaire, nous avons répondu sans cesse aux objections de MM. Guigniaut, Edgar Quinet, Lamartine, de Bohlen, Pauthier, Jacquemont, et de tant d'autres qui partagent plus ou moins les convictions que professe l'auteur de l'*Histoire des religions*. »

La 2ᵉ partie de *La France* contiendra la suite de l'exposition des opinions de M. Clavel, et les grandes questions qui restent à examiner trouveront leur place dans les chapitres consacrés à MM. Guizot et Salvador.

M. J. Reynaud est comme M. Pierre Leroux, l'un des anciens adeptes les plus fervents du saint-simonisme; après la dispersion de cette école, l'un et l'autre de ces vigoureux et ardents adversaires du Christianisme, formèrent le projet de l'*Encyclopédie nouvelle*, grande machine de guerre destinée à ruiner nos dogmes; ni l'un ni l'autre n'ont déposé la plume, et tous deux poursuivent leur œuvre sur des terrains différens. L'ancien représentant de la Moselle s'est retranché derrière *Zoroastre*, le *mazdéisme* est son domaine. Il s'en faut qu'il soit d'accord avec son collègue.

Soit que M. Reynaud cherche à réduire les dogmes chrétiens à des imitations des doctrines contenues dans les livres zends, soit qu'il ramène le Baptême et l'Eucharistie à des emprunts faits à la théologie mazdéenne, M. Chassay le combat à l'aide de l'histoire et de la logique avec une énergie et un bon goût qu'il est impossible d'analyser. Il faudrait reproduire toute cette discussion, car elle s'enchaîne si fortement, que chercher à en donner quelques lambeaux, serait témérité. — Nous renvoyons donc le lecteur à ces chapitres. Il nous saura gré de les lui avoir signalés.

Amené sur ce terrain de l'Inde, le savant professeur de Bayeux rencontre non-seulement M. Clavel, mais bien d'autres adversaires; il réunit leurs argumens et ne cesse la lutte que quand au nom du bon sens, de la saine logique et de l'histoire, l'arène, couverte des débris de leurs armes, témoigne de sa victoire.

Cette partie du livre est étudiée avec un soin infini. M. Chassay, par la lucidité, la vigueur de son style, la chaleur de son argumentation donne à ces matières si riches, si obscures un intérêt qui séduit les personnes les plus étrangères à la science. Cette énergie et cette chaleur, fruits d'une conviction profonde n'amènent jamais sous sa plume ces formules désobligeantes qui blessent et rendent odieuse la cause de la saine raison. L'école à laquelle ce jeune apologiste se glorifie d'appartenir, se fait un devoir de la convenance et de la politesse; forte qu'elle est, elle dédaigne les écarts de la faiblesse.

M. Clavel et tous ceux qui prétendent trouver dans l'Inde l'origine des dogmes chrétiens, ont rencontré dans l'auteur du *Christ et de l'Evangile* un adversaire infatigable qui ne quittera pas la lice et pour lequel le travail semble être un besoin parce qu'il est un devoir. La liste des ouvrages de M. l'abbé Chassay est déjà bien longue et leur auteur est bien jeune. Ainsi, tout en retouchant cette seconde édition, création nouvelle, il faut le dire, il publiait la *Pureté du cœur*. Ce livre si neuf, si approprié à notre tems, où la morale chrétienne est défendue avec tant de charme contre les attaques du matérialisme contemporain; le *Manuel de la femme chrétienne*, production tout embaumée du parfum de l'Évangile, où la piété la plus réelle apparaît sous les formes les plus gracieuses et les plus nouvelles, où les souffrances du cœur trouvent de si puissantes consolations, où la charité se ravive avec l'espérance, tout en ouvrant ainsi une voie nouvelle au livre de piété, M. Chassay corrigeait les épreuves des *Etudes cléricales*, *du docteur Strauss et de ses adversaires*, du *Tableau des apologistes chrétiens*, travail d'une immense érudition où tous les écrivains qui ont rendu témoignage en faveur du Christianisme sont appréciés brièvement et sûrement, enfin de l'*Indicateur apologétique*[1] complément nécessaire du travail précédent.

Là ne se terminent pas les travaux de notre savant et charitable ami, il ne se dévoue pas seulement à l'apologie proprement dite, il n'oublie pas que la charité est sœur de la foi, et que tout en éclairant l'esprit, en redressant ses erreurs, il ne convient pas au prêtre chrétien de délaisser le cœur. Aussi cette suite de publications destinées particulièrement aux

[1] Ces quatre travaux sont publiés dans le 18e vol. des *Démonstrations évangéliques* de M. Migne; ils ont été la plupart déjà insérés dans les volumes de la 3e *série* des *Annales de Philosophie chrétienne*.

femmes, commencée par la *Pureté du cœur* et le *Manuel*, se poursı et nous avons tout lieu d'espérer que la *femme et la mère* ne ta pas à venir consoler et instruire celles que les soucis de la vie a sans cesse.

M. Chassay n'est pas de ceux pour lesquels la critique est com avenue ; les conseils qui lui avaient été donnés par des hommes é ont été suivis, la nouvelle édition du *Christ et de l'Evangile* témo sa docilité pour les avis utiles. Nous oserons nous-même, quelqu que soit notre droit, lui demander pour une troisième édition d ner ces discussions savantes auxquelles il se livre par quelques li résumé qui seraient d'un grand secours aux intelligences moin nées que la sienne aux luttes philosophiques ; ses livres ne s'a pas aux savans seuls, et les hommes du monde ont besoin de trou points de repos.

Alph. de Milly.

ESSAI SUR L'HISTOIRE DE LA COSMOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE pendant le moyen-âge, et sur les progrès de graphie après les grandes découvertes du 15ᵉ siècle, pour serv troduction et d'explication à l'atlas composé de mappemondes et monuments géographiques depuis le 6ᵉ siècle de notre ère j 17ᵉ siècle, par le vicomte de Santarem. Tom. I. Paris, Maulde et 1849, in-8° de LXXXVII et 518 pages. Prix : 8 fr.

La géographie du moyen-âge suit de loin le mouvement et les de l'histoire du moyen-âge. Il n'y a pas longtems encore, tou près était à explorer dans la géographie de cette longue période la chute de l'empire romain, arrive à la renaissance. Il y avait chaîne de la tradition les anneaux de dix siècles brisés complètem si l'on peut s'exprimer de la sorte, dix générations perdues dan néalogie topographique. Aussi les savans des derniers tems, qui l'érudition de si beaux travaux sur la géographie comparée des plus célèbres de l'antiquité, passaient-ils brusquement de Strab Ptolémée à Pococke, à Tournefort ou à M. de Choiseul. La lacu aujourd'hui à se combler.

Le tems n'est pas éloigné où l'on pourra apprécier les seco menses que fournira l'étude de la *géographie du moyen-âge*, pou rer et rattacher ensemble l'antiquité aux tems présens. Au nom travaux qui auront le plus aidé à ce double résultat et facilité connaissances historiques, on doit citer particulièrement les *Mém* la Société de géographie de Paris, où se trouvent des éditions fi *Marco Polo*, de *Plan Carpin* et des missionnaires du 13ᵉ siècle ; duction d'*Édrisi* de M. Jaubert, l'édition d'*Aboulféda* de M. Rei l'*Introduction* remarquable que ce savant a jointe à la traduction

graphe arabe. Mais M. le vicomte de Santarem aura rendu à la nouvelle science le service le plus éminent par la grande publication qu'il a entreprise.

M. le vicomte de Santarem a formé le projet de publier un *recueil de monumens figurés de la géographie du moyen-âge* : planisphères, cartes générales et portulans particuliers. Possesseur d'une collection déjà considérable de cartes originales, M. de Santarem n'a reculé devant aucune difficulté et (il est juste de le rappeler) devant aucune dépense, pour se procurer les dessins fidèles des cartes existant dans les principales bibliothèques d'Europe. Ces monumens, rigoureusement reproduits dans leurs tracés graphiques et leurs légendes, formeront un magnifique atlas, dont il a déjà paru quelques livraisons. L'*Essai sur la cosmographie et la cartographie* servira d'introduction et de commentaire au recueil.

Rien de semblable n'avait été entrepris encore en aucun pays. Ortelius, Gronovius, d'Anville, Mannert, Gossellin, et la plupart des géographes les plus connus, s'occupant exclusivement de la *géographie antique* ou de la *géographie moderne*, ont complétement délaissé le *moyen-âge*. Ce qui a lieu de surprendre davantage, c'est l'absence presque totale de notions sur la géographie de cette époque chez les auteurs qui s'étaient imposé le devoir de les connaître ou de les rechercher par la nature de leurs ouvrages. Ainsi la *Martinière* et l'abbé de *Gourné*, auteurs d'Essais sur l'histoire de la géographie, passent sous silence la plupart des travaux et des écrits du moyen-âge. C'est à peine s'ils nomment *Eustathe*, *Edrisi* et quelques géographes des derniers tems, comme *Nicolas Oresme* et *Oronce Phinée*. Guthrie, en arrivant au 5ᵉ siècle, abandonne l'histoire de la géographie pour la reprendre au 15ᵉ, et traite dans l'intervalle de l'histoire du commerce, trouvant encore plus d'élémens sur ce sujet que sur l'autre. L'essai de Robert de Vaugondy, plus riche de faits, grâce aux travaux de l'abbé Lebeuf sur l'état des sciences au moyen-âge, habilement mis à profit, ne fait cependant qu'effleurer quelques questions. Sprengel et Malte-Brun, qui ont recueilli encore plus d'observations, ne donnent eux-mêmes que des aperçus entièrement insuffisants. Les noms de *Cosmas Indicopleustes*, de *Moïse de Chorène*, de *Paul Diacre*, du géographe de *Ravenne*, les voyages de deux ou trois religieux en Orient, et les écrits de divers géographes arabes, y représentent, en quelques pages, toute l'époque intermédiaire. Après ces travaux, si estimables qu'ils soient, l'histoire de la géographie du moyen-âge n'était pas même esquissée, et restait complétement à faire. C'est ce qu'a entrepris M. de Santarem, et l'on ne saurait accorder trop d'éloges à l'étendue des recherches, à la science, à la résolution qu'il a fallu pour commencer une

œuvre aussi considérable, dont il y avait pour la première fois à réunir les véritables élémens.

Nous pourrons sans doute exposer plus tard dans ce recueil quelques résultats de ce travail; pour aujourd'hui, nous nous bornerons à faire connaître le plan qu'a suivi le savant auteur. Le volume déjà donné au public se divise en deux parties.

La première, consacrée aux *cosmographes du moyen-âge*, expose leurs systèmes ou leurs connaissances géographiques sur la forme et les divisions de la terre, et les théories des zones habitables et inhabitables. De Proclus, Macrobe et Orose au 5ᵉ siècle; Jornandès, Cosmas, Isidore de Séville, Ducuil, Honoré d'Autun, et les autres géographes dont l'énumération serait trop longue, aux siècles suivans; Vincent de Beauvais et les savans de tous pays que produit le 13ᵉ; Sanuto, Nicolas d'Oresme, Faccio, etc., au 14ᵉ, M. de Santarem arrive à Pierre d'Ailly, Guillaume Fillastre, Léonard Dati et Jean de Hesse, au 15ᵉ, dont les opinions sont exposées au moyen des textes écrits et des monumens figurés.

La deuxième partie du volume est relative aux *cartographes*, c'est-à-dire aux auteurs, la plupart du tems inconnus, qui ont exécuté ces monumens géographiques, à l'examen de leurs systèmes et des ressources qu'ils ont eues pour la construction de leurs cartes. Bien que cette partie du travail de M. Santarem soit consacrée seulement aux questions générales de son ouvrage, et que la description des cartes particulières soit réservée pour un autre volume, beaucoup de monumens sont déjà décrits dans ce volume, et le nombre s'en élève à près de cent. On jugera, par cette seule comparaison, de la richesse de l'ouvrage, infiniment supérieure à tout ce qui avait été réuni et écrit jusqu'à ce jour sur la matière. Il est peu de sources où n'ait pénétré l'ardente recherche de M. de Santarem; nous lui signalerons cependant deux cartes marines d'un grand intérêt, qui peut-être ne figurent pas encore dans ses collections. La plus ancienne est conservée aux archives du monastère de la Cava, près de Naples. C'est une épaisse peau de mouton sur laquelle a été tracé, au commencement du 13ᵉ siècle, un portulan pour la navigation de la Méditerranée. L'autre est un atlas de huit feuilles, écrit en 1351, dont l'exécution et les nombreuses indications géographiques sur les côtes du bassin oriental de la Méditerranée témoignent du progrès de la navigation et de la géographie depuis le siècle précédent. Ce précieux monument est conservé à la bibliothèque Laurentienne de Florence, sous le nº 9 des Mss Gaddiani.

M.-L.

(*Bibliothèque de l'école des Chartes.*)

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 2. — Février 1850.

Direction de la Polémique Catholique.

CONVERSATION ENTRE UN SAVANT BOUDDHISTE ET UN MISSIONNAIRE CATHOLIQUE.

Les Bouddhistes reconnaissent l'identité primitive des croyances bouddhiste et chrétienne. — Différence dans les explications. — Ils reconnaissent le vice de leur Panthéisme, mais prétendent le trouver chez les chrétiens. — Demandent que l'on éclaircisse les mots mal définis. — Étonnement pour les expériences microscopiques. — Leur principale prière ne date que du 7e siècle de notre ère. — Exposé panthéiste de leur doctrine. — Sa similitude avec nos principes philosophiques. — Rectification sur leur Bouddha.

Tout le monde convient que le Panthéisme est l'erreur la plus répandue et la plus dangereuse de notre époque ; si quelqu'un en doutait nous leur citerions les conciles que nos évêques viennent de tenir, et qui tous ont cru devoir formuler des anathènes contre cette funeste doctrine. On ne doit donc pas être étonné que nous la poursuivions dans son origine même, et que nous signalions surtout les principes, qui se sont glissés à leur insu dans nos auteurs catholiques. C'est pour éveiller l'attention de nos amis et de nos frères, que nous croyons devoir appeler leur attention sur une discussion qui a eu lieu entre le Kalon ou premier ministre du grand Lama actuel, la divinité du Panthéisme, avec deux de nos missionnaires catholiques, MM. Gabet'et Huc, lazaristes, qui sont allés planter les premiers germes de la foi, à Lha-ssa daus la capitale même du Panthéisme. Les missionnaires lui ont exposé la méthode ordinaire de philosophie catholique ; ch! bien, le savant

Bouddhiste leur a répondu : « Vous êtes panthéistes vous-mêm
» et cette doctrine découle de vos principes de participation divi
» raison divine etc. » Ceci n'est pas une objection faite à plais
c'est la conséquence vue et appliquée par un antagoniste réel
vivant. — Voici donc la conversation qui eut lieu entre eu
telle que nous la trouvons dans la *Relation* de ce voyage qui vi
de paraître en 2 volumes [1].

« Le régent du *Talé-lama* était un homme d'une capacité rem
quable : issu d'une humble extraction, il s'était élevé graduelleme
et par son propre mérite, jusqu'à la dignité de premier Kal
(ministre). Il n'y avait que trois ans qu'il était parvenu à ce
charge éminente ; jusque-là il avait toujours rempli des fonctio
pénibles et laborieuses. Il avait souvent parcouru dans tous
sens les immenses contrées du Thibet, soit pour faire la gue
ou négocier avec les états voisins, soit pour surveiller la condu
des Houtouktous, placés au gouvernement des diverses provinc
Une vie si active, si agitée, et en quelque sorte incompati
avec l'étude, ne l'avait pas empêché d'acquérir une connaissan
approfondie des *livres lamanesques*. Tout le monde s'accordait
dire que la science des lamas les plus renommés était inférieu
à celle du Régent. On admirait surtout l'aisance avec laquelle
expédiait les affaires...

» Le régent aimait beaucoup à s'occuper de *questions religieu*
et le plus souvent elles faisaient la principale matière de n
entretiens. Au commencement il nous dit ces paroles rem
quables : — « Tous vos longs voyages, vous les avez entrep
» uniquement dans un but religieux. Vous avez raison, car
» religion est l'affaire importante des hommes. Je vois que l
» Français et les Thibétains pensent de même à ce sujet. No
» ne ressemblons nullement aux Chinois, qui comptent pour ri
» les affaires de l'âme. Cependant votre religion n'est pas, dit
» vous, la même que la nôtre ; il importe de savoir quelle est
» véritable. Nous les examinerons donc toutes les deux attentiv
» ment et avec sincérité ; si la vôtre est la bonne, nous l'adopteron
» comment pourrions-nous nous y refuser ? Si, au contraire, c'

[1] Chez Adrien Leclere : prix, 10 fr. — Voir le tome II, p. 328.

» la nôtre, je crois que vous serez assez raisonnables pour la » suivre. » — Ces dispositions nous parurent excellentes, nous ne pouvions pour le moment en désirer de meilleures.

» Nous commençâmes par le *Christianisme*. Le régent, qui était toujours aimable et poli dans les rapports qu'il avait avec nous, prétendit que, puisque nous étions ses hôtes, nos croyances devaient avoir l'honneur de la priorité. Nous passâmes successivement en revue les vérités dogmatiques et morales ; à notre grand étonnement, le régent ne paraissait surpris de rien : — « Votre religion, » nous répétait-il sans cesse, est *conforme à la nôtre ; les vérités* » *sont les mêmes*, nous ne différons que dans les *explications* (A). » Dans tout ce que vous avez vu et entendu dans la Tartarie et » dans le Thibet, vous avez dû, sans doute, trouver beaucoup à » redire ; mais il ne faut pas oublier que les erreurs et les supers- » titions nombreuses que vous avez remarquées ont été introduites » par les Lamas ignorants, et qu'elles sont rejetées par les *Boud-* » *dhistes instruits*. » — Le régent n'admettait entre lui et nous que deux points de dissidence : *l'origine du monde* et la *transmigration des âmes*. Ses croyances, bien qu'elles parussent se *rapprocher souvent de la doctrine catholique* (B), finissaient néanmoins par aboutir toujours à un vaste *Panthéisme ;* mais le régent prétendait que nous *arrivions aussi aux mêmes conséquences*, et il se faisait fort de nous en convaincre (C).

» La langue thibétaine, essentiellement religieuse et mystique,

(A) Ces paroles renferment un grand sens, car s'il est vrai que l'erreur soit une corruption de la vérité ; si les fausses religions ne sont que des *hérésies de la religion véritable*, il ne s'agit en effet que de rectifier les explications trompeuses, et de supprimer les opinions humaines surajoutées à la révélation divine, pour retrouver l'antique unité et pureté de doctrine des premiers patriarches, ou des premiers apôtres.

(B) On voit combien nous avons eu raison de dire si souvent qu'il est impossible de nier les similitudes entre les croyances *bouddhiques* et les croyances *catholiques*. On le verra mieux dans un prochain traité que nous a donné M. l'abbé Gabet, où il a traduit une espèce de *Code moral* des bouddhiques, et dans lequel nous expliquerons l'origine de ces similitudes qui ont égaré tous nos humanitaires européens.

(C) Il est fâcheux que le docte missionnaire ne nous ait pas transmis

exprime avec beaucoup de clarté et de précision toutes les idée qui touchent à l'âme humaine et à la divinité. Malheureusemen nous n'avions pas un assez long usage de cet idiome, et nou étions forcés dans nos entretiens avec le régent d'avoir recours a gouverneur kachemirien pour nous servir d'interprète. Mai comme il n'était pas lui-même très-habile à rendre en chinois de idées métaphysiques, il nous était souvent difficile de bien nou entendre. Un jour le régent nous dit : — « La vérité est claire pa » *elle-même*; mais si on l'enveloppe de *mots obscurs*, on ne l'aper» çoit pas ; tant que nous serons obligés d'avoir le chinois pou » intermédiaire, il nous sera impossible de nous bien comprendre » Nous ne discuterons avec fruit qu'autant que vous parlerez clai» rement le thibétain. » — Personne plus que nous n'était per suadé de la justesse de cette observation. Nous répondîmes a régent que l'étude de la *langue thibétaine* était toute notre sollicitude, que nous y travaillions tous les jours avec ardeur. — « S » vous voulez, ajouta-t-il, je vous faciliterai les moyens de l'ap» prendre. » — Au même instant il appela un domestique, et lu dit quelques mots que nous ne comprîmes pas. Un tout jeun homme élégamment vêtu parut aussitôt, et nous salua avec beaucou de grâce. — « Voilà mon neveu, nous dit le régent, je vous le donn » pour élève et pour maître ; il sera toujours avec vous, et vou » aurez occasion par ce moyen de vous exercer dans la langu » thibétaine. En retour, vous lui donnerez quelques leçons d » chinois et de mandchou. » Nous acceptâmes cette propositio avec reconnaissance, et nous pûmes, en effet, par la suite, fair des progrès rapides dans la langue du pays.

» Le régent aimait beaucoup à s'entretenir de la France : duran les longues visites que nous lui faisions tous les jours, il nou adressait une foule de questions sur les mœurs, les habitudes e

quelques-uns des raisonnemens du savant Kalon pour prouver que le *chrétiens* arrivaient aussi au *panthéisme*; nous avons essayé de l'apprendr de la bouche de M. Gabet lui-même, et nous avons vu, sans surprise que le savant bouddhiste se prévalait de quelques-unes de ces théorie philosophiques de *participation à la raison divine*, etc., etc., que nou combattons dans nos *Annales*.

les productions de notre pays ; tout ce que nous lui racontions des bateaux à vapeur, des chemins de fer, des aérostats, de l'éclairage au gaz, du télégraphe, du daguerréotype et de tous nos produits industriels, le jetait comme hors de lui, et lui donnait une haute idée de la grandeur et de la puissance de la France.

» Un jour que nous lui parlions des observatoires et des instrumens astronomiques, il nous demanda s'il ne lui serait pas permis d'examiner de près cette machine étrange et curieuse que nous tenions dans une boîte : il voulait parler du *microscope*. Comme nous étions de meilleure humeur et infiniment plus aimables qu'au moment où l'on faisait la visite de nos effets, nous nous empressâmes de satisfaire la curiosité du régent. Un de nous courut à notre résidence et revint à l'instant avec le merveilleux instrument. Nous l'ajustâmes, en essayant de donner comme nous pûmes quelques notions d'optique à notre auditoire. Nous étant cependant aperçus que la théorie excitait fort peu d'enthousiasme, nous en vînmes tout de suite à l'expérience, nous demandâmes si dans la société quelqu'un serait assez bon pour nous procurer un pou : la chose était plus facile à trouver qu'un papillon. Un noble lama, secrétaire du premier Kalon, nous en offrit un extrêmement bien membré ; nous le saisîmes avec la pointe de nos braxelles. A cette vue le lama fit aussitôt de l'opposition, et voulut empêcher l'expérience, sous prétexte que nous allions procurer la mort d'un être vivant. — « N'aie pas peur, lui dîmes-nous, il n'est pris que par » l'épiderme ; d'ailleurs il paraît bien assez vigoureux pour se tirer » victorieusement de ce mauvais pas. » — Le régent qui, comme nous l'avons dit, avait un symbolisme plus épuré que celui du vulgaire, dit au lama de garder le silence et de nous laisser faire. Nous continuâmes donc l'expérience, et nous plaçâmes à l'objectif cette pauvre petite bête qui se déjetait de toutes ses forces à l'extrémité des braxelles. Nous invitâmes ensuite le régent à cligner l'œil gauche, en appliquant le droit au verre qui était au haut de la machine..... « *Tsong-khaba* ! s'écria le régent, ce pou est gros comme » un rat ! » Il le considéra un instant, puis il leva la tête et cacha sa figure dans ses deux mains, en disant que c'était horrible à voir. Il voulut dissuader les autres de regarder, mais son influence échoua

complétement. Tout le monde, à tour de rôle, alla se pencher sur le microscope, et se releva en poussant des cris d'horreur. Le lama secrétaire s'étant aperçu que son petit animal ne remuait plus guère, réclama en sa faveur. Nous enlevâmes les braxelles, et nous fîmes tomber l'insecte dans la main de son propriétaire ; mais, hélas ! la pauvre victime était sans mouvement. Le régent dit en riant à son secrétaire : « Je crois que ton pou est indisposé ; va, » tâche de lui faire manger une médecine, autrement il n'en re- » viendra pas. »

» Personne ne voulant plus voir des êtres vivans, nous continuâmes la séance en faisant passer sous les yeux des spectateurs une petite collection de tableaux microscopiques. Tout le monde était dans le ravissement, et on ne parlait qu'avec admiration de la prodigieuse capacité des Français. Le régent nous dit : « Vos che- » mins de fer et vos navires aériens ne m'étonnent plus tant ; des » hommes qui peuvent inventer une machine comme celle-ci sont » capables de tout..... »

» Les Thibétains, nous l'avons déjà dit, sont *éminemment religieux*, mais à part quelques Lamas contemplatifs qui se retirent au sommet des montagnes, et passent leur vie dans le creux des rochers, ils sont très-peu portés au *mysticisme*. Au lieu de renfermer leur dévotion au fond de leur cœur, ils aiment au contraire à la manifester par des actes extérieurs. Ainsi les pèlerinages, les cérémonies bruyantes dans les lamazeries, les prostrations sur les plates-formes des maisons, les pratiques, en un mot, qui peuvent être vues ou entendues sont extrêmement de leur goût. Ils ont continuellement le *chapelet à la main*, ils s'agitent bruyamment et ne cessent de murmurer des prières, même en vaquant à leurs affaires.

» Il existe à Lha-ssa une coutume bien touchante et que nous avons été en quelque sorte jaloux de rencontrer parmi des infidèles. Sur le soir, au moment où le jour touche à son déclin, tous les Thibétains cessent de vaquer aux affaires et se réunissent, hommes, femmes et enfans, conformément à leur âge et à leur sexe, dans les principaux quartiers de la ville et sur les places publiques. Aussitôt que les groupes se sont formés, tout le monde s'accroupit par terre et on commence à chanter des prières lente-

ment et à demi-voix. Les concerts religieux qui s'élèvent du sein de ces réunions nombreuses produisent dans la ville une harmonie immense, solennelle, et qui agit fortement sur l'âme. La première fois que nous fûmes témoins de ce spectacle, nous ne pûmes nous empêcher de faire un douloureux rapprochement entre cette ville païenne où tout le monde priait en commun et nos cités d'Europe où l'on rougirait de faire en public le signe de la croix.

» La prière que les Thibétains chantent dans leurs réunions du soir varie suivant les diverses saisons de l'année. Celle au contraire qu'ils récitent sur leur chapelet est toujours la même et ne se compose que de six syllabes : *Om, Mani Padmé Houm*. Cette formule, que les Bouddhistes nomment par abréviation le *Mani*, se trouve non-seulement dans toutes les bouches, mais on la rencontre encore écrite de toutes parts dans les rues, sur les places publiques et dans l'intérieur des maisons. Sur toutes les banderolles qu'on voit flotter au-dessus des portes et au sommet des édifices, il y a toujours un *Mani* imprimé en caractères *landza*, *tartare* et *thibétain*. Certains bouddhistes riches et zélés entretiennent à leurs frais des compagnies de lamas sculpteurs qui ont pour mission de propager le *Mani*. Ces étranges missionnaires s'en vont, un ciseau et un marteau à la main, parcourant les campagnes, les montagnes et les déserts, et gravant la formule sacrée sur les pierres et les rochers qu'ils rencontrent.

» Au rapport du savant orientaliste Klaproth, *Om, Mani Padmé Houm* serait la transcription thibétaine d'une formule sanscrite apportée de l'Inde dans le Thibet. Vers le milieu du 7e siècle de notre ère, le célèbre Hindou *Tonmi-sambhodha* introduisit l'usage de l'écriture dans le Thibet. Mais comme l'alphabet landza parut au roi *Srong-bdzan-gombo* trop difficile et trop compliqué, il l'invita à en rédiger un nouveau plus facile et mieux adapté à la langue thibétaine. En conséquence *Tonmi-sambhodha* s'enferma pendant quelque tems et composa l'écriture thibétaine dont on se sert encore aujourd'hui, et qui n'est qu'une modification du sanscrit. Il initia aussi le roi aux secrets du bouddhisme et lui transmit la formule sacrée : *Om, Mani Padmé Houm* qui se répandit avec rapidité dans toutes les contrées du Thibet et de la Mongolie.

» Cette formule a dans la langue sanscrite un sens complet ‹ dubitable, qu'on chercherait vainement dans l'idiome thibétair est chez les Hindous le nom mystique de la Divinité, par l toutes les prières commencent. Il est composé de A, le no *Vichnou*; de O, celui de *Siva*; et de M, celui de *Bramha*. cette particule équivaut aussi à l'interjection *O!* et exprime profonde conviction religieuse, c'est en quelque sorte une for d'acte de foi. *Mani* signifie *joyau, chose précieuse; Padma* lotus; *Padmé* est le *locatif* du même mot ; enfin *Houm* est *particule* qui exprime le *vœu*, le *désir*, et équivaut à *Ame* sens littéral de cette phrase est donc celui-ci :

Om, Mani, Padmé, Houm!

O ! le joyau, dans le lotus, amen !

» Les Bouddhistes du Thibet et de la Mongolie ne se son contentés de ce sens clair et précis ; ils se sont torturé l'imagin pour chercher une interprétation mystique à chacune des six : bes qui composent cette phrase. Ils ont écrit une infinité d'ou ges extrêmement volumineux, où ils ont entassé extravaganc extravagances pour expliquer leur fameux *Mani*. Les lamas dans l'habitude de dire que la doctrine renfermée dans ces pa merveilleuses est immense, et que la vie tout entière d'un ho est insuffisante pour en mesurer l'étendue et la profondeur.

» Nous avons été curieux de savoir ce que le régent pensa cette formule, voici ce qu'il nous a dit à ce sujet : « Les êtres » més, en thibétain *Sem-dchan*, et en mongol *Amitan*, sont d » en six classes : les anges, les démons, les hommes, les qu » pèdes, les volatiles et les reptiles [1]. Ces six classes correspo » aux syllabes de la formule *Om, Mani Padmé Houm*. Les » animés roulent, par de continuelles transformations et su » leur mérite ou leur démérite, dans ces six classes, jusqu » qu'ils aient atteint le comble de la perfection. Alors ils son » sorbés et perdus dans la grande essence de *Samtché* (nom t » tain de *Bouddha*), c'est-à-dire dans l'âme éternelle et un » selle d'où *émanent toutes les âmes*, et où toutes les âmes, » leurs évolutions temporaires, doivent *se réunir et se co*

[1] La classe des reptiles comprend les poissons, les mollusques e les animaux qui ne sont ni quadrupèdes ni volatiles.

» *dre* (D). Les êtres animés ont, suivant la classe à laquelle ils ap-
» partiennent, des moyens particuliers pour se sanctifier, monter
» dans une classe supérieure, obtenir la perfection et arriver au
» terme de leur définitive absorption. Les hommes qui récitent
» très-souvent et très-dévotement *Om*, *Mani Padmé Houm*, évi-
» tent de retomber après leur mort dans les six classes des êtres
» animés correspondant aux six syllabes de la formule, et obtien-
» nent la *plénitude de l'être* par leur absorption dans l'âme éter-
» nelle et universelle de *Samtché*. »

» Nous ne savons si cette explication, qui nous a été donnée par le régent lui-même, est généralement adoptée par les Bouddhistes instruits du Thibet et de la Mongolie. On pourrait toutefois remarquer, ce nous semble, qu'elle a une certaine analogie avec le sens littéral : *Oh! le joyau, dans le lotus, amen*. Le *joyau* étant l'emblême de la perfection et le *lotus* celui de Bouddha, on pourrait dire peut-être que ces paroles expriment le désir d'acquérir la perfection pour être réuni à Bouddha et être absorbé dans l'âme universelle. La formule symbolique : *O! le joyau, dans le lotus, amen*, pourrait alors se paraphraser ainsi : « O! que j'obtienne
» la perfection, et que je sois absorbé dans Bouddha, amen! »

» D'après l'explication du régent, le *Mani* serait en quelque façon le résumé d'un *vaste panthéisme*, base de toutes les croyances des bouddhistes. Les lamas instruits disent que Bouddha est l'*Être nécessaire, indépendant*, principe et fin de toute chose (E). La terre, les astres, les hommes, tout ce qui existe est *une manifestation partielle et temporaire* de Bouddha. Tout a été *créé* par Bouddha, en ce sens que tout *vient de lui*, comme la lumière et la chaleur

(D) Qu'on remarque cette formule du panthéisme et qu'on ne s'étonne pas que nous la poursuivions sous toutes ses formes dans nos ouvrages et notre enseignement classiques.

(E) Que l'on remarque encore cette définition toute métaphysique du dieu dialectique, et que l'on fasse attention, qu'avec cet *être nécessaire*, etc., on n'arrivera jamais à la connaissance de notre *Dieu historique*, le seul réel, le seul qui nous ait parlé. — Et puis que l'on juge si les docteurs catholiques ont eu raison d'abandonner les preuves traditionnelles du Dieu historique pour asseoir toute notre philosophie sur l'existence de l'*être nécessaire*, connu par la seule dialectique; que nos excellens lecteurs y réfléchissent.

viennent du soleil (F). Tous les êtres *émanés* de Bouddha ont eu un commencement et auront *une fin*; mais de même qu'ils sont sortis nécessairement de l'essence universelle, ils y rentreront aussi nécessairement. C'est comme les fleuves et les torrents produits par les eaux de la mer, et qui, après un cours plus ou moins long, vont de nouveau se perdre dans son immensité. Ainsi Bouddha est éternel; ses *manifestations* aussi sont éternelles, mais en ce sens qu'il y en *a eu et qu'il y en aura toujours* (G), quoique, prises à part, toutes doivent avoir un commencement et une fin.

» Sans trop se mettre en peine si cela s'accorde ou non avec ce qui précède, les Bouddhistes admettent en outre un nombre illimité d'*incarnations divines* (H). Ils disent que *Bouddha* prend un corps humain et vient habiter parmi les hommes, afin de les aider à acquérir la perfection et de leur faciliter la réunion à l'âme uni-

(F) Avis à ceux qui, comme M. l'abbé Maret, ne cessent de nous dire que les rapports de la raison humaine, avec la raison divine, sont ceux du *rayon au foyer?* Avons-nous tort quand nous leur disons qu'ils font du *bouddhisme?* Voilà les bouddhistes vivans qui parlent; qu'on les écoute.

(G) Cette théorie est précisément celle qui est exposée par M. l'abbé Maret en ces termes : « Dans cette hypothèse, Dieu ne choisit pas un » monde entre les mondes possibles, mais il *réalise*, dans l'indéfini de l'es- » pace et du tems, *tous les mondes possibles*. Dieu manifeste tout ce qui » peut être manifesté (dans la 1re édit. il avait dit : *Dieu manifeste TOUT* » *ce qui est en lui!!!*), tout ce qui *doit naître* naît au moment marqué par » l'éternelle sagesse; l'être le plus infime est réalisé comme le plus su- » blime; tous les mondes sont appelés successivement à l'existence, etc. » Cette théorie est celle que M. l'abbé de Lamennais a développée dans son *Esquisse d'une philosophie*. M. l'abbé Maret la fait suivre de l'approbation suivante : « Si cette hypothèse vous paraît plus satisfaisante (que les » autres théories), je ne vois pas de raison tirée des nécessités de la foi » qui puisse vous forcer à la rejeter[1]. »

[1] *Théodicée chrétienne*, p. 366, 2e édit.; p. 357, 1re édit., et dans l'*Esquisse*, etc., de Lamennais, t. I, p. 117.

(H) On comprend très-bien ce *nombre illimité des incarnations divines*. Quand on a posé le principe de l'*émanation* et de l'*écoulement*, tous les hommes sont plus ou moins des *divinités*, cela est très-logique. Pourquoi faut-il que nous retrouvions ces expressions dans des philosophes et même des théologiens catholiques? A. B.

[redacted]

verselle. Ces Bouddhas vivants composent la classe nombreuse des *Chaberons*, dont nous avons déjà souvent parlé. Les Bouddhas vivants les plus célèbres sont : à *Lha-ssa*, le Talé-lama ; à *Djachi-loumbo*, le Bandchan-remboutchi ; au *Grand-kouren*, le Guison-tamba ; à *Péking*, le Tchang-kia-fo, espèce de grand aumônier de la cour impériale ; dans le pays des *Ssamba*, au pied des monts Himalaya, le *Sa-dcha-fo*. Ce dernier a, dit-on, une mission passablement singulière : il est nuit et jour en prières, afin de faire tomber continuellement de la neige sur la cime des Himalaya. Car, selon une tradition lamanesque, il existe derrière ces monts élevés un peuple sauvage et cruel, qui n'attend que la fonte des neiges pour venir massacrer les peuplades thibétaines et s'emparer du pays.

» Quoique tous les Chaberons soient des Bouddhas vivants, il y a néanmoins parmi eux une hiérarchie dont le *Talé-lama* est le chef ; tous les autres reconnaissent ou doivent reconnaître sa suprématie. Le Talé-lama actuel, nous l'avons déjà dit, est un enfant âgé de neuf ans ; il y en a déjà six qu'il occupe le palais du Bouddha-la. Il est Si-fan d'origine, et a été pris dans une famille pauvre et inconnue de la principauté de *Ming-tchen-tou-sse*....

» Le Talé-lama est vénéré par les Thibétains et les Mongols comme une *divinité*, et le prestige qu'il exerce sur les populations bouddhistes est réellement étonnant. Cependant on a été beaucoup trop loin quand on a avancé que ses excréments sont recueillis avec respect et qu'ils servent à fabriquer des amulettes que les dévots enferment dans des sachets et portent suspendues à leur cou ; il est également faux que le Talé-lama ait la tête et les bras entourés de serpents pour frapper l'imagination de ses adorateurs. Ces assertions qu'on lit dans certaines géographies, sont entièrement dénuées de fondement. Pendant notre séjour à Lha-ssa, nous avons beaucoup interrogé à ce sujet, et tout le monde nous a ri au nez. A moins de dire que depuis le régent jusqu'à notre marchand d'Angola, tout le monde s'est entendu pour nous cacher la vérité, il faut convenir que les relations qui ont donné cours à de pareilles fables, ont été écrites avec bien peu de circonspection. »

L'abbé Huc, missionnaire Lazariste.

Polémique catholique.

PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES

TIRÉES

DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Cinquième Article [1].

ILLUSTRATIONS NUMISMATIQUES DES ACTES DES APOTRES.

CHAP. 19. — QUELLE ÉTAIT LA COHORTE ITALIQUE DONT CORNEILLE ÉTAIT LE CENTURION ?

Nous lisons dans les Actes des apôtres, chap. x, 1 : « Il y avait à » Césarée un homme nommé Corneille, centurion d'une *cohorte* » *nommée italique*. (Ἑκατοντάρχης ἐκ σπείρης τῆς καλουμένης Ἰταλικῆς.) »

Il existe des doutes considérables concernant la signification des mots σπεῖρα Ἰταλικὴ, ou *cohorte Italique*, dont il est ici parlé[2]. Quelques historiens les ont rapportés à *Legio Italica* ou *Italica prima* mentionnée souvent par Tacite[3] ; mais Dion Cassius[4] nous fait savoir que cette légion fut formée par Néron, et que, par conséquent, elle ne pouvait avoir aucun rapport aux événemens racontés par saint Luc. Elle ne peut, non plus, avoir été une des deux « *Legiones* » *Italicæ*, » qui furent formées par Marc-Aurèle[5].

Nous savons aussi par Josèphe[6] que les troupes Romaines qui

[1] Voir le 4e article au n° précédent, ci-dessus, p. 28.

[2] Notre Vulgate dit, avec justesse : *centurio cohortis quæ dicitur italica*. L'abbé Carrière et M. de Genoude disent dans leur version : « *cohorte de* » LA LEGION *appelée Italique*, » ce qui n'est pas dans le texte et ce qui est inexact. Le P. Amelotte avait mieux traduit : « La bande qu'on appelle » Italienne. »

[3] Tacite, *Hist.*, l. I, c. 59, 64, etc.

[4] Dion Cassius, l. LV, c. 24.

[5] *Ibid.*

[6] Νεοσυλλέκτου τοῦ Ῥωμαίου στρατεύματος ὄντος, καὶ πολέμων ἀπείρως ἔχοντος,

avaient servi en Syrie et en Judée, étaient fréquemment composées de levées faites dans le pays.

Néanmoins nous apprenons, par une inscription recueillie par Gruter [1], qu'il y avait des *cohortes* volontaires *italiennes* qui servaient en Syrie.

L· MAESIO· L· F· POL·
RVFO· PROC· AVG·
TRIB· MIL· LEG· XV
APOLLINARIS· TRIB·
COH· MIL· ITALIC· VOLVNT·
QVAE· EST· IN· SYRIA· PRAEF·
FABRVM· BIS·

« A L. Mæsius Rufus, fils de Lucius, (de la tribu) Pollia, procu-
» rateur d'Auguste, tribun militaire de la XVe légion, l'Apolli-
» naire, tribun de la *cohorte militaire italique volontaire,* qui est
» en Syrie, préfet des artisans pour la 2e fois. »

La σπεῖρα Ἰταλικὴ était donc probablement une cohorte qui faisait le service en Syrie et qui avait ses quartiers à *Césarée,* composée de natifs d'Italie, et appelée *Italique* afin de la distinguer de celles qui étaient composées d'hommes levés en Syrie.

Nous possédons peu de renseignemens concernant les légions qui servaient en *Syrie* et en *Judée* avant le tems de Vespasien. Tacite nous apprend que la VIe légion était en Syrie au commencement du règne de Tibère [2].

Les légions qui servirent à cette époque, *en Syrie,* en différentes circonstances, étaient, selon Tacite, les suivantes :

1. *Légion* IIIe, *la Gauloise* (*hist.*, l. II, c. 74; l. IV, c. 39).
2. *Id.* IVe, *la Scytique* (*ann.*, l. XV, c. 6, 7, 26).
3. *Id.* VIe, *la Ferrée* (*ann.*, l. XV, c. 6).
4. *Id.* XIIe, *la Fulminifère* (*hist.*, l. V, c. 1).

καὶ γὰρ πολὺ ἐκ Συρίας ἦν κατειλέγμενον. *Ant. jud.*, l. XIV, c. 15, n° 10. — Voir aussi *Guerre des Juifs*, l. I, c. 17, n° 1.

[1] *Corpus Inscr.*, CCCCXXXIV, 1. — Orell. *Ins. Lat. Select.*, cap. XIV. Turici, 1828.

[2] *Annales*, liv., II, c. 79.

La *légion* III[e] (*la Gauloise*), est mentionnée sur les monnaies de Tyr, de Sulpice Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrinus et de Valérianus [1].

La *légion* IV[e] (*la Scytique*) n'est pas mentionnée sur les monnaies de Syrie ou de Judée.

La *légion* VI[e] (*la Ferrée*) se trouve sur une monnaie d'Otacilia Severa frappée à Damas [2].

La *légion* XII[e] (*la Fulminifère*) n'existe pas sur les monnaies de Syrie ou de Judée.

Les légions qui servirent en *Judée* étaient, selon le même Tacite :

1. *Légion* V[e] *la Macédonienne* (*hist.*, l. v, c. 1).
2. *Id.* X[e] *id.* (*hist.*, l. v, c. 1).
3. *Id.* XV[e] *l'Apollinaire* (*hist.*, l. v, c. 1).

La *légion* V[e] *la Macédonienne*, est mentionnée sur une monnaie de Gallien, et accouplée avec la *légion* VIII[e], sur une monnaie d'Auguste, frappée à Béryte [3], et sur une de Philippe, frappée à Héliopolis dans la *Cœlé-Syrie* [4].

La *légion* X[e] se trouve sur une monnaie de Ptolémaïs avec trois autres légions [5].

La *légion* XV[e] n'est mentionnée que sur les monnaies de M. Antoine.

Eckhel [6] pense que la *légion* VIII[e], étant accouplée avec la légion V[e] sur les monnaies de Béryte, depuis Auguste jusqu'à Gallien, doit être comptée parmi les quatre légions mentionnées ci-dessus comme campées en Syrie. Il faut noter, toutefois, que son opinion est contraire à celle de Dion Cassius, qui dit qu'elle était campée dans la Germanie supérieure [7]; et il ajoute que Schopflein

[1] Vaillant, *Num. in colon. percussa.* — Mionnet, *Descrip.*, t. v. p. 428.
[2] Mionnet, *Descr.*, t. v, p. 293.
[3] Mionnet, *Descr.*, t. v, p. 337.
[4] *Ibid.*, p. 304.
[5] *Leg.*, vi, ix, xi. — Mionnet, t. v, p. 475.
[6] *Doct. Num. Vet.*, t. iii, p. 335.
[7] Οἱ δὲ ὄγδοοι Αὐγούστειοι ἐν τῇ Γερμανίᾳ τῇ ἄνω ὄντος. Dion Cassius, *Hist. rom.*, liv. LV.

mentionne une tuile portant l'inscription LEG. VIII. AVG. trouvée près de Strasbourg ; mais l'avis d'Eckhel que la *légion* VIII[e] était en Syrie, n'étant qu'une conséquence tirée de l'apparition des mots *LEG. VIII* sur les monnaies de Béryte et d'Héliopolis, et cet avis, peu appuyé du reste, étant contraire à l'histoire, nous laisserons chercher quelques autres explications concernant l'apparition de *LEG. VIII* jointe à *LEG. V* sur ces monnaies. Nous nous contenterons d'avoir prouvé par notre inscription qu'il y avait, en effet, à Césarée une *cohorte* (car il ne dit pas légion) à laquelle on donnait le nom d'*Italique*, parce que, sans doute, elle était formée d'*Italiens* (A).

CHAP. 20 — QUEL EST L'HÉRODE QUI PERSÉCUTA LE PREMIER LES DISCIPLES DE JÉSUS?

Nous lisons dans les *Actes*, XII, 1 :

« En ce tems le roi *Hérode* étendit ses mains pour persécuter » certains hommes de l'Eglise. »

Cet Hérode était le même qu'*Agrippa I*[1], fils d'*Aristobule* et de

(A) Tite-Live nous fournit une autre explication que M. Akerman n'a pas vue et qui pourrait bien être la véritable. Nous venons de voir, par *Tacite*, que la *légion* VI[e] était une de celles qui étaient campées en Syrie. Or, Tite-Live nous dit, l. XXXV, ch. 3, que la VI[e] province était l'*Espagne ultérieure*; d'où l'on peut conclure que la *VI[e] légion* était *espagnole*; et, en effet, nous trouvons une inscription qui cite la *VI[a] legio hispanica* (Goltzius, *Thes. Rei Antiqu*, p. 95). Or, dans cette partie de l'Espagne se trouvait une ville célèbre, fondée par Scipion l'Africain, et nommée *Italica* (Pline, *Hist.*, III, 3, 7; Ptolémée, *Géog.*, II, c. 4.), maintenant *Séville la Vieille*. La *cohorte* nommée *Italica* aurait donc été levée dans cette ville, et aurait fait partie de la *VI[e] légion* dite *Espagnole*; cela est très-possible. D'ailleurs, nous savons par des inscriptions qu'il y avait plusieurs légions *italiques*. Voici celles qu'énumère Goltzius : I[a] *italica*, I[a] *italica voluntariorum*; II[a] *italica*; II[a] *italica dives*; III[a] *italica*; IV[a] *italica*; et, de plus, une *legio millenaria italica voluntariorum quæ est in Syriâ*, Goltzius, *ibid.* — Voir aussi les *Commentaires* de Bivarius à la *chronique* douteuse de Dexter; dans la *Patrologie* de Migne, t. XXXI, p. 74.

[1] Ce prince est généralement surnommé *le Grand*, et si son grand-père méritait ce nom à cause de sa ruse extraordinaire, *Agrippa* aussi était digne d'être appelé *le Grand* par la même raison.

Bérénice et petit fils d'*Hérode le Grand* qui l'envoya après la mort de son père à la cour de Tibère, à Rome. L'affection que l'on croit que cet empereur dépravé avait pour lui, le fait connaître d'une manière peu favorable ; ainsi, sa jeunesse passe pour avoir été occupée en débauche de toute espèce. Il était le favori de l'impératrice *Antonia* et du prince *Drusus;* mais après la mort de ce dernier, Tibère ordonna à tous ses favoris de quitter Rome, afin que leur présence n'entretînt pas son affliction. Accablé de dettes, *Agrippa* quitta Rome et chercha une existence retirée, et fut soutenu dans cette résolution par son oncle, *Hérode le Tétrarque*, qui le nomma à un emploi dans la ville de Tibéria, et lui donna une grande somme d'argent. Mais celle-ci fut bientôt dissipée et son extravagance continuelle épuisa bientôt la libéralité d'Hérode qui, à la fin, refusa de l'assister et lui reprocha sa prodigalité avec beaucoup de dureté.

Alors *Agrippa* quitta la Judée et se réfugia à Rome au moyen d'une somme considérable qu'il avait empruntée à ses amis. Ayant débarqué en Italie , il se rendit à *Caprée* , où Tibère se vautrait dans toutes sortes de crimes et de libertinages.

L'empereur qui avait oublié son chagrin pour la perte de Drusus, le reçut avec bienveillance et lui donna même un appartement dans son palais. Mais les créanciers d'Agrippa firent des réclamations bruyantes, et envoyèrent des lettres à Caprée, en sorte que Tibère lui ordonna de quitter l'île. Ayant obtenu de l'impératrice Antonia, une somme suffisante pour se tirer d'embarras, il réussit de nouveau à rentrer en grâce auprès de l'empereur. Peu après, il s'attacha à *Caïus Caligula*, fils de Germanicus et petit fils d'Antonia, et devint son compagnon ordinaire. Pourtant de nouveaux embarras l'attendaient. Un jour qu'il accompagnait *Caïus* à cheval, il manifesta imprudemment l'espoir que Tibère mourrait bientôt et laisserait l'empire à Caïus. Ceci fut entendu d'un affranchi qui, étant plus tard saisi dans une affaire de vol, déclara avoir quelque chose d'important à dire à l'empereur. Tibère ne voulut pas d'abord écouter cet homme, mais à la fin il se rendit aux instances d'*Agrippa* même. Agrippa fut mis immédiatement dans les chaînes et resta en prison jusqu'à la mort de l'empereur,

qui eut lieu six mois après, et alors la position d'Agrippa changea de celle d'un prisonnier en celle d'un roi.

Caligula le fit venir dans son palais, lui mit un diadème sur la tête et le nomma roi de la *Gaulonite*, de la *Batanée* et de la *Trachonite*, lui donna, en outre, la *Tétrarchie de Lysanias*, et changea la chaîne de fer, avec laquelle il avait été accouplé à un soldat, contre une chaîne d'or d'un poids égal.

Dans la seconde année du règne de *Caligula* (42 ans après J.-C.), Agrippa quitta Rome pour prendre possession de son royaume. Il passa par l'Egypte où il reçut, à Alexandrie, une insulte très-grave mentionnée par Philon.

A la mort de Caligula (en 42), *Claude* succéda à l'empire et éleva Agrippa au rang de *consul*, et lui donna Samarie, la Judée, Abila et une partie du Liban. Agrippa posséda ainsi tout le royaume de son grand père Hérode le Grand.

C'est la 3[e] année de son règne sur toute la Palestine (en 44) « qu'il étendit ses mains pour persécuter les hommes de l'Eglise, » et qu'influencé, comme on le suppose, ou par le désir de popularité, ou par son zèle pour la religion des Juifs, il fit décapiter l'apôtre saint *Jacques*, le frère de saint *Jean* et emprisonna saint *Pierre*. — Peu après, il célébra, à Césarée, des jeux en l'honneur de l'empereur, et le second jour il apparut, sur le théâtre, habillé d'une magnifique robe d'argent, et donna audience aux *Sidoniens* et aux *Tyriens*, lesquels, à la fin du discours qu'il leur fit, le saluèrent comme *un Dieu*.

Au lieu de repousser ces flatteries, il reçut cette adoration impie avec complaisance, mais peu de tems après des douleurs violentes le saisirent et il expira au bout de cinq jours de souffrances.

Ces détails, que nous trouvons dans Josèphe, s'accordent, en tous points, avec ceux que contient le chapitre où nous avons pris l'extrait qui se trouve à la tête de cette partie de notre ouvrage [1].

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les *monnaies d'Hérode*

[1] Voir sur ce prince, Josèphe, *Antiq. judaïq.*, XVIII, c. 9, n. 1, et XIX, c. 6, n. 1. — Suétone, *Caligula*, 38, et *Claude*, 10. — Dion Cassius, LV. — Tacite, *Annal.*, VI.

Agrippa, lesquelles servent à constater ce qu'en ont dit les historiens. Mionnet fait la description de trois de ces médailles avec *la tête de Caligula*[1], et de quatre qui fûrent frappées sous le règne de Claude[2]; mais, à l'exception de l'une d'elles, elles se trouvent toutes fort mal conservées et ne contiennent qu'une certaine partie des inscriptions[3].

La gravure que nous donnons ici, et que nous avons déjà donnée à cause de son inscription, *ami de César*, a été faite d'après une monnaie d'une rareté et d'un intérêt extraordinaire; la *face* porte la tête d'Agrippa avec le titre de *Megas*.

Face : ΒΑϹΙΛΕΥϹ ΜΕΓΑϹ ΑΓΡΙΠΠΑϹ ΦΙΛΟΚΑΙϹΑΡ. *Le roi grand Agrippa, ami de César.*

Revers : ΚΑΙϹΑΡΙΑ Η ΠΡΟϹ ΤΩ ϹΕΒΑϹΤΩ ΛΙΜΕΝΙ. *Césarée près du port de Sébaste.*—On voit en outre la fortune debout avec ses attributs.

Nos 59 et 60.



CHAP. 21. — QUEL ÉTAIT LE PROCONSUL SERGIUS PAULUS.

Nous lisons dans les *Actes*, XIII, 6, 7 : « Saul et Barnabé, après » avoir parcouru toute l'île (de Chypre) jusqu'à Paphos, trouvèrent un juif, magicien et faux prophète, nommé *Bar-Jésu*, » qui était avec le *proconsul de la province, Sergius Paulus*, homme » très-prudent. » Ὃς ἦν σὺν τῷ ἀνθυπάτῳ Σεργίῳ Παύλῳ, ἀνδρὶ συνετῷ.

L'exactitude de saint Luc, en employant le terme ἀνθύπατος relativement au gouverneur de *Chypre*, a été mise en doute par

[1] *Description*, tom. V, p. 568, n°s 82, 83, 84.

[2] *Ibid.*, n. 85, 86, 87, 88.

[3] Une d'elles tirée de la *Description du musée Bodléien* d'Oxford, par Wise, p. 118, porte sur *la face* la tête d'Agrippa ornée d'un diadème, et sur *le revers* on voit Agrippa le jeune à cheval, et les restes de l'inscription αγριΠΠΑ· ΥΙΟΥ ΒΑϹιλεως.

plusieurs commentateurs[1], et cela par la raison qu'au tems où saint Paul visitait cette île, elle était gouvernée par un *propréteur* et non par un *proconsul*. On a même produit, à ce sujet, un passage de Strabon[2] dans lequel cet auteur, après avoir décrit la mission de *Marcus Caton* de prendre possession de l'île de Chypre, ajoute : Ἐξ ἐκείνου δ' ἐγένετο ἐπαρχία ἡ νῆσος, καθάπερ καὶ νῦν ἐστι, στρατηγική. « Depuis lors cette île fut, comme elle est présentement, une pro» vince prétorienne. »

Les auteurs de notre traduction (anglicane) du Nouveau Testament, paraissent avoir trouvé quelques difficultés en cet endroit, puisqu'au lieu de donner au mot ἀνθύπατος son sens littéral, *proconsul*, ils l'ont traduit par *député*[3], terme qui peut s'accorder indifféremment à *proconsul* ou à *propréteur*.

Nous avons, tout à la fois, de Strabon[4] et de Dion Cassius[5], un aperçu de la division des provinces Romaines du tems d'Auguste, avec les noms de celles qui étaient sous la nomination directe du sénat ou de César, qui régissait les siennes par des *propréteurs* ; et ils sont tous les deux d'accord que, dans ces divisions, *Chypre* était sous la dépendance de l'empereur. Mais *Strabon* omet une circonstance mentionnée par *Dion Cassius* qui dit que, peu après la première division, Auguste échangea avec le Sénat Chypre et la Gaule Narbonnaise contre la Dalmatie. Dans un passage subséquent[6], il répète cette assertion, ajoutant : Καὶ οὕτως ἀνθύπατοι καὶ ἐς ἐκεῖνα τὰ ἔθνη πέμπεσθαι ἤρξαντο ; « et ainsi des *proconsuls* furent alors » envoyés dans ces pays. »

Ainsi, avons-nous pour corriger l'assertion de Strabon, non-seulement celle de Dion Cassius qui est bien aussi compétente que la sienne, mais encore celle de saint Luc, qui emploie le même mot pour désigner le gouverneur de Chypre.

[1] Hammond, Grotius, etc.
[2] Strabon, *Géog.*, liv. XIV, p. 685.
[3] La Vulgate se sert du terme de *proconsul*, qu'ont suivi nos traducteurs français.
[4] Strabon, *Géog.*, l. XVII, p. 840.
[5] Dion Cassius, l. III, 12.
[6] *Ibid.*, lib. IV.

On ne pourrait objecter ici que, dans le passage ci-dessus mentionné, Dion parle de plusieurs provinces Romaines, « dont une » certainement était gouvernée par un *proconsul* et que, par con- » séquent, pour faire une abréviation, il se servait d'un seul et » même terme pour toutes, soit qu'il pût s'y appliquer oui ou » non ; » puisqu'il ne parle que de deux en employant le mot ἀνθύπατοι (au pluriel).

L'évêque Marsh [1] fait encore l'observation suivante sur ce passage : « Que Chypre ne devait pas être excepté et que le » titre que Dion Cassius employait aussi bien que saint Luc, appar- » tenait effectivement aux gouverneurs romains de Chypre ; que » cela était, de plus, prouvé par une inscription gravée sur une » *monnaie grecque* provenant de Chypre même, et frappée dans le » tems où *Sergius Paulus*, lui-même, était gouverneur de cette île. » Elle a été frappée sous le règne de *Claudius César* dont elle porte » le nom et la face ; or, c'est sous le règne de *Claudius César* que » saint Paul a visité l'île de Chypre. De plus, sur cette monnaie » est gravé le titre même d'ἀνθύπατος donné à *Cominius Proclus*, » de même que saint Luc donne ce titre à *Sergius Paulus*; or, cette » coïncidence est de telle nature qu'elle doit être suffisante pour » établir l'authenticité de l'ouvrage où elle se trouve. »

Les écrivains que nous venons de citer se sont servis de la médaille reproduite par Morelli, mais la gravure que nous donnons ici est, d'après un exemplaire que nous possédons et qui, quoiqu'un peu endommagée, a suffisamment conservé son type et son inscription pour servir à notre but.

N[os] 61 et 62.



[1] *Lectures sur l'authenticité du Nouv. Test.*, lect. XXVI, p. 85.

Face. — (TI. CL)AVDIVS CAESA(R) AVG.
Tête couronnée de *Titus Claudius César Auguste.*

Revers. — ΕΠΙ. ΚΟΜΙΝΙΟΥ (ΠΡΟΚΛ)ΟΥ ΑΝΘΥΠΑ(ΤΟΥ) ΓΠΡΙΩΝ. *Sous Cominius Proclus, proconsul des Cypriens.*

Le nom de Proclus est ici en partie effacé ; mais sur quelques tres exemplaires, sous d'autres rapports moins parfaits, le nom entièrement déchiffrable.

Toutefois, il existe d'autres preuves monumentales du fait que us avançons ici, lesquelles, étant sans doute intéressantes pour tiquaire et pour l'historien, nous les avons recueillies dans la le suitante :

PROCONSULS DE L'ILE DE CHYPRE.

NOMS.	RÈGNES.	MONUMENS.
us-Plautius.	Auguste et Tibère.	1. Médaille d'Auguste : DIVI. F. IMP. CAESAR. Tête d'Auguste. Revers : A. PLAUTIUS PROCOS. Le temple de Vénus, de Paphos. *Mus. Heder.*, I, p. 240, n. 5358. 2. Médaille de Livie : LIVIA. IMP. CAESAR. Tête de Livie. Revers : A. PLAVTIVS PROCOS. Sestini, *Lettre* VIII, p. 90.
us-Scaura.	Caligula.	Sur une inscription : P. AQVIVS. SCAEVAE. ET. FLAVIAE FILIVS. . . . . CONSI. ET. DIDIAE. NEPOS. BARBI. ET DVRICIAE. PRONEPOS. SCAVRA. . . . .

NOMS.	RÈGNES.	MONUMENS.
		PROCONSVLE. PROVINCIAM. CYPRVM. OBTINVIT. . . . . AVCTORITATE. C. CAESAR. ET. S. C. MISSO. AD. COMPONENDVM STATVM IN. RELIQVVM. PROVINCIAE. CYPRI. Gruter, *Inscrip.* CCCLX, n. 3.
Cominius-Proclus.	Claude.	Voir une médaille que nous donnons dessus, p. 104.
Quadratus.	Claude et Néron.	Sur une inscription : C. VMMIDIO. C. F. TER. DVRMIO QVADRATO. COS. XV. VIR. S. F. LEG. TI. CAESARIS. AVG. IN. PROV. LVSIT. LEG. DIVI. CLAVDII. IN ILLYRICO. EIVSDEM. ET NERONIS. CAESARIS. AVG. IN. SYRIA. PROCOS. PROVINC. CYPRI. DIVI. AVG. ET. TI. CAESARIS. Brotier, *Not. et Em. in Tacit.*, XII, 4 Noris, *de Epoch. Syrom.*, dis. III, p.

AKERMAN.

Histoire.

LE GRAND SAINT-BERNARD

ANCIEN ET MODERNE.

Treizième Article[1].

IV. Dangers de la montagne et soins donnés par les religieux aux voyageurs.

Si la vue de la mer et des tempêtes que Dieu y soulève pour donner une image de sa grandeur a pour le cœur de l'homme, quelque chose de si imposant, que rien au monde ne saurait en donner une idée, si la voix terrible du Tout-Puissant s'y fait entendre avec des accents capables de glacer le plus mâle courage, ou d'élever jusqu'au plus sublime abandon l'âme qui se confie tout entière à l'éternelle miséricorde, le spectacle des hautes montagnes n'est pas moins capable d'anéantir notre néant devant la majesté souveraine. L'homme donc qui n'a point eu sous les yeux les effets de ces avalanches formidables à qui rien ne résiste, de ces inondations plus terribles encore, de ces chutes de rochers ou de montagnes où les hommes, les hameaux, les villes mêmes parfois disparaissent, cet homme n'a pas une vie complète. Il ne connaît que très-imparfaitement les expressions du langage donné par Dieu aux plus redoutables œuvres de ses mains.

Et voilà ce qu'il nous a été donné de comprendre, alors que le devoir de notre charge nous a conduits au sommet de la montagne, où quoi qu'on fasse, on n'effacera jamais le souvenir de Bernard de Menthon.

C'était le 24 février 1848. Déjà, précédemment, passant aux pieds de l'ancien mont Taurus, nous avions pu nous faire une idée

[1] Voir le 12e article au no 117, tome xx, p. 202.

de l'effroyable désastre d'Epaone engloutie sous cette montagne, lorsque nous engageant à cheval dans la route de l'Entremont, nous eûmes complètement sous les yeux le spectacle des cataclysmes de toute nature qui s'opèrent dans les hautes montagnes.

A peine sortis de Martigny, en effet, nous suivions déjà les traces encore vivantes de l'inondation de 1818. Là, nous disait M. le Prévôt, je passai le dernier à cheval échappant de quelques pas à l'inondation qui emporta non loin d'ici un mari, sa femme et leur enfant. Je les avais rencontrés peu auparavant dans une voiture. Ils étaient étrangers; nul ne s'enquit de ce qu'ils étaient devenus. — Ailleurs il nous montrait le lieu occupé jadis par une usine. Il n'en reste plus la moindre trace. Les rochers entraînés par le courant ont couvert l'espace que les bâtiments occupaient.

Une scène inexprimable s'y est passée, au moment de l'inondation. Un père était parvenu à se sauver lui et sa famille. Un seul de ses enfants manquait sur le rivage, et le malheureux se voyait déjà flottant encore sur les eaux, emporté dans l'abîme, avec une effroyable rapidité. Essayer de se jeter après lui et de le sauver était impossible. La perte de l'homme qui eût tenté l'entreprise était infaillible. Et le pauvre père, et la malheureuse mère étaient là, voyant mourir leur enfant! — Tout-à-coup, ô miséricordieuse tendresse de la Providence! parmi les pièces de bois emportées dans le courant, il en passe une sous le corps de l'enfant; cette pièce de bois reçoit au même moment une secousse qui la pousse avec violence vers le rivage, où elle rejette l'enfant aux pieds de son père!

Quelle parole peut rendre l'effet d'une semblable scène?

Plus avant dans la montagne, nous passâmes près de l'endroit où le malheureux abbé de S.-Maurice, M. Cocatrix, se précipita dans la Drance, lui, son compagnon religieux, deux domestiques, ses trois chevaux et sa voiture, sans qu'on pût rien sauver, sans même qu'on retrouvât rien, si ce n'est le corps de l'abbé lui-même, et seulement quelques mois plus tard.

Après avoir couché, le soir, au village de Saint-Brancher [1], nous

[1] Nôus y descendîmes, au presbytère, chez un excellent religieux du Saint-Bernard, dont le souvenir nous est vraiment cher.

partîmes, le lendemain, pour la montagne. Il avait gelé pendant la nuit; le tems était beau dans le moment, mais il menaçait de changer, comme on le remarquait à l'aspect du ciel et des montagnes, au lever du soleil. Là nous retrouvâmes en partie la beauté de ces teintes roses qui se produisent uniquement sur les montagnes couvertes de neige, et que, pour la première fois, nous avions admirées à Lucerne. Au bourg Saint-Pierre nous quittâmes les chevaux, et après avoir partagé le cordial repas du bon chanoine Bernfaller, nous commençâmes, à pied, dans la neige, l'ascension de la portion la plus dangereuse de la montagne. Là on nous fit voir le lieu où le premier consul Bonaparte faillit se précipiter du haut des rochers, celui où l'un des chanoines, encore vivant, fut emporté par une avalanche et suspendu sur l'abîme où la main de Dieu l'arrêta [1]; puis cette terrible *Combe-du-Mont-Mort*, où le dernier chanoine victime de son zèle périt sous une autre avalanche; puis enfin arriva l'hospice.

Pendant ce tems nous nous étions reposés dans la maison connue sous le nom de *cantine*, maison qu'un militaire retiré du service construisit au-dessus de la portion la plus dangereuse de la route, et qui rend de véritables services aux voyageurs. Nous avions rencontré aussi, près de l'*hôpital* [2], les religieux de l'hospice, accompagnés de domestiques et de quelques-uns de ces chiens, dont l'imagination des voyageurs a grandement amplifié les services, très-essentiels, du reste, dans la tourmente [3].

Le tems, quoique menaçant pendant quelques heures, s'était maintenu pourtant; il ne faisait même pas très-froid, en sorte

[1] M. le chanoine Dallèves, dont nous aurons occasion de parler encore plus loin.

[2] Petite construction voûtée ouverte aux voyageurs, entre la cantine et l'hospice.

[3] Ces chiens s'affectionnent parfois beaucoup aux domestiques qu'ils accompagnent habituellement dans la montagne; on en a eu un exemple bien touchant, il y a quelques années. Un domestique était mort à l'hospice; il fallut enfermer le chien pour l'empêcher de suivre le corps qu'on emportait dans le village natal du défunt. On le retint à l'attache pendant trois semaines, après quoi il s'échappa et courut au cimetière

que l'ascension de la montagne ne fut pas bien pénible [1].

Nous ne parlerons pas ici des soins que nous reçûmes des religieux qui nous accueillirent avec une charité vraiment admirable; notre témoignage, eu égard à la position que nous occupions alors, n'aurait pas assez de valeur. Nous laisserons parler, sur ce point, un auteur dont la reconnaissance n'est pas au-dessus de la vérité, mais qui peut en donner une juste idée.

« Je viens, dit Raoul-Rochette, d'arriver à l'hospice, harassé de fatigue, transi de froid, et percé jusqu'aux os; mais je me sens si bien remis par les soins d'une hospitalité, la plus douce, la plus généreuse qui soit au monde, que je suis presque tenté d'oublier l'état auquel je la dois. On a pourvu à tous mes besoins de manière à ne m'en plus laisser d'autre à satisfaire, que ma reconnaissance; et je perdrais, dans cet asile, jusqu'au sentiment des fatigues que j'y apporte, si je ne craignais de perdre en même tems celui des bienfaits que j'y reçois. Souffrez donc, mon cher patron, que je m'acquitte d'abord de ce que je dois à mes hôtes; il est juste que l'humanité ait ici mon premier hommage, la nature aura demain son tour.

» Il faut être arrivé au Grand-Saint-Bernard, par la route qui m'y a conduit, laquelle n'est ni celle du Valais, ni celle de l'Italie, et surtout par le tems qu'il fait, et dans l'état où je me trouve, pour apprécier ce qu'est, au terme d'une longue et pénible course, un asile tel que celui-là. Lorsqu'après plus de douze heures d'une marche laborieuse, battu par les vents et l'orage, exténué de froid et de lassitude, le voyageur, parvenu au plus haut point du passage, aperçoit inopinément cet hospice si désiré, et lorsqu'au bout de quelques pas, et par un dernier effort, touchant enfin le seuil d'une habitation humaine, il se voit sous un toit impénétrable, entre quatre bonnes murailles, accueilli par des hommes qui le servent, qui le préviennent, qui ne lui laissent ni la peine d'attendre,

même du village où il s'arrêta, hurlant sur la fosse du malheureux domestique.

[1] Je ressentis seulement, dans l'ascension, de violens battemens de cœur, qui, pendant plusieurs mois, me reprenaient ensuite quand je montais un escalier un peu long ou une pente trop rapide.

ni celle de demander, comment, dans la première effusion d'un cœur pénétré, ne bénirait-il pas la religion qui fonda cet asile, la piété qui l'habite et la charité qui le conserve?

» J'arrivai à l'hospice dans l'état que je viens de dire, et pire encore, que je ne saurais l'exprimer. Par une circonstance fâcheuse que je vous raconterai une autre fois, j'étais privé de mon bagage; je n'avais pas avec moi de quoi changer, et je n'espérais pas avoir d'autre ressource, que celle du foyer commun pour sécher mes vêtemens. Mais à peine entré dans l'hospice, je me suis vu conduit dans une chambre à cheminée, la seule, à la vérité, qui soit dans toute la maison. J'ai trouvé une garde-robe tout entière à mon usage; et j'ai pu, devant un feu brillant, dont la vue seule récréait mes sens, changer de linge et d'habits. Je ne serais pas sûr que vous puissiez me reconnaître dans mon nouvel équipage; vous auriez peut-être peine à retrouver votre ami sous le costume d'un vicaire savoyard; mais enfin tel que je suis, réchauffé, vêtu, reposé, j'ai pris place, avec un appétit démesuré, même pour le pays, à une table abondante, même pour le nôtre.....

» J'avais une lettre pour le prieur du Saint-Bernard, et j'y apportais un nom qui n'y était pas inconnu. Mais je ne dus l'accueil que j'y reçus, qu'à l'état même où je m'y présentais, qu'à ma qualité d'étranger, qu'à mon titre de voyageur. Je n'ai voulu montrer, et l'on n'a pu voir en moi, qu'un homme qui venait chercher un asile; cela suffisait pour eux et pour moi. Si je me nomme, ce ne sera qu'en partant, et pour donner à mes remerciemens le seul prix que je puisse y mettre. Jusque-là, je veux rester inconnu à ces bons pères; je veux jouir complètement de l'hospitalité qu'ils m'accordent en leur en laissant tout le mérite; je veux être servi par eux, comme un homme ignoré d'eux. Ainsi, j'aurai éprouvé, par mon propre exemple, combien l'hospitalité du Saint-Bernard, *la plus nécessaire peut-être qu'il y ait sur le globe*, est en même tems généreuse et désintéressée. Car, en quelque saison, et par quelque tems qu'on y aborde, on n'y arrive jamais autrement que transi de froid, épuisé de fatigue; et qui que ce soit qui s'y présente, riche ou pauvre, voyageur de tout pays et de toute croyance, s'y voit ac-

cueilli, nourri, réchauffé, par les mêmes mains, avec les mêmes soins; et les religieux en secourant l'homme qui souffre, ne regardent ici que l'homme même [1]. »

Le même auteur parlant du passage du *Grimsel*, donne également une juste idée de ce que serait, au Saint-Bernard, un hospice tel que le gouvernement du Valais avait imaginé, un instant, d'en substituer un à l'établissement des religieux. Il importe extrêmement d'en faire ressortir ici le contraste.

« Enfin, dit-il, ce ne fut qu'après des peines incroyables que j'arrivai à l'*hospice*, qui me parut alors bien digne de ce nom, et où j'admirai toutefois que des créatures humaines puissent venir s'ensevelir pour en héberger d'autres, dans l'attente d'un médiocre salaire.

» Je ne chercherai point à te donner une description de ce gîte, il est réellement affreux : et les circonstances dans lesquelles il me fut offert, n'étaient pas propres à en diminuer l'horreur. Un troupeau de chèvres, un autre de vaches avaient cherché dans l'étable, qui forme le rez-de-chaussée de l'habitation, un abri contre l'orage. Leurs gémissemens confus remplissent, en ce moment même où je t'écris, la maison de bois dont on m'a abandonné un coin; le sifflement des vens déchaînés en ébranle les frêles appuis; et c'est en vain que pour me garantir de leur piquante haleine, j'ai voulu me tenir auprès d'un âtre enfumé, où j'étais brûlé sans cesser d'être transi. Comme il fallait apparemment qu'aucune disgrâce ne manquât à ma fâcheuse aventure, je n'ai pu même changer de vêtemens. Le guide chargé de cette partie de mon bagage, s'était égaré au milieu des brouillards qui lui cachaient un chemin qu'il a fait cent fois. Le malheureux n'est arrivé que plus d'une heure après nous, dans un état qui m'a fait pitié à moi-même, et je ne saurais quelle sensation t'aurait fait éprouver le mien, si tu avais pu me voir dans le grotesque accoutrement que je tenais de la libéralité de mon hôte. J'ai pu, enfin, ôter de dessus mon corps ma chemise trempée de sueur et de pluie; je viens d'achever un repas, dont je puis dire sans vanité que mon appétit a fait tous les frais; et je vais me coucher voluptueusement sur une paillasse dont un drap sale recouvre à peine

[1] T. III, Lettre 20.

la moitié. Avec tout cela ma position actuelle me paraît divine. Je tâcherai néanmoins de l'abréger en m'éloignant demain, dès le point du jour, du désert le plus affreux et de l'*hospice* le plus inhospitalier qui soit au monde [1]. »

Dans une saison comme celle qu'il faisait au moment où nous montâmes au Saint-Bernard, il est impossible de se faire une juste idée des lieux, puisque tout s'y trouve recouvert également de monceaux de neige. C'est assurément un spectacle qui en impose, mais sous d'autres rapports on rapporte de la montagne une connaissance incomplète. Nous emprunterons donc à l'auteur, déjà cité, la description de ce triste séjour, lorsque les neiges l'ont abandonné.

« J'ai revu, le matin, dit-il, à la clarté du jour, le couvent et les environs du Saint-Bernard ; et cette vue a augmenté, s'il est possible, le sentiment de ma reconnaissance pour l'hospitalité que j'y ai reçue. Rien de plus triste à l'œil, rien de plus accablant pour l'imagination, que l'aspect de ces énormes rochers ou noircis par le tems, ou plaqués de neige vieille comme lui. Au-dessus de l'hospice, faible rempart qui semble toujours prêt à fondre sous tous les vents qui l'assaillent, le *Mont-Mort*, dont le nom, d'accord avec l'attitude mélancolique, n'est propre à inspirer que des images lugubres ; à sa base, le vallon *des Morts*, où cesse en effet le domaine de la vie ; et, plus près du couvent la *chapelle des Morts*, où sont déposés les corps de ceux qui périssent de froid au Saint-Bernard ; enfin, dans l'étroit emplacement qui s'étend au pied des monts, un petit lac, d'un aspect plus morne encore que tous les objets qui l'entourent, puisqu'il les réfléchit tous. Telle est la la vue que présente le fameux passage des Alpes.

» Lorsqu'après avoir gravi le long des rochers arides qui forment, du côté de l'Italie, l'accès du Saint-Bernard, le voyageur, arrivé par cette voie, se trouve tout à coup au plus haut point du passage, là où ces rochers se séparent et forment une espèce de portique naturel, et que, de là, il découvre en même tems, et le lac, qui couvre la superficie du vallon, et l'hospice qui le termine, il lui semble d'abord, au terme si désiré d'une course si fatigante,

[1] T. I, Lettre 26.

que la nature n'a plus ici ni frimas, ni rigueur. Tout ce qu'il voit, s'embellit pour lui des charmes du repos qu'il va goûter, et de l'hospitalité qu'il attend. Déjà assis en idée à une table abondante, auprès d'un feu qui pétille, il n'a plus devant les yeux que les images agréables, et c'est ce que j'ai éprouvé hier en arrivant au Saint-Bernard. Mais combien le spectacle change de face à la clarté du soleil! Combien cette contrée si âpre, si sauvage, où rien ne vit, où toute végétation expire; ces montagnes noires et pelées, dont l'effroyable nudité ne se couvre que de rares lambeaux de neige; ce lac immobile et glacé comme tout ce qui l'enferme, placé, comme un miroir de l'éternel hiver au centre même de son domaine; combien tout ce deuil de la nature vous attriste profondément! mais aussi, combien les images mêmes de la désolation qui vous environne, ajoutent de prix à l'hospice qui vous reçoit[1]! »

A quoi nous pouvons ajouter ce que rapporte Saussure[2], en parlant du même établissement. « Sa position, dit-il, est très-voisine du terme des neiges éternelles, parce qu'elle est dominée par des sommités, qui étant fort élevées au-dessus de ce terme, demeurent éternellement couvertes de neige et refroidissent continuellement tout ce qui les environne. Ce qui contribue encore à rendre ce séjour extrêmement froid, c'est qu'il est situé dans une gorge percée à peu près du nord-est au sud-ouest, dans la direction générale de cette partie des Alpes, et par cela même dans celle des vents qui prennent toujours une direction parallèle à celle des grandes chaînes de montagnes. Aussi, même au plus fort de l'été, le plus petit air de bise y amenait-il toujours un froid incommode. Le 1er août 1767, à une heure après-midi, le thermomètre en plein air était à un degré au-dessous de zéro, quoique le soleil, qui n'était caché que par de petits nuages passagers, frappât fréquemment la boule du thermomètre, et tous les environs du couvent étaient couverts de glaces nouvelles. Il est aisé de comprendre par là que l'on ne recueille absolument rien dans les environs du couvent. J'ai dit ailleurs que les jardins des religieux situés sur de petits terre-pleins, entre les rochers les mieux abrités du voisi-

[1] T. III, Lettre 21.

[2] *Voyage dans les Alpes*, t. II, chap. 12.

sage, ont peine à produire à la fin d'août quelques laitues et quelques choux de la plus petite espèce, et ils les cultivent pour leur amusement, pour le plaisir de voir croître quelque chose, bien plutôt que pour l'utilité qu'ils en retirent. Ils sont donc obligés à faire venir du fond des vallées voisines toutes les denrées nécessaires. Le bois à brûler, dont ils font une consommation immense, doit être voituré à dos de mulet, de la distance de quatre lieues, et par un sentier escarpé, qui n'est guère praticable que pendant six semaines. On comprend que tous les transports exigent des frais considérables, et l'entretien d'un grand nombre de domestiques et de chevaux. Que l'on joigne à tous les inconvénients de ce séjour des hivers de huit mois de longueur, et pendant ces longs hivers, une solitude qui n'est interrompue que par des voyageurs en souffrance, qu'il faut secourir, au péril de sa vie ; l'*ennui* [1], pire que tous les dangers, de se voir entouré de ces neiges éternelles, de ces rochers stériles, de ce lac noir toujours à demi gelé, la santé altérée par cette perpétuité de froid et d'ennui... et l'on conviendra que la dévotion seule, et l'aspect des récompenses à venir peuvent engager des hommes d'une condition honnête à se vouer à un genre de vie aussi triste et aussi pénible. »

Mais ce tableau tout saisissant qu'il soit, serait incomplet, si, d'un côté l'on n'avait pas suffisamment l'idée des accidens que chaque hiver occasionne dans la montagne ; si d'autre part, on oubliait les dangers auxquels les religieux s'exposent pour assister les voyageurs en ces tristes conjonctures.

Quelques notes d'un religieux chargé, pendant plusieurs années de l'infirmerie de l'hospice [2], suffiront par faire comprendre les uns et les autres.

« Le froid détruisant la sensibilité, dit-il, on se gèle sans s'en apercevoir. On éprouve d'abord une sensation de froid assez douloureuse qui va s'augmentant jusqu'à ce que la congélation ait lieu. Le membre gelé devient blanc, insensible et dur au point que quel-

[1] On voit que Saussure ne comprenait pas ce que la bonté de N. S. prodigue de grâces aux âmes assez généreuses pour suivre une telle vocation.

[2] M. le chanoine Dallèves.

quefois on pourrait le rompre comme un bâton. Ce sont les pieds et les mains qui éprouvent le plus ordinairement cet accident. Lorsqu'un voyageur arrive à l'hospice du grand Saint-Bernard ayant les pieds ou les mains gelés, le religieux chargé de soigner les malades, fait immédiatement placer le membre malade dans un bain d'eau froide, que l'on a soin de maintenir dans une température très-basse en y jetant de la neige. Lorsque la partie gelée est redevue molle, on la couvre d'un épais cataplasme de pomme de terre crues et râpées, afin de répercuter le sang et d'empêcher qu'il ne revienne avec trop de célérité dans les parties que le froid l'avait forcé d'abandonner. Après huit ou dix heures, on enlève le cataplasme et l'on voit tous les effets de la congélation ; le membre est démesurément enflé, injecté de sang noir. On ôte la peau, les ongles tombent en même tems, et on coupe tout ce qui a été mortifié par la gelée; on recouvre la plaie de résolvans très-actifs, afin de produire la décomposition des parties que le scalpel n'a pas pu atteindre et d'empêcher la gangrène. Ces plaies, qu'il faut panser, au moins deux fois par jour, restent très-longtems à guérir. Les douleurs que le malade éprouve pendant le dégel sont des plus atroces, il pleure, il se lamente, il crie. Souvent il faut le tenir dans le bain froid. L'hospice garde les malades jusqu'à ce qu'ils soient guéris; il paie les médecins qu'il est nécessaire d'appeler pour les cas graves, tels qu'amputation, etc. Il arrive assez souvent que les gelés doivent être amputés.

» Il n'y a pas d'hiver sans que des voyageurs se gèlent les pieds ou les mains. Dans l'hiver de 1821 un homme arriva à l'hospice ayant une main entièrement gelée avec le bâton qu'elle tenait et qu'il fallut arracher comme une cheville d'un trou. Ce malheureux perdit tous les doigts. Une autre fois au mois de mars, douze ouvriers maçons vinrent à l'hospice ayant tous ou les mains, ou les pieds, ou le nez, ou les oreilles gelés. Deux durent subir l'amputation de tous les doigts de la main droite; les autres eurent les pieds et les mains entièrement écorchés; il y en eut un à qui il fallut enlever la peau de la joue droite. Comme les plaies de ces pauvres malheureux étaient affreuses et que la cicatrisation ne se fait qu'avec beaucoup de difficulté dans les régions élevées, après

les avoir gardés quelque tems à l'hospice on fut obligé d'envoyer les plus malades à l'hôpital d'Aoste. »

On pourrait citer une foule de traits de ce genre.

Si les dangers du froid sont grands pour les voyageurs qui traversent la montagne dans les journées les plus rigoureuses de l'hiver; si les religieux eux-mêmes s'y exposent bien souvent pour y arracher les malheureux dont le péril leur est signalé, ce n'est rien comparativement à ce qu'il faut braver du côté des avalanches. Dans notre descente du Saint-Bernard, nous avons pu nous en former quelque idée.

En effet, dans la nuit que nous passâmes à l'hospice, le tems était devenu très-mauvais; une neige abondante n'avait pas cessé de tomber, et continuait encore. Rester plus longtems à l'hospice était s'exposer infailliblement aux avalanches pour le lendemain. Nous partîmes. La tourmente était dans la montagne. La neige fine et piquante empêchait de voir le chemin que les chiens, alors si utiles, indiquaient, et qu'ils ne perdent jamais. Nous passâmes ainsi aux pieds du *Mont-Mort* et nous continuâmes à peu près de la même manière jusque vers le passage, également dangereux, de *Marengot*. Puis le tems s'éclaircit, et de la *cantine*[1] au bourg Saint-Pierre nous eûmes un tems extrêmement agréable, sans froid et sans chute de neige. Nous couchâmes au bourg Saint-Pierre, et le lendemain quand nous partîmes, le dégel était venu. Impossible par conséquent, si nous fussions restés quelques heures de plus au Saint-Bernard, d'en sortir par un tems pareil, où les avalanches tombaient à chaque pas. Et ce tems continua plus de huit jours.

Du bourg Saint-Pierre nous descendîmes en traîneau jusqu'à Orsières où le dégel, trop complet, nous força de prendre une voiture pour arriver à Martigny. Sur toute la route, qui, heureusement, a été presque partout rectifiée depuis le passage des Français, nous trouvions des avalanches descendues des montagnes,

[1] Nous y arrivâmes à peu près en même tems que deux malheureux voyageurs qui s'étaient trompés de route et avaient mis six heures pour faire une lieue, du bourg Saint-Pierre jusque-là. Si le froid eût été vif, ils couraient risque de la vie.

plusieurs même couvraient l'ancienne route. Dans plusieurs endroits les chutes de boue et de pierres n'étaient pas non plus sans danger. Mais près de Martigny, une avalanche tombée deux heures avant notre passage, donnait une idée de ces terribles éboulemens. Elle partait du haut de la montagne, à une demi-lieue au moins de distance et tombait jusque dans la Drance, après avoir recouvert la route à plusieurs mètres de hauteur. Lors de notre passage, des ouvriers ouvraient une tranchée pour les voitures. Si nous nous y fussions rencontrés au moment de la chute, c'en était fait de nous.

On comprend d'après cela ce que les avalanches doivent être dans la partie supérieure de la montagne, où la chute en est si fréquente, et combien de victimes elles doivent faire.

Pour secourir, autant que possible, les malheureux exposés à tous ces dangers les religieux de l'hospice envoient chaque jour, et vont eux-mêmes, quand il y a péril réel pour quelque voyageur, à la découverte sur les deux versants de la montagne. Voici comment en parle M. le chanoine *Dallèves*, dans les notes déjà citées.

« Les religieux, dit-il, ne vont pas tous les jours en tournée sur la montagne, ce sont des domestiques[1] accompagnés de chiens, qui font ce service, mais les religieux ne manque jamais d'y aller, lorsque les domestiques ne sont pas de retour à l'heure ordinaire, parce qu'on soupçonne alors que les domestiques sont retardés par des voyageurs qu'ils doivent aider. Ils sortent aussi toutes les fois que l'on est averti à l'hospice qu'il y a des voyageurs qui souffrent du froid, de la fatigue, etc., comme aussi quand il faut fouiller dans les avalanches pour en extraire les malheureux qui y ont été engloutis. Ainsi tous les plus mauvais jours sont réservés aux religieux; et ces mauvais jours ont lieu plus de la moitié du tems pendant un hiver de huit mois.

» Les tournées qui se font pendant le jour sont très-pénibles, souvent on s'y gèle, toujours elles ont lieu par le mauvais tems et quelquefois par les plus horribles tourmentes, et on y est constam-

[1] On les nomme *maronniers*, expression très-ancienne et dont on ne connaît pas l'origine.

ment exposé à la mort; mais elles sont peu de chose comparées aux tournées nocturnes, qui sont sans doute moins fréquentes et qui ont cependant lieu deux ou trois fois chaque hiver. En voici un exemple : Un jour, le *pédon*[1] vint à six heures du soir nous avertir qu'il avait laissé à une lieue de l'hospice, un homme que la fatigue et le mauvais tems empêchaient de marcher. Aussitôt religieux et domestiques, nous partîmes pour sauver ce voyageur. Il y avait au moins deux pieds de neige fraîchement tombée; il neigeait à gros flocons; on entendait de tems en tems le bruit des avalanches, qui tombaient des flancs déchirés du Mont-Mort; le vent sifflait avec une telle fureur qu'il éteignit les lumières des lanternes; la nuit était d'une entière obscurité; les chiens seuls nous guidaient, et sans ces animaux admirables nous nous serions immanquablement perdus. Enfin, vers les onze heures, grâce aux chiens, nous découvrîmes ce malheureux blotti contre un rocher, les mains gelées, que nous dégelâmes en les frottant avec de la neige. Nous portâmes cet homme à l'hospice où nous ne fûmes de retour qu'à une heure après minuit. »

Ce n'est pas tout, non-seulement les religieux du Saint-Bernard secourent et soignent avec la plus admirable charité les malheureux en péril dans la montagne. Mais lorsque ces derniers succombent, et que malgré leurs efforts et leurs soins, ils ne recueillent plus que, des cadavres, ils savent encore pratiquer à leur égard la dernière œuvre de miséricorde, celle qu'inspire le respect pour les morts, et qu'on trouve si instamment recommandée dans nos divines Ecritures. M. le chanoine Dallèves nous le montre encore en disant : « Les voyageurs qui périssent dans les avalanches ou dans les neiges, sont transportés à l'hospice, enveloppés d'un linceul et déposés au charnier. Si ces malheureux sont catholiques, les religieux célèbrent une messe et récitent l'office des morts pour le repos de leur âme. Il arrive que parfois on ne trouve qu'à la fonte des neiges les cadavres des malheureux qui y sont morts, et qu'il est impossible de les transporter à cause de l'état de putréfaction où ils sont. Alors on fait une fosse dans l'endroit même

[1] On appelle ainsi le piéton chargé du service de la poste par la montagne.

où le cadavre se trouve, on le bénit, on fait les prières de la sépulture et l'inhumation a lieu sans autres cérémonies. »

Or, je le demande, si le fatal projet de convertir en *auberge* le glorieux établissement du Saint-Bernard s'exécutait, où trouverait-on dans le dévouement salarié de domestiques ou d'industriels, je ne dis pas tout l'ensemble de ces soins et de ces actes de courage, mais pourrait-on songer seulement à en exiger d'eux la dixième partie? En tems ordinaires, sans aucun doute, des mercenaires pourraient recevoir les passants, leur jeter même au besoin le pain officiel de l'aumône. Mais que ces mêmes personnes affrontent gratuitement la mort dans la tourmente, qu'elles exposent leur vie pour celle des autres, et cela en échange d'un misérable salaire, ce serait une folie de le croire. Et pourtant n'est-ce pas dans la tourmente surtout et dans le danger que l'établissement hospitalier est utile aux voyageurs?

On peut d'autant moins se faire une pareille illusion sur ce point, que le dévouement des religieux ne se borne pas aux dangers, et aux souffrances du présent; il y a chez eux quelque chose de plus méritoire encore. Ils doivent se résigner, dès le premier jour, à voir presque toujours se hâter leur vieillesse, et leur santé se perdre souvent d'une manière irréparable. L'expérience de tous les instants le prouve, et l'un des auteurs déjà cités[1] l'exprimait parfaitement quand il a dit :

« La vie que mènent ces religieux sous ce ciel de fer, dans ce climat affreux, les épuise malgré tout le zèle qui les anime; et le Saint-Bernard dévore en peu d'années ses habitants. Quelques-uns, dont la constitution, plus robuste en quelques sorte que la température, a pu triompher d'abord de toutes ses influences, finissent, il est vrai, par s'y acclimater, au point qu'endurcis pour ainsi dire par l'hiver, et comme retrempés au sein des Alpes, on les voit, après une vie exempte de repos, atteindre une vieillesse exempte d'infirmités. Il se trouve en ce moment parmi eux, un moine qui a passé plus de quarante ans dans cette solitude ou au Simplon, dont la verte et vigoureuse vieillesse ne songe nullement à la retraite, et qui, sous ses épais cheveux blancs, brave encore toutes les

[1] M. Raoul-Rochette.

neiges du Saint-Bernard. Mais le plus grand nombre, affaibli et usé avant l'âge, est bientôt obligé de se réfugier dans un climat moins rigoureux et dans des emplois moins pénibles. Ils trouvent alors dans les cures du Bas-Valais la récompense de leurs anciens travaux, en même tems qu'un exercice à de nouvelles vertus.

» D'autres voyagent pour les besoins de leur couvent, et vont quêter dans les pays voisins; en sorte qu'il n'est jamais un seul de ces moines qui reste oisif, ni un seul instant de leur vie qui ne soit consacré à la charité. Mon cher patron, est-ce à la philosophie qu'il faut demander de pareilles vertus? et croyez-vous que cette philanthropie mondaine, qui fait tant de bruit dans les gazettes, et dont le plus sublime effort est de souscrire pour une œuvre de bienfaisance...., vaille la généreuse et compatissante charité du Saint-Bernard?

» Mais tandis que je me livre au besoin d'épancher mon cœur, la nuit s'avance, et mon foyer a déjà dévoré une charge de bois considérable. Je m'accuserais de consumer plus longtems, dans un vain amusement, ce bois si rare, amené de si loin et à de si grands frais dont les religieux se privent pour eux-mêmes, et qu'ils réservent tout entier pour les besoins des malheureux [1]. Epargnons, à leur exemple, le trésor du pauvre, et bénissons encore une fois, dans le repos que je vais goûter, l'asile où je le trouve, le toit qui le protége et les mains qui le procurent [2]! »

Vous donc, héroïques hospitaliers qu'on voudrait déposséder aujourd'hui du droit de souffrir et de mourir victimes de votre charité pour vos frères, quelque chose qui vous arrive, consolez-vous devant Dieu, ses récompenses ne vous failliront pas. Vous avez jusqu'à ce jour rempli dans leur perfection l'ensemble des devoirs si bien exprimés par le grand cœur d'Augustin, lorsqu'il disait : « Rogamus vos, obsecramus vos, exhortamur vos, estote mites, » compatimini patientibus, suscipite infirmos : et in istâ occasione

[1] Et les soldats de l'occupation, parmi lesquels, plusieurs, peut-être, avaient reçu à l'hospice, le secours réservé aux pauvres en danger, ces soldats prodiguaient le bois jusqu'à exiger l'introduction de l'air extérieur dans l'appartement !

[2] T. III, Lettre 20.

» multorum peregrinorum, egentium, laborantium, abundet hos-
» pitalitas vestra, abundent bona opera vestra [1]. »

Consolez-vous, vous avez si souvent reçu et soulagé notre divin Sauveur dans ses pauvres membres, qu'il ne peut, lui, vous repousser un jour. Réjouissez-vous donc et remplissez-vous de l'espérance dont surabondait l'âme d'un saint pontife [2], visiblement favorisé

[1] Nous vous prions, nous vous conjurons, nous vous exhortons, soyez doux, compatissez à ceux qui souffrent, soulagez les infirmes : et dans ce tems où il y a tant de pauvres voyageurs dans la peine, que votre hospitalité soit généreuse et que vos bonnes œuvres surabondent ! — S. Aug. *Serm.* LXXXI. De verbis Ev. Matth., XVIII, n. 9, dans l'édit. de Migne, t. V, p. 506. — Il répondait aux païens qui attribuaient la chute de Rome à l'introduction du Christianisme dans l'empire.

[2] S. Grég. *Hom.* XXIII. « Mes frères, chérissez donc l'hospitalité, aimez les œuvres de la charité. C'est pourquoi il nous est dit par Paul : Que la charité fraternelle demeure entre vous, et ne négligez pas l'hospitalité. Par là, en effet, plusieurs se rendirent si agréables, qu'ils reçurent des anges cachés sous la forme d'hôtes. C'est pourquoi Pierre dit : Donnez-vous sans murmures l'hospitalité entre vous. C'est pourquoi la vérité même dit encore : J'ai été voyageur, et vous m'avez reçu. C'est là une chose très-respectable et que la tradition des anciens nous a conservée. Un père de famille s'appliquait, lui et toute sa maison, avec grand soin, à l'exercice de l'hospitalité. Comme il recevait, chaque jour, les voyageurs à sa table, il en arriva un qu'il y conduisit. Suivant la pratique de son humilité, le père de famille allait ensuite lui verser de l'eau sur les mains; il se retourna pour prendre le vase; mais quand il voulut verser l'eau, l'étranger avait disparu. Le père de famille était demeuré dans l'admiration pour ce fait ; quand, la même nuit, en vision, le Seigneur lui dit : Tu m'as reçu dans mes membres les autres jours, mais hier tu m'as reçu en personne. Et voilà qu'au jour du jugement le même Seigneur viendra en disant : Ce que vous avez fait au dernier des miens, vous me l'avez fait à moi-même. Lui qui est reçu dans ses membres, avant le jugement; voilà qu'il va trouver par lui-même ceux qu'il doit recevoir un jour. Et cependant nous sommes négligens à rechercher la grâce de l'hospitalité. Songez, mes frères, combien c'est là une grande vertu. Recevez donc le Christ à vos tables, afin de pouvoir, un jour, être reçus aux festins éternels. Offrez maintenant un asile au Christ voyageur, afin qu'au jour du jugement, il ne vous repousse pas comme des étrangers; mais

de Dieu dans l'exercice même d'une hospitalité exaltée par lui en ces termes : « Hospitalitatem ergo, fratres charissimi, diligite, cha-
» ritatis opera amate. Hinc enim per Paulum dicitur : Charitas fra-
» ternitatis maneat in vobis, et hospitalitatem nolite oblivisci. Per
» hanc enim placuerunt quidam, angelis hospitio receptis. Hinc
» Petrus ait : Hospitales invicem sine murmuratione. Hinc ipsa
» Veritas dicit : Hospes fui, et suscepistis me. Opinata res est valde,
» et seniorum nostrorum nobis relatione tradita. Quidam paterfa-
» milias cum totâ domo suâ magno hospitalitatis studio serviebat :
» cumque quotidie ad mensam suam peregrinos susciperet, quodam
» die peregrinus quidam inter alios venit, ad mensam ductus
» est. Dumque paterfamilias ex humilitatis consuetudine aquam
» vellet in ejus manibus fundere, conversus urceum accepit : sed
» repente eum in cujus manibus aquam fundere voluerat, non in-
» venit. Cumque hoc factum secum ipse miraretur, eâdem nocte ei
» Dominus per visionem dixit : Cœteris diebus me in membris meis,
» hesterna autem die me in memetipso suscepisti. Ecce in judi-
» cium veniens, dicet : Quod uni ex minimis meis fecistis, mihi
» fecistis. Ecce ante judicium cum per membra sua suscipitur,
» susceptores suos etiam per semetipsum requirit ; et tamen nos
» ad hospitalitatis gratiam pigri sumus. Pensate, fratres, quanta hos-
» pitalitatis virtus sit. Ad mensas vestras Christum suscipite, ut vos
» ab eo suscipi ad convivia æterna valeatis. Præbete modo pere-
» grino Christo hospitium, ut vos in judicio non quasi peregrinos
» nesciat, sed ut proprios recipiat ad regnum, ipso adjuvante qui
» vivit et regnat Deus in sæcula. »

Réjouissez-vous, généreux frères ; car s'il est dit dans nos divines Ecritures, au sujet des liens sacrés que forme une hospitalité même humaine : « hospitio mihi frater factus es[1] ; » vous avez été beaucoup plus loin dans l'hospitalité toute sainte, que vous exercez envers tous. Oui, vous avez été par vos soins héroïques, vous êtes encore, vous serez toujours, nous l'espérons, non-seulement les amis et les frères, mais les pères compatissans, mais de tendres mères pour les pauvres voyageurs.

LUQUET, évêque d'Hésebon.

qu'avec sa grâce il vous reçoive comme siens dans son royaume, lui, qui étant Dieu, vit et règne dans tous les siècles.

[1] L'hospitalité vous a rendu mon frère. — *Eccl.*, XXIX, 34.

Archéologie chrétienne.

DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION

DE LA CATACOMBE DE S. ZOTICO.

Lamentable état de cette catacombe. — Combien elle est précieuse par son antiquité.—Histoire des premiers martyrs qui y furent ensevelis.

A quelques milles au-dessous de *Monte-Porzio*, dans la campagne romaine, entre les routes de Palestrine et de Frascati à Rome, en un lieu connu sous le nom de *Vallée des Morts*, se trouve le cimetière connu sous le nom de *Saint-Zotico*, cimetière où reposèrent les corps de l'héroïque *Symphorose* et de son mari, où le pape saint Sixte Ier vint administrer le baptême et célébrer les saints mystères, pendant son pontificat de 119 à 129 après J.-C.

Sans doute depuis le moment où l'étude des antiquités chrétiennes a été remise en honneur par l'immortel Baronius et par ses disciples, un sanctuaire chrétien, ou tout au moins un signe de notre foi, aura indiqué à la piété des peuples le lieu où se trouve l'entrée d'une *catacombe* aussi illustre? Hélas! nous devons le dire avec douleur, aucune de ces choses ne s'y trouve encore aujourd'hui.

Voici comment en parlait un auteur du dernier siècle: « On » conjecturait d'après un manuscrit du Vatican, rapporté par Bosio, » que la *catacombe de Saint-Zotico* se trouvait à dix milles de » Rome, là où fut martyrisé avec saint Amantius, ce bienheureux » époux de Symphorose, qui se nommait aussi Getulius. Ce lieu » était autrefois nommé *Fundus Capreoli*, et les corps de ces mar- » tyrs y avaient été enterrés. J'en fus pleinement assuré, lorsque, » l'année 1715, ayant su que près de la *Via Labicana*, entre Monte- » Porzio et Torre-Nuova, se trouvait un lieu nommé vulgairement » la *Vallée des Morts*. Ayant pris des informations à ce sujet, » j'appris de quelques pâtres qu'il s'y trouvait des grottes profondes,

» avec des sépulcres dans les parois, et que dans ces tombeaux, on » voyait une quantité d'ossemens humains.

» J'y envoyai des ouvriers qui s'y introduisirent par un ancien » soupirail carré en forme de puits. Ils virent que c'était un cime- » tière formé d'un grand nombre de voies, mais entièrement dé- » pouillé des marbres et des briques qui fermaient les tombeaux. » Cependant on voyait que ceux-ci étaient en grand nombre, et on » y reconnaissait les marques, non-seulement de christianisme, » mais de martyre. On y voyait aussi plusieurs voies fermées par » les éboulemens [1]. »

Cette découverte excita pour un moment un grand intérêt parmi les personnes de piété, qui attachaient un intérêt bien légitime à la conservation de ces vénérables antiquités chrétiennes; mais comme l'entrée de la catacombe était absolument libre, l'avidité de quelques ouvriers fit commettre à ceux-ci des dégradations qui attirèrent, en 1717, l'attention du cardinal évêque de Frascati. Ce dernier fit clore entièrement la catacombe, afin d'en empêcher la profanation, mais on ne mit absolument aucun signe qui put en indiquer l'entrée.

Par suite de cette négligence, le souvenir s'en perdit de telle manière, dans ces derniers tems, qu'on eut infiniment de peine à en retrouver la position.

L'excellent chanoine *Santovetti*, si zélé pour la recherche des antiquités de la contrée, se chargea de faire les démarches nécessaires pour retrouver l'emplacement exact de l'illustre cimetière. Il y parvint après beaucoup de difficultés, au moyen des renseignemens que purent seuls lui fournir les pâtres et les laboureurs des environs. Déjà depuis plusieurs années la découverte a eu lieu de nouveau ; mais nous devons le dire, voici l'état dans lequel nous avons trouvé les lieux.

Au milieu d'un champ parcouru constamment par les bestiaux, comme le sont tous ceux de la campagne romaine, l'éboulement d'une des voûtes principales de la catacombe a produit une excavation entourée par des buissons, des lianes et de grandes herbes que Dieu y a fait naître pour orner du moins d'un peu de verdure et de quelques fleurs le tombeau des saints.

[1] Boldetti, *Osservationi sopra i cimiteri di Roma*, liv. II.

Un autre trou, sans défense, pratiqué on ne sait par qui, sur le côté de la même voûte, donne entrée aux voies sépulcrales dont on devrait fouler le sol bénit avec le même respect qu'on marche dans un sanctuaire. Et pourtant l'entrée de ces voies est librement ouverte aux bêtes des champs, qui peuvent s'en former une tanière, aux pâtres de la campagne qui peuvent les changer en lieu d'immondices, aux voleurs des grands chemins qui peuvent y trouver un lieu de retraite. Il est libre enfin aux Anglais protestans, dans leurs chasses bruyantes, au milieu de la campagne romaine, de se donner le plaisir d'y faire étrangler un renard par les chiens, sur les ossemens des martyrs.

Si l'on retrouvait le tombeau certain, je ne dis pas d'un Scipion d'un Caton ou d'un César, mais le monument hideux du plus infâme des empereurs de Rome; si ce tombeau, ainsi retrouvé était livré à l'oubli, à la dévastation, comme l'est en ce moment cette vénérable catacombe, il n'y aurait pas d'anathèmes que ne prononçât contre une telle négligence tout le peuple des savans d'Europe.

Qu'on ne s'étonne donc point, si, voyant des ossemens aussi illustres, profanés, foulés aux pieds, comme ils le sont ici, nous fils de l'Église, nous avons crié profanation à la vue de l'insulte faite ainsi à notre mère.

Maintenant nous devons dire un mot des souvenirs qui se rattachent à un monument ainsi profané.

Voici ce que nous lisons dans les *actes* des martyrs saint Zoticus Getulius, sainte Symphorose, sa femme, avec leurs sept enfans Amantius, frère de Zoticus, et Céréal, tribun [1].

L'an 123 de J.-C., l'empereur Adrien, régnant alors, donna ordre de lui présenter tous les chrétiens que l'on pourrait découvrir. En ce tems, vivait dans la ville de *Gabie*, environ à trois milles de Rome, Zoticus-Getulius, chrétien des plus zélés. Il instruisait un grand nombre de personnes dans la religion, et comme il était très-riche, possédant de grands biens à Tibur, il leur fournissait encore les moyens de vivre. L'Empereur l'apprit, et supposant qu'Amantius, tribun de ses troupes, et frère de Getulius, se trou

[1] Voir les *Bollandistes*, 10 juillet.

vait près de ce dernier, attendu que depuis quelque tems il était absent de Rome, il fit partir pour Gabie Céréal, vicaire de Rome ou du préfet de Rome. Ce dernier trouva, en effet, Getulius, ayant déjà converti son frère Amantius, occupé à instruire dans la religion de J.-C. un grand nombre de fidèles. Il lui fit connaître l'ordre que l'Empereur avait donné de le mettre en prison, lui conseillant de renoncer à la foi chrétienne et de sacrifier aux idoles. A quoi Getulius répondit : « Cesse d'exercer près de nous l'office du démon, » embrasse plutôt, toi aussi, notre foi pour laquelle j'ai abandonné » mon épouse Symphorose et mes sept enfans, pour laquelle je vis » ici dans la retraite, occupé à servir J.-C. »

A ces paroles auxquelles se joignirent d'autres exhortations, Céréal se rendit et désira se faire chrétien.

Avant qu'il reçût le saint baptême, Zoticus lui conseilla de se livrer à l'oraison et d'entreprendre un jeûne de trois jours. Le troisième jour, pendant qu'ils priaient, ils entendirent une voix qui leur dit : « Appelez à vous Sixte, évêque de la ville de Rome, » afin qu'il donne le baptême. »

On envoya aussitôt près de saint Sixte Ier, qui demeurait caché dans les catacombes de Rome, et qui se rendit immédiatement dans la crypte pratiquée aux environs de Gabie. Il baptisa Céréal dans cette crypte qui se trouvait dans la possession de Zoticus. Il offrit pour l'un et pour l'autre les saints mystères, et les fit participer au corps et au sang de N. S. J.-C. Il les fortifia ainsi, les confirma dans la foi et dans la constance; enfin, rendant grâce à Dieu, il se sépara d'eux.

L'Empereur, voyant que Céréal lui-même ne retournait plus à Rome, fit partir pour Gabie, Vincent, trésorier public. Celui-ci rencontra Céréal qui lui fit connaître sa conversion au christianisme. Vincent le dénonça aussitôt à l'Empereur, lequel envoya Licinius, personnage consulaire qui mit en prison Getulius, Amantius, Céréal et Primitivus; puis il en écrivit à l'Empereur. Celui-ci répondit que s'ils ne voulaient pas sacrifier aux idoles, il fallait les menacer de les brûler vifs. Les ayant trouvés inébranlables dans la foi, il en avertit de nouveau l'Empereur. Celui-ci envoya des soldats qui les firent sortir de prison et les conduisirent dans la terre

nommée *Fundus-Capreoli*, afin de les y brûler, ce qu'ils tentèrent de mettre à exécution. Ils lièrent premièrement les pieds et les mains des prisonniers, placèrent à l'entour une grande quantité de sarmens, puis y mirent le feu; mais les confesseurs n'en éprouvèrent aucun mal. Les soldats l'ayant vu, prirent des échalas de vigne, avec lesquels ils leur frappèrent la tête, et consommèrent ainsi leur martyre.

Sainte Symphorose recueillit leurs corps, les enveloppa d'étoffes, comme c'était alors la coutume, les déposa dans des cercueils et les ensevelit dans la catacombe dite depuis de Saint-Zoticus.

Un mois et huit jours plus tard, eut lieu le martyre de sainte Symphorose qui fut pendue par les cheveux à un orme dans le Tibur, où l'on fit périr en même tems, par divers tourmens, ses sept fils martyrs. Sainte Symphorose n'étant pas morte à la suite de son premier supplice, on lui lia une pierre au cou, et on la jeta dans l'Anio. Son corps et ceux de ses enfans furent recueillis par son frère Eugène et cachés dans une grotte voisine. Ensuite le même Eugène les transporta dans la catacombe de saint Zoticus, afin qu'ils fussent tous réunis avec ceux de Getulius et des autres martyrs ses compagnons.

En 483, le pape saint *Simplicius*, natif de Tivoli, transporta une partie des reliques de ce saint dans l'église Saint-Pierre de cette ville. Étienne II (ou III) en enleva ensuite le reste, ainsi que les reliques de sainte Symphorose, de ses fils et des autres martyrs, et les transporta dans l'église de Saint-Ange, *in Pescheria*. Finalement Grégoire XIII donna le chef de saint Getulius à l'église des Jésuites de Tivoli, et celui de saint Amantius à l'église de Saint-François de Bologne.

Tels sont les souvenirs que rappelle la catacombe aussi tristement abandonnée.

Quant aux fouilles et aux recherches qu'on y fit dans le siècle dernier, voici ce qu'elles produisirent : « J'ordonnai, dit l'auteur » déjà cité, qu'on entreprît le travail dans l'espérance qu'au fond » des voies déjà ouvertes, et en fouillant celles qui étaient rem- » plies, on pourrait trouver de nouveaux corps saints. En effet, » mon espérance ne fut pas trompée. Dans quelques-unes des pre-

» mières voies, j'en trouvai plusieurs dans des tombeaux formés en » partie avec des tablettes de marbre de différentes couleurs, en » partie avec de larges briques ; j'y trouvai de même les *vases de » sang*[1]. Parmi ces corps il y avait celui de sainte *Détercalia*, dont » les ossemens étaient réduits en fragmens. Indépendamment du » vase de verre qui se trouvait hors du tombeau, il y en avait un » autre à l'intérieur, renfermant le sang solidifié sur le côté où le » vase se trouvait placé. L'inscription était gravée sur la brique » qui fermait le tombeau.

» Je suspendis les fouilles de ce cimetière que Mgr Olivieri, » sacriste du palais apostolique, continua en 1717. Il y découvrit » également quelques autres corps de saints martyrs. Deux de ces » derniers étaient renfermés dans des tombeaux fermés par des » tablettes de vert antique, et un autre par une plaque d'albâtre » oriental. D'où l'on conclut que ce cimetière fut autrefois orné de » marbres précieux, et renferma beaucoup de corps saints[2]. »

Ainsi, on voit par ces détails, auxquels nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, que sous tous les rapports cette catacombe devrait être l'objet d'une vénération toute particulière et de soins assidus pour en empêcher la dégradation.

Espérons que le déplorable état dans lequel nous avons trouvé un lieu aussi vénérable, ne continuera pas longtems à faire ainsi souffrir la piété des fidèles.

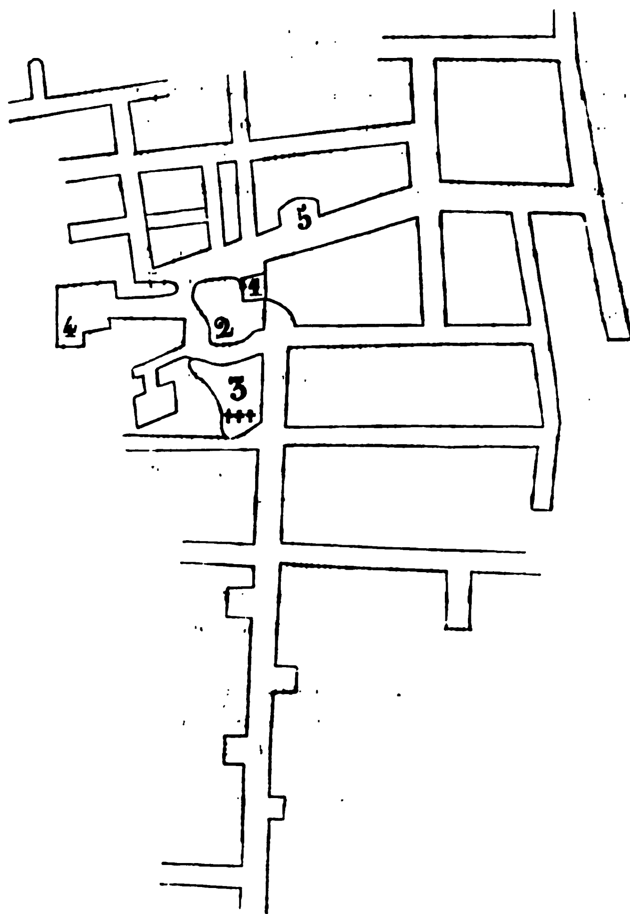
Pour terminer ce travail, nous croyons devoir donner ici le plan de cette catacombe, avec l'indication de ses principales parties.

(*Voir page suivante.*)

[1] Voir plusieurs de ces *vases* dans notre tome IV, p. 452 (3[e] série).

[2] Boldetti, *loc. cit.*

PLAN DE LA CATACOMBE DE SAINT ZOTICO.



1. Soupirail en forme de puits, par lequel on s'y introduisit en 1715.
2. Éboulement de la voûte donnant ouverture sur la campagne.
3. Chapelle où se trouvent les peintures.
4 et 5. Chapelles sans peintures.

J. O. Luquet, évêque d'Hésebon.

Polémique catholique.

PHILOSOPHIE PERSONNELLE et PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE

Mises en presence,

Ou défense de M. l'abbé Maret avec la réplique de M. Bonnetty.

Nous avons appelé l'attention de messieurs les professeurs de théologie et de philosophie sur les expressions de M. l'abbé Maret, que nous avons critiquées. M. l'abbé Freppel, professeur au petit séminaire de Strasbourg, a répondu à notre appel, et nous adresse la défense de quelques-unes des propositions que nous avons crues dangereuses. Nous publions sa lettre avec empressement. Et s'il résulte de cette lettre que nous nous soyons trompés, que nos lecteurs n'aillent pas croire que nous en soyons le moins du monde peinés ; notre polémique n'a rien d'exclusif, rien d'absolu. Nous proposons ce que nous croyons en notre âme et conscience avantageux à la défense de notre foi ; nous mettons scrupuleusement sous les yeux de nos lecteurs et les paroles que nous critiquons, et la défense que l'on nous adresse ; nous y joignons nos observations, comme c'est notre devoir ; et c'est là, croyons-nous, les véritables conditions d'une polémique chrétienne.—Nos lecteurs compareront ce procédé avec celui qui consiste à nous attaquer sans citer ni nos paroles, ni même notre opinion, ou bien à nous injurier. Voici la lettre de M. l'abbé Freppel en entier.

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de vous présenter quelques observations relatives à votre dernier article intitulé : *Examen de quelques corrections faites à la théodicée de M. Maret*. J'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la polémique que vous y avez engagée contre le professeur de dogme de la Sorbonne, et j'ai eu le vif regret de ne pas me trouver d'accord, avec vous, sur bien des points de votre attaque. Ce n'est pas une *apologie complète*, de M. Maret, que je prétends vous soumettre, mais simplement un résumé

bien court des idées qu'a fait naître en moi la lecture de votre article (A).

Oserai-je vous dire que j'ai cru trouver, dans votre travail, des traces nombreuses d'un *système*, qui, prenant le contrepied du rationalisme, se jette dans l'extrême opposé, et méconnaît les *droits légitimes de la raison*. afin d'en combattre les prétentions exagérées? Ce système s'est reproduit sous bien des formes dans les ouvrages de Huet, de Lamennais et d'autres auteurs récens ; c'est le *supernaturalisme exclusif* (B).

« L'esprit humain, dites-vous, ne *conçoit* pas Dieu, ne l'a pas *conçu*, » ne saurait le *concevoir*...... Cette conception (connaissance *imparfaite* » de Dieu), n'est pas dans les forces *naturelles* de l'homme *isolé*...... La » raison humaine n'a pas le droit de *s'élever jusqu'à l'intuition de Dieu*, » jusqu'à la *conception* de l'unité, de l'*infinité* divine (p. 378). Nous ne » connaissons de Dieu que les *notions qu'il a révélées* lui-même, que la » tradition conserve, que l'Église enseigne...... (p. 399). » Je vous l'avoue

(A). Sans doute que M. l'abbé Freppel ne veut pas faire l'apologie des propositions que M. l'abbé Maret, lui-même, a réprouvées et changées dans son livre. C'est donc de celles qu'il défend encore qu'on ne veut pas faire une apologie *complète*. Nous aurions bien aimé qu'on nous citât quelques-unes de ces propositions, cela eût été utile; car, enfin il s'agit d'un enseignement important. Il faut donc bien que ceux qui professent nous signalent ce qui peut être dangereux. Ces observations faites, avec convenance, n'auraient point déplu à M. l'abbé Maret.

(B). Nous nous sommes expliqués plusieurs fois sur le *supernaturalisme*, nous avons surtout cité en entier la définition de *Tournely*, dans notre tome XII, p. 65 (3e série), où nous avons prouvé que M. l'abbé Maret faisait dire au savant théologien précisément tout le contraire de ce qu'il disait (p. 70); nous avons surtout insisté sur ce point, qu'en attribuant à l'esprit humain une *participation de la raison divine*, une *émanation de la substance de Dieu*, une *intuition directe* de son essence, on s'établissait dans un état surnaturel. Seulement, on a donné à ces priviléges *surnaturels*, le non de *facultés naturelles*, et on a ainsi bouleversé toute la religion; on n'a rien répondu à cela. Nous signalons donc ce passage au zèle de M. l'abbé Freppel; mais voyons si, nous-même, nous n'aurions pas péché par un autre côté.

franchement ; je crois, sauf erreur, que vous refusez à la raison humaine le pouvoir et le droit de s'élever à l'idée de Dieu (C).

Car, selon vous, c'est là le *rationalisme*. Pour moi, je ne le pense pas. Le rationalisme déduit toutes ses connaissances théologiques des *principes constitutifs de la raison humaine*, à l'exclusion de toute révélation *positive ou surnaturelle*, qu'il déclare inutile et même impossible. Tous les systèmes religieux sont le produit de l'esprit humain, jamais il n'y a eu de révélation distincte de l'acte, par lequel Dieu donne l'*intelligence à tout homme venant en ce monde*. Voilà le rationalisme (D).

(C). Nous ne faisons ici qu'une première remarque, c'est que M. l'abbé Freppel altère notre pensée, quand il identifie *conception de Dieu* et *connaissance imparfaite de Dieu*. Il s'ensuivrait que nous aurions dit que l'esprit humain ne peut *connaître Dieu*. Or, voici la phrase qui suit immédiatement :

« Non, l'esprit humain ne *conçoit* pas Dieu, ne l'a pas *conçu*, ne » saurait le *concevoir*. Ce sont là des termes philosophiques, cause » des erreurs de toute la philosophie allemande ; mais si nous ne » pouvons pas *concevoir* Dieu, nous pouvons *le connaître*, ce qui » est bien différent (p. 378). » Et M. Freppel nous fait dire que nous ne pouvons *connaître Dieu!*

Pouvait-on mieux distinguer la *conception philosophique*, de la *faculté naturelle de connaître Dieu?* A quoi bon de semblables discussions ?

D'ailleurs, nous maintenons complètement que cette *conception* (ou *connaissance*), n'est pas dans les forces naturelles de l'homme *isolé*; mais nous attachons au mot *isolé* le sens de...... *isolé*. L'école mixte y attache le sens de..... *social*. L'homme actuel *isolé* ne pourrait *parler* ni même *vivre*; l'homme actuel est un être *social*, l'homme *isolé* de Descartes et de tous les *philosophes actuels*, qui parlent de *raison* par elle-même, raison *seule*, etc., est un être *contre-nature*, fantastique ; et c'est sur lui que l'on a bâti tout l'édifice de notre société civile. Aussi est-elle belle et solide, cette société !!

(D). Nous faisons deux réponses à ces paroles : admettons d'abord cette définition : « Le rationalisme ne reconnaît d'autre *interven-* » *tion* de Dieu, que celle par laquelle il donne l'intelligence à tout » homme venant en ce monde ; intervention, c'est-à-dire révéla-

Cela posé, en voulant combattre le rationalisme, dans M. Maret, vous me semblez poursuivre un fantôme, une chimère.

D'abord, que penser de ce raisonnement (p. 380)? les concepts se divisent en trois classes : les *concepts purs*, les *concepts empiriques*, les *concepts mixtes;* donc les mots de *concept*, de *concevoir*, ne conviennent qu'à ces philosophes qui pensent que l'homme peut avoir de *Dieu un concept pur*? La conclusion aurait dû être, ce me semble, que le mot de *concevoir* peut être employé, à la fois, par ceux qui rangent l'idée de Dieu parmi les *concepts purs*, et par ceux qui n'y voient qu'un *concept mixte*. D'ailleurs, que le mot *concevoir* convienne à Hégel et à ses disciples, pour exprimer une erreur, il ne s'ensuit pas qu'on ne puisse l'employer pour rendre une vérité. Qui ne sait, du reste, qu'il est reçu partout de dire que nous *concevons* l'idée de Dieu, mais que nous ne le *comprenons* pas? La discussion me paraît, sur ce point, une pure logomachie (E).

» tion intérieure, secrète, etc., séparée de la tradition ou révéla-
» tion positive, extérieure. »

Dans ce cas, nous vous disons : Lorsque, donc, vous séparez la philosophie de la théologie, c'est-à-dire de la révélation positive extérieure, vous faites du rationalisme pur. Or, de votre aveu, vous en faites depuis 3 ou 400 ans. Faut-il vous étonner si le rationalisme nous a envahis?

En second lieu, les rationalistes admettent plus que cette intervention première de Dieu par l'acte créateur; ils admettent que de tems à autre Dieu s'est révélé à l'humanité par divers sages, Confucius, Bouddha, Pythagore, Socrate, Platon, la plupart des hérésiarques anciens, Luther, Calvin. En ce moment même, ils reconnaissent Dieu dans la plupart des utopistes actuels. Saint-Simon, Fourier, Cousin, Tovianski, sont regardés, par leurs adeptes, comme des organes de la divinité. M. de Lamartine a dit plusieurs fois de lui-même qu'il était un des hommes inspirés de Dieu pour faire faire *un pas* à l'humanité : c'est parmi ces révélateurs, qu'ils osent placer le CHRIST, l'unique fils de Dieu. — Voilà le rationalisme.

(E). Nous rétablissons la question telle que nous l'avons posée :
« Il ne s'agit pas ici de changer ces expressions *communes;* mais la
» langue philosophique s'en est emparée, et elle en a fait et en fait

Vous voyez le rationalisme dans la manière dont M. Maret fait arriver
[…]mme à l'*intuition des idées de Dieu*, *de l'infini*, *du vrai*, etc.
J'y vois tout au plus une théorie très-modérée des *idées innées*, puisqu'il
[…]pose *la raison fécondée par la parole*, mais nullement le rationalisme,
[…]isqu'il appelle deux pages plus loin (p. 9) les révélations positives,
[…]riques, au secours de la raison défaillante (F).

[…]tous les jours un usage ou plutôt un abus tel qu'il renverse de [f]ond en comble le principe de la foi chrétienne. Comme c'est [a]ussi dans un sens *philosophique* que M. l'abbé Maret emploie ces expressions, il conviendra avec nous qu'il est de la dernière importance d'examiner le sens qu'y attachent les philosophes afin de ne pas confondre nos paroles, et, par conséquent, nos principes, avec les leurs (p. 380). » — Or, M. l'abbé Freppel ne dit [pa]s un mot du danger que nous signalons ici.

Nous ajoutons, en outre, que le mot *concept*, *conception*, ne con[vi]ent qu'à ceux qui croient à une véritable *conception* de Dieu dans [l'â]me humaine? M. Maret n'a-t-il pas dit : nous *demanderons Dieu [à] l'âme humaine;* n'a-t-il pas dit *qu'il s'élevait de lui-même à la con[ce]ption de Dieu*; que cette conception avait lieu par l'idée de l'*infini* [in]née, *naturelle à l'âme*? Ne sont-ce pas là des *concepts purs* et non [de]s *concepts mixtes*, dus à l'*expérience?* Pourquoi M. l'abbé Freppel [ch]ange-t-il la pensée et les expressions de M. l'abbé Maret? D'ailleurs, ne suffit-il pas que les philosophes *panthéistes* se soient em[pa]rés de cette expression pour que les *théologiens*, gardiens des [do]gmes et des mots qui les expriment, doivent s'en abstenir? d'au[ta]nt plus que *conception*, dans son sens propre, implique une *for[m]ation* intérieure dans l'homme. Dieu a-t-il été *formé* dans le sein [d]e l'homme? Est-ce là de la logomachie? peut-il y avoir une dis[cu]ssion plus réelle, plus nécessaire? Comment un prêtre ne voit-il [pa]s cela? Comment ne voit-il pas que ce sont les expressions adop[té]es par M. l'abbé de Lamennais, par M. Cousin, par M. Saisset, [po]ur exprimer et formuler le rationalisme pur? Un professeur ca[th]olique doit-il copier la formule de leurs erreurs [1]?

(F) D'abord, nous ferons observer que M. l'abbé Maret n'a pas

[1] Voir pour M. l'abbé de Lamennais les phrases citées dans notre [to]me XIII, p. 298, et pour MM. Cousin et Saisset celles citées tome XI, [p]. 226, 228 (3e série).

L'auteur avait fondé la loi morale sur le *dictamen impérieux* de l
conscience. Là-dessus vous triomphez : donc point de loi positive, poin

---

dit : intuition, vision de l'*idée* divine, etc., mais vision, *intuition d*
Dieu, de l'infini. Pourquoi changer ses expressions qui, alors, n
contiennent plus l'erreur de l'intuition directe? En second lieu
nous convenons que c'est ici toute la question rationaliste qu
M. l'abbé Freppel tranche, en quelques mots, comme s'il n'en ap
percevait pas l'importance. Nous le savons, M. l'abbé Maret et tou
les cartésiens, depuis 300 ans, prétendent que les *idées innées*, l
raison, etc., ne sont pas *suffisantes*, et ont recours, en dernier lieu
à la *révélation extérieure*, comme à un *supplément*. Les rationalis
tes prétendent, au contraire, que la *raison suffit*. Qui a raison de
deux disputants? Si nous consultons *les faits*, ce sera les *rationa
listes*; car leur système a prévalu dans les esprits et a détruit, e
partie, le Christianisme, et menace, en ce moment, de détruire l
société même. Voilà *le fait*. Voyons si la *logique* ne leur donne pa
aussi raison.

Les philosophes catholiques ont eu l'imprudence d'*accorder* qu
la raison *seule*, au moyen des *idées innées*, ou intuition, ou parti
cipation à la raison divine, peut inventer ou découvrir Dieu et se
perfections, l'âme humaine, sa nature, ses devoirs envers Dieu, en
vers elle-même, envers ses semblables, et de plus, qu'elle peu
constituer une véritable société civile. Voilà ce que l'on accord
même dans nos *cours* de philosophie catholique. — Les *rationalist*
ont reçu cet enseignement, et y ont adhéré sur la parole des ca
tholiques. Mais alors les catholiques ont ajouté : Apprenez, mainte
nant, que la *raison, révélation directe, véritable, naturelle de Dieu*
ne vous suffit pas ; il faut encore une *révélation extérieure*, etc., etc
Les rationalistes répondent : Pardon, mais la *première révélatio*
de Dieu me suffit. C'est Dieu, suivant vous, qui m'a donné directe
ment, cet enseignement; cela me suffit..... assez, assez. Et puis
présent ils tournent le dos au catholique, et le renvoient ensei
gner son *supplément* dans les sacristies.

Comment un prêtre ne voit-il pas que c'est là la position ac
tuelle entre les rationalistes et les catholiques, et que cette positio
n'est pas tenable pour les catholiques?

de prescription extérieure. Mais, de grâce, est-ce exclure la loi positive, les prescriptions extérieures, que d'avouer, quelques instans après, l'impossibilité où se trouve la raison humaine d'*établir tous les rapports qui lient l'homme à Dieu, au monde, à ses semblables, et le besoin qu'elle éprouve d'une révélation pour résoudre ces écrasantes questions qui la tourmentent* (p. 9 et 12)? Le rationalisme, dites-vous, ne demande pas, ne fait pas autre chose (p. 383). En vérité, ce serait fort heureux, et la question serait bientôt vidée. Mais de fait, c'est tout autre chose qu'il demande. Il prétend que la raison se *suffit* à elle-même, que la voix qui s'élève du fond de la conscience, parle d'une manière *assez claire*, et *assez uniforme*, pour exclure toute autre voix positive, surnaturelle. C'est là la question rationaliste. Aussi, les écrivains, défenseurs de la révélation, n'arguaient-ils pas de l'absence de cette voix intérieure, mais de son insuffisance, et c'est ce que reconnaît l'auteur que vous attaquez (G).

De plus, comment ne voit-il pas que toutes les grandes concessions et faveurs qu'il fait au rationaliste sont fausses? Oui, mensonge, mensonge que tous ces dons attribués à l'âme humaine; car il n'est pas vrai que l'enfant ou l'homme invente, ou découvre rien dans son âme, comme inné ou naturel. Le pauvre enfant n'y trouve jamais que ce que celui qui l'enseigne lui apprend, Bouddha, Fo, Mahomet, un fétiche, Jésus-Christ, selon que son professeur lui enseigne l'erreur ou la vérité....; il ne trouvera rien dans son âme, s'il n'a pas d'oreille qui lui permette d'entendre. — Comment un prêtre ne voit-il pas cela?

(G) C'est encore la même question que ci-dessus. M. Maret a dit: « Au milieu de ma conscience s'élève une *grande voix* qui me » *prescrit*, à l'égard de ce *Dieu* (trouvé dans cette même conscience), » l'adoration et l'obéissance; à l'égard de mes *semblables*, le res- » pect de leurs droits; à l'égard de *moi-même*, de tendre à toute la » perfection dont ma nature est susceptible (p. 7). » Voilà ce qu'il trouve dans sa conscience, page 7; puis, p. 9, il dit que cela ne *lui suffit pas*. — Les rationalistes répondent que cela leur suffit. Et en effet, si cette voix nous prescrit ce que nous devons à Dieu, à nos semblables et à nous-mêmes, cela nous suffit. Or, on fait étudier dans les écoles un traité entier de philosophie, appelé *éthique*, pour leur prouver que cela suffit. Que M. Freppel ne vienne pas nier cela, car nous avons cité la prescription suivante faite par les jé-

Il est très-habile, sans doute, de combattre un adversaire par ses propres armes, mais encore, faut-il pouvoir les retourner contre lui. M. l'abbé Maret reproche au rationalisme, et certes, à bon droit, de se placer dans la déplorable position des *philosophes avant le Christianisme*, en rejetant le flambeau de la parole divine (p. 24). Mais est-ce bien repousser la lumière de la révélation que de montrer le parfait accord des *données* véritables de la raison avec des vérités positives acceptées d'avance, sans réserve et sans condition ? Ce n'est pas agir *comme si Dieu n'avait pas donné une parole au monde* (*Id.*), c'est confirmer, au contraire, cette parole par les déductions légitimes des principes constitutifs de notre nature raisonnable. *Ce n'est pas non plus faire de la philosophie pure* (*Id.*), car la révélation reste toujours la ligne normale de ces développemens philosophiques; on rejette tout ce qui en dévie, on ne marche qu'éclairé de ses rayons lumineux (H).

---

suites, suivant en cela tous les autres professeurs catholiques, à leur maître de morale : « que le professeur de *philosophie morale* com- » prenne bien qu'il n'entre point dans ses attributions de *faire des* » *digressions dans les questions théologiques*; mais son devoir est » d'expliquer doctement et gravement les principaux chapitres de » *science morale* qui se trouvent dans les *livres des éthiques d'A-* » *ristote*[1]. » Voilà ce que l'on a enseigné pendant 400 ans dans l'Université catholique de France, à tous les laïques; les ecclésiastiques seuls faisaient des *digressions dans la théologie*. Nous disons que c'est cette morale *philosophique* qui a ruiné la *morale chrétienne*. Ce qui reste de celle-ci a été conservé par les enseignemens donnés par les parens qui avaient appris le *catéchisme*, et par les curés qui avaient appris la *théologie*. Comment un prêtre ne voit-il pas cela ?

(H) La discussion, avec ceux de nos frères que nous combattons ici, est bien difficile à suivre, car jamais paroles plus disparates et plus antinomiques que les leurs. Ainsi, voilà M. l'abbé Freppel « qui » assure que la révélation reste toujours la *ligne normale* des déve- » loppemens philosophiques; on rejette tout ce qui *en dévie*, on ne » marche qu'*éclairé de ses rayons*. » Voilà ce qu'il dit. Or, voyons le fait : depuis 400 ans, et en ce moment même, on enseigne dans la philosophie que, sans *théologie*, c'est-à-dire *sans révélation*, sans

[1] Voir nos *Annales*, tome XIX, p. 223 (3e série).

Passant à l'histoire de la théologie, telle que l'expose M. Maret, vous prétendez que l'auteur y donne gain de cause aux humanitaires en établissant que la raison est elle-même *une révélation naturelle*, *et que les révélations successives*, *postérieures*, *ont été calquées sur la constitution humaine* (p. 28). Votre raisonnement se réduit, ce me semble à celui-ci : M. Maret soutient que la raison est une *révélation naturelle*; or, les rationalistes émettent la même assertion, donc M. Maret *pose les principes du rationalisme*. Mais que diriez-vous de ce raisonnement? Descartes met hors de doute la certitude de sa propre existence, vous êtes de son avis, donc vous êtes cartésien. Non, diriez-vous, il peut y avoir entre nous ce point de contact, mais il y a, en même tems de nombreux points de divergence qui m'empêchent d'être cartésien. M. Maret vous répondra de même qu'il ne suffit pas de lui trouver une *vérité* commune avec les rationalistes pour le charger de *toutes leurs erreurs*. En disant que l'éternelle vérité se révèle à nous par les lumières de la raison, on n'exclut point, par là, les révélations positives, surnaturelles, qu'il aura plu à Dieu de faire aux hommes dans le cours des âges. Pour encourir véritablement ce reproche, il aurait fallu soutenir, avec les rationalistes, que *toute* autre révélation que la révélation naturelle de la raison est ou inutile ou impossible. Or, je ne pense pas qu'il suffise, pour cela, d'avoir employé le terme impropre de *calquées*, qui ne signifie, évidemment, qu'une conformité, un parfait accord avec la nature humaine (1).

---

tradition, on peut trouver Dieu, l'homme, ses devoirs, etc., c'est-à-dire qu'on *marche* précisément sans les rayons de la révélation extérieure. Le Christ a été mis à la porte, c'est là le premier principe philosophique. M. l'abbé Maret le dit expressément en disant qu'on ne marche qu'à la *lumière de la raison, qui est une révélation véritable; mais naturelle*..... Et maintenant, on vient nous dire que c'est la révélation extérieure qui doit nous guider. — Oh! nous savons bien que cette morale que vous enseignez vous ne l'avez ni inventée ni découverte, et que vous la devez à la révélation extérieure; mais voilà ce que vous ne voulez pas avouer; ce que vous me disputez ici; mettez-vous donc d'accord avec vous-même.

(1) D'abord, nous n'avons pas dit que M. l'abbé Maret, ayant *une vérité* commune avec les rationalistes, il professait ainsi *toutes* leurs erreurs; nous avons dit seulement que M. Maret, donnant la rai-

Vous critiquez l'expression de *germe naturel et inné de la raison*, ou plutôt l'idée renfermée dans cette expression ; vous ne remarquez sans doute pas que c'est saint Justin qui parle (p. 41), et partant, c'est sur le saint docteur que devrait retomber l'accusation de panthéisme et de ra-

---

son humaine comme une *révélation naturelle*, posait le *principe* des naturalistes.

Comme Descartes nous admettons notre existence, parce que ce principe est vrai, et ne fait pas le fond du cartésianisme.—Tout le monde est cartésien de ce côté. — Mais M. Maret a tort d'admettre que la raison est une *révélation naturelle*, c'est-à-dire directe, *intérieure*, *incessante*, de Dieu, parce que ce principe est faux, et fait le fond, l'origine, la source du *rationalisme*. Le rationaliste dit : Dieu me parle directement, naturellement, intérieurement, cela me suffit. Il a mis en moi les idées du vrai et du faux, du bien et du mal, cela me suffit; et logiquement, il a un immense avantage sur M. Maret qui ajoute : Cela ne suffit pas.

M. Freppel nous paraît passer un peu légèrement sur cette phrase de M. Maret : *Que toutes les révélations successives sont calquées sur la constitution de la nature humaine* (p. 28). Il se contente d'appeler cela un *terme impropre*, il devait dire une expression donnant une *idée fausse*, et de plus constituant l'hérésie actuelle, l'hérésie humanitaire ou naturelle, car voici ce que disent les humanitaires :

« Le dogme et la morale sont *calqués* sur la constitution ou na-
» ture de l'homme : donc, 1° comme cette nature ne change pas,
» Dieu ne peut changer ces lois, ou faire des miracles; 2° comme
» il n'y a rien de plus naturel que cette nature, il ne saurait rien y
» avoir de surnaturel dans ce que l'homme doit croire ou faire. »
— Voilà le raisonnement de M. l'abbé de Lamennais. Lorsque donc un professeur de dogme de la Sorbonne, un professeur de séminaire, viennent nous assurer que les révélations *sont calquées sur la constitution de l'homme*, que doit penser ou croire un laïque, un jeune homme, qui a accepté leur principe, et qui, ensuite, lit les humanitaires? Nous prions M. l'abbé Freppel, ainsi que M. le professeur de Sorbonne, de répondre à cette simple question. Elle vaut la peine qu'ils sortent de leur classe pour voir ce qui se passe dans la rue.

tionalisme pur. Mais qui ne sait que ces locutions et d'autres semblables employées par les pères et les théologiens, excluent toute *identification de la raison humaine avec la substance divine* et indiquent simplement une *participation* à la vérité infinie dans la créature raisonnable (J)?

C'est cette *révélation primitive et naturelle* que vous regardez comme le fond de la thèse rationaliste ; vous y voyez tout le rationalisme, tout le naturalisme, tout le panthéisme. Assurément l'accusation est des plus graves, mais est-elle bien fondée ? N'y a-t-il pas un abîme entre ces deux propositions : *Dieu se manifeste à l'homme par les lumières de la raison ; Dieu ne se manifeste à l'homme que par les lumières de la raison ?* Ne voyez-vous pas une énorme différence entre une théorie qui admet, d'une part, des vérités de conscience et de raison, et affirme, de l'autre, que, sans le secours divin de la révélation *on ne fait pas un seul pas dans la carrière de la démonstration rationnelle qui ne soit marqué par quelque chute* (p. 89) ; et une théorie qui rejette toute espèce de révélation positive, historique, parce que la *raison se suffit parfaitement à elle-même ?* Et vous nous dites que vous voyez tout le rationalisme dans la première théorie ; mais que verrez-vous donc dans la dernière (K) ?

(J) Nous l'avons dit à l'école mixte, si les paroles qu'elle prononce, paroles exprimant directement les erreurs les plus dangereuses actuelles, ne doivent pas être prises dans leur sens direct, nous n'avons plus à disculer avec elle ; mais ces expressions sont prises dans un sens naturel par une grande masse de rationalistes. Comme ces paroles constituent *une hérésie*, nous devons dire que cette hérésie a été formée par eux, et nous devons prémunir nos lecteurs contre ces paroles. Il nous semble même qu'un prêtre ferait mieux de s'unir à nous pour exclure les expressions qu'il reconnaît impropres et fausses, que de chercher des atténuations et des détours pour les justifier. — Nous n'avons pas parlé de saint Justin, parce que nous n'avons voulu qu'y voir la pensée de M. Maret, qui serait fausse, supposé même qu'il eût bien exprimé la croyance de saint Justin, ce que nous ne croyons pas et ce qui serait trop long à discuter.

(K) M. l'abbé Freppel nous demande s'il n'y a pas un abîme entre les deux propositions citées ci-dessus ; nous allons lui répondre catégoriquement : Non, il n'y a pas un abîme ; oui, l'une est la suite de l'autre. La société actuelle a tiré cette conséquence parce qu'elle était renfermée dans le principe. Car, voyez vous-

Comment! quand on répète sur tous les tons que les vérités de raison, de conscience, ne sont nullement suffisantes pour résoudre une foule

---

même : voici ce que vous faites : « Vous mettez l'homme en communication directe et immédiate avec Dieu, vous lui dites que Dieu lui parle dans sa raison, dans sa conscience..... ; et, au moyen de cet enseignement, vous dites qu'il peut connaître Dieu, l'homme, ses devoirs, établir la famille, la société civile, etc. Puis, dans votre école, vous avez dit, à vos écoliers : or, cela ne suffit pas. — Mais sortons de votre école, et voyons ce qui s'est passé dans la société ; ceci est de l'histoire, laquelle est plus sûre que vos syllogismes ; l'esprit humain vous a répondu : « Ce que vous me donnez là me » suffit: Dieu, ses perfections, l'homme, ses devoirs, la société, ses » droits et ses devoirs; tout cela me vient directement, naturelle- » ment de Dieu; Dieu ne me commande directement pas autre » chose. Cela me suffit. » Voilà la question. En vain vous lui criez : « Cela ne vous suffit pas. » Comme vous n'avez, dans cette discussion philosophique, que votre autorité qui est personnelle, on ne vous écoute pas, et on vous tourne le dos, forts que sont ces hommes, de cette voix de Dieu, dont vous les avez dotés. Voilà ce qui s'est passé; c'est de l'histoire, nous pourrions vous dire : *Vous êtes docteur en Israël, et vous ne voyez pas cela ?*

Et puis, M. l'abbé, examinez un peu ce qui ressort encore de cette méthode que vous défendez ici. Vous dotez donc l'homme d'une communication naturelle, immédiate de Dieu, lui apprenant, etc.; et puis vous venez lui dire : « Avec ce secours de Dieu, naturel, » immédiat, continuel, vous ne *sauriez faire un seul pas qui ne* » *soit marqué de quelque chute.* » Refléchissez à ces deux phrases, et voyez si ce n'est pas manquer de respect à ce grand nom de Dieu, si ce n'est pas ravaler son concours, sa lumière, son intervention que de les faire intervenir pour si peu de chose, ou plutôt pour rien du tout; et, voyez aussi, si ce n'est pas à cet étrange enseignement qu'il faut attribuer le *peu de respect qu'on a pour Dieu.* Réfléchissez, prêtre de ce Dieu, et répondez à cette question. Rien de semblable, au contraire, dans le système de la *révélation extérieure.* Dieu a parlé; tout ce qu'il a dit est clair, précis, pur. C'est ainsi qu'ont été enseignés Adam, Abraham, Noé, etc. ; c'est encore ainsi qu'a en-

de questions, dont la solution intéresse vivement les destinées de l'homme, vous tirez, pour conclusion de cette doctrine : *donc plus besoin n'est de médiateur, ni de Christ, ni de son Église, ni de la tradition* (p. 387)! Pensez-vous que la logique puisse s'accommoder d'une pareille argumentation (L)?

Nous demanderons Dieu à l'âme humaine, avait dit l'auteur de la théodicée (p. 89). Vous ajoutez : *Les rationalistes les plus décidés n'en demandent pas plus* (p. 387). Permettez, ils demandent beaucoup plus ; car, si leurs exigences n'allaient pas plus loin, ils demanderaient uniquement ce qu'ont demandé *tous les philosophes et théologiens catholiques*, qui se sont efforcés d'*établir* l'existence de Dieu par des démonstrations rationnelles. Les rationalistes demandent Dieu à l'âme humaine, mais exclusivement, mais ils ne le demandent qu'à elle et ne consentent à l'accepter *d'aucune révélation extérieure et surnaturelle*. Pourrait-on être jamais reçu à identifier, à assimiler même ces deux manières de procéder (M)?

---

seigné le Christ, le Verbe vivant de Dieu. Il n'y a pas là changement de *méthode*, c'est toujours un enseignement extérieur. Si les prophètes ont reçu un enseignement intérieur et direct, on le reconnaissait à sa conformité, à la *révélation extérieure*. Tout prophète qui aurait enseigné une doctrine contraire devait être mis à mort[1].

(L) Oui, et cela c'est vous, vous-même, qui le dites, et le dites depuis 400 ans ; car, dans votre *Cours de philosophie* soigneusement séparée de la théologie, vous enseignez Dieu, l'âme, le devoir, la société, sans médiateur, sans Christ, etc. Je ne fais donc que répéter ce que vous mettez en pratique ; seulement vous vous arrêtez à un certain point, et là, non pas moi, mais la société actuelle vous dit : « Puisque je n'ai pas eu besoin de Christ, d'Église, de tradition pour ces premiers et magnifiques enseignemens, je n'en ai pas besoin pour le reste. » Voilà la question.

(M) Mille pardons encore, M. l'abbé, mais c'est encore vous qui, dans votre *cours de philosophie*, ne voulez accepter Dieu d'*aucune révélation extérieure et surnaturelle*, non plus que vos dogmes et votre morale, ni votre société ; je vous le dis, c'est vous... Ce n'est qu'après avoir établi ce Dieu, ces dogmes, morale et so-

[1] Voir sur ce point les détails donnés dans notre tome XI, p. 337 (3e série).

Après cela, est-il besoin de vous dire qu'on est encore plus surpris de vous voir affirmer que M. l'abbé Maret donne, par là, gain de cause à ceux qui disent que l'*enseignement direct de Dieu* (par la raison) (p. 388) *leur suffit*, tandis qu'il dit précisément qu'il ne *leur suffit pas* (p. 89) (N).

Vous lui supposez donc toujours l'erreur de croire que l'homme puisse trouver, dans sa raison, *toutes* les vérités qu'il lui importe de savoir pour parvenir à sa fin dernière, tandis qu'il ne lui accorde que la faculté d'en connaître et d'en démontrer *quelques-unes* (p. 88) sans la révélation (O), comme les théologiens lui reconnaissent celle de pra-

---

ciété, que vous demandez Dieu à la *tradition*. Mais il n'est plus tems, ou plutôt, c'est un mensonge que vous faites à vos élèves. Ce Dieu que vous devez, dites-vous, à votre conscience, c'est à la tradition, à la révélation extérieure que vous le devez; si vous étiez sourd-muet, votre conscience ne vous aurait jamais donné ce Dieu; si vous étiez né en Océanie ou en Chine, votre conscience vous donnerait un fétiche, ou le Dieu Fo; si votre conscience catholique vous donne le Dieu chrétien, c'est la société qui le lui a donné. Vous confondez, d'ailleurs, les *preuves* d'un Dieu enseigné, avec la *recherche* de Dieu même, seule chose dont il s'agit ici, et que les pères n'ont pas confondue avec la démonstration. — Nos lecteurs peuvent voir combien profondément est vicié l'enseignement philosophique sur Dieu.

(N) Vous avez raison, M. l'abbé Maret *assure* que l'enseignement direct de Dieu ne *suffit pas*, mais nous disons 1° que cette assurance renferme un manque de respect à l'égard de Dieu; 2° que cette assurance n'est fondée que sur la parole de M. Maret qui, en cette question, n'a de valeur que pour lui; 3° que la société actuelle a répondu, *par le fait*, que cet enseignement lui suffisait. *L'enseignement direct de Dieu nous suffit*, dit-elle. Réfléchissez à ce que c'est que Dieu, M. l'abbé, et voyez si ce n'est pas lui manquer de respect que de dire que cet enseignement ne suffit pas. L'enseignement de Dieu a suffi à Adam, à Noé, il a suffi aux patriarches, aux prophètes, au Christ Jésus, lui-même; il a fallu arriver à l'orgueilleuse philosophie actuelle pour soutenir, d'une part, que l'homme a un *enseignement direct* de Dieu, et de l'autre, que cet *enseignement* ne lui suffit pas. Que nos lecteurs pèsent ces paroles.

(O) Je lui suppose seulement les vérités que vous enseignez dans

uelques *vertus*, d'éviter *quelques péchés* sans la grâce [1] (P).

à la prétendue difficulté d'assigner une *division* entre les véri-
ison et les autres vérités *théologiques*, elle n'existe pas, et M. Ma-
rait nullement en peine de vous distinguer les *vérités de raison*
ulent directement des principes mêmes de notre nature raisonnable,
tés révélées qui ne sauraient en être déduites, et qui, par consé-
xigent un enseignement positif et surnaturel. Qu'est-ce qui
ie, par exemple, de ranger, parmi ces dernières, *toutes celles*
contenues dans l'Écriture et dans la tradition, et au nombre des
es celles qu'une raison *ferme*, *éclairée*, *vertueuse* (p. 7) tire de
les déductions évidentes (Q) ?

---

hilosophie sans intervention de la *théologie*, c'est-à-dire, du
à savoir, Dieu, ses perfections, l'homme, ses devoirs, la so-
s besoins. Voilà ce que vous lui accordez, et c'est sur cette
ion que la société a dit : Cela me suffit.

ous ne pouvons discuter, ici, le texte de saint Thomas ; nous
à nos lecteurs le soin de voir si saint Thomas exclut *toute*
grâce pour pratiquer *quelques vertus*, etc.

ous maintenons encore ici l'impossibilité ou la non autorité
division. Je le sais bien, M. l'abbé Maret nous indiquera
ie de vérités qu'il dira *découlées de notre nature*, et se trou-
s *sa conscience*. Mais que dira-t-il à celui qui *indiquera*
vérités ? que pensera-t-il de celui qui trouve dans sa *con-*
d'autres devoirs que les siens ? Nous avions nettement posé
estion ; elle n'est pas théorique, elle est essentiellement pra-
ar M. Freppel sait bien que toutes les *consciences* ne re-
pas la morale de M. l'abbé Maret. Pourquoi ne répond-il
mot à cette difficulté ? — Dira-t-il que ces consciences ont
ais quelle est donc l'autorité de M. Maret pour imposer ces
ces devoirs ? Nulle. Vous venez de le dire : « *Sans la révé-*
il ne peut faire un pas sans trébucher et tomber ; » mais
e signifie votre règle ? — D'ailleurs, vous demandez une raison
éclairée, *vertueuse*, et vous ne faites pas attention qu'il faut
ition de la société et de la religion, pour avoir ces qualités :
âme, disait Mgr Affre, de glorieuse mémoire, est une terre,

: Thomas, *Summa theologica*, 1ᵃ 2ᵃ, q. 109, art. 2.

Dans vos observations sur la définition du rationalisme, vous me s
blez, d'abord, jouer sur les mots. Le rationalisme ne nie pas toute
tervention de Dieu directe et immédiate, il est vrai ; mais M. M
parlait d'une intervention de Dieu *distincte de l'acte créateur et conse
teur* (p. 90) ; or, les rationalistes excluent, certainement, toute in
vention de ce genre : je ne vois donc pas ce qu'il y aurait à repre
dans la définition du rationalisme, donnée par M. Maret. Seriez-
surpris si j'exprimais, à ce sujet, le désir d'en avoir de vous une
précise et bien catégorique (R) ?

» et les principes que lui *donne l'instruction sont des germes* qu
» a la puissance de féconder. Si les principes sont *empoison*
» elle sera *corrompue*; s'ils sont purs et *lumineux*, elle possède
» vie et la lumière[1]. » — Voilà les vrais principes.

(R) Nous ferons deux réponses très-claires à ces questi
1° Non-seulement les rationalistes admettent l'intervention de l
par l'acte créateur et conservateur, mais ils admettent enco
toujours une *inspiration directe*, *incessante*, *naturelle de Di*
l'humanité, et de plus une révélation particulière à quelques i
vidus, de siècle en siècle. Nous prions M. l'abbé Freppel de s
un peu de son école et de jeter un coup d'œil sur la société, il v
que partout s'élèvent des *Messies*. Cela est connu, même de
tits enfans : M. de *Lamartine* se croit un de ces hommes, MM.
kievick, *Pierre Leroux*, *Michelet*, *Louis Blanc*, *Cousin* ; to
croient destinés de Dieu, inspirés de Dieu, pour faire faire ce q
appellent *un pas à l'humanité*; ils participent à la *raison de L*
ils ont une *intuition directe* de l'absolu, de l'infini ; ils nous d
que Dieu les guide, ils *sont remplis de Dieu*; seulement, il est
ils appellent cette intervention, naturelle : et M. l'abbé Fre
sait que plusieurs catholiques ont ces principes. 2° Quant à
exposé ce que c'est que le rationalisme, nous l'avons dit jusqu'
tiété, même dans notre article. Nous allons répéter ici ce que
que le rationalisme appliqué à la morale :

M. l'abbé Maret prétend que « les vérités proviennent de
» *sources différentes*, la *raison* et l'*Écriture*, révélées toutes les d
» mais l'une par une révélation qu'il appelle primitive, natu
» intérieure, faite directement de Dieu à l'homme; l'autre

[1] *Introduction à l'étude du Christianisme*, p. 54 (1re édit.).

sant alors sur cette assertion qui vous choque si fort : la raison révélation véritable, mais *naturelle*, vous concluez de là : donc, vertu de sa nature que l'homme la possède, et vous ajoutez : *nt de plus les rationalistes* (p. 388) ? C'est vraiment incroyable à apprendre ce que disent *de plus* les rationalistes, à M. Bonui les a tant de fois si victorieusement réfutés. Ainsi donc, se-s, ce qui nous séparerait *uniquement* des rationalistes, ce serait osition suivante : *En vertu de sa nature l'homme, possède la raison, ne véritable révélation, mais purement naturelle ?* En vérité, avez-u sérieusement nous donner là une véritable notion du rationa-S) ?

---

révélation extérieure, surnaturelle, vérifiable. Or, c'est là la : même soutenue par les rationalistes. Seulement ils ajou-que puisque la communication *directe* et *intérieure* de Dieu omme est une chose *naturelle*, ils ne voient pas pourquoi les s révélations seraient *surnaturelles*. De plus ils prétendent par cette communication de Dieu, ils *participent à Dieu lui*-e et que *participant à Dieu*, ils sont eux-mêmes divins, au s dans leur raison et leur conscience. Nous ne croyons pas n puisse répondre à ce raisonnement, et en effet, M. l'abbé et n'a pas même essayé de le faire. » — Nous ajoutons ni ppel non plus.

Nous nous étonnons encore plus nous-même qu'un chrétien, prêtre ne comprenne pas que dès qu'il accorde que la raison e *révélation de Dieu* ;..... comprenez bien..... une *révélation*, -dire une *voix*, une *parole*, une *loi*, car la révélation de st tout cela, que cette voix ou parole nous est *naturelle*, c'est-:, sans doute, que nous avons cette voix du révélateur *par là* que nous sommes hommes, dès lors nous n'avons plus be-'une autre voix. La conscience est le *Sinaï*, comme dit M. l'abbé , où Dieu *rend ses oracles*. Il ressort de là une sorte d'*iden-tion* de la raison, parole, voix *humaine*, avec la raison, parole, le Dieu. M. l'abbé Freppel ne le voit pas, nous croyons le voir : os lecteurs décident. La raison, selon nous, est dans l'homme, aculté *innée*, *naturelle* de *connaître* et de comprendre plus ou ; ce qu'on enseigne ; l'âme humaine, comme le dit saint ias, est *une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit*. — Elle

Mais ce qui dépasse toute croyance, ce sont les conséquences mêmes que vous prétendez tirer des principes précédemment établis par M. Maret. En rangeant, parmi les rationalistes *tous ceux qui rejettent une intervention de Dieu, distincte de l'acte créateur et conservateur* (p. 90), c'est-à-dire, ceux qui rejettent toute révélation positive, historique, M. Maret avait évidemment rendu cette idée : pour ne pas être rationaliste, *il faut* admettre une révélation positive, surnaturelle. Et vous lui faites dire (p. 389 des *Annales*) pour ne pas être rationaliste, *il suffit* d'admettre l'intervention *naturelle* de Dieu. Peut-on reproduire moins fidèlement la doctrine d'un livre ? Je conçois à présent que vous recommandiez à l'appréciation sévère des professeurs de philosophie et de théologie, les principes que vous entendez désigner, mais permettez-moi de vous dire que vous les chercheriez en vain dans l'ouvrage que vous attaquez (T).

Je m'aperçois, M. le Rédacteur, que ma lettre a déjà dépassé de beaucoup l'étendue que je pensais lui donner ; mais la question me paraît *si grave et si pleine d'intérêt*, que je ne puis m'empêcher, avant de finir, de vous faire encore quelques remarques sur certains textes de l'Évan-

---

est 2° le résultat de l'enseignement qu'il a reçu ; voilà notre croyance, M. Maret et M. Freppel disent, que c'est une *véritable révélation de Dieu* : que nos lecteurs prononcent.

(T) M. Freppel nous paraît injuste dans ses accusations contre nous, et inexact dans son exposition du système de M. Maret. Celui-ci a dit : « Les rationalistes sont ceux qui rejettent *une* (M. Ma» ret a dit *toute*) *intervention de Dieu distincte de l'acte créateur et » conservateur.* » Il est clair que nos *messies* actuels, que tous ceux qui croient à la Providence, ne rejettent pas *toute intervention distincte de l'acte créateur et conservateur*, puisqu'ils assurent que Dieu envoie des hommes spéciaux par lesquels il parle de loin en loin à l'humanité tels que Platon, le Christ, Lamartine (pardon *Seigneur Jésus*, de vous remettre encore ici sur le Calvaire) ; cela est clair, évident. M. Freppel ne voit pas qu'entre ceux qui rejettent l'*intervention de Dieu distincte de l'acte créateur et conservateur*, et ceux qui rejettent seulement la *révélation positive*, se placent ceux qui admettent l'*intervention de Dieu par des messies particuliers* ; il ne voit pas que ce sont ces *messies* qui nous entourent, nous ont gouvernés, ont chassé notre pape. Nous le répétons, sortez de vos écoles et voyez ce qui se passe dans notre société.

gile que vous invoquez à l'appui de votre critique, et sur les conséquences exagérées que vous tirez des principes de M. l'abbé Maret. Saint Jean, et non pas J.-C. (ce qui, du reste, ne diminue point la valeur du passage), dit dans son Évangile : « Jamais personne n'a *vu* Dieu ; son fils » unique, qui est dans le sein du père, nous l'a raconté lui-même (p. » 393). » Qu'est-ce à dire? Saint Jean voulait-il faire entendre que personne n'avait *connu* Dieu avant J.-C.? Assurément non. Mais si les paroles de saint Jean n'excluent point la *connaissance* de Dieu qu'avaient les hommes avant J.-C.; qu'est-ce qui vous autorise à exclure, par elles, l'idée de Dieu du fond de la conscience humaine (U)?

Avouez que ce texte ne prouve absolument rien sur cette matière. Celui de saint Paul, à mon avis, ne prouve pas davantage. Le grand

---

(U) Nous en appelons à M. l'abbé Freppel pour savoir s'il ne *dénature* pas nos paroles et celles de M. l'abbé Maret. Celui-ci avait dit: «Si, après cette leçon, vous *voyez clairement*... ce que Dieu n'est » pas et ce qu'il EST (p. 806.)»—Osons *envisager face à face*, l'in- » fini, Dieu lui-même (p. 213).» A cela qu'avons-nous dit? c'est que nous ne *voyions* pas face à face Dieu, mais que nous le *connaissions* par l'enseignement. Voici nos paroles: «Si nous ne pouvons pas *concevoir* Dieu, nous pouvons le *connaître*, ce qui est » bien différent. Nous ne connaissons ni ne concevons, il est vrai, » l'unité *en elle-même*, mais nous la *connaissons* comme dans un » miroir, comme dans une énigme; selon saint Paul, (p. 378). » Dans tout notre article nous mettons en opposition la *vision* face à face, *intuition directe* de M. Maret, et la *connaissance* très-expresse que nous en avons par l'*enseignement* traditionnel. — Est-il permis, à M. Freppel, de prendre nos propres paroles et puis de nous accuser de ne pas nous en être servi ? — Quant à ce Dieu qui « se *révèle en nous par l'idée qu'il nous communique de sa perfec-* » *tion infinie,* laquelle idée nous *révèle* TOUTE *la grandeur*, TOUTE » *la magnificence* de l'être divin, et qui est le Sinaï où Dieu nous » *apparaît* (p. 393), » expressions que nous avions défié tout professeur de justifier, M. Freppel les passe prudemment sous silence, et l'on comprend pourquoi. — Quant à la *connaissance* que les hommes et Adam ont eue de Dieu, avant J.-C., nous n'avons pas besoin de dire que c'est toujours par le Verbe de Dieu que toutes les communications ont été faites aux hommes.

apôtre fait ressortir ce qu'il y a d'imparfait dans la connaissance que nous avons de Dieu. M. Maret nous dit (p. 213) : que *lorsque nous voulons fixer les yeux de notre raison sur l'essence infinie, nous nous sentons pris comme d'un vertige, que nous entrevoyons, que nous pressentons cette grande existence.* Bien loin de trouver aucune contradiction entre ces deux enseignemens, je vois dans le second une explication du premier. En disant que nous avons de dieu une *conception pure, que nous voyons clairement sa manière d'être* (p. 200), (ce que Dieu n'est pas et ce qu'il est) (*Id.*), M. Maret, comme le contexte le prouve jusqu'à la dernière évidence, voulait parler d'une action dégagée de *tout ce qui implique une imperfection, de tout ce qui renferme une limite, une borne* (p. 202). Ainsi, en disant que J.-C. nous a donné de Dieu une *idée pure*, une *notion claire et précise*, nous ne serions nullement en contradiction avec saint Paul qui nous dit que nous ne voyons Dieu qu'*à travers un miroir, dans une énigme* (V).

Je retrouve, dans tous vos développemens ultérieurs, cet effort conti-

---

(V) Il n'y a point, certes, de contradiction entre le *miroir* et l'*énigme* de saint Paul, et la *notion* donnée par le Christ, par la raison bien simple que cette notion, cet enseignement du Christ est précisément et identiquement ce que saint Paul appelait *miroir* et *énigme* ; mais telle n'est pas la méthode de M. Maret, il dit que nous *voyons clairement la manière d'être de Dieu*, ce qu'il *n'est pas* et ce *qu'il est*, et que nous voyons tout cela dans l'idée communiquée naturellement à l'homme. Entre les deux passages cités par M. Freppel, M. Maret établit (p. 201) « que Dieu se *révèle* à nous » par l'idée, nous *parle* dans le sanctuaire intérieur, au fond de » l'âme; c'est là où il se *révèle* à nous *par l'idée* qu'il nous com- » munique de son infinie perfection; c'est donc cette *idée* qui sera, » pour nous, la *source de la lumière* : cette idée, méditée et appro- » fondie, nous *révèlera toute la grandeur, toute la magnificence de* » *l'être divin* : dans cette *idée*, comme sur un autre *Sinaï*, l'éter- » nel va nous *apparaître*, non plus entouré d'éclairs et de foudres, » mais *paré de l'infinie beauté* que révèle la perfection souveraine » (p. 201), » telles sont les paroles de M. l'abbé Maret. M. Freppel prétend qu'il ne s'agit là que d'une *notion* dégagée de tout ce qui implique *imperfection*, c'est-à-dire que Dieu *n'est pas faux, menteur, injuste*, etc., etc. Nous le répétons, dans ce cas le langage humain ne signifie plus rien, et nous abandonnons la discussion.

nel à mettre en opposition la connaissance naturelle de la vérité *par les lumières de la raison* ; et la connaissance surnaturelle de la vérité par la *révélation positive*, comme si elles s'*excluaient* nécessairement. Mais toutes ces accusations ne prouvent nullement comment la révélation, l'Église, le Christ, disparaissent parce qu'on veut faire concevoir par l'intelligence le dogme accepté par la foi (X).

C'est avec un véritable plaisir, M. le directeur, que nous vous suivons dans les rudes combats que vous livrez au rationalisme moderne; c'est un ennemi que vous poursuivez sans relâche, avec un talent et un zèle dignes de nos éloges. Mais nous ne pouvons nous défendre d'une certaine appréhension à cet égard. Ne serait-il pas possible que, par suite d'une réaction trop violente contre cette tendance actuelle de l'esprit humain, l'ardeur de la lutte vous entraînât jusqu'à refuser, à la raison, ses forces réelles et ses droits incontestables? Et n'y aurait-il pas également un danger sérieux à présenter comme rationalisme ce qui ne l'est pas, et à confondre ainsi, dans un seul et même anathème, des opinions libres, des théories sujettes à discussion, avec des doctrines évidemment erronées et condamnées par l'Eglise (Y)?

(X) Oui, dans votre opinion et dans les principes philosophiques soutenues ici, ces deux révélations s'excluent. La révélation de *toute la magnificence* de Dieu par la *raison* naturelle, par l'idée même, rend inutile la révélation *extérieure* ; et le *fait* parle en ma faveur, puisque la grande hérésie actuelle est que la plupart des hommes ont abandonné la *révélation extérieure* pour conserver la *révélation par l'idée*. — Mais ces deux révélations ne s'excluent pas dans la méthode traditionnelle, parce qu'alors il n'y a qu'une révélation réelle, extérieure, historique de Dieu, celle faite au premier homme, augmentée successivement et complétée par le Christ; c'est l'enseignement que nous recevons de cette révélation qui donne à *notre raison* les idées qu'elle a de Dieu: cela est si vrai que si M. Maret, si M. l'abbé Freppel étaient nés en Chine ou dans l'Océanie, leur raison n'aurait aucune des notions chrétiennes de Dieu : elle adorerait Bouddha ou le Fétiche, et cependant ils auraient reçu cette prétendue révélation *naturelle de l'idée*. Qu'ils y réfléchissent, cela est frappant de vérité, et nous défions M. l'abbé Freppel d'y répondre.

(Y) Ici nous ne sommes en désaccord avec M. l'abbé Freppel que sur un point, c'est lorsqu'il parle, avec éloge, de *notre talent*

Telles sont, M. le rédacteur, les réflexions que j'avais à vous soumettre, je l'ai fait avec d'autant plus de confiance, que je savais que, loin de repousser la critique, votre esprit ferme et éclairé l'appelle de tous ses vœux, parce qu'il cherche, avant tout, la vérité.

Recevez, M. le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

L'abbé E. Freppel,
Professeur d'histoire au petit séminaire de Strasbourg.

---

et de *notre zèle*; mais nous convenons avec lui que nous pourrions *excéder* dans nos paroles, voilà pourquoi nous appelons les observations des autres, voilà pourquoi nous avons inséré, avec empressement, les objections de M. l'abbé Freppel. Nous sommes loin de croire que toutes nos paroles soient parfaitement justes; nous croyons seulement rendre service à l'Eglise en soulevant les questions que nous discutons ici, et nous en avons la preuve la plus forte dans les corrections même que M. l'abbé Maret a faites à son livre. M. l'abbé Freppel n'en dit pas un mot: il nous semble qu'il eût été convenable, pour être impartial, d'en parler quelque peu. A. B.

Polémique Extra-Catholique.

D'UNE INJURE DIRIGÉE

PAR LE *MONITEUR CATHOLIQUE* CONTRE LES RÉDACTEURS DES *ANNALES DE PHILOSOPHIE.*

Le *Moniteur catholique* a publié, dans son n° du 15 de ce mois de février, un article sur la *théodicée* de M. l'abbé Maret. Le respect que nous portons à Mgr l'archevêque de Paris, qui a bien voulu honorer ce journal de son patronage, nous aurait empêché de critiquer en rien cet article; mais comme ce respect n'a pas empêché le *Moniteur catholique* de nous dire des injures, nous sommes forcés d'en entretenir nos lecteurs. Voici les paroles du journal :

A notre avis, la partie du livre de M. Maret qui mérite le plus qu'on s'y arrête, le point qui appelle le plus l'attention, c'est la *méthode suivie par le savant professeur* : non pas qu'elle lui soit personnelle, mais il y a longtems qu'elle n'a été publiquement employée dans une école française de théologie avec un si grand succès. Aussi, *cette méthode* lui a-t-elle valu la censure de je *ne sais plus quels* SPADASSINS THÉOLOGIQUES, qui ont l'habitude de livrer des batailles sur la pointe d'une aiguille, et qui, renfermés dans cet étroit espace, condamnent tout ce qu'ils ne peuvent atteindre et nomment *Rationalisme tout ce qui dépasse leur portée*. Naturellement, la méthode de M. Maret, comme celle de plusieurs AUTRES, a dû être décrétée par eux d'*hétérodoxie*.

Cet article n'est pas signé; mais le *Moniteur catholique* ayant déclaré, dans son n° du 4 janvier, que la *Direction en est exclusivement dévolue à M. l'abbé Darboy*, en ajoutant : *à chacun ses actes et la responsabilité qu'ils entraînent*, nous sommes forcés d'attribuer ces paroles à M. l'abbé Darboy, soit qu'il les ait écrites, soit qu'il n'ait fait que les approuver. Or, nous l'avertissons que de telles paroles sont peu convenables dans la bouche d'un prêtre. S'il était un peu moins novice dans la presse religieuse, il aurait su qu'il y a de graves professeurs de théologie et de philosophie qui n'approuvent pas les systèmes et méthode de M. l'abbé Maret. Le P. Perrone a

fait expressément ses réserves à son égard[1]. Dom Gardereau, dans un article fait pour défendre M. Maret, dit expressément de lui : « Nulle part je ne conseille de substituer la *méthode* de M. l'abbé » Maret, surtout comme un progrès, aux vieilles habitudes de l'en» seignement théologique..... Je me suis montré très-éloigné de » conseiller généralement et indistinctement, même en ce qui re» garde les laïques, l'*emploi de cette méthode* [2]. » Ces paroles, nous les citions dans notre article. M. l'abbé Darboy les a lues. Comment ose-t-il traiter de *spadassins théologiques* tous ceux qui n'adoptent pas *cette méthode*, et en particulier un respectable *professeur de théologie* qui a critiqué M. Maret dans les *Annales?* Enfin, pour parler de nous, à qui sans doute s'appliquent spécialement ces paroles, un prêtre aurait dû se souvenir que nos *Annales* sont, depuis 20 ans, lues et soutenues par les personnes les plus graves et les plus respectables du clergé, qu'elles ont reçu les encouragemens constans de Sa Sainteté Grégoire XVI, de nombreux cardinaux, archevêques, évêques, supérieurs de théologie et de philosophie, etc. ; il n'ignore pas non plus que Mgr l'archevêque de Paris nous honore de son amitié depuis plus de 15 ans. Certes, ces approbations ne prouvent pas que nous n'ayons pas pu nous tromper ; mais elles auraient dû empêcher M. Darboy de venir qualifier de *spadassins*, des écrivains qui ont blanchi dans la défense de la foi, lorsqu'à peine lui-même compte *un mois et demi* de campagne. Nous l'avertissons en outre, qu'après la discussion qui a eu lieu entre lui et nous, ces injures ressemblent fort à une vengeance personnelle. Nous n'ajouterons rien à ces paroles, car nous voulons qu'il trouve, dans nos *Annales*, non-seulement des leçons de théologie et de philosophie, mais encore de charité et de politesse.

Mais puisqu'il nous a forcé de nous occuper de son article, nous ferons connaître à nos lecteurs quelques singularités qu'il renferme.

1. M. Darboy attribue à M. Maret la méthode même des *Annales*.

La première singularité, c'est que M. Darboy, tout en ayant la prétention de défendre la *méthode de M. l'abbé Maret*, supprime

[1] Voir nos *Annales*, t. x, p. 58, et la *Théologie* du P. Perronne, édition de Migne, t. II, p. 1319.

[2] Voir dans nos *Annales*, t. xx, p. 392, et tome XVI, p. 137 et 138.

cette méthode et y substitue celle-là même que les *Annales* lui ont conseillée ; cela mérite d'être noté.

S'il y a quelque chose d'évident dans sa *théodicée*, c'est que M. l'abbé Maret part des *vérités connues* par la raison, qui est elle-même une *révélation véritable*, *mais naturelle*. Tous ceux qui ont lu M. l'abbé Maret l'ont reconnu. M. l'abbé Freppel, dans ce cahier même (ci-dessus p. 141), Dom Gardereau le reconnaissent expressément. D'ailleurs, nous en avons l'aveu même de M. Maret en ces termes :

Les vérités théologiques sont de *deux sortes*, parce qu'elles proviennent de *deux sources différentes* ; il y a des vérités de *conscience*, des vérités de *raison*, provenant de la *révélation primitive* (intérieure) que Dieu accorda au monde à son origine. *Cette révélation* se renouvelle toutes les fois qu'un homme naît à la vie intellectuelle et morale : aussi nous chercherons l'origine de ces vérités (théologiques) dans la *conscience* et dans la *raison*, qui est une *révélation véritable*, *mais naturelle* ; nous demanderons Dieu à l'âme humaine. » Et plus loin : « Je pourrais d'abord vous faire *parler ici* les *divines écritures* et l'autorité de l'Eglise.... ; mais comme nous voulons nous élever à l'intelligence de ces vérités, je vais tout de suite me servir de la *méthode philosophique pour faire concevoir à vos intelligences* le dogme accepté par la foi [1]. »

Cela est clair et précis ; or, savez-vous ce que fait M. l'abbé Darboy ? il ne dit pas un mot de cette *méthode rationnelle* de M. Maret, et expose la nôtre, la *méthode traditionnelle*, en ces termes :

Partir des vérités révélées comme de principes incontestables.... ; voilà certes un légitime et noble travail..... Dieu est-il créateur du monde, père des hommes dans le *sens expliqué par l'Evangile* ? leur a-t-il *révélé positivement* ses volontés admirables, etc.... En fait l'étude et la discussion des modernes systèmes de philosophie (Descartes et Malebranche compris, sans doute), prouvent, avec une suprême évidence, qu'en *s'écartant de la doctrine traditionnelle de Dieu*, on aboutit infailliblement aux plus profonds abîmes..... M. Maret établit *positivement* et développe avec toute la ressource de la science théologique l'*enseignement catholique* sur la nature de Dieu.

Qu'en pensent nos lecteurs ? Cela est loin de ces spéculations où M. l'abbé Maret, traitant de Dieu, assure que nous n'avons d'abord que l'*idée de l'Être*, puis de la *puissance* RÉALISANT la *sub-*

[1] Voir *Théodicée*, p. 89, et nos *Annales*, t. XX, p. 202 et 203.

stance, etc., etc. Aussi, nous trouvant récemment dans une société de savans professeurs de théologie et autres prêtres instruits, qui suivent ces travaux avec beaucoup d'attention, on demandait comment il était possible qu'un journal sérieux se permît une semblable substitution ou méprise.... « Mais cela est très-facile à » comprendre, dit un de ces prêtres, dans la précipitation de son » travail, l'auteur de l'article s'est trompé d'ouvrage, il a pris le » volume des *Annales* au lieu de celui de la *Théodicée!!* »

Il en est de même pour les *changemens* que M. Maret a fait subir à son ouvrage. En mettant en présence les expressions de sa *théodicée* de 1844, et celles de sa *théodicée* de 1849, nous croyions que personne ne pourrait nier l'opposition qu'il y a entre ces diverses conceptions de Dieu, et par conséquent la fausseté de la méthode qui y avait conduit. Nous disions, en finissant, que nous croyions en avoir poussé la démonstration *jusqu'à la dernière évidence*. Or, savez-vous, ami lecteur, ce que fait M. l'abbé Darboy? Il nie ces corrections mêmes; il suppose que M. l'abbé Maret n'a rien *changé*; il n'y avait rien d'*inexact*, c'était trop brièvement exposé. Il faut l'entendre :

Dans cette nouvelle édition de la *Théodicée chrétienne*, M. Maret a *développé* et éclairci certains points *trop brièvement exposés* dans la première. Des améliorations considérables, des citations étendues des Pères, mettent sa pensée plus en relief, et, en lui conciliant plus d'autorité, font voir qu'elle est simplement un nouvel anneau de la *chaîne traditionnelle* de l'enseignement catholique.

Il s'ensuit que lorsque M. l'abbé Maret, qui avait répété 7 à 8 fois qu'il y avait en Dieu *trois principes et trois personnes*, en supprimant les *trois principes* et n'admettant plus que *trois personnes*, ne fait que *développer* ce qui avait été *trop brièvement exposé*. A la bonne heure! Mais que penseront de cela les lecteurs qui ont les deux éditions, et ceux, en particulier, qui ont lu l'article des *Annales* où les deux *rédactions sont mises en présence?* Que penseront-ils des jugemens du *Moniteur catholique?* Pour nous, comment ne serions-nous pas satisfaits du résultat de nos critiques, quand nous voyons ceux qui nous insultent obligés ou de cacher ce qu'ont fait ceux que nous critiquons, ou de leur attribuer notre

méthode. Oh ! cela nous suffit. Les injures passent, mais ces résultats portent leurs fruits.

En outre, quoique M. Darboy nous appelle plus loin *petits peseurs de diphthongues*, cela ne nous empêchera pas de lui faire remarquer combien ses *expressions* et celles de M. l'abbé Maret sont inexactes *sur la création*.

2. Erreurs de M. l'abbé Maret et de M. l'abbé Darboy sur le dogme de la création.

M. l'abbé Darboy fait un grand éloge de la *Théorie de M. Maret sur la création ;* pour bien juger de la justesse de ces éloges, il faut connaître cette théorie. La voici en peu de mots, nous prions M. l'abbé Darboy de nous écouter un moment.

M. l'abbé de Lamennais, a dit, dans son *Esquisse d'une philosophie :*

La création n'étant que la *manifestation extérieure de Dieu*, ou la *réalisation des pensées dont l'ensemble forme*, sous le rapport particulier où nous l'envisageons en ce moment, l'*intelligence divine*, qui, dans son unité, représente intelligiblement l'être infini ; il s'ensuit que *la Création*, considérée dans son type divin, est *une et infinie comme Dieu même* (p. 114).» — Après avoir exposé le système catholique sur la création, l'abbé Théophante ajoute : — « Tous ces graves inconvéniens disparaissent dès qu'on se représente la *Création* comme la *manifestation progressive* de TOUT CE QUI EST EN DIEU, et dans le *même ordre qu'il existe en Dieu ;* car il est évident, dès lors, que, tout ce qui PEUT ÊTRE *devant être*, il n'y a pas même lieu à imaginer *un choix* [1].

M. l'abbé Maret expose ainsi cette théorie dans la 1re édition de sa *Théodicée :*

Dans cette hypothèse, Dieu ne *choisit* pas un monde entre les mondes possibles, mais il *réalise*, dans l'indéfini de l'espace et du tems, *tous les mondes possibles*. Dieu *manifeste* TOUT CE QUI EST EN LUI ; tout ce qui doit *naître, naît* au moment marqué par l'éternelle sagesse, etc. (p. 357).

Puis il donne son adhésion à ce système par les paroles suivantes :

Si cette hypothèse vous paraît *plus satisfaisante*, je ne *vois pas de raison*, tirée des nécessités de la foi, *qui puisse vous forcer à la rejeter* (358).

Or, cette hypothèse est purement et simplement panthéiste et brahmanique. M. l'abbé Maret s'en est aperçu lui-même, et il a

[1] *Esquisse d'une philosophie*, t. I, p. 114, 117.

voulu la corriger dans la 2e édition de sa *Théodicée*. La chose était facile, il fallait retirer l'*approbation* qu'il y avait donnée et en faire la *réfutation;* mais il eût fallu pour cela refondre toute cette 16e leçon. Qu'a donc fait M. l'abbé Maret? il a changé, altéré la théorie de M. de Lamennais. A la place de la phrase : « Dans la création, » Dieu *manifeste TOUT ce qui est en lui*, » il a substitué celle-ci qui ne nie pas la précédente, mais la cache et la met dans le vague : « Dieu manifeste *tout ce qui peut être manifesté*[1]. » Bien plus, il aggrave même l'erreur de M. l'abbé de Lamennais en appelant, dans les deux éditions, *naissance* l'acte de la *création*.

Or, c'est cette théorie évidemment panthéiste, et condamnée par l'Église, que le *Moniteur catholique* loue en ces termes :

M. Maret caractérise l'*acte de la création* en le présentant *comme une manifestation de Dieu*, comme un *fait* (M. Maret dit *naissance*) qui a pour motif la bonté et l'amour, et qui, par conséquent, est parfaitement libre.

Nous avons consulté sur la croyance des brahmes, non-seulement leurs livres, mais encore un savant missionnaire qui a longtems vécu au milieu d'eux, et il nous a assuré que les brahmes ne soutenaient pas autre chose si ce n'est que le *monde est une manifestation de Dieu*. « De même, disent-ils, que vous croyez que Dieu » s'est incarné dans son Verbe, que ce Verbe est la forme, l'image » de sa substance, Dieu rendu visible. Ainsi, nous soutenons » que *Brahma* s'est manifesté, rendu visible, incarné dans le » Monde, etc..... » Ce missionnaire est très-connu de M. l'abbé Darboy; qu'il le consulte, et il verra ce qu'il faut penser de cette proposition, la *création est une manifestation de Dieu*, adressée surtout à une génération tout imbue de panthéisme.

En finissant, nous nous permettrons de donner quelques conseils d'ami à M. l'abbé Darboy ; c'est qu'il a trop tôt abandonné la voie si sage et si droite que M. l'abbé Gerbet lui avait tracée dans son *programme*, quand il lui disait :

« Un journal religieux doit se prémunir *plus que tous les autres*, contre un grand danger des époques de lutte, contre la tentation d'être *injuste* sans le vouloir, ou d'être *violent* pour rester fort. » On blâme, en outre, tous ceux qui descendent à des *attaques personnelles*, et on conseille de se

[1] Voir *Théodicée*, 1re édit., p. 347, et 2e édit., p. 366.

dégager de toute *polémique passionnée;* on attribuait cette façon d'agir à d'autres journaux catholiques et on ajoute : « Il importe de remédier à cet état de chose par l'établissement d'un journal qui *représente la religion* et ne représente qu'elle, qui puisse être *avoué par le clergé*, comme l'*expression de l'esprit de foi et de charité*, commun à tous ses membres.

Voilà les sages conseils que lui donnait M. l'abbé Gerbet; qu'il les suive, ainsi que ceux consignés dans la lettre si sage, si bienveillante, si charitable, que lui a écrite Mgr l'archevêque de Paris dans son 3e numéro.

Car, qu'il y fasse attention, l'existence même du *Moniteur catholique* en dépend; les lecteurs sont plus intelligens, plus mémoratifs qu'il ne le pense ; que l'exemple de l'*Ère nouvelle* lui serve de leçon, il perdrait bientôt ses lecteurs; et nous croyons en outre, que s'il persiste à injurier des confrères plus âgés que lui, il perdra aussi, bien vite, le haut patronage dont Mgr l'archevêque a bien voulu l'honorer.

En finissant, nous déclarons que nous lui pardonnons de bon cœur de nous avoir appelés des *spadassins théologiques*, et des *petits peseurs de diphthtongues.*

A. Bonnetty.

Tradition Catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement [1].

TOME LI, comprenant 1016 colonnes. 1846. Prix : 6 fr.

248. Saint PROSPER, d'Aquitaine, disciple de saint Augustin, protonotaire du pape saint Léon, né vers la fin du 4e siècle, mort vers 463. Ses *œuvres* d'après l'édition de *Sirmond;* elles contiennent ce qui suit: 1. Préface sur ses œuvres, par *Sirmond.* — 2. Sa vie d'après les écrits et les auteurs ecclésiastiques, par *le même.* — 3. Notice par *Schœneman.* — 1re *partie.* I. Lettre à saint Augustin, sur les actes de l'hérésie pélagienne dans les Gaules, avec préface. — II. Lettre à Rufin, sur la grâce et le libre arbitre. —III. Poème sur les ingrats, en quatre chants, avec préface et notes. — IV. Deux épigrammes sur un auteur qui avait attaqué saint Augustin, avec notes. — V. Epitaphe sur l'hérésie nestorienne et pélagienne. — VI. Réponse pour Augustin aux chapitres des objections faites par les Gaulois calomniateurs. — VII. Réponse en faveur de la doctrine d'Augustin aux chapitres des objections de Vincent. — VIII. Réponse pour Augustin aux objections envoyées par la ville de Gênes. — IX. Autorités des évêques qui ont siégé sur le trône apostolique sur la grâce de Dieu et le libre arbitre. — X. Sur la grâce de Dieu et le libre arbitre contre le conférencier (c'est-à-dire contre le livre de Cassien : de la protection de Dieu). — XI. Exposition des psaumes, depuis le 100e jusqu'au 150e. — XII. Sentences extraites des ouvrages de saint Augustin, au nombre de 392. — XIII. Epigrammes d'après les sentences de saint Augustin, au nombre de 100. — XIV. Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la mort de Valens, en 378. — 2e *partie.* Ouvrages douteux. — XV. Confession. — XVI. Poème de l'époux à son épouse. — XVII. Chant sur la providence divine. — XVIII. De la vocation de tous les gentils, en 2 livres, avec préface sur le véritable auteur qui est probablement saint Léon. — XIX. Canon du 2e concile d'Arauisica (Orange), sur la grâce et le libre arbitre. — XX.

[1] Voir le tome L au n° précédent, ci-dessus, p. 70.

Sur les promesses et les prédictions de Dieu, en 5 parties. — XXI. Autre chronique, attribuée à *Tiron Prosper*, appelée aussi *fausse chronique*, depuis la mort de Valens, en 378, jusqu'à la prise de Rome par Genseric, en 455. — 5. Notice des imprimés et des manuscrits qui ont servi à cette édition.

249. IDACE, évêque de Chiaves (Aquæ flaviæ) en Espagne, en 388, mort en 471. I. *Sa chronique* d'après *Galland*, depuis l'an 1er de Théodose jusqu'à l'an 8 de Léon. — II. Description des consuls depuis leur origine jusqu'à l'an 468 de notre ère.

250. Le comte MARCELLIN, vivant vers le milieu du 6e siècle. — I. Sa chronique d'après l'édition de *Galland*, s'étendant de l'an 379 de J.-C. jusqu'à l'an 566. — Table générale sur saint Prosper.

TOME LII, comprenant 1254 col. 1846. Prix : 7 fr.

151. Saint PIERRE CHRYSOLOGUE, évêque de Ravennes, peu après 430, mort vers 450, d'après l'édition de *Paulus*. — 1. Préface de Paulus. — 2. Vie de Pierre d'après le pontifical d'*Agnelli*, édit. par *Bacchinius*, avec observations sur cette vie, par ce dernier. — 3. Sa vie, par *Castillus*. — 4. Autre vie, par Dominique *Mita*, pour l'édition de 1643, — 5. Témoignages en sa faveur. — 6. Notice littéraire, par *Schœneman*. — 7. Dissertation sur la métropole ecclésiastique de Ravennes, par J.-A. *Amadesius*. — 8. Remarques critiques sur l'authenticité de quelques-uns des discours. — I. Discours, au nombre de 176, avec notes. — *Appendice*. — II. Sermons qui lui avaient été attribués, au nombre de 7. — III. Lettres à Eutychès.

252. Saint VALERIANUS, évêque de Cemelia près de Nice, vers 450. — 1. Lettre de *Sirmond* sur cette édition. — 2. Notice littéraire et vie d'après *Gallandus* et *Schœneman*. — 3. Homélies, au nombre de 20. — II. Lettre aux moines sur les vertus et l'ordre de la doctrine apostolique. — 4. Apologie de saint Valerianus contre les attaques de Nic. *Chichon*, par le P. Théop. *Raynaud*, jésuite.

253. Saint NICOLAS, évêque d'Aquilée, ou plutôt de Romatia, en 414, d'après les découvertes du cardinal *Mai*. — 1. Préface mise par *Braida*, aux opuscules de saint Nicolas, en 1810. — 2. Témoignages sur sa vie. — 3. Leçons du bréviaire d'*Udine*, sur sa vie. — I. De la raison de la foi. — II. De la puissance ou pouvoir du Saint-Esprit. — III. Des diverses appellations qui conviennent à N.-S. Jésus-Christ. — IV. Explication du symbole faite aux compétents ou catéchumènes instruits qui demandaient le baptême. — V. Fragments au nombre de 7. — 4. Dissertation sur saint Nicolas, par Pierre *Braida*, en 10 chapitres. — Indices sur saint Chrysologue, sur saint Valérianus et sur saint Nicolas.

TOME LIII, comprenant 1028 col. 1847. Prix : 8 fr.

254. SALVIEN, prêtre de Marseille, vers 496. — 1. Prolégomènes par *Gallandus*. — 2. Notice littéraire, par *Schœneman*. — I. Du gouvernement de Dieu ou de la Providence, en 8 livres, avec notes très-nombreuses de *Baluze*. — II. Ses lettres, au nombre de 9. — III. Contre l'avarice, en 4 livres.

255. ARNOBE *le jeune*, Gaulois, vivant vers 460. Prolégomènes sur sa vie, par *Bellarmin*, *Feuardent*, *Albert de la Myre* et *Cave*. — I. Conflict d'Arnobe le Catholique et de Serapion sur Dieu un et trine ; sur les deux substances du Christ dans l'unité de personne et sur l'accord de la grâce et du libre arbitre, en 2 livres, avec les notes de *Feuardent*. — II. Commentaires sur les 150 psaumes, avec la préface de La Barre, qui les attribuait à Arnobe l'ancien. — III. Annotations sur quelques passages des Evangiles.

256. Le PRÉDESTINÉ, livre anonyme, attribué à *Arnobe* le jeune. — 1. Prolégomènes de *Gallandus*. — 2. Préface de l'édition de *Sirmond*. — 3. Témoignages des anciens. — I. Le Prédestiné ou réfutation de l'hérésie des prédestinatiens, et du livre faussement attribué à saint Augustin, en 3 livres. dont le 1er comprend un abrégé des 90 hérésies de saint Epiphane ; le 2e le livre même attribué à saint Augustin, et le 3e la réfutation de ce livre. — 4. Texte de Jansénius, prétendant que ces hérétiques ne sont autres que saint Augustin, saint Prosper et saint Hilaire. — 5. Histoire de l'hérésie des Prédestinatiens avec leur réfutation par le P. *Sirmond*.

257. MAMERTUS CLAUDIANUS, prêtre de Vienne, en 470. 1. Prolégomènes, par *Gallandus*. — I. De l'état de l'âme, en 3 livres. — II. Deux lettres. — III. Hymne sur la passion du Sauveur. — IV. 6 pièces de vers, dont deux en grec, d'une authenticité douteuse.

258. Saint PATRICE, apôtre de l'Irlande, né en 371, mort en 493, âgé de 122 ans. 1. Prolégomènes, par *Gallandus*. — 2. Notice littéraire, par *Schœneman*. — I. Sa confession, c'est-à-dire détails sur sa vie et sa prédication. — II. Lettre à Caroticus roi, ou plutôt à ses sujets. — III. Synode qu'il assembla, composé de 31 canons. — IV. Autres canons au nombre de 9. — V. Synode des évêques Patrice, Auxilius, et Isserninus. — VI. Trois autres canons. — VII. Quelques proverbes. — VIII. La charte de saint Patrice. — IX. Des trois habitations : le ciel, le monde et l'enfer. — X. Livre des 12 abus du siècle, inséré dans le t. IV, col. 869, de la *Patrologie*. — XI. Hymne alphabétique à la louange de saint Patrice encore vivant, attribué à son neveu, l'évêque *Secundinus*.

Appendice au t. LIII, contenant quelques auteurs d'une moindre importance, ayant vécu de l'an 426 à l'an 460.

259. CAPREOLUS, évêque de Carthage, de 422 à 432. I. Prolégomènes de *Gallandus*. — 1. Trois lettres, la 1re grecque-latine, au concile d'Ephèse contre Nestorius; la 2e des Espagnols Vitalis et Constantius à Capréolus; la 3e la réponse de ce dernier.

260. URANIUS, prêtre, en 432, disciple de saint Paulin de Nole. 1. Lettre sur la mort de saint Paulin, d'après *Surius*, avec notes.

261. EUSTATHIUS, écrivain ecclésiastique vers 450. 1. Traduction latine des 9 homélies de saint *Basile* sur l'Hexaæmeron, avec notes, en 9 livres, et notice de *Cave*.

262. POLEMEUS SYLVIUS ou P. *Annœus Sylvius*, vivant en 448. — Index des jours de fête chrétiens et païens. Inséré dans le tome XIII de la *Patrologie*. Notice de *Cave*.

263. SALONIUS, évêque de Vienne, fils de saint Eucher de Lyon, vivant en 453. Exposition mystique des proverbes de Salomon, sous forme de dialogue.

264. CERETIUS, SALONIUS et VERANUS, 1. Lettre à saint Léon, insérée parmi les ouvrages de ce pape dans le tome LIV de la *Patrologie*.

265. PHILIPPE le *Prêtre*, disciple de saint Jérôme, mort en 455. Notice de *Cave*. 1. Commentaire sur Job, inséré dans le tome XXIII.

266. LEON, évêque de Béziers, en 460; une lettre insérée dans le tome LIV. — Index sur Salvien.

Nouvelles et Mélanges.

ITALIE. — ROME. — *Ouvrages mis à l'index.* La congrégation de l'Index, par décret du 12 janvier 1850, a condamné les ouvrages ci-après, parmi lesquels nous en remarquons plusieurs qui traitent de la *méthode.*

« De l'*Ontologie et de la Méthode*, discours de Terence Mamiani.

» *Dialogues de Science primaire*, recueillis et publiés par Térence Mamiani; 1 vol.

» *Deux Lettres, l'une à ses électeurs, et l'autre à Sa Sainteté Pie IX*, par Térence Mamiani.

» *Nature et effets de la Domination temporelle des Papes ;* discours de Dominique Margona.

» *Sur la Nécessité d'abolir toutes les Confréries en Sardaigne*, discours du prêtre Gaetano Gutierrez.

» *Plus de Disputes*, paroles d'un catholique.

» *Liturgia, manuductio ad academicas lectiones de Christianâ liturgiâ juxta principia Ecclesiæ catholicæ*, de Joseph Gheringer. Cet ouvrage a un même titre en Allemagne.

» *De curâ animarum theoria*, par Joseph Gehringer.

» *Accord de la Raison avec quelques Vérités catholiques très-importantes*, ou Propagation du péché originel, et preuve directe de l'immaculée conception de la très-sainte Vierge. Éclaircissemens sur la liberté humaine, sur la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, etc., discours du chanoine Pietro Cavaleri. Bologne, 1849. Décret du 19 décembre 1849. »

— *Une réponse à un de nos abonnés.* — Nous avons reçu une lettre où l'on nous signale cette phrase de la lettre d'un *professeur de théologie* insérée dans notre tome xx, p. 477 :

« Pour corroborer mes observations, j'ajouterai que les justes élevés, » à l'*état déifique*, par la grâce sanctifiante, *participent aussi* à la *nature* » *divine.* »

Nous avons communiqué cette lettre à notre collaborateur, et sa réponse est celle-ci : « Les glorifications que Dieu réserve à ses élus *sur-* » *passent tout sens* (*Phil.*, IV, 7), tellement qu'il n'est pas *permis* à la *parole* » *humaine de les énoncer* (II *Cor.*, XII 4). Nous aurions dû ne pas entrer » dans cet ordre d'idées : aussi n'hésitons-nous pas à dire qu'il ne peut » s'agir là d'un *véritable état déifique*, d'une véritable *participation à la* » *nature de Dieu* ; il vaut mieux ne pas se servir de ces termes, ou ne » les employer qu'avec une réserve expresse. »

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 3. — Mars 1850.

Archéologie chrétienne.

TRANSFORMATION DE ROME PAIENNE EN ROME CHRÉTIENNE.

PANTHÉON[1].

Restaurer tout dans le Christ.
Saint Paul.

Profondeur de la chute de Rome païenne. — Monumens de sa corruption. — Temple central de l'idolâtrie. — Le Panthéon. — Ses destinées après la chute de Rome. — Le Christianisme le dédie, à la mère des dieux, aux martyrs et à tous les saints. — Le Panthéon païen et le Panthéon chrétien. — Quels embellissemens il attend encore.

« On contemple avec une émotion particulière les portraits des grands saints qui ont commencé par être de grands pécheurs. C'est que la déchéance et la réhabilitation dont ils nous offrent les types frappans forment le fonds de notre destinée. Les mêmes idées peuvent être représentées aussi par une réunion de monumens, dans lesquels sont retracées, non pas les phases de la vie de quelques hommes, mais les phases de l'humanité elle-même. La Providence, qui peint avec les choses comme nous avec les couleurs, qui sculpte ses pensées avec les matériaux des siècles, a voulu nous offrir l'emblème le plus imposant de la transformation de Rome païenne en Rome chrétienne, que nous devons maintenant étudier. Nous n'a-

[1] Le travail que nous publions ici est extrait du 2e volume de l'*Esquisse de Rome chrétienne*, qui vient enfin de paraître. On le trouve au bureau des *Annales de philosophie chrétienne*, rue de Babylone, n. 10. Prix de ce volume, 7 fr. 50; prix des deux volumes, 15 fr.

vons plus à considérer, dans la cité monumentale, le reflet des caractères généraux et des attributs de la société spirituelle dont Rome est le centre. Nous allons y remarquer spécialement l'image de l'action régénératrice par laquelle l'Église, ministre permanent de la grâce divine, travaille à substituer à l'homme ancien, déchu en Adam, l'homme nouveau, régénéré dans le Christ.

Rome antique a été, à l'époque même de sa plus haute puissance, le plus grand signe de la déchéance humaine. L'être le plus dégradé est celui qui a fait tourner au mal les qualités les plus magnifiques. Rome avait reçu de Dieu des dons sublimes ; elle a eu des grandeurs que nulle société humaine n'a égalées. Il ne faut pas l'oublier, il faut se le rappeler, au contraire, pour mesurer la profondeur de la chute et bien comprendre sa réhabilitation chrétienne.

Ce changement, ou plutôt cette conversion monumentale, se présente sous deux aspects principaux, correspondant à la double opération de la grâce divine dans les âmes. La grâce purifie du mal en y substituant le bien : elle s'empare aussi des élémens du bien, que le mal a épargnés, pour les élever à un état supérieur. De là, deux classes de monumens : les uns reproduisent la sainteté chrétienne remplaçant la corruption païenne ; les autres nous font voir la glorification des vertus surnaturelles du Christianisme dans les lieux même où Rome antique avait honoré les vertus naturelles que le Paganisme n'avait pas détruites.

Si l'on voulait concevoir complètement cette transformation, il faudrait constater ici le caractère et la situation d'un certain nombre d'édifices chrétiens, que le cours des âges a fait disparaître, qui ont été remplacés par d'autres. Ce coup d'œil rétrospectif ajouterait plusieurs des points de vue à ceux que nous offre la Rome d'aujourd'hui. Mais, outre qu'il entraînerait de trop longues recherches, il nous paraît suffisant, pour le but que nous nous proposons, de rapporter aux faits monumentaux placés sous nos yeux les idées que nous voulons faire ressortir.

Nous avons dit qu'une première classe de monumens reproduit spécialement le souvenir de la corruption antique effacée par le Christianisme. Celui qui représente le mieux cette corruption d'une

manière générale est l'édifice central de l'idolâtrie, le Panthéon.

Mais le mal a trois principales sources : l'orgueil, la soif des richesses, la passion des plaisirs.

Le monument qui retrace l'orgueil sous la forme la plus caractéristique, l'amour égoïste de la domination, c'est l'ancien Capitole.

Le vieux palais des Césars nous retrace aussi le même désordre fondamental, mais sous un autre aspect. Il nous le montre particulièrement sous les traits d'une cupidité immense, d'un amour dévorant des biens de ce monde, qui, comme un gouffre sans fond, aurait voulu engloutir toute la terre au profit d'un seul.

Enfin, le monument le plus gigantesque de l'amour effréné des plaisirs est le Colysée.

Parlons d'abord de l'édifice qui retrace, d'une manière générale, les désordres de l'idolâtrie dont Rome était la métropole. Le polythéisme y avait multiplié ses temples ; mais il n'y en a guère que quarante qu'on puisse faire figurer aujourd'hui dans une topographie de cette ville. On ne connaît de plusieurs d'entre eux que leur place ; elle est marquée, soit dans des descriptions rédigées au 4e siècle, soit dans cet ancien plan de la ville gravé sur des pierres, qu'on a retrouvé, et qui est incrusté dans les murs de l'escalier du musée Capitolin. Les fondations souterraines de plusieurs de ces édifices ont été reconnues. Des pans de murailles, des colonnes s'élèvent encore, derniers restes de quelques autres. Enfin, il y en a cinq ou six qui ont été tranformés en églises ; mais ils sont de petite dimension. Il ne reste debout qu'un seul grand temple qui représente avec éclat les pompes religieuses de l'ancienne Rome. Les ravages des siècles ont, par bonheur, épargné le monument le plus imposant par ses formes, le plus remarquable par l'époque de sa fondation, le plus significatif par l'idée qu'il figure. C'est le Panthéon d'Agrippa, le temple de tous les dieux.

Je laisse aux artistes le soin de justifier l'admiration classique pour cette œuvre d'architecture. Le plus bel éloge qu'elle ait reçu, est, à mon avis, la conception de Michel-Ange, qui *porta* le Panthéon *en l'air* pour en faire la coupole de la basilique vaticane. Avec sa forme circulaire, sa voûte semi-sphérique arrondie comme celle du ciel, et au centre de sa voûte le symbole du soleil dans

l'ouverture ronde qui répand la lumière, le Panthéon offrait une image du monde, que les anciens se représentaient sous une forme analogue. Le génie de l'Empire, plus pompeux que celui de la République, se manifesta bien vite dans cette œuvre qui sortit de terre au moment où Auguste venait de se couronner du titre d'empereur. Si Auguste, ou son gendre Agrippa, n'avait pas eu la pensée de ce monument, un autre l'aurait eue : elle n'était pas un accident, un caprice, mais le produit naturel de l'idée que Rome avait de Rome. La cité reine n'avait subjugué toutes les nations qu'en adoptant tous les Dieux. Après avoir enlevé à tant de peuples leur indépendance politique, elle leur enlevait ce qu'il y a de plus haut dans leur nationalité, en glorifiant comme ses protecteurs propres les dieux qui les avaient livrés à sa domination. Il était naturel, surtout au moment où toutes les forces politiques se rencontraient dans un seul palais, de concentrer à Rome tous les cultes dans un seul temple : le palais des Césars avait besoin du Panthéon. Le premier de ces monumens, qui représentait principalement la force, a péri. Mais l'autre monument, qui figurait l'empire romain sous sa forme la plus élevée, sous la forme religieuse, qui montrait dans Rome, non l'arsenal de toutes les victoires, mais le forum de tous les cultes, est resté debout pour recevoir du culte vraiment universel une régénération sublime.

Toutefois, malgré sa destination future, il y eut une époque où, n'étant plus païen, il ne fut pas chrétien encore. Au 5e siècle, il fut fermé, comme tant d'autres temples de la vieille Rome. Le grand autel, qui se trouvait en avant des gradins de l'escalier, fut renversé. Bientôt après la main rapace des Goths et des Vandales n'épargna pas les ornements de bronze et d'or qu'Auguste, Septime-Sévère et Caracalla y avaient prodigués. Les hymnes, les couronnes de fleurs, la foule, semblaient avoir abandonné sans retour son enceinte désolée. Entre les marbres de l'escalier, l'herbe croissait. Les colonnes de la façade semblaient pleurer la magnifique inutilité du vestibule désert. La porte d'airain, close nuit et jour, était plus immobile que celle d'un tombeau. Semblable à un grand pécheur qui passe quelque tems dans la retraite et la pénitence, avant d'aspirer au sacerdoce auquel Dieu l'a

destiné, le Panthéon demeura pendant deux siècles dépouillé, solitaire, plein de deuil et de silence. Il attendit ainsi le moment où sa porte, s'ouvrant aux acclamations du peuple chrétien rassemblé sous le vestibule, laissa voir au fond du temple, à l'ancienne place de la statue du Jupiter Vengeur, une Croix sur un autel.

Le Panthéon fut consacré à la sainte Mère de Dieu et à tous les Martyrs[1]. L'époque de cette conversion monumentale nous a été signalée par une inscription funèbre de l'ancienne basilique vaticane. On lit dans l'épitaphe du pape Boniface IV: «Du tems de » l'empereur Phocas, ce pontife, fixant ses regards sur un temple » de Rome qui avait été dédié à tous les démons, le consacra à » tous les Saints. »

Les édifices publics de l'ancienne Rome appartenaient aux empereurs: le Pape fut donc obligé de demander à l'ignoble souverain, qui résidait à Bysance, la permission de faire une chose sublime. La date de cette consécration, qui eut lieu en 607, coïncide avec l'érection de la colonne dédiée à Phocas, que nous voyons encore au pied du Capitole. Ce monument ne fut qu'une flatterie de courtisan, imaginée par Smaragdus, l'exarque d'Italie; mais il est très-possible qu'elle ait disposé Phocas à faire le magnifique présent du Panthéon à Rome chrétienne. Peut-être le souvenir de ce bienfait a protégé à son tour la colonne de Phocas. Celles de Trajan, de Marc-Aurèle et celle-ci, sont les trois seules colonnes nominativement dédiées qui aient eu le privilége de demeurer debout à travers les bouleversemens de Rome.

La consécration du temple de tous les dieux à tous les martyrs fit une impression profonde. Les fidèles, accoutumés dès les pre-

[1] Ipse (Bonif. IV) eliminatà omni spurcitià fecit ecclesiam sanctæ Dei Genitricis atque omnium martyrum Christi. Beda, *Martyrolog.* ac etiam in *histor.*

Fecit ecclesiam sanctæ Mariæ semper Virginis et omnium martyrum. Anast., *in Bonif.*

Bonifacius Papa ecclesiam in honore semper Virginis Mariæ et omnium martyrum dedicavit. Usuard., *Martyrolog.*

Sanctæ Mariæ ad martyres dedicationis dies agitur. *Antiq. Martyrolog.* *Roman.* dictus *parvus.*

miers tems à se réunir dans les églises des martyrs, aux anniversaires de leur mort, accouraient en foule dans cette église le jour où l'on y célébrait cette fête universelle [1]. On s'y rendait, disent les auteurs, comme on vient pour l'année sainte du Jubilé.

La dédicace, faite par Boniface IV, fut complétée lorsque Grégoire IV, consacrant le Panthéon à tous les saints, en fit le centre de la solennité qu'il établit pour toute l'Église. Un ancien Ordo romain dit qu'à la Toussaint tout le peuple doit assister à la messe, comme à Noël, soit à Rome, soit dans tout l'univers [2]. Le jour de Noël célèbre la naissance temporelle de Dieu dans les misères de notre nature ; le jour de la Toussaint célèbre la naissance éternelle des hommes dans les splendeurs de l'essence divine. Le mystère du salut est glorifié par l'une de ces fêtes, dans son principe, par l'autre dans sa consommation. C'est pour cela que la Toussaint est la dernière des grandes solennités de l'année liturgique, parce qu'elle figure la fête qui ne sera suivie d'aucune autre.

Si l'on veut bien comprendre la signification du monument, dans lequel la glorification de tous les saints a été substituée au culte de tous les démons, il est bon, je crois, de relire ces paroles de saint Augustin : « Nous savons qu'il y a deux cités : l'une jouit » de Dieu, l'autre est gonflée par le mal ; l'une brûle du saint » amour de Dieu, l'autre a été toute fumante de l'amour impur de » sa propre grandeur ; et comme il a été dit : Dieu résiste aux superbes, mais il donne sa grâce aux humbles, l'une réside dans » les cieux des cieux, l'autre s'agite dans le monde infime ; l'une se » repose dans la lumière que la piété répand, l'autre se remue en

[1] Et allora tanta gente concorreva à Roma, che pareva l'anno santo. Panciroli, *Tesor.*, p. 589.

[2] In calendis Novembris Romæ et per totum orbem plebs universa sicut in die Natalis Domini ad ecclesiam in honorem omnium sanctorum ad missarum solemnia convenire studeat : illud attendentes, ut quidquid humana fragilitas per ignorantiam aut negligentiam in solemnitatibus ac vigiliis sanctorum minus plenè peregerint, in hâc observatione sanctâ solvatur. *Vet. Ord. Rom.* Voir Baron., *in Notis ad Martyrolog. die primâ Novemb.*

» désordre dans la cupidité, mère des ténèbres[1]. » Que le même édifice ait été successivement, autant qu'un ouvrage humain peut l'être, le monument central de l'une et de l'autre de ces deux cités, c'est une des plus admirables révolutions que présente l'histoire monumentale. On pourrait trouver une assez belle allégorie de cette révolution sur le frontispice même de l'ancien temple, si le tems n'avait pas détruit le grand bas-relief de bronze doré qui s'y trouvait primitivement. Les Titans, à ce qu'il paraît, y représentaient les ennemis qu'Auguste avait vaincus ; il y était lui-même symbolisé sous les traits de Jupiter armé de la foudre. C'était de l'idolâtrie impériale sous le masque de l'idolâtrie théologique. Mais cette fable des Titans, qui n'a été, dans le principe, qu'un récit altéré du combat de Satan et de ses anges contre Dieu, se trouverait maintenant ramenée à un sens plus conforme à son origine. Les esprits rebelles, chassés du Panthéon, où ils avaient tenté d'escalader le ciel en usurpant les honneurs suprêmes, nous seraient figurés sous la forme des Titans foudroyés, et le bas-relief païen du frontispice redeviendrait, en quelque sorte, chrétien comme le temple lui-même.

J'essaierais de faire ressortir les idées que renferme la double destinée du Panthéon, si un grand écrivain n'avait pas épuisé ce sujet en quelques pages, que je ne puis ici ni remplacer ni omettre : « Toutes les erreurs de l'univers, dit M. de Maistre, » convergeaient vers Rome, et le premier de ses empereurs les y » rassemblant en un seul point resplendissant, les consacra toutes » dans le PANTHÉON. Le temple de TOUS LES DIEUX s'éleva dans ses » murs, et, seul de tous ces grands monumens, il subsiste dans son » intégrité. Toute la puissance des empereurs chrétiens, tout le » zèle, tout l'enthousiasme, et, si l'on veut même, tout le ressen- » timent des chrétiens, se déchaînèrent contre les temples. Théo- » dose ayant donné le signal, tous ces magnifiques édifices dispa- » rurent. En vain les plus sublimes beautés de l'architecture sem- » blaient demander grâce pour ces étonnantes constructions ; en

[1] Unam fruentem Deo, etc., *De civitat. Dei*, lib. XI, c. 38. — Ce qui est dit ici des anges s'applique également à leurs frères terrestres les saints, qui ne forment avec eux qu'une même société.

» vain leur solidité lassait les bras des destructeurs; pour détruire » les temples d'Apamée et d'Alexandrie, il fallut appeler les » moyens que la guerre employait dans les siéges. Mais rien ne put » résister à la proscription générale. Le *Panthéon* seul fut préservé. » Un grand ennemi de la foi, en rapportant ces faits, déclare *qu'il » ignore par quel concours de circonstances heureuses le Panthéon » fut conservé* jusqu'au moment où, dans les premières années du 7e » siècle un Souverain Pontife le consacra A TOUS LES SAINTS [1]. Ah ! sans » doute *il l'ignorait*; mais nous, comment pourrions-nous l'igno- » rer? La capitale du paganisme était destinée à devenir celle » du Christianisme; et le temple qui, dans cette capitale, con- » centrait *toutes* les forces de l'idolâtrie, devait réunir *toutes* » les lumières de la foi. TOUS LES SAINTS à la place de TOUS » LES DIEUX ! quel sujet intarissable de profondes méditations philo- » sophiques et religieuses ! C'est dans le PANTHÉON que le paga- » nisme est rectifié et ramené au système primitif dont il n'était » qu'une corruption visible. Le nom de DIEU sans doute est exclu- » sif et incommunicable; cependant *il y a plusieurs DIEUX dans » le ciel et sur la terre* [2]. Il y a des intelligences, *des natures meilleures*, » des hommes divinisés. *Les dieux* du christianisme sont LES SAINTS. » Autour de DIEU se rassemblent TOUS LES DIEUX, pour le servir à » la place et dans l'ordre qui leur sont assignés.

» O spectacle merveilleux, digne de celui qui nous l'a préparé, » et fait seulement pour ceux qui savent le contempler !

» PIERRE, avec ses clés expressives, éclipse celles du vieux JANUS [3]. » Il est le premier partout, et *tous les saints* n'entrent qu'à la suite. » *Le Dieu de l'iniquité* [4], PLUTUS cède la place au plus grand des » Thaumaturges, à l'humble FRANÇOIS dont l'ascendant inouï créa » la pauvreté volontaire, pour faire équilibre aux crimes de la ri-

[1] Gibbon, *Histoire de la Décadence, etc.*, in-8°, t. VII, ch. XXVIII, n. 34, p. 368.

[2] S. Paul, II *Thessalon.*, I, 4.

[3] Præsideo foribus..... cœlestis Janitor aulæ....
Et clavem ostendens, hæc, ait, arma gero.
(Ovid., *Fast.*, l. I, v. 125, 139, 254.)

[4] Mammona iniquitatis. (Luc, XVI, 9.)

» chesse. Le miraculeux XAVIER chasse devant lui le fabuleux con-
» quérant de l'Inde. Pour se faire suivre par des millions d'hommes
» il n'appela point à son aide l'ivresse et la licence, il ne s'en-
» toura point de bacchantes impures : il ne montra qu'une croix,
» il ne prêcha que la vertu, la pénitence, le martyre des sens.
» JEAN DE DIEU, JEAN DE MATHA, VINCENT DE PAUL (que toute langue,
» que tout âge les bénissent !) reçoivent l'encens qui fumait en
» l'honneur de l'homicide MARS, de la vindicative JUNON. *La Vierge
» immaculée*, la plus excellente de toutes les créatures dans l'ordre
» de la grâce et de la sainteté[1], *discernée entre tous les saints,
» comme le soleil entre tous les astres*[2], *la première de la nature
» humaine, qui prononça le nom de SALUT*[3], *celle qui connut
» dans ce monde la félicité des anges et les ravissements du ciel sur
» la route du tombeau*[4], *celle dont l'Éternel bénit les entrailles en
» soufflant son esprit en elle, et lui donnant un Fils qui est le mi-
» racle de l'univers*[5]; celle à qui il fut donné d'enfanter son Créa-
» teur[6], qui ne voit que Dieu au-dessus d'elle[7], et que tous les
» siècles proclameront heureuse[8], la divine MARIE monte sur l'au-

[1] Gratiâ plena, Dominus tecum. (Luc, I, 28.)

[2] S. Franç. de Sales. (*Traité de l'Amour de Dieu*, III, 8.)

[3] Le même. *Lettres*, liv. VIII, ép. XVII. — Et exultavit spiritus meus in DEO SALUTARI meo, dans le *Magnificat*.

[4] . . . . . Die Wonne der Engel erlebt,
Die Entzückung der Himmel auf dem Wege zum Grabe.
(Klopstocks, *Messias*, XII.)

[5] *Alcoran*, ch. XXI, v. 91, *des Prophètes*.

[6] Tu sei colei che l'umana natura
Nobilitaste sì, che'l tuo fattore
Non si sdegno di farsi tua fattura.
(Dante, *Paradiso*, XXXIII, 4, seq.)
Du hast. . . . .
Sinen ewigen sohn (ihn schuf kein Schœpfer)
Goberen. (Klopstocks, *Messias*, XI, 36.)

[7] Cunctis cœlitibus celsior una,
Solo facta minor, Virgo, Tonante.
(*Hymne* de l'église de Paris. *Assomption*.)

[8] Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes. (Luc, I, 48.)

» tel de Vénus pandémique. Je vois le Christ entrer dans le *Panthéon*
» suivi de ses évangélistes, de ses apôtres, de ses docteurs, de
» ses martyrs, de ses confesseurs, comme un roi triomphateur
» entre, suivi des grands de son empire, dans la capitale de son
» ennemi vaincu et détruit. A son aspect, tous ces *dieux-hommes*
» disparaissent devant l'Homme-Dieu. Il sanctifie le *Panthéon* par sa
» présence, et l'inonde de sa majesté. C'en est fait : *toutes* les ver-
» tus ont pris la place de *tous* les vices. L'erreur aux cent têtes a
» fui devant l'invisible Vérité : Dieu règne dans le *Panthéon*,
» comme il règne dans le ciel, au milieu de tous les saints.

» Quinze siècles avaient passé sur la ville sainte, lorsque le gé-
» nie chrétien, jusqu'à la fin vainqueur du paganisme, osa porter
» le *Panthéon* dans les airs[1], pour n'en faire que la couronne de
» son temple fameux, le centre de l'unité catholique, le chef-d'œu-
» vre de l'art humain, et la plus belle demeure terrestre de celui qui
» a bien voulu demeurer avec nous[2], plein d'amour et de vérité[3]. »

Si ces grandes idées sont représentées par la conversion monumentale de cet édifice, elles ne sont pourtant pas encore figurées comme elles devraient l'être par sa décoration intérieure. Lorsque Boniface IV fit du Panthéon une église, les calamités du tems et l'état de l'art à cette époque ne permettaient pas de lui donner une ornementation digne de lui. Depuis lors, il a traversé une longue suite de revers. Moins de soixante ans après sa dédicace, l'empereur de Bysance, Constantin III, passant douze jours à Rome, enlève les tuiles de bronze doré qui formaient sa toiture. Le Panthéon est pendant sept siècles exposé à l'intempérie des saisons. Le sol de la ville, en s'exhaussant, recouvre l'escalier par lequel on y montait[4]. Durant cet espace de tems, des masures encombrent son

[1] Allusion au mot de Michel-Ange : *Je le mettrai en l'air.*

[2] Et habitavit in nobis plenum gratiæ et veritatis. (Joan., I, 14.)

[3] De Maistre ; fin de l'ouvrage : *Du Pape.*

[4] In quod (templum) tot gradibus nunc descenditur, quot olim ascendebatur, ut columnarum basis in portico ipsius existenti ostendit, simul et arca ex quadrato lapide superioribus annis detecta, ex quo apprehendi potest quantùm ruinis creverit urbis solum. Barth. Marliani, *Antiquæ Romæ topograph.*, p. 132.

portique. Les Papes ont plusieurs fois repoussé cette ignoble invasion d'échoppes, qui est revenue à plusieurs reprises battre les piédestaux de ses colonnes et masquer leurs chapiteaux.

Le mouvement imprimé aux arts dans les 15e et 16e siècles semblait promettre au Panthéon une destinée plus glorieuse. Il fut, à la vérité, débarrassé de son triste entourage ; mais sa décoration intérieure n'eut aucun éclat. Les Papes avaient à bâtir le nouveau Saint-Pierre et d'autres églises. Les artistes de l'époque suivante, occupés ailleurs, eurent bien vite oublié le temple où Raphaël pourtant avait son tombeau. Cet oubli a été un bonheur. Si, avec le goût païen qui dominait la plupart d'entre eux dans les œuvres mêmes destinées à des églises originairement chrétiennes, ils eussent été chargés de décorer le chef-d'œuvre de l'architecture païenne, s'ils eussent été libres de prendre leurs ébats tout à leur aise dans un édifice, dont le nom, la forme circulaire, l'ordonnance eussent transporté leur imagination en plein paganisme, et leur en eût fait, en quelque sorte, respirer l'air, la tête leur eût tourné; ils y eussent rêvé la gloire des Scopas, des Zénodore, des Amulius, statuaires ou peintres du siècle qui a vu naître le Panthéon. L'édifice qui se trouve être, comme église, le monument le plus significatif de la conversion du paganisme au Christianisme, fut devenu probablement le principal théâtre de l'aberration artistique, qui tendait à faire disparaître l'idéal chrétien de l'art sous un style faussement païen.

Nous n'avons donc pas à regretter que le Panthéon ait échappé aux tristes chefs-d'œuvre dont il était menacé. Grâce au ciel, il offre une sublime place presque toute vide pour les travaux futurs. Il a marqué jadis, par sa dédicace, une grande rénovation morale. Il est destiné, nous l'espérons, à glorifier une sainte régénération de l'art, le jour où l'idée, dont ce temple est l'expression, y sera exprimée aussi par les monumens qui viendront s'y placer. Il ne suffirait pas pour cela de le peupler d'images et de sculptures religieuses, choisies d'après des vues particulières de dévotion, sans liaison directe avec la destination de cette église; elles doivent toutes se coordonner à l'idée fondamentale de cet édifice. Supposez que les principaux ordres qui composent la cour cé-

leste, les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les docteurs, les vierges, y soient représentés sous la présidence de la Reine des cieux, par un personnage de chaque ordre. Placez aussi sous la voûte, ou entre les colonnes de ce temple, les tableaux, les statues, les bustes des saints qui ont porté la lumière de l'Évangile dans les diverses régions de la terre. Figurez sous le vestibule où la chute des Titans avait été retracée autrefois, l'archange Michel foudroyant les anges rebelles, qui seraient reproduits sous les traits et avec les attributs des divinités païennes. Ce système de décoration, ou tout autre conçu dans un point de vue analogue, ne semble-t-il pas être attendu par le vieux Panthéon ? Toutes les nations chrétiennes pourraient être invitées à contribuer à la splendeur de ce temple à la fois universel et national. Chacune pourrait offrir la statue du saint qui l'a évangélisée. Il serait beau, ce concours de toutes les parties de l'Église militante apportant leur tribut au monument de l'Église triomphante. Ce serait un phénomène tout nouveau dans l'histoire de la piété et de l'art; mais ce n'est pas une raison pour ne pas le provoquer, pour ne pas l'espérer. Pourquoi l'esprit d'association, qui se développe sous tant de formes et avec tant d'activité, ne pourrait-il pas produire dans la double sphère de la sainteté et du beau, des œuvres inconnues aux âges précédents, comme il en a fait naître dans le domaine de l'utilité matérielle ? Aucune œuvre d'art ne mériterait mieux d'exciter dans le monde chrétien un intérêt général que celle qui aurait pour objet de glorifier un temple, qui est lui-même le monument central de la glorification de l'humanité régénérée dans le Christ.

L'abbé Phil. Gerbet.

Histoire.

LE GRAND SAINT-BERNARD

ANCIEN ET MODERNE.

14e et dernier Article[1].

XVI. Conclusion pratique pour la France. — Projet d'établissement des religieux du Saint-Bernard sur le mont Atlas, en Algérie.

La mission catholique de la France, dans le monde, fut toujours grande autant qu'évidente ; mais aujourd'hui, plus que jamais, elle se développe au milieu du bouleversement des empires. Deux points surtout, sans parler de régions plus lointaines, s'offrent près d'elle à la puissance de son action. C'est d'une part le nord de l'Afrique; c'est l'Europe orientale de l'autre.

Sur ce dernier point, elle doit protéger, au point de vue catholique deux grands intérêts menacés par l'ambition schismatique de la Russie. C'est l'empire ottoman à soutenir ou à transformer ; c'est l'irrésistible mouvement des Slaves à diriger dans des voies qui le rapprochent de l'unité romaine. Si la France comprend ces deux choses, elle aura de nouveau bien mérité de l'Eglise et des peuples ; elle aura conquis une gloire que ni l'envie ni le tems ne pourront obscurcir.

Quant au nord de l'Afrique, la mission de la France est, si nous pouvons le dire, beaucoup plus claire encore. Elle doit rappeler sur cette terre illustrée par tant de docteurs, d'apôtres et de martyrs, la population catholique destinée un jour à former l'un des plus beaux anneaux de la confédération romaine sur les deux rives de la Méditerranée. Elle doit coloniser par la croix et par la charité du catholicisme, cette terre conquise au prix des efforts obstinés et providentiels de ses enfants. Sous ce rapport donc, qu'on nous

[1] Voir le 13e article au no précédent, ci-dessus, p. 108.

permette de le dire, malgré la douleur profonde dont nous sommes remplis à la pensée des maux de nos frères ; sous ce rapport, nous bénissons les troubles et les malheurs de la mère-patrie, qui nous forcent, comme malgré nous, à en fonder une nouvelle.

Mais, nous le répétons, pour que la colonisation africaine soit durable, et conforme à la mission séculaire de la France, il faut qu'elle soit chrétienne et catholique ; il faut par conséquent l'appuyer d'une façon toute particulière sur les œuvres de charité que la fécondité de l'Eglise a produites.

La France, pour atteindre ce but, peut profiter des fautes mêmes commises par ses voisins, et réparer par là ses propres erreurs. Aujourd'hui, en particulier, que la Suisse aveuglée par des passions dont elle-même s'est dépouillée, aujourd'hui que la Suisse menace dans son existence un des plus précieux établissements de la charité catholique, c'est à la France qu'il appartient de le secourir. Elle le peut faiblement en Europe ; en Afrique au contraire d'immenses ressources s'offrent à elle pour donner à l'œuvre une existence forte et durable.

Nous nous estimons toujours très-heureux de lui en avoir préparé d'avance le moyen.

Nous rappelant, en effet, les désastres que le froid des montagnes causa notamment à l'une des expéditions d'Afrique, nous crûmes faire une œuvre de véritable ministre de l'Evangile, et à la fois de bon citoyen, en préparant l'esprit des religieux du Saint-Bernard à la fondation d'un établissement de leur institut dans l'Afrique française. Il nous fut très-facile d'y réussir ; nous leur montrions une voie nouvelle de dévouement et de sacrifices ; notre cœur n'eut qu'à parler pour être immédiatement compris du leur.

« Que le gouvernement nous donne une maison dans la montagne, et dans la plaine une étendue de terres cultivables suffisante pour nous entretenir, et nos bras se chargent du reste ! » — Telle fut la réponse qu'ils nous firent. — Dieu veuille pour l'avantage de la colonisation africaine, que leurs bons désirs soient entendus !

On comprend, en effet, dès le premier abord, tout le bien qui peut résulter pour les religieux eux-mêmes, pour l'armée, pour les colons et pour les indigènes, d'établissemens de ce genre, mul-

tipliés successivement, selon que les besoins l'exigent, et que les ressources le permettent.

Les religieux y trouveraient le moyen, non-seulement d'assurer plus solidement que jamais leur existence, mais d'exercer leur zèle, pendant la paix, sur les populations sédentaires ou de passage, sans distinction d'origine; l'occasion de répandre par conséquent, des bienfaits inconnus jusqu'ici, dans une contrée qui a tant besoin de connaître les œuvres pratiques de la charité chrétienne. Pendant la guerre, leur présence serait plus précieuse encore. Et si, parfois, envahis à l'improviste par de nouveaux barbares, il leur fallait tomber sous le fer de la haine de race ou du fanatisme; eh bien! ces hommes que la mort sous les avalanches n'épouvante pas aujourd'hui, sauraient, comme les moines des anciens âges, mourir martyrs de la charité. Puis, quand la tempête serait passée, leurs frères viendraient, résignés au même sacrifice, peupler de nouveau leurs cellules, ou les rebâtir au milieu des ruines.

L'armée trouverait, chez eux, habituellement et d'une manière assurée, ce qu'y rencontrèrent jadis les soldats du Marengo. Pour les faibles détachemens, l'hospice deviendrait parfois un précieux refuge. Pour les malades et les blessés, il serait toujours un asile de salut. Tous enfin y trouveraient un lieu de repos et de secours capable souvent d'empêcher de grands désastres.

Pour les colons, qu'on n'en doute pas, l'hospice et l'établissement agricole qu'on devrait y joindre nécessairement, seraient, l'un et l'autre, d'une égale utilité. Le premier leur servirait dans leur commerce pour la sûreté des routes, pour leur abri dans les jours de frimas et de tempêtes. Maintenant, surtout, qu'il est question d'établir, au delà de l'Atlas, les détenus politiques, un établissement de cette nature deviendrait un moyen de communication bien précieux entre les deux parties de la colonisation. Quant à l'établissement agricole, nul doute qu'avec le tems, il ne devînt pour l'Afrique, comme autrefois les Bénédictins pour l'Europe, un centre de travail, de civilisation et de foi.

Nul doute également, que pour travailler efficacement à la civilisation des indigènes il faille les conduire peu à peu vers le christianisme; que de plus, pour arriver à ce but, on doit compter beau-

coup moins sur la prédication orale que sur l'enseignemer que par la charité. Par conséquent, à ce point de vue l'établissement hospitalier serait d'une grande importan un double rapport; comme œuvre de prière, et comme œ charité. Des religieux consacrés à la prière sont, en effet saires à l'Afrique pour y donner une idée complète du (nisme à ces peuples. Un asile d'hospitalité chrétien ouvert caravanes est l'œuvre de charité qu'ils apprécieront ava eux qui en sentent si souvent le besoin, eux chez qui l'é ment d'un *caravansérail*[1] était autrefois un privilége rése sultans ou aux chefs qui avaient pris part à trois batailles contre les chrétiens.

Pour eux, en effet, le caravansérail a été jusqu'ici u abri où le voyageur doit tout apporter avec lui; ou bien c avare auberge où l'on n'obtient rien sans argent. Le carav des religieux du Saint-Bernard aurait bientôt une autre re depuis la côte d'Alger jusque dans le fond du désert.

Nous trouvons enfin dans des considérations extrêmem portantes sur la nécessité, pour la colonie française, de s'a au commerce par les caravanes, de nouvelles raisons e d'établissemens semblables à celui du Saint-Bernard. Nous rons ici quelques-unes de ces considérations au point de v gieux, commercial et politique. Nous les tirons d'un livr l'ancien gouvernement français, malgré son peu d'ardeur colonisation africaine, sut apprécier l'importance [2]. « Ins » nécessaire des communications de l'Afrique et de l'Asie, » vane a, dit l'auteur, constamment préoccupé les succes

[1] Les *caravansérails* de tout l'Orient sont encore construits sous qu'avaient les édifices de cette nature, dans l'antiquité. Ce sont mens de forme carrée ou rectangulaire, avec une cour à galerie (térieur. Les *chauderies* de l'Inde ont la même forme, conservée a nos cloîtres, comme elle était adoptée par l'antique Rome, pour tiers militaires, en particulier.

[2] Nous parlons ici du livre intitulé : *Le Maroc et ses caravan tions de la France avec cet empire*, par R. Thomassy. — In-8°, 2 Cette édition fut faite aux frais du ministère de la guerre.

» prophète, et par elle seule il a été donné aux califes de maintenir si longtems l'unité de religion parmi leurs innombrables sujets. Les routes et les caravansérails, que ces souverains avaient établis pour la sécurité et la commodité du pèlerinage, étaient en même tems pour eux comme les bras de l'administration intérieure. C'étaient les plus fortes garanties de l'unité de leur empire, et c'est pourquoi la surveillance en fut toujours confiée à un prince de la dynastie ou au personnage le plus important de l'Etat. C'est par le même motif que les anciennes familles d'Arabie se sont toujours honorées de descendre des chefs qui avaient été conducteurs des pèlerins ou chargés de les abreuver sur la route; car elles reconnaissaient en eux les fonctionnaires de la civilisation primitive des Arabes, les grands promoteurs du commerce et de la religion[1]. »

Au point de vue particulièrement religieux, l'auteur ajoute : « N'est-ce pas la caravane qui a aussi fécondé le prosélytisme pacifique des musulmans? Avec elle les missionnaires de l'islamisme se sont élancés dans les brûlants espaces qui séparent le pays des blancs de la Nigritie; avec elle ils ont traversé des déserts sans bornes, et sont allés porter la parole du prophète aux peuplades nègres de l'intérieur, dont ils ont renversé les fétiches, aboli les sacrifices humains, restreint la polygamie, relevé la famille et l'état social sur des bases supérieures, et sur les notions de la morale chrétienne adoptées par Mahomet.

» C'est ainsi que ces missionnaires reprirent, au profit de la religion nouvelle, l'œuvre des anciens solitaires de la Thébaïde, et s'approprièrent en Afrique les travaux des premiers missionnaires chrétiens[2]. » Et plus loin : « Depuis que la découverte du passage de Bonne-Espérance a détourné le commmerce de l'Inde, de la route de l'Arabie et de l'Egypte, l'islamisme, attaqué sur ses derrières et dans ses richesses jusqu'alors inexpugnables, vaincu par la croisade commerciale de Vasco de Gama... a successivement perdu autant de pèlerins que de marchands. Cette religion toutefois, n'est pas encore près de mourir;

[1] *Le Maroc*, etc. — Introd., p. 5.
[2] *Loc. cit.*, p. 6.

» on peut même prévoir qu'elle se réveillera en partie avec le g
» des pèlerinages, lorsque le commerce aura repris la route qui
» jadis la puissance commerciale des musulmans. A cet évén
» ment, qui ne peut tarder, certaines caravanes reprendront aus
» tôt leur cours, et recouvrant leur ancienne prospérité, elles c
» vieront nécessairement les pèlerins à se rendre une dernière f
» à la Mecque... Remarquons bien au surplus, que dans le s
» intérieur de ce continent, de nouvelles destinées attendent et
» pellent l'association voyageuse; car là seulement les caravan
» échappant à la concurrence de la navigation chrétienne, peuv
» renaître comme par le passé, et doivent même à jamais
» maintenir [1]. »

Nous-même, dans une circonstance où nous avions à faire c
naître au Saint-Siége nos vues sur les besoins des missions c
les infidèles, nous disions avant de connaître les considérati
précédentes : « Indépendamment des œuvres de charité comm
» nes aux pays chrétiens et aux contrées infidèles, il en est d'
» tres dont le besoin serait vivement senti dans les missions.
» ce nombre, et en première ligne, viendrait sans aucun do
» l'établissement de religieux hospitaliers sur tous les grands c
» mins des royaumes infidèles. Dignes héritiers de leurs frè
» aînés de la Palestine, ces hospitaliers pourraient offrir au m
» sionnaire, après un long jour de fatigue, l'asile assuré où il
» poserait sa tête. Ou bien, chaque soir, accueillant indistinc
» ment sous le toit de la Providence les voyageurs de toutes
» religions, ces prédicateurs d'un genre inconnu jusqu'ici, pré
» reraient par le récit de nos pieuses histoires, par le chant
» cantiques sacrés [2], plus d'un cœur infidèle à recevoir la foi. A
» leurs ils assureraient contre les dangers des voleurs ou des p
» tes, les routes fermées à notre zèle par des obstacles que la fo
» des armes pourrait seule écarter. Dans les pays de persécut
» enfin, ils s'échelonneraient, sentinelles vigilantes, corresp

[1] *Loc. cit.*, p. 17.

[2] Le synode dont nous rendions compte dans l'écrit cité en ce m
ment, a indiqué le chant des poésies sacrées, dans les réunions d'in
gènes, comme un moyen très-efficace de propager la foi.

» dants inconnus et actifs sur les routes et sur les fleuves, pour y
» attendre le missionnaire, pour avertir le chrétien leur frère, de
» la persécution qui gronde au loin et s'avance pour frapper. En
» un mot, ils seraient la voie qui s'ouvre à l'apostolat sous le
» glaive des tyrans, l'asile qui accueille dans les dangers et dans
» les fatigues d'un long voyage, la Providence armée qui veille à
» la sûreté des chemins, les éclaireurs et les pourvoyeurs en même
» tems de notre grande armée apostolique.

» Pour ce qui concerne en particulier notre mission de l'Inde,
» tout est prêt déjà pour accueillir ces auxiliaires dont la grande
» œuvre n'a pas encore été tentée. Les *bangalows* des Anglais et
» les *sattrams* [1] des Indiens les attendent. La Providence de N.-S.
» doit-elle nous les envoyer un jour?

» Grande pensée que d'autres synodes examineront, mûriront
» peut-être, mais sur laquelle notre sollicitude n'a pas pu cette
» fois se fixer [2]. »

Pour ce qui regarde en particulier le Saint-Bernard et l'Algérie, nous livrons toutes ces considérations aux réflexions de ceux qui aiment sincèrement l'Eglise et la France.

J. Luquet, évêque d'Hésebon.

[1] *Sattram* ou *chauderie*. Les *bangalows* des Anglais sont des établissements analogues fondés par la Compagnie des Indes, avec des gardiens payés par elle. Les Européens seuls y sont admis.

[2] *Eclaircissements sur le synode de Pondichéry*, imprimés à la Propagande, à Rome, en 1845. — In-4°, p. 161.

Enseignement catholique.

QUELQUES EXTRAITS
DU MANDEMENT DE MGR DE MARSEILLI

Sur la raison et la révélation.

Nous l'avons souvent dit, il est impossible que nos évêques mettent pas un terme à cet enseignement qui s'est glissé dans r écoles, et dont le premier principe est de dire qu'il faut séparer *philosophie* de la *théologie*, c'est-à-dire du Christ et de la parole (térieure, de la tradition, pour suivre je ne sais, et ils ne savent eu mêmes, quel *Verbe*, quelle *révélation intérieure cachée*, et qu'ils sent *naturelle*. En effet, tandis que nous achevions l'article M. l'abbé Freppel, de concert avec M. l'abbé Maret, et la plup des professeurs de philosophie, soutient que la *raison* est une *ré lation véritable, mais naturelle*. Voici ce que nous trouvons dans *mandement* fait tout exprès pour combattre cette funeste philos phie :

D'abord, le savant prélat commence par poser en fait que « J » sus-Christ est lui-même la voie, la vérité et la vie, et qu'il n' » pas de salut dans un autre que lui ; que par conséquent on » peut parler d'une *autre lumière* que celui qui est la *lumière vé* » *table* pour mieux éclairer notre intelligence dans les choses » l'ordre moral. » — Déjà ces quelques paroles sont la condami tion de ces imprudents catholiques, qui disent que l'on trouve *da sa conscience Dieu et la morale*, et que la révélation chrétienı c'est-à-dire Jésus-Christ, n'est qu'un *supplément* ajouté à la *naturelle*, c'est-à-dire à la *philosophie*, etc.; ces paroles conda nent ceux qui, pendant si longtems, ont ordonné que, dans le co de philosophie, « on n'enseignerait que les règles de morale (» l'on trouve dans les 10 livres des *Éthiques* d'Aristote. » M écoutons la parole de Mgr de Marseille sur la *révélation* :

Voilà le Chrétien, nos très-chers Frères, mais qu'il est différent

l'homme tel que depuis longtems vous l'a représenté bien des fois *la sagesse humaine!* Pour celle-ci, *il est à lui-même sa propre lumière* en toutes choses (A), et la PAROLE qui, *semblable au soleil levant, est venue nous visiter d'en-haut, tandis que nous étions assis dans les ténèbres et les ombres de la mort* [1], n'est point *un feu qui illumine* l'âme et DONNE, comme dit le prophète, l'*intelligence à ceux qui n'étaient que des enfans* [2] (B), mais elle est seulement une *consolation céleste accordée à la faible humanité* pour la soutenir dans les traverses de cette vie, surtout en l'absence d'une raison plus haute et plus ferme. D'après cette pensée, la *philosophie* régnerait dans l'esprit, et le cœur seul serait l'apanage de la *religion*, réduite à n'être qu'un *sentiment* plus ou moins vague, plus ou moins *développé* dans la créature humaine (C).

Il n'en est rien pourtant, nos très-chers Frères, Dieu n'a point fait une telle part à la RELIGION; il l'a donnée à l'homme pour être en même tems la *lumière et la loi de son esprit, comme de son cœur*, ainsi que pour présider à toute sa conduite morale. Elle n'est pas simplement un *sentiment* placé dans l'âme par l'auteur de notre être, elle est surtout une *révélation de sa vérité, révélation extérieure, renouvelée plusieurs fois dans le cours des âges, et rendue complète en dernier lieu par Jésus-Christ,* qui, Dieu et homme, devenu, pour l'amour de nous, notre maître, afin de nous

---

(A) C'est exactement ce que fait le cours de philosophie enseigné dans les petits séminaires, par cela même qu'il se sépare de la théologie; il ne reste plus à l'homme que lui-même, communiquant directement avec Dieu : il ne recevra que cette seule révélation.

(B) Nous prions M. l'abbé Maret de faire attention à cette parole, lui qui soutient que la parole ne fait que *réveiller les idées innées, placées* dans l'âme humaine.

(C) Mgr de Marseille paraît ici faire allusion à cette sentence par laquelle M. Thiers disait dernièrement que la philosophie et la religion étaient *deux sœurs*, dont l'une régnait sur l'*esprit* et l'autre sur le *cœur*. M. Thiers avait pris cela dans cette philosophie que l'on a séparée de la théologie. Si la philosophie, en effet, donne Dieu, ses attributs, l'homme, ses devoirs, la société, ses lois, comme on l'enseigne depuis si longtems, la religion n'est plus que pour le cœur.

[1] Luc, I, 78 et 79.

[2] *Psaume* CXVIII, v. 130.

instruire, et notre législateur, afin de nous *gouverner*, nous a *enseigné* et *commandé tout ce que nous devions croire, vouloir et faire pour parvenir à notre fin*. La Religion s'offre donc à nous avec le double caractère d'un *enseignement* et d'une *législation* également divins (D).

Cet enseignement s'adresse d'abord à notre esprit, il lui *apprend* tout ce qu'il importe de *connaître sur Dieu*, sur *nous-mêmes* et sur les *rapports* qui doivent en résulter entre Dieu et nous. Là, est la vérité infaillible, immuable, éternelle ; là, est la *loi de l'esprit*, également certaine et immuable (E).

(D) Que l'on pèse bien ces paroles ; la religion est surtout une *révélation* de la *vérité de Dieu*, révélation *extérieure renouvelée plusieurs fois* et complétée par Jésus-Christ, et puis que l'on compare ces paroles à celles-ci : « Les *vérités théologiques* (c'est-à-dire la » religion) sont de deux sortes : nous cherchons l'origine *des unes* » dans la *conscience* et dans la *raison*, qui est une révélation *véri-* » *table*, mais *naturelle*, et les autres ont été *révélées* par Dieu d'une » manière *positive* et *historique* (*Théodicée*, p. 88 et 89). » — Ou Mgr de Marseille, dans un si grave sujet, a oublié une source de la vérité, ou M. Maret assigne une source qui n'est pas la vérité.

(E) La même opposition entre Mgr et M. Maret. D'après le *mandement*, c'est l'enseignement qui nous apprend *tout ce qu'il importe de connaître sur Dieu*, sur *nous-mêmes* et sur nos *rapports avec Dieu ;* d'après M. Maret, il faut « *demander* Dieu à l'âme humaine » (p. 89). — De plus : Je trouve, dit-il, dans le fait primitif de la » connaissance humaine trois faits... l'idée de *moi*, l'idée du *monde*, » l'idée de Dieu.... » Voilà le dogme, voici la morale : « Au milieu de ma » *conscience* s'élève une *grande voix* qui me *prescrit* à l'égard de ce » Dieu... l'adoration et l'obéissance ; à l'égard de mes semblables... » le respect de leurs droits ; à l'égard de moi-même, de tendre à » la perfection, etc. Je *déduis*... et je tâche de mettre dans toutes » mes *déductions* ce lien de l'*identité*, qui fera leur *force*, et qui » leur donnera *de l'autorité* aux yeux de ma propre raison (*Théo-* » *dicée*, p. 7, et *Annales*, t. xx, p. 384). » — Que l'on nous dise si l'on reconnaît dans le dogme et la morale fondés, appris, comme l'expose ici M. l'abbé Maret, cet enseignement, cette révélation, exposés ici par Mgr de Marseille.

Puis Mgr signale « l'erreur inconcevable d'un enseignement » sceptique, aujourd'hui si déplorablement répandu, c'est de n'ad- » mettre comme *vérité que ce que l'on a découvert soi-même en s'en » rendant compte.* » Or, c'est là exactement l'homme, le monde, le Dieu, la morale, dont vient de nous parler M. l'abbé Maret, suivant en cela toutes nos philosophies. C'est le Cartésianisme pur qui est ici condamné. Mgr blâme encore « cet enseignement qui fait abs- » traction du témoignage divin, en regardant *comme non avenue » la révélation que Dieu a faite à l'homme.* » Or, c'est précisément ce que l'on fait dans ce cours de philosophie ; on disserte sur Dieu, etc., comme si le Christ ne nous avait pas appris ce que c'est que Dieu.

Enfin, Mgr nous apprend que « la philosophie n'est point, avec » un droit égal, *sœur de la religion;* » elle est sa *subordonnée*, son élève, ajoutons-nous. Or, non-seulement elle serait *sœur* de la religion, mais sa sœur aînée, si la raison était un *écoulement de la substance de Dieu,* si elle était une *révélation véritable,* mais *naturelle*, comme le dit M. l'abbé Maret, et toute l'école cartésienne avec lui.

Nous remercions Mgr de Marseille de nous avoir envoyé ce mandement et le recommandons à la réflexion de M. l'abbé Freppel et de M. l'abbé Maret.

A. B.

Archéologie historique.

MÉMOIRE SUR LA DÉCOUVERTE TRÈS-ANCIENNE EN ASIE ET DANS L'INDO-PERSE DE LA POUDRE A CANON ET DES ARMES A FEU, ET RÉFUTATION DES ÉCRITS OU L'ON A VOULU DERNIÈREMENT CONTREDIRE A CET ÉGARD, LES ASSERTIONS DE NOS MISSIONNAIRES.

Éloge des anciens missionnaires injustement attaqués. — Les armes à feu existèrent chez les Chinois à l'époque de la construction de la grande muraille. — Autres canons au 1er siècle de notre ère. — Témoignages des voyageurs et des missionnaires. — Mandarin parlant de canons au 7e siècle. — Canons en Hongrie en 1073, en 1200. — Les canons anciens, nommés Tonnerres qui font trembler les cieux, — et Tonnerres de la terre, — et en l'an 200, Chars de la foudre. — Nom du nitre et de la poudre dans l'Inde. — Feu Grégeois. — Feu d'artifices.

Il a fallu, autrefois, le concours de MM. *de Sacy*, *de Laplace* et *Remusat*, pour publier le manuscrit d'un vénérable missionnaire qui était mort à Péking, après y avoir passé près de 30 ans [1]; et l'Europe savante, aussi bien que ces illustres académiciens, aussi bien que M. *Quatremère*, leur collègue, non moins illustre qu'eux, avait eu la faiblesse de croire, que ce missionnaire, et le P. de Mailla, traducteur de l'histoire du céleste Empire, savaient non-seulement le Man-tchou, mais entendaient parfaitement la langue et l'écriture hiéroglyphiques, conservées en Chine, pays où elles ont été importées d'occident.

Comment se fait-il que quelques hommes de mérite, d'ailleurs, aient prétendu nous prouver que le P. *Gaubil* s'était trompé, aussi bien que le P. *Visdelou*, autre missionnaire, non moins habile et

[1] Voir *Traité de la chronologie chinoise, par le P. Gaubil*, in-4°, Paris, 1814.—Ce manuscrit, conservé à l'observatoire de Paris, a été revu aussi par M. *Langlès*, et il est la base de nos nouvelles vues, sur l'histoire du monde, avant les Olympiades.

non moins célèbre [1], en attribuant des armes à feu et la connaissance de la poudre à canon, aux anciens Chinois et aux Mongols, qui avaient reçu ces arts de l'Asie centrale, où ils ont été créés?

Je rends hommage aux studieux efforts des officiers d'artillerie, qui, à l'exemple du Prince, Président de la République, s'occupent de l'histoire ancienne de leur art, art qui se perfectionne encore, et qui, dans la guerre de Hongrie, vient de jouer un si terrible et si puissant rôle; mais consulté par quelques-uns d'entre eux, sortis, comme moi, de l'école Polytechnique (si savante autrefois, avant qu'elle ne fût casernée), je crois devoir, devant l'Académie des inscriptions [2], comme à l'Académie des sciences, protester contre les erreurs, où quelques orientalistes ont entraîné ces honorables officiers, erreurs que ces derniers commencent à soupçonner.

« Avant le commencement du 14e siècle, nous dit-on, on ne possédait ni le salpêtre purifié, ni la poudre à canon, ni l'art des » bombes et des véritables armes à feu; et ce ne fut que vers cette » époque que les Arabes surent enfin obtenir un nitre efficace pour » la poudre. »

A ces assertions inouïes, et que répètent diverses encyclopédies [3], ouvrages médiocres, si ce n'est perfides, et faits par d'obscurs compilateurs, voici les faits que j'oppose :

La grande muraille (car je procède par ordre chronologique) est au moins du 3e siècle, avant notre ère; or, le capitaine *Parish* [4], officier distingué de l'artillerie royale d'Angleterre, et attaché à cause de son mérite reconnu à l'ambassade de lord *Macartney*, y a trouvé, non-seulement des briques d'un pied en carré, pareilles à celles des antiques murs de Babylone; mais dans les tours de cette célèbre muraille, il a constaté qu'il y avait des embrasures

[1] Voir *Supplém. à la Biblioth. orient.* de d'Herbelot, in-fol., p. 118; *Sur les armes à feu*, par le P. Visdelou.

[2] Soumis au bureau de cette académie par l'honorable M. Langlois, président actuel, M. Guizot et M. Walcknaër, se sont opposés à la lecture de ce mémoire!!

[3] Voir, entre autres, chez Didot, *l'Encyclopédie nouvelle*, article *Cosmogonie*, d'après M. *Litré*.

[4] Voir *Ambassade Macartney* en Chine, trad. *française*, t. III, p. 41.

plongeantes, embrasures disposées pour y recevoir des porte-mousquetons et des arquebuses à croc, et pour y permettre le recul de ces armes à feu; et il établit que ces embrasures ne sont pas nouvelles, mais remontent au tems de la construction de ce boulevard si fameux.

Et quand le célèbre *Barrow* parle de la même muraille, et déclare que, dès l'époque de sa construction, on connaissait, en Chine, la *poudre de guerre*, il cite *Bell* [1], qui, dans une ambassade dès lors ancienne, vit sur ces mêmes tours, examinées par M. *Parish*, le collègue de M. *Barrow*, des centaines de vieux canons, en fer battu et cerclés en fer : bombardes antiques, que virent également, sur les tours des *Portes de Nanking*, les plus anciens missionnaires pénétrant en Chine, tels que le P. *Herrade*, et d'autres missionnaires que cite *Du Halde*.

Mais *Mendoça* [2], trois fois envoyé en Chine, écrivant l'histoire de ce vaste Empire, en 1595, est plus explicite : il cite d'abord le P. *Herrade*, auquel on assurait que, dans la *Chine du Sud*, on avait d'anciens canons perfectionnés et bien fondus; il articule le témoignage d'un militaire compétent, le capitaine *Artiède*, écrivant au roi d'Espagne, avant 1595, et lui disant: *qu'il avait vu, en Chine, une artillerie de fonte* plus nombreuse et d'un calibre plus fort que celle du royaume d'Espagne, à cette époque.

Le même missionnaire, Gonçalès de *Mendoça*, établit, en outre, que les Portugais, guerroyant dans les pays d'*Ava* et du *Pégu*, y avaient trouvé des canons de fonte, *portant les armoiries de la Chine*, et des *inscriptions anciennes qui les faisaient remonter à plus de* 1500 *ans*, c'est-à-dire au 1ᵉʳ siècle de notre ère, époque où les Chinois, ayant conquis ces pays, y avaient laissé cette artillerie de fonte, par laquelle leurs armées avaient soumis ces peuples alors barbares encore.

Il cite même les traditions fabuleuses qui font remonter à l'antique roi *Vitey*, qui n'est autre que *Hoang-ty*, 1ᵉʳ homme et 1ᵉʳ roi du monde, l'usage des armes à feu, comme celui de la boussole !!

[1] Voir *Voyage en Chine en* 1794, etc., par Barrow, t. III, ch. 8, p. 189, édit. in-32.

[2] Le P. Jean Gonçalès de Mendoça, *Hist. du grand royaume de Chine*, Paris, 2ᵉ édit., p. 80 et 81 ; in-12.

s témoignages positifs viennent confirmer *Mendoça*, et on
rouver dans le P. Séinédo, *Hist. de la Chine*, p. 144, et
xx, de l'*Hist. universelle*, in-4°, traduite de l'anglais;
ve à une autorité que ne pourront récuser ceux mêmes que
s ici, et je m'appuierai pour cela sur le sinologue M. Kla-
: j'ai déjà réfuté deux fois sur la question du *Fou-sang*[1],
st tout à fait de mon opinion sur la question actuelle, dans
on qu'il a donnée de la *Description du Thibet*, publiée en
le P. Hyacinthe, archimandrite envoyé à Péking, et tra-
ce savant religieux, d'après l'ouvrage primitif, publié en

s fêtes de la nouvelle année, qui se célèbrent à *Lassa*,
ı Thibet, il est dit que, le 18e jour de la 1re lune, toute
éfile en armes, et qu'alors on tire des canons de toute
, mais dont le plus grand, fondu sous les *Tang*, porte
ription chinoise : « *Je menace les traîtres de la mort, et*
lles de la destruction. »
cisément le P. *Visdelou*[2], lorsque les Mantchoux voulu-
des canons, fondus par les missionnaires européens, cite
rin, qui s'y oppose, et qui dit à l'empereur : *que l'em-*
liné depuis que sous les Tang et sous les Song il avait été
canons.
astie des *Tang*, dynastie puissante fondée en 618, après
us fait donc remonter au 7e siècle, observe *Klaproth*[3]; et
n, il en conclut que l'art des canons était connu, en Chine,
époque. Nous ajouterons que *Morrisson*[4] en cite aussi sous
dynastie fondée en 960, et qu'ici on leur donne un nom
al, *Goey* 衞 *Ching* 勝, nom que nous pourrions ex-

Paravey a montré dans *trois Dissertations*, qu'en l'an 558 de
c'est-à-dire 1,000 ans avant Colomb, les Indiens du Caboulistan
ı Mexique par le Kamstchatka, où ils s'embarquaient pour la
, ce qu'avait nié M. Klaproth, et qu'ils y ont porté l'art de la
et le culte de Bouddha. Voir ces trois *Dissert.* dans les *An-*
ilosophie, t. IX, p. 101, et t. XV, p. 439 (3e série), et chez Duprat.
-dessus la note 1, p. 189.
ournal asiatique, t. IV, p. 143, (1829).
e la Chine, p. 21.

pliquer, car il indique les *victoires* (*ching*), que par leur sec remportèrent les Tartares *To-pa*, fondant, en 386, la dynastie régnant alors au nord de la Chine, tandis qu'au sud, régi déjà des *Song*.

Mais *Morrisson* cite cet ancien nom des *canons* comme em sous les *Song*, fondés en 960.

Nous voici arrivés assez près de l'époque des *Yuen*, ou des *gols*, fondés en 1260, et qui n'avaient, vient-on nous dire, qu *Balistes*, et n'employaient que des *fusées* et du *feu grégois*; suivant, ici, un ordre chronologique, nous devons encore citer *Chronique conservée* dans la Bibliothèque impériale de Vie chronique qui atteste que, dès cette époque des *Song* régna Chine, les Hongrois, en 1073, au siége de Belgrade, contr Grecs, ont employé les canons et les arquebuses.

Le docte *Malte-Brun* [1] cite à cet égard le Dr *Cornides*, et la bliothèque *universelle de Genève* donne en entier le titre de chronique : nous sommes curieux de savoir ce qu'on y oppos nous observons que les Hongrois venaient des mêmes pays qu Tartares *To-pa*, ou *Goey*, cités ci-dessus.

Nous abordons enfin les siéges faits par les Mongols, et trouvons, dans un commencement de *Dictionnaire chinois f çais*, fait par M. *Callery* [2], le nom *Ngo-lao-wa-ting*, d'un cél fondeur de canons, personnage cité, comme vivant, sous les ou *Mongols*, établis dès l'*an* 1260.

Est-ce que par hasard ce fondeur ne *fondait* que des *Balistes* bien faut-il dire que M. *Callery*, qui a été en Chine, ne sai le chinois? N'y a-t-il en France qu'un seul sinologue qui le sa

« Les Mongols alors, nous dit-on, n'avaient que des balistes » frondes à ressort, lançant des pierres!! »

On a discuté le siége fait par les Mongols, en 1232, de *I king* ou *Kay-fong-fou*, ville de la dynastie *Kin*, régnant avec les à cette époque, et nos missionnaires, dans ces globes de fer, la

[1] Voir *Annales des voyages*, t. VII, p. 394; et *Bibliothèque de Gen* t. XLVII, p. 218; 1811.

[2] Voir le *Dict. chin.* de M. Callery, p. 62, au mot *Ting* 丁.

it entendu à plus de dix lieues, et qui, en crevant, cou-
leurs feux un vaste espace de terrain, ont reconnu des
qui suppose aussi des mortiers pour les lancer ; mais ils
, la *poudre à canon*, due aux Arabes, nous dit-on, n'é-
nue alors ; ces globes ne contenaient que des fusées, du
t tout au plus du feu grégeois, mêlé à quelque graisse
et *détonnante !!!*
tions sont vraiment curieuses : le nom seul de ces *Pao*
Tchen 顫 *tien* 天 *louy* 靁, *tonnerre qui fait trem-*
ux, et celui des pétards ou bombes, enterrés sous terre,
age des ennemis, et que cite ailleurs le P. *Amyot* ; pé-
nés *Ty* 地 *louy* (écrit aussi 雷), *tonnerre de la terre*,
que notre poudre actuelle y entrait. Est-ce que par ha-
doit ajouter aucune foi aux missionnaires qui nous affir-
ceci, et qui le prouvent ?
logues qui se sont occupés de cette question auraient bien
e, dans l'excellent dictionnaire *Kang-hy-tseu-tien* qu'il
ile de traduire, ce qui est dit des *Pao* 砲 [1] ou des *Tor-*
les Latins.
, en Chine, comme chez nous, a d'abord été donné aux
machines à ressort lançant des pierres, et plus spéciale-
elées *Ky* 機, en chinois ; mais la poudre, aussi, est
ressort, et, aux Dardanelles, encore en ce jour, ce sont
s énormes, et non des balistes, qui lancent de lourds bou-
erre, susceptibles de couper un grand navire en deux

se fût donné la peine d'ouvrir ce dictionnaire admirable,
dre et sous les yeux du savant empereur *Kang-hy*, on y
'à la fin des *Hans*, c'est-à-dire dès l'an 200 de notre ère,
déjà des *Pao* de guerre, nommés du nom caractéristique
ly 靁 *tche* 車, c'est-à-dire *chars* (*tche*) *à foudre*
t si l'on s'était fié au docte P. *Amyot*, on eût vu, qu'à la
oque, un guerrier célèbre, nommé *Kong-ming*, et aussi

itôt 礮 *Pao*, nom véritable.

appelé *Tcnu-ko-léang*, guerrier, cité aussi dans le dictionnaire de l'empereur *Kang-hy*, employait des armes à feu [1].

Ces armes avaient été connues dans l'Inde [2] et dans l'*Indo-Perse* antérieurement, nous dit Symes; et le savant P. *Paulin* de S. *Barthélemy*, à tort critiqué ici par Anquetil, cite *Philostrate* et *Thémistius*[3], qui, parlant des *Brahmes*, indiquent les *foudres* que ces prêtres guerriers lançaient, sur leurs ennemis, du haut des remparts de leurs villes assiégées; foudres qui, en effet, les tuaient ou les dispersaient.

Il ne peut être, ici, question de simples artifices ni de feu grégeois : la *foudre* a tout naturellement donné son nom à notre poudre, qui détone et brille comme le *feu du ciel*. Le Πυρ des Grecs, le *Fulmen* ou le *Fulgur* des Latins, le *Pulvis nitratus*, offrent tous la même racine, *Ful*, *Pul*, *Pyr*, qui est le son supposé chinois, ou plutôt l'assyrien primitif; *Py-ly*, Foudre, au Japon *Piry;* car la lettre L, au Japon se prononce R, et nous avons fait voir, dès 1826 que nos lettres alphabétiques, et nos chiffres, dérivent, avec toute certitude, des hiéroglyphes assyriens portés en Égypte et conservés en Chine, encore en ce jour.

Le sanscrit, en nommant la foudre et l'éclair *Bajli*, a très-pe

[1] Voir *Mém. concernant les Chinois*, t. VIII, p. 331, et le supplément aux *Mém. sur l'art militaire des Chinois*, inséré dans le tome VII du même recueil, par le P. Amyot.

[2] *Voyages aux Indes, traduction française*, t. II, p. 137, note où l'auteur s'appuie aussi de Crawford, *Hist. des Indous*; de *Forster*, et du savant prince de *Canosa*; voir aussi Symes, *Ambas. à Ava*, t. II, p. 208.

[3] Voici le texte de *Philostrate:* Οὐ γὰρ μάχονται τοῖς προσελθοῦσιν, ἀλλὰ διοσημείαις τε καὶ σκηπτοῖς βάλλοντες ἀπωθοῦνται σφᾶς. « Car ils n'en viennent » pas aux mains avec ceux qui marchent contre eux, mais ils les repoussent » sent en lançant des éclairs et des foudres. » (*Vie d'Apollonius*, l. II, c. 33 — Voici le texte de *Thémistius:* Οἱ Βραχμᾶνες μὲν γὰρ οὐ προσίενταί τε ἄνω πρὸς ἑαυτοὺς, ἀλλὰ καταστράψουσι, καὶ καταβροντήσουσιν. « Car les Brahmanes n'admettent pas ceux qui viennent les voir dans les pays élevés, mais ils les effrayent par des éclairs et les foudroient. » (*Orat.* XIX[e], p. 486, de l'édit. de Petau.)

[4] Voir *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres;* précédé d'une *dissert.* sur l'histoire primitive; chez B. Duprat.

le nom antique *Py-ly ;* et en arabe, M. *Garcin de Tassy* rend que *Barc*, qui signifie *éclairs, foudres*, entre dans le mousquetaires, appelés ici comme en persan *Barc-an-kha*, en sanscrit, étant la saison des pluies et des foudres.

n même des canons, *Pao* 炮, qui *renferme du feu* ou *inflammable*, ou *Tchong* 銃 *Pao* 炮, en chinois, s'est dans le *Madfaa* des Arabes, nom des canons, en ce jour rie), et appliqué aussi aux mousquets et aux fusils, en

t facilement devenu *Paa, Faa;* et *Boh* ou *Bu*, en effet, est les fusils, en Mongol-Kalmouck; langue où *Budum* est le officiers d'artillerie.

e dira qu'il y a ici une onomatopée naturelle ; mais nous é, nous, le nom des *canons*, des *cannes* ou gros bambous, t ficelés, dont on les a d'abord fabriqués dans l'Inde ; et le en chinois, comme *kanneh*, en hébreu, est le nom de ces et durs *bambous* et des roseaux, dont le centre est creux 'est celui de nos canons fondus en creux et *forés* [1].

Amyot cite une arme antique et terrible employée dès la *lans*, sous ce guerrier *Kong-ming*, vivant vers l'an 200 de e, avons-nous dit.

nçait, à 500 pas, plus de 100 balles meurtrières, et son nom *g* 蜂 *Tchao* 巢, ou nid d'*abeilles*, nid de *bourdons*, *ombus*, en latin, sens de *fong* ou *fom*, en chinois, c'est-à-, *bombes*.

rse, on a des espingoles, ou pièces d'artillerie légère, que es chameaux, comme les portent, dans l'Indo-Perse, les élé- et on les nomme, suivant Malcolm [2] et M. Jaubert, *zem-n zemboreks*, du nom des *frelons*, ou *bourdons, bombus*, in- yans ; en persan, nommés *zember ;* ce qui offre le nom raduit très-exactement.

l nous avons eu des *bombardes*, premier nom donné à nos

kan, *gros bambous*, n. 7405; clef : 竹 *tchou*, roseau.

lm, *Hist. de Perse*, traduct., t. IV, p. 267.

canons, nous n'avons donc fait que conserver ce nom antique de *bombus*, de nid d'*abeilles*, *fong-tchao*; et c'était encore une onomatopée, si on le veut, mais dont l'origine hiéroglyphique est incontestable, et se trouve vérifiée en *persan*, même en ce jour.

Nous en avons dit assez pour convaincre les hommes de bonne foi; mais quant à la *poudre à canon*, qu'on affirme être due aux Arabes, à la fin du 13ᵉ siècle, ou même au commencement du 14ᵉ siècle; et quant au salpêtre, purifié seulement par ces Arabes, nous affirme-t-on, nous allons en parler.

Nous observerons d'abord que le salpêtre, si commun sur tout le sol de la Chine, bien que non encore ou mal purifié, est assez fort, comme celui de l'*Inde*, pour donner de la poudre de guerre, que chaque soldat, comme le font les kabyles d'Alger, y fabrique lui-même pour son usage propre; et c'est ce que disent *Macartney* et d'autres voyageurs en Chine.

Mais ce n'est pas dans l'Inde, ni même en *Chine*, qu'on l'a eu purifié, c'est dans l'*Indo-Perse*, et au nord de l'Inde, plateaux élevés, d'où étaient descendus ces brahmines qui lançaient la foudre.

Le célèbre voyageur *Tavernier*[1], a trouvé, au royaume antique d'*Assam*, une artillerie nombreuse, en barres de fer cerclées, comme les anciens canons de la grande muraille de la Chine; et une poudre excellente, ronde et perlée, comme l'est notre meilleure poudre de chasse.

Il croit, que c'est d'*Assam*, que cet art s'est répandu vers le *Pégu*, *Ava*, et jusqu'en *Chine*, ou du moins la Chine du sud, où le capitaine *Artiède*, trouva, avons-nous dit, une bonne artillerie, qu'il a comparée à celle de l'Espagne au 16ᵉ siècle; mais nous portons cette invention plus à l'ouest et dans le petit *Thibet*, pays où *Morcrooft*, voyageur moderne, a trouvé naguère, l'usage d'une poudre excellente, dont il indique la composition[2].

C'est vers *Bamian*, et *Pamer*, que nous plaçons en effet la source de toute civilisation, car c'est le point le plus élevé du globe, ce que nous avons prouvé le premier à l'*Académie des sciences*, par un mé-

[1] Voir *Voyages*, t. II. p. 390, in-4°, sur les armes du royaume d'*Assam*, au nord-est des Indes.

[2] *Bulletin géograph.* de Ferussac, t. VII, p. 110; 1826.

ire inséré dans les *Annales* de M. Bonnetty, t. xv, p. 246 (2ᵉ série).
Là, on a su de tout tems fondre, non-seulement des canons, mais statues énormes de *Bouddha* et d'autres dieux monstrueux, si bien que des cloches d'une vaste dimension, portant des criptions et des armoiries, comme on en met, encore en ce jour, nos cloches et sur nos canons en Europe.

Nous avons examiné les noms divers du *salpêtre* ou du *nitre*, vent confondu à tort avec le *natron*, sel tout autre, et cela dans nciens auteurs, et même dans le *Journal asiatique*.

Le nitrate de potasse est décrit dans le *Pen-tsao-kang-mou*, ou *cyclopédie chinoise*, *botanique*, *minéralogique* et *zoologique*, au xi, au caractère *Siao*, 消 et nos sinologues auraient dû traire tout son article, avant de s'occuper de cette question. Dans ce e savant, il y a plus de 10 noms du nitre, tous significatifs; l'un plus expressifs est *Ty* 地 *choang* 霜, ou *givre* de *terre;* car sait que le nitre, en efflorescence, se recueille ainsi sur le sol en *dre blanche;* en Perse, aux Indes et en Tartarie. En *Chinois*, le nomme encore *yen-siao* ou le sel (*siao*) qui *s'enflamme* (*yen*). Mais ce sel, dit *Siao*, se nomme aussi *Pe* 北 *ty* 帝 *huen* 玄 u 珠 ou *sel à perles noires* (*Huen-tchu*) *du roi du nord* (*Pe-ty*). ce roi du nord se nomme également *Huen-vou* 武, ou le *rrier noir;* c'est le dieu de la guerre des anciens assyriens, dieu jours figuré tirant de l'arc dans les monumens de Ninivè, et ré aussi, en Chine, dans les temples et sur les étendards, imités ceux d'Assyrie.

Le salpêtre servait donc dès-lors, pour la *poudre de guerre* dans do-Perse, si ce n'est en Assyrie, (où rien ne nous a paru indier l'usage de la poudre, dans les bas-reliefs de Khorsabad et de mroud, pays de *Ninive*); car tous ces noms hiéroglyphiques sont véritables *médailles;* mais pour certains docteurs en sinologie, noms ne sont que de simples *sons*, et ils ne leur offrent aucune e; leur connaissance de la langue, étant seulement celle des ts.

En Chinois, le salpêtre purifié, nommé *Po-siao* ou *vrai nitre*,

n'a pas un nom tiré de l'arabe, mais suivant ***Morrisson***, il se nomme aussi *Yang* 洋 ***siao*** 硝 [1], c'est-à-dire ***nitre*** du ***Sy-yang***, ou de l'*Inde*, ou plutôt du ***Sind***; tandis qu'en ***Boukharien*** il se nomme *Schur*, et que ***Schura*** est le nom de la poudre en ***Mongol***, en *Persan* et en ***Hindoustani***.

L'Inde en effet, fournit encore l'Europe de salpêtre, comme aussi d'*Indigo* qui a gardé son nom; et le nom malais du nitre, ***Sendaoua***, indique très-clairement son origine, et montre que les Brahmes du *Sind* et les anciens Guèbres ont dû l'employer, et ont su le purifier, afin de s'en servir pour combattre avec leurs ***foudres***, comme l'a dit en effet Apollonius dans *Philostrate*.

On a bien voulu accorder des fusées et du feu grégeois aux anciens Chinois : mais on n'a pas cité le *Tonquin*, pays où les feux grégeois s'emploient encore sur mer suivant le missionnaire habile La Bissachere [2], et l'on n'a rien dit de ces énormes *fusées*, que le major *Symes* [3], vit lancer, comme *Hiram Cox* [4], son successeur, en vit à *Ava* et au ***Pegu***; fusées qu'avant eux, le capitaine ***Hamilton***, dans les anciennes guerres des Portugais, avait décrites, aussi bien que les canons de fonte du *Tongho*, partie du royaume d'Ava, canons antérieurs, ici, à l'arrivée des Portugais aux Indes, nous dit l'*Histoire universelle*, publiée à Londres, voir t. XIX, in-4°.

Ces fusées, formées d'un arbre creux de 14 pouces de diamètre et d'une longueur de 20 pieds, contenaient, dit ***Hamilton***, 500 livres de poudre et d'artifices.

Pour empêcher cet arbre, dont le vide obtenu en le forant était d'un pied de diamètre, d'éclater, on l'entourait de lanières de cuir de buffles récemment tués; en se séchant, ces lanières donnaient à ces énormes fusées, une solidité suffisante, et une queue en bambous de près de 100 pieds de longueur, permettait de les diriger.

[1] En *chinois*, *Siao*, avec la clef *homme* 亻 signifie *sages*, comme l'étaient les Brahmes; et avec la clef *métal* 金, *Siao* signifie *fondre les métaux*.

[2] *État du Tonquin*, t. II, p. 325.

[3] Symes, *Ambassade à Ava*, t. II, p. 387.

[4] Hiram Cox, *Voyage au Birman*, t. II, p. 9. — Il voit aux fêtes de la cour s'élever d'énormes girandoles de 6 pieds de haut, et 30 pieds de diamètre, et contenant plusieurs milliers de livres de poudre.

Nos habiles officiers d'artillerie seraient peut-être assez embarrassés pour lancer ces fusées si pesantes, ces véritables couleuvrines; mais ils le seraient surtout, s'ils n'employaient que de la poudre d'artifice[1], comme le veulent ces orientalistes, qui, à tort, ont critiqué le savant M. Quatremère, qui ont nié les assertions de nos courageux missionnaires, et qui ont induit en erreur ces honorables officiers sortis, comme nous, d'une école où l'on étudie les faits, plus que les phrases.

Ch^{er} de PARAVEY,

Paris, 31 janvier 1850.

Membre du corps du génie, et l'un des anciens fondateurs de la Société asiatique.

[1] Les feux d'artifice se nomment en chinois *yen* 烟 *ho* 火, ou feux *jetant fumée*, et les fusées *ky* 起 *ho* 火, ou feux *qui s'élèvent et montent*. L'artillerie en général, suivant *Morrisson*, étant nommée *ta* 大 *pao* 砲, ou l'*art des grands canons*, nom conservé dans *Topana*, en turc, *fonderie de canons*, appelés, en effet, en turc, *Top* ou *Tob*. La poudre à canon se dit *Barout*, en turc, ou *Baroud* en arabe, et nous ignorons la racine de ce nom, devenu *Barut* en Tamoul : en arabe, avons-nous dit, on la nomme aussi *Barc* ou *Eclair*.—*Dary*, en Kirghiz et en Mongol, est son nom, qui est celui de *Sehora*, ou *Sary* de la poudre, chez les *Kalmouks*, et qui est conservé au Japon dans le nom de *Kou-Souri*, donné dans *Medhurst*, outre *Jen-So*. Clarke (*Voyage en Russie, Tartarie*, t. I, p. 365) la croit de tout tems connue chez les Tartares Kalmouks; et (t. II, p. 14), il cite d'antiques mousquets trouvés chez eux, dans les Tumuli, du *Don* en Russie, pays des anciens *Sauromates* guerriers.

En chinois, on nomme la *poudre de guerre*, *Ho* 火 *Yo* 藥, ou composition qui *brûle*, et aussi *Tsiang* 鎗 -*Yo* : poudre (*Yo*) à renfermer dans un tube (*Tsiang*) de fer *Kin* 金; et comme, sous la clef du feu on a *chó* 爍, composé de *yo*, ci-dessus, et signifiant *fulgere*, *fulgor*, *splendere* ; on voit que les idées de *foudre* et d'*éclair* s'y rattachent encore, même sous la forme actuelle de ce nom *Yo*, qui signifie composition, produit chimique, remède ; nous avons dit, d'ailleurs, d'après M. *Garcin de Tassy*, qu'en arabe, *Barc-andax*, *artilleur*, vient, en effet, de Barc, *éclair*, *fulgur*, et s'emploie en *Indostani*.

Archéologie liturgique.

MÉMOIRE SUR L'HISTOIRE DE LA LITURGIE
DANS
L'ANCIEN DIOCÈSE DE BOULOGNE.

Nécessité des histoires des liturgies locales. — Liturgie du diocèse de Boulogne, anciennement de Térouanne. — Ce qu'elle offre de particulier. — Offices en prose rimée. — L'évêché de Térouanne détruit et transporté à Boulogne, en 1563, avec sa liturgie. — Le chapitre ne veut pas changer son bréviaire en 1628. — Il reçoit le bréviaire romain en 1635. — Les Jansénistes repoussés d'abord introduisent leur bréviaire dans ce diocèse.

Les *Institutions liturgiques*, publiées par le R. P. abbé de Solesmes, ont été jusqu'ici l'objet de critiques assez vives, auxquelles le savant bénédictin a répondu victorieusement. Ces attaques et ces discussions seraient bien plus rares, si, dans chaque diocèse, on s'occupait de l'histoire liturgique *locale*. Un grand nombre de documens, concernant cette matière, sont restés enfouis dans les archives des anciens diocèses, déposées dans les établissemens publics de chaque ville, ou de chaque département. Il importe, à notre avis, que les antiquaires, les archivistes, consacrent leurs recherches à la mise en lumière de ces documens; ils sont de nature à apporter, je ne dirai pas un jour nouveau, mais un jour plus complet sur cette question.

Et d'ailleurs, la liturgie n'est-elle pas une branche importante de l'archéologie? N'est-elle pas intimement liée avec l'art monumental? N'est-elle pas la voix qui, jadis si pure, animait nos cathédrales, qui frappait avec harmonie les voûtes de nos belles églises gothiques? Ne renferme-t-elle pas l'abrégé populaire de la vie de nos saints? Quoi donc de plus vénérable et de plus sacré!

Nous avons fait, dans les Archives de l'ancien évêché de Boulogne, de longues et patientes recherches sur l'histoire de la litur-

gie. C'est le résultat de ces recherches, que nous offrons au public dans les colonnes de cette revue, sous les auspices de son religieux et savant directeur. Nous remercions M. Bonnetty de la faveur qu'il nous a accordée, de placer notre nom et notre faible travail au milieu de travaux et de noms qui, depuis longtems sont chers à tous les catholiques. Puissions-nous comme eux, rendre quelque service à l'Eglise!

I.

Avant Charlemagne, l'Eglise de Térouanne (dont Boulogne fit partie jusqu'à 1553), suivait, comme les autres églises de France, l'ordre de l'*office gallican*, dont Mabillon a sauvé quelques débris dans son ouvrage *de Liturgiâ gallicanâ*. Sur cette liturgie, d'origine probablement orientale comme les premiers évêques des Gaules, nous ne répéterons pas ce qu'en a dit dom Guéranger, *Institutions liturgiques*, t. 1er, p. 204; on peut facilement le consulter.

Il n'entre pas dans notre sujet de rechercher à quelle époque le *rit romain* fut établi à Térouanne [1]. Pepin le Bref et Charlemagne firent tous leurs efforts pour introduire en France les livres de saint Grégoire; aidés par les pontifes romains, ils ne tardèrent pas à faire supprimer partout l'ancienne liturgie gallicane, *pour plus grande union avec l'Eglise romaine, et afin d'établir dans l'Eglise de Dieu une pacifique concorde* [2]. Toutefois, il subsista toujours quelques vestiges des anciens rits, qui, se fondant avec la nouvelle liturgie, formèrent ce que l'on est convenu d'appeler le *rit romain français*. C'est à cette variété de la liturgie romaine qu'appartient le bréviaire de Térouanne, *breviarium morinense*.

Ce bréviaire, imprimé pour la première fois en 1507 [3], a dû

[1] Bernard (*Annales de Calais*, p. 482), prétend « qu'Altalph, évêque » de Térouanne établit dans son église le chant romain et les orgues. » Atalph vivait dans la dernière moitié du 8e siècle. Nous n'avons pu vérifier l'exactitude de ce renseignement.

[2] Dom Guéranger, *Inst. liturg.*, t. I, p. 247.

[3] *Breuiarium insignis Ecclesie Morinensis, nouissimè castigatum in meliusque reformatum*. Impressum Parisiis per Magistrum Andream Bocard, Impensis vero Iohannis Petit librarii iurati: Desiderii Maheu et Iohannis de Bosco Yvonis. Anno quingentesimo sexto supra millesimum. Sexto Kal. Martii. — Le titre porte la date 1507.

subir, dans le cours des siècles, de nombreuses, mais non essei tielles modifications. Nous ne pouvons entrer dans aucun détail si les changemens qui y ont été opérés; car, le seul exemplaire ma nuscrit qui ait, à notre connaissance, échappé aux ravages du tem est allé se perdre, comme tant d'autres ouvrages précieux, dai quelque bibliothèque de l'Angleterre [1].

Nous ne nous arrêterons pas à faire une longue description d bréviaire de Térouanne, assez différent des bréviaires moderne Semblable, pour le propre du tems et l'ensemble des offices de saints, au bréviaire *non réformé* de l'Eglise de Rome (ayant cela c commun avec les autres bréviaires des églises de France), il s'e écartait comme eux, dans l'admission d'un certain nombre d'offic de saints français, et comme tous les bréviaires de l'univers, dai l'addition des offices de saints locaux. Ces derniers seuls appai tiennent à notre histoire; mais, nous ne les citerons pas tous. Nou

Nous avons recueilli la mention d'une édition de 1516 (*Histoire d l'Eglise de Saint-Omer*, p. 345). Les éditions de 1518 et de 1542 sor souvent citées par les Bollandistes (*Act. SS. Julii*, t. v, p. 81, vita S. Vul mari; et Junii, t. IV, p. 26, vita S. Baini, etc.). Zaccharia (*Bibliothec Ritualis*) en indique une autre de 1545.

Le missel de Térouanne a été imprimé en 1518 à Paris :

Missale ad vsum insignis Ecclesie Morinensis peroptimè ordinatum a diligenti cura castigatum; impressum Parisius per Nicolaum de Pratis expensis ejusdem de Pratis et Johannis de la Porte. Parisius sub sign cathedre commorantis, XI VII^{bris} 1518, in-4°. On les vend à Paris en l maison Jehan de la Porte à l'enseigne de la chayre.—Une autre éditio également in-4° a paru à Rouen en 1523, chez Raoul Gaultier et Guil laume Hébert.

Nous avons remarqué dans ce missel un grand nombre de proses locales, mais elles ne nous ont pas paru dignes d'être publiées ici. Le chan de la *préface* est un peu différent de celui des anciens missels de Paris et se rapproche assez de celui de Rome; mais il est orné de quelques notes qui lui donnent une harmonie particulière, pleine d'une piété suave et douce, que nous n'avons rencontrée nulle part ailleurs.

[1] M. P. Hédouin, bâtonnier des avocats à Boulogne, en 1839, possédait un bréviaire de Térouanne, manuscrit, dont il a publié une description dans l'*Histoire de Notre-Dame de Boulogne*. Depuis cette époque, ce monument, peut-être unique, est passé dans les mains de l'étranger.

nous contenterons de faire observer que l'édition de 1542 renfermait un plus grand nombre d'offices locaux que les précédentes. Parmi tous ces offices, nous choisirons de préférence celui de *saint Maxime*, évêque de Riez [1], patron secondaire du diocèse. Plusieurs raisons ont déterminé ce choix : cet office est celui qui a une antiquité plus fixe et plus vénérable, c'est celui que nos lecteurs se trouveront plus à même d'examiner; enfin, c'est celui qui appartient le plus à l'Eglise de Térouanne, puisque c'est une conception originale et indigène, qu'on peut faire remonter, en partie, du moins, à notre vieux pontife du 10e siècle, Witfrid, évêque de la Morinie [2].

Outre l'*invention*, la *relation*, l'*ostension* des reliques de saint Maxime, l'église de Térouanne célébrait avec octave la solennité de sa *mort*, le 27 novembre. L'office qu'elle consacrait à ces fêtes nous a paru remarquable, et nous croyons devoir le faire connaître comme un des nombreux monumens de cette vieille littérature chrétienne, trop longtems dédaignée, mais à laquelle on commence à rendre aujourd'hui quelque justice. L'office dont nous parlons est composé dans le style rimé. Les antiennes et les répons peuvent se diviser en deux catégories distinctes : l'une, de prose rimée et cadencée, qui ne renferme que des éloges du saint; l'autre, de vers hexamètres léonins, qui résument un fait de la légende [3]. Les hymnes de vêpres et de laudes sont composées de vers de huit syllabes, sans rhythme déterminé; l'iambe final est le seul indice de quelque régularité.

[1] L'Eglise de Térouanne croyait, ainsi que celle de Boulogne, que saint Maxime, abbé de Lérins, évêque de Riez, était mort à Wimes (arrondissement de Saint-Omer), après avoir prêché la foi dans la Morinie, vers la fin du 5e siècle. De graves auteurs ont contesté ce fait. Voir Tillemont, *Hist. eccl.*, t xv, etc.

[2] C'est l'opinion du P. Malbrancq, jésuite, de Saint-Omer, dans son grand ouvrage *De Morinis et morinorum rebus*, lib. vi, cap. 46.

[3] Nous n'avons pu vérifier si ces vers ne sont pas empruntés à quelque auteur de la vie de saint Maxime. L'*Histoire littéraire de France*, t. ii et iii, parle de plusieurs hymnes de saint Maxime, attribuées au patrice Dyname; n'ayant pas l'ouvrage de Baralli (*Chronol. Lirinens*), nous ne pouvons rien préciser à cet égard.

La légende de saint Maxime, divisée en de nombreuses et courtes leçons, présentait une partie de la vie de ce saint, écrite par le patrice Dyname, au 6e siècle, telle qu'on peut la lire dans Surius[1]. On y avait ajouté le récit de son apostolat dans la Morinie, dont le patrice Dyname, ni l'homélie sur saint Maxime, attribuée à Eusèbe d'Emèse[2], ne font aucune mention.

Voici quelques antiennes qui donneront une idée du style de ces offices :

OFFICE DE SAINT MAXIME EN PROSE RIMÉE.

1re *Antienne de vêpres.*

Ave, præsul gloriose,
Ave, sidus jam cœleste,
Decorans, Maxime, cœlum ;
Nos guberna, visens humum,
Quò lœtemur triumphantes
Te patronum venerantes.

Salut, glorieux pontife, salut, astre céleste, Maxime, gloire des cieux; jetez sur nous un regard protecteur, afin que nous célébrions, avec joie, votre triomphe, en invoquant votre patronage.

4e *Antienne.*

Sacerdos Christi, Maxime,
Condigne tanto nomine,
Rogamus te, per gratiam,
Quam meruisti maximam,
Ut nos à malis omnibus
Tuis defendas precibus.

Pontife du Christ, illustre Maxime, vous méritez justement ce nom de « Très-Grand » ; nous vous en supplions, par cette grâce que vous avez reçue très-grande, défendez-nous de tous maux, avec le secours de vos prières.

Antienne à Magnificat.

Ave, Gemma sacerdotum,
Ave, sidus aureum,
Jerusalem cives inter
Refulgens ut Lucifer,
Audi preces, audi vota,
Suscipe præconia,
Et cœlorum regna
Nobis obtine perpetua.

Salut, perle des pontifes, salut astre d'or, qui brillez comme l'étoile du matin, au milieu des citoyens de la céleste Jérusalem. Ecoutez nos prières, exaucez nos vœux, recevez nos louanges, obtenez-nous le royaume éternel des cieux.

[1] Surius, *De Probatis sanctorum Historiis*. Cologne, 1581, t. IV, p. 648 sqq. On doit lui reprocher d'avoir corrigé et presque entièrement changé le style des auteurs originaux.

[2] Surius, *Op. citat.*, p. 643.

Hymne de vêpres.

Gaude, Sion hymnidica,
Christo psallens præconia,
A quo percepit hodie
Maximus stolam gloriæ.

Hic, ab annis infantiæ,
Dono cœlestis gratiæ,
Mundi contempsit omnia,
Christi sequens vestigia.

Ob sanctitatis meritum,
Electus pastor ovium,
Cum doctrinæ facundia
Virtutum fulsit gratia.
O dignum Deo præsulem !
Ad cujus precem humilem,
Cæcis redduntur oculi,
Tres suscitantur mortui.
Post signorum insignia,
Et agonum certamina,
Carnis deponens onera,
Ovans conscendit æthera.

O virtus admirabilis !
Elysæo vir similis
Suo tactam cadavere
Defunctam fecit surgere.
De cœlo, præsul inclyte,
Te venerantes respice,
Et nos à malis omnibus
Tuis defende precibus.
Sit Trinitati gloria
Laus, decus et potentia,
Cui sine fine Maximus
Conregnat in cœlestibus.

Réjouis-toi, Sion, cité de l'harmonie, chante au Christ un hymne de triomphe ; Maxime, reçois aujourd'hui, dans le ciel, la robe de gloire des élus de Dieu.

Dès les années de son enfance, secouru de la grâce d'en haut, il méprisa les joies du monde, pour s'attacher à suivre les enseignemens du Christ.

La sainteté de sa vie l'ayant fait élire pasteur du troupeau, il joignit, à la sublimité de la doctrine, le pouvoir d'opérer des prodiges.

O pontife digne de Dieu ! lui, dont l'humble prière rend la vue aux aveugles et la vie à trois morts !

Après avoir brillé de l'éclat des miracles, après avoir combattu les combats du Seigneur, quittant le fardeau de la chair, il monte en triomphe dans les cieux.

O prodige admirable ! les reliques de Maxime, comme celles d'Elysée, ressuscitent une morte.

Du haut du ciel, illustre pontife, jetez un regard sur ceux qui vous honorent ; et, par vos prières, défendez-nous de tous maux.

Gloire, louange, honneur, puissance, soient à la Trinité, avec laquelle Maxime règne sans fin dans les splendeurs des cieux.

1er *Répons de matines.*

Pater almus sanctitate
Maximus et nomine,

Illustre par sa sainteté, grand par son nom, Maxime, issu de noble

Velut jubar matutinum
Ortus stirpe præclara,
℣ Gemma fulsit sacerdotum
Virtutum præconiis.
℟. Quia mundi sprevit cuncta
Ambiens cœlestia,
℣ Gemma fulsit....

race, perle des prêtres, ℣. brilla de tout l'éclat des vertus, comme un rayon de soleil matinal.

℟. Méprisant les folles joies du monde, n'ayant d'attrait que pour le ciel, ℟ il brilla......

3e *Antienne du* 1er *nocturne :*

Monachus effectus
Humilis fuit atque modestus,
Ordine posterior,
Sed probitate prior.

Revêtu de l'habit monastique, il fut humble et modeste ; occupant le dernier rang parmi les frères, il était le premier par ses vertus.

5e *Répons de matines.*

Lux sanctæ fidei, tuba legis,
Præco salutis.
* Maximus extemplo
Reparavit lumina cœco.

Lumière de la foi, trompette de la loi, hérault du salut, * Maxime rendit aussitôt la vue à un aveugle.

Cum crucis auxilio
Gessit quam corde benigno
* Maximus.

Avec le secours de la croix, qu'il portait sur sa bienveillante poitrine, * Maxime.

2e *Antienne du* 3e *nocturne.*

Pontificis precibus
Puer exsurgit redivivus,
Gloria, Christe, tibi,
Vox resonat populi !

Les prières du pontife rendirent la vie à un enfant.
Gloire à toi, Christ, notre Dieu, s'écria le peuple fidèle !

Nous regrettons de ne pouvoir étendre davantage ces citations[1], déjà peut-être trop longues. Nous croyons cependant qu'elles suffiront à faire connaître le style de l'ancien bréviaire de Térouanne.

Les *Antiphonaires* de la Morinie n'ont pas été imprimés, et nous

[1] Nous croyons cependant devoir mentionner encore un répons, consacré à célébrer saint Fuscien et saint Victoric, martyrs, apôtres de la Morinie : « Hodie martyrum flores Fuscianum et Victoricum atque Gentianum persecutionis atrox pruina decoxit ; nam pretiosâ nece glorificati, oblati sunt Domino cum quo gaudent et regnabunt per omnia secula.
» ℣. Donetur nobis, eorum, quæsumus, meritis venia, quorum in tormenta viguit constantia ; nam hodie martyrum, etc. »

n'en connaissons aucun exemplaire manuscrit, de sorte que nous sommes dans l'impossibilité de porter un jugement quelconque sur le chant de cette église. Nous n'avons recueilli non plus aucune mention bibliographique, concernant le *Rituel* et nous ne savons s'il en existe encore quelque vestige. Cette église infortunée était condamnée à disparaître elle-même, et à mourir tout entière, avec ses livres, ses traditions, ses monumens, sans même laisser sur la terre une place pour son nom,

DELETI MORINI !...

Lorsque les Morins, subissant le joug ensanglanté du vainqueur [1], virent passer la charrue sur le sol où avait été Térouanne, et diviser en trois maigres évêchés le glorieux territoire autrefois soumis à un seul pasteur, il ne fut nulle part, sur la terre, si grande et si lamentable désolation. Le corps du saint pontife Maxime fut divisé en trois parts, et transporté à Saint-Omer, à Ypres, à Boulogne. De tous les corps sacrés des confesseurs et des prêcheurs de la foi au pays Morin, Boulogne n'eut rien, ou presque rien. Sa grande, sa vieille gloire à elle, la madone apportée par les anges, suffisait à l'illustrer.

Le doyen et une partie du chapitre de Térouanne, réfugiés à Boulogne, dans l'abbaye de Notre-Dame, y avaient apporté avec eux la plupart des beaux manuscrits, qui servaient au chœur de la basilique. Quand saint Pie V eut, par une bulle solennelle du 3 mars 1566, érigé l'évêché de Boulogne, le chapitre de la nouvelle cathédrale, composé des chanoines de Térouanne dont nous avons parlé, réunis aux chanoines réguliers de saint Augustin, sécularisés par le pontife, ce chapitre, disons-nous, continua de chanter les vieilles modulations des antiphonaires de la Morinie. Les deux premiers évêques du siége Morino-Boulonnais, Claude-André et Claude Dormy, maintinrent le rite et les traditions antiques (1566-1626).

Cependant le concile de Trente avait donné commission au pontife romain de régler, d'une manière définitive, la discipline de l'église, en matière de liturgie; et par sa bulle de 1568, le même saint Pie V avait promulgué la constitution litur-

[1] Charles Quint, 1553.

gique *Quod à nobis*. Le concile provincial à Rheims, tenu en 1583, auquel assista le délégué du chapitre Morino-Boulonnais, et le représentant de Claude-André Dormy, avait décidé que l'on s'occuperait de corriger les anciens bréviaires de la province.

« Tous les rites, ainsi que les formules de prières, étant, dit le » concile, contenus dans le Bréviaire, le Missel, et les *Agenda* » (Rituels), nous exhortons les évêques de notre province à établir » une commission de deux chanoines, dont l'un sera choisi par » l'évêque et l'autre par le chapitre, afin d'examiner ces livres et » tous les ouvrages de même nature; la commission s'assurera » s'ils ne contiennent rien de contraire à la doctrine catholique et » aux véritables histoires des saints, rien qui sente la superstition, » ou qui soit de nature à ébranler en quelque manière la disci- » pline ecclésiastique et la probité des mœurs. Quand elle trou- » vera, dans les Bréviaires et les Missels, quelque chose de mal » disposé, confus, sans ordre, contraire à la piété, elle prendra » soin de le réformer le plus tôt possible, selon l'usage de l'Eglise » romaine, d'après la constitution de Pie V, et de faire réimpri- » mer ces livres aux frais du diocèse [1]. »

Claude-André Dormy, qu'on avait sommé de se rendre en personne au concile, n'y parut point, et ne montra pas un grand zèle en cette occasion. Aussi, le diocèse de Boulogne garda son Bréviaire non réformé jusqu'à ce que parût un évêque disposé en faveur du romain.

Victor le Bouthillier, troisième évêque de Boulogne, fit son entrée solennelle dans cette ville le 6 août [2] 1628, et bientôt fit parler au chapitre, de réforme ou de changement liturgique. Voici quelle fut la délibération des chanoines.

6e *jour d'octobre* 1628. « Messieurs, avertis, en ce chapitre, de » la part du révérendissime seigneur évêque de Boulogne, de dé- » libérer sur la réformation du bréviaire Morin, ou la réception de » l'usage et du rite du concile; après avoir donné leur avis, résolu-

[1] Labbe, *Concil.*, t. XV, col. 888.

[2] La *Gallia Christiana* donne le 13 août. C'est une erreur que nous devons rectifier ici, en nous appuyant sur les registres du chapitre. Au reste, cet ouvrage est rempli d'inexactitudes semblables.

» rent de se rendre en corps, à la fin du chapitre, auprès dudit » révérendissime seigneur, pour le prier de conserver le bréviaire » et le rite de l'antique Église morienne. Ce qui fut fait; mais ledit » seigneur pensa qu'on devait délibérer plus mûrement sur une » chose d'aussi grande importance [1]. »

Ainsi, dans son amour pour l'antiquité, le vénérable chapitre ne pouvait se résoudre à abandonner les traditions nationales. Bien que le rite romain fût considéré alors comme le rite du *Concile de Trente ;* bien que le concile de Rheims eût ordonné de réformer le bréviaire et le missel selon la teneur de l'office romain, on n'en résolut pas moins de s'en tenir au vieux bréviaire de Térouanne, décision qui fut prise le 25 du même mois [2].

Un auteur contemporain, Pierre Maslebranche, chapelain de Notre-Dame-de-Boulogne [3], nous a conservé le texte d'une autre délibération du chapitre en date du 3 mars 1629 :

« MM. du chapitre, dit-il, arrestèrent et ordonnèrent que l'on » quitteroit l'vsage de Téroane, et que l'on prendroit l'office ro- » main, à cause en partie des mauuais ordres et plusieurs confu- » sions qui se rencontroient, et qu'on ne recouuroit plus de bré- » viaire ny Messele, seruants au dict vsage, et afin aussy de garder » l'vniformité dans le chœur, plusieurs ayant desja pris le dit of- » fice romain. »

Le bréviaire de Térouanne n'avait pas été imprimé depuis le milieu du 16e siècle, et l'on ne doit pas s'étonner qu'on n'en retrouvât plus d'exemplaires. Cette raison, jointe aux instances de

[1] Die 6a octobris 1628.—Moniti Dñi mei hoc capitulo de parte Reuerendissimi Dñi Boloniensis Episcopi, deliberare super reformatione Breuiarii Morinensis, vel receptione vsus et ritus concilii, dictis ordine sententiis, concluserunt adeundum in corpore dictum Reuerendmum Dñm in fine capituli, rogandum quatenus conseruetur Breuiarium et ritus antiquæ morinensis Ecclesiæ. — Hoc et præstitum est, sed rem tanti momenti maturius deliberandam dictus Dñs censuit.

[2] Secundò de reformando vel immutando Breviario redintegrata quæstio, sed, dictis ordine sententiis, standum antiquo Morinensi pronuntiatum est. *Reg. capit. Bolon.*, 25 octob. 1628.

[3] *Recueil des mémoires* de P. Maslebranche, du 14 mars 1619 au 20 novembre 1635. *Manuscrit inédit.*

l'autorité ecclésiastique, était plus que suffisante pour déterminer le chapitre. Il aurait, en effet, fallu se résoudre à réimprimer non seulement le bréviaire et le missel, mais encore les antiphonaires et les autres livres de chant, dépense énorme pour un diocèse ruiné par les guerres. L'adoption du rite romain était devenue urgente, et l'on ne tarda pas à installer au chœur les livres nouveaux, qu'on fit venir immédiatement de Paris. « Le 18 octobre de la même » année, l'on deschargea chez M. le Doyen les antiphonaires pour » faire le seruice à l'vsage de Rome et les processionnaires[1]. »

Le 26 du même mois :

« Messieurs, assemblez à l'ordinaire ont ordonné que le jour de » demain veille des saints apostres, saint Simon et saint Jude, le » service sera commencé à l'vsage de Rome dedans leur chœur et » celuy de Thérouenne laissé d'ores en avant[2]. »

Ce ne fut cependant pas sans quelque regret, que les chanoines de Boulogne abandonnèrent l'ancien rite. Voici en quels termes l'auteur que nous avons déjà cité raconte cet événement.

» Le 27 octobre, veille de saint Simon et saint Jude, l'on com» mença à vespres à faire le seruice diuin, selon l'vsage de Rome » conformément au concile de Trente, et, par meure et bonne dé» libération de Messieurs capitulairement assemblez, et, par acte » solennel de leur vénérable congrégation et assemblée, fut esteint » et mis à néant le graue et solennel seruice selon l'vsage de jadis » Théroane, auquel lieu ont esté premièrement fondez et établiz » les chapitres, chanoineries et prébendes aujourd'huy translateez » à Boulogne, la ditte ville de Théroane ayant esté prise et ruinée » par l'empereur Charles-Quint, 1553, au mois de juin.

» Les liures de l'office de Théroane sont les plus beaux qu'on » puisse voir en quelque chapitre que ce soit : 1° deux graduels » escrits à la main et sur velin; il ne s'en peut recouvrer de sem» blables, tant pour l'excellence de l'escriture, que pour le » prix et la valeur des lettres capitales qui sont de fin or et azure, » que l'on estime plus que l'or mesme ; les marges sont enrichies » de feuillages et figures; 2° huit antiphonaires de mesme; les lé-

[1] *Mémoires de* Maslebranche, déjà cités.

[2] *Registre capitulaire*, archives municipales de Boulogne.

» gendiers et messels et autres liures à l'vsage des Épitres et Évan-
» giles, de mesme, et très beaux, dont on ne se sert plus [1] ! »

Les manuscrits dont notre chroniqueur vient de donner la description, ne furent pas longtems appréciés. Voici ce que nous lisons à leur sujet dans un acte capitulaire du 21 septembre 1667 :

« Monsieur Rogeau sera prié de s'informer à Paris si l'on peut,
» par quelque secret, oster les lettres et nottes des grandz livres en
» parchemin, de chant, à l'vsage de Thérouane et en vendre le
» parchemin propre à estre imprimé, sinon, ce qu'on offrira de
» la livre, en tel estat qu'est ce parchemin [2]. »

Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur ce vandalisme brutal.

Cependant on s'occupa aussitôt à Boulogne de régler les cérémonies, le nombre des fêtes chômées [3], et quelques autres dispositifs du culte, par un « Réglement pour le fait du seruice diuin en » l'esglise cathédrale de Boulogne, dressé par l'aduis de Monsei» gneur de Boulogne, et en l'assemblée de luy et des députez du » chapitre nommez à cette fin par acte du quinzième décem» bre 1631. » Nous ne transcrirons pas ici ce réglement, qui aurait peut-être peu d'intéret pour l'histoire générale de la liturgie. Remarquons toutefois qu'on y conserva longtems beaucoup de pratiques empruntées aux anciens rites de la Morinie. Les fêtes de saints locaux, qui du reste étaient peu nombreuses dans les anciens bréviaires de 1507 et de 1515, ne furent conservées qu'avec la plus grande réserve. Six seulement, dont cinq *sémi-doubles*, restèrent dans le calendrier. Leurs offices ne furent même pas imprimés, puisqu'on décida qu'on ferait « un cahier à part pour cé» lébrer en l'église et dans le diocèse le service des saints locaux » èz-jours de leurs festes. »

[1] *Mémoires* de P. Maslebranche. Sup. cit.

[2] *Reg. cap.*, archives de Boulogne.

[3] Les fêtes chômées dans l'ancien diocèse de Térouanne étaient au nombre de plus de 50. Le réglement dont nous parlons les réduisit à 32. Peu après, M. de Perrochel en diminua encore le nombre, et n'en laissa que 18. Pierre de Langle en supprima 4 autres, vers 1720. Tant la foi s'affaiblissait dans les cœurs !.....

Cette grande sobriété peut s'expliquer par la sévérité des rubriques romaines à cet égard. On se relâcha plus tard en France sur cet article, comme nous le verrons bientôt.

Victor le Bouthillier dont le passage sur le siége de Boulogne ne fut signalé par aucun acte plus important, avait été nommé archevêque de Tours et avait pris congé du chapitre le 12 juillet 1631, avant la promulgation du règlement dont nous venons de parler. Son successeur, Jean Dolce, depuis évêque de Bayonne, ne fit rien que l'histoire liturgique ait à noter.

L'épiscopat de François de Perroche[1] nous offre d'abord l'impression ou la réimpression du *Rituel*, en un volume in-4°, Paris 1647. C'est le Rituel romain. Nous n'y avons pu trouver aucune autre trace du rite morin, qu'un *libera* interpolé. Le mandement placé en tête du volume explique la nécessité de cette édition :

« Acceptez donc le livre appelé *rituel* ou *manuel*, lequel est en-
» tre les mains de tout le monde, et qui ne se trouve presque plus
» dans aucun lieu de notre diocèse, parce que les exemplaires ont
» été usés par la vétusté et par l'usage, ou détruits par le fléau de la
» guerre, et qu'enfin nous avons, dans notre sollicitude rétabli et
» renové. »

Les offices propres des saints du diocèse, qui n'avaient pas été imprimés, furent longtems l'objet de la sollicitude du chapitre. Dès 1665 on avait demandé à l'évêque la permission de les faire imprimer. Ils ne le furent qu'en 1673, où ils sortirent des presses boulonnaises de Pierre Battut en un volume in-8°[2].

Voici un extrait du mandement placé en tête de ce volume.

« Bien qu'il convienne de célébrer par toute la terre, avec un égal honneur, tous les saints que, dans le ciel, le Dieu très-bon et très-grand a rendus participans de sa béatitude, l'Église, par une coutume assurément fort louable, a permis de rendre un culte

[1] Compagnon de saint Vincent de Paule, honoré de l'estime particulière de ce saint personnage, François de Perrochel fut l'un des plus saints évêques de Boulogne. 1645-1675.

[2] « *Officia propria sanctorvm* insignis Ecclesiæ cathedralis et diœcesis Morino-Boloniensis, ad formam Breviarii Romani redacta. Boloniæ, ap. Petrvm Battvt, 1673.

spécial à chacun d'eux, dans les contrées où ils prirent naissance et passèrent leur vie, dans celles qu'illustrèrent leurs prédications et leurs miracles, dans celles enfin, où reposent leurs reliques vénérées... L'Église de la Morinie avait plusieurs patrons qu'elle honorait d'une manière particulière. Mais, quand la ville de Térouanne eut été détruite et le diocèse divisé, quand le rite romain fut adopté dans cette partie de l'ancienne Morinie dont se compose notre diocèse, on ne célébra plus que dans l'Église cathédrale les fêtes des saints locaux ; encore en a-t-on réduit considérablement le nombre. Longtems nous avons supporté avec douleur un tel état de choses, à cause du malheur des tems. Cependant, notre zèle nous ayant poussé à y mettre ordre, aidé des conseils de nos vénérables frères, les doyen et les chanoines de notre chapitre cathédral, nous avons fait recueillir dans le bréviaire de Térouanne, dans ceux des autres églises, et dans les auteurs les plus approuvés, les offices des saints qui ont été spécialement vénérés dans l'Église de la Morinie, et nous avons pris soin de les confier à l'impression[1]. »

Le but et l'esprit du nouveau Propre sont ici assez clairement dessinés. On a conservé de l'ancien bréviaire Morin les antiennes, les hymnes, les répons ; mais on a remanié toutes les légendes. Et, certes, les anciennes Liturgies laissaient beaucoup à désirer sous ce rapport. Avant la réponse de saint Pie V, les légendes du bréviaire étaient composées de lambeaux divers, extraits des vies des saints. Plus tard (et ceci fut une amélioration véritable), les légendes offrirent un abrégé substantiel des vies les plus authentiques. Les faits apocryphes qui se glissent souvent dans ces sortes de récits, par l'effet du zèle malentendu d'un chroniqueur ignorant, ont disparu pour toujours ; et la piété chrétienne, désormais alimentée par la vérité, n'a fait que gagner à cette réforme. Cependant, il y a loin de cette critique sage et retenue, à l'ultra-critique des Baillet, des Launoy, etc. Cette dernière n'eut jamais de prise sur les offices du diocèse de Boulogne.

Les choses restèrent quelque tems dans cet état. M. de Perrochel était mort, après avoir passé en faisant le bien. Nicolas L'Ad-

[1] *Mandement* placé en tête du nouveau Propre.

vocat-Billiad et Claude Le Tonnelier de Breteuil lui avaient succédé sur le siége de Boulogne, lorsque le chapitre reçut, de son chargé d'affaires à Paris, une proposition concernant l'*office de saint Maxime*. Santeuil écrivait ses hymnes, et cherchait à les placer [1]; les jansénistes composaient de nouveaux bréviaires avec des fragmens mutilés de l'Écriture sainte, et travaillaient à les faire adopter; la proposition de l'agent du chapitre n'a rien qui doive nous étonner.

Le 24 décembre 1691, les chanoines assemblés en chapitre général délibérèrent sur ce sujet; voici quelle fut leur résolution :

« Messieurs n'ont point approuué l'aduance que M. Durand, » leur deputé, a faitte de son chef touchant le changement des hymnes et de l'office de saint Maxime. Ils le prient à l'aduenir de ne » rien entreprendre sans en aduertir la compagnie, et de ne rien » faire dauantage sur ce qui regarde le changement dudit office et » les hymnes. Ils le prient aussy à l'aduenir de mander nettement » et simplement l'estat des affaires sans mestre autre chose [2]. »

La propagande janséniste ne se laissa pas décourager, et, pour mieux faire apprécier au chapitre la beauté du nouvel office qu'elle avait composé, elle le fit imprimer et l'envoya à Boulogne. La proposition cessait d'être officieuse, elle importuna le chapitre, qui répondit avec fermeté par la pièce suivante :

« *Du* 29 *octobre* 1692. — Messieurs sont surpris qu'après l'acte » qui a été envoyé à M. Durand (du 24 décembre, la veille de Noël, » jour du chapitre général), par lequel Messieurs n'ont point ap- » prouué que le dit sieur Durand fit imprimer aucune chose qui fit » aucun changement, soit dans les hymnes, soit dans l'office de » saint Maxime, il n'ait pas laissé de faire imprimer et envoyer les » dites hymnes ; ils ont, en conséquence, ordonné que le susdit

[1] On connaît le billet de Santeuil à l'abbé Faïdit : « Vous dites que je ne fais des Vers que pour des Saints et des Patrons de Village, et que je les vends bien chers aux curez des lieux, et que selon qu'ils me payent, ils ont de belles ou de méchantes Hymnes; j'entends raillerie, je vous le pardonne. » (*La vie et les bons mots de Monsieur de Santeuil*, t. I, p. 82.)

[2] *Reg. capit.* Archives de Boulogne.

» acte fait dans le chapitre général luy sera de rechef enuoyé, et » qu'on lui renuoyera les dites hymnes, pour en faire tel usage que » bon luy semblera; la Compagnie n'entendant point contribuer à » aucun frais, soit pour les dites hymnes, soit pour l'office, ne vou- » lant faire aucun changement dans ledit office [1]. »

Cependant, un des plus forts champions du parti janséniste, Pierre de Langle, arriva sur le siége de Boulogne 1698. Sa vie nous a été laissée par un chroniqueur de l'époque, Antoine Scotté de Velinghen [2]. Nous y trouvons quelques détails sur les tendances antiliturgiques de ce prélat, dont le talent réel eût pu être employé à la défense d'une meilleure cause.

Dans le *bref*, ou *ordo* pour l'an 1720, publié par ordre de Pierre de Langle, on avait supprimé au 2 novembre l'office de l'octave de la Toussaint, pour ne laisser subsister que l'office des morts. Mais, comme dans le Bréviaire romain, ce dernier office n'a pas de *petites heures*, on y avait pourvu à l'aide d'une rubrique spéciale, indiquant les antiennes, les versets et les répons, qu'on devait ajouter aux psaumes ordinaires, afin de suppléer à ce qui manquait. « Voilà, dit Scotté, un grand changement dans l'office » de ce jour, contre l'vsage ordinaire; mais il n'aura pas lieu, et » ne sera pas suiuy parce que le chapitre des chanoines de Boulogne » a protesté à l'encontre, et a fait signifier la protestation à Monsieur » l'éuêque. S'il faut que cela ait lieu et que l'on obserue cet article, » cela donnera lieu à M. l'éuêque de changer le bréviaire et de » faire encore parler de luy. »

Cette dernière remarque de Scotté en dit plus qu'il ne faut pour prouver que Pierre de Langle n'aimait pas trop le Bréviaire romain. L'esprit de la secte est toujours et partout le même! Toutefois, les protestations du chapitre arrêtèrent ses audacieux projets. Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici la délibération dont parle Scotté; car les *registres* du chapitre nous manquent depuis 1718 jusqu'à 1721.

1. *Ibid.*

2. Clerc tonsuré du diocèse de Boulogne, personat de Bezinghen, etc., auteur d'une *chronique des évêques de Boulogne*, et de divers *mémoires* manuscrits sur l'histoire du Boulonnais; mort en 1733.

Il paraît toutefois que le chapitre avait cédé sur ce point, après avoir fait insérer la clause *De consensu capituli.* C'est ce que nous croyons résulter de la pièce suivante, qui tient lieu de celles que nous avons perdues. Elle fut rédigée après la mort de Pierre de Langle, sous l'épiscopat de M. Henriau.

« *Du mercredi* 20 *décembre* 1724. — Sur les représentations » qui ont été faittes plusieurs fois à la compagnie, au sujet de l'of- » fice du 2e jour de nouembre, octaue de tous les saints et commé- » moraison des morts, sur lequel il étoit important de préuenir » l'éuèque, auant l'impression du bref pour la prochaine année » 1725; après en auoir plusieurs fois conféré, et Messieurs s'étant » fait représenter les protestations faittes à ce sujet à feü M. de » Langle, éuêque, notamment celles du 19 octobre 1720, en con- » séquence des délibérations des 3 januier et 7 octobre au dit an; » après aussi auoir député à ce sujet vers mon dit seigneur, a été » conuenu que, pour mieux célébrer l'office des morts, on ne fe- » roit point ce jour là de l'octaue, et que, pour conseruer les » droits du chapitre, on mettroit dans le bref que c'est *de con-* » *sensu capituli,* au moyen de quoi toute contestation cessera, » aussi bien que les corrections qu'on étoit obligé de faire dans le » bref de la sacristie [1]. »

Depuis lors, la rubrique de Pierre de Langle resta dans le bref de Boulogne, jusqu'à la Révolution. Mais ce n'était pas la seule atteinte que cette église devait porter aux traditions du passé.

Nous arrivons à une nouvelle réforme du propre des saints, exécutée lorsque M. de Partz de Pressy [2] occupait le siége épiscopal de Boulogne. Nous n'avons trouvé dans les registres du chapitre aucune délibération à cet égard; il est vrai que nous ne possédons plus les *registres plumitifs,* ce qui peut expliquer le silence de ceux que nous avons encore. Le nouveau Propre parut en 1756 [3].

[1] *Reg. capit.* Archives de Boulogne.

[2] Ce prélat est assez connu par ses « *Instructions pastorales sur les mystères,* » etc. Voir ses *Œuvres très complètes,* publiées par M. Migne; 2 vol. Prix : 12 fr.

[3] *Officia propria sanctorum* insignis ecclesiæ cathedralis et diæcesis Morino-Boloniensis. Bol. Car. Battut. 1756.

Dans le mandement qui en accompagna la publication, nous lisons ce qui suit :

« L'édition du Propre des saints de notre diocèse étant épuisée » depuis longtemps, nous avons ordonné qu'on en fît une nou- » velle. Aidé des conseils et des vœux de nos vénérables frères les » doyen et chanoines de notre chapitre, nous avons fait quelques » changements dans les hymnes, les antiennes et les répons de » saint Louis et de saint Maxime, qui, à cause de la diversité des » temps et des mœurs, étaient en faveur autrefois, et, maintenant, » nous choquent par leur mauvais goût, *quæ olim habuêre gra- » tiam, nunc habent offensionem ;* de plus, nous y avons ajouté » un office propre de la sainte Vierge [1], pour tous les samedis de » l'année.... Et deux autres offices, l'un de l'*Invention* de saint » Maxime, et l'autre des saints Fuscien et Victoric..... Pour l'ar- » rangement et la composition de ces offices, nous avons puisé » tout, à peu d'exceptions près, dans la source sacrée des divines » Ecritures. »

L'esprit de la nouvelle réforme est assez compris. On a remplacé les naïfs et vieux répons, les mélodieuses antiennes de saint Maxime, par des centons scripturaires ; on a fait par là même disparaître les anciens chants ; on a détruit le peu qui restait de l'antique bréviaire de Térouanne [2]. Les nouveaux offices, élaborés péniblement dans un style sec et froid, ont perdu toute la pieuse fraîcheur des tems passés. Les *hymnes de Santeuil,* que le chapitre avait refusées si énergiquement en 1692, trônent dans le nouveau propre avec toute l'ostentation de leur phrase prétentieuse et guindée [3]. Nous devons toutefois au nouveau Propre cette justice,

[1] Cet office osait appliquer à la sainte Vierge ces paroles d'Holopherne à Judith : *Magna eris et nomen tuum nominabitur in universâ terrâ.* (Judith., xi, 21.)

[2] Le manuscrit du chant moderne repose encore, presque intact, aux archives de la fabrique de la haute ville ; tandis que les anciens livres ont servi à relier les nouveaux offices *pour la plus grande diffusion des lumières.*

[3] Maximus præsul super astra fer- [tur,
Festa cui cœli fremit aula plausu;

Cohors maligna febrium,
Egensque lucis cœcitas

que les légendes ont été respectées, et qu'on en a retranché qu
ques défauts historiques qui subsistaient encore. Si le mauv
goût et les instincts jansénistes du siècle, ont inspiré quelq
parties de ces offices, la critique orgueilleuse de l'hagiograp
Mezengui n'a pu s'y faire jour. Le jansénisme avait été poursu
avec zèle par M. Henriau; M. de Pressy se montre l'un des p
ardens défenseurs de la foi catholique, et réussit à guérir tou
les plaies que l'hérésie avait faites à son diocèse.

D'autres travaux liturgiques, deux éditions du Rituel, acco
pagnées de savantes dissertations, des heures, des offices du Sac
Cœur, etc., furent imprimées à Boulogne par ce saint et zélé p
teur, qui mourut plein de jours en 1789.

M. Jean-René Asseline [1] ne fit que passer sur le siége de Bo
logne; exilé pour la foi, il alla, sur la terre étrangère, souffri
mourir en saint. Le chœur de la cathédrale fut fermé le 24 j
vier 1791 . Bientôt le monument lui-même s'écroula sous
marteau du vandalisme; et le siége épiscopal fut supprimé. Ici
s'arrêter notre notice : *Deleti Morini.....!*

L'abbé D. Haigneré,
Membre correspondant de la Société des
tiquaires de la Morinie.

Mille virtutes comitantur, addunt
Seque triumpho!!
Ille ne *sæcli male blandientis*
Pestilens mores viliaret aura,
Spontè Lerini *latuit reductis*
abditus antris!!

Et mors *sepulchris incubans*
Tuis fugantur *nutibus.*
Sit Trinitati gloria
Cujus fidem, tres mortuos
Orco retrahens Maximus,
Miris modis confessus est.

Voir une excellente critique de la latinité de Santeuil faite par Mén
dans les *Annales de philosophie*, t. VIII, p. 198 (2e série).[1]

[1] Professeur d'hébreu à la Sorbonne, grand vicaire de Paris, évê
de Boulogne en 1790, M. Asseline vit briser par la révolution toutes
espérances qu'il avait de rendre à l'Église les services éminens, do
était capable. Il mourut en Angleterre, auprès de Louis XVIII, en 18

[2] Un *gentilhomme bel esprit* fait à ce sujet la réflexion suivante : « L
» tention de la providence n'est assurément pas qu'un grand nom
» d'individus se consacrent à la vie contemplative, puisqu'elle a do
» à tous des bras et des jambes pour en faire usage! »

Direction Catholique.

LA FEMME CHRÉTIENNE
DANS SES RAPPORTS AVEC LE MONDE,

par M. l'abbé Frédéric Chassay, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux [1].

Instruction incomplète des femmes par rapport à la religion. — A propos de l'ouvrage de M. l'abbé Chassay. — Sur les rapports de la femme avec le monde. — Sur le désir de plaire. — Vie journalière de la femme chrétienne. — Nécessité d'imiter Jésus-Christ.

Pour peu qu'on ait quelque commerce avec les femmes du monde, on est tout surpris du grand nombre de celles qui, douées de bonne volonté manquent des notions les plus simples du Christianisme. Elles ont appris plus ou moins le *catéchisme*, écouté quelques sermons, puis emportées par le tourbillon, elles languissent dans l'oubli le plus complet de leurs devoirs, des règles de leur conduite, du véritable esprit de la religion. Elles ont la foi, mais une foi morte, car elle reste inerte devant la vie pratique; ces femmes gémissent souvent de leur langueur et encore plus de leur ignorance; elles demandent des livres, on leur en donne, et elles les quittent dès les premières pages, saisies d'un dégoût insurmontable, provenant de la sècheresse désespérante des principes, ou repoussées par le rigorisme des doctrines exposées avec une froideur glaciale, ou par l'exagération du mysticisme. Les uns, trop élémentaires dans la forme, blessent l'amour-propre; comment lire à 20 ans, à 25 ans, ce volume que traîne à l'école l'enfant de 10 ans? Les autres supposent un certain avancement dans la piété, proposent comme nourriture à des âmes débiles l'alimentation des forts; l'ascétisme est inintelligible à ces esprits qui ne savent pas, indigeste, qu'on nous pardonne le mot, à ces cœurs malades. Les

[1] Librairie de Mme veuve Poussielgue-Rusand, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice. Paris.

affections morbides des âmes, quoique les mêmes au fond, chan-gent de caractère suivant les tems.

Les hommes charitables qui se dévouent au salut de leurs frère savent cette vérité; ils n'ignorent pas que le 19ᵉ siècle a son cache particulier : aussi la démonstration des vérités évangéliques a-t elle pris un autre tour, des formes nouvelles; peut-être n'a-t-o pas encore assez pensé aux livres, qui, sans être destinés à prouve la vérité de la religion, exposent ses dogmes, vengent sa morale enseignent son application pratique.

Un écrivain, dont le monde savant a accepté avec empresse ment les travaux apologétiques, n'a pas cru devoir rester toujou sur le terrain de la discussion philosophique. M. l'abbé Chassay compris que les femmes ont droit aussi à la sollicitude du prêtre Qu'a-t-on fait pour elles? peu de choses. Attaquées avec habilet et persévérance dans leur moralité et leur croyance par le roma et la poésie moderne, à peine les a-t-on averties, à peine quelque rares protestations se sont-elles élevées contre ce débordemen effrayant de doctrines aussi enivrantes que fatales. Que n'a point craindre la société de la démoralisation de la femme? Qui ensei gnera la religion aux petits enfants, si la mère, acceptant les er reurs nouvelles, repousse les salutaires croyances du christianisme

Il ne s'agit pas tant de faire de la philosophie devant les femme que de convaincre leur cœur, que de leur offrir la vérité sous de formes adaptées à l'exquise délicatesse de leur esprit.

Aussi M. Chassay a-t-il, avec raison, pensé qu'il était tems et gran tems de s'occuper de cette portion si précieuse de l'humanité. *La Bi bliothèque d'une femme chrétienne* à laquelle il travaille avec un zèl persévérant, est destinée à remplir une partie des lacunes qu nous signalons. Cette publication s'ouvre par la *Pureté du cœur* avant tout, ne fallait-il pas combattre les doctrines subversive par lesquelles la moralité de la femme est attaquée? Quel meilleu moyen d'arriver à ce but que d'entrer tout droit dans la questio en étudiant le cœur de la femme, en la suivant au milieu de écarts où l'entraîne l'école de la réhabilitation de la chair et de l force, se repliant sur lui-même à sonder ses propres plaies, pui d'opposer à ce spectacle désespérant la vérité évangélique, non sou

l'aspect sombre et mystique que lui ont donné tant d'auteurs pour lesquels la vie du cloître apparaît comme le but final du christianisme, mais, au contraire, en conservant aux préceptes du Sauveur leur douceur, leur force, et leur universalité. Ce premier volume destiné à déblayer le terrain, à poser la question pour ainsi dire, à présenter d'un côté le vide de l'école sensualiste et de l'autre la fécondité de l'école chrétienne, ouvre la série des travaux entrepris par l'auteur du *Christ et de l'Evangile*, au point de vue que nous indiquons. Le succès de ce livre a été rapide ; la première édition est épuisée, une seconde, retouchée par l'auteur, paraît.

S'arrêter à l'indication des dangers de l'enseignement de la première de ces écoles eût été une faute grave, car la femme arrachée à l'erreur n'eût point acquis la connaissance de la vérité par ce seul fait ; ici se présentait une œuvre autre : après avoir démoli, construire devient un devoir. *Le Manuel de la femme chrétienne* parut l'année dernière, et ici, l'auteur entrant en matière, expose les devoirs *généraux* de la femme. Il se garda bien d'imiter ses devanciers, et, bannissant toute forme didactique, tout rigorisme inutile comme toute mollesse périlleuse, il prit son sujet dans son ensemble, l'étudia dans son essence, le dégagea de toute discussion superflue ; il en saisit le fond et parla à la femme du monde sa langue, car il prétendait la ramener à s'étudier elle-même, à descendre dans son propre cœur, tout en lui parlant le grave langage de l'Evangile. Ce livre a été lu et beaucoup lu ; bien plus, il a été fort goûté du public auquel il s'adressait ; mais ce livre, il faut le dire, n'embrassait qu'un point de la question, car la femme se présente sous des aspects si divers qu'il est indispensable de les observer les uns après les autres.

Fidèle à son plan, M. Chassay donne à ses lectrices en ce moment une nouvelle production dont nous avons spécialement à nous occuper.

La grande affaire de la femme, n'est-ce pas le monde ? Si vous la suivez dans le détail de sa vie, ne trouvez-vous pas que c'est là l'élément dans lequel elle vit : chrétienne ou non, mère ou non, fille ou non, pouvait-elle laisser le monde de côté ? L'auteur a cru

le contraire, et il a jugé, à bon droit, qu'avant tout, il devait attaquer là, dans sa puissance et sa force la grande maladie du tems. A-t-il été téméraire? ses lectrices prononceront. La publication de *la Femme chrétienne, dans ses rapports avec le monde*, a donc suivi, et de très-près, le *Manuel*.

Le terrain était brûlant, M. Chassay ne s'est pas dissimulé les obstacles qu'il aurait à vaincre, il est entré dans la lutte avec franchise, et dès les premières pages il s'exprime avec cette précision :

Il ne s'agit pas de savoir si notre parole est trop sévère, si elle blesse les habitudes reçues, si elle trouble la fausse paix des consciences, si elle éveille dans les cœurs amollis par la paresse et la rêverie des impressions pénibles; mais il faut décider si notre doctrine est celle de l'Evangile, si nous avons exaspéré les anathèmes du livre sacré, pour en faire sortir un rigorisme, fruit de notre imagination mélancolique. C'est la grande question, la question souveraine, sur laquelle il est tems de s'expliquer, si l'on veut arriver enfin à rétablir dans les intelligences la véritable tradition des principes évangéliques. Est-ce nous qui avons fait tomber de la bouche divine cet oracle accablant : « Malheur au monde! » Est-ce nous qui avons inventé les paroles si expressives que le Sauveur doux et pacifique adressait à ses disciples et à son père, le jeudi saint, la veille de sa passion, au moment même de l'institution du sacrement d'amour : « Vous aurez bien des afflictions dans ce monde, mais, ayez confiance, j'ai vaincu le monde... J'ai fait connaître votre nom aux hommes que vous m'avez donnés ! C'est pour eux que je prie, je ne prie point pour le monde. » (p. 5)

S'étayant des témoignages contemporains, échappés à la lyre des poëtes, aux lèvres des femmes, il prouve facilement que le désespoir et l'observation amènent à des conclusions tout aussi sévères que celle de l'enseignement catholique.

La vie retirée est nécessairement mise en regard de la vie mondaine, et cette vie retirée entraîne avec elle ses difficultés; M. Chassay ne l'a pas caché, il a su le proclamer; le vaste champ qu'elle ouvre aux rêveries de l'imagination a attiré à juste titre son examen ; il connaît trop bien la femme pour ne pas avoir senti le péril qui l'attend au foyer solitaire. Les pages qu'il consacre à ce chapitre sont pleines de délicatesse et de finesse, nous les recommandons à l'attention de tant de pauvres femmes dont toute la vie

s'alimente de chagrins imaginaires. Nous recommandons à beaucoup d'autres le chapitre intitulé *Des raisons et des prétextes d'aller dans le monde*. Il est probable que le suivant : *Le désir de plaire*, soulèvera des orages formidables contre son auteur, nous ne pouvons résister au plaisir de citer le passage suivant :

Le soin de sa beauté est-il chez une femme chrétienne une préoccupation si grave ? Cherche-t-elle dans les savants artifices de la toilette le secret de l'empire qu'elle obtient sur les âmes ? Non. Elle méprise avec raison ces influences tout aussi dangereuses pour celles qui les exercent que pour ceux qui les subissent. Son plus grand ornement, c'est la sérénité céleste qui brille sur son front comme l'aube matinale sur un ciel de mai. La flamme divine d'une intelligence supérieure anime ses yeux. On dirait que son regard plane au-dessus des choses de la terre, dont il semble n'apercevoir jamais la misère et la fange. Sur ses lèvres repose un sourire mêlé de miséricorde et de résignation. Ses mouvements sont pleins de douceur et d'harmonie. On n'entend jamais retentir dans sa voix ces tons discordans qui trahissent l'agitation fiévreuse de l'âme. Cette organisation privilégiée glisse à travers les souillures de ce monde, comme ces anges du ciel qui viennent étendre leurs blanches ailes sur le berceau des petits enfants. Son front paraît couronné de ces roses du paradis dont on s'imagine volontiers que les vierges immaculées doivent embellir leur tête. Tel est le caractère de la beauté de l'âme; elle resplendit à travers les voiles du corps comme les rayons argentés de la lune se mirent dans les ondes transparentes. Au lieu de faire naître des sentiments pervers, d'attirer les cœurs vers les régions ténébreuses de la corruption et du péché, elle fait penser à cette vie toute divine que doivent revêtir un jour les âmes immortelles.

Les chapitres qui suivent, *le Désir de briller*, *les Richesses*, *la Richesse et l'Oisiveté*, *la Richesse et la Mortification*, *la Naissance*, sont traités avec une grande connaissance du monde, du cœur féminin. Si notre mollesse se trouve mal de la morale de M. Chassay, ce n'est pas sa faute; il parle comme les Pères, il faut le dire, comme bon nombre de femmes qui, vivant au milieu de nous, ont tracé un portrait vrai et étudié de nos travers et de nos erreurs. Ces jugemens sont trop concluans et trop significatifs pour être négligés, ils ont une autorité imposante. Cependant nous oserons dire à M. Chassay que, quand on est aussi riche que lui, on peut fort bien ne pas emprunter; il écrit trop bien, il pense trop bien,

tion des Filles, les Sacremens ou *la Vie intérieure, la Perfection* ou *le Sermon sur la montagne.*

Puisse M. l'abbé Chassay ne point être détourné de cette œuvre si importante. Le Christianisme ne revivra dans le monde qu'autant que la femme écoutera sa voix, et pour que cette voix parvienne jusqu'à son cœur, et de son cœur à son esprit, ne faut-il pas qu'avant tout ses accens plaisent à son oreille, correspondent à ses habitudes de délicatesse, touchent les cordes vibrantes de son âme.

Nous croyons que M. l'abbé Chassay a résolu le problème, il parle un langage poli, gracieux, attrayant; il sacrifie aux grâces tout en conservant intact le dépôt de la divine doctrine, tout en l'exposant avec précision; il se plie aux exigences de son tems, il ne perd rien de la force évangélique, de la hardiesse sacerdotale il ne transige point avec notre mollesse, il présente aux femmes un miroir fort riche, il est vrai, mais, il faut le dire, dont la pureté ne laisse pas dans l'ombre la plus légère imperfection du visage.

Nous justifierons, par la citation suivante, cette liberté de langage.

Ce qu'il faut de plus! Il faut être le disciple du crucifié. Pensez-vous que ce soit un vain titre? N'a-t-il pas dit cent fois que pour en être digne il fallait prendre et porter, avec lui, la croix qu'il n'a pas méprisée. Or, savez-vous ce que c'est que cette croix? c'est l'instrument du plus vil des supplices, c'est le gibet des esclaves, c'est la potence d'ignominie! Elle est si lourde à porter, qu'avant de l'accepter de la main de son père, le fils de l'homme a sué le sang et l'eau dans le jardin de Gethsémani, que trois fois il a prié Dieu d'éloigner de ses lèvres ce calice d'amertume, et qu'avant d'y porter la bouche il est tombé en agonie comme frappé de la foudre. Savez-vous qu'en traînant cette croix jusqu'au Golgotha il a succombé à plusieurs reprises sous un fardeau si lourd? qu'une fois cloué sur ce bois fatal il a éprouvé une telle désolation qu'il a osé dire à son père: « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi » m'avez-vous abandonné? » C'est cependant cet instrument de torture qui doit être gravé sur votre cœur. Si vous voulez être sauvée, vous devez porter dans votre corps délicat et sensible la mortification du Christ; car ceux-là ne lui appartiennent pas qui refusent de crucifier leur chair avec ses convoitises. Que dis-je, ils ne lui appartiennent

pas ! La parole de Dieu les appelle ses ennemis, elle les flétrit comme les adversaires de l'Evangile, elle les dénonce à l'Eglise de Dieu comme ayant la prétention de pervertir le Christianisme tout entier, afin d'en faire une doctrine toute charnelle et toute humaine.

Le Christ est devenu, par son incarnation et par ses épreuves, le modèle pur et sans tache des âmes prédestinées. Il faut donc, pour ressembler à Jésus dans son existence terrestre, conquérir des droits à ce royaume céleste qu'il nous a ouvert par ses souffrances et par son sang. Or, quelle a été la vie de celui qui nous est proposé pour exemple si nous voulons arriver au ciel? N'était-ce pas un homme de douleurs qui a constamment vécu au milieu des douleurs et de la gêne? S'est-il contenté de ne faire tort à personne, de payer exactement les tributs, de ne pas soulever les peuples contre César, d'éviter l'intempérance, la mauvaise vie et tout ce qui scandalise les honnêtes gens? S'est-il borné à n'être pas un ennemi de la loi? Ne s'est-il pas toujours montré un modèle parfait de patience et d'abnégation? A-t-il aimé les folles joies du monde, lui qui a fulminé contre le monde les plus formidables anathèmes? S'est-il conformé à ses coupables maximes, lui qui a passé sa vie à les condamner? A-t-il cru qu'il fallait être esclave de ses usages, lui qui n'a pas même voulu prier pour le monde? A-t-il cherché les plaisirs, lui qui les a proscrits, qui nous a appris que ses disciples ne prendraient aucune part à ces vaines joies et qu'ils seraient dans la tristesse pendant que le monde se réjouirait? A-t-il estimé les honneurs et les distinctions, lui qui n'a voulu que la gloire de son père, et qui s'enfuyait quand on lui proposait la royauté? N'est-il pas mort de l'excès des tortures qu'il a endurées, et pour me servir de la belle expression d'un théologien : « en montant au ciel, n'a-t-il pas voulu y » porter ses plaies, pour se rendre éternellement présente l'idée de ses » douleurs et de sa croix au milieu même de sa gloire. »

Est-il donc possible de passer pour véritable adorateur de ce Dieu crucifié, pour un fidèle imitateur de ses douleurs et de sa vie, quand on efface même de son imagination la pensée de la souffrance et de l'abnégation, quand on s'irrite des plus petits sacrifices, qu'on redoute les plus chétives mortifications, qu'au lieu de se montrer chrétienne et courageuse on dépense toute la subtilité de son intelligence à esquiver les pénitences inspirées par l'Eglise ; qu'on ne sait se rien refuser, qu'on fait à la sensualité, à la paresse, à l'amour du repos, des concessions effrayantes, et qui deviennent tous les jours de plus en plus considérables? N'est-ce pas ainsi qu'agissent les femmes qui n'ont qu'une apparence de Christianisme, mais qui nourrissent au fond du cœur l'antipathie de de toute espèce de pénitence? Ne prouvent-elles pas qu'elles n'ont ja-

mais aimé la croix et qu'elles ne rendent à ce bois sacré qu'un respe dérisoire? Ne sont-elles pas de ceux dont parlait Augustin : « Il dépla à ces gens délicats qu'un Dieu ait été crucifié ! » Mais le crucifié lei plait-il davantage quand il laisse tomber de sa bouche divine ces paro les qui retentiront comme un tonnerre jusqu'à l'éternité : « Si vous i faites pénitence, vous périrez tous ? » (p. 253.)

M. l'abbé Chassay ne reste donc pas dans les généralités d'un morale humaine; il sait présenter à la femme les grandes règl du Christianisme, les grands principes évangéliques, sans lesque le devoir s'évanouit au premier souffle des passions. On trouve peut-être que les pratiques chrétiennes ne sont pas assez exposée il ne s'agit pas ici de pratiques; il s'agit de devoirs, de règles géné rales de conduite ; la pratique varie suivant l'individualité. El est l'affaire du directeur, non de l'écrivain.

Ce volume est appelé, malgré la réprobation dont le frappe maintes femmes du monde, à un grand succès; quelques-unes sa doute sentiront leur front rougir à une première lecture, et cepen dant elles l'achèveront presque sans le quitter; tout en le maudis sant elle souriront, qui sait? peut-être le reliront-elles en un jou de retraite, et profiteront-elles des réflexions qu'elles chasseroi en vain.

Que les hommes lisent aussi ce livre, beaucoup d'entre eux son femmes; les plus graves trouveront là des observations pré cieuses et qu'ils n'ont pas toujours été à portée de recueillir. Il es même plus d'un bon prêtre que ce petit livre instruira plus qu'un gros traité de morale, d'une foule de choses qu'il ignore et qu'i lui importe de connaître. Alphonse de MILLY.

Polémique catholique.

PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES
TIRÉES
DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Sixième Article [1].

CHAP. 22. — QUELLE ÉTAIT LA VILLE DE PHILIPPE, DE LA MACÉDOINE?

On lit dans les *Actes*, ch. XVI, v. 11 et 12 : « Partant de Troade, nous (saint Luc et saint Paul) allâmes droit à Samothrace, le lende» main à Neapolis, et de là à *Philippes, qui est la première ville de cette partie de la Macédoine, et colonie.* Ἐκεῖθέν τε εἰς Φιλίππους ἥτις ἐστὶ πρώτη τῆς μερίδος τῆς Μακεδονίας πόλις, κολώνια.

Cette phrase est rendue en latin, dans la Vulgate, par « *Indèque » in Philippos, quæ est prima partis Macedoniæ civitas, colonia.* » Quelques-uns de nos traducteurs (Anglicans) ont proposé de lire : « *Une ville dans la première partie de la Macédoine et une colo» nie* [2]. » Mais comme cette manière de lire implique le changement de πρώτη en πρώτης, qui est autorisé par la lecture d'un seul MS, nous ne pouvons l'adopter dans ces illustrations.

Philippe, comme colonie romaine, était certainement « *Urbs » primaria* (ville principale). » Ce qui est l'avis des meilleurs commentateurs qui ont préféré πρώτη πόλις [3]. Tite-Live nous expose la division de la Macédoine en quatre parties, et cette division est

[1] Voir le 5e article au no précédent ci-dessus, p. 96.

[2] Wicleff les rend ainsi : « De là à Philippi qui est la première partie » de la Macédoine, et une ville coloniale. » Mais les versions de Tyndal et Cranmer, de Rheims et de Genève, sont pareilles aux nôtres. (*Note d'Akerman.*) — M. de Genoude traduit ainsi : « Et de là à Philippe, » qui est une colonie romaine, et la première ville de cette partie de la » Macédoine. »

[3] Voir Kuinoel, *Comment. hist. et critic. in Act.*, XVI, 12.

constatée par les différentes monnaies dont nous donnons ici la gravure. La suivante nous parle de la *Macédoine première.*

N°s 63 et 64.



Face : — Tête de *Diane* sur le bouclier macédonien.

Revers : — ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΠΡΩΤΗΣ, (monnaie) *des Macédoniens de la première* (province). — Sur le champ, on voit une massue entourée d'une guirlande de chêne : au fond, plusieurs *monogrammes*, qu'il est inutile d'expliquer ici.

Ces monnaies sont très-communes ; on en a trouvé un grand nombre dans la Transylvanie et la Valachie, qui ont été décrites par Eckhel[1] ; en outre, il en existe plusieurs grossières imitations qui ont été faites par les peuples barbares des frontières de cette province.

Il existe aussi des monnaies de la seconde province, ou *Macédoine seconde*, qui ressemblent beaucoup aux précédentes, mais dont plusieurs portent le mot ΔΕΥΤΕΡΑΣ, et qui sont rares ; la capitale de cette province était *Thessalonique.*

N°s 65 et 66.



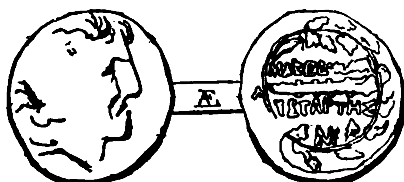
[1] *Doct. num. vet.* vol. II, p. 63.

Face : — Une tête de Diane.

Revers : — ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΔΕΥΤΕΡΑς, (monnaie) *des Macédoniens de la deuxième* (province).

Il est remarquable qu'on ne connaît aucune monnaie de la 3ᵉ *division ;* quant à la 4ᵉ, il n'en existe qu'une ou deux pièces assez rares ; nous en donnons ici un spécimen qui a été fort mal conservé.

Nᵒˢ 67 et 68.



Face : — La tête de Jupiter.

Revers : — ΜΑΚΕΔονωνΤΕΤΑΡΤΗΣ, (monnaie) *des Macédoniens de la quatrième* (province). Une massue et des monogrammes dans une guirlande de chêne.

La raison de ce que l'on a adopté la tête de *Diane,* sur les monnaies de la *première et seconde province,* doit être attribuée à l'adoration de *Diane Tauropole,* à Amphipolis. *La massue* provient sans doute soit des traditions macédoniennes, soit que les rois de Macédoine prétendaient descendre d'Hercule. Nous ajouterons, pour confirmer les paroles de saint Luc, qu'il existe des *monnaies coloniales de Philippe* depuis le règne d'Auguste jusqu'à celui de Caracalla. Celle qui suit est contemporaine à la visite de saint Paul.

Nᵒ 69.



Face : — Tête nue de *Titus Claudius César Auguste*, vue de gauche.

Revers : — COL· AVG· IVL· PHILIP· L'*empereur* debout sur une *estrade* ou tribune placée entre *deux autels ;* derrière lui, une *femme* (génie de la ville) posant une guirlande sur sa tête.

Sur la *tribune* est l'inscription DIVVS AVG· [1].

CHAP. 23. — SAINT PAUL A BÉRÉE. POURQUOI LES MÉDAILLES DE CETTE VILLE NE PORTENT PAS DES FIGURES PAIENNES.

On lit dans les *Actes des apôtres,* ch. XVII, v. 10-12 :

« Et aussitôt les frères, pendant la nuit, firent partir Paul et Si-
» las (de Thessalonique où l'on voulait les mettre à mort) pour *Bérée,*
» où étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs. —
» Or, les Juifs de *Bérée* avaient des sentimens plus humains que
» ceux de Thessalonique, et ils reçurent la parole avec avidité,
» examinant tous les jours les Écritures, pour voir si les choses
» étaient ainsi. — Et plusieurs d'entre eux, et beaucoup de fem-
» mes grecques et un grand nombre d'hommes crurent en Jésus-
» Christ. »

Bérée (Βέροια ou *Berrhœa*) était une ville de Macédoine, dont les monnaies présentent une singularité que ce passage des Actes pourrait peut-être expliquer. De toutes les monnaies impériales, frappées dans cette ville, il ne nous reste que celles de *Trajan* et d'*Antonin le Pieux,* portant toutes, également la figure du *prince* sur la face, et le nom du *peuple* entouré d'une guirlande. Elles appartiennent donc au petit nombre de ces monnaies anciennes qui ne portent *aucune figure* ou *symbole païen.*

Si nous considérons le sentiment religieux qui inspirait généralement les artistes de l'antiquité, nous serons naturellement induit à rechercher les motifs qui ont fait rejeter au peuple de *Bérée* les *devises païennes,* qui, à cette époque, abondaient sur les monnaies des autres villes.

Quoique nous ayons le témoignage de Pline le Jeune [2], concernant la propagation du Christianisme vers cette époque, ce serait trop s'aventurer que d'attribuer l'absence des devises païennes sur

[1] M. Akerman ne donne pas cette médaille et renvoie seulement à Mionnet. t. I, p. 487, n. 281. — Celle que nous donnons ici est extraite de Patin, *Imp. rom. numismata,* p. 99, in-fol.

[2] *Epitres,* liv. x, *épit.* 97.

la monnaie de *Bérée* à l'influence chrétienne. Nous trouverions plutôt une explication dans la narration de saint Luc, qui nous dit que les Juifs étaient très-nombreux et de mœurs plus sévères à *Bérée* que dans les autres villes. Ne pouvant exercer aucun emploi de magistrature, ils étaient probablement versés dans les arts mécaniques et dans celui de frapper monnaie ; et, dans cette hypothèse, ils devaient naturellement s'abstenir de reproduire l'image de quelque chose de vivant, quoique la loi les obligeât de tolérer la *tête de César*. Si cette conjecture paraît inadmissible, l'on doit supposer, même en refusant aux Juifs résidant à *Bérée* toute espèce d'action dans le frappage des monnaies, que les magistrats peuvent avoir désiré ne rien faire qui pût blesser la population hébraïque dans le système monétaire de la localité.

La monnaie très-vulgaire, gravée ci-dessous, est de Trajan;

N°s 70 et 71.



Sur la *Face.* — IMP*erator* NЄP*oua* TPAIANOC APIΣT*os* CЄB*aστος* ΓЄPMANI*κος*. *L'empereur Nerva Trajan, excellent, auguste, Germanicus.* Tête *couronnée de l'empereur* vue de droite.

Revers : BЄPOIAIΩN. (Monnaie) *du peuple de Bérée* ; et la lettre B (désignant la 2e année du règne de l'empereur) le tout entouré d'*une guirlande.*

CHAP. 24. — SUR LA STATUE DE DIANE D'EPHÈSE DONT PARLE SAINT LUC.

On lit dans les *Actes des apôtres*, ch. XIX, 20 et suiv. : « Ainsi la » parole de Dieu croissait et se fortifiait (à Ephèse), mais il survint » alors un grand trouble au sujet de la voie du Seigneur. — Car un » orfèvre, nommé Démétrius, qui faisait, en argent, de petits tem- » ples de Diane, ce qui produisait un gain considérable aux ou- » vriers, les assembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes » d'ouvrages et leur dit : « Mes amis, vous savez que c'est de ce » genre d'ouvrage que vient votre gain ; — vous voyez et vous en-

» tendez dire que, non-seulement à Éphèse, mais dans *presque toute* » *l'Asie*, ce Paul a détourné une grande multitude disant *que les* » *ouvrages de la main des hommes ne sont point des Dieux.* » — » Or, il est à craindre, non-seulement que notre art ne vienne à » être décrié, mais que le temple même de la grande Diane ne soit » méprisé, et que la majesté de celle que toute l'Asie et l'univers » adorent ne tombe dans l'oubli. »

Cette assertion de l'*orateur de la ville* est vérifiée par le nombre de monnaies frappées dans les différentes villes de la Grèce, sur lesquelles nous trouvons dépeinte cette singulière figure ancienne sous laquelle Diane d'Ephèse était adorée. Il faut se garder de confondre cette figure avec celle de *Diane la chasseresse*, car la figure dont nous parlons ici ne s'applique qu'à ses attributs caractéristiques comme *nourrice* de toutes les choses vivantes [1].

Les *temples d'argent* (ναοὶ ἀργυροῖ) faits par Démétrius, ne doivent, en réalité, avoir été que des reproductions du temple, qui se trouve sur les médailles dont nous donnons ici un spécimen.

Cette déesse était si révérée des Grecs qu'ils en firent une divinité de famille, comme Pausanias nous l'apprend : lequel dit aussi qu'elle était, en particulier, plus honorée que toute autre [2].

La gravure rend inutile toute description minutieuse de la forme sous laquelle Diane d'Ephèse était adorée. Quelle que soit son origine, l'adoration de cette déesse date de l'antiquité la plus reculée. D'après *Denys le Périégète*, elle fut placée, dès le principe, dans le tronc d'un *orme*.

Παῤῥαλίην Ἔφεσον μεγάλην πόλιν Ἰοχεαίρης
Ἔνθα θεῇ ποτὲ νηὸν Ἀμαζονίδες τετύχοντο
Πρέμνῳ ἐνὶ πτελέης περιώσιον ἀνδράσι θαῦμα.

Vous y verrez « la maritime Ephèse, grande ville de (Diane) » aimant à lancer des traits, où autrefois les amazones construisirent » à la déesse un temple dans le tronc d'un *orme*, étonnant miracle » aux yeux des hommes [3]. »

[1] Voir la descript. d'*Hiéronyme* citée par Eckel, *Doct. num. vet.*, vol. II, p. 512.

[2] *Description de la Grèce*, Messenie, liv. IV, c. 31 ; il y explique pourquoi les *temples d'argent* étaient en si grande réputation.

[3] Denys, *Description de l'univers*, v. 827-29.

Callimaque dit au contraire que l'arbre était un *hêtre* ;

Σοὶ καὶ Ἀμαζονίδες, πολέμου ἐπιθυμήτειραι
Ἔν κοτε παῤῥαλίῃ Ἐφέσου βρέτας ἱδρύσαντο
Φηγῷ ὑπὸ πρέμνῳ.

« Les amazones, ardentes pour le combat, vous élevèrent autre-» fois une statue sur le rivage d'Ephèse, sous le tronc d'un *hêtre*[1].»

Ces deux récits se rapportent évidemment à une très-ancienne forme d'adoration, à laquelle l'ancien testament fait allusion lorsqu'il dit : « Tu détruiras tous les endroits, où les nations que tu » vaincras servaient leurs Dieux, sur les hautes montagnes, sur » les collines, et *sous chaque arbre vert*[2]. »

Les auteurs de l'antiquité ne sont pas d'accord sur l'ordre d'après lequel était construit le temple de Diane ; Pline prétend qu'il était d'ordre *attique*[3]. Vitruve, au contraire, dit qu'il était *ionien*[4] ; en outre Vitruve mentionne la statue de cette déesse comme étant de *cèdre*[5] ; Xénophon[6] dit qu'elle était *en or*, différence que l'on pourrait, néanmoins, concilier en renvoyant à ce que dit Pausanias, que souvent les statues étaient *dorées*[7]. Les paroles de Pline prouvent qu'il y avait des doutes relativement à la matière dont elle se composait ; quoi qu'il en soit, cette image a toujours été la même malgré les restaurations que le temple a subies sept fois[8].

Il paraît probable que le peuple n'était pas admis sans distinction près de cette image grotesque si révérée, et que les artistes de l'antiquité en ont varié les reproductions suivant leurs fantaisies. La déesse n'est pas représentée toujours de même sur les monnaies d'Ephèse[9]. Cette idole était préservée de toute altération par une

[1] Callimaque, *Hymne à Diane*, v. 237.

[2] *Deut.*, XII, 2.

[3] *Hist. nat.*, lib. XXXVI, c. 56, n. 1.

[4] *De Archit.*, lib. III, c. 2, p. 87, édit. 1552.

[5] *Ibid.*, lib. II, cap. 9, p. 69.

[6] *De Exped. Cyri.*, lib. V.

[7] Cet auteur dit qu'il a vu à Corinthe une statue de Diane d'Ephèse, en bois doré, la tête peinte en rouge. *Cor.*, lib. II, c. 2.

[8] De ipso simulacro deæ ambigitur ; cæteri ex ebeno esse tradunt. Mucianus ter consul, ex his qui proximè viso eo scripsere, *vitigineum*, et nunquam mutatum septiès restituto templo. *Hist. nat.*, lib. XVI, c. 79, n. 1.

[9] Voir les monnaies d'Antonin le pieux et d'Otacilia illustrant les

gomme résineuse que l'on introduisait dans les cavités qui venaient à se produire[1].

La meilleure reproduction de cette divinité célèbre paraît se trouver sur une médaille d'argent qui porte les têtes de *Claude* et d'*Agrippina*, et qui est d'autant plus curieuse qu'elle est à peu près contemporaine de *la visite de saint Paul à Ephèse*.

Ces pièces étaient probablement en circulation dans toute l'Asie Mineure, et étaient reçues ou achetées par ceux qui faisaient leurs dévotions devant la châsse de la divinité Ephésienne.

N°s 72 et 73.



Face : TI*berius* CLAVD*ius* CAES*ar* AVG*ustus* AGRIPP*ina* AVGVSTA. *Tiberius, Claudius, César, Auguste ; Agrippine, auguste*; avec leurs *têtes*.

Revers : DIANA EPHESIA. *Diane Ephésienne*, avec la statue de la déesse.

La figure de cette statue a une forme tout-à-fait unique; la forme et le style sont certainement archaïques ou très-anciens, et les bras sortent des deux côtés comme si, primitivement, ils ne faisaient pas partie de l'idole, mais sont des additions d'une époque plus avancée. Pline remarque que, quoique très-petite, cette statue était composée de plusieurs morceaux, circonstance qui indique un style d'art très-antique [2]. AKERMAN.

planches des *monnaies d'Ephèse. Num. chron.*, t. IV, art. 12. — Sur la dernière se trouve une petite figure d'un cerf et sur chaque côté la figure de la déesse, ainsi que sur les médailles d'argent d'Adrien, frappées, sans doute, à la même occasion.

[1] Vitruv., *De Architect.*, lib. II, c. 9, p. 69. — Plin., *Hist. nat.*, lib. XVI, c. 79, n. 2.

[2] *Hist. nat.*, lib. XVI, c. 79, n. 2.

Tradition Catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement [1].

TOMES LIV à LVI [1].

267. *Les Œuvres du pape saint* LEON, d'après l'édition des frères *Ballerini*, rectifiant celle de *Quesnel*. Prix des 3 volumes : 24 fr. 1846.

TOME LIV, comprenant 1574 col.

1. Dédicace à Benoît XIV, par les frères *Ballerini*. — 2. Préface générale, des mêmes. — 3. Préface, mise par *Quesnel* à son édition. — 4. Notice littéraire de *Schœneman*. — 5. Témoignages des anciens sur saint Léon. — 6. Préface sur ses sermons, par les éditeurs. — *Œuvres de saint Léon, 1re partie*. — I. Sermons sur les principales fêtes de l'année prononcés devant le peuple romain, au nombre de 96, avec notes et préfaces particulières. — *Appendice*, contenant les sermons douteux, au nombre de 20. — 7. Observations de divers auteurs sur quelques sermons. — *2e partie*. III. Ses lettres au nombre de 173, écrites souvent en grec, le latin à côté, avec préfaces, notes et dissertations. — 8. Dissertations sur les épîtres de saint Léon, ou sur les écrits qui y ont rapport, qui ont été perdus, rangés par ordre chronologique. — IV. 2e *Appendice*, contenant les lettres douteuses, avec préfaces et notes. — V. Autres fragments de lettres. — 9. Variantes, notes et observations de *Quesnel*, sur les lettres de saint Léon, avec les annotations critiques des frères *Ballerini*. — Ordre des lettres comparé à l'ancien. — Table alphabétique des lettres. — Table des matières.

Voici les noms de quelques auteurs dont les lettres se trouvent parmi celles de saint Léon :

268. VALENTINIEN, sa Novelle contre les manichéens et contre saint Hilaire. La 8e et la 11e.

269. EUTYCHÈS à saint Léon, la 21e.

[1] Voir le tome LIII au n° précédent ci-dessus, p. 162.

270. FLAVIEN, évêque de Constantinople, à saint Léon. La 22e et la 26e.

271. HILAIRE, diacre, puis évêque, à l'impér. Pulchérie. La 46e.

272. THEODORET, évêque de Cyre, à saint Léon. La 52e.

273. ANATOLIUS, évêque de Constant., à saint Léon, sur son ordination. La 53e, la 101e et la 132e.

274. VALENTINIEN, à Théodose. La 55e.

275. PLACIDIE, impérat., à Théodose et à Pulcherie. La 56e et la 58e.

276. EUDOXIE, à Théodose. La 57e.

277. THEODOSE, à Valentinien, à Placidie et à Eudoxie. Les 62e, 63e et 64e.

278. EVÊQUES, favorisant le siége d'Arles, au pape. La 65e.

279. CERELLIUS, *Salonius*, *Veranus*, au pape. La 68e.

280. MARCIEN, à saint Léon. Les 73e, 76e, 90e et 110e.

281. PULCHERIE, au pape. La 77e.

282. EUSÈBE et le concile de Milan, au pape. La 97e.

283. RUSTICUS, trad. de la relation du concile de Calcédoine, au pape. La 98e.

284. RAVENIUS d'Arles et 43 évêques gaulois, au pape. La 99e.

285. PROTERIUS d'Alexandrie, au pape. La 133e.

TOME LV, comprenant 1372 pages, 1846.

Suite de saint *Leon*. 10. Dissertation des éditeurs sur l'ouvrage suivant: — V. Le livre des sacrements de l'église romaine, le plus ancien de tous, et attribué communément au pape *saint Léon*, avec nombreuses notes; ce sont les formules d'oraisons, préfaces, antiennes, pour toute l'année. — VI. Allocution de l'archidiacre à l'évêque pour la réconciliation des pénitents. — VII. De la vocation de toutes les nations, inséré dans les *Œuvres* de saint Prosper, qui en est peut-être aussi l'auteur; ainsi que de l'ouvrage sur la grâce de Dieu qui le suit (*voir* tome LI). — VIII. Lettre à la vierge Démétriade, ou traité de l'humilité. — IX. Abrégé contre les Ariens, inséré au tome XIII. — 11. Neuf dissertations du P. *Quesnel* sur saint Léon, suivies toutes des notes critiques des frères *Ballerini*. — 12. Vie de saint Léon, d'après ses écrits. — 13. Bulle de Grégoire XIV, sur la canonisation de saint Léon. — 14. Sur l'auteur du livre de la vocation des nations. — 15. Sur l'auteur du livre de la grâce de Dieu — 16. Sur l'auteur de la lettre à Démétriade. — 17. Apologie pour saint Hilaire, évêque d'Arles. — 18. Sur le jeûne du samedi, observé dans l'église romaine. — 19. Sur Eutychès de Constantinople,

nné par Flavien, — 20. Sur Flavien de Constantinople, condamné
 faux concile d'Ephèse. — 21. Sur la condamnation de Domnus
che. — 22. Sur la condamnation de Théodoret, évêque de Cyre,
par saint Léon. — 23. Sur la supposition d'une lettre aux évê-
e la Germanie. 2e *partie* du tome II, contenant les traités sui-
e *Cacciarius* : — 24. Sur l'hérésie et l'histoire des manichéens,
vres. — 25. Appendice à cette histoire. Dissertation sur les ca-
3 et 17 du concile de *Gangres*. — 26. Hérésie et histoire des
aniates. — 27. L'hérésie de Pélage. — 28. Histoire de l'hérésie
hès, en 2 livres. — *Appendice*, une lettre de saint Léon. —

TOME LVI, comprenant 1188 pages. 1846.
de saint *Léon*, contenant la plus ancienne collection des canons
me le corps de l'ancien droit canonique, mise à la suite de
on, parce que Quesnel avait prétendu faussement que la plu-
ces canons avaient été faits par ce pape; tandis que les éditeurs
t qu'ils lui étaient très-antérieurs. Voici l'ordre et le titre de
es collections. 1. Dissertation des frères *Ballerini* sur les ancien-
ections des canons et les auteurs de ces collections soit grecques
nes, en 4 parties. — I. Codex très-complet des canons ecclésias-
t des constitutions du saint siége apostolique, avec préfaces, no-
ombreux commentaires. — II. Ancienne édition latine des ca-
te de la bibliothèque Justelli. — III. Ancienne traduction latine
ons de Nicée. — IV. Autre ancienne traduction latine des ca-
e Nicée, de Sardique et de Calcédoine. — V. Documents de
nonique ancien, contenant les canons des conciles de Carthage de
421. — VI. Antiques statuts de l'église. — 2. Dissertation du
nel, sur les canons publiés ici, avec notes critiques, et réponse
des éditeurs. — 3e dissertation du P. Quesnel sur les conciles
 qui ont condamné Pélage, avec notes critiques. — 4e dissert.
rentes professions de foi antiques, avec critiques. — 5e dissert.
ux concile de Thèle (ou de Zella), et la fausse lettre du pape
vec critiques. — 6e dissert. sur le premier usage en France de
tion de Denis le Petit, avec réponses. — XII. 8 discours inédits
Léon, publiés et d'abord par MM. Caillau et Saint-Yves.—Tables
ères.

TOME LVII, comprenant 983 col. 1847. Prix : 7 fr.
Saint MAXIME, évêque de Turin, vers l'an 465, d'après l'édition
en 1784 par odre du pape Pie VI. — 1. Dédicace de Pie VI à
médée, roi de Sardaigne. — 2. Préface sur les sources de cette

édition et la doctrine de Maxime. — 3. Sa vie, d'après ses ouvrages. — 4. Témoignages des anciens. — 5. Notice par *Schœneman*. — 6. 4 pages de *fac simile* des manuscrits. — I. Homélies au nombre de 118, divisées en trois classes, avec notes et préfaces. — II. Sermons, au nombre de 116, divisés aussi en trois classes. — 7. Préface sur les traités suivants. — III. Traités sur le baptême, au nombre de 3. — IV. Contre les païens. — V. Contre les juifs. — VI. Expositions sur les chapitres des Evangiles, au nombre de 23, c'est-à-dire explication de quelques textes des Evangiles, avec préface. — *Appendice* sur les ouvrages douteux. — VII. Ces ouvrages comprennent 31 sermons et 4 homélies. Plus — VIII. Lettre à un ami malade, attribuée aussi à Tertullien. — IX. Autre lettre sur l'homme parfait, attribuée aussi à saint Jérôme. — Deux tables de matières, l'une sur le texte, l'autre sur l'appendice.

TOME LVIII, comprenant 1220 col. 1847. Prix : 8 fr.

287. Saint HILAIRE, 47e pape, de nov. 461 à fév. 468. 1. Sa vie, par *Anastase*. — I. Ses lettres au nombre de 11, parmi lesquelles il y en a une des évêques de Taragone, et une de *Leontius*, évêque d'Arles. — II. Deux décrets tirés de *Gratien*.

288. Saint SIMPLICIUS, 48e pape, de février 468 à mars 483. 1. Sa vie, par *Anastase*. — I. Ses lettres, au nombre de 19, parmi lesquelles il y en a une d'*Acacius*, avec notes et observations.

289. Saint LOUP, évêque de Troye, en 479. I. Deux lettres, la 2e écrite de concert avec *Euphronius*, évêque d'Autun.

290. RURICIUS, évêque de Limoges, en 480. Préface de *Basnage*. — I. Lettres au nombre de 82. — II. Son épitaphe.

391. VICTOR, évêque de Vite en Afrique, en 481. 1. Dédicace, par l'éditeur *J. Bartenelli*. — 2. Eclaircissements de *Chifflet*, sur cet auteur. — 3. Préface de *Sirmond*, sur la persécution des Vandales en Afrique. — 4. Dissertation de *D. Liron*, sur la vie et les écrits de Victor (en français). — 5. Autre vie, par *Baillet*. — I. Histoire de la persécution (des Vandales) dans la province d'Afrique, en 5 livres, d'après l'édition de *Sirmond*, avec nombreuses notes. — *Appéndice* des écrits douteux. — II. La passion de Liberatus et de ses compagnons. — III. Homélie sur saint Cyprien, martyr. — IV. Notice sur les provinces et les cités d'Afrique, contenant le nom des 466 évêques, qui vinrent rendre raison de leur foi au roi Huneric, qui sur ce nombre en fit périr 88. — 6. Annotations très-étendues de *Sirmond* sur cette notice des évêques d'Afrique. — 7. Commentaire historique de D. *Ruinart*, sur la persécution des Vandales.

292. SIDONIUS APPOLLINARIUS, évêque d'Auvergne en 482. — 1. Dédicace de *Sirmond*. — 2. Notice, par *Gallandus*. — Sa vie, par *Sirmond*. — 4. Témoignages des anciens. — I. Lettres, au nombre de 146, en 9 livres, avec notes nombreuses. — II. Les chants, au nombre de 24. — 5. Quelques remarques de *Sirmond* sur quelques expressions de l'auteur.

293. PERPETUUS, évêque de Tours, en 482. Notice d'après *Cave*. — 1. Testament de l'évêque Perpetuus. — II. Son épitaphe.

294. CEREALIS, évêque de Castellum, en Afrique, en 485. — Notice par *Gennadius*. — I. Livre contre l'arien Maximinus.

295. Saint EUGENE, évêque de Carthage, en 485. Notice par *Cave*. — I. Profession de foi des évêques catholiques d'Afrique, présentée à Hunéric. — II. Lettre à ses concitoyens pour les engager à conserver la foi catholique, extraite de *Grégoire de Tours*.

296. Saint FAUSTUS, évêque de Rièz, en 485. — Notices de *Bellarmin* et de *Canisius*. — 2. Notes critiques de *Basnage*, sur la doctrine de Faustus. — I. De la grâce de Dieu et du libre arbitre, en 2 livres. — II. Ses lettres, au nombre de 19. — III. Ses discours, au nombre de 8. — IV. Discours, attribués à Faustus, et qui se trouvent dans le t. XXX de la *Patrologie*.

297. Saint FELIX III (ou II), 49e pape, de mars 483 à février 492. — 1. Notice, par *Cave* et par *Anastase*. — I. Lettres, au nombre de 15, plus quelques autres, tirées de *Maffei*. — II. Les Décrets, extraits de *Gratien*. — 1. Un abrégé des gestes d'Acacius ou des Eutychiens, par *Sirmond*, et quelques autres monumens concernant cette question.

298. GENNADIUS, prêtre de Marseille, en 492. — 1. Notice, par *Cave*. — 2. Témoignages des anciens. — I. Le livre des dogmes ecclésiastiques, suivi des commentaires de *Elmenhorstius*. — II. Le livre des écrivains ecclésiastiques, d'après l'édition de *Fabricius*, avec abondantes notes, précédé des éclaircissemens suivants : — 3. Témoignages des anciens. — 4. La préface de Suffridus *Peirius*. — 5. Une notice d'*Alard Gazeus*. — Table chronologique de la persécution des Vandales de 406 à 535. — Index sur Victor de Vite, sur Sidonius et sur Gennadius.

TOME LIX, comprenant 1084 col. 1847. Prix : 7 fr.

299. Saint GÉLASE, africain, 50e pape, de mars 492 à novembre 496. Ses œuvres, d'après *Mansi*. — 1. Sa vie, par *Anastase*. — I. Ses lettres, au nombre de 15. — II. Fragmens de 10 autres. — III. Livre sur le lien de l'anathème. — IV. Contre le sénateur Andromaque, et quelques autres Romains qui voulaient continuer à célébrer les lupercales. — V. Deux

décrets et une constitution. — 1er *Appendice*. — VI. 6 lettres douteuses. — *Appendice* 2e. - VII. 58 décrets qui lui sont attribués. — 3e *Appendice*. — VIII. Concile romain, où se trouvent relatés les livres canoniques et les apocryphes, avec les notes de Mansi et de Pagi. -- IX. 2e concile romain.

300. Saint AVITUS, évêque de Vienne, en 494. — 1. Notice, d'après *Gallandus*. — 2. Témoignages des anciens. — 3. Son épitaphe. — I. Ses lettres, au nombre de 38, parmi lesquelles il y en a 2 d'*Apollinaire*, 2 du roi *Gondebaud*, — 2 rescrits d'*Héraclius*. — 1 de *Viventiolus*. — 1 du pape *Hormisdas*. — II. Homélie sur l'origine des Rogations. — III. Quelques fragments. — IV. Poème sur les gestes de Moïse, en 6 livres. — V. Note sur d'autres poèmes inédits. — VI. 4 autres lettres, tirées de l'édition de Sirmond. — VII. Fragment du livre sur la divinité de l'Esprit Saint. — VIII. Conférence des évêques gaulois, sous la direction d'Avitus, avec le roi Gondebaud, contre les ariens. — IX. Discours pour la 3e férie des rogations.

301. JEAN, *diacre*, vivant vers l'an 496. — 1. Notice, par *Gallandus*. — I. Lettre sur les différents rits du baptême.

302. Saint FAUSTIN, vivant à la fin du 5e siècle. — I. Homélie sur la passion du Seigneur.

303. JULIANUS POMERUS, d'Arles, rhéteur, puis prêtre, en 498. — 1. Notice, par *Cave*. — 2. Avertissement sur le livre suivant, par *Margeant*. -- I. De la vie contemplative, en 3 livres.

304. ANONYMES. 1. Avertissement de *Baluze*. — I. Le livre des généalogies des patriarches. — II. Sur le comput paschal. — III. De la règle monastique, observée dans l'ancien monastère de Kil-ros en Ecosse.

305. AURELIUS PRUDENTIUS, poète chrétien, mort en 405. Ses *œuvres*, d'après l'édition d'*Arevolo*. — 1. Dédicace à Pie VI. — 2. Prolégomènes sur tout l'ouvrage. — Œuvres, avec glosses et variantes intermédiaires, et commentaires au bas des pages. — I. Préface de Prudence. — II. Les 12 cathemerinon ou journées et fêtes. — III. Le livre de l'apothéose. — IV. Le livre de l'Amartigène, ou origine du péché, contre les Marcionites.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. — PARIS. — *Nouvelle collection d'objets d'art assyriens ; déposés au Louvre.*

On lit dans le *Moniteur* le décret suivant :

« La *collection plastique et épigraphique* rapportée de l'Asie centrale » et de l'Asie mineure par M. Lottin de Laval, et acquise par l'Etat, » sera déposée au musée du Louvre pour faire suite à la *galerie assy- » rienne.* »

La collection cédée à l'Etat par M. Lottin de Laval consiste en 134 pièces : *bas reliefs, figures, inscriptions* qui proviennent de Persépolis, au nombre de 41 ; de Schahpour dans les défilés de Khongistan, 6 ; des ruines de Ninive, à Khorsabad, à Koïoudjouk et ailleurs, 20 ; et surtout de celle de Babylone et des anciennes villes de la Babylonie, telles que Opis, Séleucie, Ctésiphon, Citacé, Cunaxa, etc. Indépendamment des grandes figures de Xerxès, de Sapor II, des rois, des guerriers, des prêtres de la Perse et de l'Assyrie, qui frappent au premier abord, et des nombreuses légendes des briques babyloniennes, non encore déchiffrées, un monument de la plus haute importance pour la linguistique et pour l'histoire est le *cylindre assyrien* trouvé à Opis, entièrement couvert d'une inscription qui n'a pas moins de 510 lignes en caractères cunéiformes, très-menus et pour ainsi dire expédiés ; un fragment de basalte noir, non moins précieux, trouvé à Akerkouf, sur le Tigre, paraît offrir un sujet astronomique analogue à celui que présente la pierre rapportée des mêmes lieux et connue dès longtems sous le nom de *caillou de Michaux*. Ces deux représentations, qui se lient l'une à l'autre, pourraient bien appartenir au *zodiaque chaldéo Babylonien*, origine la plus vraisemblable de celui des Grecs et du nôtre. Enfin, quelques monumens persans et arabes, d'époques plus modernes, venant d'Ispahan et de Schiras, de Bassora, de Bagdad et de Damas, ne sont pas non plus sans intérêt.

Le gouvernement a en outre acheté de M. Lottin de Laval, un secret au moyen duquel le voyageur a pu prendre les *calques*, ou plutôt faire les *moules* des objets d'art, inscriptions et bas-reliefs, de manière à pouvoir les reproduire à son arrivée à Paris ; ces moules sont pris dans l'espace de quelques minutes, ne tiennent pas plus de place qu'un linge mis dans une malle et ne pèsent pas davantage ; c'est par ce procédé qu'il a, seul et sans secours, fait les plâtres si précieux que le gouvernement vient d'acheter.

M. Lottin de Laval est en ce moment au mont Sinaï, où il a été chargé de prendre, au moyen de son procédé, les *calques* des fameuses *inscriptions sinaïtes*, dont les voyageurs ont si souvent parlé, dont on n'avait aucune copie fidèle, et qui sont probablement l'ouvrage des Israélites, pendant leur séjour au pied du Sinaï. On comprend de quelle importance sont ces inscriptions, et combien il est à désirer de les voir enfin complètement reproduites et expliquées.

ASIE.

NINIVE. — *Nouvelles et importantes découvertes faites dans les ruines de Ninive.* — De nouveaux trésors archéologiques sont tous les jours exhumés de ces grandes ruines. Voici ce que nous lisons dans différens journaux :

« Le major Layard vient de faire à *Nimroud*, qu'on suppose occuper l'emplacement de l'ancienne *Ninive*, des découvertes très-curieuses. Les ouvriers en creusant une tranchée, ont rencontré *trois marmites en cuivre de proportions gigantesques* et plusieurs plats grossiers en métal. M. Layard a ôté lui-même la terre qui remplissait presque entièrement une des marmites, et il a trouvé mêlés à cette terre une immense quantité d'ornemens d'ivoire de formes très-variées, le fer d'une hache et une foule d'autres objets curieux dont le détail n'a point été donné dans la lettre qui annonce ce fait, M. Layard ayant fait à tous les témoins de sa découverte une obligation du secret.

» Le 6 janvier, les ouvriers ont encore trouvé plus de 30 *vases en métal*, des coupes et des tasses merveilleusement ciselées et gravées, des boucliers, des sabres dont la poignée subsiste seule, les lames de fer ayant été rongées par la rouille, et enfin un petit vase en marbre. Les coupes et les autres ornemens sont faits d'un alliage inconnu ; mais tous ces objets sont recouverts de cuivre décomposé et cristallisé, et sont si fragiles, qu'ils ne peuvent être maniés sans danger, et M. Layard les expédie en Angleterre sans entreprendre de les nettoyer. Le capitaine Erskine Rolland, qui est l'adjoint de M. Layard, déclare avoir passé huit heures à retirer ces objets de la terre avec ses propres mains, cette opération étant trop délicate pour permettre l'emploi même d'un couteau. L'une des découvertes les plus curieuses est celle de plusieurs centaines d'ornemens faits avec des huîtres-mères à perle et ayant absolument la forme de boutons de chemise.

» M. Layard expédie tous ces objets en Angleterre, ainsi que *deux magnifiques lions* de grandeur colossale, les deux plus beaux qui aient encore été découverts. »

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 4. — Avril 1850.

Polémique catholique.

ESSAI SUR LA CRÉDIBILITÉ DE L'HISTOIRE ÉVANGÉLIQUE,

Réponse au docteur Strauss,

PAR M. A. THOLUCK. TRADUCTION ABRÉGÉE ET ANNOTÉE,

PAR M. L'ABBÉ H. DE VALROGER[1].

Sur les premiers travaux de M. de Valroger insérés dans les *Annales*. — La traduction de Tholuck. — Importance et danger de l'exégèse. — Elle vise à la déchéance du Christ en tant qu'être réel et personnel. — Les abstractions philosophiques deviennent des réalités. — L'humanité est divinisée. — Nécessité et devoir pour les prêtres de stigmatiser cet enseignement. — Importance des études sérieuses théologiques. — Qualités et défauts de Tholuck. — Ce qui manque aux études de nos séminaires.

Aucun de ces noms n'est inconnu aux lecteurs de ce recueil. Nous nous souvenons tous de ces beaux et profonds articles que M. de Valroger a publiés, il y a une dizaine d'années dans les *Annales*, et qui promettaient tout ce qu'il a réalisé depuis. Quant à Tholuck, M. Chassay nous l'a montré dans cette curieuse *galerie des adversaires de Strauss en Allemagne*, qu'il a fait passer sous nos yeux. En nous le faisant connaître, il nous annonça la publication prochaine de la traduction française, de l'important ouvrage où l'habile docteur a mis à nu et en poussière, les sophismes impies du professeur de Tubingue [2]. C'est un devoir pour les *Annales*, toujours jalouses et empressées de consigner dans leurs pages tout ce qui touche de près ou de loin à la nature et aux méthodes de l'enseignement ecclésiastique, de rendre compte de cette traduction, publiée par M. de Valroger.

[1] Un volume in-8° de 520 pages; Paris, Lecoffre, prix : 6 fr. 50 c.

[2] *Annales de philosophie chrétienne*, 3e série, XV, 28.

Ceux qui ont lu, et c'est nous tous, les *Etudes sur le rationalisme contemporain*, s'étonneront peut-être tout d'abord que leur éminent auteur, qui sait si bien faire un beau livre, ait usé de longues journées précieuses à éditer un ouvrage d'exégèse. Mais, en y réfléchissant, on verra que le tems employé à ce travail l'a été avec une haute intelligence, et que des veilles ainsi consacrées sont dignes d'admiration, et non pas de regrets.

Il est vrai que, pour un écrivain qui se proposerait de faire du bruit et d'acquérir de la gloire, ce serait assez mal entendre ses intérêts, que de publier une traduction savante. Mais ce n'est point cette tâche mesquine, de faire un vain bruit, que M. de Valroger s'est imposée : on a des vues plus larges et un dévouement plus sérieux, quand on consacre ses jours à défendre l'Église de Jésus-Christ. Dans ses articles sur les *besoins de la controverse philosophique et religieuse*, M. de Valroger avait dit : « que chacun travaille pour sa part et selon ses forces, et l'on verra bientôt » l'édifice des sciences religieuses s'élever, assise par assise, dans » les proportions les plus vastes et les plus majestueuses. Sans doute, » il est difficile de faire un bon livre ; ce sera toujours là le privi» lége d'un petit nombre, mais combien d'hommes pourraient s'é» lever avec de l'ardeur et de la patience au rôle plus modeste de » traducteur. Or, une bonne traduction fait connaître un bon li» vre [1]. » Il a voulu donner l'exemple, et il a donné le modèle, de cette double manière de travailler à l'apologie du Christianisme. A peine avait-il achevé *un bon livre*, un chef-d'œuvre, comme a dit un homme illustre [2], qu'il prenait *le rôle modeste de traducteur*. Tout le monde n'a pas le courage de faire concorder ainsi ses actes et ses paroles.

Toutefois, il le faut avouer, M. de Valroger ne s'est point borné à publier une traduction simple et nue. Le talent a ses exigences. Entre les mains de l'habile écrivain, le livre de Tholuck est devenu une œuvre originale, et a acquis une valeur toute particulière. N'y eût-il que l'*introduction* mise en tête de ce volume, elle suffirait pour attirer la plus sérieuse attention des hommes qui ont à cœur

[1] *Annales*, etc., 3e série, v, 354.

[2] M. de Montalembert.

le progrès des études cléricales, et qui s'occupent, dans notre pays, de cette question vitale pour l'Église, mais dont tant de circonstances ont rendu la solution problématique ou redoutable.

Il n'est pas rare de voir de dignes ecclésiastiques, très-respectables d'ailleurs, laisser percer sous un demi-sourire amer, une légère ironie, au seul mot d'exégèse. Il semblerait à les en croire, que les systèmes du Rationalisme allemand, vaines bouffées d'impiété, porteraient par leur absurdité même et les signes évidens de la passion qui les inspire, leur meilleur remède avec eux. A leurs yeux, ces puérilités savantes ne présenteraient guère plus de danger que les fantaisies des *mille et une nuits*. Ils compareraient volontiers, ces combinaisons d'une logique qui raffolit à ces brouillards fugitifs qui flottent un moment dans l'atmosphère, mais qui, ne pouvant supporter l'éclat du jour qui les pénètre, disparaissent sans même avoir voilé le soleil au haut des cieux.

Une pareille manière d'envisager les conséquences de l'exégèse rationaliste, ne saurait s'expliquer que par l'appréciation irréfléchie des théories inspirées par l'esprit du mal. Ceux qui l'adoptent verseraient des larmes, s'ils avaient mesuré la puissance de destruction de la science incrédule allemande, et étudié les ravages de cet instrument de mort. Non, ce ne sont point des adversaires qui puissent être écrasés avec un sourire et quelques mots d'ironie, que ceux qui arrivent à travers d'épais volumes, à ces abominables conclusions :

Telle est la clef de toute la Christologie : Le sujet des attributs que l'Église donna au Christ est, au lieu d'un individu, une IDÉE, mais une idée réelle, et non une idée sans réalité, à la façon de Kant. Placées dans un *individu*, dans un Dieu-homme, les propriétés et les fonctions que l'Église attribue au Christ se contredisent ; dans l'idée de l'*espèce*, elles concordent. L'*humanité* est la réunion des deux natures, le Dieu fait homme, l'infini descendu à la condition finie, et l'esprit fini qui se souvient de son infinité. Elle est l'enfant de la mère visible et du père invisible, de l'esprit et de la nature ; elle est le thaumaturge ; car, dans le cours de l'histoire humaine, l'esprit maîtrise de plus en plus complétement la nature, au-dedans comme au-dehors de l'homme ; et celle-ci, en face de lui, descend au rôle de matière inerte sur laquelle s'exerce son activité. L'humanité est l'impeccable, car la marche de son dévelop-

pement est irréprochable; la souillure ne s'attache jamais qu'à l'individu, elle n'atteint pas l'espèce et son histoire. L'humanité est celui qui meurt, ressuscite et monte au ciel; car, pour elle, du rejet de sa naturalité, procède une vie spirituelle de plus en plus haute; et, du rejet du fini qui la borne comme esprit individuel, national et planétaire, procède son unité avec l'esprit infini du ciel. Par la foi à ce Christ, spécialement à sa mort et à sa résurrection, l'homme se justifie devant Dieu, c'est-à-dire que l'individu lui-même, en vivifiant en lui l'idée de l'humanité, participe à la vie divinement humaine de l'espèce; surtout si l'on considère que la seule voie, pour arriver à la véritable vie spirituelle, est la négation de la naturalité et de la sensibilité, lesquelles sont déjà elles-mêmes la négation de l'esprit : de sorte que c'est la négation de la négation. Cela seul est le fond absolu de la Christologie [1]. »

Ainsi, il ne s'agit de rien moins que de voter la déchéance du Christ comme fils de Dieu ! Les Juifs, du moins, ne votèrent que la mort de Jésus. L'impiété moderne ne vocifère pas le *crucifigatur!* mais elle écrit avec autant de sang-froid que de bonheur : *Dieu, c'est l'Humanité!*... Cela est encore plus sinistre que le rire satanique de Voltaire.

Certes, quelque frivoles que soient les prémisses, il est sérieux et très-sérieux que de pareilles conséquences soient tirées.

Je sais bien que, considéré en lui-même, surtout par un chrétien, un tel système n'est qu'une extravagance, une monstruosité propre uniquement à exciter l'horreur. Et pourtant, regardez autour de vous, et dites ce que vous y voyez et ce qui s'y murmure. Ces imaginations fantastiques, ces folies impossibles, les voici vivantes et palpables. Chaque mot sacrilége, a en quelque sorte produit un homme qui veille à l'exploiter et à la défendre. A chaque pas, on rencontre maintenant parmi nous quelque Sphinx au regard de reptile qui pose sa formule, énigme de vie ou de mort, à la société alarmée : *To be or not to be*. Les peuples aussi commencent à se mettre à l'œuvre pour tirer les conséquences pratiques de ces abstractions presque incompréhensibles.

Le poison souffle des quatre vents : il n'est peut-être pas une région, dans l'immense domaine des lettres et des sciences, où il n'ait pénétré. Les *Annales* n'en ont-elles pas signalé la trace ou le germe, jusque dans la manière dont quelques-uns professent l'en-

[1] Strauss, *Vie de Jésus*.

seignement catholique lui-même? Quant à la littérature rationaliste, elle en est souillée jusque dans ses productions les plus inoffensives en apparence. Qui ne reconnaîtra une parenté étroite entre l'exégèse rationaliste et les doctrines de M. Pierre Leroux, *représentant du peuple*, lequel, dans son livre *de l'humanité*, divinise l'homme et nie Dieu [1], après avoir eu soin de déclarer que « Jésus-Christ, sau- » veur de l'humanité par voie de reversibilité et de solidarité, est » un *mythe* [2]! » Vous n'avez pas oublié la traduction sacrilége où M. de Lamennais essaie de tirer aussi cet aveu de nos divins Évangiles torturés ; ni George Sand, commentant dans *Spiridion* son ami M. Pierre Leroux ; ni M. Cousin, décrétant d'un ton dogmatique et austère, que « la raison humaine est Dieu et homme tout » ensemble [3] ; » ni tant de poètes, qui s'en vont boire l'inspiration à cette fange! Il vous est certainement arrivé plus d'une fois d'entendre sous le chaume de nos villages, les refrains du chansonnier populaire, comme on l'appelle :

« *Humanité*, règne! voici ton *âge*,
» Que nie en vain la voix des vieux échos!

Or, il faudrait n'avoir pas la plus légère notion de la nature humaine, de ses faiblesses et de ses travers, pour être sans crainte et sans frisson, pour se croiser tranquillement les bras sur la poitrine, en face du flot toujours montant de l'erreur. Les hommes comprendront toujours assez, du moment qu'on aura fait retentir à leur oreille, sous quelque forme que ce soit, l'antique séduction : « Il s'agit de faire de vous des dieux, *sicut dii eritis!* »

1 « C'est le Dieu immanent dans l'univers, dans l'humanité, et dans » chaque homme, que j'adore. » *De l'humanité*, dédicace, VII. — « Je » détruis, par le raisonnement, les idées fantastiques qu'on s'est faites » du ciel, et je cherche à montrer où est vraiment le ciel. Il faudra bien, » à la fin, que les plus aveugles sachent où est la vraie religion, quand » nous aurons prouvé que christianisme, mosaïsme, toutes les religions » positives se résument en ce grand mot : HUMANITÉ. Il faudra bien, » alors, que cette humanité règne. » *Id.*, *ibid.*, V. — « Dieu, le vrai Dieu, » le Dieu incompréhensible, et caché, bien qu'éternellement manifesté, » se communique à nous dans une révélation éternelle et successive. » *Id.*, *ibid.*, VIII.

2 *De l'humanité*, préface, VII, page XXI.

3 *Fragments philosophiques*, I, 78.

Et la voix des prêtres du Seigneur, dépositaires de la lumière, ne s'élèverait pas pour déchirer les nuages de cette science ténébreuse !

Ah ! si l'Église peut assister sans être émue à l'horrible sanhédrin, où se discute l'anéantissement de son divin époux ; si nous pouvons nous-mêmes contempler, l'œil sec et le cœur froid, la passion de notre Rédempteur bien-aimé sur cette nouvelle croix où l'attache la science impie ; si l'apôtre et le prêtre de Jésus-Christ, ne doivent plus se faire anathèmes pour leurs frères, s'ils ont désappris la charité, si une seule âme a cessé de valoir tout le sang d'un dieu fait homme, si le pasteur a trouvé l'art de prendre du repos et de goûter un calme sommeil, tandis que ses brebis s'égarent ; si tout cela est, alors, je concevrai peut-être l'inaction de la plupart de ceux qui sont les défenseurs-nés de la foi ; je m'expliquerai, jusqu'à un certain point, leur immobilité dédaigneuse en face de l'importation parmi nous des résultats les plus funestes de l'exégèse allemande rationaliste : et je tâcherai de partager leur joie, tout en déplorant le malheur et la perversité des tems, au milieu de quelques chrétiens restés pieux et fidèles, et qu'on s'efforcera de soustraire à la contagion régnante !...

Mais, si l'Église est toujours l'arche du salut et l'immortelle gardienne de la vérité ; si les blasphèmes contre Dieu et son Christ sont un fer aigu qui lui percent le cœur, si elle ne s'est point engagée à livrer chaque année à l'incrédulité, comme à un affreux Minotaure, quelqu'un de ses enfans : si elle est toujours la mère divine qui versa des pleurs inconsolables sur les âmes frappées de mort, et qui irait à l'extrémité du monde pour en sauver une seule, ses prêtres ne doivent-ils pas s'opposer, comme un rempart vivant, à l'esprit d'erreur et de mensonge, dans tous ses caprices et sous toutes ses formes ? N'est-ce pas là un devoir ? N'est-ce pas là une sorte de complément essentiel du ministère sacré ? La vérité ne nous a pas été donnée pour être murmurée mystérieusement au pied de l'autel, mais pour être prêchée sur les toits. Lorsque l'erreur mugit, il faut que la vérité tonne.

Mais écoutons M. de Valroger fixer la gravité, l'étendue et les raisons de cette obligation d'étudier les objections de l'exégèse rationaliste, afin de les résoudre ou de les renverser par la véritable exégèse. Il l'a fait avec l'exactitude et la précision qui le distinguent.

Nous ne pouvons résister au désir d'enrichir les *Annales* de ce morceau remarquable.

« Si l'Église peut démontrer, sans le secours de l'Écriture, et par conséquent sans celui de l'exégèse biblique, ses droits incontestables à la souveraineté du monde moral, l'Exégèse n'en demeure pas moins une des sciences religieuses les plus importantes; et aujourd'hui plus que jamais, c'est pour le clergé un devoir pressant de la cultiver avec ardeur. Ce n'est pas sur elle qu'il faut appuyer les fondemens de notre démonstration du Catholicisme; elle ne doit point être la base de notre édifice doctrinal; mais nous devons lui donner, dans cet édifice, une place étendue. Si nous étions assez imprudens pour la négliger, toutes nos constructions ultérieures ne tarderaient pas à tomber en ruines, et les fondemens de notre édifice en seraient eux-mêmes ébranlés. N'est-ce pas, en effet, à l'Exégèse qu'il appartient de justifier l'enseignement de l'Église sur l'authenticité, la véracité, l'intégrité de nos livres saints, sur l'inspiration de leur ensemble et de leurs diverses parties, sur le degré de leur importance et sur leur sens véritable? Pensons-y bien, ces livres saints que nous vénérons comme la parole même de Dieu écrite sous l'influence d'une inspiration surnaturelle, l'exégèse rationaliste s'efforce de nous les arracher page à page; elle prétend avoir détruit leur autorité historique, et, par une conséquence inévitable, leur autorité dogmatique et morale. Si nous ne confondons pas d'une manière éclatante ces prétentions sacriléges, notre silence sera exploité par nos adversaires comme un aveu de notre défaite, et les fidèles auront le droit de nous dire que nous oublions leurs besoins avec nos devoirs..... Contribuer, suivant la mesure de nos forces, à ranimer, dans notre patrie, les études exégétiques, tel est le but que nous nous sommes proposé en publiant ce volume. Ceux d'entre nos frères qui ne sentent pas encore le besoin de combattre pied à pied l'exégèse rationaliste de l'Allemagne, attacheront sans doute peu d'importance à cette publication et à celles qui doivent la suivre. Mais s'ils veulent peser attentivement les motifs qui leur inspirent une insouciance paresseuse, au sujet des erreurs combattues dans ce livre, ils finiront par trouver ces motifs bien légers et bien frivoles.

» Pour être trompeuse, la réputation des exégètes rationalistes d'outre-Rhin n'est en effet ni moins importante ni moins formidable. Vainement dirons-nous que tous leurs systèmes reposent sur des hypothèses gratuites, que ce sont des fantaisies d'érudit, des puérilités obscures et ambitieuses; que loin d'avoir le mérite de la solidité, ils n'ont pas même celui de la nouveauté. On ne voudra pas nous croire sur parole, et une foule d'esprits, très-cultivés, persisteront à considérer ces systèmes comme des découvertes inattendues et des objections irréfutables. Il ne

suffit pas de savoir, pour notre compte personnel, que nos anciens apologistes et nos commentateurs orthodoxes nous fournissent des armes suffisantes contre ces nouveaux ennemis : notre devoir est de le prouver. Comment, sans cela, le persuader à un siècle qui croit tout le contraire, à un siècle infatué de ses progrès, et qui s'estime bien supérieur à tous les siècles passés, en fait d'exégèse comme en fait de physique ou d'industrie? Si nous ne lui donnons pas à ce sujet une démonstration irrésistible, il ne voudra pas nous croire, et il ne manquera pas d'attribuer notre sécurité à une ignorance orgueilleuse ou pleine d'entêtement. Nous pourrions, je le sais, renvoyer à nos détracteurs injure pour injure; nous pourrions leur dire que, si nous méprisons l'exégèse rationaliste de l'Allemagne sans l'avoir étudiée, eux l'admirent sans la connaître. Mais rétorquer n'est pas résoudre, et outrager n'est pas le moyen de convaincre[1].

» Le plus souvent on cherche à se persuader que ces lourds sophistes, chargés d'hébreu et de grec, sont trop ennuyeux pour être lus; que, n'étant pas lus, ils ne sauraient être fort dangereux, et qu'ainsi la frivolité du public français nous dispense d'engager contre eux une discussion fastidieuse. Mais, tout au contraire, ces sophistes sont d'autant plus dangereux, qu'on a plus de peine à les lire, et à se rendre un compte exact de leurs objections. Moins ils trouvent de lecteurs attentifs et patients, plus ils comptent d'admirateurs fanatiques. L'ennui qu'ils inspirent est précisément ce qui protége et conserve la renommée de solidité et de profondeur qu'on a su leur faire. Or, c'est le fantôme de cette renommée qui obsède aujourd'hui une foule d'esprits, confirmant les uns dans le scepticisme [2], et troublant les autres dans la foi [3]. »

[1] « Il ne suffit pas de les maudire (les exégètes allemands), s'écriait » naguère M. Quinet, il faut les contredire avec une patience égale à » celle dont ils ne se sont pas départis. » *Des Jésuites*, p. 305. — Note de M. de Valroger.

[2] « Pour nous, simples laïques, disait encore M. Quinet, que pouvons-» nous faire, sinon vous presser de répliquer enfin à tous ces savans » hommes?.. Entre vos adversaires qui, tranquillement, chaque jour, » vous arrachent des mains une page des Écritures, et vous qui gardez » le silence, ou parlez d'autre chose, que pouvez-vous demander de » nous, sinon que nous consentions à suspendre notre jugement aussi » longtems que vous suspendrez votre réponse? » *Ibid.* — Combien d'esprits flottants et irrésolus rejettent ainsi sur nous la responsabilité de leur scepticisme! — Note de M. de Valroger.

[3] *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique*, traduction de Valroger, introduction, XII, XIV, XV, XVI.

Il n'y a rien, ce nous semble, à opposer à cette logique irrésistible.

M. de Valroger montre ensuite toute l'exactitude de ces considérations, en les appliquant à la plus célèbre publication qu'ait produite l'exégèse incrédule, la *Vie de Jésus*, par le docteur Strauss. Il prouve que, malgré le petit nombre de lecteurs que cet ouvrage a trouvés en France, il y a cependant mieux servi la cause du scepticisme qu'une réimpression de Voltaire ou de Rousseau. Après les violences ignorantes ou superficielles du 18e siècle, il fallait donner aux attaques contre le Christianisme une apparence de science profonde et de solidité impartiale. « Le livre de Strauss est un de » ces ouvrages qui rassurent la conscience de nos sceptiques. On » le lit peu ; mais on le tient pour irréfutable [1]. » On s'imagine avoir, dans ce trésor fermé, la justification de tous ses doutes.

Après avoir parlé de la méthode à suivre dans les études exégétiques, et de la manière d'exploiter tant de trésors d'une érudition si féconde, que nous ont laissés nos devanciers, l'auteur conseille d'emprunter à nos adversaires un des procédés qu'ils emploient contre nous. Ils traduisent les impiétés de leurs maîtres et amis ; traduisons les ouvrages où ces impiétés sont victorieusement réfutées :

« Pendant quelques années, nos ennemis ayant seuls l'exploitation de la science tudesque, on crut qu'il n'y avait que des rationalistes de l'autre côté du Rhin. Mais, grâce aux efforts de nos littérateurs catholiques, cette illusion commence à se dissiper. Déjà les principaux ouvrages de F. Schlégel, de Stolberg, de Mœlher, de Walter, de Dœllinger, de Theiner et d'Alzog, de Voigt, de Ranke, de Hooke et de Hurter, ont passé dans notre langue. Mais il y a encore bien des matériaux précieux à extraire de cette mine inépuisable. Le livre que nous publions n'est en effet que le second volume d'exégèse sacrée, dont l'Allemagne chrétienne ait, jusqu'à cette heure, enrichi la France. Et néanmoins, que de précieux travaux Heydenrich, Hug, Khün, Jahn, Pareau, Windischmann, Olshausen, Hengstenberg, Bengel, Dohler, Keil, Kueper, Baumgarten, Ranke, Hævernick, Hoffmann et Tholuck, ont faits pour la justification des livres saints ! Comme les témérités de l'exégèse perdraient leur prestige en face d'une collection qui résumerait avec clarté, méthode et dis-

[1] *Id.*, XVII.

cernement, ce qu'il y a de plus solide dans les recherches de ces exégètes si religieux et si savans! Sans doute, il y aurait des inconvéniens plus ou moins graves à traduire, d'une manière complète, ces doctes critiques. Pour réussir de ce côté-ci du Rhin, pour y être véritablement utiles, ils doivent tous, même les plus irréprochables, subir de nombreuses coupures. Mais que de richesses scientifiques il resterait encore dans leurs livres après le triage le plus sévère, et, comme Leibnitz le disait des philosophes du moyen-âge, que d'or pur, que de perles inappréciables, un esprit judicieux et patient ne trouverait-il pas sous le fumier de cette scolastique! Nous serions d'autant plus coupables de négliger ces ressources, que nos adversaires ne sauraient en contester la valeur, sans se contredire eux-mêmes. Bien des hommes qui dédaigneraient obstinément de lire nos commentateurs et nos apologistes des siècles passés, accueilleront avec plus de faveur la défense de nos saintes Écritures, quand elle leur sera offerte sous la garantie d'une gloire littéraire consacrée par l'opinion unanime du monde savant, sur la terre classique de l'exégèse. Tel est l'espoir qui nous a porté à entreprendre la publication présente [1]. »

L'auteur et l'ouvrage, choisis par M. de Valroger, réalisent complétement les conditions qui viennent d'être posées. De l'aveu des rationalistes les plus compétens, M. Tholuck « occupe, à juste titre, » un rang éminent parmi les théologiens et les orientalistes de » l'Allemagne [2]. » Son livre de la *Crédibilité de l'histoire évangélique* a mis le sceau à la gloire que ses travaux encyclopédiques lui avaient déjà méritée. Au reste, M. Chassay nous a si bien fait connaître Tholuck et son ouvrage dans cette revue [3], qu'il serait plus qu'inutile d'y revenir. Toutefois, la plupart des défauts qu'il signalait dans l'original ont disparu dans la traduction. Je dis *la plupart*, car il en reste encore quelques-uns, et il n'en pouvait être autrement. Quelque soit son mérite, en effet, Tholuck est pro-

[1] *Essai sur la Crédibilité de l'histoire évangélique*, introduct., XXIV, XXV, XXVI.

[2] Ainsi s'exprimait récemment un des membres les plus distingués de l'école éclectique, dans un livre où il combat l'opinion de M. Tholuck sur l'origine de la Kabbale (cf. *La Kabbale*, par M. Ad. Franck, p. 33). Plus loin, M. Franck rend un nouvel hommage à la *riche érudition* de son adversaire et à *sa franchise, qui égale sa science* (p. 14). — Note de M. de Valroger.

[3] *Annales*, 3e série, XV, 28 et suiv.

testant, et savant d'outre-Rhin. Or, malgré les nombreux remaniemens et l'espèce de transformation qu'il a dû naturellement subir pour être offert à des catholiques et à des lecteurs français, l'ouvrage trahit toujours un peu son origine et la double qualité de son auteur. Toutefois, il suffit de savoir que ce livre sort des mains si habiles et si consciencieuses de M. de Valroger, pour que l'on soit sûr qu'il est aussi parfait qu'il peut l'être. La seule imperfection que je me permettrai d'y signaler, est bien légère ; elle ne tient qu'à la forme, et c'est même une qualité portée à l'excès, à savoir, une fidélité trop scrupuleuse : le style a conservé l'allure allemande par endroits. Ceux qui savent, par expérience, ce que c'est que de revoir une traduction, sont seuls en demeure de dire qu'elle gêne, à cause de cela même, le courageux éditeur s'est imposée.

Quant aux défauts qui affectent l'original et qui tiennent à la manière de l'auteur, voici quels ils sont, d'après M. de Valroger :

« Le défaut le plus fatigant de notre auteur, c'est l'irrégularité de la manière dont il procède dans les détails de son exposition et de sa discussion. Trop souvent il néglige de disposer ses argumens d'après un ordre lumineux, qui en facilite l'intelligence et en fasse sentir toute la force. Parfois il s'égare dans des questions incidentes ou subalternes ; puis, quand on est las de le suivre à travers les circuits de ses épisodes, il revient brusquement à la question principale, et achève un raisonnement dont les prémisses ont été oubliées. Nous avons tâché d'atténuer ce défaut de méthode en retranchant des longueurs et des digressions qui eussent imposé à nos lecteurs une fatigue stérile ; nous ne saurions, toutefois, nous flatter d'avoir complétement réussi. Clarté, précision et rapidité, voilà ce qu'en France nous estimons le plus ; mais c'est de quoi les savans exégètes, d'outre Rhin, ne semblent guère se soucier. Tout lecteur impartial conviendra du moins que, sous ce rapport, M. Tholuck est fort supérieur au docteur Strauss, et même à la plupart des exégètes allemands. Par une exception non moins honorable, il montre aussi, çà et là, une chaleur d'âme, un éclat d'imagination et une finesse caustique, qui se rencontrent bien rarement chez les érudits tels que lui. Outre le défaut dont je viens de parler, notre auteur me paraît en avoir un autre, qui atteint davantage le fond même des choses. C'est de ne pas donner toujours aux vérités qu'il signale et aux preuves dont il les appuie, une place proportionnée à leur importance. Ainsi, il indique à

peine des argumens de la plus grande portée, tandis qu'il s'étend démesurément sur des détails d'une valeur secondaire. Peut-être, enfin, se laisse-t-il trop engager sur le terrain mobile des *critères internes*; on y voit qu'il aime à y poursuivre ses adversaires, et c'est là qu'il déploie toute la souplesse de son esprit, toute la richesse de son érudition. Mais il importait grandement que l'on enlevât à l'ennemi cette position, puisque c'est là qu'il avait placé toutes ses forces; or, on ne saurait disconvenir que notre auteur ne s'acquitte brillamment de cette tâche. Nous croyons, seulement, que son argumentation eût été plus ferme s'il en eût assis plus largement les bases sur le terrain solide des *critères externes*; et nous pensons que M. Tholuck, lui-même, serait assez disposé à le reconnaître. Il montre, en effet, d'une manière très-spirituelle et très-judicieuse, le vice et les dangers de toute exégèse qui ne prend pas son critérium suprême dans le *témoignage de la tradition* [1]. »

Composé à l'occasion de la prétendue *Vie de Jésus* de Strauss, le livre de Tholuck a pour but de résoudre cette question : *La biographie du Christ contenue dans le Nouveau Testament appartient-elle à la mythologie ou à l'histoire?* Acceptant le défi de son adversaire, qui, renfermé dans la critique interne des récits évangéliques, prétend leur enlever toute valeur historique, l'auteur montre que le témoignage de saint Luc, de saint Marc et de saint Jean, offre tous les caractères de crédibilité et mérite toute notre confiance. Et il le montre indépendamment des garanties extrinsèques, si nombreuses et si péremptoires. Dans un cadre beaucoup plus circonscrit que celui de nos traités élémentaires sur la certitude de l'histoire évangélique, le savant écrivain a accumulé un grand nombre de recherches de la plus haute valeur. « Archéologue éminent, humaniste profondément versé dans l'étude des » littératures profanes, M. Tholuck s'est attaché, par exemple, » d'une manière spéciale, à vérifier les passages où nos évangé- » listes font allusion à des événemens, à des dates, à des coutumes, » à diverses circonstances historiques ou géographiques, dont nous » sommes instruits d'ailleurs par des écrivains juifs, grecs ou la- » tins, étrangers au Christianisme. Ces passages, il est vrai, ont, » par eux-mêmes, assez peu d'importance religieuse; mais l'ar- » gument qu'ils nous fournissent n'en est que plus fort. Si nos

[1] *Essai sur la Crédibilité*, etc., p. XXXII, XXXIII.

» évangélistes ont été scrupuleusement exacts dans des détails » mêmes qui n'étaient nullement de nature à exciter leur attention, quelle n'a pas dû être leur exactitude, quand il s'est agi de » constater et de raconter des faits d'une immense portée, des faits » dont la certitude était l'unique preuve de leur mission, et qu'ils » devraient s'attendre, par conséquent, à voir contrôler de la manière la plus rigoureuse[1]. »

Le livre de Tholuck n'est donc pas seulement la réfutation et la critique des blasphèmes vomis par Strauss. Certes, ce serait déjà un travail bien précieux, lors même qu'il ne comprendrait que cette partie négative. Sans doute, malgré leur venin, les impiétés transcendantes du docteur de Tubingue n'auront, comme toutes les erreurs, qu'une influence éphémère. Ceux qui attaquent la vérité pourraient prendre pour devise les paroles du poète : « *Debemur morti, nos nostraque*[2], » eux et leurs œuvres, ils sont voués à la mort. Mais, tant qu'elle a vie, une erreur, quelque pitoyable qu'elle soit, exerce une action désastreuse. C'est donc à ce moment qu'elle doit être combattue. Elle existe, voilà ce qu'il faut voir; l'important est là, et non point d'aller peser sa valeur absolue. Refuseriez-vous de poser un appareil sur une blessure qui peut être mortelle, sous prétexte qu'elle aurait été ouverte avec un fer grossier, et non pas avec une lame délicatement affilée? Faut-il donc des raisons si spécieuses et si profondes pour faire douter l'esprit, et pour qu'il s'ouvre de ces larges blessures par où s'échappent à flots sa sève et sa vie? Les défenseurs de la vérité n'auraient pas souvent tiré le glaive et se seraient faits de longs loisirs, s'ils n'avaient cru devoir combattre que des erreurs séculaires et presque universelles. Mais non; ils sont toujours allés au-devant de l'ennemi pour le terrasser, si frêle et si méprisable qu'il parût, sachant que la vérité est aussi délicate et aussi sensible que la prunelle de l'homme au contact d'un corps étranger. Ainsi, énumérez, dans les œuvres des pères de l'Église, toutes ces erreurs, aujourd'hui risibles, auxquelles ces vaillans athlètes faisaient une guerre implacable : que de noms, destinés d'ailleurs à un oubli

[1] *Essai sur la Crédibilité de l'histoire évangélique*, introduct., XXXIX, XL.

[2] Horace, *Ars poetica, ad Pisones*, 63.

éternel, ont ainsi reçu le stigmate d'une honteuse immoralité !

Mais, outre la partie critique et négative, le livre de Tholuck présente une partie dogmatique et positive. Après avoir renversé l'échafaudage élevé par l'esprit de mensonge et dispersé les matériaux qu'il avait entassés, le savant auteur construit avec ces débris un piédestal pour la vérité. L'*Essai sur la Crédibilité de l'histoire évangélique* répand une lumière nouvelle sur quelques faces de cette histoire. Il doit donc entrer dans ce majestueux monument de l'apologétique chrétienne, qui s'élève avec les siècles et s'embellit en vieillissant, sorte de basilique morale du Christianisme à laquelle chaque génération apporte son assise. Le théologien l'interrogera encore, lors même que tout ce bruit, soulevé par Strauss, se sera éteint, et que ce nom ne sera plus prononcé par personne. Ceux qui, plus tard, rédigeront l'histoire du Rationalisme y puiseront une riche collection de documens, et ceux qui écriront la biographie de Notre Seigneur Jésus-Christ au point de vue exégétique des matériaux précieux.

On peut voir maintenant pourquoi M. de Valroger n'a pas hésité à interrompre ses études de prédilection pour travailler à la publication de cet ouvrage. Tholuck lui avait, d'ailleurs, été indiqué et recommandé par un des hommes les plus compétens en matière d'exégèse, le savant M. Garnier, supérieur général de la société de Saint-Sulpice, qui, lui-même, a laissé un grand nombre de travaux de la plus haute valeur, mais que la docte compagnie n'a pas encore fait connaître au public. C'est à sa mémoire que la traduction de Tholuck est dédiée, comme au savant trop modeste et trop peu connu, qui a inauguré, dans nos séminaires, la restauration des études exégétiques.

M. de Valroger a accompagné ou fait suivre le texte de notes précieuses, propres à l'éclaircir ou à le corriger. Parmi ces notes et additions, on remarquera surtout *une leçon au collége de France en 1847*. A l'imitation de ce travail célèbre, où un homme d'esprit, M. Perès, prouva par les argumens de Dupuis et de son école, que Napoléon n'avait jamais existé [1]; l'éditeur de Tholuck dé-

[1] Voir ce curieux travail dans les *Annales*, t. XIII, p. 216 (2e série).

montre, par les argumens de Strauss et de l'école mythique, que Strauss lui-même ne serait qu'un mythe. Certes, dans ces pages aussi spirituelles qu'érudites, la personnalité du professeur allemand est bien autrement en péril que, dans son lourd et gros ouvrage, celle de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Introduction, traduction et notes, il y a donc profit et plaisir à parcourir ce livre.

Cependant, dois-je le dire, une pensée amère et triste s'est mêlée, pour moi, à ce plaisir. C'est celle que le savant éditeur de Tholuck laisse percer à travers ses vœux, lorsqu'il souhaite de contribuer un peu à ranimer et à développer, parmi nous, le goût de l'exégèse sacrée. Oui, il est triste et amer de penser que des études si propres à glorifier Notre Seigneur et la foi chrétienne, sont à peu près nulles dans nos séminaires, et généralement dédaignées par le clergé de France. On comprend qu'un prêtre puisse presque toujours alléguer de véritables excuses, ou, du moins, d'honorables prétextes, de n'être pas versé dans les questions les plus compliquées et les plus profondes de la science profane et de la philosophie ; mais qui le dispensera, osera-t-il se dispenser lui-même de la science sacrée? En est-il un seul parmi nous qui n'étudie, chaque jour, quelques pages de la sainte Ecriture? Mais cette étude peut-elle se faire sérieusement sans connaissances exégétiques suffisantes? Et ces connaissances, où le clergé les puise-t-il? A moins qu'on ne s'avise de décorer du non d'exégèse le Cours d'Ecriture sainte que nous avons suivi dans les séminaires!.... Et pourtant, si les jeunes ecclésiastiques étaient initiés, dès le commencemont de leur noviciat, à ces études immenses, ils pourraient les étendre et les approfondir tout le reste de leur vie, et alors quels beaux résultats on serait en droit d'attendre! La science ecclésiastique serait reconstituée parmi nous! L'incrédulité serait moins prompte et moins hardie à divulguer ses puérilités blasphématoires, lorsqu'elle saurait que nous serions presque tous à même d'en faire bonne justice. Notre foi serait moins insultée, Notre Seigneur moins outragé, et une infinité d'âmes moins exposées à douter et à se perdre. Il ne serait pas même nécessaire que nous répondissions; il suffirait que notre savoir fût connu et constaté.

Les vaines objections du Rationalisme se fortifient de tout le poids de notre silence. Je ne veux pas dire que nous devrions tous faire des cours ou des livres ; mais si chacun contribuait selon ses forces à l'œuvre commune, si chacun apportait sa gerbe ou son épi, quelle moisson scientifique ne serait pas recueillie ! Si nous nous faisions diriger par ceux qui sont nos maîtres en connaissances et en talens, afin de remettre entre leurs mains le fruit de nos veilles, que de trésors intellectuels à distribuer, en aumônes divines, selon les besoins des esprits et des tems ! Quelle source inépuisable où s'alimenteraient sans cesse les journaux et les revues catholiques ! Et quel moyen tout-puissant de rappeler vers nous le respect et l'attention d'une époque qui professe une sorte de fétichisme pour la science. Nous pénétrerions, par là, jusqu'à cette partie de la société qui ne vient jamais à nous ; car, excepté les fidèles qui assistent aux sermons et aux prônes, qui est-ce qui entend maintenant la voix de l'Eglise? Triste conséquence de la situation qu'on a faite à l'Eglise de France, réduite à n'avoir plus ses docteurs. Elle a un clergé qui exerce admirablement, souvent héroïquement le saint ministère, qui prêche, qui catéchise et qui confesse : mais elle n'a pas un clergé qui combat et qui enseigne. Elle manque donc, en quelque sorte, d'un de ses organes, et d'un des plus puissans. Ne faudrait-il pas que la société contemporaine, si orgueilleuse, si sceptique, si sensuelle, si profondément ignorante des choses de la foi, si païenne, ne faudrait-il pas que cette société fût évangélisée de nouveau, comme un peuple idolâtre? Or, il n'y a qu'un moyen d'arriver à ce but : user de la science, écrire la parole, puisqu'on ne vient plus entendre ceux qui la prêchent. *Fides ex auditu,* a dit l'apôtre. Je traduirais volontiers, à l'usage de ce siècle : *Pour croire, il faut lire ;* tant il est vrai que tenir une plume semble maintenant faire partie de l'apostolat. D'ailleurs, prenons-y garde ; le peuple nous observe : si, apprenant que nous sommes attaqués par tant de prétendus savans, qui nous défient de répondre, il s'imaginait que nous croyons parce que nous sommes trop ignorans pour ne pas croire ! que penserait-il, si, comme le petit enfant, dans Silvio Pellico, il surprenait de la poussière sur notre Bible ! Pensez-vous qu'il ne serait pas mieux édifié de

nous voir user à la science nos jours et nos nuits? Pensez-vous que la société elle-même ne s'inclinerait pas alors respectueusement devant nous, touchée de tant de dévouement et d'héroïsme? Les philosophes de la Constituante eux-mêmes n'hésitèrent-ils pas devant la proscription de certains ordres religieux, par respect pour leur science et leurs travaux?

Autrefois, pour se rassurer contre les périls de la route, le voyageur se disait : « Il est minuit; soyons sans crainte : nos frères de » Cîteaux prient pour nous! » Ah ! pourquoi de nos jours, le chrétien, au milieu des perplexités et des doutes qui l'assiégent sur le chemin de la vie, ne peut-il pas se dire aussi : « Soyons sans crainte, » même au sein de la nuit, même lorsque des ténèbres envahis- » sent mon âme ! les ministres de la vérité travaillent pour moi, » jusqu'aux dernières lueurs de leur lampe épuisée ! ils travaillent » à dissiper mes doutes, et à fortifier ma foi; soyons sans crainte! »

L'abbé C.-M. André.



Traditions anciennes.

RÉCITS BIBLIQUES TRAVESTIS PAR LA FABLE.

Deuxième Article [1].

OEDIPE ET SES FILS (Suite).

IV.

Repas préparé par Jacob et Esaü à leur père Isaac.
Repas préparé par Polynice et Étéocle à leur père Œdipe.

Nous avons déjà vu les deux fils d'Isaac, ainsi que les deux fils d'Œdipe, irrités l'un contre l'autre, pour ainsi dire, dès le sein de leur mère. Nous avons vu Jacob le plus jeune, se dérober par la fuite à la fureur de son frère Esaü, qui fait entendre des menaces de mort; et Polynice le plus jeune, se dérober également par la fuite à la colère de son frère Etéocle. Esaü l'aîné, se plaint à son père Isaac de se qu'il a donné sa bénédiction à son frère cadet, et de ce que celui-ci par surprise, l'a privé de son droit d'aînesse [2]. Etéocle l'aîné, se plaint également de voir ses droits méconnus, et il refuse de céder à Polynice son frère cadet, la couronne qu'il prétend n'être due qu'à lui seul [3].

Il est facile de comprendre que les mythologues n'ont imaginé cette prétendue haine entre les deux fils d'Œdipe, que d'après ce qu'ils ont lu ou entendu dire au sujet de la division entre les deux fils d'Isaac, sur leurs droits respectifs. Poursuivons le parallèle, et nous aurons sous les yeux de nouvelles ressemblances véritablement frappantes entre l'histoire et la fable. A travers les altérations et les fictions des poètes, nous découvrirons des vestiges précieux de la vérité défigurée par l'imagination ou l'ignorance. Revenons sur nos pas, et racontons la manière insidieuse dont Jacob, aidé de sa mère Rebecca, surprit la bénédiction de son père Isaac;

[1] Voir le 1er article au n° 120, tome xx, p. 405.
[2] *Gen.*, ch. xxvii, 36.
[3] Euripid., *Phénicien.*, v. 74-77.

s trouverons dans le récit de la Bible, la véritable source des précations d'Œdipe contre ses fils, l'origine du repas qu'ils lui parent et jusqu'à la coupe remplie de vin, que présente Polye à son vieux père. Que le lecteur nous permette de placer sous yeux les textes sacrés et les textes des poètes, auxquels nous uterons quelques observations, il pourra ainsi juger en parfaite maissance de cause.

Textes de l'Écriture.

Isaac vieux et aveugle, dit à son fils Esaü :

« Prenez (je vous prie), vos armes, votre carquois et votre arc, allez dans les champs, et prenez-moi quelque gibier. Faites m'en un ragoût comme (vous savez) que je l'aime, et apportez-le moi, afin que j'en mange et que je vous bénisse avant que je meure[1]. »

Rebecca entendant ce qu'Isaac disait à Esaü, ordonne à Jacob aller choisir dans le troupeau deux chevreaux bien gras. Celui-ci apporte à sa mère, qui en prépare des ragoûts pour son mari. le prend les beaux habits de son fils aîné, qu'elle gardait au lo-, en revêt Jacob. Elle couvre avec les peaux des chevreaux, ses ins et son cou qui était sans poil, et lui ordonne de présenter ragoûts préparés à Isaac qui, trompé par la ruse de Rebecca, nit Jacob, croyant bénir Esaü.

« Isaac avait à peine achevé de bénir Jacob... qu'Esaü son frère int de la chasse. Il apprêta aussi un ragoût, le porta à son père, t lui dit : levez-vous, mon père, et mangez de la chasse de votre fils, afin que vous me donniez votre bénédiction. Isaac son ère lui dit : Qui êtes-vous donc? Esaü lui répondit : Je suis votre fils, votre fils aîné Esaü. Isaac frappé du plus profond étonnement, lui dit : Qui est donc celui qui m'a (déjà) apporté de ce u'il avait pris à la chasse? J'ai mangé de tout avant que vous inssiez, et je lui ai donné ma bénédiction, et il sera béni. Esaü ces paroles jeta un cri très grand et très amer, et il dit à son

[1] Sume arma tua, pharetram et arcum, et egredere foras : cumque atu aliquid apprehenderis, — fac mihi indè pulmentum sicut velle nosti, et affer ut comedam : et benedicat tibi anima mea antequam riar (*Gen.*, XXVII, 3, 4).

» père : donnez-moi aussi votre bénédiction, mon père. *Isaac* ré-
» pondit : votre frère m'est venu surprendre, et il a reçu la béné-
» diction que je vous destinais. C'est avec raison, dit Esaü, qu'il a
» été appelé *Jacob*, car voici la seconde fois qu'il m'a supplanté.
» Il m'a enlevé mon droit d'aînesse, et présentement il vient en-
» core d'enlever la bénédiction qui m'était destinée. Ne m'avez-
» vous point, ajouta-t-il, réservé de bénédiction? Isaac lui répon-
» dit : Je l'ai établi votre seigneur... Vous vivrez de l'épée, vous
» servirez votre frère, et le tems viendra que vous secouerez son
» joug, et que vous vous en délivrerez. Esaü fut donc toujours en-
» nemi de Jacob à cause de cette bénédiction qu'il avait reçue de
» son père, et il disait en lui-même : le tems de la mort de mon
» père viendra, et alors je tuerai mon frère Jacob [1] (*traduct.* de
» Le Gros). »

Textes des poètes.

Le fragment que nous citons, est tiré d'un poëme grec intitulé : *Thébaïde* ou *Expédition d'Amphiaraüs.*

» Le noble héros Polynice à la blonde chevelure, commence par
» dresser, pour Œdipe, la magnifique table d'argent du sage Cad-
» mus ; ensuite il remplit une riche coupe d'or d'un vin généreux.
» Mais dès qu'Œdipe s'aperçut qu'on avait placé devant lui les dons
» précieux et vénérés de son père, il entra tout à coup dans les
» transports d'une colère violente, et prononça contre ses deux fils
» les plus terribles imprécations : que loin de se partager paisi-
» blement l'héritage paternel, s'écrie-t-il, ils se déchirent dans de
» sanglans combats [2]. »

[1] *Gen.*, XXVII, 30, 40. Pour ne pas rendre cet article trop long, nous omettons le texte latin de la Vulgate que chacun peut aisément consulter.

[2] Αὐτὰρ ὁ διογενὴς ἥρως ξανθὸς Πολυνείκης
πρῶτα μὲν Οἰδίποδι καλὴν παρέθηκε τράπεζαν,
ἀργυρέην, Κάδμοιο θεόφρονος. αὐτὰρ ἔπειτα
χρύσεον ἔμπλησεν καλὸν δέπας ἡδέος οἴνου.
Αὐτὰρ ὅγ' ὡς φράσθη παρακείμενα πατρὸς ἑοῖο
τιμήεντα γέρα, μέγα οἱ κακὸν ἔμπεσε θυμῷ
αἶψα δὲ παισὶν ἑοῖσι μετ' ἀμφοτέροισιν ἐπαρὰς

Le *scholiaste* de Sophocle [1] cite encore un fragment du même poème (*la Thébaïde*), et nous apprend qu'Étéocle et Polynice avaient coutume d'envoyer à leur père un morceau de l'épaule de chaque victime qu'ils immolaient ; qu'un jour par négligence, ou pour tout autre motif, ayant dérogé à cet usage, ils lui envoyèrent une partie de la cuisse. Alors celui-ci, croyant que ses enfans le méprisaient, ayant l'esprit affaibli par l'âge et ne comprenant pas la portée de ses paroles, prononça contre eux d'affreuses imprécations. C'est ce que raconte en ces termes l'auteur de la *Thébaïde* :

« Dès qu'il (Œdipe) vit la cuisse, il la jeta par terre, et prononça » ces paroles : Malheur à moi ! mes fils m'ont envoyé cette partie » de la victime en signe de mépris. Et il demanda à Jupiter, roi » des Dieux et aux autres immortels, de les faire descendre dans » le Tartare, après s'être mutuellement donné la mort [2]. »

Ajoutons maintenant quelques observations.

1° Ces paroles d'Isaac à Esaü : « le tems viendra que vous secoue» rez son joug et que vous vous en délivrerez, » donnent clairement à entendre que la domination de Jacob ne devait pas durer toujours. N'est-il pas probable qu'elles ont fait inventer aux poètes la prétendue convention, d'après laquelle les deux fils d'Œdipe devaient alternativement occuper le trône une année chacun ?

2° Nous voyons dans la Bible les deux frères Jacob et Esaü, préparer le repas de leur père Isaac, et dans la mythologie, les deux frères Polynice et Etéocle préparer le repas de leur père Œdipe.

3° Jacob, le cadet, présente la coupe pleine de vin à Isaac [3].

ἀργαλέας ἠρᾶτο· θεὸν δ' οὐ λάνθαν' Ἐρινῦν,
ὡς οὔ οἱ πατρώϊ' ἐνηείῃ φιλότητος
δάσσαιντ', ἀμφοτέροισι δ' ἔοι πόλεμοί τε μάχαι τε.

Cycli fragmenta, dans l'Homère de Didot, p. 587.

[1] *Schol.*, Sophocl., *Œdip.-Col.*, 1377.

[2] Ἰσχίον ὡς ἐνόησε, χαμαὶ βάλεν, εἶπε δὲ μῦθον·
ὤ μοι ἐγὼ, παῖδες μὲν ὀνείδειον τόδ' ἔπεμψαν.
Εὖκτο δὲ Διὶ βασιλῆϊ καὶ ἄλλοις ἀθανάτοισιν,
χερσὶν ὑπ' ἀλλήλων καταβήμεναι Ἄϊδος εἴσω. (*Ibid.*)

[3] (Jacob) obtulit ei etiam vinum, quo hausto, etc. (*Gen.*, XXVII, 25).

Polynice le cadet, présente aussi la coupe d'or remplie de vin à Œdipe [1].

4° Quant aux parties des victimes immolées qu'Etéocle et Polynice placent sur la table d'Œdipe, peut-on ne pas y voir les chevreaux et le gibier que Jacob et Esaü présentent à Isaac?

5° Isaac, se voyant trompé par Jacob, qui lui offre un ragoût à la place de son frère, tremble de tous ses membres [2].

Œdipe, se croyant trompé et méprisé par ses enfans, prononce contre eux des imprécations.

6° Il est vrai que dans la Bible Isaac bénit ses fils, tandis qu'Œdipe maudit les siens. Mais nous ferons observer avec Buxtorf, que la racine hébraïque *Barac*, employée par l'Écriture, qui signifie ordinairement *bénir*, signifie quelquefois *maudire* [3]. Le mot de malédiction est répété par Rebecca et Jacob; Isaac dit aussi à son fils: « Maudit soit celui qui te maudira. » Ensuite la stupeur profonde, la frayeur qui s'empare du père de Jacob, quand il s'aperçoit que celui-ci l'a trompé, ne peut-elle pas avoir donné naturellement lieu aux imprécations d'Œdipe? Nous ferons encore remarquer que la Bible latine de Zurich (édit. 1544), ne se sert jamais du mot de *benedixit*, mais de celui d'*imprecatus est bene*, dans la traduction du passage dont nous parlons. Or, *imprecari* sans épithète, signifie *faire des imprécations*, quoique tel ne soit pas le sens qu'y attache le traducteur.

V.

Rencontre d'Esaü et de Jacob.
Rencontre d'Étéocle et de Polynice.

[1] Voir p. 264, *note* 2.

[2] C'est la traduction littérale de l'hébreu: ויחרד יצחק חרדה גדלה. Et tremuit Isaac tremore magno (*Gen.*, XXVII, 33). Ce qui est parfaitement rendu par la Bible de Londres : *And Isaac trembled very exceedingly* (London, ed. 1825). Autre observation : ארד, *arad*, trembler, ne diffère que très-peu d'*arar*, ארר, maudire, dans le texte, à cause de la ressemblance du *resch*, ר, avec le *daleth*, ד, souvent confondus.

[3] ברך. *Barac*, benedixit, *per euphoniam est etiam quandoque*, maledixit. I. *Reg.*, XXI, 10. Job., I, 5, 13. Buxtorf, *Lexicon hebraïcum et chaldaïcum*.

1° Jacob s'éloigne de son frère Esaü, qui menace de le faire périr[1].

Polynice s'éloigne de Thèbes où règne son frère Etéocle, pour ne pas tomber sous ses coups[2].

2° Rebecca, mère de Jacob, promet à son fils de le rappeler auprès d'elle, quand elle aura apaisé la fureur de son frère Esaü[3].

Jocaste cherche à apaiser la colère d'Etéocle, et persuade à Polynice de retourner auprès de son frère, avant d'en venir aux mains[4].

3° Jacob envoie des messagers pour calmer la fureur d'Esaü[5].

Polynice envoie également un messager pour se réconcilier avec Etéocle[6].

4° Jacob, après avoir épousé une des filles de Laban, chez lequel il s'était retiré, s'arrête à Mahanim. Les messagers qu'il avait envoyés à Esaü, lui apprennent que celui-ci s'avance contre lui à la tête de 400 hommes; il divisa sa troupe en deux bandes[7].

Polynice, après avoir épousé une des filles d'Adraste, chez lequel il s'était retiré, s'avance avec une armée contre Etéocle pour le combattre[8].

Cette expression de *Mahanim* qui en hébreu signifie *camp*[9], ces 400 hommes qui s'avancent avec Esaü, et la division de la troupe de Jacob en deux corps, ont fait imaginer aux poètes la marche des deux armées commandées par Polynice et Etéocle. Quant aux sept

[1] *Gen.*, XXVIII, 5.

[2] Euripid., *Phénic.*, v. 77.

[3] Quæ (Rebecca) dixit ad eum (Jacob) : fuge ad Laban..... donec requiescat furor fratris tui...; postea mittam et adducam te indè hùc (*Gen.*, XXVII, 42-45).

[4] Jocaste : Ἐγὼ δ' ἔριν λύσουσ' ὑπόσπονδον μολεῖν
ἔπεισα παιδὶ παῖδα, πρὶν ψαῦσαι δορός. Eurip. (*Phén.*, v. 81, 82).

[5] Misit autem Jacob et nuntios ante se ad Esaü fratrem suum (*Genes.*, XXXII, 3).

[6] Ἥξειν δ' ὁ πεμφθείς φησιν αὐτὸν ἄγγελος. Eurip. (*Phénic.*, v. 84).

[7] Vidit venientem Esaü, et cum eo quadragintos viros, divisitque...... Dixitque Esaü : quæ sunt istæ turmæ (*Gen.*, XXXIII, 1, 8)?

[8] Πολλὴν ἀθροίσας ἀσπίδ' Ἀργείων ἄγει. Eurip. (*Phénic.*, v. 78).

[9] Mahanim, idest castra (*Gen.*, Vulg., XXXII, 2), מחנים, מחנה. *Castra*, Buxtorf.

chefs ou sept *braves*, qui sont à la tête de l'armée argienne, nous croyons que c'est l'énumération des membres de la famille de Jacob et de celle d'Esaü, que l'on trouve dans les chapitres suivans, qui a encore défrayé l'imagination des poètes. On y lit, en effet, ces expressions : « Tels furent les enfans de Jacob ; tels furent les » enfans d'Esaü, et leurs chefs ; le chef Lotan, le chef Sobal, etc.[1] »

5° Jacob, à la vue de son frère, se prosterna sept fois jusqu'à terre ; Esaü courut à sa rencontre, il l'embrassa, et tomba sur son cou pour le baiser, et ils pleurèrent[2].

Dans la mythologie, Polynice et Etéocle se précipitent l'un sur l'autre, les armes à la main, se prennent corps à corps et s'arrachent mutuellement la vie[3].

Toutes les expressions de la Bible dans le passage que nous venons de citer, peuvent avoir aisément induit en erreur les mythologues qui ne connaissaient les choses que par des oui-dire et qui ne connaissaient qu'imparfaitement l'hébreu, si, toutefois, ils ont lu la Bible : ce qui expliquerait la mort de Polynice et d'Etéocle. *Habaq* (*complicavit*), dont se sert l'Ecriture, diffère peu de *hanaq* (*strangulavit*[4]), à cause de la ressemblance du *beth* avec le *nun*. La racine hébraïque qui signifie *tomber* peut avoir été facilement confondue avec une autre qui signifie *séparer*[5] ; or, comme le mot cou suit immédiatement, on aura entendu qu'Esaü, qui menaçait de tuer son frère, lui sépara le cou, le tua. *Al* signifie *sur*, ou *avec*,

[1] *Gen.*, XXXV, 22 ; XXXVI, 19, 22, 23.

[2] Currens itaque Esaü obviam fratri suo, amplexatus est eum : stringensque collum ejus, et osculans flevit (*Gen.*, Vulg., XXXIII, 4). Dans le texte hébreu : *fleverunt*.

[3] Γαῖαν δ᾽ ὀδὰξ ἑλόντες, ἀλλήλοιν πέλας
πίπτουσιν ἄμφω, ...
Eurip. (*Phénic.*, v. 1425 et les précédents).

[4] חבק *habaq*, complicavit ; חנק *hanaq*, strangulavit, Buxtorf. La différence est entre ב et נ.

[5] נפל *naphal*, cedidit, *ibid.* Rendu par le futur.

פלה *pala*, separavit, *ibid.*, au parfait. Dans ces deux verbes, il ne reste que les deux lettres radicales פ et ל.

ur signifie *cou* et *couteau tranchant, glaive*[1]; on aura pu en-
dre également qu'il tomba sur lui avec un glaive; et la racine
qa pleurer, ayant été confondue avec *naca* tuer, périr, au lieu
traduire : et ils pleurèrent, ils auront compris qu'ils se donnè-
nt la mort, qu'ils périrent[2].

Nous donnons ces explications comme possibles et probables; et
ous demandons à ceux qui pourraient y trouver plus de subtilité
e de justesse, s'il n'est pas vrai que l'on trouve même dans les
ersions authentiques de la Bible des exemples et des preuves qui
onfirment nos conjectures[3].

Voici encore un curieux rapprochement qui peut encore servir
expliquer la mort de Polynice et d'Etéocle. Euripide, que nous
itons de préférence à Stace, etc., comme plus voisin de l'origine
es traditions primitives, met dans la bouche de Jocaste, leur
ère, presque les mêmes paroles que prononce Rebecca, mère
'Esaü et de Jacob, quand ces deux frères ennemis étaient sur le
oint d'en venir aux mains : *Rebecca,* « Pourquoi faut-il que je
perde mes deux fils en un seul jour[4] ? »

Jocaste. « S'ils sont morts, je les suivrai bientôt dans la tombe[5]. »

6° Les enfans de Jacob, Siméon et Lévi, entrent dans la ville des
ichimites, et mettent tout à feu et à sang[6].

[1] על *al*, supra, cum, *ibid.*

צואר *tsaouar*, collum, *ibid.*

צור *tsour*, culter acutus, *ibid.*

[2] בכה *baqa*, flevit, *ibid.*

נכה *naqa*, percussit, necare, *ibid.*

[3] Comme D et R se ressemblent en hébreu pour la figure, les Sep-
nte, dans le 10° chapitre de la *Genèse*, ont lu *Rhodanim*, où la Vul-
ate porte *Dodanim*, conformément au texte hébreu. Dans le même cha-
itre, ils ont aussi mis *Dasem*, où le texte hébreu porte *Rsn*, dans la
ulgate *Resen* (Guérin du Rocher, *Histoire véritable des tems fabuleux*,
I, p. 52; *Observations préliminaires*). On comprend sans peine que le
hangement de lettres, dans un mot, amène naturellement un change-
ent dans le sens.

[4] Cur utroque orbabor filio in uno die (*Gen.*, XXVII, 45)?

[5] Θανοῦσι δ'αὐτοῖς σὺν θανοῦσα κείσομαι. Eurip. (*Phénic.*, v. 1283).

[6] *Gen.*, XXXIV, 25-29.

Les Epigones, ou fils des sept *braves*, par conséquent les fils de Polynice, un des sept preux, s'emparent de la ville des Thébains et mettent tout à feu et à sang[1].

VI.

Jacob et Œdipe.

Les poètes et les anciens historiens ont souvent d'un seul personnage illustre de l'Ecriture sainte formé plusieurs héros ou demi-dieux; ils ont pris dans sa vie les traits les plus saillans pour en faire honneur à celui qu'ils ont voulu immortaliser. C'est ainsi que de Moïse ils ont tiré leur Bacchus, leur Mercure, leur Hermès, leur Persée, etc.; sa verge, changée en serpent, s'est métamorphosée, sous leur plume, en tête de Méduse et en Caducée du dieu de l'Éloquence et des voleurs. Ils ont aussi emprunté quelquefois à plusieurs personnages les circonstances les plus éclatantes de leur vie, pour en faire honneur à un seul héros, ainsi l'histoire fabuleuse d'Hercule est formée des traits de la vie de plusieurs hommes célèbres mentionnés dans nos livres saints[2].

Jacob est un de ceux qui ont fourni un champ très-vaste à l'extravagance des mythologues, parce qu'il joue un rôle très important. Nous l'avons déjà vu confondu avec Polynice, il nous sera facile de prouver qu'il a fourni une bonne part de la fable d'Œdipe. Et que l'on ne soit pas surpris de cet analogisme, de ces contradictions: ces contradictions sont fréquentes dans la mythologie et l'histoire des tems primitifs; c'est ainsi qu'Homère et Pausanias ne s'accordent pas sur bien des circonstances importantes de la vie d'Œdipe avec Sophocle et Euripide[3].

1° Jacob, en hébreu, signifie *talon*, et par métaphore, *pied*[4].

Œdipe, en grec, signifie qui a *les pieds enflés*[5].

2° « Jacob étant sorti de Bersabée, se dirigeait vers Haram, ar-

[1] Banier, *La mythologie et les fables expliquées par l'histoire*, t. VII, chap. 11, p. 201.

[2] Voir Huet, *Démonstration évangélique*, proposition quatrième.

[3] Voir Banier, *Les mythologies et les fables expliquées par l'histoire*, art. Hercule.

[4] עקב *aqeb*, talon, par métaphore, pied. Buxtorf.

[5] Οἰδέω, je m'enfle, ποῦς, pied (*Racines grecq.*)

» rivé dans un certain lieu, et voulant s'y reposer, il prit des » pierres qui étaient là, et les plaçant sous sa tête, il se reposa dans » le même endroit[1]. »

Œdipe. — « En quelle contrée, en quelle ville sommes-nous » arrivés ? — *Antigone.* — Père infortuné, repose tes membres sur » cette roche grossière, tu as fait un long chemin pour un vieillard[2]. »

3° Jacob fugitif se réveille et s'écrie tout tremblant : « Que ce » lieu est terrible ! il n'est rien moins que la maison de Dieu et la » porte du ciel[3]. »

« Sors de ce lieu, dit la voix d'un étranger, à Œdipe fugitif ; il » n'est permis à aucun profane de les fouler aux pieds. — *Œdipe.* » — Quel est donc ce lieu ? — C'est le séjour des redoutables » Déesses, filles de la Terre et de l'Érèbe[4]. »

4° Jacob passe une partie de sa jeunesse chez Laban[5].

Œdipe passe une partie de sa jeunesse chez Polybe[6].

5° Polybe, en grec, a la même signification que Laban en hébreu[7].

[1] Cumque venisset ad quemdam locum, et vellet in eo requiescere post solis occubitum, tulit de lapidibus qui jacebant, et supponens capiti suo, dormivit in eodem loco (*Gen.*, XXVIII, 11).

[2] Œdipe. — Τέκνον τυφλοῦ γέροντος Ἀντιγόνη, τίνας
χώρους ἀφίγμεθ' ;................
σὺ κῶλα κάμψον τοῦδ' ἐπ' ἀξέστου πέτρου.
Sophocle (*Œdipe à Colon.*, v. 1, 2, 19).

[3] Pavensque, quam terribilis est, inquit, locus iste ! Non est hic aliud nisi domus Dei et porta cœli (*Gen.*, XXVIII, 17).

[4] L'étranger : —.................. ἐκ τῆσδ' ἕδρας
ἔξελθ' ἔχεις γὰρ χῶρον οὐχ ἁγνὸν πατεῖν.
Œdipe : — Τίς δ' ἔστ' ὁ χῶρος;................
L'étranger : — Θεαί σφ' ἔχουσι, γῆς τε καὶ σκότου κόραι.
Sophoc. (*Œdip. à Colon.*, v. 36, 37, 40).

[5] *Gen.*, XXIX, XXX.

[6] Tous les mythologues. Eurip., *Phénic.*, v. 33 et suiv. Soph., *Œdipe roi*, passim.

[7] לבן Laban, candidus, blanchi par l'âge (explic. des noms hébreux à la fin de la Bible).

Polybe, πολὺς, beaucoup, βίος, vie, qui a vécu longtems.

6° L'Ecriture parle souvent des prédictions concernant Abraham, Isaac, Jacob et leurs descendans [1].

La fable parle des oracles concernant Laïus et Œdipe [2].

7° Jacob lutte pendant la nuit avec l'ange du Seigneur sans le connaître, et demeure vainqueur [3].

Œdipe lutte avec son père Laïus sans le connaître ; il demeure aussi vainqueur, et lui donne la mort [4].

8° C'est dans sa fuite que Jacob lutte avec l'ange du Seigneur [5].

C'est dans sa fuite de Corinthe qu'Œdipe lutte avec Laïus [6].

Nous trouvons dans Euripide une curieuse circonstance de cett rencontre d'Œdipe et de Laïus. Ce dernier était monté sur u char, et il refusait de laisser passer son fils qu'il ne connaissait pas Le combat s'engage, et pendant qu'ils en viennent aux mains, le pieds des chevaux meurtrissent *les nerfs* ou tendons des pied d'Œdipe, qui sont ensanglantés [7]. Ne serait-ce pas encore une ré miniscence de ce que nous lisons dans la Genèse, au sujet de l lutte de l'Ange avec Jacob : (l'Ange) toucha *le nerf* de sa cuiss qui, aussitôt, se sécha [8].

VII.

Inceste d'Œdipe.

Œdipe, ayant deviné l'énigme du Sphinx, obtint la récompen promise par Créon ; il fut uni à Jocaste, veuve de Laïus, et devi ainsi, sans le savoir, l'époux de sa propre mère, dont il eut deu fils jumeaux, Polynice et Étéocle [9].

[1] *Gen.*, xxvi, 4 ; xxviii, 14, passim.

[2] Eurip. (*Phénic.*, v. 19. Sophoc., *Œdipe roi*, v. 794-6, passim).

[3] Et ecce vir luctabatur cum eo (Jacob) usquè manè.... ; contra Deum fortis fuisti (*Gen.*, xxxii, 24, 28).

[4] Παῖς πατέρα κτείνει, καὶ λαβὼν ὀχήματα
Πολύβῳ τροφεῖ δίδωσι.............. Eurip. (*Phénic.*, v. 44, 45)

[5] *Gen.*, xxxii, 17.

[6] Eurip. (*Phénic.*, v. 34).

[7] .... πῶλοι δέ νιν (*Œdipum*)
χηλαῖς τένοντας ἐξεφοίνισσον ποδῶν. Eurip. (*Phén.*, v. 41, 42).

[8] *Gen.*, xxxii, 25.

[9] Γαμεῖ δὲ τὴν τεκοῦσαν οὐκ εἰδὼς τάλας
οὐδ' ἡ τεκοῦσα παιδὶ συγκοιμωμένη.

L'Écriture nous apprend que la famille de Jacob fut souillée par plusieurs incestes : celui de Thamar, belle-fille de Juda, fils de ce patriarche ; celui de Ruben, autre fils du même patriarche, avec Balah, épouse du second ordre de son père[1]. Elle nous apprend encore que Laban introduisit secrètement Liah dans le lit nuptial de Jacob à la place de Rachel[2]. Peut-être que ces histoires ont donné naissance à la fable de l'hymen monstrueux d'Œdipe. Peut-être aussi que le 67e verset du xxive chap. de la Genèse a été la véritable cause de la bévue des mythologues. Pour justifier cette dernière hypothèse, il est important de faire quelques observations préliminaires.

La langue hébraïque, — la seule peut-être — n'a pas seulement les formes ordinaires des verbes, c'est-à-dire, l'actif, le passif, le neutre, le réfléchi ; elle a encore l'actif énergique et l'actif factitif ou impulsif. Cette dernière forme est appelée, par les grammairiens modernes, *hiphil*. Ainsi les Hébreux ne disent pas seulement *qatal*[3], *il a tué*, mais encore *iqtil*, *il a fait tuer*[4]. On conçoit que ce dernier mode peut facilement donner au même radical plusieurs sens, et par cela même, induire en erreur des traducteurs peu versés dans la connaissance d'une langue admirable de simplicité, d'énergie et de concision. Ainsi *bo*[5], *marcher*, *venir*, *aller*, signifiera à l'*hiphil*, *faire venir*, *faire marcher*, *faire aller*. Une autre observation curieuse, c'est que la racine grecque βαίνω — primitif βάω, — évidemment tirée de l'hébreu, a la même signification que la racine hébraïque, et s'emploie, non seulement pour *aller*, *venir*, etc., mais encore pour *faire aller*, *faire monter*. Ainsi quand Homère raconte l'enlèvement de Chryséis, dans son Iliade, il se

Τίκτω δὲ παῖδας παιδὶ δύο μὲν ἄρσενας
Ἐτεοκλέα κλεινήν τε Πολυνείκους βίαν. Eurip. (*Phén.*, v. 48-52).

[1] Et Ruben ipse dormivit cum Bala, concubinâ uxore patris sui (*Gen.*, xxxv, 22).

[2] *Gen.*, xxviii, 16.

[3] קטל *qatal*, *il a tué*.

[4] הקטל *iqtil*, *il a fait tuer*.

[5] בוא *bô*, *venit*. Buxtorf.

sert du verbe βαίνω, et lui donne le même sens que les Hébreux au radical *bo* à la forme *hiphil*[1].

Voici le verset dont nous avons parlé plus haut :

« Et Isaac la fit entrer dans la tente de Sara, sa mère, la prit » pour femme et l'aima[2]. »

Voilà le véritable sens du texte : mais au lieu de la forme *hiphil*, mettez celle de *qatal* (et on peut aisément prendre l'une pour l'autre, surtout sans les points massorétiques) ; vous aurez :

« Et Isaac entra dans la tente de Sara, sa mère, la prit pour » femme et l'aima. »

Ne peut-on pas trouver dans ce verset, ainsi mal interprété, la véritable origine de l'inceste d'Œdipe ?

Nous avons déjà longuement prouvé que la plus grande partie de l'histoire de ce dernier, est empruntée à celle d'Isaac.

VIII.

Le Sphinx.

Le sphinx des Grecs ne ressemble guère à celui des Égyptiens : la fable nous apprend que c'était un monstre horrible qui avait la tête, les mains et la parole d'une jeune fille, le corps d'un chien, la queue d'un dragon, les griffes d'un lion, et les ailes comme les oiseaux[3]. Il se retirait sur le mont Cithéron, proposait des énigmes aux passants, et dévorait ceux qui ne pouvaient les expliquer. Œdipe fut assez heureux pour deviner celle que le monstre avait coutume de proposer, devint l'époux de Jocaste, sa mère, et le sphinx furieux, s'écrasa la tête contre un rocher[4].

Voilà ce que nous lisons dans la plupart des auteurs que nous avons consultés ; il ne faudrait pas croire, néanmoins, qu'ils soient tous d'accord sur ce point, comme sur tant d'autres. Euripide, dans

[1] .... ἂν δ' αὐτὴν Χρυσηΐδα καλλιπάρῃον
βήσομεν.
ipsamque Chryseidem pulcris-genis
conscendere faciamus. (Homère, *Iliad.*, I, 142, 143)

[2] Qui (Isaac) introduxit eam in tabernaculum Sara matris suæ, et accepit eam uxorem (*Gen.*, XXIV, 67).

[3] ..... Sphinx, volucris pennis, pedibus fera, fronte puella.
Auson., *Edyll.* 338, v. 41.

[4] Tous les mythologues.

ses *Phéniciennes*, appelle le sphinx une *vierge rusée*[1], qui désolait la ville de Thèbes par ses rapines. Les auteurs du poème d'Œdipe (*Œdipodia*) prétendent que ce n'était pas un animal, mais un poète, un devin[2].

On donne diverses explications de cette fable. Lionnais, Banier et beaucoup d'autres pensent que ce prétendu monstre était une fille naturelle de Laïus, appelée *Sphinge*, qui se mit à la tête d'une troupe de bandits qui désolaient les environs de Thèbes, et que ses griffes de lion, son corps de chien et ses ailes, n'étaient que des symboles de sa cruauté, de ses désordres et de son habileté à éviter les piéges qu'on lui tendait. M. H. d'A***, mythologue d'une immense érudition, qui a travaillé pendant vingt ans à débrouiller le chaos des fictions poétiques, en retrouve le type, dans ce serpent qui séduisit Adam et Eve[3]. Quant au nom du sphinx, Bochart, cité par Banier, le fait dériver du mot phénicien *Phicea*, en grec φὶξ, qui signifie *fin, rusé*, parce que cette femme était fine et rusée, et qu'elle embarrassait par ses énigmes difficiles les esprits les plus pénétrans. M. Leclerc, cité par le même auteur, fait venir ce nom de *Spicha*, qui veut dire *perplexe* ou *homicide*, ce qui convient aux énigmes qu'elle proposait, ou aux meurtres qu'elle commettait[4].

Notre sentiment diffère de ceux de ces divers auteurs, dont nous sommes loin de contester la largeur des vues, le talent et la vaste érudition. Et nous appuyant sur les explications déjà données de l'histoire d'Œdipe, nous pensons que la fable du Sphinx n'est

[1] ..... σοφῆς... παρθένου. Eurip. (*Phénic.*, v. 48).

[2] ..... Ac dicunt sphingem non fuisse bestiam, ut plurimi putant, sed vatem (Homère, *Cycli fragm.*, édit. Didot, p. 587).

Euripide appelle aussi le sphinx, devin, Σφιγγὸς ἀοιδοῦ (*Phén.*, v. 1508).

[3] M. H. d'A*** a commencé la publication de son important ouvrage qui aura 10 à 12 volumes. Il s'attache à prouver que l'on trouve, dans les mythologies et les traditions de tous les peuples des traces évidentes de la tradition mosaïque. Nous attendons avec impatience l'impression complète de ses travaux, destinés à débrouiller en partie le chaos des fictions poétiques et populaires.

[4] Banier, *Explication de la mythologie et des fables par l'histoire*, t. VII, art. Œdipe, p. 186.

qu'une copie informe du récit de l'inceste de Thamar, bru de Juda, fils de Jacob. Que l'on nous permette d'entrer dans quelque développement pour prouver notre assertion ; et que l'on ne soit pas surpris de voir attribuer à un même personnage de la fable diverses circonstances des vies de plusieurs personnages de l'Ecriture sainte : ce qui ne sera jamais contesté par les hommes qui ont approfondi le genre de sujet que nous traitons.

1° Nous faisons dériver le mot *sphinx* du grec *sphingô* [1], *presser, lier, embrasser, contraindre. Thamar* peut avoir été facilement confondu avec *thamac*, à cause de la ressemblance de la forme du *resch* ר avec le *caph* final ך. Or, *thamac*, en hébreu, a la même signification que *sphingô* en grec [2]. Mais quand même cette hypothèse serait sans fondement, nous trouverions toujours une parfaite ressemblance entre *Thamar* et le *Sphinx*. Car quel est le rôle que joue cette bru de Juda, fils de Jacob? celle d'une femme perdue de débauche ; précisément ce que signifie le mot grec σφίγξ [3].

2° Les deux premiers maris de Thamar furent frappés de mort peu après leur mariage, et Juda craignant que Sela mourût aussi, comme ses autres frères, ne le donna point à Thamar [4]; c'est ce qui a fait imaginer, sans doute, les meurtres commis par le Sphinx.

3° Thamar quitte ses habits de veuve, et, pour n'être point connue, elle se couvre d'un long voile [5].

Le Sphinx est un personnage mystérieux qui propose des énigmes ou des propositions obscures et voilées.

4° Thamar s'assied dans un carrefour, sur le chemin de Thamnaz, pour surprendre les passans et les provoquer au crime [6].

[1] σφίγγω, serrer, embarrasser (*Rac. grecq.*).

[2] תמר *thamar.*
תמך *thamac*, tenuit, apprehendit. Buxtorf.

[3] σφίγξ, une perdue, une débauchée (*Jard. des Rac. grecq.*)

[4] *Gen.*, XXXVIII, 11.

[5] Quæ, depositis viduitatis vestibus, assumpsit theristrum (*Genèse*, XXXVIII, 14). Le *théristre*, ainsi appelé, d'après Suidas, ἀπὸ τοῦ θέρους, *chaleur*, était un grand voile dont les femmes se servaient dans l'Orient, et qui leur tombait de la tête aux jambes. Les femmes arabes en ont conservé l'usage.

[6] Sedit in bivio itineris, quod ducit Thamnam (*Gen.*, XXXVIII, 14).

Le Sphinx se tient aux pieds du Cithéron, sur le chemin, pour proposer ses énigmes aux passans et les dévorer, après les avoir surpris [1].

5° Thamar, sans s'en douter, a des relations criminelles avec son beau-père, dont elle eut deux fils jumeaux Pharès et Zara [2].

Œdipe, après avoir deviné l'énigme du sphinx, épouse, sans le savoir, sa propre mère, dont il eut deux fils jumeaux Polynice et Etéocle [3].

6° Pharès et Zara signifient en hébreu, *division*, *éclatant* [4].

Polynice et Etéocle signifient en grec, *division* et *éclat des années* [5].

7° Le crime de Thamar étant connu, Juda ordonne qu'elle périsse [6].

L'énigme du Sphinx étant connue et expliquée par Œdipe, le monstre s'écrase la tête contre un rocher [7].

8° Parmi les présens que Juda a envoyés à Thamar, figure un bâton, qu'il reconnaît [8].

Œdipe, désignant quel est l'animal, dont parle le Sphinx, qui a trois pieds le soir, reconnaît que c'est l'homme qui, arrivé à la vieillesse, se sert d'un bâton [9].

Nous pourrions signaler de nouveaux rapprochemens entre le récit biblique et la fable que nous avons cherché à dévoiler; ceux que nous avons indiqués suffisent pour l'accomplissement de la tâche que nous nous étions imposée, et pour prouver que la mythologie s'est évidemment inspirée des traditions et des écrits de Moïse, qu'elle a travestis, altérés et défigurés. Nous n'avons pas

[1] Lionnais, Chompré, Pomey, Banier, etc.

[2] Nesciebat quod nurus sua esset..... (*Gen.*, XXXVIII, 16, 27-30).

[3] Voir p. 272, *note* 9.

[4] פרץ *pharets*, divisio; זרח *zarah*, oriens (explication des noms hébreux à la fin de la Vulgate).

[5] Voir plus haut, art. Polynice et Étéocle.

[6] Producite eam (Thamar) ut comburatur (*Gen.*, *ibid.*, v. 24).

[7] Tous les mythologues.

[8] Cujus sit annulus, armilla et baculus (*Gen.*, *ibid.*, v. 25).

[9] Tous les mythologues.

voulu. et nous n'aurions pas pu expliquer tous les détails de cett fable d'Œdipe, parce qu'il faut faire la part du caprice et de l'ima gination des poètes. — Que l'on ne se contente pas d'examiner no observations et nos rapprochemens d'une manière détaillée; o pourra certainement y trouver matière à la critique, mais que d'u large coup-d'œil on embrasse l'ensemble de notre travail, l'on pa tagera indubitablement notre conviction : que l'histoire fabuleu du fils de Laïus est calquée sur celle du fils d'Abraham. — Mai nous dira-t-on peut-être, puisque Laïus, Œdipe, Polynice, Etéo cle, ont tant de traits de ressemblance avec Abraham, Isaac, Jaco Esaü, pourquoi l'histoire d'Abraham, etc., ne serait-elle pas em pruntée à la mythologie? — 1° Parce que la Genèse qui la ren ferme est le plus ancien livre connu du monde, comme l'atteste les savans[1]; 2° parce que la diction simple, touchante et sans fa de nos livres saints est un sûr garant de leur véracité; 3° par que la chronologie elle-même, admettant l'existence d'Œdipe qu nous croyons fabuleuse, la fait remonter à 1292 avant Jésus-Chris tandis que celle d'Abraham remonte à 1996 ou 2008 ans avant Jé sus-Christ[2].

Nous dirigerons nos investigations et nos recherches sur d'autr points de la fable ; nous mettrons à profit les travaux de ceux qu avant nous, ont exploré le domaine des fictions poétiques; et, ral lumant leur flambleau, nous nous enfoncerons, avec confianc dans cet obscur dédale d'erreurs et de mensonges, et, peut-êtr parviendrons-nous à jeter un peu de lumière sur les ténèbres do le paganisme a obscurci l'histoire primitive et les faits traditionne onservés dans nos saintes Annales.

L'abbé Th. Blanc,
Curé de Domazan.

---

[1] Voir notre premier article au mot *Pentateuque*.

[2] *Nouveau dictionnaire des grands hommes*, art. *Chronologie*, . I. Bib de Royaumont, *Chronique sacrée* à la fin du volume. *Tablettes chronol giques*, par Lenglet Dufresnoy, t. I; seconde époque, p. 240.

Traditions Anciennes.

LES QUARANTE-DEUX POINTS D'ENSEIGNEMENT,

PROFÉRÉS PAR BOUDDHA [1].

Traduit du mongol par MM. Gabet et Huc, missionnaires lazaristes.

Avec notes critiques par M. Bonnetty.

Le travail que nous publions ici, s'il était séparé de la méthode traditionnelle exposée avec tant de soin dans nos *Annales* seules, serait très-dangereux. En effet, tous ceux qui ne sont pas au fait de la philosophie traditionnelle seraient facilement scandalisés de voir des préceptes si purs professés dans la *religion bouddhique*, ce sont ces préceptes qui, tombant dans l'intelligence des philosophes rationalistes purs, tels que MM. Quinet, Vacherot, Saisset, les ont portés à conclure directement que le Christianisme avait emprunté ses dogmes à l'Orient, et que l'esprit humain n'avait pas eu besoin du *Verbe personnel* de Dieu, du Christ, pour inventer une morale pure. Les lecteurs des *Annales* sont seuls capables de bien comprendre ces graves enseignements, et c'est pour cela que nous n'hésitons pas à les mettre sous leurs yeux.

En ce tems-là (A), Bouddah, le suprême des êtres, ayant révélé ses enseignemens, ils se propagèrent de la manière suivante. Cinq hommes du rang des initiés, parvenus par le dépouille-

(A) *En ce tems-là* : on reconnaît là une de ces formes si usitées dans l'Évangile et dans l'Ancien Testament; mais la différence essentielle, c'est que dans la Bible, ce *tems-là* est connu chronologiquement, et dans le monde bouddhique, ce mot est jeté dans l'espace sans aucune limite. Est-ce une imitation de l'Évangile comme le feraient croire divers préceptes qui en semblent extraits? est-ce une imitation du Pentateuque? On ne sait.

[1] Le livre appelé en chinois : *Too-cho-sse-che-eul-tchang-king* ; en thibétain : *Pak-ba-doum-bou-ji-ni-bà-shi-kia-nì-to* : en mandchou : *Foutchiki-y-omoulaka-deki-dchoué-fiyèlen-nomoun* ; en mongol : *Khotokton touchin-koier-gnesik-to-kemektekou-soter*, est composé pour rendre hommage aux trois majestés. L'exemplaire dont se servaient les deux missionnaires, contenait le texte en quatre langues, savoir : la langue *thibétaine*, la langue *mandchoue*, la langue *mongo*, et la langue *chinoise*.

ment de leurs passions à une paix profonde et inaltérable, passaient leurs jours dans une *sublime contemplation* dans le dessein de dompter la troupe des démons; le *tchukor* [1] tournait incessamment dans leurs mains; retirés paisiblement dans un parc de cerfs, ils nourrissaient l'ambition d'illuminer le monde; et, parce qu'ils demandaient humblement à entrer plus avant dans les initiations des mystères, et parce qu'ils étaient sortis victorieux des quatre grandes épreuves, et parce qu'incessamment le tchukor des prières roulait dans leurs mains, pour eux. Bouddha daigna prononcer la prière *biktchosa :* ensuite, comme ils suppliaient Bouddha de vouloir bien dissiper toutes leurs incertitudes, Bouddha, le suprême des êtres, prenant le corps doctrinal, le leur développa point par point, avec ordre et clarté; pour eux, ils écoutaient ces saints oracles avec un cœur plein de respect, d'attention et d'humble docilité. Ce fut alors que Bouddha, le suprême des êtres, prononça les 42 points de l'enseignement qui renferme toute vérité (B).

1. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots: L'homme qui, sorti de sa maison [2], a fait le sacrifice de sa fa-

(B) Il y a deux choses à considérer dans ce paragraphe : la première, c'est cet état de *contemplation* et de *quiétisme* qui, quoique ancien, annonce déjà une époque où la philosophie aurait remplacé la *tradition*; en deuxième lieu, l'action de Bouddha qu'on représente *révélant* lui-même et exposant *extérieurement* la loi morale; ainsi donc, même chez les bouddhistes, on ne suppose pas que l'on peut *trouver la morale* par la contemplation, ou dans l'*essence des choses*, les *lois naturelles*, la *conscience*, comme le soutiennent faussement, imprudemment et sotte-

[1] Roue à prières. Voyez l'explication de la roue priante et de la prière gravée sur sa circonférence, dans le cahier de mai du *Journal asiatique*. 1847, p. 462.

[2] L'expression *sorti de sa maison*, en chinois, *Tchou-kia-jen*, signifie un homme qui a renoncé au monde pour se dévouer aux choses religieuses; c'est exactement le sens que nous attachons au mot *religieux* dans la langue française, et que les tartares et les thibétains expriment par le mot *Lama*. Un *Tchou-kia-jen* est nécessairement astreint à la continence; il est opposé *Che-sou-jen*, *homme du monde*.

mille, consacre ses efforts à marcher vers le sommet de la perfection, étudie à fond la racine de son cœur, initie les mortels aux prières, avec calme et constance, celui-là s'appelle *Charmana*... L'homme qui observe, sans jamais les violer, les 250 commandemens, se conforme en tout aux quatre points de la véritable doctrine, parvient enfin à obtenir la pureté du cœur.., celui-là s'appelle *Arahoun*... Bouddha prononça ces mots: L'Arahoun peut de lui-même s'élever dans les airs, changer et reprendre sa première forme, se fixer dans son âge et sa destinée; et quand il a acquis la puissance de faire mouvoir le ciel et la terre, alors il s'appelle *Siramangue-anahame*... Or, le Siramangue-anahame, étant parvenu au terme de sa destinée, son âme monte 19 degrés du ciel; alors victorieux des épreuves, il s'appelle *Siramangue-sagardagan*..... Or, le Sagardagan, s'étant encore élevé d'un degré, transmigre encore une fois, et alors, victorieux des épreuves, il s'appelle *Siramangue-sourdaban*[1]... Or, le Sourdaban, après avoir subi 7 fois la mort et être rentré 7 fois dans la vie, victorieux encore, il coupe ses concupiscences, comme on retranche d'un arbre quatre branches inutiles (C)...

2. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le Charmana, qui a fait le sacrifice de sa famille et déraciné victorieusement ses passions, connaît jusqu'à la *source de son propre cœur*, et entre dans les profondeurs de la doctrine de Bouddha. Comme il a acquis l'intelligence de la nature incréée de Bouddha, son cœur n'a rien à ambitionner au dedans, rien à demander au dehors; rien ne l'entrave dans la pratique de la vertu; il ne s'embarrasse pas dans les troubles de la vie active, *sans pensées*, *sans*

---

ment les philosophies de quelques catholiques, qu'il faut absolument réformer sur ce point essentiel.

(C) L'ascétisme mystique, la métempsychose, la transmigration, apparaissent déjà dans ce premier commandement. Il s'agit donc d'une époque postérieure aux vrais *notions traditionnelles*, qui déjà avaient été expliquées et dénaturées par la philosophie.

[1] Les mots *Charmana*, *Arahoun*, etc., expriment les degrés de perfection auxquels parviennent les *Lamas* par la transmigration heureuse. Ces termes sont tirés du texte mantchou.

travail, sans rien poursuivre, sans rien obtenir, sans se fixer dans aucun rang : il parvient *de lui-même* au sommet et se nomme la *voie* (D).

3. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Le Charmana qui, ayant rasé ses cheveux et sa barbe[1], a été initié aux prières de Bouddha, doit rejeter loin de lui les richesses du monde ; cheminant le *badir*[2] à la main, au milieu du jour, un repas frugal lui suffit ; il prend son sommeil, sous un arbre. Jamais, sous aucun prétexte, il n'ose rompre son jeûne, et il est plein d'affection pour les hommes qui le regardent comme un imbécile et un insensé (E).

4. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : Il y a pour les vivans 10 espèces d'actes qu'on nomme mauvais. Si vous demandez : Ces 10 mauvais actes, quels sont-ils ? Il y en a 3 qui appartiennent au corps, 4 à la parole, 3 à la volonté. Les 3 du corps sont : le meurtre, le vol, l'impudicité... Les 4 de la parole sont : les discours qui sèment la discorde, les malédictions outrageantes, les mensonges impudents, les paroles hypocrites...

(D) Voilà déjà l'*apothéose de l'homme* déduite logiquement de la seule contemplation de son propre cœur. C'est logique : si l'homme n'a besoin que de rentrer dans lui-même pour y trouver l'*intelligence de la nature incréée de Dieu*, cet homme-là n'a plus rien à chercher : il a Dieu en lui, il peut s'appeler la *voie*, comme le Christ ; comme lui il peut se dire *Dieu*. Nos philosophes, qui prétendent trouver en eux Dieu, l'infini, le vrai, le faux, le bien, le mal, la *voie* enfin, et qui pourtant s'appellent encore *hommes*, ont tort : dans la réalité, ils sont *dieux*. Avis à nos professeurs de philosophie dite catholique qui fabriquent ainsi la religion et la morale naturelles sans l'intervention de la *tradition*.

(E) On remarquera cette dernière prescription qui est très-belle et presque évangélique.

[1] Tout homme qui fait profession de *Lama* se rase entièrement les cheveux et la barbe pour exprimer qu'il rejette entièrement les superfluités du monde. Les hommes du monde s'appellent *hé-jen*, *hommes noirs*, termes qui répondent au mot *laïc* de la langue française.

[2] Le *Badir* est un petit vase en airain que les lamas tiennent à la main lorsqu'ils vont recueillir des offrandes. Tout dévot bouddhiste se fait un bonheur de pouvoir déposer quelque présent dans le *Badir*.

: la volonté sont : l'envie, la colère, l'insapience... Si on pas aux 3 majestés, on aperçoit la vérité et on la nomme Les *Oubachi* s'adonnent sans relâche à l'observance des 5 et, après s'être établis dans la pratique des 10 actes omme bons, certainement ils iront se *confondre dans le rincipe* (F).

Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : ne qui s'est plongé dans les vices et ne songe pas à s'amennt toujours, au contraire, accumulant les péchés dans son es péchés finiront par inonder son être, comme les eaux dans la mer deviennent bientôt larges et profondes. Cet comment pourra-t-il être absous?... Le méchant qui, ant son état, se repent et s'amende, se réhabilitera insenst dans le bien, et ses iniquités s'effaceront peu à peu (G)... ment un jour il ira se *confondre dans le grand principe*.

Bouddha prononça ces mots en manifestant sa doctrine :... n homme qui me regarde comme un méchant, et que de é je prenne tous les moyens de le combler de bienfaits;... tine à me poursuivre toujours de sa malice, et que toupersévère à lui faire du bien, pendant que la brise de la ufflera incessamment sur moi, l'ouragan des calamités et eur se déchaînera toujours sur sa tête.

omme stupide voyant cette grande miséricorde proclamée doctrine de Bouddha, entendant dire qu'il fallait rendre *le r le mal*, se mit à vomir des outrages et des blasphèmes

---

ilà le *panthéisme;* mais la conclusion est logique; celui qui en *soi*, et par la seule force de la *contemplation*, de l'*intuition*, l'infini, Dieu ; celui-là est une *émanation de Dieu*, laquelle reà son origine, doit s'y *confondre* avec son principe. Les philorétiens *intuitistes* qui ne vont pas jusque-là sont inconséais l'esprit humain en général est logique; aussi il va au *pan- l y est ;* et, s'il y est, comment ne pas reconnaître qu'on lui a s principes qui l'y mènent.

ux préceptes sur le danger d'accumuler les péchés et sur l'efn repentir pour se réhabiliter; tout cela est digne de l'évanel il a été peut-être emprunté.

contre Bouddha. Bouddha, gardant le silence, se dit à lui-
« Voilà qui provient de sa folie et de sa stupidité.... » Q
eut mis terme à ses invectives, Bouddha prononça ces mots
» moi, mon ami, si tu fais des politesses à un homme, et
» homme n'y réponde pas, comment le traiteras-tu? —
» traiterai de la même manière.... » Bouddha prononça ce
« Maintenant, toi, tu m'as outragé, et moi, je suis comme
» pas entendu tes injures. Or, puisque tu rends le mal
» mal, les calamités s'attacheront à toi, comme l'écho répète
» comme l'ombre suit le corps. A tout jamais tu ne pour
» débarrasser.... Qu'on y fasse attention... Qu'on ait à s'abt
» mal (H)... »

7. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces
Le méchant qui persécute l'homme de bien, est semb
l'insensé qui, renversant sa tête, crache contre le ciel; s
chat ne peut souiller le ciel, il retombe, au contraire le soui
même; il est encore semblable à celui qui, avec un vent cc
jette de la poussière aux hommes, la poussière ne peut
hommes, elle retombe, au contraire, sur son corps... Il ne
persécuter les gens de bien; si cela arrive, les calamités vo
mineront (I). »

8. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça
Efforcez-vous d'aimer les hommes qui marchent dan
voie, sans acception de personne; pratiquez la miséric

(H) Beaux préceptes qui doivent prouver que, même da
païennes, on pratique encore des vertus évangéliques, telles
dre le *bien pour le mal*. Voilà de ces croyances qui ont l
tête de quelques-uns de ceux qui sont appelés *penseurs*;
voulu croire au Christianisme, parce qu'ils ont vu de be
de morale chez les infidèles; ils en ont même conclu que
le Christianisme avait puisé sa doctrine. Ils oubliaient se
choses; la première, c'est qu'il a existé une morale pure
le commencement du monde, et pratiquée par les patr
teurs des peuples; la deuxième, c'est que cette pièce est
ou du 13e siècle, et que c'est elle qui a emprunté au Ch

(I) Très-beau précepte encore, ainsi que le suivant.

acception de personne. Rien de plus grand et de plus auguste que la vertu d'accorder des bienfaits. Si tu marches dans la voie en veillant sur ton cœur, la prospérité la plus grande naîtra sous tes pas. Si tu aimes et si tu applaudis l'homme qui suit la doctrine des bienfaits et de la miséricorde, certainement tu obtiendras le bonheur pour récompense. Quelqu'un venant à demander : Est-ce que le bonheur de cet homme réellement ne diminuera jamais? Bouddha prononça ces mots : C'est comme, par exemple, une torche de feu; quoique cent mille hommes viennent y allumer des flambeaux et qu'ils les emportent pour faire cuire leurs aliments et illuminer les ténèbres, cette torche de feu restera toujours la même. Le bonheur est semblable à cela.

9. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots: Donner à manger à un homme du commun, ne vaut pas donner à un homme de bien ; donner à manger à 1,000 hommes de bien, ne vaut pas donner à manger à un homme qui observe les 5 préceptes; donner à manger à 10,000 hommes, qui observent les cinq préceptes, ne vaut pas donner à manger à un *Sourtaban;* donner à manger à 1,000,000 de Sourtabans, ne vaut pas donner à manger à un *Ségertimeugue;* donner à manger à 10,000,000 de Ségertimeugues, ne vaut pas donner à manger à un *Anagame;* donner à manger à 100,000,000 d'Anagames, ne vaut pas donner à manger à un *Arahoun;* donner à manger à 1,000,000 d'Arahouns, ne vaut pas donner à manger à un *Bendégéboun;* donner à manger à 10 Bendégébouns, ne vaut pas donner à manger à *Bouddha.* Donner à manger au Saint qui, dans le désir de sauver tous les mortels, étudie avec amour les préceptes de Bouddha, c'est une félicité très-grande et très-profonde. Se donner au culte du ciel et de la terre, des bons et des mauvais génies, ne vaut pas honorer son père et sa mère.... Or, ce père et cette mère, c'est l'*esprit suprême* (J).

(J) Voici un précepte qui s'écarte tout à fait de l'esprit de l'Evangile, on y sent le chef de secte, qui pose pour lui et pour les siens des priviléges, et cherche, par des moyens tout temporels, à augmenter le nombre de ses fidèles. Ce sont ces préceptes qui ont peuplé l'Inde et le *Thi-*

10. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots, Au-dessus du ciel, il y a 20 choses difficiles : 1° étant pauvre et dans l'indigence, accorder des bienfaits, c'est difficile; 2° étant riche et élevé en dignité, étudier la doctrine, c'est difficile; 3° ayant fait le sacrifice de sa vie, mourir véritablement, c'est difficile; 4° obtenir de *voir* les prières de Bouddha, c'est difficile; 5° avoir le bonheur de naître dans le monde de Bouddha, c'est difficile; 6° transiger avec la volupté, et vouloir être délivré de se passions, c'est difficile; 7° voir quelque chose d'aimable et ne pa le désirer, c'est difficile; 8° ne pas se porter vers ce qui est lucrati et honorable, c'est difficile; 9° être injurié et ne pas s'irriter, c'es difficile; 10° dans le tourbillon des affaires, se conduire ave calme, c'est difficile; 11° étudier beaucoup et approfondir, c'es difficile; 12° un homme qui n'a pas encore étudié, *ne pas le mé priser*, c'est difficile; 13° étouffer et extirper l'orgueil de so cœur, c'est difficile; 14° rencontrer un bon et un habile maîtr c'est difficile; 15° pénétrer les secrets de la nature et approfondi la science, c'est difficile; 16° n'être pas ému par un état de félicit c'est difficile; 17° s'éloigner du bien et vouloir marcher dans l sagesse, c'est difficile; 18° décider les hommes à *suivre leur con science*, c'est difficile; 19° que le cœur aille toujours d'un pas égal c'est difficile; 20° ne pas médire, c'est difficile (K).

---

bet, de *Lamas*, d'*Ioghis* et de *Brahmanes*, lesquels ont concentré, entr les mains, la plus grande partie des biens de ces peuples.

(K) Il faut noter ici le 12° cas où il est enseigné qu'il est diffi cile de ne pas mépriser un homme qui n'est pas instruit de la doctrin bouddhique; c'est le contraire de ce que dit Jésus : « Heureux les es » prits doux, parce qu'ils posséderont la terre [1]; » et le 18° o l'on ramène toute la perfection *à suivre sa conscience*, précepte qui passé dans nos philosophies *catholiques*. On comprend bien cela che les bouddhiques où la conscience humaine fait *partie de Dieu*, mais pou les catholiques qui ont la loi extérieure et positive de Dieu; les ren voyer à *leur conscience*, c'est supprimer le précepte positif de Dieu, e peser les principes du panthéisme où la société se trouve plongée en c moment.

[1] Matth., v. 4.

11. — Un Charmana ayant demandé à Bouddha comment on pouvait parvenir à la voie, et comment on pouvait savoir les *vies antérieures*, Bouddha prononça ces mots : La voie est spirituelle et immatérielle ; *si on se contente de la savoir sans y marcher, on ne recueille aucun avantage*. Il convient de vivre en veillant avec soin sur sa volonté : c'est comme quand on polit un miroir ; après en avoir lavé soigneusement toutes les souillures et l'avoir rendu brillant, on peut alors se mirer soi-même. Celui qui, ayant retranché ses passions, passe ses jours dans une continuelle abstinence, et *pénètre l'ordre et la liaison de la doctrine*, celui-là parviendra à la connaissance des *vies antérieures* (L).

12. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si on demande quel est le meilleur : c'est celui qui marche sans jamais dévier de la voie. Si on demande quel est le plus grand : c'est celui qui conforme sa volonté à la Loi. Si on demande qui est le plus fort : la force de supporter une injure est très-rare : celui qui supporte une injure sans faire de mal, est certainement honoré parmi les hommes. Si on demande quel est le plus illustre : celui qui ayant, avec toutes les impuretés de son cœur, mis ordre à sa mauvaise conduite, devenu intérieurement très-pur et sans souillures, ayant connu, depuis les tems cosmogoniques jusqu'à ce

---

(L) Il y a là un beau précepte qui semble emprunté à saint Jacques qui dit : « Celui qui écoute la parole et ne la pratique point est semblable à un homme, qui voit son image dans un miroir : il s'est vu, s'en » va, et oublie aussitôt ce qu'il est[1]. » Mais à la fin on retrouve la grande erreur bouddhique, adoptée par les philosophes métaphysiciens de l'école chrétienne, qui ont fait consister la perfection dans l'*intuition*, *dans la contemplation de la vérité*. C'est cette doctrine qui a fait les *yoghis* indiens et les *quiétistes* si souvent frappés par l'Eglise ; l'homme en ce monde est fait pour *pratiquer* la loi imposée par Dieu, et non pour la *contempler* stérilement ; celui-ci, comme vient de le dire saint Jacques, est semblable à l'homme « qui contemple son image (*le moi*) dans un » miroir (*sa conscience*) et qui ensuite se retire .... pas plus avancé » qu'avant ; » *du moi*, il n'a jamais pu arriver au *non moi*. Demandez aux Allemands.

[1] Jacques, *Epit.*, I, 23.

jour, tout ce qui existe dans les 10 parties du monde, parce tout vu, tout entendu, tout compris, et obtenu l'illuminati plète de toute chose, il peut s'appeler *Gegen*[1], « splendeu

13. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ce « L'homme qui fomente ses passions et qui ne s'appliqu l'étude de la doctrine est semblable à une eau sale dans l on jetterait les 5 couleurs en s'efforçant de les brouille les confondre; on a beau se baisser vers l'eau, jamais on n son image. Si on laisse les passions s'agiter, le cœur étant trouble et de confusion, il ne pourra *parvenir à la connais la doctrine*. Après s'être repenti de son inconduite, et a tranché peu à peu ses vices, si on s'approche d'un maître éclairé, l'eau, déposant ses souillures, devient pure et lin est possible alors de se *connaître soi-même*. Allumez un l lent sous une chaudière, l'eau entrera bientôt en ébullitio plus, on recouvre le dessus avec une toile, les hommes aur regarder pour s'y mirer, ils ne parviendront jamais à v image. Originairement, il existe au milieu du cœur troi s'ils viennent à bouillonner au dedans, si de plus on place couvercles (cinq sens), on ne peut parvenir à la connais la doctrine. Après avoir purifié le cœur de ses souillures e vices, on sait alors la source de la vie; on connaît la périod la vie et de la mort, tous les royaumes de Bouddha, et les de la vertu et de la doctrine (N). »

(M) Ce précepte n'est pas très-clair dans sa dernière parti peut trouver, ce qu'au reste tous les *quiétistes* y ont trouvé, qu *vres extérieures* n'étaient rien; qu'il suffisait d'*illuminer l'esp* l'*instruire*, et qu'alors, même avec les actes les plus coupables, *restait toujours pur.*

(N) Il faut bien distinguer ici l'origine première de cette toute platonique que la *connaissance de la doctrine ou de la règl* nous arriver qu'après que nous aurons corrigé nos passions. No vu dans un de nos derniers cahiers, qu'elle avait séduit même gustin, qui ensuite l'a rétractée[2]. Elle est encore répétée par u

[1] *Gegen* est un mot mongol, il exprime un degré de la hiéra maïque.

[2] Voir dans notre tome XX, p. 71, la réfutation des doctrines Chastel.

14. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui passe sa vie dans la pratique de la vertu, est semblable à celui qui entre dans une maison obscure, une torche à la main ; aussitôt les ténèbres se dissipent et la clarté paraît. L'homme qui est parvenu à la véritable science, ayant *complétement* éteint l'ignorance et la stupidité, il n'est rien qui ne soit *lumineux* pour lui (O). »

---

nombre de philosophes chrétiens qui, comme le P. Chastel, disent que si un homme ne *connaît* pas la doctrine, cela vient de ses *passions*. Mais il y a ici une distinction essentielle à faire ; sans doute les passions obscurcissent l'esprit, et empêchent l'action de l'intelligence, mais cela n'empêche pas de dire que la *connaissance de la loi* doit toujours précéder la correction de ses passions. Supposez, en effet, que *réellement* il n'y eut aucune connaissance de la loi, comment cet homme corrigerait-il ses passions ; comment saurait-il qu'il est hors de la règle, s'il ne connaît point de règle ? Vous voulez que je corrige mes défauts pour connaître la règle, mais si j'ai pu corriger mes passions sans règle, qu'ai-je besoin de la règle ? n'est-ce pas sur la règle même que je dois corriger mes passions ? — Toute la difficulté vient de ce que nos philosophes chrétiens ont voulu, comme Bouddha, *trouver la règle et la loi dans l'intérieur de l'homme ;* alors, en effet, si cet intérieur est bouleversé, si c'est une eau trouble, comment y trouver une règle, comment y voir une image ? mais grâce à Dieu, ce n'est pas ainsi qu'*historiquement* Dieu a donné la *règle ;* c'est à l'extérieur que la règle est posée, elle est dans la *tradition* qui la donne par l'enseignement ; le cœur a beau être troublé, les passions ont beau s'agiter, la loi est toujours ferme, droite et brillante, à l'extérieur ; toutes les passions ne troubleront jamais l'admirable et brillante *clarté de l'Évangile ;* cette clarté pénétrera forcément dans quelque coin de ce cœur troublé, et l'éclairera par mille conduits ; il sera forcé de la *connaître*. S'il ne la suit pas, c'est qu'il ne veut pas la suivre, la règle existe. Que si vous la placez *dans le cœur*, il est clair que dès que le cœur est troublé, elle n'existe plus, ou elle est invisible. Mais non, non ; la règle n'est pas renfermée dans la chaudière bouillante du cœur, ni recouverte des cinq couvercles des sens, comme le dit Bouddha, et comme l'enseignent les *lamas* du Thibet et un grand nombre de *lamas* chrétiens.

(O) On voit ici le leurre donné à ces pauvres *contemplateurs*, thibétains, indiens, allemands, français, que l'esprit humain peut, en ce monde, ar-

15. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si vous demandez ce que je pense,... je pense la doctrine... Si vous demandez ce que je pratique,... je pratique la doctrine... Si vous demandez ce que je parle,... je parle la doctrine : moi qui médite et approfondis la vraie doctrine, un instant même je ne puis la perdre de vue (P). »

16. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si je contemple le ciel et la terre, je me dis : ils ne sont pas éternels... Si je contemple les fleuves et les montagnes, je me dis : ils ne sont pas éternels... Si je contemple tous les êtres si variés et si féconds dans leurs formes et leurs espèces, je me dis : ils ne sont pas éternels... Qu'on assujettisse son cœur, on entrera dans la vie. »

17. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui, pendant un jour entier, médite et pratique la vertu, sans relâche et sans interruption, ayant su régler sa conduite, entrera dans un bonheur sans fin (Q). »

19. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Si je considère au-dedans de moi les quatre éléments, quoique chacun d'eux ait un nom, cependant, ce qui constitue *le moi* est innommé... Cette vie passagère ne dure pas longtems en réalité, c'est *une illusion et voilà tout* (R). »

river à la véritable science, en éteignant *complètement* l'ignorance, de manière qu'il n'est *rien* qui ne soit *lumineux* pour lui ; c'est là que roule toute la théorie et tout l'espoir de la science humanitaire progressive ; c'est une pure illusion. Saint Paul comprenait mieux le véritable état de l'homme quand il disait : « Nous voyons maintenant dans un miroir, » et comme dans une énigme, ce n'est que dans le ciel que nous verrons » la vérité face à face, et telle qu'elle est [1]. »

(P) *Pratiquer la doctrine ;* voilà le vrai devoir de l'homme, le précepte évangélique ; malheureusement on a réduit la doctrine bouddhique à mettre seulement en pratique la *contemplation* de cette même doctrine ; ce qui dit la suppression même de l'action ou de la pratique.

(Q) Voilà encore un de ces préceptes que l'on dirait extraits de l'Évangile.

(R) Il y aurait là une grande vérité sur la *vanité* des choses de ce

[1] I *Cor.*, XIII, 12.

19. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots: « L'homme qui met sa volupté et sa passion à rechercher un nom, est semblable à un parfum qui brûle, tandis que tous les hommes respirent son odeur; il ne peut s'exhaler qu'en se consumant lui-même. La fausse gloire des insensés, qui recherchent les flatteries, sans se mettre en peine de la vérité, ne les délivre pas, malgré leur repentir, des peines de ce nom illustre qu'il ont acquis et qui fait leur tourment (S). »

20. — Bouddha, manisfestant sa doctrine, prononça ces mots: « L'homme qui convoite les richesses est semblable à un jeune enfant qui, avec la pointe d'un couteau acéré, veut goûter du miel: sans avoir eu le tems de savourer ce qui n'a fait qu'effleurer ses lèvres, il ne lui reste plus que les cuisantes douleurs d'une incision à la langue (T). »

21. — Bouddha, manifestant sa doctrine; prononça ces mots: « Les tourments de l'homme, entravé dans la famille par une femme et des enfants, sont plus terribles que les chaînes de fer qui tiennent un homme, pieds et poings liés, dans l'intérieur d'une prison: quoiqu'il soit gardé à vue, encore y a-t-il pour lui un jour de délivrance. L'homme qui s'est passionné pour sa femme et ses enfants, bien qu'il en ait éprouvé des tourments semblables à la morsure du tigre, parce qu'il s'est mis lui-même dans ces tortures, jamais pour lui ne se lèvera le jour de délivrance (U). »

---

monde, si les bouddhistes ne prenaient pas au pied de la lettre le mot que tout n'est qu'*illusion*, qu'il n'existe rien de *réel*, que nous ne sommes qu'un *songe* de Brahma, et que cet univers n'est qu'une grande *maya*, ou *illusion*.

(S) Ce précepte serait tout à fait évangélique si l'on ne proclamait pas que *même le repentir* ne délivre pas des fautes du péché; car, notez qu'il ne s'agit pas de l'autre monde.

(T) Très-belle sentence exprimée par une image juste et ingénieuse.

(U) C'est ici un des préceptes où l'on reconnaît le plus la fausseté de la doctrine bouddhique. Il y suppose que l'état le plus naturel, c'est-à-dire l'état même où Dieu a voulu placer l'homme, est un obstacle insurmontable à la délivrance. On dirait que tous les souvenirs, tous les

22. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots: « Il n'y a pas de passion plus violente que la volupté ; rien ne va au delà de la volupté. Par bonheur, il n'y a qu'une seule passion de ce genre, car, s'il y en avait deux, en tout l'univers, pas un seul homme qui pût suivre la vérité (V). »

23. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots: « Les hommes qui nourrissent leurs passions sont comme si, prenant une torche à la main, ils marchaient contre le vent; si les insensés ne rejettent pas cette torche, leur main ressentira certainement les brûlantes atteintes de la flamme. L'homme qui se laisse tyranniser par l'impudicité, la colère et la stupidité, s'il ne se hâte d'en neutraliser le poison par la vertu, il est certainement semblable à l'insensé qui, tenant une torche à la maiu, ressent les brûlantes atteintes de la flamme. »

24. — En ce tems-là un esprit céleste présenta une belle fille à Bouddha, dans le dessein de tenter son cœur et d'éprouver sa vertu, Bouddha prononça ces mots: « Sac de peau, rempli de

---

instincts, y sont oubliés ou sacrifiés. On a oublié le précepte primitif: « *Croissez et multipliez*, l'homme et la femme seront deux dans une seule » chair [1]. » Je ne voudrais pas d'autre preuve pour démontrer que la religion bouddhique a été formulée par quelques dévots *yoghis*, quelques-uns de ces solitaires qui, dans l'Inde, ont peuplé les forêts, et qui, en ce moment même, peuplent les environs de *Lhassa*. On y voit le chef de secte qui a songé à peupler *son couvent*, à augmenter son influence, plutôt que le législateur répétant les paroles de Dieu. Combien l'Évangile est éloignée de ces exagérations. Saint Paul nous dit, il est vrai, « que les » personnes mariées éprouveront les tribulations de la chair [2]; » mais il ajoute, en parlant de la femme, qui doit le plus en éprouver, « elle sera » sauvée par la génération des enfans [3]; » et ailleurs, il compare l'état de famille à l'union qui existe entre le Christ et son église. « C'est un » grand sacrement dans le Christ et dans l'Église [4]. »

(V) Voilà encore une de ces grandes vérités que l'esprit de secte n'a pas pu effacer; son expression est même très-remarquable.

[1] *Genèse*, I, 22 ; II, 24.

[2] I *Cor.*, VII, 28.

[3] I Timot., II, 15.

[4] Aux *Eph.*, III, 32.

toutes sortes d'immondices, que viens-tu faire ici? Tu peux séduire les gens du monde, mais tu n'ébranleras jamais les 6 intelligences; va-t'en, je n'ai que faire de toi. » Ayant ainsi parlé, l'esprit céleste, plein du plus profond respect pour Bouddha, lui demanda l'initiation aux prières et à la doctrine : et, parce que Bouddha daigna l'initier aux mystères, il obtint le rang de *Sourtaban* (X). »

Traduit par MM. GABET et HUC, missionnaires lazaristes,
annoté par M. BONNETTY.



(X) La séduction de l'homme par la femme et la funeste influence de la volupté sur la pratique de la vertu, sont deux des préceptes antiques qui sont restés le plus profondément empreints dans l'esprit oriental.

Philosophie catholique.

EXPOSITION ET ADOPTION DES PRINCIPES
DE LA
POLÉMIQUE CHRÉTIENNE,
TELLE QU'ELLE EST ÉTABLIE DANS LES *ANNALES*.

Nous avons promis de faire connaître la manière dont nos principes et notre polémique sont jugés dans le *Freeman's-Journal* de New-York (24 novembre 1849). Voici cet exposé qui nous prouve que l'on se préoccupe grandement de cette question aux États-Unis.

« Un correspondant nous demande d'établir brièvement les points distinctifs de la philosophie de M. Bonnetty, telle qu'il l'expose dans les *Annales de la Philosophie chrétienne*. Pour satisfaire à cette requête, il est nécessaire, pour nous, d'exposer les principaux caractères des trois systèmes, à l'un ou l'autre desquels se rapporte aujourd'hui tout *Traité de Philosophie.*

1° L'*École traditionnelle*. — Les adhérens maintiennent que l'âme humaine est créée avec les simples facultés de recevoir les enseignements de Dieu et de la Société avec une *aptitude*, c'est-à-dire une *prédisposition* ou *faculté d'apprendre;* mais sans le pouvoir de chercher les vérités de la doctrine ou de la morale, et de les *trouver* en soi. Qu'en conséquence, la doctrine et la morale ont donc été reçues de Dieu par l'homme en premier lieu, par une positive et extérieure révélation ou tradition, et non par une *émanation*, *participation*, *union* ou *intuition* de l'âme avec Dieu ou de Dieu; mais que la parole est le moyen de la connaissance de l'homme en ces matières.

« 2° L'*École rationaliste*. — Elle avance que dans ou durant son existence, l'âme reçoit de Dieu le *don de toutes les vérités* dans l'état de *germe*, d'*idées innées*, de *lumière naturelle*, ou de *notion universelle*, de sorte que toute connaissance morale et intellectuelle à laquelle l'homme arrive, n'est que le *spontané* et na-

ard *développement* du premier don inné. Le langage, la morale, s dogmes, la société, sont les progrès et les résultats naturels de e premier don, et ce premier don c'est la RAISON.

» 3° L'*École mixte*. — Elle maintient, avec les rationalistes, que âme humaine a reçu de Dieu, en même tems que l'existence, le n de toutes les vérités dans l'état de *germe*, de *lumière naturelle*, notion *universelle*, ou d'*idée innée*; et que tout ce que l'homme amît dans la suite, n'est que le *développement* du don primitif, *ugmentation* ou le *progrès* de ce qui était déjà dans son âme. La *adition*, l'*enseignement*, la *science* et tout ce qui s'y rapporte, ne nt pas pris par cette école dans leur sens naturel : car elle dit l'enseigner n'est qu'*aider* le germe déjà dans l'âme à croître et à produire. — L'âme *a* déjà en germe ce qu'elle reçoit : elle *sait* jà en germe ce qu'elle apprend [1].

» La différence entre cette dernière école et les rationalistes urs, est qu'elle nie que ce progrès ou développement soit *spontané*. Elle maintient que le langage est un don, non une intervenon de l'homme, et que la culture extérieure et l'action de la soiété, sont nécessaires pour le développement du don primitif.

» Ce don primitif, l'école mixte l'appelle aussi RAISON HUMAINE, rme que, par exemple, elle laisse sans explication, ou qu'elle plique avec les rationalistes comme étant une *émanation* ou *participation* de la RAISON DIVINE.

» De ces trois écoles, M. Bonnetty adhère à la première, l'*école aditionnelle*. Cependant, il y a fait une modification : il considère ue le *mode* ou la constitution de la raison humaine est au-dessus e l'intelligence de l'homme, et que, par conséquent, au lieu de ire que la parole est le *mode* de la connaissance de l'homme, il se ntente du *fait historique*. La connaissance que nous avons sur les atières de dogme et de morale, nous *a été transmise* par la parole.

[1] Cet exposé est l'analyse de ce que nous avons établi dans notre t. xv, 279, au moment où nous commençions notre discussion avec le P. Garreau; depuis lors, quelques écrivains de l'école catholique ont soutu, dans le *Correspondant*, que la parole n'a pas été révélée, mais l'elle a été donnée à l'homme comme la vie par le seul acte de la créaon. Voir le t. XXIII, p. 576, et les articles du P. Chastel, t. XXIV.

C'est donc ce *fait* de la transmission de la connaissance par le langage, qu'il prend pour base de toute philosophie ; et il objecte sagement aux autres théories leur manque de certitude dans l'esprit, et par conséquent leur impropriété à être prises pour fondement de la science.

» Dans cette polémique avec l'école purement rationaliste, il est accompagné de tous les catholiques. Quant à la docte et piquante discussion qu'il a soutenue depuis plusieurs années avec l'*école mixte*, il se trouve justifié par la défiance générale qui existe contre les systèmes qui prévalent dans les écoles depuis deux ou trois siècles, et aussi par le très-palpable fait que la plupart de ces systèmes ont, dans le fait, été occupés à poser de fausses prémisses et à nier de légitimes conclusions, c'est-à-dire à inculquer des principes sceptiques, comme la philosophie se borne à le faire, et s'efforçant de sauver la foi en combattant le caractère logique de l'esprit humain. »

Polémique catholique.

SOPHIE PERSONNELLE et PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE

Mises en présence,

léfense de M. l'abbé MARET avec la réplique de M. BONNETTY.
(Deuxième lettre de M. l'abbé Freppel[1].)

s avons reçu de M. l'abbé Freppel une *deuxième lettre pour* *nse des opinions et de la méthode de M. l'abbé Maret*, nous emercions et la publions avec plaisir. Nous avouons même ous voyons avec satisfaction les professeurs du séminaire de ourg, prendre part à la discussion que nous avons soulevée la *méthode philosophique enseignée dans nos écoles*. Nous encore sous nos yeux toutes les brochures publiées à Stras- à l'occasion de la *philosophie de M. l'abbé Bautain*; nous ouvenons même avoir eu une discussion assez longue avec MM. les professeurs qui avaient pris la parole dans cette grave sion. Tout en approuvant bien des choses, nous faisions nos es sur quelques points que nous avons parfaitement présents prit. Nous le répétons, nous ne pouvons que remercier es professeurs de Strasbourg d'entrer dans notre discussion; ne ne pourrait mieux exprimer leur pensée que M. l'abbé el. Nos lecteurs pourront donc juger avec connaissance de ; nous les prions seulement de se souvenir que tout le com- à notre désavantage, parce que nous attaquons une méthode nracinée dans les esprits, que nos lecteurs eux-mêmes ont e et souvent enseignée; et cependant nous n'hésitons pas à endre pour juges.

ci donc la lettre de M. l'abbé Freppel:

M. le Directeur,

voies, également faciles, s'offraient à moi pour vous suivre dans nse que vous avez faite à ma lettre. Je pouvais examiner, succes- nt, chacune de vos *notes* pour y reprendre ce qui m'aurait paru ensible ou faux. Cette marche eût peut-être été plus naturelle et

ir la 1re lettre au n° 2, ci-dessus, p. 131.

mieux adaptée à votre réplique ; mais certainement la discussion n'y eût point gagné en ordre ni en clarté. J'ai donc préféré réduire notre controverse à un petit nombre de points bien arrêtés, autour desquels j'essaierai de grouper les observations que j'ai à vous soumettre.

Nous avouons que nous aurions préféré voir M. Freppel faire comme nous, c'est-à-dire nous suivre pas à pas, relevant ce qui est inexact, mais accordant aussi ce qui lui paraît admissible : de cette manière la discussion eût fait quelques pas, tandis que la méthode qu'il a suivie, celle de prendre des propositions en l'air et de les examiner dans leur absolu métaphysique, ne peut conduire à rien, on va s'en apercevoir. Nous aurons soin, en effet, de noter les lacunes de sa polémique.

1. De l'emploi des termes. — M. l'abbé Freppel soutient qu'il faut continuer à se servir des termes qui expriment les erreurs philosophiques.

La première question qui nous divise, Monsieur, c'est celle de l'emploi des termes. Là-dessus vous posez une règle qui me semble inadmissible. « Il suffit, dites-vous (p. 135), que les philosophes *panthéistes* se soient » emparés de l'expression *concevoir Dieu*, pour que les théologiens, gar- » diens des dogmes et des mots qui les expriment, doivent s'en abste- » nir (n° de *février*, p. 135). » Ainsi, vous admettriez que nous sommes obligés de répudier *toutes les expressions* dont il prendra fantaisie aux rationalistes d'abuser ? Mais vous nous forceriez de rejeter le mot *Dieu*, car il n'en est aucun dont les panthéistes se soient servis davantage pour *exprimer et formuler leur erreur*. Avouez que c'est pousser un peu loin la condescendance envers eux, et que nous autres, que vous accusez de les favoriser, nous ne leur cédons pas le terrain si facilement et pour si peu de raison.

Voilà, dès le début, l'inconvénient que nous avons signalé. Notre discussion n'est pas une discussion en l'air et métaphysique ; nous avions expliqué (p. 132) ce que nous disions du *surnaturel*, que M. Maret, par son système d'*émanation de la substance divine*, *intuition directe*, établissait un privilége *surnaturel* qu'il appelait du nom de *naturel*. — 2° Nous lui reprochions de nous avoir fait dire que nous ne pouvions *connaître Dieu*, dans une phrase où nous disions le contraire; nous disions que l'école mixte attache au mot *homme isolé* le sens d'*homme social ;* nous notions surtout une chose essentielle, c'est la fausse notion qu'il donnait sur le *rationalisme* d'où

il excluait tous les *rationalistes actuels* (p. 134, etc.). M. l'abbé Freppel ne répond pas un mot à tout cela, mais il prend (p. 135) une définition isolée sur laquelle il fait une dissertation : voyons donc cette définition, reprenons toute notre phrase :

« Nous ajoutons que le mot *concept* ou *conception* ne convient qu'à » ceux qui croient à une véritable *conception de Dieu* dans l'âme » humaine. M. Maret n'a-t-il pas dit : *nous demanderons Dieu à* » *l'âme humaine ?* n'a-t-il pas dit qu'il *s'élevait de lui-même à la* » *conception de Dieu* ; que cette *conception* avait lieu *par l'idée de* » *l'infini, innée, naturelle à l'âme*? Ne sont-ce pas là des *concepts* » *purs* et non des *concepts mixtes* dus à l'âme humaine? » — Voilà la discussion réelle et appliquée, c'est à cela qu'il fallait répondre, car c'est là ce qui avait décidé notre attaque. M. l'abbé Freppel soulève, à ce propos, une discussion purement dialectique sur le plus ou moins d'opportunité qu'il y a à se servir des termes des philosophes. Eh bien, nous lui faisons encore cette réponse appliquée : Les philosophes, usant de la *méthode de conception*, nous donnent une *mauvaise conception de Dieu ;* M. l'abbé Maret, usant de la même méthode, nous a aussi donné une *mauvaise conception de Dieu*, qu'il a été obligé de rétracter ; il s'ensuit que la méthode de *conception est mauvaise*. Que M. Freppel réponde à ce raisonnement, qu'il justifie les philosophes et M. Maret, ou qu'il nous dise en quoi ils ont mal appliqué la méthode ; il ne faut aller ni à droite ni à gauche, il faut répondre directement. — Quant au mot *Dieu*, nous nions énergiquement qu'il *exprime et formule* les erreurs des panthéistes, comme le dit M. Freppel. Les chrétiens ont bien fait de s'en servir, 1° parce qu'il ne représente pas une *méthode erronée* ; 2° parce que ce mot n'appartenait pas aux philosophes, mais à la tradition, et par conséquent aux chrétiens.

Il est vrai que vous ajoutez un argument tiré du sens *propre* du mot *conception*, qui implique une *formation intérieure* dans l'homme (p. 135). Mais pensez-vous donc que les idées se forment *hors de l'homme ?* Qu'elles proviennent de l'enseignement extérieur, ou qu'elles surgissent du fond de notre nature raisonnable, c'est toujours en nous qu'elles se forment ; autrement, nous ne les aurions jamais. Mais de ce que l'*idée de Dieu se forme en nous*, s'ensuit-il que *Dieu se forme dans le sein de l'homme ?* Est-ce là une conséquence? De ce que l'idée d'arbre et l'idée de plante

se forment en nous, s'ensuit-il que les arbres et les plantes se forment en nous? Comment un philosophe n'a-t-il pas vu cela?

Nous en sommes bien fâchés, mais il faut que l'abbé Freppel nous permette de lui dire qu'il ne fait aucune attention ni à nos paroles, ni à celles de M. l'abbé Maret, ni à celles des philosophes rationalistes.

1° M. l'abbé Maret a dit expressément *qu'il s'élevait de lui-même à la conception de Dieu*, de l'infini, qu'il *demandait Dieu à l'âme humaine*.— Sur cela nous avons demandé, p. 135 : « *Dieu a-t-il été* » *formé* dans l'âme humaine? — A cela M. l'abbé Freppel nous demande si les *idées se forment* hors de l'âme. M. l'abbé Maret dit qu'il *conçoit Dieu*; nous demandons si Dieu est un *être conçu, formé dans l'âme humaine*. M. Freppel nous répond : L'*idée*, c'est-à-dire *la pensée humaine*, est-elle conçue *hors de l'âme?* En sorte qu'il identifie *Dieu* avec *idée humaine*, *pensée humaine*. Et cependant à la même page nous nous étions plaints de ce procédé; nous disions : « M. l'abbé Maret n'a pas dit *intuition, vision de l'idée divine*, mais » *vision, intuition de Dieu*. Pourquoi changer ses expressions? » M. l'abbé Freppel ne répond rien à cela, mais il continue à mettre *formation ou conception d'une idée*, là où M. l'abbé Maret a mis *conception de Dieu*. — Quelle solution peut-il y avoir dans une discussion conduite de la sorte? -- Pour en finir, nous répondrons : Oui, vous avez raison ; parce que l'idée de Dieu est formée en nous, il ne s'ensuit pas que *Dieu* est formé en nous. Mais vous, répondez à M. Maret qui a dit : *Je m'élève à la conception de Dieu;* car c'est aussi ce que disent les panthéistes, et surtout tout une école que M. Freppel connaît bien, celle de Hégel qui dit que *Dieu se forme, devient, s'élabore en nous;* tous les panthéistes disent aussi que *c'est en eux, et d'eux que Dieu est formé*.— Tous se servent du mot *conception de Dieu*, et ce mot est exact dans leur bouche; mais dans la bouche d'un théologien chrétien, c'est un non-sens, c'est un blasphème. Que M. l'abbé Freppel réponde à cela.

D'ailleurs, Monsieur, il est faux de dire que le mot *conception*, dans son sens propre, implique une *formation* intérieure dans l'homme. C'est là une signification dérivée, empruntée à un dictionnaire de médecine; mais voyons un peu l'acception primitive propre de ce mot : *Concipere* veut dire *prendre*, *recevoir* (*capere*) *à la fois* (*cum*), c'est-à-dire *réunir*,

mbrasser les qualités qui constituent un mot, une idée, une chose. Voilà le sens à la fois le plus naturel et le plus général du mot *conception*. Lorsque donc nous disons que nous *concevons Dieu* ou l'*idée de Dieu*, car c'est *tout un*, nous voulons faire entendre que nous *embrassons*, que nous *réunissons* en une seule et même notion toutes les propriétés essentielles de l'Être souverain. Ce sens est tellement naturel et commun, que l'on appelle, par exemple : un triangle carré, une chose *inconcevable*, parce qu'il est impossible de *comprendre*, de *réunir*, dans une seule et même notion, la qualité d'être une figure carrée et celle d'être en même tems une figure triangulaire.

1° Nous signalons aux philosophes et aux théologiens cette expression de M. Freppel, *Dieu* ou l'*idée de Dieu*, c'est *tout un*. Notez qu'il s'agit ici de l'*idée humaine de Dieu*. *Idée*, jusqu'à ce jour a voulu dire *image* (εἶδος), en sorte que *Dieu* ou son *image*, c'est *tout un*. Nous le répétons, nous signalons cette doctrine aux théologiens, nous en demandons pardon à M. Freppel, mais nous croyons qu'il fait en cela de la philosophie quelque peu *allemande* et *panthéiste*, et non de la théologie chrétienne. Quant à l'étymologie de *cum-capere*, c'est nous même qui l'avons indiquée à nos lecteurs[1]; mais nous avons ajouté que l'on en faisait un mauvais usage, que les philosophes nous donnaient de *mauvaises conceptions de Dieu*; qu'un professeur de la faculté de théologie de Paris nous avait donné sur Dieu des *conceptions* qu'il avait été obligé de biffer, et nous ajoutions qu'il fallait donc abandonner cette méthode. Que M. Freppel réponde à cela, au lieu de redire ce que nous avions dit à nos lecteurs.

Et vous voudriez nous faire bannir du langage philosophique cette expression si *juste* et si *claire*, sous le frivole prétexte que M. de Lamennais, M. Cousin et M. Saisset, y *attachent une signification dangereuse et erronée*? Mais ne voyez-vous pas qu'en y allant de la sorte, vous nous mettrez dans l'impossibilité absolue d'énoncer nos idées; car je vous défie de vous servir d'un terme de philosophie dont on ait plus ou moins, de nos jours, dénaturé le sens; et tout d'abord, Monsieur, je vous engage à bien vous garder d'employer le mot *philosophie*, car vous conviendrez avec moi, qu'on en fait journellement un abus étrange. Espérons, Monsieur, que vous ne reviendrez plus là-dessus et que vous nous passerez désormais le mot de *concept*, *conception*, *concevoir*, comme expri-

[1] Voir notre tome xx, p. 380.

mant *clairement* notre idée et ne renfermant nullement *en soi* l'erreur d'autrui.

Nous n'avons qu'à répondre une chose : M. l'abbé Freppel dit que le mot *conception* est une expression *juste* et *claire*, qu'elle exprime *clairement* l'idée chrétienne ; eh bien ! qu'il nous réponde *clairement:* oui ou non, la *conception* que M. l'abbé Maret a *eue de Dieu*, est-elle légitime? si elle ne l'est pas, qu'est-ce qui lui a manqué? quand il l'a réformée, est-ce par une *conception nouvelle*, ou est-ce par un retour aux *enseignemens de la tradition?* Si la première *conception* de M. Maret est légitime, pourquoi celles de MM. Cousin, Saisset ne le sont-elles pas ? Il n'y a pas moyen d'échapper à ces conclusions. Au reste, les difficultés que suscite ici M. Freppel sont imaginaires ; oui, il est des termes, des mots, des expressions qui ne donnent lieu à aucun danger, et qu'il faut purement et simplement conserver et ne jamais changer. Ce sont les termes consacrés par l'Eglise. « Employez la forme des saines pa-» roles que vous avez apprises de moi dans la foi [1], vous dit saint Paul, et ne bataillez pas, M. l'abbé, pour introduire des expressions nouvelles, apprises dans la philosophie.

Voilà la voie, la règle infaillible, et je m'étonne d'avoir à défendre cette doctrine contre des théologiens.

2. M. Freppel soutient que l'esprit humain est une *participation de la raison divine*. — Entorse donnée au texte de saint Thomas ; dans quel sens il s'est servi du mot *participation*.

Vos concessions méticuleuses, à l'endroit des rationalistes, vous portent également à jeter l'anathème sur d'autres expressions non moins *innocentes*. Vous ne voulez pas qu'on attribue à l'esprit humain *une participation de la raison divine*, car d'après vous, ce serait s'établir dans un état surnaturel. Pensez-vous que saint Thomas nous établissait dans un état surnaturel, quand il disait que *la lumière naturelle de la raison est une participation de la lumière divine* (*Pars prima*, qu. XII, art. XI, ad tertium) ? Pourquoi préférez-vous rejeter cette expression parce qu'elle est employée par M. Saisset, que de l'admettre parce que saint Thomas et les théologiens s'en servent ? Vous qui êtes si fidèle à la tradition, tenez-vous en donc aux termes qu'elle *consacre*.

Nous l'avouons, en présence d'une société où règne cette grande

[1] Formam habe sanorum verborum, quæ à me audisti in fide et dilectione. II Tim., I, 13.

hérésie que l'esprit *humain est une part, une participation, une émanation* (au sens propre) *de la raison de Dieu*, expressions qui expriment le Panthéisme, contre lequel se sont élevés tous les conciles qui viennent de se tenir dans l'Eglise, et les Bulles du chef de la chrétienté, nous croyions qu'il suffisait d'indiquer ces corrections à faire dans les expressions de nos livres classiques pour que des chrétiens, des théologiens en reconnussent la nécessité. Quant aux scholastiques qui ont pu s'en servir, nous avions dit avec Merchior-Canus que « ces théologiens, s'ils vivaient de notre tems, ne » s'en serviraient plus[1]. » C'est donc avec un étonnement profond que nous voyons M. l'abbé Freppel, sans répondre à aucune de nos observations, soutenir que l'on peut continuer à se servir, dans les écoles catholiques, d'expressions qui sont les *formes de l'erreur et de l'hérésie*. Pour toute réponse, il nous indique saint Thomas. Nous répondons d'abord que saint Thomas n'est pas l'Eglise, que l'Eglise a défini que l'*esprit humain est créé*, qu'une création n'est pas une *participation*, une *émanation*, et qu'ainsi il faut abandonner les expressions de saint Thomas pour suivre l'Eglise qui, seule, a la *forme des saines paroles*. — Voilà notre réponse.

Mais est-il bien vrai que saint Thomas se soit servi des expressions absolues que lui attribue M. l'abbé Freppel ? Eh bien ! non. Nous le disons avec peine, nous sommes attristés de nous voir dans notre polémique avec M. l'abbé Maret, avec le P. Chastel, avec M. Freppel, obligé de signaler de fausses *citations* dans les autorités qu'ils allèguent. Nous avons déjà eu la douleur de les indiquer pour M. l'abbé Maret et pour le P. Chastel ; nous le faisions remarquer dans la page même citée ici par M. l'abbé Freppel (p. 132), et le voilà, lui-même, tronquant saint Thomas à son avantage. Saint Thomas, en effet, ne dit point que « *la lumière naturelle de la raison est une participation de la lumière divine* ; mais *une espèce de* participation, une *certaine* (quædam) *participation*[2]. Dans une discussion semblable où il s'agit de la rigueur des termes, supprimer celui qui ôte à un mot son sens *absolu*, c'est le tronquer

[1] Voir ce texte dans notre tome XII, p. 48 (3e série).

[2] Nam et ipsum lumen naturale rationis participatio *quædam* est divini luminis. Dans l'édition de Migne, t. I, p. 553.

et tromper son lecteur. Saint Thomas a très-bien établi ailleurs quelle était cette sorte de participation : c'était une *participation de ressemblance*, ce qu'il répète je ne sais combien de fois. Et voyez comme c'est un parti pris que de faire de saint Thomas un *rationaliste panthéiste*, c'est que M. l'abbé Maret, citant ces dernières expressions de saint Thomas, a grand soin de les tronquer; ainsi saint Thomas dit : « Rien n'est bon ou désirable, si ce n'est » en tant qu'il *participe à la ressemblance de Dieu.* » Ce que M. Maret traduit par ces paroles : « Tout être en jouissant du bonheur, » auquel il est appelé, *participe à Dieu*[1]; » et pourtant le mot *ressemblance* est ici le mot propre, l'expression exacte : car toute *ressemblance* exclut la *réalité* ; c'est le mot de la Bible : *faits à l'image et à la ressemblance de Dieu.* Pourquoi M. l'abbé Freppel supprime-t-il le mot *quædam*, pourquoi M. Maret supprime-t-il *similitudo?* notre raison s'y perd. Si quelqu'un le sait, qu'il nous le dise.

Et puis, voyez, quand le même M. Maret voudra exposer l'erreur des panthéistes, il leur reprochera de se servir de quel terme? du mot même de *participation*; ceci est éminemment curieux pour prouver la confusion qui règne dans nos écoles catholiques; écoutez : « Passons sur toutes ces contradictions des panthéistes, qui » infligent au sens humain et à la logique le plus grand outrage; » il faut aller plus loin encore ; il faut dire que le monde est de » soi, qu'il est par soi, qu'il est sa cause à lui-même. *Participant à* » *la substance divine*, il possède nécessairement ce dernier attri- » but. » Et ailleurs : « Le dogme chrétien repousse..... *toute parti-* » *cipation à la substance divine*[2]. » Ainsi, le mot *participation* est blâmable dans les panthéistes, et cependant c'est celui qu'enseignent à la jeunesse chrétienne, des professeurs tels que M. l'abbé Maret et M. l'abbé Freppel. Si ce n'est pas là la confusion et le chaos que l'on nous dise où ils sont.

[1] Quia nihil habet rationem boni aut appetibilis, nisi secundùm quod participat Dei similitudinem. *Summa theol.* M. Maret citant ces paroles, ne donne pas d'autre indication. Nous sommes forcés de les prendre sans les vérifier.

[2] *Théodicée chrétienne*, p. 332 et 335, 1re édition.

Voilà pour un premier passage de saint Thomas. Venons à un autre passage.

3. Si saint Thomas a bien fait de se servir du mot émanation pour exprimer la création, et si c'est une définition qu'il faut admettre.

Si vous vous contentiez de dire que ces démonstrations sont *quelque peu hardies* et ne laissent pas que d'avoir besoin d'*interprétation*, vous diriez une chose très-raisonnable, sur laquelle tous les théologiens seraient d'accord ; car enfin, Monsieur, vous devez savoir aussi bien que moi qu'il n'y a pas en philosophie une seule proposition qui puisse se passer de toute explication quelconque. Mais de vous transformer en rationaliste, en panthéiste, par cela seul qu'on avance une expression *sujette à divers sens*, c'est procéder, à mon avis, d'une manière fort légère dans une matière très-grave. Je m'étonne, Monsieur, qu'en vous piquant d'une attention si scrupuleuse à suivre en tout point la *tradition*, vous n'ayez pas vu que votre accusation retombe sur les auteurs les plus estimés de l'antiquité catholique. Ainsi, trouvez-vous une expression assez forte pour blâmer le grand docteur, auquel je me plais toujours à vous ramener, puisque vous faites si bon marché des docteurs catholiques qui ont brillé dans nos écoles depuis 400 ans ? Saint Thomas ose répéter, jusqu'à satiété, *que la création est une émanation de la cause universelle* (*Pars prima*, qu. XLV, art. I). En ferez-vous un panthéiste ? Il serait possible, en effet, que Spinoza eût puisé son panthéisme dans saint Thomas comme le Rationalisme moderne a puisé ses erreurs dans les cours de philosophie du clergé de France. Monsieur, y avez-vous pensé ?

Nous laissons d'abord à nos lecteurs le soin de juger si l'on doit appeler seulement *hardie* le mot *participation de la raison divine*, que MM. les professeurs blâment dans les rationalistes, et nous en arrivons de suite au mot *émanation*, pour exprimer la *création*. Nous croyions jusqu'à ce jour qu'il y avait des mots qui emportaient leur signification propre ; parmi ces mots, nous rangions celui d'*émanation*, qui exprime et par sa force naturelle et par la convention de tous les auteurs la grave erreur orientale, et maintenant occidentale et contemporaine, du *panthéisme ;* tous les professeurs que nous avons connus jusqu'à ce jour, plus de vingt évêques, tous les hommes de sens, ont pensé qu'il fallait bannir cet enseignement des écoles catholiques. Nous espérons les voir nommément proscrits par quelques uns de nos conciles, dont les actes vont être publiés. Sur notre observation, un vénérable prélat,

Mgr Affre, la fit disparaître de son ouvrage où cette expres
s'était glissée [1]. M. Maret seul n'a pas voulu la proscrire, et v
un professeur de Strasbourg qui vient soutenir la légitimit
l'innocence de cette expression, et pour cela il en appelle à s
Thomas. Ecoutons donc la théorie de saint Thomas sur l'*éma*
tion. M. Freppel ne cite que ces paroles : « *La création est*
émanation de la cause universelle. » Or, dans ces termes
sans explication, cette phrase serait *panthéistique* et cond
nable ; car saint Thomas, pas plus que M. Freppel, n'a le d
d'aller contre les définitions de l'Église qui dit que la créatio
le passage du non-être à l'être et qu'elle est faite de rien :
» n'y a, dit-elle, qu'un seul créateur... qui au commencemen
» tems forma *du néant* l'une et l'autre créature, la spirituell
» la corporelle, l'angélique et la mondaine [2]. » Ce serait le b
manisme tout pur. Heureusement que M. Freppel donne en
ici une notion très-fausse de la doctrine de saint Thomas. C
les paroles du grand docteur :

« Nous avons averti, en effet, que nous ne devons point co
» dérer l'*émanation* d'un être particulier de quelque cause p
» culière, mais celle de tout l'être de la cause universelle, qu
» Dieu. C'est cette *émanation* que nous désignons par le m
» *création*. — Or, ce qui procède par émanation particulièr
» peut pas être *présupposé* à l'émanation ; ainsi, si l'homm
» engendré, l'homme n'était pas auparavant, mais l'homme
» vient du *non-homme*, et le blanc du non-blanc. Partant de l
» nous considérons l'*émanation* de tout l'être universel du pre
» principe, il est impossible que *quelque être* soit présuppo
» cette émanation. Or, *rien* est la même chose que *nul être*
» même donc que la génération de l'homme est du *non-être*,
» est le *non-homme*, ainsi la création, qui est l'émanation de
» l'être, est du *non-être*, c'est-à-dire *de rien* [3]. »

Voilà en entier le fameux texte de saint Thomas, cité en p

[1] Voir *Introduction philosophique à l'étude du christianisme*, p. 23
1re édit., et p. 17 de la 4e édit.

[2] IVe *Concil. génér.* de Latran, cité par M. Maret même, p. 325.

[3] *Summa theol.*, pars 1a, q. XLV, art. I, dans l'édit. de Migne, t. I, p.

par M. Freppel. Or, que suit-il de ce texte? c'est que saint Thomas avertit que par *émanation* il entend *création*, et que cette *émanation* et *création* se font *de rien*, *ex nihilo*. On voit donc qu'avec ces explications et restrictions, l'orthodoxie de saint Thomas est à couvert. Cela, ce nous semble, est un peu moins dangereux que de dire purement et simplement que la *création est une émanation de la cause universelle*. Ceci est panthéiste, saint Thomas est orthodoxe. Quant à savoir si saint Thomas a bien fait d'appeler la *création* une *émanation*, si *création de rien* est grammaticalement une *émanatian*, ou s'il n'y a pas contradiction entre *émanation* et *création de rien*, voilà ce dont il permis de douter; de même aussi qu'il est parfaitement permis de dire, que cette exposition de saint Thomas est obscure, presque inintelligible, et qu'ici le saint docteur a trop suivi les expressions et doctrines d'Aristote, comme le lui reproche M. l'abbé Maret avec raison. Au reste, il ne paraît pas que cette définition de saint Thomas ait fait quelque école; au contraire, nous avons plusieurs *Dictionnaires des termes scholastiques*, et aucun ne s'est arrêté à cette explication de saint Thomas. Le plus complet d'entre eux, celui de Goclenius, dit expressément : « Les théologiens attribuent l'émanation à la procession éternelle » du Saint-Esprit [1]. »

Nous croyons avoir assez expliqué le danger et l'impropriété des termes *participation divine*, *émanation divine*. Que si M. l'abbé Freppel persiste encore à penser que l'on peut continuer à s'en servir au milieu des doctrines panthéistes, qui identifient l'homme à Dieu, qui ne veulent reconnaître qu'une seule substance, il en est libre, nous n'avons plus rien à lui dire. C'est à nos lecteurs à juger. Pour nous, nous déplorons de voir un séminaire catholique enseigner de semblables doctrines, et jeter une telle confusion dans les esprits des jeunes gens.

4. M. Freppel veut justifier ces mots : la raison est une révélation naturelle venant directement de Dieu. — Singulier système celui de *retrouver*, ce que l'on n'a jamais *trouvé*, ni *perdu*.

J'attendez pas que je passe sous silence l'expression de *révélation naturelle* appliquée à la *raison* (p. 139), et j'espère vous satisfaire pleine-

[1] *Lexicon philosop.*, p. 146, in-4°.

ment sur ce point. Vous admettez sans doute que la raison est d'origine divine, c'est-à-dire qu'elle vient de Dieu. Vous admettez encore que la vérité est d'origine divine, et qu'elle vient de Dieu soit directement, soit indirectement.

Eh bien ! Monsieur, ce que nous prétendons uniquement, c'est qu'avec *le secours de l'action sociale, par l'excitation de l'enseignement et de la parole*, la raison humaine, entrant en exercice, RETROUVE en soi, au moyen de la réflexion, et démontre, à l'aide du raisonnement, certaines vérités de l'ordre religieux et moral, qui lui ont été d'abord *proposées* par la foi.

Voilà qui est clair, évident. Et la *manifestation* de ces vérités, de raison et de conscience, nous pouvons l'appeler *révélation ;* car enfin, c'est une manifestation de vérités inconnues auparavant, *non pas absolument, mais en tant que découlant du fond de notre nature raisonnable.* Je dis *non pas absolument*, car ces mêmes vérités sont *supposées* connues par la révélation surnaturelle ; seulement, ces vérités enseignées, communiquées par la révélation positive, la raison humaine les *retrouve* en soi comme *inhérentes à la nature*, comme conséquences nécessaires des principes qui la constituent.

Si jamais une théorie a été féconde en antinomies et en nonsens, c'est bien celle, toute neuve, au reste, qu'expose ici M. l'abbé Freppel. Cette pauvre école mixte pressurée entre ses principes et ses conséquences qui s'excluent, change toutes les significations des mots, se cache, se torture, pour faire dire à ses paroles ce qu'elles ne disent pas, ou les empêcher de dire ce qu'elles disent. Ecoutons :

M. l'abbé Maret à dit : « La *raison est une révélation véritable* » *mais naturelle.* » Nous avons conclu, *donc chaque individu ayant sa raison, est enseigné directement, naturellement par Dieu.* Voilà un langage humain, clair et net.

Non, certes, répond M. Freppel. — Alors dites-nous ce que c'est que cette *révélation* faite par le grand maître qui porte le nom de Dieu. Voici la réponse :

Quand nous disons que le grand maître nous RÉVÈLE quelque chose *naturellement*, nous entendons qu'*avec le secours de la société*, c'est-à-dire quand la société nous a *enseigné* cette chose, et l'a enseignée par la parole, alors, oui alors, nous *re-trouvons* ce qu'on nous a *enseigné.*

On voit facilement le double embarras de ces paroles : 1° on appelle à son aide notre théorie entière et complète, celle de l'*enseignement par la parole*, puis, quand la parole a *enseigné*, on appelle cela une *révélation directe*, *immédiate*, *naturelle*, *intérieure de Dieu*. C'est un système de l'invention de M. Freppel, inventé exprès pour se dérober à nos attaques. — Ce n'est pas tout, quand l'âme a reçu cet enseignement par la parole, par la révélation de Dieu, arrive un troisième système, celui que c'est une *trouvaille*, ou qui pis est une *re-trouvaille*, que l'âme fait en elle-même. Or, pour *trouver* ou *re-trouver* une chose, il faut l'avoir *perdue*, une fois et même deux fois ; mais du tout, on ne l'a pas perdue et on la *trouve*, en sorte que la logique de ce système est ceci :

« 1° La société m'enseigne une vérité par la parole, — donc c'est » Dieu qui me l'a révélée directement, intérieurement, naturelle- » ment ;

» 2° La société et Dieu m'ont enseigné une vérité, — donc c'est » moi qui la trouve et la re-trouve au moyen de la réflexion. »

Allez, allez à cette école, vous tous qui voulez avoir des notions claires sur l'origine de la vérité, allez. — Mais continuons à analyser les paroles de M. l'abbé Freppel.

De plus, cette *re-trouvaille* est appelée une *manifestation*, et c'est cette manifestation qui est appelée une *révélation de Dieu*, en sorte que, en dernière analyse, c'est l'*enseignement* fait par la parole qui est la *révélation de Dieu* ; nous n'en avons pas dit autant.

Nous ne presserons pas la signification des autres phrases de M. Freppel, elles ne sauraient subir l'analyse logique ; nous en donnerons une solution équivalente, en avertissant que ces grandes paroles : *Découler du fond de notre nature*, *être inhérentes à notre nature*, etc., veulent dire simplement que les choses enseignées par la parole, étant *intelligibles*, l'âme y adhère, parce que Dieu l'a faite *intelligente*.

Après cela, Monsieur, quand vous viendrez nous parler de tous les sens *mystiques* que les *illuminés* de toute espèce ont donnés au mot *révélation*, *appliqué à la raison*, vous saurez que vous ne nous effleurez pas même, puisque nous n'avons de commun avec eux qu'*un mot*, le mot *révélation*. A moins que vous ne poussiez encore la déférence envers les

illuminés jusqu'à leur sacrifier le mot *révélation*, comme vous ave aux rationalistes le mot *conception*.

Non, M. Freppel, je n'accorde rien aux *illuminés*, rien q que vous leur accordez vous-même ; c'est vous qui accordez à que homme la *révélation directe et immédiate*, la *révélation relle* de la raison, c'est vous et non pas moi. — Ce que je t injuste, c'est, après avoir accordé à tous cette *révélation*, de l der, en définitive, pour vous seul, de vous déclarer seul r *raisonnable*, *instruit de Dieu*. Voilà ce qui est injuste. Il faut lument ou déclarer que la raison n'est pas une *révélation véri mais naturelle*, ou l'accorder à tous, ou bien dire que *tous pas la raison*, et c'est ce que vous faites aussi.

Mais dans l'état de la question, à votre insultante parol votre adversaire est un *illuminé* ou un *fou*, quand il vous répondu que *c'est vous*, il sera aussi fondé en raison que même, car il a, de *par vous*, la même révélation *que vous*. Av le, votre position n'est pas tenable et nous voyons que vous-i vous la désertez.

Je me résume. Nous pouvons appeler la *raison une révélation mais naturelle*, parce que Dieu, qui en est l'auteur, nous man comme *naturelles et nécessaires*, certaines vérités, que d'ailleurs i fait *découvrir* par la révélation positive, historique. Pesez bien ce nières paroles, Monsieur, car vous me paraissez confondre, sans ce *découverte* avec la *démonstration* de la vérité, et cette confusion e des causes de votre erreur, je vais vous le prouver.

Oui, nous pesons bien vos paroles, et aussi découvrons-n une nouvelle définition de cette *révélation véritable* mais nat que vous appelez la raison : c'est que nous *découvrons ces par la révélation positive* ; il s'ensuit que, sans cette révélati sitive, elles ne sont pas *découvertes*, elles ne sont pas *connu manifestées ;* alors, l'autre révélation dite *naturelle*, ne la pas. C'est exactement ce que nous soutenons. Alors pourquo combattez-vous ? pourquoi avez-vous distingué deux révéla 1° la révélation *naturelle* (qui ne révèle rien) et la révélatio *sitive* (qui découvre tout). Pourquoi ce pathos, ce non-sens, ce pourquoi ? encore une fois, pourquoi ?

5. Avons-nous confondu découverte et démonstration. — Et s'il n'est pas vrai que les philosophes, parlant de la raison naturelle et des idées innées, prétendent inventer et découvrir la morale.

Autre chose est *découvrir* la vérité, autre chose la *démontrer* après qu'elle a été découverte. N'y a-t-il pas une énorme différence entre ces deux propositions? et comment un philosophe ne l'a-t-il pas vue? Il ne s'agissait pas d'*inventer*, de *découvrir* Dieu et ses perfections, l'âme humaine, sa nature, etc. Ouvrez, s'il vous plaît, la *Théodicée* de M. Maret (p. 105, 5e leçon). Qu'y trouvez-vous dès le début? « Aujourd'hui, nous » nous demanderons si Dieu peut être *démontré par la raison.* » Mais puisque vous avez lu la *Théodicée* de M. l'abbé Maret, pourquoi voudriez-vous nous faire accroire que vous ne l'avez pas lue? A quoi bon nous faire dire (p. 139) que *nous avons découvert ou inventé la morale que nous enseignons*, tandis que nous disons précisément le contraire? Non, Monsieur, nous n'avons ni découvert, ni inventé la morale que nous enseignons, nous vous le disons hautement, *c'est du Christianisme que nous la tenons*; mais cette morale que nous tenons du Christianisme, nous la démontrons, en partie, par les lumières de la raison. Et vous appelez cela *inventer*, *découvrir* la morale? Et vous m'objectez, qu'en Chine ou en Océanie, j'adorerais Bouddha ou le fétiche? Et vous me défiez d'y répondre? Et vous ne voyez pas que vous n'êtes pas même dans la question? Vous êtes philosophe et vous ne voyez pas cela?

Nous ne pouvons que protester contre cette manière de discuter sans citer les textes. Nous défions M. l'abbé Freppel de citer un passage où nous confondons la *découverte* et la *démonstration*; c'est nous, au contraire, qui avons toujours maintenu cette distinction. M. Freppel se fait les objections pour pouvoir plus facilement nous répondre. Il est vrai, M. Maret a dit (p. 105), qu'il s'adresse à la raison *éclairée par le Christianisme*; il demande si Dieu, tel que le *Christianisme le fait connaître*, peut être *démontré* par la raison. — Mais cela empêche-t-il qu'il n'ait dit (p. 7), avant toute mention de Christianisme et en partant des idées innées; « Au » milieu de ma *conscience* s'élève une grande voix qui me prescrit, » à l'égard de Dieu....., l'adoration et l'obéissance..... Cette loi » (la voix de la conscience) m'*ordonne*, à l'égard de moi-même, » de tendre à toute la perfection, etc. Les vérités théologiques sont » de *deux sortes:* vérités de *conscience*, vérités de *raison* (p. 88),

» nous cherchons l'origine de la vérité *dans la conscience* et *dans* » *la raison* qui est une révélation *véritable, mais naturelle;* nous » demanderons Dieu à l'âme humaine (89). » — Cette âme humaine, est-ce l'âme humaine éclairée, formée par le Christianisme ; non, c'est lui qui le dit, car il ajoute : « Les autres » vérités théologiques *n'ont pas* leur origine *dans la conscience* et » dans la *raison;* elles ont été *révélées par Dieu* d'une manière » *positive* et *historique* (p. 89). » — Voilà bien le Christianisme; en dehors du Christianisme, M. Maret a donc *trouvé*, ou *découvert* des vérités intellectuelles et morales. M. Freppel fausse donc le système de M. Maret, quand il vient nous dire qu'il s'agit seulement de *démontrer les vérités données par le Christianisme.* Comment disputer quand on fausse ainsi les bases même de la discussion? Cela n'arriverait pas s'il citait les textes. Nous répétons donc: Oui, ces vérités dont vous parlez et dont vous dites qu'elles n'ont pas été *révélées* d'une manière *positive* et historique, il faut nécessairement que vous les ayez *découvertes*, ou trouvées dans votre âme seule. M. Freppel, à mesure qu'il est pressé par nous, abandonne M. Maret, abandonne les philosophies professées et fait un système à son usage. Nous le rappelons aux textes: qu'il y réponde; il ne s'agit pas de dire hautement : *C'est du Christianisme que nous tenons notre morale;* il faut prouver que dans vos *cours de philosophie* vous ne séparez pas la philosophie de la théologie, c'est-à-dire de la tradition; il s'agit de répondre à cette prescription que l'on faisait à tous les professeurs de morale : « De ne » faire aucune digression dans la théologie, mais d'enseigner la » morale telle qu'elle est dans les Ethiques d'Aristote[1]. » Est-ce que par hasard Aristote avait reçu sa morale du Christianisme? Les prescriptions sont là, on ne peut les cacher; les faits existent, on ne peut les dissimuler, ils sont encore dans les *philosophies.* Il importe peu que, dans sa détresse, M. Freppel nous crie : *C'est du Christianisme que nous tenons notre morale;* lorsque les auteurs nous disent : *c'est d'Aristote,* c'est *de ma raison,* c'est des *idées innées*, que nous la tenons. Nous prions M. Freppel de se mettre en face de nous, et de nous répondre aussi en face.

[1] Voir le texte dans nos *Annales*, ci-dessus, p. 138.

Quant à ce qu'il assure qu'en lui parlant de l'Océanie, nous ne sommes pas même dans la question, nous allons la lui remettre sous les yeux pour lui prouver que nous y sommes. Il avait dit que les rationalistes ne voulaient accepter Dieu d'*aucune révélation extérieure et surnaturelle*. A cela nous répondions :

« Mille pardons encore, M. l'abbé, mais c'est encore vous qui, » dans votre *cours de philosophie*, ne voulez accepter Dieu d'*au-* » *cune révélation extérieure et surnaturelle*, non plus que vos dog- » mes et votre morale, ni votre société; je vous le dis, c'est vous... » Ce n'est qu'après avoir établi ce Dieu, ces dogmes, morale et so- » ciété, que vous demandez Dieu à la *tradition*. Mais il n'est plus » tems, ou plutôt, c'est un mensonge que vous faites à vos élèves. » Ce Dieu que vous devez, dites-vous, à votre conscience, c'est à la » tradition, à la révélation extérieure que vous le devez; si vous » étiez sourd muet, votre conscience ne vous aurait jamais donné » ce Dieu; si vous étiez né en Océanie ou en Chine, votre conscience » vous donnerait un fétiche, ou le Dieu Fo; si votre conscience » catholique vous donne le Dieu chrétien, c'est la société qui le lui » a donné. Vous confondez, d'ailleurs, les *preuves* d'un Dieu en- » seigné, avec la *recherche* de Dieu même, seule chose dont il s'a- » git ici, et que les Pères n'ont pas confondue avec la démonstration. » — Nos lecteurs peuvent voir combien profondément est vicié » l'enseignement philosophique sur Dieu (n° 2, p. 143). »

On voit comment M. Freppel, se délivre des objections les plus directes et les plus pressantes. A quoi bon discuter ainsi?

Ainsi, Monsieur, il est bien entendu que tous les argumens que vous pourriez entasser pour démontrer l'impuissance de la raison, à *découvrir* les vérités naturelles, quand elle est abandonnée à elle-même et privée de tout enseignement extérieur et positif, ne sauraient nous atteindre en aucune façon, puisque vous ne feriez qu'établir là une vérité, selon nous, incontestable.

Nous protestons hautement contre ces paroles, elles peuvent exprimer les pensées particulières de M. Freppel, mais elles n'expriment pas le système de M. Maret, que nous combattons, elles n'expriment pas le système suivi dans les *cours de philosophie*. Tous ces cours de philosophie, par là même qu'ils se séparent

complétement de la théologie, se séparent de la tradition, de la révélation *positive*. Ils demandent Dieu, non à *l'enseignement historique*, mais à l'âme humaine, à la raison, à la révélation naturelle, isolée : c'est le dogme philosophique même. Nous prions M. Freppel d'en convenir, ou de nous citer les textes des livres qui disent le contraire. — M. l'abbé Freppel, pour nous répondre et se défendre, abandonne la philosophie à M. Maret, pour se mettre à l'abri sous la *philosophie traditionnelle et sociale*. Écoutons-le, car cela est curieux, en ce que, en paraissant nous combattre, il nous donne gain de cause :

Ne perdez pas de vue, je ne saurais assez vous le répéter, le terrain sur lequel nous nous plaçons pour *reconnaître et constater* les vérités de raison et de conscience. Pour couper court à tout malentendu, pour dégager entièrement la question et détacher aussi nettement que possible le point en litige, je vais retracer de nouveau brièvement la position que nous avons prise. Nous nous arrêtons à l'homme *social*, non pas l'homme *isolé, mais à l'homme en rapport avec la société humaine et chrétienne, possédant les idées, se servant du langage*, et à cette conscience chrétienne, à cette raison déjà éclairée par le Christianisme, nous demandons, si après avoir REÇU de la révélation extérieure et positive certaines vérités de l'ordre religieux et moral, elle ne parvient pas, par la réflexion et par le raisonnement, à les RETROUVER *en soi* comme naturelles et à les démontrer. Voilà la question. Ne nous parlez donc plus des enfans, des Indiens, des Chinois, car vous nous feriez accroire que vous ne nous comprenez pas, quand nous parlons clairement.

Nous répétons encore, ceci est le système de M. l'abbé Freppel : nous le défions de le trouver dans les philosophes aristotéliciens, cartésiens ou malebranchistes, ces *grands régulateurs de la pensée humaine*, comme le dit M. Maret. Le débat est là et non ailleurs. Aristote, probablement, n'avait pas reçu ses vérités du *Christianisme*. Descartes fait tout reposer sur la *pensée de l'homme isolé*, Malebranche sur l'*intuition directe*. Voilà les fondateurs de la philosophie actuelle, des séminaires, du séminaire de Strasbourg certainement. Venir dire qu'en philosophie, on reconnaît la *nécessité de recevoir la connaissance* des vérités du Christianisme, cela rentre assez dans nos vues, mais cela n'est pas la philosophie de l'école. Quant au système personnel inventé ici par M. Freppel, nous ne ferons qu'un

remarque, c'est qu'il change déjà le frêle édifice, élevé ici à la hâte pour la circonstance. A la page précédente, il nous disait : « nous avouons n'avoir pas *découvert* ou *inventé* les vérités, nous » les *démontrons* seulement. » Cela était bien ; mais ici, il renverse ce système ; il ne s'agit plus de *démonstration* des vérités, mais de leur *re-trouvaille ;* ce qui au reste voudrait dire qu'on les a *trouvées* une première fois ; mais le voilà alors sous le coup de sa propre réprobation ; aussi il ne dit pas qu'il les a *trouvées*, mais *reçues*, ce qui n'empêche pas qu'il ne les *re-trouve*. Toute sa philosophie donne ainsi des contorsions à la parole humaine, car on ne peut être dans un état contre nature sans tout dénaturer aussi. — Au reste, nous verrons bientôt M. Freppel démentir encore son système.

Attaquez, si vous le voulez, nos *démonstrations rationnelles* de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, etc.; essayez de ruiner la distinction naturelle du bien et du mal, la sanction de la loi morale, etc. Nous vous promettons de vous répondre. Il est vrai que vous avez déjà mis à notre adresse, dans la bouche des rationalistes, certains argumens que vous regardez comme irréfragables. Voyons un peu si la logique vous force de donner ainsi la main à nos ennemis.

Nos lecteurs ont déjà vu qu'il ne s'agit en aucune manière des *démonstrations*, mais de la parole que vous laissez tomber ici, même celle de *re-trouver* Dieu, que vous n'avez jamais *trouvé*, dites-vous. Quant à l'accusation que nous jette M. Freppel, de donner la *main à nos ennemis*, il me semble qu'elle convient peu à celui qui s'obstine à appeler la *création* une *émanation*, l'*enseignement* extérieur de la loi divine une *participation* à la raison et à la substance de Dieu, à celui qui professe que la raison humaine est une *révélation véritable, mais naturelle;* que Dieu nous parle dans notre *conscience* comme sur le Sinaï, qu'il s'y *révèle* en nous par l'*idée*, laquelle nous manifeste *toute la magnificence de notre Dieu*. — Que M. l'abbé Freppel réfléchisse de nouveau sur ces étranges expressions, qui se trouvent de son aveu dans la bouche de tous les panthéistes et rationalistes, avant de nous reprocher de donner la *main à nos ennemis*. C'est vous qui le faites, monsieur l'Abbé : *tu es ille vir*.

6. M. l'abbé Freppel abandonne complétement le système des idées innées, toute la méthode de M. Maret, pour adopter notre théorie des notions reçues par la parole.

Nous disons aux rationalistes : cet ensemble de vérités naturelles que la raison n'a pas *découvertes*, mais qu'elle *re-trouve* en soi *comme nécessaires* par la réflexion et qu'elle démontre par le raisonnement, après qu'elle les a *reçues de l'enseignement positif et extérieur*, *ne suffit pas* à l'homme pour le faire arriver à sa fin dernière. Les rationalistes prétendent, au contraire, qu'il *suffit*. Qui des deux a raison? Selon vous, Monsieur, les *faits* et la *logique* donnent raison aux rationalistes.

M. l'abbé Freppel a changé la base même de la discussion ; il a abandonné le système de M. Maret ; la conscience n'est plus le *Sinaï* où Dieu se fait *connaître par l'idée*, Dieu est connu par l'*enseignement* positif extérieur. Dès lors il ne s'agit plus de nos objections. Ce n'est pas à son système que nous les avons faites. Il n'y a plus que le mot *re-trouver* qui nous sépare, mot qui ne peut rien signifier, ou qui signifie seulement que l'âme donne *son adhésion* à la vérité connue, ce qui est notre opinion. Ecoutons pourtant ce qu'il va dire, non à nous, mais à M. l'abbé Maret, qui soutient les principes que nous avons combattus.

Examinons de près ce double argument.

Les *faits*, Monsieur? C'est des faits que vous argumentez? C'est là ce que vous préférez à nos syllogismes? Eh quoi? parce que le rationalisme, *fils du protestantisme et non pas de la philosophie catholique*, a prévalu dans beaucoup d'esprits, parce que la grande hérésie religieuse du 16e siècle et la grande hérésie philosophique du 18e siècle, ont fait sortir la société moderne des voies larges et sûres de la civilisation chrétienne, parce que de prétendus philosophes ont abusé de la Raison, comme Luther et Calvin ont abusé de la Bible, êtes-vous reçu à conclure de là qu'ils ont raison contre nous et que nous-mêmes nous leur avons mis les armes à la main?

Si M. Freppel avait eu envie de nous répondre, il aurait dû combattre ce raisonnement fait ailleurs : « Le protestantisme » n'est que l'application du principe de la révélation directe et » immédiate faite par Dieu à l'homme. Tout protestant rejette la » révélation extérieure ; à la vérité il admet la Bible, mais à con- » dition d'y trouver ce que Dieu lui dicte dans le Sinaï de sa con-

» science, comme dit M. l'abbé Maret. » La philosophie est toute résumée dans ce mot de Rousseau : *Dieu n'a-t-il pas tout dit à ma conscience et à ma raison*, et dans celui-ci de Cousin, *la Raison est une incarnation du Verbe*. Or, qui avait posé ces principes, avant les protestants; c'étaient les philosophes de l'école, ceux qui avaient séparé la *philosophie de la théologie*, c'est-à-dire de la *révélation extérieure*. Qui continue ces principes? Ceux qui disent que la raison humaine est un *écoulement de la substance de Dieu*, une *participation à la raison divine*. Voilà les semeurs du protestantisme et de la philosophie. — Que M. Freppel daigne une fois répondre à nos raisons, et ne pas toujours parler dans le vague. — C'est précisément ce que les papes reprochaient aux professeurs de philosophie, ce que les légats du concile de Trente reprochaient à tous les évêques assemblés. Il ne faut pas dissimuler ces faits, comme si nous les avions inventés [1].

Voyez un peu : si de ce qu'au 16e siècle le Protestantisme *a prévalu dans un grand nombre d'esprits, a détruit en partie le Christianisme et menace encore aujourd'hui, par ses conséquences, de détruire la société même*, je venais conclure contre le Catholicisme que les faits ont donné raison au protestantisme, que diriez-vous? Et pourtant ce mauvais raisonnement, c'est le vôtre. Comment un philosophe n'a-t-il pas vu cela?

Oui, les faits ont donné gain de cause aux papes, aux légats présidents du concile de Trente, à nous, qui ne faisons que répéter leurs paroles. A vous la responsabilité de continuer les funestes principes censurés pas ces grandes autorités.

Mais peut-être serez-vous plus heureux sur le terrain de la *logique* que sur celui de l'histoire?

Vous nous croyez donc bien embarrassés, Monsieur, de répondre aux rationalistes qui prétendent que la Raison *leur suffit* pour les faire parvenir à leur fin dernière. Eh bien! Monsieur, vous allez voir que rien ne nous est plus facile, et que nous ne sommes pas le moins du monde en peine de cette prétendue difficulté sur laquelle vous revenez si souvent. Je m'adresse donc au rationaliste, qui admet avec nous les *vérités naturelles*, mais qui s'arrête à la révélation, et je lui dis : vous admettez

[1] Voir la bulle du pape Grégoire IX aux professeurs de l'Université de Paris, dans notre tome XVI, p. 362, et le discours du légat, au Concile de Trente, dans notre tome XVII, p. 165.

l'existence de Dieu au nombre de ces vérités de raison que vous proclamez suffisantes. — Si vous admettez l'existence de Dieu, vous êtes forcé d'admettre que sa volonté vous oblige dès qu'elle vous est connue; cela est mathématique. — Eh bien! ce Dieu dont vous admettez l'existence, dont vous reconnaissez que la volonté vous oblige, dès qu'elle vous est connue, ce Dieu vous a manifesté sa volonté *par le Christ*; donc votre raison ne vous suffit pas. — Et alors, Monsieur, je lui prouverai que Dieu nous a parlé par le Christ; et vous, catholique, vous avouerez que cette démonstration n'est pas difficile. Cette méthode vous plaît-elle, Monsieur? Et qu'avez-vous à y redire?

Eh bien! oui, c'est cette méthode même que nous avons attaquée: pourquoi n'avez-vous rien répondu à nos raisons? Vous changez ici la question; nous la rétablissons; la voici: « Vous dites aux » rationalistes, en *vertu de votre nature*, vous avez tous une com» munication, *révélation*, *directe*, *immédiate de Dieu*, une *partici» pation* de sa *raison*, un *écoulement* de sa *substance*, un *Sinaï*, » où il vous parle par l'idée, et où il vous *révèle toute* sa magni» ficence. »

Voilà d'où vous partez, convenez-en. Puis, vous dites que par cette voie, vous *connaissez* Dieu, ses attributs; l'homme, ses devoirs, ses destinées; la société civile, ses devoirs. Voilà encore ce que vous établissez, convenez-en.

Nous ajoutons qu'il ne reste presque plus rien pour le Christ, et que vous avez donné les plus fortes armes pour prouver qu'il est inutile, qu'on peut s'en passer.

Or, quand nous voyons que la génération actuelle s'en passe, nous disons c'est vous qui le lui avez appris, qui lui en avez donné la raison et le prétexte. Voilà le raisonnement auquel il faut répondre.

Nous ajoutons de plus que tous ces dons *divins* que vous faites à l'homme sont faux, absolument faux; et en cela vous êtes d'accord avec nous, vous qui prétendez que toutes ces notions sont nécessairement reçues par l'enseignement extérieur. Comment se fait-il que vous ne disiez pas que nous avions raison?

Et voyez combien notre raisonnement est plus logique:

Partant du principe que vous posez, nous disons:

« L'homme reçoit nécessairement de l'enseignement extérieur » ce qu'il sait de Dieu, de l'homme, de ses devoirs, de la société; » dès lors le voilà obligé d'avoir recours à la tradition extérieure; » cette même tradition lui apprend que Dieu ne s'est pas contenté » de lui parler une seule fois, au commencement, mais qu'il lui a » parlé en diverses occasions et en diverses manières par les pro- » phètes, comme dit saint Paul [1]; il faut donc accepter ces di- » verses révélations. »

Voilà ce que nous disons. Voyez vous-même laquelle méthode est la plus logique et la plus facile à suivre.

Voyez-vous avec quelle facilité nous conduisons l'homme à *la foi par la raison*? Prétendrez-vous encore que nous ne pouvons pas prouver aux rationalistes, que la Raison ne leur suffit pas pour les faire parvenir à leur fin dernière? Mais j'allais oublier que vous y voyez un *manque de respect à l'égard de Dieu*. Ferions-nous donc injure à Dieu en soutenant que son *enseignement direct*, sur le Sinaï, ne nous suffit plus depuis la venue du Christ? Pourquoi serait-ce plutôt lui manquer de respect que de dire : Dieu ne se contente pas de nous éclairer *par les lumières de la raison qu'il nous a donnée*, il a encore daigné nous instruire par son Fils adorable? Vous l'appellerez un supplément, un complément, peu importe. Toujours sera-t-il que Dieu, en nous donnant la révélation chrétienne, n'a pas voulu que la *révélation naturelle* fût suffisante pour conduire l'homme à sa fin. C'est là un fait ; en pareille matière, tout ne dépend-il pas de la volonté de Dieu? Et c'est ce que nous enseignons. En vérité, Monsieur, vous qui nous engagez à diverses reprises à sortir de nos écoles pour voir ce qui se passe dans la rue, oserai-je vous prier un peu de rentrer dans nos écoles pour voir ce qui s'y passe? Vous verriez à coup sûr, un peu plus clairement, pourquoi nous *séparons la philosophie de la théologie*, car c'est là pour vous un nouveau sujet de récriminations.

Hélas! oui, nous allons encore rentrer dans les écoles, celle de M. l'abbé Freppel en particulier, pour montrer à tous la confusion et le chaos qui y règnent. Nous venons de voir, page précédente (p. 316), que M. l'abbé Freppel pose en principe nécessaire l'*enseignement extérieur par la parole*, et que l'homme ne fait que *re-trouver* le même enseignement. Et ici le voilà reprenant l'*enseignement direct intérieur*, le voilà remettant encore sur le tapis la *révélation naturelle, directe* et *immédiate*, le voilà séparant la *philosophie de la*

[1] *Aux hébreux*, I, 1.

théologie, c'est-à-dire de l'enseignement extérieur qu'il vient à l'instant même de reconnaître comme nécessaire. Il nous est impossible de continuer une discussion dans ces termes. — Que M. l'abbé Freppel se décide :

Admet-il la nécessité de l'enseignement extérieur?

Admet-il la révélation immédiate, naturelle, celle qui est intérieure et faite par la lumière de la raison?

Qu'il choisisse, et nous continuerons à discuter. En attendant, que nos lecteurs voient comment l'on traite la raison et le raisonnement humain dans nos écoles.

7. S'il est vrai que dans nos écoles on sépare la philosophie de la théologie ; — Si nous sommes dans l'erreur en disant que ces deux sciences sont séparées.

« Depuis 400 ans, dites-vous, et en ce moment même, on enseigne dans » les cours de philosophie catholique que, *sans théologie*, c'est-à-dire » *sans révélation*, sans tradition, on peut trouver Dieu, l'homme, ses de» voirs, etc. (p. 138). — La morale philosophique enseignée pendant » 400 ans dans l'Université catholique de France, à tous les laïques, a » ruiné la morale chrétienne. » (*id.*)

Pour faire voir comment M. l'abbé Freppel écarte nos raisons pour ne pas y répondre, qu'on nous permette de citer en entier les deux passages d'où il extrait ses citations :

« Or, on fait étudier dans les écoles un traité entier de philosophie » appelé *éthique*, pour leur prouver que cela suffit. Que M. Freppel ne » vienne pas nier cela, car nous avons cité la prescription suivante » faite par les jésuites, suivant en cela tous les autres professeurs » catholiques, à leur maître de morale : « Que le professeur de *phi-* » *losophie morale* comprenne bien qu'il n'entre point dans ses at» tributions de *faire des digressions dans les questions théologiques*; » mais son devoir est d'expliquer doctement et gravement les prin» cipaux chapitres de *science morale* qui se trouvent dans les *livres* » *des éthiques d'Aristote*. » Voilà ce que l'on a enseigné pendant 400 » ans dans l'Université catholique de France, à tous les laïques ; les » ecclésiastiques seuls faisaient des *digressions dans la théologie*. Nous » disons que c'est cette morale *philosophique* qui a ruiné la *morale* » *chrétienne*. Ce qui reste de celle-ci a été conservé par les ensei-

gnements donnés par les parents qui avaient appris le *catéchisme*, et par les curés qui avaient appris la *théologie*. Comment un prêtre ne voit-il pas cela ? » (*Annales*, p. 137.)

Nous avons cité de plus, dans nos *Annales*, le serment que faisait prêter l'Université de Paris à tous les professeurs et bacheliers, de ne jamais *traiter dans leurs leçons aucune question purement théologique*[1]. Ainsi l'on voit que les preuves sont jointes à nos assertions. Voyons ce que nous répond M. l'abbé Freppel :

Sans doute, Monsieur, avant de lancer contre le clergé de France ces graves accusations, vous avez dû bien peser vos raisons et examiner attentivement vos preuves : autrement, nous serions en droit d'y voir un acte de témérité inqualifiable. Mais certainement, et nous aimons à croire et nous sommes convaincus même que le zèle pour la religion est votre unique guide, et que vous pensez sérieusement rendre par là un service à l'Église ; nous vous en remercions même, mais nous vous déclarons en même tems que vous êtes dans une grave erreur, et vous me permettrez de vous le prouver.

C'est ce que nous attendons ; nous avons donné nos preuves, soyons attentifs à leur réfutation.

(*La suite au numéro prochain.*)

---

[1] Voir le texte de ce singulier serment dans notre tome XVI, p. 379.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. ROME. — *Retour de S. S. Pie IX à Rome.* Enfin, nous vons annoncer que Sa Sainteté Pie IX est rentré dans la ville éter au milieu des acclamations du peuple romain. Parti de Porti 4 avril, il fut reçu, à Naples, par le roi et la famille royale qui l'ac pagna jusqu'au château royal de Caserte, où il coucha. Le 7, il entı le territoire pontifical, et vint coucher à Terracine ; enfin, c'est le 12 est arrivé à Rome, au milieu des flots de la population entière, qui luminé la ville pendant 3 jours, et a donné ainsi un démenti à toı révolutionnaires et aussi à ces catholiques, qui prétendaient que le ple ne voulait plus de son souverain.

— *Ouvrages mis à l'index*, par décret du 21 février, approuvé avril à Portici, ont été condamnés les livres suivants :

Sulla Costituente romana, discorso preparatorio alla elezione, programma di desideri dell' Avv. *Francesco Carancini*, president Tribunale di prima istanza in Ferrara, diretta al circolo popolare (canati sua patria.— *La Ricuperazione* delle due Sovranità, Orazione turale all' Assemblea romana.

Par décret du 23 mars :

Les images des Italiens, par I. H. *Willimann* M. C., en allemand. — *forti alla' Italia*, ovvero preparamenti all' insurrezione.— *Lettere fi che* della Marchesa Marianna Florenzi *Waddington*. — Le *Christia expérimental*, par Athanase *Coquerel*, un des Pasteurs de l'Église de — *La Scomunica* del Popolo italiano al Papa e ai suoi Ministri, scri Carlo *Arduini*.

Le décret porte ensuite que M. *Hircher*, auteur du *Présent état d glise*, condamné le 25 octobre 1849, — M. *Haiz*, auteur du *Stat nodal ecclésiastique*, condamné le même jour, — M. *Morgana*, a de *La nature et des effets du domaine temporel des papes*, condan 12 janvier 1850, et le Ch. *Cavalieri*, auteur de la *Concorde de la r avec quelques importantes vérités catholiques* sur l'Immaculée Conce condamné le 19 décembre 1849, se sont soumis et ont rétracté erreurs.

— *Découverte de deux cités Etrusques, près de Viterbe.* — Ces deı tés sont : *Musarna*, que Ptolomée indique en faisant mention des *Mu*

et qui maintenant porte le nom de *La Civita*, et *Curtilianum*, appelé maintenant par un léger changement *Cordigliano*. Les classiques anciens n'en disent rien ; dans le moyen-âge, *Musarna* est citée par Lanzillotto vers la moitié du 13e siècle. Toutes deux, dépouillées de leur importance première, ont dû à leur obscurité d'être respectées par la conquête romaine, par le moyen-âge et par les siècles modernes; aussi, offrent-elles d'amples études à l'antiquaire. Le plan primitif s'y retrouve intact; les substructions des bâtimens modernes ont les caractères de fabriques étrusques; les murs, les tours, les rues, se retrouvent sans peine.

On y a trouvé des grottes sépulcrales renfermant jusqu'à 40 *sarcophages* couverts de figures plus grandes que nature et peintes en rouge, avec les yeux bleus. De précieuses *inscriptions étrusques* se lisent sur la poitrine et les jambes des figures, dans les cercueils, sur des couvercles. Celles qu'on a lues désignent la famille *Alizia*. Deux, particulièrement, sont longues, bien conservées et très-importantes. Il y a des bas-reliefs, des plats à la façon égyptienne, des dessins peu communs, des métaux ciselés, des miroirs, etc.

M. Bazzichelli, qui, sur les indications du professeur et savant antiquaire F. Orioli, a fait ces découvertes, ne néglige rien pour les rendre plus profitables à la science, et déjà il possède une collection qui, sans doute, ira prendre une place honorable dans le *musée* déjà si riche des *Etrusques*, au Vatican.

ASIE.

TURQUIE. BAGDAD.—*Découverte de la ville d'Ur, patrie d'Abraham.* — Des lettres récentes, de Bagdad, annoncent que M. *Loftus*, le géologue attaché à la commission qui s'occupe de la démarcation des frontières turco-persanes, a visité, en se rendant à Bassora, les antiquités de la Basse-Chaldée, jusqu'à présent inconnues.

Les ruines de l'ancienne *Ur* des Chaldéens (aujourd'hui appelée *Werka*), où se sont passés les faits rapportés par l'Exode, dans la vie d'*Abraham*, occupent une étendue immense, et offrent un intérêt extraordinaire à l'archéologie. Dans une enceinte qui, selon toute apparence, doit avoir été un lieu public de sépulture, on a découvert un grand nombre d'*anciens cercueils* moulés en plâtre, suivant la forme et les dimensions du corps humain, enduits d'un vernis très-brillant, ornés d'une grande quantité de figures en relief, et s'ouvrant à la partie supérieure au moyen d'un couvercle ovale, également orné.

Une *cruche* de grandeur moyenne était attachée par un lien à chaque cercueil. D'après le récit des indigènes, on trouve souvent dans ces tombes des bijoux en or, des pierres fines et d'autres restes des arts chal-

déens; mais ceux que M. Loftus a examinés ne contenaient déjà plus rien, parce que les Arabes les avaient visités avant lui. Il a cependant pu emporter un bon nombre de briques couvertes de *caractères cunéiformes*, des pièces de terre cuite moulées dans la forme de cornes de bœuf et portant des *inscriptions antiques*; enfin, plusieurs morceaux d'une pyramide hexagone chargée de longues *inscriptions* semblable à celle qui a été retrouvée à Ninive par M. Layard et qui se trouve maintenant au *British-Muséum*.

Si on en croit la tradition du pays, *Werka* serait le lieu de la naissance d'Abraham; mais en tout cas, on ne peut pas révoquer en doute que ce ne soit l'ancienne *Ur* des Chaldéens. D'autres voyageurs avaient déjà aperçu de loin ces ruines, qui habituellement sont inaccessibles, à cause de l'inondation qui les enveloppe et du dangereux voisinage des Arabes Khézels. M. Loftus est donc le premier Européen qui ait vu et examiné de près le berceau du peuple juif.

Aux ruines de *Hammam*, près du canal de *Haï*, M. Loftus a aussi trouvé une *statue* en basalte noire, revêtue de deux inscriptions cunéiformes. A *Hamgheir*, au-delà de l'Euphrate, on voit aussi une *grande statue colossale* représentant un dieu chaldéen; mais elle est dans un état de dégradation tel qu'elle ne vaudrait pas la peine d'être transportée en Europe. En longeant *Susiana*, la commission dont M. Loftus fait partie traversera tous les pays où abondent les ruines chaldéennes, et, grâce à la sécurité qui l'entoure et aux moyens dont elle dispose, elle fera indubitablement des découvertes qui jetteront un grand jour sur l'histoire primitive de Ninive et de Babylone.

— *Nouvelles découvertes faites aux ruines de NINIVE.* — *Visite aux ruines de RESEN.* — On écrit d'Alexandrie, le 6 avril :

« Nous recevons des nouvelles de *Mossoul* jusqu'au 4 mars. A cette époque, M. Layard et ses amis continuaient leurs fouilles à *Nemrod* et à *Ninive*. Dans la première localité, on avait découvert un grand nombre de vases de cuivre ciselés, tandis que la seconde fournit chaque jour des *tables de pierre* destinées à jeter une vive lumière sur les lois, sur les conquêtes, sur la vie domestique et sur les arts des anciens Assyriens. Ces tables sont remises à un artiste habile, M. Cooper, qui en reproduit les dessins sur le papier. M. Layard a l'intention de faire une excursion à *Chabaor*, le *Chaboras* des Romains, et de visiter *Reishaina*, le *Resen* de l'Écriture, où il espère trouver des trésors d'archéologie assyrienne. La contrée qu'il faut traverser pour aller au nord de l'Assyrie est peu sûre pour les voyageurs; on sera obligé de se faire accompagner par une forte escorte. »

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 5. — Mai 1850.

Traditions Anciennes.

LES QUARANTE-DEUX POINTS D'ENSEIGNEMENT, PROFÉRÉS PAR BOUDDHA.

Traduit du mongol par MM. Gabet et Huc, missionnaires lazaristes.

Avec notes critiques par M. Bonnetty.

(*Suite et fin* 1.)

25. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui pratique la vertu est semblable à un morceau de bois placé au milieu d'un fleuve, allant toujours d'après le courant de l'eau ; s'il ne va heurter ni la rive gauche, ni la rive droite, si les hommes ne l'enlèvent pas, si les esprits ne le font pas disparaître, si enfin il ne se corrompt pas, moi je protégerai son entrée dans la mer. L'homme marchant dans la pratique de la vertu, s'il ne se laisse pas ébranler par les passions, s'il n'est pas dominé par ses vices, s'il s'efforce d'avancer toujours, sans jamais chanceler, je protégerai son entrée dans la vérité (A). »

26. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Garde-toi de suivre à volonté ton propre sentiment; il *n'est jamais permis de suivre son propre sentiment*. Garde-toi de t'abandonner à la volupté ; si tu t'abandonnes à la volupté, les calamités naîtront sous tes pas. Quand tu auras obtenu la vertu d'*Arahoun*, alors seulement tu pourras suivre ton propre sentiment (B). »

(A) Très-belle tradition prouvant que l'action divine et l'action humaine ont toujours été nécessaires pour pratiquer la vertu, et que jamais la protection divine ne manque à celui qui fait tous ses efforts pour résister à ses passions.

(B) Voilà un avertissement bien sévère donné par un bouddhiste à

1 Voir au précédent n°, ci-dessus, p. 270.

27. — Bouddha prononça ces mots en présence de tous les Charmanas : « Garde-toi de regarder les femmes... Si tu te rencontres avec elles, que ce soit comme n'y étant pas. Garde-toi de parler avec les femmes ; si tu parles avec elles, veille avec soin sur ton cœur... Que ta conduite soit irréprochable, te disant intérieurement : Moi qui suis un Charmana résidant dans ce monde fangeux, je dois être semblable à la fleur de *nénuphar*, qui ne contracte pas de souillures au milieu du cloaque. Si c'est une vieille femme, pense que c'est ta mère ; si c'est une personne âgée, pense que c'est ta sœur aînée... Si c'est une jeune, pense que c'est ta sœur cadette... Si ce sont de jeunes enfans, traite-les avec les égards convenables... Et si quelque sentiment déréglé vient à surgir dans ton cœur, recueille-toi profondément, te disant à toi-même : « Des » pieds jusqu'à la tête, qu'y a-t-il dans cette personne ?.. Malice » et impureté... C'est un réceptacle de toutes sortes d'immondices, » voilà tout. » Repousse ces mauvais sentimens en répétant intérieurement ces paroles (C).

---

tous ces professeurs de philosophie qui ont fondé toute la morale *sur les idées innées*, sur la *conscience*, c'est-à-dire sur le *sentiment* ou particulier ou général, et toute la philosophie sur la *raison*, c'est-à-dire encore sur le *sentiment propre*. En fait de dogme et de morale, il faut que le *sentiment propre* ou *particulier* se conforme à la loi de Dieu, c'est-à-dire à la *révélation positive*, laquelle n'a jamais manqué à l'homme ; car dès le commencement il a fait connaître sa volonté positive, il a donné sa loi ; et les hommes, fondateurs des peuples, l'ont portée partout. Ce qu'il y a de vrai dans les préceptes de Bouddha, ce n'est pas l'auteur, quel qu'il soit de ces préceptes, qui l'y a mis. Il ne les a pas inventés, il les a trouvés dans la tradition. L'esprit propre, ou la raison, n'est pas éteint ou supprimé pour cela ; c'est lui qui accepte, reçoit ; puis examine, discerne.

(C) Il y a là une admirable doctrine sur la pureté qui doit présider aux rapports des hommes et des femmes ; ces pensées de mère, de sœur, de respect pour les jeunes enfans, tout cela est admirable de sainteté ; et il nous serait facile de trouver des textes semblables dans saint Jérôme et dans bien d'autres Pères. Les dernières paroles, bien qu'exagérées, nous font voir combien la femme est méprisée de tous ceux qui ne sont pas chrétiens ; elles prouvent surtout combien le souvenir de la part que la femme avait prise à la chute primitive, était vivant dans les souvenirs de l'Orient.

28. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui marche dans la pratique de la vertu doit se regarder en présence de ses passions comme une herbe combustible devant un grand feu; l'homme jaloux de sa vertu doit s'enfuir à l'approche de ses passions (D). »

29. — Un homme attristé de ne pouvoir triompher des *pensées mauvaises* qui l'obsédaient, tournant contre lui-même le tranchant d'une hache, se donna le coup de la mort. Bouddha, le suprême des êtres, lui adressa ces mots : « Trancher la vie, ne vaut pas trancher les déréglemens du cœur; le cœur, c'est la racine de tout; après avoir détruit le principe et la racine, tout ce qui en procède s'évanouit. Ne pas trancher les pensées mauvaises, trancher au contraire ta vie, quel bien en résulte-t-il?... » Bouddha ayant ainsi parlé, cet homme mourut aussitôt. Bouddha prononça alors ces mots : « Les faux jugemens du monde ressemblent à ceux de cet homme insensé (E). »

30. —Une fille impudique avait donné rendez-vous à un homme : comme au tems fixé il ne paraissait pas, s'abandonnant au repentir, elle se dit à elle-même : « O passion ! je connais ton principe et ta source, c'est de mes *propres pensées que tu as pris naissance*; si je n'avais pas pensé à toi, certainement tu ne serais pas née. » Bouddha, en passant, l'entendit ainsi parler, il dit alors au Charmana : « C'est un souvenir de la sentence que Chekia-fo a laissée dans le monde (F). »

(D) Voilà encore des préceptes tout à fait évangéliques. On comprend que des peuples, imbus de ces préceptes, ont peu à changer à leur conduite; ils n'ont plus qu'à connaître le *complément* de la loi apporté par le Christ.

(E) Voilà encore un admirable précepte et contre le suicide, et sur la nécessité de corriger ou de *circoncire* le cœur, plutôt que de détruire sa vie; mais que l'on se souvienne bien qu'il est très-probable que cette morale est la morale primitive, si toutefois elle n'a pas été empruntée au Christianisme.

(F) Voilà la découverte d'une des sources les plus fécondes de toutes les mauvaises actions; c'est de nos *propres pensées* qu'elles reçoivent la naissance. Et cependant c'est *dans les pensées* que toute la philosophie

31. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Les tourments naissent des passions; la crainte naît des tourments... Point de passions, point de tourments; point de tourments, point de crainte. »

32. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Celui qui marche dans la pratique de la vertu est semblable à un homme qui se bat contre 10,000 ennemis. Couvert de sa cuirasse, la lance à la main, il s'avance hors de la porte et se dit : Allons combattre. Ou bien, tremblant de peur, il revient sur ses pas; ou bien il s'arrête au milieu de la route ; ou bien il meurt en se battant ; ou bien il remporte une grande victoire, et, de retour dans son royaume, il est élevé au comble des honneurs. L'homme qui, d'un cœur sincère et courageux, fait tous ses efforts pour *avancer continuellement dans la vertu* sans se laisser ébranler par les trompeuses et hypocrites maximes du monde, finira par éteindre les passions, purifier le cœur et se *confondre enfin dans le grand principe* (G). »

33. — Un homme qui passait les nuits à chanter les prières témoigna, par sa voix triste et oppressée, de l'abattement, et la volonté de s'en retourner : Bouddha fit appeler ce Charmana et lui dit : « Au tems où tu habitais dans ta famille, que faisais-tu? » Il répondit : « Je pinçais sans cesse une guitare. » — Bouddha lui dit : « Si les cordes de la guitare se relâchaient, qu'arrivait-il? — » Je n'obtenais pas de son. — Si les cordes étaient trop tendues, » qu'arrivait-il? — Les sons étaient entrecoupés. — Lorsque les » cordes obtenaient un juste équilibre de tension et de souplesse, » qu'arrivait-il? — Tous les sons s'accordaient dans une parfaite » harmonie. » Bouddha prononça alors ces mots : « Il en est de

---

nous apprend à chercher et à former le dogme et la morale. Il y a plus de christianisme dans ces préceptes que dans cette sentence du P. Chastel et de plusieurs philosophes catholiques qui disent : « La loi naturelle, » *gravée dans le cœur de chacun de nous*, est promulguée par *la voix de* » *la raison et de la conscience*[1]. »

(G) Admirables préceptes, tous chrétiens ; à l'exception de la dernière ligne exprimant la grande erreur Lamenaisienne et Brahmaniste, l'*unité de substance*.

[1] Voir le texte, ci-après, p. 338.

» même de l'étude de la doctrine : après avoir pris empire sur ton » cœur et réglé ses mouvements avec mesure et harmonie, il par- » viendra à l'acquisition de la vérité. »

34. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui s'applique à la pratique de la vertu est semblable à un fondeur de fer : après avoir, petit à petit, bien purifié sa matière, certainement il confectionnera un beau vase. En *étudiant la vérité*, après avoir lavé insensiblement les souillures du cœur, on marche avec succès dans la pratique de la vertu. S'il n'en est pas ainsi, le corps perd sa vigueur ; si le corps perd sa vigueur, la volonté s'impatiente et s'irrite ; si la volonté s'irrite, la marche rétrograde ; si la marche rétrograde, on commet des prévarications. »

35. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots. « L'homme, qu'il pratique la vertu ou qu'il ne la pratique pas, est *certainement malheureux*. Pour l'homme seul, depuis la naissance jusqu'à la vieillesse, depuis la vieillesse jusqu'à la maladie, depuis la maladie jusqu'à la mort, les diverses misères qu'il endure sont infinies. Un cœur colère accumule les prévarications ; à la vie, à la mort, il a beau se tourner et se retourner, les misères qu'il endure sont innombrables (H). »

36. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Celui qui parvient à s'éloigner des 3 mauvaises voies, obtient difficilement de transmigrer dans la voie humaine ; s'il a obtenu de passer dans la voie humaine, évitant l'état femelle, naître mâle est difficile ; s'il a obtenu de naître mâle, la perfection des 6 organes est difficile ; s'il a obtenu la perfection des 6 organes, naître dans le *royaume central* est difficile ; s'il est né dans le royaume central, connaître la doctrine de Bouddha, c'est difficile ; s'il a obtenu de connaître la doctrine de Bouddha, être mis au rang des princes de la doctrine, c'est difficile ; avoir été mis au rang des princes de la doctrine, et naître dans la famille de *Poussa*, est difficile ; s'il est né dans la famille de Poussa, le cœur

(H) Le souvenir et le sentiment de la chute et de la punition sont profondément empreints dans ce paragraphe ; l'Ancien et le Nouveau Testament professent la même doctrine du triste sort de la race d'Adam.

ayant foi aux 3 *mystères*, il est difficile d'être placé dans le *royaum* *de Bouddha* (I). »

37. — Bouddha fit cette demande aux Charmanas : « A combie de tems est fixée la vie d'un homme ? » Ils répondirent : « Ell est fixée à quelques jours. » Bouddha prononça ces mots : « Vou n'avez pas encore acquis la connaissance de la doctrine. » S'adres sant ensuite à un Charmana, il lui fit cette demande : « A combie est fixée la vie d'un homme ? » il répondit : « Elle est fixée a tems de prendre un repas. » Bouddha prononça ces mots « Va-t'en. Toi non plus, tu n'as pas l'intelligence de la doctrine. » Bouddha s'adressant ensuite à un autre Charmana, il lui fit cett demande : « A combien de tems est fixée la vie de l'homme ? » il répondit : « Au tems qu'il faut pour émettre un souffle. » Aprè qu'il eut ainsi parlé, Bouddha prononça ces mots : « C'est bien on peut dire que tu as acquis l'intelligence de la doctrine (J). »

38. — Bouddha manifestant sa doctrine, prononça ces mots « Mes chers enfants, si vous vous éloignez de moi, quoique vou en soyez séparés de 1,000 lis, pourvu que vous *conserviez mes pré-ceptes* dans votre cœur, certainement vous parviendrez à l'acqui-sition de la voie; quoique vous soyez à mes côtés, si votre volont s'abandonne aux choses perverses, à tout jamais vous ne parviendre à l'acquisition de la voie. En réalité, il faut marcher; quoiqu vous soyez près, si vous ne marchez pas, sur 10 mille avantages, vous n'en obtiendrez pas un seul (K). »

(I) Nous voilà retombés en plein dans les *inventions* bouddhistes, de *transmigrations*, *renaissances*, etc. Quand ces erreurs ont-elles commencé, et par qui? Jusqu'à présent, on ne peut le dire. Peut-être le trouvera-t-on quelque jour dans ce grand nombre de livres brahmaniques et boud-dhistes qui restent à traduire. Qu'est-ce que c'est que ces *trois mystères*, qu'est-ce que c'est que le *royaume de Bouddha ?* On ne sait. Que l'on se souvienne pourtant de ce que nous a appris Wilford, que souvent le *Christ* a été appelé *Bouddha*, dans l'Inde [1].

(J) Nos livres aussi sont remplis d'images vives et touchantes sur la brièveté de la vie de l'homme. C'est une fleur qui, aujourd'hui, est fau-chée, etc.; tout cela est très-beau.

(K) Très-beau précepte encore.

[1] Voir les *Annales*, t. XIII, p. 198 (3e série).

39. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui pratique la vertu est semblable à celui qui mange du miel ; le miel, soit au dedans, soit au dehors, est plein de douceur. Il en est ainsi de mes prières : leur vérité est très-savoureuse ; celui qui marche entrera dans la voie. »

40. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « L'homme qui, en pratiquant la vertu, s'applique à extirper la racine de ses passions, est semblale à celui qui déroule entre ses doigts les perles d'un chapelet ; s'il va les prenant une à une, il arrive facilement au terme ; en extirpant un à un ses mauvais penchants, on obtient la perfection (L). »

41. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Le Charmana qui pratique la vertu doit se regarder comme le bœuf à long poil[1], qui, chargé de bagages, chemine au milieu d'un profond bourbier ; harassé de fatigue, il n'ose regarder ni à droite, ni à gauche, espérant toujours sortir de la boue et arriver au lieu du repos. Le Charmana qui regarde ses passions comme plus terribles que cette boue, s'il ne détourne jamais les yeux de la vertu, obtiendra l'exemption de tout chagrin. »

42. — Bouddha, manifestant sa doctrine, prononça ces mots : « Je regarde la dignité des rois et des princes comme des gouttes d'eau aux fissures des montagnes. — Je regarde les monceaux d'or et les pierres précieuses comme de la brique et des pierres. — Je regarde les habits de soie et de taffetas comme de vieux haillons. — Je regarde les 10,000 grands mondes comme autant de grains de moutarde. — Je regarde l'eau des 4 mers comme l'eau dont on se sert pour laver les pieds. — Je regarde la prudence et ses moyens comme un navire rempli de trésors. — Je regarde l'étude des grandes prières comme l'or et la soie présagés

(L) On croirait encore lire un de nos livres d'exercices de la vie spirituelle. Saint Ignace, saint François de Sales, parlent presque dans les mêmes termes.

[1] L'yak, animal très-commun dans le Tibet. Il y est à l'état domestique ; il fournit d'excellent lait ; la viande en est préférable à celle du bœuf ordinaire. Bœuf à long poil est le nom que lui donnent les Chinois.

dans les songes. — Je regarde l'étude de la doctrine de Bouddha comme une fleur qui est devant les yeux. — Je regarde les *contemplations extatiques* comme une colonne aussi ferme que la montagne Soumiry. — Je regarde la *poursuite du Nirvan*[1] comme une veille pendant le jour et pendant la nuit. — Je regarde la rectitude et la fourberie comme un bal de six dragons. — Je regarde la classe des gens paisibles et tranquilles comme un champ où *germent les vérités*. — Je regarde les mutations de la fortune comme l'arbre des quatre saisons (M). »

Les *Biktcho* ayant entendu les enseignemens que Bouddha venait de prononcer, tous, pleins de joie, se mirent à sa suite.

EXTRAIT DES ANNALES CHINOISES SUR LA VENUE D'UN SAINT EN OCCIDENT.

La 24e année du roi *Tcheou-tchao*, qui est celle du *tigre vert*, le 8e jour de la 4e lune, une *lumière*, apparaissant au sud-ouest, illumina le palais du roi. Le roi, voyant cette splendeur, interrogea les sages habiles à prédire l'avenir; ces sages lui présentèrent *les annales*, où il était écrit que cela présageait que, du côté de *l'occident*, *apparaîtrait un grand SAINT*, et que 1,000 ans après sa naissance, sa religion se répandrait dans ces lieux (N).

(M) Après plusieurs sentences très-belles sur la vanité des choses de ce monde, on remarquera le principe de l'*illuminisme* et du panthéisme posé dans la *contemplation extatique*, et dans les vérités qui sont *en germe* dans notre âme. Ce sont les principes du panthéisme allemand et de l'éclectisme français. La philosophie n'a pas fait un pas depuis cette époque. Pourquoi faut-il que ces principes se trouvent exprimés ou sous-entendus dans nos philosophies catholiques?

(N) Ce roi est *Tchao-vang*, de la dynastie des *Tcheou*. La 24e année de son règne correspond à la 1028e avant J.-C.; c'est l'époque précise de la naissance de *Salomon*. Il y a une chose essentielle à observer dans ce récit, c'est qu'il y avait un *livre des Annales* où était consignée la promesse qu'une *étoile*, ou *lumière*, apparaîtrait lors de la naissance du SAINT. Il faut se rappeler encore que Balaam avait dit, environ 400 ans auparavant, *une étoile sortira de Jacob*. Il ne faut donc pas tant s'étonner que les mages de la Perse attendissent cette étoile, qui les conduisit au berceau de Jésus.

[1] Le Nirvan est l'*apothéose bouddhique*, et non pas le *nihilisme*, comme l'ont cru plusieurs savans.

La 53e année du règne de *Mou-wang*, qui est celle du *singe noir*, le 15e jour de la 2e lune, *Bouddha* s'incarna (O).

1013 ans après, sous la dynastie des *Han-ning*, la 7e année du règne *Young-ping*, le 15e jour de la 1re lune, le roi vit en songe un homme de *couleur d'or*, resplendissant comme le soleil, et dont la stature s'élevait à plus de 10 pieds. Étant entré dans le palais du roi, cet homme dit : « Ma religion s'étendra dans ces lieux. »

Le lendemain, le roi interrogea les sages ; l'un d'eux, nommé Fou-y, ouvrant les *annales du tems* du roi Tcheou-tchao, déclara les rapports qui existaient entre le songe du roi et ces annales.

Le roi, consultant tous les *anciens livres*, ayant trouvé le passage qui correspondait au tems de Tcheou-tchao, fut plein d'allégresse (P).

Alors il envoya le prince Tsoung (son frère) avec dix huit hommes chercher dans l'*occident* la religion de Bouddha. Dès leur arrivée dans le royaume appelé *You-che*, ils rencontrèrent deux hommes initiés à la théogonie de Bouddha : l'un s'appelait Arahoun, et l'autre Banchita ; ils portaient sur un cheval blanc une image peinte de Bouddha, le recueil des 42 *points d'enseignement* de ce saint, ses prières grandes et petites, et enfin un ossement de Bouddha, le tout contenu dans un vase d'argile (Q).

(O) Cet événement est postérieur à celui qui précède de 80 ans, et correspond à l'an 948 avant J.-C., à peu près à la mort de Jéroboam. Est-ce que ce *Bouddha*, ou sage, serait le roi *Salomon* ? On sait que les années varient selon les divers textes de la Bible ; celui que nous adoptons est celui de D. Calmet.

(P) Cette année 1013 correspond à la 7e du règne de *Ming-ti*, c'est-à-dire à la 67e (ou 64e) après J.-C. C'est encore une chose curieuse à noter qu'à cet intervalle les *Annales* et les *anciens livres* eussent conservé mention de cette *prophétie*. Le *Chou-king* actuel, le *Tchong-yong*, et quelques autres livres, font bien mention du *saint* qui devait naître, mais ne précisent pas ainsi le nombre des années. Il devait y avoir donc d'autres livres ou d'autres détails dans les chapitres supprimés du *Chou-king*.

(Q) Le prince *Tsoung* était le frère du roi *Ming-ti*. Infatué de divination et du breuvage d'immortalité, il conspira contre son frère qui le fit mettre à mort. Le royaume de *You-che*, ou *Yue-chi*, était l'un des royaumes du *Si-yu*, c'est-à-dire d'*occident*. Les livres chinois donnent ce

Le prince Tsoung s'en alla avec eux ; et la 10[e] année du rè
Young-ping, le 30[e] jour de la 12[e] lune, ils arrivèrent à la
de *Lo-yang;* ensuite, 6 ans après, ces deux personnages, *Aral*
et *Banchita*, endoctrinèrent les *Tao-sse* et en firent leurs partis
s'élevant ensuite dans l'espace, ils firent entendre au roi les
suivants :

« Le renard n'est pas de la race des lions ; la lampe n'a la cl
» ni du soleil, ni de la lune ; le lac ne peut pas se comparer
» mer ; les collines ne peuvent pas se comparer aux monta
» élevées... Le nuage des prières se dilatant sur toute la surfac
» la terre, leur rosée bienfaitrice fécondant les germes du bonh
» et les rites divins opérant partout de merveilleux changem
» tous les peuples marcheront dans les lois de la réhabilitation (l

APPENDICE.

Or, ce livre, dont on vient de voir l'origine, n'existait pas au
fois dans la littérature tibétaine ; d'après l'ordre de Kien-long,
été traduit du *chinois* dans la langue *mandchoue*, ensuite tradui
langue *tibétaine* par les deux docteurs *Sobka Cheriyedouze* et *Ti*
nirigatamby ; il a été ensuite traduit en mongol par *Rabi*
biyadzeiouda. Un bienfaiteur nommé *Hou-lin*, plein de dévo
pour la religion de Bouddha, désirant faire prospérer et gra

---

nom à l'Empire romain et à la Judée, mais est-ce bien celui désigné
On ne saurait le décider. — M. Pauthier, citant *Matouanlin*, dit
s'agit ici du *Thian-tchou* ou de l'*Inde*. Tout cela est à revérifier en
en traduisant les originaux mêmes et surtout les *Traités de géogr*
étrangère, si nombreux et non encore traduits. M. Pauthier nie en c
que cette prophétie se rapporte au *saint qui devait venir*, et demand
nouveaux renseignemens puisés dans les livres. En voici qui précè
le *Chou-king* actuel, remanié au 6[e] siècle avant J.-C.; il est bien diff
de nier cette attente générale. Nous prions nos lecteurs de se rep
aux documens beaucoup plus détaillés que nous avons donnés su
fait dans notre tome XIX, p. 33 (2[e] série).

(R) Nous ne sommes pas étonnés que cette doctrine de Bouddh
soit amalgamée avec celle des *Tao-ssé*, ces chercheurs du *brev*
d'immortalité. A. BONNETTY.

sa sainte doctrine, offrit de l'argent et mit ses soins à faire imprimer ce livre en *quatre langues* en regard. Ce religieux travail, il le dédie aux hommes sages et illustres en vertu et piété. La religion de Bouddha, véritable trésor, ira, dans tous les âges, se dilatant et éteignant partout dans le monde les guerres, les maladies et les famines.... Puissent les chefs et les peuples parvenir promptement au rang inaccessible de Badi. »

Cette traduction a été commencée à Lassa, au mois de février 1846, continuée en route, et terminée dans le Hou-pé à Kichuy-hien, le 19 août.

GABET et HUC,
Missionnaires Lazaristes.

Polémique catholique.

PHILOSOPHIE PERSONNELLE et PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE

Mises en présence,

Ou défense de M. l'abbé MARET avec la réplique de M. BONNETTY.

(Deuxième lettre de M. l'abbé Freppel.)

(*Suite et fin*[1].)

8. S'il est vrai que dans nos écoles on sépare la philosophie de la théologie.

D'abord, Monsieur, entendons-nous bien sur le sens de votre attaque. Voulez-vous dire qu'on enseigne dans les cours de philosophie catholique, *que sans l'action sociale, sans l'excitation de l'enseignement et de la parole*, on peut *trouver* Dieu, l'homme, ses devoirs, etc., avant d'en avoir eu la moindre *connaissance préalable par la tradition?* En ce cas-là, vous calomniez l'enseignement philosophique de nos écoles, et je vous défie de trouver une pareillle proposition émise et soutenue dans les livres ou cahiers de philosophie en usage dans nos cours; et si vous la trouviez quelque part, ce que je ne crois nullement, je vous déclare franchement que je ne me chargerai pas de la défendre.

M. l'abbé Freppel nous demande une chose que nous avons déjà prouvée cinquante fois ; il aurait beaucoup mieux fait de nous indiquer quelle est *la philosophie de nos écoles* qui pose comme préliminaire, comme base, comme principe *la nécessité de recevoir la révélation extérieure et sociale*. Qu'il nous en montre une seule, une seule. Les philosophies de nos écoles sont basées sur les *idées innées*, sur la *raison spontanée* de Descartes, sur l'*intuition directe* de Malebranche, sur la *conscience*, qui est, selon M. Maret, le Sinaï où Dieu nous *révèle par l'idée toutes ses perfections ;* voilà la base de la philosophie que nous combattons, voilà celle qui est enseignée encore dans les écoles catholiques; nous défions M. l'abbé Freppel de nous en montrer une seule qui, depuis 400 ans, ne se soit appuyée sur ces principes. Ce n'est pas son opinion que nous demandons, ce sont des citations; nous lui indiquons en particulier la *philosophie de Lyon,* celle qui a formé à peu

[1] Voir le commencement au numéro précédent, ci-dessus, p. 297.

près toutes les jeunes générations actuelles de prêtres et de laïques catholiques ; il ne faut aller ni à droite ni à gauche, il faut nous répondre si on le peut, il faut nous aider à combler cette lacune si elle existe. — Nous ajoutons, au reste, ce que nous disions dans le cahier de février : « Nous savons bien que cette morale que vous » enseignez, vous ne l'avez ni inventée ni découverte, et que vous » la devez à la révélation extérieure ; mais voilà ce que vous ne » voulez pas avouer ; ce que vous me disputez ici ; mettez-vous » donc d'accord avec vous-même (p. 139). »

Ou bien voulez-vous nous faire dire que, sans la *révélation chrétienne*, c'est-à-dire sans la *théologie*, proprement dite, l'homme aurait pu arriver à une connaissance de Dieu aussi complète que le comportent nos facultés dans leur état présent ? Alors, ouvrez, je vous prie, la *Théodicée* de M. Maret (5ᵉ leçon, p. 107), qui ne doit pas vous être suspecte sur ce point, puisque vous y voyez le rationalisme à chaque pas, et vous y lirez la proposition contraire énoncée dans les *mêmes termes dont je viens de me servir*. La question ainsi dégagée de toutes les significations erronées qu'on pourrait y attacher, je vais vous indiquer l'unique sens dans lequel il vous est permis de la poser. Vous voyez, Monsieur, que je cherche, avant tout, à éviter les équivoques.

Toutes les fois que M. Freppel nous citera un texte précis, nous serons à notre aise, car alors nous saurons à quoi répondre : ici il nous cite la 5ᵉ *leçon* de M. Maret, p. 107, nous allons voir si M. Maret y admet la *nécessité de l'enseignement extérieur*. Cela ne sera ni long ni difficile. Ecoutons, et que M. Freppel écoute aussi : « Oui, l'*idée de Dieu* ou de l'infini est tout à fait *primitive* dans la » raison humaine, elle est un de ses *élémens* intégrans. » — Mais par qui a-t-elle été donnée ? M. Freppel dit hardiment qu'elle a été donnée par la tradition, la révélation extérieure. M. Maret, au contraire, continue : « Elle a été *donnée* à la raison par la *révélation* » *primitive et naturelle* qui l'a *constituée* (p. 107).

Cela est bien clair, ce n'est pas la société, la révélation extérieure qui l'a donnée, c'est Dieu directement, c'est une idée *innée*, un des élémens *intégrans*, constituant l'âme humaine. Voilà donc le système de M. Freppel démenti ; mais la société, que fait-elle ? elle ne *donne rien* ; on ne peut dire que nous ayons rien *reçu* d'elle, elle ne fait que le *développer*. En effet, M. Maret continue :

« Cette idée, comme toutes les autres, ne se DÉVELOPPE pas » dans l'homme sans le secours de l'action sociale, sans l'*excitation* » *de l'enseignement* et de la parole (p. 107). » Voilà la théorie de M. l'abbé Maret; que nos lecteurs nous disent si l'on trouve là cette *nécessité de recevoir* les notions de la société que M. Freppel assure être enseignée.

Ainsi donc, nous ne *découvrons* pas, surtout nous n'*inventons pas*, nous *acceptons* de la société chrétienne, au milieu de laquelle nous vivons, *les notions qu'elle nous transmet* sur Dieu, l'homme, ses devoirs, etc.; et nous constatons, en réfléchissant sur notre nature raisonnable, *que plusieurs de ces vérités sont reconnues par la raison comme naturelles et nécessaires*, et ces vérités, *reçues* du dehors, mais *reconnues* par la raison comme naturelles et nécessaires, nous les *démontrons* par des principes, et suivant des règles propres à notre nature raisonnable.

M. Freppel nous dit : « Nous *acceptons* de la société chrétienne » les notions qu'elle nous *transmet* sur Dieu, l'homme et ses de- » voirs. »

M. Maret nous dit au contraire : « Ces idées nous sont données » par Dieu par une révélation intérieure, *naturelle;* l'enseigne- » ment les *excite* et les *développe*. »

Nous avons déjà vu que de son côté le P. Chastel nous dit:

« Il n'est pas *besoin d'une révélation* (extérieure) pour con- » naître la *volonté de Dieu* sur la morale, ni pour savoir ce qui est » bien, ce qui est mal en vertu de la loi naturelle. Cette loi pri- » mordiale, *gravée dans le cœur de chacun de nous*, est *promul-* » *gué*, par la voix de la *raison* et de la *conscience*[1]. »

Voilà la philosophie de nos écoles; que M. l'abbé Freppel en convienne, et ne vienne pas se récrier et nous dire, comme il le fait : Dans nos écoles, *nous recevons notre morale du christianisme*[2]. Vous voyez bien que vos amis même vous démentent. Comment M. l'abbé Freppel ne vient-il pas à nous pour combattre cette funeste doctrine, et faire admettre de nouveau le Christ dans nos écoles, d'où on l'a chassé? Ah! c'est que cette école déplorable, que nous appelons école mixte, a brouillé et brouille encore toutes les notions, et a produit ainsi le chaos que l'on appelle philosophie.

[1] Voir d'autres textes encore dans notre t. XIX, p. 455.
[2] Voir ses paroles dans notre n. précédent, p. 311.

Voilà, Monsieur, l'enseignement des cours de philosophie catholique; si vous n'en étiez pas suffisamment convaincu, je vous prierais de consulter les savans auteurs qui sont suivis dans nos écoles. Et maintenant, Monsieur, que la question est clairement posée, si vous continuez à prétendre que notre méthode n'est pas légitime, nous vous prions d'attaquer et de *ruiner*, pièce par pièce, toutes les *démonstrations* rationnelles par lesquelles nous établissons l'existence de Dieu, ses infinies perfections, la spiritualité de l'âme, etc., etc. Nous vous attendons là.

Hé! mon Dieu, *ruiner toutes ces démonstrations*, cela ne nous est pas difficile, nous n'avons qu'à continuer à citer votre ami M. l'abbé Maret. Vous venez de nous dire, que ces grandes vérités vous les avez *reçues du dehors*, que c'est la société qui les *transmet*, que vous en avez la connaissance PRÉALABLE par la tradition, etc., et que vous vous bornez à les *démontrer*. C'est notre système que votre cher ami M. l'abbé Maret pulvérise en ces termes, même page :

« Je sais bien, et je le répète à dessein, je sais bien que si nous » n'avions pas ANTERIEUREMENT et par une *communication* » *divine* (directe, intérieure) l'*idée* de Dieu, toutes ces *démonstra-* » *tions* ne nous la *donneraient* pas (*ibid.*). »

Vous le voyez, Monsieur; vous, vous établissez la connaissance *préalable* de Dieu par la tradition, — M. Maret établit la possession *antérieure* de Dieu, par la communication divine.

Répondez-moi directement : êtes-vous pour M. Maret ou pour la tradition ?

9. Réponse aux demandes de M. Freppel, dans quel sens nous ne voulons pas que la philosophie soit séparée de la théologie.

Vous voyez donc, Monsieur, dans quel sens nous séparons la philosophie de la théologie; voudriez-vous nous dire aussi clairement dans quel sens vous entendez mettre la *théologie dans la philosophie?* Est-ce la logique que vous songez à établir par la révélation, les règles d'Aristote par les textes de l'Écriture? Serait-ce l'analyse des facultés de l'âme que vous chercheriez dans les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament, ou bien les notions abstraites de la métaphysique générale? Essaieriez-vous peut-être de prouver aux athées l'existence de Dieu par la parole de Dieu? Voulez-vous vous engager dans ce cercle vicieux? Je vous y attends. Croyez-moi, Monsieur, laissez la philosophie *séparée* de la théo-

logie; *suivez avec nous la tradition*, écoutez la voix des pères, des docteurs, de tous les théologiens catholiques qui ont toujours enseigné que la *raison conduit l'homme à la foi*, que la philosophie est une *introduction à la théologie*, et ne confondez pas l'une avec l'autre; gardez-vous bien de *ruiner la raison*, vous ruineriez du même coup la révélation. Or, c'es là, Monsieur, précisément ce que vous faites; c'est mon dernier point

Notre réponse aux questions de M. l'abbé Freppel sera claire e courte. Il opère encore un volte-face complet, pour faire une pro menade hors de la question. Jusqu'à ce moment, en parlant de phi losophie, lui-même n'a parlé que des grandes vérités, *Dieu, l'hom me, le devoir, la société* (voir page 338, lig. 9, ci-dessus); nous mêmes nous avons répété à satiété, que lorsque nous refusions à l'homme *l'invention des vérités*, nous entendions seulement et ex pressément le *dogme* et la *morale*, ce qu'il *faut croire* et *ce qu'il fau faire*. Et maintenant M. Freppel fait consister la *philosophie*, dan la *logique*, la *dialectique*, le *syllogisme*, tous ces petits amusemen inventés par les hommes. Nous répondons donc nettement : oui l'homme a pu inventer tout cela; oui, la philosophie a pu invente cela; oui, tout cela peut être séparé de la théologie. — Mais vous revenez à la question, revenez au *dogme*, et à la *morale*. Je le sais vous, vous êtes de notre opinion, vous avez dit : notre morale nous la tenons du Christianisme; en cela vous êtes de notre avis point de discussion entre nous. — Mais M. l'abbé Maret dit « je sais bien que si nous n'avions pas *antérieurement*, et par un » *communication divine, l'idée de Dieu*, la démonstration ne not » la donnerait pas. » — « Et le P. Chastel dit : *la loi mo » rale, gravée dans le cœur de chacun de nous, est promulguée pa » la voix de la raison et de la conscience* (ci-des. p. 338). » — Je vou le demande, est-il permis à ces messieurs de séparer ainsi ce dog me et cette morale de la *théologie?* Répondez à cette question qu je mets devant vous, répondez-y directement; vous avez pris la dé fense de ces messieurs, c'est à vous à répondre à leurs paroles, a lieu de parler de vos opinions personnelles. — Au reste vous n voyez pas vous-mêmes que vous vous coupez dans vos parole vous nous dites : « laissez la philosophie *séparée* de la théologie, su vez avec nous la *tradition*. » Une philosophie qui suit la tradition n'e

pas et ne peut être séparée de la théologie, qui est purement et simplement la tradition enseignée, la tradition vivante.

Quant à ces grands mots, *la raison* (dans mes vers) *conduit l'homme à la foi*, c'est bien gratuitement que vous l'attribuez aux Pères, aux docteurs et à *tous les théologiens catholiques*; c'est un vers que vous avez emprunté au janséniste et cartésien *Racine*[1]. Sur l'intervention de la raison, écoutez non un poète, mais un des chefs de l'église : « Quand par des expositions torturées ou plutôt déna- » turées (les professeurs) font fléchir les *paroles sacrées* inspirées de » Dieu, *en le sens de la doctrine des philosophes ignorant Dieu*, ne pla- » cent-ils pas Dagon devant l'arche d'alliance ; ne font-ils pas adorer » la statue d'Antiochus dans le temple du Seigneur? et, tandis qu'ils » *s'efforcent d'asseoir plus qu'il ne faut la foi sur la raison humaine*, » ne la rendent-ils pas inutile et vaine? car la *foi à laquelle la rai-* » *son humaine fournit son expérience, n'a aucun mérite*[2]*?* »

Voilà notre guide, voilà un père de l'église, et non le poète *Louis Racine*. — Écoutons au reste comment nous *ruinons* la raison, ceci doit être curieux.

« La raison, selon vous, est dans l'homme : 1° la faculté *innée naturelle* » *de connaître* et de comprendre plus ou moins ce qu'on enseigne[3]. Elle » est 2° le résultat de l'enseignement qu'il a reçu (p. 147). — Du moment que vous donnez une définition, Monsieur, je suis en droit de la regarder comme *complète*, car je ne puis vous prêter l'intention de vouloir violer la première règle d'une discussion. Eh bien! Monsieur, je prétends que votre définition ruine complétement la raison et consacre le fatalisme le plus absolu.(Oh! oh!). Je m'explique. Je suppose un homme doué de la raison telle que vous l'entendez, en présense de deux enseignemens con-

[1] Poème de *la Religion*, 1er vers.

[2] « Quoniam fides non habet meritum, cui humana ratio præbet ex- » perimentum. » Nous prions M. l'abbé Freppel de relire toute cette *Bulle* de Grégoire IX, qui essayait ainsi à l'origine, en 1228, d'arrêter le Rationalisme, qui faisait irruption dans les écoles catholiques; dans nos *Annales*, t. XVI, p. 369.

[3] M. Freppel, au lieu d'y répondre, supprime ici, sans en avertir, cette phrase : « L'âme humaine, comme le dit saint Thomas, est une *table* » *rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit;* » cela est commode, mais peu loyal.

tradictoires. Que fera-t-il? Il *connaît*, il *comprend* l'un et l'autre, et c'i toute le capacité que vous lui accordez. Il ne peut pas juger entre l deux, il ne saurait discerner la vérité de l'erreur, puisque vous ne accordez que la *faculté de connaître et de comprendre*. Il se jettera à l veugle, à l'aventure, fatalement dans l'une ou l'autre de ces deux voi

En vérité M. l'abbé Freppel veut plaisanter et rire, et cela n' pas bien dans une discussion aussi grave. Comment? un hom *connaît et comprend la vérité*, et devant deux propositions, il s forcé de se jeter à l'aveugle (c'est-à-dire *sans comprendre*) d l'une ou l'autre? Nous ne répondrons pas; nous ne voulons continuer la plaisanterie!

Monsieur, est-ce clair? est-ce évident? et comment un philoso n'a-t-il pas vu cela? Direz-vous que vous avez supposé cette facult *discernement*, cette puissance *de juger* entre le vrai et le faux? Mais a pourquoi définir, si vous voulez sous-entendre ce qui est *essentiel?* ! non, c'est là bien le fond de votre théorie, vous y êtes logiquen amené, je ne puis vous supposer une pareille méprise.

C'est la plaisanterie qui continue. M. Freppel suppose que peut *connaître* le vrai sans le *discerner* du faux, et qu'on le disce et le *comprend* sans *jugement*. — Telles sont les discussions pl sophiques de l'école, et il y a longtems qu'on raisonne ainsi.

Voilà donc, Monsieur, où vous conduit finalement votre systèm *traditionalisme* étroit, exclusif, exagéré. Espérons que vous aperce les dangers de la voie où vous vous êtes engagé, et qu'au lieu de ruin *raison* vous viendrez défendre avec nous la raison et la tradition.

Nous disons au contraire que s'il n'y avait d'autre défenseu la raison que le raisonnement que nous venons d'entendre, il y rait de quoi renoncer à la raison; et c'est en effet ces sortes de sonnements beaucoup trop prolongés, qui ont dégoûté tant d prits de la philosophie.

Oserai-je vous prier, pour cette dernière raison, de ne plus intit notre polémique, *philosophie personnelle* et *philosophie traditionnelle* e *en présence?* Car votre titre ferait croire que nous nous plaçons con tement en *dehors de la tradition*, et ma deuxième réflexion a dû vous vaincre suffisamment du contraire. C'est donc un débat engagé ent tradition exclusive d'un côté et la raison et la tradition unies de l'a

Nous sommes prêts à supprimer le titre et l'opposition entre *losophie personnelle* et *philosophie traditionnelle;* mais ce sera l

que M. l'abbé Freppel se sera décidé à accepter l'une ou l'autre; lorsqu'il ne donnera pas au mot *excité* la signification de *reçu*; lorsqu'il ne dira pas avec M. l'abbé Maret, que l'enseignement est une *excitation*, et que les idées ne sont pas *données*, mais seulement sont *developpées* par la parole; tant qu'il persistera à approuver ces doctrines, nous l'apellerons *philosophe idéaliste et personnel*, et non *traditionaliste*; il faut opter.

Je regrette, Monsieur, que vous ayez pu voir un défaut d'*impartialité* dans le silence que je garde sur les corrections que M. Maret a faites à son livre. Je n'ai pas plus d'intérêt à être juste envers lui qu'envers vous, et je ne pense pas que son *excellent* ouvrage puisse perdre le moins du monde à la critique que je ferais de l'une ou de l'autre de ses expressions, surtout après que le savant auteur en a retiré ou rectifié quelques-unes.

Agréez, Monsieur le directeur, l'assurance de ma parfaite considération et de mes sentimens respectueux,

L'abbé E. FREPPEL.

Nous ne pouvons accepter cette abstention de M. Freppel sur le jugement qu'il faut porter sur les *conceptions* de M. l'abbé Maret. En effet, qu'il y fasse bien attention; ce n'est pas nous qui avons forcé M. Freppel à entrer dans cette discussion, c'est lui qui y est venu de son plein gré. Il y est venu pour justifier la *méthode de conception* de M. Maret. Quand donc nous lui demandons son opinion sur les *produits et conclusions de cette méthode*, il ne peut se refuser à répondre sans s'avouer impuissant à le faire. Puisqu'il *approuve la méthode*, il faut absolument ou qu'il en *approuve les conclusions*, ou qu'il les *désapprouve*; et alors il est obligé de nous dire en quoi M. l'abbé Maret a manqué pour avoir fait *fausse et très fausse route*, en suivant *cette méthode*. La conclusion est nécessaire. Il a cru que nous péchions *contre la raison et la philosophie*, il a pris la parole pour les défendre; c'est bien. Mais M. Maret a émis des assertions sur *Dieu*, sur la *vérité*; un prêtre et un professeur catholiques ne peut se refuser à une réponse, ce serait une félonie contre Dieu, contre la vérité, contre sa position de professeur. Il ne peut donc refuser de s'expliquer; nous lui en faisons expressément la demande : « Les conceptions sur Dieu de M. Maret,

» sont-elles légitimes? Si elles ne le sont pas, qu'est-ce qui a man-
» qué à sa méthode? »

Au reste nous avertissons M. l'abbé Freppel qu'il n'est pas nécessaire de répondre en une seule fois à toutes nos questions : nous les avons tout exprès divisées par chapitres, qu'il en prenne deux ou trois à la suite les uns des autres, qu'il cite nos phrases, qu'il ne passe aucune raison, adopte celles auxquelles il n'a rien à répondre et réfute les autres; mais qu'il n'aille pas *pêcher* par-ci par-là, une phrase pour en faire un *principe* en l'air, qu'il combattra aussi en l'air et sans application. Les solutions seraient impossibles. — Le débat est important, il est ouvert devant les esprits les plus distingués du clergé de France et de l'étranger. Il est de l'honneur de M. Freppel de ne pas refuser ce que nous lui demandons ici.

A. B.

Révélations primitives.

RECHERCHES SUR LES TRADITIONS ÉTRUSQUES.

Troisième Article [1].

Première partie.

RELATIONS DES ÉTRUSQUES AVEC LES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

Communications entre les peuples anciens, — Les Hébreux, — Les Égyptiens, — L'Inde, — L'Assyrie, — L'Arabie, — La Chine. — Moyens de communication : guerres, — colonies ; — commerce ; — navigation ; — caravanes. — Les Phéniciens. — Étendue de leur commerce et de leurs établissemens. — Système de Movers sur leurs anciennes émigrations. — Résumé.

» On a cru, dit Ab. Rémusat, les nations civilisées de l'ancien » monde plus complètement isolées et plus étrangères les unes aux » autres qu'elles ne l'étaient réellement, parce que les moyens » qu'elles avaient pour communiquer entre elles, et les motifs qui » les y engageaient, nous sont également inconnus [2]. » Il faut ajouter avec MM. Gray : « Chaque découverte nouvelle nous auto- » rise à croire que long-tems avant que les peuples de l'ancien » monde fussent enchaînés sous le joug pesant de l'empire uni- » versel, des pays très éloignés les uns des autres se trouvaient » intimement unis par la colonisation, par le commerce et par des » alliances politiques [3]. »

C'est à partir de la grande catastrophe de Babel qu'il faudrait étudier et tracer le tableau des migrations des peuples, de leurs campemens sur divers points du globe, de leurs collisions, de leurs luttes et des rapports qu'ils n'ont jamais cessé de continuer entre eux. Ces hommes que le souffle de Dieu disperse dans les plaines

[1] Voir le 2e article, t. xx, p. 85 (3e série).
[2] *Mélanges asiatiques*, t. I, p. 98.
[3] *Tour to the sepulchres of Etruria*, p. 269.

de Sennaar, s'en vont par le monde, emportant tous des conn sances, des enseignemens et des préceptes puisés à la même sou On les voit se grouper autour de certains chefs, jeter sur des p divers les fondemens d'un empire que leurs descendans trava ront à étendre ; au sol qu'ils occupent, ils impriment un ca qui leur est propre, et qui ne s'effacera jamais entièrement. A la civilisation s'est répandue avec les traditions primitives sur t terre habitable.

Le plus illustre et un des plus actifs de ces peuples voyage c'est le *Peuple de Dieu*. Qu'on se rappelle sa position dans l' cien monde.

« Il était, dit Leland, dans une situation avantageuse pour » vu et observé, pour répandre autour de lui la connaissanc » sa religion et de ses lois. Il se trouvait placé au centre de l' » vers connu, entre l'Égypte et l'Arabie d'un côté, la Sy » la Chaldée et l'Assyrie de l'autre, là où les premières mo » chies s'étaient élevées, et d'où la science et les arts se répandi » en Occident. Il était aussi dans le voisinage de Tyr et de Si » ces ports fameux de l'univers, dont les navigateurs et les n » chands parcouraient toutes les plages et toutes les contrée » monde connu, et allaient former des colonies dans les pay » plus éloignés [1]. »

On sait assez que le peuple de Dieu ne resta pas immobile ces centres de la civilisation antique. Ses pérégrinations comm cent avec Abraham. Ce patriarche, élu pour être le prédica des nations, le propagateur des traditions primitives, le père croyans, la souche d'où sortira le Messie, passe de la Chaldée Mésopotamie, remporte des victoires sur les rois d'Élasar, d'El de Goïm, se rencontre avec Melchisedech, roi de Salem, des

[1] Leland, *Démonstr. évang.*, 1re part., c. 19, § 2; *dans les Démon tions* de Migne, t. VII, col. 985.

[2] M. Loftus vient de découvrir les ruines de l'ancienne *Ur*, p d'Abraham. Ainsi, tous les pas que la science fait en Orient sont démonstration vivante et progressive en faveur des récits de M Voir *Annales*, numéro précédent, ci-dessus, p. 323.

en Égypte [1], où le pousse la famine [2]. Depuis Abraham, « l'histoire » des rois d'Egypte est intimement liée aux narrations de la Bible ; » elles se prêtent un secours mutuel, et concourent par leur té» moignage à la manifestation de la vérité de l'histoire générale [3]. » Il suffit de se rappeler Joseph et la caravane d'Ismaëlites qui l'achète [4] et le vend à Putiphar, — Pharaon qui le fait son vice-roi, — la famine qui conduit en Egypte Jacob et ses fils, — leur établissement dans la terre de Gessen, — la longue oppression, les rudes travaux, et enfin la délivrance de leurs descendans. Moïse mort, les Hébreux une fois entrés dans la terre promise, leurs relations avec les autres peuples se multiplient et s'étendent avec Josué, les Juges, David, Salomon et les Prophètes. Ils se trouvent, comme on l'a dit, sur toutes les grandes routes de l'humanité, vainqueurs ou vaincus, captifs ou jouissant de la liberté, mais conservant toujours et propageant les traditions primitives [5].

[1] « Le peuple Hébreu, illustre branche de la grande famille arabe, n'habitait pas loin de l'Égypte. Encore à l'état de pasteurs, soumis au gouvernement patriarchal, à l'autorité de l'ancien, campant sous la tente, dans de gras pâturages, avec leurs troupeaux, les Hébreux connaissaient les richesses de l'Égypte, et ne semblaient pas lui porter envie. Ils s'unissaient en mariage avec les Égyptiens; Agar, femme d'Abraham, était née en Égypte, et elle choisit, pour l'épouse de son fils, une autre femme de la même nation. Ils y descendaient quand la famine frappait leur pays. La famine y conduisit Abraham, âgé de 75 ans, et cet événement, le plus ancien que la Bible mentionne à l'égard de l'Égypte, se passa sous un roi de la 16e dynastie. » Champollion-Figéac, l'*Égypte ancienne*, p. 293, dans *l'Univers pittoresque* de Didot.

[2] L'Égypte a toujours été célèbre pour sa fertilité. Elle était, dans les tems de disette, la ressource des pays circonvoisins. Mais comme ses premiers habitans avaient pris en horreur la navigation, elle n'exportait pas elle-même ses produits. Les peuples étrangers devaient donc aller les chercher dans son sein. V. Goguet, *de l'Origine des lois, des arts et des sciences*, 1re part., l. IV, c. 2.

[3] Champollion-Figéac, *ibid.*, p. 18.

[4] Goguet fait observer avec raison que le trafic de ces Ismaëlites suppose nécessairement un commerce réglé et suivi depuis *quelque* tems. *Ibid.*, 1re part., l. IV, c. 1.

[5] Vers le tems de Salomon, ces traditions et les prophéties furent par-

Au reste, l'Egypte, pendant ces tems reculés, ne s'était p
ouverte seulement pour le peuple hébreu : il y avait entre elle
les nations civilisées de l'ancien monde des rapports fréquens
profonds[1]. Les monumens élevés sur son sol, il y a quelques mi
ans, ne permettent pas le plus léger doute sur ce point. — « Da
» le tombeau des rois, à *Biban-el-Molouck*, près de Thèbes,
» retrouve, dit Champollion-Figéac, la représentation de diver
» races d'hommes qui furent connues des Egyptiens. Il faut co
» clure de l'exactitude de ces représentations, qui remontent au mo
» au 16e siècle avant l'ère chrétienne, qu'à cette époque l'Egy
» connaissait très bien l'ancien continent, les races diverses
» habitaient l'Europe, l'Afrique et l'Asie, et les peuples princip
» de ces deux dernières contrées. De longues guerres avaient
» en contact l'Egypte avec l'intérieur de l'Afrique[2]; » aus

tout répandues par les prosélytes qui venaient de tous les pays se fa
initier aux mystères des Juifs. Dans le dénombrement qui eut lieu s
ce prince, on trouva, dans la terre d'Israël, 153, 600 prosélytes. » *Pa
lipom.*, II, 17. V. Leland, *Ubi supr.*

[1] « Il existait des relations entre les divers peuples de l'Orient et s
tout entre ceux de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte. » *Description
l'Égypte*, etc., *pendant l'expédition de l'armée française*. Antiq., t. I, p
face hist., p. 15. Voyez aussi *Mém. de la soc. asiat. de Calcutta*, disco
préliminaire du présid. W. Jones.

[2] « En Afrique, les souvenirs de l'empire de Méroé remontent
delà du 17e siècle avant l'ère chrétienne. Les monumens de style ég
tien et de la domination royale égyptienne jalonnent encore en Ethio
un espace de 400 lieues, en remontant du Nil au midi de la catar
de Syène. Dans le sanctuaire de Semné, au sud de la seconde catara
le roi *Osortasen*, le 3e de la 17e dynastie égyptienne, est adoré com
un dieu. Les noms d'*Amosis*, le 6e roi de la même dynastie, et le p
décesseur immédiat de la 18e, sont inscrits dans les bas-reliefs religi
du même temple. Ce fut *Thouthmosis III*, le Mœris de cette même
dynastie, qui consacra ce temple au dieu *Nil* et au roi *Osortasen*, l'un
ses ancêtres divinisé. Ce même *Thouthmosis* éleva d'autres édifices roy
et sacrés à *Contra-Semné*, à *Amada*, autres lieux de la Nubie; et ces
moignages historiques nous disent assez l'état avancé de l'Ethiopie
de l'Égypte dans une civilisation analogue, qui fit Thèbes d'abord
vale et ensuite héritière de Méroé. » Champollion-Figéac, *Ibid.*, p.

distingue-t-on sur les monumens égyptiens plusieurs espèces de nègres, différant entre elles par les traits principaux que les voyageurs modernes ont aussi indiqués comme des dissemblances, soit à l'égard du teint, qui fait les nègres noirs ou les nègres cuivrés, soit à l'égard d'autres formes non moins caractéristiques. D'autres guerres avaient poussé les Egyptiens en Arabie et contre le grand empire d'Assyrie ; les Arabes, les Assyriens, les Mèdes doivent donc se trouver figurés sur les monumens égyptiens; ils y sont en effet. Les Indiens y paraissent non moins fréquemment [1], parce que l'Egypte guerroya avec les Indiens, et sur terre et sur mer. Elle connut aussi les *Ioniens*, et par conséquent, la *race grecque* ; on les retrouve, en effet, dans les peintures de simple ornement, exactement tels que les plus anciens vases grecs nous les font connaître, avec l'antique chlamyde, le carquois sur l'épaule, l'arc d'une main et la massue de l'autre, ou bien la lyre en main dans les scènes domestiques. Enfin, la *race blonde* de l'Europe fut également connue et figurée par les Egyptiens des tems *antérieurs* à la guerre de Troie, et leur costume n'annonçait pas, pour ces tems reculés et chez les Européens, de grands pas dans la carrière de la civilisation : ils étaient encore couverts de peaux avec le poil, et tatoués pour toute parure.

« Telle était la science ethnographique de l'Egypte, dans les » tems primitifs de l'histoire écrite, et pour une époque *certaine*, » intermédiaire entre Abraham et Moïse. Ce sont les tombeaux » royaux de cette époque qui ont fourni les élémens de cette cu- » rieuse et importante observation [2]. »

[1] « Dès le règne de la 18e dynastie, les Égyptiens combattent sur terre et sur mer contre des peuples Indiens ; les armes et l'attirail militaire sont *semblables* des deux côtés; les bois et les métaux, artistement travaillés, s'y montrent sous mille formes diverses ; les chevaux et d'autres animaux y sont dans la domesticité de l'homme; des chars de guerre, de riches costumes, des villes fortifiées, des ponts jetés sur des rivières dans le pays où la victoire a conduit l'armée et la flotte de Pharaon, annoncent, dans le pays occupé par ces Indiens, toutes les ressources d'une civilisation non moins avancée que celle de l'Égypte. » Champollion-Figéac, *Égypte anc.*, p. 85.

[2] Champollion-Figéac, *Égypte ancienne*, p. 29-30.

Ces rapports de l'Egyte avec les peuples de l'ancie tablirent de plusieurs manières. Champollion–Figéac parler de ses guerres. On ne doit pas oublier que bea purement défensives : elle avait à lutter pour repous des tribus nomades et des nations voisines, que ses r fertilité armaient contre elle [1]. Il lui fallut cependa sieurs invasions. Plus de vingt siècles avant l'ère ch barbares, venus de l'Orient, fondirent sur elle comm et s'y établirent pour trois siècles [2]. — Sous le dernier dynastie, une nouvelle invasion eut lieu. Les *pasteu* res, forcèrent ce prince de se retirer en Éthiopie ; m ans, *Séthos*, le fondateur de la 19e dynastie, les rep Syrie. On ajoute que le vainqueur réunit ensuite de g de terre et de *mer ;* — qu'il se dirigea vers l'île de qua la Phénicie, les Assyriens, les Mèdes, et port armes contre les nations de l'orient [3]. Plus tard, s fondateur de la 25e dynastie, les Éthiopiens envah l'Egypte [4].

Toutefois, elle eut aussi des hommes qui, saisis pa conquêtes, la lancèrent sur le monde et le parcoururen triomphateurs. Ainsi, *Sésostris*, « parvenu au trô » convoita celui de la terre habitable [5]. » Les historie monumens égyptiens nous parlent de ses victoires en que, en Europe, sur les Syriens et les Ioniens, — s piens, les Arabes, les Scythes et les Bactres [6]. Cent après sa mort, des colonies égyptiennes partaient pou lui portaient des élémens de civilisation [7]. — Sésostr

[1] *Ibid.*, p. 147.
[2] *Ibid.*, p. 147.
[3] *Ibid.*, p. 345.
[4] *Ibid.*, p. 363.
[5] *Ibid.*, p. 332.
[6] On a voulu élever des doutes sur les victoires de Sésos découvertes des voyageurs modernes ont renversé toutes l scepticisme. V. Champollion-Figéac, *Ibid.*, p. 161.
[7] V. Heeren, *du Commerce et de la Politique des peuples* t. VII, traduction fr.

aussi pour avoir donné une grande impulsion à la navigation et au commerce. *Trois cents* vaisseaux, envoyés par ses ordres sur la mer Rouge, s'emparèrent de toutes les îles et des pays situés sur la côte jusqu'à l'Inde[1].

« Ces victoires contribuèrent à établir des communications régu- » lières entre l'empire égyptien et celui de l'Inde. Le commerce » entre les deux pays avait alors une prodigieuse activité : la dé- » couverte fréquente, dans les vieux tombeaux égyptiens, de toiles » et d'étoffes de fabrique indienne, de meubles en bois des Indes » et de pierres dures taillées, venant certainement du même pays, » ne laissent aucun doute sur l'état prospère des relations commer- » ciales entre l'Egypte et l'Inde, à cette époque où les peuples eu- » ropéens et la plupart des nations asiatiques étaient encore op- » primées par la barbarie; et c'est ainsi que Thèbes et Memphis » se montrent comme les premiers centres du commerce, avant que » Babylone, Tyr, Sidon et Alexandrie, héritassent successivement » de ce beau privilége[2]. »

Déjà l'Inde trafiquait avec les Arabes[3]. Job, l'Iduméen, nous parle des brillantes couleurs de ses tissus[4]. Son ivoire, ses bois précieux, ses perles, ses tapis, les produits de ses riches manufactures, pénétraient aussi dans le vaste empire d'Assyrie : la somptueuse Babylone et Sémiramis, sa reine, lui empruntaient les ornemens de leurs superbes palais[5].

« Cette princesse avait élevé de vastes édifices dans la Médie, » dans l'Assyrie, étendu sa puissance au-delà des sources du Tigre, » et fondé dans la Grande-Arménie, à 150 lieues de Babylone, cette » ville de *Sémiramacerte* (la ville de Sémiramis), dont l'existence

[1] Hérodote, *Euterpe*. — Diod. Sic., l. I, sec. 2.

[2] Champollion-Figéac, *Égypte anc.*, p. 162.

[3] V. Marlès, *Hist. générale de l'Inde anc. et moderne*, t. I, p. 134.

[4] Job, XXVIII, 16. « En général, dit Goguet, par la manière dont Job parle des vaisseaux (IX, 26), de la pêche de la baleine (XL, 25, 26), et des constellations (IX), on juge qu'il vivait avec des peuples dont les entreprises maritimes devaient faire la principale occupation. » Goguet, *Ibid.*, 1re part., liv. IV.

[5] Champollion-Figéac, p. 204.

» a paru fabuleuse, malgré les rapports des écrivains grecs et orien
» taux, jusqu'au moment où des découvertes toutes récentes, fait
» sous les auspices de la France, ont fait retrouver sur les bor
» du *lac de Van*, les ruines étendues de cette ville, de ses châtea
» et les vastes syringes qui furent creusées dans les flancs
» la montagne, et qui sont encore tapissées de nombreuses in
» scriptions en caractères cunéiformes comme ceux des inscri
» tions de Babylone, et en style assyrien. C'est là encore un sy
» chronisme très significatif pour la civilisation égyptienn
» comme aussi de celle de Babylone [1].

S'il faut en croire Diodore, *Ninus*, roi des Assyriens, aurait dé à cette époque, conclu un traité d'alliance avec *Ariéus*, roi d'Ar bie, dirigé une armée puissante contre les Babyloniens, soum l'Arménie, la Médie et toutes les grandes nations de l'Asie, à l'e ception des Indes et de la Bactriane [2].

D'un autre côté, la Chine [3] et l'Asie supérieure envoyaient

[1] Champollion-Figéac. *Id.*, p. 85.

[2] V. Diodore de Sicile, *Bibliothèque hist.*, l. II, c. 1-2, traduct. Hoef

[3] M. Pauthier, dans un *Appendix* à son ouvrage sur la *Chine*, no donne, sur les relations de ce pays avec les nations étrangères, les d tails suivans. Il les a tirés d'un *Essai topographique sur Canton*, pub par le vice-roi de cette province, en 1819.

« Dans le tems de *Hoang-ti* (2637 av. J.-C.), un étranger vint du s voyageant sur un cerf blanc, et offrit, comme tribut, une coupe et peaux.

» Dans le tems des *Hia* (2205-1784 av. J.-C.), des insulaires appor rent, comme tribut, des vêtemens brodés de fleurs.

» Dans le tems des *Chang* (1783 av. J.-C.), les *Youe-yéou* de l'est, d les cheveux étaient coupés courts et dont le corps était décoré (tatou apportèrent des caisses de peaux de poissons, des épées courtes et boucliers.

» Ils apportèrent, du sud, des perles, des écailles de tortues, des de d'éléphans, des plumes de paons, des oiseaux et des petits chiens.

» Dans le tems des *Tchéou*, lorsqu'ils conquirent les *Chang* (vers 11 av. J.-C.) les communications avec *huit* nations barbares furent o vertes.

» Dans le tems des *Han occidentaux* (environ 200 av. J.-C.), des p

t dans l'Inde leurs pelleteries et leurs tissus de laine ou de rabie, son encens et ses aromates[2]; l'Espagne, son or, portaient les Phéniciens[3].

tes espaces séparaient, il est vrai, les contrées dont nous e parler; mais, pour les franchir, des flottes, des colonies, ateurs indiens, phéniciens, hébreux et égyptiens, sillon- s mers.

ait aussi, pour rapprocher les distances, des jalons com- t et des entrepôts. Les Ismaëlites qui achetèrent Joseph ve- Galaad sur les bords du Jourdain, et c'était avec des cha- u'ils transportaient en Egypte leurs parfums, la résine et e. Ainsi le commerce avait ses caravanes[4].

héniciens[5] ont toujours passé pour les plus intrépides

nrent de *Kan-tou*, *Lou*, *Hoang-tchi*, et autres nations du sud. près étaient d'environ *dix jours* de marche, et les plus éloignés à *cinq mois*; leurs territoires étaient larges et populeux, et ils eaucoup de productions et d'objets rares.» V. Pauthier, *Chine*, suiv., dans l'*Univers pittoresque*.

elques débris de l'industrie chinoise ont été recueillis sur le sol es dans des fouilles profondes; des personnages, indubitable- nois de physionomie et de costume, se retrouvent peints par tiens au nombre des peuples étrangers représentés dans un anciens tombeaux de la même ville.» Champollion, *ibid.*,

ls, *ibid.*, t. I, p. 135.

la, *ibid.*, t. I, p. 136.

b. Rémusat, *Mélang. asiat.*, t. I, p. 98.

attache les Phéniciens à la branche la plus ancienne (*Cham*) de s famille des peuples sémitiques. On ajoute que cette branche, première du berceau commun, fut aussi la première à se fixer ler par sa civilisation en Chaldée, en Éthiopie, en Égypte et en . Au 15e siècle av. J.-C., lorsque les Israëlites, conduits par vahirent le pays de *Chanaan*; les Phéniciens ou Cananéens s'é- vés depuis longtems déjà, par leur commerce, à un haut degré se et de puissance. Seuls du peuple entier, les Cananéens ma- échappèrent à l'extermination; leurs places fortes sur la côte ou îles adjacentes ne purent leur être enlevées. Movers (*Die Phæ-*

courtiers. On sait qu'ils ont été le peuple navigateur, industrie et commerçant par excellence de l'antiquité; — que le génie voy geur et marchand de leur race, joint à leur position géographiq sur une côte riche en ports et semée de petites îles, à proxim des forêts du Liban qui leur offrait ses bois de constructions, et voisinage des tribus nomades dont ils se firent d'utiles auxiliair les tourna de bonne heure vers les grandes entreprises maritim d'autre part vers les expéditions par caravanes. On sait, de ph que, mettant à profit les accidents heureux de leur sol et ceux leurs rivages, ils créèrent ces merveilleuses industries du verre de la pourpre, qui charmèrent le monde ancien, et que dans le petit territoire, devenu une immense manufacture, se transfo maient incessamment les matières premières qu'ils allaient cherch de tous côtés sur leurs vaisseaux ou sur leurs dromadaires. On s enfin qu'indépendamment des stations nombreuses qu'ils avaient tablies pour leurs navires, soit dans la Méditerranée, soit dans la m des Indes, indépendamment des comptoirs qu'ils entretenaient da toutes les grandes villes des pays civilisés d'alors, ils avaient fon de puissantes colonies, faites pour leur assurer le commerce des co trées barbares encore, mais riches en produits divers, de l'Afrique de l'Europe, et qui y devinrent à leur tour des foyers de civilisatio

« Ces établissemens extérieurs des Phéniciens, entre lesqu brillèrent Carthage, cette seconde Tyr, et Gadès, qui subsiste e core aujourd'hui dans Cadix; ces colonies ou ces comptoirs q s'étendirent vers l'orient jusqu'au golfe Persique et peut-être ju qu'à la Colchide, vers l'occident jusque sur les bords du Guad

nizier, t. I, p. 1, Bonn, 1841), partage en trois branches, d'après le culte et leur demeure, ces Cananéens maritimes :

« 1° Les *Sidoniens* ou les *Phéniciens*, proprement dits, fondateurs *Sidon*, la *ville des pêcheurs*, métropole de la plupart des autres cités p niciennes, et avant tout de la fameuse *Tyr* ou *Tsor*...

2° » Les *Syro-Phéniciens*, au nord, mélange de Cananéens ou Phénici purs avec des Syriens ou Araméens, anciennement établis sur la côte dans la montagne du Liban...

3° » Les *Phéniciens-Philistéens*, ou simplement les *Philistins*, au su V. Guignaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, 2e part. — 2e sect., p. 822-

quivir et, peut-être, le long des côtes de l'Atlantique, d'une part jusqu'aux Sorlingues et aux Cornouailles, d'où venait l'étain, d'autre part jusque dans les parages de la Baltique, d'où venait l'ambre jaune, furent aussi des foyers de religion [1]. »

» M. Movers pense que le commerce de Sidon et de Tyr, et les colonies qui en furent la suite, ne suffisent point à rendre compte de la propagation si ancienne et si générale des cultes phéniciens en Asie-Mineure, en Grèce, dans les îles et sur les côtes de la Méditerranée, sur celles de la Mer Noire, et jusqu'aux extrémités de l'occident...

» Il est donc conduit à reconnaître trois directions principales suivies par les émigrations cananéennes ou phéniciennes, antérieures aux colonies parties de Sidon, de Tyr [2] ou des autres villes de la Phénicie propre. »

[1] Bianchini, cité par C. Cantu, dit que les Phéciniens faisaient « *commerce de lois et échange d'habitudes policées.* » *Hist. univers.*, t. I, p. 474.

[2] Il y a, dans Ézéchiel, des pages sublimes qui montrent combien grande était l'étendue du commerce de Tyr. Vous voyez passer tour à tour devant vos regards les peuples qui, des points les plus éloignés, lui livraient les élémens de sa magnificence : « Le Seigneur me dit : O fils de l'homme, commence une lamentation sur Tyr : A Tyr, placée sur le rivage de la mer, trafiquant avec les peuples de beaucoup d'îles, tu diras : Ainsi te parle le Seigneur : O Tyr, tu as dit en toi-même, je suis d'une beauté parfaite et assise au sein de la mer. On t'a construite, toi et tes navires, avec les sapins de Senir ; tes antennes, avec les cèdres du Liban ; tes rames, avec les chênes de Bazan ; les bancs de tes vaisseaux, avec l'ivoire de l'Inde ; tes chambres et tes magasins, avec les bois des îles d'Italie. Le fin lin de l'Égypte fut brodé pour tes voiles ; l'hyacinthe et la pourpre des îles d'Elisa décorèrent tes pavillons ; tu as eu pour navigateurs les habitans de Sidon et d'Arad, tes sages pour pilotes, et les vieillards de Gébal travaillèrent à réparer tes bâtimens fatigués. Tous les navires de la mer et tous les marins venaient trafiquer avec toi à cause de la multitude de tes manufactures ; Perses, Lydiens, Lybiens, combattaient dans tes rangs, et, avec eux, les Aradiens et les Pygmées, garnissaient tes murailles, y appendant leurs boucliers et leurs casques pour te servir d'ornemens. Les fils de Tharsis t'apportant toute sorte de richesse : argent, fer, étain, plomb, remplissaient tes marchés ; l'Ionie, Tubal et Mosoch, les fournirent d'âmes humaines et de vases de cuivre ;

La première de ces directions aurait embrassé les côtes S. et O. de l'Asie-Mineure, les rivages voisins de la Thrace et les îles jetées sur toutes ces côtes, à commencer par l'île de Chypre. En Cilicie, des colonies phéniciennes se seraient établies au milieu d'une tribu cananéenne venue antérieurement dans ce pays. — Il y aurait peu de vestiges sur le prolongement ultérieur des côtes de l'Asie-Mineure ; mais ces vestiges seraient très-sensibles chez les Cariens, — tribu cananéenne, fondue plus tard avec les Lélèges et les Pélasges de la famille de Japhet, — sur les côtes occidentales et septentrionales de l'Asie-Mineure, dans la Bithynie et dans la Thrace. De là, l'influence phénicienne serait entrée par le nord jusqu'au cœur de la Grèce.

Voici quelle serait, toujours d'après Movers, la seconde direction suivie par les émigrations phéniciennes ou cananéennes. Parties des côtes de la Syrie ou de celles de l'Asie-Mineure, elles

Thogorma (la Cappadoce), de chevaux et de mulets; Dedan, d'ivoire, d'ébène, et de housses pour chevaux et pour chars. Les Syriens fréquentent tes foires avec des émeraudes, des coraux, des rubis, de la pourpre, des toiles ouvrées, du lin, du coton (*sericum*), et toute autre marchandise de prix. Juda et Israël t'offrent blé, baume, miel, huile et résine. Damas, ses vins et ses laines aux vives couleurs; Dan, les fils vagabonds de Yavan (les Grecs) et Mosel, le fer poli, la casse, la canne adorante; les Arabes et les princes de Cédar, devenus tes ennemis, des agneaux, des béliers, des chevreaux; Saba et Rema, des parfums, des pierres précieuses, de l'or. Haran, Chené, Eden, Saba, Assur, Chelmad, venaient avec des balles d'hyacinthe et des masses d'ouvrages en broderies, de meubles coûteux et de bois de cèdre. Tes rameurs t'ont portée dans bien des eaux; mais le vent du midi t'a brisée au milieu de la mer : tes flottes trembleront aux cris de tes animaux. Par le savoir et par la prudence, tu as acquis la force et de l'or et de l'argent dans tes coffres; par ta grande habileté et par tes trafics, tu as multiplié ta puissance, et ton cœur s'est gonflé; pour cela, le Seigneur a dit : Tu mourras de la main des étrangers... » Ezéchiel, c. XXVII. On sait qu'Ezéchiel prophétisait vers l'an 595 av. J.-C. On voit donc qu'au 6e siècle avant notre ère, Tyr, par son commerce, embrassait, depuis longtemps, une multitude de peuples. — On voit aussi comment s'évanouissent les puissances de la terre. Un jour, leur cœur se gonfle : la richesse les a perverties, et Dieu porte contre elles l'arrêt de mort! Puisse cet enseignement n'être pas pour la France!

auraient envahi les îles de Rhodes, de Crète, de Cythère, puis elles auraient pénétré dans le Péloponèse. Movers pense qu'il faut voir des Cananéens, c'est-à-dire des Phéniciens et des Philistins, dans les barbares repoussés par Minos, de la Crète dans la Carie, la Lycie, la Syrie, la Palestine et même l'Afrique [1].

Reste la troisième des émigrations dont nous avons à parler. Composée de tribus phéniciennes, cananéennes, arabes, parties de la Palestine et des pays voisins, elle se serait portée en Egypte, puis répandue le long de la côte septentrionale de l'Afrique, dans plusieurs îles et sur plusieurs points des côtes méridionales de l'Europe. « Ce sont, en effet, des nomades de cette race que » M. Movers voit dans les fameux *Hycsos*, dans ces pasteurs dont les » rois forment les 15e, 16e et 17e dynasties de *Manéthon*, qui firent » de Memphis la capitale de leur empire, et qui dominèrent pendant » plus de 500 ans sur l'Egypte, en totalité ou en partie. »

Dans le système de Movers, ces tribus phéniciennes ou cananéennes séjournèrent dans la Basse-Egypte jusque vers 1600 ans avant J.-C. Alors elles furent forcées de se disperser en diverses contrées. Les unes auraient porté dans la Grèce Pélasgique des élémens de civilisation ; — les autres, prenant leur route par terre, « se seraient répandues de proche en proche sur toute la côte de » Lybie, où, se mêlant aux indigènes et faisant prévaloir leur langue, » ils seraient devenus les Numides et les Mauritaniens [2]. »

Si le système de M. Movers, relatif aux émigrations phéniciennes n'est pas inattaquable sur tous les points, il est au moins certain qu'on ne peut nier la présence, quelquefois le séjour prolongé, et toujours l'influence de ce peuple dans les lieux où il nous

[1] Des liens nombreux rattachent la Crète à la Phénicie et à la Palestine. Ainsi le mythe de la phénicienne Europe, — le Minotaure dévorant des enfans, — le géant d'airain Talos parcourant, trois fois par jour la Crète et consumant dans ses étreintes brûlantes les étrangers qui abordent sur ses rivages, — sont des symboles communs à la Crète, aux Cananéens et aux Carthaginois. Le *Rhadamantys* de la légende Crète existe sous ce nom même en Egypte, sous celui de *Mouth* en Phénicie. Nous le trouverons chez les Etrusques sous celui de *Mantus*. V. Guigniaut, *Ibid.*, p. 834.

[2] Voy. Guigniaut, *Ibid.*, p. 826-36.

l'a montré. On conçoit alors quel vaste réseau de communica
embrassait toutes les nations de l'antiquité.

Résumons cette première partie de nos recherches, et di
avec M. Guigniaut : « Une circulation générale, et comme un
» rant de tribus et de cultes s'était formé de bonne heure entr
» deux extrémités du monde sémitique, et avait pris sa direc
» d'est en ouest, des pays du Tigre et de l'Euphrate vers les b
» de la Méditerranée, et du golfe persique au golfe arabique,
» les migrations des Cananéens ou Phéniciens, des Hébreux,
» Ammonites, des Moabites et des Edomites. » L'Inde, la Ch
l'Ethiopie, l'Egypte avaient aussi cédé à la force du courant
tendait à rapprocher toutes les nations. « De là, cette commun
» d'idées et de formes religieuses, de noms divins, de symboles e
» rites qu'on observe entre ces peuples, quelque distantes que so
» leurs demeures[1]. »

Nous avons à rechercher maintenant quelle place les Etrus
occupèrent dans ce mouvement de l'humanité antique.

L'abbé V. Hubert-Duperron.
Licencié ès-lettres.

[1] Guigniaut, *Ibid.*, p. 838.

Méthode philosophique.

—

SUR UNE
THÈSE THÉOLOGIQUE
SOUTENUE EN SORBONNE,
PAR
M. L'ABBÉ MARET,
POUR SA NOMINATION AU GRADE DE DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

Comme nous terminions la réponse à M. Freppel[1], une main amie nous a transmis la thèse soutenue par M. l'abbé Maret, le 25 mars dernier, devant la faculté de théologie, pour sa nomination au grade de *docteur en théologie*. C'est une pièce assez curieuse non annoncée par le journal de la librairie ; elle a pour titre : *Universitas gallicana. — Academia parisiensis. — Theologiæ facultas.* — THESES PRO DOCTORATU[2]. Elle renferme 4 pages et demie. Il nous serait difficile de dire le point précis exposé ou défendu dans cette thèse ; la rédaction même n'est pas de l'auteur. En effet, M. l'abbé Maret s'est borné à extraire des Écritures une suite de citations, offrant un ensemble de la doctrine chrétienne. Mais comme dans le choix il a formulé ses idées sur la *méthode théologique* à suivre pour arriver à la *connaissance de Dieu*, nous sommes assuré que nos lecteurs liront avec plaisir la méthode qu'il leur conseille. — D'ailleurs ceci vient complètement à point pour éclaircir notre discussion avec M. l'abbé Freppel. Notez qu'il ne s'agit pas ici de la *philosophie*, mais de la *théologie*. Nous allons donc voir comment on arrive à la *connaissance théologique de Dieu*, dans l'enseignement de la faculté de théologie de Paris, en l'an de grâce 1850. On verra aussi combien *la méthode* de M. Maret est différente de celle que veut lui attribuer M. l'abbé Freppel[3].

[1] Voir ci-dessus, p. 344.
[2] Paris, imprimerie Bailly, 1850.
[3] La personne qui nous transmet cette pièce nous demande notre avis

1. Thèse pour le doctorat soutenue par M. l'abbé Maret, le 23 mars 185

I.

« Dieu existe : les cieux racontent sa gloire et le firmament an
» nonce les ouvrages de ses mains. — Car les choses invisibles
» Dieu, depuis la création du monde, comprises par ses ouvrage
» sont devenues visibles, surtout sa vertu éternelle et sa divini
» (v. 20); parce que ce qui est connaissable de Dieu est manifes
» *à l'homme*. Car Dieu le lui a manifesté (v. 19) [1]. »

II.

« Dieu créa l'homme; le corps ayant été formé de la terre, Die
» souffle sur sa face un souffle de vie; il le fit à son image et res
» semblance. — Il créa de lui un aide semblable à lui, il leu
» donna le conseil, la langue, les yeux, les oreilles et le cœur pou
» penser, et il les remplit de la discipline de l'intelligence. —
» leur créa la science de l'esprit, remplit leur cœur de sens, et
» leur montra les choses mauvaises et les choses bonnes. — Il pos
» son œil sur leur cœur pour leur montrer la magnificence de se
» ouvrages[2]. »

sur la *latinité* des phrases suivantes : *Multi magis gratiâ Dei, et donum i gratiâ unius hominis Jesu-Christi in plures abundavit. — Qui docet nos om nem veritatem et SUGGERAT quæcumque mandavit Dominus. — Venit Chri tus ut societatem habeamus nobiscum* ; nous répondons que, d'abord, nou n'avions pas compris ce latin; mais en y réfléchissant un peu, nous e avons compris la raison. Que notre questionneur fasse comme nous.

1 Existit Deus : cœli enarrant gloriam ejus, et opera manuum ejus an nuntiat firmamentum (*Psau.* XVIII, 2). — Invisibilia enim ipsius, à cre turâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur; semp terna quoque ejus virtus et divinitas. — Quia quod notum est Dei, ma nifestum est *homini*, Deus enim illi *manifestavit* (*Rom.*, I, 20, 19).

2 Deus hominem creat. Ex humo corpore formato, Deus insufflat in fa ciem ejus spiraculum vitæ. Ad imaginem et similitudinem suam fec illum (*Gen.*, II, 13). — 5. Creavit ex ipso adjutorium simile sibi : con silium, et linguam, et oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi, disciplinâ intellectûs replevit illos. — 6. Creavit illis scientiam spiritû sensu implevit cor illorum; et mala et bona *ostendit* illis. — 7. Posu oculum suum super corda illorum, *ostendere* illis magnalia operum suo rum (*Eccli.*, XVII, 5-7).

2. Réflexions sur cette méthode.

Telle est la méthode proposée par M. Maret pour *connaître Dieu théologiquement* :

1°. Son existence prouvée par ses ouvrages.

2°. Les choses invisibles de Dieu, sa divinité, sa force et sa vertu éternelles, *vues* dans ses créatures visibles.

Il suit de là que l'homme possède :

3°. La force de voir les choses de Dieu dans les créatures; la force d'inventer; un cœur rempli de sens; la vue du bien et du mal; enfin, pour tout dire, *ce qui est connu de Dieu*, est rendu par Dieu *manifeste* à l'homme.

4° Le *Verbe extérieur* de Dieu, la *parole divine* n'y est pour rien; il n'y est pas même nommé; tout cela est appris, est connu par les créatures, *per ea quæ facta sunt*, ce qui certes est bien l'exclusion formelle du *verbe* ou parole de Dieu, qui *n'a pas été fait*.

Telles sont les conclusions à tirer de ces prémisses et ce sont en effet les conclusions qu'en tire la *philosophie*, et même la *théologie*; car, notez bien ceci, c'est de la *théologie* que fait ici M. Maret, et c'est par l'Écriture, comme on le voit, qu'il prouve tout cela; impossible de le contester.

Or, à cela nous nous permettrons de faire les observations suivantes : 1° Est-ce bien là, en effet, la *méthode de connaître Dieu* qui nous est manifestée dans l'Écriture? Voyons :

J'ouvre l'Écriture, et dès le commencement, *in principio*, comme dit la Bible, c'est par la *révélation*, par la *tradition*, que j'apprends ce que Dieu a fait, et comment il a créé? Nous lisons, en effet, dès le troisième verset : *et Dieu* DIT : *Que la lumière soit, et la lumière fut*[1]. Ainsi, dès le commencement, la PAROLE de Dieu se fait entendre dans le monde, et c'est PAR ELLE qu'il est formé.

J'aurais beau regarder le ciel, la terre, ils ne me diraient point comment ils ont été créés. Ce n'est pas tout : Dieu créa l'homme, mais avant même de le créer, il lui PARLE pour ainsi dire : « *Faisons l'homme*, dit-il, *à notre image et ressemblance*. Et il le » créa mâle et femelle. » Et immédiatement après les avoir créés, les

[1] Et DIXIT Deus : fiat lux et facta est lux (*Gen.*, I, 3).

laissa-t-il avec leurs yeux, leurs oreilles, comme le dit M. l'al Maret? Non, mille fois non, car nous lisons immédiatement :

« Dieu les bénit et leur DIT : Croissez et multipliez-vous» (v. 2 et Dieu PARLE encore dans les versets 29 et 30; et de plus D place l'homme dans Eden, et là il lui impose ses COMMAND MENS, en lui DISANT : « Tu peux manger, etc. » (II, 16).

Voilà la *méthode* de la Bible, voilà comment elle nous *appr* que Dieu a été *connu*, comment il en a *agi avec l'homme* dan commencement.

Or, cela étant ainsi, nous demandons à M. l'abbé Maret, M. l'abbé Freppel et à tous les professeurs de philosophie, si n'est pas indignement *falsifier* la Bible que de venir nous écl fauder un système d'après lequel Dieu n'aurait été connu *l'homme que par ses ouvrages*, Dieu ne se serait *manifesté* à lui par le *langage muet du Ciel*, du firmament, enfin de l'ouvrage ses mains?

Oui, sans doute, les cieux et la terre sont des *livres* où s écrits plusieurs des perfections de Dieu, mais il en est de ces liv comme de tous les autres livres qui ne disent absolument rie ceux *qui n'ont pas appris à lire*, ou qui ne *connaissent* pas langue *dans laquelle ils sont écrits*. Or, c'est la tradition, c'est l' seignement qui nous apprend et cette *langue* et à la *lire*. Et c cet enseignement que suppriment M. Maret et toute la philosop éclectique et même catholique.

Nous demandons encore si ce n'est pas une profanation, u félonie, un crime de lèze-divinité et de lèze-humanité au prem chef, lorsque Dieu nous a appris que sa PAROLE extérie a résonné à l'*oreille* de l'homme dès son commencement, *supprimer* purement et simplement *cette parole de Di* comme le fait M. l'abbé Maret dans sa *Thèse théologique?* Car faut bien noter que c'est *à dessein* et *sciemment* que cette *par* est supprimée; car elle est expressément mentionnée dans le te même qu'il cite, et qu'il a tronqué comme nous allons le voir.

3. **Discussion des textes cités par M. l'abbé Maret. — Suppression de mention expresse que fait la Bible de la *parole extérieure de Dieu*.**

Nous avons pris les textes cités plus haut dans le sens que le

attribue M. l'abbé Maret; mais nous sommes loin, très-loin d'accorder que ce soit là le vrai sens de saint *Paul* et de l'auteur de l'*Ecclésiastique*. Oh! non!

Ainsi, d'après M. l'abbé Maret et d'après la *philosophie* de nos écoles, l'homme connaîtrait les *choses invisibles de Dieu* par les *choses visibles*, ce qui peut être connu de Dieu serait *manifeste* à l'homme; c'est sur ces priviléges qu'est assise toute la philosophie. Or, quelle est sur cela la pensée de saint Paul? La voici: « Où » est le sage, où est l'écrivain? où est le chercheur de ce siècle? » Dieu n'a-t-il pas convaincu la *sagesse de ce monde* de *folie?* Car, » parce que, dans la sagesse de Dieu, le monde *n'a pas connu Dieu*, » par cette sagesse, il a plu à Dieu de sauver les croyants par la » *folie de la prédication*[1]. »

N'est-ce pas nous dire assez clairement que le Ciel, la terre et les ouvrages visibles de Dieu, ne nous faisaient pas connaître ce Dieu, ne nous manifestaient pas le bien et le mal, en un mot, tous les attributs de Dieu, comme on le fait dans nos philosophies classiques?

Croit-on que saint Paul et David, en parlant des *ouvrages de Dieu*, ont voulu exclure cette connaissance de Dieu acquise d'une manière vraiment naturelle, c'est-à-dire par *la parole* des Pères aux enfants, des Maîtres aux disciples? C'est là toute la question. Or, si saint Paul n'a pas exclu ce sens, si au contraire il l'a posé non une seule fois, mais plusieurs; d'ou vient ce système où l'on professe, où l'on enseigne que Dieu nous est *manifesté par ses seuls ouvrages extérieurs?*

Mais ce n'est rien que cela. Nous allons prendre M. l'abbé Maret sur le fait même d'altération, en flagrant délit de *suppression de la parole extérieure de Dieu*. On a vu dans la citation de l'*Ecclésiastique*, avec quel soin il a cité tout ce qui pouvait faire croire que Dieu a donné à l'homme les *facultés* par lesquelles, comme le dit ailleurs M. l'abbé Maret, il peut *s'élever par son sens*, par

[1] Ubi sapiens, ubi scriba, ubi conquisitor hujus seculi? nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi? Nam quia in Dei sapientiâ *non cognovit* mundus per sapientiam Deum; placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes. I *Cor.*, I, 20, 21.

son intelligence à la *conception de Dieu*, à la connaissance du bien *et du mal*. C'est sa thèse philosophique. Or, dans le verset qui suit immédiatement la citation de M. l'abbé Maret, voici ce que dit l'écrivain sacré : « Dieu ajouta (à tous ces dons) une règle (*disci-*
» *plinam*); il leur donna en héritage la *loi de la vie*. — Il établit
» avec eux un *testament*, une *alliance éternelle*; leurs yeux vi-
» rent les merveilles de sa gloire, et leurs oreilles *entendirent*
» *l'honneur de sa VOIX*, et il *leur dit* : Gardez-vous de tout
» inique; et il ordonna à chacun d'eux de veiller sur son pro-
» chain[1]. »

Voilà la mention expresse, irrécusable, incontestable de la PAROLE *extérieure de Dieu*; on la voit là *enseignant*, *montrant*, *manifestant* le bien et le mal, le testament de vie, l'alliance entre Dieu et l'homme. Or, c'est cette *parole* que M. l'abbé Maret a supprimée dans sa citation; il l'a exclue sciemment de sa thèse. Nous demandons si cette méthode est valable. Que M. l'abbé Freppel nous réponde.

Enfin, notons que M. l'abbé Maret fait encore ici comme les philosophes, il prend les notions données par la *parole extérieure de Dieu*, par l'Écriture; et puis il s'en sert comme si elles *appartenaient* seulement à la *nature de l'homme*, c'est-à-dire que, comme nous l'avons dit des philosophes et de la philosophie actuelle, ils prennent dans la tradition, dans l'Ecriture, et dans l'Église, qui en est la dépositaire, toutes les notions de dogme et de morale, et se les approprient sans en signaler l'origine; c'est-à-dire qu'ils *les volent* indignement.

4. Conclusion.

Sainte PAROLE de Dieu, *parole* extérieure et primitive, nous savons que c'est par vous que *toutes choses ont été faites*[2], et pour-

[1] 9. Addidit illis disciplinam et legem vitæ hereditavit illos. — 10. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis. — 11. Et magnalia honoris ejus vidit oculus illorum, et *honorem vocis audierunt aures illorum*, et *dixit* illis : attendite ab omni iniquo, etc. (*Eccli.*, XVII, 9, 10, 11).

[2] Qui fecisti omnia verbo tuo (*Sages.*, IX, 1). Omnia per ipsum (verbum), facta sunt (Jean, I, 3).

tant parmi les peuples chrétiens, on a inventé une science et une sagesse d'où vous avez été exclue. A votre place dans toutes nos écoles de philosophie, on a mis le monde, l'ouvrage de vos mains; la parole morte a remplacé la parole vivante. J'ouvre tous les livres de l'Orient, un souvenir de cette *parole*, souvenir brisé, dénaturé souvent, s'y trouve encore mentionné; comme dans notre Bible, c'est par une *communication extérieure de Dieu* que commencent toutes les sagesses indoues, persannes, chinoises, etc. Dans nos livres de philosophie chrétienne, seuls, nulle mention n'est faite de ce premier don, nul besoin n'est signalé de ce secours, nulle intervention de cette *parole*. Et lorsque nous élevons la voix pour demander une place pour vous, *ô Parole de Dieu*, personne ne nous répond. Les sages et les savants détournent la tête, et font semblant de ne pas comprendre; ceux-là même qui sont chargés de vous conserver, ô parole de Dieu! et qui vous proclament ailleurs avec éclat, ici, dans la science, dans les écoles de sagesse, n'osent vous produire, n'osent vous appeler en aide, s'abriter, s'appuyer sur vous. Nous savons que c'est *par vous que Dieu porte toutes choses*[1], oui, toutes choses, disent les philosophes, excepté la science de la philosophie... la première et la plus grande de toutes les sciences, notez-le bien.

Ainsi, un théologien, un professeur de dogme à la faculté de *théologie de Paris,* a pu enseigner qu'il *s'élevait* de *lui-même à la conception de Dieu*, que cette première conception était celle d'un Être *seulement possible*, qu'ensuite venait la notion d'une *puissance qui réalisait en Dieu sa substance,* que dans ce Dieu étaient *trois principes ainsi que trois personnes*, que la création était la *manifestation progressive de tout ce qui est en Dieu*[2], etc.; ce professeur a enseigné tout cela, et il a ajouté que ces assertions avaient été admises par les *professeurs de théologie* du séminaire le plus fameux de la France, celui de *Saint-Sulpice*, par le plus

[1] Portans omnia verbo virtutis ejus. *Hebr.*, I, 3.

[2] Voir toutes ces assertions et d'autres encore dans notre tome XX, p. 373 et suivantes; et aussi dans notre n° 2 de cette année, ci-dessus, p. 157.

illustre de nos prédicateurs [1]; il a dit tout cela, et personne ne contredit, personne n'a élevé la voix. Cet enseignement a pa dans les séminaires sans contestation; il a fallu qu'un humbl obscur écrivain laïque vînt relever ces énormités, et alors le p fesseur *s'est corrigé*. Mais ses confrères n'ont pas ouvert la bouc Egalement approuvé disant oui, également approuvé disant n son livre et sa méthode jouissent de la même autorité. Au contra des écrivains distingués (M. Freppel, par exemple), défenden *méthode* comme excellente, et ne disent pas un mot de ses erre En effet, c'est si peu de chose que *la notion exacte de Dieu* ! PAROLE de Dieu telle qu'elle avait retenti dans l'ancien mo n'ayant pas été suffisante, cette même *parole* est venue se f homme pour nous apporter plus extérieurement encore la *fe énonciation de ces grandes vérités*, comme le dit saint Augusti Mais aujourd'hui qu'on la fausse, qu'on la change, qu'on l' blie, personne, presque personne n'y fait attention; bien pl non-seulement la première Faculté de théologie nomme l'aut de toutes ces énormités, professeur, mais encore lui confère grade élevé de DOCTEUR.

Zélés docteurs de la vieille Sorbonne, que diriez-vous si v reveniez parmi nous, et que vous voyiez comment aucune p testation, ni publique ni privée, n'a fait de réserves contre semblable enseignement?

A. B.

---

[1] Voir la *Théodicée* de M. l'abbé Maret, p. III, et IV de l'Avertissem de la 2e édition.

[2] Ideò enim venit, ideò suscepit infirmitatem nostram ut *possis mam locutionem capere Dei*, portantis infirmitatem nostram. Aug. se 117; dans l'éd. de Migne, t. V, p. 670.

Archéologie Chrétienne.

EXPLICATION DE DEUX BAS-RELIEFS

PROUVANT LA RÉALITÉ

De l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages.

PREMIÈRE PARTIE. — Preuves que les figures gravées sur ces bas-reliefs ont bien rapport aux Mages.

Avant-propos, état de la question. — Époque où les chrétiens ont pu graver publiquement leur qualité sur leurs tombeaux. — Tombeau de saint Libérius d'Ancône. — Auteurs qui en ont parlé. — Description de la planche première. — Preuves que les personnages sont Hérode et les Mages. — Description du monument. — Description de la 2ᵉ planche de Milan. — D'une étoile placée sur un monument élevé à Alexandre. — Description des costumes de ce 2ᵉ monument.

En parcourant cette curieuse dissertation de Joseph Bartoli, sintéressante au double point de vue archéologique et chrétien, sur un sarcophage érigé par d'anciens fidèles au 4ᵉ ou 5ᵉ siècle, nous avons été frappé de la vaste érudition qu'il y déploie. Et quand nous reportons nos regards sur les productions superficielles des incrédules modernes, nous ne pouvons qu'éprouver un profond sentiment de tristesse en voyant leur ignorance vaniteuse. Ils croient être les oracles de la science, parce qu'ils se proclament fastueusement les partisans de la raison et ils accueillent de leur sourire moqueur et de leur dédain superbe les *traditions les plus vénérables*, confirmées par les témoignages les plus authentiques. Les mécréants et les apostats des premiers siècles animés de la même haine contre le catholicisme que les mécréants et les apostats de nos jours, étaient moins tranchants que ces derniers. Plus voisins de l'époque de leur existence, ils ne pouvaient combattre ouvertement et nier des faits appuyés sur des autorités incontestables. Pour ne citer qu'un exemple entre mille, Celse, si victo-

rieusement réfuté par Origène, ne nie point en général les miracles de l'Évangile et entre autres celui de l'*adoration des Mages*, il cherche seulement à en affaiblir la portée en le classant dans la catégorie des faits ordinaires [1]. Victor Hugo, dans son ouvrage sur le Rhin, à propos d'un tableau qui représente cette même adoration des Mages, se contente, avec son cynisme ordinaire, d'en parler comme *d'un conte des Mille et une Nuits* [2]. Il ne faut pas lui demander des preuves de ce qu'il avance : quand on est poète humanitaire, on doit être cru sur parole. Et puis, n'est-il pas un des millions d'êtres qui participent aux attributs de la divinité [3]? La raison, dont il se proclame le grand-prêtre, n'est-elle pas au-dessus de tout? Est-il besoin de preuves, quand on est homme de progrès, sectateur de la religion de l'avenir, s'agît-il même des faits historiques? — Nous en sommes bien fâché pour M. Hugo, les catholiques placeront toujours l'autorité de l'Evangile, de l'Eglise, des Pères, des traditions universellement reçues, au dessus de l'autorité des poètes, des académiciens, et même des prétendants au titre *de Dieu.*

Mais revenons au savant Bartoli. Ce profond érudit ne se contente pas, pour prouver ce qu'il avance, des témoignages des auteurs sacrés ou chrétiens, il emprunte ceux des auteurs profanes, des écrivains de l'époque, et démontre ses propositions avec un talent supérieur. Il discute les opinions diverses des commentateurs, répond aux objections de ceux qui embrassent un sentiment opposé au sien, et l'on pourra juger de la rectitude de son esprit, de la solidité de ses preuves, de l'étendue et de la variété de son érudition par ce court abrégé de sa brillante *dissertation*. Nous partageons en général son sentiment sur les questions qu'il traite, nous avons cru toutefois devoir ajouter au texte quelques notes explicatives,

[1] *Origène contre Celse*, l. I, n. 28, 38. Voir Guillon, *Bibliothèque des Pères*, t. II. — Julien l'Apostat ne nie pas non plus le fait de l'adoration des Mages. Voir Duclot, *Bible vengée*, t. III, p. 227-8.

[2] « J'aime, dit M. Victor Hugo, cette légende des Mille et une nuits enchassée dans l'Évangile. » *Le Rhin*, 2 vol.

[3] Il (Dieu) est seul! il est tout! à jamais! A la fois! (Vict. Hugo, *Feuilles d'automne. La prière*).

hasarder quelques réflexions qui seront lues peut-être avec quelque intérêt.

Le berceau de l'Eglise fut ensanglanté par la fureur des tyrans, une lutte effroyable s'éleva entre le vieux Paganisme agonisant, qui enveloppait le monde de sa corruption, et le Christianisme naissant, dont la lumière commençait à dissiper les nuages de l'erreur et à purifier la terre des crimes qui la souillaient. Les Romains, maîtres du monde, virent leur puissance colossale se briser contre la faiblesse de quelques pauvres pêcheurs galiléens. Les vaincus, en tombant dans l'arène rougie de leur sang, triomphèrent de leurs barbares vainqueurs. La constance des martyrs lassa la fureur des bourreaux, qui finirent par embrasser la foi de leurs victimes. Les cadavres des disciples du Christ, emportés dans les catacombes, reposèrent d'abord dans des tombes grossières sur lesquelles des mains amies gravaient quelques emblêmes, comme des lys, des palmes, des couronnes, quelquefois des instruments de supplice, avec les noms des soldats morts glorieusement pour la défense de la foi catholique. Après 300 ans de lutte et de combats, où l'héroïsme chrétien triompha de la barbarie païenne, la Providence dessilla enfin les yeux d'un puissant successeur des Césars : Constantin, le premier des empereurs, arbora la bannière sous laquelle il avait vaincu le lâche Maxence. Les premières familles de Rome se courbèrent devant le gibet des esclaves, l'instrument infâme arrosé du sang d'un Dieu, devenu le noble instrument du salut du monde. Les patriciens et les sénateurs abaissèrent les haches et les faisceaux devant la croix, sortie des catacombes et arborée sous le Capitole. L'Evangile franchit les barrières reculées de l'empire romain et son immortel flambeau répandit sa lueur bienfaisante sur les peuples endormis dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort. Des temples, dignes de l'Eternel, s'élevèrent à la gloire du vrai Dieu, sur les débris impurs des temples et des fausses divinités.

« Ce fut surtout alors, dit Bartoli, que les fidèles, sous les empereurs chrétiens, menant une vie tranquille et honorée, — qui ne fut guère troublée que par l'hérésie d'Arius, — ensevelirent les corps morts, non plus dans des tombeaux obscurs, ou dans ceux

des payens adaptés à leur propre usage, mais dans des tombes élé gamment construites, et ornées de ces figures ou caractères, qu exprimaient non seulement les charges qu'ils avaient obte nues, mais la profession de leur foi catholique. Parmi la plupa des nations idolâtres, il fut si rare, pendant longtems, que l'o donnât la sépulture aux cadavres *sans les réduire en cendres*, qu lorsque cela arrivait, on regardait la chose comme digne[1] d'être in diquée dans l'inscription du sépulcre, en mentionnant jusqu'au *sarcophages de marbre*[2] faits exprès dans ce but par d'autres, ou commandés par eux-mêmes pendant leur vie. Aussi les chrétiens pa une imitation louable[3] des anciens Patriarches et dans l'espéranc bien fondée de la résurrection future, déposaient les corps entier des trépassés dans des cercueils de marbre, ornés de figures et d'in scriptions, et quelquefois préparés par eux-mêmes de leur vivant.

» Au nombre de ces sarcophages est celui que j'ai pu enfin exa miner dans la cathédrale d'Ancône, il y a quelques années. Vé nérable à cause des ossements sacrés de *saint Libérius*, instructi sous le rapport des figures sculptées sur ses parois et sur son cou vercle, important aussi à cause de l'inscription de *Gorgonius*, i m'avait inspiré un grand désir de le considérer attentivement, u surtout la grande célébrité de tant d'écrivains, qui l'avaient o mentionné ou décrit avec le plus grand soin ; les uns s'attachan seulement à en expliquer quelques parties, les autres l'expliquan tout entier. Outre Saracini, qui en a parlé dans les *notices histori ques d'Ancône*[4], Orsato[5], Maffei dans quelques-uns de ses livres[6]

[1] Dans les inscriptions de Jul. Epigonus : *Corpus integrum conditum* et de L. Jul. Marcellus : *Corpus integrum conditum Sarcophago*. Aringh. *Rom. sub.*, t. II, p. 431.

[2] Dans les Manuscrits royaux autographes de Pirro Ligorio au m *Quintilien*, se trouve une inscription où on lit : *Sarcoph. marmor P. sibi*, etc., et dans le tome des *Hommes illustres*, p. 583 : *Sarcophagu fec. marmor.*

[3] Voir Minuc. Felix, *Octavius*, p. 328. — Lowth, *de sacr. poes. hébr.* p. 64 ; et Serlius, Villalpandus, Maundrell, etc.

[4] Imprimées en 1675.

[5] *I Marmi eruditi*, 1669.

[6] *Osserv. Letter.*, t. v, 1739. *Museum veronense*, 1749.

Gori [1], Muratori [2], Trombelli dans plusieurs de ses ouvrages [3], Benoît XIV lui-même [4], et enfin Corsini [5], accrurent par leurs savants écrits la grande renommée de ce monument remarquable des anciens chrétiens. Je crois devoir faire part au public du résultat d'un examen oculaire que j'ai fait de ce mausolée durant le court espace de tems que je pus librement consacrer à ce travail au printemps de l'année 1758 (p. 57.) »

Le savant archéologue commence par prouver que les habitants d'Ancône placèrent dans ce sarcophage le corps de *saint Libérius* après en avoir retiré le cadavre de *Gorgonius*, qui l'avait fait construire pour lui et pour sa femme que l'on voit représentée à ses côtés dans deux endroits différents. Après avoir exposé les raisons nombreuses que fait valoir le Père Corsini pour démontrer la véracité de la tradition d'après laquelle les habitants, de tems immémorial, vénèrent dans cet antique tombeau les précieuses reliques de saint Libérius, il s'attache à expliquer quelques-unes des figures sacrées en bas-relief que l'on voit sculptées tout autour tant sur le cercueil que sur son couvercle où se trouve l'inscription de Gorgonius et que l'on voit dans la gravure que nous avons reproduite, ci-après, p. 375. Et d'abord il expose et refute ainsi l'opinion du P. Corsini, qui croyait voir sur ce monument *Joseph et ses frères* [6] :

« Sur la face du *côté gauche*, dit le P. Corsini, les figures n'ont pas de caractère, ou de signe distinctif pour déterminer sûrement ce qu'elles représentent. Néanmoins, en voyant une soucoupe ou tasse dans la main gauche de celui qui est a droite, on a quelque raison de croire que le personnage assis, vêtu du manteau royal, est *Joseph*, vice-roi d'Egypte, à qui Judas ou Benjamin présente la coupe, qui fut cachée et ensuite retrouvée dans le sac avec le blé. Sans doute les hommes armés d'un bâton ou plutôt d'une simple

[1] *Osserv. sopra il S. presepio*, 1740.
[2] *Nov. thes. vet. inscript.*, t. IV, 1742.
[3] *De cultu sanct.*, t. II, part. 2, 1743. — *Mariæ vita*, t. III, 1763.
[4] *De festis*, etc., 1749.
[5] *Relation de la découverte et de la reconnaissance faite à Ancône des sacrés corps de saint Cyriaque, Marcellin et Libérius*, protecteurs de la ville, et *Réflexions* sur la translation et le culte de ces saints, 1756.
[6] Voir la *Relation* susdite, p. 50 et 51, et dans la *Dissert.* de Bartoli, p. 64.

lance, seront les soldats qui accompagnèrent ou reconduisirent Benjamin, et les trois autres figures désarmées désigneront ceux de la cour de Joseph; car il ne paraît pas vraisemblable, que des dix frères, on en eût représenté seulement deux, et que ceux-ci parussent en présence du vice-roi, un bâton à la main.

» Restent les figures gravées et sculptées sur le couvercle (que nous ne publions pas ici). Au milieu de la façade intérieure, on voit l'inscription gravée dans un cartouche, qui est soutenu par deux génies, précisément comme on le trouve dans d'autres sarcophages [1]. A droite est la crèche, près de laquelle on voit sculptés l'enfant Jésus, la sainte Vierge, saint Joseph, le bœuf et l'âne et enfin les trois rois Mages avec leurs présents comme on les voit dans d'autres sarcophages mentionnés par Bottari [2] et avec la tête entièrement découverte ou sans le bonnet phrygien ordinaire, comme cela se remarque dans d'autres endroits [3]. A gauche est représenté le baptême de Jésus-Christ; là, outre saint Jean-Baptiste, est une autre figure en pied, qui tient un volume à la main, et l'on voit l'[illegible] qui descend, pour ainsi dire, d'en haut, comme cela se trouve sur d'autres mausolées [4]. Les trois figures voisines placées entre le génie et saint Jean-Baptiste, étant mal conservées et mal gravées, on ne peut déterminer d'une manière sûre ce qu'elles représentent. Néanmoins, comme il paraît que celle du milieu tient à la main gauche une cymbale ou un bouclier, et que celle qui est près du génie tient la main droite élevée, et qu'elle a à ses côtés un arbrisseau ou un buisson de ronces, on peut conjecturer qu'elles désignent Moyse ou quelque autre Hébreu qui, après le passage de la mer rouge, symbole et figure du baptême, chante la gloire de Jéhovah et lui adresse des actions de grâce en entonnant le célèbre cantique : *cantemus Domino.*

» Peut être que les obstacles que rencontra le Père Corsini à Ancône, continue Bartoli, et d'un autre côté, qu'un dessin peu correct ne lui permirent pas de mieux déterminer les objets re-

[1] Bottari, *Roma sotterr.*, planch. 22, 41, 85 et 131.
[2] Planch. 22, 85, 86, 131 et 132.
[3] Planch. 193.
[4] *Ibid.*

présentés. Quoi qu'il en soit, la vue de l'original que j'ai examiné attentivement après lui, m'a porté à croire qu'il s'agissait *d'Hérode*, *de l'étoile et des Mages*, là où il a cru avoir des raisons pour penser qu'on avait voulu peindre *Joseph*. Je n'ai pu jusqu'à présent me procurer que cette partie du monument, qui a été copiée avec la plus grande exactitude par le savant abbé André Lazzarini de Pésaro, qui, passant heureusement par Ancône sur mes instances, le dessina exprès et m'en fit présent, don d'un très grand prix à mes yeux, et c'est cette gravure que je mets ici au jour et qui a été reproduite avec le plus grand soin par M. Bartolozzi. »

(Voir ci-après cette gravure, p. 375.)

Maintenant voici les motifs qui m'ont porté à remplacer *Joseph* par *Hérode* dans le sarcophage d'Ancône :

1° « C'est en premier lieu le *bandeau de la tête*. Baldinucci[1] écrit que le diadème (A), chez les anciens, était une bandelette de toile blanche, ressemblant à un ruban, que les rois et les empereurs portaient enveloppée autour de la tête comme signe de leur souveraineté. » Le diadème que portait le roi David était tout brillant d'or et de pierreries[2]. Mais il convenait qu'Hérode, qui n'était devenu roi des Juifs que par l'entremise des Romains, se parât de cette simple bandelette qu'ils avaient coutume de conférer aux rois. Lui, quoique simple particulier, l'obtint à Rome par le soin de Marc-Antoine. Après la bataille d'Actium, il déposa à Rhodes le *diadème*[3], avant de se présenter devant Auguste ; il le reçut de nouveau des mains de ce dernier[4], et en eut le front entouré même après sa mort[5]. Tel était le diadème donné aux rois étran-

[1] *Vocab. del Dis.* au mot *Diadème*.

[2] II *Rois*, XII, 30. — I *Paral.*, XX, 2.

[3] Ἀφῄρητο μὲν τὸ διάδημα. Joseph., *Antiq. ju.*, l. XV, c. 10. Voyez *de Bello jud.*, l. I, c. 15.

[4] Τό τε διάδημα πάλιν ἀποκαθιστῆσιν αὐτῷ. Jos., *Ant. ju.*, l. XV, c. 20.

[5] Ὁ νεκρός διαδήματι ἠσκημένος. *Ibid.*, l. XVII, c. 10.

(A) L'étymologie elle-même du mot *diadème*, qui dérive évidemment de δέω, je lie, διά, autour, indique assez que c'était un simple bandeau lié autour de la tête, bien différent des diadèmes et des couronnes que les sculpteurs et les peintres placent ordinairement sur le front des rois et des empereurs (*Note du traducteur*).

gers par les Romains, parce qu'ils en portaient eux-mêm quefois un semblable, selon l'usage adopté dans les différe mes de leur gouvernement. Le savant abbé *Winkelman* « qu'il paraît que le diadème n'était pas en usage chez les » comme chez les Grecs[1]. » Mais les rois de Rome le portèı tainement. Juvénal l'atteste de Romulus et de Servius [2] Plusieurs médailles nous le montrent sur le front de Ro sur celui d'Ancus Marcius[3]. On ne doit pas chercher *cei royal*[4] sous les consuls, quand la République était libre. I lus parut en public le front orné d'une bandelette à cau plaie, et je ne sais comment on lui pardonna cette hardies le surnom de *Porteur-de-diadème* lui resta[5]. Il n'en fu même pour l'ambitieux Pompée qui, s'étant aussi enveloppé u blessée avec une bandelette blanche, fut accusé, par l'aus vonius, d'usurper le diadème royal[6]; car on n'attachait d'importance à la partie du corps qui s'en trouvait entourée. goni, après avoir cité un passage de Dion Cassius, d'apr il paraît que Marc-Antoine *ceignit du diadème* la tête César [7], conclut que *Jules César* fut le premier des empeı mains qui le portât [8]; il ajoute même, que, *d'après ce tén on reconnut la fausseté* de ce qu'avance Aurélius Vi soutient qu'Aurélien, le premier chez les Romains, s'ei *tête du diadème*[9]. Il aurait été mieux dans le vrai si à Victor il avait opposé Cédrénus[10], qui dit, non pas qu'A

[1] *Histoire de l'art*, t. II, p. 148.

[2] *Sat.*, VIII, v. 259.

[3] *Médailles des familles Calpurnia, Marcia*, etc. Voyez Orsin *imag.*, planch. 12, 97.

[4] Servius au livre XII de l'*Enéide*, v. 289.

[5] Plutarque, dans la *Vie de Coriolan*, et peut-être Cicéron, *A post reditum*, d'après les *Animad.*, p. 750. Lugd. ap. Gryph.

[6] Val. Max., l. VI, c. 2, n. 7.

[7] Dion Cassius, *Hist. rom.*, l. XLIV, c. 11.

[8] Marangoni, p. 122.

[9] *Epitome*, c. XXXV, n. 5.

[10] Cedrenus, *Abrégé historique*, t. I, p. 233.

[redacted]

mais que Constantin-le-Grand fut le premier à faire usage du dia-



Sarcophage d'Ancône offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse.

dème. Peut-être que ces divers sentiments pourraient se concilier,

non par l'opinion de Valois [1], mais en disant, qu'Aurélien le premier des empereurs le porta, sans pierreries néanmoins, et Constantin, avec des pierreries. Mais revenons au critique qui oppose Dion à Aurélius Victor. De même que Pitiscus [2] passe sous silence que Caligula s'en servit à Rome, parce qu'il a mutilé un passage de Suétone [3], qui, cité tout entier, prouve le contraire, ainsi Marangoni ne fait pas attention que, d'après le même passage de Dion, il paraît que César leva lui-même le *diadème de sa tête*, le fit porter à Jupiter Capitolin, en disant que *lui seul était le roi des Romains*. *Toi*, dit Cicéron à Antoine, *tu lui plaçais le diadème au milieu des gémissements du peuple : lui le rejetait au bruit de ses acclamations* [4]. Antoine tenta plusieurs fois de le lui faire accepter [5]. Mais César qui savait que le diadème, que ses amis avaient déposé sur sa statue élevée sur les Rostres, avait été arraché par les mains de deux tribuns du peuple [6], le refusa toujours [7]. Hérode ne le refusa pas, quand il lui fut apporté par Antoine ; et c'est pour cela que, sur le Sarcophage d'Ancône, on lui voit au front le diadème fait dans la même forme que celui qui, sur ce même trône de Juda, ceignit la tête d'Aristobule, lequel fut le premier à le porter [8], quand sa province, ou principauté, devint une espèce de royaume.

» 2° La *chlamide* qui enveloppe ici Hérode, indique la pourpre qui le couvrait [9], la cuirasse en forme d'écailles, sa valeur guerrière [10] et la ceinture, ornée de pierreries, sa pompe et son faste.

[1] Voir dans l'*édit.* d'Ammien Marcel., l. XXI, note b, p. 262.

[2] *Lex. Ant. Rom.* au mot *diadema*.

[3] *In Caligula*, c. XXI.

[4] *Philip.*, II, n. 34.

[5] Suétone, *In Jul.*, c. 79.

[6] Dion Cassius, l. XLIV, n. 9.

[7] Velléius Pater, l. II, c. 56. Plutarque, Appien, etc. Voir quelques nouveaux détails donnés sur cette scène dans les *Fragmens inédits de Nicolas de Damas*, publiés dans le 3e vol. des *Frag. hist. græcor.* de Didot, p. 411.

[8] Διάδημα πρῶτος ἐπιτίθετο. Jos., *Ant. ju.*, l. XIII, c. 19.

[9] Ἀμπίσχετο πορφυρίσιον. *Ibid.*, l. XVII, c. 10.

[10] *Ibid.*, l. XIV, c. 27 ; l. XV, c. 6, 8 ; et *de Bell. jud.*, l. I, c. 8, 12, 16.

En effet, dans son portrait que l'on voit sur un diptyque (A) du *musée chrétien* au Vatican [1], il porte également des pierreries en plusieurs endroits, et il en était couvert jusque dans ses funérailles [2]. On voit éclater son luxe jusques dans ses brodequins, ornés d'une pierre précieuse, lacés et ouverts sur les doigts du pied, comme les ont décrits Sidoine et Paul Diacre [3]. La vieillesse, sous les traits de laquelle il apparaît, convient à celui qui approchait de sa 70e année [4]; et la main de Triphon, en lui faisant les cheveux noirs [5], réussissait mal à la dissimuler [6]; il soignait beaucoup sa barbe avec laquelle il est encore ici représenté. Le siége *élevé* sur lequel il repose, est précisément tel que celui qui est décrit par l'historien qui raconte, qu'Archélaüs, fils d'Hérode, après la mort de son père, s'y assit avec orgueil [7]. Hérode, en sa qualité de fils d'Antipater, à qui avait été accordé le titre de *citoyen romain* [8],

[1] Gori, *Thesaurus veterum diptychorum*, t. III, plan. 4. Voir aussi dans les *Annales*, t. IV, p. 44 (3e série), la forme d'un diptyque grec et la dissertation qui y est jointe.

[2] Ἐφέρετο δὲ ἐπὶ κλίνης χρυσίας λίθοις πολυτελέσι, καὶ ποικίλοις διαπεπασμένης Jos., *Ant. ju.*, l. XVII, c. 10. Voyez *de Bello jud.*, l. I, c. 21.

[3]
Si vestigia fasciata, nudi
per summum digiti tegant, citatis
firmi ingressibus, atque vinculorum
concurrentibus ansulis, reflexa
ad crus.

Epist., l. VIII, *epis.* 11. *Patrol.* de Migne, t. LVIII, p. 605.

Paulus Dia. *Calcei usque ad summum pollicem aperti, et alternatis laqueis corrigiarum retenti.*

[4] Περὶ ἔτος ἑβδομηκοστόν. Jos., *Ant. ju.*, l. XVII, c. 8.

[5] *Ibid.*, l. XVI, c. 11.

[6] L. XVI, c. 17, et *de Bell. jud.*, l. I, c. 17.

[7] Ὁ δὲ εἰς ὑψηλὸν βῆμα...... ἱδρυθεὶς εἰς θρόνον χρυσοῦ. *Ant. ju.*, l. XVII, c. 10, et *de Bell. ju.*, l. II, c. 1.

[8] Πολιτείαν ἐν Ῥώμῃ. Joseph., *Ant. ju.*, l. XXIV, c. 15.

(A) Ce mot signifie *livre* ou *tablette* à deux plis. Les *diptyques* étaient des espèces de registres ou tableaux à deux colonnes. Quand les consuls, les préteurs et les autres magistrats entraient en charge, ils envoyaient à leurs amis, pour leur faire part de leur inauguration, des tablettes, sur lesquelles étaient leurs noms accompagnés de peintures qui les re-

et surtout parce qu'il avait été lui-même comblé de mille bienfaits par les Romains, les imitait dans l'usage de la chaise curule. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait, si on l'appelait aussi *chaise royale*[1], et si le roi Antiochus Epiphane[2] se faisait gloire de s'en servir ? Celle d'Hérode, supportée par des pieds de lion, ressemble à d'autres[3] déjà connues, et elle convenait parfaitement à un roi guerrier. Pilate, qui fut seulement préfet de la Judée, est assis sur une chaise curule de la même forme dans le sarcophage de Junius Bassus[4], mais il n'a pas sous les pieds l'escabeau, qui est donné, comme marque d'une plus grande dignité, au siége d'Hérode[5]. Le plancher lui-même sur lequel ce siége repose, dont la forme peut être ajoutée à celles publiées par Chimentelli[6], est d'un travail remarquable. J'ai pu admirer dans le *trésor de saint Charles*, à Milan, un diptyque d'ivoire non imprimé par Gori, où Hérode, portant la barbe, a également la chaise et le marche-pied. La magnificence du superbe édifice dans lequel le sarcophage d'Adelphie nous le montre assis, rappelle, à mon souvenir, non-seulement les mêmes arcs crénelés et les mêmes arabesques que l'on voit au sarcophage de Vérone, mais elle me fait rappeler qu'Hérode avait construit à Jérusalem un *palais avec de vastes salles, ornées d'or et de marbres*[7].

Il est vraisemblable qu'il y eut aussi parmi ces marbres et pi-

présentaient avec les marques de leurs nouvelles dignités, et ces tablettes qui ne paraissent pas cependant avoir été doubles, étaient néanmoins appelées *diptyques*. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il y avait dans chaque église des registres appelés aussi diptyques. On en distinguait de trois sortes : les premiers où l'on écrivait les noms de tous les évêques qui s'étaient succédé sur le même siége épiscopal ; les seconds où l'on tenait les noms des prêtres, clercs, etc. ; les troisièmes où étaient les noms des morts pour lesquels on devait prier (*Note du traducteur*).

[1] Chimentellius, *de Honore Bisellii*, c. xi, p. 38, in-4°, Bononiæ, 1676.

[2] Athénée, l. v, c. 4.

[3] Chiment., plan. i, n. 1, 2, 13, 17.

[4] Bottari, t. i, plan. 15, p. 172.

[5] Chiment., c. xxix, p. 153.

[6] *De honore Bisellii*, planch. 1, 2, 3.

[7] Βασιλείων ἐξωκοδομημένων... χρυσοῦ καὶ λίθων. Jos., *Ant. jud.*, l. xv, c. 12.

lastre, qui soutient ici son buste. Pline l'appellerait [1] *colonne attique avec quatre angles, et avec égal intervalle de côtés*, et peut-être *pilastre* [2], tel qu'on les construisait à Colchos. Maintenant les érudits conviennent qu'il y avait à Jérusalem diverses figures, et que c'était vainement que les plus zélés d'entre les Pharisiens n'en auraient voulu aucune, ni d'hommes, ni d'animaux, bien qu'elles ne fussent point faites pour être adorées. Hérode qui fut appelé *Demi-Juif* [3], qui se montra en plusieurs circonstances contempteur des rites de la religion de ses pères [4], qui érigea des statues, des colosses, même des temples, à Auguste, en plusieurs endroits de Rome [5], qui, pour sonder l'esprit de ses concitoyens, éleva au même empereur des trophées ressemblant à des figures humaines, dans le théâtre de Jérusalem ; qui, les voyant indignés, chercha par la douceur à leur faire abandonner une *telle superstition* [6]; qui planta une aigle d'or jusques sur la grande porte du temple [7]; qui n'ignorait pas qu'on avait fait des portraits de sa propre femme Marianne et de son propre parent Aristobule [8]; qui savait que les Athéniens avaient placé, dans le temple du Peuple et des Grâces, une *statue de bronze* [9] représentant Hircan son beau-père, et qui certainement aurait voulu [10] se voir honoré des Juifs par de semblables statues, ne pouvant les obtenir d'eux publiquement, pourquoi du moins dans sa propre demeure ne se les serait-il pas secrètement élevées à

[1] *Hist. nat.*, l. XXXVI, c. 56, n. 2.
[2] *Hist. nat.*, l. XXXIII, c. 15, n. 2.
[3] Jos., *Ant. ju.*, l. XIV, c. 27.
[4] *Ibid.*, l. XV, c. 12; l. XVI, c. 1. *De Bello jud.*, l. I, c. 2.
[5] *Ant. ju.*, l. XV, c. 13. *De Bell. jud.*, l. I, c. 16.
[6] *Ant. jud.*, l. XV, c. 11. *Ibid.* Τῆς δεισιδαιμονίας ἀφαιρούμενος.
[7] *Ibid.*, l. XVII, c. 8. *De Bell. jud.*, l. I, c. 2.
[8] Ἀμφοτέρων εἰκόνας. *Ant. ju.*, l. LI, c. 2.
[9] Στῆσαι αὐτοῦ εἰκόνα χαλκῆν. *Ibid.*, l. XIV, c. 16.
[10] Quàm autem honoris cupidus fuerit, colligere licet ex his ipsis honoribus, quos ille Cæsari et Agrippæ, ceterisque ejus amicis exhibuit.... sed Judæis per leges patrias non licet hoc modo potentiores colere..... quibus satis incommodum erat, quod non possit statuis (εἰκόσιν) et templis demereri regis gratiam et similibus adulationibus explere insanam cupiditatem gloriosi hominis. Jos., *Ant. ju.*, l. XVI, c. 9.

lui-même ? C'était peut-être un de ces ouvrages qu'on accusait[1] Hérode d'avoir fait contre la coutume de ses pères ; et contre lesquels, outre l'aigle dont j'ai fait mention, Judas et Matthias déchaînèrent la jeunesse, dans les derniers jours de la vie de ce roi, afin de les détruire. Aussi, Noldius pense que ce dernier avait introduit parmi d'autres usages des païens celui des images[2].

Examen d'un sarcophage qui se trouve à Milan.

Dans le sarcophage que nous décrivons ici, les habitans d'Ancône ont un éclatant témoignage de ce qu'indique seulement Josèphe, et les Milanais en ont également une preuve incontestable dans un autre monument renommé. Dans la basilique impériale de Saint-Ambroise, se trouve, sous la chaire à prêcher un tombeau avec son couvercle sculpté tout autour par d'anciens chrétiens, représentant des histoires sacrées, sur lesquelles une savante dissertation a jeté un grand jour[3]. Au milieu du couvercle, où le monument d'Ancône contient l'inscription de Gorgonius, dans un cartouche carré, soutenu par deux Anges, ou enfants avec des ailes, celui de Milan a un disque tenu, arrêté par deux semblables figures ailées. Dans ce disque, comme l'a très-bien fait observer notre habile interprète, *on doit croire que figurent les personnes qui voulaient être, ou qui furent ensevelies dans cette urne*[4]. A droite du disque est sculptée une histoire sacrée indiquée par le même interprète sous le N° II, et c'est celle dont j'ai moi-même examiné l'original à Milan, et que je reproduis ici, après avoir fait subir quelques changemens à mon dessin[5] pour être plus

[1] Concitaverunt juventutem ut, sublatis operibus, quæ rex præter consuetudinem patriam fecerat, propugnatores pietatis se ostenderent.... quod, contemptis legibus, multa novare ausus sit... Inter cætera.... aquilam.... cùm lex nostra hominum vetet imagines statuere, aut consecrare animantium effigies. *Ibid.*, l. XVII, c. 8.

[2] *Ritus, signaque Gentilium assumeret. Historia Idumæa. Diatribe*, p. 340.

[3] *Spiegazoni e Riflessioni sopra alcuni sacri monumenti Milanesi.* P. M. Allegranza, Dissertazione IV, p. 47.

[4] *Ibid.*, p. 50.

[5] La corniche du côté gauche a été ajoutée pour l'encadrement.

exact, A gauche du rond est une autre histoire que le même savant

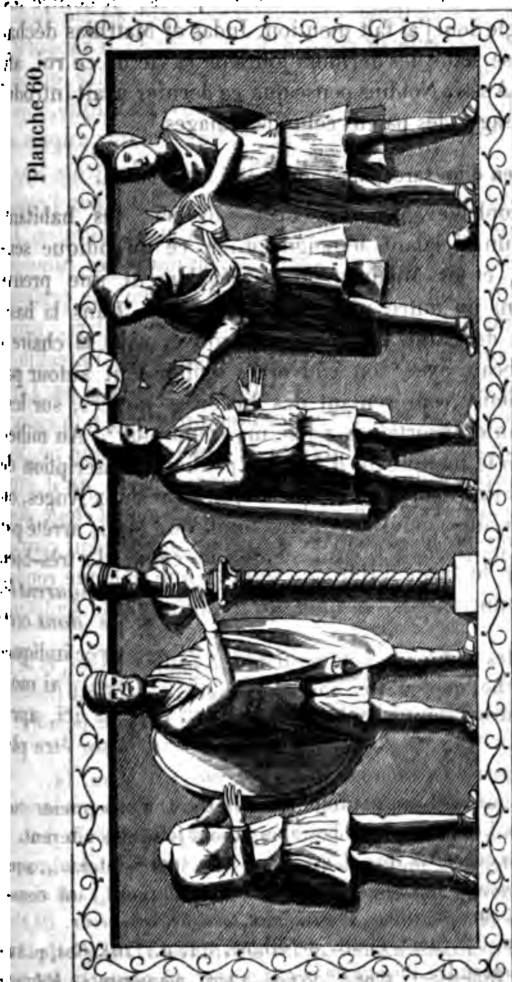


Planche 60.

Sarcophage de Milan offrant la figure d'Hérode, des trois Mages et de l'étoile miraculeuse.

note sous le n° III.

Ici Bartoli expose et réfute les ra ons qu'a apportées Allegranza

pour prouver qu'il s'agit ici de Nabuchodonosor et des trois enfants dans la fournaise, puis il continue :

« Si celui qui a écrit ces lignes avait confronté cette partie du sarcophage de Milan avec celle de celui d'Ancône, que j'ai rapportée, peut-être que cette comparaison l'aurait porté à croire qu'on a voulu dans tous les deux représenter une histoire identique, c'est-à-dire, non celle de Nabuchodonosor et des trois enfants auprès du buste du roi chaldéen, mais bien celle d'Hérode et des trois Mages en présence du roi juif, ce qui est clairement indiqué par l'*étoile*, qui convient seulement à ce dernier fait, et non au premier. De nouvelles découvertes d'antiquités ont été de nouvelles lumières très-utiles pour l'intelligence de l'histoire tant sacrée que profane. Et de même que personne ne doit condamner Bottari, parce qu'il a critiqué l'ancien peintre du cimetière de Saint-Marcellin [1], pour une chose que l'on a vu dans la suite avoir été faite par l'artiste d'Herculanum [2], qui voulut représenter un usage non encore abandonné du tems de saint Ambroise [3]; ainsi personne ne doit condamner l'interprète du sarcophage milanais, parce qu'il crut que celui qui l'avait érigé, s'était trompé *en plaçant l'étoile plus loin*, quand on voit par le sarcophage d'Ancône, qu'on peut convenablement placer le buste d'Hérode, soit sur une colonne ronde, soit sur une colonne carrée, et quoi qu'il fallût que le sculpteur

[1] Voici ses paroles : « L'autre homme tient à la main un vase, et se le verse dans la bouche, quoiqu'il en soit très-éloigné, ce qui est très-incommode, et montre l'ignorance de ces tems dans l'art de peindre. » T. II, p. 141.

[2] *Peintures antiques d'Herculanum et des environs*, t. I, plan. 14.

[3] Les savans auteurs qui ont expliqué ces *peintures*, s'expriment ainsi dans la note 10 : « La manière de boire en faisant jaillir le vin dans la bouche, sans y approcher les lèvres, est mentionnée par saint Ambroise : *Per cornu etiam fluentia in fauces hominum vina decurrunt ; et si quis respiraverit, commissum flagitium, soluta acies, loco metûs habetur. De Eliâ et jejunio*, c. XVII, n. 64 (dans l'édit. de Migne, t. I, p. 720). Cette coutume nous fait comprendre l'usage de certains verres à corne, qui se terminent en forme d'animaux, de telle sorte qu'on ne peut y approcher les lèvres, comme on le voit dans la mosaïque de Palestrina. »

plaçât précisément l'*étoile au-dessus des trois Mages*, là même où l'Evangile assure qu'elle fut. Saint Matthieu raconte, que les Mages, *après avoir entendu le roi, s'en allèrent;* et *voilà que l'étoile, qu'ils avaient vue en Orient, les précédait... Et en la voyant, ils furent transportés d'une extrême joie*[1]. Le diptyque d'ivoire du Musée chrétien au Vatican, dont nous avons parlé plus haut[2], représente Hérode avec les Mages, mais sans étoile, parce que ceux-ci s'entretenant avec lui de la même étoile qu'ils avaient vue en Orient (que deux indiquent du geste), elle ne devait pas encore s'y trouver représentée. Elle ne reparut que lorsqu'ils furent partis. Mais on voit figurer l'étoile dans le sarcophage de Milan, ainsi que dans celui d'Ancône, parce que les Mages, ayant pris congé d'Hérode, s'éloignent de lui. *Après avoir entendu le roi, ils s'en allèrent*, et *voilà que l'étoile* brilla de nouveau à leur regard.

J'approuve ceux qui dans d'autres peintures sacrées[3], ou sculptures anciennes[4], où est certainement représenté Nabuchodonosor avec les trois enfants, reconnaissent sa statue dans le buste élevé sur une colonne. J'ajoute que Montfaucon, à l'occasion de ces mêmes sculptures, aurait dû reconnaître ce buste et ces enfants dans un bas-relief de Marseille[5], et dans un autre travail

[1] Matthieu, II, 9, 10.

[2] Ci-dessus, p. 377.

[3] Aringh. *Roma subterranea*, t. I, p. 587.

[4] *Le même*, t. I, p. 295.

[5] *Sup. de l'Antiq. expliq.*, t. III, pl. 18, p. 50. «Un manuscrit de M. de Peiresc, qui est présentement à la Bibliothèque du roi, coté 9932, a deux images tirées de bas-reliefs, qui représentent la même histoire de la Bible, c'est celle des trois Anges envoyés pour l'embrasement de Sodome et de Gomorrhe. L'une, qui était à Marseille, dit M. de Peiresc, représente les trois Mages, avec la tiare phrygienne, la tunique et le candys. On voit d'un côté la flamme qui marque l'incendie des cinq villes, et au côté opposé une statue qui se termine par le bas en Terme. On dirait d'abord que c'est la femme de Lot changée en statue de sel; et d'autant plus que dans cet original de M. de Peiresc, aussi bien que dans notre copie, les mamelles de femme paraissent fort clairement...... Mais ce qui empêche qu'on la prenne pour la femme de Lot, changée en statue de sel, c'est que la tête est d'un homme barbu. »

antique, sans revenir aux anges, à la Pentapole et à d'autres ses. En effet on découvrit, il y a trois ans, à Verceil une gr partie d'une ancienne mosaïque, ornée d'inscriptions et de fig dans laquelle je vis que la statue de Nabuchodonosor, très-d d'attention, parce qu'on lui a mis dans la main gauche un serpent entortillé, avait non la forme de buste, mais d'homme tier. Je ne puis approuver aucune des conjectures de l'arch gue qui [1], après avoir dit à propos d'une peinture antique, *faisant un buste au lieu d'une statue, il semble que le scul s'est laissé guider par son imagination*, ajoute : *mais, en voyant cette statue est ainsi représentée même dans d'autres antiquit ne paraît pas que cela ait été fait par hasard. Le mot cha* tsélem (A) *que les Septante traduisent par εἰκόνα, signifie imag qui peut encore convenir à un buste.* Toutefois je suis d'avis d'un côté, le buste convient également à Hérode visité pa Mages, de l'autre, que l'*étoile* se rapporte seulement au fai Mages, lorsqu'ils s'éloignent d'Hérode. C'est pour cela que je nécessaire que le sarcophage de Milan étant éclairci par d'Ancône, on commence à voir dans tous les deux, surtout à de l'*étoile très-visible* dans l'un et l'autre, la même histoire s des Mages, sur le point de quitter Hérode.

Si celui-ci a un écuyer dans le mausolée qui est à M s'il en a deux avec un bouclier également dans un c que, qui est à Saint-Charles (où le troisième bouclier sera peut celui qu'on réservait à Hérode); voilà que précisément sur le beau d'Ancône se trouvent aussi deux guerriers, dont un dans le bras un bouclier. On donnait à la cavalerie [2] des bou

[1] Bottari, *Scul. e Pitt.*, t. II, p. 78. — Le P. Paciaudi a comparé ce sage avec quelques textes de Clément d'Alexandrie. *Monum. P* t. I, p. 64.

[2] Clypei peditum sunt, scuta verò equitum; ut hæc breviora, ill longiores. Servius, sur le l. IX, v. 370 de l'*Enéide*.

(A) צלם *tselem*. Mot hébreu employé dans le sens de *imago*, au mier chapitre de la Genèse בצלמו *betsalmo*, *ad imaginem suam* (I, 27). En chaldéen et en syriaque *tsalam*, signifie *peindre et faç* (*Lex*, Buxtorf et Latouche). (*Note du traducteur.*)

plus courts que ceux qu'avait l'infanterie, et qui s'appelaient proprement *boucliers*. Ce n'était pas au hasard que l'on sculptait certaines figures dans le bouclier, mais on faisait allusion à la nation, à la condition, aux actions éclatantes de celui qui le portait. Le bouclier de saint Démétrius *porte une croix* dans l'ancien et remarquable ouvrage, qui se trouva dans l'inexpugnable forteresse de Démonte, et se conserve encore au nombre des antiquités chrétiennes dans ce Musée royal, où l'on voit, entre autres objets curieux, une *lampe* avec le nom grec de sainte Anthérie, qui y a été apportée d'Égypte.

Je reproduis ici l'*image de ce bouclier et de saint Démétrius*, avec

Planche 61.



la même forme des mots grecs, et de la même dimension que l'original, parce que l'on voit sur ses bras les franges de la cuirasse semblables à celles d'Hérode. Une étoile est représentée dans le bouclier de celui qui est au-dessous du buste de ce roi. Je n'affirmerai pas qu'il porte une étoile, dans deux endroits d'un diptyque d'argent[1], l'écuyer d'un autre Hérode qui, également barbu (comme dans une précieuse peinture antique, expliquée par un excellent ouvrage[2]), est assis sur un trône et a un escabeau sous les pieds. Mais je dirai que c'est fort bien *une étoile* que l'on voit gravée sur un des boucliers également ovales qui, mêlés en monceau à d'autres armes gisent peu éloignés d'*Alexandre vainqueur*, dans le Musée de Sylla de

[1] Gori, *Thes. diptych.*, t. III, p. 351.

[2] In perantiquam sacram tabulam græcam insigni sodalitio sanctæ Mariæ caritatis Venitiarum, etc. *Dissertatio*, par M. l'abbé Schioppalalba, plan. 2, etc.

Palestrina. Peut-être que ces boucliers désignent les nations sul guées par le Macédonien, soit avant d'arriver en Égypte, théâtr cette scène, soit après qu'il eût passé de l'Égypte à Babylone, tropole de la Chaldée. Voici en effet ce que nous dit son histori

« A sa rencontre vinrent les Mages, chantant à leur manière » dans leur langue) des chants nationaux ; et après eux les C » déens, qui étaient non seulement les prêtres mais encore » artistes des Babyloniens, avec les instruments de musiqu » leur pays ; c'étaient eux qui chantaient les louanges des r » de plus ils montraient les mouvements des astres et les chai » ments réglés des tems et des saisons. Venait ensuite la cav » rie babylonienne richement équipée avec des chevaux tout l » lants d'ornements, qui annonçaient plus de mollesse que » magnificence[1]. » Personne n'ignore que l'*étoile* dans le bou de la mosaïque est le symbole de la Chaldée.

Hérode, à l'exemple des autres rois[2], avait à ses côtés des s lites[3] ; ceux-ci appartenaient à la cavalerie babylonienne[4]. connaît, grâce à l'histoire, jusqu'aux noms de Hiacim et de l lippe (le père et le fils), qui commandaient ces satellites. I tunique, que j'appellerai *manicata*, *à longues manches*, d'un latin[5] indiquant qu'elle couvrait les bras jusqu'aux mains, el

[1] Magi deinde suo more patrium carmen canentes. Post hos Chal Babyloniorumque non vates modo, sed etiam artifices, cum fidibu generis ibant. Laudes ii regum canere soliti : Chaldæi siderum m et statutos temporum vices ostendere. Equites deinde Babylonii, suo equorum cultu ad luxuriam magis quam ad magnificentiam exacto timi ibant. Q. Curce, l. v, c. 1.

[2] Servius, sur le l. I, v. 510 de l'*Enéide*.

[3] *Laterones*, quod circà latera regum sunt : quos nunc satellite cant. Varron, dans Servius, l. XII, v. 7.

[4] « *Zamaris*, juif, venu de Babylone avec 500 cavaliers, homme vertueux, laissa des enfans semblables à lui, entre autre, *Hiacim* se signala de telle sorte par sa valeur, qu'il accompagnait toujou rois avec sa troupe babylonienne ; il mourut extrêmement âgé, et l un fils nommé *Philippe*, que le roi Agrippa choisit pour exercer et duire ses troupes. » Josèphe, *Ant. jud.*, l. XVII, c. 2.

[5] *Manicatis et talaribus tunicis*. Cicér. II *Catil.*, p. 279.

serait descendue jusqu'aux talons, si elle n'eût été retroussée vers la poitrine et le ventre; le manteau, également remarquable par sa longueur, et noué comme celui des *trois Mages*, pourrait faire croire que les deux satellites appartenaient plutôt aux Mages qu'à Hérode, si le prudent et habile sculpteur, par les chaussures semblables à celles d'Hérode, et par les casques travaillés à écaille, comme la cuirasse de ce dernier, n'avait clairement fait connaître qu'ils étaient là pour la garde du roi juif. Plusieurs ont parlé [1], et moi aussi ailleurs [2], des différentes sortes d'armures. Trois soldats de Jérusalem se voient ainsi armés dans une partie de diptyque d'ivoire conservé dans le Musée chrétien du Vatican [3], et d'autres soldats également de Jérusalem, représentés dans un autre diptyque d'ivoire [4] de la Basilique de Milan, se font remarquer par un semblable travail dans une grande partie de leurs armes. Les deux guerriers dans le sarcophage d'Ancône n'ont pas le même âge. Ils ont aussi dans le casque quelque chose qui les distingue : l'un a le casque avec un certain flocon, ou cône [5]; l'autre, dont se servaient les espions [6], qui étaient fort dans le goût d'Hérode [7], n'en a pas. L'un de ces guerriers est tourné vers le roi, l'autre vers les Mages. Il semble même que l'un et l'autre, du visage et du geste de la main, expriment le trouble qui s'empara d'Hérode et de la ville entière de Jérusalem [8], à l'occasion de la demande des Mages, quand ils cherchèrent où était né *le roi des Juifs*, parce qu'ils avaient vu son *étoile* en Orient, et qu'ils étaient venus pour l'adorer.

[1] Servius en plusieurs endroits. — Bochart, *Hieroz.*, part. 1, p. 18.

[2] *Véritable dessin de deux tablettes d'ivoire*, etc., p. 59.

[3] Gori, *Thes. dipty.*, t. III, plan. 36.

[4] *Ibid.*, plan. 33, 34.

[5] Et conum insignis galeæ, cristasque comantes. Servius, *Enéide*, l. III, v. 468.

[6] Servius, au sujet du v. 307 du l. IX, cite des vers d'Homère, et ajoute : *De illâ Diomedis galeâ propriè intelligendum, quæ sine cono est, ut occultior sit explorator.*

[7] Jos., *Ant. ju.*, l. XV, c. 13.

[8] S. Matth., II, 3.

Mais autant nous voyons ces deux satellites rester conste
Hérode, autant nous voyons, transportés de joie, à la ré
de l'étoile, les *trois Mages* presser leur marche vers. I
Dans le diptyque sus-mentionné de saint Charles, que je
dit (et qui mériterait de ne pas l'être), ils sont tous les
la fraîcheur de l'âge, ayant la même physionomie, et av
net phrygien qu'Alcuin leur attribue sous le nom de *tiar*
dore, sous celui de *sarabare*[2], ou comme d'autres écrive
balle[3]. Cette dernière expression désigne, d'après les a
plus nombreux et les plus graves, des *hauts de chausse*, o
lons larges et sinueux, enveloppant les jambes et descen
qu'aux pieds, à peu près comme ceux que portent enco
jours les Orientaux. Les vieux commentateurs, Aquila, Th
saint Jérôme[3], Hesychius[4], Tertullien[5], lui-même, don
saraballe le sens que nous leur donnons, et la distinguent
net ou de la *tiare*. Quoi qu'il en soit, quel qu'ait été le s
de ce dernier, il est toujours certain qu'il confirme ce q
avancé par Alcuin, que les Mages avaient adoré le Christ,
ou le bonnet sur la tête, tel que nous le voyons dans les p
et les sculptures anciennes, comme aussi sur ce tombe
est semblable au bonnet phrygien. Et l'autorité de ces de

[1] In Bethleem pervenerunt quem tiaratis vultibus adorantes l
sagax curiositas Chaldæorum. *De div. offic.*, ch. v; dans la bib
des Pères, t. III.

[2] *Sarabara* sunt fluxa et sinuosa vestimenta de quibus legiti
niele : *et sarabara eorum non sunt commutata* (III, 21) et Pa
quid ergo in ventre tuo Parthi sarabara suspenderunt? Ap
dam autem *sarabara* quædam capitum tegmina nuncupan
lia videmus in capite Magorum picta. *Etymolog.*, l. XIX, c. 23,
de Migne, t. IV, p. 688, et la *note* d'Arevolo, p. 1034.

[3] Linguâ autem Chaldæorum saraballa crura hominum voca
biæ, et ὑποδήματα etiam braccæ eorum quibus crura teguntur et ti
crurales et tibiales appellatæ sunt. *Hier.*, in Dan., c. III, n. 21;
de Migne, t. V, p. 508.

[4] Σαράβαρα, τά περὶ τὰς κνημῖδας ἐνδύματα. Hesych., Etymol.

[5] *De Resurrect. carn.*, cap. LVIII. — *De Pallio.*, cap. IV; t. II,
1043, édit. Migne.

vains, sans parler des anciens monuments qui la confirment, auraient dû empêcher Jobert[1] de blâmer Ducange, qui crut que les trois Mages, qui vinrent d'Orient, portaient le *bonnet phrygien*, selon l'usage reçu par plusieurs peuples de ces contrées. J'ajoute encore que le même bonnet phrygien aurait dû déterminer Gori à croire, que les trois personnages, qui sont dans le premier carré du *diptyque Barberini*, s'approchant de la crèche, des présents à la main, ne sont pas des bergers[2], mais les Mages. Pour tout ce qui a été dit, concernant les *sarabares* ou *saraballes*, nous l'avons rapporté pour expliquer comment ces vêtements larges, qui entouraient leurs jambes, leur convenaient parfaitement. Dans un autre diptyque de saint Charles, on les voit, comme dans le sarcophage d'Ancône, avec la tunique à manches, descendant jusqu'aux talons, avec la ceinture qui la lie sous la poitrine, pour la tenir élevée de terre, et avec le manteau agrafé sur l'épaule. Je ne fais point mention de plusieurs dessins déjà publiés, où ils sont représentés de la même manière[3]. Les indices, donnés par les vêtements, ne suffiraient pas néanmoins, parce qu'ils sont communs à plusieurs nations ou à d'autres de leur nation. *L'étoile* a fixé surtout notre attention, et c'est ici le point essentiel.

Deux personnages seulement dans le diptyque de saint Charles montrent du doigt *l'étoile*, qui est également sculptée dans la frise. Elle fut aussi placée dans la frise par l'ouvrier du monument qui est à Saint-Ambroise. Dans celui d'Ancône, tous les trois l'indiquent. Le diptyque donne cinq rayons à l'étoile, le mausolée Ambrosien, six, mais entourés d'un cercle, et notre sarcophage, sept, et non renfermés. Je n'ajouterai pas qu'un autre bas-relief sacré lui en donne huit, si ce n'était pour avertir qu'il est d'ivoire, et qu'on peut le voir à Vérone, chez mon savant et illustre ami[4], puisque M. Passeri, l'attribuant à un usage moins vraisemblable,

[1] *Science des médailles*, inst. IX.

[2] Non longe edito in loco pastores humi sedentes. *Thes. dipty.*, t. III, p. 285.

[3] Bott., t. I, plan. 38; t. III, plan. 133.

[4] M. Giangiacobo Dionisi, chanoine de Vérone.

confesse en ignorer la matière et le lieu où il se trouve[1].

En terminant ce premier article, nous croyons devoir faire observer que nous partageons le sentiment de Bartoli sur ce qu'il avance concernant le sarcophage de Milan, sur lequel serait représentée, d'après lui, comme dans celui d'Ancône, *l'adoration des Mages*. Et ce qui milite en faveur de son opinion, d'après nous, outre les preuves qu'il donne, c'est la tradition constante et très-ancienne d'après laquelle les Milanais ont cru posséder, jusqu'au 12e siècle, les précieuses reliques des trois illustres personnages qui vinrent du fond de l'Orient déposer leurs offrandes sur le berceau de notre divin Sauveur. D'après cette tradition, plus ou moins fondée, l'impératrice Hélène, après avoir trouvé la vraie croix, résolut de chercher les reliques des trois rois, appelés *Gaspard, Balthasar* et *Melchior*. Pierre Comestor, écrivain du 12e siècle, cité par Fleury[2], rapporte ces noms dans son *Histoire évangélique*[3], comme étant les noms latins des Mages, et y en joint d'autres, qu'il dit être leurs noms grecs et leurs noms hébreux. Elle partit pour l'Inde, et, après de nombreuses difficultés, elle parvint à les découvrir. Lorsqu'enfin les ossements eurent été placés dans une même châsse, il s'en exhala une odeur délicieuse, qui prouvait la pureté de ces corps. Sainte Hélène les emporta à Constantinople, où ils furent pendant quelque tems entourés d'un culte pieux dans l'église de Sainte-Sophie. Abandonnés au tems de Julien l'Apostat, ils furent de nouveau invoqués, vénérés sous le règne de son successeur, puis donnés à Eustargius, évêque de Milan, grec de naissance, et qui avait rendu de grands services à l'Eglise grecque. Frédéric Barberousse les enleva à Milan, après la prise de cette ville, le 1er mars 1162, et les donna à Rainold, archevêque de Cologne, son chancelier, qui l'accompagnait à cette guerre[4]. Ils furent d'abord placés dans la vieille église de Hildebold, et ils reposent maintenant dans la cathédrale fondée par

[1] *Crepitaculum ecclesiasticum, in Mont. sacr.* Plan. 10 à la fin du t. III des *Diptyques* de Gori.

[2] Fleury, *Hist. eccl.*, t. x, p. 306, édit d'Avignon, 1777.

[3] Pierre Comestor, *Hist. evangel.*, c. 8.

[4] Fleury, *ibid.*, ut *suprà*.

Conrad de Hocteden. Ce qui a contribué beaucoup aux premiers progrès de l'admirable église de Cologne, c'est la *Châsse des trois rois*. Au tems des croisades, leur renommée était à son apogée. Tous les pèlerins, avant de commencer leur voyage en Palestine, voulaient prier près de ces saintes reliques, et y déposer leurs offrandes. Empereurs et rois, comtes et barons, chacun se faisait de cette visite à Cologne un religieux devoir[1].

On célèbre dans cette dernière ville, tous les ans, le 23 juillet, la translation des corps des trois rois, qui y ont toujours été vénérés depuis[2].

Joseph Bartoli.

Traduit et annoté par l'abbé Th. Blanc, curé de Domazan.

---

[1] Extrait d'une curieuse brochure, primitivement écrite en latin, par Jean de Hildesheim, qui mourut en 1375, traduite en allemand par Elisabeth Katzenellenbogen, en 1389, et réimprimée à Francfort en 1842, citée par la *Revue britannique* (6e série, 1re année, n° 12, 1846).

[2] Fleury, *ibid.*, ut *suprà*.

Tradition Catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme, commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident, qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement [1].

TOME LX, comprenant 1104 col. 1847. prix : 7 fr.

Suite des œuvres de *Prudence*. V. La psychomachie; ou combat de l'âme. — VI. Le dittochæum ou double nourriture, c'est-à-dire histoires de l'ancien et du nouveau Testament. — VII. Contre Symmaque, qui voulait relever le paganisme. — VIII. Le péristephanon, ou le livre des couronnes, ou hymnes en l'honneur des martyrs. — IX. Epilogue. — L'éditeur a joint à son tome 1er une page de *fac simile* des manuscrits, avec une lampe des catacombes, et un bas-relief des sept dormants, et en tête du 2e vol., 26 gravures représentant les différents supplices infligés aux martyrs, ainsi que les instruments de leurs supplices, trouvés dans les catacombes. — Une médaille du Christ avec l'inscription *Anastasis*, ou résurrection. — Un *Chalybs* ou collier de fer avec pointes. — Une médaille sur l'église de Saint-Laurent. — Plus 6 autres médailles.

306. DRACONTIUS, poète chrétien, mort en 640, d'après l'édition d'*Arevolo*. 1. Préface et prolégomènes d'Arevolo. — I. Chant ou poème sur Dieu, en 3 livres, avec variantes et commentaires. — II. Satisfaction ou supplique adressée pendant qu'il était dans les fers à Guntharius, roi des Vandales. — *Indices* très-étendus sur Prudence et Dracontius.

TOME LXI, comprenant 1156 pages. 1847. Prix : 7 francs.

307. Saint PAULIN (Pontius Meropius), évêque de Nole, de 410 à 431, d'après l'édition de *Muratori*, de 1736. 1. Dédicace. — 2. Prolégomènes. — 3. Préface de l'édition de Paris, de ..... — 4. Vie de saint Paulin d'après ses écrits et les monuments de l'antiquité, en 54 chapitres. — 5. Son éloge, d'après les divers écrivains. — *Ses œuvres*. I. Lettres, au nombre de 51, avec notes et variantes. — II. Ses poèmes ou pièces de vers, sur divers sujets, au nombre de 35, avec notes nombreuses et variantes. — *Appendice*, contenant les ouvrages douteux. —

[1] Voir le t. LIX au n° 3, ci-dessus, p. 237.

III. 2 lettres. — IV. 2 pièces de vers. — 6. Sept dissertations du P. *Lebrun*. 1° Sur saint Paulin et sur ses lettres. 2° Sur ses poèmes. 3° Sur saint Sulpice Sévère. 4° Sur saint Vitricius. 5° Sur saint Aper. 6° Sur les ouvrages de Paulin perdus ou supposés. 7° Sur sa captivité. — 7. 22 dissertations de *Muratori*, parmi lesquelles on distingue la 16°, sur les ornements des temples des anciens chrétiens, et de l'usage des bougies allumées pendant le jour; la 17e, du sépulcre des anciens chrétiens; la 18°, des *ex voto* consacrés aux saints; la 19e, des fêtes des martyrs. — V. Extraits des ouvrages perdus. — 8. Notes et observations variées sur les ouvrages de saint Paulin.

308. VICTOR ou VICTORINUS (*Claudius Marius*) rhéteur de Marseille sous Valentinien III. 1. Commentaire sur la Genèse, en vers, en 3 livres. — II. Sur les pervers, ou sur les mœurs corrompues de son tems.

309. MEROBAUDUS, le scholastique, espagnol, sous Théodose le jeune. I. Chant sur le Christ; avec notice par *Gallandus*.

310. Saint ORIENTIUS, évêque d'Auch, vers 440. — I. Commentaire ou avertissements moraux, en vers et en 2 livres. — II. Sur les épithètes de notre Seigneur. — III. Sur la Trinité. — IV. Explication du nom du Seigneur. — V. Deux discours en vers.

311. Saint AUSPICIUS, évêque de Tulle, vers 470, poëte chrétien. I. Epître à Arbogaste, comte de Trèves.

312. PAULIN (de Périgueux, *Petricordiensis*), poëte chrétien, mort vers 490. I. La vie de saint Martin, en 6 livres. — II. Lettre en prose. — III. Sur la visite de son neveu, en vers. — IV. Sur les priants (*orantes*).

313. AMŒNUS, poète chrétien, vers 495. — I. Manuel de l'ancien et du nouveau Testament. — II. Sur un Egyptien qui est sauvé du naufrage par l'invocation du Dieu de Martin. — III. Acrostiche sur l'évêque Léontius.

314. SECUNDINUS, évêque irlandais. 1. Hymne en l'honneur de saint Patrice. Voir le t. LIII de la *Patrologie*.

315. DREPANTIUS FLORUS, poète chrétien vers la fin du 4e siècle. — I. Psaumes et hymnes, sur divers sujets.

316. ANONYME. Chant sur les louanges du Seigneur.

Différents *index* sur saint Paulin.

TOME LXII, comprenant 1200 pages, 1848. Prix 7 fr.

317. PASCHASIUS, diacre de l'église romaine, mort en 512. — 1. Notice extraite de *Cave*. — I. De l'Esprit-Saint, en 2 livres. — II. Lettre à Eugyppius.

318. SYMMAQUE, 52e pape de 498 à 514. — 1. Notice par *Anastase*. — 2. Autre notice par un schismatique. — I. Lettres au nombre de 12. — II. Décrets extraits de *Gratien*. — III. Diverses lettres qui lui sont adressées. — IV. Décret porté pour abroger la loi d'Odoacre comme opposée à la liberté de l'élection pontificale.

319. PIERRE, le diacre, vers 513. 1. Notice extraite de *Gallandus*. — I. Sur l'incarnation et la grâce de N.-S. Jésus-Christ, livre adressé à Fulgence et aux évêques d'Afrique par Pierre et les autres, qui furent envoyés par les Grecs à Rome pour la cause de la foi.

320. VIGILE, évêque de Tapse, en 518. 1. Notice par *Cave*. — I. Contre Eutychès, en 5 livres. — II. Dialogue contre les ariens, en 2 livres. — III. Autre dialogue contre les ariens, les Sabelliens, etc., en 3 livres. — IV. De la Trinité, en 12 livres, qu'il publia sous le nom de saint *Athanase*. — V. De l'unité de la Trinité, contre Félicien Arien. — VI. Contre Varimadus, en 3 livres, qu'il publia sous le nom d'*Idacius Clarus*. — VII. Contre Palladius Arien, en 2 livres. — VIII. Traité de la foi de Nicée, contre les ariens. — *Appendice*. 2. Défense des ouvrages de Vigile, par le P. *Chifflet*. — 3. Notes sur ses ouvrages par le *même*. — 4. Médailles, représentant la Trinité arienne à 3 têtes.

321. RUSTICUS HELPIDIUS, poète chrétien, médecin du roi Théodoric, en 520. — Chant sur l'histoire de l'ancien et du nouveau Testament. — II. Sur les bienfaits du Christ Jésus.

322. EUGYPPIUS, abbé, Africain, vers 550. Notice d'après *Trithemius*. — 2. Dédicace par l'éditeur *Jean Herold*. — 3. Sa vie, par le *même*. — I. Thrésor, ou extraits de tous les ouvrages de saint Augustin, en 338 chapitres. — Index sur Vigile, sur les opuscules du P. Chifflet, et sur Eugyppius. — *Supplément* aux ouvrages d'*Eugyppius*. — II. Vie de saint Séverin, apôtre de la Naurique. — 4. Observation de *Basnage* sur Eugyppius.

TOME LXIII, comprenant 1452 pages, 1847. Prix : 7 fr.

323. ENNODIUS (*Magnus Felix*), évêque de Ticinum, en 521. — 1. Notice par *Galland*. — I. Ses lettres en 9 livres, avec notes. — II. Panégyrique au roi Théodoric. — III. Défense du 4e concile romain, tenu par Symmaque. — IV. Vie de saint Epiphane, évêque de *Ticinum*. — V. Actions de grâces pour le recouvrement de sa santé. — VI. Avis aux jeunes étudiants et quelques autres. — VII. Dictions ou discours, sur divers sujets, même fabuleux, au nombre de 28. — VIII. Pièces de vers sur divers sujets. — IX. Discours sur saint Laurent, évêque de Milan.

324. HORMISDAS, 53e pape, de 514 à 423. — 1. Notice par *Anastase*. — I. Ses lettres, au nombre de 81, au milieu desquelles se trouvent 23

grand nombre de lettres des empereurs Anastase et Justin, et la relation de plusieurs conciles tenus contre les Eutychiens. — II. Décrets, au nombre de 41, d'après Gratien. — Appendice, contenant 3 lettres apocryphes.

325. TRIFOLIUS, le prêtre, vers 520. I. Lettre au B. Faustus, sénateur, contre le moine Jean de la Scythie, avec observations, de *Pagi*.

326. ELPIS, épouse de Boece, en 525. I. Deux hymnes en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, qui se trouvent encore dans le *Bréviaire romain*.

327. BOECE (*Amicius Manlius Severinus*), né en 475, mort en 525. — 1. Préface générale de l'édition de *Glareanus*. — 1re Part. Œuvres Philosophiques. — 2. Préface de l'édition de *Callyus*, *ad usum Delphini*, 3. Vie de Boece. — 4. Témoignage des écrivains. — 5. Idée du livre *De la consolation*. — 6. Examen de quelques critiques. — I. De la consolation philosophique, en 5 livres, avec interprétation interlinéaire et notes. — 9. Variantes de *Vallin*. — 8. Diverses pièces littéraires, extraites de l'édition de *Glareanus*. — 9. Les commentaires de *J. Murmellius* et *Rod. Agricola*. — II. De l'unité et de l'un. — III. De l'arithmétique, en 2 livres. — IV. De la musique, en 5 livres, avec nombreuses figures. — V. Traduction des deux livres de la géométrie d'*Euclide*, avec figures et préface de *N. Judecus*. — Plusieurs index sur les livres de la consolation philosophique.

TOME LXIV, comprenant 1624 pages, 1847. Prix 10 fr.

Suite des *Œuvres de Boece*. — VI. *Dialogues* sur *Porphyre*, traduits par *Victorin*, en 5 livres. Nous prions nos lecteurs de remarquer ici le premier retour vers les rhéteurs et les philosophes païens; c'est de ce *Commentaire*, que naquit plus tard la *scholastique*, et tout son langage si confus et si peu chrétien. Voici en effet sur quoi roulent ces dialogues : du genre, de l'espèce, de la différence, du propre, de l'accident, etc., et autres abstractions, ayant on ne sait plus ou moins de réalité, mais qui vont devenir le fondement de la science. *C'est le monde philosophique mis à la place du monde réel.* Le Christ nous avait délivré de cette langue ; la voilà qui revient pour ne plus nous quitter. — VII. Commentaire sur *Porphyre*, traduit par *lui-même*, en 5 livres ; — VIII. Sur les catégories d'*Aristote*, en 4 livres; c'est encore une langue nouvelle introduite dans les esprits chrétiens; voici les titres de ces nullités :

Des équivoques, des univoques, des démonstratifs, de la substance, de la quantité, des relatifs, de la qualité, du faire et du souffrir, de la situation et de la position, de l'où et du quand, de l'avoir, des opposés,

des modes du premier, des modes de l'ensemble, des espèces, du mouvement, des modes de l'avoir.

Nous avons transcrit ici ces thèses, parce que c'est sur elles que vont rouler bientôt toute la sagesse, toute l'activité de l'esprit humain. C'est là le fondement de la science, etc. C'est une révolution complète dans l'esprit humain. Ceci n'est encore que l'étude isolée d'un prisonnier, mais ce sera bientôt le langage de toute l'école, du monde entier.

— IX. Sur les livres de l'interprétation d'*Aristote*, en 2 livres et en 2 éditions. — X. Traduction des deux livres des premières analytiques d'*Aristote*. — XI. Traduction des 2 livres des analytiques postérieures. — XII. Introduction aux syllogismes catégoriques. — XIII. Du syllogisme catégorique, en 2 livres. — XIV. Du syllogisme hypothétique, en 2 livres. — XV. Traité de la division. — XVI. Traité de la définition. — XVII. Traduction des 8 livres des topiques d'*Aristote*. — XVIII. Traduction des 2 livres des arguments sophistiques d'*Aristote*. — XIX. Commentaires sur les topiques de *Cicéron*, en 6 livres. — XX. Des différences topiques, en 4 livres. — XXI. Spéculation sur la parenté ou le lien de la rhétorique. — XXII. Distinction des lieux rhétoriques. — *Appendice* ou livres douteux. — XXIII. De la discipline des étudiants. — Commentaire sur le 3e livre de la consolation philosophique, oublié au tome précédent. — 2e partie. *Œuvres théologiques*. — XXIV. Comment la Trinité est un dieu et non trois dieux, avec les Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — XXV. Si le père, le fils et l'esprit saint peuvent être qualifiés quant à la substance, avec les Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — XXVI. Comment les substances, en ce qu'elles sont, sont bonnes, quoiqu'il n'y ait pas de bons substantiels, avec les Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — Courte exposition de la foi chrétienne. — XXVIII. Traité de la personne et des deux natures contre Eutychès et Nestorius, avec Commentaires de *Gilbert de la Porrée*. — *Appendice*. Histoire de Boece, en français, par l'abbé *Gervaise*, prévôt de Suèvre, et l'église de Tours, parue en 1717, en 2 volumes, avec une analyse de tous ses ouvrages. — Tables des matières.

328. GILBERT de la Porrée, évêque de Poitiers, en 1141, condamné au concile d'Auxerre en 1147, de Paris en 1147, de Rheims en 1148. Voir les numéros XXIV, XXV, XXVI et XXVIII du précédent article.

TOME LXV, comprenant 102 col., 1847, prix : 7 fr.

329. FELIX IV, 55e pape, depuis juillet 526, jusqu'en septembre 530 I. Notice par *Anastase*, — I. 3 lettres et constitution sur l'église de Ravennes. — *Appendice*. II. 2 lettres douteuses.

330. PROSPER, de manichéen devenu chrétien, vers 530. I. Les ana-

thèmes et la profession de foi catholique, chapitres tirés de saint Augustin, que doivent souscrire ceux que l'on soupçonne d'être manichéens. — II. Abjuration et profession de foi de Prosper, etc.

331. BONIFACE II, 56e pape, de septembre 530 à décembre 531. 1. Notice par *Anastase*. 1. Lettre à Césaire d'Arles. — II. 3 libelles d'*Etienne* au pape Boniface. — *Appendice*. Deux lettres douteuses.

332. MONTAN, évêque de Tolède, en 527. 1. Prolégomènes. — 2. Vie de Montan. — I. Deux lettres.

333. S. ELEUTHERIUS, évêque de Tournai, en 487. — I. Sa Vie, par *Guibert*, frère mineur, — 1. Sermons, au nombre de 6.

334. S. FULGENCE, évêque de Ruspe en Afrique, en 533, d'après l'édit. de *Desprèz*. — 1. Prolégomènes. — 2. Sa vie, par un de ses disciples. — I. Trois livres adressés à Monimus. Le 1er sur la prédestination; le 2e sur le sacrifice et l'esprit saint; le 3e sur l'explication de ces paroles : *Le verbe était en Dieu*. — II. Réponse à dix objections des ariens. — III. Trois livres, adressés à Trasimonde, roi des Lombards. — IV. Ses lettres, au nombre de 18. — V. De la Trinité. — VI. Contre le discours de Fastidiosus, arien. — VII. De la remission des péchés, en 2 livres. — VIII. De l'incarnation du fils de Dieu, et du créateur des vils animaux. — IX. De la vérité de la prédestination et de la grâce de Dieu, en 3 livres. — X. De la foi, ou de la règle de la véritable foi. — XI. Défense de la foi catholique, contre Pinta, évêque arien. — XII. 10 Discours. — XIII. Instruments de la foi catholique, tirés des livres de S. Fulgence, contre les faux actes que l'hérétique Fabianus a inventés contre lui. — — XIV. Deux extraits contre les Grecs. — XV. Deux discours inédits. — XVI. *Appendice*. Le livre de la prédestination et de la grâce, *douteux*. — XII. 80 discours, également douteux. — Liste des manuscrits qui ont servi à cette édition de S. Fulgence. — Parmi les lettres de S. Fulgence il y en a de *Victor*, qui lui envoie le discours de l'arien *Fastidiosus* pour qu'il le réfute, de *Scarila*, des évêques d'Afrique, et de plus le livre de *Pierre* le diacre.

335. FERRAND, le diacre, vivant à cette époque. 1. Lettre à Eugyppius sur l'essence de la Trinité et les deux natures du Christ. — II. Deux lettres parmi celles de S. Fulgence.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

FRANCE. PARIS. — *Lettre de S. Exc. Mgr le nonce apostolique, adressée à NN. SS. les Evêques de France pour leur faire connaître la pensée de S. S. Pie IX sur la loi de l'enseignement.*

« Paris, le 15 mai 1850.

« Monseigneur,

» L'important projet de loi sur l'enseignement, présenté à l'Assemblée nationale, ne pouvait pas ne pas attirer toute l'attention du T.-S.-P., qui a constamment suivi avec la plus vive sollicitude toutes les phases de cette longue et laborieuse discussion, dès son commencement jusqu'à l'adoption définitive de la loi. Il a vu, avec une bien vive satisfaction, les améliorations et les modifications qui ont été apportées dans cette loi ; appréciant beaucoup les efforts et le zèle déployés par tous ceux qui s'intéressent au bien de l'Église et de la société. Le Saint-Père a pu remarquer, en même tems, la diversité des opinions et des appréciations qui, d'un côté, relevaient les avantages acquis surtout en présence du *statu quo* : et de l'autre, les défauts existants et les dangers à craindre de quelques dispositions de la nouvelle loi.

» Il a été aussi constaté au Saint-Père que, dans le vénérable corps épiscopal, existait quelque divergence d'opinion, d'autant plus que quelques prescriptions de la même loi s'éloignent de celles de l'Église, telles que la surveillance des petits séminaires, et d'autres semblent peu convenables à la dignité épiscopale, telles que la participation des Évêques au conseil supérieur, auquel, suivant la loi, doivent intervenir, en même tems, deux ministres protestants et un rabbin. L'établissement, du moins provisoire, des écoles mixtes, inspirait aussi des inquiétudes aux consciences des familles catholiques.

» Au milieu de ces perplexités, Sa Sainteté, pénétrée de la gravité des circonstances dans lesquelles se trouvent ses vénérables Frères et dans le désir de calmer ces anxiétés, a jugé opportun, dans sa haute sagesse, de leur tracer une direction. Elle le devait encore pour satisfaire aux demandes que Sa Sainteté avait reçues de la part de plusieurs respectables Prélats, qui, par un sentiment de déférence envers la suprême Chaire de vérité, et de respect pour la personne du Souverain-Pontife, s'étaient adressés au Saint-Siége, pour avoir de son oracle une

de conduite au sujet de l'application de la loi définitivement
e.

Sainteté, après un mûr examen de cette importante affaire, de
nême d'une congrégation spéciale, composée de plusieurs mem-
u sacré-collége, et après la plus sérieuse délibération, vient de
miquer ces instructions que, d'après ses ordres, je m'empresse
s connaître à Votre Grandeur.

ns vouloir maintenant entrer dans l'examen du mérite de la nou-
oi organique sur l'enseignement, S. S. ne peut oublier que, si
est loin de donner son approbation à ce qui s'oppose à ses prin-
ses droits, elle sait assez souvent, dans l'intérêt même de la so-
rétienne, supporter quelque sacrifice compatible avec son exis-
t ses devoirs, pour ne pas compromettre davantage les intérêts de
ion et lui faire une condition plus difficile. Vous n'ignorez pas,
neur, que la France, dès le commencement de ce siècle, a donné
de l'exemple de sacrifices assez durs, dans le but, dans l'espoir de
er et de restaurer la religion catholique.

s circonstances dans lesquelles se trouve actuellement placée la
sont d'une nature si grave, qu'elles demandent que, de toutes
es, on cherche à la sauver. Pour atteindre ce but salutaire, le
le plus sûr et le plus efficace, est d'abord l'union d'action dans
té, ainsi que le rappelait saint Jean Chrysostome [1] au sujet des
rs tems de l'Église : « *Si dissensio fuisset in discipulis illis, omnia*
erant. » Sur cette considération, le Saint-Père ne cesse pas de
r tous les bons, non-seulement de faire preuve de patience, mais
s rester unis, afin que les vénérables Évêques, avec leur clergé,
sint; » que serrés par les doux liens de la charité évangélique
sentiant » et par les efforts de leur zèle « *quærant quæ sunt Jesu*
» C'est seulement en vertu de cette union que l'on pourra ob-
s avantages qu'il est donné d'espérer de la nouvelle loi, et écar-
moins en grande partie les obstacles pour de nouvelles améliora-
a Sainteté aime à penser que le bon vouloir et l'active coopé-
du gouvernement seront dirigés à cette même fin. Elle espère
le ceux du respectable corps épiscopal, qui, par le choix de leurs
s, siégeront dans le conseil supérieur de l'instruction publique,
r zèle et leur autorité, comme par leur doctrine et prudence,
, dans toutes les circonstances, défendre avec courage la loi de
de l'Église; sauvegarder de toute l'énergie de leur âme les doc-

[1] *oan. hom.*, 82.

trines de notre sainte religion, et appuyer de toutes leurs forces un enseignement pur et sain.

» Les avantages, que par leurs soins ils procureront à l'Église et à la société, sauront compenser l'absence temporaire de leurs diocèses. Si, malgré tous ces efforts, leur avis, sur quelque point concernant la doctrine ou la morale catholique, ne pouvait pas prévaloir, ces dignes Évêques auront toute la facilité d'en informer, à l'occasion, les fidèles confiés à leurs soins; et ils en prendront motif d'entretenir leur troupeau de ces mêmes matières sur lesquelles se ferait sentir le besoin de l'instruire.

» Le Saint-Père ne pouvant pas se dissimuler la haute importance de la première éducation religieuse des enfans, ces nouvelles plantes dans lesquelles on doit espérer un meilleur avenir pour la société, quoiqu'il aime à rendre hommage au zèle des respectables Évêques de France, croit cependant, par la charge de son ministère apostolique, devoir vous recommander particulièrement, Monseigneur, dans le cas où, dans votre diocèse, se trouveraient établies des écoles mixtes, de ne pas cesser de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer aux enfans catholiques qui, heureusement, sont presque partout en grande majorité, le bénéfice d'une école séparée. Car le Saint-Père, déplorant amèrement les progrès qu'a faits en France, comme dans les autres pays, l'*indifférentisme religieux* qui a produit des maux affreux par la corruption de la foi des peuples, désire vivement que, sur ce point important, tous les pasteurs ne cessent pas, à l'occasion, d'élever leur voix et d'instruire soigneusement les fidèles confiés à leur zèle, de la nécessité d'une seule foi et d'une seule religion, la vérité étant une; de rappeler souvent aux souvenirs de leurs fidèles et de leur expliquer le dogme fondamental que: hors de l'Eglise catholique, point de salut.

» Voilà, Monseigneur, les considérations et les instructions que d'après les ordres de notre très-saint Père, j'avais à communiquer à Votre Grandeur.

» Je ne doute aucunement que vous ne receviez avec reconnaissance cette communication de la sollicitude paternelle du vénéré Chef de l'Église, et j'ai la confiance que votre zèle pour le salut des âmes et pour la conservation et l'amélioration de la société, y puisera de nouvelles forces et de nouveaux encouragemens pour la propagation des bons principes et des saines doctrines.

» J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

» † R., archevêque de Nicée, nonce apostolique. »

Si nous n'avons pas parlé de la discussion soulevée à propos de la loi sur la liberté d'enseignement, ce n'est pas que notre opinion fût douteuse sur le peu de satisfaction que cette loi donne aux catholiques; mais nous avons cru devoir laisser la parole aux organes journaliers de la presse. Notre revue paraît à de trop rares intervalles pour s'y mêler fructueusement. D'ailleurs, une question plus importante à nos yeux est celle que nous traitons en ce moment; la méthode et le fond même de l'enseignement. Si ce qu'on enseigne est dangereux, qu'importerait qu'on eût plus ou moins de liberté pour l'enseigner? Or, nous croyons que le fond même de ce qu'on enseigne en philosophie, soit dans l'Université, soit dans les petits séminaires, est faux; voilà ce que nous nous efforçons de mettre dans tout son jour. Nous avons dû cependant publier *la lettre* de Mgr le Nonce, parce que nous croyons qu'elle doit servir de direction exclusive à la conduite actuelle de tous les catholiques.

Les journaux catholiques, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, ont parlé dans le même sens; le *Moniteur catholique* seul n'y *a pas vu une invitation formelle du Pape aux Evêques de France d'y prendre part d'une manière active.* Une polémique s'en est suivie dans l'*Univers*, mais le *Moniteur catholique* a refusé de répondre; c'est ainsi qu'il avait gardé le silence à la juste réclamation que nous avions faite au sujet de l'*injure* qu'il avait adressée aux *Annales*. Il sera difficile au *Moniteur catholique* de vivre longtems dans cette position.

AUTRICHE. VIENNE. — *Ordonnance de S. M. l'empereur d'Autriche rendant à l'Eglise catholique la liberté de communication avec son chef.* — Bien qu'il n'entre pas dans nos attributions de suivre les diverses phases à travers lesquelles passent successivement tous les chefs de l'Europe, nous ne pouvons manquer de consigner ici l'acte par lequel l'Eglise catholique, qui était esclave du prince temporel en Autriche, vient de recouvrer la liberté. Ceci est la négation et la fin de l'œuvre anti-catholique, et anti-monarchique aussi, de Joseph II. Voici le texte de cette ordonnance qui ouvre une ère nouvelle à l'Eglise dans l'empire d'Autriche.

« 1° Il est permis tant aux évêques qu'aux fidèles qui sont soumis à leur direction de s'adresser au pape pour affaires ecclésiastiques et de recevoir les décisions et ordres du pape sans avoir besoin d'une permission préalable des autorités temporelles.

2° Il est permis aux évêques catholiques d'adresser des exhortations et des règlemens sur des objets de leur compétence et dans les limites de leur juridiction, à leur clergé et à leur commune, sans approbation préa-

lable de l'autorité temporelle; néanmoins ils sont tenus d'envoyer
de leurs mandements s'ils entraînent des résultats extérieurs
doivent être publiés, aux autorités dans la circonscription desqu
promulgation ou l'application doit avoir lieu;

3° Sont abrogées les ordonnances qui défendaient à l'autorité
siastique d'infliger des peines d'église qui n'ont aucune influe
les droits civils;

4° Il appartient au pouvoir ecclésiastique de suspendre de leur
tions ecclésiastiques ou de destituer dans la forme réglée par
canoniques ceux qui ne les exercent pas conformément à leur de
de les déclarer déchus des revenus attachés à leurs fonctions;

5° La coopération de l'autorité temporelle peut être demandé
l'exécution du jugement, si la procédure régulière de l'autorité
siastique lui a été communiquée avec les pièces à l'appui.

6° Mon ministre des cultes et de l'instruction publique est ch
dispositions ci-dessus.

Si un prêtre catholique abuse de ses fonctions, au point que s
tution devienne nécessaire, mes autorités s'entendront d'abord
supérieurs ecclésiastiques.

Si un prêtre catholique est condamné pour un crime ou pour
lit, les tribunaux devront transmettre à l'évêque, sur sa dema
actes de l'instruction.

Je considère le droit que j'ai de nommer les évêques comme
été transmis par mes ancêtres, et je veux l'exercer conscienciet
pour l'utilité et le salut de l'Eglise. Lorsque je nommerai à des
je prendrai, comme jusqu'à ce jour, le conseil des évêques, et
de ceux de la province ecclésiastique où l'évêché sera vacan

En ce qui concerne la forme à observer dans l'exercice
souverain pour la nomination aux emplois ecclésiastiqu
bendes, mon ministre des cultes et de l'instruction publ
propositions nécessaires.

Il sera libre à chaque évêque d'ordonner et de dir
cèse, le culte dans le sens des résolutions adopt
évêques.

Dans les lieux où la population cathol
torités veilleront à ce que la fête d
liques ne soient pas troublée
ment commercial public.

Je prends acte,

évêques, et j'autorise mon ministre des cultes et de l'in-
lique, à les réaliser selon les vues qu'elles renferment.
a un rapport, aussi promptement qu'il sera possible, sur
non encore décidées, et s'il fallait entamer des négocia-
Saint-Siége, il faudra prendre les arrangements néces-
era de même pour régler l'influence qui devra être assurée
rnement pour tenir éloignés des emplois des hommes qui
aient l'ordre social.
avril 1850.

Signé : François-Joseph.

Bibliographie.

ELLE SCIENZE RELIGIOSE, compilati dal prof. [illegible]
onda serie, anno IV, n° de janvier-février et [illegible]
ie, chez Pierre Capobianchi ; et à Paris, au [illegible]
osophie chrétienne. Prix : 14 fr. [illegible]
ste à la réception de chaque cahier.
r numéro de cette intéressante publication [illegible]
'est donc après une interruption [illegible]
sciences religieuses en Italie [illegible]
s que nous avons reçus donnent [illegible]
plète qui existe de la *Révolution* [illegible]
torique et critique des hostilités [illegible]
les événements de Rome, en [illegible]
e cahier de janv[illegible]
dents d[illegible]
1° la [illegible]

[illegible]

ite
: pa-
'avons
ouvrages
iversité de

abonnement. L'éditeur de ce recueil, M. Capobianchi, nous p
avertir de vouloir bien verser cet argent, ou à notre bureau à
au bureau des *Annali* à Rome même.

LA CIVILTA CATTOLICA, publication périodique pour t
lie, avec cette épigraphe : *Bienheureux le peuple qui reconnaît l*
pour son Dieu. Paraissant le premier et le troisième samedi
mois, en sept à huit feuilles. A Naples, au bureau de la *Civi*
lica, nel cortile di S. Sebastiano ; à Paris, chez Lecoffre, lib
du Vieux-Colombier, n° 29. Prix : 22 fr. par an.

Ce Journal est destiné à traiter toutes les questions politique
fiques et religieuses, d'après les principes du Catholicisme. Bie
donne le nom d'aucun rédacteur, nous savons qu'il est rédi
hommes les plus éminents, non-seulement parmi les laïques,
core parmi les membres du clergé séculier et régulier. C'es
vif plaisir que nous voyons les principes chrétiens interveni
veau dans cette arène d'où ils n'auraient jamais dû être excl
ils ont été chassés par nos cours d'études supérieures, c
d'études philosophiques. Les rédacteurs de la *Civilta Cattolica*
demandé l'échange avec nos Revues, échange que nous
cepté avec empressement. Nous aurons soin d'indiquer à nos
position que prendra ce journal dans les discussions philosop
nous avons soulevées.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 6. — Juin 1850.

Tradition Catholique.

MANUEL
DE L'HISTOIRE DES DOGMES CHRÉTIENS,

Par le docteur HENRI KLEE.

Troisième Article[1].

Valeur du Dr Klee. — Portée de la question. — Prétention de la philosophie de *trouver* Dieu. — Klee établit que l'Église n'a laissé défigurer aucun dogme. — Son *Manuel* remplit une lacune. — Il répond aux objections de M. Guizot et de ceux qui prétendent que les dogmes se sont formés peu à peu. — Application de sa méthode au dogme de la présence réelle.

Le 28 juillet 1840, à l'heure de minuit, Klee paraissait devant Dieu, à un âge où il semblait appelé à rendre encore à l'Eglise catholique des services éminens. A peine âgé de 40 ans, il succombait sous le poids de ses rudes fatigues et de ses glorieux travaux. L'Eglise d'Allemagne n'était pas encore consolée de la mort prématurée de l'illustre *Moehler*[2], qu'elle perdait presqu'en même tems un grand théologien destiné à heriter, dans la célèbre école de Munich, de

[1] Voir le 2e article au n° 119, t. XX, p. 338,

[2] Il faut lire dans l'*Université catholique*, t. VIII, p. 462, l'intéressante *Notice* publiée par M. l'abbé Axinger sur le Dr Mœhler. — Il vient de paraître une étude complète sur ce grand théologien; mais nous ne l'avons pas encore lue. Cet ouvrage est intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages de Mœhler, professeur de littérature sacrée et de théologie à l'Université de Munich* (Paris, Guiraudet).

la réputation éclatante qu'avait laissée en descendant dans la tombe, l'auteur de la *Symbolique* et d'*Athanase-le-Grand*. Ce profond théologien est maintenant connu en France de tous les esprits cultivés, et il n'y a plus que quelques intelligences rétrogrades, qui s'efforcent de méconnaître, avec leur obstination ordinaire, les immenses services qu'il a rendus à la controverse catholique. Mais le nom de Klee a été jusqu'ici bien moins populaire en France. Cependant, un des écrivains qui connaissent le mieux l'Allemagne, le docteur Alzog, ne craint pas dans son *Histoire universelle de l'Église*, de mettre sur la même ligne, le nom de Klee et le nom de Mœhler, et de déplorer dans une même plainte le vide immense qu'ils laissent dans leur patrie : « Henri Klee, dit-il, professeur à » Bonn et à Munich, qu'une mort prématurée a enlevé à la science, » a résumé la théologie dans un Compendium plein de vie et d'in- » térêt[1]. » Puis, un peu plus loin, le savant théologien ajoute : « Klee » est mort comme Mœhler, avant le tems, par un de ces décrets de » la Providence que le chrétien adore alors même qu'il ne peut » les comprendre[2]. »

Monseigneur Rœss, évêque de Strasbourg, qui lui-même est un des plus profonds théologiens de notre épiscopat et un des écrivains les plus populaires de l'Allemagne catholique, ne porte pas un jugement moins avantageux sur les talents du professeur de Munich et sur les services qu'il a rendus à l'Eglise catholique. Il écrivait, en effet, le 6 avril 1848, à M. l'abbé Mabire, qui se préparait à publier une traduction de l'*Histoire des dogmes chrétiens* : « Le docteur Klee était mon ami, j'ai longtems vécu dans son intimité, personne n'a mieux connu que nous la noblesse de son caractère, l'étendue de ses connaissances, tout ce qu'il y avait dans son cœur de vraie piété et d'amour pour l'Eglise. L'ouvrage dont vous offrez, Monsieur l'abbé, la traduction au public, est un de ses plus beaux titres de gloire et une preuve incontestable de sa haute raison et de sa science théologique. Exposer le dogme catholique avec net-

[1] Alzog veut parler ici de la *Dogmatique catholique*, dont la première édition a paru à Mayence en 3 vol., de 1834 à 1835.

[2] Alzog, *Histoire universelle de l'Église*, t. III; traduction de Goeschler et Audley.

teté et précision, le montrer appuyé sur la triple autorité de l'Ecriture, de la tradition et de la raison, le dégager des nuages dont, aux différens âges de l'Eglise, une orgueilleuse philosophie a cherché à l'environner, tel est le but que s'est proposé le docteur Klee, tel est le plan qu'il s'est tracé et qu'il a rempli avec cette admirable intelligence et cette étonnante érudition qui ont fait de lui un des hommes les plus éminens de l'Allemagne catholique. »

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'ouvrage dont parle ici le savant évêque de Strasbourg, pour se convaincre que le *Manuel des dogmes chrétiens* est un des meilleurs livres qu'ait produits la science théologique contemporaine, et qu'en le faisant connaître en France, M. l'abbé Mabire a rendu un véritable service aux hommes déjà nombreux qui comprennent toute la nécessité d'une réforme sérieuse des études cléricales dans les séminaires de France.

Il y a déjà longtems que pour la première fois, nous avons essayé de faire voir dans les *Annales de Philosophie chrétienne* et dans l'*Université catholique*, l'urgente nécessité d'une réforme dans les études théologiques [1]. Mais ce serait trop peu faire que de démontrer l'insuffisance des vieilles méthodes et de discréditer de déplorables routines par des argumens auxquels on n'a trouvé jusqu'ici rien à répondre. Ce qu'il importe surtout, c'est de mettre dans les mains des élèves du sanctuaire, des livres qui, par la supériorité de leur science et l'actualité de leurs méthodes, fassent mieux comprendre, que toutes les discussions, tout ce qui manque à ces résumés incomplets et confus, qu'on s'habitue si facilement chez nous à regarder comme le dernier mot de la science théologique. Il n'est guère d'ouvrage plus propre à remplir ce but que le *Manuel* du docteur Klee [2].

[1] Voyez la 3ᵉ série des *Annales de philosophie chrétienne*, t. XII, 325 et XIII, 43. — La 2ᵉ série de l'*Université catholique*, t. XX et XXXIII. — La plupart des idées que nous émettions alors, ont reçu la sanction des conciles provinciaux. Que de gens les traitaient cependant comme les rêves d'un esprit bien intentionné, mais chimérique !

[2] Il ne faut pas confondre le Dʳ Henri Klee avec M. Frédéric Klee, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Déluge*, traduit en français, et publié dans la *Bibliothèque* Charpentier.

Fatigués de s'entendre reprocher sans cesse les variations de leurs symboles, les protestants essayèrent, dès le 17e siècle, de retourner contre la théologie catholique, le formidable argument qui pesait sur leur tête depuis la publication de ce chef-d'œuvre, qui s'appelle l'*Histoire des variations*. Ils entreprirent donc de démontrer que, semblable à un fleuve immense qui reçoit dans son lit profond les eaux des torrens et des ruisseaux fangeux, le Catholicisme, dans sa marche à travers les âges de ténèbres, avait mêlé à la parole du Seigneur les spéculations de ses docteurs et de ses philosophes. Mais une fois que l'on supposait que l'Epouse du Christ n'avait pas été préservée de l'erreur par un privilége tout divin, il était impossible d'admettre bien longtems que l'Eglise des tems primitifs, par un miracle de plusieurs siècles, avait été exempte de toutes les erreurs et de toutes les illusions. Les sectaires, en généralisant le principe même du protestantisme, éliminèrent successivement du Christianisme tous les élémens les plus essentiels, qu'ils reléguèrent dédaigneusement au rang des *illusions mystiques* et des *spéculations chimériques* [1].

C'est là précisément ce qui est soutenu en ce moment par les disciples les plus éminens de M. Cousin. Nous citons parmi une multitude d'articles qui expriment les mêmes idées, le travail de M. Artaud, inspecteur-général de l'Université: « Origène, dit-il, le chrétien, appartient à cette période d'*enfantement théologique*, qui suivit la prédication de l'Evangile. Les nouvelles notions sur Dieu et sur le monde, que contenait l'enseignement de Jésus-Christ, avaient besoin d'être développées, rédigées et constituées en corps de doctrine. De là, ce long travail des siècles suivans sur les problèmes de la Rédemption, de la Trinité, de la Grâce, de l'Incarnation, etc. Les dogmes n'apparurent d'abord que sous des *formes obscures, indécises*. Origène est à peu près le premier qui comprit la nécessité d'en former un ensemble et de les systématiser; mais,

[1] On peut voir dans Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire Romain*, IV, traduction Guizot, avec quelle adresse le rationalisme s'empare des objections préparées par la théologie protestante. *Le cours d'histoire de la Civilisation*, par M. Guizot, est une preuve nouvelle de la tactique que nous signalons.

pour accomplir cette œuvre laborieuse, le secours de la *philosophie* lui était indispensable.

» Profondément versé dans l'étude des anciens philosophes, il employa toute la puissance de son génie à concilier la double *autorité* de la *foi* et de la *raison*. C'est là ce qui lui donne un caractère à part, et qui fait son originalité dans l'histoire intellectuelle des premiers siècles de l'Eglise... Les adversaires d'Origène ont prétendu faire de lui le père des Ariens, des Macédoniens, des Pélagiens, des Eutychéens, c'est-à-dire de toutes les hérésies qui ont tour à tour divisé l'Eglise, sur le Verbe, sur le Saint-Esprit, sur l'Incarnation, sur la chute personnelle, en un mot, sur tout l'ensemble du dogme.

» Le vrai, dans tout cela, c'est que si, en effet, Origène n'a pas *su fixer* nettement le symbole de la foi chrétienne, sur les dogmes de la Trinité, de la Grâce et de l'Incarnation, ces dogmes, *encore indécis* à cette époque pour toute l'Eglise [1], n'étaient pas alors arrivés à leur point de maturité et à l'heure de leur développement. Il a fallu les travaux subséquens des Athanase, des saint Basile, des saint Augustin, des saint Cyrille, pour préparer une solution suffisamment précise de ces dogmes, qu'Origène n'avait fait qu'*ébaucher*... »

L'auteur ne s'arrête pas en si bon chemin, et, après avoir montré les Pères introduisant dans la dogmatique catholique, la *Théologie du paganisme oriental*, il fait remonter le même reproche jusqu'aux fondateurs même du Christianisme qu'il traite sans façon comme les plus vulgaires collecteurs de mythes.

« Origène, dit-il cavalièrement, a plus d'hésitation sur ce qui concerne les anges des nations, et l'ange gardien de chaque homme. Ces *importations* de l'Orient avaient pénétré jusque dans l'Evangile. *Les légendes* sur la vie de Jésus-Christ, particulièrement la *Chronique populaire de saint Matthieu*, nous le montrent occupé sans relâche à chasser les démons du milieu des hommes. Il a fallu

[1] Les *Annales* ont déjà réfuté ces assertions en rendant compte d'un ouvrage de M. Saisset. Voir le tóme XIII, p. 257 et suivantes, où l'on cite les textes précis des Pères (3e série).

les progrès de la *raison humaine*, déterminés par le Christianisme lui-même, pour *en finir* avec cette hiérarchie intermédiaire des anges. Les découvertes de la science les ont éliminés de la nature physique; l'homme, à son tour, abordant Dieu en lui-même, et le *trouvant au fond de sa conscience*[1], les a expulsés de la nature nouvelle[2]. »

Mais le Rationalisme devait pousser le principe dont nous traçons la rapide histoire, jusqu'à sa dernière conséquence. Il fut obligé par les impérieuses nécessités de la logique, de supposer que le Christ lui-même n'avait été exempt, ni des illusions, ni des préjugés qu'on reprochait à ses successeurs; et que si l'Eglise dans son développement progressif, s'était assimilé les doctrines qui paraissaient les plus propres à compléter la dogmatique, le libérateur du genre humain n'avait pas dédaigné lui-même de faire entrer dans ses révélations les élémens les plus purs des philosophies et des religions qui l'avaient précédé. Le Christianisme n'était plus alors qu'un *paganisme perfectionné*, le paganisme lui-même, n'était plus qu'un *Christianisme anticipé*[3].

L'apologiste contemporain du Catholicisme se voit donc maintenant dans la nécessité de démontrer:

1° Que le paganisme n'a pas été une préparation progressive du Christianisme;

2° Que la doctrine de l'Evangile vient de la révélation primitive, de la révélation mosaïque, qu'elle a été complétée par le Christ,

[1] Nous prions M. Freppel de faire bien attention à ces mots, et de voir en quoi ces principes rationalistes diffèrent de ceux de M. l'abbé Maret, qui *demande Dieu à la conscience humaine*. Nous savons ce que nous répondra M. Freppel, il nous dira qu'il est loin de dire qu'on *trouve Dieu dans sa conscience*, mais seulement qu'on l'y *retrouve*. Que nos lecteurs jugent de la valeur de cette apologie. A. B.

[2] Artaud, article *Origène* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*. Quel livre curieux il y aurait à faire sous ce titre : *Opinions religieuses des hommes chargés d'élever la jeunesse catholique de la France au 19e siècle !*

[3] Ce sont les propres expressions de M. Edgar Quinet dans *Le génie des religions*.

et qu'elle est surnaturelle dans son origine comme dans son établissement ;

3° Que l'Eglise, dépositaire de la parole divine, l'a conservée dans son intégrité primitive, sans l'altérer jamais par des *inventions humaines* et par des *conceptions* rationalistes.

Nous avons essayé, selon la mesure de nos faibles forces, de démontrer les origines surnaturelles de la révélation chrétienne ; telle est la pensée qui nous a inspiré le *Christ et l'Evangile*. Sans doute, ce travail n'a pas résolu jusqu'ici toutes les difficultés capitales qu'il se propose de renverser, et les volumes déjà publiés[1], ne doivent être considérés que comme quelques chapitres de la *Démonstration évangélique*, à laquelle nous travaillons sans cesse, et que nous espérons terminer un jour, si notre santé, déjà bien affaiblie, nous permet d'aller jusqu'aux limites de cet immense travail.

Mais, dans le *Christ et l'Evangile*, nous n'avons pu traiter contre les rationalistes contemporains, la question de savoir si jamais l'Eglise catholique, depuis sa *fondation*, a défiguré quelques-uns des dogmes qu'elle a reçus de son divin fondateur.

Le Manuel de Klee, que nous avons maintenant sous les yeux, s'est proposé d'accomplir cette tâche, en démontrant la perpétuité du dogme catholique, avec une érudition si large et si variée, une pénétration d'esprit si rare, une connaissance si approfondie, non-seulement des doctrines orthodoxes, mais encore des opinions de tous les hérétiques qui ont essayé tant de fois, depuis l'origine du Catholicisme, de substituer leurs opinions personnelles à l'autorité du Christ, qui enseigne lui-même, par la bouche de son épouse immaculée.

L'ouvrage de Klee expose les dogmes chrétiens dans leur magnifique ensemble, sous une forme concise, mais complète, élémentaire, mais riche en développemens scientifiques du plus grand intérêt. En même tems qu'il raconte l'*Histoire des dogmes*, il met en regard les erreurs sans cesse renaissantes qui, depuis la prédication de l'Evangile, ont essayé d'altérer la croyance traditionnelle.

[1] Ces volumes contiennent les systèmes et la réfutation de MM. Pierre Leroux, Schleiermacher, de Wette, Strauss, Jean Reynaud et Clavel.

L'erreur est confondue par cette seule confrontation, et la vérité chrétienne resplendit d'un éclat absolu et relatif tout à la fois.

Sans doute, ce n'est pas une pensée nouvelle que d'essayer de démontrer, par l'histoire, la perpétuité des dogmes chrétiens. *Bull* a prouvé, avec une étonnante érudition qui lui a valu l'admiration de Bossuet, que le dogme de la *divinité du Verbe* n'est pas une invention des Pères du concile de Nicée; son origine remonte à l'enseignement même du Sauveur. Le père *Pétau*, dans un ouvrage célèbre et resté inachevé, s'est attaché avec une science qui rendra sa mémoire immortelle, à démontrer la perpétuité de plusieurs croyances catholiques. Tout le monde connaît *la Perpétuité de la Foi*, dirigée par Nicole, Arnauld et Renaudot, contre les protestants du 17ᵉ siècle. Dom Denys de Sainte-Marthe est l'auteur d'un excellent traité sur la *Confession*, dans lequel il prouve avec une science très remarquable, que le sacrement de la pénitence a toujours été reconnu dans l'Eglise comme institué par le Sauveur lui-même. Un grand nombre de théologiens français ont été amenés par la nature de leurs études, à constater la perpétuité du dogme catholique. Il suffit de citer comme preuve, les savantes recherches de *Witasse* et de *Le Grand*, sur la Trinité et sur l'Incarnation.

Mais ce qui nous manquait jusqu'ici, c'est un livre qui résumât, sous une forme concise, les immenses travaux des controversistes qui se sont efforcés depuis trois siècles, d'établir la perpétuité du dogme catholique. Un tel livre est en effet de première nécessité pour beaucoup de personnes.

Il est indispensable aux jeunes théologiens et aux prêtres qui exercent le saint ministère, pour répondre aux objections des hérétiques et des rationalistes. Ces objections sont devenues si populaires, que les ecclésiastiques, même ceux qui vivent dans les positions les plus modestes, sentent la nécessité d'ouvrages spéciaux, qui mettent à la portée de leur pauvreté les immenses recherches des grands théologiens, et qui ne les oblige pas à enlever à l'exercice d'un ministère absorbant, un tems trop considérable. Ces sortes de livres, qu'on appelle avec raison *manuels*, manquent complè-

tement dans nos écoles théologiques. Les ouvrages qui en tiennent la place n'atteignent pas leur but, soit à cause de leur nullité scientifique, soit à cause de leur date déjà ancienne, qui ne leur a pas permis d'aborder la plupart des difficultés dont les esprits sont maintenant préoccupés.

Croit-on que les hommes du monde, absorbés par des études sérieuses, n'aient pas eux-mêmes besoin d'un livre bien supérieur à ceux qu'on leur conseille ordinairement? Attaqués sans cesse dans leur foi, par les objections du Rationalisme, ils entendent répéter perpétuellement que le dogme chrétien *s'est formé lentement, sous des influences très variées et complètement humaines*. *MM. Vacherot* et *Saisset* essaient de leur prouver que la divinité du Fils de Dieu, ne faisait pas partie de l'enseignement apostolique; *MM. Guizot* et *P. Leroux* veulent leur démontrer que la constitution actuelle de l'Eglise est une usurpation, que Jésus-Christ avait organisé démocratiquement la société chrétienne. *M. Michelet* enseigne que la *poétique* croyance de la présence réelle est une invention de l'esprit enthousiaste du moyen-âge. On sait que le même écrivain n'est pas plus favorable au sacrement de pénitence, qu'il est loin de regarder comme une institution divine, et contre lequel il a épuisé toute la fécondité de son esprit déclamateur. Nous ne connaissons pas de livres plus propres que le *Manuel* du docteur Klee, à faire justice de ces excentricités prétendues théologiques.

Ce qui faisait la difficulté d'un pareil ouvrage, c'est l'embarras de concilier la brièveté avec l'exactitude scientifique et l'abondance des faits nécessaires pour rendre satisfaisante la démonstration historique. Or, le docteur Klee et son habile traducteur, ont admirablement résolu ce problème. *Le Manuel des dogmes chrétiens* n'est pas un tissu d'indications vagues, et les textes, dont la multitude est effrayante, sont résumés dans ce qu'ils ont d'essentiel; les textes grecs et latins, quand ils sont importans, se trouvent au bas des pages, avec des renseignements si clairs et si précis, qu'il est toujours facile de recourir aux sources. Ce n'est pas sans dessein que nous avons joint le nom du traducteur à celui de l'auteur. En effet, les notes de la traduction française sont beaucoup plus exactes que celles de l'original allemand. *M. Mabire* a rectifié bien des inexac-

titudes avec une patience et un soin qu'on ne trouve jamais chez les traducteurs ordinaires, et qui prouvent qu'il sent toutes les conditions et toutes les exigences d'une science solide et véritable. Nous ne saurions trop l'en féliciter, à une époque où les publications vraiment théologiques sont si rares, surtout en France, où l'on s'acquiert si facilement la renommée d'apologiste, en résumant les controversistes du dernier siècle, sans tenir compte des modifications considérables qui se sont faites dans la controverse et dans l'état des esprits. C'est en effet une naïveté bien grande, d'opposer aux Strauss et aux de Wette, des principes de solution qui peuvent être bons contre les frivoles chicanes de l'école voltairienne, et qui sont presque ridicules en présence des difficultés de ce tems.

Un ouvrage de la nature du *Manuel* ne peut être analysé. Nous croyons que le meilleur moyen d'en faire connaître toute l'importance, est de montrer, par une application particulière, les ressources qu'il peut fournir à la controverse contemporaine. Pour atteindre ce but, rappelons-nous que M. Michelet et une multitude d'écrivains rationalistes et protestans, ont avancé que le dogme de la *présence réelle* ne faisait point partie du Christianisme primitif. Or, voici par quelles preuves accablantes le docteur Klee renverse cette audacieuse hypothèse :

« Les anciens, dit-il, enseignent positivement de l'Eucharistie, que Jésus-Christ y est vraiment et réellement présent.

Saint Ignace l'appelle expressément la chair de Notre-Seigneur Jésus-Christ [1] ; il dit des Docètes, qu'ils s'abstiennent de l'Eucharistie, parce qu'ils ne veulent pas reconnaître que l'Eucharistie est la chair de Jésus-Christ, Notre Rédempteur, laquelle a souffert pour nos péchés et que la bonté du Père a ressuscitée [2] ; et si ailleurs, il envisage l'Eucharistie sous un point de vue purement moral [3], c'est évidemment parce qu'il suppose, avec la réalité de l'Eucharistie, la foi de l'Eglise à cette réalité, et dans les fidèles, la connaissance de cette foi ; c'est qu'il ne veut pas, dans ce qui est réel et véritable, laisser passer le côté symbolique sans en déve-

[1] *Ad Phil.*, n. 4 ; dans le *Manuel*, t. II, p. 244.

[2] *Ad Smyrn.*, n. 7.

[3] *Trall.*, n. 8, *Rom.*, n. 7.

lopper la signification, et sans en tirer profit pour les mœurs. On voit, du reste, les autres Pères s'efforcer ainsi, en toute circonstance, de tirer des réalités de la Foi, une nourriture pour l'esprit, et un moyen d'édification pour la vie pratique.

» Saint Irénée exprime, en un grand nombre de ses écrits, la doctrine de l'Eucharistie. Partout, il présuppose dans l'Eucharistie, la présence réelle de Jésus-Christ; partout, il regarde comme un principe hors de contestation, la croyance de l'Eglise, qui considère l'Eucharistie comme le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ; et il en tire, contre les hérétiques de son tems, contre les Valentiniens particulièrement, une preuve décisive en faveur de la doctrine catholique de la création et de la résurrection. Il montre, en effet, dans quelles contradictions ces hérétiques s'embarrassent, en retenant d'une part, la doctrine et la pratique de l'Eucharistie, pendant que, de l'autre, ils nient la création du monde par la puissance divine, et la résurrection de la chair: « Comment savent-ils, dit le saint » docteur, que le pain sur lequel ont été prononcées les paroles de » l'action de grâce, est le corps du Seigneur, et le vin, le calice de » son sang, puisqu'ils ne veulent pas le reconnaître pour le fils du » créateur du monde [1]? » Et ailleurs: « Comment le Seigneur, s'il » a un autre père que le Dieu qui a fait le monde, a-t-il pu pren- » dre dans ses mains le pain de cette création qui lui est étrangère, » et dire qu'il était son corps, prendre le vin qui était dans le ca- » lice, et dire qu'il était son sang [2]? » « Comment disent-ils que la » chair tombe en dissolution et qu'elle ne peut plus revenir à la » vie, puisqu'ils savent bien qu'elle est nourrie du corps et du sang » du Seigneur? Qu'ils abandonnent donc leur sentiment, ou qu'ils » cessent d'offrir le sacrifice eucharistique [3]. Celui qui déclare la » chair opposée à Dieu, dit-il encore, et qui l'exclut de la Ré- » demption et de la Résurrection, doit rejeter aussi l'œuvre tout » entière de la Rédemption, et l'Eucharistie que Jésus-Christ a » instituée [4]. »

[1] IV, 18, n. 4.
[2] IV, 33, n. 2.
[3] IV, 18, n. 5.
[4] V, 2, n. 2.

» Voici comment s'exprime *saint Justin* sur la célébration de l'Eucharistie parmi les chrétiens, et sur la participation des fidèles aux Saints Mystères : « Nous ne prenons pas cette nourriture comme » un pain ni comme un breuvage ordinaire ; mais, comme Jésus-» Christ, notre Sauveur, incarné par la parole de Dieu, a pris » chair et sang pour notre salut ; de même, on nous enseigne que » cet aliment, béni par la prière qu'il nous a transmise et qui » devient notre propre chair et notre propre sang, est véritable-» ment la chair et le sang de Jésus incarné[1]. »

» La foi de *Tertullien*, à la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ne saurait non plus être douteuse. Il dit du nouveau baptisé, qu'après le baptême il est nourri dans l'Eucharistie de l'abondance du corps de Jésus-Christ. Ailleurs, il fonde sur la participation aux sacremens et spécialement sur la communion du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la dignité de notre corps qui reçoit tous les sacremens et la vérité de la résurrection[2]. Il trouve aussi dans l'Eucharistie une raison péremptoire à opposer au docétisme des Marcionites[3]. Ailleurs, il gémit de voir des chrétiens travailler à fabriquer des idoles, et venir ainsi, après avoir formé un corps aux démons, porter leurs mains sur le corps de Jésus-Christ. O mains criminelles, s'écrie-t-il[4], ô mains qui méritent d'être coupées, puisqu'elles profanent le Saint des saints ! »

Klee explique ensuite quelques textes de Tertullien qui semblent, au premier coup d'œil, favorables aux opinions hétérodoxes, puis il continue sa revue de la doctrine des Pères sur la présence réelle.

« *Clément d'Alexandrie*, dit-il, exposant comment l'homme reçoit du *Logos* la naissance et tout le développement de la vie, « Le *Logos*, dit-il, est tout pour l'enfant ; il est son père et sa mère son pédagogue et sa nourrice. *Mangez ma chair*, dit-il, *et buvez*

[1] *Apol.*, I, 66.
[2] *De pudicit.*, c. IX, et *de Bapt.*, c. XVI.
[3] *De resur. carnis*, c. VIII.
[4] *Adv. Marc.*, V, 8.
[5] *De idololatriâ*, c. VII.

mon sang. C'est la nourriture choisie que le Seigneur nous donne; il nous présente son corps et nous verse son sang, et rien ne manque à ses enfans pour l'accroissement et le soutien de leur vie. O mystère étonnant pour l'intelligence! il nous ordonne de dépouiller l'ancienne nature, charnelle et corrompue, et de nous abstenir des anciens alimens, afin que, participant à la nouvelle nourriture qu'il nous a préparée, nous puissions, s'il est possible, le recevoir et le renfermer en nous, et possédant ainsi notre Sauveur dans notre sein, guérir par son secours puissant notre âme de ses passions charnelles [1]. »

» Dans un autre endroit du même livre, recommandant la modération qu'on doit observer dans l'usage du vin, il est conduit à parler du *Verbe*, qui est la grappe véritable, laquelle a été pour notre salut, écrasée sous le pressoir, et dont nous buvons le sang dans l'Eucharistie; et il expose comment ceux qui reçoivent avec foi ce sacrement y puisent pour leur corps et pour leur âme, un principe de sanctification et d'immortalité. Lorsqu'il dit un peu plus loin que c'est bien du vin que Jésus-Christ a béni, il n'a évidemment d'autre intention que de désigner la matière employée par Jésus-Christ, et de prouver par là contre les Eucratites que le vin n'est point l'œuvre du mauvais principe, et que l'usage du vin n'a rien en soi d'illégitime.

» *Origène* dit que le baptême n'a eu lieu d'abord qu'en figure, dans la nuée et dans la mer, mais que la régénération s'accomplit maintenant en réalité dans l'eau et le Saint-Esprit; de même, dit-il, le peuple de Dieu fut nourri autrefois de la manne du désert, qui n'était qu'une figure; mais aujourd'hui il reçoit en réalité la véritable nourriture, la chair du Verbe de Dieu. Ceux qui s'approchent de l'Eucharistie sans avoir la pureté de conscience nécessaire, dit-il ailleurs, profanent le corps de Jésus-Christ et n'échapperont pas au jugement de Dieu [2]. Il distingue, du reste, la participation au sang de Jésus-Christ par les sacremens, de celle qui consiste dans la simple communication de sa doctrine, par où il est évident

[1] *Pæd.*, I, 6.
[2] *In ps.*, XXXVII. *Hom.*, II, n. 6.

qu'il n'entend point que la communion eucharistique puisse avoir lieu seulement en esprit et par la foi. On conçoit d'ailleurs facilement que, dans sa controverse avec Celse, il s'exprime sur l'Eucharistie avec beaucoup de réserve, qu'il l'appelle simplement un *symbole d'action de grâces envers Dieu*, ou bien que, soulevant un peu plus le voile du secret, il la nomme *un corps saint et sanctifiant*. Personne ne doit être surpris non plus que parfois son langage sur l'Eucharistie prenne une teinte de tropologie et d'allégorie; il suffit de se rappeler que c'est là sa manière habituelle et sa tendance ordinaire; qu'il tourne tout en allégorie, le sacerdoce, le temple, les vases sacrés, Jérusalem et même les fêtes chrétiennes, la Pâque, la Pentecôte, le dimanche, etc[1].

» Saint *Hyppolite* explique le festin que la sagesse prépare à ses amis[2], de la connaissance qui nous est donnée de la sainte Trinité et de la participation au corps et au sang de Notre Seigneur, qui sont chaque jour offerts en sacrifice sur la table mystique[3]. »

» Saint *Cyprien*, d'accord en cela avec toute l'Église catholique, demande notamment qu'on traite avec plus de douceur les fidèles qui sont tombés dans la persécution; il insiste vivement sur la nécessité de réadmettre à la communion de l'Église, même aux approches menaçantes d'une persécution nouvelle, ceux qui, après avoir failli dans la persécution précédente, se sont livrés avec ardeur aux exercices de la pénitence; il veut qu'on les arme, pour la lutte où ils vont être engagés, *du corps et du sang de Jésus-Christ*; il n'y a que le *sang de Jésus-Christ* qui puisse leur donner la force et le courage de verser leur sang pour sa cause[4]. Ailleurs il adresse de vifs reproches aux prêtres qui donnent l'Eucharistie aux fidèles tombés, avant qu'ils aient réparé leurs fautes par la pénitence et la confession, et qui profanent ainsi le corps de Notre-Seigneur[5]. Il professe la même doctrine en beaucoup d'autres endroits de ses écrits[6].

[1] Cfr. entre autres, *Cont. Cels.*, VIII, 22.
[2] *Prov.*, IX, 1.
[3] Frag. in *Bibli*. Galland., II, p. 488.
[4] *Epist* LIV, ad Corn., n. 2.
[5] *Epi* X, n. 1.
[6] *Epi* LXIII, ad Cæcil. *de lapsis*

» Le schismatique *Novatien* faisait jurer ses adeptes par *le corps et par le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ*, pour s'assurer qu'ils lui demeureraient fidèles et qu'ils ne passeraient point à la communion de saint Corneille[1].

» Saint *Denys d'Alexandrie* exprime dans les termes les plus explicites sa croyance à la présence réelle; aussi exige-t-il, pour la réception de l'Eucharistie, même la pureté du corps[2].

» Macaire *Magnes* (vers 266), dans son exposition de la doctrine chrétienne, enseigne de la manière la plus nette et la plus expresse la présence réelle, rejetant comme tout à fait insoutenable l'explication qui ne voit dans l'Eucharistie qu'une figure du corps de Jésus-Christ, explication déjà proposée de son tems on ne sait par quels novateurs[3]; il dit ailleurs du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie qu'il ne se corrompt ni ne se consume, mais qu'il remplit d'une force divine celui qui s'en nourrit[4].

» *Ammonius*, pour éloigner les fidèles de l'usage indigne de l'Eucharistie, rappelle la terrible punition du roi Balthasar. Ce prince, dit-il, perdit son empire terrestre pour avoir profané les vases sacrés; celui qui reçoit indignement le vin mystique par lequel les vases précieux de l'Église sont sanctifiés, sera exclu du royaume de Dieu et condamné au feu éternel[5].

» Les *Constitutions apostoliques* recommandent aux fidèles d'honorer en toute manière les prêtres, qui sont leurs bienfaiteurs et leurs ambassadeurs auprès de Dieu, qui les ont régénérés par l'eau..., qui leur ont donné le *corps de la Rédemption* et le *précieux sang*, qui les ont délivrés de leurs péchés et les ont rendus participans de la très-sainte Eucharistie[6]. Dans un autre endroit, elles décrivent ainsi l'ordre qu'on doit observer en s'approchant de la sainte table : « Ensuite doit avoir lieu le sacrifice, pendant lequel tout le peuple se tient debout et prie en silence; puis,

[1] Cornel., *Epis.* ad Fab. Antioch.
[2] *Epist.*, IV, ap. Euseb., VII, 9; dans la *Patrol.* de Migne, t. V, p. 96.
[3] Dans la *Patrol.* de Migne, t. V, p. 344, 350.
[4] Dans *Gall.*, t. II, p. 542.
[5] *In Dan.*, v. Comm. varr. dans Mai; *Spicil. Rom.*, t. I, p. 44.
[6] *Const. apost.*, II, 33.

» lorsque le sacrifice est achevé, chaque rang doit se présenter » pour recevoir le *corps du Seigneur* et *son précieux sang*, s'avan- » çant en ordre, avec crainte et avec respect, vers le corps de son » roi[1]. » L'évêque dit en présentant l'hostie : « *C'est le corps de* » *Jésus-Christ;* » et celui qui le reçoit répond : « *Amen.* » De même le diacre dit en présentant le calice : « *C'est le sang de Jé-* » *sus-Christ, le calice de la vie,* » et celui qui le reçoit répond : « *Amen*[2]. » Après la communion, le diacre dit : « Nous qui avons » reçu le *précieux corps et le précieux sang de Jésus-Christ*, ren- » dons grâces à celui qui a bien voulu nous admettre à la partici- » pation de ses saints mystères[3]. »

» Nous trouvons plus tard la foi à la présence réelle professée par *Eusèbe*[4] et par saint *Hilaire* qui explique comment, par l'Eucharistie, nous sommes unis avec Dieu le Père, puisque le Père est dans le Christ et le Christ dans l'humanité qu'il a revêtue, et que cette humanité de Jésus-Christ est vraiment présente dans l'Eucharistie[5].

» Saint *Cyrille de Jérusalem* invoque, pour établir la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la parole même de Jésus-Christ[6], qu'il faut croire, plutôt que les sens, et il prescrit aux néophytes le maintien et la tenue qu'ils doivent observer lorsqu'ils *reçoivent le corps et le sang du Seigneur,* leur disant comment ils doivent l'adorer, puis répondre *amen* quand on le leur présente[7].

» Saint *Basile* considère la *communion quotidienne du corps et du sang de Jésus-Christ* comme la condition de la persévérance en nous du principe de la vie[8].

» Saint *Jacques de Nisibe* dit que Jésus-Christ, avant de mourir

[1] *Ibid.*, II, 57.
[2] *Ibid.*, VIII, 13.
[3] *Ibid.*, VIII, 14.
[4] Sur le *psaum.* LXXX, 17.
[5] *De Trinit.*, VIII, n. 13 et 15.
[6] *Catech.* XXIII.
[7] *Ibid.*, n. 21 et 22.
[8] *Epist.* XCIII, ad Cæsar. patriciam, t. III, p. 267.

sur la croix, donna son *corps et son sang à ses disciples*[1]. Comme autrefois, dit-il ailleurs, la manne fut la nourriture des Hébreux, de même aujourd'hui nous sommes nourris du *corps de Notre Seigneur*[2]. Dans un autre discours, il recommande la garde sévère de notre bouche, afin qu'aucune parole impure ne souille la porte par laquelle le roi *est entré en nous*[3]. *La communion du corps et du sang de Jésus-Christ*, dit-il encore, purifie l'âme du péché[4].

» Son disciple, saint *Éphrem*, est plein aussi de magnifiques témoignages en faveur de nos saints mystères[5].

» Citons encore comme témoins de la foi antique de l'Église saint *Grégoire de Nysse*[6]; — Julius Firmicus *Maternus*, qui, comparant l'initiation chrétienne à l'initiation païenne, trouve d'un côté un poison mortel, de l'autre la vie elle-même, c'est-à-dire le pain et le calice de Jésus-Christ, qui donne au fidèle la substance de sa majesté et dont nous buvons le sang immortel, ce qui nous soumet le démon et tous ses artifices[7]; — Saint *Zénon de Vérone*, qui appelle l'Eucharistie le festin glorieux, pur, éternel, céleste, qui apaise la faim pour toujours et qui donne la béatitude[8]; le pain et le vin nouveau qui rassasie et enivre l'âme, et lui fait trouver dans l'ardeur de l'Esprit saint les transports du bonheur[9]; la victime que ne peut contempler sans sacrilége celui qui n'a pas reçu l'onction sainte[10]; — Saint *Optat de Milève*, qui reproche aux donatistes, entre autres impiétés, d'avoir détruit les autels sur lesquels on *conserve le corps de Jésus-Christ*, d'avoir brisé ou vendu aux païens les calices dans lesquels le *sang de Jésus-Christ* est tous les jours renfermé[11].

[1] *Serm.* XIV, de Paschâ, n. 4.
[2] *Ibid.*, n. 6.
[3] *Serm.* III, de Jejunio, n. 2.
[4] *Serm.* IV, *De orat.*, n. 9.
[5] *Serm.* X, adv. scrut.; *Serm.*, VI, IX, et paræn. *ad pœnit.* XI.
[6] *Orat.* XXXVII, *de Bapt. Christ.*
[7] *De err. prof. relig.* c. XIX et XXII.
[8] Lib. II, *Tract.* 38.
[9] *Ibid.*, *Tract.* 53.
[10] Lib. I, *Tract.* 5, n. 8.
[11] *De Schis. Donat.* VI, n. 2.

» Nous avons aussi sur l'Eucharistie des témoignage
Ambroise, si nombreux et si précis qu'ils ne peuvent d
même à l'ombre d'un doute[1]. Il en est de même de sai
sostôme, qui s'attache particulièrement à faire ressortir
du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie avec celui d
Jésus-Christ vécut sur la terre[2]; — de saint *Épiphane*[3],
Jérôme[4], de saint *Augustin*[5], qui affirme que le fidèle ir
çoit l'Eucharistie comme celui qui est pur[6]; d'où il s
sacrement a en lui-même son existence objective et i
et que sa réalité est tout à fait indépendante de la disp
sujet qui la reçoit. Si, dans d'autres passages où il p
lumière dont il faut concevoir la réalité sacramentelle
charistie, il rejette l'idée capharnaïte de la manducation c
si, en parlant de l'Eucharistie il nomme quelquefois les
qui en sont le signe sensible, personne ne songera san
voir dans ce langage une restriction de sa profession de
cise et si explicite partout ailleurs. Signalons en dernie
témoignages parfaitement clairs et irrécusables de sai
d'Alexandrie[8], de *Théodoret*[9], de saint *Pierre Chrysol*
saint *Léon*[11] et de saint *Sophrone*[12] de Jérusalem [13]. »

[1] *De myst.* c. VIII, n. 47, 48; IX, n. 53. — In *Psal.* XLIII, n
cr. IV, 4, 5.

[2] *In Matth.*, hom. XXV, n. 3, 4; L, n. 2, 3; LXXXII, n. 5. — *Po*
IX, n. 1. — *Ad pop. Antio.* hom. I, n. 9. — *Cont. Anom.* VI, n.
Timot., hom. II, n. 4.

[3] *Ancor.*, n. 57.

[4] Ad Tit. I, 7, 9. — *Ad Hedib.*, II. — In Matth. XXVI, 26.

[5] *Cont. advers. legis et proph.*, II, c. 9, n. 34. — *Cont. Faust*
— *De Trinit.*, III, 10.

[6] *De Bapt. cont. Donat.*, V, 8, n. 9.

[7] *Enarr. in psal.* XCVIII, n. 9.

[8] Frag. apud Mai, *Classi auct.*, t. X, p. 375, et dans nos *An*
p. 359 (3e série). Voir *Ador. in Spirt. et veritat.*, XVII. — *Adv.*
5, 6. — Hom. VI, *In myst. cœnæ*. — In Joan. VI, 56; XX, 27.

[9] *In cant.*, III, 11. — *Repreh. anath. Cyr.*, XI.

[10] *Serm.*, 2, 34, 67, 68, 71.

[11] *Epis.* LIX, *ad pop. Const.*, c. 11.

[12] Ap. Mai, *Spicil.rom.*, t.IV, p.33, et dans nos *Annales*, t.X, p.222

[13] Klee, *Manuel de l'histoire des dogmes chrétiens*, chap. IV; l'
comme sacrement. — Pour ne pas faire un trop long article, ne
fait qu'indiquer les savantes notes qui accompagnent le texte

peut juger maintenant de l'immense importance du livre du
e. Ce livre, nous le croyons du moins, sera bientôt dans les
de tous les membres du clergé et de tous ceux qui, parmi les
veulent avoir un guide exact et savant pour étudier l'histoire
irablement intéressante de la *dogmatique catholique*. Un pa-
sultat dédommagera sans doute le docte traducteur de l'im-
travail qu'a dû lui coûter cette belle publication.

L'abbé Frédéric-Édouard Chassay.

Polémique catholique.

PREUVES DES FAITS ÉVANGÉLIQUES
TIRÉES
DES MÉDAILLES ET DES MONNAIES.

Septième et dernier Article [1].

CHAP. 25. — SUR LES ASIARQUES OU CHEFS DE L'ASIE.

Nous lisons dans les *Actes*, ch. XIX, v. 31, que, lorsque l'ouvrier Démétrius eut excité un tumulte à Éphèse à l'occasion des statues de Diane qu'il fabriquait : « Paul voulait aller parmi le peuple; » mais ses disciples ne le permirent pas. — Quelques-uns même » des *Asiarques* ou *chefs de l'Asie*, (τινὲς δὲ καὶ τῶν Ἀσιαρχῶν) qui » étaient ses amis, l'envoyèrent prier de ne point paraître au » théâtre. »

Les *Asiarques* ou *chefs de l'Asie*, qui sont mentionnés ici, étaient non-seulement les présidens des jeux et fêtes célébrés dans les villes les plus remarquables de l'Asie; mais, comme les Ediles romains, ils en supportaient aussi les dépenses. Donc il n'y avait que ceux qui étaient excessivement riches qui pussent occuper cet emploi. « Ce sacerdoce n'est pas un honneur médiocre et ne » coûte pas peu d'argent. » Strabon ajoute que les Asiarques furent par cette raison presque toujours choisis parmi les *Tralliens*, qui étaient considérés comme les plus riches de tous les habitans de l'Asie [2]. Ils portaient un riche costume officiel, et sur leurs têtes des couronnes d'or.

La *gravure* reproduite ici est d'après le revers d'une monnaie d'*Hypœpa* en Lydie ; elle offre le portrait de *Plautilla*, épouse de Caracalla. Le type représente un guerrier versant ce qui est contenu dans une patère sur un autel allumé, pendant que la Vic-

[1] Voir le 6e article au n° 3, ci-dessus, p. 229.
[2] *Géog.*, l. XIV, p. 649.

toire pose une guirlande sur sa tête. L'inscription est celle-ci :

Revers : ЄΠΙ ΜЄΝΑΝΔΡΟΥ Β. ΑCΙ...... CΤΡ. ΥΠΑΙΠΗΝΩΝ. Επι Μενανδρου Β. Ασιαρχου (και) Στρατηγου Υπαιπηνων. (Monnaie) *du peuple d'Hypæpa, sous Ménandre, la seconde fois, Asiarque et Préteur* [1].

N° 74.



L'amitié des Asiarques pour Paul paraît fournir encore une preuve du caractère contemporain de ces narrations ; et l'on doit certainement dire avec Duchal les paroles que Paley lui prête : « On voit bien que ces écrivains n'avaient jamais l'idée de s'occuper de l'impression que ferait tel ou tel fait sur l'esprit des hommes qui les lisent, non plus que des objections qui pourraient s'élever contre leur récit. Au contraire, sans se donner cette peine, ils énoncent les faits sans s'inquiéter s'ils paraîtront croyables ou non. Si le lecteur ne veut pas se fier à leur témoignage, tant pis pour lui, ils disent la vérité et pas autre chose. Certainement rien ne ressemble plus à la sincérité, et rien ne prouve mieux qu'ils ne publièrent que ce dont ils étaient eux-mêmes convaincus [2]. »

Les observations qui précèdent s'appliquent essentiellement au

[1] Une monnaie d'Antonin, frappée à Hypæpa, porte le nom de *Julius Ménandre*, qui est probablement le même, puisque les *Asiarques* avaient non seulement le droit d'exercer leurs fonctions une seconde fois, comme nous le voyons par cette monnaie, mais gardaient comme signe d'honneur ce titre leur vie durant. Voir cette médaille gravée et décrite dans le *Gentleman's Mag.*, août, 1835.

[2] *Tableau des preuves du Christianisme*, 2e part., chap. 3 dans les *Démonst. évang.* de Migne, t. XIV, p. 837.

passage qui se trouve à la tête de ce paragraphe. Que ces
teurs et présidens des jeux et fêtes païens d'un peuple,
duquel toute la doctrine et la résurrection du Christ n'ét
des folies, eussent Paul en amitié, c'était une assertion q
un faussaire n'aurait osé produire. Nous ne pouvons pé
voile que l'antiquité a jeté sur ces événemens, mais l'on
poser ou que la *chrétienté* avait des partisans secrets
habitans de l'Asie qui craignaient la foule, ou que, s
peu de la vérité de ce que prêchait l'apôtre, ils admir
éloquence, désirant beaucoup de protéger un homme
semblait doué de grandes facultés.

CHAP. 26. — SUR LE MAGISTRAT APPELÉ *scribe* OU *juriscons*
VILLE D'ÉPHÈSE.

A la suite de l'émeute dont nous avons parlé dans le
précédent, il est dit dans les *Actes*, XIX, v. 35, qu'un h
rangua le peuple pour l'apaiser. Le mot dont se sert
est Γραμματεὺς, que l'on a rendu dans les différentes tradu
clerc, *scribe*, *chef de la ville*. Ce mot doit être différemm
prété, selon les endroits où il se trouve dans la sainte
Comme de nos jours on emploie le mot *homme de loi* e
de plusieurs fonctions légales, ainsi l'on trouve emplo
scribe dans le Nouveau et l'Ancien Testament. En sens
d'après son emploi dans les Evangiles, il signifie sans
homme lettré [1], ce qui paraît résulter de sa dérivation de
lettres ou *science de livres*. Pour indiquer un *scribe* d'un
périeur on se servait de quelque complément, comme pa
dans les Septante [2] où le *scribe du roi* (ὁ γραμματεὺς τοῦ
est présenté comme un officier confidentiel du monarqu
scribe mentionné ici comme apaisant la clameur de la fo
sienne, était un personnage de grande importance dans
grecques et asiatiques. Il résulte aussi d'une monnaie de
Carie, que cette fonction était très-honorable; Tibériu

[1] Le scholiaste de Thucydide dit que *c'était celui qui, dans
blées, lisait les lettres et décrets publics.*

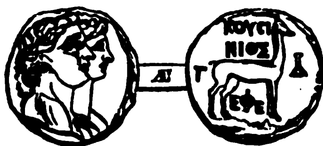
[2] II *Rois*, XII, 10.

est appelé *scribe de cette ville*[1]. — Le *scribe* était élu annuellement comme l'archonte ; et sur les monnaies d'Éphèse nous trouvons que la même personne pouvait exercer plusieurs fois cette fonction. Ainsi Cusinius le *scribe*, dont le nom est porté sur la monnaie ci-dessous, paraît, suivant l'inscription, avoir été nommé *quatre fois* à cette charge.

La face porte les têtes de *Drusus* et d'*Antonia*.

Sur le revers on lit ΚΟΥCΙΝΙΟΣ Το Δ, et le nom d'*Ephèse* ΕΦΕ, entre les jambes d'un cerf.

Nos 77 et 78.



Ce Cusinius était le *scribe* indiqué par une monnaie de *Livia* citée par Mionnet[2]. Sur les monnaies de *Néron* on trouve le nom de *proconsul* au lieu de celui de *scribe*[3]. Mais dans cette circonstance, le nom de *clerc de la ville*, dont les mesures et la promptitude dispersent la foule éphésienne, doit probablement avoir été connu.

Le *cerf* est le type commun des monnaies authonomes d'Éphèse ; ce qui est constaté par le sophiste *Libanius*[4] et par de nombreux exemplaires qui existent encore.

Chap. 27. — Sur ces mots : La ville des Éphésiens adore la grande déesse Diane.

En s'adressant au peuple le scribe ou magistrat dont nous venons de parler lui dit : « Citoyens d'Éphèse, qui est celui qui ne

[1] Frœlich, *Quatuor Tentamina in re nummariâ veteri*, in-4°, p. 154.

[2] *Descript.* du cabinet Cousinery, t. III, p. 93.

[3] Voir n. 10. Celui de *Scribe* reparaît sous Domitien, sur les monnaies duquel nous trouvons le nom de *Cæcennius Pœtus*. Voir *Observations sur les monnaies d'Ephèse sous la domination romaine* dans le *Numismatic Chronicle*, t. IV, art. 12.

[4] Ἐφέσιοις δὲ καὶ τὸ νόμισμα τὴν ἔλαφον ἔφερεν. *Orat.* XXXII.

» sache que la ville d'Éphèse *adore* la grande déesse Diane en» voyée par Jupiter. » (*Act.*, XIX. v. 35).

Au lieu du mot *adore* de notre traduction. le texte dit que la ville d'Éphese, était la *néocore* (νεωκόρος) de Diane. Ce mot est *composé* de ναός. *temple*, et κορέω. *nettoyer*; ce fut en effet sa primitive signification. Dans le cours du tems ce terme devient de la plus haute importance. et on le trouve constamment inscrit sur les monnaies de plusieurs villes. Le grand orgueil des habitans d'Éphèse était celui d'être les *néocores* de leur déesse Diane; mais dans les jours de leur décadence ils mirent le temple de l'empereur sous la tutelle spéciale de cette idole. Sur une monnaie de Caracalla se trouve quatre temples différens, trois portent la figure d'empereurs et l'autre représente la statue de cette fameuse déesse, avec cette inscription:

ЄΦЄCIΩN IIPΩTΩN ACIAC Δ. NЄΩKόρων;

(Monnaie) *des Éphésiens, les premiers de l'Asie, quatre fois néocores* [1].

Cette épithète peut se voir sur la *monnaie* que nous publions dans le paragraphe suivant.

CHAP. 28. — SUR CES MOTS DU MAGISTRAT D'ÉPHÈSE : LES TRIBUNAUX SONT OUVERTS ET NOUS AVONS DES PROCONSULS (*Actes*, XIX, 38).

Par ce que nous venons de dire du *clerc de la ville* on a dû voir que son pouvoir était peu étendu; car on voit qu'il en appelle aux *tribunaux* et aux *proconsuls* (Ἀγοραῖοι ἄγονται καὶ ἀνθύπατοί εἰσι). Il résulte en effet de la monnaie gravée ci-dessous, que l'autorité *proconsulaire* était parfaitement établie à Éphèse sous le règne de Néron.

Suivant Eckhel[2], *Æchmoclès Aviola*, proconsul, dont le nom se trouve sur cette monnaie, revêtit les fonctions de consul l'an de Rome 807. Aviola était un surnom donné à la famille consulaire *Acilia*. Les *Turones* et les *Andecavi* furent battus par Acilius Aviola,

[1] Voir *Observations sur les monnaies d'Ephèse sous la domination romaine* dans le *Numismat. Chron.*, t. IV, art. 12.

[2] *Doct. num. vet.*, t. II, p. 159.

sous le règne de Tibère [1]; le nom d'*Aviola* se trouve sur des monnaies de Smyrne et de Pergame sous Caligula [2].

La monnaie que nous publions ici porte sur la face la tête couronnée de *Néron* et l'inscription ΝΕΡΩΝ ΚΑΙϹΑΡ;

Le revers représente le temple de Diane avec cette inscription :

ΕΦ. ΑΙΧΜΟΚΛΗ ΑΟΥΙΟΛΑ ΑΝΘΥΠΑΤΩ ΝΕΩΚΟΡΟΝ,

(Monnaie) *des Ephésiens Néocores, Æchmoclès Aviola, Proconsul.*

Nos 77 et 78.



CHAP. 29. — SUR LE DROIT DE SAINT PAUL D'ÊTRE CITOYEN ROMAIN.

Nous lisons dans les *Actes*, chap. XXI, v. 35, que lorsque Paul, de retour à Jérusalem, fut arraché des mains du peuple qui voulait le tuer, par la protection du tribun romain, il dit à celui-ci qui lui demandait s'il n'était pas Égyptien : « Je vous assure que je » suis Juif de Tarse en Cilicie et citoyen de cette ville qui n'est » point inconnue. » Puis ayant obtenu de parler au peuple, et celui-ci s'étant soulevé quand il entendit dire à Paul que le *Seigneur l'avait envoyé vers les Gentils*, et voulant le tuer, le tribun fit conduire Paul à la forteresse et ordonna qu'on le flagellât. Mais quand on l'eut lié, Paul demanda s'il était permis de flageller sans procès un *citoyen romain*. Alors le tribun vint à Paul et lui fit cette demande : « Dis-moi, est-tu citoyen romain ? » — Paul lui dit : « Je le suis. » — Et le tribun lui répondit : « J'ai acheté ce » droit-là fort cher. — Et moi, répliqua Paul, je l'ai par droit de » naissance. » *Act.*, XXII, 27, 28.

Les monnaies de *Tarse* témoignent suffisamment de tout ce que dit ici saint Paul ; en effet, elles prouvent d'abord qu'elle

[1] Voir Tacite, *Annales*, l. III, c. 41.
[2] Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. II, p. 519.

n'était pas *une ville commune*. Plusieurs lui donnent le titre d'*Autonomous* et de *Metropolis*[1]. Une monnaie de Sévère porte l'inscription :

ΤΑΡϹΟΥ ΜΗΤΡοπόλεως ΤΩΝ ΚΙΛΙΚΙΩΝ ΙϹΑΥΡΙΑ ΚΑΡΙΑ ΛΥΚΑΟΝΙΑ.

(Monnaie) *de Tarse, métropole de Cilicie, Isaurie, Carie et Lycaonie.*

Une autre de *Caracalla* porte :

ΚΟΙΝΟϹ ΤΩΝ ΤΡΙΩΝ ΕΠΑΡΧΙΩΝ.

La communauté des trois provinces.

Une troisième mentionne le site de la ville sur le bord de la rivière Cydnus :

ΤΑΡΣΕΩΝ ΤΩΝ ΠΡΟΣ ΚΥΔΝ.

Mais la monnaie suivante de Caracalla explique bien les paroles de saint Paul :

Nos 79 et 80.



Elle porte sur la face la tête couronnée de l'*empereur* et l'inscription :

ΑΥΤ. Κ. Μ. ΑΥΡ. ϹΕΥΗΡΟϹ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟϹ Ϲ.

L'empereur César, Marc-Aurèle, Sévère, Antonin, Auguste.

Revers : ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟΝ ΕΛΕΥΘ. ΤΑΡϹΕων.

Les conseils réunis de Tarse libre.

Eckhel cite un passage de Dion Chrysostome établissant l'unanimité des *trois conseils* ou *assemblées*, c'est-à-dire du Δῆμος, de la Βουλὴ, et de la Γερουσία. Il fait aussi des remarques sur le type particulier de Minerve, qui paraît jeter dans une urne le vote unanime des *trois conseils*[2].

[1] Les lettres A. M. B. se trouvent quelquefois sur la monnaie de Tarse et s'expliquent par : *Prima sola Cilicia.*

[2] *Doct. num. vet.*, t. III, p. 73.

ap. 30. — Médaille du roi Agrippa devant lequel Paul plaida sa cause.

Il est dit dans les *Actes* (xxv, 13) que le roi Agrippa étant venu vec sa sœur Bérénice pour y saluer le gouverneur Festus, celui-ci i parla de l'accusation portée par les Juifs contre Paul; ajoutant ue dans l'examen qu'il avait fait de cette affaire, il avait rouvé qu'il « s'agissait seulement d'un *certain Jésus* mort, et que Paul assurait être vivant (v. 19); » que Paul en avait appelé à ésar; mais que ne sachant de quel crime le charger, il serait bien ise qu'il l'entendît lui-même. Agrippa et sa sœur dirent qu'ils vaient aussi grande envie d'*entendre parler cet homme*. Et c'est en ffet devant eux que Paul fit le magnifique discours qu'on lit au hap. xxvi, à la suite duquel Agrippa s'écria : « Peu s'en faut, Paul, que vous ne me persuadiez d'être chrétien (v. 28). »

Or l'*Agrippa* dont il est ici question était le fils d'Agrippa le rand, dont nous avons déjà parlé. Il était âgé de dix-sept ans à la mort de son père; l'empereur Claude le croyant trop jeune pour égner, le garda à Rome et envoya *Cuspius Fadus* comme procura-eur en Judée, qui redevint ainsi de nouveau province romaine. Après la mort de son oncle *Hérode*, roi de *Chalcis* (an de J.-C. 48), e petit royaume, auquel s'attachait le privilége de la surinten-dance du temple et la nomination du grand-prêtre fut donné à *Agrippa;* mais quatre ans plus tard il l'échangea contre les tétrar-chies de Philippe et de Lysanias avec le titre de *roi*. Enfin sept ans après, Néron lui donna les villes de Tibérias et Tarichée en Ga-lilée, ainsi que Julias et plusieurs autres villages en *Perée*.

Ce prince, malgré les troubles auxquels son pays était sujet, employa de grandes sommes à embellir et agrandir *Jérusalem*, *Béryte* et *Cæsarea Panias* (Cæsarée de Philippe). De cette dernière ville il existe encore une monnaie qui porte la *tête de Néron;* et sur le revers :

ΕΠΙ ΒΑΣΙΛΕ· ΑΓΡΙΠΠΑ ΝΕΡΩΝΙΕ [1].

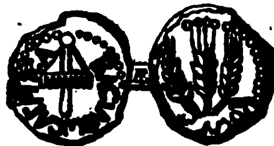
Entourée d'une guirlande de laurier; elle constate ce que dit

[1] Pellerin, *Méd. de rois*, p. 176. — Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. III, p. 493.

Josèphe, qu'Hérode agrandit cette ville et l'appela *Néronias*, en l'honneur de l'empereur[1].

Il y a encore d'autres monnaies d'Agrippa portant les têtes de *Titus, Vespasien* et *Domitien*, dont une se distingue par le prénom de *Marcus*[2]; mais le spécimen gravé ci-dessous convient le mieux à notre illustration. Il porte d'un coté le *tabernacle* et l'inscription: ΒΑCΙΛΕΩC ΑΓΡΙΠΑ; revers, trois *épis de blé* liés ensemble; la date paraît effacée.

N[os] 81 et 82.



Les savants ont expliqué ce type de différentes manières; quelques-uns ont supposé que les *épis de blé* devaient signifier l'*offrande* des premiers fruits; mais Eckhel[3] pense qu'il a été choisi par les Juifs, comme leur offrant moins de répugnance que les emblèmes ordinaires qui se trouvaient sur les autres monnaies de cette époque[4]. En tous cas cette monnaie porte un caractère plus juif que les autres monnaies d'Agrippa, étant faite d'après le modèle des petites pièces qui avaient cours ordinaire dans la Judée, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les différentes monnaies avec lesquelles on payait le cens ou tribut.

CHAP. 31. — QUELLE ÉTAIT LA COHORTE D'AUGUSTE, DONT JULIUS, CHARGÉ DE CONDUIRE SAINT PAUL A ROME, ÉTAIT CENTURION.

Nous lisons dans les *Actes* XXVII, 1. « ... Il fut résolu que Paul

[1] *Antiq.*, lib. XX, c. 9, n. 4.

[2] Pellerin pense qu'Agrippa reçut ce nom, parce que sa famille avait bien des obligations au triumvir Antoine; Eckhel l'attribue à Marc Agrippa.

[3] Eckhel, *Doct. num. vet.*, t. III, p. 493.

[4] Il est plus probable que c'était un emblème de la fertilité du pays, et peut-être de la première culture du froment. Voir un curieux mémoire de M. Dureau de Lamalle *sur la première patrie du froment*, dans notre t. XII, p. 265 (1re série). A. B.

[ét]ait en Italie et qu'on le mettrait, avec d'autres prisonniers, [en]tre les mains du nommé Julius, centurion de la *cohorte* nom[mée] *Auguste*. » (Σπείρης Σεβαστῆς).

Quelques traducteurs ont rendu ces mots grecs par : *legio [Au]gusta*; d'autres (et en particulier la Vulgate) par *cohors Au[gus]ta*. Ceux-ci ont sans doute pensé que cette cohorte appar[ten]ait à la légion de Syrie qui portait le nom d'*Augusta*. Trois [lé]gions, nominativement les 2[e], 3[e] et 8[e], portaient cette dési[gn]ation ; mais d'après tous les renseignemens donnés par Dion [Cas]sius et Tacite, aucune d'elles ne servait ni en *Syrie*, ni en [Ju]dée. Nous avons déjà nommé toutes les légions qui ont servi en [Sy]rie et en *Judée* au tems de Vespasien[1]. C'étaient, en Syrie, la [Ga]uloise, la *Scytique*, la *Ferrée*, la *Fulminifère;* et en Judée, les [Ma]cédoniennes et l'*Apollinaire;* mais nous ne trouvons aucune lé[gio]n appelée *Auguste*[2].

Dans notre chapitre XIX cité ci-dessus, nous avons dit, d'après [Jo]sèphe, que les Romains, pour augmenter leurs forces, faisaient [de]s recrues en Syrie et Judée[3]. Parmi ces levées deux doivent sur[to]ut être distinguées : celle de *Césarée* (καισαρεῖς) et celle de *Sama[ri]e* (Σεβαστηνοὶ, de *Sébaste*[4], nom grec d'*Auguste*). Josèphe men[tio]nne *Cumanus*, prédécesseur de *Félix*, comme emmenant une [tro]upe de ces *Sébasténois*, ἀναλαβὼν τὴν τῶν Σεβαστηνῶν ἴλην[5].

Nous avons vu par tous les témoignages offerts par l'histoire et [pa]r les monnaies, qu'aucun soldat d'une *legio Augusta* ou d'une [co]hors *Augusta*, n'a pu camper en Syrie ou en Judée. En consé[qu]ence il est plus probable que le Σπεῖρα Σεβαστη était un *corps [Sa]maritain* qui servait dans l'armée romaine, soit qu'il fît partie [d']une légion ou non ; le ἴλη Σεβαστηνῶν (ou *aile de Sébasténiens* [o]u *Augusténiens*) mentionné plus haut, était un corps de cavalerie ;

[1] Voir le chap. XIX dans notre numéro de février, ci-dessus, p. 97.
[2] Brotier sur Tacite, l. III, p. 480.
[3] Josèphe, *Ant.*, XIX, 9, 2.
[4] Sur le changement du nom de *Samarie* en celui de *Sébaste*, par Hé[ro]de, voir Forbiger, *Handbuch der Alt. Geog.*, p. 696.
[5] Josèphe, *Ant.*, XX, 6, 1.

mais on peut supposer avec raison que dans un corps aussi nombreux que les Σεβαστηνῶν (ou *Augusténiens*), il y avait aussi de l'infanterie, et c'était sans aucun doute dans ce corps que servait le centurion *Julius*, qui conduisit saint Paul à Rome et qui se conduisit envers lui avec des égards loués par saint Luc.

AKERMANN.

Polémique philosophique.

DU PAGANISME EN PHILOSOPHIE
ET
DE SON INFLUENCE SUR LA THÉOLOGIE.

Septième article[1].

mière conséquence de la psychologie païenne telle que nous l'avons vue dans l'Inde, la Grèce, l'Allemagne et la France. — L'âme est Dieu ou de l'essence de Dieu. — Cette conséquence ressort de la théorie des Essences de Platon, des Formes d'Aristote, des Eons, des Universaux, les Entités. — Ce sont tout autant d'erreurs renouvelées des Brahmes. — Comment nos philosophes du moyen-âge ont glissé dans le panthéisme. — Danger de la doctrine de M. l'abbé Lequeux, qui prétend que les *Essences des choses sont la substance même de Dieu.*

Nous avons vu quels étaient les principes admis par la *psychologie* enne de l'éclectisme français, marchant à la suite du Brahmanisme indien.

Nous connaissons sa *substance unique,* avec ses *deux modes* et ses *formes.*

Il nous reste maintenant à examiner quelles sont les conséquences qui découlent nécessairement de ces principes, par rapport à me humaine. Celles qui en découlent, par rapport à Dieu et à la ure, auront leur place ailleurs.

La Divinité de l'âme ;

La Trinité, son Infinité, son Eternité, son Indépendance, sa ute-Puissance ;

Son Omniscience, etc., etc.

Telles sont quelques-unes des conséquences qui viennent directement des principes admis par l'Inde, la Grèce, l'Allemagne et la nce. C'est à ces points principaux que nous tâcherons de rapter toutes les erreurs qui souillent la *psychologie.* Ce sont là les

[1] Voir le 6e article au no 1, ci-dessus, p. 7.

termes auxquels doit aboutir toute méthode psychologique qui pre
l'*âme humaine pour point de départ*. Sans doute, elle n'arrive
pas toujours jusque-là. Il faut une constitution forte, un tempér
ment robuste, pour tirer toutes les conséquences d'un princip
L'éclectique n'y arrive pas toujours; le professeur catholique, q
y va de la meilleure foi du monde, restera encore bien plus
arrière. Et si quelque main le pousse, il enjambera par-dessus l
erreurs, glissera à l'aide d'une équivoque à côté des principes,
se sauvera par les sentiers de l'inconséquence. Mais il n'en est p
moins vrai que la Divinité de l'âme, sa Trinité, son Infinité, s
Eternité, son Indépendance, sa Toute-Puissance, etc., etc., vo
les termes où doit aboutir fatalement l'éclectisme et même to
la psychologie honnête adoptée comme méthode, pour parveni
la vérité.

La divinité de l'Ame, l'Ame découlant de Dieu, l'Ame ven
de l'Essence de Dieu, l'Ame-Dieu ! Oui, tel est le résultat de
psychologie. En effet, dès que vous rejetez la création *ex nihi*
vous tombez dans l'*émanation*, et l'émanation, quelque adouciss
ment que vous lui donniez, sous quelque jour favorable que vo
la présentiez, de quelque nuage que vous l'enveloppiez, c'est to
jours *Dieu morcelé*, partagé, particularisé, limité, tombé, emp
sonné, ou même incarné, comme vous voudrez, *les mots n'y f*
rien. C'est Dieu devenu Ame, par le moyen de *Maïa* ou de l'*en*
loppe, jusqu'à ce que *Maïa* disparaissant et l'enveloppe se brisa
nous allions nous absorber en *Brahm*. Ecoutez l'Inde, votre mè
« Nos âmes *émanent* de la Divinité et en sont une portion;
» même que la lumière dérive du soleil, qui éclaire le monde p
» une infinité de rayons; de même qu'une quantité innombra
» de gouttes d'eau, dérive d'un même nuage; de même, en
» que divers joyaux dérivent d'un même lingot d'or. Quelle que
» la divisibilité des rayons, des gouttes d'eau, des joyaux, c'
» toujours au même soleil, au même nuage, au même lingot d
» qu'ils appartiennent. Cependant, du moment que l'âme a
» unie à un corps, elle s'est trouvée emprisonnée et ensevelie d
» les ténèbres de l'ignorance et du péché. Quoique cette âm
» dans sa prison, continue d'être une *même chose* avec la Divin

» elle est néanmoins désunie et séparée d'elle..... Son union avec » le corps dure jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à se réunir de » nouveau à la Divinité [1].

Le mot *Essence*, quelque signification parasite que lui imposent les divers auteurs, est le substantif du verbe *esse*, comme le mot *actio* est le substantif du verbe *agere*, *cogitatio* du verbe *cogitare*. « Οὐσία, dit M. Henri Martin, est le substantif abstrait du » mot ὄν. Platon l'emploie pour désigner *ce qui EST véritablement*, ce qui est éternel ; c'est-à-dire, suivant lui, l'*existence* » *éternelle et absolue des idées* [2]. » Dans sa signification première, absolue, l'*Essence* est donc l'*Etre* véritable, éternel ; c'est *Brahm*, la substance panthée avant toute manifestation, en un mot, c'est l'*Être*. Dans un sens relatif, et par rapport à l'existence, par Essence, on entend les propriétés constitutives d'un être ; ce qui fait qu'un être est, *quod facit esse entia*. Sous ce rapport, l'*Essence* est la même chose que la *substance*, ou le support de l'être. Néanmoins, dans l'acception philosophique ordinaire, l'Essence est plus étendue que la substance ; la substance, en effet, se dit des êtres réels, existants ; l'essence s'applique de plus aux êtres abstraits, idéaux, intellectuels. Ainsi, on dira par exemple : Il est de l'essence du cercle d'être rond ; il est de l'essence du vrai d'éclairer l'âme.

Mais, par rapport à l'existence, essence et substance n'en ont pas moins une même signification. Or, dans ce second sens comme dans le premier, l'*Essence* est également dans la philosophie païenne, l'*Etre éternel*, ou *Brahm*, mais *Brahm*, coulé sous la forme, emprisonné dans le plastique. En effet, le paganisme n'admettant qu'un Etre proprement dit, ou qu'une substance, n'admet par là même qu'une essence. Ou bien, s'il y a d'autres êtres, c'est parce qu'ils sont *de l'Etre* ; s'il y a d'autres substances, c'est parce qu'elles sont *de la substance* ; s'il y a d'autres essences, c'est parce qu'elles sont *de l'Essence*. Elles en découlent comme émanation, et en renferment une portion qui les fait être. « L'Etre absolu » renferme dans son sein, le moi et le non-moi fini, et forme, pour

[1] Dubois, *Mœurs des peuples de l'Inde*, t. II, 84.
[2] Henri Martin, *Commentaire sur le Timée*, t. I, 335. Note 17.

» ainsi dire, le *fond* identique de toute chose ; un et plusieurs tout » à la fois, un par la substance ou l'*Essence*, plusieurs par les phé» nomènes ou les formes, qui constituent les êtres particuliers[1]. » Cette doctrine, dit Gioberti, n'est autre que le panthéisme de Spinosa[2]; j'ajoute : et des Allemands, et des Alexandrins, et des Grecs, et des Indiens. Dans toutes ces philosophies, il n'y a qu'une substance ou qu'une Essence ; tous les autres êtres sont des phénomènes, des ombres, des formes, Μορφη, *Maïa*, illusion.

Aussi, *Param-atma*, est-il « l'Essence des essences, *sat tôu* » *satha est ;* il est tous les éléments composés, il est tous les élé» ments simples. Toutes les essences, il l'est. Etant le principe d'où » tout découle, il est l'Essence des essences[3]. » Chaque page nous montre *Brahm* comme la forme de toute chose. Or, le mot *aain*, dit Anquetil-Duperron, que j'ai rendu par le mot *forme*, signifie l'*essence* même de la chose, la partie principale et fondamentale de la chose[4]. *Brahm* est donc l'Essence de toute chose, et toute chose est l'essence ou de l'essence de Brahm.

Ici, naturellement, les exemples, les comparaisons abondent. Non-seulement *Brahm* est l'argile, le lingot d'où s'extraient tous les êtres, l'océan d'où ils découlent, le foyer d'où ils jaillissent, l'œuf d'où ils éclosent, la graine d'où ils pullulent, l'araignée éternelle d'où ils se soutirent ; *Brahm* est encore leur soutien, leur *fulcrum*, le cordon de chapelet qui enchaîne tous les grains de ce monde qu'on appelle les êtres, le tissu du grand voile de la nature, la trame intime de tous les tissus de la création[5]. L'Ame humaine dans cette doctrine, n'est donc et ne peut être que l'*Essence*, ou *de l'Essence de Dieu*.

Il en est de même chez les Grecs. Le *Logos*, dans Platon, est le réceptacle des Idées ; ou plutôt, il est l'ensemble harmonieux de cette vaste hiérarchie d'idées qui embrasse aussi bien les Idées pures que les Notions ; c'est-à-dire, les idées de qualités et de rap-

[1] *Cours de philosophie*, leçon 6, p. 55.
[2] Gioberti, *Réfutation de Cousin*, note, p. 10.
[3] *Oupnek'hat*, I. Brahmen, XXVII, p. 163.
[4] *Oupnek'hat*, t. I, p. 57. Note.
[5] *Oupnek'hat*, t. I, p. 51, 52, 53, 105, 381, 386, 628, etc.

rts, comme celles de genres et d'espèces, Essence des essences, enre suprême de toutes les espèces intelligibles, comme des réalis. Maintenant, faut-il comme M. Henri Martin, placer ce *Logos* dehors de l'intelligence de Dieu? M. H. Martin, a-t-il raison, and il prétend que le *Logos* n'est pas la raison divine, et que les ées ne sont pas les opérations intellectuelles de Dieu [1]? Oui, sans ute, il a raison ; mais il ne nous semble pas, malgré la connaisnce approfondie qu'il a de Platon, avoir pénétré encore assez ant dans la nature du *Logos*; ou bien il n'a pas voulu nous dire n dernier mot à ce sujet. Sans doute, le *Logos* n'est pas l'*Intellect vin*, il est bien plus. Il est infiniment supérieur à Dieu, comme *thos* l'est au *Démiurge*, comme *Brahm*, *Bhout-Atma*, l'est à *ahma*. Le *Logos* est la grande substance panthée, cette Essence ns forme, sans couleur et impalpable du *Phèdre* de Platon, acée au-dessus de toutes les essences, et les renfermant et les doinant toutes [2]. C'est d'elles qu'émanent, que découlent toutes les ées, toutes les Essences, l'Etre même, le Un, le Bon, το ον, το εν, αγαθον, de même que les genres et les espèces, le genre Dieu, genre Homme, etc. Dieu n'est que l'opérateur divin de cette ande famille, l'instrument actif de ce fond divin, soumis à cette ande force qui s'appelle *Logos*, comme le *Démiurge* l'est à *Buos*, et comme *Brahma* l'est à *Brahm*. Dieu ne peut rien faire que après le *Logos*, comme le dieu des Romains, que d'après le *atum*, qui en est la traduction ou l'imitation. Dieu n'est qu'un gent dans la nature ; Logos, *Fatum*, Αναγκη, la *Nécessité*, voilà la oi qui le domine et le dirige.

Plus on approfondira le système de Platon, plus on comprendra mment, suivant lui, il n'y a de vérité que dans les *Idées*, et de éalité que dans les *essences*; idées et essences renfermées dans le *Logos* comme dans leur matrice intelligente et féconde, éternelles comme lui, et formant l'ensemble des choses par leur union avec la maière; phénomène, accident, *Maïa* ou illusion. C'est dans cette atrice que Dieu puise quand il veut former l'Ame humaine et les iverses âmes qui animent la nature.

[1] Henri Martin, *Commentaire sur le Timée*, argument, note 22.
[2] Platon, *Phèdre*, édition Schwalbé, p. 270.

Aristote passant une partie de sa vie à piller les auteurs et à les critiquer ensuite, ne veut point entendre parler des idées et des *essences*. Les idées! où Platon les a-t-il vues? Les essences! à quoi servent-elles? La *Forme* et la *Matière*, voilà qui suffit pour la formation des êtres; la Forme, entendez bien. Il est vrai que quand on veut examiner quelle différence il y a entre cette *Forme* et l'*Essence* de Platon, on n'en voit aucune. Les partisans d'Aristote en conviennent eux-mêmes. Par Forme, en effet, il ne faut pas entendre ce contour extérieur des êtres, qui en est comme l'écorce; mais cette force, ce principe intérieur, qui donne l'être et la vie aux choses, *forma dat esse rei, forma dat rei operari*. La Forme est le principe informant et animant. Voilà déjà une grande ressemblance avec l'Essence de Platon. Ajoutez que la Forme est éternelle, nécessaire, elle est l'*Être en soi* [1]. « La matière n'est rien » par elle-même; elle n'existe pas d'une existence à elle, indé» pendamment de sa forme. La matière n'est pas l'être, il n'y a » d'être que dans ce qui a pris forme. La forme occupe seule le » champ de la réalité [2]. » Niez donc, après cela, la puissance des mots, *la grande puissance de l'orviétan*. Quoi qu'il en soit, de l'essence ou de la forme, l'Ame humaine n'en est pas moins une forme particulière, une *entéléchie*, empruntée à la Forme universelle, éternelle et absolue.

Ces doctrines, propagées par la philosophie, se répandirent partout et établirent le paganisme populaire. Il n'y eut plus qu'une grande Ame, une Substance, une Essence, une Forme, une Force, dont tous les êtres furent des parties. Rien alors ne parut plus naturel que l'idolâtrie, ou plutôt, l'adoration de tous les êtres.

L'Ame humaine devait avoir la première place dans cette divinisation de toute la nature animée et inanimée :

> Principio cœlum, ac terras, camposque liquentes
> Lucentemque globum lunæ titaniaque astra,
> Spiritus intus alit; totamque infusa per artus

[1] Ravaisson, *Exposition de la doctrine d'Aristote*, t. 1, 392. — Deslandes, *Hist. critiq. de la philos.*, t. 1, 827.

[2] Ravaisson *Ibid.*, 389.

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Indè hominum pecudumque genus, vitæque volantum, etc. [1].

Dès le commencement, l'Ame nourrit, soutient, intérieurement le
l et la terre, et les mers, ainsi que le globe brillant de la lune et
astres frères de Titan. Répandue dans tous les membres, l'Ame agite
masse entière, et se mêle à ce grand corps. *De là viennent* le genre
s hommes et des animaux, et la vie des oiseaux, etc. »

'Ame humaine, ainsi *émanée de Dieu*, détachée de sa substance, oujours regardée comme *divine* par les philosophes [2]. N'était- pas une portion de la substance de Dieu ? *Divinæ particulam* e? Et, par conséquent, n'en méritait-elle pas les hommages puis- lle en avait les perfections? De là, les apothéoses et la divinisa- de tous les monstres produits par la nature humaine, la divi- tion même de leurs crimes et de leurs turpitudes. Il est vrai la portion divine était parfois bien basse, mais cette bassesse ne tit que de l'enveloppe, et quand l'enveloppe était usée, le mons- caché derrière elle pouvait dire sérieusement : *Mes amis je que je deviens Dieu.*

lais comment se produit ce *développement de la divine Essence?* omment expliquer la variété et même les inégalités qui sont dans ature? Les Gnostiques et les Alexandrins, ces amis intimes de Cousin, vont nous l'expliquer. Les *émanations* ne sont pas la tion de ce qui n'était pas, mais seulement l'émission, la *ma- nation* de ce qui est renfermé dans le sein de l'abîme Βυθὸς, le uta des Indiens [3]. Elles ne sont que le *déploiement* de la sub- ce, ses attributs, ses formes, ses noms. Elles constituent avec le plérôme ou la plénitude des intelligences, *Logos*, *Haran- rbehah.* On les nomme généralement Eons, αἰῶνες [4]. Les *Bra- es* les appellent *Aaïn.* On concevra la variété et l'imperfection, admettant que les émanations divines forment une série dont la

Virgile, *Enéide*, liv. VI, 724.
Cicéron, *Tusculanes*, II, 21.
Notons bien que M. Maret et M. Darboy soutiennent aussi que, par création, il faut entendre la *Manifestation de tout ce qui est en Dieu.*
Précis de l'*Hist. de la philosophie de Juilly*, p. 174.

perfection va en décroissant à mesure qu'elles s'éloignent de leur origine.

Supposez une série de flambeaux dont la lumière soit une loi de décroissement, jusqu'à devenir imperceptible et se confondre avec la nuit : dans une portion de cette série, la clarté prévaut sur l'ombre ; dans l'autre, l'ombre prévaut sur la clarté [1]. Eh bien ! la partie où prévaut la clarté, va former Dieu, les esprits supérieurs, les génies et l'âme humaine ; celle où prévaut l'ombre, formera les âmes des animaux, des végétaux, des minéraux et surtout la matière. L'Ame humaine est donc la fine fleur, la mère-goutte de la substance divine ; la nature en est comme le son, la lie, le marc, le dernier résidu. Je ne sais plus qui prétendait que la matière était la carbonisation de Dieu [2]. Les Indiens qui, une fois engagés dans le chemin de la logique, allaient jusqu'au bout, ne craignaient pas de dire que Dieu, *Atma*, était tout : « Lion, Tigre, Loup, Cochon, » Vermisseau, Papillon, Mouche, Puceron, Fourmi, Bien et Mal, » Vérité et Mensonge, l'Ami et l'Ennemi, le Juste et le Scélérat [3]. » Ces propositions sont dures pour le bon sens. Elles ne sont pourtant que la conséquence de celle-ci : « Dieu est l'Ame des Ames [4], » ou notre Ame est de l'Essence de Dieu [5]. Celui qui admet la dernière, ne peut reculer devant les autres, ou bien ce n'est qu'un inconséquent. En fait de logique, jamais les Grecs n'ont eu le courage des Indiens ; M. Cousin, à son tour, est loin d'avoir le courage des Grecs, et bien des professeurs semi-rationalistes n'auront jamais le courage de M. Cousin. Quand la raison répudie le bon sens, le bon sens soutient encore la raison à son insu.

C'est un beau spectacle pour le philosophe chrétien, que ce travail de l'esprit humain posant sans cesse des principes dont il [illegible]

[1] *Ibid.*, p. 173.

[2] Peut-être M. l'abbé Gonzague fait allusion à l'opinion de M. [illegible] Guiraud, qui prétendait en effet que les matières *carbonisées* étaient la *substance même* de Satan. Voir les *Annales*, t. XIX, p. 144 (2e série). A. B.

[3] *Oupnek'hat*, t. I, 61-66, 69, 71.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*

ıs tirer les conséquences. Le Gnosticisme, disait les choses ûment pour qu'elles pussent être admises par ceux qui ıt en admettaient les principes. Dans cette doctrine, *tout le était Dieu*. Non-seulement le Christ, mais encore les Apô- aient des Eons. « Le Christ et les Apôtres représentaient ·eize Eons du Plérôme, et la souffrance du 12ᵉ Eon était ;sentée par la trahison de Judas[1]. » Chacun des maîtres de la était, ou un Père Eternel, ou un Christ, ou un *Saint-Es-* uelquefois, tous les trois ensemble, mais surtout un Saint- De nos jours, ce sont les *Christs* qui dominent. Cela dépend s et des circonstances. A Bicêtre et dans la maison d'Or- ;e que j'ai rencontré le plus souvent, ce sont des *Pères ls*.

ait que le grand Apôtre ne dédaigne pas de stigmatiser ces ions qui, de son tems déjà, commençaient à s'étaler au jour. Il eut soin de prémunir ses chers disciples contre ces ·idicules, « ces généalogies sans bout, débitées par ces doc- ; du mensonge, ces bavards, comme il les appelle, qui ne nt plus ce qu'ils disent et encore moins ce qu'ils pensent [2]. ut donc qu'ils évitent toutes ces sottes questions, ces genèses ules, ces sujets imbéciles qui aboutissent à quoi? Au vide ı néant [3]. » Ce coup, porté par une main aussi vigoureuse, à mort la doctrine des *Eons*. Elle ne s'en releva jamais

aganisme, battu par le Christianisme, dans la doctrine des es, des Formes et des Eons, chercha à se relever au Moyen- ans les *Universaux*. L'homme, par une tendance naturelle, ui dévie toujours et s'égare quand elle n'est pas dirigée par

!. *de l'Éclectisme alexandrin*, par l'abbé Prat, t. ı, 72.

lenuntiares quibusdam ne aliter docerent, neque intenderent fa- ! genealogiis interminatis; quæ quæstiones prestant magis quam ;ionem Dei, quæ est in fide.... A quibus quidam aberrantes, con- ııt in vaniloquium, volentes esse legis doctores, non intelligentes quæ loquuntur, neque de quibus affirmant. ı Tim., ı, 3, 4, 6, 7.

ltas autem quæstiones, et genealogias, et contentiones, et pug- ;is devita; sunt enim inutiles et vanæ. Ad Titum., ııı, 9.

la vérité, aspire sans cesse à l'Unité. L'Unité, voilà son but, voilà sa fin.

Mais où la trouvera-t-il? Toutes les sciences, efforts de l'âme humaine, gravitent vers une Unité. La philosophie, science directrice des autres sciences, ne cesse d'y marcher. Platon croit l'avoir trouvée dans l'*Idée* ou *Essence*, comme avant lui, Pythagore, dans la *Monade*, et après lui Aristote dans la *Forme*. Au Moyen-Age, on crut l'avoir trouvée dans la doctrine des *Universaux*. Monade, Essence, Forme, Universel, tous termes identiques quant au fond, toutes formes diverses de l'erreur qui veut se cacher à elle-même. Qu'est-ce donc que l'*Universel*? C'est une Forme universelle, c'est-à-dire commune à une classe d'individus; c'est par conséquent un genre ou une espèce. Cet Universel est-il quelque chose de *réel*, une Réalité, ou bien n'est-ce qu'une fiction mentale, une écorce vide, une simple étiquette, un pur *Nom?* Ceux qui adoptaient le premier sentiment, s'appelaient *Réalistes*. Pour eux les Universaux étaient les seules Réalités, les seules Essences réelles qui venaient s'individualiser dans les êtres particuliers. L'*Humanité*, par exemple, se particularisait dans Pierre, dans Paul, tout en restant identique en elle-même. La science ne devait nullement s'occuper des Individus; l'Universel, voilà son objet, *de singularibus non est scientia*. Il est bien clair que le *Panthéisme* était au bout d'une telle doctrine. Aussi, tous les Réalistes, comme Guillaume de Champeaux, Amaury de Chartres, David de Dinan, arrivaient-ils à un vaste panthéisme, ou les *Universaux s'individualisaient dans les êtres particuliers, de telle sorte que les individus, identiques par leur Essence, ne différaient que par la variété des accidents ou formes passagères*, et par conséquent, *tous les êtres particuliers n'étaient que les formes d'une seule Essence*[1].

Ceux qui admettaient la seconde hypothèse étaient appelés *Nominalistes* ou *Nominaux*. Pour ceux-ci, le monde intellectuel disparaissait avec les Idées et les Essences de Platon, qui n'étaient plus qu'un ensemble d'abstractions de l'esprit humain. Le positif *matérialiste* se présentait souvent alors, avec toutes ses conséquen-

[1] *Précis de Juilly*, 269, 275.

s. Le magnifique enseignement chrétien, refoulé par les systèmes iens, n'était pas admis comme *Méthode philosophique*. Il ne pouit, dès-lors, donner la solution si simple de ces difficultés. L'esit humain était entre deux impasses. Les *Conceptualistes* firent ut bien que mal une trouée pour le tirer d'affaire.

Dans l'Inde, la science humaine avait déjà longtems auparavant ibrassé le *Réalisme*.

Brahm renfermait en lui, de toute éternité, les Universaux, comme *Logos* de Platon renfermait les Essences, ou plutôt, il était luiême les Universaux, et les Universaux étaient la seule réalité qui trouvât dans les êtres individuels. Le reste était un nom, une lusion, Maïa. « *Brahm* est la Forme universelle, ou l'Universel de la vérité, de la science, de la lumière [1], de l'Etre, du Bien, de la puissance, de tous les actes, bons et mauvais, de tous les Sens, de toute chose [2]. Dans les objets de l'Art, les vases d'argile, d'airain, d'or, il est la seule réalité ; dans les choses de la Nature, les végétaux, les animaux, il est encore l'unique réalité. Leurs noms, leurs formes, ne sont qu'un mot, qu'un son, rien. *Nomen et pictura, ipsum hoc loqui purum est, et quidquam non est* [3].

Les *Universaux* conduisaient naturellement aux *Entités*. L'Entité tait un principe d'individuation, accolé à l'Universel et fondu dans ui, pour l'appliquer à la matière et former les êtres particuliers. Entité était le principe constitutif et la forme propre de l'indiidu. Elle était nécessairement antérieure à la formation des indiidus ; car, comprend-on qu'avant le *cheval*, n'existât pas déjà la *hevaléité* ; avant le tabac, la *tabacité?* Ce n'est pas possible. Elle tait par là même *éternelle*. Car, est-il admissible que Dieu n'ait as connu et possédé, de toute éternité, cette Entité quelconque. l eût été alors privé d'une connaissance et d'une perfection. On etombait ainsi dans les Essences de Platon. En développant cette loctrine, *Jean Scot* et *François de Maironis* préparaient *Nicolas le Cusa*, *Paracelse* et *Van-Helmont*, qui eux-mêmes préparaient es *panthéistes* allemands. Tous ces philosophes du Moyen-Age

[1] *Oupnek'hat*, t. I, 173, 175, 176.
[2] *Ibid.*, 384, 303, 337, 254, 250, 304.
[3] *Ibid.* 51, 53.

glissaient ainsi sur les bords dangereux du Panthéisme. C'étaient de grands enfants, pipés par la philosophie grecque, qui se jouaient sur le penchant d'un abîme. Le Christianisme, par ses fortes doctrines, qui avaient pénétré tous les esprits, les retenait encore comme par la main. Quand ils lâchaient tant soit peu cette main, ils roulaient bien vite au fond du précipice.

L'*Etre*, par exemple, se partageait en Végétal, Animal, Minéral. Le Végétal, était formé par la *végétalité ;* l'Animal, par l'*animalité;* le Minéral, par la *minéralité*, tous principes dérivés de l'Etre. Le Végétal, à son tour, formait le Chêne, le Tilleul, par la *Quercéité*, la *Tiliéité*, entités constitutives dérivant du Végétal. Toutes ces opérations intellectuelles étaient, comme de raison, la *mesure de l'action de Dieu.*

Les *Brahmes* de l'Inde, qui n'avaient point l'Eglise chrétienne pour veiller sur eux, ne cessaient de patauger dans la fange. Ici, point d'inconséquences comme chez nos docteurs. « De même
» qu'en ne connaissant que l'argile seul, vous connaissez par là
» tous les vases qui en sont faits, comme un plat, une assiette, une
» amphore ; mais le nom, mais la forme de ces vases, n'est rien,
» n'est qu'un son ; leur être, leur essence, c'est l'argile. Ainsi, en
» connaissant l'ETRE, et l'*Etre seul*, vous connaissez tous les êtres;
» mais leur nom, mais leur forme, n'est qu'un son, n'est rien ; et
» leur être, leur essence, c'est Brahm, c'est l'Etre. C'est lui qui
» passe dans tous les êtres et en est l'*Entité*... Il est l'*Ignéité* du feu
» (*igneitas ignis*); la soleité du soleil (*Soleitas solis*)*;* la lunéité de
» la lune (*Luneitas lunæ*)*;* la fulguréité de l'Eclair, etc. [1].» C'est absolument comme nous l'avons vu, la doctrine de l'éclectisme moderne où « l'Etre absolu est un et plusieurs à la fois, un par la
» substance ou l'Essence, et plusieurs par les phénomènes ou les
» formes qui constituent les êtres particuliers. »

Après toutes ces disputes dangereuses sur les Essences, les Formes, les Universaux et les Entités, comment un prêtre, et un prêtre de mérite, vient-il nous soutenir, en thèse, que les *Essences des choses sont la substance même de Dieu*, *Essentiæ sunt ipsa Dei*

[1] *Oupnek'hat*, I, 51, 53, 54, 55.

substantia[1]! Je n'y comprends absolument rien. Comment! Vous définissez l' Essence, *ce par quoi un être est conçu de prime abord (id per quod ens primariò concipitur)*. Or, ce par quoi l'homme est conçu de prime abord, c'est une âme et un corps unis ensemble. Voulez-vous donc que ce corps et cette âme, unis ensemble, soient la *substance même de Dieu?* Je sais bien que vous distinguez l'essence métaphysique de l'essence physique, et que vous considérez l'essence métaphysique indépendamment de l'existence. Mais d'abord, il n'y a point d'essences métaphysiques et il ne doit point y en avoir pour un chrétien. Ce que Platon ou les platoniciens appelaient *essence métaphysique*, était une véritable essence ou substance. On l'appelait *métaphysique*, parce qu'elle n'était pas encore unie à la matière, mais elle était destinée à y être unie. C'était une véritable *substance existante*. En second lieu, ce que vous appelez *essence métaphysique*, n'est pas une essence, c'est une conception intellectuelle, une idée; c'est l'idée typique d'une chose, le plan, si vous voulez, le modèle de cette chose. Mais l'idée d'une chose n'est pas non plus la *substance même de Dieu*. Toute idée offre deux rapports et avec l'esprit qui perçoit et avec l'objet perçu. Quand j'ai l'idée de N. D. de Paris pour me servir d'un exemple frappant; il y a premièrement l'acte de mon esprit qui perçoit ou conçoit[2]. Or, certainement, cet acte n'est pas une essence, ce n'est pas l'essence, la substance de N. D. Il en est de même des actes par lesquels Dieu perçoit les choses, autrement, Dieu, voyant tout, serait tout. C'est là précisément la doctrine des Indiens, identifiant l'*acte de percevoir* avec l'*objet perçu*. C'est la base même du Panthéisme. Il y a secondement l'objet que je perçois, où N. D. elle-même. Mais il est impossible que cet objet soit une essence comme vous l'entendez. En tous cas, il serait absurde de dire qu'il est une propre substance, comme il l'est de dire que les objets perçus sont sa propre substance. Ce qui serait encore l'identification du sujet et de l'objet. Or, en dehors de l'acte qui perçoit et de l'objet perçu, il n'y a plus que des abstractions. Est-ce en elles que vous trouverez vos *essences éternelles?* Vos essences éternelles, vos essences substance de Dieu,

[1] *Institutiones philosophicæ*, par M. Lequeux, t. II, p. 12.

[2] On perçoit un objet qui existe, on conçoit celui qui ne l'est pas.

ne sont donc que des chimères. Mais elles ont le triste inconvénient de favoriser le Panthéisme. Comment osez-vous dire, même avec les restrictions que vous y apportez, que votre essence et les essences de tous les autres êtres (*Essentiæ quorumvis entium*), lions, tigres, loups, cochons, fourmis, etc., sont la *substance même de Dieu!* Ne voyez-vous pas que plusieurs de vos élèves ne saisiront jamais les distinctions subtiles que vous apportez, n'éviteront de graves erreurs que par l'inconséquence; tandis que vos ennemis, se frottant les mains devant ces principes, déchireront la feuille de papier que vous mettez pour mur de séparation entre vous et eux, et s'autoriseront de vos doctrines pour soutenir leurs coupables erreurs?

L'Abbé Gonzague.

Archéologie Chrétienne.

EXPLICATION DE DEUX BAS-RELIEFS

PROUVANT LA RÉALITÉ

e l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages.

...IÈME PARTIE. — Utilité que l'Histoire Sainte peut tirer de ces figures.

DEUXIÈME ARTICLE [1].

é qu'on peut retirer du sarcophage d'Ancône. — Ce qu'était l'étoile i apparut aux Mages. — Réfutation de diverses opinions à ce sujet. Les Mages étaient-ils rois? — Réponse à quelques objections. — plication des textes de saint Matthieu relatifs à l'histoire des Mages. Motif du silence de l'historien Josèphe sur le massacre des innots. — Honneurs accordés par les Romains à Hérode. — Faste et auté de ce dernier. — Le sarcophage d'Ancône donne-t-il aux ges les insignes de la royauté? — Le bonnet phrygien était-il porté les rois chez certains peuples? — Observations sur le nom de roi. Patrie des Mages. — Ils venaient probablement de l'Arabie. — cription d'un sarcophage païen représentant la mort d'Adonis. — oles de saint Léon sur la venue des Mages. — Utilité du sarcoage d'Ancône pour confirmer les traditions et les dogmes catholies. — Regrets de l'auteur de ne pouvoir se procurer la gravure acte du monument tout entier. — Sujet de la dernière partie de la sertation.

a considérant avec attention les figures sacrées de la partie du phage d'Ancône que je publie, je crois avoir trouvé leur véle forme, et, par suite, leur interprétation véritable. Reste à connaître quelle utilité pour l'Histoire sainte, la doctrine de lise, des saints pères et des théologiens, l'on peut tirer de ces igures.

'abord, elles nous sont de quelque secours en nous montrant

[1] Voir le 1er article au numéro précédent, ci-dessus, p. 367.

l'étoile avec les rayons égaux. Si l'un d'eux eût été allongé, il aurait dénoté une comète. Origène[1], au 3ᵉ siècle, s'appuyant de l'autorité de *Chérémon*, imagina que l'étoile vue par les Mages avait été un de ces astres ornés, tantôt d'une longue chevelure, tantôt d'une longue barbe, et quelquefois ayant une autre forme minutieusement décrite par Pline[2]. *Chalcidius*, qui la compare à l'étoile appelée, par les Egyptiens, *Ash* ou *Asaph*[3], laquelle disparaissait pendant quelque tems et reparaissait ensuite, fait entendre qu'il la regarde comme une comète. Mais saint Basile[4], saint Thomas[5], réfutent cette opinion. J'aime à constater que, dans ce sarcophage, peu postérieur à Origène, les anciens chrétiens n'ont pas suivi ce sentiment, puisqu'ils se sont abstenus de représenter sous la forme d'une comète l'étoile qui apparut aux Mages en Orient, disparut près de Jérusalem, ensuite à leur départ de chez Hérode, se montra de nouveau, et les précéda jusqu'au moment de leur arrivée à Bethléem, où elle s'arrêta au-dessus de l'endroit où était l'enfant[6]. A cette alternative de mouvement et de repos, remarquée avec raison par Grégoire de Nysse[7], ne peut convenir le cours ordinaire des comètes. Il y en a qui, pour soutenir que l'étoile qui annonça la naissance de l'homme-Dieu, fut une comète, citent le passage de Pline, où il écrit[8], que *la comète devient blanche, avec une chevelure argentée, si éblouissante qu'on peut à peine la regarder, qu'elle montre sur elle-même avec la forme humaine celle d'un Die*

Le savant J. Bartoli, s'attache ensuite à réfuter les raisonneme de divers auteurs qui s'appuient sur ce passage de Pline, po prouver l'existence de l'étoile miraculeuse qui apparut aux Mage

[1] *Contre Celse*, l. I, n. 58.

[2] *Hist. nat.*, l. II, c. 22, n. 3.

[3] Voir *Comment. in Tim.*, c. VII.

[4] *Homil. de human. Christ. generat.*

[5] *Sum. theol.*, part. 3, q. 36, art. 5, ad. 3.

[6] S. Matth., II, 2, et suivantes.

[7] *Homil. de Christ. nativit.*

[8] Fit et candidus cometes, argenteo crine, ita refulgens, ut vix con liceat, specieque humanâ Dei effigiem in se ostendens. *Hist. nat.*, l. c. 22, n. 3.

le sentiment du P. Berti, qui pense que cette étoile était un ange [en]touré d'un corps très-brillant, que l'on voit représenté sur un [dip]tyque d'ivoire[1] du musée chrétien du Vatican, et qui est mon[tré] par un des Mages. Il est plus probable, dit-il, comme l'a cru [Ben]oît XIV[2], que cette étoile qui y est gravée, n'est qu'un météore [très]-brillant formé par un ange sous la figure d'une étoile qui, [pous]sée par l'Ange d'orient en occident, dans la région moyenne de [l'ai]r, indique aux Mages la route qu'ils ont à suivre. » Il continue : [Ma]is comme c'est l'opinion expresse de saint Augustin[3], de saint [Bas]ile[4], de saint Ambroise[5], de saint Léon[6], de saint Fulgence[7], [de] saint Jean-Chrysostôme[8], de saint Thomas[9], suivie même par [Ben]oît XIV[10], par Frédéric Spanheim[11], et par Antoine Sandini[12], [que] c'était une étoile (A) nouvellement créée, non dans le ciel, [ma]is dans l'air près de la terre, qui se mouvait au gré de la volonté [div]ine, c'est-à-dire qu'elle était toute miraculeuse, tant dans sa [for]mation que dans son mouvement[13]; à cause de l'autorité si res[pec]table de tant d'illustres écrivains, je suis de plus en plus per[sua]dé de l'utilité du sarcophage d'Ancône pour la science ecclé-

[1] Gori, *Thes. dipty.*, t. III, plan. 36.
[2] *De la fête de l'Épiphanie*, p. 13.
[3] *Contr. Faust.*, l. II, c. 5. *Sermo* 201, *in Epiph.*
[4] T. II, p. 601.
[5] *In Luc*, l. II, n. 48.
[6] *Sermo* I, *de Epiph.*, n. 1.
[7] *Sermo* IV, *de Epiph.*, n. 8.
[8] *In Matth.*, c. 2.
[9] Part. 3, q. 36, art. 7.
[10] *Ibid.*, *ut suprà.*
[11] *Dub. evang.*, 27, n. 8, p. 297. Je ne sais pourquoi il compte Origène [par]mi ceux qui embrassent ce sentiment.
[12] *Historia familiæ sacræ ex antiquis monumentis collecta*, *de Christ.*, [t.] II, p. 45.
(A) Ce n'était point une étoile ordinaire, mais un astre miraculeux, un [mét]éore éclatant, qui indiquait aux Mages le chemin à une hauteur mo[dé]rée (voir Bergier, art. *Mages*; Stolberg, *Vie de N. S. Jésus-Christ*,
(*Note du traducteur.*)
[13] Saint Maxime, *Hom.* 4 *in Epiph.*

siastique, puisqu'en montrant gravée, non une comète, ou un ange avec un disque, mais une étoile, il nous autorise à conclure, que les chrétiens, dans ce siècle si reculé, avaient là-dessus une opinion plus sage que celle que l'on voit exprimée dans certaines homélies [1].

Quant à la question tant débattue sur la qualité des trois (A) personnages qui portent leurs offrandes à Bethléem, je sais qu'un critique, n'ayant pas remarqué, ou regardant comme insuffisantes les expressions de saint Justin, de Tertullien, de saint Césaire, de saint Jérôme, de saint Jean-Chrysostôme, de Juvencus, de saint Grégoire le Grand, de Théophylacte et d'autres anciens écrivains (B), ainsi que celles de la sainte Eglise (dans lesquelles elle donne expressément aux Mages le titre de rois ou de princes, et leur applique les prophéties qui prédisent non-seulement la vocation de rois et de princes, mais les dons et le culte rendu au Messie dès sa naissance), parle ainsi [2]: «Que ceux-ci aient été rois, ce que » plusieurs pensent, je le nie absolument et je le démontre par un « grand nombre de preuves.» Peu après, il continue de la sorte: «Et que dira-t-on en voyant qu'Hérode parle aux Mages comme à des hommes d'une condition inférieure, et les traite même impérieusement? *En les envoyant à Bethléem il leur dit : Allez, et informez-vous exactement de l'enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir.* Est-ce qu'Hérode aurait ainsi chargé des rois

[1] Le même, *Hom.* 2, *in Epiph. Nova enim stella novum hominem adventasse revelabat.*

(A) Le monument d'Ancône sert encore à confirmer l'opinion commune, que les Mages étaient au nombre de trois; ce qui est affirmé par saint Augustin (*Serm.* 29 et 33, *de Tempore*), par saint Léon (*Serm.* 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, *de Epiph.*). Il est certain qu'ils étaient plusieurs, puisque l'Évangile les nomme toujours au pluriel. On peut aussi conjecturer qu'ils étaient trois par le nombre de présents qu'ils offrent; car il est à présumer que chacun porta, à l'Enfant-Dieu, son offrande, ce qui était plus conforme à l'usage reçu. (*Note du traducteur.*)

(B) Saint Hilaire, l. IV, *de Trinitate*, saint Basile, saint Augustin, Isidore, Bède, etc., cités par (Migne, *Cours compl.* d'Écrit.-Ste, t. XXI, col. 407) saint Cyprien : *Apparuit stella regibus* (in fol. 1648). (*N. du trad.*)

[2] *Exerc. hist. crit.* 34, p. 233. Jac. Hyac. Serry.

s ses prescriptions et de ses ordres? Rappelant même dans
t endroit [1], que *quelques-uns se plaignent de ce qu'il a ensei-*
les Mages, adorateurs du Christ, n'étaient pas rois; il ajoute:
a été prouvé par moi, par toutes les circonstances racontées
'vangile de saint Matthieu, et par le silence de tous les pères
premiers siècles de l'Eglise, dont aucun n'a donné le titre de
s sages de l'Orient, qui vinrent adorer Jésus-Christ nais-
ux difficultés que je viens d'exposer, le savant et pieux San-
contente d'opposer cette réflexion de Melchior Canus [2] : »
il peu honorable fait aux Mages par Hérode est une preuve
de ce dernier, ou de la gloire et de la majesté romaine.
n'est-ce pas une chose indigne que de changer la fierté hau-
un grand roi en une haine jalouse pour des inférieurs? Le
ne laisse pas que de répliquer [4] : « Où trouve-t-on ici le
du grand faste d'Hérode, qui ne se manifeste nulle part,
oins que très-faiblement dans ses autres actions? Pourquoi
dans Hérode la gloire et la majesté romaine, pour l'excuser
voir impoliment des rois qui viennent le trouver, comme
été romain, et qu'il n'eût pas été soumis aux Romains par
patronage, et qu'il n'eût pas été plusieurs fois méprisé et
lé par César Auguste? J'oserai même ajouter, que ni Au-
ni même Tibère n'aurait pas accueilli avec tant d'impoli-
t presque avec grossièreté des rois venus d'Orient. »
Flavius Josèphe peut fournir une réponse péremptoire à
i, qui fait justement valoir les raisons apportées par un théo-
aussi célèbre que Melchior Canus. Je ne parle point de la
ne que prononcèrent à Rome contre Hérode mort, en pré-
'Auguste, les députés des Juifs (et non Josèphe, comme l'a-
n philosophe [5], puisqu'il était né seulement la première [6]

[1] ense du livre intitulé : *Exercitationes*, etc.
[2] . III, p. 32.
[3] *ocis theolog.*, l. II, c. 5.
[4] *madversiones antícriticæ*, p. 31.
[5] marquis d'Argens, p. 292. *Défense du Paganisme*, par l'empereur

[6] *de Josèphe*, p. 998.

année du règne de Caligula), dans laquelle on voudrait qu'il eût été fait mention du massacre des Innocents [1], tandis qu'on n'y parle pas même des meurtres de ses plus proches parents, de ceux de sa femme et de ses fils; et que même on y déclare [2], qu'il n'est pas nécessaire d'énumérer tous ceux à qui il a ôté la vie, puisque le sort de ceux qui leur ont survécu, qu'il a *attristés par sa fureur et sa cruauté*, est mille fois pire que le leur. Quelle fierté ne devait pas faire naître dans l'esprit d'Hérode le souvenir du titre de citoyen romain [3], qu'il avait certainement obtenu, lui aussi d'une manière implicite avec son père? des dignités que lui avait expressément conférées Sextus César [4]? du royaume qui lui avait été donné par le sénat romain [5] avec les circonstances les plus honorables? L'assemblée s'étant séparée [6], Antoine et Octave donnant la place du milieu à Hérode, sortirent et le conduisirent au capitole, accompagnés des consuls et des autres magistrats; et le nouveau roi, le premier jour de son règne, fut invité à un banquet par Marc-Antoine. Celui-ci ayant été vaincu, Auguste, vainqueur, ne le traita-t-il pas à Rhodes *avec tous les honneurs* [7]? Dans la suite ne fut-il pas en Egypte [8] honoré de l'amitié la plus intime par César lui-même, et comblé par lui de bienfaits et de présents considérables? Il est vrai qu'en Syrie, les Gadarésiens [9] l'accusèrent auprès de César; mais César, lui conservant son amitié, ne cessa point de le traiter avec courtoisie, et Hérode fut élevé à un si haut degré de félicité que, *dans toute l'étendue de l'empire romain, les deux hommes les plus puissans de tous, César et Agrippa, César après Agrippa, et Agrippa après César, ne faisoient à personne de plus grands honneurs qu'à Hérode.* Il était devenu la terreur, non-seulement

[1] D'Argens, *loc. cit.*
[2] Josèphe, *Ant. ju.*, l. XVII, c. 12, et *de Bell. jud.*, l. II, c. 4.
[3] *Loc. cit.*, n. 11.
[4] Josèphe, *Ant. ju.*, l. XIV, c. 17.
[5] *Ibid.*, l. XIV, c. 17.
[6] *De Bell. jud.*, l. I, c. 11, et *Ant. ju.*, loc. cit.
[7] L. XV, c. 10.
[8] Josèphe, *Ant. ju.*, l. XV, c. 11.
[9] L. XV, c. 13, *de Bell. jud.*, l. I, c. 15.

siens, mais encore des rois étrangers, parce qu'Auguste n'avait rdé à aucun autre roi[1] un pouvoir aussi étendu qu'à lui, et Jo- ie cite un exemple de l'autorité qu'il exerçait même hors de royaume. C'est pourquoi Hérode se vantait quelquefois même ni les siens, comme d'une chose importante et glorieuse pour de l'*amitié des Romains, maîtres du monde*. Il est vrai qu'un [2], à cause des calomnies de Sillée, César, irrité, ne voulant pas ndre parler des moyens de justification que les amis d'Hérode yaient de faire prévaloir, et qu'Hérode lui-même, par la voie ambassadeurs, réussit à faire parvenir auprès de son trône, lui rit avec menace que, si jusqu'à cette heure il l'avait traité en , à l'avenir il le regarderait comme son sujet. Ce fut alors que Arabes et les Trachonitiens[3] insultèrent Hérode ; et lui sup- ait tout, ayant déjà *moins de confiance et d'audace à cause de la re de César*. Mais Nicolas de Damas ayant été expédié à Rome, uste l'écouta, condamna[4] à mort Sillée, fit rentrer Hérode ses bonnes grâces, et, se repentant de ce que, trompé par calomnies, il lui avait écrit une lettre menaçante, il adressa de ens reproches à Sillée de ce que ses mensonges l'avaient poussé er de procédés peu bienveillants. Il était même sur le point épouiller[5] Arétas du royaume d'Arabie pour l'ajouter à celui rode, s'il n'avait vu ce dernier malheureux à cause des graves çons qui planaient sur la conduite de ses fils. Et Auguste lui t écrit pour cette affaire une lettre amicale, Hérode, en la re- nt, fut hors de joie, soit parce qu'il était rentré en grâce au- de César, soit parce qu'il lui laissait la liberté entière de pro- er sur eux telle sentence qu'il lui plairait. Alors, dit Josèphe[6], affaires ayant pris une tournure plus favorable, et reprenant même sa première assurance, il donna, sous une forme nou- , un libre cours à sa haine. C'est ici précisément que l'historien

id., *de Bell. jud.*, l. I, c. 17. — *Ibid.* l. XV, c. 14.
id., l. XVI, c. 15.
id.
id., c. 16.
id.
id., c 17.

comme s'il eût écrit pour défendre Sandini, se montre incertain, si l'on doit attribuer aux fautes des fils leur mort ordonnée par leur père Hérode, ou à la cruauté de ce dernier, et à son amour effréné de la gloire et du commandement, voulant gouverner seul et faire tout à sa guise. Et enfin il conclut : qu'il valait mieux (quand même il aurait voulu les condamner) ou les tenir dans une prison enchaînés, ou les reléguer loin du royaume, puisqu'il était parfaitement *rassuré* [1] *par la puissance romaine, sous le patronage de laquelle il vivait*, et qu'il n'avait à craindre ni embûches, ni violence ouverte. Or, les faire périr ainsi promptement, que fût-ce autre chose qu'une preuve évidente de barbarie ? Après ces paroles, il est superflu d'ajouter, que Josèphe nous peint Hérode, qui approchait de ses 70 ans [2], *extrêmement féroce, colère et inquiet en toute chose ;* parce qu'il croyait que la nation le méprisait, et qu'elle se réjouissait de le voir malheureux. Si donc Hérode, élevé au-dessus de tous les rois par l'empereur romain, tout gonflé de la puissance qu'il tirait de la gloire et de la majesté de Rome, son soutien et son appui, en outre irascible et très-ombrageux pour tous les motifs déjà mentionnés, eut parlé avec sa hauteur ordinaire à des rois, lui qui insulta des princes [3] autrement qu'en paroles, en leur donnant la mort sans pitié et qui fut sur le point d'enlever la vie (malgré la passion de Marc-Antoine) à Cléopatre elle-même [4], dont il méprisa stoïquement les charmes, je ne vois rien là qui doive surprendre.

Mais j'ose avancer, que je ne trouve point de signe très-certain de ce faste, de cette fierté, de ces ordres, de cette impolitesse, et presque de cette grossièreté que nous oppose le critique, ni dans le récit de saint Matthieu, ni dans ces paroles que cet évangéliste nous apprend avoir été dites aux Mages par Hérode, roi des Juifs.

[1] Μεγάλην ἀσφάλειαν αὐτῷ πεφιεβλημένῳ τὴν Ῥωμαίων δύναμιν. *Ibid.*

[2] Ἐξηγρίωσεν ἀκράτῳ τῇ ὀργῇ καὶ πικρίᾳ εἰς πάντα χρώμενος. Αἴτιον δὲ ἡ δόξα τοῦ καταφρονεῖσθαι, καὶ ἡδονῇ τὰς τύχας αὐτοῦ τὸ ἔθνος φέρειν. Josèphe, *Ant. jud.*, l. XVII, c. 8.

[3] *Ibid.*, l. XV, c. 3 et 19.

[4] *Ibid.*, c. 5.

prions-nous que par les soins des Pharisiens [1], race d'hommes nemis des rois, qu'elle ne craignait pas de les attaquer ouver-nt, qu'elle avait refusé le serment de fidélité à César et à Hé-, et qui s'imaginait, par ses entretiens avec la divinité, avoir science de l'avenir, — s'était répandue dans Jérusalem une iction d'après laquelle Dieu avait décrété, *que le royaume se-nlevé à Hérode et à sa famille, et que toute chose prospérerait rablement au nouveau roi.* Antipater [2] fils d'Hérode, ou la d'Antipater avait consulté les devins dans des sacrifices où l'on ndait sa mort. Hérode, d'après ce que raconte Flavius, savait cela, tout cela l'avait porté à commettre, ou à préparer des acres, n'épargnant pas ce qu'il avait de plus cher, ses plus nes parents, son fils lui-même; et toutes ces choses étaient ar-s vers la fin de son règne. C'est à cette époque que naît No-eigneur Jésus-Christ. Nous apprenons de saint Matthieu [3] qu'é-né à Bethléem de Juda, voilà que des Mages vinrent de nt à Jérusalem disant : « Où est le roi des Juifs qui vient de ître? car nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous som-s venus l'adorer. » On a remarqué, avec raison, qu'ils ne se ent pas hasardés à parler librement comme ils firent à Hérode ur qualité ne leur avait point donné du courage et de la con-e. Mais poursuivons.

s Mages demandent : *Où est le roi des Juifs qui vient de naî-* Hérode, roi des Juifs, entendant cette demande des Mages, se bla, et toute la ville de Jérusalem avec lui, et les princes des res, et les scribes du peuple étant assemblés, il les interroge savoir où devait naître le Christ. Et comme il lui fut répondu, l devait naître à Bethléem de Juda, d'après la prophétie qu'ils ertèrent, il manda secrètement les Mages auprès de lui, s'en-d'eux, avec soin, en quel tems l'étoile leur était apparue, et nvoya à Bethléem. Si quelqu'un s'imagine qu'il y a de la fierté voyer les Mages à Bethléem, qu'il fasse attention que, puisque

[1] Ibid., l. XVII, c. 3.
[2] Ibid., c. 7.
[3] C. II. 1 et suiv.

les Mages demandent: Où est le roi des Juifs qui vient de naître[1]
la réponse la plus convenable était de les envoyer à ce même en-
droit. En supposant cette demande, l'évangéliste ne donne aucu
motif de reconnaître de la fierté dans Hérode d'ailleurs très-or
gueilleux, quand il raconte qu'Hérode[2] *les envoyant à Bethléen*
leur dit quelques paroles. C'est une réponse et non un ordre. Et
verbe πέμπω n'indique pas toujours le commandement, l'ordr
l'autorité, et il est quelquefois joint à la prière ἔπεμψε..... δεόμεν
écrit Xénophon[3]; il *envoya* et *pria*, traduit Henri Étienne[4]. Je
pense pas que le même évangéliste saint Matthieu veuille montr
dans saint Jean des marques de commandement impérieux, lorsqu
raconte que le saint, *ayant envoyé deux de ses disciples*, fit d
au Rédempteur ce qu'on lit en cet endroit.

Mais quelles sont les paroles dites à cette occasion par Hérod
Est-il vrai ensuite que celui-ci *parle aux Mages comme à des ho*
mes d'une condition inférieure, et même qu'il les traite impérieu
ment? et que l'on doive s'écrier : *Est-ce ainsi qu'Hérode aur*
envoyé des rois d'Orient, après les avoir chargés de ses comman
ments et de ses ordres? Je trouve des paroles de commandem
dans Jésus, quand il dit au Tentateur : *Retire-toi, Satan*[5]. J
trouve encore quelques-unes dans la bouche du centenier, qu
il dit au Christ avec une humilité égale à sa foi[6] : « Seigneur
» ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais d
» seulement une parole, et mon fils sera guéri. Car, quoique je
» sois qu'un homme soumis à d'autres, ayant sous moi des sold
» je dis à celui-là : va là, et il y va ; et à un autre : viens, et il vi
» et à mon serviteur, fais cela, et il le fait. » Ce *va*, ce *viens*
fais annoncent l'autorité et le commandement. Mais quand
Christ dit à ses disciples[7] : *allant, enseignez toutes les nations,*

[1] S. Matth., c. II, v. 2.
[2] *Ibid.*, v. 8.
[3] Xénophon, *Cyroped.* I.
[4] Misit et rogavit : *Trésor de la lang. grecq.* au mot πέμπω.
[5] Ὕπαγε, Σατανᾶ. Matth., IV, 10.
[6] *Ibid.*, VIII, 8.
[7] Euntes ergo, docete omnes gentes. *Ibid.*, XXVIII, 19.

quand il dit aux disciples de saint Jean-Baptiste: *allez, et rapportez à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu*[1]. Je n'y vois pas un ton impérieux. Quelles sont les paroles d'Hérode aux Mages? celles-ci[2]: *en allant, informez-vous avec soin de l'Enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le savoir, afin que je vienne moi-même l'adorer*. Je n'oserais pas traduire ce πορευθέντες par le mot *allant*, si la Vulgate elle-même dans les deux passages précités, et dans les autres du même évangile de saint Matthieu, n'avait traduit cette expression grecque par la latine correspondante[3].

Le savant Bartoli s'attache ensuite à démontrer, par de nouvelles preuves, que les expressions : *informez-vous, faites-moi savoir*, employées par Hérode, n'annoncent en lui ni fierté, ni supériorité, que, bien loin de les regarder comme des ordres qu'il donne à des hommes d'une condition inférieure, elles sont plutôt la demande d'une faveur si, comme il est autorisé à le croire d'après quelque carte géographique[4], et par l'avis qu'ils reçurent en songe de suivre une autre route, le chemin que devaient suivre naturellement les Mages, qu'ils fussent Arabes, Perses ou Chaldéens, les obligeait en partant de Bethléem à repasser par Jérusalem. Il cite le passage suivant où Dacier[5] réfute les subtilités de Protagoras et d'autres critiques, qui blâment Homère de s'être servi de l'impératif *chante*[6], au commencement de l'*Iliade*, comme s'il eût voulu commander aux Muses. « C'est à la grammaire à enseigner que les impératifs ne sont pas toujours des commandements formels et ne marquent pas la supériorité de celui qui parle. Ce sont très-souvent

[1] Euntes renunciate Joanni quæ audistis et vidistis. XI, 4.

[2] Πορευθέντες ἀκριβῶς ἐξετάσατε περὶ τοῦ παιδίου, ἐπὰν δὲ εὕρητε, ἀπαγγείλατέ μοι, ὅπως κἀγὼ ἐλθὼν προσκυνήσω αὐτῷ. Matth., II, 8.

[3] Euntes ergo, docete omnes gentes. Id. XXVIII, 19.

[4] Voyez celle de l'abbé de la Grive. M. d'Anville (*Géog. Anc. Abr.*, t. II, p. 169) dit que Bethléem... n'est qu'à six milles de Jérusalem vers le midi. Mais dans la carte générale pour servir à l'intelligence de l'Histoire Sainte, il est placé par Buache, à l'occident; on y parle des Mages, comme aussi dans l'explication, p. 7.

[5] *La Poétique* d'Aristote, p. 345.

[6] Ἄειδε.... *Iliad*, c. I, v. 1.

des prières qu'on fait par l'impératif, plutôt que par l'optatif, pour marquer ou un besoin plus pressant, ou une plus grande confiance, et c'est ainsi qu'on parle tous les jours à Dieu. »

Bartoli continue :

Une vaine fureur porta ensuite Hérode à essayer de faire périr Jésus-Christ et de l'envelopper dans le célèbre massacre des innocents. Quelques-uns en doutent[1], parce que Flavius Josèphe n'en parle pas. Chose plaisante que de prétendre qu'il en eût fait mention, ce Juif adroit et rusé, devenu l'affranchi de Vespasien! Pourquoi cet empereur fit-il rechercher avec soin et cruellement massacrer tous les descendants de la famille royale de David[2]! Je n'attribue point avec quelques-uns[3] à cette même cause le martyre ou d'Apollinaire, dont parle le Martyrologe romain[4], ou de Gaudence, connu par une inscription que Aringhi[5] et non Marangoni[6], fut le premier à tirer des ténèbres de l'oubli. Je demanderai seulement quel fut le motif pour lequel Vespasien voulait extirper tous les rejetons de la famille de David? C'était certainement la

[1] Il paraît d'abord étonnant que Josèphe, qui ne pardonne rien à Hérode, qui s'attache à rendre sa mémoire odieuse, qui a fait mention avec soin de tant de jeunes gens que ce prince fit égorger ou brûler avec leurs précepteurs, pour avoir abattu l'aigle romaine du temple de Jérusalem, et qui rapporte si expressément tous les autres crimes d'Hérode, surtout dans la harangue qu'il prononça à Rome contre sa mémoire, en présence de l'Empereur, ne dise pas un mot du massacre d'un nombre prodigieux d'enfants égorgés sous un prétexte qui devait paraître, aux Romains, le comble du ridicule, qui accablait Hérode de honte, et qui dévoilait toute sa cruauté (note d'Argens, *Déf. de l'em. Julien* p. 392).

[2] Eusèb., *Hist. eccl.*, l. III, c. 15. — Baronius, à l'année 74.

[3] Bonada, *Carm.*, etc., t. II, p. 510.

[4] *Martyr. Rom.*, 23 juillet.

[5] L. III, c. 22, p. 603. Ce ne fut pas le droit de cité, mais le droit de bourgeoisie, qui fut non promis, mais donné à Gaudence par Vespasien, mais pour peu de tems comme il résulte de ces paroles : *Sic præmia servas, Vespasiane dire? Civitas ubi?...* On ne doit pas entendre Domitien, mais Vespasien, ni la construction du théâtre, comme l'a cru Aringhi, mais du célèbre amphithéâtre.

[6] Bonada, p. 509. *Marangonius qui primus*, etc.

suasion qu'il avait, ou qu'il voulait que l'on eût, qu'il était lui-me le grand Roi, Maître du monde, annoncé par les prédictions. comme il existait des prophéties qui promettaient cette domi-ion aux descendants de David, Vespasien, à cause de cela, força de les détruire, afin qu'en lui seul se vérifiât ce bruit étant généralement répandu à Rome et dans tout l'empire ro-n, d'après plusieurs oracles païens, comme l'assurent ouverte-t Tacite[1], Suétone[2] et plusieurs autres[3]. Mais quel fut celui fit surtout croire à Vespasien qu'en lui s'accomplissaient les dictions concernant le grand Roi, le Messie attendu? Ce fut vius Josèphe[4]. Et ce fut à cause de ces basses adulations qu'il en très-grande faveur auprès de lui. Mais, d'un autre côté, si massacre des innocents était une conséquence de la venue des es adorateurs du Messie qui venait de naître; qui ne voit pas parler de l'un c'était rappeler l'autre? Et en même tems qui s'aperçoit pas que faire mention de cette arrivée des Mages, ût détruire ce qu'il avait été si intéressé à faire accroire à pasien? Donc le silence de Josèphe[5], surtout dans un ouvrage

Pluribus persuasio inerat, antiquis sacerdotum litteris contineri, eo tempore fore, ut valesceret Oriens, profectique Judæâ rerum poti-ur, etc. *Hist.*, l. I, c. 11; l. II, c. 1, et l. V, c. 13.

Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio : esse in fatis ut eo pore Judæâ profecti rerum potirentur, etc. *In Vespas.*, c. 4. Tou-t *eo tempore*, voyez la belle dédicace à Jean Giscala.

Hégésippe, l. V, c. 44. — Cic., *De divinat.*, l. II, 11, 54. Voyez M. Va- dans la préface précitée, Middleton, dans la *Vie* de Cicéron, Trom-i, t. II, p. 327.

Et unus ex nobilibus captivis Josephus, cùm conjiceretur in vincula, stantissimè asseveravit fore, ut ab eodem brevi solveretur, verum jam eratore. Suéton., *Ibid.*, c. 5. Josèphe lui-même, *de Bell. jud.*, prolo-, et l. III, c. 15, et surtout l. VII, c. 12 (*edit. Genev.*, 1611). Quod timè eos ad bellum excitaverat responsum erat ambiguum, itidem in -is litteris inventum, quod eo tempore quidam esset ex eorum finibus is terræ habiturus imperium. Id enim illi quidem quasi proprium ac-erunt, multique sapientes interpretatione decepti sunt. Hoc autem uè responso Vespasiani designabatur imperium, qui apud Judæam atus est imperator.

Voyez Lamy, Trombelli, etc.,

écrit par lui en langue grecque[1] pour les Romains, n'infirme pas le moins du monde la véracité de l'évangéliste saint Matthieu sur un fait qui fut attesté par un païen aussi passionné que l'était Macrobe[2], et qui se trouve parfaitement conforme aux habitudes ordinaires d'Hérode[3], soit en enveloppant les innocents par surabondance de précautions[4], lorsqu'il s'agissait de se montrer cruel contre

[1] Τοῖς κατὰ τὴν Ῥωμαίων ἡγεμονίαν. Prologue de Josèphe au l. I, *de Bell. jud*. Si le prétexte *qui devait paraître aux Romains le comble du ridicule* eût été ensuite, selon notre adversaire, le titre de roi des Juifs sans le consentement de Rome, est-ce que par hasard un Aristobule l'aurait attendu? Non certainement. Voyez Jos., *Ant. ju.*, l. XIII, c. 19. Un Simon? Non encore. L'historien Tacite l'affirme, l. V, c. 9. «Post mortem Herodis, nihil expectato Cæsare, Simon quidam regium nomen invaserat.» Et il est digne de remarque que ce Simon qui διάδημα ἐτόλμησε περιθέσθαι, n'était qu'un serviteur d'Hérode, δοῦλος Ἡρώδου τοῦ βασιλέως, selon le témoignage de Josèphe, l. XVII, c. 12. Que si, pour ordonner *le massacre d'un nombre prodigieux d'enfans*, le barbare Hérode eût été poussé par l'arrivée des Mages, guidé par un prodige céleste annonçant la naissance d'un roi, comment un tel motif eût-il pu *paraître aux Romains le comble du ridicule?* Comment aurait-il été *parmi les Romains accablé de honte?* Comment aurait-il révélé aux yeux des Romains toute sa cruauté; si eux-mêmes, quelques années auparavant, sous le consulat de M. Tullius, pour un semblable motif, avaient délibéré de faire la même chose? Certainement, Suétone est très-connu de notre érudit philologue, et il sait très-bien que, dans la *Vie d'Auguste* (c. 94), on lit : «Auctor est Julius Marathus, ante paucos, quam (Augustus) nasceretur menses, prodigium Romæ factum publicè, quo denunciabatur Regem Pop. Rom. naturam parturire, senatum exterritum censuisse, ne quis illo anno educaretur.» Nous n'avons donc pas besoin de la réponse que donne ici le critique avec cet artifice qui règne dans tout l'ouvrage ni du texte qu'il cite. Les Saints Pères étaient plus judicieux qu'il ne croit.

[2] Cum (Augustus) audisset inter pueros quos in Syriâ Herodes, rex Judæorum, intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : meliùs est Herodis porcum esse quam filium. *Satur.*, l. II, c. 4.

[3] Timore autem pavidus erat, et ad omnes suspiciones excitabatur; multosque innocentes, metu ne quem nocentium prætermitteret, in tormenta ducebat. Jos., *de Bell. jud.*, l. I, c. 19.

[4] Conveniens in eumdem tyrannum pavor, et furor pro abundantiâ cautionis, et licentiâ persecutionis. S. Jean Chrys., *Hom.*, 7, in Matth.

croyait mériter sa barbarie ; soit en employant des pa-
uses[1], tandis qu'il méditait le meurtre et le carnage,
es dont il se servit pour tromper les Mages, afin qu'à
ils lui donnassent des renseignemens sur le Roi des
nait de naître, sous prétexte de vouloir lui-même venir

int on désirera savoir, sans doute, si le sarcophage
st de quelque utilité pour la question qui nous occupe,
e ou non aux Mages les insignes de la royauté. Ceux
qu'anciennement il n'y avait d'autre indice sur le front
ème ou la couronne, ceux qui *avouent sans peine*[2] *que
hrygien était un ornement qui convenait à la vérité aux
istrats, mais non aux rois*, ceux-là chercheront vaine-
marques de la dignité royale sur la tête des Mages dans
sacrées. Mais quiconque sait que Virgile[3] donne au roi
are phrygienne, et qu'un antique monument, décrit par
ylus[4], nous le montre avec le même ornement ; qui-
remarque dans les antiques peintures virgiliennes repré-
a même manière, et voit le roi Énée à table avec Didon
me tiare phrygienne, ainsi que le prince royal Ascagne,
mme paraît au-dessus de sa tête (et l'on ne peut avoir
e à ce sujet si l'on garde, ou dans le Vatican l'original
ms sont joints aux personnages, ou dans quelques gra-
nent précieuses, la copie qui fut mise au jour avec ces

ad Antipatri litteras, dissimulatâ irâ, insidiosè rescripsit,
ne quid sibi per ejus absentiam, quod nollet, accideret......
mnibus magnam caritatem præ se ferebat, veritus ne ille
liquâ tactus differret ad se reditum. Jos., *Ant. ju.*, l. XVII,
essait les mêmes louanges à Hircan, l. XV, c. 2, et au fils
3, qu'il fit tous périr.
lli, t. III, p. 335.
Hoc priami gestamen erat cùm jura vocatis
More daret populis, sceptrumque sacerque tiaras, etc.
endroit, Servius écrit : *Tiarâs*, pileum phrygium.
(*Ænéid.*, VII, 246.)
d'*Antiq.*, t. IV, pl. 50, n. 2.

noms antiques) ; enfin tous ceux qui, dans Montfaucon, v placée sur la tête du roi Midas¹ et sur celle d'un autre souv cette même tiare², sans parler d'autres antiquités³ citées par tres écrivains à ce sujet, ceux-là seront moins empressés de dem des diadèmes, ou des couronnes au lieu du bonnet phrygien tête des Mages pour les reconnaître pour rois. Et ils s'éton qu'en parlant des figures représentées dans le Baptistère déjà tionné⁴, l'érudit Maffei ait écrit⁵ : *qu'ils sont tous les troi couronne, l'opinion qu'ils fussent rois n'étant pas encore accré* comme si la couronne fût absolument nécessaire pour les tels et que le savant P. Jobert n'enseignât pas clairement *bonnet phrygien a servi à quelques rois*[7].

. Traduit de l'italien de Joseph BARTOLI,
Par M. l'abbé BLANC, curé de Domazan.

[1] *Ant. Expl.*, t. III, part. 1, pl. 45. traduit de l'italien de Josep TOLI, par M. l'abbé BLANC, curé de Domazan.
[2] *Supl.*, t. IV, pl. 32.
[3] Bottari, t. I, p. 196.
[4] Seb. Donati *de — Dittici*, p. 221., Trombelli, p. 336.
[5] Num., IX.
[6] *Veronci illus.*, III, par. 3, p. 64.
[7] *Istruz.*, IX

Polémique catholique.

PROTESTATION

DE

LE DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS,

A L'OCCASION DE LA THÈSE SOUTENUE

PAR

M. L'ABBÉ MARET,

POUR SA NOMINATION AU GRADE DE DOCTEUR EN THÉOLOGIE.

ous recevons de M. le doyen de la faculté de théologie de is, la lettre suivante, que nous ne pouvons refuser de publier.

IVERSITÉ DE FRANCE.—RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Faculté de théologie. Paris, 27 juin 1850.

Monsieur le Rédacteur,

« J'ai lu dans le dernier numéro des *Annales de philosophie étienne*, « quelques observations relatives à la thèse soutenue par M. l'abbé Maret, le 25 mars dernier, devant la Faculté de théologie, pour sa nomination au grade de *docteur en théologie*.» Ces ervations, par leur nature même, exigent de ma part quelques ts d'explication. Je compte assez sur l'impartialité rigoureuse vous distingue, pour espérer que vous voudrez bien leur don- place dans un de vos prochains numéros :

1° Après avoir remarqué la forme insolite de cette thèse, et la thode théologique que l'auteur y propose, comme devant être vie, pour arriver à *la connaissance de Dieu*, vous dites : « Nous lons donc voir comment on arrive à la *connaissance théologique* e *Dieu*, dans l'enseignement de la Faculté de théologie de Pa- s, en l'an de grâce 1850 (p. 359).»

2° Plus bas, vous rapportez plusieurs propositions émises par

M. Maret, dans sa *Théodicée chrétienne,* puis, vous ajoutez : « Bien » plus, non-seulement la première Faculté de théologie nomme » l'auteur de ces énormités, *professeur,* mais encore lui confère le » grade élevé de DOCTEUR (p. 366).

» Telles sont vos observations, M. le Rédacteur ; voici maintenant celles que je crois de mon devoir de vous soumettre :

» 1° D'abord, je conviens que la thèse de M. Maret, n'a, pour le fond et pour la forme, aucun rapport avec celles qui ont été présentées à la Faculté de Paris jusqu'à ce jour ; mais je dois ajouter que les règlemens universitaires, tout en indiquant le sujet et la matière de cette sorte d'épreuves, ne prescrivent rien concernant la rédaction.

» Quant à la responsabilité que vous semblez vouloir faire peser, à cette occasion, sur la Faculté elle-même, je déclare que la thèse m'a été remise imprimée, quelques heures seulement, avant le moment fixé par M. Maret pour la soutenance ; que loin d'y avoir apposé le *bon à tirer,* comme le sollicitait l'imprimeur, j'ai demandé une deuxième épreuve avec la copie manuscrite, que je jugeais d'autant plus nécessaire, que l'impression était très fautive, et que l'obscurité d'un certain nombre de phrases, en rendait sans cela la correction absolument impossible. Mais au lieu de satisfaire à ma demande, l'imprimeur se borna à renvoyer comme *bonnes feuilles,* une quarantaine d'exemplaires de la première épreuve, portant le nom du doyen, quoiqu'il n'en eût pas permis le tirage.

» Peu d'instants après, les membres de la commission d'examen arrivent ; une lecture rapide de la thèse, qu'ils ne connaissaient pas leur permet d'y découvrir des fautes assez nombreuses ; ils les signalent sur le champ au candidat ; mais ils ne voient pas dans cette circonstance un motif suffisant de différer la soutenance. De son côté, le doyen, déférant au vœu de M. Maret, a voulu attendre, pour distribuer la thèse, les exemplaires que le candidat s'était chargé de corriger. Aussi, est-ce avec étonnement qu'il a vu reproduites dans le deuxième tirage, des fautes signalées comme telles par la commission.

» Je crois ces détails suffisants pou[illegible]
proposée dans la thèse de M. Maret [illegible]

ique de Dieu, n'est pas, par cela même, la méthode suivie
tre Faculté.

La Faculté de théologie de Paris n'est pas plus responsable
eurs commises par M. Maret dans son enseignement. En effet,
aculté n'a pu connaître sûrement ces erreurs, que lorsqu'el-
été publiées par la voie de la presse. Or, dès ce moment
, l'autorité supérieure en a été dûment informée. Si donc,
cru devoir garder le silence; était-ce à la Faculté à élever
? D'ailleurs, il y aurait injustice envers M. Maret, à ne pas
aître que dans la deuxième édition de sa *Théodicée chré-*
, il a profité des observations qui ont pu lui être adressées,
l'il a fait disparaître un certain nombre d'inexactitudes qui
ient la première [1].

e dois vous faire remarquer de plus, Monsieur le Rédacteur,
e n'est pas, comme vous le dites, la Faculté qui a nommé
aret *professeur*, mais bien M. le ministre de l'instruction pu-
, sur la présentation de M. l'archevêque. A la vérité, une
nance rendue le 24 août 1838, porte : « qu'à dater du 1er jan-
1850, il devra être procédé par la voie du concours, pour
mer aux chaires vacantes dans la Faculté de théologie,» voie
ite déjà, par le décret constitutif du 17 mars 1808, mais
ersité a cru pouvoir, en faveur de M. Maret, s'élever au-des-
e cette ordonnance, laquelle, je le crois, n'a pas été abrogée,
me du règlement du 10 octobre 1809, portant : « En consé-
nce de l'article 12 du décret du 4 juin 1808, toute dispense,
ne prévue par les lois et règlements, d'une formalité quel-
que, relative aux examens, doit être donnée par le grand-
ître, sur l'avis de la Faculté. »

Quant au *grade élevé de docteur*, voici comment il a été con-
à M. Maret. La Faculté de théologie de Paris, ne comptant
deux professeurs titulaires, l'Université a dû compléter le jury
men en adjoignant deux docteurs pris en dehors de son sein.

[1] es lecteurs des *Annales* seuls peuvent bien connaître quelles sont ces
rs (Voir t. XIII, p. 298 et suiv.), et comment, averti par les *Annales*,
s a corrigées en partie (t. XX, p. 373 et suivantes, 3e série, et au
février dernier, ci-dessus, p. 175). A. B.

C'est donc cette commission, ainsi composée, qui a été
d'examiner M. Maret.

Mais, pour parvenir au grade de docteur en théologie
d'après les arrêtés universitaires fondés sur les statuts de l'
Faculté de théologie de Paris, avoir prouvé qu'on a par
cercle entier des études théologiques, c'est-à-dire qu
1° Pour le *baccalauréat,* avoir subi un examen sur la théo
turelle, et soutenu sur les mêmes matières une thèse
2° pour la *licence,* avoir subi deux examens sur la théol
rale, sur l'Ecriture-Sainte, et sur l'histoire et la discipli
siastique, et soutenu sur la théologie morale deux thè
l'une en latin; 3° pour le *doctorat,* avoir subi un examen
tes les matières de l'enseignement théologique, et sout
thèse générale en latin et en français, comprenant essenti
toute la théologie dogmatique, l'histoire et la discipline e
tique et l'Ecriture-Sainte. Je dois ajouter que tous les
sont publics, que tout examen doit durer pour chaque ca
heures, toute thèse 6 heures, et qu'en vertu de l'arrêté du
1838, à compter de 1845, le droit ecclésiastique fait partie
tières d'examen, pour la licence et pour le doctorat.

» On conçoit aisément l'importance et la sagesse de ces
tion. Cependant, ici encore, l'autorité universitaire a cru
dispenser M. Maret de toutes ces épreuves, quoique purem
logiques, et l'autoriser à se présenter directement à la
doctorat. En présence de tels faits, la commission s'est cru
sée elle-même à regarder cette dernière épreuve comme
ple formalité; et, de son côté, la Faculté n'étant composé
deux membres titulaires, n'a pu que subir la nécessité q
imposait. Toutefois, en recevant la communication de l'ar
nistériel, le doyen ayant regardé comme un devoir sacré
de protester au moins contre l'exemption de l'examen du
écrivit à M. le vice-recteur, que cet examen paraissait d'aut
nécessaire, que M. Maret était exempté de tous les autres
d'épreuve sur lesquels les juges peuvent établir leur opini
capacité d'un candidat.

» Je crois, Monsieur le Rédacteur, ces considérations

suffisantes pour détourner de la Faculté de théologie de Paris, la responsabilité que vous semblez lui attribuer dans votre article ; et, pour répondre aux plaintes et aux reproches qui m'ont été adressés, tant par des laïques recommandables à tous égards, que par des ecclésiastiques distingués par leurs lumières et leurs vertus, sur la manière singulière dont, pour la première fois, on a fait un *docteur* dans une Faculté qui, jusque-là, s'était montrée, autant que les circonstances l'ont permis, fidèle aux usages de l'ancienne Sorbonne.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération respectueuse.

J. GLAIRE,

Doyen de la Faculté de théologie de Paris.

Compte-Rendu.

A NOS ABONNÉS.

1. Mouvement dans la presse religieuse. — Cessation du *Moniteur c tholique.*

Nous avons annoncé, dans notre dernier cahier, la transform tion de la *Voie de la Vérité,* qui avait pris le titre un peu ambitie de *Moniteur Catholique.* Placé sous la protection de Mgr l'arch vêque de Paris, il paraissait pouvoir fournir une longue et uti carrière : malheureusement, il n'a pas su garder la ligne q M. l'abbé Gerbet lui avait tracée dans le *prospectus*; des propositio fort étranges se sont glissées dans ses pages; on y voyait une te dance marquée à se rapprocher de certaines doctrines et de ce taines personnes tout au moins dangereuses ; il n'y avait de sév rité qu'à l'encontre des catholiques. Nos lecteurs en savent que que chose pour ce qui nous concerne. Aussi, dans notre derni cahier, disions-nous qu'un *journal catholique ne saurait vivre lon tems dans cette voie.* C'est ce qui s'est vérifié plutôt que nous l l'aurions cru. Mgr l'archevêque lui a retiré sa protection, et, 14 de ce mois de juin, il publiait la déclaration suivante:

Les abonnés du *Moniteur catholique* sont prévenus qu'à partir du de ce mois, le journal sera dirigé et administré exclusivement p M. l'abbé Migne.

Mgr l'archevêque de Paris, ayant reconnu l'inconvénient d'un p tronage accordé à un journal en particulier, nous invite à faire sav que désormais il n'accorde à aucune feuille publique un intérêt sp cial, et qu'il protégera avec une égale bienveillance tous les journa religieux qui se montreront dignes de ce nom.

Nous félicitons sincèrement Mgr l'archevêque, du sage pa qu'il a pris. M. l'abbé Migne a redonné à son journal son anci nom de la *Voie de la Vérité.*

2. Coup d'œil sur les travaux contenus dans ce volume. — De la pı testation de M. l'abbé Glaire.

La pièce la plus importante de ce volume, est évidemment ce

que contient ce cahier, c'est-à-dire, la *protestation de M. le doyen de la Faculté de théologie, contre les doctrines de M. l'abbé Maret.* Ce qui nous touche dans cette protestation, ce ne sont pas le manque de formes ou les irrégularités qu'on y signale, c'est l'aveu fait par un docteur de Sorbonne, que la *théodicée* de M. l'abbé Maret contient des *erreurs graves*, et qu'un grand nombre d'*ecclésiastiques éclairés s'en étaient déjà plaint à M. le doyen.* Ceci nous absout complètement, et de nos critiques et de notre insistance. Ceci, en particulier, donnera du cœur à quelques prêtres, à M. Freppel, par exemple, qui n'osent pas dire leur opinion sur les assertions de M. l'abbé Maret. On se garde bien de l'approuver directement, mais on ne veut pas le blâmer, on ne veut pas dire son opinion. En effet, il ne s'agit que de savoir si les notions qu'il nous donne sur Dieu, sur la trinité, sur la raison humaine, sur la création, sont justes ou erronées ! Un prêtre a bien le droit de ne pas répondre lorsqu'on l'interroge sur ces grandes questions ! *Sa bouche, apparemment, ne garde plus la science, et les peuples qui s'adressent à lui n'ont pas droit d'en obtenir une réponse !!*

Il faut savoir gré à M. le doyen de la Faculté de théologie, d'avoir hautement assuré qu'il y a des *erreurs graves* dans cette *théodicée chrétienne.* A la vérité, il ne désigne pas ces erreurs, mais, en reconnaissant qu'elles ont été corrigées en partie, il montre bien que ce sont les mêmes erreurs que celles que nous avons signalées dans nos *Annales.* Les professeurs sont avertis : quand nous n'aurions obtenu que ce résultat, nous serions assez récompensés de nos travaux. Nous laissons maintenant l'affaire suivre son cours naturel.

Ceci nous mène directement aux deux *lettres de M. l'abbé Freppel.* Nos lecteurs ont sans doute suivi cette discussion, elle a consisté essentiellement en ceci : M. l'abbé Freppel dit : « La méthode » de conception, de M. Maret, que vous critiquez, est bonne. » Nous avons répondu : « Cette méthode est mauvaise, puisqu'elle a » produit des conceptions mauvaises. Expliquez-vous sur les con- » ceptions de M. Maret : les approuvez-vous, oui ou non ? » — Nous posions surtout ces conclusions dans notre dernier article. M. Freppel nous écrit une *nouvelle lettre* de 14 pages, où il refuse

net de répondre à notre demande, mais passe à de nouvelles discussions, formule cinq propositions sur lesquelles il désire que nous nous expliquions. Nous n'aurions aucune peine quelconque à répondre à ces propositions, auxquelles nous avons déjà répondu plus d'une fois, par exemple, à la première formulée en ces termes:

« Admettez-vous que la raison est la faculté que l'homme a, de » connaître la vérité et de la distinguer de l'erreur, ou bien seulement de connaître et de comprendre plus ou moins ce qu'on enseigne. »

Nous avions dit (ci-dessus, p. 342) qu'une semblable demande était une *plaisanterie*, nous continuerons à le croire jusqu'à ce que M. Freppel nous dise si l'on peut *comprendre* la vérité sans la *distinguer de l'erreur*. Aussi nous avons vu, dans cette nouvelle proposition, une défaite ou un refus formel de s'expliquer sur les questions essentielles posées par lui, discutées déjà et précisées dans le dernier cahier; nous avons consulté les personnes de qui nous prenons des conseils, et elles ont pensé comme nous. D'après ces conseils, nous *refusons d'entrer dans des questions nouvelles*, jusqu'à ce que M. Freppel se soit expliqué sur celles que nous lui avons posées. Nous ne pouvons pas, sans doute, l'obliger à s'expliquer, mais il nous est bien permis de clore cette discussion dans nos *Annales;* nos lecteurs ont suivi la discussion, ils seront nos juges. Nous attendons la réponse.

Nous avons peu à dire maintenant sur nos discussions avec M. l'*abbé Darboy*, et avec M. *Maret*. Les paroles précédentes répondent à l'un et à l'autre. Mais nous devons mentionner les *extraits des livres et conversations bouddhistes* insérés dans ce cahier. Les lecteurs des *Annales*, seuls, comprennent bien ces documents; tous les autres y trouvent des scandales, car avec les principes d'*intuition directe*, d'*idées innées*, de *rationalisme*, posés par M. Maret, M. Freppel et plusieurs de nos philosophes, il n'y a plus d'explication possible. Si ces doctrines proviennent d'une *révélation naturelle*, mais *divine*, dès lors, ces doctrines deviennent des antagonistes du Christianisme. Les professeurs de philosophie y trouveront aussi la confirmation et l'explication des erreurs répandues dans leurs livres.

Ces erreurs ont été surtout mises dans tout leur jour par les deux articles que M. l'abbé *Gonzague* a insérés dans ce volume. Nous les recommandons à l'attention scrupuleuse de MM. les professeurs de philosophie et de théologie. Il s'agit ici d'une question toute présente : la *Méthode phychologique*, mise à nu dans ces deux articles, est celle non-seulement des éclectiques de l'Université, mais encore de la plupart des philosophes de nos séminaires. Il s'agit de savoir si l'âme humaine doit être mise à la place de Dieu, doit être *divinisée*, rien que cela ; il s'agit de savoir si les *essences de toutes choses sont la substance même de Dieu*, comme le dit M. Lequeux, l'auteur de la *Philosophie de Soissons ;* il s'agit enfin de savoir s'il faut abandonner le dogme de la création, pour y substituer celui de M. l'abbé Maret, que cette création n'est autre chose que la *manifestation de TOUT ce qui est en Dieu.*

Pressés que nous sommes par le peu d'espace qui nous est laissé, nous ne dirons plus qu'un mot du beau travail de M. Akerman sur les *monnaies et les médailles relatives aux personnages et aux événements dont il est parlé dans le Nouveau Testament.* Ce sont là des preuves sans réplique à opposer à ces *rêvasseurs*, qui se sont pris tout à coup à *rêver* que le Christ n'a pas existé, et que l'Évangile est un *mythe.* On s'étonne que des hommes sensés aient seulement prêté l'oreille à de tels insensés. Que nos lecteurs leur opposent les témoins contemporains que nous venons de leur offrir : ceux-là n'ont pas été inventés après coup, n'ont pas été gagnés ou subornés. Ce ne sont pas des *rêvasseries creuses*, ce sont des faits positifs, authentiques, contemporains des événemens, qui nous les représentent vivant et agissant.

C'est aussi pour une raison semblable que nous avons fait graver les deux bas-reliefs relatifs à l'*étoile des Mages.* On y voit comment le souvenir s'en était conservé, et on y a recueilli les témoignages qui en prouvent la réalité. Nous espérons que nos abonnés nous sauront gré des dépenses que nous avons faites pour les gravures de ces monuments et des médailles et monnaies si nombreuses publiées dans ce volume. Aucun autre recueil ne fait de frais semblables, et surtout avec un nombre d'abonnés aussi restreint que le nôtre.

Nous ne pouvons même indiquer les autres travaux qui sont entrés dans ce volume. Nos abonnés peuvent facilement en rappeler l'importance et la variété. Nous ne pouvons que les prier de nous conserver leur sympathie, et de faire un peu de propagande pour un recueil qui ne recule devant aucune dépense, devant aucune défaveur, devant aucune prévention, quand il s'agit de soutenir la vérité ou de réformer de *funestes méthodes*.

Le Directeur-Propriétaire,

A. Bonnetty.

P. S. C'est avec ce cahier que nous envoyons à nos abonnés la *Table générale des matières* des 20 volumes de la 3e série. Nous devons rappeler à ce sujet :

1° Que cette Table ne se vend pas; elle est envoyée gratuitement aux abonnés qui ont continué leur abonnement;

2° Qu'elle n'est envoyée qu'à ceux qui ont soldé *leur abonnement*. Les autres la recevront immédiatement, à mesure qu'ils effectueront leur paiement. Nous rappelons, à ce sujet, que nous désirons ne plus émettre de mandat, nos abonnés pouvant à meilleur marché nous solder par un *bon sur la poste*, délivré par tous les bureaux de poste.

TABLE GÉNÉRALE

MATIÈRES DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

(Voir à la page 5 la Table des articles.)

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAITRE

TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT

De preuves et de découvertes en faveur du Christianisme,

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. A. BONNETTY,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND,
DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME,
ET DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS.

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE.

QUATRIÈME SÉRIE.

TOME II.

(41e DE LA COLLECTION).

PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne.

Rue de Babylone, n. 10, Faubourg St-Germain.

1850

TABLE DES ARTICLES.

(Voir à la fin du volume la table des matières.)

N° 7.— JUILLET 1850.

N° 8.— AOUT.

N° 9.—SEPTEMBRE.

[redacted]



ANNALES

DE

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

—

QUATRIÈME SÉRIE.

IVe SÉRIE.—TOM. II. N° 7. 1850. (40e *vol. de la coll.*) 6





ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 7. — Juillet 1850.

Polémique philosophique.

DÉVELOPPEMENT DU VOLTAIRIANISME, DANS L'HISTOIRE DES GIRONDINS,

par M. A. de LAMARTINE.

Quatrième et dernier Article[1].

I. *Voltaire et la vérité.* — Redoutable mission du génie. — Ce que de- ait être Voltaire.—Ce qu'il a été. — Ses doctrines sur Dieu; —Sur l'âme; -Sur le bien et le mal; — Sur la liberté humaine.—Epilogue.

.e génie est un don formidable : il implique une responsabilité à e frémir. Si toute chose a sa mission dans la nature; si Dieu veut r porter des fruits même au germe imperceptible qui rampe sous ɜrbe au fond des savanes solitaires, que ne sera t-il pas demandé à telligence gratifiée de facultés sublimes ! Ce n'est pas sans dessein comme de vains ornemens que la Providence crée ces hommes rveilleux.

La tâche du génie est un apostolat, par conséquent un grand labeur. ı droit n'est pas d'être servi, mais son devoir est de servir. Il a été ıné, non à cause de celui qui le possède, mais à cause des autres nmes. L'homme de génie est un roi, sans doute; mais un roi sal du genre humain : il lui doit ses veilles et sa sueur. Tantôt il a reçu le privilège de pénétrer les secrets de la nature et de saisir ɜlques unes de ces lois plus cachées que le créateur a imposées à natière; tantôt, il sera envoyé pour inspirer l'horreur du mal et nour de la vertu. D'autres fois, sa mission sera de défendre la vé- ; outragée ou méconnue, d'en montrer, avec un art irrésistible,

[1] Voir le 3e article au n° 112, t. XVII, p. 420 (3e série).

gardé dans son cœur, sans les divulguer, ses sophismes et sa haine, sous ce regard spirituel et clairvoyant. Avec un esprit qui savait donner à ses pensées une forme si nette, si vive, si pénétrante, la vraie philosophie eût pu devenir populaire, et la France n'aurait pas à rougir devant tous les siècles et toutes les générations d'avoir porté dans son sein l'école qui décréta d'*infamie* la religion de Jésus, Fils de Dieu ! Les abus religieux ou civils auraient en quelque sorte disparu d'eux-mêmes sous cette parole amère et piquante, si elle n'eût été inspirée que par la religion, le dévouement et l'honneur Les peuples de l'Europe auraient eu l'avocat de leurs justes droits, et non le tribun de leurs passions impies. Les grands aussi auraient appris qu'ils n'étaient que les aînés des nations, et non point les chefs d'un troupeau d'esclaves. Le génie eût été leur conseiller et leur ami, et non point leur flatteur et leur complice. Voltaire eût ainsi continué, quoique dans une sphère moins haute et dans une société rapetissée, l'œuvre du grand Bossuet. Tenant réellement en ses mains les rênes de l'Europe, au milieu de princes ignoblement vicieux ou sottement incrédules, il aurait fait retentir, d'une voix infatigable, comme un prophète, les noms sacrés de Dieu, de Christ, de devoir et de vertu aux oreilles d'une société idolâtre de l'or et brûlante de la soif des plaisirs.... Il était fait pour être compris de son époque ; il avait tout reçu pour frapper un siècle à son image : son action devait être profonde, soit dans le bien, soit dans le mal. C'est pour le mal qu'il s'est décidé.

Est-il une vérité, en est-il une seule, sur laquelle il n'ait pas porté sa main sacrilège? Est il une vertu, en est il une seule, qu'il n'ait pas souillée de son souffle impur ? Il les a toutes livrées, les unes après les autres,—qu'il les eût arachées au foyer de la famille ou au sanctuaire de Dieu,—aux sarcasmes et à la malédiction de la multitude. Il les a traitées comme ceux de sa race traitèrent autrefois la Vérité incarnée, la Sainteté éternelle, l'affublant de la robe de démence et de la pourpre de dérision.

Il y aurait une ample moisson de textes à recueillir, comme preuves, dans les innombrables écrits du philosophe. Mais ce serait une œuvre aussi dégoûtante que superflue. D'ailleurs, un trop grand

:es écrits sont, par leur titre seul, qu'on ne cite jamais un témoignage tellement flétrissant pour leur auteur, ine besoin de justifier les accusations qui viennent d'être :e lui. Cependant, puisqu'on persiste à présenter Voltaire pôtre de la raison[1] », comme la « raison même[2] », comme ification la plus éclatante de la raison et du bon sens[3] », nontrer une fois de plus ce que deviennent le *bon sens* sous la plume de Voltaire.

ain nombre de vérités primordiales que tous les siècles et iples ont entourées de respect et d'une sorte d'inviolasont en effet comme la large assise sur laquelle s'élèvent humaines. Unique lien réel et fondé de la famille, telle ɔrtance pour l'individu, que, sans elles, il n'y a logique-'pravation, égoïsme, et par conséquent anarchie.

ls sont : l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la : du bien et du mal, la responsabilité humaine. Le sens tradition universelle, les proclament d'une voix que tous les méchans et des philosophes n'ont jamais pu corromuel abri, quelle protection ont-elles trouvés à l'ombre du ltaire, « la personnification éclatante de la raison, la rai-

, qui n'est que lumières, devait en « faire (de Voltaire) d'abord ɔn apôtre après, son idole enfin. » M. de Lamartine, *Histoire des* , 254. — « Il y a dans Voltaire le philosophe et l'apôtre de la ce dernier personnage, et le plus grand, que nous allons consi-l. » M. Bersot, *La Liberté de penser*, 15 décembre 1847.

:..., c'est la raison. Elle n'est même qu'ici pure de toute alliance nte, pure de ses complaisances pour les opinions singulières, d'où ypothèses et les utopies : elle parle seule, elle parle à tous, ens. » Bersot, *La liberté de penser*. Ibid. Peut-on imaginer quelque s nauséabond ! Il est à remarquer que l'article où se trouve cet d'énormités est destiné, dans l'idée de son auteur, à défendre e ! « Grâce à de violentes attaques contre la philosophie, s'écrie Bersot, on s'est rappelé que Voltaire l'a défendue. Il a été re-eur : l'Académie française elle-même en a provoqué l'éloge, et ru. »

'e, c'est dans l'histoire de la philosophie la personnification la

» son même, le bon sens fait homme, le précurseur de la vérité!! »

Toutes les fois que Voltaire parle de Dieu d'après les doctrines admises dans la société à laquelle il s'adresse, il s'exprime d'une manière convenable et même orthodoxe. Il n'est que l'écho du catéchisme et du symbole chrétien. « Dieu, dit-il, est un esprit, un être » intelligent, tout-puissant, auteur de l'univers, rémunérateur de la » vertu, vengeur du crime [1]. » Pressez-le, il s'écriera,— avec plus ou moins de conviction, il est vrai, et en donnant à sa pensée une tournure quelque peu singulière,—que « si Dieu n'existait pas, il faudrait » l'inventer ;» qu'en vain, *on le méconnait* ; *que tout l'annonce* [2]. Il ira même, si le sujet de son travail ou les circonstances l'exigent, il ira jusqu'à vous définir poétiquement la Trinité chrétienne :

Par de là tous les cieux le Dieu des cieux réside....
Au milieu des clartés d'un feu pur et durable,
Dieu mit, avant les tems, son trône inébranlable.
Le ciel est sous ses pieds ; de mille astres divers,
Le cours toujours réglé l'annonce à l'univers.
La puissance, l'amour, avec l'intelligence,
Unis et divisés, composent son essence [3].

Mais ce langage n'était, aux yeux de Voltaire, qu'une magnanime condescendance. Ce n'était là que « Ce que l'erreur fait croire aux » docteurs du vulgaire [4]. » C'était de la mythologie chrétienne. Expri-

plus éclatante de la raison.... Il eut un but immense : le triomphe du sens commun, et, loin de dire qu'il ne l'aurait pas atteint, je lui reprocherais bien volontiers de l'avoir dépassé. » Hippolyte Desprez, *Revue des deux mondes*, mars 1849. — Ces paroles sont d'autant plus étranges que M. Desprez a de bonnes intentions. Il est convaincu que la France ne peut être sauvée que par la « résurrection de la foi politique et religieuse. » Il est vrai aussi qu'il ne veut parler que de la foi religieuse *en général*, et que s'il blâme Voltaire, c'est moins *d'avoir fait* la guerre au christianisme que de l'avoir *trop bien faite*. Quel avenir pour la société ! Les démocrates pris de fureur, les libéraux conservateurs pris de vertige ! *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

[1] Voltaire, *œuvres complètes*, Correspondance, lettre à J. J. Rousseau.

[2] Voltaire, *œuvres*. Poème sur la loi naturelle, *prière*.

[3] Voltaire, *œuvres complètes*, Henriade, chants 7 et 10.

[4] *Poème sur la loi naturelle*. Exorde.

mer les dogmes chrétiens, soit en vers soit en prose, c'était tout uniment pour lui une difficulté vaincue ou une malice charmante [1]. Mais quand le grand-prêtre de l'incrédulité prononçait ses oracles, quand il exposait son symbole, qu'il *révélait* sa doctrine,—la doctrine qui devait remplacer l'*Infâme*,—il changeait de langage, sachant bien que là seulement on irait chercher sa pensée. Il pose donc en principe, en sa qualité de bon rationaliste, que ce n'est nullement « au labyrinthe obscur de la théologie » qu'il faut aller chercher la vérité. L'homme ne doit interroger *que sa pensée et son cœur*. C'est là « que » vous inspire un Dieu qui vous éclaire [2]. » C'est là qu'il faut apprendre à le connaître ; car « si Dieu n'est pas dans nous, il n'exista » jamais [3]. » Or, Voltaire, lisant attentivement dans sa conscience, y lisant en philosophe, avec ce *bon sens* qu'on veut, malgré tout, lui reconnaître, y trouva-t-il Dieu ? Voici une de ses réponses : « Le sys» tème qui admet un Dieu n'est qu'une probabilité, fort ressemblante, » il est vrai, à une certitude ; mais toute science n'est autre chose » que la science des probabilités [5]. »

Dieu est *probable* : tel est donc le premier article de la croyance voltairienne. Mais si Dieu n'est que probable, c'est-à dire si son existence peut, à la rigueur, être contestée, il devra planer une grande incertitude sur sa manière d'être, c'est-à-dire sur les attributs divins. C'est en effet la conséquence théorique et pratique qu'en tire « la personnification la plus éclatante de la raison ».

« Dieu, dit Voltaire, ne peut rien créer ni rien anéantir [6] ». Cependant il n'est pas toujours aussi affirmatif, et il se contente de douter. « Il se peut qu'un être inconnu existant par lui-même, ait tiré » l'univers du néant ; il se peut aussi que la matière soit éternelle, et » que cet être inconnu l'ait simplement arrangée ; il se peut que

[1] Voir la préface de la *Henriade* dans l'édition de Londres.

[2] *Poème sur la loi naturelle.* Exorde.

[3] *Id. Ibid.*

[4] *Id. Ibid.* — C'est sur cette condition que repose en définitive toute théodicée faite en dehors de l'histoire réelle de l'humanité.

[5] *OEuvres de Voltaire*, de l'âme.

[6] Voltaire, *de l'athéisme*.

» cet être règne loin de cette matière, comme il se peut aussi qu'il
» nage dans son sein. Sur tout cela, incertitude [1] ! »

La même incertitude plane sur la *liberté* du premier Être. D'abord, il semble bien au philosophe que la souveraine intelligence doit se déterminer par sa propre volonté, et ne relever que d'elle-même. « Dieu est libre, dit-il, et par la liberté, nous sommes son image [2]. » Mais bientôt, il aperçoit la chose sous un tout autre point de vue, et, sans plus de façons, il soumet le premier être à une inexorable fatalité. C'est assez logique, quand on lui a refusé la toute-puissance. « Dieu ne peut agir que nécessairement et par une suite de lois im-
» muables [3]. »

Avec une semblable théodicée, le philosophe peut se donner carrière. Nier Dieu sera tout au plus un péché véniel, dans lequel Voltaire conçoit, pour sa part, qu'il est très naturel que l'on tombe. C'est ce qu'il proclame en disant : « Qu'un philosophe soit spinosiste, s'il le veut [4]. » Mais c'était peut-être que, comme M. Cousin, Voltaire trouvait Benoît Spinosa très pieux, même un peu mystique, et comparable à l'auteur du livre de l'*Imitation* [5] ? « Nullement. « Spi-
» nosa, disait-il, était non-seulement un athée; mais il enseigna l'a-
» théisme [6]. » Alors Voltaire avait du moins en horreur cet homme et son affreux système! Non, il se sentait au contraire une sorte de prédilection pour lui. « Il faut faire entrer Diderot à l'Académie : i

[1] « Soit qu'un être inconnu, par lui seul existant,
» Ait tiré depuis peu l'univers du néant;
» Soit qu'il ait arrangé la matière éternelle;
» Qu'elle nage en son sein, ou qu'il règne loin d'elle....

Poème sur la loi naturelle, première partie.

[2] Voltaire, *Œuvres complètes*, discours sur la liberté.

[3] Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, art. *Dieu* et *principes d'action*.

[4] Voltaire, *de l'athéisme*, axiôme 3.

[5] « Spinosa est un mouni indien, un soufi persan, un moine enthousiaste, » et l'auteur auquel ressemble le plus ce prétendu athée, est l'auteur inconnu » de l'*Imitation de Jésus-Christ*. » M. Cousin, *Fragmens philosophiques*, II, 166.

[6] Voltaire, *de l'athéisme*.

se Spinosa que je puisse lui préférer[1]. » Ceci, fût-ce une plaisan-
it frémir et étonne dans Voltaire lui-même! Car, enfin, c'était
crisie de l'impiété. On sait en effet que, malgré ses professions
ne, il fut toujours soupçonné de croire à Dieu, par le scepti-
gmatique né de son scepticisme frondeur [2]. Au fond de l'âme
sa pratique personnelle, il eût volontiers laissé subsister Dieu,
rté à chacun d'entendre ce dogme à sa manière, et pourvu
te existence de la divinité n'impliquât pas des peines éternel-
prière qui sert de conclusion à sa *Loi naturelle* résumerait
assez exactement sa pensée, si toutefois il se rendit nette-
mpte de ce qu'il croyait relativement à Dieu.

eu qu'on méconnaît, ô Dieu que *tout annonce*,
nds les derniers mots que ma bouche prononce!
me suis trompé, c'est en cherchant ta loi :
cœur peut s'égarer, mais il est *plein de toi*.
is sans m'alarmer l'éternité paraître,
ne puis penser qu'un Dieu qui m'a fait naître,
n Dieu qui sur mes jours versa tant de bienfaits,
nd mes jours sont éteints, me tourmente à jamais (A)!

sion sérieuse et grave qu'il fait ici à l'éternité induirait natu-
t à croire que ses opinions sur la nature et l'immortalité de

ire, *correspondance*. Lettre à Thiriot. On sait que Diderot est
le ces deux vers patibulaires :

Et mes mains ourdiraient les entrailles du prêtre,
A défaut d'un cordon, pour étrangler les rois.

encore sans doute par *bon sens* et par *raison* que Voltaire se sentait
s cet homme !
taire était dépassé et restait en arrière, non seulement comme trop
ns ce qu'il disait, mais comme trop faible au fond de l'âme, et gar-
re le préjugé de Dieu. La doctrine contraire commença d'être prê-
hauteur : il y avait l'apostolat de l'athéisme. L'homme qui remplit
sion avec le plus de talent et d'ardeur fut Diderot. » M. Villemain,
de la littérature au 18e *siècle*, II, 20e leçon.
que *tout annonce*, cœur *plein de Dieu*, autant de mots exprimant le
philosophique qui se trouve encore dans les philosophies catholiques
poursuivons. A. B.

l'âme étaient précises et arrêtées. Or, il doutait encore plus de l'immatérialité de l'âme que de l'existence de Dieu. « Il est probable (c'est la formule qu'il affectionne) que la *nature* a donné des pensées à des cerveaux comme la végétation à des arbres. Cet être qui croît et décroît avec nos sens a bien la mine d'être un sixième sens [1]. Je prie l'honnête homme qui fera *matière* [2] de bien prouver que le je ne sais quoi qu'on nomme *matière* peut aussi bien penser que le je ne sais quoi qu'on appelle *esprit* [3]. On a crié partout : L'*ame!* l'*âme!* sans avoir la plus légère notion de ce qu'on prononçait. On en a fait un petit être qui n'est point matière. On n'a point senti que ce petit être serait un petit Dieu [4] subalterne, qui aurait inutilement existé pendant une éternité passée, pour épier l'instant où il viendrait se loger dans quelque corps. C'est le comble de la contradiction et de l'extravagance, qu'une âme qui sent et qui pense, ainsi logée ; c'est ce qu'on a imaginé de plus sot et de plus fou [5]. »

Le voilà bien matérialiste, et matérialiste intraitable. Cependant, malgré cette fière logique et ce ton superbe, il éprouvait de tems à autre certains doutes, certaines hésitations. Il entrevoyait encore quelques difficultés que ses raisonnements n'aplanissaient pas. Alors il disait d'une voix plus humble :

« On prétend que les Pères de l'Église assurent que l'âme est sans aucune étendue, et qu'en cela ils sont de l'avis de Platon, ce qui est très douteux. Pour moi, je n'ose être d'aucun avis : Je ne vois qu'incompréhensibilité dans l'un et dans l'autre système. Et, après y avoir rêvé toute ma vie, je suis aussi avancé que le premier jour. Ce n'est donc pas la peine d'y penser ? Il est vrai ; mais que vou-

[1] Voltaire, *correspondance* à M. de Formont, 13 janvier 1736.

[2] Il s'agit de l'article *matière* pour l'Encyclopédie.

[3] Voltaire *à d'Alembert*, juillet 1757.

[4] Et pourquoi serait-ce un dieu ? Quelle âme spirituelle ! Quelle logique !

[5] Voltaire, *principes d'action*, n.os 10 et 11. Il n'y a pas loin de là à la philosophie de *l'homme aux quarante écus*. Voir aussi *les oreilles du comte de Chesterfield*.

-vous! il n'a pas dépendu de moi, ni de recevoir, ni de rejeter ma cervelle toutes les idées qui ont pris mes cellules médullaires ur leur champ de bataille. Quand elles se sont bien battues, je i recueilli de leurs dépouilles que l'incertitude [1]. »

ntant bien qu'une doctrine aussi crue était très propre à le jeter des discussions où il aurait été facilement battu, et voulant d'ail- se ménager une issue, et mettre sa candeur à couvert, il eut de crier bien haut :

Dieu me garde de faire un système! mais certainement, il est ns nous quelque chose qui pense et qui veut : ce quelque chose t imperceptible. L'opinion à laquelle il faut s'arrêter est que ce elque chose, cette âme, est immatérielle. De cruels ennemis de raison ont porté l'impudence et la mauvaise foi jusqu'à nous puter d'avoir assuré que l'âme est matière! Vous voyez bien, rsécuteurs de l'innocence, que nous avons dit tout le contraire : us êtes évidemment des calomniateurs [2]! »

était probablement aussi pour confondre, au besoin, les *calom- eurs* et les *persécuteurs de l'innocence*, que Voltaire, qui possédait n son Tartufe, avait écrit : « L'orthodoxe peut se tromper en surant qu'un homme endormi pense toujours [3] ; mais il ne se mpe pas en assurant l'immortalité de l'âme, puisque la foi e raison démontrent cette vérité [4]. »

preuve que ces paroles n'étaient pas sérieuses, c'est qu'il dé- ailleurs que la raison ne peut démontrer ni la spiritualité, mmortalité de l'âme. « Dieu t'a donné, ô homme, la faculté penser comme il t'a donné tout le reste ; et s'il n'était pas venu pprendre, dans le tems marqué par la providence, que

[1] Voltaire, *questions encyclopédiques*, art. *Idée*. — Voilà l'histoire de les rationalistes, s'ils étaient francs. — « Ajoutons et de tous ceux qui, les grandes questions primitives, ne remontent pas jusqu'à un enseigne- traditionnel et divin. » A. B.

[2] Voltaire. *Pièces détachées* ; *questions encyclopédiques*, art. *Ame*.

[3] Aussi, rien n'oblige-t-il l'*orthodoxe* à assurer cela.

[4] Voltaire. *Questions encyclopédiques*, art. *Ame*.

» ton âme est immatérielle, immortelle, tu n'en aurais aucune » preuve [1]. »

Muni de ce certificat de son orthodoxie et de son innocence, il va dire le fond de sa pensée.

« On est aujourd'hui assez partagé entre l'immortalité et la mort » de l'âme; mais tout le monde convient qu'elle est matérielle [2]. Et » si elle l'est, on doit croire qu'elle est périssable [3]. Pour que je » fusse véritablement immortel, il faudrait que je conservasse mes » organes, ma mémoire, toutes mes facultés. Ouvrez le tombeau, » rassemblez tous les ossemens, vous n'y trouverez rien qui vous » donne la moindre lueur d'espérance [4]. »

Et c'est la main d'un homme de génie qui a écrit ces stupidités ! Madame Denis, votre nièce, avait raison, M. de Voltaire : vous fûtes le dernier des hommes par le cœur ! Vous vous êtes moqué de tou-même de la mort. Et la meilleure formule que vous ayez pu donner de votre doctrine sur l'immortalité de l'âme, ç'a été de vous peindre

Un pied déjà dans le tombeau,
De l'autre faisant des gambades.

Après tout, qu'importe l'immortalité à qui ne *croit ni au bien, ni au mal*. A quoi bon une autre vie, s'il n'y a pas de moralité dans les actions humaines ? Or, c'est ce que Voltaire affirme avec une rage qu'il pousse jusqu'au plus exécrable blasphème.

Il commence, comme toujours, par saluer respectueusement le *sens commun* et la *saine raison*, parlant leur langage, afin de ne pas exciter la défiance :

1 Voltaire. *Diction. phil.*, art. *Ame*. — Voltaire pense ici comme les philosophes catholiques qui ont prétendu que le Christ seul, ou la foi surnaturelle nous avait *seule* appris ces grandes vérités. C'est une erreur : outre la révélation surnaturelle du Christ, il y a toujours eu une *révélation naturelle*, celle qui depuis le commencement du monde se fait par le père à ses enfans, par le maitre à ses disciples, lesquels l'avaient reçue de la première communication de Dieu avec les hommes. A. B

2 Ce *tout le monde* n'est-il pas exquis ?

3 Voltaire. *Pièces détachées*, âme corporelle.

4 *Lettres de Memmius*, n° 19.

Quand notre raison nous apprend que deux et deux font quatre, crie-t-il avec l'ostentation d'un avare qui donne l'aumône, elle us apprend aussi qu'il y a vice et vertu [1]. Il est évident à toute terre qu'un bienfait est plus honnête qu'un outrage, que la douar est préférable à l'emportement [2]. » Une fois retranché ière ces deux axiômes et à l'abri des *langues envenimées* et des *mniateurs*, il vomit son affreuse philosophie.

La question du bien et du mal demeure un chaos indébrouillable ır ceux qui cherchent de bonne foi. C'est un jeu d'esprit pour ıx qui disputent. Ce sont des forçats qui jouent avec leurs chaîs. Des raisonneurs ont prétendu qu'il n'était pas dans la nature ; êtres que les choses soient autrement qu'elles sont. C'est un rude tème ; je n'en sais pas assez pour oser seulement l'examiner... l'ai enfin examiné, ce rude système, et j'ai fortement prononcé 'un *destin inévitable est la loi de toute la nature ;* que nous mmes des machines ainsi que tous les animaux ; qu'il n'est, par nséquent, pour nous comme pour eux, ni bonté ni méchanceté ırale ; que, d'ailleurs, s'il y a vice et vertu, crime et péché, dans ıs les systèmes, c'*est Dieu qui en sera l'auteur* [3]. »

ırsque M. Proudhon écrivit naguère que Dieu était l'*auteur du et du péché*, une muette stupeur saisit la société française ; chase recueillit comme à l'approche d'un fléau, même ceux qui sont, ieuremen tou au fond du cœur, les disciples de Voltaire. Cependant, uraient à dire ces derniers, si M. Proudhon s'avisait de prendre i ce titre, et de se mettre à vanter, comme eux, le bon sens et ıison de leur maître ? . . . Avoir fait de Dieu l'auteur du mal ne it pas, d'ailleurs, le seul titre que Voltaire aurait aux hommages la reconnaissance des révolutionnaires les plus frénétiques. ı a justifiés d'avance par la théorie de la *responsabilité humaine*. ıivant son invariable et prudente méthode, il se forge, pour s'en r dans l'occasion, une arme défensive. Il écrit donc d'abord

[1] 'oltaire. *Diction. phil.*, art *Juste et injuste*.
[2] 'oltaire. *Diction. phil.*, art. *Juste et injuste*.
[3] Voltaire. *Diction. phil.*, art. *Tout est bien*.

« Il est impossible qu'un Dieu ne soit pas bon ; mais les hommes » sont pervers. Ils font un détestable usage de la liberté que Dieu » leur a donnée, et a dû leur donner, c'est-à-dire de la puissance » exécutrice de leurs volontés ; sans quoi, ils ne seraient que de pures » machines formées par un être méchant pour être brisées par lui[1]. »

Mais dans sa pensée, c'est une objection qu'il se pose, une objection qu'il transformera en affirmation inattaquable, pour la lancer au visage de ceux qui le combattront. Maintenant qu'il est en sûreté, le voici qui dogmatise.

« Un *destin inévitable* est la loi de toute la nature, et c'est ce qui » a été senti par toute l'antiquité. La crainte d'ôter à l'homme je ne » sais quelle liberté, de dépouiller la vertu de son mérite et le crime » de son horreur, a quelquefois effrayé des *âmes tendres*[2] ; mais » dès qu'elles ont été éclairées, elles sont bientôt revenues à cette » grande vérité, que tout est *enchaîné*, que tout est *nécessaire*. Ce » serait une étrange contradiction, une singulière absurdité, que tous » les astres, tous les élémens, tous les végétaux, tous les animaux » obéissent sans relâche, irrésistiblement, aux lois d'un grand Être, » et que l'homme seul pût se conduire lui-même[3]. Nous *sommes* » *des machines* produites de tous tems, les unes après les autres » par l'éternel géomètre, machines faites ainsi que tous les autres » animaux, ayant les mêmes organes, les mêmes besoins, les mêmes » plaisirs, les mêmes douleurs, très-supérieures à eux en bien des » choses, inférieures en quelques autres[4], ayant reçu du grand

1 Voltaire, *de l'athéisme*.

2 *Ames tendres !* Quel stoïcisme ! *Justum et tenacem*.... — Plusieurs des hommes de 93 durent lui envier cette phrase.

3 Voltaire, *Principes d'action*, n° 7.

4 Le rationalisme a vraiment parcouru tout son cercle d'erreurs ; c'est à peine s'il peut parvenir à être original dans la forme. Ainsi, c'est à Voltaire, comme on voit, que M. Michelet a dérobé la théorie de la charité *ultra-universelle*. « L'animal ! sombre mystère ! Toute la nature proteste contre la » barbarie de l'homme, qui méconnaît son frère inférieur ! » M. Michelet, *le Peuple*. — Seulement, Voltaire conteste cette infériorité de l'animal. C'est logique, dans son raisonnement. L'immortalité, la moralité et la liberté ôtées à l'homme, que reste-t-il ? *Un animal dépravé*.

un principe d'action que nous ne pouvons connaître ; recevant ne donnant rien, et mille millions de fois plus soumis à lui l'argile au potier qui là façonne. Encore une fois, ou l'homme n Dieu, ou il est exactement tout ce que je viens de pronon- . Quel est l'homme qui, depuis qu'il *rentre en lui-même*, ent pas qu'il est une marionnette de la providence [1] ?...

prouve, ici surtout, le besoin de croire qu'en écrivant l'apo de Voltaire, M. de Lamartine n'a pas aperçu bien nettement la ible équation que cela renferme. La générosité de son carac élévation naturelle de ses instincts, sa haute idée des destinées omme, lui auraient-elles permis de jouer ce rôle, s'il avait s ce qu'il y a de bas et d'odieux ? Mais alors on se demande elle inexplicable fantaisie, par quel prodige d'irréflexion, Lamartine, qui se regardait, certes, dès la publication des *lins*, comme un personnage politique, a pu tracer ce panégy- dulateur ? Avait-il oublié qu'un homme qui avait splendide eçu de Dieu le génie de l'organisation, avouait qu'il ne se serait ti de taille à gouverner un peuple qui aurait lu Voltaire ? Ou ait-il peur que notre nation devînt trop docile à l'autorité, trop nable ? On le dirait ; car, dans son ridicule enthousiasme, il est qu'à préconiser Voltaire comme le garant, comme le *dieu tuté- de la liberté française* ! c'est à ce titre qu'il lui sacrifie, en guise ombe, Napoléon [2] !

tenant qu'il a été trois mois au pouvoir, et qu'il se drape avec bonheur dans ce lambeau de gloire, M. de Lamartine devrait ngulièrement modifié ses idées ; s'il y a réfléchi, il doit se dire l devenait le chef de l'état, ce ne serait pas précisément les *de Voltaire* qu'il voudrait mettre, en guise de *manuel*, entre s de la nation française. Non, celui qui foula aux pieds toute

aire, *principes d'action*, 11.

aire. *Action de Dieu sur l'homme.* — Plusieurs citations du présent ont été empruntées à l'excellent ouvrage intitulé : *Foi et lumières*

despotisme, quand il ressaisit la France, sentit qu'il fallait détrôner de l'esprit national, pour y réinstaller la tyrannie. Napoléon paya,

autorité, qui rugit contre tous les pouvoirs, qui les bafoua et les conspua tous, celui qui renia son pays, ne servira jamais de patron à des citoyens, à des hommes qui doivent reconnaître et observer les lois. Non ce n'est pas une bonne action, c'est une idée malheureuse, que de signaler à l'admiration et de recommander au respect l'auteur de doctrines immorales et impies. Un jour, M. de Lamartine, debout sur les marches de l'Hôtel-de-Ville, vit affluer à ses côtés, comme un océan sorti de ses rivages, les torrents de la multitude souveraine mutinée. C'étaient les couleurs du sang et de l'anarchie que l'on venait imposer au gouvernement provisoire. M. de Lamartine parla, au risque de sa tête, pour repousser l'épouvantable symbole. Sa parole animée, éloquente et courageuse, convainquit et subjugua ce peuple abusé : elle fut le grain de sable qui arrêta les flots terribles de l'océan vivant. Mais qu'eût répondu M. de Lamartine, si mille voix tonnantes, s'élevant de cette foule, lui eussent crié : Le grand homme que vous nous avez signalé comme la source de la liberté, « comme le symbole du grand principe de l'intelligence, » Voltaire, a

pendant quinze ans, des écrivains et des journaux chargés de dégrader, de salir et de nier le génie de Voltaire. Il haïssait ce nom, comme la force hait l'intelligence. Tant que la mémoire de Voltaire n'était pas éteinte, il ne se sentait pas en sécurité. La tyrannie a besoin des préjugés, comme le mensonge a besoin des ténèbres. » M. de Lamartine, *Histoire des Girondins*, I, 254. — M. de Lamartine a pourtant compris bien souvent les intérêts de la France ! Dans maintes circonstances, il les a plaidés avec un patriotisme éloquent. Or, Napoléon a restauré la société française, tandis qu'il n'est pas démontré que l'esprit de Voltaire, qui est le poison qui la ronge, ne la fera pas mourir.

M. de Lamartine ajoute, comme pour expliquer le dernier membre de sa phrase : « L'église restaurée ne pouvait pas non plus laisser briller cette gloire ; » elle avait le droit de haïr Voltaire, mais non de le nier. » — Quand est-ce que l'église a *nié* Voltaire ? Qu'est-ce que c'est que *nier Voltaire* ? L'église ne *hait* personne, seulement elle a eu horreur, comme tous les cœurs honnêtes et tous les esprits qui se respectent, de l'innombrable masse des écrits *abominables* de Voltaire.

« Quel est l'homme qui, depuis qu'il *rentre en lui-même*, ne
it pas qu'il est une marionnette de la providence? » Nous
ncs *rentrés en nous-mêmes*, suivant l'avis de l'illustre génie, et
avons effectivement senti que nous sommes les marionnettes de
ovidence ! La providence nous destine à jouer, au 19e siècle, le
providentiel aussi, que jouèrent nos pères en 1793. « Nous
mes des machines produites de tous tems par l'éternel géomè-
» pour arborer le drapeau rouge aujourd'hui « Nous sommes plus
mis au grand Être que l'argile au potier qui la façonne ! » Un
tin inévitable est la loi de toute la nature; tout est enchaîné, tout
nécessaire ! » Et si vous croyez autrement, c'est que vous êtes
me trop tendre, qui avez peur.
coup sûr, ce ne sont point là les doctrines que M. de Lamartine
ait voir adoptées par le peuple ; mais alors pourquoi lui signa-
mme le *précurseur de la vérité* celui qui les a professées ? Il
ait peser ses paroles, quand on écrit l'histoire. Dans les derniers
de 1847, lorsque la guerre civile allait éclater en Suisse,
e Lamartine crut devoir exprimer son opinion sur cette triste
e. « Nous ne pouvons nous empêcher, disait-il en commençant,
recueillir religieusement toute notre prudence de paroles et
s nos scrupules d'humanité, de peur de dire un mot qui porte
s loin que nos pensées, un mot, qui risque de devenir une
utte de sang ! » L'historien des Girondins fesait-il de même,
e fois qu'il prit la plume ? Avait-il recueilli toute sa prudence,
é tous ses scrupules ? N'y a t-il pas, dans cette histoire, plus
mot qui porte au-delà de la pensée ? plus d'un mot qui, un peu
é, laisserait jaillir des gouttes de sang ?
as doute, M. de Lamartine a fait d'honorables et courageux
s pour discipliner la République renaissante, et pour qu'elle ne
rsât pas ce baptême de sang que jadis elle affectionna. On dit
e que, à cause de cela, ses jours ont été plus d'une fois en péril.
en sera tenu compte. Mais, après tout, ce devoir ne lui incom-
il pas de tout son poids ? L'*Histoire des Girondins* avait eu une
e immense. Beaucoup d'hommes sanglants y sont peints sous
ouleurs adoucies, qui provoquent en leur faveur la pitié, l'intérêt
estime, tandis que leur mémoire ne mérite que l'exécration.

L'auteur avait sérieusement lieu de craindre, dans le déchaînement des passions, que les révolutionnaires ne prissent, pour modèle et comme idéal, certains héros à demi réhabilités dans son livre. Il y avait donc obligation pour lui d'opposer sa parole au mal que sa plume avait pu faire. Et qui peut dire qu'en l'appelant à voir de si près l'autorité battue et franchie par la vague populaire, la Providence n'ait pas voulu donner une leçon d'histoire à M. de Lamartine, et lui faire expier d'avoir écrit l'apothéose de celui qui mit toute son étude à s'affranchir du devoir et des lois ?

Il n'est pas un esprit réfléchi, il n'est pas un cœur aimant la France d'un amour filial, qui ne voie avec un sentiment douloureux, avec une profonde amertume, recommencer sans cesse parmi nous l'éloge de Voltaire. Louer Voltaire ! Et de quoi ? Ce n'est pas d'avoir aimé la France, puisqu'il l'a répudiée. Ce n'est pas d'avoir aimé le peuple, puisqu'il en avait horreur, qu'il le comparait au plus ignoble des reptiles, et n'avait rien de commun avec lui, étant aristocratique par goût et par théorie, même dans ses vices et ses erreurs. Ce n'est pas de l'emploi de son génie ; car, est-il une turpitude qu'il n'ait pas abritée sous cette auréole ? Ce n'est pas d'avoir relevé l'homme dans sa propre estime : il a eu l'audace, encore inouïe, de se parer au grand jour de ce qu'on avait regardé jusqu'alors comme fesant la honte de notre nature. Ce n'est pas d'avoir travaillé pour le bien de l'humanité : dans les rares occasions où il l'a fait, il ne l'a fait que par intérêt et égoïsme. Jamais peut-être on n'a poussé aussi loin l'amour de soi, le culte de son être. Quel cœur ! Cet homme n'eut pas un ami ! Ce n'est pas de son patriotisme : il n'eût pas consacré deux jours de dévouement désintéressé au service de sa patrie. Vivant en 1848, il aurait été certainement élu représentant du peuple à une grande majorité. Vous vous demandez peut-être la position qu'il eût prise ou se serait faite à l'Assemblée ? Celle de son plus vrai disciple, celle de M. de Béranger. On a passé cinquante ans de sa vie à frapper étourdiment sur les fondemens de la société, à décocher des vers pleins de vices et de fiel contre toute autorité religieuse et civile, contre Dieu même ; puis, quand vient l'heure de sauver une nation de la guerre civile qui la décime et de la misère qui la ronge, l'heure de reconstituer l'ordre social anéanti, on déclare humblement qu'on

pas suffisamment étudié ces questions trop profondes, qu'on se uve mal dans une atmosphère politique, et qu'on n'est nullement bon législateur. On regrette sa solitude, son cabinet de poète, ses siennes vertes, son doux repos, et l'on demande la permission de evenir et de rester un simple citoyen. Ainsi eût fait Voltaire. Il ût pas demandé mieux que de gouverner le peuple selon son bon sir; mais être son humble mandataire l'eût révolté trois fois! s le représentez-vous, le grand despote littéraire, exposant à la une ses opinions, les défendant, répondant poliment à des adver-es, et soumettant, sous forme d'amendement, les aperçus de génie aux chances impertinentes d'un scrutin! Lui qui, comme e disait, « aimait tant à être le maître! »

Mais, répond-on de toutes parts, on célèbre Voltaire comme l'ex-ssion la plus élevée, comme l'*incarnation du bon sens.*

Je sais bien que, s'il est un dogme accrédité dans une fraction p nombreuse de la bourgeoisie, et même aussi du peuple mainte-nt, c'est celui-là. Mais, qu'est-ce le bon sens de Voltaire? que Vol-e eût une pénétration peu commune, une rare promptitude de ception, de saisir les choses, oui, il avait reçu tout cela, à un t degré, de la Providence. Mais tous ces dons, à quelle cause les il consacrés? Est-ce à celle du *bon sens?* A moins que le bon s consiste à ne croire rien de précis sur Dieu, sur l'âme, sur l'é-ité; à rire des hommes, de leurs souffrances, des misères de la re; à prendre gaîment, comme Candide, son parti de toute chose; reconnaître d'autres devoirs que les penchants de la nature, et à loir briser, comme des entraves inhumaines, toutes les lois qui sont imposées! On peut ramener à quelques principes généraux tes les idées qui ont inspiré à Voltaire l'immense majorité de ses mineux ouvrages. Par exemple: les religions révélées doivent attribuées à des imposteurs; — la religion chrétienne ne rend im-cables ni les papes, ni les évêques, ni les prêtres; donc elle est sse; — elle a produit les ordres religieux et les moines, donc elle exécrable; — elle a institué le célibat des prêtres et recommande continence, donc elle est infâme; — le célibat est impossible, à ins de monstrueuses immoralités, et toute chasteté une grossière posture; — l'homme est un être vil, qui n'agit qu'en vue de son

intérêt ou de son plaisir. —Si ce sont là les aphorismes du *bon sens* de Voltaire, oui, c'est justice de préconiser Voltaire. Il aura beau me dire : « Crois à Dieu et sois juste, c'est là tout l'homme ! » Le vrai bon sens demandera toujours ce que c'est que la justice et quel est le Dieu qu'il faut croire. Il demandera surtout à Voltaire de quel droit il est venu enseigner les hommes et taxer de mensonge ce que 18 siècles avaient cru. Il se demandera ensuite à lui même si cet homme était de bonne foi dans la guerre qu'il avait déclarée à la foi chrétienne, et il n'hésitera pas à répondre par une négative formidable. Voltaire en effet, avait un esprit trop juste et trop pénétrant pour ne pas avoir compris, si superficiellement qu'il étudiât, que si la religion chrétienne n'est pas divine, il n'y a rien de vrai sous le soleil. D'ailleurs, l'amertume de ses sarcasmes, le caractère satanique de sa haine, rappellent le mot d'un profond philosophe : « On ne hait »ainsi que la vérité ! »

Ah ! il serait plus moral, et même plus politique de tirer de la vie et des actes de Voltaire les hauts enseignemens qu'ils contiennent ! Voilà ce que font de l'homme, de l'homme de génie, l'orgueil, l'égoïsme, les passions ! Voilà le degré de misère où elles le font descendre ! Car Voltaire ne fut pas seulement vil ; il fut malheureux. Il fut malheureux, non qu'il ait été martyrisé, comme il plaît à M. de Lamartine de le dire, mais parce qu'il fut coupable [1]. Puis quand il se trouva devant l'éternité, *seul avec son génie*, que s'est il passé ? Combien ont pesé dans ses mains, vides de bonnes œuvres, ses lauriers et sa gloire ? Qu'a-t il fait, qu'a-t-il pensé, lorsqu'il fut saisi de ces tremblemens de cœur, de ces défaillances de l'âme, qui tôt ou tard naissent du crime ? Une larme arrachée par le repentir chrétien éteint la foudre dans les mains de Dieu ; mais, cette larme, Voltaire l'a t-il versée ? Et s'il ne l'a pas versée, que répondit-il lorsqu'il parut devant son Créateur ? L'abbé C.-M. ANDRÉ.

1 « Le malheur est réel, la réputation n'est qu'un songe, » écrivait-il à Cideville, avec amertume (le 3 septembre 1732). Il dit ailleurs : «Si j'avais un fils qui dût éprouver mes traverses, je lui tordrais le cou par tendresse paternelle. Les malheurs qu'on représente au théâtre sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. Ma tête m'a fait très malheureux. » (Au comte d'Argental, 22 juillet 1752, 24 novembre 1753, 21 décembre 1758).

Ethnographie Traditionnelle.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

S, DES CULTES ET DE LA POPULATION

DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Premier Article.

m de M. Eugène Boré est bien connu de nos lecteurs. Nous jouter que ce zelé catholique vient de joindre un autre titre n, celui de *prêtre de l'Église catholique;* en ce moment, il ris, fesant son noviciat pour être admis dans la congrégation ionnaires de St-Vincent de Paul ou des Lazaristes. Nous rederons d'un seul mot le travail que nous publions ici, en qu'il en est l'auteur. Ce travail a été inséré dans l'*Almanach ire ottoman pour* 1849, premier ouvrage en ce genre publié ys.

est pas sans raison que nous donnons place à ce travail dans *nales*. Les peuples qui composent l'empire ottoman sont exclusivement ceux dont parle la Bible. Ces peuples ne se perdus. Leurs descendans, leurs langues, leurs coutumes, ditions vivent encore, reconnaissables et dignes de toute notre ı. Leurs villes même ressuscitent, pour ainsi dire, avec leurs eurs inscriptions. Bientôt celles-ci parleront. C'est donc une n importante que d'avoir une notice succincte et vraie de s races qui s'y entremêlent depuis si longtems. Nous recom-, en conséquence, les notices suivantes à l'attention de nos

A. B.

SINS. — Race sémitique ou descendant de Sem, connue om d'*Habèche* que du reste elle repousse comme une injure, ıant celui de *Cachetam* (chrétiens). Bien que la population

soit très mélangée, le noyau toutefois est un composé de gens au teint bronzé, aux cheveux lisses, ayant les traits du visage des nations européennes. La langue des Abyssins est le *gez*, ayant la plus étroite analogie avec l'arabe, et dont les principaux dialectes sont le *Tigréen* et l'*Amhary*. Ils croient que la reine de Saba venait de leur pays; ils la nomment Makéda. Ils revendiquent aussi Candace[1]. S. Frumentius, leur premier évêque, y apporta le Christianisme en 330; mais il fut bientôt altéré par des pratiques judaïques que leur importa la dynastie juive des *Falasyans*, et ensuite par le monophysisme d'Eutychès. Ils y mêlent beaucoup de superstitions. Les *Falasyans*, ou Exilés, se maintinrent trois siècles. La dynastie nationale des Atyés se rétablit en même tems que les Mamelouks prenaient possession de l'Égypte. Un de ces princes, Zara-Yakoub, envoya deux ambassadeurs à Florence (1438). Les Portugais y exercèrent temporairement (1490) une influence civilisatrice qui s'arrêta en 1622. Les pachas ottomans (1729) firent des conquêtes partielles dans l'Abyssinie, dont les trois divisions principales le Tigré, le Choua et l'Amhara restent administrées par des *Râs* ou gouverneurs qui dépendent d'un roi. Ce roi ou *Atié* présentement tenu par eux en tutelle à Gondar, est le chef de l'Église dont Ludolf a compté, de 330 après J.-C. à 1613, 93 métropolitains. Le métropolitain actuel nommé *Abouna*, a un clergé nombreux, mais très ignorant. Il existe aussi des Abyssins-unis que l'instruction commence à éclairer. L'Islamisme est répandu parmi les Gallas et les Danâkyls dont la majorité est encore restée païenne. Les villes principales sont Aksoum (l'ancienne Axoume), Adouah, Chélikout, Gondar. L'Abyssinie répond à la partie la plus méridionale de l'ancienne Éthiopie. La population totale est de 5 à 6,000,000 d'habitans. *Messoah* ou *Messoua* est le port et l'entrepôt des marchandises.

ALBANAIS. — Du mot *alb* ou *alp* (celtique) *montagne*; dans leur propre langue, tenant à un dialecte primordial du grec, ils s'appèlent *Skipetares*, c. à d. montagnards. Ancienne population de l'Épire, belliqueuse sous Pyrrhus (279 av. J.-C.), elle a fourni ses volontaires à Alexandre-le-Grand, aux Romains, à Scanderberg (Iskender-Bey

1 *Actes des Apôtres*, VIII, 27.

ap. J.-C.), et même à Ali pacha de Janina. Soumis aux Otto-
en 1592, qui les appellent *Arnaouts*, les Albanais conservent
nature guerrière, et recherchent le service des armes. Il serait
être possible de constater quelque analogie entre eux et d'au-
Ilbanais, habitant la frontière orientale de l'Arménie jusqu'à
er Caspienne, montagnards aussi, braves et parlant une langue
:olière. Le canton de Zagori, près de Janina, administré par des
particuliers, fournit une race industrieuse et laborieuse qui émi-
isément comme le Suisse ou l'Auvergnat. Il y a des Albanais mu-
ans et chrétiens; ceux-ci se divisent en non unis ou grecs et Alba-
inis, appelés aussi *Mirdites*, administrés par la famille princière
Dado. Les villes principales sont Scutari, Janina, etc. Quelques
tiques évaluent la population à 1,600 000 âmes; d'autres la rédui-
à un million. Il faut distinguer parmi eux un certain nombre de
's répandus dans la Guéguania et dans les environs au nombre
0 000.

LI-ILAHIS. — (Voy. *Chi'ys*), secte existante parmi les tribus
nes de Kermanchâh, des Monts-Zagros, etc., dont quelques-
descendent pendant l'hiver sur le territoire ottoman. Ils croient,
la divinité s'étant manifestée par des incarnations successives, a
choisi Ali dont ils font par conséquent un Dieu, ce que leur
exprime. Ils ont des cérémonies nocturnes ou secrètes, d'où leur
: nom turc de *Moum-Sunduren*. On les accuse de pratiques im-
iles qui rappellent celles des anciens Manichéens, répandus autre-
dans les mêmes contrées.

NSAIRIÉS. — Nom d'une secte de *Chi'ys* (voy. ce mot), répan-
en Syrie au-dessus de Latakié, dans les montagnes qui s'étendent
:kar jusqu'à Adana. Comme les Druses, ils sont d'un secret im-
etrable sur leur religion, du moins quant à ses pratiques cachées.
sont divisés entre eux en différentes sectes qui adorent, dit-on,
nes le soleil (voy. *Chemsi'yés*), les autres la lune, quelques-unes
bien. Ils ne paraissent pas avoir des heures marquées pour la
re; ils sont polygames, sans lois sur le mariage, excluant la femme
eur culte secret. On leur reproche une immoralité égale à leur
rance. Il se pourrait que leur origine fût un mélange d'ancien-
populations restées dans leurs montagnes inaccessibles, et de sec-

tes venues de la Perse avec laquelle ils restent encore en communication. Ils sont généralement agriculteurs; quelques uns servent dans les maisons des Mulsulmans et des Francs avec réputation de fidélité. Leur pays manque totalement d'écoles. Avant l'expédition d'Ibrahim pacha, ils étaient indépendants de fait du pacha de Tripoli, et les routes n'étaient point sûres pour les voyageurs. On a évalué leur nombre à 200,000 âmes

ARABES. — Ils se partagent en deux races, Al-Arab Al-Ariba, ou aborigènes, descendant des 13 tribus de Jacthan, absorbées et envahies plus tard par les Ismaélites ou *Mostarab arabisés*, comme les Gaulois par les Francs et les Bretons par les Angles. En eux s'est réalisée visiblement la parole de l'ange à la mère d'Ismaël[1]. Toujours nomades, pillards et indépendans, ils ont résisté aux puissances des Chaldéens, des Perses, des Grecs et des Romains, n'acceptant aucune civilisation et adonnés aux superstitions du sabéisme et même du fétichisme. Au 5me siècle, le Christianisme avait pénétré dans le Yemen, mais il y fut persécuté et repoussé par la dynastie juive des Homérites. Au commencement du 7me siècle une ère nouvelle et célèbre commence avec Mahomet ou Mohammed pour les Arabes. Propagateurs zélés de l'Islamisme, ils avaient étendu leur domination politique, dès le règne du 4e Khalife, des rives de l'Océan Atlantique jusqu'à la Transoxiane. Bagdad, leur première capitale, devient un centre de civilisation sous Harroun-Errachid; Platon, Aristote sont traduits : des historiens, des géographes, des poètes enrichissent la littérature arabe ; la dynastie qui règne dans le midi de l'Espagne accroît ce développement intellectuel Par elle l'architecture arabe produit des merveilles, et combinée, avec le style gothique du nord de l'Europe, elle deviendra la plus haute expression de l'art religieux. Au 13me siècle, Houlagou met fin à l'empire arabe de Bagdad. Dès lors les Arabes rentrent dans leur vie errante et obscure. La nation qui peut citer les noms des poètes auteurs des *moallaquas* ou pièces de vers suspendues dans le temple de la Mekke et tous ceux contenus dans le vaste recueil nommé *Hamaçah ;* qui a eu des philosophes-médecins, tels qu'Abou-Ali-Hussen-Ibn-Sina (Avicenne), Abou-Walid-ibn-

[1] *Genèse*, XVI, 12.

(Averroës) n'a plus d'écrivains ni d'écoles. L'amour d'une in-
dance sauvage lui fait rejeter les bienfaits et les avantages de la
ation. A part le petit nombre d'habitans de quelques villes, elle
oujours dispersée dans le désert, divisée en tribus et en partis
livrent des guerres sanglantes, pillant les caravanes et les voya-
, et ne reconnaissant que par exception ou accidentellement l'au-
des pachas. Leur nom général est *Bédaouis* Bédouins; les tri-
es plus importantes sont les *Chemmars* dans la Mésopotamie, les
éfiqs ou *unis* aux environs de Bagdad, les *Hanézès* dans la Syrie,
hl il-Djebel dans le Haouran, où il y a aussi des Arabes cultiva-
, les *Adouan* au-delà du Jourdan, etc., etc., Culte, Sunni (voy.
ot) Population ?

RMÉNIENS. — *Erméni* du nom d'*Aram*, l'un de leurs plus an-
rois, ou du pays d'*Aram*, *Araméen* dont l'Arménie ne serait
ne extension. Ce sont les Grecs qui dès le 5me siècle avant notre
es appelaient de la sorte; quant à eux, ils conservent avec prédi-
n le nom de *Haï*, *Haïk*, d'*Haig*, père de la nation, que leur
ire fait remonter à l'an 2107 avant J.-C. La race est indo-
aine, selon la division adoptée dans la science ethnographique.
langue, qu'un faux esprit de nationalité, du reste commun à
our-propre de beaucoup d'autres nations, a voulu faire primi-
antédiluvienne, est tout simplement un des rameaux du grand
dont les racines s'enfoncent dans l'Inde et qui de là s'est épa-
par dessus la Perse et le Caucase dans tout l'Occident. S'il était
ible de retrouver la langue de Noë, après la confusion des lan-
au pied de la tour de Babel, une langue sémitique ou parlée par
descendans de Sem, telle que le Chaldéen ou l'Hébreu, aurait
de droit à cet honneur. L'Arménie n'a jamais joui que d'une
pendance courte, précaire et exceptionnelle. Dès le principe, elle
re des empires chaldéens de Ninive et de Babylone et en reçoit
lte sabéen ou des Astres. En passant ensuite à la Perse, le ma-
ie ou la réforme de Zoroastre s'implante chez elle et y dure
la domination grecque (325 ans avant J.-C.), sous les Romains
) jusqu'à l'avènement des Sassanides de Perse (259 après J.-C.).
s saint Grégoire qui mérita le nom d'*illuminateur*, parce qu'il
ira la nation de la lumière de l'évangile, sous Tiridate II, chan-

gea son état social. L'ignorance cessa, l'alphabet fut inventé, les lettres cultivées. Mais ce développement intellectuel et social est arrêté par l'hérésie grecque d'Eutychès, cause du schisme qui sépare encore de l'Eglise la majorité de la nation. En 551, nouvelle ère nationale. Divisions politiques et religieuses à la suite desquelles, outre le patriarcat dont le siége est à Etchemiazin, deux autres furent fondés à Aghthamar, (1113) près de Van, et à Sis (1440) en Cilicie. Les Pagratides, les Ardzrouniens, et enfin les Rhoupéniens (Leon VI mort a Paris l'an 1393), ont fourni des princes remarquables. Les émigrations successives de la race arménienne furent causées par les invasions des Arabes, des Kurdes, des races Ortokides, Ayoubites, Seldjoukides, etc., etc.; elle se dispersa en Turquie, en Perse, dans l'Inde et en Pologne. Les 5e, 11e et 18e siècles forment ses trois époques littéraires : la dernière a pour auteur Méchitar, dont les religieux ont deux couvens célèbres à Venise et à Vienne. Le progrès intellectuel continue à se manifester par les journaux, les autres productions littéraires, et par les écoles. En 1829 les Arméniens-unis ou Catholiques ont obtenu de la Porte un Patriarche avec une organisation particulière. En 1827, la Russie a conquis la portion de l'Arménie comprise entre l'Araxe et l'Akhouréan. Les villes principales de l'Arménie ottomane sont Erzéroum, Van, etc., etc. La population en Turquie peut s'élever à 2,400,000 et au dehors à un million.

BOSNIAQUES. — Habitans de la Bosnie, province dont la superficie est de 300 000 lieues carrées, slaves d'origine, venus en même tems que les Serbes (voy. ce nom), parlant la même langue, mêlés a leurs vicissitudes politiques, pendant quelque tems incorporés à leur royaume, puis soumis aux Hongrois (1127) et de nouveau indépendans (1370), mais seulement jusqu'à la bataille de Kossowo (1389). Après la journée de Mohatch (1526) ils furent totalement soumis à la Porte. L'aristocratie embrassa l'Islamisme, quelques uns de ses chefs ont gardé jusqu'à ce jour des habitudes et un esprit d'indépendance. Ce sont eux qui s'opposent à l'application de la réforme dite *Tanzimât*. Les Bosniaques chrétiens se distinguent en Bosniaques-unis suivant le rite latin, et non-unis ou Grecs qui sont beaucoup plus nombreux. Le total de la population est évalué à

;00,000 âmes. Les villes principales sont : Travnik, Bosna-Sé-
, etc., etc.

BULGARES. — Sont-ils Finnois ou Slaves d'origine ? Les savans
t beaucoup disputé sur ce point. Les recherches récentes dans
auteurs arméniens qui ont parlé de ce peuple avant les Grecs ¹
uveraient que comme la plupart des peuples établis ancienne-
nt sur les bords du Volga, ils appartiennent à la race finnoise, et
: une affinité avec les Huns, et les Madjars ou Hongrois, dont, au
siècle ap. J.-C., ils suivirent le mouvement d'invasion vers
ccident. Fixés sous leur chef Asparuch vers 679 sur les bords du
nube, ils y fondèrent un royaume qui menaça plusieurs fois la
pitale et l'empire grecs. Idolâtres, ils se convertirent au christia-
me avec leur roi Vogoris (861). Vaincus par Jean Zimiscès, ils
relevèrent avec Sisman, en Macédoine, jusqu'à la guerre de
sile II, qui dura 37 ans. Soumis de nouveau aux Grecs, ils s'affran-
irent bientôt pour fonder un nouveau royaume appelé Valaque-
lgare que renversa le Sultan Baïazid Iᵉʳ en 1396. Ils avaient ap-
tenu aussi momentanément à la Serbie. Entourés de races slaves
pénétrés par elles, ils ont fini par en adopter la langue et con-
dre leur nationalité avec elles. La noblesse a disparu chez eux
milieu de leurs luttes intérieures. Ils sont robustes, laborieux,
nnés à tous les travaux de l'agriculture. Sous le rapport de l'in-
uction, leur pays est encore des plus arriérés. A part les
holiques Bulgares de Philippopolis et de Nicopolis, le reste de la
ion suit le culte grec. On trouve aussi parmi eux quelques mu-
mans. Situés principalement entre le Danube et le Balkan, ils ont
ssé leurs colonies jusqu'à l'Albanie et à la Thessalie. On évalue
r population totale à 4,500,000 âmes.

CATHOLIQUES. — Ce nom est ici le sujet de méprises, d'er-
urs et de préjugés (voy. le mot Francs) ; il est donc important d'en
ciser la juste signification. L'Arménien-uni, par exemple, comme
Grec-uni de la Syrie, s'identifient tellement à ce nom purement
igieux, qu'ils lui sacrifient à tort le nom national de leur race. De
vient que si l'on demande à l'un d'eux : Êtes-vous Arménien,
ec, etc., etc., ils répondent : « Non, nous sommes Catholiques »

¹ Voyez Moyse de Khoren, liv. II, c. 6, 8.

Car le nom catholique, ...
sait, signifie *universel*, *kath'olon kosmon*,
monde ; tel est en effet le signe caractéristiq
elle embrasse dans son sein toutes les natio
ni les confondre ; elle s'harmonise avec tout
nement, prêchant partout l'obéissance au
société, l'amour de tous les membres qui la
cepter ses ennemis ni ses persécuteurs. Ce
universelle dans le tems, comme elle l'est da
avec le premier homme, a été régénérée et
le Médiateur, et elle n'aura d'autre fin que l
y survivra dans la glorification de l'éterni
confessions chrétiennes revendiquent ou s
de *catholiques ;* la difficulté n'étant pas de s
titre, mais bien de contraindre l'opinion gé
usurpation. Or ici, comme par tout le m
tendu seulement du Chrétien, membre de
sainte qui a pour chef le successeur de saint

CHALDÉENS. — Les *Casedim* de l'Écri
des auteurs grecs, en qui on a vu fausseme
totalement différente et bien postérieure ;
Cardou ou Quardou de la version syrienne
Cordjaïk des Arméniens; les *Chalybes* et *Ch*
qu'il nomma encore Chaldéens ; aujour

é par ses astronomes ou Mages. Leur puissance politique fut abat- par Cyrus, roi de Perse, et leur culte se transforma dans le culte 'eu de Zoroastre. L'évangile prêché chez eux par S. Thomas et S. dée fut accepté,et les Chaldéens résistèrent glorieusement aux per- tions des adorateurs du Feu, jusqu'au commencement du 5me siè- où l'hérésie de Nestorius pénétra chez eux, et fut soutenue par la ique des Sassanides. De là, le nom de Nestoriens, *Nestori, Néça-* ;, donné à la majorité de la nation, tandis que celle qui est restée à l'Église a conservé le nom de Chaldéens. Le patriarche nesto- jusqu'à l'année 1846 résidait au couvent de Kodjannès, près de lamerk. La guerre sanglante que les Curdes livrèrent à ces mon- ards qu'ils auraient anéantis sans l'intervention salutaire de la :e, a mis fin à l'indépendance sauvage qu'ils avaient su maintenir ailieu de tant de siècles et de révolutions. Ils sont pauvres, principa- ent pasteurs, très ignorans, divisés en seize tribus, Tiari, Thekhou- Baz, Diz, Djélou, Barvar Artouche, Gavar, Noudja, Margavar, rgavar, Das, Valtou, Beith-Nouré, Léon, Noudis. A peine comptent iaintenant en Turquie 25,000 âmes; la Perse, dans la province limi- he, en a peut-être 15,000. Les Chaldéens qui habitent généralement aine ne sont pas plus nombreux dans l'Empire que leurs frères les toriens. Ils ont un patriarche distinct, et parlent généralement l'a- :. Leur langue toutefois, sœur de l'arabe, et ayant une littérature ore et des écrivains distingués, comme S. Ephrem, Bar-Hebræus, enseignée dans leurs écoles. (Voy. *Syriens* et *Maronites*).

:HEMSIYÉS. — *Adorateurs du soleil* (voy. Yésidis) secte que dit exister dans quelques parties de la Mésopotamie, et notam- it près de Merdin. Bien qu'extérieurement de la secte Jacobite r. Syriens), ils ont conservé secrètement quelques anciennes pra- ies, comme celle d'adorer le soleil levant, et d'enterrer leurs :ts avec des cérémonies nocturnes, semblables à celles des *Moum- iduren* (voy. Ali-Ilahis). Niébuhr dit que la porte de leur maison toujours tournée vers l'Orient, et qu'ils mettent une pièce de mon- : dans la bouche de leurs morts. Leur nombre ne se bornerait qu'à : centaine de familles.

:HI'YS. — C'est-à-dire les *Sectaires;* nom donné aux partisans li, qui attribuèrent à ses descendans la légitimité des droits au

Khalifat, à l'exclusion des deux familles *Ommiades* et *Abassides*. Bientôt à ce débat purement politique se joignirent des discussions religieuses; les trois premiers Khalifes *Abou-Bekre*, *Omar* et *Osman*, furent regardés par eux comme des intrus; delà des guerres sanglantes et longues entre les *Alides* et les *Abassides* ou entre les nations de la Perse, et les Mulsumans qui occupaient les contrées actuelles de la Turquie Asiatique. Houlagou en renversant l'empire de Bagdad, défendait et vengeait la cause des *Chi'ys*, (1258). C'est le même schisme qui mit plus tard aux prises les *Séfévis* ou *Sophis* d'Ispahan et les Sultans de Constantinople. De nombreuses sectes ont divisé les *Chi'ys*, telles que celles des Ismaïliens, des Mutéoualis (voy. ces mots), des Druses même, qui ne diffèrent d'une autre secte existante encore en Perse, qu'en ce que celle-ci adore Ali, comme Dieu, et qu'eux transportent l'incarnation de la divinité à un Khalife Fatimide, Hakem, son successeur. Chez les *Chi'ys*, le peuple a beaucoup de superstitions, et l'une des plus choquantes est de regarder comme *impur* (*nedjis*) quiconque n'est pas de cette secte, en sorte qu'il doit éviter son contact même, comme une souillure. Ils professent encore un singulier principe de restriction mentale : il consiste à pouvoir se conformer extérieurement, en cas de péril pour la vie, au culte dominant du pays étranger où ils se trouvent. C'est le *Taquié*, espèce de carte d'assurance contre les chances de la persécution ou du martyre. Outre les *Mutéoualis*, il faut ranger parmi les *Chi'ys* de l'Empire, les Kurdes Bilbas et d'autres tribus dites *Quizilbache*.

COPTES. — Voy. Égyptiens.

COSAQUES. — Colonies appartenant à la famille des Cosaques de l'Ukraine dits *Zaporogues*, du mot russe *Zaporojes*, c'est à dire habitant *au delà des cataractes* du Dienpr, où ils étaient anciennement. Race slave, mais à laquelle a dû se mêler du sang tatare, selon l'opinion généralement reçue. Connue dans l'histoire vers le milieu du 15me siècle, ils composaient différens corps ou clans administrés par des chefs *Hetmans* ou *Atamans* particuliers. Au nombre de ceux-ci les Zaporogues comptent le célèbre Mazeppa. Privés de leur Hetman par Catherine II, ils se dispersèrent. La majeure partie se retira sur le bord du Kouban et d'autres émigrèrent en Turquie. Ce sont ces émigrés, divisés en trois colonies, dont nous voulons parler.

s uns se sont arrêtés dans la plaine de la Dobrodja sur les bords du inube, où ils vivent assimilés aux Bulgares agriculteurs. Les autres, és aux environs de Brousse, sont considérés plutôt comme une lonie militaire régie par son chef ou *Hetman*, selon ses anciennes utumes. La troisième colonie habite vers l'embouchure du Kizil-maq, l'ancien Halys, où ils conservent au milieu des populations usulmanes une existence distincte et une réputation de bravoure. uelques-uns exerçant avec habileté le métier de pêcheurs, prennent fermage des lacs et des rivières; leur nombre total peut être alué à 32,000 âmes.

CROATES. — Race slave, venue à la suite des Serbes (voy. ce om), et qui servit avec eux à délivrer l'empereur Héraclius des vares ou Abares, peuple de la race finnoise des Huns. Retirés dans s montagnes qui forment le *Sandjak* ou district de Bagna-Louka, nord de l'Herzegovine, ils furent appelés Horvates du mot slav· brebet, c'est à dire *Montagnards*, étymologie plus probable que lle du mot *Chabriy* (braves) proposée par d'autres. Devenus chré-ns avec leur prince Porga, sous Constantin Pogonat, ils reconnu-it au 8me siècle la suprématie de Charlemagne, et se régirent suite quelque tems avec leurs princes particuliers et leurs évê-ies, sous le patronage des empereurs de Bysance. Mais à la fin du me ils furent soumis et incorporés au royaume de Hongrie. La ma-ure partie de la race fait partie de la Croatie autrichienne, où ils sont nombre de 1,050,000 habitans. On évalue à 200,000 ceux de Turquie. Robustes et laborieux, ils viennent à Constantinople cercer de préférence le métier de cultivateurs ou de jardiniers. A irt un petit nombre de Musulmans, ils sont Catholiques.

CURDES. — Kurdes, non les *Cardouchi*, comme on l'a cru, les-iels sont les Chaldéens (voy. ce nom). Les Kurdes ne sont pas une ce sémitique, mais indo-persane comme on peut s'en convaincre r leur langue, tenant aux formes de l'ancien Zend. Le mot *Kourd*, *ourd* en persan, signifie *brave*; ce sont les *Aris* ou anciens Mèdes nt le nom a encore la même signification en arménien. On croit ec raison qu'ils correspondent aux Parthes plus modernes, si re-utés des Romains. La manière de combattre en fuyant est encore nilière aux Kurdes. Ils ne sont point aborigènes dans le Kurdistan

(l'ancienne Chaldée); ils n'y entrèrent sans doute qu'à la suite des armées conquérantes de Cyrus. Fiers, indiciplinés, souvent pillards, on les retrouve à partir de Tokat, jusqu'au pied du Liban, d'un côté, et de l'autre jusque chez les Afghans, rameau de la même race. Il y a dix ans encore ils formaient dans le Kurdistan cinq petites principautés : celle d'Amadieh occupée par les *Badinans*; celle de Djésireh, par les *Bottans*; celle de Djulamerk, par les *Tchiambo*; celle de Bidlis, par les *Bedlisi*; celle de *Quaradjolan*, comprenant le sandjak de Khoï. Les Beys d'Amadieh passaient pour les plus nobles; ils prétendaient même descendre du dernier Khalife abbasside. Leurs tribus dites *Achirets* sont extrêmement nombreuses; la langue dite *Kermandji* dans l'ancienne Adiabène, offre ailleurs des dialectes variés Depuis l'expédition d'Hafiz pacha (1837), ils étaient beaucoup plus soumis; la prise des Beys Mahmoud de Van et Béderkhan de Djézireh a achevé de les soumettre à la Porte (1847) On a calculé qu'ils pouvaient mettre sous les armes 150,000 cavaliers, ce qui suppose une population de 1,500,000 âmes au moins.

DRUSES.— Deux choses à remarquer en eux : la race et la secte. Nous les croyons originairement venus de la Perse, peut-être sous le nom des Kharezmiens, et fixés en Égypte avec les Khalifes Fatimites ou Alites, dont l'un d'eux Hakem biamr-Illah, en voulant fonder une religion et en se donnant même pour une incarnation de la divinité, ne faisait que reproduire certaines idées des Chi'is sur Ali et sur le Mehdi, dernier Imam qu'ils croient caché dans le monde et devant apparaître pour y établir son Khalifat universel. Les persécutions qu'ils dûrent subir après la mort de ce Khalife, les contraignirent à chercher un asile dans le Liban, où ils continuent de croire à la doctrine de Hamzé, gardant tous les dehors de l'islamisme, en vertu du *Taquié* ou faculté de dissimuler la foi intérieure, autre principe des Chi'is. Ils se distinguent en *Oqualas*, *intelligens*, et *Djuhhal*, *ignorans*. Ils ont des initiations occultes, des sermens et des mystères qui les rendent discrets au point de ne jamais divulguer ce qu'ils font ou ce qu'ils pensent. On leur reproche des pratiques immorales; il est certain qu'entre autres maximes nous avons lu dans un de leurs livres celle-ci : « Qu'il est permis de tromper le mécréant, » c. à d. quiconque n'est pas de leur secte. D'un autre côté, quiconque n'est pas né druze ne pourra

jamais devenir fidèle, d'après leurs théologiens. Les Cheiks appelés *Moquatadjis* à cause des sections ou *quata's* de terre qu'ils possèdent ou administrent, forment une sorte d'aristocratie peu favorable à l'ordre de choses dit Tanzimât. Leurs Fellahs ou paysans, et surtout les Chrétiens qui sont dans ses districts *mixtes*, ont souvent à souffrir de leur humeur guerrière ou de leur goût du luxe. La mesure du cadastre que le gouvernement de S. H. se propose d'appliquer à ce pays, sera le remède des abus, en déterminant les droits de chacun et sa quote-part d'impôt. Les *Oqualas* sont rares aujourd'hui parmi eux, comme les écoles, et ils n'ont plus, comme autrefois, d'écrivains distingués. Leur nombre total dans les cantons *mixtes* peut s'élever à 26,000 âmes. On en compte encore de 5 à 6,000 dans le Hauran, pays qui s'étend au-delà de l'Anti Liban vers la Palestine.

ÉGYPTIENS. — Sous ce nom des habitans de l'Égypte, nous ne pouvons comprendre actuellement que les Coptes ou Cophtes conservant dans la liturgie (car ils ne la parlent plus) leur langue nationale, connue sous le même nom, et exprimant par sa nature qui tient à la fois des langues sémitiques et des langues indo-germaniques, le vrai caractère de l'Égypte qui semble, par sa position naturelle, être le lien et la transition entre l'Orient et l'Occident. Son ancienne religion a, comme le Brahmanisme de l'Inde, une base astrologique; mais elle offre le contraste d'un caractère sévère et immobile. L'Égypte a été la maîtresse de la Grèce, comme celle-ci, de Rome. Les grands symboles figurés encore sur les ruines colossales de Thèbes et de Karnakh ont été empruntés, mais embellis par le peuple qui a bâti le Parthénon. Un des caractères particuliers du culte égyptien est d'avoir tourné les pensées et le génie des hommes à élever pendant leur vie des monumens gigantesques à la mort. La science conservée par les prêtres était secrète. M. Ampère vient de prouver que la société égyptienne n'était point divisée en castes, comme on le croyait et répétait toujours. Les prêtres avaient une écriture sacrée dite *hiéroglyphique* dont l'illustre Champollion a, dans ce siècle, découvert la clef. Les Égyptiens, comme beaucoup d'autres peuples, avaient singulièrement exagéré leur antiquité. Ils comptent *trente* dynasties de leurs rois; le dernier, Nectanèbe II, fut soumis au roi de Perse Ochus, puis l'Égypte passa aux Grecs et ensuite aux Romains. Chrétienne, elle

tomba dans les erreurs de l'Euthychianisme ou Monophysisme (565), et bientôt, sous les armes victorieuses des Arabes qui s'y sont maintenus sous les Fatimites, les Ayoubites et les Mamelouks, jusqu'à l'arrivée des Ottomans en 1517. Alors commença le régime des Pachas. Sous Méhémet-Ali, elle s'éleva à un état inaccoutumé de prospérité politique. Le vice-roi porta ses revenus à 60,000,000 de francs et son armée à plus de 100,000 hommes. L'Égypte se divise en Basse, Moyenne et Haute, avec ses dépendances politiques (voy. Abyssins, Nubiens). Les villes principales sont Alexandrie, le Caire, Djyzeh, Syout, etc., etc. Les Coptes se distinguent en Schismatiques et en Coptes-Unis. Le reste de ces anciens Égyptiens peut être évalué à 50,000 âmes. La population totale de l'Égypte ne dépasse point 2,000,000.

EUGÈNE BORÉ.

Archéologie Chrétienne.

MÉMOIRE

SUR DEUX PIERRES TUMULAIRES

OUVÉES PRÈS DE TUNIS, PORTANT LE NOM DE TROIS EVÊQUES DE L'ÉGLISE D'AFRIQUE,

AVEC UNE NOTICE SUR LA PERSÉCUTION DES VANDALES.

Dans la première quinzaine du mois de mai 1850, à 8 kilomètres sud-ouest de Tunis, à la *Mohemedia* (dont le nom ancien était *Ad-ercurium* ou bien *Pertusa*) camp et séjour du Bey, des ouvriers, vaillant à la construction d'une maison pour le *Ghazanadar* sorier de son Altesse), ont trouvé des tombeaux, et sur ces mbeaux deux pierres portant l'une un nom, l'autre trois, placés ns l'ordre qui suit :

N° 1.

CONSTANTINVS
SVBMINPACEVIXIT
ANŌ X̄. D. X A K L F B

N. 2.

ROMANVS EPISCOP
EXITIOSVS EPCP
IN PC. DP.
CIII KLDC IN PACE D XIK
RVSTICVS EPISCOPVS IN PACE DKI

Il semble que ces inscriptions doivent être complétées et traduites e cette manière :

N° 1.

CONSTANTINUS
SUB MONUMENTO QUIESCIT IN PACE : VIXIT
ANNO CHRISTI QUINGINTESIMO, (*Die*) DECIMO ANTE KALENDAS FEBRUARII.

QUINGENTESIMO UNDECIMO CHRISTI
RUSTICUS EPISCOPUS IN PACE (QUIEVIT
SIMO [1] CHRISTI.

Romain évèque,
Exitiosus évèque,
(Reposent ici) en paix. Leurs corps ont été déposés
beau, le trois des Kalendes de décembre (l'an) 511 de
Rustique évèque est entré dans la paix l'an cinq ce

L'auteur du mémoire ne se dissimule point qu
une autre construction. Mais celle-ci lui paraît à
et la plus naturelle. Il est bien loin de prétendr
de voir; il invite même les érudits à corriger se
le moment il se sent si sûr de son interprétatio
flu, nuisible même, de se permettre de plus lo
jeter de la confusion sur ce qui parait clair par

Dimensions de la pierre n° 1. Longueur, 1 n
largeur, 40 centimètres; épaisseur, 8 centim
grossièrement travaillée.

Dimensions de n° 2. (Marbre blanc bien trava
tre, 41 centimètres; largeur, 70 centimètres; ép
Cette pierre se trouve rompue dans sa largeur

Les lettres ont 10 centimètres de hauteur,
qui dans n 2, composent les mots *Exitiosus i*
quelles n'ont pas plus de 5 centimètres. Il

Ces pierres ont été trouvées à un mètre de profondeur sous terre, éparées par des couches de débris et de poussière des tombeaux sur esquels elles se trouvaient superposées. Dès que le Bey eut connaissance de ces noms *d'évêques*, par un sentiment bien louable, il donna rdre de recouvrir les tombeaux, où l'on apercevait, d'après ce qui n'a été assuré par un médecin témoin oculaire, quelques restes d'os. l est même très vraisemblable que beaucoup d'autres tombes se rouvent dans le même endroit. Le baron *Raffo* fut chargé par son ltesse de donner connaissance de cette découverte à Mgr de *Rosalia*, icaire apostolique de Tunis. Sa Grandeur se rendit sur les lieux ccompagné de M. *de Theis*, consul général de la République, et du L. P. *Anselme*, chancelier du vicariat. Il fut convenu que les pierres eraient cédées à la mission catholique; et quelques jours après, par rdre du Bey, elles furent transportées au couvent des pères Capucins ù elles ont été plaquées avec soin sur les murs de la galerie : objet e curiosité pour les amateurs.

On se demande naturellement par quelle combinaison ces trois vêques, dont deux sont morts, ont été ensevelis le même jour, se sont rouvés dans le même endroit, à *Ad Mercurium* qui n'avait pas d'évêché, celui d'*Inuca* (aujourd'hui *Oudina)* n'étant pas à plus de deux milles de distance? La note historique dont chacun des trois noms est accompagné dans le *Catalogue des évêques d'Afrique* nous fournit la réponse.

« *Rusticus* (évêque de Tetcita) est le 77e dans la liste des évêques » qui, en 484, se rendirent de la province Byzacène à la conférence » de Carthage, et qui furent condamnés à l'exil avec le reste de leurs » collègues par Hunéric [1]. »

« *Exitiosus* (évêque de Véri) est celui que la note place le 26e » parmi les évêques de la province proconsulaire qui se rendirent en » 484 à la conférence de Carthage, et qui, par ordre de Hunéric, furent » exilés avec les autres. Exitiosus se trouva du nombre de ceux qui » furent transportés à l'île de Corse [2]. »

[1] Rusticus (Tetcitanus) est hic ordine septuagesimus-septimus in albo episcoporum qui è provinciâ byzacenâ, anno CCCCLXXXIIII Carthaginem, conventûs causâ petierunt, exilioque ab rege Hunerico cum cæteris collegis mulctati sunt. (Morcelli, *Annales ecclesiæ Africanæ*).

[2] Exitiosus (Virensis), hunc notitia vicesimum-sextum numerat inter epis-

De six évêques d'Afrique qui portent le nom de *Romanus*, deux ont assisté à la même conférence et ont partagé l'exil de leurs collègues dans l'épiscopat, ce sont : Romanus *Molicunzensis* (évêque de Molicunza , dans la Mauritanie du Sétif) et Romanus *Sufaritanus* (évêque de Sufara dans la Mauritanie césarienne). Quel que soit de ces deux noms celui qui figure sur la pierre tumulaire , il reste certain que *Romanus*, *Exitiosus*, *Rusticus* se sont trouvés, en 484, à la conférence de Carthage sous Hunéric et ont été exilés avec les autres évêques.

On conçoit que des compagnons d'exil ont pu devenir 26 ou 27 ans plus tard compagnons de la tombe, soit que la *Mohemedie* fût l'endroit de leur exil ou de leur prison, soit que leurs os y aient été transportés de quelqu'autre lieu. Une seule difficulté se présente, c'est au sujet d'*Exitiosus* exilé en Corse. Mais on peut bien supposer qu'il est venu mourir en Afrique ou que ses cendres y ont été transportées. J'ai observé plus haut que ce nom et les dates qui l'accompagnent sont écrits en plus petits caractères que le reste, et que ce nom, bien que placé au milieu , paraît avoir été écrit le dernier.

Il faut observer aussi que les dates écrites sur les pierres tumulaires correspondent au règne de *Trasamond*, autre roi vandale persécuteur des catholiques. Ces évêques ont pu être du nombre de ceux que *Gontamond* avait rappelés de l'exil avec saint Eugène évêque de Carthage , et se trouver ensuite condamnés au martyre par Trasimond qui fit mourir par le glaive *Vindémial*, évêque de Capse, et avait condamné au même supplice saint Eugène, dont la peine fut commuée en celle de l'exil dans le Languedoc.

Comme je me propose moins de travailler pour la science que pour l'édification des fidèles, je crois devoir joindre ici un aperçu historique. lequel ne sera pas inutile, même pour l'intelligence des faits qui se rattachent aux inscriptions qui nous occupent.

NOTE HISTORIQUE SUR L'ÉGLISE D'AFRIQUE SOUS LE RÈGNE DES VANDALES.

Il y avait 1200 ans que Carthage avait été fondée, 600 ans que les

copos provinciæ proconsularis qui anno cccclxxxiiii Carthaginem ad conventum profecti, jussu regis Hunerici in exilium cum reliquis acti sunt. Fuit autem ex iis qui in insulam Corsicam deportati fuère. (*Ibid.*)

Romains l'avaient prise sur les Phéniciens, 400 ans que Jésus était venu au monde.

Un préfet de la province d'Afrique, le comte Boniface, surnommé par un auteur le *dernier des Romains*, avait passé par ordre de l'empereur Valentinien, d'Afrique en Espagne, où il épousa une femme alliée aux rois Vandales. Aétius, après Boniface, le premier capitaine de l'Empire, prit occasion de cette alliance pour rendre son rival suspect à l'impératrice Placidie, alors régente. Boniface, homme de foi, d'ailleurs, oublie ce précepte de la religion : « Vous ne chercherez pas » la vengeance, et vous ne vous souviendez pas des injures de vos » concitoyens[1]; » il oublie l'exemple d'Aristide à l'égard des Athéniens, l'exemple d'Épaminondas à l'égard des Thébains et de Camille, cet autre Romain, à l'égard de ses concitoyens; trahi, il devient traître. Il fait alliance avec les Vandales, leur promet de partager l'Afrique en trois parts, dont deux seront abandonnées à ses alliés et la troisième restera à lui même. A la vue de cette révolte contre l'Etat, saint Augustin, dans sa tendresse de mère pour celui qu'il avait dirigé dans les voies du salut, parle avec l'autorité d'évêque et l'accent de Véturie au nouveau Coriolan. La lettre qu'il lui écrit se termine ainsi : « Si l'empire » romain vous a fait du bien, ne rendez pas le mal pour le bien; s'il » vous a fait du mal, ne rendez pas le mal pour le mal[1]. » L'impératrice Placidie fut détrompée sur le compte de Boniface. Celui-ci reconnut sa faute, mais trop tard pour en arrêter les conséquences.

Les Vandales avaient passé le détroit de Gibraltar (428) au nombre de 80,000 hommes, femmes et enfans. Ils se répandent comme un torrent sur la côte du nord de l'Afrique. Les habitans qui échappent à la mort restent captifs ou sont dispersés; les vierges sont violées, les églises livrées au pillage, tout, jusqu'aux arbres, est renversé. De tant d'églises d'Afrique trois restaient debout : Hippone, Cirta et Carthage. Hippone après quatorze mois de siége, tombe au pouvoir des Barbares (430). Dès les premiers mois de ce siége, saint Augustin, au cœur du bon pasteur qui ne peut se résigner à survivre à son troupeau, dit pendant une modeste agape, aux évêques qui s'étaient réfugiés auprès de lui : « Je demande à Dieu, ou qu'il délivre cette ville, ou » qu'il donne à ses serviteurs la force de se conformer à sa sainte

[1] Non quæras ultionem, nec memor eris injuriæ civium tuorum. (*Lev.* II, 9.

» volonté, ou qu'il me retire de cette vie.» La prière du saint pontife est exaucée. Sentant sa fin approcher, il fait écrire les principaux psaumes sur le mur, près de son lit. Le cantique commencé sur la terre va se terminer dans le ciel. Le grand docteur d'Hippone a cessé de rendre ses oracles, léguant à la postérité l'éloquence d'Isaïe, la prière de David et les larmes de Jérémie.

Les Vandales continuent leur marche. Les voilà maîtres de Carthage, la maîtresse de l'Afrique (439). Sept rois occupent successivement ce siége : Genseric, Hunéric, Gontamond, Trasamond, Hildéric et Gelimer.

Un mot sur les événements de l'Église d'Afrique, sous chacun de ces rois, tels qu'ils sont rapportés par Victor de Vite, auteur contemporain, et répétés par tous les historiens qui ont traité cette matière[1].

1. Les évêques chassés de leurs églises.

Genseric, sous le commandement duquel s'était faite l'invasion, veut substituer l'Arianisme au Catholicisme dans toute l'Afrique. Les membres du clergé sont expulsés ou réduits en servitude. L'évêque de Carthage, Quodvultdeus, (nom qui renferme une véritable devise analogue aux circonstances), et un grand nombre d'ecclésiastiques sont jetés sur des navires rompus, faisant eau de toute part; mais celui qui se rit de la fureur des flots comme de la colère des méchans, fait heureusement aborder à Naples les passagers, confesseurs de la foi.

Les églises de Carthage, dont la principale Sainte-Perpétue (sur l'emplacement de l'ancien temple de Baal, de laquelle restent des traces évidentes) et les basiliques, *mensa Cypriana* et *Mappalia*, bâties en l'honneur de saint Cyprien, la première à l'endroit de son martyre, la seconde sur son tombeau, furent ouvertes au culte arien.

La côte de la mer de Carthage était couverte de pasteurs proscrits, venus de tous les points de la province, attendant l'occasion de s'embarquer pour passer à une terre étrangère. Un jour que Genseric se promenait sur le rivage près de *Maxula* (aujourd'hui *Rades*, village situé à l'extrémité sud-ouest de la *Tenia*, ou langue de terre entre la mer et le lac de Tunis), plusieurs évêques se présentèrent à lui en le suppliant de les laisser, bien que privés de leurs églises et dépouillés

[1] Les œuvres de Victor de Vite sont renfermées dans le tome LVIII, p. 125 de la *Patrologie* de Migne.

de leurs biens, avec le peuple pour le consoler. Des prières si désintéressées et des larmes si généreuses n'obtinrent pour toute réponse qu'un refus formel accompagné de cruelles menaces. Les pasteurs, évêques et prêtres, se réfugièrent en aussi grand nombre qu'il fut possible, dans des cavernes, nouvelles catacombes, où les fidèles allaient à la dérobée participer aux saints mystères.

2. Quelques exemples édifians.

Cinq jeunes confesseurs étaient tombés comme esclaves au pouvoir d'un Vandale ; c'étaient quatre frères et une jeune Carthaginoise d'une rare beauté, appartenant à une autre famille ; elle s'appelait Maxime. Martinien, l'aîné des quatre frères, et Maxime montraient une sagesse et des qualités au dessus de leur âge. C'est ce qui leur gagna, comme autrefois à Joseph, l'estime et la confiance de leur maître ; il se proposa de leur confier le gouvernement de sa maison. Pour mieux se les attacher, il voulait les marier ensemble. Maxime avait consacré à Dieu sa virginité; elle en fit la confidence à Martinien, et n'eut pas de peine à le persuader de respecter les droits du Dieu de l'innocence. Elle le détermina même à tenter une évasion pour chercher un asile où leur vertu fût à l'abri de toute atteinte. Martinien se concerte avec ses frères, et tous cinq ils s'évadent et se retirent à l'île de *Tabraca*. Les quatre frères entrent dans un couvent d'hommes et Maxime dans une communauté de saintes filles.

Le cruel Vandale parvient après beaucoup d'investigations à découvrir les saints confesseurs dans leur retraite. Il les fait mettre aux fers, et veut forcer Martinien et Maxime, non seulement d'habiter ensemble, mais encore d'embrasser l'arianisme. Sur leur résistance, ils sont frappés avec des bâtons dentelés en forme de scie ; ils sont cruellement déchirés ; bientôt paraissent à nu les os et les entrailles, et le lendemain ils se trouvent miraculeusement guéris. On les met dans des entraves et les entraves se rompent en présence de plusieurs personnes. Le maître est frappé par la main de Dieu, ainsi que toute sa famille. Il meurt subitement ; ses enfans, ses esclaves, ses troupeaux même sont frappés de mort. La veuve, pour dernière ressource dans son indigence, vendit les confesseurs à un seigneur, parent du roi. Celui-ci ne les eut pas plus tôt reçus que ses enfans furent tourmentés d'une manière également effrayante.

Par ordre de Genseric, les saints confesseurs, présent funeste, furent envoyés à *Capsur*, roi païen dans le désert. Maxime retrouve dans cette circonstance sa liberté. Elle vécut encore assez longtems dans une communauté de vierges ferventes dont elle devint supérieure. Les quatre frères, relégués parmi les idolâtres, y devinrent autant d'apôtres par l'ascendant, plus sans doute, de leur exemple que de leur parole. Ils parvinrent à y fonder en peu de tems une église florissante, où ils appelèrent des prêtres d'une ville voisine du désert, encore habitée par les Romains.

Genseric, furieux à de tels récits, poursuivit ces confesseurs jusque dans le désert, se servit de l'autorité qu'il avait sur Capsur pour les faire périr de la mort la plus cruelle. On attacha ces hommes héroïques à des charriots attelés de chevaux fougueux qui les traînèrent par des lieux mêlés de rochers et de broussailles, jusqu'à ce que leurs corps déchirés tombèrent en lambeaux. Les indigènes se lamentaient à ce spectacle et se montraient inconsolables. Mais les miracles obtenus par les saints confesseurs changèrent le deuil en actions de grâces et affermirent les bases de l'Église naissante.

3. Autres exemples d'héroïsme.

Genseric continuait ses persécutions à Carthage. Parmi les fidèles qu'il cherchait à faire apostasier, il s'en trouva un qui, par sa réponse, ferma la bouche au tyran. Le comte *Sébastien*, c'était le nom du généreux confesseur, prenant entre ses mains un pain d'une blancheur éclatante, dit : « Pour faire ce pain, on a séparé le son de la farine ; « la pâte a passé par l'eau et par le feu, et c'est alors que ce pain a « été jugé digne de la table du roi. De même en entrant dans l'Église « catholique, j'ai passé par la meule et le crible ; j'ai été purifié dans » les eaux du baptême, et perfectionné par la vertu de l'Esprit saint. « Qu'on rompe ce pain, qu'on le trempe dans l'eau, qu'on le remette « au four, s'il devient meilleur je consens à me faire rebaptiser. » Genseric ne put répliquer que par le martyre qu'il ne tarda pas à faire subir à Sébastien. Mais pour enlever au noble confesseur la gloire de son triomphe, il chercha d'autres motifs pour prononcer sa condamnation.

4. Continuation de la persécution.

A la cruauté et à la haine contre le catholicisme, Genséric réunissait la soif des richesses. La conquête de la capitale du monde cathoque devait donc lui sourire, et une femme l'y appelait. Le voilà aux ortes de Rome. Saint Léon, dont la parole magique avait quelque ms auparavant arrêté la marche d'Attila, s'avance contre cet autre éau de Dieu. Il se borne à lui demander de s'abstenir de l'incendie es édifices et du massacre des habitans. Après quatorze jours de illage, Genséric reprend le chemin de l'Afrique, traînant à sa suite n nombre considérable de prisonniers, emportant les trésors des mples et du Capitole, parmi lesquels se trouvaient les vases sacrés ue Titus avait apportés du temple de Jérusalem. Les prisonniers ébarquant sur la terre d'Afrique rencontrent un homme de Dieu our les consoler; l'évêque *Deogratias* que le roi, sur la demande e l'empereur Valentinien, avait accordé aux fidèles de Carthage, et à la disposition de ces infortunés quatre basiliques où il a fait disoser des lits et des nattes. Véritable providence, ce saint évêque ourvoit à tout : médecins, remèdes pour les malades, entretien des utres, tout est à sa charge; et comme une pieuse nourrice, selon expression de l'historien (*ut nutrix pia*) le saint vieillard se constiue pour ainsi dire prisonnier, passant les jours et les nuits au milieu le ses enfans adoptifs, s'assurant par lui-même que rien ne manque personne, faisant renaître dans les cœurs le courage et l'espérance difiant tout ce monde par son immense charité.

Rome ne porte pas bonheur à son envahisseur, quarante ans auparavant Alaric avait succombé peu de tems après son triomphe. Genéric cessa bientôt de jouir du sien.

5. Persécution d'Hunéric.

Hunéric son fils et son successeur se montre d'abord favorable aux catholiques. Cette modération, qui ne tarda pas à se changer en persécution, avait pour motif le désir de voir l'arianisme jouir d'une pleine liberté en Orient. St Eugène avait succédé à Deogratias sur le siége de Carthage, après une vacance de 24 ans. Le saint évêque, par l'ascendant de ses vertus et de sa parole, s'attachait tous les cœurs. Hunéric lui défend de laisser entrer dans l'Église personne ni homme

la femme en habit vandale. Eugène répond que l'Église est ouverte à tout le monde. Hunéric, irrité par la réponse vraiment digne d'un évêque, hâta la persécution : il fit d'abord placer aux portes des églises catholiques des gardes qui voyant un homme ou une femme entrer en habit vandale leur jettaient sur la tête des petits bois dentelés, dont ils leur entortillaient les cheveux, puis les tirant avec force, leur arrachaient la chevelure avec la peau de la tête. Quelques personnes moururent de ces mauvais traitemens, beaucoup en perdirent les yeux.

Des femmes, la tête ainsi écorchée, furent promenées dans la ville précédées d'un crieur public, pour intimider la multitude. Ce stratagème n'amena aucune apostasie. Il y avait à la cour d'Hunéric un grand nombre de catholiques dont les talens et les vertus éprouvées avaient mérité la confiance du roi. Toutes ces personnes furent chassées et conduites dans les plaines d'Afrique pour y être réduites, malgré la délicatesse de leur complexion et la différence de leurs habitudes, à couper le blé aux plus grandes ardeurs du soleil.

La proscription prend de plus grandes proportions ; 4,976 personnes, ecclésiastiques de tous les ordres et simples fidèles, sont exilées dans le désert. L'un d'entre eux, Félix d'Abbir, qui comptait 44 ans d'épiscopat, languissait d'une paralysie, qui ne lui laissait pas même l'usage de la langue. Ses collègues, ne sachant comment l'emmener, firent prier Hunéric de le laisser à Carthage ou aux environs, vu surtout que ce vieillard inoffensif n'avait que peu de tems à vivre. « S'il ne peut monter à cheval, répond le vandale, qu'on l'attache à » des bœufs qui le traîneront où je lui ai ordonné d'aller. » Il fallut le lier en travers sur un mulet et le transporter comme une masse insensible.

Les confesseurs furent rassemblés dans la ville de *Sicca* (située dans le *Kef*), où les Maures devaient venir les prendre pour les conduire à leur destination. On les enferma dans une immense prison où les fidèles du lieu venaient les consoler ; mais on les priva bientôt de cet adoucissement, parcequ'ils paraissaient plus fermes que jamais. Les prisonniers furent jetés dans des cachots si étroits et si affreux qu'ils étaient entassés les uns sur les autres, sans avoir même l'espace libre pour satisfaire aux besoins naturels. L'historien Victor de Vite, qui en parle comme témoin oculaire, dit qu'ayant trouvé moyen

d'entrer dans ce cachot, en donnant de l'argent aux Maures, il enfonçait jusqu'aux genoux comme dans un cloaque. . . . . . . Le jour du départ est arrivé, c'était un dimanche. On voit sortir de la prison ces infortunés dans un état hideux : habits, cheveux, visage, toute leur personne présentait un aspect que la délicatesse se refuse de traduire. Mais pareils aux apôtres persécutés à Jérusalem, ils entonnent des cantiques d'actions de grâces, s'estimant heureux de souffrir quelque chose au nom de Jésus-Christ. Les peuples accouraient de tous côtés pour voir les saints confesseurs. Les fidèles portant des flambeaux à la main, se rangeant le long des chemins, couraient les vallées et les montagnes, et jetaient leurs enfans aux pieds saints. Ils leurs criaient : « A qui nous laissez-vous, en courant au martyre? qui baptisera nos enfans? qui donnera la pénitence et la réconciliation? » qui bénira notre tombe après notre mort? qui célébrera les divins » mystères? que ne nous est il permis d'aller avec vous? »

Les confesseurs se montraient plus sensibles aux dangers des fidèles qu'à leurs propres maux; plus ils recevaient des témoignages de vénération et de sympathie, moins on leur donnait de relâche. Les vieillards et les enfans n'en pouvaient plus, on les piquait avec des dards, ou on leur jetait des pierres pour les faire avancer.

Ensuite les Maures reçurent ordre de lier par les pieds ceux qui ne pouvaient plus marcher et de les traîner comme des bêtes mortes. Ces lieux rudes et pierreux furent bientôt rougis du sang des confesseurs : l'un avait la tête brisée, l'autre les flancs ouverts ; presque tous les membres disloqués, et plusieurs consommèrent dès lors le martyre. Ceux qui atteignirent le désert n'y trouvèrent pour toute nourriture que de l'orge qu'on leur donnait par mesures comme à des bêtes de somme. Encore en furent-ils bientôt privés et on les laissa mourir de faim. Ce lieu était plein de scorpions et d'autres reptiles venimeux. Il est à observer qu'aucun des serviteurs de Dieu ne périt de leurs morsures. Eugène avait été laissé sur son siége par ménagement sans doute pour la population catholique de la capitale.

6. Conférence des évêques catholiques et des évêques ariens.

Après ce bannissement des membres de l'épiscopat les plus recommandables par le savoir et la sainteté, Hunéric fit proposer à l'évêque

de Carthage une conférence entre le clergé catholique et le clergé arien Eugène voyant que les ennemis de la foi seraient juges et parties, répondit que puisqu'il s'agissait de la cause commune de toutes les Églises, on devait consulter et inviter les évêques de la Catholicité et principalement l'Église romaine, mère de toutes les Églises. Hunéric refuse tout délai. Les ordres sont donnés, et les évêques qui restaient en Afrique sont rendus à Carthage au premier de février (484) jour marqué pour la conférence.

Malgré les vides laissés par le dernier bannissement, ils se trouvèrent réunis au nombre de 466, appartenant : 54 à la province proconsulaire (capitale *Carthage*), 107 à la province Byzacène (province la plus rapprochée de la Tripolitaine), 125 à la Numidie, 120 à la Mauritanie césarienne, 44 à la Mauritanie de Sétif, 5 à la province Tripolitaine, 8 à la Sardaigne et aux îles voisines.

Hunéric sous différens prétextes, mais dans le but d'enlever à la bonne cause les défenseurs les plus intrépides et d'intimider les autres, fait précéder la conférence par des actes de cruauté. Présidius, évêque de Sufetula (aujourd'hui *Sfaïtla*) est banni. Letus, évêque de Neptita (aujourd'hui *Nefta* dans le *Djérid*), homme remarquable par son savoir et son caractère, est brûlé vif sur la place publique. C'est sous de tels auspices que la conférence est ouverte. Les catholiques choisirent dix d'entre eux, chargés de répondre pour tous afin d'ôter aux Ariens le prétexte de dire qu'ils avaient été dominés par la multitude. Cyrile, que les Ariens imposèrent comme président, siégeait, entouré des siens, sur un trône magnifique. Les catholiques furent obligés de rester debout ; ils demandèrent qu'il y eût des commissaires chargés d'écrire ce qui se dirait de part et d'autre. Les Ariens refusèrent. Les orthodoxes insistèrent, se bornant à demander que les plus sages du peuple fussent admis comme spectateurs, et témoins de ce qui se dira. A l'instant, ordre fut donné d'infliger cent coups de bâtons aux laïques qui se trouvaient présents. Eugène prend Dieu à témoin de cet acte de violence. Les catholiques disent à Cyrile de faire sa proposition. Cyrile répond qu'il ne sait pas le latin et qu'il faut parler la langue tudesque. Les catholiques prévoyant les piéges avaient écrit une profession de foi qu'ils firent lire publiquement. A la lecture de cette pièce les Ariens se plaignirent de ce que les adversaires pre-

le nom de catholiques, et firent interrompre la conférence. Ce ait été concerté entre Hunéric et ses évêques : aussitôt il ex- dans toutes les provinces un décret préparé d'avance, en vertu l, tandis que les évêques orthodoxes étaient à Carthage, toutes ises furent fermées le même jour.

léric chassa ensuite de Carthage tous les évêques qui s'y trou- rassemblés après les avoir dépouillés du peu qu'ils avaient ap- avec eux. Il défend en même tems sous peine du feu, soit de ger, soit de leur fournir des vivres. On voit ces vénérables du aire, au nombre de près de 500, la plupart d'un âge avancé, autour des murs de Carthage, sans asile, sans nourriture, exposés t nuit aux injures de l'air.

s un moment où le roi sortait de la ville, tous ceux qui pou- se traîner vinrent à lui pour tâcher de désarmer sa colère. ic ne répondit que par des regards effrayans, et fit courir sur cavaliers de sa garde qui en foulèrent plusieurs sous les pieds evaux ; 28 évêques moururent victimes de la misère et des is traitemens. Quant aux autres, 46 furent exilés dans l'île de où ils devaient être occupés à couper du bois pour la construc- s navires ; 300 furent dispersés en plusieurs endroits, et 28 se ent ou s'enfuirent. C'est à ces faits que se rattachent les trois nscrits sur la pierre tumulaire.

ogène fut exilé dans la province de Tripoli. Après l'évêque on tout le clergé de Carthage, qui comptait encore plus de 500 es. La persécution s'étendit du clergé aux fidèles dans toute ue.

7. Exemples édifians. — Muritta et Elpidofore.

rthage, le diacre *Muritta*, vieillard vénérable, se signale par un une fermeté extraordinaires : *Elpidifore*, qu'il avait levé des aptismaux, s'était montré un des plus ardens persécuteurs des ues. Muritta se trouvant en présence de l'apostat, assis comme e, tire tout-à-coup les linges dont il l'avait couvert au sortir ts, les déploie aux yeux de tout le monde et lui dit : « Voilà be nuptiale qui t'accusera au tribunal suprême. Tu regretteras, eureux, mais trop tard cet habit sacré dont tu t'es dépouillé

» toi même, pour revêtir la robe d'ignominie et de malédiction. » Elpidifore pâlit et garda le silence.

8. Enfans de chœur.

Douze enfans de chœur de Carthage, distingués parmi tous les autres par leurs belles voix, suivaient les confesseurs partant pour l'exil. Les Ariens coururent après eux pour les ramener. Mais ces généreux enfans ne voulaient pas se séparer de leurs maîtres; ils s'attachaient à leurs vêtemens; ni coups de bâtons, ni menaces de l'épée, rien ne pouvait les faire lâcher prise. On les détacha de force et ils furent ramenés à Carthage. On employa tour à tour les caresses et les mauvais traitemens pour faire apostasier ces jeunes chrétiens. Ils furent inébranlables. Longtems après la persécution, ces jeunes gens faisaient encore la consolation et la gloire de l'Église de Carthage. Ils formaient une petite communauté, mangeant ensemble, chantant ensemble les louanges. On révérait ces jeunes carthaginois comme autant d'apôtres.

9. Denyse et Majoricus.

Denyse, dame de distinction à qui la pudeur était bien plus chère que la vie, avait été témoin des outrages révoltans qu'on venait de faire subir à plusieurs personnes de son sexe et de son rang. Quand son tour arriva, elle dit à ses persécuteurs : « Vous pouvez me faire » endurer tous les tourmens qu'il vous plaira, mais je vous en conjure, » épargnez-moi la honte de la nudité. » Elle fut traitée avec plus d'indignité que les autres. On affecta de l'élever au-dessus de la foule pour la donner en spectacle à tout le monde. « Ministre de l'enfer, » s'écria Denyse, ce que vous faites pour ma confusion, dès que je l'endure malgré moi, ne peut tourner qu'à ma gloire. » Apercevant son jeune fils aussi épouvanté qu'attendri, elle l'encourage par ses discours et ses exemples, et Majoricus consomme son martyre. Cette chrétienne héroïque laissée avec un reste de vie moins désirable que la mort, embrasse le corps de son fils, et l'ensevelit dans sa maison pour prier continuellement sur son tombeau. Dativa, Leontia sont citées aussi parmi les héroïnes chrétiennes qui triomphèrent dans cette circonstance des plus affreux tourmens[1].

[1] A la *Mohemedia*, tout près des tombeaux, on a trouvé en même tems

10. Confesseurs de la foi qui parlent, quoique privés de langue.

Dans la Mauritanie césarienne, les fidèles de *Typase* (aujourd'hui *léans-Ville*) s'embarquèrent pour l'Espagne à cause de l'arrivée n évêque arien qui venait établir son siége dans leur ville. Par lre du roi Hunéric on coupa la main droite et la langue jusqu'à la ine à plusieurs confesseurs qui, n'ayant pu s'expatrier avec leurs mpatriotes, avaient assisté à la célébration des saints mystères dans e maison particulière Mais par un prodige éclatant de la puissance Dieu, ces confesseurs conservèrent l'usage de la parole, parlant it aussi bien qu'auparavant. Plusieurs d'entre eux se retirèrent à nstantinople, où ils reçurent l'accueil qu'ils méritaient.

Ce phénomène est rapporté par cinq auteurs, tous témoins ocu-res. Victor de Vite écrivant alors l'histoire, disait : « Si quelqu'un ait difficulté de croire le fait, qu'il aille à la nouvelle Rome, il y ntendra le sous-diacre Réparat parler d'une manière facile et par-aitement articulée, quoiqu'il ait la langue arrachée. » *Enée de Gaze*, philosophe platonicien, dans ses *Dialogues sur la urrection*, s'exprime ainsi : « Il faut bien plutôt s'étonner de ce jue Réparat et plusieurs autres que j'ai connus vivent encore que le ce qu'ils continuent à parler. » *Procope*, dans son *Histoire de la rre des Vandales*, assure qu'il a vu les mêmes personnes à Cons-tinople et qu'il les a entendues parler aussi facilement que si elles ient eu leurs langues. Le comte *Marcelin*, chancelier de l'empe-r Justinien, dans son ouvrage *Chronicon rerum orientalium in lesiâ gestarum*, et *Justinien*, dans son *Code* attestent le même fait ıme témoins oculaires [1].

statue en marbre, représentant une jeune personne. Sa nudité complète ait prendre pour une Vénus. C'est à ce titre qu'elle a été revendiquée M. Lombroso, premier médecin du bey. Par la tournure des bras, dont il este que deux tronçons, il semble qu'on ait voulu représenter une per-se les mains liées derrière le dos. Après le genre de supplice dont nous ons de parler, n'est-il pas permis de penser que par cette statue on a u représenter une héroïne chrétienne? Je m'abstiens de porter un juge-it, me bornant à citer un fait.

Les *Annales* ont déjà donné plus au long les preuves du même fait dans . ıx, p. 214 (3ᵉ série.)

Hunéric, après un règne de cruauté de 18 ans environ, périt misérablement (486), à peu près comme avait péri Arius.

Gontamond, son neveu et son successeur, fit cesser la persécution rappella de l'exil Eugène et quelques autres évêques. Mort en 496

Il eut pour successeur *Trasamond*, qui se montra très versatile dans ses opinions et sa conduite, parfois même cruel. C'est par lui que saint Fulgence fut exilé en Sardaigne, et que saint Eugène fut envoyé sous la domination des Visigots en France. Trasamond mourut en 522.

Son *successeur Hildéric* rappela de l'exil tous les évêques qui s'y trouvaient en vie. Il régna 8 ans.

Gelimer ne monta sur le trône que pour tomber dans les fers. Bélisaire, général des armées de Justinien, arrive, envoie le dernier roi Vandale prisonnier à Constantinople, et après 100 ans environ de troubles et de persécutions, la paix est rétablie dans toute l'Église d'Afrique.

L'abbé BOURGADE,
missionnaire apostolique à Tunis.

Polémique Catholique.

DES PRÉROGATIVES

DE LA RAISON ET DE LA PHILOSOPHIE

D'APRÈS LES ENSEIGNEMENS DES TRADITIONALISTES.

Quelques-uns de nos abonnés et quelques-uns de nos amis nous ont demandé de présenter sous une forme abrégée et collective tout ce que nous avons dit sur la *valeur de la raison et de la philosophie*. Ce résumé, nous disent-ils, est nécessaire parce que les défenseurs catholiques du Rationalisme, ne pouvant répondre directement aux innombrables contradictions, qui ressortent de tous côtés de leurs principes, ont pris le parti, plus prudent, de ne répondre, ni aux objections, ni aux textes, ni aux contradictions qu'on leur met en face, mais de formuler une *accusation générale, sans indication, sans citation, contre les traditionalistes*. Cette accusation consiste à dire que les traditionalistes soutiennent « que la raison laissée à elle même n'est » plus qu'un instrument de destruction ; que la philosophie n'est en- » core rien, et ne sera jamais rien [1]. » Ces propositions ont été données avec guillemets comme étant les *paroles mêmes* (p. 29) des traditionalistes, mais sans indication du livre ni de l'auteur, qui les a soutenues.

Cette tactique injuste et déloyale semble pourtant avoir fait quelque sensation. Voilà que plusieurs hommes, qui jusqu'à présent avaient compté parmi les défenseurs de la tradition s'en emparent, et les répètent, toujours sans citer ceux qui ont soutenu ces propositions. Nous qui suivons attentivement cette polémique, qui examinons les principes qui constituent le fond des discussions, et qui surveillons dans quelle voie on veut entraîner les esprits, avons noté ces accusations qui se glissent sournoisement dans la polémique. Dans nos prochains articles nous parlerons plus au long de cette ligue qui semble s'établir pour venir au secours des Rationalistes, et nous faire perdre le peu de confiance que les esprits ont encore pour les traditions soit

[1] Paroles du P. Chastel dans le *Correspondant*, t. XXIV, p. 29.

naturelles, soit surnaturelles. En attendant, nous n'hésitons pas à dire que ces reproches sont injustes, et surtout faits dans une forme insitée jusqu'ici entre catholiques, et même entre catholiques et rationalistes, ou même protestans. Jusqu'ici en attaquant ou en citant un texte, on se croyait tenu de citer l'auteur, et le livre, et la page du livre où il était contenu. Maintenant, par suite du progrès, on se dispense de rien citer. Cela est déplorable. Dans notre dernier article, nous avons vu que M. Freppel nous interroge aussi sur *la raison*, comme si nous ne nous étions pas expliqués souvent sur la force de sa prérogative. Puisque ces Messieurs ne veulent pas se donner la peine de chercher ce que nous avons dit, nous allons remettre brièvement sous leurs yeux nos principales assertions sur la Raison et la Philosophie.

Et d'abord nous reproduisons ici le passage suivant, où il y a 6 ans nous exposions nos idées sur un *cours de philosophie catholique*. Nous avons souvent reparlé de cette question, et nous ne trouvons pas que nous ayons rien à changer aux termes dont nous nous sommes servis alors.

1. Quelques idées sur un cours de philosophie catholique.

« Nous n'avons nullement ici la prétention de formuler au nom du *Catholicisme* la théorie des rapports du Christianisme et de la Philosophie. Nous avouons n'avoir ni l'autorité ni la science nécessaires pour cela. Nous nous permettrons seulement de donner les conseils suivans, qui nous semblent être suggérés par l'état présent des connaissances scientifiques et de la polémique philosophique.

» A la question quel doit être le *système* de la philosophie catholique, nous répondrons d'abord quelle nécessité ou utilité y a-t-il pour les catholiques d'adopter un système ? Qu'on jette un coup-d'œil sur l'histoire de la philosophie, et que l'on dise de quel avantage ont été, pour la vérité et pour l'Église, tous ces écrivains qui ont successivement embrassé et défendu avec une égale ardeur tant de systèmes, qui ont été successivement platoniciens, aristotéliciens, néo-platoniciens, néo-péripatéticiens, qui ont été nominaux, universaux, qui ont suivi Raymond de Lulle ou Abaillard, qui ont été thomistes ou molinistes, qui ont adopté exclusivement Descartes, Gassendi ou Malebranche, Loke ou Reid, Leibnitz ou Bossuet,

Fénelon ou Lamennais [1]? Si les innombrables ouvrages composés pour défendre la partie *systématique et à eux appartenant*, de tous ces auteurs, avaient été employés à défendre purement et simplement la tradition de Dieu, la vérité, nous n'en doutons pas, serait mieux connue des hommes, et moins d'erreurs, moins d hérésies auraient affligé l'Église et l'humanité.

« Ainsi, point de *système* sur la base première des connaissances humaines, mais *rechercher* et *établir* les faits. Ces faits sont déjà assez connus :

» 1° Nécessité de l'état de société pour l'existence du corps de l'homme ;

» 2° Nécessité de la révélation du langage pour que l'homme arrive à l'état d'être doué de raison ;

» 3° Nécessité d'une première société avec Dieu, d'une première révélation extérieure et positive, d'une première communication du Créateur à la créature, révélation continuée et complétée par le Christ ;

» 4° Par conséquent, fausseté de tout système qui isole l'homme, qui isole sa raison, qui lui suppose un état de nature pur, de corps ou d'âme ;

» 5° Par conséquent fausseté réelle et de fait de toute philosophie qui part de l'homme seul, du moi isolé, de sa raison toute seule, abstraction faite de toute révélation extérieure de Dieu.

» 6° Par conséquent changement du but de la philosophie, qui ne sera plus d'*inventer*, mais de *comprendre*, d'*éclaircir*, d'*étendre*, de développer les révélations de Dieu, d'en tirer des conclusions, de les comparer, etc., etc. ?

» Pourquoi les catholiques, en fait de *système* sur l'origine des premières connaissances, ne s'en tiendraient-ils pas à ces *faits* ? Pourquoi, sous un nom ou sous un autre, iraient-ils encore faire ce qui a été fait, c'est-à-dire être platoniciens, aristotéliciens, etc., etc.

» Et cependant conseillons-nous aux catholiques de rester étran-

[1] Il est bien entendu que nous ne parlons ici que de la partie de l'enseignement qui appartient *personnellement* à ces écrivains, et qui constitue *leur système*.—Nous n'avons pas besoin de dire non plus que ce n'est pas l'*intention* des écrivains que nous attaquons dans tout cet article, mais seulement les *expressions* et les *conséquences* que l'on peut en tirer.

gers aux travaux et aux découvertes de l'esprit humain? Doit *excommunier* la philosophie et les philosophes? A Dieu ne plai philosophie, c'est-à-dire la recherche du *pourquoi* et du *co* sur tous les problèmes de l'humanité, sur toutes les vérités c aux hommes, les efforts tentés pour *comprendre* toutes ces c pour les *développer* et les *étendre*, sont la plus belle, la plus étude de l homme. C'est le désir naturel d'un aveugle pour rec la vue, c'est l'effort du prisonnier pour sortir de sa prison l'élan invincible de l'enfant pour se réunir à sa mère. Que les liques donc accueillent avec bienveillance, avec sympathie réelle, tous les travaux philosophiques; qu'ils en fassent le s leurs études; s'ils les examinent comme il faut, ils n'en on craindre; qu'ils adoptent avec reconnaissance tout ce qui d travaux ne détruira pas les faits primitifs, incontestables qu avons signalés plus haut; et ils auront à accepter quelque cho tous les systèmes. Mais qu'ils rejettent et repoussent tout sy toute philosophie qui contredit, ou oublie, ou méconnaît, ou ces faits primitifs et divins; et ils auront à rejeter quelque cho tous les systèmes.

» Adopter ce que Dieu nous a dit dans les différens temps que la tradition nous a conservé de ses paroles, l'Église n'en d pas plus.

» Ne pas détruire les faits primitifs qui ont constitué l'ho sa raison, croire ce que Dieu a vraiment révélé aux homme compte des labeurs et des conquêtes de l'homme dans l'étude faits et de ces révélations, la philosophie ne peut pas refuser demander davantage.

» Qu'est ce qui pourrait empêcher alors que l'accord fû dès aujourd'hui entre l'Église et la Philosophie [1]. ? »

Au reste nous devons avertir les catholiques imprévoyans prochent aux traditionalistes d'*anéantir la raison*, qu'ils que répéter le reproche que M. Saisset adresse à l'ÉGLIS même. « L'Église alarmée, dit-il, condamne toute philosophie, » anéantir la raison [2]. » A ce reproche nous faisions cette répo

[1] *Annales*, tome XI, p. 353, (3e série).
[2] Dans *la Revue des Deux Mondes*, de 1845, p. 440.

... recommandons à M. Freppel, qui aurait bien dû lire les articles ... nous avons traité *ex professo* de la raison et de ses droits, avant ... venir distraire notre discussion sur les doctrines de M. Maret, en ... invitant de dire sur la Raison, ce que nos lecteurs savent que ... avons dit cent fois.

L'Église condamne-t-elle toute philosophie à l'impiété et à l'extravagance? —Que faut-il entendre par rationalisme ?—L'Église suprime-t-elle les droits de la raison ?

« A entendre M. Saisset, non-seulement quelques philosophes ... le clergé, mais l'*Eglise elle même* condamnerait toute philo-... voudrait anéantir la Raison. Nous avons déjà prouvé plusieurs ... que telle n'est pas la volonté de l'Église; l'Église, en maintenant ... liberté de l'homme, son activité, la moralité de ses actions, sou-... assez bien, contre tous les fatalistes et tous les panthéistes, que ... homme possède un *principe d'action propre*, *que c'est lui et non ... autre qui agit*, *raisonne*, *se détermine*. Mais l'Église se refuse à ... mettre que l'homme *se soit formé lui-même*, que sa raison soit ... *incarnation du Verbe*, c'est-à-dire qu'il *soit Dieu*, comme le ... tiennent en propres termes M. Cousin, et implicitement tous les ... tionnalistes.

» Pour nous, avec Mgr Affre et tous les apologistes pour le fond, ... soutenons que la Raison de l'homme n'a pas pu *inventer* Dieu ... ses perfections; que ce n'est pas elle qui a *fait les rapports qui ... sent la créature au Créateur*; c'est à-dire que l'homme ne s'est ... *inventé* pour lui-même ce qu'il *doit croire* et ce qu'il *doit faire*. ... *part ces deux points*, *nous laissons à la raison toutes ses forces*, *... tes ses prérogatives*. Bien loin de diminuer ses qualités, nous les ... dons plus sûres et plus certaines (*ibid.* p. 440.) »

... le P. Chastel, que tous les catholiques qui nous accusent de ... connaître les droits de la Raison s'expliquent sur ces paroles. Voila ... question posée, voila ce que nous accordons à la raison, ce que ... lui refusons. Qu'ils parlent eux-mêmes, et qu'ils s'expriment ... clairement que nous. Nous leur recommandons encore le passage ... ant :

Quand M. Saisset dit que l'homme doit *prendre sa raison et sa ... son seule pour guide*, veut-il dire que l'homme ne marche qu'à

l'aide de la lumière qui est en lui, de quelque manière qu'elle y soit venue, et quelle que soit la rectitude de cette lumière? Il ne dit là qu'une chose bien commune : aucun autre homme n'a en effet le droit d'imposer à un autre *sa raison à soi*. C'est la thèse même que nous soutenons contre les philosophes, qui, d'une part, soutiennent que toutes les Raisons sont indépendantes et divines, et, de l'autre, veulent créer des dogmes et des règles de morale obligatoires pour les autres individus.

» La question ni la difficulté ne sont pas là. La véritable et seule difficulté est de savoir si la lumière qui est dans l'homme lui est inhérente, provient de lui-même ; s'il suffit à l'homme de voir une lumière en lui pour que cette lumière soit bonne, soit divine; il s'agit de savoir si chaque individu trouve sa règle de croyance et de conduite en soi, ou s'il doit se conformer à *une règle extérieure venue non de l'homme, mais de Dieu*; c'est à-dire qu'il s'agit de savoir si la *Raison est une incarnation du Verbe*, si elle est le *Dieu de ce monde*, comme le dit M. Cousin. Voilà ce que l'Église refuse d'accorder, voilà le point de la question, sur lequel nous prions M. Saisset de s'expliquer.

» Il s'agit donc, pour nous résumer, non de savoir si l'homme doit prendre sa Raison pour guide, mais de savoir *comment lui vient cette raison*; sur quoi elle doit être basée pour être solide, à quels signes on peut reconnaître qu'elle est un guide sûr, une règle divine.

» Pour nous, nous disons que l'homme ne se *crée pas sa croyance et sa règle*; que ce sont là des choses que Dieu lui a imposées; et afin que cette règle fût uniforme, obligatoire, et que l'homme pût savoir quand il se trompe ou quand il ne se trompe pas, Dieu n'a pas mis cette règle *dans le cœur de l'homme*, mais dans une loi, dans une règle extérieure, comme sont toutes les lois humaines; c'est la seule manière *naturelle* d'imposer, de promulguer, de rendre obligatoire une loi. « Il a fallu, comme dit Mgr de Paris, que cette loi » n'émanât pas de l'homme lui-même. »

» Cela posé, pour la recherche, la discussion, l'acceptation de cette loi, chaque homme devra bien user de sa Raison, la prendre pour guide; ce qui revient à dire, devra bien *agir lui-même*, *penser*

lui-même, rechercher *lui-même*, se déterminer *lui-même* ; or, qui *jamais* a pu sérieusement nier ces choses[1] ? Mais il ne devra pas rechercher en lui-même et seulement en *lui même*, cette vérité, cette loi, mais la rechercher *hors de lui*. Les philosophes ferment leurs yeux au monde, se mettent hors de la société, s'isolent des autres hommes, et cherchent en eux. Or, dans cette recherche ils ne trouveront, qu'eux-mêmes, ou plutôt il est évident qu'ils ne s'isoleront jamais complétement, et qu'ils trouveront toujours en eux-mêmes les élémens religieux et moraux que la société, que l'instruction y ont déjà mis. Ils examineront, et sous une face et sous une autre, ces élémens, nieront celui-ci, accepteront celui-là, prendront une dose de l'un, une dose de l'autre, puis donneront leur assentiment à tel ou tel de ces mélanges ; mais ils n'auront pas créé ces élémens ; mais surtout ils n'auront jamais qu'un *composé* humain, qu'un *symbole* humain variable pour chaque individu, sans origine, sans base divines pour eux-mêmes, sans autorité pour les autres, sans aucune sanction de récompense ou de peine, religion sans culte, sans sacrifice, sans autel, sans communion. Voilà forcément et inévitablement ce qui s'en suivra de cette méthode.

« Ceci, comme on le voit, ne touche pas à la question de savoir *si l'homme est libre*, *et s'il doit prendre sa raison pour guide* ; il s'agit de savoir si la loi qui doit être acceptée par sa Raison est en lui ou hors de lui, si elle a été posée, promulguée, sanctionnée par Dieu ou par l'homme ; il s'agit, nous le répétons encore, de savoir si l'*homme est Dieu* ; il s'agit de la *loi en elle-même*, et non du sujet qui la cherche et qui la trouve. La méthode de la recherche est multiple, selon la force et la capacité de chaque individu ; mais la loi est une, et ne peut être autrement [2]. »

Ce n'est pas tout encore, un peu plus loin nous mettons sous les yeux de nos lecteurs les prérogatives même que M. Saisset exigeait pour la *philosophie* et pour la *raison humaine*, et il se trouvait que nous lui accordions presque tout ce qu'il demandait ; il se trouvait

[1] Nous recommandons ces expressions à M. Freppel, qui vient sérieusement nous demander aujourd'hui si nous croyons que la *raison puisse discerner le vrai du faux*. Nous maintenons que cette demande est une plaisanterie.

[2] *Annales*, *ibid.*, p. 440, et suiv.

qu'il ne demandait lui même pas plus que nous, et moins que ce qu'accordent le P. Chastel et les autres rationnalistes catholiques. Voici les textes :

3. **De la force de la raison. Si la raison humaine, étant finie, est capable d'atteindre l'infini.**

« M. Saisset avoue d'abord que s'il s'agit de *comprendre* Dieu, les catholiques ont raison, car Dieu en lui même est incompréhensible. Que reclame donc la philosophie, d'après M. Saisset ? Écoutons les prérogatives qu'il revendique pour elle ; peut-être sommes-nous plus près de nous entendre qu'il ne le croit lui-même : . . . . . .

» La philosophie réclame hautement le droit qu'elle emprunte à
» la raison de s'élever au delà du monde visible, et d'embrasser dans
» son horizon le principe éternel de l'existence et de la nature de
» Dieu même. . . »

» Admis ; car M. Saisset dit lui-même qu'elle s'y élève avec le *secours de la civilisation, sans lequel secours, l'âme n'aurait que des germes qui mourraient avant d'éclore* [1].

« . . De méditer sans cesse cette nature infinie pour apprendre
» aux hommes à la connaître et à l'adorer toujours davantage. . . »

» Admis encore ; et en sus, la religion exhorte la philosophie à méditer toujours davantage sur ce sujet, et la prie de vouloir bien lui venir en aide pour faire connaître et adorer aux hommes cette nature divine. Elle se glorifiera de la compter au nombre de ses catéchistes.

« Elle réclame *le droit de donner à la justice humaine une rè-*
» *gle invariable*, au droit méconnu un vengeur, à l'artiste un idéal, à
» toutes les sciences une suprême unité, le droit de *montrer* au phy-
» sicien qui l'oublie, la main qui donna le branle à l'univers, à l'astro-
» nome absorbé par le calcul des mouvemens célestes, l'éternel géo-
» mètre, qui, par une mathématique immuable, en règle et en con-
» serve l'admirable économie.

» Admis encore ; car M. Saisset reconnaît que le droit *de donner à la justice humaine une règle invariable*, ce privilège de *montrer la main de Dieu*, la raison ne l'a pas trouvé en elle-même, mais l'a

[1] Voir tout ce passage, *Annales*, t. XI, p. 450.

çu de la civilisation ou de la tradition. Car tous les *germes* qu'elle ossède, *périraient avant d'éclore*, si elle ne recevait pas le secours e cette civilisation. C'est M. Saisset qui nous l'assure. On voit u'en allant au fond des choses, la philosophie et le clergé ne sont s si loin de pouvoir s'entendre. M. Saisset a tort d'accuser ce der- ier de « soutenir que la philosophie ou la raison naturelle, ne peut atteindre *de quelque façon que ce puisse être*, l'objet même de la religion, l'être des êtres, l'infini, Dieu » (p. 455). Le clergé est in de soutenir cela, ce serait nier la nature humaine. Il montre u contraire la *façon*, et la *seule façon*, dont elle atteint Dieu. Cette çon ou cette condition, c'est d'être un être social, c'est-à-dire être homme, d'être formé, comme sont formés tous les hommes, ar les soins et les influences de la *civilisation* au milieu de laquelle l vit. M. Saisset est et ne peut pas ne pas être d'accord avec le lergé sur ce point. Ceux qui détruisent cette base détruisent en même tems la raison humaine et l'ohmme tout entier. Aussi nous ccordons tout ce que dit M. Saisset des notions de Platon et d'A- istote sur Dieu ; seulement nous le prions de se souvenir qu'Aris- ote ne les a pas *inventées*, et qu'il n'est pas le *premier* à en avoir arlé [1].

« Les choses étant ainsi, nous avons lieu de nous étonner de voir M. Saisset s'écrier : « Quoi, le fini ne peut donc connaître l'infini sans un miracle ! » (p. 457). Mais ce n'est pas nous qui appelons, à notre aide un miracle, c'est vous. Nous disons, nous, que le fini rend connaissance de l'infini de la manière la plus commune et la lus *naturelle*, par la communication du langage, de la même manière u'il connaît presque toutes les autres choses. Tandis que vous, vous ppelez à votre aide une *révélation surnaturelle, intime, personnelle* e Dieu à vous, c'est-à-dire un vrai miracle. C'est bien plus qu'un iracle; car en soutenant que le *Verbe de Dieu s'incarne dans la aison humaine*, c'est une déification que vous appelez à votre aide.— lors, à quoi bon s'indigner et dire : « Et ce sont des chrétiens, des prêtres, des évêques, qui tiennent ce langage ou qui l'autorisent [2] !! »

[1] Voir les preuves de cette vérité développées dans notre article sur les sertions de M. Saisset, dans le cahier de Mars, t. XI, p. 220.

[2] *Annales*, t. XI, p. 446.

4. La fonction de la philosophie, d'après M. Saisset, n'est pas de *trouver* Dieu, mais d'en *penetrer* la nature.

Que ceux qui accusent les traditionalistes de méconnaître les droits de la raison et de la philosophie, veuillent bien relire ici ce que M. Saisset réclamait en leur faveur, ce que nous lui accordions; et ils se convaincront qu'ils sont plus *rationalistes* que les éclectiques mêmes.

« L'infini et le fini, dit M. Saisset, l'existence absolue et l'existence » relative, Dieu et le monde, *voilà les deux termes de la philosophie*. » Or, la grande affaire en haute métaphysique, ce n'est pas de *trouver* » (notez bien cette concession) l'un ou l'autre de ces deux termes, qui » sont donnés par la *conscience et le sens commun*, (avec le secours » nécessaire de la société, comme vous l'avez dit plus haut), mais d'en » *pénétrer* assez profondément la nature pour en *comprendre* la coexis- » tence, et les mettre en *un juste rapport*. C'est ici que commence le » *rôle de la science* de la *philosophie*. Ce qui se *manifeste* sourdemen » à la conscience du genre humain par de *vagues inspirations*, par » des *pressentimens obscurs et mystérieux*, (à la place de ces mot » obscurs, ayez le courage de dire que c'est par la société et par la » parole), la philosophie veut le traduire en *conceptions* précises, en » *explications* lumineuses. et, sans se séparer jamais du *sens commun* » elle aspire à l'emporter à sa suite dans une carrière qui s'agrandi » sans cesse avec les âges. » (p. 472).

» Nous n'avons pas à discuter en ce moment comment l'humanit peut apprendre *par la conscience*, par de *vagues inspirations*, par de *pressentimens obscurs et mystérieux*, les grandes notions de Dieu, de l'infini, et si la *conscience individuelle* est bien la même chose que le *sens commun*. M. Saisset nous l'a déjà dit, c'est avec le secours indis- pensable de la société, que la conscience et le *sens commun* appren- nent tout cela, nous nous bornons à constater que le propre de la philosophie n'est pas de *trouver*, de découvrir, d'inventer ces grandes vérités; M. Cousin nous l'a déjà dit, M. Saisset le répète; c'est seule- ment

» D'en *pénétrer* la nature;

» D'en *comprendre* la coexistence;

» De les mettre en un juste *rapport*;

1 Voir la *Théorie des droits et des fonctions de la philosophie*, exposée par M. Cousin dans notre cahier de mars, t. XI, p. 240.

» De les traduire en *conceptions* précises et en *explications* lumineuses.

» Or, nous accordons tout cela à la philosophie ; qu'elle travaille et travaille ; nous lui demandons seulement.

» De ne pas se séparer du *sens commun*,

» Et de ne pas oublier les explications *lumineuses* !

» Voilà donc la part faite à la philosophie. Nous acceptons les conditions de M. Saisset, qu'il ne les oublie pas lui-même.

» Or, que disent de plus ceux qui soutiennent que l'homme, par la parole, acquiert la connaissance de ce qu'il *doit croire et de ce qu'il est obligé de faire*, et que le reste est un champ ouvert à la philosophie? En quoi sont-ils ennemis de la philosophie? Ils lui accordent ce que MM. Cousin et Saisset demandent. Puisque ce n'est pas la philosophie, c'est-à-dire la raison humaine, qui *trouve* ces vérités, il faut nécessairement qu'elles lui aient été révélées par Dieu au commencement, et qu'elles soient révélées tous les jours à l'individu par la société au moyen de la parole [1]. »

Un peu plus loin, nous séparions ainsi la Raison divine de la Raison humaine, que M. Cousin confond si souvent, et que nos adversaires imitent en disant qu'elle est un *écoulement*, une *participation* de la lumière de Dieu.

« Nous nions que cette raison divine, qui est *Dieu même*, *s'incarne en chacun* de nous, où elle prendrait le nom de *raison humaine*. On nie que cette raison humaine soit *consubstantielle à celle de Dieu*. On soutient que M. Cousin confond deux choses très distinctes : la raison divine, toujours infaillible, toujours vraie, toujours Dieu, en quelque lieu ou corps qu'elle se trouve, et la connaissance partielle, couverte de ténèbres que nous avons de cette raison, connaissance qui nous est donnée par la parole, laquelle ne constitue pas une substance, une portion de divinité en nous, mais seulement une simple connaissance ou manifestation que nous appelons *raison humaine* : laquelle est plus parfaite, plus sûre, plus stable, à mesure que la raison divine nous est plus connue, plus révélée, plus manifestée [2]. »

5. Adhésion à la définition que le P. Peronne donne de la raison et de ses forces.

Quand le P. Chastel est venu nous dire que nous supprimions la

[1] *Annales*, t. XI, p. 454.

[2] *Ibid.* p. 461.

raison et la philosophie, il ne se doutait pas que nous avions déjà fait remarquer que le P. Peronne soutient le même principe que nous sur l'origine et la force *native* de la raison :

« Voici quelle est en général la doctrine du savant jésuite, sur la raison et sur sa force pour connaître. Et d'abord il définit ainsi la *raison*: « Nous entendons généralement par *raison* la *faculté native essentielle* de l'âme humaine, ou la collection des facultés, par lesquelles » elle connaît *elle-même* la vérité, en porte un jugement en tant » qu'elle est contenue dans la compréhension de la nature [1]. » Il est vrai que le savant auteur dit souvent que la raison peut *par soi*, *par les lumières naturelles*, *connaître Dieu* et ses *attributs*, etc.; mais il entend la raison formée, développée, éclairée, ce que nous accordons et soutenons aussi. Voici ses propres paroles : « Lorsque nous parlons de la faculté dont jouit la *raison humaine de connaître Dieu* » et de démontrer son existence, nous parlons de celle qui est assez » exercée et développée, ce qui se fait par *le secours de la société* » *et des secours qui se trouvent au milieu d'elle*, secours que certainement ne pourrait pas se donner celui qui est nourri et élevé hors » du commerce des autres hommes. Celui qui serait né dans les forêts, » par le défaut de cet exercice et de ce développement, non seulement » *n'acquiert pas la connaissance de Dieu*, pour en agir libéralement » avec nos adversaires, mais encore *n'aurait ni la connaissance ni* » *l'usage* des autres choses qui concernent la vie, choses pourtant » que tout le monde avouera pouvoir être acquises par la raison [2]. »

1 Rationem quidem universim sumimus pro nativâ atque *essentiali animi humani facultate*, seu facultatum collectione, quibus ipse verum cognoscit, deque isto judicat, quatenùs idem intrà naturæ ambitum continetur. *De loc. theol.* part. III, s. I, tom. II, p. 1260, édit. de Migne.

2 Cum loquimur de *facultate* quâ pollet humana ratio Deum cognoscendi ejusque existentiam demonstrandi, eam significamus satis *exercitam atque evolutam, quod fit ope societatis atque adminiculorum quæ in societate reperiuntur*, quæque certe sibi comparare haud potest qui extra ceterorum hominum consortium nutritur et adolescit. Qui in silvis natus esset, illius exercitii et evolutionis defectu, *non modo Dei notitiam*, ut liberaliter etiam adversariis demus, sed neque ceterarum rerum ad vitæ cultum spectantium cognitionem et usum acquireret, quas nemo tamen dicet per solam rationem obtineri non posse. *Ibid.* p. 1268.

Voilà l'opinion du savant jésuite sur cette question ; il y a loin de
à dire que la raison humaine est une *communication de la subs-
ce de Dieu*, de dire que l'*exercice des facultés intellectuelles
plique toujours la possession de certaines vérités*. Le P. Perronne
que les facultés ne seraient pas *mises en exercice sans le com-
rce des hommes*; c'est là l'opinion générale de l'école catholique
uelle.

6. Définitions rationnalistes de la raison.

Puis nous citions les différentes définitions données par M. Maret
r la raison humaine. Nous allons les mettre de nouveau sous les
ux de nos lecteurs, et nous prions nos contradicteurs de nous dire
irement s'ils y adhèrent. Ce que certes ils ne feront pas. Non, ces
répides gardiens de la verité se borneront à ne vouloir ni approuver,
désapprouver, ou bien ils nous apporteront un flux de paroles, où
essayeront d'ôter à tous les mots leur valeur native et naturelle ;
nos lecteurs savent que c'est ainsi que l'on défend en ce moment
philosophie dite orthodoxe.

« La raison humaine est un *écoulement de cette éternelle et intel-
ible lumière qui éclaire* Dieu lui-même [1]. Or, qui ne voit que
u ne peut être éclairé que par sa *propre substance* (*Annales*, t.
, p. 50, à la note); en sorte que la raison humaine est un
ulement de la substance propre de Dieu.*

La raison humaine est une *participation aux idées éternelles*
l'intelligence divine pose comme les types immuables des
ses (p. 50).

La raison humaine n'existe qu'à la condition d'une union *réelle*
la raison infinie (p. 50).

L'homme naît à l'intelligence par *une union naturelle et néces-
e* avec la raison infinie (p. 54).

Les idées sont un don et une *participation divine* (*Corr*. p. 190).

La *communication primitive des idées* à l'intelligence humaine,
t faite par une révélation intérieure et extérieure (p. 190).

Voilà bien votre doctrine sur l'union de Dieu avec l'intelligence
aine; ici encore vous la comparez à l'union opérée par la grâce,

[1] Voir *Théorie catholique de l'accord de la religion et de la philosophie*
le *Correspondant*, t x, p. 192.

qui est une *union substantielle*, qui nous rend *participans de la nature divine*, d'après saint Pierre.

» Or, ne vous fâchez pas, Monsieur, si je vous dis que les termes mêmes (je ne parle ni de votre intention, ni de votre croyance), les termes, les expressions de ce système sont incorrects, impropres, condamnés par les théologiens, et puis, dans leur *sens propre*, constitueraient plus d'une hérésie. Ne vous fâchez pas, je le répète, ce n'est pas moi qui vous le prouve, c'est le théologien que vous m'opposez, c'est Tournély, docteur de l'ancienne Sorbone [1]. »

C'est ici que nous avons cité (p. 77) le fameux texte de saint Thomas que *l'âme humaine est au commencement comme une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit*, texte qui doit être bien terrible, car aucun de nos courageux adversaires, n'a osé même le citer. On prend par ci par là des textes isolés, on les explique à sa façon et puis on assure en forme de sentence, que l'on est de l'opinion de saint Thomas. Cela ne coûte que de le dire; voilà les argumens de nos philosophes actuels.

Ici nous rappelions encore la définition de la raison, laquelle, d'après tous les auteurs, est la *faculté de recevoir la vérité*, la *faculté de connaître, de voir, de comprendre la vérité* (79), ou, comme le dit plus en abrégé M. Noget dans la philosophie de Bayeux : *la faculté de connaître et de comprendre le vrai* (43) [2].

7. M. Cousin rejetant la communication directe de Dieu avec la raison humaine.

Dans un article intitulé : *M. Cousin combattant le mysticisme*, nous avons ainsi résumé le système de M. Cousin, et posé la différence qui existe entre sa théorie et celle des catholiques.

Nous faisions d'abord remarquer que ce même M. Cousin qui avait dit « que la Raison humaine, ce verbe fait chair, qui sert d'interprète à Dieu et de précepteur à l'homme, est homme à la fois et Dieu tout ensemble; ce n'est pas le Dieu absolu dans sa majestueuse invisibilité, ce n'est pas l'être des êtres, mais c'est le *Dieu du genre humain* [3]. » M. Cousin, dis-je, revenait à des pensées plus logiques et plus orthodoxes, avait modifié ses opinions.

[1] Voir le texte de Tournély dans les *Annales*, t. XII, p. 67.

[2] Ratio subjective sensu accepta est facultas *cognoscendi et intelligendi verum. Instit. phil.* de Bayeux par M. l'abbé Noget-Lacoudre, t. I, p. 70. Nous recommandons cette définition à M. l'abbé Freppel, qui trouve que nous qui l'avons rappelée, ne sommes pas assez explicites.

[3] *Fragm philosop.*, t. I, p. 78, 1838.

Comme saint Thomas, disions-nous, comme tous les théologiens ıoliques cités par Tournély, comme Mgr de Paris, il nie qu'il te une *union naturelle et essentielle entre la raison humaine et* *u*. Voici ses paroles :

Voilà maintenant qu'on aspire à entrer en *communication immé-iate avec Dieu*, comme avec les objets de la conscience. C'est une iblesse extrême pour un être raisonnable de douter ainsi de la rai-n, et c'est une *témérité incroyable*, dans ce désespoir de l'intelli-ence, de rêver une *communication directe avec Dieu*. Ce rêve *dé-spéré et ambitieux*, c'est le Mysticisme. — L'homme ne croit pas onnaître Dieu s'il ne le connaît que dans ses manifestations et par s signes de son existence; il veut l'apercevoir *directement*, il veut *nir à lui*, tantôt par le sentiment, tantôt par quelque autre procédé traordinaire. » (*Revue des Deux Mondes* 1er août 1845, p. 471).

'uis nous continuions :

« Ce sont bien là les principes de l'ange de l'école, qui nous a dit que s anges seuls connaissaient Dieu *directement*; de Tournély, qui dit nous ne *connaissons Dieu que dans les créatures, et en faisant traction de sa substance*; de Mgr de Paris, qui, presque dans mêmes termes, nous dit qu'il *n'existe point de communication ecte, naturelle et immédiate* avec Dieu [1].

»Nous le répétons, ces principes sont de la plus haute importance; doivent former dès ce moment la base de tout enseignement phi-phique, soit des catholiques, soit des philosophes, qui veulent lir des abîmes sans fond où se précipite de plus en plus la Raison naine. En effet, énumérons quelques-unes des conséquences qui oulent directement et forcément de ces principes.

» 1° Dès lors, cette erreur fatale qui fait tourner la tête à tant de eurs, le *Panthéisme*, devient impossible. Dès qu'il n'y a eu dans dre naturel aucune union, aucune communication directe, natu-e, immédiate, de l'homme avec Dieu, l'homme est forcément dis-t et séparé de Dieu; il reste dans sa personnalité humaine, et u resté dans son impénétrable et incommunicable majesté: l'homme l'homme, et Dieu est Dieu.

» 2° Si, dans l'ordre naturel, il n'y a point eu de communication

[1] Voir les textes de tous ces auteurs dans notre réponse à M. l'abbé et, N° de juillet, t. XII, p. 77, 65 et 72.

directe et immédiate de Dieu avec l'homme, dès lors tous les systèmes d'émanation, d'écoulement, deviennent impossibles.

» 3° Dès lors tous ces faux prophètes, faux Messies, faux apôtres, tous ces illuminés qui prêchent sans miracles, sans avoir été annoncés extérieurement, de tous les tems et de tous les lieux, sont convaincus de mensonge ou de folie.

» 4° S'il n'y a point eu de communication naturelle, essentielle, nécessaire de Dieu avec l'homme, dès lors tous les systèmes d'idées innées, de conception intérieure, de vision intime, sont faux.

» 5° Dès lors il ne reste plus qu'*un mode de communication* naturelle entre Dieu et l'homme : celui de la révélation par la parole.

» 6° Or, si Dieu ne s'est communiqué à l'homme que par la parole, dès lors nous voilà forcément avoir besoin de recourir à la tradition, à la révélation extérieure, et nous voilà en pleine voie de l'enseignement catholique.

» Mais M. Cousin tire-t-il toutes ces conséquences? Les a-t-il vues? Eh! mon Dieu, non! Alors comment vient-il rattacher à Dieu l'homme qu'il en a ainsi séparé en posant en principe qu'il n'a eu aucune communication, aucune union directe, naturelle, immédiate, avec son créateur? Voici comment... en revenant justement par un autre chemin, à peine déguisé, à la *communication directe, naturelle et immédiate*; c'est à-dire, en se contredisant lui-même.

» En effet, il va nous dire : Que nous connaissons Dieu et les vérités essentielles, 1° parce que nous les *concevons nécessairement*. (p. 470.)

» 2° Par les forces de la *raison spontanée*, qui nous *découvre la vérité d'une intuition pure et immédiate*. (475).

» 3° Par *l'intermédiaire de la vérité éternelle et infinie*. (476).

» 4° Par l'intermédiaire du *monde visible, de l'intelligence et de la vérité*. (p. 477).

» 5° Par l'*intermédiaire divin*. (486).

» 6° Enfin, il y ajoute la *méditation intérieure et la pratique du bien*. (p. 486).

» Impossible, ce nous semble, de se contredire plus ouvertement; c'est ce que nous allons essayer de montrer sous un jour plus grand et plus clair en analysant tout son *article sur le Mysticisme*[1]. »

[1] *Annales*, t. XII, p. 298, 299, 300.

n lieu de prêter des forces au rationalisme, il me semble que nos rsaires feraient mieux de voir s'il y a autre chose à répondre à Cousin.

nfin nous résumions ainsi les concordances ou les dissidences e M. Cousin et les catholiques.

Récapitulation — Ce que nous admettons et ce que nous rejetons dans les théories de M. Cousin.

1° Comme les catholiques, M. Cousin croit qu'il n'y a point de *munication directe, immédiate, nécessaire entre Dieu et mme*, il s'exprime sur cela à peu près dans les mêmes termes que t Thomas, Tournély, Mgr de Paris. Comme eux, il croit que communication nous jette dans une des folies du Mysticisme.

2° Comme eux il admet qu'il faut un *intermédiaire* ; mais malreusement il ne s'explique pas clairement pour dire ce qu'il est ; ffet il l'appelle :

3° *Intermédiaire divin* ou *intermédiaire de la vérité* ; comme ous admettons cet intermédiaire, mais nous soutenons que cet rmédiaire divin, s'il est direct et interne, n'a lieu que pour les s ou pour l'état surnaturel.

4° Il donne encore pour intermédiaire la *spontanéité de la rai- l'intuition intime de la vérité* ; même réponse que la précédente ; spontanéité, ou constitue l'état angélique et surnaturel, ou re- e dans la communication directe qui fait le Mysticisme.

5° Il ajoute, par *l'intermédiaire du monde visible de la cons- ce et de la vérité*. Nous admettons ces intermédiaires, mais, de que lui, et pour ne pas tomber dans les folies du Mysticisme, ajoutons que nous ne trouvons Dieu dans le monde, dans la cience, dans la vérité, que lorsque la parole, la société, nous lonné la connaissance du seul Dieu véritable, du Dieu de la tra- n, du Dieu de la révélation primitive.

6° Enfin M. Cousin trouve pour intermédiaires la *méditation ieure*, la *pratique du bien* ; nous l'admettons comme lui, mais ajoutons que cet intermédiaire est l'effet de la grâce, d'une *munication surnaturelle* de Dieu, et que cette pratique du est plutôt la conséquence que la cause de la connaissance de ; que cette communication est celle qui a rapport à l'état sur-

naturel, et est bien différente de la connaissance naturelle, rationnelle que nous avons de Dieu, connaissance qui doit faire abstraction de sa substance, comme disent les théologiens catholiques.

» Nous venons de dire clairement et nettement ce que nous acceptons et refusons dans les théories de M. Cousin ; nous serions bien désireux de savoir ce que lui-même et la jeune école éclectique admettent ou refusent de ces mêmes théories[1]. »

Enfin résumant tout ce que nous avions dit dans ce volume, nous parlions ainsi dans notre compte-rendu :

« Les principes que nous avons attaqués, les voici :

« La raison humaine est un écoulement, ou participation, ou » union de la lumière, de la substance même de Dieu, avec la raison » humaine.

» La volonté de Dieu seule ne peut engendrer d'obligation ; il » faut encore *rechercher* si elle est conforme à l'*essence* des choses, » ou aux *notions* de la droite raison. »

» Ici nous nous adressons avec confiance à nosseigneurs les évêques, aux honorables professeurs qui nous lisent, à tous nos amis, et nous leur disons : est-ce que ces deux propositions ne suppriment pas de fait la nécessité de recourir à une révélation extérieure ; ne sont-elles pas dangereuses, ou au moins, ne sont-elles pas obscures et prêtant à une interprétation fâcheuse ; ne renferment-elles pas de près ou de loin les principes mêmes de nos adversaires, cette *fameuse incarnation du verbe* des Rationalistes, et cette souveraineté de la raison des Philosophes ? En disant avec M. l'abbé Maret, que la raison humaine est *lumière de lumière* (lumen de lumine), comme dit le symbole, ne donne-t-on pas naturellement le droit de compléter la citation et d'ajouter que la raison humaine est : *Dieu de Dieu, vrai Dieu de vrai Dieu* (Deum de Deo .. Deum verum de Deo vero), comme le dit M. Cousin ?

» Qu'on y fasse attention, les Rationalistes nous poursuivent en ce moment par une logique inflexible et impitoyable, et ce n'est pas ce dont nous avons à nous plaindre. Ils sont entrés dans nos rangs ; ils s'appuyent sur Descartes et tous les Cartésiens et Platoniciens, Bossuet, Fénelon, Malebranche, Arnaud, Nicole ; or, ce n'est point la

1 *Annales*, t. XII, p. 312 et 313.

ce catholique de ces grands hommes qu'ils aiment et qu'ils : mais leurs *systèmes philosophiques* qu'ils tournent en ce t contre la *croyance catholique.* Quelle obligation y a-t-il ous en ce moment, d'adopter ou de défendre les principes , *personnels*, de tous ces écrivains, et qui sont si peu la *:e de l'Eglise*, que l'Eglise les a mis en état de suspicion frappés de condamnation, en mettant à l'*index* les ouvrages hiques de *Descartes* et de *Malebranche.* Telles sont les raisons s ont déterminés à soulever les questions qui nous occupent [uelque tems. Nous les soumettons avec confiance à nos ho- s adversaires[1]. »

uoi nous avons soutenu l'impuissance absolue de la raison humaine.

pourtant une sorte de connaissances et de vérités à l'égard es nous avons soutenu l'*impuissance absolue de la raison e.* Ce sont les *vérités surnaturelles.*

'est ce passage qu'avait en vue le P. Chastel ; en sorte qu'il nême convaincu d'être pur rationaliste. Voici nos paroles : uminons maintenant les objections faites par M. de Lamennais a révélation surnaturelle, et les principes que pose M. l'abbé our lui répondre.

xistait réellement, dit M. de Lamennais, une *révélation surnaturelle, élation supérieure à ma raison*, et dont l'objet serait de la guider, ndrait encore originairement, quant à la *possibilité connue de moi,* nséquent aux *motifs premiers* que j'aurais d'y croire, de ma *seule rai-* articiperait dès lors dans sa base et dans ses effets relativement à l'*incertitude* de cette même raison [2].

Maret lui répond :

mirez ici l'influence des premières idées philosophiques de Lamennais sur ses opinions nouvelles. Cette *impuissance ab-* de la raison, incapable par elle-même *d'aucune certitude*, i ne peut faire un seul pas assuré sans l'appui de l'autorité, t dogme particulier à l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence.* s les écoles catholiques *n'ont admis cette impuissance abso- e la raison*; ce n'est pas sur elle (l'impuissance absolue) qu'est

ales, t. XII, p. 465.
ussion critique p. 55

» appuyée la *nécessité* d'une révélation surnaturelle. Elle repose sur » l'impossibilité où la raison se trouverait sans elle (sans la révélation » surnaturelle), d'*atteindre à toutes ses fins*, et d'*acquérir* toutes » les vérités nécessaires à SON DÉVELOPPEMENT DIVIN, et non » pas sur l'impuissance absolue où elle serait de posséder *aucune* » *vérité* [1]. »

» Nous en demandons bien pardon à M. le professeur de la Sorbonne, mais tout cet exposé et toutes ces réponses nous paraissent inexactes et bien plus fondées sur les notions de la philosophie rationaliste, dont M. Maret s'est beaucoup nourri, que sur les saines doctrines de la théologie catholique. Reprenons :

» Il s'agit de la révélation et des vérités *surnaturelles*, de ces vérités qui, selon le langage des philosophes, sont *contraires à la raison*, et selon les théologiens, sont *au-dessus de la raison*; or il n'est pas vrai de dire que les écoles catholiques n'ont jamais admis l'*impuissance absolue de la raison pour découvrir ces vérités*. C'est au contraire l'enseignement unanime de toutes les écoles. Cet enseignement est solidement fondé sur la parole expresse du Christ qui a dit : *Personne ne connaît le père, si ce n'est le fils et celui à qui le fils a bien voulu le révéler* [2]. Cet enseignement est parfaitement conforme au sens commun qui dit : que si nous ne pouvons pas connaître ce qui se passe dans une maison fermée, à plus forte raison nous ne saurions connaître ce qui se passe là où nous ne sommes pas : dans le monde des esprits, le monde qui est dit le séjour de Dieu, le Ciel, où il n'a été donné à personne de pénétrer.

» M. Maret en convient lui-même un peu plus loin : « Quoique nous » puissions *nous former*, dit-il, quelques *notions* des mystères de » la foi qui se rapportent aux plus hauts secrets de la vie divine, *jamais* » *nous n'aurions* DÉCOUVERT *ces vérités par les seules forces de* » *la raison* (p. 170). »

» Quant à ce que M. l'abbé Maret ajoute que la *nécesité de la révélation surnaturelle* repose sur l'impossibilité où la raison se trouverait sans cette révélation d'atteindre *à toutes ses fins* et d'*acquérir toutes les vérités nécessaires à son développement divin*; ceci nous

[1] *Correspondant*, p. 168.

[2] Nemo novit patrem nisi filius, et cui voluit filius revelare. Math. xi. 27.

re plus rationaliste que théologique. D'abord aucune des ertes ou plutôt promises par la révélation *surnaturelle*, fin *naturelle* de l'homme ; les fins surnaturelles sont des *faveurs*, des *ornemens* non dus, mais que Dieu libéra-brement à *sur-concédés* à sa créature ; ainsi cela n'était ement une de *ses fins* ; cela est devenu une de ses *faveurs*. *ur* n'est pas la *fin* d'une chose.

à dire que la révélation *surnaturelle* a mis l'homme en rir les *vérités nécessaires à son développement divin*, ns ne pas comprendre ici M. le professeur de dogme. ue signifie ce *développement divin* de l'homme ? est-ce *est divin* a jamais pu se *développer* ? est-ce que l'*homme se diviniser* ? *développement* et *divin*, ne sont-ce pas qui s'excluent dans le langage catholique ? elles s'excluent si vous y ajoutez encore l'idée d'*homme*. Ces termes n'ont dans le *langage panthéiste* ; en effet, dans ce système, rive sur cette terre *petit embryon consubstantiel à Dieu*, yon, de développement en développement, devient raison-*divin*, et enfin rentre de nouveau dans la substance divine orti. Voilà le fond de la réponse de M. Maret ; voilà quel naturel et propre de ses paroles. Que les professeurs de ui nous font l'honneur de nous lire veuillent bien ici pren-ette discussion ; elle est assez importante pour les y déci-fin si le langage théologique n'est pas précis, si l'on ne rendre dans son sens propre et naturel, où faudra-t-il que n actuelle aille chercher ses instructions [1] ? »

ette discussion que le p. Chastel a emprunté la citation

oi donc se fondent les *détracteurs* de la raison ? sur ce ne peut atteindre l'infini ; sur ce que pour savoir ce qui ns un autre monde, il faudrait avoir habité cet autre etc. » Puis il ajoute . « On s'étonne de trouver de telles sous la plume d'écrivains catholiques ; et nous n'estimons e pareils argumens *méritent d'être répétés* [2].

t. XIV, p. 62.

onalistes, etc., p. 33.

Il s'ensuit donc rigoureusement que le P. Chastel soutient que *la raison hnmaine a pu inventer* (ce sont ses paroles), les vérités *surnaturelles*, ces vérités qui sont, nous disent Tournély et tous les théologiens, *au dessus de toutes les forces et exigeances créées ou créables*[1]; vérités, vient de nous dire M. l'abbé Maret, que *nous n'eussions jamais découvertes par les seules forces de la raison*. Le P. Chastel est donc rationaliste à la façon de M. de Lamennais et de M. Cousin, et l'on conçoit très bien pourquoi il a eu grand soin de ne pas indiquer la page de nos *Annales*, où il a puisé les *énormités*, qu'il nous reproche. Ces énormités ne sont autre que l'enseignement même de l'Église, sur la force de la raison humaine.

Nous venons de dire ce que nous pensons des forces de la raison et de la philosophie; nous avons dit aussi ce que nous leur refusons. Nous espérons de la loyauté de nos adversaires qu'ils ne travestiront plus nos doctrines; que s'ils continuent à le faire, nos lecteurs sont là, ils jugeront de quel côté sont la LOYAUTÉ et la VÉRITÉ.

A. BONNETTY.

[1] Voir le texte dans notre t. XII, p. 67.

Discipline Catholique.

CONDAMNATION

DE

OUVRAGES DE M. L'ABBÉ BERNIER,

vicaire général d'Angers.

rouvons le décret suivant dans le *Journal officiel de Rome* illet :

DECRETUM

Feria V. die 27 *Junii* 1850.

ée-congrégation des éminentissimes et révérendissimes cardinaux te Eglise romaine, préposés et délégués par Notre Saint-Père le IX et par le Saint-Siége apostolique à l'index des livres de mau- trines, à leur proscription, expurgation et autorisation dans la répu- rétienne, tenue au palais apostolique du Vatican, a condamné et e, a défendu et défend, ou, si d'autre part ils sont condamnés et a ordonné et ordonne que soient inscrits à l'index des livres prohi- ıvrages qui suivent :

te morali del Conte Giacomo Leopardi, *Donec emendentur. Dec.* 1850.

ɛt les Cultes, ou quelques mots sur les libertés religieuses'. 1 *Decr.*

ɛ remontrance au R. P. Dom Prosper Guéranger, Abbé de Soles- la troisième lettre à M. l'Evêque d'Orléans, par M. H. *Bernier*, ɛnéral d'Angers. *Decr. eod.*

ɛ de l'école d'Alexandrie, par M. Vacherot. *Decr. eod.*

te pharaonique, ou l'histoire des institutions des Egyptiens sous les naux, par D. M. J. Henry. *Decr. eod.*

e Cruce. Il messia, o la riedificazione e purgazionne della Chiesa ersione degli Ebrei. *Decr. S. Officii* 21 *Februarii.*

sur l'interprétation des Hiéroglyphes égyptiens, par Michel-Ange ɛcr. *S. Officii* 5 *Junii* 1850.

nom d'auteur, mais appartenant aussi à M. l'abbé *Bernier*, auteur ɪge qui suit.

Auctor • Lettere fiosofiche della Marchessa Marianna Florenzi Vadding-ton, *Prohib. Decr. die* 23 *Martii* 1850 *laudabiliter se subjecit.*

En conséquence, que nul, quels que soient son rang et sa condition, n'ose désormais éditer, en quelque lieu et en quelque idiôme que ce soit, lire ou conserver lesdits ouvrages condamnés et défendus. Injonction est faite, au contraire, de les livrer aux ordinaires des lieux ou aux inquisiteurs de la perversité hérétique, sous les peines décernées dans l'*index* des livres prohibés.

Ce qui ayant été soumis à notre Très Saint Père le Pape Pie IX, par moi, secrétaire soussigné, Sa Sainteté a approuvé le décret et ordonné qu'il soit promulgué. En foi de quoi, etc.

Datum Romæ die 11 *Julii* 1850

J. A. CARD. BRIGNOLE, *Præfectus.*

Nous devons à nos lecteurs de leur faire connaître quelques unes des propositions qui ont déterminé l'acte grave d'une condamnation dirigée contre un vicaire général ; ils verront sans surprise que M. Bernier attribue à l'ÉTAT une indépendance ou plutôt une prépondérance fâcheuse sur l'Église. C'est l'application complète et exacte des principes enseignés dans nos philosophies. Là depuis bien longtems on établit toute la société civile, sans avoir recours à l'Église, c'est-à-dire à la tradition et à la révélation extérieure. Il s'en suit donc que l'État peut subsister sans l'Église , qu'il est de droit divin pour les choses temporelles, et que pour ces choses il est souverain, il a droit et pouvoir sur l'Église. Voici ses paroles , et d'abord voici comment il définit la Religion : celle-ci n'est pas *l'ensemble des vérités que Dieu nous a ordonné de croire et de pratiquer,* mais c'est :

« Un ensemble de croyances et de sentimens, qui ont pour objet la Divinité
» et pour fin la vie future (voilà le dogme), et le Culte est un ensemble d'actes
» extérieurs qui sont la conséquence de l'expression de ces mêmes croyances
» et de ces mêmes sentimens (voilà pour la morale).

C'est exactement la définition du père Chastel de tous ceux qui tirent les dogmes de la raison et la morale de *l'essence des choses.*

Dieu (p. 14) n'a confié ni à un individu, ni à tous les hommes ensemble, la charge de faire prévaloir ses droits et ceux de la vérité ; s'il a mis à notre disposition *l'instruction* et la *persuasion* pour agir doucement sur les esprits et sur les cœurs, il s'est réservé l'autorité et le commandement.—*Nulle puis-*

[1] *L'état et les cultes*, p. 9.

encore (page 9), ne peut imposer à l'homme une religion, ni vec autorité ce qu'il doit croire et pratiquer, pour honorer Dieu.

ssance ne peut imposer à l'homme une religion: l'Église onc pas non plus : M. Bernier ne fait de réserve ou d'ex- u profit, dit-il, des *droits essentiels de la Divinité*; et ces iels qu'il veut bien reconnaître à Dieu, consistent, de sa part re à imposer à l'homme une religion, à lui *prescrire avec qu'il doit croire et pratiquer pour l'honorer*, mais uni- écompenser ou à punir sa créature dans une autre vie, aura bien ou mal usé de son intelligence et qu'elle aura sa volonté conformément à ses *convictions*.

ute évidence, dit notre auteur, (page 9), que l'homme aurait un clusif et absolu sur ses croyances et sur ses sentimens (c'est-à- eligion toute entière), s'il ne devait pas rendre compte à *son e l'usage qu'il fait de toutes ses facultés*. S'il a bien usé de son et s'il a reglé sa volonté conformément à ses *convictions*, il a satisfait à ce que Dieu exige de lui en fait de Religion, quelque rronnées qu'aient été ses croyances »

e là que la religion est un produit des facultés humaines loi et prescription extérieure de Dieu, qui nous oblige soit notre conviction personnelle ; c'est toujours la reli- phique se mettant à la place de la tradition et de la upprimant de fait la révélation extérieure.

ne dit-il pas, (p. 9) que nulle puissance ne peut imposer à e religion, ni lui prescrire avec autorité ce qu'il doit croire et our honorer Dieu ? «N'ose-t-il pas même ajouter (page 9), que surnaturelle et l'infaillibilité de l'église supposent, au lieu de la cette parfaite *indépendance* de toute prescription ou volonté en fait de religion. « Et la preuve qu'il en donne n'est-elle évélation surnaturelle et l'infaillibilité de l'Eglise se surajoutent (page 10) à *la raison naturelle*, qui fait acte de *souveraineté* ême en les acceptant, bien loin de perdre à ce tour de force la rtion de son indépendance.

osé dire (page 12): Si l'on nous demandait quelles sont les limites religieuse, à considérer la religion à l'état de *pensée* et au , nous répondrions, sans hésiter.... que cette liberté est, par sa e, tout à *fait illimitée*. Et: « Si l'on nous demandait à quelles

» règles elle est assujettie, nous répondrions, avec la même fermeté, qu'elle » est *affranchie de toutes règles*, à l'exception de celles qui doivent diriger » l'homme dans l'usage de ses facultés intellectuelles *et dans la recherche de* » *la vérité*. N'a-t-il pas dit enfin (page 15) : Il m'est parfaitement libre *de* » *régler comme je l'entends* mes rapports avec la Divinité, et de soigner, sui- » vant la *seule inspiration de ma conscience*, mes intérêts pour la vie future[1].

N'est-ce pas exactement ce que dit le P. Chastel ? Voici ses paroles : « Il n'est pas besoin d'une révélation (ou de l'Église) pour connaî- » tre la volonté de Dieu sur ce point (le bien et le mal), ni pour savoir » ce qui est bien et ce qui est mal, en vertu de la loi naturelle. Cette » loi primordiale (qui constitue l'état civil) gravée dans le cœur de » chacun de nous, est promulguée par la voix *de la raison* et de la » *conscience*.[2] » —Que nos lecteurs jugent. A. B.

[1] Voir *Défense de l'Église et de son autorité contre un opuscule intitulé*: *L'état et les cultes.*

[2] *Les rationalistes et les traditionalistes*, p. 40.

Nouvelles et mélanges.

ASIE.

ASIE, TURQUIE, BAGDAD — *Nouveaux détails sur les ruines de Ur, patrie d'Abraham.*

Nous avons parlé récemment (voir notre tome I, p. 323), de la découverte de ces ruines. Une lettre insérée dans le *Semeur*, par M. P. Chaix, géographe distingué, contient les rectifications suivantes :

« Permettez-moi, Monsieur, de vous rappeler que cette même localité fut visitée, le 12 mai 1836, par M. *John Ross*, chirurgien de la résidence anglaise à Bagdad, qui consacra plusieurs jours à l'inspecter, sachant qu'elle est l'emplacement de l'ancienne Ur. M. Ross mentionne la statue comme un objet dont la connaissance était répandue avant lui. La presse et le *Journal de la Société de géographie de Londres* (volume IX, partie III, page 447), ont popularisé dès lors les résultats des recherches du docteur Ross, et le plan des ruines qu'il a levé. Ce dernier genre de travail a été répété, dans l'automne de 1837, par le lieutenant H. B. *Lynch*, de la marine indienne, dans son beau levé trigonométrique du cours du Tigre au-dessus de Bagdad.

» M. William Ainsworth, le savant naturaliste attaché à l'expédition du colonel Chesney sur l'Euphrate, et dont la réputation s'est étendue depuis par la publication de ses *Recherches en Assyrie*, et de plusieurs voyages en Asie Mineure, chez les Chaldéens du Kourdistan, etc., fit, au mois d'avril 1840, un séjour aux *ruines d'Ur*. Il était en compagnie de MM. Mitford, Layard et Rassam, dont les noms doivent être familiers à vos lecteurs, et passa quelque tems en explorations dont le résultat a enrichi le *Journal de la Société de géographie de Londres* (volume XI, page 5), d'un mémoire que je n'extrairai pas ici, de peur de lui faire perdre de son intérêt. Ce travail se distingue par un mérite accessoire ; je veux parler de la conscience et de la modestie avec laquelle M. Ainsworth cite les noms, les travaux et les idées des hommes qui lui ont ouvert la voie dans ses recherches sur la position de l'ancienne Ur des Chaldéens, remontant pour cela jusqu'à Cellarius (*Notitia Orbis Antiqui*, tome II, pages 737, 739), qui s'appuie lui-même sur l'autorité d'Ammien Marcellin. Enfin, les excavations entreprises pendant plusieurs semaines sur les mêmes ruines par M. Layard, simultanément

bles, quoique sur la frontière de la ... lettre indique comme le théâtre futur de ses rech trouver encore la priorité établie du major Rawli baron de Bode, etc.

» Il est probable que la rédaction du *Semeur* a contre l'inexactitude que je suis obligé de releve indication de la localité qui en fait l'objet. En eff Bagdad, peu familier peut-être avec la géométrie terprété par un imprimeur, l'appelle *Werka*. *Cherkat*, que les Arabes font précéder du mot C *château*. De même il paraît mentionner un *cam* voisin. Ce mot est un terme employé pour dési formées d'alluvions sur les rives du Tigre. L'ind Hammam (qui est *Hammam-Ali*) et des inonda doute sur l'identité des deux localités. »

Cette rectification ne permet plus d'attribuer exploration de ces lieux célèbres; on n'en doit grande importance aux travaux de la commissi membres les plus éminents. Voir aussi ce que l de Ur et de ses habitants, dans notre tome XIII (2e série).

ANNALES

)E PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 8. — Août 1850.

Apologétique Catholique.

APPEL A LA RAISON

UR LA VÉRITÉ RELIGIEUSE

PAR M. L'ABBÉ **BARTHE**

CHANOINE DE RODEZ ET ANCIEN PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE [1]

OU

ÉTHODE CONSEILLÉE PAR LES ANNALES, APPROUVÉE PAR TROIS ÉVÊQUES.

s *Annales* ont toujours eu soin de faire connaître à leurs lecteurs défense de la religion qui avait quelque importance. Elles ont dé cela comme un devoir, et elles sont bien aises de voir que urs leur jugement a été confirmé par le public qui a adopté avec ir les ouvrages recommandés ; mais parmi tous ces ouvrages, doivent distinguer ceux qui, délaissant les méthodes ordinaires, siennes ou malebranchistes, sont rentrés dans la méthode tradi- elle, qui est seule celle de l'Église, ce que personne ne conteste; ous ajoutons, nous, celle aussi de la vraie philosophie, ce que nne bientôt ne contestera. Cette méthode traditionnelle en phi- hie, est basée sur ce que les vérités *surnaturelles* sont hors de e *de la raison*, ce que aucun catholique ne conteste aussi ; mais ins catholiques ont réservé à la vue, à l'invention de la raison e un grand nombre de vérités, comme Dieu, ses attributs, les npenses et les peines d'une autre vie, l'infini !... qu'ils ont appelées *vérités naturelles*. On conviendra bientôt encore que c'est là

[1] ol. in-8° de 400 pages, à Paris chez Lecoffre, prix 4 fr.

une illusion et une tromperie : *l'infini* est tout aussi mystère surnaturel que la *trinité*.

De là les apologistes se partagent en deux classes : ceux qui appuyent la religion *sur la raison seule*, et ceux qui l'appuyent sur l'impuissance de la raison seule à inventer les vérités religieuses. Les premiers quelle que soit leur science raisonnent ainsi : « Nous avons tous la raison, » qui nous révèle les vérités naturelles : or ma raison (ou la raison de » Pascal, Bossuet), me dit que les preuves que je vous donne sont » convaincantes, vous devez donc les admettre. »

Les traditionalistes disent au contraire : « Ma raison n'a pu trouver, » elle *seule*, ni Dieu, ni ses attributs, enfin aucun dogme ou précepte » nécessaire et obligatoire; il faut donc les recevoir de Dieu par » le Verbe, qui a parlé à l'homme au commencement, et qui puis a » continué et perfectionné la révélation primitive. » Voilà la question.

Or, nous devons à l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons ici de dire qu'il a parfaitement compris cette méthode et qu'il y est entré avec une franchise et une logique invincibles.

Il établit la thèse même émise et soutenue par les *Annales*, et il nous procure la satisfaction non-seulement de la voir adoptée par un homme de talent et de pensée comme lui, mais encore, de l'entendre approuver par trois de nos évêques les plus distingués.

Voici d'abord comment il établit la nécessité pour l'homme d'être enseigné, pour connaître; autrement dit, la nécessité de la parole pour acquérir les connaissances intellectuelles.

1. Nécessité de la parole pour acquérir les connaissances intellectuelles.

« Pour simplifier, autant que possible, le problème de la vérité religieuse, j'ai dû m'abstenir de chercher d'abord *d'où nous vient primitivement la connaissance de Dieu et de nous-mêmes*. Prendre l'homme tel qu'il est en *société*, avec la raison développée dont il y jouit, sans m'enquérir de l'origine de ce développement, c'était arriver plus vite à mon but, et d'une manière non moins sûre.

» Mais je me hâte d'ajouter que, dans ma conviction intime, nous tenons tout ce que nous savons *naturellement sur Dieu et sur nous-mêmes*, de la *première communication* du Créateur au premier homme, *communication transmise par le langage de génération en génération jusqu'à nous*. Il est, en effet, dans la nature de l'homme que son esprit ne s'élève aux notions intellectuelles de

, de dogme, de morale, de devoir, *qu'à l'aide d'un autre* : *qui lui parle et l'enseigne*; et que, tant qu'il est privé de ce rs extérieur, *sa raison* demeure comme endormie. Une foule urds-muets de naissance ont été, par un art ingénieux, mis en sion des connaissances sociales : on les a soigneusement inter- sur leur état antérieur, et ils ont affirmé qu'auparavant leur l'avait guère dépassé les limites de la *sensibilité*, c'est-à-dire ant leur initiation par le langage des signes à la *vie intellec- s et morale* de la société, ils étaient restés étrangers à la vie ectuelle et morale.

Des expériences semblables, quoiqu'en petit nombre, mais tou- également décisives, ont été essayées sur des hommes qui nt grandi dans les bois, isolés de tout commerce de la parole; ésultats ont été identiques. On trouve des preuves nombreuses técusables de tous ces faits dans les *Mémoires de l'Académie ciences*, dans les *Anthilogies philosophiques*, dans les divers ages tant de l'abbé de l'Épée que de l'abbé Sicard, dans les *es sur les sourds-muets* de l'abbé Montagne, dans l'*Introduc- à la philosophie* par M. Laurentie, dans le *Cours de philoso-* par M. de Lahaye [1]. Ce dernier écrivain montre que les obser- ns faites dans les écoles étrangères, à Claremont, à Amsterdam, oningue, à Berlin, à Leipsick, concordent parfaitement avec s qui ont été recueillies dans les établissemens de France, et n ne peut rien déduire des cinq faits opposés à cette masse de ves par M. de Gérando, dont il cite d'ailleurs cet aveu remar- le : « Les secrets du monde intellectuel sont *ignorés* des sourds uets; en vain on leur en demande compte, l'*instruction* peut ile les introduire à la vie sociale, morale et religieuse [2]. »

Voilà donc, non pas une simple théorie, mais un fait acquis à ience, un fait avéré : *L'esprit de l'homme ne s'élève aux ns intellectuelles que par ses rapports avec un autre esprit qui parle et l'enseigne : il demeure à l'état de germe enveloppé qu'il ne reçoit pas d'un autre esprit, développé lui-même*,

[1] *Université Catholique*, t. XXII, p. 233 et suiv.
[2] *De l'éducation des sourds-muets*, t. II, p. 463, 661.

l'éducation extérieure [1]. Mais si, d'après sa nature, l'*esprit* de l'homme ne s'éveille et ne se développe qu'à l'aide d'un autre esprit, par le secours de qui l'esprit du premier homme s'est-il éveillé, développé ?... Évidemment, avant le premier homme il n'y en avait pas d'autre qui pût lui parler et l'instruire. Le premier homme a donc *reçu d'un autre esprit supérieur* à lui le langage et l'instruction qui l'ont élevé au rang où nous élève nous-même l'éducation de société. Aussi, le plus ancien titre historique de la race humaine nous montre-t-il le Créateur *communiquant*, par le *langage*, avec nos premiers parens sortis adultes de ses mains [2]; et l'auteur sacré de l'Ecclésiastique nous dit-il que « Dieu leur donna une langue » avec le discernement [3], » en d'autres termes, qu'il les doua d'une intelligence développée par la parole.

» C'est à la raison de l'homme, ainsi développée par le *langage et par les connaissances qu'il reçoit de la société*, que je m'adresse dans cet ouvrage. C'est devant elle que je pose ce problème : *La vérité religieuse est-elle quelque part sur la terre ?...* Mais, avant d'aborder cette grande question, je lui rends compte logiquement de l'existence de Dieu et de ses perfections souveraines [4], ainsi que du dogme d'une autre vie qui en découle nécessairement : ce qui me donne lieu de la convaincre que l'homme ne peut se passer de la vérité religieuse. Puis, j'examine si, avec les *ressources naturelles* qu'elle possède, elle ne pourrait pas donner suffisamment à l'homme la vérité religieuse dont il a besoin; et, après l'avoir obligée à confesser son *impuissance*, je cherche si *hors d'elle* se trouve dans ce monde ce qu'elle reconnaît ne pouvoir donner. Ceci amène naturellement l'examen du Christianisme dans ses diverses preuves. Je les expose avec toutes les ressources qu'offre le progrès des sciences, et j'y fais entrer la solution des difficultés les plus modernes. »

1 Voir, à ce sujet, les *Annales de phil. chrét.*; 3e série, t. XIX, p. 450, et t. XX, p. 63.

2 *Gen.*, I, II, III.

3 *Eccli.*, XVII, 5.

4 Je ne fais pas, dans le premier chapitre, un traité de théodicée : je pose rationnellement, en peu de mots, le principe fondamental de la vérité religieuse.

Voilà le plan, la méthode et le but de M. l'abbé Barthe. Or nous ouvons dire qu'il a parfaitement tenu les promesses qu'il a faites ; ous allons en donner la preuve en analysant ou citant ses premiers hapitres.

Ainsi qu'il l'a annoncé à l'avance, l'auteur prouve d'abord la *nécessité e la vérité religieuse pour l'homme*, et par vérité religieuse, il entend s trois dogmes : *un Dieu, une Providence, une autre vie* ; « dogmes qu'on peut appeler avec justesse, le symbole traditionnel et rationnel du genre humain (p. 8); » puis dans le 2e chapitre, il pose la uestion que nous avons posée nous-mêmes avec tous nos adversaires, et qui est celle-ci : « La raison SEULE peut-elle donner à homme la vérité religieuse, c'est-à-dire, les *dogmes* qu'il faut croire t les *préceptes* qu'il faut pratiquer, » selon les termes que nous avons onsacrés à exprimer rigoureusement notre opinion ; et il répond cela comme nous : Non la raison est insuffisante (p. 12).

On voit que c'est exactement la question débattue entre nous et s philosophes, et qu'il s'agit ici précisément de la méthode à suivre ans l'apologétique catholique. Les philosophes éclectiques et même atholiques ont répondu jusqu'ici et répondent encore dans le P. Chasel, dans M. Maret et dans tous les cours de philosophie : « Oui la raison humaine *seule* peut trouver tout cet ensemble de notions qu'on traite en philosophie et qu'on appelle (si mal à propos) *religion naturelle*. » Or voyons un peu à ce sujet la réponse de M. arthe.

. Insuffisance de la raison seule pour donner à l'homme la vérité religieuse.

« Qu'est ce que la vérité religieuse ? C'est l'ensemble des rapports ntre Dieu et l'homme, l'homme et Dieu (A). Or, il faut, pour découvrir les rapports entre deux termes, les *bien connaître ces deux ermes*. Mais la raison *seule* ne connaît l'homme qu'à demi, Dieu ncore moins; lui demander de s'élever jusqu'à *saisir l'ensemble de urs rapports*, c'est demander à un enfant d'un jour de faire des

(A) Comme nous venons de le dire nous croyons mieux préciser ces rapports en disant que c'est l'ensemble *des choses qu'il faut croire et pratiquer our être sauvé*. A. B.

pas de géant. Voilà donc la raison condamnée par la raison même à *ne pouvoir découvrir suffisamment* la vérité religieuse.

» Remarquons bien, d'ailleurs, que l'ensemble des rapports entre Dieu et l'homme, entre l'homme et Dieu, comprend nécessairement la fin de l'homme, la destinée de l'homme dans les vues de l'Être suprême. Or, ma fin, ma destinée, quelle est-elle ?... Elle est *libre en Dieu* : il a pu m'en donner une plus ou moins noble, plus ou moins élevée ; par où saurai-je quelle il a choisie ? Ce choix est un fait, un fait accompli, mais un fait *exclusivement divin*, un fait nécessairement caché dans le sein du Créateur, et que lui seul a pu *révéler* à sa créature. S'il a gardé son secret (et au point de vue de la *raison seule*, il l'a gardé, c'est chose évidente), mon esprit aura beau poursuivre, à tire-d'aile, la réponse à cette question : *Quelle est ma destinée* ? toujours elle fuira devant moi, comme un fantôme insaisissable. Je puis bien m'armer des ressources de l'art et de la science, et m'envoler aux cieux pour dérober aux astres le secret de leurs rotations prodigieuses, de leurs harmonieuses orbites cachées à la faiblesse de mon œil ; mais quel télescope et quel calcul me feront pénétrer dans le mystère intime du Très-Haut ?... La raison est donc ici, encore une fois, *éconduite par la raison*, et obligée de confesser son *ignorance et son impuissance*, que proclament, du reste, tous les peuples de tous les tems en faisant dériver leurs traditions religieuses d'une *révélation céleste* [1]. »

Ici M. l'abbé Barthe prend la thèse du P. Chastel et de toutes les philosophies classiques et tourne en objection leur système.

« Mais, me diront sans doute quelques philosophes, les rapports de l'homme avec Dieu ne sont-ils pas assez déterminés par ce que nous appelons la *religion naturelle* ? La raison ne nous *enseigne-t-elle* pas assez clairement que Dieu est notre créateur tout-puissant, infiniment juste, sage et bon, infiniment parfait ; que nous lui devons, par conséquent, l'hommage de l'adoration, de la crainte res-

1 « Toutes les traditions antiques, dit M. Cousin, remontent à un âge où l'homme, au sortir des mains de Dieu, en reçoit immédiatement toutes les *lumières et toutes les vérités*, bientôt obscurcies et corrompues par le tems et par la science incomplète des hommes. » (*Cours d'hist. de la phil.*, leçon 7.)

ectueuse, de la reconnaissance, de la confiance et de l'amour ? »
)ue répond à cela le P. Chastel ?

« Oui, il est un moyen pour l'homme de découvrir Dieu, l'âme et autre vie, *indépendamment* d'une révélation d'en haut [1]. »

)r, voici ce que répond M. l'abbé Barthe :

« Je pourrais leur demander, d'abord, depuis quand ces hommages sont si nettement formulés dans la langue humaine ; surtout 'hommage de l'amour, bien naturel pourtant, a été connu ailleurs e dans deux religions positives, le christianisme et le judaïsme [2] ; un mot, si ce qu'ils apellent *religion naturelle* ne serait pas un isseau détourné du fleuve majestueux de la *révélation*, et s'ils ne aient pas des enfans ingrats qui, après s'être nourris du lait natu-l de cette divine mère, osent lui dire fièrement : « Nous ne te devons rien ; c'est la haute puissance de notre raison qui nous a faits ce que nous sommes [3]. » Je pourrais leur dire enfin : Renvoyez le peuple, c'est-à-dire, les trois quarts des hommes, à la *religion naturelle*, et bientôt vous verrez si la part de Dieu sera petite hommages reçus [4] ; vous verrez ce qu'y gagnera la société, ce que us y gagnerez pour votre sécurité personnelle. Mais passons, je le ux bien.

» Ces hommages d'adoration, de crainte respectueuse, de gratitude, confiance et d'amour, *comment faut-il les rendre ?* quel mode ivent-ils revêtir en nous, même au dedans ? car tout hommage ne it s'épanouir, au fond de notre âme, sans revêtir un mode quelque... Ces hommages, quelle doit en être la fréquence ? Comment rai-je que je ne fais pas trop ou trop peu à cet égard ? La *religion*

[1] *Les rationalistes et les traditionalistes*, p. 34.

[2] Voyez les *Soirées de St-Pétersbourg* par M. de Maistre, t. II, p. 185.— ne trouve pas non plus ailleurs que dans le Judaïsme et le Christianisme ée de l'amour infini de Dieu pour l'homme.

[3] *Manus nostra excelsa, et non Dominus, fecit hæc omnia.* Deut., XXII, — « Je ne sais pourquoi, dit J. J. Rousseau, l'on veut attribuer aux grès de la philosophie la belle morale de nos livres. Cette morale, tirée de vangile, était *chrétienne* avant d'être *philosophique*. » (III. *lettre de la ntagne*).

[4] Les philosophes eux-mêmes sont-ils bien fidèles à rendre à Dieu les mmages prescrits par la *religion naturelle*?

naturelle, ou bien la *raison* en travail de vérité religieuse le dit-elle? De plus, mes hommages à Dieu sont-ils nécessairement bornés à ceux qui viennent d'être énoncés? Est ce là le dernier chiffre de ma dette?...

» La *prière*, par exemple, qu'en ferons-nous? La nature me pousse à prier; mais Rousseau vient se jeter à la traverse, en s'écriant, au nom de la raison, que c'est un acte inutile, et même un acte impie[1]. Il est vrai, la nature l'emporte : je me sens faible, je souffre, je crains, je désire, je suis dans le danger, malgré le philosophe de Genève je tombe spontanément aux pieds de l'Être suprême, et ma voix monte vers lui humble et suppliante. Et d'ailleurs, quand je raisonne à froid, je me dis que la prière est un acte de soumission et de confiance envers Dieu, et que Dieu peut faire dépendre de cet acte et du sentiment de mon néant qui l'accompagne, la concession de certains bienfaits; je me dis que la prière est un hommage au Dieu infiniment intelligent, bon et puissant, qui, de toute éternité, a connu ma demande, a ouï ma faible voix, et a pu y avoir égard dans la disposition providentielle de l'ordre physique et moral de ce monde, selon la mesure tracée par son infinie sagesse; je me dis, enfin, que, devant tout à Dieu, et pouvant si peu lui offrir, il est dans l'ordre que j'ajoute cet hommage à tous les autres, et que, Dieu agréant nécessairement ce qui est dans l'ordre, il ne peut qu'agréer le pieux encens de la prière. Mais si la prière est permise et utile, est-elle aussi un *devoir*? Question difficile, *trop difficile pour la raison seule.*

» Supposez la prière obligatoire, dans quelle *mesure l'est-elle*, sous *quelle forme*? Autres questions devant lesquelles la *raison se tait* ou balbutie des solutions hasardées.

» Interrogez-la encore sur le *sacrifice*, symbole si expressif, protestation éloquente de notre dépendance absolue du Créateur, solennel et universel hommage à un souverain domaine, à la plénitude de pouvoir et de force dont il surabonde[2]; demandez-lui si le sacrifice est permis, s'il est utile, s'il est nécessaire, de quelle nature et de

1 *Emile*, t. III, p. 116, 117.

2 « L'idée du sacrifice est inséparable de toute religion, » a dit Benjamin Constant. (*De la religion considérée*, etc).

uelle fréquence il doit être : toutes vos questions resteront de même *ndécises.*

» Mais voici plus encore. Sans aucun doute, la raison dit claire-ient, nous l'avons déjà vu, qu'il y a une autre vie, et dans cette utre vie, des récompenses et des peines. Mais nous dit-elle aussi uelle est la *nature de ces peines* et de ces récompenses, en quoi lles consistent? A cet égard *elle est muette.* Cela importe un peu ependant.... Nous dit-elle quelle en *sera la durée* ? Oh ! ceci im-orte au double, au décuple, au centuple, au delà de toute mesure, e toute expression humaine possible. Car si la récompense n'est pas uelque chose de grand et de magnifique, quelque chose de bien upérieur à ce monde, et si, d'autre part, elle a un terme, quel iible mobile pour m'exciter au devoir, quand le devoir se trouve en itte avec une jouissance naturelle ! Et si les peines de l'autre vie ne ont également que médiocres et temporaires, pourquoi m'en préoc-uper outre mesure ? tout ce qu'on sait devoir finir laisse vivre l'es-érance, et là où l'infortune n'est pas extrême et où vit l'espérance, e sort n'est pas intolérable. Mais si, au contraire, j'ai devant moi la ertitude d'une éternité de bonheur indicible, moi si chétif, si mal-eureux ici bas, je dois longuement me dévouer même au plus énéreux sacrifice pour y arriver ; et si je vois en face une peine edoutable et sans fin, inévitable, supposé que, par ma faute, je vienne perdre ce même bonheur, oh ! certes, voilà mon plus haut intérêt ossible engagé. M'aventurer, en ce cas, dans le chemin du mal mo-al, ce n'est pas seulement pour moi question de vie ou de mort : il 'agit du fini et de l'infini dans la balance ; que dis-je ? il s'agit du ini du côté de la vie présente, d'un double infini du côté de la vie uture ; de la jouissance intermittente, fugitive, du tems, d'une part, t de l'autre, de la perte d'une félicité sans égale, sans vicissitude, ans terme, jointe à la chute dans un malheur incomparable, continu, ternel. Il m'importe donc au delà de tout ce qui a quelque valeur n ce monde, puisque tout ce qui a quelque valeur en ce monde n'a ucune proportion avec mon intérêt de l'autre vie ainsi envisagé, il n'importe donc au delà de tout ce qu'on peut dire et imaginer, de avoir ce qui en est. Mais j'ai beau *demander à la raison ce que je n'expose à perdre dans l'autre monde*, en suivant la pente si attrayante

prendre cette funeste route, je ne m'y suis qu
moins, toi mon guide et mon oracle, dis-mo
à faire pour *regagner le bonheur*, quel qu'
je me suis rendu indigne, ce que j'ai à fair
malheur de l'autre vie que je sens avoir m
présente, et dont tu ne sais ni la nature, ni l'i
Hélas ! *elle se tait* : elle n'en sait pas davan

» En effet, la connaissance des rapports
sur la terre, quand celui-ci a violé la *loi n*
son cœur (A), est un secret autour duquel l'h
les ressources, tous les efforts de son intelli
la perfidie, l'attentat l'honneur, à la fortu
blable, et tant d'autres actes contre lesquel
de la conscience, et que nécessairement Die
fait, réprouve et condamne, celui qui s'en e
t-il à faire, et que *peut il faire* ? Une fois sou
Une fois criminel, une fois repoussé au loi
de Dieu, une fois tombé sous le coup de la l
le condamne, *faut-il qu'il désespère de*
vous répondez oui, vous le jettez fatalem
de crimes, je le vois rouler d'abîme en abî
gouffre du mal moral. Si vous ne pouvez l

(A) Que ce mot n'étonne pas nos lecteurs : la
la loi morale est écrite dans *le cœur de l'homm*

à son malheureux cœur un vautour inexorable. Or, la raison soulèvera bien ici problème sur problème, *mais seule elle ne les résoudra jamais*.

» Dieu *peut-il pardonner*? Dieu *le veut-il*? Infini qu'il est dans son aversion pour le mal et dans sa justice, autant que dans son amour du bien et dans sa bonté, peut-il ou non céder quelque chose des droits de cette justice en faveur du coupable? S'il le peut, Dieu le veut il, et à quelles conditions? car il a certes le droit de dicter des conditions, puisqu'il est offensé, sans que jamais personne puisse dire : *Pourquoi ainsi faire et pas ainsi* [1]? Faut-il donc que l'homme entasse des victimes sur l'autel de l'expiation? faut-il qu'il s'immole lui-même? Faut il des larmes? faut-il du sang? Une main de fer pèse sur toutes ces questions : en vain *la raison* exaspérée la saisit, la repousse de toute sa puissance; *inutiles efforts*! toujours elle reste immobile, et après bien des fatigues et bien des sueurs, le doute aux yeux troublés, hagards, finit par s'asseoir triomphant sur le sceau fatal *qui ferme à la raison l'entrée de ce mystère*.

» L'homme donc, une fois coupable, n'aura jamais aucune garantie de son pardon!... Et s'il n'en a pas, et qu'il soit assez sérieux pour calculer un peu les intérêts de l'autre monde, quelle sera sa vie! quelle sera sa mort!... Sa raison aiguise elle-même le tranchant de ces questions qui *percent jusqu'aux dernières divisions de son être* [2], mais elle ne *fournit aucun appareil* à ses cruelles blessures. Sa raison lui montre, au delà de cette vie qui finira demain, un juge armé peut-être (car, nous l'avons vu, *elle n'en sait rien*), armé peut-être de châtimens éternels, et ce juge c'est le Dieu même qu'il a offensé, c'est la loi éternellement vivante qu'il a foulée aux pieds, pour ainsi dire, par sa violation de l'ordre moral; mais contre les terreurs qui l'agitent à cette vue, elle ne lui prête *aucune ressource*. Elle l'environne de tous les tourmens du doute et l'y laisse; quêteuse avide de vérité, elle a beau visiter tous les lieux de la terre qui recèlent le plus de sagesse humaine, mendiant le secours nécessaire à son impuissance, elle revient au point de départ, la main vide et la tête baissée, elle revient dire à l'homme coupable : « Vis malheureux,

[1] *Quis dicere potest : Cur ita facis* ? (Job. IX, 12).
[2] *Hébr.*, IV, 12,

» meurs malheureux, entre malheureux *dans la maison de ton éter-*
» *nité* [1], pour y être, *qui sait?...* plus malheureux encore. »

» Et c'est ainsi, *raison humaine,* c'est ainsi que tu livres l'homme en proie à des questions qui le touchent de si près, qui veulent à toute force une réponse, et que tu lui crées *l'enfer du doute* pendant la vie, et à la mort les déchiremens du désespoir, en face d'un secret horrible d'incertitude et d'épouvante ! Après cet aveu logique de ton impuissance, et sous le poids de cette conviction, que te reste-t-il donc à faire ? Tombe, tombe aux pieds de ton créateur, et soupire, avec Platon [2], après une religion venue du ciel pour éclairer les hommes. »

Récapitulons la méthode et la doctrine développées dans ce chapitre :

La *méthode* consiste à dire que la raison SEULE ne peut découvrir les grandes vérités dogmatiques et morales.

Or, quelles sont ces vérités ? Ce sont :

1° La création et la destinée de l'homme.

2° La religion naturelle.

3° Quels hommages nous devons à Dieu, et comment nous devons les lui rendre.

4° Comment et avec quel profit il faut prier.

5° S'il faut sacrifier à Dieu.

6° Quelle est la nature et la durée des peines de l'autre vie.

7° Le mérite de l'expiation.

8° Si Dieu veut ou peut pardonner, etc.

Or, sur tout cela que dit M. Barthe ? C'est que la *raison est impuissante* et ne peut *ni découvrir ni garantir ces vérités.*

Nous n'avons rien dit de plus, et c'est contre notre opinion que se sont élevés M. l'abbé Maret, M. Freppel, le P. Chastel.

Or, veut-on savoir comment trois de nos évêques qualifient cette doctrine, cette méthode condamnées par nos Cartésiens et Platoniciens modernes ? Voici leurs lettres :

[1] *Ecclés.*, XII, 5.
[2] *Second Alcibiade.*

Approbation donnée à la méthode de l'impuissance de la raison seule par Son Excellence le cardinal archevêque de Cambrai et NN SS. les évêques de Rodez et de Chartres.

Voici ces trois approbations, nous prions nos lecteurs d'en peser les rmes.

« Monsieur et très-cher abbé,

» J'ai tardé à vous répondre et à vous remercier de l'envoi de votre ıvrage sur la *Vérité religieuse*, parce que je voulais d'abord *lire cet crit*, et le *faire lire* au clergé qui m'entoure Il n'y a qu'une voix ır la *solidité et l'enchaînement de vos preuves*, et sur la propriété e votre style à ce genre de discussion. La seule observation que je ıe permettrai de vous faire, c'est que vous seriez responsable envers ieu et envers l'Église, si vous ne mettiez au jour votre œuvre, que recommanderai à nos bibliothèques catholiques.

» Agréez, Monsieur et très-cher abbé, l'assurance de mon sincère t fidèle attachement.

Cambrai, le 23 mars 1849. † PIERRE, Card. GIRAUD,
Archevêque de Cambrai.

« Monsieur et cher abbé,

» J'ai lu *attentivement* votre ouvrage, et je ne puis qu'y applaudir. 'est un petit traité qui force l'incrédule à se rendre, s'il est de bonne i. Précision et énergie de style, *enchaînement de preuves*, *grande arté*, ce soleil des livres comme des esprits, lecture et recherches rt remarquables. assez de *neuf* pour intéresser ceux même qui ont bon nombre de démonstrations évangéliques : voilà rapidement que j'ai apprécié et aimé dans vos pages, notamment dans votre au chapitre sur la résurrection de Jésus-Christ.

» Enfin, mon très-cher abbé, je vous félicite. Je vous encourage à ıblier bientôt votre utile *démonstration*, qui fera du bien à plueurs; et puisque vous avez voulu d'abord avoir le *jugement* de votre êque, je puis et je dois vous dire qu'il vous est *entièrement favoble.*

» Recevez, Monsieur et très-cher abbé, l'assurance de mon affeceux attachement.

Rodez, le 11 février 1849. † JEAN,
Évêque de Rodez.»

« Monsieur,

» Puisque vous me demandez mon sentiment sur votre *Appel à la raison*, etc., je vous le dirai avec une simplicité pleine de circonspection, bien persuadé que vous trouverez ailleurs des lumières plus sûres que les miennes.

» Votre discussion est claire, serrée, pleine d'âme, *très-propre à désabuser* un incrédule qui a quelque bonne foi et quelque ouverture pour sentir la force des raisonnemens sur des matières de controverse.

» Je crois que la *MÉTHODE que vous avez prise est la MEILLEURE de toutes, comme elle est la plus expéditive*. Sur aucun sujet à quelque ordre qu'il appartienne, on ne peut présenter des raisons plus variées, plus invincibles que celles que le Christianisme bien expliqué porte dans l'esprit; et quand on s'est *emparé de l'homme*, pour ainsi dire, par l'exposition de ces motifs de notre foi, rien de plus aisé que de lui faire mépriser toutes les *vaines et coupables philosophies*. C'est, si je puis m'exprimer ainsi, la *TACTIQUE* que vous avez suivie avec vivacité et chaleur, de sorte que vous avez le droit, après avoir mis à découvert l'inébranlable solidité de l'édifice de notre religion, de montrer rapidement à ses pieds les débris de tous les systèmes élevés par un philosophisme corrupteur et audacieusement impie. Aussi, est-il difficile de résister à cette charge vigoureuse que vous donnez aux mécréans par le redoublement de ces mots que justifie tout ce qui précède : *Devant ces faits s'écroule et tombe*, etc.

» Vous servirez donc utilement la religion en publiant cet ouvrage, dont le style est concis, énergique, et qui porte la conviction dans l'esprit du lecteur.

» Recevez, Monsieur, mes sentimens pleins de considération et mes assurances cordiales.

Chartres, 13 mai 1849. † CLAUDE-HIPPOLYTE

Évêque de Chartres.

Ainsi, on le voit, ce ne sont pas seulement les recherches, les preuves variées que nos Évêques ont voulu approuver et louer dans ces lettres, c'est, comme le dit Mgr de Chartres, la MÉTHODE, la TACTIQUE, que l'on loue comme la MEILLEURE.

C'est cette *impuissance* même de la raison pour arriver SEULE,

la découverte ou à la sanction d'une de ces vérités qui sont *néces-aires à croire ou à pratiquer*, que nos évêques aiment à proclamer hautement comme la *meilleure méthode*.

Après avoir entendu ces paroles on trouvera quelque peu étonnant que le P. Chastel parle avec ce dédain de ces mêmes raisons, de cette même méthode, qui vient d'être louée et approuvée par nos évêques.

« Ce qui est vraiment nouveau, c'est de voir « *d'honnêtes catholiques* ayant bien mérité d'ailleurs du catholicisme, *se* donner *la mission périlleuse de changer la marche, la méthode et le système de la polémique chrétienne* et entreprendre avec *le plus d'humilité qu'ils peuvent*, de faire entrer le clergé dans une *voie nouvelle*, en modifiant l'enseignement dans toutes les écoles catholiques [1]. » Et ailleurs, répondant à cette parole que nous avons citée à propos des vérités *surnaturelles* : « pour savoir ce qui existe dans un autre monde il faudrait avoir habité cet autre monde [2] il s'écrie : « On s'étonne de trouver de telles *énormités* sous la plume d'écrivains catholiques, et nous n'estimons pas que de pareils arguments *méritent d'être* réfutés [3]. »

Le reste de l'ouvrage est conforme à cette introduction ; comme le disent nos évêques c'est une polémique claire, précise, convaincante; nous sommes assuré que ce jugement sera confirmé par tous ceux qui le liront. Il nous reste à remercier M. l'abbé Barthe d'avoir souvent emprunté aux *Annales* et de ne les avoir jamais mises à contribution sans les citer; c'est une justice dont se dispensent beaucoup trop souvent certains écrivains qui nous pillent sans nous nommer.

A. BONNETTY.

1 *Les rationalistes et les traditionalistes*, p. 15.
2 Voir *Annales*, t. XIV, p. 63. (3e série).
3 *Les rationalistes*, etc., p. 33.

Traditions anciennes.

RECHERCHES
SUR LES TRADITIONS ETRUSQUES

3e Art. 2e—Partie [1].

RELATIONS DES ÉTRUSQUES AVEC LES PEUPLES DE L'ANTIQUITÉ.

Le musée *Palin*, en Italie. — Les Assyriens. — Les Etrusques. — Leur génie guerrier — Leurs pirateries. Leur commerce — *Pyrgos*. — Son antiquité. — Ses rapports avec Delphes. — Sa prospérité. — Sa dévastation par Denys. — *Agylla*. — Ses premiers habitans : — Les Pélasges. —Les étrangers établis à Agylla—*Mezenee* — *Cære*.— Sa prospérité et sa chute. — Les foires des Etrusques. — Les Etrusques à Corinthe. — En Egypte. — Leurs rapports intimes avec la Grèce. — Ils connaissaient la race nègre. — Leurs colonies.

M. Gray, en parcourant les divers musées de l'Italie, a trouvé, dans celui de *Palin*, des preuves irrécusables établissant que des relations fréquentes et intimes rapprochèrent les plus anciennes nations civilisées du monde antique. Une ressemblance frappante se fait, dit-il, remarquer entre les restes des monumens assyriens [2] et

[1] Voir la 1re partie du 3e Art. dans notre t. I, p. 345 (4e série).

[2] Le major Rawlinson, qui vient d'explorer les ruines de Ninive, a rendu compte, dans une des dernières séances de la *société asiatique* de Londres de l'état des fouilles et des résultats qu'elles avaient déjà donnés. Ces résultats confirment et étendent les idées que nous avons émises, d'après Diodore de Sicile, sur les relations de l'Assyrie avec les peuples de l'antiquité. Nous les reproduisons tels que nous les trouvons dans le *Constitutionnel*: « La plus ancienne des inscriptions cunéiformes que le major Rawlinson ait déchiffrées est relative à un roi nommé *Sardanapale*, non pas celui dont l'histoire nous est familière, mais un roi fort antérieur, et fondateur du palais nord-ouest. Rawlinson pense que la construction de ce palais coïncide à peu près avec l'extinction de la 18e dynastie d'Egypte, et le premier établissement des Juifs en Palestine... L'incription commence

s, —Indiens et Phéniciens,— Grecs et Étrusques. En ce erne les Hébreux, l'Égypte, l'Inde, l'Assyrie, l'Arabie, la

Voici le palais de Sardanapale, l'humble adorateur d'Assarach. » is douteux que cet *Assarach* ne soit le *Nisroch* mentionné ture, et dans le temple duquel Sennachérib fut tué. Il est ent le père déifié de la tribu, l'*Assur* de la Bible. Cet As- désigné dans toutes les inscriptions comme le roi, le père et le des dieux, répondant ainsi au dieu grec *Chronos* ou *Saturne*, ythologie assyrio-hellénique. L'inscription nous fait connaître l'é- s possessions de Sardanapale, et il semblerait que la Phénicie ne oumise à son autorité; mais une autre inscription dit qu'après chi le *grand désert*, il reçut les tributs des rois de *Tyr*, de *Sidon*, sur le bord de la mer. Une autre inscription contient l'histoire rres, mais elle est si mutilée qu'il est impossible d'en former un .

quatrième inscription contient l'histoire de *Tammum Bahr*, fils de le. Elle est complète, et nous donne la vie d'un monarque actif ble qui, pendant une période de plus de 30 années, a porté de la guerre et la conquête, comprimant des rebellions, pillant des nenant en captivité, et faisant périr des milliers d'hommes dans les Ces expéditions sont invariablement conduites par le roi lui-même s la 30e année de son règne, alors que, rassasié de gloire et peut- i par l'âge, il envoie ses armées conquérir et piller sous les ordres utenant. Cette longue et intéressante inscription, qui donne beau- nseignemens curieux sur les tribus primitives qui ont habité ces orme un récit continu et bien suivi, sauf deux points d'arrêt, les s de la 3e et de la 4e année sont inextricablement mêlés, ce que Rawlinson explique par l'omission probable d'une ligne de la uvrier chargé de graver l'inscription; en second lieu, vers la fin les événemens d'une campagne commencée par le lieutenant sont u roi... Les événemens d'une des premières campagnes, qui pro- de richesses que d'habitude, sont rapportés plus en détail dans une i gravée sur un taureau colossal, qui a été trouvé au milieu des i-dessus de l'inscription sont gravées plusieurs listes qui font con- tributs reçus des diverses contrées. M. Rawlinson n'a point en- déchiffrer l'énumération entière; mais il y a là l'or, l'argent, x et les chameaux qui sont appelés : *animaux du désert avec un r.*

aussi des inscriptions mutilées qui se rapportent au fils et au petit monarque. Les inscriptions qui se rattachent à leurs successeurs eu de croire qu'un grand changement s'opéra dans les mœurs et du peuple. M Layard pense qu'une invasion étrangère, que l'ar-

Chine et la Phénicie [1], nous croyons avoir constaté l'existence de ces relations [2]. Il nous reste à nous occuper des Étrusques.

Tout, chez ce peuple, semblait l'arracher à l'isolement : son génie guerrier d'abord. Nous l'avons vu parcourir en vainqueur l'Italie, y jeter les fondemens d'un puissant empire, et porter, comme le dit *Tite-Live* [3], la gloire de son nom depuis les Alpes jusqu'au détroit de Sicile [4].

Les Étrusques se trouvèrent ainsi possesseurs de vastes rivages. La mer, qui couvrait leurs côtes de ses flots, les eut bientôt attirés sur son sein. Ils cédaient aussi à un penchant très prononcé pour la piraterie. Déjà, pendant les tems qu'on appelle fabuleux, les pirates Tyrrhéniens étaient redoutés. S'il ne faut pas prendre à la lettre l'ingénieuse fiction d'Homère qui nous les montre s'avançant rapidement sur les flots pour saisir Bacchus et le charger de leurs liens *terribles*, dit le poète, on peut au moins se faire une idée des contrées vers lesquelles ils se dirigeaient alors. « J'espère, dit au pilote le maître du navire,
» le (Bacchus) conduire en Egypte, ou dans l'île de Cypre, ou chez
» les Hyperboréens, ou même plus loin encore, jusqu'à ce qu'enfin il
» nous ait fait connaître ses amis, ses parens, ses richesses [5]. » Mais

rivée d'une race nouvelle peuvent seules expliquer ce changement. Rawlinson, tout en l'admettant, nie l'invasion, ne veut reconnaître qu'un interrègne ou la substitution d'une branche de la famille royale à une autre. Un fait curieux, qui résulte des inscriptions plus récentes, c'est l'existence, dans l'Asie Occidentale, d'une race peut-être *celtique*, à en juger par le nom. Les *Cymri*, en effet, sont mentionnés dans presque toutes les inscriptions. » (*Constitutionnel*, 18 juin 1850).

[1] D'après M. Rawlinson, *l'alphabet assyrien* porte des traces incontestables d'une origine égyptienne. Il y a donc eu anciennement des relations intimes entre les peuples qui parlèrent ces langues.—(*Ibid*). Hamilton Gray. *Tour to the sepulchres of Etruria*, p. 29.

[2] Voir le 3e art., t. I, p. 345 (IVe série).

[3] Tit. Liv., I, 2.

[4] Voir le 2e art., t. XX, p. 85 (IIIe série).

[5] Ἔλπομαι, ἢ Αἴγυπτον ἀφίξεται, ἢ ὅγε Κύπρον,
Ἢ ἐς Ὑπερβορέους, ἢ ἑκαστέρω· ἐς δὲ τελευτὴν
Ἔκ ποτ' ἐρεῖ αὐτοῦ τε φίλους καὶ κτήματα πάντα,
Οὕστε κασιγνήτους....

Homèr. *Hymne à Bacchus*, v. 28-31.

Bacchus ne permet pas que ces projets se réalisent : il enlève le maî-re du vaisseau ; les nautoniers, à cette vue, se précipitent dans la mer ;t deviennent des dauphins [1].

Plus tard les Etrusques se rencontrent avec les Argonautes et attent sur les mers ces héros du monde grec [2]. Leur vaillance est ussi célébrée dans les mystères d'Hercule [3]. « Avant la guerre de » Troye, ils avaient, dit Micali, répandu jusque dans les parties » orientales de leurs côtes, la gloire et la terreur de leur nom [4]. » On rétend qu'ils attachaient des corps vivans à des cadavres et qu'ils aissaient ainsi se corrompre les captifs qu'ils faisaient dans leurs ex-ursions [5]. Le Mézence de Virgile, que l'on dit avoir été roi d'Agylla t des Etrusques [6], imposait à ses victimes ce supplice affreux [7].

Lorsque les Etrusques eurent abandonné la piraterie [8] pour se li-

1 *Ibid.*, v. 50-53.
2 Voir Athen. *Deipnos.*, VII, 12.
3 Voir Cantu, *Hist. univer.*, t. II, p. 415, tr. fr.
4 Micali, *l'Italie avant la domination des Romains*, t. II, p. 166.
5 Voir Valer. Max., IX, 12.
6 Plutarque, *Quest. Rom.*, p. 275.

Quid memorem infandas cædes? quid facta tyranni (Mezentii)
Effera? Dii capiti ipsius generique reservent !
Mortua quin etiam jungebat corpora vivis,
Componens manibusque manus, atque oribus ora,
Tormenti genus ! et sanie taboque fluentes
Complexu in misero longâ sic morte necabat.
(*Æneï.*, l. VIII, 483 — 88.)

8 Inutile de dire que la plupart des peuples de l'antiquité se faisaient onneur d'excercer le piraterie. On peut voir dans Thucydide (l. I, 2), le ta-leau qu'il trace des premiers habitans de la Grèce. — Ulysse, dans Homère *Odyss.*, XIV, 230, etc.), apprend à Eumée qu'avant de partir pour Ilion, il a *euf fois* parcouru les mers, sur de rapides navires et que le butin qu'il enlevé dans ces courses, l'a rendu puissant et considéré parmi les Crétois. — Ménélas (*Ibid.* IV, 81.) raconte à ses enfans qu'il a, pendant 8 années, arcouru Cypre, la Phénicie, visité les Egyptiens, les Ethiopiens, les habi-ans de Sidon, les Erembes et la Libye. C'est dans ces courses qu'il a acquis es immenses richesses. — Plutarque (*Vie de Thésée*), nous dit que les hé-os s'honoraient du titre de *voleurs*. — C'est aussi par la piraterie que les Phéniciens commencèrent leurs expéditions nautiques. On les voit, vers le

vrer à un commerce régulier, ils se trouvèrent bientôt en rapport avec toutes les parties du monde [1]. Il y avait sur leurs côtes des ports spacieux et que fréquentaient sans cesse de nombreux vaisseaux. On cite surtout celui de *Pyrgos*. Ce nom lui avait été donné à cause des tours qui le couronnaient du côté de la mer. Nous trouvons sur ce port, dans M. Gray, des détails qui doivent être reproduits.

« *Pyrgos* n'est plus maintenant qu'un petit fort, s'élevant dans une contrée des plus tristes. C'était autrefois le port d'*Agylla*; port célèbre au loin, port rempli de guerriers et de marchands, terrible pour ses ennemis, respecté par ses amis, entretenant un commerce étendu avec Carthage et la Phénicie, avec la Grèce et l'Egypte. Deux fois, de son enceinte sortit une flotte portant à Delphes des trésors et des offrandes. Là, sur les sables, se célébraient des jeux guerriers; là s'élevait le temple renommé et magnifique d'*Elytia*; là encore les rois d'Agylla établissaient parfois leur résidence. Pendant le premier âge de l'empire, Pyrgos fut une retraite favorite pour les grands de Rome. Fondé, selon Strabon, longtems avant la guerre de Troie, ce port conserva son importance jusqu'après la chûte de *Veies*. Strabon nous apprend qu'il était situé entre *Ostie* et *Cossa*, sur la côte, à 180 stades, ou à 22 milles de *Gravisca*; et à 260 stades ou à 32 milles d'Ostie... A *St-Severa*, où s'élevait autrefois *Pyrgos*, il ne reste des anciens jours, que quelques fragmens d'un vieux mur, appartenant au grand temple d'Elytia, et les constructions découvertes par la duchesse

tems de la guerre de Troie, fréquenter les côtes de la Grèce, apportant, dit Homère (*Ibid.*, XV, 415, et suiv.), sur leurs noirs navires mille parures, puis enlevant les jeunes garçons et les jeunes filles qu'ils allaient vendre sur les marchés de l'Asie, ou qu'ils rendaient à la liberté, leur rançon payée. Après la guerre de Troie, l'Ulysse d'Homère (*Ibid.*, XIII, 256 et suiv.) les rencontre dans la vaste Crète; il leur demande de le conduire à Pylos, mais la violence des vents le jette, avec eux, sur les bords d'Ithaque d'où ils partent pour Sidon. Ce même Ulysse, poussé par son génie aventureux, navigue vers l'Egypte (*Ibid.*, XIV, 245 et suiv.) Il y était depuis 8 ans, lorsqu'arrive un Phénicien, *habile en tromperies*. Celui-ci l'engage à le suivre, et l'embarque sur un vaisseau pour la Lybie. Son dessein était de vendre Ulysse: mais la tempête les pousse vers d'autres bords... Ce qui nous porte à indiquer ces courses des Phéniciens, c'est que nous allons les voir se rencontrer avec les Etrusques.

[1] *Tour to the sepulchres of Etruria*, p. 490.

Sermoneta. Le port était situé à l'est de la Tour actuelle, et le um, dans lequel se célébraient les jeux, s'étend entre ce port et la ite. Il y avait aussi une vaste place publique, ou *Piazza*, comme dent les Italiens. On y échangeait et on y vendait les marchandises. ays nous apprend que Pyrgos avait un arsenal et une large place rée, près du port. Les marchands s'y réunissaient pour leur trafic; y déposait tous les produits apportés par eux. Il parait très proba- que les habitans de Pyrgos avaient un quai, et, s'il faut en croire anciennes descriptions, des douanes et des magasins, comme nous avons.

La grande prospérité de Pyrgos commença trois générations nt la guerre de Troie, lorsque les *Sicules*, peuple barbare, mais ligène, furent repoussés de l'Italie dans l'île qui porte leur nom; monta à son comble pendant le règne de Tullus Hostilius. Alors ucoup de trésors et de nombreux ornemens furent ajoutés au nd temple d'Elytia, la gloire de la contrée. Des tours nombreuses quaient alors Pyrgos; c'était un port redoutable. De tous les ports l'Italie ce fut celui que les Grecs connurent le plus anciennement le mieux. Quelques auteurs ont même supposé qu'il a fait donner dominateurs de l'Italie le nom de *Tyrrhènes*, ou peuple bâtissant tours.

Après la conquête des *Sicules*, les habitans d'Agylla envoyèrent Pyrgos à Delphes un trésor et un sacrifice d'actions de grâces. abon mentionne cet envoi; Pline en parle et le confirme; il re- ntait à une antiquité si reculée que le registre des dons faits à phes, vu par Pausanias, n'allait pas jusque là. A partir de cette que, la marine de Pyrgos fut célèbre parmi les Grecs, comme artenant à un peuple pieux, courageux, honnête, adorant les dieux laissant la piraterie, qu'il ne négligeait aucune occasion de compri- . Il passait pour le gardien de la mer qui bat les côtes tyrrhé- nes. Virgile, dans le x[e] livre de l'*Enéide* [1], dit que les hommes

[1] . . . . Sequitur pulcherrimus Astur,
Astur equo fidens, et versicoloribus armis.
Tercentum adjiciunt, mens omnibus una sequendi,
Qui Cærete domo, qui sunt Minionis in arvis,
Et Pyrgi veteres, intempestæque Graviscæ (*Enéid.*, l. x, 180 et suiv.)

de Pyrgos prêtèrent secours à Enée dans la guerre contre Mézence, le cruel tyran de Tarquinie, et le conquérant d'Agylla ou Cœre. Pyrgos eut donc alors assez de puissance pour défendre sa propre liberté contre les attaques de ce chef habile ; et bientôt après, sans doute, il lui fut possible d'aider Cœre à briser le joug odieux qu'il faisait peser sur elle.

• Dans une expédition que les Carthaginois et les Etrusques entreprirent (An. de R. 214) pour chasser les *Phocéens* de la ville d'*Alalia* en Corse, les navires de Pyrgos furent de beaucoup les plus nombreux. Tous les prisonniers qu'ils conduisirent chez eux, furent ensuite lapidés. Il est probable que la haine qui avait inspiré cet acte de cruauté, les porta aussi à ne point inhumer les victimes : de là, une peste terrible. Les habitans d'Agylla, effrayés, envoyèrent à Delphes une nouvelle ambassade, portant de riches présens ; elle devait s'informer des moyens à employer pour détourner le fléau. L'oracle ordonna de faire aux morts de grandes funérailles et de célébrer, chaque année, des jeux en leur honneur. Les corps furent transportés ailleurs ; on purifia l'air avec de l'encens et des parfums que les habitans de Pyrgos préparaient avec un art infini. Le fléau cessa. Les jeux durèrent au moins 150 ans : ils se célébraient du tems d'Hérodote.

• On parle encore de Pyrgos sous le consulat de Valerius et de Manlius (A. R. 401). Alors Denys, tyran de Syracuse, conçut le projet de remplir ses trésors en dépouillant le riche et magnifique temple d'Elytia. Je ne me rappelle pas où j'ai lu une description de ce temple, mais il était le plus vaste, le plus beau, le plus riche de l'Etrurie : toutes ses tribus le regardaient particulièrement comme sacré ; Diodore dit que Denys, manquant d'argent, équipa une flotte de 60 trirèmes et marcha contre la Tyrrhénie sous prétexte d'exterminer les pirates, mais en réalité pour piller un temple célèbre rempli de riches offrandes et qui était situé dans le port de la ville d'Agylla, en Tyrrhénie ; ce port s'appelait *Pyrgos*. Denys y aborda pendant la nuit, y fit débarquer ses troupes, et, commençant l'attaque dès la pointe du jour, il vint à bout de son entreprise. Comme la place n'était gardée que par un petit nombre de soldats, il força les postes,

illa le temple et ramassa ainsi au moins 1,000 talens [1]. Mais les gylléens étant accourus, il s'engagea un combat dans lequel Denys t un grand nombre de prisonniers.

» Après avoir dévasté leur territoire, il retourna à Syracuse. Il rera 500 talens de la vente des dépouilles de l'ennemi [2]. Aristote rapprte le même fait.

» Un écrivain moderne, des mieux entendus, présente à ce sujet s remarques suivantes :

« Cette spoliation nous montre d'abord quelle grande opulence les mmes d'Agylla ou de Cœre, avaient acquise antérieurement, puisn'ils purent remplir leur temple de tant de richesses. Elle nous fait ussi connaître le degré de faiblesse [3] auquel ils se trouvèrent réduits, ous la République romaine, faiblesse qui ne leur permit pas de s'opposer avec succès aux troupes peu nombreuses conduites par Denys, t d'empêcher la dévastation de leur territoire.... »

» A partir de cette époque, l'histoire de *Pyrgos*, séparée de celle e *Cære*, nous est inconnue ; on sait seulement qu'après la chute de ette dernière, Pyrgos ne fut plus qu'un petit fort romain, devint lors le siége de quelques villa et une place de bains. Rutilius, dans n *Itinéraire* nous en donne, pour cette époque, la description suivante :

« Nous laissons d'abord la terre d'*Alsia* ; à mesure disparaissent les spacieuses villa de *Pyrgos*, autrefois petites villes, bientôt le nautonier montre le territoire de *Cære*, ancienne *Agylla*, qui a quitté son vieux nom [4]. »

[1] Environ 5,500, 000 fr.

[2] Voir Diodore, *Biblioth. hist.* l. xv., 14.

[3] M. Gray, pour faire encore mieux ressortir cette faiblesse, présente la remarque suivante : «Chaque ville Etrusque était entourée de remparts ; mais eux de Pyrgos étaient surtout célèbres chez les Grecs. Peut-être avaients une beauté plus grande, une hauteur extraordinaire ; peut-être se trouaient-ils fortifiés par un nombre de tours inusité. Tandis que les ports taient en général appelés λιμὴν, ou simplement *port*, on donnait à Pyrgos nom d'ἐπινεῖον, ou de *port pour les grands vaisseaux*, avec arsénal et piazza. *Tour to the sepulchres of Etruria.* p. 151

[4] Alsia prælegitur tellus : Pyrgique recedunt
Nunc villæ grandes, oppida parva priùs ;
Jam Cæretanos demonstrat navita fines,
Ævo deposuit nomen Agylla vetus. (*Itiner.* I, 223).

Il reste encore des traces de la route qui conduisait de Pyrgos à *Agylla*, maintenant *Cervetri* [1].

M. Gray nous apprend qu'il y a chez les habitans de *Cervetri* une forte passion pour les beaux-arts, et qu'ils sont fiers de la haute antiquité et de l'histoire passée de ces lieux. Un paysan intelligent, dit-il, montrera la position des portes d'Agylla ; il fera remarquer les traces des voies publiques qui existaient, il y a plus de 2 à 3,000 ans; ses regards se porteront vers la mer, et les arrêtant sur le fort solitaire de St-Sévera, il dira : « Là s'éleva notre ancien port de Pyrgos [2]. »

Résumons les enseignemens qui viennent de nous être donnés par M. Gray.

1° La fondation de *Pyrgos* est antérieure de deux ou trois générations à la guerre de Troie.

2° De tous les ports de l'Italie ce fut le premier et le mieux connu des Grecs.

3° Deux fois sous le point de vue religieux, il se mit en rapport avec Delphes [3].

4° Dès la plus haute antiquité, son commerce se faisait avec Carthage et la Phénicie, avec la Grèce et l'Egypte.

5 Pyrgos qui renfermait dans ses murs le superbe temple d'*Elytia* fut d'abord le port d'*Agylla*.

Nous avons déjà parlé de cette dernière ville [4]; ses premiers habitans, selon toute probabilité, furent les *Sicules* [5]. On dit qu'ils en fu-

[1] *Tour to the sepulchres of Etruria*, p. 146-52.

[2] *Ibid.*, p. 369.

[3] Les communications des Etrusques avec Delphes remontent à la plus haute antiquité. Nous aurons bientôt à parler d'un monument qui le prouve (V. M. Gray. p. 31 - 32. Il y a une grande différence entre les deux présens qui partirent de Pyrgos pour Delphes. Le premier fut envoyé par les Agylléens, trois cents ans avant la guerre de Troie. (M. Gray, p. 378). C'était un trésor ou présent d'action de *graces*. Le second était une offrande *expiatoire* ou *propitiatoire*. Elle fut envoyée par les Cérites à la suite de leur expédition contre les Phocéens de la Corse. (M. Gray, *Ibid.*, p. 386.)

[4] Voir le 2e art., t. xx, p. 85 (IIIe série).

[5] M. Gray, *Ibid.*, p. 375.

rent chassés par les *Pélasges*, colonie Argienne ou Thessalienne, appartenant, sans doute, à une de ces tribus errantes de la Phénicie ou de l'Egypte, qui firent leur apparition en Grèce, quelques siècles avant la guerre de Troie [1]. On prétend qu'ils s'unirent aux indigènes d'Agylla et que leur établissement dans cette ville se fit sans aucune secousse; on ajoute qu'ils exercèrent une grande influence sur les habitudes. les arts et le langage de la population. Les lettres d'Agylla paraissent avoir été grecques, et le peu qui est connu de leur langue, ainsi que de celle des *Etrusques*, passe pour un mélange du *grec* et du *celtique*. M. Gray irait même jusqu'à penser que les racines sont dirivées du *Phénicien*. Il ajoute que les Pélasges ne traitèrent pas l'ancien peuple en vainqueurs ; ils se mêlèrent à lui, travaillèrent à améliorer sa condition sociale, étendirent son commerce en l'établissant sur une base meilleure [2].

Ce mélange des Grecs avec les indigènes paraît avoir eu lieu vers le tems où l'oracle d'Apollon fut fixé à Delphes, *trois siècles* avant la guerre de Troie. Cette époque est aussi celle de la plus grande prospérité et des plus superbes ouvrages d'*Agylla*. M. Gray dit qu'elle concorde parfaitement avec les divers articles qu'il a vus dans la tombe de *Larthia* [3].

Le courage des Agylléens, leur amour de la justice, leur faisaient alors une grande réputation. On dit qu'ils étaient constamment en guerre avec les Etrusques ou Tyrrhéniens, dont ils avaient à réprimer les incursions et la piraterie. La renommée de leur bon gouvernement porta, sans doute, beaucoup d'étrangers à s'établir à Agylla. Les savans les plus versés dans la connaissance des restes de cette ville, pensent que des Grecs, des Phéniciens, des Lydiens, des Egyptiens y étaient tolérés, et que même ils conservèrent, au milieu des indigènes, leurs coutumes distinctes. Quelques années après la guerre de Troie, lorsque Pyrrhus, fils d'Achille, eut été massacré à Delphes, une troupe de Lydiens se rendit en Etrurie pour aider dans leurs

[1] *Ibid.*, p. 375.
[2] *Ibid.*, p. 376.
[3] *Ibid.*, p. 378.

guerres les Etrusques ou Tyrrhéniens. Ces guerres se terminèrent par la conquête d'Agylla [1]. »

Mézence paraît avoir été son vainqueur. Les Etrusques de *Tarquinies* avaient chassé du trône ce cruel et superbe tyran. Les *Lydiens* lui vinrent en aide. Alors il attaqua et prit *Agylla* qui fut contrainte de changer son nom contre celui de *Cære*. Mézence régna sur cette ville pendant quelques années ; mais sa cruauté devenant intolérable, le peuple se révolta, brûla son palais et le chassa.

Nous trouvons ces détails dans Virgile. Le poète, écho des traditions antiques, nous dit que les Lydiens s'étaient établis à Agylla ; il nous apprend qu'à l'époque de l'arrivée d'Enée en Italie, elle portait le nom de *Cære* ; il fait aussi remarquer qu'avant de tomber en la puissance de Mézence, elle était fière, florissante, indépendante. Evandre dit à Enée qui avait reclamé son secours :

« Illustre chef des Troyens,.... les forces que je puis joindre aux » vôtres dans la guerre sont bien médiocres pour une cause aussi » grande que la vôtre. D'un côté le Tibre borne mes Etats ; de l'au- » tre les Rutules nous ressèrent, et le bruit de leurs armes retentit » jusque sous nos murs. Mais je veux amener sous vos drapeaux de » grandes nations, d'opulens royaumes : un hasard inespéré fait luire » à vos yeux le jour du salut, les destins semblent vous avoir conduit » exprès en ces lieux. Non loin d'ici s'élève, bâtie sur un antique ro- » cher, la ville d'Agylla, où les Lydiens, célèbres dans la guerre, vin- » rent s'établir sur les monts d'Etrurie. Cette cité, longtems floris- » sante, passa depuis par les armes cruelles et sous l'empire superbe » du roi Mézence... Lassés de ses insupportables fureurs, ses sujets » prennent les armes, l'environnent lui et son palais, massacrent ses » gardes, et lancent des flammes jusqu'au faîte de l'exécrable édifice. » Le tyran s'échappe au milieu du carnage... Mais toute l'Etrurie » s'est soulevée, dans sa juste fureur : elle redemande en armes le » roi, pour le livrer au supplice [2]. »

Nous avons vu quels secours les habitans de Pyrgos prêtèrent dans cette circonstance aux *Cérites*. Après l'expulsion du tyran, Cære en-

[1] Voir *Tour to the sepulchres of Etruria*, p. 379.

[2] *Eneid*. VIII., 470-95.

a dans la ligue des Etrusques et devint bientôt un des membres le us influens de la confédération. Agylla n'en avait jamais fait par- ie [1].

Il n'y eut pas pour les *Cérites* de jours plus brillants que ceux qui s'é- oulèrent entre la chûte de Mézence et le règne de Tullus Hostilius. ous verrons Romulus leur emprunter ses rites religieux et notamment s *Vestales*. La *colonie Etrusque* qu'il trouva établie sur le *Mont-Cé- en*, venait de Cœre; on suppose que Tullus Hostilius était lui-même n Etrusque, appartenant à cette colonie. Ce fut sous lui que les Sa- ins, les Latins, les Lucères ou Etrusques, essayèrent de se fondre en n seul peuple. A l'époque de Lucius Tarquinius, Cœre passait pour ville la plus riche et la plus populeuse de toute l'Etrurie. Mais elle nbrassa contre les Romains le parti de Veïes, et se trouva réduite. our obtenir une paix de 22 ans, à céder à Rome une partie de son rritoire. Sa décadence date de cette époque. Depuis lors on la voit ntôt alliée de Rome, tantôt prêtant secours à ses ennemis, puis en- n succombant sous le poids des armes des vainqueurs du monde. La estruction de Carthage lui porta, ainsi qu'à Pyrgos, un coup mortel. u tems de Strabon, Cœre n'avait plus nulle importance; cette ville utrefois si puissante et si célèbre, ne présentait plus que quelques iines mélancoliques, tristes vestiges d'une grandeur brisée.

Si Cœre avait alors perdu toute influence politique, elle n'en était s moins restée, pendant longtems, un centre intellectuel. Au *se- nd siecle* de la République romaine, on y envoyait la jeunesse étu- er l'*Etrusque*. Il en était encore ainsi du tems de Cicéron [2].

Tous ces détails montrent comment les Etrusques surent, dès la us haute antiquité et pour de longs siècles, s'imposer aux autres uples, et par leur commerce et par leur développement intellectuel. Pour attirer dans leur sein les nations étrangères, ils avaient aussi ivert de grandes foires auxquelles on se rendait de toutes parts. 'après Muller, à *Castel-d'Asso*, à la fête de la déesse *Voltumne*, une ire se tenait chaque année, pendant les tems païens. Les mar- iands de l'Egypte et de la Grèce, de Tyr, de Carthage et de l'Asie, affluaient avec leurs marchandises [3].

1 M. Gray, *Ibid.*, p. 380.
2 M Gray, *Ibid.*, p. 384-89.
3 *Ibid.*, p. 4:4. « Les marchands, les agriculteurs, les artistes, se réunis-

D'un autre côté, les vaisseaux Etrusques parcouraient eux-mêmes les mers. Aux jours d'Homère, ils fréquentaient Corinthe, alors renommée pour son industrie, son commerce et ses richesses. Cette ville avait alors deux ports : de l'un on partait pour l'Asie, de l'autre pour l'Italie. Ainsi la civilisation de toutes ces contrées allait se concentrer à Corinthe où les vaisseaux de l'Etrurie se rencontraient avec ceux de Tyr et de l'Egypte [1].

On sait d'ailleurs que l'Etrurie emprunta directement à l'Egypte plus d'une idée de ses étranges mystères ; qu'elle avait des rapports intimes avec la Grèce ; que son commerce s'étendait de beaucoup au sud de cette contrée, car ses artistes connaissaient la couleur et la physionomie de la race nègre ; qu'elle tirait de l'ouest les métaux précieux qu'elle prodigua avec tant d'abondance [2]. Il ne faut pas oublier non plus qu'elle envoya des colonies sur des points nombreux et distans.

Au reste, les Etrusques ne furent pas seulement un peuple commerçant : leur passion pour les arts est assez connue. Il faut étudier les idées et les influences dont leurs monumens portent l'empreinte.

L'ABBÉ V. HÉBERT-DUPERRON,
Licencié ès-lettres.

saient, à des jours marqués et solennels dans des marchés publics où la présence d'une divinité respectable semblait garantir la bonne foi qui est l'âme du négoce. » Micali, *Hist. d'Italie*, t. II, p. 178. Nous aurons à parler de ces divinités.

1 M. Gray, *Ibid.*, p. 295.

2 *The Edimburgh Review*, n° CXLVII, p. 124. *The Dublin Review*, n° XXVI, p. 500.

Archéologie Chrétienne.

EXPLICATION DE DEUX BAS-RELIEFS,

PROUVANT LA RÉALITÉ

De l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages.

DEUXIEME PARTIE. — UTILITÉ QUE L'HISTOIRE SAINTE PEUT TIRER DE CES FIGURES.

3e PARTIE [1].

Le tour travaillé à dentelle dont se trouve orné le bonnet que les Mages ont dans le mausolée d'Ancône, est digne de remarque. Il semble que le sculpteur ait voulu par là distinguer les Mages des personnes non royales auxquelles le bonnet phrygien est quelquefois donné dans les monuments antiques. Pour ce qui regarde ces derniers, il est à remarquer que dans certains pays il n'y avait que les personnes les plus *distinguées* [2] qui le portaient. Le manteau du roi Hérode n'est pas plus noblement agrafé que ceux des Mages. La bande qui noue leur tunique est ourlée, comme on le voit plus particulièrement dans celui qui est plus proche du buste d'Hérode. L'injure du tems ne nous permet pas de discerner l'extrémité supérieure de l'objet, que deux certainement (et peut-être le troisième aussi) avaient à la main ; c'est pourquoi nous sommes dans l'incertitude, si c'était un sceptre ou un bâton. Quiconque ne connaît d'autres sceptres que ceux qui sont peints ou sculptés par les artistes modernes, regardera ce doute comme peu fondé ; mais la longueur et la grosseur des sceptres antiques sont bien connues de quiconque n'est pas novice dans de pareilles études. L'extrémité supérieure des sceptres dans les antiquités payennes a été décrite à merveille particulièrement

[1] Voir le 2e art. au n° 6, tome 1, p. 449.

[2] Pierre Patricien, *de legationibus* : Δεκίβαλος πρὸς Τραϊανὸν ἔπεμψε πρέσβεις πιλοφόρους, οὗτοι γὰρ εἰσὶ παρ' αὐτοῖς οἱ τιμιώτεροι.

par les auteurs qui ont expliqué [1] les peintures d'Herculanum. Quant à celle que l'on voit dans les monumens chrétiens, qu'on lise en particulier Flaminius Cornaro [2], l'honneur de la pourpre vénitienne, de la littérature sacrée et profane, le père Costadoni [3], auquel sont dues de grandes louanges, ainsi qu'à l'abbé Mittarelli, pour le remarquable ouvrage des *Annales des camaldules*, et l'abbé Schioppalalba [4], dont le jugement et l'érudition ont répandu beaucoup de clarté sur les peintures et les caractères grecs. Dans le cas que ce ne serait pas un sceptre, ce serait un bâton, ce qui convient parfaitement à celui qui voyage [5]. On le voit dans les mains d'Ulysse, roi d'Ithaque [6], coiffé, lui aussi, du bonnet phrygien; on le voit également dans les mains d'un autre roi mentionné par Archélaüs dans Buonarotti, où, en parlant [7] du vêtement des Mages, il ajoute que celui-ci *parut également avec ce costume dans l'empire romain*. Je passe sous silence que dans des vitraux antiques [8] un des Mages *semble tenir une verge à la main*. N'est-ce pas là quelque chose de significatif que de les voir tenir un bâton devant un roi et avoir aussi le bonnet sur la tête, comme ils l'ont dans le diptyque cité plus haut du Musée chrétien [9], tandis qu'ils sont en conférence avec le roi lui-même? Certainement les Mages, dans le couvercle du mausolée, quand ils sont devant Jésus-Christ, n'ont pas la tiare phrygienne sur la tête. Et puisque, dans le couvercle, l'ancien ouvrier a voulu, par le bœuf et l'âne, manifester la croyance généralement répandue jusque dans ces tems reculés que ces deux animaux s'étaient trouvés près de la crèche quoiqu'elle ne doive son origine qu'aux textes de l'Ancien

[1] T. IV, p. 144, et dans les précéd.
[2] *Eccl. ven.*, dec. 13, part. 2, p. 155.
[3] *Observ. in pervet. icon.*, c. 8.
[4] *In perantiq. sac. tab.*, p. 79.
[5] Non peram in viâ, neque duas tunicas, neque calceamenta, neque virgam. S. Matth., X, 10.
[6] *Thes. Morell.*, t. I, p. 258, édit. d'Havercamp.
[7] In manu verò validissimum baculum tenebat. Zacagna dans *Osserv. sopra fram. di vetro*, p. 69.
[8] Bottari, t. III, p. 68.
[9] Gori, *Thes. dipty.*, t. III, pl. 4.

stament, et non à ceux du Nouveau, qui aura la hardiesse d'af-
mer que le même sculpteur, par les mêmes ornemens royaux
optés dans le pays des Mages (dont je vais parler) n'ait pas voulu
alement les représenter comme rois, lorsque cette croyance est
alement appuyée sur les paroles du vieux Testament, et non sur
lles du Nouveau? D'après ces raisons, il est facile de comprendre
mbien j'ai été fondé à avancer, d'un côté, que le sarcophage
Ancône était d'une grande utilité pour les études ecclésiastiques;
l'autre, combien il était téméraire d'affirmer avec quelques
tiques[1] « que l'opinion populaire, que les Mages étaient rois,
qui avait peut-être pris sa source dans ces paroles du psaume 71:
Les rois de Tharsis et de l'île offriront des présents, n'avait aucun
fondement dans l'antiquité. »

Nous pensons comme le savant Bartholi, et, comme lui, nous
oyons que les Mages étaient rois. Ainsi que le remarque Tertul-
n[2] cité par le savant Pezron[3], « l'Orient, c'est-à-dire l'Arabie,
traduit le même auteur, avait presque toujours des Mages pour
rois. » Cela est si vrai que Strabon, qui n'ignorait pas les coutu-
es des nations, assure que les anciens ne manquaient pas de ren-
e des honneurs aux Mages et aux Chaldéens, et de leur donner
s royaumes et des gouvernemens[4]. Néanmoins nous pensons
ec plusieurs habiles critiques[5], que l'on ne doit pas donner à
tte désignation de roi l'idée que ce mot présente naturellement à
sprit. Ce n'étaient pas sans doute des chefs de vastes royaumes,
mmandant des armées puissantes, et régnant sur des peuples
mbreux. C'étaient probablement, comme l'avance Stolberg[6], des
inces ou émirs arabes, ce qui n'infirme en rien les assertions de
uteur érudit de notre dissertation, et n'empêche pas qu'on puisse

[1] *De' Dittici*, p. 210.
[2] Nam et Magos reges ferè habuit Oriens (*Cont. jud.*, c. 9).
[3] *Confirmation de l'Histoire Evangélique, par la Judaïque et la Romaine*, xxvii, col. 969. *C. comp. Ecriture-Sainte*, édit. Migne, suppl.
[4] Apud majores nostros Chaldeis et Magis sapientiâ alios superantibus nores et imperia delata sunt. Strabo, *Geogr.* l. i.
[5] *Cours comp. Ecriture-Sainte*, Migne, t. xxi, col. 408 et suiv.
[6] *Vie de Notre-Seigneur J.-C.*, t. i, p. 54.

appliquer aux Mages comme l'on fait généralement, les paroles prophétiques du psalmiste : *Reges Tharsis et insulæ*, etc. En effet, l'expression de *melek*[1], employée dans le texte hébreu, qui signifie roi, est souvent donnée dans l'Écriture, à des chefs de tribus ou de provinces. Les amis de Job sont appelés rois[2]; Hérode, quoique simple tétrarque de la Galilée[3], est appelé aussi roi. Dans l'évangile selon saint Jean[4], le nom de roi est donné à un personnage, qui n'avait pas certainement une puissance bien grande. Dans certaines contrées de l'Afrique, les premiers de la tribu sont encore appelés de nos jours *méliks* ou *méleks* (c'est-à-dire rois); mot évidemment dérivé de la même racine hébraïque[5]. Nos observations ont d'autant plus d'importance, à nos yeux, que les Mages, selon l'opinion commune, venaient d'Arabie. Mais laissons parler sur cette intéressante question notre savant commentateur; Bartoli abordant ce sujet, s'exprime ainsi :

« La nation des Mages a donné lieu à beaucoup de discussions. Il paraît toutefois que la question se borne principalement à trois pays, la Perse, l'Arabie et la Chaldée. Dans chacune de ces nations, les Mages sont célèbres. Pline atteste que Pythagore et Démocrite visitèrent ceux de la *Perse et de l'Arabie*[6]. Il nomme aussi *Hippoque d'Arabie*[7], et Marmaris de Babylone, capitale[8] des peuples *de la Chaldée*. M'occupant maintenant de figures sacrées, je tirerai principalement des gravures antiques quelque lumière concernant la patrie des vénérables Mages, que saint Matthieu ne spécifie que par le mot vague d'Orient; et saint Thomas ne décide pas[9], si cette contrée était beaucoup ou peu éloignée de Jéru-

[1] מלך *melek*, *Rex*, Buxtorf, Bib., *passim*.
[2] Job. c. II, v. 15.
[3] Matth., XIV, 1.
[4] Joan., IV, 46, 49.
[5] Lettres à M. de Lamartine, édit. d'Avignon, 1846, Introduction, p. 25.
[6] Peragratis Persidis, Arabiæ..... Magis. l. XXV, c. 5, n. 4.
[7] Babyloniumque Marmaridum et Arabem Hippocum. l. XXX, c. 2, n. 2.
[8] Babylon, chaldaïcarum gentium caput. l. VI, c. 30, n. 4.
[9] *Quest. cit.*

lem. Ceux qui les croient Perses, en les voyant vêtus, comme ils sont ordinairement dans les monumens anciens, peuvent s'au-riser de la forme de leurs vêtemens semblables à ceux du Dieu rse, Mithra, spécialement dans les antiquités de la vieille ville Antium [1], ou si l'on aime mieux les appeler Chaldéens, on peut ter à l'appui les images des trois enfans dans la fournaise de Ba-ylone. Mais si, avec des hommes très-graves [2], on donne la préfé-nce à l'Arabie sur les autres nations, quelle autorité pourrait-on voquer convenablement pour expliquer la tiare, le manteau noué ır l'épaule droite, la tunique à manches, descendant jusqu'aux lons et liée sous la ceinture? Le *bonnet phrygien*, c'est-à-dire la are, est appelé un *symbole univoque de qualité thyrréenne* par le ès-savant monseigneur Guarnacei [3], qui la trouve donnée à Ulysse. herchons ici, non parmi les habitants d'Ithaque, mais parmi les rabes, cette tiare, ou mitre, ou bonnet, n'importe le nom qu'on ui donne. Il nous sera facile de la retrouver, à l'aide de Pline [4], ui les appelle *mitrés*, et de Solin [5] qui les dépeint *la tête ornée e la mitre*, et outre cela *sans barbe*. Que la mitre soit la même hose que le bonnet phrygien, ou la tiare, c'est ce dont il n'est pas ermis de douter d'après Tatien [6], qui appelle *porte-mitre* le phry-

[1] *Mon. vet. ref. Antii*, par P. de Latour, p. 85, 87. Voyez les *MM. Royaux* le Ligorio, vol. A. 2; au mot *Antium*, et aux articles suivants, mais en articulier au mot *Zoroastre*, où l'on décrit ainsi le dieu Mithra: « Il a ne tunique avec les bras couverts, et liée par une ceinture au-dessous es mamelles, ramassée dans le milieu, courte au-dessus des genoux, t avec le manteau noué par les boutons sur les épaules, à la persane, t sur la tête, la *cidaris*, chapeau recourbé à l'extrémité, et avec les heveux longs.....

[2] Tertullien, saint Justin, saint Hilaire, saint Epiphane, Grotius, Lamy, andini, Pezron, etc.

[3] *Origini italian.*, t. I, p. 380.

[4] Arabes mitrati degunt. L. VI, c. 32, n. 19.

[5] *Mitrâ capita redimita, pars rasa in cutem barba;* comme lit Sau-aise, t. I, p. 555.

[6] Μιτρηφόρω Παρίδι. *Contre les Grecs*, p. 232, n. 10.

gien Paris qui, dans une scène de pantomime, est dépeint par Apulée *la tête couverte d'une tiare* [1].

Pour ce qui concerne les autres vêtemens, il faut nécessairement avoir recours à l'antique sarcophage païen dont je place exprès dans ce but le dessin à la tête de cette Dissertation. Je le vis, il y a dix ans, dans la villa Pamphili : je le fis sur le champ peindre et graver par M. Rebecca. Adonis, ou Adonée, comme l'appelle Plaute [2] était d'Arabie, ayant pour père Thoas, qui, au dire d'Antimaque [3], *régna dans la Syrie et dans l'Arabie*; si l'on admet que Cinirrhe fut son père, Mirrha le mit au monde parmi les Arabes, ou parmi les *Sabéens*, comme l'atteste Ovide [4] : c'est pourquoi, d'après l'une ou l'autre opinion, Ausone [5] avait toujours raison de faire dire à Bacchus : *le peuple Arabe me regarde comme Adonée.* Diane, selon quelques-uns, de concert avec Mars, excita Adonis à aller à la chasse du sanglier. Elle se vengea ainsi de Vénus coupable de la mort d'Hippolyte. Euripide nous apprend [6] que, comme Hippolyte, cher à Diane, fut tué d'après les instances de Vénus, ainsi Adonis, cher à Vénus, fut aussi tué à l'instigation de Diane. Apollodore [7] est d'accord avec Euripide, ce qui peut suffire pour qu'on ne craigne pas de l'affirmer, malgré les doutes émis par le scoliaste du poète tragique. Muret [8], Meiziriac [9] et les auteurs qui expliquent [10] les antiquités d'Herculanum, s'accordent pour attri-

[1] Thiarâ contecto capite. *Metam.* l. x, p. 237.

[2] Ubi Venus Adoneum, etc. *Menæch.* I, 2, 25.

[3] Filius Thoantis qui Syriam, Arabiamque tenuit imperio, ut Antimachus ait. Probus, sur l'*Eclog.* x, de Virgile.

.... Sit dives Amomo ;
Cinnamaque, costumque suam, sudataque ligno
Thura ferat, floresque alios Panchaïa tellus,
Dum ferat et myrrham..... *Metam.*, l. x, v. 307
— Terra requievit fessa Sabæ. *Ibid*, v. 480.

[5] Arabica gens Adoneum. *Epig.* xxx, v. 6.

[6] Dans *Hippolyte*, v. 1420.

[7] Adonis autem puer adhuc, Dianæ iracundiâ, in venatione ab apro percussus, interiit. *Bibl.*, l. III, p. 301.

[8] *Var. Lect.*, l. v, c. 7, p. 111.

[9] *Comment.* sur les Epitres d'Ovide, t. II, p. 363.

[10] T. III, p. 276, n. 11.

buer à la colère de Diane la mort d'Adonis. La scène est en Arabie. On voit pourtant dans le bas-relief de Pamphili mentionné ci-dessus, sur l'un des deux côtés, Diane ceinte et armée [1] pour la chasse des bêtes fauves, faire en sorte qu'Adonis abandonne Vénus, qui est mélancoliquement assise au milieu des Grâces. Une vieille, quelle quelle soit, essaye de le dissuader. Ce même personnage se trouve dans la peinture de Bellori [2] et dans une autre très-ressemblante d'Herculanum [3], ainsi que dans un bas-relief que j'ai expliqué ailleurs [4]. L'Amour et Psyché se tiennent à côté de Vénus dans une attitude semblable à celle, dans laquelle je présume qu'elle se trouve [5] dans le mausolée du monastère de sainte Agnès, et qu'indique certainement un autre magnifique mausolée païen [6], dans le palais si remarquable des princes Corsini, où la déesse tient à la main, comme dans d'autres antiquités [7], la lyre, symbole de concorde, et est aussi entourée par les Grâces [8]. Sur l'autre côté du sarcophage de la villa Pamphili, se trouve la même déesse, Diane, telle qu'on la voit aussi dans le bas-relief dont il a été parlé plus haut. Adonis à cheval se précipite sur le sanglier pour le frapper, et est entouré de ses compagnons ; un de ceux-ci, qui certainement sont Arabes, est tombé par terre, et un autre est à cheval.

[1] Gronov., *ad monument. Ancyr.*, t. II, p. 1167. Suet. *Pitisc*.

[2] *Pict. antiq. crypt. rom.* plan. 6, p. 23.

[3] T. III, plan. 15.

[4] *Saggio d'Osservazioni*, p. 7.

[5] Dans ses MM. Royaux, Ligorio, au mot *Zerallo*, dit qu'il y avait sur le tombeau deux cupidons qui s'embrassaient, après avoir jeté par terre deux flambeaux, avec un bocal versé aussi à terre. Ce n'étaient pas probablement deux cupidons, mais l'Amour et Psyché. Le même Ligorio, au mot *Adrixio*, parle d'un monument funèbre, sur lequel étaient *quelques vases pleins de fruits versés par terre*. On voit aussi, dans le sarcophage qui orne le frontispice de cette dissertation, un vase renversé, signe de mauvais augure chez les anciens, qui se vérifie par la mort qui frappe Adonis.

[6] Bottari, t. I, p. 122.

[7] Montfaucon, *Antiq. expliq.*, t. I, part. 1re, pl. 116.

[8] Dans les peintures d'Herculanum, t. IV, pl. 43 ; on représente peut-être Vénus et les trois grâces, pensives après le départ d'Adonis.

Or, quels sont les vêtements de tous les deux? une tunique à manches, descendant jusqu'aux talons, liée sous la ceinture, et un manteau noué sur l'épaule droite. Je serais charmé qu'un bas-relief, appartenant à Vénus, procurât quelque éclaircissement sur un sarcophage d'Ancône, placé dans la cathédrale [1] érigée sur la place et les ruines du temple de Vénus, que mentionne Juvénal [2]. Et comme par les soins de l'impie Adrien on pleura [3] la mort de l'arabe Adonis sur la crêche de Bethléem ; je voudrais qu'un souvenir profane de ce fait, consacré à ces fausses divinités, se convertît en quelque sorte en un usage chrétien en le faisant servir, pour ainsi dire de trophée [4], ou du moins de lumière pour éclaircir un monument sacré concernant les Mages qui, ayant abjuré l'idolâtrie, partirent peut-être d'Arabie, pour venir adorer le vrai Dieu auprès de cette même crêche.

Saint Léon [5] dit que dans les Mages furent figurés tous les Gentils : c'est pourquoi leur venue indiquait la conversion des païens à la vraie foi. Les voilà tournant le dos à Hérode, qui figure ici convenablement l'idolâtrie, comme Hérode lui-même était l'image

[1] Marangoni, p. 269.

[2] Ante domum Veneris quam Dorica sustinet Ancon. *Sat.* IV, v. 40. Catulle y fait encore allusion, *Carm.* 35.

[3] Hadrianus imperator, in loco passionis simulacrum Jovis consecravit et Bethleem Adonidis fano profanata est (Saint Paulin de Nole, *Epist.* 31, *ad Severum*, 22).—Bethleem....lucus inumbrabat Thamuz, id est Adonidis; et in specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangebatur (Saint Jérôme, *Ep.* 57, *ad Paul.*, n. 2); pour le mot *Thamuz*, voyez Fourmont, *Réfl. crit.* t. I, p. 153.

[4] Quis negarit hæc spectanda proponere, nihil aliud esse quam pulcherrima trophœa Ecclesiæ, victoriâ et hostium spoliis comparata, sursum erigere, et in singulis, veluti quibusdam notis insculptis, et signis præfixis, Dei gloriam de Ecclesiæ patrocinio prædicare? Baronius in *not.* ad martyr. rom., 13 mai.

[5] Tres Magi coruscatione Evangelici fulgoris acciti, in omnibus quotidie nationibus ad adorandam potentiam summi Regis accurrunt. Herodes quoque in diabolo fremit, et auferri sibi iniquitatis suæ regnum in iis qui ad Christum transeunt ingemiscit..... Unde quod illi tres viri universarum gentium personam gerentes adorato Domino sunt adepti, hoc

on[1]. Certainement, celui qui fit sculpter pour lui-même le
age si savamment gravé, voulut par là indiquer que ce
pas du judaïsme, mais du paganisme qu'il avait passé à la
chrétienne. Les bergers, avertis par l'Ange, étaient l'image
qui, d'abord israélites, étaient ensuite devenus les adora-
e Jésus-Christ. Mais les Mages, invités par l'étoile, signi-
les Gentils passés de l'aveuglement de l'idolâtrie à la lu-
u christianisme. Ce grand pontife fait à ce sujet d'autres
ns judicieuses, et en les examinant avec attention on de-
de plus en plus convaincu du prix et du rare mérite du
ent d'Ancône, qui réveille des idées si conformes à la no-
ieuse conduite des chrétiens.

éraispouvoir démontrer qu'il était aussi d'un très-grand avan-
ause des figures de son couvercle, dès que j'aurais pu m'en
r également un dessin exact. Je croyais pouvoir faire con-
non seulement la religion chrétienne professée par cet an-
ui avait abandonné les superstitions païennes, mais en-
pureté de la croyance catholique, au milieu des souillures
nisme dont ce siècle fut infecté. Je voulais dire : Ces Mages,
prochent la tête découverte, se prosternent jusqu'à terre
orer, comme Dieu, le Messie qui vient de naître, et lui of-
tribut mystérieux de trois dons différens, ne sont-ils pas
uve frappante de la véritable foi de cet Ancien, qui recon-
dans le Fils fait homme, la nature divine parfaitement
celle du Père. Cette table préparée, où est placé l'Enfant,
lle pas allusion aux titres, qui lui sont donnés, de Pain de
Pain vivant descendu du ciel [2]? La petitesse du corps du
uveur encore enveloppé de langes, et tout à fait petit en-
ndique-t-elle pas la prompte arrivée des Mages, qui, pro-
nt, précéda la Purification ; et, sur ce point notre sarco-
onfirmerait le sentiment très-louable de saint Augustin [3],

is suis per fidem, quæ justificat impios, totus mundus assequi-
mo 5 *in Epiph.*) dans l'éd. de Migne, t. I, p. 128.
imus etiam Herodis non deesse personam, cujus ipse diabolus...
r enim vocatione omnium gentium..... *Sermo.* 6 *in Epiph. ibid.*

, *Osser. sul S. Pres.*, p. 89.
nsens. *Evangel.*, l. II, c. 5, éd. de Migne, t. III, p. 1077.

que ne contredisent pas, pour ceux qui savent bien les comprendre, les paroles judicieuses de saint Léon. Et si Tillemont dit ouvertement[1] « qu'il y a assurément peu d'apparence qu'Hérode ait » été près d'un mois sans s'informer de ce qu'étaient devenus les » Mages ; ajoutant que tout ce que la lumière de saint Augustin lui » a pu fournir pour répondre à cette objection, n'empêche pas qu'elle » ne demeure toujours très-forte, surtout si l'on considère ce que » saint Augustin paraît n'avoir pas su, que jamais prince ne fut plus » soupçonneux, ni plus violent qu'Hérode, ni plus passionné de faire » passer à ses enfans la grandeur qu'il s'était acquise. » Ce qui le porte à conclure, qu'il n'est pas vraisemblable qu'il eût tant différé le massacre des Innocents, si la venue des Mages avait été si rapprochée de la naissance du Sauveur. J'aurais rappelé à ce docte critique que, dans des cas très-graves[2], soit par distraction, soit tout autre motif, certainement Hérode négligea de faire exécuter un massacre, qu'il semblait devoir naturellement ne pas différer. En outre, il me semblait pouvoir faire observer qu'on avait voulu représenter sur ce couvercle, gravé par un sculpteur savant et habile, les trois apparitions ou manifestations de Jésus-Christ, que la sainte Église célèbre ce même jour de l'Épiphanie. L'adoration des Mages par laquelle notre Sauveur fut manifesté aux nations est incontestablement représentée à droite de ce couvercle. A gauche, c'est certainement le baptême qu'il reçut de saint Jean, pendant lequel fut entendue la voix du Père : celui-ci est mon Fils bien-aimé, et par lequel il fut manifesté aux Juifs. Et peut-être que l'autre *figure en pied*, avec certains objets qui paraissent être une urne, ou une couronne nuptiale, rappelle les miracles des noces de Cana, où Jésus-Christ se manifesta à ses disciples.

Le père Bartoli parle ensuite des difficultés qu'il a rencontrées pour se procurer une copie exacte du mausolée d'Ancône tout entier, de la précieuse découverte qu'il a faite, dans les archives de

[1] *Note* 9, sur la *Vie de J.-C.*, in-4°, p. 452.

[2] Quod enim ad Babæ liberos attinet, decreverat eos aliquando tollere adversatos semper conatibus suis, sed procedente tempore per oblivionem hoc omiserat (Jos., *Ant. ju.*, l. XV, c. 1).

a cathédrale de Verceil, de trois manuscrits des homélies de aint Maxime, qui l'auraient aidé merveilleusement pour l'explication de toutes les figures de ce même sarcophage.

Dans un quatrième et dernier article, nous parlerons de ce qu'il y a peut-être de plus intéressant dans cette dissertation, c'est-à-dire de l'inscription de Gorgonius, gravée sur le monument que nous cherchons à expliquer et qui sert à fixer l'époque à laquelle il a été construit. Nous trouverons, comme à l'ordinaire, sous la plume de notre érudit, des aperçus ingénieux, des réflexions solides et des témoignages irrécusables qu'il cite à l'appui de ses assertions, qui prouvent et la variété et l'étendue de ses connaissances.

Traduit de l'italien de J. Bartoli,

Par l'abbé Th. BLANC, curé de Domazan.

Ethnographie traditionnelle.

TABLEAU GÉNÉRAL
DES
RACES, DES CULTES ET DE LA POPULATION
DE L'EMPIRE OTTOMAN.

Deuxième Article[1].

FRANCS.—*Franck*, *Frenck* en turc, *Frengui* en persan. *Efrendj* ou *Efrendji* en Arabe ; tel est le mot désignant dans le langage des Orientaux deux choses bien distinctes que certains d'entre eux ne savent point assez distinguer : la nationalité et la religion des Européens. L'Anglo-Américain, comme l'Italien et le Russe sont confondus dans cette dénomination commune. Quelle en est la cause? Est-ce la grande lutte des croisades au moyen-âge, comme beaucoup d'auteurs le répètent, et comme nous-mêmes nous l'avons pensé longtems. Mais le mot *Ffendji*, retrouvé par nous dans un document arabe de l'an 1023, prouverait le contraire. Nous aimons mieux en faire remonter l'origine jusqu'au grand empire des Francs sous l'immortel Charlemagne, dont le célèbre Aroun-Errachid admira la générosité et la puissance. Le nom de la tribu militaire qui, avec le tems transforma la Gaule en *France*, pénétra si fortement alors ces idiomes orientaux, qu'il y resta, nous le dirons, malgré nous. Car, en effet, son acception fausse est l'occasion des confusions et des erreurs les plus étranges. Nous laissons de côté celles qui attaquent l'amour-propre des nationalités ; plaît-il par exemple à un Anglais ou à un Prussien d'être dit Franc? Qu'est-ce encore lorsque des Musulmans, par exemple, s'imaginent que tous les Francs professent une même religion, la religion *franque*. Ils se trompent n'est-ce pas? Toutefois que les Francs ne s'en prennent pas aux Musulmans, mais plutôt à eux-mêmes, s'ils ont changé de religion, depuis le tems où leurs ancêtres ont été connus d'eux avec celle qui était bien la religion des Francs. Les

1 Voir le premier article au n° précédent ci-dessus, p. 27

ins ne sont pas obligés de supposer un fait inconcevable pour tre bévue, moins inexcusable, qui est le privilége de certains s orientaux : c'est de croire et de dire que la religion catho-*Franque* ou exclusivement propre aux Francs, et attachée à alité européenne, en sorte qu'on ne peut la professer sans sa nation particulière: grossière sottise, puisqu'il y a des Ca-s chez les Allemands, les Anglais, les Espagnols, les Italiens, çais, les Polonais, les Russes, qui tiennent certes à leurs tés respectives ! Nous la pardonnons, cette bévue, à l'igno-nais point à la malveillance intéressée.

S. — Race ancienne, l'une des premières civilisées, non *ne* ou indigène, d'après une fiction vaniteuse de ses poëtes, ichée de la grande famille indo-germaine et venue en Grèce ythie. D'abord les Pélasges, dont l'architecture cyclopéenne est attribuée, constate la force, la puissance ; ensuite les dont le nom est encore générique et national, qui compren-Doriens, les Éoliens, les Ioniens, les habitans de l'Attique, qui représentent les quatre dialectes de la langue hellénique. rs de l'idolâtrie empruntées en grande partie à l'Egypte, sont par une imagination amie de la forme et des sens, d'où la ie, formant une ère fabuleuse, à laquelle succède l'époque ique, encore douteuse et incertaine. L'histoire commence nt avec les Olympiades (776). Les 5e et 6e siècles avant conds en grands hommes, illustres par les productions osophie, de la poésie et des arts. Alexandre-le-Grand (335). éphémère. Philopémen (213) dernier grand homme de la lle est conquise par les Romains (150). Ses destinées sont confondues avec celles de Rome, que les Grecs perdent s et sont appelés *Romains, Roméi, Roum, Ouroum*. Cons-n faisant de Constantinople sa capitale (330 ap. J. C.) chan-ne de l'Empire qui bientôt (364) n'est plus que l'Empire ou grec. Sa décadence successive le réduit sous Nicé-1), à n'avoir plus dans l'histoire que le nom de Bas-Empire. n de ce siècle commence le Schisme de Photius que Michel consomme (1054), et qui continue toujours. Des chevaliers 'emparent de Constantinople par hasard ; division de l'Em-

pire en quatre monarchies impériales. En 1261 les empereurs grecs reviennent; mais dès 1326 la dynastie ottomane s'installait à Brousse et conquérait successivement toutes les provinces, jusqu'à ce que Mohammed II (1453) par la prise de Constantinople et la mort de Constantin XII, effaçât les derniers restes de l'Empire du grand Constantin. La littérature chrétienne des Grecs brilla au 4e siècle dans S. Jean Chrysostome, les SS. Grégoire et Basile. Eusèbe et ses continuateurs, Socrate, Sozomène, écrivirent l'histoire avec mérite. A part Nicéphore Calliste, les historiens postérieurs dit *Bysantins* sont médiocres. La langue vulgaire se rapproche chaque jour davantage de l'Hellénique. Aptitude des Grecs au commerce, aux arts; hors des villes, à l'agriculture. La totalité de la nation dans l'Empire est en Asie et dans les îles de 1,100,000 âmes, et sur le continent d'Europe on en compte à peu près 900,000.

GRECS-UNIS. — Ainsi appelés à cause de leur *union* à l'Eglise; c'est pour cela qu'on les nomme encore simplement *Catholiques* ou *Melkites* (*royalistes* soutenant le parti des Empereurs), nom qu'ils avaient déjà en Syrie quand les chrétiens furent divisés par les hérésies des Monophysites et des Iconoclastes. Race gréco-romaine et dominante jusqu'à la conquête arabe. Elle n'a pas conservé sa langue nationale, même dans la liturgie qui se fait en arabe, bien que selon le rite Grec. La physionomie tient des deux types grec et romain. Les Melkites ont une aptitude naturelle au commerce, aux arts. On les confond à tort hors du pays avec les Maronites, race syrienne (v. ce nom). Ils sont de 25 à 30,000 dans le Liban, où ils ont trois principaux monastères, dont l'un, Chouaïr, a dans son imprimerie les types arabes les plus parfaits; leur patriarche, Mgr Maxime Mazloum, a été reconnu par la Porte en 1846. Il est aussi titulaire d'Antioche et d'Alexandrie. La population totale, qui ne s'étend pas au-delà de la Palestine et de la Syrie, peut s'élever à 55,000 âmes.

HERZEGOVINIENS. — Race slave, venue et établie dans cette contrée en même tems que les Serbes (voy. ce mot), dont ils partagèrent plus d'une fois la fortune politique. L'Herzegovine, comme son nom allemand (Duché) l'atteste, fut liée ainsi aux destinées de l'Empire d'Allemagne. Dans le 14e siècle, elle fut détachée du royaume de Croatie et incorporée à la Bosnie, puis érigée dans le siècle suivant

par l'empereur Frédéric III, sous le nom de Sainte-Sabe. Le
Carlowitz (1699) céda définitivement ce pays à Mohammed II
t de le conquérir. Il s'appelle *Hersek* dans la langue turque
t la ville principale. La ville de Castel-Nuovo et quelques
environnans, possessions vénitiennes depuis 1682, font
ent partie de la Dalmatie. Le pays est montagneux; la po-
s'élève à 300,000 âmes. Les chrétiens distingués en Catho-
Grecs sont en nombre supérieurs aux Musulmans.
ILIENS. — Sectaires ainsi nommés d'*Ismaël* qu'ils substi-
fouca, septième Imân dans la succession des douze qui
nt d'Aly. Ils parurent en Egypte, sous les Fatimites, peut-
ême tems que les Druzes et les Mutéoualis (voy. ces noms)
ils ont de grandes analogies dans la doctrine, croyant comme
namat continué dans des personnages mystérieux, jusqu'à
on du Mehdy (le dirigé de Dieu), dont le règne vengeur
sur toute la terre. Le fondateur de la secte, Hassan, fils de
vait sous ses ordres des *Dais* ou missionnaires. Il exigeait un
ent sans bornes de ses *Réfiks* et *Fedais* ou hommes dévoués
e du chef, le *Vieux de la montagne* si redouté, du tems
ades; car le roi ou le prince désigné au poignard de ses
nbait bientôt sous leurs coups. Comme ordinairement leur
était excité par la boisson enivrante de la graine de chanvre,
, ils furent appelés *Hachchichin*, puis par corruption *assas*
chef de la secte résidait en Perse, dans le château d'Ala-
ès de Casbin. Le dernier Rokneddin périt sous les coups
ou, et Alamout fut renversé. Ils se réfugièrent dans les Monts
Yarkou, Châra, au dessus de Tripoli et de Tortose. Guillaume
ous apprend qu'ils possédaient dix forteresses dont la prin-
it Massiat, à une journée de marche de Hamah. En 1809,
riés prirent et détruisirent ce château. A peine resta-t-il
ille Ismaïliens, dispersés par l'intolérance et l'antipathie des
r (voy. ce nom). Ils se divisent en deux classes : les *Souéi-*
les *Khedréwis*. Dans le pillage de 1809, on a trouvé un
tenant les dogmes de leur croyance. Il a pour auteur un
heik Ibrahim. Le style en est mystérieux, ampoulé : on y
toutefois cette pensée : « l'Ame est une substance simple,

[illegible] matérielle, un souffle indestructible de la divinité. »

JUIFS. — *Yehudi*, race sémitique ou descendant de Sem, [illegible] avec les Chaldéens, les Syriens, les Arabes, etc. ces [illegible] par Abraham (2296 av. J. C.) à garder le culte de [illegible] de Dieu et les vraies traditions au milieu de l'idolâtrie et du [illegible] universel. Isaac, Jacob, Patriarches; Moïse délivre de l'Égypte les [illegible] tribus; il est leur législateur (1645). Juges (1555-[illegible]) [illegible] Rois, Saül, David, Salomon, qui bâtit le temple (1000). Di[illegible] royaume de Juda et des dix tribus d'Israël (775). Les quatre grands Prophètes Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel. Salmanasar en[illegible] les dix tribus (725). Nabuchodonosor ruine le temple [illegible] et conduit captif à Babylone le peuple de Juda, coupable envers Dieu des mêmes infidélités (558). Cyrus les délivre; second temple (515). Mais après Alexandre (323), les juifs sont soumis tantôt aux Ptolémées d'Egypte, tantôt aux Séleucides de Syrie. Les Machabées combattent pour la foi et pour la liberté (174-138). Pompée conquiert la Palestine. Hérode roi (38 av. J. C.). N. S. J. C. naît à Bethléem l'an de la création 5199. L'an 71 après lui, Jérusalem est détruite et les Juifs dispersés par tout le monde. Ceux d'Espagne formèrent la colonie la plus florissante; d'elle sortent des hommes distingués, tels que Aben-Ezra et Maïmonide, à la fois philosophes, astronomes, poëtes et théologiens. Ils furent chassés en 1415. — Nouvelle proscription plus sévère, en 1492; 400,000 émigrèrent et vinrent la plupart en Turquie. Voilà comment les juifs de Constantinople, de Smyrne, de Salonique parlent l'espagnol. Plus tard Charles-Quint les renvoya aussi de l'Italie. En Valachie et en Moldavie, on en trouve venus de Pologne, de Russie; plusieurs semblent être aussi les descendans des Avares qui au 9e siècle embrassèrent le Judaïsme. Le nom de leurs Rabbins, *Khagan*, est celui que portait le chef des Avares. Tous se livrent à des métiers ou au négoce; à Constantinople, à Smyrne quelques-uns sont bateliers ou pêcheurs. Leur population dans la Turquie d'Europe est évaluée à 70,000. Dans la Turquie d'Asie et dans l'Egypte à 100,000; dans tous le globe à 5,080,000.

LATINS. — Chrétiens qui suivent la liturgie romaine, laquelle se fait dans l'ancienne langue du latium, plus tard la langue du Peuple-Roi :

Tu regere eloquio populos, Romane, memento.

Langue de la civilisation, puisqu'elle a formé les idiomes des peuples vraiment civilisés et civilisateurs ; langue de leurs monumens [1] par ses inscriptions, on peut l'appeler encore la langue *universelle* ou catholique, car elle se parle à la Chine, chez le Huron de l'Amérique, comme parmi les anthropophages de la Nouvelle-Zélande. Elle a été et elle est encore la langue de la science. Le nom de Latins distingue ici deux classes de personnes : les Européens catholiques (voy. Francs), et les catholiques, sujets de la Porte, qui suivent le rite latin. Ils ont leur chancellerie et leur organisation particulière, et se composent de Grecs, d'Arméniens, d'Alépins, ou chrétiens venus d'Alep, de Bulgares, de Croates, etc., etc., etc.

Les Bosniaques et les Albanais catholiques suivent le rite latin. Les Catholiques de la Palestine, à Jérusalem, Bethléem, Nazareth, Jaffa, etc., desservis par des religieux franciscains sont aussi du même rite. Il faut y joindre les Européens catholiques de Constantinople, de Smyrne, d'Alexandrie, en un mot de toutes les Echelles du Levant. Cette population totale peut s'élever à 600,000 âmes.

LAZES.—Probablement les Macrones de Xénophon[2], de Strabon [3] dits aujourd'hui Chromli ou Horomli, comme les Haï-Horom mêlés aux Arméniens, du côté de Césarée, dans l'ancienne Cappadoce. Ce qui a pu les faire confondre avec les Grecs, c'est que très anciennement la Lazique ou le lazistan dépendait de l'Empire grec de Constantinople. Nous voyons en effet leur roi Gobazès, venir à Constantinople, sous l'Empereur Léon Ier, se déclarer son vassal, et accepter de sa part une sorte d'investiture, ce qui faillit être une occasion de guerre avec Cobad, roi de Perse, réclamant aussi le droit de suzeraineté. Deux châteaux forts [4] défendaient le pays ; mais les Grecs accourus à leur secours contre les Perses dûrent se retirer, faute de subsistances, dit l'historien, parce qu'ils n'avaient que du *millet* ou peut-être plutôt du maïs que Chardin, en 1673, trouva être la principale nourriture de la Colchide. Alors les Lazes devraient ce produit à l'invasion de Sésostris et à l'établissement de la colonie égyptienne. Le Lazistan est situé à l'est de Trébisonde, le long de la côte, et comprend les

1 Témoin la belle inscription du nouveau palais de l'ambassade d'Angleterre.
2 *Anab.* IV, c. 8.
3 Lib. XII, c. 8.
4 Procope, *de bel. pers.*, liv. I, c. 12.

montagnes adjacentes. Les Choromli ou Chromli parlent un langage particulier, mélangé de turc et de grec corrompu. Ce qui démontre leur ancienne origine, c'est que beaucoup d'entre eux passent pour professer le Christianisme la nuit, et l'Islamisme le jour, étant à la fois baptisés et circoncis. L'été, ils abandonnent souvent leurs demeures d'hiver, pour conduire leurs troupeaux dans les montagnes. On ne compte tout au plus 20,000.

MARONITES. — Race syrienne, ainsi nommée du S. Patriarche Maron, qui lui donna plutôt sa liturgie particulière et sa constitution ecclésiastique, que la foi chrétienne, car les Syriens avaient été évangélisés directement par les apôtres. Au milieu des révolutions perpétuelles, qui agitèrent la Syrie, après le 7ᵉ siècle, les Maronites conservèrent dans leurs montagnes une liberté religieuse et presque politique, qui leur fit donner le nom de *Maradites* ou *Mardaïtes*, c'est-à-dire *révoltés*. L'historien Eutychius, patriarche d'Alexandrie (940), appelé par les Arabes *Saïd-ibn-Patrik*, les accuse injustement d'être tombés dans le Monophysisme. L'historien Guillaume de Tyr, en reproduisant son témoignage, a accrédité cette opinion, démentie par le docte Assémani. Le Liban, habité par les Maronites s'étend de Tripoli à Sayda, espace d'une trentaine de lieues, sur dix de large, en allant vers l'est de Tripoli à Baalbeck ou de Sayda à Hasbéya. La partie méridionale de Sayda, en remontant au nord jusqu'au *Qua'ta*, près de Nahr-el-Kelb, forme les cantons *mixtes* ou mêlés de chrétiens et de Druses (voy. ce mot) ; au delà il n'y a que des chrétiens administrés depuis l'organisation de Chékib éfendi par un Emir chrétien, tandis que les cantons mixtes ont un Emir musulman. Le Patriarche maronite résidant l'hiver dans le Kesrouan et l'été au monastère de Canobin, est le chef spirituel de tous les Maronites et il a sous sa juridiction les siéges suffragans de Sayda, Beyrouth, Chypre, Damas, Baalbeck, Tripoli et Alep. Le rite maronite se rapproche beaucoup du rite latin ; généralement le clergé séculier est marié, en vertu de l'indulgence exceptionnelle que le Saint-Siége étend aussi aux autres églises orientales des Grecs-unis, des Syriens-unis, des Arméniens-unis, et des Chaldéens-unis. Les monastères sont nombreux. Le peuple est laborieux, occupé aux travaux de la terre ou à l'industrie de la soie. La population maronite peut s'élever à 125,000 dans Liban, et en y comprenant Chypre, Alep, Damas, etc., etc., à 140,000 âmes.

)UALIS. — Sectateurs d'Ali (comme l'indique leur nom), ace paraît avoir aussi une origine persane, et être un débris rations victorieuses qui suivirent les Fatimites en Egypte iliens et Druses), et y soutinrent leur puissance. Peut-être nt-ils à la même époque que les Druses, et cherchèrent-ils ix un asile religieux et politique dans les montagnes du it la position assura toujours aux habitans une plus grande libertés. Comme les Druses encore, au culte desquels ils ont opposés, ils ont des goûts belliqueux, et sont administrés efs ou Cheïks. Dans le dernier siècle, ils occupaient Djebaïl, Byblos, et la partie septentrionale du Liban qui se prolonge ikar. Leurs exactions unirent contre eux les Maronites et les ii les chassèrent. On ne les retrouve de ces côtés qu'à où l'ancienne famille des Harfouch continue à opprimer les Au midi ils occupent la montagne qui court de Sayda vers i d'Acre, et va rejoindre les monts de la Galilée. La popula- e généralement aux travaux agricoles ; diminuant toujours lle des Druses, elle se borne à 6,985.

)-VALAQUES. — Race dont la langue, le caractère et la iie confirment la prétention de descendre des colonies ro- ablies par l'empereur Trajan dans la Dacie, pour défendre i Danube contre les invasions des Barbares. Ils portent en- m national de *Roumans*. Après avoir résisté aux invasions des Avares, des Cumans et des Petchenègnes, ils s'organi- Duchés ; de la Valachie, sous Negru-Bassaraba qui prit le *omnu al tserii-roumanestchi* (Seigneur du pays rouman) ; lavie, sous Dragus, qui fut appelé *Domnu al tserii mol-* iom de la rivière Moldova près de laquelle ils s'établirent. : et naturellement guerriers, ils furent disciplinés en lé- Radu-Negru et par Marcea le Vieux, avant la formation s permanentes de l'Europe occidentale. La Moldavie est *logdan* en turc, du nom dynastique de ses rois dont l'un, I, s'est surtout distingué dans l'histoire. Quand les Otto- èrent dans la Turquie d'Europe, le prince de Valachie, Mirça omposa avec le sultan Baïazid-Ildérim (1392) par une stipu- orable, que renouvela Vlade V (1460) sous Mohammed II,

le conquérant de Constantinople. La Moldavie suivit cet exemple sous Suleïman I (1529). La suzeraineté de la Porte se borna à un tribut léger et à la nomination du Voïvode ou Hospodar, dignité qui ayant été prise à ferme par les Grecs, dits Fanariotes, a constitué de 1716 à 1821 un régime particulier auquel mit fin la nomination des princes Jean Soutzo et Grégoire Ghyka. Les articles stipulés dans les traités de Bucharest, d'Akermann et d'Andrinople préparèrent la discussion du règlement dit *organique* qui commença en 1830 pendant l'occupation de l'armée russe (1828-1834). Le goût de la langue nationale a réveillé vers cette époque celui de l'instruction. Bucharests est la ville principale de la Valachie, et Yassi celle de la Moldavie. Ces dernières années l'exportation des deux principautés a atteint le chiffre de 300,000,000 de piastres turques. Les deux ports d'Ibraïl et de Galatz ont été déclarés *francs* en 1834 et 1836. La population des deux principautés s'élève environ à 4,000,000 répartie ainsi : 2,324,484 âmes en Valachie et 1,254,447 en Moldavie. Dans les pays voisins de la Hongrie, du Banat, de la Bukovine, de la Bessarabie, etc., etc., la race roumane peut atteindre un chiffre équivalent.

NUBIENS. — Race mixte, l'une composée des descendans des Ethiopiens (voy. Abyssins), et l'autre des Arabes issus des tribus sorties du Hedjaz. La Nubie a souvent été comptée comme simple partie septentrionale du royaume d'Ethiopie. Elle fut aussi dans l'antiquité le siège de l'empire de Méroë dont on ne saurait préciser les limites. Traversée par le Nil, elle se divise en partie orientale, qui n'est qu'un vaste désert, semé seulement des Oasis d'Olbah et d'Atbarah ; et partie occidentale qui comprend le Sennaar, Dongolah, Semneh, etc., etc. La domination romaine y avait pénétré jusqu'à Napata, et le pays reçut alors son nom de la tribu *Nobates* ou *Nubes*.

Le fils de Méhémet-Ali pacha, Ismaïl, soumit cette contrée (1822) qui depuis est vassale et tributaire. Les observations religieuses à faire sont à peu près les mêmes que celles qui concernent les Abyssins (voy. ce mot.). Le chiffre exact de la population, beaucoup moins considérable qu'en Abyssinie, nous est inconnu.

Eugène BORÉ.

Polémique philosophique.

LETTRE DE M. L'ABBÉ LEQUEUX,

AUTEUR DE LA *Philosophie de Soissons*,

POUR JUSTIFIER CETTE PROPOSITION :

Les essences des choses sont la substance même de Dieu ;

AVEC QUELQUES MOTS DE RÉPONSE PAR M. BONNETTY.

M. l'abbé Lequeux et M. l'abbé Gabelle, auteurs de la *Philosophie de Soissons* [1], nous font l'honneur de nous adresser une lettre pour répondre à l'article où M. l'abbé Gonzague avait critiqué la définition qu'ils ont donnée de l'Essence des choses. Nous insérons leur lettre avec empressement, car il n'y a que la discussion honnête et franche qui puisse éclaircir cette question qui est une des plus importantes à traiter à cette époque. Nous aurions dû laisser M. l'abbé Gonzague défendre son œuvre ; cependant comme nous avons déjà traité nous-même cette question lors de notre discussion avec M. l'abbé Noget, auteur de la Philosophie de Bayeux, nous avons cru devoir joindre quelques *notes* à la lettre de M. l'abbé Lequeux. Mais nous laissons toute latitude à notre excellent collaborateur et ami M. l'abbé Gonzague, pour exposer ses pensées et se défendre lui-même comme il le jugera convenable. Nous insérerons aussi sa réponse, ainsi que les répliques de MM. Lequeux et Gabelle, s'ils croient avoir à en faire.

Voici leur lettre :

MONSIEUR,

Il a paru dans votre estimable recueil, (xxe année, ive série, t. I, p. 405,) un article signé l'abbé Gonzague, et ayant pour titre : *Du paganisme en philosophie, et de son influence sur la Théologie*. On lit dans le sommaire de cet

1 *Institutiones philosophicæ ad usum Seminarii Suessionensis*, auctoribus Lequeux Seminarii Suessionensis moderatore et Gabelle philosophiæ professore. 4 vol. in-12 chez Leroux et Jouby. Paris, 1847.

article, qui parait être la suite de plusieurs autres, ces paroles : *Comment nos philosophes du moyen-âge ont glissé dans le paganisme. Danger de la doctrine de M. l'abbé Lequeux qui prétend que les essences des choses sont la substance même de Dieu.* N'ayant pas suivi les articles précédens de la dissertation de M. l'abbé Gonzague, nous ne chercherons pas à apprécier ici la tendance générale de celui-ci. Néanmoins, il nous semble que l'auteur y mêle et confond, sans un discernement assez équitable, des observations de tout genre sur les points les plus difficiles de l'histoire de la philosophie, sur les doctrines indiennes qu'il présente comme le point de départ de toutes les erreurs, sur le *logos* et les idées de Platon, sur les formes d'Aristote, sur les Eons des Gnostiques, sur les universaux et les entités des Scolastiques, etc. etc. Nous ajouterons seulement quelques mots, en terminant, sur l'accusation portée dans l'article contre des docteurs catholiques, dont la mémoire est restée chère à l'Eglise Chrétienne (A).

Nous venons directement à ce qui nous concerne, le reproche adressé à nos *Institutions philosophiques* est trop grave pour que nous le laissions passer sans y répondre. Sans nous jeter dans une discussion abstraite, il nous suffira

(A) Nous regrettons vivement que M. l'abbé Lequeux n'ait pas eu le tems de lire les *six* articles qui précèdent celui qu'il examine ici, nous sommes assuré qu'il aurait trouvé que M. l'abbé Gonzague est le seul de tous les auteurs des *Histoires* et des *Cours de philosophie*, qui ait parfaitement exposé l'origine et la filiation des différens systèmes philosophiques, et qui en ait rendu raison. Les cours de philosophie posent leurs thèses toujours *à priori* et les enseignent comme le résultat de leurs investigations, tandis que ce ne sont le plus souvent que des erreurs aussi vieilles que les premières erreurs. Cette origine et cette filiation sont certaines. C'est une certitude que nos langues occidentales viennent des langues orientales, et principalement du sanscrit ; eh bien ! on sait avec autant de certitude que le panthéisme, le λογος, les idées, les formes, les éons, les universaux, nous viennent de l'Inde par les Grecs; il est tems que l'on ne fasse plus dater le commencement du monde de l'ère de la Grèce et de la philosophie, de Platon. Il est tems que les auteurs catholiques ne supposent plus avec M. Saisset et M. Cousin que Xénophane fut le premier qui découvrit que le monde était régi par une intelligence.

ous prier, Monsieur, de remettre sous les yeux de vos lecteurs notre véri-
le doctrine, que M. l'abbé Gonzague a entièrement dénaturée.

oici donc comment s'exprime à notre sujet l'auteur de l'article : « Après
utes ces disputes dangereuses sur les essences, les formes, les universaux et
entités, comment un prêtre, et un prêtre de mérite, vient-il soutenir en
èse que les essences des choses sont la substance même de Dieu : *Essentiæ*
nt ipsa Dei substantia ? je n'y comprends absolument rien, etc. » Nous ne
ons qu'avec regret, Monsieur, les réflexions et les développemens qu'a-
ensuite l'auteur de l'article ne prouvent que trop qu'en effet il ne
comprend pas et qu'il n'a pas saisi le sens de la question.

nous avions seulement la crainte d'avoir dit quelque chose *de nouveau*
des matières aussi élevées et aussi délicates, nous nous empresserions
oumettre nos propositions à l'examen des juges naturels de la doctrine;
ous n'hésiterions pas à effacer nous-mêmes tout ce qui paraîtrait extraor-
ire ou trop hardi. Mais, en vérité, telle est la *clarté de nos expressions;*
st le *poids des autorités* que nous alléguons avec précision, et qui au
in auraient dû déterminer le sens de nos paroles, que nous ne voyons
ucune manière ce qui peut nous attirer le plus léger reproche (B).

elle était la question simple que nous avions proposée (p. 12, n. 262)
res an rerum essentiæ, quatenus distinguuntur a reali existentiâ, sint
sid. Ce n'était pas dans un but oiseux, ce n'était pas pour satisfaire une
e curiosité, que nous avions présenté cette question : elle était destinée
éparer l'esprit des élèves à se former des idées exactes de la création,
laquelle les êtres contingens sont tirés du néant. Aussi avant d'établir

B) Nous convenons en effet que M. l'abbé Lequeux n'a rien dit
soit *nouveau* dans les philosophies de nos écoles, ni même dans
s qui datent de 2 à 300 ans, c'est-à-dire de l'introduction de
istotélisme et du *Platonisme* dans nos écoles ; mais ce sont ces
osophies même que nous attaquons. L'autorité donc des philoso-
s actuelles a peu de poids dans une question aussi élevée et aussi
cate. La philosophie du *Mans*, celle de *Lyon*, celle de *Toul*,
elon, *Bossuet*, *Malebranche*, *Pascal*, *Aristote*, *Platon*,
non, ne savaient pas mieux que nous ce que c'est que *l'essence*
choses; ils se servaient de la même *raison* dont nous allons nous
ir, n'avaient aucune *intuition* plus grande de Dieu, que nous
ne. Ce sont eux qui nous l'ont dit et nous les croyons sur parole.
s défions dès le principe M. Lequeux de soutenir le contraire; mais
itons ses raisons et ses autorités.

notre proposition, nous observions que quelques auteurs s'étaient imaginé qu'il existait en dehors de l'essence et de la substance de Dieu *des idées primitives, des types exemplaires*, que Dieu aurait contemplés de toute éternité, et sur le modele desquels il aurait formé les créatures ; et nous ajoutions brièvement que cette opinion était attribuée par quelques-uns à Platon, tandis que quelques autres voulaient le justifier sur ce point.

Nous établissons ensuite cette proposition, que M. Gonzague aurait dû au moins ne pas tronquer : *Essentiæ, prout distinguuntur a reali entium existentia, sunt ipsa Dei substantia*. M. l'abbé Gonzague nous fait dire : *essentiæ sunt ipsa Dei substantia*. Qui ne voit au premier coup d'œil que malgré leur ressemblance apparente, ces deux propositions sont essentiellement différentes. La seconde est équivoque, et prête à une interprétation panthéiste, puisqu'elle semble impliquer que les essences des êtres, envisagées dans leur existance actuelle ou future, sont la substance même de Dieu. Au contraire dans la premiere, qui est la nôtre, il ne s'agit évidemment que des seules essences métaphysiques, de *ces idées primitives* par lesquelles les genres et les espèces sont conçus comme *simplement possibles*, indépendemment de leur existence soit passée, soit présente, soit future, en dehors de toute réalisation (C).

Nous apportons brièvement deux preuves principales : 1° *la nature des essences métaphysiques* des êtres contingents; puisque ces essences ne sont en réalité *que la toute puissance de Dieu* en tant qu'elle peut s'appliquer à telle ou telle forme des êtres possibles perçue par la divine intelligence ;—2° *les propriétés de ces mêmes essences*, à savoir qu'elles sont éternelles et immuables (D).

(C) C'est cette proposition même, telle que la formule ici M. l'abbé Lequeux que nous croyons dangereuse et menant par une pente insensible au panthéisme; nous allons facilement le montrer.

(D) Remarquons d'abord cette phrase que M. l'abbé Lequeux jette ici comme parfaitement claire et compréhensible, et qu'il ne prend pas la peine de prouver, à savoir *que les essences des choses ne sont que la toute puissance même de Dieu*. C'est abuser des termes, c'est renverser toutes les notions que d'avancer une semblable proposition. En effet voici la définition que M. Lequeux donne de l'essence : « C'est CE par *quoi l'être même est d'abord conçu* [1]. » En

[1] Per essentiam entis ID intelligimus per quod ipsum ens primariò percipitur. t. II p. 11.

M. l'abbé Gonzague prend pour exemple *l'essence de l'homme*; nous l'acceptons. Il nous dit : « Ce par quoi l'homme est conçu de prime abord, » c'est une âme et un corps unis ensemble : voulez vous donc que ce corps » et cette âme soient la substance même de Dieu ? » On nous permettra sans doute de ne pas admettre cette nouvelle définition de l'homme, et de nous en tenir à une définition bien plus vulgaire et toutefois d'un sens bien profond : l'essence de l'homme c'est d'être un *animal raisonnable*, c'est-à-dire que cette essence, au point de vue métaphysique, renferme les notions d'un être doué d'organes corporels, dépendant de ces organes dans une multitude d'opérations, possédant cependant l'intelligence des vérités absolues : libre de s'attacher au bien suprême, pour qui c'est un devoir indispensable de suivre les lois morales. Cette essence, cette idée de l'homme, nous disons qu'elle est indépendante de l'existence, non seulement de tel ou tel homme, mais même de l'existence de tous les hommes ; quand le genre humain tout entier serait anéanti, cette *idée primitive* de l'homme n'en SUBSISTERAIT pas moins éternellement comme *étant possible*. Or, où SERAIT-elle; où Dieu

sorte que tout être serait d'abord conçu par *la toute puissance de Dieu*. Sans doute, nous dira M. Lequeux... Or, comme la *toute* puissance de Dieu s'étend à tous les êtres, tous les êtres auront *la même essence* ; l'ange autant que l'animal le triangle aussi bien que le carré, et l'on arriverait ainsi à *l'unité de toutes les essences*. Si le panthéisme n'est pas là, nous ne savons pas où il faut le chercher ; et puis voyez dans quelles intrications se jette M. l'abbé Lequeux ; il continue :

« Je dis : CELA par quoi l'être est conçu primitivement, c'est-à- » dire par quoi il est *distingué* spécifiquement des autres êtres (*ibid.*)

En sorte que la *puissance* de Dieu, qui est « *identique à l'essence*, » est *la chose* par laquelle un être est distingué spécifiquement des » autres êtres et sans cette notion de la puissance, ajoute-t-il, nous ne » pourrions le percevoir. « Et il dit de plus que l'*essence* d'un être » est une seule et même chose avec leur *possibilité* interne. » Or comme il a soutenu que l'essence est la *substance même de Dieu*, il s'ensuit que cette *substance* contient en elle même des *possibilités*, qu'elle n'est pas un acte pur et unique. Voilà les intrications, obscurités et difficultés que soulève M. Lequeux et dont il ne paraît pas même se douter.

la contemplerait-il, si ce n'est dans sa toute-puissance; et la toute-puissance de Dieu, n'est-ce pas Dieu lui-même ? (E)

Si ces assertions scandalisaient M. l'abbé Gonzague, il aurait été loyal de ne pas s'en prendre à nous, mais de rapporter les *autorités imposantes* que nous alléguons au même endroit : ou du moins de prouver que nous les détournons de leur sens véritable. Voici notre texte et les citations : « *Essentia*

(E) Voilà bien en effet, le raisonnement par lequel tous les philosophes ont prouvé jusqu'ici que l'*essence des choses est la substance de Dieu*. Mais l'énormité même de cette conséquence aurait dû leur persuader de prime abord que ce raisonnement est faux, très-faux. Nous le prouvons : l'essence de l'homme est donc d'être *animal* et *raisonnable*. Cette notion *réalisée*, ou existant, est une *création*, c'est-à-dire le contraire même de la *substance de Dieu*. Mais, nous dit M. Lequeux, je ne parle pas de la réalisation, de l'existence, je parle de la *possibilité*, de la *puissance* qui peut la réaliser. — Nous avons déjà fait observer combien c'est une chose peu raisonnable que d'appeler la puissance de Dieu l'essence des choses ; mais une erreur encore plus grave, c'est d'attribuer la SUBSISTANCE, d'attribuer l'ÊTRE à une chose qui n'a et ne saurait avoir ni *subsistance*, ni *être*. En effet, comme nous le disions il y a quelque tems à M. l'abbé Noget Lacoudre, auteur de la *Philosophie de Bayeux* : Séparez une chose de la réalité d'existence que Dieu lui a donnée en la créant. Posez la dans son abstraction, elle n'EST plus; or comment dire d'une chose qui n'EST plus, qu'elle *subsiste*, qu'on la *trouve* quelque part ? Dieu peut la faire, la créer, mais, elle n'est ni faite, ni créée; *elle n'est pas*, voilà tout ce que l'on peut dire. Or, comment appeler essence, ou chercher l'*essence* d'une chose qui n'est pas? c'est purement et simplement chercher l'*être* du *non être*[1].

Nous convenons que cela est la négation du principe philosophique conçu par Platon, Aristote, et reçu par Malebranche, la Philosophie de Lyon ou autres autorités derrière lesquelles va se retrancher bientôt M. l'abbé Lequeux; mais cela n'empêche pas que ces notions ne soient les seules catholiques, et par dessus tout, les seules philosophiques ; mais écoutons les autorités *imposantes* que va nous citer M. Lequeux.

1 Voir tout ce que nous avons dit sur l'essence des choses dans cette réponse à M. Noget ; t. XIII, p. 150 (3e série).

participiuntur ut æternæ, immutabiles et ab æterno ipsi Deo cognitæ; atque Deus solus in suâ substantiâ est æternus, immutabilis et independens; et repugnat extra ipsum aliquid ab æterno subsistere. «Comme, dit Bossuet, il n'y a rien d'éternel, ni d'immuable, ni d'indépendant que Dieu, il faut conclure que ces vérités ne SUBSISTENT pas en elles-mêmes, *mais en Dieu seul et dans ses idées qui ne sont autre chose que lui-même.* Il en est qui se sont figuré hors de Dieu des essences éternelles; pure illusion qui vient de n'entendre pas qu'en Dieu, comme dans la source de l'être, se trouvent les idées prmitives, ou, comme parle St Augustin, les raisons des choses éternellement SUBSISTANTES. Ainsi dans la pensée de l'architecte est l'idée d'une maison qu'il aperçoit en lui même : cette maison ne se détruit par aucune ruine des maisons bâties sur ce modèle intérieur. Il y a un architecte immortel, ou plutôt un art primitif, éternellement SUBSISTANT dans la pensée de Dieu, où tout ordre, toute mesure, toute proposition, toute raison, en un mot toute vérité trouve son origine. (Bossuet, *Logique* p. 1, ch. 37. Voir Fénelon, *Existence de Dieu*, p. 2 n° 112). » (F)

(F) On le voit, Bossuet comme M. Lequeux, attribue une *subsisance* à une chose qui n'en a aucune. Nous admettons donc son raisonnement, et nous disons : « Dieu seul est éternel, immuable, indépendant; or, l'homme n'est pas Dieu ; donc il n'a rien, absolument rien, qui soit immuable, éternel, indépendant ; donc l'idée de Dieu qui est la cause de son existence, ne lui a pas été *communiquée*, ne ne lui a pas été *participée* ou donnée par *portion.* » Hors de là il 'y a que le panthéisme.—Et, en effet, avec tout le respect que nous avons à M. Lequeux, nous lui dirons qu'il nous semble toucher par ien des côtés au panthéisme. Écoutons en effet ce qu'il nous dit; c'est i-même que nous prenons pour juge.

En effet, nous allons voir que la production de la nature n'est pas pour lui une *création*, mais une *communication* de l'être, une *participation* divine, or cela même est une fausse définition de la création, et a donné lieu à toutes ces notions fausses qui sont dans la société ir Dieu et sur les créatures. Et pourtant ce sont des termes qu'il pète plusieurs fois dans les pages 14 et 15 de son Cours de philosophie. Voici des exemples :

« Les substances finies ont cela de positif en ce qu'elles puissent *participer aux attributs divins*, les unes plus, les autres moins. Or l'idée exemplaire, selon que cette *communication* est possible,

Nous n'avons rapporté que quelques phrases de Bossuet ; mais si l'on veut lire le chapitre entier, et de plus parcourir tout le livre premier de sa logique, on verra que nous ne faisons que suivre absolument les pas de ce grand homme. Il allègue lui-même St Augustin ; et en effet rien de plus facile que de trouver des endroits précis, où le saint docteur enseigne la même doctrine ; nous ne citerons que le suivant ?

« Les idées *primitives* sont des formes déterminées, des raisons d'être de
» chaque chose, qui sont stables et immuables, qui n'ont pas été formées,
» qui par cela même sont éternelles, et toujours absolument les mêmes, et qui
» sont contenues dans l'intelligence divine. Tandis qu'elles-mêmes n'ont ni
» commencement ni fin, c'est sur ce modèle que nous disons que peut être
» formé tout ce qui peut naître et périr, et tout ce qui de fait naît et périt.. »

Et quelques lignes plus bas : « Quelqu'un osera-t-il dire que Dieu a créé

» peut être en Dieu. Dieu se contemple lui-même, voit que son essence
» est *l'exemplaire* de tous les êtres qu'il peut tirer du néant; et en
» même tems il connaît que la *communication* limitée seulement *de*
» *ses attributs* est possible. C'est de cette notion que *découlent* les gen-
» res et les espèces de tous les êtres possibles, et la notion des rela-
» tions qui existent entre eux [1].

Or nous croyons ces notions inexactes par la raison que Dieu, en tant que premier être ou nature divine, ne *communique* rien, *absolument rien*, *rien* à personne, pas même aux trois personnes divines ; sa nature *n'engendre ni n'est engendrée*, nous dit l'Église, qui seule sait ce que c'est que Dieu. Cette nature est seulement *commune aux trois personnes divines*, mais à personne autre, ni à RIEN autre chose, pas plus aux essences, qu'aux genres et aux espèces. Dieu crée, c'est-à-dire donne à certains êtres l'existence, et ces êtres ne *sont rien* qui soit lui ; ils sont le produit de sa puissance, mais ne sont pas lui, voilà la vérité. Hors de là il n'y a que l'abîme sans fin où la génération actuelle se précipite : le *panthéisme*. Imprudens et coupables sont ceux qui y préparent par leurs définitions.

1 Substantiæ finitæ in eo habent positivum quod possint *participare attributis divinis*, aliæ magis, aliæ minus. Atqui idea exemplaris, secundum quam possibilis est hæc *communicatio*, in Deo esse potest. Deus se ipsum contemplans perspicit suam essentiam esse exemplar quorumcumque entium quæ potest educere ex nihilo. Simulque cognoscit possibilem esse *communicationem* limitatam tantum suorum attributorum; etc. t. II, p. 14.

» toutes choses sans raison? Si on ne peut le dire, c'est qu'en effet tout a été » créé *selon une raison : la raison sous laquelle l'homme a été formé n'est » pas celle du cheval*. Penser autrement serait une absurdité. Chacune des » choses a donc été créée sous une *raison* qui lui est propre. Où se trouvaient » ces *raisons*, si ce n'est dans la pensée du créateur lui-même? Il n'envisageait » pas un modèle quelconque *placé hors de lui-même*, afin de former sur ce » plan ce qu'il voulait créer. Avoir l'opinion qu'il eût pu en être ainsi, ce serait » un sacrilége. Si donc ces *raisons* de toutes les choses qui ont été créées ou qui » peuvent l'être, sont dans l'intelligence divine; si on ne peut supposer » dans cette intelligence rien que d'éternel, rien que d'immuable, il faut en » conclure non-seulement qu'il y a des idées, mais que ces idées sont vraies, » par cela même qu'elles sont éternelles et immuables; et que c'est en PAR- » TICIPANT à ces idées que chaque chose est ce qu'elle est, quelle que soit » sa nature[1]. » (G)

(G) Voyons quel parti M. Lequeux prétend tirer de ce texte de saint Augustin. Veut-il nous dire que son autorité est irréfragable, et qu'il n'est pas permis d'avoir une opinion contraire? qu'au moins c'est une grande témérité? Soit, mais alors qu'il nous dise pourquoi lui-même, il a tronqué le texte du Saint, en supprimant une opinion qui le gênait sans doute, puisque ce saint docteur l'a rétractée lui-

1 *Sunt ideæ principales*, formæ quædam vel rationes rerum, stabiles atque incommutabiles, quæ ipsæ formatæ non sunt, ac per hoc æternæ, ac semper eodem modo sese habentes, quæ in divinâ intelligentiâ continentur. Et cum ipsæ neque oriuntur neque intereunt, secundum eas tamen formari dicitur omne quod oriri et interire potest, et omne quodquod oritur et interit.... Quis audeat dicere Deum irrationabiliter omnia condidisse? Quod si recte dici (vel credi) non potest, restat ut omnia ratione sint condita : *nec eadem ratione homo quâ equus :* hoc enim absurdum est existimare. Singula igitur propriis sunt creata rationibus. Has autem rationes ubi arbitrandum est esse nisi in ipsâ mente creatoris? Non enim *extra se quidquam positum intuebatur*, ut secundum id constitueret quod constituebatur; nam hoc opinari sacrilegum est. Quod si hæ rerum omnium creandarum creatarumve rationes in divina mente continentur, neque in divina mente quidquam nisi æternum atque incommutabile potest esse; (atque has rerum rationes principales appellat ideas Plato), non solum sunt ideæ, sed ipsæ veræ sunt, quia æternæ sunt, et ejus modi atque incommutabiles manent, quarum participatione fit, ut sit quiquid est, quoquo modo est etc. St Aug. *De diversis quæstionibus octoginta tribus; quæst. XLVI*, n. 2; édition de Migne, t. VI, p. 30.)

même. En effet, voici ce que dit saint Augustin à la place où M. l'abbé Lequeux a jugé à propos de mettre des points :

« Aucune ame ne peut *intuer les idées principales* ou *premières*, » si ce n'est l'ame raisonnable, par cette partie qui est supérieure en » elle, c'est-à-dire, par l'esprit même et la raison, comme par son » visage et son œil intérieur et intelligible. Et encore ce n'est pas *toute ame raisonnable quelconque* dont on puisse dire qu'elle est » *propre à cette vision*, mais SEULEMENT celle qui est *sainte et* » *pure* ; c'est-à-dire celle dont l'œil, qui voit ces idées primitives, » est sain, sincère, serein, et SEMBLABLE aux *choses qu'il prétend* » *voir* [1].

Que pense M. l'abbé Lequeux de cette opinion de St Augustin? L'approuve-t-il, oui ou non ? et s'il ne l'approuve pas, pourquoi ne nous serait-il pas permis de faire voir l'inexactitude et le danger d'une opinion, que saint Augustin avoue lui-même avoir *prise dans Platon*, et qu'il semble seulement exposer. Chose que M. l'abbé Lequeux a soigneusement supprimée et cachée dans sa citation, et à cet effet, il a encore supprimé, sans en avertir, cette phrase, que, dans le latin, nous avons mise *entre parenthèses*; en sorte que le raisonnement de saint Augustin, au lieu d'être sien et absolu, est celui-ci : « Si donc » la raison de toutes les choses qui ont été créées, ou qui peuvent » l'être sont dans l'intelligence divine, si on ne peut supposer dans » cette intelligence rien que d'éternel, *et si Platon appelle ces rai-* » *sons principales des choses, des idées*; il faut en conclure, etc. » Pourquoi supprime-t-il la phrase que nous mettons ici en italique [2].

1 Anima vero negatur eas intueri posse, nisi rationalis, eâ sui parte quâ excellit, id est ipsâ mente atque ratione, quasi quadam facie vel oculo suo interiore atque intelligibili. Et ea quidem ipsa rationalis anima non omnis et quælibet, sed quæ sancta et pura fuerit, hæc asseritur illi visioni esse idonea, id est, quæ illum ipsum oculum quo videntur ista, sanum et sincerum, et serenum, et similem his rebus quas videre intendit, habuerit. *ibid*, p. 30.

2 Dans cette question 46e intitulée *des idées*, le saint docteur fait d'abord observer que c'est à Platon qu'on en doit le nom, mais que la chose et peut-être le nom étaient certainement déjà connus. Il ajoute avec beaucoup de raison : « Il est à croire qu'il a existé des sages, ailleurs que dans la » Grece, dans les autres nations; ce que Platon a assez prouvé non seulement » par ses voyages dans le but de perfectionner sa sagesse, mais encore par

Qu'avons-nous voulu dire, si ce n'est ce que St Augustin a si bien exprimé? Quand tout à l'heure, acceptant l'exemple de la nature humaine, nous disions *que l'essence de l'homme*, au point de vue métaphysique, se TROUVAIT dans l'intelligence divine, n'est-ce pas ce que dit le grand évêque d'Hippône dans des termes équivalens, lorsqu'il affirme que *Dieu contemple en lui les raisons constitutives des choses*, ces raisons selon lesquelles *l'homme est distingué du cheval*, selon lesquelles chaque chose créée a ses principes propres?

Nous avions indiqué Fénelon (*Existence de Dieu* p. 2 n°. 112) sans citer ses paroles; parce que son traité de l'Existence de Dieu doit se trouver entre les mains de tous les élèves. Ses expressions ne sont pas moins claires, ni moins expresses que celles de St Augustin et de Bossuet. « Il ne faut pas, » dit-il, regarder ce qui est purement possible, comme ETANT *hors de Dieu*. » Nous avons déjà reconnu en parlant des idées et des divers degrés de l'être, » en remontant à l'infini, que Dieu voit en lui-même tous les divers degrés » auxquels il peut COMMUNIQUER *l'être*, à ce qui n'est pas et que ces divers » degrés de possibilité constituent *toutes les essences de nature possibles*; » elles n'ont de différence que par le plus ou moins d'être : *Dieu les voit dans* » *la puissance qui est lui-même*, et comme ce qui est purement possible » n'est rien de réel hors de sa puissance et des degrés infinis d'être qui sont » COMMUNIQUÉS à son choix, cette POSSIBILITÉ n'est rien qui soit hors » de lui et qu'on en puisse DISTINGUER. » Nous le demandons aux lecteurs des *Annales*, quelle différence peut on trouver entre la manière de raisonner de Fénelon et la nôtre? Au reste Fénelon ne fait que répéter en cet endroit ce qu'il a dit et développé dans toute la seconde partie de son traité. Selon lui, » tout ce qui est vérité universelle et abstraite est une idée : *tout ce qui est* » *idée est Dieu même* » (Voyez cette propositon et ses développemens *Exist. de Dieu*, part. 2, n° 50). (H)

Ce qu'il faut conclure de là, c'est que sur ces matières l'opinion de saint Augustin n'est pas irréfragable, et qu'on peut examiner de nouveau.

(H) Nous nous donnerons à l'égard de Fénelon, la même liberté que nous nous sommes donnée à l'égard de Platon et de tous ceux qui l'ont suivi. Nous répéterons que cette *existence* des créatures que

» la mention expresse qu'il en fait dans ses ouvrages. » Credibile est etiam præter Græciam fuisse in aliis Gentibus sapientes : quod etiam Plato ipse non solum peregrinando sapientiæ perficiendæ gratià satis testatus est, sed etiam in libris suis commemorat. (*Ibid*, p. 29).

Sans citer présentement d'autres autorités que celles que nous avions déjà indiquées, nous avons le droit de trouver étranges ces paroles de M. l'abbé Gonzague : « Je sais bien que vous distinguez l'essence métaphysique de l'es- » sence physique, et que vous considérez l'essence métaphysique indépendam- » ment de l'existence ; mais d'abord il n'y A point d'essence métaphysique et » *il ne doit point y en avoir pour un chrétien.* »

Quoi ! lorsque nous vous avons mis sous les yeux les propres paroles de Bossuet ; lorsque nous vous avons renvoyé à un endroit de Fénelon, où *toutes les essences de nature possible* sont admises *en propres termes*, vous nous demandez presque si nous sommes chrétiens ! En compagnie de saint Augustin, de Bossuet et de Fénelon, nous avons lieu de nous rassurer, et nous pouvons vous répondre avec confiance : « Oui, nous le sommes par la grâce de Dieu. » Ces grands hommes n'étaient pas assurément des payens ni des panthéistes, et il y avait pour eux des essences métaphysiques. Pourquoi nous accuser plutôt que tant d'autres livres élémentaires approuvés pour l'usage des séminaires. Nous ouvrons au hasard la *Philosophie de Toul*, p. 1, quest. IV, ch. I, art. 2, la *Philosophie de Lyon*, Métaphysique générale, ch. II, ques. III, la *Philosophie de Mgr Bouvier*, édit. de 1835, t. II, p. 2 : partout nous trouvons des *essences métaphysiques* ; on les présente comme immuables, éternelles, indépendantes de la volonté de Dieu ; on les place en opposition avec l'essence physique, avec la réalisation, avec l'existence, etc. Tous ces hommes, ces écrivains, ces doctes prélats, ces professeurs ne sont-ils donc pas chrétiens ?

Que M. l'abbé Gonzague, au nom d'une philosophie nouvelle, attaque ces abstractions, ces définitions, ces distinctions, c'est déjà une chose que nous avons peine à comprendre ; mais quand il affirme qu'*il ne peut y avoir d'es-*

nous nommons leur Être, n'est rien, *absolument rien* de l'être de Dieu, que cet être ne peut être *communiqué* ni *participé*, et que c'est une absurdité philosophique et théologique de dire : *La possibilité des êtres est Dieu*, ou *Dieu est la possibilité des êtres* ; Dieu n'a rien en lui de *possible*, Dieu est un acte un et pur. Nous défions M. Lequeux de poser ce théorême : *Deus est possibilitas*, ou *possibilitas est Deus*, pourquoi donc répète-t-il après Fénelon : « La *possibilité* des êtres » EST en Dieu et ne peut en être *distinguée* ? » La POSSIBILITÉ est la négation même de l'ÊTRE ; elle n'EST donc nulle part. Ce sont là des niaiseries, qu'on nous pardonne le mot, dialectiques.

Ces erreurs pour être anciennes en philosophie n'en sont pas plus tolérables, et doivent être exclues de la philosophie chrétienne.

sence métaphysique pour un chrétien, nous ne pouvons croire qu'il ait prétendu porter un jugement définitif; car il faudrait alors porter la même sentence contre toutes les *vérités mathématiques*. On ne voit pas pourquoi il serait plus permis à un chrétien de les admettre, que les essences métaphysiques et les idées primitives des choses (1).

Nous ne nous arrêterons pas sur les divers développemens que M. l'abbé Gonzague donne à ses assertions; nous n'insisterons pas sur l'exemple pris par lui de Notre-Dame de Paris, exemple qui prouve clairement qu'il est entièrement en dehors de la question, puisque lorsqu'il s'agit de l'*essence métaphysique* des êtres, de l'idée absolue et primitive, il répugne de présenter un objet nécessairement localisé, déterminé par les mille circonstances de son existence temporaire. Nous ne nous arrêterons pas non plus sur le danger qu'il y a de transporter à l'Etre divin, contemplant sa propre substance, la

(1) D'abord, nous en demandons pardon à M. l'abbé Lequeux, mais il attribue à M. Gonzague un raisonnement tout à fait contraire à celui qu'il a fait. M. Gonzague n'a pas dit : Vous admettez les essences métaphysiques, donc vous n'êtes pas chrétien. Il a dit au contraire: Vous êtes chrétien, donc vous ne devez pas admettre les essences métaphysiques, qui seraient la substance même de Dieu. Le premier raisonnement est une injure. Le second renferme un enseignement très clair, que M. l'abbé Lequeux doit réfuter et non dénaturer.— Voyons maintenant comment il se défend.

On le voit, toute sa défense consiste en ceci. Il a caché à ses lecteurs que St Augustin a emprunté ce système à Platon, puis il se cache derrière St Augustin, Bossuet, Fénelon, la *Philosophie de Toul*, la *Philosophie de Lyon*, la *Philosophie de Mgr Bouvier*. Nous répondons à cela par les paroles de Melchior Canus, qui nous apprend que « lorsqu'il s'agit d'un système philosophique, l'autorité des Pères » ne vaut qu'autant que la raison naturelle les soutient, et que sou- » vent les Pères ont avancé des systèmes qu'ils ne soutiendraient » plus de nos jours[1]. » Nous ajoutons que sur cette question des essences, ils n'en savaient pas plus que nous, moins que nous qui voyons que ces principes ont produit les plus effroyables conséquences, et se sont développés en des erreurs monstrueuses.

[1] Voir le texte de Canus que nous citons ici de mémoire, dans notre t. XII, p. 47 (3e serie).

» principe un seul être nécessaire, contemplant
» *attributs qu'il peut* COMMUNIQUER selon d
» tingens et finis, selon que par le choix libr
» néant, et toutes ces doctrines impies qui r
» *stance* susceptible de modifications diverses
» *émanations* et des *écoulemens* non moins abs
fallait se souvenir qu'il s'agit ici d'une vérité
sent toute intelligence créée, savoir de la créa
qué dans le corollaire qui suit notre proposi
fallait tirer de la proposition, c'était que toute
lement du néant de l'existence, mais *même d*
sens qu'il n'est pas possible d'admettre des *es*
auraient une *vérité quelconque qui leur fût p*
puissance divine, et que Dieu n'aurait fait que
on *glisse* dans le panthéisme cette chute sera-t-
malheureux dans lequel sont entraînés des esp
s'appuient sur les vérités les plus évidentes pour é
erreurs (J).

(J) C'est très bien; nous prenons cett
telle que nous la donne ici M. l'abbé Leque
» contemple dans sa propre substance *les*
» MUNIQUER à ses créatures ; » et nous s
cisément, complètement le Panthéisme. C
seront toujours *siens*, seront toujours *lui*,
parcelle, et cette parcelle *communiquée*
néant. Ce ne sera pas la création, ce sera n

Nous entrevoyons, à notre tour, des dangers de plus d'une sorte dans cette prétention de faire découler de la philosophie de l'Inde,

« L'Émanation consisterait en ce que l'être premier COMMUNIQUERAIT *sa substance* aux êtres contingens divers de soi. Or » cela répugne complétement; car une telle COMMUNICATION supposerait, ou que la substance de l'être premier serait LIVRÉE par » partie et d'une manière limitée, ou que les êtres contingens ne seraient que l'être infini se reproduisant lui-même hors de soi d'une » manière finie par des développemens successifs ; or tout cela est absurde ; car il est absurde que l'être infini LIVRE, COMMUNIQUE » une partie de sa substance. Cette substance est très simple, sans » partie, et ne peut se *livrer* d'une manière limitée [1]. »

Maintenant que nos lecteurs nous disent si la PARTICIPATION *les attributs divins*, la COMMUNICATION *de l'Être et des attributs divins*, enseignés dans les pages 14 et 15, ne sont pas exactement cette communication de la substance divine que l'on anathématise ici. Nous demandons la réponse.

Or que pourra répondre M. Lequeux ? Dira-t-il qu'il y a une différence entre *communiquer les attributs divins* et *communiquer la substance divine*? Mais cette réponse même lui manque, car d'abord il accorde une communication de l'*Etre divin*, or *être* et *substance* sont bien la même chose; puis en remontant à la page 128, voici ce que nous y trouvons: « Il est ertain qu'on ne peut admettre de distinction » réelle entre *l'essence* de Dieu et *ses attributs*, puisque Dieu est » une *substance très simple*, sujette à aucun accident ?

[1] *Emanatio* in eo consisteret quod ens a se COMMUNICARET substantiam suam entibus contingentibus à se diversis. Atqui istud prorsus repugnat, nam talis *Communicatio* supponeret vel tradi partim tantum et limitato modo, substantiam entis à se existentis, vel entia contingentia non esse nisi ens infinitum semetipsum reproducens extra se modo finito per successivas evolutiones, atqui utrumque absurdum est. Absurdum est absente infinito tradi partim et limitato modo substantiam suam. Num substantia simplicissima, qualibet parte carens, *non potest se tradere*. (p. 189).

(2) Certum est quod non possit admitti distinctio realis inter essentiam Dei et ejus attributa, si quidem Deus est simplicisima substantia, nulli accidenti subjacens (p. 128).

toutes les notions philosophiques des Grecs et du moyen-âge. Nous soupçonnons, sans pouvoir positivement l'assurer, que tous ces livres indiens, *l'Oupnekhat*, et autres semblables, sont d'une époque bien postérieure à celle qu'on voudrait leur assigner. Nous connaissons l'époque historique de Socrate, de Platon et d'Aristote; mais qu'on nous dise nettement quelle est celle de ces philosophes, de ces poëtes de l'Inde, dont on nous cite des fragmens épars? De plus parce que la philosophie indienne est panthéistique, est-ce une raison pour lui assimiler tout ce qui a avec elle quelques traits d'analogie? Parce que Brahma signifiera *l'être par excellence*, faudra-t-il oublier que Dieu lui-même s'est fait connaître aux enfans d'Israël sous cette sublime notion : *Ego sum qui sum?* De même si les notions des Grecs sur les points les plus subtils de la philosophie sont trop confuses, est-ce une raison pour accuser, soit de Panthéisme, soit de Paganisme ceux qui éclairés par le Christianisme se sont servis des *mêmes expressions* dans un sens approuvé par l'Église. Si, par exemple, le λογος de Platon est loin d'être clair et déterminé dans les écrits de ce philosophe, nous sera-t-il défendu de reconnaître un λογος, un *Verbe*, par qui tout a été fait, et d'en publier les perfections et les grandeurs, pourvu que ce soit toujours un sens conforme à celui des Saintes-Ecritures et de la tradition catholique? (K)

Ce n'est pas sans étonnement que nous lisons dans l'article de M. l'abbé Gonzague ces assertions étranges sur les scolastiques. « Tous les réalistes, » comme Guillaume de Champeaux, Amaury de Chartres, David de Dinant, » arrivaient à un vaste panthéisme où les universaux s'individualisaient dans » les êtres particuliers. » Et plus bas : « Les universaux conduisaient naturel- » lement aux entités.......; en développant cette doctrine, Jean-Scot et Fran-

(K) Nous ne fesons que noter en passant que lorsque nous mettons la philosophie indienne avant la philosophie grecque, nous ne fesons que suivre Platon et Aristote, qui avouent eux-mêmes les emprunts qu'ils ont faits à l'Orient. D'ailleurs, quelle que soit l'antiquité des deux écoles, leur identité est patente. Que M. l'abbé Lequeux nous prouve que les expressions que nous critiquons ici ont été adoptées par l'Église. Que s'il nous est légitime de parler du λογος ou *verbe*, c'est parce que St Jean l'a *consacré*, et d'ailleurs ce n'est pas celui de Platon ; celui-ci, que les éclectiques et rationalistes actuels admettent, est l'opposé de *celui de l'évangile* ; le λογος pour nous est la parole de Dieu vivante, conservée dans l'Eglise, c'est le Seigneur Jésus ; pour Platon, c'est la *raison* et *l'idée* de son Dieu dialectique.

de Mayronis préparaient Nicolas de Cusa, Paracelse et Van Helmon, qui -mêmes préparaient les Allemands. Tous ces philosophes du moyen- glissaient ainsi sur les bords dangereux du panthéisme. C'étaient de ıds enfans, pipés par la philosophie grecque, qui se jouaient sur le chant d'un abime. Le Christianisme, qui avait pénétré tous les esprits, retenait encore par la main. Quand ils lâchaient tant soit peu cette in, ils roulaient bien vite au fond du précipice. »

us le dirons hautement, c'est avec une douleur amère que nous voyons ndus ensemble dans des accusations aussi graves, et des sectaires pu- iement condamnés dans l'Eglise, comme Amaury de Chartres et David inant, et des séculiers, empiriques plus ou moins suspects, comme Para- et Van Helmon, avec des auteurs morts dans la paix de l'Eglise, avec docteurs qui ont eu la réputation de l'avoir servie fidèlement, avec ceux-là ie qui ont été les chefs illustres de nombreuses écoles de théologiens ca- iques. Ne pourrait-on pas dire que, si St Thomas n'a pas été compris dans ugement sévère, c'est parce qu'on n'a pas osé le nommer. Assuré- it nous ne voyons pas pourquoi ces arrêts ne s'étendraient pas jus- u docteur angélique, lui qui traite en tant d'endroits des universaux; qui fait reposer toute sa philosophie sur ces notions abstraites; lui qui seulement admet des essences métaphysiques (voyez *la Somme* I, q. 33 q. 29, 1), mais qui, relativement à notre proposition, a dit: *Deus cognos- ılia a se per essentiam suam* (*Summa contra gentes*. l. I, cap. 67).

ns doute nous ne prétendons pas, au point de vue de la philosophie, oniser toutes les subtilités des scolastiques, ni nous jeter dans l'examen ette controverse abstruse qui a divisé les réalistes et les nominaux, contro- e qui n'a pas laissé d'être un effort sérieux de l'esprit humain pour s'é- r à la considération des idées générales. Mais tous ces mots de *grands en- r pipés par la philosophie grecque*, cette accusation d'avoir *glissé s le panthéisme*, ce reproche d'avoir admis *l'influence du paganisme s la théologie chrétienne*, nous semblent bien peu conciliables avec le ect que l'on doit à des hommes illustres, dont les travaux ont été utiles seulement à l'Eglise mais à l'esprit humain, quoiqu'ils aient participé ssairement à l'imperfection des études de leur tems (H).

H) Nous ne voyons aucunement pourquoi M. l'abbé Gonzague rait pas pu s'éloigner de quelques-unes des expressions philo- iques de St Thomas? Qu'est-ce à dire? le saint docteur qui a dis- é toute sa vie contre toutes les écoles de philosophie, est-il la der-

Comme nous sommes convaincus de la droiture des intentions de M. l'abbé Gonzague tout autant que des nôtres, nous espérons qu'il ne verra dans nos observations rien qui puisse le blesser. Encore une fois, nous désirons éviter toute contestation; nous n'avons d'autre désir que de ne laisser subsister aucun nuage sur l'orthodoxie de notre doctrine. C'est ce qui nous empêche d'étendre davantage nos dernières observations. (N)

Nous comptons assez sur votre impartialité pour espérer que vous voudrez bien insérer notre réponse dans un de vos prochains numéros.

Nous vous prions, Monsieur, d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

Vos très humbles serviteurs
LEQUEUX, Supérieur du Séminaire de Soissons
et GABELLE, professeur de philosophie.

nière expression de la vérité philosophique? il faut le dire nettement. Alors une autorité infaillible nouvelle aura surgi dans l'Eglise. Car plusieurs propositions de St Thomas ont été condamnées en 1277 par Etienne Tempier, évêque de Paris, le bénédictin Guillaume de Lamare a écrit contre lui un livre entier : *Reprehensorium fratris Thomæ*, une école entière, celle des Scotistes, a été élevée contre lui ; l'opinion thomastique sur la grâce est combattue tous les jours; son opinion sur l'immaculée conception de la vierge Marie est sur le point d'être contredite par l'Eglise ; enfin, M. l'abbé Lequeux lui-même a abandonné toute sa méthode philosophique et théologique de ne procéder dans toutes les questions que précédé ou suivi par Aristote! Est-ce que par hasard un nouveau degré d'infaillibilité serait advenu à St Thomas? ou bien M. l'abbé Lequeux est-il seul à pouvoir l'abandonner ?

(N) Nous croyons en avoir assez dit pour prouver que les expressions, les *essences métaphysiques sont la substance même de Dieu*, *Dieu communique quelque chose de ses attributs, de son être à ses créatures*, sont dangereuses et fausses. Nous supplions les honorables auteurs que nous combattons ici, et tous les professeurs de philosophie de nous aider à les exclure de l'enseignement chrétien.

A. BONNETTY.

Sciences géologiques.

SUR UN NOUVEAU SYSTÈME
E LA FORMATION DES MONTAGNES

PAR LE RETRAIT DE LA MASSE PLANÉTAIRE ET LE PLISSEMENT DE SON ÉCORCE SOLIDE.

u milieu de l'arrangement confus des chaînes de montagnes à la ace du globe, les géologues qui adoptent les doctrines de M. Élie Beaumont arrivent à distinguer certaines directions dominantes quelles ils rapportent ce qu'ils appellent les différens *systèmes de lèvement*. Chaque système de soulèvement comprend non seule- it toutes les montagnes, toutes les éminences dont la crête s'ali- sur la direction d'un même grand cercle que l'on imaginerait é à la surface du globe; mais on y rattache encore toute chaîne llèle à ce grand cercle. Ce qui a engagé les géologues à grouper i les soulèvemens en systèmes, c'est l'idée de rapprocher, en classant, les inégalités du sol qui se sont destinées aux mêmes ques.

n ne peut pas préciser l'âge absolu des montagnes, on ne peut dire au juste combien d'années se sont écoulées depuis l'instant elles se sont dressées en troublant l'horizontalité des couches de iment antérieurement déposées par les eaux pendant une longue e de siècles; mais à l'inspection des couches relevées ou rompues découvre à coup sûr *l'ordre chronologique suivant lequel se it produites ces actions violentes*. Plus les soulèvemens sont iens, moins les couches soulevées sont nombreuses et plus profon- nent elles se glissent sous des couches postérieurement formées, ir reprendre leur direction horizontale. Quand on examine à ce nt de vue des chaînes à directions parallèles, on trouve qu'elles : le même âge, et qu'ayant surgi simultanément, elles ont relevé

sur leurs flancs obliques les mêmes couches sédimentaires. Au contraire, en changeant de direction dans les chaînes de montagnes, on trouve presque toujours une différence d'âge accusée par une différence de position dans la ligne de démarcation qui sépare à leurs pieds les terrains redressés de ceux qui ne le sont pas. Il est donc parfaitement certain que les montagnes ne sont pas aussi anciennes que le globe, qu'il y en a de plus anciennes les unes que les autres, et dont les fondemens peuvent être poursuivis plus ou moins profondément sous les débris que le tems et les eaux ont accumulés à leurs pieds comme un réservoir inférieur d'un immense sablier. Il est donc également démontré que la force qui a provoqué leur élévation au-dessus de la surface générale du globe s'est exercée, à plusieurs époques séparées, par de longs intervalles, et que cette force, au lieu d'agir çà et là d'une manière irrégulière, s'est exercée sur les différens points d'une bande plus ou moins large, contenant dans son étendue la circonférence d'un grand cercle ou la trace d'un plan passant par le centre de la terre.

Telle est la signification de l'expression : *système de soulèvement*. Chacun des systèmes de soulèvement observés dans les parties occidentales et méridionales de l'Europe comprend les *bombemens* ou les *rides* de l'écorce terrestre, allignés dans une direction déterminée, et qui se sont produites simultanément. Chacun d'eux réveille l'idée d'une commotion, d'un bouleversement plus ou moins étendu; et dans leur ensemble encore incomplet, le géologue retrouve le souvenir de cette longue série de convulsions que dut traverser notre terre avant de parvenir à l'état de stabilité qui pût enfin nous le rendre habitable.

Il reste maintenant à examiner la position relative des différens systèmes de montagne représentés par leurs cercles de comparaison, et à retirer, s'il se peut, au hasard la part que notre ignorance tend à lui donner dans l'arrangement des faits imparfaitement connus. Chaque système de montagne actuellement établi, étant représenté en direction sur la surface d'une sphère prise comme image de la terre, cette sphère se trouve enveloppée de 21 *grands cercles qui*, comme autant d'équateurs, *se coupent les uns les autres sous des angles assez variés pour qu'à première vue ils paraissent quelcon-*

pendant, en calculant ces 210 angles, et en les inscrivant
: de grandeur, M. Élie de Beaumont a reconnu qu'au lieu
isolés les uns des autres, ils se groupaient par masses et os-
autour d'un petit nombre de valeurs distinctes. Comme le
'a pas pour habitude d'en agir ainsi, M. Elie de Beaumont a
ıme il dit, son imagination en campagne, et loin de la traiter
du logis, il l'a chargée de lui rapporter avec la cause du
ıent des angles la loi de la corrélation des différens systèmes
ıgnes Dans cette recherchela brillante messagère a travaillé
ert avec la raison, et, se guidant l'une l'autre, voici à peu
qu'elles se sont dit :

ı cercles de comparaison tracés à la surface de la sphère for-
: figure géométrique irrégulière dans laquelle pourtant cer-
;les se répètent avec une insistance marquée. La surface de
se couvre en cercles de plus en plus nombreux ; la figure
ırge, mais sans perdre la régularité de son type primitif. Et
éseau de plus en plus serré, il est à croire que l'on trouvera
tions propres à représenter les directions des chaînes d
: existant réellement.

avoir porté à 53 *le nombre des cercles* et avoir calculé les
: leurs intersections mutuelles, M. Elie de Beaumont n'a en-
ınu qu'une représentation incomplète des phénomènes na-
) *nouveaux cercles* ajoutés aux premiers ont approché un
du but, sans pourtant l'atteindre complétement.

initive on arrive à 15 cercles, qui divisent la surface de la
douze pantagones réguliers jouissant d'une propriété de
minimum qui en fait le système de lignes de plus facile
nt. Si tous le *ridemens* de l'écorce terrestre s'étaient pro-
ıultanément, ces 15 cercles auraient sans doute été les seuls
iner ; mais comme la production des différens systèmes de
es a été successive, de nouveaux cercles intercalaires ont
blement des intermédiaires nécessaires pour passer de l'un
des systèmes fondamentaux. Tous ensemble constituent
:, suivant l'expression de M. Elie de Beaumont, une es-
:lavier sur lequel la nature, toujours en action, exécute de-

puis que le globe a commencé à se refroidir une sorte d'harmonie séculaire.

Voilà donc M. Elie de Beaumont rallié à la théorie qui explique la formation des chaînes de montagnes par le *retrait de la masse planétaire* et le *plissement de son écorce solide.* Le savant géologue n'avait pas encore eu l'occasion d'opter d'une manière aussi positive entre les deux systèmes qui depuis tant d'années prétendent à l'envi l'un de l'autre dévoiler le mécanisme de la formation des reliefs terrestres. Ceux qui étaient disposés à expliquer les phénomènes géologiques par des causes extraordinaires, et qui ont cru trouver dans les ruptures, dans les contournemens, dans les redressemens de couches originairement continues et horizontales, la preuve que sous le sol, à de certaines périodes, il s'est développé une puissance expansive incommensurable qui, pour s'échapper, aurait brisé et soulevé les obstacles qui la comprimaient et la tenaient captive, ceux-là doivent désormais compter comme adversaire un géologue qui demande à la géométrie la loi du plus *facile écrasement* d'une enveloppe sphérique. Ceux au contraire qui ne voient dans la terre qu'un grand corps soumis au refroidissement et aux dislocations qui en sont la conséquence, ces derniers ayant à leur tête M. Constant Prévost, vont tendre la main à M. Élie de Beaumont et se réjouir de pouvoir le compter comme un des leurs. C'est ainsi du moins que M. Constant Prévost s'est plu à considérer le travail que nous venons d'analyser; et dans les remarques qu'il a présentées à ce sujet, remarques dictées par un esprit de conciliation, on voit dominer cette espérance que le tems approche où toutes les opinions, naguère si opposées, finiront par se confondre dans l'expression positive et certaine de la vérité.

(*Extrait du journal des Débats*).

LÉON FOUCAULT.

Nouvelles et Mélanges.

EUROPE.

ITALIE. — ROME. *Bref de notre Saint Père le Pape à Mgr l'Évêque de Rimini, confirmant la vérité du miracle qui y a eu lieu.*

On sait que depuis quelque tems un de ces prodiges que Dieu envoie pour réveiller la foi et la piété des peuples et confondre l'orgueil des incroyants, se passe à Rimini. Le portrait de la vierge Marie suspendu dans une Église s'est animé, et ouvre ses yeux comme si c'était une personne vivante; ce prodige se renouvelle en présence d'une foule immense, et des témoins les plus prévenus ont été obligés de confirmer la réalité du fait; c'est à cette occasion que le Saint Père vient d'adresser le bref suivant. Nous le publions pour prouver notre foi en la toute-puissance de Dieu, et notre confiance en sa bienheureuse Mère. Quelques personnes semblent demander à quoi bon ce miracle? Quand il n'aurait servi qu'à retirer un seul pécheur de ses désordres, qu'à retenir un seul blasphème, nous croyons que Dieu aurait encore *eu raison de le faire*. Voici le bref que tous les catholiques liront avec respect.

PIUS PP. IX.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction apostolique.

Rien ne peut certainement être plus doux à notre cœur, plus conforme à nos désirs que de voir croître et se propager partout de plus en plus la dévotion et le culte de la très sainte Mère *de Dieu*, l'immaculée vierge Marie, notre très miséricordieuse Mère. Vous devez donc comprendre, vénérable Frère, de quelle consolation a été pour nous votre respectueuse lettre du 29 du présent mois, par laquelle vous Nous apprenez que vous et le Clergé de la ville de Rimini souhaitez avec tant d'ardeur donner à la très sainte Vierge une marque publique et éclatante de votre éminente piété et gratitude, que vous avez pris la détermination *d'orner d'une couronne d'or cette image*, qui, sous le titre de Mère de Miséricorde, et d'après la relation que vous en donnez, *rendue célèbre depuis déjà deux mois* dans tout ce pays, *par le prodige du mouvement des yeux*, est, au grand avantage des fidèles, honorée et vénérée avec beaucoup de piété et de dévotion. Vous Nous exprimez en même tems le désir de célébrer

cette cérémonie le 15 du mois d'Août prochain, jour où l'Église fête avec une pompe solennelle le triomphe de la très sainte Mère de Dieu, son Assomption dans le ciel.

« Et parce que vous et le clergé de Rimini avez extrêmement à cœur d'accomplir cette cérémonie avec la plus grande solennité possible, vous Nous suppliez ardemment de vous accorder, *s'il se peut, qu'elle soit célébrée en notre nom et avec notre autorité*. Nous éprouvons une grande joie de nous rendre à vos instantes prières, puisque Nous n'avons nous-même rien tant à cœur, et qui Nous soit plus cher, que de faire tout ce que nous savons pouvoir tourner à la gloire et à la plus grande louange de la Bienheureuse Vierge *Marie*. A ces causes, par ces présentes, Nous vous accordons, vénérable Frère, et vous concédons de Notre plein gré, la faculté d'*offrir en Notre nom, et avec Notre autorité, une couronne d'or à cette image de la très sainte Vierge honorée sous le titre de Mère de Miséricorde*, en ayant soin d'observer en tout, ce qui se doit observer dans une telle cérémonie. En outre, et en tant que vous l'aurez pour agréable, Nous vous accordons la faculté de subdéléguer une autre personne quelconque, constituée toutefois en dignité ecclésiastique, laquelle pourra également, en Notre nom et avec Notre autorité, accomplir la même cérémonie.

De plus, par Notre Autorité Apostolique, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteront dévotement, ou le jour même de la cérémonie, ou un autre jour de la quinzaine qui suivra immédiatement, l'Église où est placée l'Image Sacrée, et là prieront de cœur à Nos intentions et à celles de la Sainte Mère l'Église, Nous accordons dans la Miséricorde du Seigneur l'Indulgence Plénière et la rémission de tous les péchés, applicable aux âmes du purgatoire.

Nous profitons avec plaisir de cette occasion pour vous attester et vous confirmer de nouveau notre particulière bienveillance, dont Nous voulons que vous ayez pour gage la Bénédiction Apostolique que Nous donnons, avec une intime effusion de cœur, à vous, Vénérable Frère, et au troupeau confié à votre garde.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 juillet 1850, la cinquième année de notre Pontificat.

PIUS PAPA IX.

— *Preuves authentiques des assassinats commis à Rome sous le gouvernement de la république Romaine.* Il y a des personnes qui conservent encore un tendre amour pour la république romaine et qui ne seraient pas fâchées de voir Mazini gouverner à Rome au lieu de Pie IX. C'est pour les

désabuser que nous croyons devoir consigner ici les faits suivants, qui n'avaient pas été assez prouvés et assez mis au grand jour.

Le *National* avait invité le *Correspondant de Rome* de *l'Univers* à ne plus *s'indigner au sujet d'assassinats fantastiques ou sans résultat, et à réserver son indignation pour les assassinats nombreux et réels qui ont eu lieu à Rome depuis le retour de Pie IX. Onze personnes*, dit-il, *ont été assassinées à coups de fusil, coupables d'avoir sur elles un couteau dans un pays où le curé le porte dans sa poche en allant dire sa messe.*

Voici ce que répond le Correspondant.

« Je n'ai pas l'habitude de relever les mensonges publiés par les correspondances des journaux rouges de Paris sur ce qui se passe à Rome; mais aujourd'hui je me crois obligé de déclarer au *National* que les accusations qu'il formule, d'après ce qu'on lui écrit d'ici, sont d'infâmes calomnies, et je le mets au défi de prouver que *onze personnes ont été fusillées à Rome depuis le retour de Pie IX*. Depuis le 12 avril, jour de la rentrée du Saint Père, il n'a été fusillé ni exécuté personne. Avant la rentrée du Pape, le général Baraguay-d'Hilliers, aux applaudissemens et sur la demande formelle de toute son armée, a fait fusiller deux misérables, je me trompe, deux *hommes*, coupables, le premier, d'avoir enfoncé son couteau dans la poitrine d'un de nos soldats désarmé, qui mourut sur le coup; le second, d'avoir menacé de son poignard une ronde de nuit. Voilà les deux seules exécutions qui aient eu lieu à Rome depuis l'exaltation de Pie IX au Souverain-Pontificat, et l'on voit qu'elles ne sont pas le fait de son gouvernement. Telle est la vérité, la pure vérité, et je défie de nouveau le *National* de prouver le contraire.

» Quant à l'autre calomnie, qui consiste à dire que tous les assassinats dont s'indigne l'*Univers*, sont des assassinats fantastiques ou sans résultat, j'y réponds en mettant sous les yeux du *National* une petite liste où il trouvera peut-être quelques coups dignes de la main d'un *homme*, et qui justifiera, sans doute, à ses yeux notre indignation.

» Au mois de juillet 1848, l'abbé *Ximenès*, rédacteur du *Labaro*, est frappé sur la place de Venise, et va mourir à quelques pas de là dans le corps de garde que les *Reduci* de Vicence avaient établi au Gesù, entre les bras de son frère, qui faisait lui-même partie de cette légion. Est-ce là un assassinat fantastique et sans résultat ?

» Le 15 novembre 1848, le *comte Rossi* est assassiné sur l'escalier du palais de la Chancellerie, et expire sans avoir pu proférer une seule parole. Est-là un assassinat fantastique et sans résultat ?

qu'on prend pour des Jésuites déguisés
Saint-Ange, écartelés par la populace
mains dans leur sang, et leurs restes, h
le Tibre. Sont-ce là des assassinats faut

» Le 5 juillet 1849, l'abbé Rode, p
pour avoir indiqué leur logement à d
d'entrer dans la ville, est frappé de cinq
l'Église de *Santa-Maria-in-Via*. On
intestins et on les lui passe autour du cou
et sans résultat ?

» Le 1er mai 1849, le curé de Notre-I
est arraché de sa maison par les corps-f
On lui tire plusieurs balles dans la poi
sur le bord du chemin. Est-ce là un assa

» Au monastère de Saint-Calixte, l
sicaire Zambianchi, qui était un *homme*,
règle, et Dieu sait le nombre des victim
furent jetés dans le fleuve. Sept cadavres
pectable curé de la Minerve, furent ret
mois de septembre de l'année dernière,
balles et labourées par le poignard. Sont
et sans résultat ?

» Enfin, qui pourrait dire le nombre
ment, assassinés par derrière? Ici, il y
puis certifier que cinq au moins sont
immédiatement. Sont-ce là encore de

justifier notre indignation. Que le *National* nous donne, de son côté, l'énumération, mais précise et avec indication des noms, du tems et du lieu de l'exécution des onze personnes fusillées à Rome, depuis le retour de Pie IX, comme il le prétend.

FRANCE. PARIS. *Mandement de Mgr Sibour, archevêque de Paris, pour la promulgation du décret du dernier concile de Paris touchant les écrivains qui traitent des matières ecclésiastiques*, et application qu'il en fait au journal catholique, l'*Univers*.

Voici d'abord le décret de ce concile : *titre* III, *chap*. II.

« Nous n'avons assurément que des éloges à donner aux écrivains qui consacrent tous leurs soins et leurs talents à la culture des lettres et des sciences, contribuant ainsi aux progrès et à l'ornement de l'esprit humain. Mais nous témoignons surtout notre estime, notre reconnaissance et notre tendre affection aux défenseurs de la religion, qui combattent pour les dogmes de la foi, les droits et la liberté de l'Église et la sainteté des mœurs catholiques.

» Bien que notre intention soit de condamner avant tout ces écrivains qui s'efforcent, par de perpétuelles et abominables tentatives, d'ébranler les fondemens de la religion et des mœurs, versant à tous, mais surtout à l'ignorance déplorable et à la maligne curiosité de la jeunesse, les poisons de doctrines impies et obscènes, dans des écrits périodiques, cependant nous ne croyons pas devoir passer ici sous silence un danger particulier à notre époque et la témérité de quelques-uns, laquelle produit dans l'Église de Dieu des maux incalculables.

» Tout le monde sait qu'il y a aujourd'hui des écrivains, même laïques surtout dans la rédaction des journaux, zelés sans doute, mais non d'un zèle selon la science, et voulant être plus sages qu'il ne faut, qui poussent la présomption, en traitant des choses ecclésiastiques jusqu'à décréter, comme en dernier ressort, ce qu'il y a, dans le gouvernement de l'Église, à faire, à prévoir, à adopter ou à rejeter, l'indiquent avec assurance et semblent même le prescrire aux évêques, à qui seuls a été confiée la conduite du troupeau du Seigneur.

» Il leur est permis sans doute, dans les débats *politiques et littéraires* d'user d'une liberté honnête, pourvu qu'ils observent toujours la vérité, la justice, la charité, le respect d'eux-mêmes et des autres, la modération et la prudence: et même dans ces *matières, si elles touchent par quelque endroit aux choses spirituelles*, qu'ils aient toujours devant eux, comme la règle de leurs sentimens et de leurs discours, ce qui a été déclaré et

fait la force, se produit cette intempéran
travaillent si misérablement la société poli
déplorer de tels abus, si nous ne faisions t
empêcher à l'avenir.

» C'est pourquoi nous recommandons au
confesseurs de ces écrivains, de travailler à
nable et à la sobriété salutaire de la sagess
efforts, le foyer de ce mal diminue et s'étei

» Enfin, nous avertissons et nous presso
cèrement catholiques, toutes les fois qu'ils
matières ecclésiastiques, de ne point s'e
sainte et difficile entreprise, mais de prend
par là le péril de traiter ces matières ou int
la règle. Qu'ils se souviennent surtout de
qu'ils n'aient pas la témérité de mépriser
donne.

» Quant aux *ecclésiastiques*, nous leur d
à l'impression : 1° aucun livre ou écrit quel
la religion ; 2° aucune histoire à l'usage
3° aucune formule de prières ; 4° aucun
5° de nouvelles indulgences ; 6° de pratiques
récit de miracles nouveaux et non reconnus
nés et approuvés par l'Ordinaire.

» Enfin nous avertissons les fidèles que ce
liers, périodiques ou non périodiques, qu'ils
et le gouvernement de l'Église, mais seulem

A ces causes, après avoir invoqué le saint nom de Dieu,

Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

« Art. 1er. Le décret du concile de Paris de 1849 touchant les écrivains qui traitent des matières ecclésiastiques, promulgué par nous aujourd'hui, est et demeure obligatoire pour tous les fidèles, clercs ou laïques, de notre diocèse.

» Art. 2. Nous confirmons dans toutes ses attributions la commission pour l'examen des livres établie par notre vénérable prédécesseur et reconstituée par nous.

» Art. 3. Tout *écrivain ecclésiastique*, vivant sous notre juridiction, qui publiera un livre ou un écrit quelconque, exposant doctrinalement un point de la foi, ou traitant des autres matières prévues par le décret précité, sans l'avoir préalablement soumis à notre commission, à moins qu'il n'ait obtenu de nous une dispense spéciale à ce sujet, sera, suivant la diversité des cas et du rang qu'il occupera dans la hiérarchie, ou réprimandé, soit en particulier, soit publiquement, ou frappé des censures de l'Église.

» Art. 4. Si quelqu'un croit découvrir dans les livres ou écrits déjà approuvés des passages répréhensibles et qui auraient pu échapper à l'attention ou à la censure de la commission, nous lui enjoignons, pour sauvegarder les droits de l'ordinaire, et comme l'exige le respect dû à l'autorité, de nous les signaler, *à nous et non au public*, afin que nous puissions ordonner, s'il y a lieu, un nouvel examen et une correction plus sévère.

» Art. 5. Il est enjoint aux *écrivains laïques* de se conformer aux prescriptions dudit décret touchant le respect et la soumission dus à l'autorité de l'ordinaire, en ce qui regarde la publication des écrits *en matières ecclésiastiques*.

» Art. 6. A défaut par eux de respecter cette autorité et de s'y soumettre après les avertissements préalables, ils seront frappés des peines canoniques.

» Art. 7. Nous recommandons particulièrement aux fidèles de ne pas oublier que « ce n'est point, aux termes mêmes du décret, dans des écrits
» particuliers, périodiques ou non périodiques, qu'ils connaîtront l'esprit,
» la doctrine et le gouvernement de l'Eglise, mais seulement par les
» actes, les documens et les décrets authentiques du Saint-Siége et des
» évêques. »

» Et sera la présente lettre pastorale lue au prône de toutes les paroisses de notre diocèse, le premier dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Paris, etc., le 24 août 1850.

» MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE.

» *archevêque de Paris.* »

Ces pièces sont suivies d'un *avertissement au sujet du journal* l'*Univers*, lequel n'a pas dû être lu en chaire. Dans cet *avertissement*, Mgr l'archevêque critique fortement toute la ligne suivie par l'*Univers* comme ayant voulu enseigner et *gouverner dans l'Eglise à la place des évêques*; il lui reproche surtout les articles publiés sur ce qui concerne l'enseignement, sur l'autorité des conciles provinciaux, sur le fait miraculeux, arrivé à Rimini, sur l'inquisition, enfin ses observations sur un livre, le *Dictionnaire historique* de M. Bouillet, qui avait été approuvé de l'Ordinaire.

L'*Univers* a publié ce mandement en entier; mais croyant que Mgr a été beaucoup trop sévère à son égard, il en a appelé au suprême chef des chrétiens, à notre Saint-Père le pape. Voici une partie des raisons qui l'ont déterminé à cet acte d'appel.

« Transformer l'*Univers* en journal purement politique, nous ne voulons pas ; le supprimer, nous n'osons pas.

» Pour faire un journal purement politique, il faut des passions, des intérêts et une ignorance ou une inintelligence des conditions vitales de la société qui nous manquent également.

» Pour abandonner l'œuvre que nous faisons, il faudrait que nous n'eussions plus la conviction avec laquelle nous l'avons maintenue tant d'années et à travers tant d'épreuves; il faudrait que cette œuvre blâmée aujourd'hui par une autorité que nous respectons, ne *fût pas louée et encouragée par d'autres autorités également respectables*; il faudrait que nous n'eussions pas sujet de croire, non seulement qu'elle a fait du bien, comme Mgr l'Archevêque a la bonté de le dire, mais qu'elle en peut faire encore.

» Assurément rien n'est plus propre à ébranler en nous toutes ces pensées que l'acte solennel dont nous sommes atteints. Néanmoins, elles ne sont pas renversées. Dans le tems où nous sommes, en présence des attaques incessantes et du soulèvement général des esprits contre toutes les vérités de la foi et contre toutes les œuvres de l'Eglise, nous croyons toujours qu'il est *utile et nécessaire que les laïques prennent part à sa défense*, et y emploient ces armes si puissantes de la presse quotidienne, qui ne peuvent être maniées que par eux.

» Par cette considération, que nous nous contentons d'indiquer, et par d'autres qu'il serait inutile de développer ici, nous *portons notre cause et notre défense au tribunal du Souverain-Pontife*. Ce recours à la décision suprême du Pasteur universel ne nous empêchera pas de nous conformer provisoirement aux intentions de notre Archevêque. Nous nous abstiendrons d'aborder les questions qu'il nous interdit de traiter, et nous nous

efforcerons sincèrement d'éviter tout ce qui nous semblerait de nature à lui déplaire, jusqu'à ce que Rome ait prononcé.

» Dès que les volontés du Saint-Siége nous seront connues, nous nous y soumettrons, quelles qu'elles soient, sans délai, sans hésitation, sans réserve et sans emphase ; heureux, si nous avons raison, de ne nous être point trompés, et, si nous avons tort, de connaître et de condamner nous-mêmes nos torts. »

Cette affaire, comme on le voit, est extrêmement grave. Les rédacteurs de l'*Univers* sont nos amis ; nous connaissons leur foi et leur dévouemen à l'Église. Le parti qu'ils ont pris de s'adresser à Rome nous plaît en ce que la réponse de Rome, en expliquant davantage cette question, fournira à tous les écrivains catholiques l'occasion de montrer plus explicitement leur obéissance.

Pour nous, en ce qui nous concerne, les *Annales* et l'*Université catholique* que nous dirigeons depuis 20 ans, n'ont dû leur succès qu'aux encouragemens de NN. SS. les évêques et des prêtres les plus distingués dans l'Église. Sa Sainteté Grégoire XVI voulut bien nous encourager de sa propre bouche et par un bref spécial ; nous avons eu surtout l'approbation constante et les conseils bienveillans de Mgr Affre, de glorieuse mémoire. Il a écrit dans les *Annales ;* il nous indiquait des questions à traiter, des écueils à éviter ; il nous fournissait lui-même des pièces ; il nous remerciait de la manière dont nous avions rendu compte de son *Introduction à l'étude de la philosophie*, des raisons que nous avions alléguées pour le défendre *contre les attaques de M. Saisset*, et il insérait quatorze pages de cette apologie dans son livre. Il vit avec peine notre discussion sur *la Théodicée* de M. l'abbé Maret ; mais nous ajoutons qu'il ne nous demanda jamais de la discontinuer, et qu'il nous fit observer lui-même qu'il avait spécialement averti que ce n'était pas une *approbation proprement dite qu'il en avait donnée*, précisément à cause de la partie philosophique, et il nous dit souvent que les propositions que nous attaquions étaient insoutenables. Il avouait d'ailleurs que les réformes que nous voulions introduire dans la *méthode philosophique* offraient un bon côté, et qu'il était *utile de les discuter*.

Et cependant nous profiterons, nous aussi, des avis publics donnés aux écrivains laïques. Nous serons plus attentifs à ne pas traiter des *matières proprement ecclésiastiques* ou qui *touchent au gouvernement de l'Église*, et nous nous renfermerons purement et simplement dans les matières *scientfiques* ou *philosophiques*. Dans ces matières, nous le disons ouverte-

ment, nous voulons combattre, et nous combattrons les *méthodes de Descartes* et de *Malebranche*, parce que nous croyons qu'elles ont fait beaucoup de mal et qu'elles en feront encore. Mais en cela nous suivons la direction de l'Église, qui a mis les ouvrages de ces deux auteurs à l'*index* et les y maintient. Nous croyons que le *laïcisme* s'est introduit dans l'enseignement et la direction des esprits par la voie de cette philosophie, qui est devenue personnelle au lieu d'être traditionnelle. Et en agissant ainsi, nous croyons servir cette autorité des pontifes que défend avec tant de raison Mgr l'archevêque.

En finissant, nous demandons pour les laïques, à nos pasteurs, pardon pour leurs offenses involontaires, et grande, très grande indulgence pour le zèle qui ne serait pas assez éclairé; hélas! le nombre des laïques qui consacrent leur vie à défendre l'Église n'est en ce moment que trop restreint!

A. BONNETTY.

BIBLIOGRAPHIE.

DÉFENSE DE L'ÉGLISE ET DE SON AUTORITÉ, par M l'abbé Peltier, contre l'opuscule mis à l'index, intitulé l'*État et les cultes*. Brochure in-8 de 3 feuilles. Prix 80 centimes. A la Villette (Seine) chez l'auteur rue de Bordeaux.

Nous recommandons cet opuscule non seulement comme vengeant l'Église contre les restes des opinions gallicanes qui malheursusement existent encore dans quelques membres du clergé, mais encore comme montrant à nu et combattant avec une logique très serrée cette espèce de rationalisme funeste, que les études philosophiques enseignent à tous et dont les auteurs les plus chrétiens ne sont pas toujours exempts.

A. BONNETTY.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 9. — Septembre 1850.

Archéologie Chrétienne.

EXPLICATION DE DEUX BAS-RELIEFS,

PROUVANT LA RÉALITÉ

De l'apparition de l'étoile qui apparut aux trois Mages.

DEUXIÈME PARTIE. — UTILITÉ QUE L'HISTOIRE SAINTE PEUT TIRER DE CES FIGURES.

QUATRIÈME ARTICLE[1].

Utilité des figures sacrées du sarcophage d'Ancône par rapport au buste d'Hérode. — Inscription de Gorgonius. — Son explication. — Il a existé plusieurs Gorgonius. — Probablement le sarcophage d'Ancône appartient à celui dont parle Symmaque dans sa lettre à Ausone. — Dignité de comte sous le bas-Empire. — Inscription de la tablette de bronze de Ménas servant à expliquer celle de Gorgonius. — Utilité de l'érudition profane. — La mémoire de Grégoire le-Grand vengée des calomnies des philosophes.

Ceux qui cultivent les études ecclésiastiques seront certainement charmés d'avoir sous les yeux les figures sacrées dont je leur présente la copie très-fidèle, et dont l'utilité ne saurait être révoquée en doute, particulièrement pour ce qui regarde le buste d'Hérode, non pas précisément parcequ'elles nous montrent la face que nous ne voyons pas sur ses médailles, mais parce que nous apprenons que par ce buste était figurée *l'idolâtrie*, et parce que nous trouvons parmi les Juifs un nouvel exemple de figure humaine, que l'on ne saurait contester[2], et qui était

[1] Voir le 3e article, au n° précédent ci-dessus, p. 113.
[2] Villalpandus, t. I, *in Ezech.*—Marangoni, p. 19.

inconnu jusqu'à nous. J'ai tous les jours sous les yeux[1] dans le musée royal, un buste semblable, ou, si l'on veut, un Hermès sur colonne carrée[2], que Cornelius Népos appellerait *pila lapidea*[3]. On peut l'ajouter à tant d'autres mentionnés par Pausanias[4], par Marangoni[5], et par le célèbre Père Paciaudi[6]. On trouve dans le musée royal de Portici[7] une tête à peu près semblable sur une espèce de colonne ronde. Les écrivains qui expliquent cette peinture parlent avec une rare érudition[8] de semblables colonnes et de celles qui ornaient les tombeaux. J'ignore si la statue que je trouve mentionnée dans le texte hébreu[9] pour honorer le souvenir de la défunte Rachel, fut érigée par Jacob à Bethléem sur une colonne semblable ou sur une base différente. Le texte Samaritain parle aussi dans le même endroit de statue.

L'opinion de Bartoli au sujet de la statue de Rachel nous paraît très contestable. Le sens littéral du mot hébreu n'est pas proprement *statue*, mais *quelque chose qui est debout*[10]. Il est vrai que la Bible de Zurich traduit : *Posuit autem Jacob statuam lapideam*. Néanmoins nous pensons avec Bochard et la plupart des commentateurs, que c'était simplement une colonne ou pyramide sur laquelle on aura gravé le nom de Rachel. Notre sentiment est partagé par les traducteurs les plus accrédités, les LXX[11], les traducteurs de la Bible de Londres[12] et plusieurs autres[13], que nous avons entre les mains. On

1 *Marm. Taur.* t. I, p. 69.

2 Au contraire, Rucellai dans les *Abeilles*, v. 807, parle de *pyramide ronde*.

3 *Alcib.* c. IV et VI.

4 *Messénie*, l. IV, c. 33. *Athenienses quadrangula figura Hermas fecère et ab illis alii Græciæ populi*, etc.

5 P. 56.

6 *Monum. Pelop.* t. II, p. 55.

7 T. IV, plan. 17. Voyez Marangoni, p. 352.

8 Dans l'explication, note 4.

9 ויצב יעקב מצבה על-קברתה. (Gen. c. 35, v. 20.)

10 Racine יצב *stetit*. Avec la lettre héémantique מ ajoutée au radical, on a formé le nom verbal מצב, c'est-à-dire *aliquid stans*.

11 Καὶ ἔστησεν Ἰακὼβ στήλην ἐπὶ τοῦ μνημείου αὐτῆς.

12 Edit. de Londres. And Jacob set a pillar upon her grave.

13 La Vulgate et la Bible française de Le Gros ne font point mention de sta-

connait d'ailleurs la répugnance universelle des Juifs pour toute espèce d'image taillée, peinte ou sculptée.

« Quelle que soit la véritable interprétation de ce passage de la Bible, ajoute Bartoli, il n'est pas moins vrai que les figures du mausolée d'Ancône, que je reproduis dans cette dissertation, peuvent être d'une utilité très grande pour les sciences sacrées, et qu'elles plairon certainement à celui qui saura en apprécier le mérite d'autant plus rare qu'elles furent gravées à une époque très reculée.

» On connait leur date par l'inscription de ce Gorgonius qui ordonna que l'on érigeât ce mausolée pour son propre usage, et y laissa le souvenir des charges qu'il avait remplies, comme s'il s'était complu dans ce docte et pieux travail; après ceux qui, jusqu'à ce jour, ont publié cette inscription, il est encore permis de l'examiner avec une attention minutieuse. Je l'ai transcrite de ma propre main, et dans la copie que je mets au jour, les personnes capables ne trouveront pas de différence entre celle-ci et l'original :

T. L. GORGONIVS. VC.
EX COMITE LARGI
TIONVM PRIVATA
RIM. EXP. PRET. FIE. SIBILUS.

» Celui qui a le plus approché de la perfection, soit en rapportant cette épigraphe, soit en l'expliquant et en la commentant, a été, comme à l'ordinaire, Sertorio Orsato [1]. Ceux qui l'ont expliquée après lui ne disent pas un mot de sa longue épître sur cette inscription [2]. Il reconnut par les expressions analogues à celles employées par Ammien Marcellin [3], et d'après d'autres indices, qu'elle devait se

tue et employent seulement les mots vagues de *Titulus, monument de pierre.* La Bible allemande (édit. de Bâle, 1825) est encore moins explicite.

1 Voir la savante *Apologie* du Comte Dom. Polcastro, particulièrement à la page 89.

2 *Marmi Eruditi*, p. 53-74.

3 « Il ne se rencontre pas un seul passage où, faisant mention de quelqu'un qui avait quitté quelque dignité du palais, il n'y ajoute la particule *Ex* : *Lampadio præfecto et Eusebio ex-comite rei privatæ.* L. XV. — *Valentinus*

rapporter au 4e siècle. Maffei est du même sentiment [1] : il se fonde sur une loi de Valentinien de l'an 386, qu'il présume concerner directement ce même Gorgonius. Corsini pense la même chose ; mais il s'appuie sur une raison plus solide, tirée « de la sculpture parfaite- » ment semblable à celle que l'on remarque dans le sarcophage de » Junius Bassus, lequel mourut l'an de J. C. 359. » Par une erreur typographique, dont quelques-uns [2] ne se sont pas aperçus, on a nommé ensuite dans cette page le *cinquième* siècle au lieu du *quatrième*, ce que le sens et d'autres paroles du même Corsini dans une autre page (p. 17) demandent rigoureusement. D'après cette inscription, il paraît que T. L. Gorgonius, homme très illustre ou clarissime [3], qui avait été, comme je crois, à la cour impériale d'Occident, comte des libéralités privées, ensuite préfet du Prétoire, ordonna que l'on construisît pour lui-même ce sarcophage. Orsato, en rapportant ces paroles *sibi fieri jussit*, dit (p. 70) : « J'avoue que je ne puis en comprendre le sens ; » mais il est évident qu'il y est question du sarcophage lui-même qu'il commanda. On sait que la lettre T signifie *Titus*, prénom. Quant à la suivante L, on sait qu'elle pourrait désigner le nom « de quelque famille qui commençât par la même lett e, comme *Laberia*, *Lelia*, *Lemonia*, *Letoria*, *Ligaria*, *Livineia*, *Livia*, *Lollia*, *Lucceia*, *Lucillia*, *Lucretia*, *Lutatia* et plusieurs autres semblables, que l'on trouve parmi les familles antiques. « Toutefois, ajoute-t-il, je me rends difficilement à cette opinion, » attendu que jamais, ou presque jamais les anciens ne sculptèrent » ou n'inscrivirent le nom de leurs familles par une seule lettre, et » cela pour éviter cette confusion qui pouvait naître pour les distin- » guer, à cause de la diversité de la plupart d'entre elles qui com-

ex Primicerio Protectorum tribunus. L. XVIII. — *Parnasius ex Præfecto AEgypti pulsus est in exilium*, l. XIX. — *Urbis moderator Lampadius ex præfecto Prætorio*. L. XIX; p. 71, et p. 73. « Je me confirme de plus en plus dans cette opinion, qu'après Constantin et du tems des fils de cet empereur, a vécu et est mort ce Gorgonius, et que c'est de lui qu'il est question dans ce mausolée. »

1 *Osserv. Lett.* t. V, p. 195.

2 Trombelli. t. III, p. 118.

3 Voir sur les *clarissimi* Isidore, *Etymol.* l. IX, c. 4.

» mençaient par la même lettre. » Mais moi qui en ai vu de très nombreux exemples [1], et qui possède une antique lampe de bronze très semblable à celles qui ont déjà été publiées[2], où même le surnom, (et pas seulement le nom, le prénom), était indiqué par une seule lettre, je pense que la lettre L signifie le nom de *Gorgonius,* non un second prénom, comme s'est plu à le croire Orsato.

Parmi les divers Gorgonius dont parle l'antiquité, plusieurs se présentèrent à sa vaste érudition, en particulier celui [3] qui est mentionné par Ammien, comme employé dans la cour du César Gallus. Orsato écrit donc : « Je serais porté à croire, qu'à peu près vers ce » tems là, notre Gorgonius.... vécut et mourut, sous le règne de » Constance et de Julien, et cela par rapport à ce Gorgonius nommé » plus haut, qui eut, comme je l'ai fait observer, le soin de la chambre » de César Gallus; qui peut-être fut parent de celui à qui appartient » l'inscription, pour ne pas dire que ce fut le même personnage. »

Maffei, avec une réserve également louable, après avoir fait mention de la loi précitée, que Valentinien adresse [4] à *Gorgonius, comte des choses privées*, écrit : « Il est à croire que ce comte est celui » dont parle l'inscription. » Mais il n'est pas également réservé quand il ajoute : « C'est ce qui confirme le sentiment de Godefroi, lequel » dans la *Notitia dignitatum*, qui précède le Code, fait remplir le » même office par *le comte des choses privées et le comte des lar-* » *gesses privées.* » Godefroi n'a point tenu et ne pouvait tenir un pareil langage. Ecoutons de nouveau Orsato [5] : « La charge de comte » de la dépense privée ; (ce que signifient à mon avis, les mots *largi-* » *tionum privatarum*) était sous la dépendance du *comes rerum priva-*

1 NAR signifie *Nicomachus Anicius Rusticianus.* Voir Reinesius, t. I, p. 76.

2 Montfau. *Antiq. Expliq.* t. V, p. 2e, pl. 185. Licetus et Paciaudi traduisent C. I. C. I. O. M. S. *Caius Julius Cæsar Jovi optimo maximo sacravit* (ou) *sacrum.*

3 Perductus est iisdem diebus et Gorgonius cui erat thalami Cæsariani cura commissa. L. XV, c. 2.

4 *Cod. Theod.* t. III, p. 465 *De petitor. et desistent.* tit. 13, leg. 1 : Imppp. Valentinianus, Theod. et Arcadius AAA, ad Gorgonium Com. R. P... Dat. VIII, id. jun. Mediol. Honor. NB. P. et Evodio coss.

5 P. 65.

» *tarum*, qui en avait beaucoup d'autres sous lui, comme l'a observé
» Pancirolus, et avec lui Gruter ; mais le premier et le plus impor-
» tant, qui se trouvait sous les ordres du *comes privatarum* était le
» *comes largitionum privatarum*, que l'on pouvait regarder comme
» son vicaire..... Cette charge s'appelait du second ordre, parce qu'elle
» était subordonnée, comme l'espèce au genre, à la charge du comte
» des choses privées, qui avait sous lui tous ceux qui sont désignés en
» particulier par Pancilorus. » Si cela est, notre Gorgonius ne sera pas celui dont il est parlé dans la loi valentinienne. Non seulement l'emploi est différent ; mais il est indibutable que Gorgonius n'aurait point pris dans l'inscription la dignité de comte des libéralités privées, mais la supérieure, celle de comte des revenus privés, ou du moins y aurait ajouté la plus distinguée.

« Quel serait donc ce noble et pieux chrétien, appelé Gorgonius, qui probablement fit sculpter à Ancône, ou dans une autre ville voisine du Picenum, pour son propre usage, ce grand tombeau long presque de dix palmes romains (A), en ayant à peu près six de hauteur et de largeur indiqué dans les mémoires d'Osaro, comme existant à Ancône depuis tant de siècles? Que les érudits lisent la 39e *lettre* du livre Ier, écrite de Rome par le célèbre Symmaque, après le milieu du 4e siècle à un savant probablement [1] chrétien, précepteur de l'empereur Gratien, avec lequel il séjournait ordinairement à Trèves dans les Gaules, et fait par lui consul en 379. On peut les traduire ainsi :

SYMMAQUE A AUSONE [2] :

« Je sais, à la vérité, que ma lettre te sera remise tardivement, soit

(A) Le palme romain est une mesure commune en Italie, de huit pouces trois lignes et demie. C'est à peu près l'étendue de la main : (de l'italien *palmo*, fait du latin *palma* paume de la main. *Note du Traducteur*.)

Fabric. *Bib. lat.*

[2] SYMMACHUS AUSONIO : Scio quidem litteras meas tibi serò reddendas, vel propter occupationes quæ te in procinctu aliquantisper tenebunt, vel quod frater meus Gorgonius, admirator virtutum tuarum, diutinæ apud Picentes indulgebit quieti. Utut est tamen ista conditio, supersedendum officio non putavi. Fors fuat an hæc maturè in manus tuas scripta sint ventura. Ego tamen quantum per commeantes licebit, justi muneris operam non reparciam. Vale. Au lieu de *n* je lirai *ut*, ou *scit* au lieu de *fuat*.

cause de tes occupations indispensables au milieu des mouvemens ; des embarras de la guerre, soit parce que mon frère *Gorgonius*, lmirateur de tes vertus, se livrera aux douceurs d'un long repos après des Picentins. Quoi qu'il en soit, je n'ai pas cru devoir difféer d'accomplir ce que je regarde comme quelque chose de sacré. 'asse le sort, que cet écrit tombe promptement dans tes mains. 'our ce qui me regarde, autant que cela me sera permis par ceux ui vont et viennent, je ne négligerai rien pour l'accomplissement 'une action que m'impose le devoir. Porte-toi bien. »

)n appelait *Picentins* [1] les peuples de la marche d'Ancône. Nous ns certainement ici un *Gorgonius* inconnu à Orsato et à Maffei, 'raisemblablement celui-là même à qui appartient le sarcophage ncône. Je n'assurerai pas que le long repos auquel voulait se lir cet ami de Symmaque, que l'autel de la Victoire nous a surtout ıtré fort passionné pour le paganisme, n'eut point pour cause le ir qui lui était venu de se retirer dans sa patrie pour terminer la nde affaire de sa conversion. Peut-être que les occupations, dont le Symmaque, font allusion à l'année du consulat. Mais il est plus ›bable qu'elles se rapportent à l'année précédente, pendant laquelle ˈtait préfet du prétoire dans les Gaules, époque où précisément atien [2] se mit en marche pour faire la guerre, dans laquelle il fut compagné par Ausone [3]. Le nom de frère n'est pas ici un titre de renté; mais il signifie l'intimité, ou peut être l'identité de charge natoriale, ou autre, qui l'unissait à lui, comme on peut le voir ns plusieurs de ses lettres [4].

Pline, l. c 13. *Quinta regio Picenti est, quondam uberrimæ multilinis* CCCLXM *Picentium in fidem populi Romani venere.* Il ajoute ; par le fleuve Elvino *finitur Prætoriana regio* et *Picentium incipit.* Il ensuite : Ce pays est appelé *colonia Ancona*. Avec lui s'accordent Celius, *Geogr. Ant.* l. II, c. 9. La Martinière, *Dict. Géograph.* et d'Anville ne si grande exactitude, lequel écrit, t. I, p. 194 : *Ancona*.... fait donner a plus grande partie du pays des *Picentes* le nom de Marche d'Ancône.»

; Ausone, *Actions de grace pour le Consulat*, c. XVIII.

; Vidi te circumire tentoria, etc., c. XXXIV.

; Symmaq. l. I. *Epi.* 16, 19, 36, 43, 63, 69, 70, 79, 94, etc. au l. II, Ep. 20 : ccurre fidei, quæ officiis amicorum debitorem me diutiùs non patitur. Fra-

« Il resterait à parler des dignités dont fut honoré le Picentin Gorgonius ; mais le grand nombre d'écrivains qui ont traité cette matière ne laissent rien à désirer. »

Nous croyons devoir suppléer au silence du P. Bartoli, et devoir dire quelques mots sur la charge de *Comte*, si importante sous le Bas-Empire. Ce titre était commun à plusieurs officiers du palais impérial. Entre les principaux comtes de l'empire romain, on en remarque deux qui avaient beaucoup de crédit, l'un nommé *comes sacrarum largitionum*, l'autre *comes privatarum*. Le premier était le distributeur des grâces du prince, et l'on croit qu'il avait soin de faire frapper les monnaies. C'était lui qui devait prendre garde que l'effigie du prince y fût bien empreinte, et que tous les signes nécessaires y fussent exactement gravés. Il avait la surintendance de la marine et du commerce, et particulièrement de la vente du sel. Sa charge le rendait maître de ce qu'il y avait de plus rare et de plus précieux dans toutes les parties de l'univers. On lui apportait de tous côtés des riches étoffes, des ouvrages d'or et d'argent d'un travail exquis, des pierreries, etc.

Le second *comes privatarum* avait l'administration des domaines particuliers ; mais, afin que son autorité ne fût point bornée à une simple intendance sur des fermes, des laboureurs, des esclaves, des artisans, l'on étendit sa juridiction à la connaissance des crimes contre l'honnêteté des mœurs. Ces comtes punissaient aussi ceux que la cupidité portait à violer les sépulcres. Ils connaissaient encore de toutes les causes qui regardaient les biens usurpés ; ils les réunissaient au fisc aussi bien que les successions de ceux qui mouraient sans héritiers légitimes : ils occupaient le même rang que les préfets de Rome [1].

Bartoli continue : « Il paraît, dit Orsato [2], que ce Gorgonius, après avoir été comte des libéralités privées, avait mérité la préfecture du

tres mei, Romanus atque Magnillus, clarissimi viri, jamdudum me religionis meritis nexuerunt. » Symmaque appelle ordinairement *germanus* celui qui est véritablement frère.

1 *Dict. abrégé d'Antiquités.* — *Dict. de diplomatique chrétienne*, par Quantin, édit. Migne, art. *Comtes.*

2 P. 58.

re ». Maffei aussi, qui croyait être le premier à publier cette ption, dans son ouvrage intitulé : *Osserv. Lett.*, dit, qu'il *avait nte des libéralités privées, et préfet du prétoire*[1]. Mais que ? Dans son *Musée de Vérone*, il change d'avis[2], peut-être qu'il n'avait pas vu, à la quatrième ligne, au mot PRET. T, qui est sur le marbre, et, plus vraisemblablement, parce été effrayé, en considérant que, dans ce mot, se trouve un E au lieu de la diphthongue Æ. Il enlève subitement la préfec- u prétoire. A la place, il lui donne je ne sais quelle charge de *penses privées.* Ne souffrons pas, pour une légère erreur de une si déshonorante dégradation. Puisqu'il s'agit ici de pré- s, voici une inscription où un mot semblable qui demande la ongue Æ n'a que l'E simple, inscription du siècle d'Auguste, entre les années 714 et 716 de la fondation de Rome :

MENA·
TIS
PREF

et Octave, si prudent, si habile, qui secondait, sans s'en douter, les s impénétrables de la Providence, était sur le point de perdre t de tant de guerres, et d'être opprimé lui-même par Sextus se, déjà maître de la Sardaigne, de la Corse, de la Sicile, si Mé- [3], par un gracieux diminutif appelé *Ménas* ou *Ménat*, de mau- clave[4] devenu pire affranchi de Pompée-le-Grand; puis dans la à cause de son habileté dans les combats sur mer, employé par , tantôt à infester par ses courses[5] l'Étrurie et d'autres parties

scriptions anciennes qui n'ont pas été mises au jour, p. 186.—Gor. . *sul S. Pres.* p. 81.

ir p. 362, où il est dit : Hanc quoque novus thesaurus ab Obs. t. v. l : sed EX PRAE exhibet, ubi marmor et liber EX PPRE præ se fe- hoc est, ex Præfecto privatarum remunerationum.

ρος i. e. Menodorus, *Lunæ munere natus.* Salvini *inscript.* 93, dans le *larium libertorum et servorum Liviæ Augustæ*, découvert par Gori. , Florentiæ, 1727.

ricis peruste funibus latus. Horace. *Epod.* Ode IV, v. 3.

on Cassius. l. 48, c. 30.—Appien. *de Bello civil.* l. 5, p. 704.—Florus 8.—Plutarque dans *Antoine*, p. 930.

de l'Italie, tantôt devenu préfet[1] de la flotte, vainqueur de Lurius[2] et d'Hélénus[3], maître de Cagliari[4], gouverneur de Sardaigne[5], poussant à des actes[6] quelquefois utiles, d'autres fois iniques; ensuite suspect aux yeux de Sextus[7], menacé par Antoine[8], calomnié, envié, et rappelé pour rendre compte de l'usage qu'il avait fait de l'argent et du blé, après avoir égorgé les envoyés eux-mêmes, n'eût enfin trahi Sextus, et livré la Sardaigne, la Corse, trois légions, beaucoup d'amis, et soixante vaisseaux, ainsi que sa personne, au pouvoir d'Octave. Liberté, anneau d'or, titre de chevalier, tribunat militaire, richesses, pouvoirs, quelquefois même la table d'Auguste, tout fut accordé à ce Ménat, qui, trop orgueilleux, s'attira justement les invectives d'Horace; et, quoique chargé du commandement de cette même flotte, qu'il traînait après lui, blessé dans son amour-propre de se voir sous la dépendance de Calvisius Sabinus; outre cela, étant naturellement de mauvaise foi, toujours partisan de celui que favorisait la fortune, il retourna à Sextus avec sept vaisseaux; mais, voyant qu'il était suspect à Sextus, et qu'il n'était pas, pour cette raison, employé dans la guerre contre Lépide, il fit en sorte de retourner auprès d'Octave, auprès duquel il oublia encore ses promesses, et après lui avoir pillé et brûlé plusieurs vaisseaux, il passa à lui une autre fois avec six trirèmes de Pompée, qu'il avait sous ses ordres. Il mourut,

1 In Menam scripsit libertum Pompeii magni, qui præfectus classis fuit, Sexto Pompeio bellum adversus Augustum gerente. Porph. loc. lit.—Perque Menam et Menecratem, paternos libertos, præfectos classium, latrociniis ac prædationibus, infestato mari. Velleius, l. II, p. 99.

2 Dion Cassius, *loc. cit.*

3 Appien, p. 709.

4 Τὴν δὲ Ἄραδιν πολιορκίᾳ. *Loc. cit. Aradin dans Dion, Calaris dans Faram et les autres.* Voir Vital. *Ann. Sard.* p. 171.

5 Καθάπερ τις στρατηγός ὤν. Dion, c. 45.

6 Dion, c. 38. — Appien. p. 712, 714, 716. — Plutarque, *loc. cit.* — Suidas au mot Πομπήιος Ῥωμαίων στρατηγός.

7 P. 717.

8 Dion, c. 45 et Appien, p. 70.

9 Suétone dans *Auguste*.

prétoire »[1]. Maffei aussi, qui croyait être le premier à publier cette inscription, dans son ouvrage intitulé : *Osserv. Lett.*, dit, qu'il *avait été comte des libéralités privées, et préfet du prétoire*[1]. Mais que vois-je? Dans son *Musée de Vérone*, il change d'avis[2], peut-être parce qu'il n'avait pas vu, à la quatrième ligne, au mot PRET, lettre T, qui est sur le marbre, et, plus vraisemblablement, parce qu'il a été effrayé, en considérant que, dans ce mot, se trouve un E simple au lieu de la diphthongue Æ. Il enlève subitement la préfecture du prétoire. A la place, il lui donne je ne sais quelle charge de *récompenses privées*. Ne souffrons pas, pour une légère erreur de burin, une si déshonorante dégradation. Puisqu'il s'agit ici de préfectures, voici une inscription où un mot semblable qui demande la diphthongue Æ n'a que l'E simple, inscription du siècle d'Auguste, gravée entre les années 714 et 716 de la fondation de Rome :

MENA·
TIS
PREF

» Cet Octave, si prudent, si habile, qui secondait, sans s'en douter, les desseins impénétrables de la Providence, était sur le point de perdre le fruit de tant de guerres, et d'être opprimé lui-même par Sextus Pompée, déjà maître de la Sardaigne, de la Corse, de la Sicile, si Ménodore[3], par un gracieux diminutif appelé *Ménas* ou *Ménat*, de mauvais esclave[4] devenu pire affranchi de Pompée-le-Grand; puis dans la suite, à cause de son habileté dans les combats sur mer, employé par Sextus, tantôt à infester par ses courses[5] l'Étrurie et d'autres parties

1 *Inscriptions anciennes qui n'ont pas été mises au jour*, p. 186.—Gor. *Osserv. sul S. Pres.* p. 81.

2 Voir p. 362, où il est dit : Hanc quoque novus thesaurus ab Obs. t. v. sumpsit : sed EX PRAE exhibet, ubi marmor et liber EX PPRE præ se ferunt : hoc est, ex Præfecto privatarum remunerationum.

3 Μηνᾶς i. e. Menodorus, *Lunæ munere natus.* Salvini *inscript.* 93, dans le *Columbarium libertorum et servorum Liviæ Augustæ*, découvert par Gori. In-folio, Florentiæ, 1727.

4 Ibericis peruste funibus latus. Horace. *Epod.* Ode IV, v. 3.

5 Dion Cassius. l. 48, c. 30.—Appien. *de Bello civil.* l. 5, p. 704.—Florus l. 4, c. 8.—Plutarque dans *Antoine*, p. 930.

aussi un grand service à l'histoire de Rome, en conservant, avec plus grand soin, ce bronze si instructif. Il nous montre mieux qu Dion Cassius[1] quel titre avait *Ménas* alors qu'il gouvernait la Sa daigne au nom de Sextus Pompée. Mais ce qui rend, à mon avi cette tablette encore plus précieuse, c'est la connaissance qu'e nous apporte, suppléant ainsi au silence de toute l'antiquité, ajoutant, si je ne me trompe, le nom et la charge d'une autre pe sonne, qui fut envoyée avec une distinction plus grande en S daigne, soit pour la gouverner à la même époque où Ménas s'y tro vait, soit pour l'en faire partir, afin qu'il se présentât en Sicile p la reddition des comptes, qui lui avait été intimée par ce mé Pompée; et cet envoyé fut peut-être un de ceux que Ménas fit rir[2]. C'est pourquoi si le bronze a d'un côté les paroles précitées, l'autre, au revers, on y lit les suivantes :

TIBE
RIANI
PROC

« La distinction plus grande de ce *Tiberianus* ressort du con linéaire qu'a chaque lettre argentée qui compose son nom et sont tandis que ni le nom ni le titre de *Menas* ne sont bordés de manière. La ligne qui règne tout autour n'est pas d'argent, mais raît gravée dans le bronze même de la tablette. La charge de ce bérien a été indiquée par l'abréviation PROC qu'Agembuchio[3] ne pouvoir signifier d'autre emploi que celui de procurateur. Ce dant, Orsato[4], ou plutôt Ligorio[5], qui, avant Orsato, compos énorme volume, encore inédit, avec l'explication des signes anc pense qu'il pouvait signifier autant *Proconsul* que *Proc*

1 Dion, l. 48, c. 45.

2 Is igitur evocatus a Pompeio, quasi de administratione fr cuniæ sibi rationes redditurus, dicto non tantum audiens non f sos ad se postea comprehendit, necavitque, præmissisque ad pace agerent, sed et insulam cum classe et exercitu ei tr c. 45.

3 *De dipl. Brix. Append. Epigraph.*, p. 176.

4 Au mot *Proc.*

5 Dans les MSS. Royaux, il explique

s un autre ouvrage, je [illegible] *T*[illegible] de cette
ette si singulière dans [illegible] [illegible] être placée
ui celles qui regardent [illegible] que par ce-
qui ignore que, plus tard, [illegible] furent les pre-
s à établir ce qui, pour cette raison, [illegible] être mentionné ici.
bronze païen inédit, [illegible] nous est utile pour
iquer l'inscription du [illegible], gravée sur le marbre,
me aussi les images [illegible] sarcophage, également
it, nous ont été de quelque [illegible] pour reconnaître les figures
tiennes que ce même [illegible] personnage voulut que l'on gravât
son tombeau. On voit, dans cette observation, que l'érudition
ane a été subordonnée à la sacrée, comme le désirait Grégoire
rand, soit lorsqu'il réprimandait celui qui, revêtu des fonctions
copales[2], enseignait la grammaire et chantait les louanges de Ju-
, soit lorsque, à l'imitation des Pères les plus instruits, il dit
ne pas négliger, dans l'exposition de l'Écriture sainte, cer-
s détails grammaticaux. Cet illustre Pontife [illegible]
ne tems, avec une sollicitude qui n'a pas été [illegible]
Salisbury[3], par Barbeyrac[4], par Bruker[5], par [illegible]
se livraient à l'étude des sciences sacrées, l'[illegible]
fanes, en montrant par un grand nombre d'exemples [illegible]
-seulement utile, mais même nécessaire [illegible]
Le Père Bartoli s'attache ensuite à défendre [illegible]
nd Pape, injustement attaqué par [illegible]

Petri Fabri *Semestr.* l. I, c. 1.

Gregorius Desiderio episcopo [illegible]
amus fraternitate[illegible]
cum Jovis laud[illegible]

[illegible]

[illegible] é
[illegible] u-
[illegible] ent
[illegible] quand
[illegible] de la
[illegible] cette aber-
[illegible] goire IX, et
[illegible] *coll.*) 12

éloges donnés par cet homme célèbre « à l'Église chrétienne, qui » seule conserva dans son sein les précieux restes de l'érudition » païenne sur le point de disparaître pour jamais, au milieu du dé- » luge des Barbares qui inondaient l'Europe » ; il prouve que Grégoire-le-Grand ne fit brûler que les livres profanes condamnés et dangereux, parce qu'ils traitaient de l'astrologie [1]. Il loue ensuite le zèle et l'empressement de Clément XIII pour enrichir le musée du Capitole, plaçant près du vase célèbre de Mithridate les admirables colombes de Pline, et, à côté du fameux gladiateur, les deux magnifiques centaures qui excitent les applaudissements des connaisseurs. Il nous montre ce souverain Pontife marchant sur les traces de ses prédécesseurs, et distribuant de justes récompenses à la piété et au talent.

L'abbé Th. Blanc, curé de Domazan.

1 Sous le nom de *Mathesis* ou *Mathematici* ne doivent être compris que les ouvrages où l'on examine : *Virtus Constellationis..... qui dum signorum cursus suspiciunt, vitas hominum in siderum momenta suspendant. Hom.* 10, *in Epiph*. Voyez aussi L. 33, *Moral.* in c. 4. Job, n° 19.

Polémique Philosophique.

RÉPONSE AUX OBSERVATIONS
FAITES PAR M. SAISSET
𝔸 LES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES
DES *ANNALES*
et sur leur discussion avec M. l'abbé MARET.

—

ısieurs journaux se sont occupés de nos récens articles sur les rfections de la philosophie catholique. Parmi tous ces travaux [1], devons faire connaître à nos lecteurs celui que M. Saisset a pu-lans la *Revue des deux mondes* du 15 août et du 1er septembre ers, sous le titre de : *Les écoles philosophiques en France de-la révolution de février*. M. Saisset porte son examen sur l'*é-sensualiste*, sur l'*école théologique* et sur l'*école éclectique* appelle l'*école spiritualiste*. Nous laisserons pour le moment ce dit de l'école sensualiste et de l'école éclectique pour nous atta-exclusivement à ce qu'il dit de l'*école théologique* ou *catholi-philosophique*, la seule qui nous intéresse.

Saisset se demande d'abord s'il y a encore des disciples de e Maistre, de M. l'abbé de Lamennais, de M. de Bonald, et il : qu'il n'y a plus de Ménésiens avoués; ce qui est à , puisque dans un précédent ouvrage *la Philosophie et le clergé*, usait celui-ci d'être *tout Ménésien*; il se demande ensuite s'il : encore des disciples de M. de Bonald, et il répond : « plus n, sans doute; mais sans vouloir dépriser des écrivains aussi ommandables que M. Bonnetty, le savant directeur des *Anna-*

[1] l'abbé Maret a répondu lui-même à la lettre de M. l'abbé Glaire, dans *ers*, et il s'étonne que nous n'ayons pas inséré sa réponse dans les *les*. Nous avons répondu à M. Maret que les *Annales* n'exemptaient ıne de la politesse, et qu'elles publieraient sa réponse, quand nous ons reçue directement de lui avec prière d'insertion. Jusqu'à ce jour ptembre, nous n'avons reçu aucune demande.

» *les de Philosophie chrétienne*, et M. Nicolas, auteur d'un livre » fort vanté dans le monde religieux, les *Études historiques sur le* » *Christianisme*, il sera permis de dire que ces habiles disciples » n'ont pas hérité de cette fertilité de ressources, de cette dextérité » singulière, de cette pointe d'esprit vive, hardie, pénétrante, qui » caractérisait le maître.

Nous souscrivons pour notre part, à ce jugement ; mais nous ferons observer que notre philosophie est beaucoup plus traditionnelle que celle de M. de Bonald, qui n'en avait posé que le premier principe, et admit longtems *les idées innées*. Nous ferons observer ensuite qu'il ne faut ni génie, ni grand esprit pour reconnaître que l'homme ne sait, en fait de *dogme*, que ce qu'on lui a enseigné. C'est là notre soutien et notre excuse dans notre polémique.

M. Saisset signale ensuite un événement dans l'école théologique, c'est l'apparition d'une *disposition d'esprit plus conciliante, plus favorable aux droits de la raison humaine* ; c'est ainsi qu'il désigne le système théologique de M. l'abbé *Maret*, de M. *Darboy*, du P. *Chastel*, et il a quelque raison, car ces Messieurs adoptent le principe même de la philosophie de M. Saisset, comme nous l'avons dit si souvent; mais il est utile pour les *Annales* de connaître comment M. Saisset va le leur dire lui-même. Les éloges d'un adversaire montrent mieux dans quelle voie dangereuse l'on est entré, que les avertissemens d'un ami.

Nous allons donc citer une grande partie de cet article de M. Saisset, et nous espérons que l'on y verra deux choses : la première le danger des théories que soutiennent quelques philosophes catholiques, la deuxième la profonde détresse de la philosophie éclectique, qui, tout en ayant l'air de faire la leçon aux écrivains catholiques, est obligée d'avouer qu'elle n'a rien à dire contre leurs objections, et est forcée de se refugier dans une misérable *tautologie*. C'est ce que nous allons voir. Voici donc comment s'exprime M. Saisset :

« En face d'une telle philosophie, (celle de Voltaire, de Condillac, de Diderot, de d'Holbach), le rôle de l'école théologique était tracé. Défendre le dogme contre des athées et des sceptiques, c'eût été peine perdue; on fit mieux, on attaqua. Conduite par un belliqueux génie, le comte Joseph

de Maistre, la guerre fut vigoureuse, brillante, décisive. Le matérialisme y reçut des coups mortels; mais cela ne contenta pas l'ambition de l'*école théologique*. Il ne lui suffit pas d'avoir triomphé de la mauvaise philosophie du 18e siècle; elle prétendit atteindre le *principe même de toute philosophie*. L'homme qui, sous la restauration, fit entrer l'école théologique dans cette dangereuse carrière, ce fut l'abbé de Lamennais. L'*Essai sur l'Indifférence* dépassa M. de Maistre et M. de Bonald lui même. En châtiant avec une sévérité impitoyable et souvent excessive les prétentions orgueilleuses et les déréglemens de l'esprit humain, *Joseph de Maistre* comprenait sa grandeur. S'il n'avait pour Locke et Bacon qu'injustice et colère, il savait du moins *admirer Platon* et *respecter Descartes*. Pour l'auteur de l'*Essai*, Descartes, c'est l'ennemi. Voltaire et Rousseau, Diderot et d'Alembert, Locke et Condillac, ne sont que des disciples. Leur commun maître, c'est celui qui a dit : *Je pense, donc je suis*; celui-là est le père de la *philosophie du moi*, de cette philosophie solitaire, personnelle, qui a brisé le lien de la tradition. Oui, Descartes est le grand coupable qui a détrôné la *raison générale*, seule règle de certitude, pour mettre à sa place la *raison individuelle*, raison impuissante, raison négative, qui n'est bonne qu'à entasser les ruines, dont le premier mot est : *Je pense*, et le dernier : *Je doute*. Guerre donc à la philosophie, à celle de la raison pure comme à celle des sens ! guerre à Descartes comme à Bacon, à Malebranche comme à Voltaire ! guerre à la raison humaine et à toute philosophie ! Ecrivons sur notre drapeau : *La philosophie aboutit nécessairement au scepticisme*.

Nous n'avons pas ici à défendre la philosophie de M. l'abbé de Lamennais; nous avons fait voir mieux que personne la fausse donnée d'où elle part. Toutes ses erreurs sont, en effet, renfermées dans cette phrase de son 3e volume : « Quand Dieu voulut créer l'ame humaine, « il *anima une de ses pensées* », etc. De là dérive logiquement et invinciblement la *divinité de la raison particulière*, et comme en ceci l'expérience elle-même était la réfutation de sa théorie, alors il passa forcément à la *divinisation de la raison générale*; de là l'*unité de substance*, si clairement avouée et établie dans ses derniers ouvrages philosophiques; de là le Panthéisme spiritualiste. On ne peut rien répondre à cela. M. l'abbé de Lamennais se trompe aussi quand il fait remonter seulement à Descartes le principe du doute et de la recherche du dogme et de la morale dans l'ame humaine; cette aberration existait avant lui ; elle avait été signalée par Grégoire IX , et

condamnée dans un concile de Paris, en 1277 [1]. Mais quand il place le danger et l'aberration de nos systèmes modernes dans la personnalité de nos croyances, dans l'exclusion de la théologie, c'est-à-dire de la tradition et de la révélation, lorsqu'il s'agit de chercher notre Dieu et notre loi, ou d'établir notre dogme et notre morale obligatoire, oh! alors il a complétement raison. M. Saisset va en convenir bientôt. D'ailleurs, même en ce qui concerne Descartes, et son influence, M. Saisset aurait dû se souvenir que M. Cousin, que M. Barthelemy-St-Hilaire, et récemment M. Bordas Dumoulin, reconnaissent Descartes comme l'émancipateur de l'esprit humain, le fondateur de l'ère nouvelle de la liberté de penser. Non, il ne s'agit pas de déclarer la guerre à la *raison humaine* et à *toute philosophie*; il s'agit de savoir si la raison humaine et la philosophie peuvent *inventer, découvrir* seules (mais réellement *seules*) Dieu et sa loi, le dogme et la morale obligatoire; voilà la question posée, nous demandons à M. Saisset de vouloir bien au moins une bonne fois la reconnaître, la constater; il s'y refuse ici; mais nous avons déjà montré qu'ailleurs il était plus traitable et qu'il n'avait accordé à la philosophie que ce que nous lui accordons nous mêmes [2]. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre nos adversaires tombent dans nos formules.

Telle est la formule tranchante et hardie qui résume toute la doctrine de l'école théologique de la restauration. On sait ce qui arriva. Pendant que l'abbé de Lamennais démontrait l'impossibilité de la philosophie, une philosophie nouvelle paraissait à l'horizon, et, sous le nom d'*école éclectique*, commençait à jeter un vif éclat. Cette école avait un double caractère : elle unissait *l'indépendance philosophique la plus complète* au spiritualisme le plus pur. Pleine de sympathie pour le Christianisme, elle refusait d'en nier la haute valeur et d'en *subir le joug*, — et de la sorte, aboutissant à des conclusions positives par la grande route d'un *spiritualisme indépendant*, elle était un vivant démenti opposé par l'esprit du siècle à la thèse de M. Lamennais.

Nous le savons, ce sont là les prétentions de l'école éclectique; elle prétend se constituer dans *l'indépendance philosophique la plus*

1 Voir la belle bulle de Grégoire IX, et les propositions condamnées dans ce concile, dans notre tome XVI, p. 362 et 366 (3e série).

2 Voir le numéro précédent ci-dessus p. 64.

complète, et avoir secoué tout à fait le *joug du christianisme*. Nous la croirons lorsqu'on nous montrera qu'elle est l'idée, la perfection, l'attribut de Dieu qu'elle a inventé, trouvé à neuf, et qu'elle n'ait pas emprunté, volé pouvons-nous dire; car elle ne veut pas reconnaître l'emprunt qu'elle en a fait au Christianisme. Qu'elle nous le montre, c'est là une question précise et nette, et qui tranchera la difficulté. Car prendre toutes les notions, toutes les données du Christianisme, et nier les unes, agréer les autres, ce n'est là ni une *indépendance complète*, ni un *spiritualisme indépendant*, ni une philosophie *exempte de tout joug*. Répondez si vous pouvez.

Le désordre se mit dans les rangs de l'école théologique. Les esprits modérés désavouèrent la doctrine de l'*Essai*. Le clergé, un instant séduit, fit prudemment retraite. Un cri s'éleva contre l'imprudence, contre la nouveauté de la théorie Lamennaisienne, et son éloquent auteur fut positivement accusé de philosophie et de scepticisme. Abandonné de tous, l'abbé de Lamennais s'abandonna lui-même. Sans vouloir en convenir, il se fit philosophe, *partisan du sens privé*, apôtre de la *raison individuelle*, et aborda lui-même avec ardeur le problème qu'il avait proclamé insoluble, savoir l'accord *d'une raison libre* avec *une foi positive*.

M. Saisset a raison ici, le clergé fit bien d'abandonner cette philosophie ; Rome eut raison de la condamner. L'abbé de Lamennais ne changea pas; son ame *émanée de Dieu*, commença à se croire *divine* dans le *sens privé*, comme elle l'avait prétendu dans le *sens commun*. Tout cela était logique.

Cependant la nouvelle école spiritualiste prenait chaque jour des accroissemens. Philosophie opposante et persécutée à son origine, la révolution de juillet lui donna le caractère de philosophie victorieuse. Ce fut alors que *l'école théologique*, reformant ses rangs, entra dans une *phase nouvelle*. On ne pouvait point accuser la philosophie nouvelle de conduire au matérialisme ni au scepticisme. On chercha quel pouvait être son côté faible : on crut l'avoir trouvé dans sa théorie des *rapports de Dieu avec le monde*, et bientôt un mot se fit entendre, murmuré d'abord à voix basse, puis prononcé à haute voix, répété avec insistance, répandu avec préméditation, et qui ne tarda pas à retentir avec un bruit formidable par tous les échos de la chaire chrétienne et de la presse catholique, le mot PANTHEISME. C'est à M. l'abbé *Bautain* et à sa petite église de Strasbourg que revient l'honneur d'avoir décou-

vert cette machine de guerre. M. l'abbé *Maret* se chargea de la mettre en œuvre, et ce fut dans ce dessein qu'il composa un livre destiné à établir à jamais ce beau principe : *le rationalisme*, c'est-à-dire toute philosophie libre et fondée sur la raison, *aboutit nécessairement au panthéisme.*

Plusieurs remarques sont à faire sur ces assertions: d'abord, il n'est pas vrai que les théories *des rapports de Dieu avec le monde*, enseignées par l'école éclectique fussent de son invention; elle n'a fait que reprendre en sous-œuvre, les théories de Platon, continuées et mal christianisées par Malebranche ; et l'on a bien eu raison de prétendre que cela conduisait à une *participation réelle de la raison divine*, c'est-à-dire au *panthéisme spiritualiste* 2° Nous doutons que ce soit M.l'abbé Bautain qui, le premier, ait signalé le *panthéisme* caché dans ces principes ; les *Annales* fondées dès 1830, et dès lors répandues dans les principales écoles catholiques de philosophie, pourraient bien en revendiquer quelque part ; mais nous sommes assurés que M. Saisset ne les a pas lues alors. Au reste, nous attachons peu d'importance à revendiquer cet honneur. Il faut reconnaître aussi que le livre de M. Maret *Essai sur le panthéisme*, paru en 1840, livre qui commença sa réputation, et dont nous parlâmes avec tant de bienveillance, appela puissamment l'attention sur la direction que prenait l'école éclectique.

Cette formule fut célébrée à l'envi. Les princes de l'église la prirent sous leur patronage; de succès en succès, elle finit par s'établir jusque dans la tribune politique, et de même que, sous la restauration, ç'avait été dans un certain monde une vérité claire comme le jour, une chose démontrée, incontestable, que la philosophie aboutit nécessairement au *doute absolu*, il ne fut pas moins certain ni moins évident, sous le gouvernement de juillet, que la *philosophie aboutit nécessairement au panthéisme*. Signalons ici une curieuse analogie. L'abbé de Lamennais, qui avait cru triompher de la philosophie en la précipitant au scepticisme, fut puni de cet excès en se voyant accusé lui-même de scepticisme et de philosophie. Aujourd'ui, même expiation d'un excès semblable. M. Bautain et M. Maret se sont portés les adversaires du rationalisme, et ont prétendu lui imposer le panthéisme comme sa conséquence et sa condamnation. Eh bien! sait-on qui est le plus accusé aujourd'hui de *rationalisme et de panthéisme*? C'est M. Bautain et M. Maret, et le

coup part, non de leurs adversaires, mais de leurs confrères dans le sacerdoce, de leurs meilleurs amis.

Il y a ici une grande erreur au moins en ce qui concerne M. l'abbé Bautain ; jamais il n'a été accusé de *rationalisme*, ni de *panthéisme*. On l'a accusé, au contraire, d'être exclusivement *super-naturaliste*, d'accorder trop à la foi, et ne pas reconnaître assez les forces de la raison. Les pièces sont sous les yeux de tous les lecteurs, et l'on peut voir à ce sujet la rétractation qu'il a signée et qui se trouve dans nos *Annales*, t. III, p. 78, (3e série). —Quant à M. l'abbé Maret, il était impossible qu'il ne fût pas accusé de la même tendance que l'école éclectique, puisque M. Saisset lui-même, va lui dire quelques lignes plus loin qu'il a les mêmes principes que cette école.

Ceci nous conduit à comprendre et à expliquer la situation présente de l'école théologique. Après s'être signalés au premier rang parmi les adversaires du rationalisme, M. Bautain et M. Maret ont essayé, chacun à son tour, une entreprise toujours délicate et périlleuse, je veux dire une nouvelle exposition du dogme catholique. Or, voici l'écueil où tous deux sont venus se heurter : on a trouvé qu'en voulant éclaircir les mystères de la religion, ils les *détruisaient*.

Chose remarquable! ces mêmes esprits qui se défient si fort de l'esprit humain, quand il s'applique librement aux objets les plus simples et les plus accessibles, lui veulent conférer l'exorbitant privilége de *voir clair* dans les abîmes les plus redoutables du dogme théologique. Ils n'accordent qu'avec beaucoup de peine à la raison la distinction du bien et du mal et l'existence de Dieu, et voici que l'un d'eux, M. Bautain, n'hésite pas à proposer une explication *toute rationelle de la sainte trinité et de l'incarnation*. Avec plus de mesure, M. Maret a également essayé de porter au plus profond de la théologie le flambeau de la raison. Les théologiens se sont émus. On sait qu'une sorte d'amende honorable fut jadis exigée de M. Bautain par son évêque. Si l'esprit plus discret de M. Maret a rendu l'épiscopat moins ombrageux pour ses doctrines, il s'est rencontré des hommes sévères, des catholiques rigides, qui ont signalé sa théologie comme peu correcte, nouvelle, sentant l'hérésie. Au premier rang, il faut citer M. Bonnetty, très savant homme, qui réunit autour de ses *Annales de philosophie chrétienne* toute une milice de jeunes membres du clergé. M Maret s'est défendu, et il a trouvé de zélés

et habiles avocats : M. l'abbé Darboy, du *Correspondant* et du *Mémorial catholique*, un jésuite instruit, le père Chastel, et l'un des nouveaux bénédictins de Solesmes, le révérend père dom Gardereau. De là une polémique fort animée, fort intéressante; or il est curieux de rechercher les dispositions diverses et les luttes intérieures du clergé.

Il y a encore ici plusieurs erreurs matérielles, qu'il importe de rectifier.

1° Nous n'avons pas présente à l'esprit l'explication que M. l'abbé Bautain a donnée de la trinité et de l'incarnation ; mais nous croyons être certain que ce n'est pas pour cette explication qu'il a eu à discuter avec son évêque. Le débat avec les théologiens de Strasbourg a porté principalement *sur la raison*, et l'on trouvait qu'il ne lui accordait pas assez, et nous croyons, nous, comme lui, qu'en quelques points ses adversaires *accordaient trop à la raison*.

2° En ce qui concerne M. l'abbé Maret, nous croyons que M. Saisset grossit à dessein le nombre de ses défenseurs ou de ses disciples. M. Maret, en tant que *cartésien*, et *malebranchiste*, a certainement de nombreux partisans, nous ne l'avons pas caché; il a pour partisans ou pour complices presque toutes les philosophies que l'on enseigne et une grande partie des philosophes catholiques des 17e et 18e siècles; mais quant à l'application qu'il a faite de ces principes dans sa *théodicée chrétienne*, il n'en a pas un, pas un seul. M. l'abbé Darboy du *Moniteur*), et non du *Mémorial*) *catholique*, n'a jamais parlé de M. l'abbé Maret que dans un article de deux colonnes; il ne dit pas un mot des expressions que nous avons critiquées, et pour défendre M. l'abbé Maret, il lui supose ou lui impose les principes mêmes que nous avons défendus contre lui. Quant à dom Gardereau, il sera bien étonné de se trouver englobé dans l'école de M. l'abbé Maret, lui qui dans nos *Annales* a juré plusieurs fois qu'il ne défendait pas la *méthode théologique de la Théodicée chrétienne*[1]. Pour le P. Chastel, il est vrai qu'il est complétement dans les théories cartésiennes et malebranchistes de M. l'abbé Maret ; aussi s'il était par hasard cet *illustre jésuite* qui a lu les épreuves de la *Théodicée*, comme

1 Voir ses paroles dans notre tome XX, p. 361 (3e série).

le dit M. Maret, nous comprendrions qu'il l'eût approuvée, et qu'il n'eût pas aperçu les inexactitudes de langage que nous y avons relevées; mais quant à les approuver explicitement, il ne l'a jamais fait, et nous défions aucun théologien de le faire. C'est aussi pour cela qu'en définitive M. l'abbé Maret les a retirées lui-même. Voilà la vérité sur l'école de M. Bautain et de M. l'abbé Maret.

Que disent les écrivains des *Annales de philosophie chrétienne?* Ils disent à M. l'abbé Maret et à ses amis: « Votre *théologie rationelle* est le fléau de » la religion. Au lieu de suivre docilement la tradition, de prononcer les paroles » consacrées par l'église, vous portez dans la théologie une métaphysique » indiscrète, arbitraire, infectée de l'esprit du siècle. Au lieu des trois *per-* » *sonnes* de la Trinité, vous parlez de trois *facultés*, de trois *propriétés*, de » trois *principes*. Au lieu de *création*, vous parlez de *manifestation univer-* » *selle et progressive*; c'est parler comme nos modernes sabelliens de France » et d'Allemagne. Quelle est la source de ces erreurs! c'est que, vous aussi, » vous caressez la chimère du tems, *l'autorité de la raison*. Vous attaquez » à grand bruit, il est vrai, le rationalisme et le panthéisme; au fond, vous » êtes des *rationalistes et des panthéistes*. Vous reconnaissez à la raison » humaine des droits qu'elle n'a pas, le droit de *tirer de son propre fonds* la » règle des mœurs, le droit *de concevoir* par sa SEULE vertu, et de démontrer » l'existence de Dieu.

Nous sommes bien aises de voir M. Saisset résumer ici les principes soutenus par les *Annales de philosophie chrétienne*. Nous allons noter ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette exposition.

Et d'abord nous croyons bien que l'homme n'a pas le droit de *tirer de son propre fond la règle de ses mœurs*; alors il serait sa propre règle, chacun serait autorisé à suivre sa volonté, ou son intelligence; Dieu seul *tire sa règle de son propre fond.* Mais M. Saisset n'expose pas nettement notre pensée sur Dieu; nous avons dit que la raison humaine n'avait pas la force, l'aptitude d'*inventer* Dieu, de *découvrir* SEULE les attributs de Dieu, comme on le suppose dans toutes nos philosophies qui parlent de Dieu sans avoir recours à la théologie, c'est-à-dire à la révélation extérieure, et nous le soutenons en faisant observer que jamais la raison n'a existé SEULE, ou, comme ils disent, ne s'est développée *seule*; si jamais il n'a existé de *raison isolée*, comment poser en principe que la *raison seule* peut

concevoir Dieu? C'est là ce que M. Saisset aurait pu dire un peu plus explicitement; car certes nous avons assez souvent expliqué ces choses.

« Vous allez jusqu'à dire que la raison est une *révélation naturelle* : c'est » rendre inutile l'autre révélation; c'est la nier indirectement; c'est rempla- » cer l'enseignement de l'église par la raison; c'est aboutir au rationalisme. » Mais il y a plus : vous ne vous bornez pas à exagérer les droits de la raison » humaine; vous prétendez qu'elle est un *écoulement* de la raison éternelle, » une *émanation*, une *participation* de *l'essence de Dieu*; c'est admettre que » la raison éternelle *est répandue* dans nos faibles intelligences, que la nature » de Dieu *se divise et se partage* entre les âmes humaines, c'est insinuer » que l'homme est une *partie* de Dieu, c'est aboutir au panthéisme. Voulez- » vous éviter le panthéisme et le rationalisme? voulez-vous combattre à » coup sûr la philosophie? NE LUI ACCORDEZ RIEN.

C'est vrai, nous soutenons que si la raison est une *révélation naturelle, directe, immédiate*, c'est rendre inutile, ou nier, ou affaiblir l'autre révélation ; cela est bien prouvé par M. Saisset lui-même, qui demande pour la raison un *ministère spirituel*, un sacerdoce non pas *selon l'ordre de Melchisédech*, c'est celui de la tradition, mais selon *l'ordre de tous les hérétiques*, de *tous les philosophes*, qui sur Dieu, n'ont erré qu'en abandonnant la véritable tradition. Il est vrai encore que nous croyons que les mots *émanation, participation à l'essence divine* inclinent et aboutissent au panthéisme.

Mais nous protestons contre cette accusation, que combattre la philosophie sur ces deux points, c'est ne lui ACCORDER RIEN. C'est une accusation qui a déjà été portée contre nous par le P. Chastel et quelques autres; nous nous sommes expliqués souvent et très souvent sur ce point dans nos *Annales*. Dans le dernier cahier, nous avons dit nettement ce que nous accordions et ce que nous refusions à la raison; nous lui accordons tout, tout ce que lui accorde M. Saisset, excepté d'inventer Dieu et ses attributs, la loi morale et ses préceptes [1]. De bonne foi, est ce ne lui *rien accorder* que de lui refuser ces deux points? Dans ce dernier cahier nous répétons les paroles

[1] Voir notre article *des prérogatives de la raison et de la philosophie d'après les enseignemens des traditionalistes*, ci-dessus p. 66 et 67.

e M. Saisset qui dit : « La fonction de la philosophie n'est pas de *trouver* Dieu et le monde, mais d'en *pénétrer* la nature, d'en *comprendre* la coexistence, et de les mettre dans un juste rapport; » t nous avons ajouté : « Nous accordons tout cela à la philosophie. » Or, nous le demandons à M. Saisset et à nos lecteurs, peut-on dire celui qui si souvent a accordé tout cela qu'il *n'accorde* RIEN *à la philosophie ?* Voilà cependant ce qu'on invente pour nous combattre. Voilà comment M. Saisset va continuer à exposer notre opinion. Cela st-il juste, est-il loyal ?

» N'acceptez D'AUTRE *autorité certaine* que l'autorité de l'église et de la tradition. C'est la tradition qui nous enseigne le *devoir, Dieu*, la *vie future*. Hors de la tradition, il n'y a que l'ignorance absolue ou l'absolu scepticisme. Si quelques grandes vérités morales et religieuses brillent par de rares éclairs dans le monde païen, c'est par la tradition qu'elles sont arrivées aux Socrate, aux Aristote et aux Platon. Si les philosophes modernes se sont formé de la Providence et de l'âme des idées si sublimes et si pures, c'est qu'ils ont été baignés à leur insu dans cette lumière surnaturelle *que le christianisme a répandue parmi les hommes*. Ainsi donc, point de milieu. Le catholicisme est tout, *ou il n'est rien*. La tradition est la seule règle, ou bien c'est le *sens privé ;* d'un côté, la foi humble et docile; de l'autre, la négation et la révolte. Soyez donc de vrais et purs catholiques, ou vous tombez dans les derniers abîmes du panthéisme et de l'irréligion. »

Telle est la thèse que soutiennent, avec une certaine vigueur et une insistance inouie, les *Annales de philosophie chrétienne*. On y reconnait as peine la *vieille thèse* de M. de Bonald et de l'abbé de Lamennais, elle qui fait aussi le fond de la polémique d'un journal très connu, *Univers*.

Nous protestons encore contre cette proposition qu'on nous attribue, qu'il n'y a D'AUTRE *autorité certaine que l'autorité de église et de sa tradition*, comme si nous eussions jamais nié l'autorité de *la raison humaine*, quand elle est formée et contenue dans s justes bornes. Au reste, nous croyons que les notions de Dieu, ui étaient chez les païens leur venaient des livres de Moïse et de la adition, comme l'ont dit tous les pères, et comme l'a exposé dernièrement Mgr Affre de glorieuse mémoire ; nous croyons aussi que

si les philosophes modernes ont des notions plus pures sur Dieu, c'est au Christianisme qu'ils les doivent ; tous les catholiques soutiennent cela, et les philosophes prétendent en vain le contraire ! Mais nous protestons encore contre cette proposition : le *catholicisme est tout ou il n'est rien.* Jamais aucun catholique n'a soutenu cela, jamais on ne le trouvera dans aucun livre ; et à cette occasion nous devons signaler comme une nouveauté, cette façon de raisonner, qui s'est introduite récemment dans la polémique, et qui est principalement dirigée contre nous, c'est de formuler des accusations, de les mettre même sous guillemets, sans citer nos paroles, sans indiquer où on les a prises; que nos adversaires y prennent garde, ils finiront par nous faire croire que cette polémique, les saisissant à la source même de leurs erreurs, les a profondément déroutés, a jeté le trouble dans leur esprit, et les force ainsi à nous faire dire des choses que nous n'avons pas dites. C'est ce qu'a fait le P. Chastel; c'est ce que font en ce moment M. Saisset et M. Maret. Mais cela est même une fausse tactique, qui peut un moment faire illusion, mais qui peu à peu sera découverte et tournera contre ceux qui s'en servent.

Que répondent M. Maret et ses amis ? *D'excellentes choses.* Quant aux expressions dont ils se sont servis pour désigner les personnes de la Trinité et la création, ils les expliquent dans un *sens orthodoxe*, ou *les retirent*; mais, sur le fond de la question, ils prouvent très solidement qu'un traditionalisme exclusif est une chose très dangereuse, qu'avant eux tous les plus grands docteurs de l'église, les théologiens les plus autorisés, ont fait une *certaine part à la raison*; que les livres saints eux-mêmes reconnaissent une *loi naturelle* et une *religion innée* [1]; qu'il est étrange, quand on invoque la tradition, de vouloir changer sur un point si grave la *constante tradition* de l'église; que nier les droits de la raison et *toute certitude naturelle*, c'est livrer la révélation désarmée aux attaques de la philosophie; c'est laisser l'homme éternellement indécis entre Mahomet et Jésus-Christ, c'est incliner au plus dangereux scepticisme.

Nous comprenons très bien que M. Saisset trouve que M. Maret

1 Voir *la thèse de docteur*, récemment soutenue en Sorbonne, par M. l'abbé Maret, et qui est devenue l'objet d'une vive polémique entre les journaux du clergé. (*Note de M. Saisset.*)

nous répond *d'excellentes choses*. Voyons donc quelles sont ces excellences là, et d'abord il avoue que quant à la Trinité, M. Maret a *retiré* ses expressions ou les a expliquées dans un *sens orthodoxe*, c'est à-dire en ôtant à ces expressions leur *sens direct et naturel*; est-ce là ce qu'un philosophe peut appeler une excellente chose? Quant à faire une *certaine part à la raison*, nous venons de voir que nous faisons nous même une grande part à la raison; il n'y a donc pas là de divergence. Mais, dit-il, les livres saints reconnaissent une *religion naturelle*, oui, si l'on entend une religion apprise *par la voie naturelle*, c'est-à-dire en société et par l'enseignement, mais si par *religion naturelle*, on entend, comme l'entend M. Saisset, une religion venue naturellement, comme les champignons poussent dans un champ, nous nions énergiquement cette *religion naturelle*, et nous ne croyons pas même que M. Maret l'admette. Quant à une religion *innée*, M. Maret vient de déclarer dans l'*Univers* qu'il n'admet aucune *idée innée*; il s'en suit que M. Saisset lui fait dire ici le contraire de ce qu'il pense. Nous nions que ce soit là la constante tradition de l'Église; et nos lecteurs savent bien que nous n'avons jamais nié la *certitude naturelle*, par laquelle la raison juge et discerne les choses qui sont de son ressort. Ce sont les termes de tous les théologiens, et nous sommes complétement d'accord avec eux. Ces prétendues réponses de M. Maret ne nous ont pas été faites, ou bien nous sommes d'accord avec lui sur ce point. Mais voici qui est plus curieux, c'est M. Saisset qui, après avoir approuvé M. Maret, prend l'aggressive contre lui, adresse une exhortation aux évêques qui l'encouragent, aux théologiens qui l'approuvent; il les convie tous à rendre les armes à la philosophie et à devenir éclectiques. Ceci est instructif, écoutons et que M. Maret et ses amis écoutent aussi.

Nous ne pouvons que souscrire à une réponse si solide et si sage: nous croyons même que la récente controverse de la philosophie avec le clergé a pu fournir aux amis de M. Maret quelques lumières utiles et plus d'un argument décisif contre leurs adversaires; mais à *notre tour* nous demanderons la permission de prendre la parole, et nous dirons à M. l'abbé Maret, aux évêques qui l'encouragent, aux théologiens qui l'approuvent et à toute cette

partie du monde religieux qui se montre disposée à reconnaître aujourd'hui les droits de la philosophie :

« Vous déclarez [1] qu'il y a dans l'homme une *lumière naturelle*, rayon » *émané du foyer divin*, lumière qui *illumine tout homme venant en ce* » *monde*, et qui a répandu des clartés si vives jusque dans les ténèbres du pa- » ganisme. Cette raison est capable de poser avec autorité un *principe de* » *certitude*, c'est l'évidence; une *règle de mœurs*, c'est l'idée du bien; une » *religion naturelle*, c'est celle qui fait *reconnaître* à tout esprit droit un » Dieu spirituel, un Dieu providence, créateur du monde et père de l'huma- » nité. Vous reconnaissez *à la raison* ces nobles droits : les amis de la philo- » sophie doivent en remercier votre franchise et votre loyauté; mais que doi- » vent penser les esprits calmes et désintéressés, étrangers à nos débats? que » voulez-vous qu'ils disent de cette formule tant préconisée : *Le rationalisme* » *aboutit nécessairement au panthéisme ?*

Ici nous n'avons rien à dire, mais à nous joindre à M. Saisset pour demander à M. Maret et à ses amis de s'expliquer. Si en effet, en réalité, nous avons en nous *une lumière naturelle, qui est réellement un rayon émané du foyer divin*, si cette lumière et ce foyer divin nous donnent *seuls* la *règle* des mœurs, la *connaissance* de Dieu et de ses attributs, il nous semble qu'on ne peut dire que le *rationalisme aboutisse au panthéisme*. Car enfin il est plus clair que le jour que c'est bien là le Rationalisme d'une part, et que ses produits, son enseignement, tel qu'il est formulé ici, ne sont pas le *panthéisme*. Nous savons gré à M. Saisset d'avoir si bien formulé sa demande, et nous prions, comme lui, nos maîtres catholiques de la résoudre. Il est impossible qu'ils n'y fassent pas attention, et à coup sûr un peu plus tôt un peu plus tard, ils y répondront dans quelqu'une de ces augustes assemblées qui ont été de nouveau inaugurées dans l'Eglise. M. Saisset continue :

» Expliquons-nous nettement une dernière fois.

» Entendez-vous par rationalisme l'*usage* ou l'*abus* de la raison ! Parlez- » vous de la raison fidèle à ses lois naturelles ou de la raison infidèle à ses » propres lois; de la raison restant *raisonnable* ou de la raison *égarée* ! Point » d'équivoque, toute la question est là.

1 Voyez l'avertissement de la nouvelle édition de la *Théodicée chrétienne* de M. l'abbé Maret, 1850; chez J. Leroux et Jouby.

Oui, expliquons-nous nettement; mais pour cela, il ne faut pas oser la question comme vous la posez; il ne s'agit pas de l'*usage* ou e *l'abus de la raison*, il s'agit de savoir *ce qu'elle est*, comment elle st formée en nous, *ce qu'elle peut faire;* il s'agit surtout de savoir uand *elle est raisonnable* ou quand elle est *égarée*. Vous soutenez, ous, que la raison est un *rayon émané du foyer divin*, eh ! bien, il agit de me montrer comment ce *rayon divin* (divin, entendez-le), eut être obscurci ou éteint? et de plus est ce le vôtre, est-ce le mien, t-ce celui du chinois, celui de l'éclectique, celui du catholique ui est divin, droit ou dévié? Voilà la question. Donnez, s'il vous plait, onnez une marque pour distinguer le divin de l'humain. Pour nous, ous vous en donnons une, nous vous disons : « Pour toutes les choses qu'il est nécessaire de *croire* ou de *faire*, le rayon sera divin, la raison sera raisonnable, quand elle sera conforme à la révélation extérieure de Dieu. » Voilà notre règle, donnez la vôtre, et ne venez is nous montrer une misérable tantologie, en alléguant la *raison aisonnable*, c'est-à-dire la *raison-raison*.

» Si vous parlez de la *raison égarée*, il n'y a aucune difficulté à vous accorder qu'elle *peut* conduire au panthéisme. Elle y peut conduire, elle y conduit en effet de nos jours beaucoup d'esprits, comme elle en a conduit d'autres à l'athéisme, à l'idéalisme, à tous les égaremens; mais quoi! la religion, elle aussi, la *religion égarée*, ne peut-elle pas précipiter les plus belles âmes au mysticisme, au fanatisme, à la superstition, à mille autres excès? Que suit-il de là contre la religion et contre la raison ? Absolument rien.

Nous venons de le dire, on reconnaît facilement la *religion égarée*, est celle qui n'est pas conforme à l'enseignement de l'Eglise, à sa adition; mais où est la règle de la philosophie, qui ne reconnaît point Eglise, et point de tradition?

» Or, il en va tout autrement si vous transformez une simple erreur possible, suite de la faiblesse humaine, en une *erreur nécessaire*, produit fatal de l'organisation même de la raison.

Il ne s'agit nullement *d'erreur nécessaire*, mais d'insuffisance, de anque de fond et de données. La raison est la faculté de recevoir et

de discerner la vérité, et n'est pas le dépôt où elle se trouve, la forme qui la constitue ; elle la connait, mais ne l'invente pas.

Sortez donc des termes rationalistes, et portez-vous sur le terrain nouveau que nous ouvrons devant vous. Il n'y a point d'erreur nécessaire dans une raison bien formée ; mais avant d'être formée, d'avoir appris, *il n'y a point de dogme dans la raison.*

« Il ne s'agit point ici d'une dispute de mots, mais d'une question capitale. » Si vous dites que la raison, *restant raisonnable*, aboutit nécessairement » au panthéisme, vous soutenez une thèse fausse que vous êtes incapables de » prouver, contraire à toutes les données de l'observation psychologique, à » tous les enseignemens de l'histoire, à cent exemples contraires donnés par » les meilleurs et les plus libres génies; de plus, c'est une thèse dangereuse, » puisqu'elle légitime en quelque façon le panthéisme, en le déclarant *invincible à la raison*; enfin c'est une thèse qui est en contradiction avec vos » propres déclarations, puisque vous avez positivement reconnu que la *raison* » *naturelle est d'origine divine*, qu'elle est une *puissance régulière et bienfaisante*; qu'elle renferme EN SOI *l'idée de la loi morale* et *l'idée de* » *Dieu.*

Ici, nous avouons que M. Saisset a raison contre tous ceux qui soutiennent que la raison renferme EN SOI, comme un don naturel et divin, l'idée ou la connaissance de la loi morale et de Dieu.... que M. Maret y réponde. Car voici comment M. Saisset le pousse l'épée dans les reins en lui adressant les paroles suivantes :

« Retirez donc toutes ces loyales déclarations : *niez la raison*, n'acceptez » que l'autorité de l'église, passez dans le camp de M. de Bonald avec vos » adversaires des *Annales de Philosophie chrétienne*, — ou plutôt maintenez vos concessions; restez fidèle à la constante pratique des pères et des docteurs, à saint Paul, à saint Augustin, à Bossuet; mais alors retirez cette formule qui n'a plus de sens: *le rationalisme aboutit au panthéisme*, thèse déplorable, qui mérite d'aller rejoindre celle de l'abbé de Lamennais dans le » plus complet oubli.

Nos abonnés savent qu'il ne s'agit aucunement de *nier la raison*; mais aussi ils doivent commencer à rire en voyant l'insistance de M. Saisset à compter saint Paul, saint Augustin et Bossuet parmi les *rationalistes éclectiques*. Malheureusement il ne fait que répéter

les principes et les paroles avancés par un grand nombre de catholiques, qui tous ont copié Malebranche. Mais nous espérons que l'article qui va suivre celui-ci lèvera tous les doutes sur les opinions de saint Augustin.

Tout vous convie à cette rétractation honorable. Vous avez consumé tous vos efforts pendant dix-huit ans à combattre le spiritualisme. Pendant ce tems, votre véritable adversaire faisait son chemin. Tout à coup il a levé le masque : il s'appelle *socialisme*; nous l'appelons, nous, *matérialisme*, car nous ne sommes pas dupes d'un prétendu socialisme platonicien ou évangélique, qui n'existe que dans la tête de quelques innocens rêveurs. Ce qui est redoutable et réel, c'est le *socialisme matérialiste et démagogue*. Voilà l'ennemi. Ce n'est pas trop pour en triompher de toutes les forces réunies d'un *Christianisme éclairé* et d'un *Spiritualisme indépendant*.

M. Saisset a raison, notre adversaire commun en ce moment est le *Socialisme matérialiste et démagogue*. Mais, de grâce, croit-il donc qu'il lui sera possible de convertir ses nombreux partisans en leur disant : « Mes amis, votre raison est un *rayon émané du foyer divin*. » Elle est capable de poser avec autorité un principe de certitude, » c'est l'évidence ; une règle de mœurs ; c'est l'idée du bien, une » religion naturelle. — Bien, bien, répondront les amis, c'est pour » cela que nous qui voulons changer la société, nous nous croyons inspirés de Dieu, éclairés et réchauffés de son *rayon divin*. Nous ne » mettons en pratique que ce que vous nous avez enseigné. — Non, non, » leur dira M. Saisset, laissez la société telle qu'elle est; car moi je la » trouve bonne. » — Que nos lecteurs disent qui a le mieux raisonné de M. Saisset ou des socialistes ? Car enfin, comme il le dit, il s'agit de *s'expliquer nettement une dernière fois*.

A. BONNETTY.

Histoire de la Philosophie.

RECHERCHES

SUR LES DIFFÉRENTES

OPINIONS PHILOSOPHIQUES DE SAINT AUGUSTIN

et sur l'infaillibilité plus ou moins sûre de son autorité en cette matière.

Considérations préliminaires sur le Père Dutertre, jésuite, auteur de cet article. De l'autorité de saint Augustin en philosophie. — Etat des écoles philosophiques à l'époque de saint Augustin. — Augustin embrasse la secte des Académiciens et y persévère pendant 10 ans. — Il embrasse la philosophie des manichéens ou du doute absolu. — Il embrasse la philosophie de Platon et en emprunte plusieurs principes. — Saint Augustin converti conserve encore quelques unes des idées platoniciennes. — Il fait ses réserves contre la philosophie de Platon. — Conclusion à tirer de ses opinions philosophiques, c'est que plusieurs sont platoniciennes ; les opinions platoniciennes sur la nature de la vérité.

Quand Descartes formula en méthode philosophique les différents principes sur le *doute* et *l'évidence* personnelle, qui avaient déjà cours dans les écoles; quand Malebranche y ajouta la théorie platonicienne de *l'intuition directe* de la vérité, ou de la *vision en Dieu*, et essaya de christianiser ses principes, avec une maladresse si forte, que l'église fut obligée de mettre tous ses ouvrages à l'index, alors les auteurs allèrent chercher dans les Pères, et principalement dans saint Augustin, certaines phrases très courtes, et souvent obscures, pour soutenir une opinion si nouvelle, et si peu coordonnée. Depuis lors tous les philosophes éclectiques et catholiques qui ont adopté les principes de ces deux écrivains, n'ont pas manqué de copier ces citations et de les répéter les uns après les autres. Nous les avons entendues dans la bouche de M. Maret, du Père Chastel, et de M. l'abbé Lequeux. Nos lecteurs savent que le plus souvent ces citations ont été tronquées, ou falsifiées par les premiers qui s'en sont servis. Nous l'avons prouvé jusqu'à le faire toucher au doigt.

Cependant il est plusieurs expressions de saint Augustin qui, nous en convenons, portent plus ou moins au Cartésianisme et surtout au Malebranchisme. Nous nous proposions de les réunir et de les examiner dans un travail spécial, quand il y a deux ou trois mois, nous eûmes occasion de jeter les yeux sur un ouvrage intitulé : ***Réfutation d'un nouveau système de métaphysique proposé par le P. M.... auteur de la Recherche de la vérité*** (3 petits volumes in 12. Paris, 1715).

Nous le lûmes avec le plus vif intérêt, et quel ne fut pas notre étonnement lorsque nous vîmes qu'il combattait tout-à-fait à leur origine, les mêmes principes métaphysiques que nous poursuivons nous-même. Tous les systèmes d'***émanation***, de ***possession de l'infini***, d'***intuition*** et de ***participation divine***, y sont refutés par la logique la plus forte et la plus assurée. Nous nous informâmes de son auteur et nous sûmes bientôt qu'il était d'un jésuite, le Père DUTERTRE, et qu'il avait été composé tout exprès, et par l'ordre de ses supérieurs, pour empêcher le progrès que faisait le Cartésianisme et le Malebranchisme dans le sein même de cette célèbre société. Mais l'ouvrage fit peu de bruit. emporté qu'il fut avec l'orage qui brisa la société elle-même. M. Cousin n'a pas manqué de signaler les efforts de la Société de Jésus, pour s'opposer aux nouveaux principes qui se glissaient au sein de la société chrétiennne; il les a décorés du nom de ***Persécution des jésuites contre les Cartésiens*** et y a consacré une place assez étendue, dans ses ***Fragments philosophiques*** Il a même édité tout exprès l'ouvrage d'un jésuite , le ***Père André*** [1] ; parceque le Père André fut celui qui voulut faire entrer ces deux systèmes dans la compagnie. C'est là qu'il parle plusieurs fois du Père Dutertre, comme M. Cousin sait parler d'un philosophe qui sape par sa base tous ses principes philosophiques. Les jésuites paraissent avoir oublié leur profond métaphysicien. Le P. Chastel, et plusieurs autres, ont adopté les opinions de Descartes et de Malebranche, jadis repoussées avec tant de raison. Peut-être même que le P. Chastel, qui dicte des lois aux ***traditionnalistes***, sans citer leurs paroles, ne

1 *OEuvres philosophiques* du P. André, de la compagnie de Jésus, avec notes et introduction par M. Victor Cousin. Paris 1843. (630 pages).

connaît pas même le nom du P. Dutertre. Nous allons le lui faire connaître, et rendre au célèbre jésuite la place qu'il mérite parmi les métaphysiciens français [1].

Au reste, ce n'est pas sur notre parole que nous demandons à nos lecteurs de le juger. C'est sur ses propres œuvres ; nous citerons ses observations sur les grands systèmes d'*infini*, d'*absolu*, de *participation à la vérité et à l'essence de Dieu*, qui forment le fond de l'enseignement des philosophies éclectiques et même catholiques. Aujourd'hui nous mettrons devant leurs yeux l'histoire curieuse et si instructive que cet habile homme trace des opinions philosophiques de saint Augustin. Après l'avoir lue avec attention, nos lecteurs jugeront qui de nous ou de nos honorables adversaires, a mieux connu et mieux jugé les opinions de cet illustre père de l'église.

A. BONNETTY.

DE L'AUTORITÉ DE SAINT AUGUSTIN EN PHILOSOPHIE.

« Après avoir montré, comme je crois l'avoir fait, la fausseté des opinions du P. Malebranche touchant la *vue immédiate, et directe* qu'il s'est imaginé que nous avions dès cette vie de la *substance de Dieu* ; touchant la *nature même de Dieu* ; touchant *la nature des idées;* touchant la *vue des vérités éternelles*, de l'ordre immuable, de toutes choses généralement, et même des corps, *en Dieu*. Après avoir exposé les absurdités, les contradictions, les conséquences dangereuses que renferme cette étrange doctrine, il me semble que les personnes judicieuses ne pourront voir, sans quelque indignation, que l'auteur entreprenne de mettre toutes ces rêveries sur le compte de saint Augustin. Pour ceux qui seront entêtés du Malebranchisme, jusqu'à croire sur la parole de leur docteur, qu'effectivement ce grand saint a été dans tous les mêmes sentimens qu'eux, ils ne devraient pas du moins trouver mauvais, qu'en ce cas nous disions de lui en particulier, ce que le P. Malebranche [2] ne craint pas de dire de tous les

1 Nous regrettons que M. l'abbé Migne, qui a édité diverses réfutations de *Malebranche* dans ses *démonstrations évangéliques* n'ait pas publié aussi ce remarquable travail.

2 *Recherche de la vérité*, t. II p. 317. Edition in-12.--*Éclaircissement*, p. 15.

[redacted]

saints pères ensemble par rapport à l'efficace des causes secondes : savoir, « que quand même il aurait favorisé les opinions de la nouvelle » métaphysique, on ne serait *peut-être* point obligé d'avoir égard à son » sentiment, s'il ne paraissait qu'il eût examiné avec soin cette question. » J'ajoute, moi, que sans *peut-être*, on devrait absolument ne point déférer à son autorité, maintenant qu'on est convaincu que cette Philosophie est une très pitoyable et très dangereuse Philosophie.

» Mais grâces à Dieu, nous n'en sommes pas réduits là, puisqu'il est certain que saint Augustin n'a jamais été dans le système malebranchiste. Pour le prouver, il est à propos d'examiner quelles ont été les vraies pensées de ce père, sur ce qui pourrait avoir rapport aux matières dont il s'agit ; et afin de les découvrir plus sûrement, je prie qu'on me permette de reprendre en peu de mots les choses de plus haut.

1. Etat des écoles philosophiques à l'époque de saint Augustin.

» L'histoire de la vie de saint Augustin est assez connue pour que peu de gens ignorent qu'il vint au monde dans un tems où la philosophie était autant à la mode qu'elle ait jamais été. Les heureux progrès de la doctrine de Jésus-Christ, que les chrétiens soutenaient avec raison, être *la seule véritable sagesse* (A), auprès de laquelle toute la sagesse païenne n'était que folie, avaient animé les anciennes sectes des philosophes à s'élever de concert contre celle-ci, et il s'en était encore formé, par le *mélange de la philosophie païenne avec le christianisme*, de nouvelles d'autant plus monstrueuses et plus extravagantes, qu'elles prétendaient accorder des choses infiniment opposées, et tout-à-fait incompatibles. Au reste, toutes ces écoles d'erreurs avaient cela de commun, qu'elles se proposaient toutes de chercher la vérité, dont la connaissance et l'amour fissent le solide bonheur, et le parfait contentement de l'homme dans cette vie. Toutes même se vantaient de l'avoir trouvée et mise de leur côté, excepté

(A) C'est ce que nous soutenons aussi contre toutes ces philosophies qu'on enseigne dans nos écoles, et dont le premier principe est de ne se servir en aucune manière de l'autorité de la révélation du Christ. A. B.

les seuls Académiciens qui faisaient profession de ne reconnaître rien pour certain, sinon qu'on ne pouvait découvrir avec certitude aucune vérité.

» Dans ces conjonctures, il était naturel qu'Augustin, qui avait l'esprit fort vif et fort curieux, prît quelque parti. Heureux, si docile aux sages conseils de Monique, il se fût d'abord et uniquement attaché à la doctrine de l'église catholique; mais le feu de l'âge et le libertinage de son cœur l'éloignaient du royaume de Dieu; et la simplicité de l'Evangile et de ceux qui le suivaient ne s'accommodait, ni avec le goût qu'il avait pris dans la lecture des Orateurs profanes, ni avec une secrète passion de se distinguer, et d'obtenir quelque rang parmi ceux qui passaient alors pour les plus grands génies et les plus beaux esprits du tems.

2. Augustin embrasse la secte des Manichéens et y persévère pendant dix ans.

»La *secte des Manichéens*, fort répandue en Afrique, était bien plus conforme à toutes ses inclinations. Elle avait de quoi flatter la vivacité de ses passions, par l'entière liberté qu'elle leur donnait, et de quoi piquer la curiosité de son esprit, par un langage aussi séduisant qu'extraordinaire, sous lequel ces hommes charnels et impies affectaient de couvrir mille et mille mystères, mais mystères d'iniquité: ils avaient toujours ce mot à la bouche : *vérité*, *vérité*, et ils promettaient toujours de la faire voir à leurs disciples [1].

» Augustin eut donc le malheur de donner dans leurs pièges dès l'âge de 19 ans, et d'y demeurer environ jusqu'à sa 29ᵉ année[2], dans laquelle il eut occasion de pratiquer à Carthage le fameux Fauste, l'un des principaux chefs du parti, de qui il espérait recevoir quelques éclaircissemens sur plusieurs doutes que lui avait fait naître la lecture des philosophes, à laquelle il s'était fort adonné pendant les 10 dernières années. Mais il s'aperçut bientôt [3] que cet homme avait plus d'enflure et de présomption que de véritable science, et il se convainquit qu'il s'était trompé en suivant des trompeurs.

[1] *Confessions*, liv III, c. 6.
[2] *Ibid*, l. IV c. 1 et l. v, ch. 3 et 5.
[3] *Ibid*, c. 7.

3. Augustin embrasse la philosophie des Académiciens ou du doute absolu.

» Ainsi dégoûté du Manichéisme, il va à Rome, et là fatigué de tant d'inutiles recherches qu'il avait faites sans pouvoir se contenter l'esprit[1], et faisant réflexion qu'il avait lu et médité quantité d'ouvrages de différens philosophes, qui n'avaient eu sur lui d'autre effet que d'augmenter ses doutes, sans l'éclairer sur rien, il lui vint en pensée que de toutes les philosophies, la plus raisonnablable était celle des *Académiciens*[2], qui soutenaient que les hommes se fatiguaient en vain dans la recherche de la vérité, parce qu'ils ne pouvaient jamais parvenir à la trouver. Ce nouveau système lui plut, et il le goûta tellement, que, malgré les discours de St Ambroise, qu'il entendit à Milan, où il était allé de Rome ; malgré l'estime singulière qu'il avait conçue de l'érudition et de la sainteté de ce grand évêque, il demeurait toujours dans l'incertitude, n'étant plus Manichéen à la vérité, mais n'étant pas pour cela Catholique. Peut-être même aurait-il joui dans ce dernier parti qu'il avait pris, d'une funeste tranquillité, si les prières et les larmes de sa sainte mère n'avaient engagé Dieu à ne pas laisser en repos cet enfant prodigue.

4. Augustin embrasse la philosophie de Platon, et en emprunte plusieurs principes.

» Telles étaient les dispositions d'Augustin, lorsqu'il eut pour la première fois l'occasion de lire quelques *ouvrages des Platoniciens*, qui étaient peut-être les seuls philosophes dont il n'eut encore rien vu, parce qu'il avait négligé dans ses premières années l'étude de la langue grecque. Dieu permit, à ce qu'il dit lui même[3], qu'un homme de cette secte les lui mît entre les mains, traduits en latin. Il les lut avidement, et comme il avait l'esprit fort subtil, et naturellement amateur de choses abstraites[4], la doctrine de Platon l'éblouit et le charma ; elle lui fut une occasion de rentrer plus sérieusement que jamais en lui-même ; elle réveilla sa passion pour la recherche de la vérité.

1 *Confessions*. c. 8 et 10.
2 *Ibid.* liv. IV c. 1; l. V. c. 3. l. VI c. 1.
3 *Ibid.* l. VII c. 9.
4 *Ibid.* p. 32

» Cette inclination qu'il avait conçue pour la doctrine Platonicienne le disposa d'abord à la trouver conforme à l'Écriture sainte, sur ce qui regarde la *nature de Dieu et de l'esprit*, et cette conformité qu'il aimait à trouver entre Platon et les auteurs sacrés, accommodait si bien, dans ces commencemens, d'un côté le désir qu'il conservait encore de pénétrer dans les mystères de la Philosophie, et d'un autre les secrets mouvemens que la grâce lui inspirait, pour le porter à embrasser tout de bon le véritable Christianisme, que, son cœur commençant à être d'accord avec son esprit, il s'applaudissait d'avoir enfin rencontré ce qu'il cherchait depuis tant d'années. L'autorité de l'Écriture pour laquelle il gardait toujours une secrète vénération, justifiait sa *prévention pour le Platonisme*. Et l'éclat où était la philosophie de Platon soutenait et augmentait l'estime qu'on lui avait inspirée dès son enfance pour l'Écriture sainte. Il ne tarda donc guère à prendre plus de goût à la lecture des livres sacrés, qu'il n'en avait jamais eu. Il y trouva, surtout dans les épitres de S. Paul, beaucoup de choses que ne lui avaient point encore apprises les livres des Platoniciens, mais qui ne firent qu'augmenter son attachement pour cette Philosophie : persuadé, qu'il était, qu'elle avait été l'instrument dont Dieu s'était servi pour le retirer de ses égaremens et l'appeler à lui. Et il paraît, par la suite de ses écrits, qu'après sa conversion, qui arriva dans ces conjonctures, il conserva tout le reste de sa vie, ces préjugés avantageux au Platonicisme.

5. Augustin converti conserve quelques-unes des idées platoniciennes.

» Car il *continua à lire Platon* lui-même, et les Platoniciens qui étaient alors en réputation, savoir : *Plotin*, *Jamblique*, *Porphyre*, *Apulée*[1], et il les goûta si fort, qu'il préféra infiniment toutes les parties de leur philosophie à toutes les autres, tant anciennes que modernes; qu'il crut devoir dans les matières théologiques, traiter avec eux préférablement à tous les autres[2], parce qu'ils avaient seuls l'avantage d'avoir mieux pensé de Dieu, créateur du ciel et de la terre. Il fut persuadé que ces grands philosophes, quelque nom qu'on leur don-

1 *De Civitate Dei.*, lib. VIII.
2 *Ibid.* c. 5 à 12.

nât, quoique celui de Platoniciens leur convînt le mieux, avaient approché du Christianisme plus que tous les autres; qu'ils auraient même eu peu de chose à changer à leur doctrine pour devenir chrétiens [1]. Il conçut en particulier une si haute idée de Platon, et du rapport de ses livres avec l'Ecriture sainte, qu'il dit « qu'on se » trouve surpris, lorsqu'on voit en les lisant, qu'il a pensé de Dieu » d'une manière très conforme à notre religion[2], soit, ajoute-t-il, que » Platon eût lu les livres de Moïse, soit que Dieu, comme dit l'apôtre, » le lui eût manifesté par la vue et la considération des créatures (A). »

»On ne peut douter qu'il n'ait aussi estimé *Porphyre* en plusieurs choses; il en parle « comme d'un homme de beaucoup d'esprit[3]; » il dit « qu'il a corrigé Platon sur des points importants [4]. »

» Il trouve même dans lui, la Trinité des personnes en Dieu assez bien marquée. « Quant à ce qu'il dit, en qualité de Platonicien, » qu'il y a des principes, nous savons ce que c'est. Car il veut parler de Dieu le père, et de Dieu le fils, qu'il appelle en grec l'*intellect* ou *l'esprit paternel.* Quant à l'Esprit saint, ou il n'en dit rien » ou il n'en parle pas ouvertement; quoique je ne puisse comprendre » quel autre il pourrait appeler le *moyen* ou le *rapport* de ceux là... En » effet, il a parlé de celui, que nous appelons nous Esprit saint, comme il » a pu, ou comme il a voulu, lequel Esprit, nous n'appelons pas seulement Esprit du père, et Esprit du fils, mais Esprit de tous les deux[5]?

1 Paucis mutatis verbis ac sententiis, Christiani fierent. *De verâ religione* c. IV, t. III, p. 126, édition de Migne.

2 Mirantur..cùm legunt Platonem de Deo ista sensisse quæ multùm congruere veritati nostræ religionis agnoscunt. *De civitate Dei*, l. VIII c. 11, t. VII, p. 235.

(A) Nous prions nos lecteurs de remarquer cette opinion de S. Augustin, qui signale les livres saints comme la source des vérités répandues dans les ouvrages de Platon : la vue et la considération des créatures ne sont venues qu'après qu'il eut appris de la société à y lire le nom de Dieu, A.B..

3 Homo iste non mediocri ingenio præditus. *Ibid*, l. X, c. 32, t. VII, p. 313.

4 Nonnulla et non parva emendavit. *Ibid*, t. XIII, ch. 26 et 27.

5 Quæ autem dicat esse principia tanquam Platonicus, novimus; dicit enim Deum Patrem et Deum Filium, quem græcè appellat paternum intellectum, vel paternam mentem. De Spiritu autem sancto, aut nihil aut non apertè aliquid dicit; quamvis quem alium dicat horum medium non intelligo..... Nimirum hox dixit, ut potuit, sive ut voluit, quod nos Spiritum

6. Augustin fait ses réserves contre la philosophie de Platon.

» Ce n'est pas néanmoins que je prétende que saint Augustin se soit absolument livré à toutes les opinions de Platon, jusqu'à travailler à accommoder la religion Chrétienne à cette philosophie, comme a osé avancer de lui, et des autres pères des premiers siecles, l'auteur du livre intitulé : *le Platonisme dévoilé*, dont le savant P. Baltus a montré l'ignorance. En effet, il ne faut pas avoir beaucoup lu saint Augustin pour savoir qu'il réfute une infinité d'erreurs des Platoniciens, et qu'il désapprouve en eux ce qui ne lui semble pas conforme à l'Écriture et à la foi de l'Église. Et pour être convaincu qu'il méprisait souverainement tous les philosophes païens, et Platon en particulier, en comparaison des auteurs sacrés; voici ce que nous lisons:

« Qui de vous ne se moquerait pas de moi, dit ce père, en parlant » aux chrétiens, si je lui parlais de la sorte : Croyez cela parceque » Platon l'a dit[1]?.. Car, dit-il encore, qu'est ce que Platon, Pythagore, » Aristote, comparés à l'Evangile ? Ils semblent à la vérité dire quel- » que chose, lorsqu'on ne les compare pas à la pierre fondamentale de » l'Eglise, et ainsi, lorsque nous trouvons qu'ils ont dit quelque chose » qu'a dite Jésus-Christ, nous les louons; mais nous ne les suivons pas. » Mais Platon a-t il été avant Jésus-Christ? nullement. Mais si quel- » qu'un a dit la vérité, celui-là même peut-il être plus premier » que la vérité-même ? Oh! homme, en parlant du Christ, consi- » dère, non quand il est venu, mais quand il t'a fait[2]? »

7. Conclusion à tirer des études philosophiques de saint Augustin, c'est que plusieurs de ses opinions sont platoniciennes.

» Or, que veux-je conclure et du récit que je viens de faire des égaremens de saint Augustin, dans la recherche de la vérité, et des préjugés favorables aux Platoniciens, surtout à Platon lui-même

sanctum nec Patris tantùm, nec Filii tantùm, sed utriusque Spiritum dicimus. *De Civitate Dei*; livre x. ch. 23, t. VII, p. 300.

1 Si dicam vobis: Credite, hoc dixit Plato... quis vestrûm non irridebit me? *Enarr.* in psalmum 1 3, t. IV, 1363.

2 Tamdiù videntur aliquid dicere, donec comparentur Petræ. Propterea si inventus fuerit aliquis eorum hoc dixisse quod dixit et Christus, gratulamur ei; non sequimur illum. Sed prior fuit ille quam Christus? falsè. Si quis vera loquitur, prior est quam ipsa veritas? O homo, attende Christum, non quando ad te venerit, sed quando te fecerit. (*Enar. in psalmum* 40, t. IV, p. 1828.

et à Porphyre, que j'ai montré qu'il avait conçus dès le tems de sa conversion, et conservé pendant le restant de sa vie ? Le voici :

» C'est qu'il n'y a pas lieu de douter que ce n'ait été là la source des opinions particulières qu'a eues ce père, touchant *la nature et la connaissance de la vérité*; et que la persuasion où il était que l'Ecriture sainte lui avait fait trouver le vrai sens de la doctrine Platonicienne, et fourni de quoi la perfectionner, ne l'ait porté à former un système qu'on voit répandu dans plusieurs de ses livres et que je vais tâcher d'exposer ici.

» Pour plus grande clarté, je le divise en deux parties, dont la première, qui regarde *la nature de la vérité*, se ressent du pur Platonisme ; la seconde qui enseigne les *moyens de rendre l'âme capable de contempler la vérité dans elle même*, semble faire allusion à la théurgie de Phorphyre, qui était une manière de purifier l'âme, par certaines consécrations *magiques*, qui devaient la rendre propre *à voir les Dieux*[1], purification que ce philosophe, tantôt promettait d'apprendre, comme la tenant lui-même des Chaldéens, tantôt assurait n'avoir point encore été trouvée de personne, et n'être pas venue à sa connaissance, et dont il disait bien des choses mystérieuses inintelligibles et quelquefois contraditoires.

8. Opinions platoniciennes d'Augustin sur la nature de la vérité.

» Dans la première partie de son système:

» 1° Saint Augustin semble supposer, comme une chose incontestable, que Platon a fort bien pensé *de la nature de Dieu* ; qu'il l'a connu incorporel, supérieur à tous les esprits, premier principe, souveraine vérité, souverain bien, souverain Etre, immuable, simple dans son essence, et possédant toutes les perfections; celui duquel seul la possession peut rendre l'homme heureux, et que la vraie sagesse consiste à connaître, à aimer, à imiter[2].

1 *De civitate Dei*, l. x, c. 9, 10, 22, 23, 32. – Que M. Maret, qui a dit si souvent qu'il voyait *Dieu face à face et dans son essence*, se souvienne de cette origine du Malebranchisme. (A. B.)

2 *De civitate Dei*. l. VIII, c. 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

» 2° Il paraît encore assez persuadé, comme on a vu ci-dessus, que les vrais Platoniciens n'avaient pas pensé de la Trinité des personnes en Dieu d'une manière fort différente, de ce que nous en enseigne la foi, quoique ces philosophes se soient expliqués en des termes peu exacts, faute d'avoir, comme nous, une règle sûre pour mesurer leurs expressions, lesquelles étaient capables d'offenser des oreilles religieuses. « Quant à ce que dit Porphyre en sa qualité de Platonicien, qu'il y a des principes, nous savons ce que c'est...... Car » les philosophes parlent avec des termes libres, ils ne craignent point » dans les choses difficiles à comprendre d'offenser les oreilles religieuses. Pour nous, nous sommes obligés, en parlant, de nous conformer à une règle certaine, de peur que la licence des paroles, » dans les choses qu'elles signifient, n'engendre une opinion impie[1]. »

» 3° Dieu ou le Verbe étant appelé dans l'Écriture *Vérité*, *sagesse*, *lumière* qui éclaire les hommes, qui leur *enseigne la science*, qui *parle à l'homme* dans l'intérieur de son âme, etc., saint Augustin a cru que le *monde intelligible* de Platon[2] n'était, dans la pensée de ce philosophe, autre chose que la *raison* même *éternelle*, *immuable*, le *Verbe divin*, la sagesse du Père par qui a été fait le monde sensible[3]. « Aussi, dit-il, Platon ne s'est point trompé lorsqu'il a dit qu'il y avait » un monde intelligible. Car il a appelé *monde intelligible* la Raison » même éternelle et immuable par laquelle Dieu fit le monde[4] », où l'on peut remarquer en passant que si le P. Malebranche a tort de dire dans sa *préface* des *Entretiens*, « que si Platon n'avait pas cru » que les idées étaient séparées de l'essence divine, comme on l'en » accuse, saint Augustin en cela serait platonicien »; car on voit

[1] Quæ dicat Porphyrius esse principia, tanquam Platonicus, novimus.... liberis enim verbis loquuntur philosophi, nec in rebus ad intelligendum difficillimis offensionem religiosarum aurium pertimescunt; nobis autem ad certam regulam loqui fas est, ne verborum licentia, etiam de rebus quæ his significantur, impiam gignat opinionem. (*De civil. Dei*. L. XIII, c. 23, t. II, p. 300.

[2] *Retract*. l. I, c. 3.

[3] *Contra academ*., l. III, c. 17, p. I, l. 954.

[4] Nec Plato quidem in hoc erravit, quia esse mundum intelligibilem dixit. Mundum quippe ille intelligibilem nuncupavit ipsam rationem sempiternam atque incommutabilem quâ fecit Deus mundum, *retract*. l. I, c. 3, t. I, p. 588. (*De Ordine*, l. I, c. 11; l. II, c. 19. *Epist*. 110, ad Nebridium, c. 3 et 4.

qu'il ne tient point à cela que saint Augustin ne soit platonicien.
4° Le même saint a cru par la même raison que la *vérité*, la *justice*, la *sagesse* étaient le *Verbe même ;* c'est à dire l'*Etre même de Dieu*, ou du *Verbe* [1]; parce que le Verbe, Jésus-Christ, est appelé dans l'écriture, vérité, justice, sagesse [2].

» 5° Il place les idées ou les formes exemplaires de toutes choses, que Platon passe pour avoir appelées le premier du nom d'*idées*, « dans l'entendement divin[3], dans l'intelligence du créateur. »

» Il prétend, de plus, que c'est dans Dieu ou dans la vérité que résident, et la beauté de la justice à laquelle on doit conformer sa vie, et les règles des mœurs [4], ou plutôt, il veut que cette justice et cette loi éternelle, cette beauté primitive, soit Dieu même[5].

» 6° Enfin, il met une grande différence entre les sens et la raison ; le sentiment et l'intelligence ; entre les objets sensibles et les objets intelligibles [6]. Il enseigne que ce n'est que par la raison et l'intelligence, que nous pouvons juger sainement [7] et selon la vérité ; que les beautés qui nous frappent dans les objets sensibles ne sont pas la première beauté, la beauté immuable et qui ne peut être comparée aux beautés créées [8].

» Voilà à peu près ce qui regarde la première partie du système qu'on s'est proposé de développer, et qui *est manifestement un peu infectée du langage et des opinions platoniciennes.* » — Dans le prochain cahier nous exposerons la deuxième partie du système.

Le P. DUTERTRE, de la compagnie de Jésus.
(*Examen de nouveaux systèmes*, etc., t. II, p. 284-304.)

1 Si aliquid est excellentius (veritate), ille potiùs Deus est ; si autem non est jam ipsa veritas Deus est. *De libero arbit.* t. I, p. 1262.

2 Anima vigebit per incommutabilem veritatem, qui filius dei unicus est, *De utilitate credendi*, c. 15, t. VII, p. 88.

3 In intelligentiâ divinâ, in mente creatoris (*de quantitate animæ*, c. 34. —*Epist.* 2:2, *ad Consent.*

4 *Lib.* 83 *Quæst. quæstio* 46.

5 *Soliloq.*, l. II — *De ordine*, l. II, c. 19.

6 Serm. 38, *de verbis domini*, c. II.— *Confess.* l. XVIII, c. 12.

7 *De Trinit.*, l. VIII. c. 9 ; l. XIV, c. 15.

8 *De libero arbit.*, l. II, c. 8, 9, 10, etc. — *De Magist.*, c. 11, 12. — *De quantitate animæ*, c. 23, 24, 25, 26, 27. — *De Trinit.*, l. IX, c. 6. — *De Civ. Dei*, l. VIII, c. 6. —*De Gen. ad litt.* l. XII, c. 24, 25. — *Epist.* 222 *ad Consentium.*

Légendes Catholiques.

LA FILLE DU SULTAN ET LE SEIGNEUR JÉSUS.

Il existe sous ce titre dans la poésie du nord, un chant remarquable qui, sous un voile symbolique, porte tout le mysticisme du 15e siècle, époque à laquelle il paraît remonter. MM. Grégoire et Colombet ont placé ce chant à la fin de leur *Vie de sainte Thérèse*, et M. l'abbé Migne l'a reproduit à la fin de son 2e vol., p. 671, de la belle édition des *œuvres complètes* de cette sainte. Nous pensons que les lecteurs des *Annales* seront réjouis à la lecture de cette poésie, et qu'ils y admireront plusieurs traits d'une naïveté et d'une candeur vraiment chrétiennes.

Ecoutez, vous tous qui êtes pleins d'amour, mon esprit va chanter un chant d'amour et de concorde, un chant de grandes et belles choses.— Une fille de sultan élevée dans une terre païenne s'en alla au lever de l'aurore, le long du parc et du jardin.

Elle cueillit les fleurs de toutes sortes qui brillaient sous ses yeux, et elle se disait : « Qui donc a pu faire ces fleurs et découper avec » tant de grâce leurs jolies petites feuilles ? Oh ! je voudrais bien le » voir !

» Je l'aime déjà, du fond du cœur ; si je savais où le trouver, » je quitterais le royaume de mon père pour le suivre. » — Et à minuit, voici Jésus qui arrive et qui s'écrie : « Jeune fille ! accours... » Elle se lève de son lit et accourt tout en hâte.

Elle ouvre la fenêtre, et aperçoit le bon Jésus resplendissant de beauté. Elle le regarde avec tendresse, puis s'inclinant devant lui : « D'où venez-vous, dit-elle, ô noble et majestueux jeune homme ?

» Quel est le cœur qui pour vous ne s'enflammerait pas? car vous » êtes si beau. Jamais dans le royaume de mon père, je n'ai trouvé

» votre pareil. — « Et moi donc, jeune fille, je te connais, je con-» nais ton amour, apprends qui je suis : c'est moi qui ai créé les « fleurs. »

— « Est-ce bien vous, mon puissant seigneur, mon amour, mon » bien aimé ! Combien de tems je vous ai cherché, et maintenant que » vous voilà, il n'y a plus ni bien ni patrie qui m'arrête. Avec vous » je m'en irai ; que votre belle main me conduise, là où il vous » plaira. »

— « Jeune fille, si vous voulez me suivre, il faut tout abandonner : » votre père, vos richesses et votre beau palais. » — « Votre beauté » m'est plus précieuse que tout cela. C'est vous que j'ai choisi, c'est » vous que j'aime. Il n'y a rien sur la terre d'aussi beau que vous. » Laissez-moi donc vous suivre où vous voudrez, mon cœur m'or-» donne de vous obéir, et je veux être à vous. » — Il prit la jeune fille par la main, elle quitta cette contrée païenne, et ils s'en allèrent ensemble à travers les champs et les prairies.

Le long du chemin, ils s'entretenaient avec gaîté, l'un l'autre, et la jeune fille lui demanda son nom. « Mon nom, dit-il, est merveil-» leux. Par sa puissance, il guérit le cœur malade. Sur le trône élevé » de mon père, tu pourras le lire.

» Donnez-moi tout votre amour, consacrez-moi vos sens et votre » esprit. Mon nom est Jésus : ceux qui aiment le connaissent bien. » — Elle le regarda avec tendresse, et se jetant à ses genoux, lui jura fidélité.

« Comment, dit-elle, comment est votre père, ô mon beau fiancé ! » pardonnez-moi cette question. » — « Mon père est très riche ; le » ciel et la terre lui obéissent ; l'homme, le soleil, les étoiles lui » rendent hommage.

» Un million de beaux anges s'inclinent devant son trône, les yeux » baissés. » — « Si votre père est si puissant et si élevé au dessus de » nous tous, mon bien aimé, comment donc est votre mère ? »

— « Jamais il n'y eut dans le monde une femme plus pure ; elle de-» vint mère d'une façon miraculeuse sans cesser d'être vierge. » — « Ah ! si votre mère est si belle et si pure, de quelle contrée venez-» vous donc ? »

— « Je viens du royaume de mon père où tout est joie, beauté,
» vertu. Là des milliers d'années se passent comme un jour. D'autres
» milliers d'années leur succèdent pleines de repos et de félicité. »

— « Seigneur ! que de prodiges vous m'apprenez ! Hâtons-nous
» donc, ô mon roi ! d'arriver à la demeure de votre père. » — « Res-
» tez pure et sincère, je vous donnerai mon royaume et vous vivrez
» éternellement. »

Ils continuèrent leur route, à travers les champs et les prairies, et ils arrivèrent près d'un couvent où Jésus voulut entrer. — « Hélas,
» dit-elle, voulez-vous donc me quitter ? si je n'entends plus votre
» douce voix, je languirai sans cesse. » — « Attendez-moi ici, dit-il,
» avec grâce et bonté. Il faut que j'entre dans cette maison. »

Il entre, et elle reste à la porte, pour l'attendre ; mais quand elle ne le voit plus, des larmes d'amour tombent sur ses joues.

Le jour se passe, le soir arrive. Elle attend encore ; mais son fiancé ne vient pas. Alors, elle s'avance vers le couvent, et frappe et crie :
« Ouvrez-moi la porte ! Mon bien aimé est ici. »

Le portier ouvre et regarde cette jeune fille, si belle et si imposante.
« Que voulez-vous ? Pourquoi venez-vous ici toute seule ? pourquoi
» ces larmes, dites-moi quel chagrin avez-vous ? »

— « Hélas ! celui que j'aime si tendrement m'a quittée. Il est en-
» tré dans cette maison et je l'ai attendu longtems. Pressez-le de sor-
» tir. Dites-lui de venir me trouver, avant que mon cœur se brise ;
» car il est mon fiancé. »

— « Jeune fille, celui qui vous a quittée n'est pas venu ici. J'ignore
» qui est votre bien aimé : je ne l'ai pas vu. » — « Mon père, pour-
» quoi voulez vous me le cacher ? Mon bien aimé est ici. En me quit-
» tant, il m'a dit : J'entre dans cette maison. »

— « Mais dites-moi comment il s'appelle, je saurai si je le connais. »
— « Hélas ! je ne puis le dire ! j'ai oublié son nom ; mais c'est le fils
» d'un roi. Son empire est large et profond. Son vêtement est bleu
» de ciel et parsemé d'étoiles d'or.

» Son visage est blanc et rose, ses cheveux sont blonds comme l'or,
» et toute sa personne est si merveilleuse et si douce que rien au
» monde ne lui ressemble. Il venait du royaume de son père ; il vou-
» lait m'emmener avec lui ; mais hélas ! il est parti. »

« Son père tient le sceptre de la terre et du ciel, sa mère est une » vierge très belle et très chaste. » — « Ah ! s'écria le portier, c'est » Jésus notre Seigneur ! » — « Oui, mon père, c'est lui que j'aime » et que je cherche. »

— « Bien, jeune fille, si c'est là votre fiancé, je veux vous le mon- » trer. Venez, venez, vous êtes au bout de votre voyage. Entrez sous » notre toit, ô jeune fiancée, et, dites-moi, d'où venez-vous ? sans » doute d'une terre étrangère ? » »

— « Je suis la fille d'un roi ; j'ai été élevée dans les grandeurs, et » j'ai tout quitté pour celui que j'aime. » — « Vous retrouverez » plus que vous n'avez quitté près de celui d'où les biens proviennent, » près de Jésus, votre amour.

» Entrez donc et suivez mon conseil, je vous mènerai à Jésus ; » mais renoncez à toutes les grandeurs païennes. Renoncez à la ten- » dresse de votre père, oubliez votre pays de paganisme ; car, désor- » mais, vous allez être chrétienne. »

— « Oui, mon père, je me rends à vos avis : mon amour est ce » que j'ai de plus cher, et nul sacrifice ne peut m'effrayer. » — Et, alors, le religieux lui enseigne la vraie foi et la loi de Dieu ; il lui dit la vie de Jésus, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

La jeune fille dévoua son âme à Dieu. Elle avait un grand désir de voir Jésus, son bien aimé, et elle l'attendit longtems ; mais, quand elle fut près de mourir, Jésus lui apparut.

Il la prit doucement par la main et l'emmena dans son beau royaume. Là, elle est devenue reine ; elle goûte toutes les jouissances que son cœur peut désirer, et des milliers d'années passent, pour elle comme un jour.

Doctrine catholique.

LETTRE DE L'*UNIVERS*

A MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE PARIS

ET RÉPONSE DE SA GRANDEUR,

SUIVIES

DE CONSIDÉRATIONS SUR LES DEVOIRS ET LES DROITS

DES JOURNALISTES LAIQUES,

Par Monseigneur PARISIS, évêque de Langres.

Notre présent cahier de septembre ayant été un peu retardé par différentes causes indépendantes de notre volonté, nous pouvons offrir dès aujourd'hui à nos lecteurs une agréable nouvelle, celle de la rentrée en grâce de nos amis de l'*Univers* auprès de Mgr l'Archevêque de Paris. Tous nos lecteurs recevront cette nouvelle avec un vif plaisir et féliciteront les rédacteurs de l'*Univers* de leur noble démarche, et Mgr de Paris de sa bonté et de sa mansuétude.

Voici la lettre écrite par nos amis à sa Grandeur, et la réponse qui leur a été adressée.

« Monseigneur,

» Pendant que nous mettions en ordre quelques observations en faveur du journal l'*Univers*, frappé publiquement de vos réprimandes nous avons reçu des paroles de consolation. De vénérables évêques nous ont dit que nous n'avions pas perdu toute votre bienveillance. Vous daignez nous tenir compte du passé et de nos intentions; vous ne voulez pas détruire, mais seulement corriger une œuvre que nous nous sentions dans notre conscience obligés de défendre.

» Enfants de l'Eglise, nous n'avions pas attendu de connaître ces dispositions de votre cœur pour nous incliner avec respect devant vos avertissemens. Car, encore que l'avertissement public soit quelque

chose de grave, c'est un acte plein et parfait de cette puissance épiscopale à laquelle les catholiques doivent respect et soumission. L'Evêque a le droit et le devoir d'avertir ceux qui s'égarent. En les avertissant, il ne les lie pas ; mais au contraire, rendant leur action plus chrétienne, il la rend plus libre et plus sûre. Nous avions voulu recourir au Juge suprême des causes catholiques, afin d'éclairer nos âmes remplies d'incertitude : nous ne voulions aucunement contester le droit épiscopal, ni risquer d'affaiblir un pouvoir si puissant pour le maintien de l'orthodoxie et la correction des mœurs.

» Rassurés sur la portée que Votre Grandeur entend elle-même donner à ses réprimandes et par conséquent rassurés sur le caractère intrinsèque de notre œuvre, nous ne donnons pas suite à notre projet de recours ; et nous venons vous prier, Monseigneur, de ne vous souvenir que de nos sentimens pour l'Eglise, pour votre autorité, pour votre personne.

» En continuant d'user de nos droits politiques pour défendre nos convictions religieuses et pour obtenir cette liberté de l'Eglise qui est le premier besoin de la société et de l'humanité, nous aurons soin, Monseigneur, de ne pas oublier vos avertissemens.

» Notre intention fut toujours de ne pas soulever les questions qui peuvent paraître inopportunes, à cause des préventions dont les entoure l'étonnante ignorance de ce tems-ci et celle en particulier des hommes qui s'adressent le plus souvent au public. Ordinairement, nous n'avons abordé les questions de ce genre qu'après qu'elles avaient été traitées et défigurées par d'autres que nous. Nous observerons plus sévèrement cette loi que nous rappelle votre haute sagesse ; nous aurons soin d'apporter dans ces discussions la prudence, la mesure, la maturité nécessaires.

» Nous veillerons aussi, Monseigneur, à modérer notre langage. On nous a souvent reproché à cette occasion des fautes que nous n'avions pas aperçues. Que si, dans la chaleur de la polémique, une parole trop vive nous échappait, soit en repoussant les attaques personnelles auxquelles nous expose tout particulièrement notre qualité de chrétiens, soit en qualifiant particulièrement les pratiques et les blasphèmes si douloureux pour nous qu'on emploie volontiers contre l'Eglise, nous offrons d'avance nos excuses à vous, Monseigneur, qui

le premier souffrez de nos torts, et à tous ceux que nous pourrions scandaliser. Nous désirons sincèrement satisfaire tous ceux qui, sous prétexte de modération, ne prétendent pas nous imposer le silence, et nous reconnaissons volontiers que rien ne nous dispense d'avoir raison dans la forme du débat, alors même que nous l'aurions sur le fond des questions débattues. Nous supplions Votre Grandeur de considérer dans sa justice combien la part de l'indulgence doit être large envers des hommes qui n'ont jamais qu'une heure pour défendre contre tant d'indignes attaques ce qu'ils ont de plus cher et ce qu'ils connaissent de plus sacré.

» Nous profitons de l'occasion pour renouveler solennellement la déclaration que nous ne sommes pas et que nous n'avons jamais prétendu être dans la presse les organes du clergé, et encore moins de l'épiscopat. Sans doute que nous ne saurions fermer le journal aux communications que les ecclésiastiques veulent bien nous adresser dans l'intérêt de la science et de la religion ; mais nous sommes laïcs, et notre œuvre est purement laïque. Nos paroles n'ont donc que l'autorité que nous pouvons leur donner et n'engagent que nous.

» Nous avons l'honneur d'être, Monseigneur, avec le plus profond respect,

» de Votre Grandeur,

» les très-humbles et très-obéissans serviteurs,

» LOUIS VEUILLOT, MELCHIOR DU LAC, EUGÈNE VEUILLOT, ROUX-LAVERGNE, JULES GONDON, COQUILLE, rédacteurs de *l'Univers*; E. TACONET, directeur; BARBIER, gérant.

» Paris, le 3 octobre, 1850. »

Réponse faite à cette lettre par Mgr l'Archevêque de Paris.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

» Paris, 3 octobre, 1850.

« Messieurs,

» L'hommage que vous rendez à l'autorité épiscopale remplit mon âme de consolation, à cause de l'honneur qui en revient à la religion et à l'Eglise. Mais cet hommage est aussi pour vous l'accomplissement

un devoir. Goûtez-donc maintenant, Messieurs, les doux fruits de béissance chrétienne, le repos de l'esprit et la joie d'une consence satisfaite.

» Je m'empresserai, Messieurs, de faire connaître au Vicaire de sus-Christ l'acte de soumission que la foi et la piété, ces deux nnes conseillères, viennent de vous dicter. Je puis vous assurer avance que son cœur en sera vivement et tendrement réjoui. L'aurité, devant laquelle vous vous inclinez aujourd'hui avec respect et nour, est la même que celle dont il est sur la terre l'expression la lus haute et la plus sainte. Car, ainsi que le Concile de Paris a jugé propos de le rappeler, dans ce tems où la hiérarchie des pouvoirs, ême spirituels, semble partout menacée, « de même que Jésus-Christ a placé l'unité de l'Eglise universelle dans la chaire de Pierre et de ses successeurs, de même, par l'institution de Jésus-Christ, l'unité de chaque diocèse réside dans l'évêque. »

» Cette autorité, forte autant que douce, toujours invincible, récisément parce qu'elle est *une*, ne peut pas être celle de l'homme. 'est celle de Dieu, et c'est ce qui fait la dignité de votre obéissance; us vous élevez en vous soumettant.

» Par cette autorité sacrée, Messieurs, au nom de Jésus-Christ i-même, je vous bénis dans l'effusion de mon âme. Soyez fidèles à s chrétiennes et catholiques résolutions, et vous pouvez compter sur on affection toute paternelle,

» † MARIE-DOMINIQUE-AUGUSTE,
» *Archevêque de Paris.* »

L'*Univers* fait suivre la publication de cette seconde lettre des lignes suivantes :

« Mgr l'archevêque a bien voulu ensuite recevoir notre rédacteur chef et deux de nos collaborateurs. Il a daigné les accueillir avec ute la bonté dont sa lettre contient l'expression. »

Nous le répétons cette réconciliation nous comble de joie, nous reconnaissons en particulier le noble cœur de Mgr de Paris qui ne sire rien tant que de voir les hommes de talent consacrer leur temé à la défense de la cause catholique. Des écrivains, qui ont fait urs preuves, tels que MM. Veuillot, du Lac, Roux Lavergne et leurs

collaborateurs, ne pouvaient rester séparés de Mgr Sibour, que par un malentendu. Pour nous, en rendant compte de cette affaire, et de l'appel à Rome de nos amis, nous avons dit que nous ne désirions qu'une chose, mieux connaître la volonté du Père commun pour mieux y conformer notre conduite. Cette réponse n'ayant pas été sollicitée, nous croyons devoir publier ici les considérations suivantes, où Mgr Parisis, Evêque de Langres, trace avec précision et cependant en détail les droits et les devoirs des journalistes catholiques, dans leurs rapports avec les questions religieuses. Nous savons que son opinion est celle de Mgr de Paris, le prélat aux idées larges de charité, de liberté, de tolérance, d'affection et de dévouement, toutes les fois que les devoirs rigoureux de sa charge épiscopale n'alarment pas sa conscience et n'arrêtent pas les élans de son cœur à l'égard de ses anciens amis.

Droits et devoirs particuliers du journalisme religieux dans l'Eglise.

« Nous avons surabondamment prouvé, dans le cours de cet écrit, que pour remédier autant que possible aux lamentables ravages produits par le journalisme irreligieux et immoral, il fallait des journaux catholiques. Or, si, comme nous le pensons, les preuves nombreuses émises à l'appui de cette vérité sont péremptoires, ne s'en suit-il pas que les journaux ont *le droit de s'occuper des affaires de la religion*? Autrement, comment la défendraient-ils? sans doute, il est des cas où ce droit est douteux; mais il en est aussi où il est certain. Etudions d'abord ces derniers.

§ 1er. Sur quels points les droits et les devoirs du journalisme sont certains et comme absolus

» Il est d'abord très sûr que le journalisme religieux a le droit de signaler dans *toutes les œuvres publiques* ce qui s'y trouve de formellement contraire *à la foi et à la moralité chrétienne*, soit que ces œuvres viennent des particuliers, soit même qu'elles viennent de l'Etat.

» A ce dernier chef se rattachent les reproches graves et nombreux adressés à l'*Université* par les journaux catholiques. Toutes les fois que l'objet de ces reproches est réel, leur manifestation publique peut être faite *en conscience*, et quelquefois elle *doit l'être*; si, par exemple, il se rencontrait que des attaques à la pureté des croyances

de la jeunesse, fussent exprimées par des professeurs, ou par des livres universitaires, et que l'on eût essayé vainement de les détourner par quelqu'autre moyen, ce serait un devoir pour le journalisme religieux de les dénoncer aux familles, bien qu'il s'agît en cela d'une affaire d'orthodoxie, c'est-à-dire ce qui appartient le plus essentiellement à l'Eglise, parce que nous ne parlons ici que des cas où l'erreur dont il s'agit n'est plus une question.

» Or, si le journalisme a le droit de prendre en main la défense de nos dogmes quand il les voit attaqués dans des institutions publiques, comment ne lui serait-il pas permis de *les discuter et de les soutenir contre des ouvrages particuliers*? c'est là le but de son existence, et, si nous osons le dire, l'objet de sa mission. Il ne peut donc y avoir *de doute ni même de controverse* sur ce point.

» Ainsi, tout écrivain qui se permet d'attaquer les vérités de la foi, de jeter des soupçons ou des ridicules sur ses institutions et ses pratiques, d'entraver par ses publications le ministère de ses pasteurs; tout écrivain qui même *sans le vouloir*, *s'écarte des vrais enseignemens de l'Eglise*, tombe par cela seul *de plein droit* sous la censure des journaux catholiques. Reste à ceux-ci le devoir de bien connaître à fond la matière qu'ils ont alors à traiter pour combattre l'erreur, et c'est un avantage précieux pour tous qu'ils soient obligés de l'étudier ainsi, comme nous allons le faire voir ; restent encore pour la pratique, certaines questions de prudence et d'opportunité dont nous parlerons en finissant ; mais, *quant au droit, il est incontestable*. On peut en toute conscience, même étant simple laïque, attaquer de pareils écrivains ; on peut les critiquer, *et pour le fond*, et même pour la forme, afin de dégoûter leurs lecteurs ; car, lorsque de tels ouvrages entrent dans les familles, ce sont de vrais ennemis domestiques, ce sont des loups dans la bergerie, et encore une fois, « c'est charité de crier au loup quand il est entre les brebis. » On peut donc appliquer ici même avec une plus grande latitude, tout ce que nous avons dit du droit du journalisme à l'égard des orateurs parlementaires qui se montrent opposés à nos doctrines religieuses.

» Par une raison semblable, les journalistes peuvent s'occuper des *ouvrages catholiques* pour les *apprécier*, pour les commenter, pour

disserter sur les points ou de dogme, ou de morale, ou de discipline dont ils traitent. Tant qu'ils le font d'une manière purement abstraite, ou sans allusion à des faits contemporains, on ne peut certainement, s'ils se maintiennent dans la saine doctrine, leur refuser le droit d'instruire et d'édifier leurs lecteurs. Dire qu'en cela, ils s'ingèrent dans les choses de l'Eglise et s'attribuent le ministère pastoral, *c'est une accusation tout-à-fait sans valeur*, que personne, sans doute, ne voudrait soutenir dans de pareils termes.

» Mais on la formule autrement : on se rejette sur les abus, que l'on dénonce comme trop nombreux et trop inévitables pour que les inconvénients ne l'emportent pas sur les avantages. On dit que la plupart des écrivains qui se mêlent d'insérer dans les journaux des articles *prétendus religieux*, n'ayant fait aucune étude théologique, s'exposent à compromettre sans cesse les vérités inaltérables sur lesquelles ils dissertent, au grand préjudice de la religion. On dit, ensuite, que les journalistes recherchent toujours, de préférence, les questions actuelles, mêlent toujours des personnalités aux discussions les plus abstraites par elles-mêmes, et, de la sorte, font de nouveaux ennemis à la cause sainte qu'ils sont censés défendre. On dit, enfin, et l'on dit, surtout, que la plupart des questions religieuses qui, aujourd'hui, intéressent le plus le public des journaux, sont beaucoup plus pratiques que spéculatives ; que plusieurs de ces questions sont controversées entre les pasteurs des âmes, et même entre les premiers pasteurs des diocèses ; que quelques-unes sont, par elles-mêmes, très-embarrassantes et très-délicates, et que les laïques, en venant y mêler encore le conflit de leurs opinions, souvent irréfléchies et passionnées, ne peuvent faire que du mal à l'Église sans aucun bien.

» Voilà ce que l'on dit contre le journalisme religieux, voilà ce que disent très-hautement, et ce que pensent très-sérieusement des hommes assurément fort graves à tous égards. Nous examinerons dans le paragraphe suivant, la partie de ces objections, qui ne peut être touchée d'une manière absolue. Mais, comme il s'agit, dans celui-ci, *de droits et de devoirs certains*, voici ce que, d'abord, nous croyons pouvoir répondre :

» 1° L'abus du droit n'en détruit pas l'existence ; or, il est sûr que *tout catholique a le droit de repousser*, par les moyens qu'il

juge préférables, *l'erreur connue pour telle*, et de professer sa foi par des écrits, quand il le juge utile pour lui même ou pour les autres, à moins que l'Église ne lui impose positivement silence.

» 2° Pour les combats contre l'erreur, comme pour la profession de la vérité, *les laïques doivent prêter leur concours* quand le clergé ne peut y suffire ; or, il est sûr que *le clergé* ne pourrait pas, aujourd'hui, suffire à la rédaction de tous les journaux religieux nés et à naître, dont il ne lui est, d'ailleurs, pas encore possible, vu l'état des esprits, de prendre sur lui toute la responsabilité morale.

» 3° L'ignorance, en fait de religion, et l'indifférence, qui en est l'inévitable résultat, sont, assurément, les deux plus profondes plaies de notre époque ; or, il est sûr que rien, de nos jours, n'est plus capable de les guérir, au moins à la longue, dans les masses, que le journalisme religieux. Sans lui, la plupart des questions catholiques ne seraient plus même soulevées parmi le monde ; avec lui, elles seront étudiées nécessairement : d'abord par les rédacteurs laïques, qui pourront bien, en débutant, faire quelques bévues, mais qui, ayant, sous tous les rapports, besoin de la faveur du clergé, se mettront bientôt en mesure de traiter tous les sujets avec connaissance de cause ; elles seront étudiées ensuite par les lecteurs laïques abonnés qui, pour un grand nombre, n'auraient jamais le courage d'ouvrir un volume de théologie, et qui, volontiers, accepteront quelque discussion théologique distribuée en colonnes sur un journal ; elles seront étudiées même par les écrivains laïques ennemis, qui, obligés de tems en tems de lutter avec les feuilles religieuses, s'exposeraient à des inexactitudes trop humiliantes, s'ils n'étudiaient pas les doctrines de leurs adversaires.

» La discussion du journalisme vraiment catholique a donc pour effet naturel, et comme inévitable, *d'entraîner tous les esprits vers une étude quelconque de nos saintes doctrines*. Or, quand on pense que c'est l'absence et le dégoût de cette étude, qui a fait tomber la France dans la nuit dégradante du matérialisme ; quand on se dit, avec conviction, que la religion n'a besoin que d'être connue, parce-que, en ce qui la concerne, pour peu qu'on ait de bonne foi, la connaissance conduit à l'amour, et l'amour à la pratique, peut-on trouver étrange que nous *encouragions de tout notre pouvoir* un moyen

si puissant qui nous est *offert par la divine Providence* pour la régénération morale et chrétienne des peuples ?

» On dit que le journalisme religieux a bien des inconvénients. Qui est-ce qui en doute ? Tout en a sur cette terre malheureuse; mais que sont ces inconvénients de détail en comparaison de *l'immense résultat dont nous parlons? Peut-on acheter trop cher un pareil bienfait ?* D'ailleurs, soyons-en sûrs, si ce journalisme est encouragé par qui de droit, ses inconvénients diminuent par la pratique, et, par la pratique aussi, ses fruits deviendront plus abondants et plus précieux. Tout ici bas se murit à la longue, et chacun a pu remarquer combien certains journaux catholiques ont gagné depuis quelque tems en modération, en talent, en science et *en autorité.*

§ II. Sur quels points ces droits et ces devoirs sont incertains ou très limités.

» Nous arrivons à tout ce qu'il y a de plus délicat dans la question, et nous nous voyons très distinctement placé entre deux très-grands dangers.

» Permettre au journalisme laïque de pénétrer, de parler et d'agir *dans le sanctuaire*, ce serait approuver un désordre manifeste ou peut-être sacrilège. Refuser aux catholiques sincères et fervents leur *part d'action* dans un combat, que nos ennemis viennent souvent nous livrer pour ainsi dire jusque sur les marches de l'autel, ce *serait peut-être trahir dans un autre sens les intérêts de la religion.*

» Le plus sûr sans aucun doute serait que les journaux religieux fussent appelés à cette œuvre sainte par les évêques, qu'ils y fussent dirigés en tout par ceux à qui seuls il a été dit : *Euntes docete*[1]. Mais alors c'est sur les évêques que tomberait toute la responsabilité du journal ; ce sont les évêques qui en seraient *les directeurs et presque les rédacteurs en chef*, ce qui est, du moins quant à présent, *tout à fait impossible.*

» Si donc le journalisme religieux ne reçoit d'aucune mission expresse et canonique, le pouvoir de s'ingérer dans ce qui est propre au gouvernement de l'église, il faut qu'il le tienne ou d'une certaine concession tacite ou du droit naturel; car notre Seigneur ayant exclusivement ou personnellement chargé les évêques de diriger l'Église

[1] Matth. xxviii, 19.

de Dieu [1], nul autre qu'eux ne peut, sans usurpation, mettre la main à cette direction spirituelle, surtout pour la critiquer ou l'entraver, à moins qu'il ne le fasse en vertu d'un droit quelconque, réel et suffisant.

» Osons le dire tout de suite : on ne peut nier que *ce droit n'existe quelquefois*, et que quelquefois même il ne puisse devenir *un rigoureux devoir :* par exemple, si, ce qu'à Dieu ne plaise, le chef même du troupeau faisait fausse route en le dirigeant ; s'il marchait évidemment vers le schisme, et si, conséquemment, il fallait résister à ses ordres, sous peine de s'exposer soi-même à la réprobation divine [2]. Ces cas, quoique rares, peuvent se rencontrer ; mais comme ils ne présentent aucun doute, ce n'est pas d'eux qu'il s'agit en ce moment.

» Essayons donc, afin de nous faire comprendre, d'aborder quelques détails précis.

» Quel droit peut avoir le journalisme religieux d'intervenir en ce qui concerne : 1° le choix des pasteurs ; 2° le matériel du culte ; 3° certaines questions controversées de discipline ?

Article I[er]. Du choix des pasteurs.

» Tous les pasteurs du second ordre étant à la nomination de l'évêque, qui est leur supérieur de droit divin, nous ne voyons pas que le journalisme puisse légitimement s'occuper de leur choix, ni par voie d'initiative, ni par voie de blâme, ni par aucune influence de publicité capable de gêner la libre détermination de l'autorité ecclé-

[1] *Act.* xx, 28.

[2] Ce n'est pas sans surprise que nous avons lu tout récemment, dans une publication très grave, ces paroles beaucoup trop absolues :

« Le schisme le plus dangereux dans l'Eglise est celui qui tend à séparer les prêtres de leurs Evêques. » Ce schisme est, sans aucun doute, en lui-même fort coupable; il l'est toujours, mais à l'exception d'un cas, d'un seul : le cas où ce schisme deviendrait nécessaire au prêtre comme au simple fidèle pour ne pas se séparer de la vraie Eglise personnifiée dans le successeur de saint Pierre. L'histoire même de nos jours offre malheureusement de tristes exemples de cette nécessité, notamment dans les provinces catholiques soumises à la Russie. Le schisme le plus dangereux est donc celui-là seul qui sépare du chef suprême de l'Eglise. Voilà ce qui est toujours vrai.



séculier, au moins provis
combien, abandonné à l.
peut être un mécréant,
pouvait devenir fatal à
que l'on ne peut pas y ré

» L'abus en cette matiè.
nir très grièvement préju
prévenir appartient à la
tout quand elle le peut *seu*
être, et c'est en effet, ava
seul confère l'institution ca
est de nul effet ; mais le Sa
repousser cette nominatio
en résulte une sorte d'i
aujourd'hui surtout, bien
ment faire craindre comme
ecclésiastiques au poste s
gèreté notoire de la condu
excessive du caractère, les h.
surtout quant elles sont de
tions ou réunies ou même s
être, du côté de la politiqu
traire, du côté de la foi, des

» Qui peut détourner ces

publicité à des appréciations morales sur des intérêts tout spiri-
ls dont le monde s'occupe si peu? Un seul, le *journaliste*.

» Certes son devoir est effrayant alors: car si, d'une part, en gar-
it le silence, il peut craindre de laisser venir le mal, de l'autre,
eut craindre de l'augmenter ou de compromettre le bien en par-
it mal à propos.

» Aussi, conjurons-nous les publicistes chrétiens de méditer alors
s que jamais tout ce que nous avons dit du désintéressement, de
ureté d'intention, de la prudence, et de toutes les qualités mo-
es qui sont placées en tête de leurs devoirs.

» Mais, en observant toutes ces conditions essentielles que l'on ne
rait trop lui recommander, surtout pour de si graves circonstan-
, *le journalisme peut certainement alors, et même il doit pres-
e toujours élever la voix*, d'autant plus que ce n'est pas du tout
'Eglise ni à ses chefs qu'il s'attaquerait par ces représentations pu-
ques, mais seulement au pouvoir séculier, dont il s'agit de déjouer
tendances pernicieuses pour la religion, précisément dans l'usage
plus saint et du plus grand des privilèges.

Article 2°. — Du matériel du culte.

»Le culte divin, même dans ses actes extérieurs et sensibles, est par
destination, essentiellement spirituel et sacré; il échappe par cela
me à toute autorité purement humaine; et, à part les concessions
tes par l'Eglise, les gouvernemens qui ont eu la prétention de le
miner ou de le régler, n'importe en quelle partie, ont commis, sans
cun doute, un abus de pouvoir plus ou moins mêlé de quelque
se de sacrilège.

»Or, ce que les chefs de la nation ne peuvent pas évidemment, le
rnalisme ne saurait le pouvoir. Il ne possède donc en lui-même
cun droit sur le culte, parceque le culte dépend de l'Eglise toute
ule.

» Cependant, il y a dans le matériel du culte: 1° Un côté sur le-
el l'Eglise n'a jamais fait de lois bien précises, et que, sauf cer-
nes recommandations générales, elle abandonne au goût souvent
bitraire, des siècles, des nations, et même des individus; il y a 2°,
ême dans ce qui est la matière des réglemens ecclésiastiques, cer-

taines parties controversées où, par cela même, le devoir est incertain.

» D'abord, pour ce qui est arbitraire, nous ne voyons pas ce qui pourrait empêcher le journalisme d'exprimer son opinion ; et ensuite pour ce qui est controversé, nous pensons que, sans prendre une entière latitude, il peut, au moins sous quelques rapports, disserter, pourvu qu'il ne s'aventure jamais dans le domaine de l'autorité religieuse, sur lequel nous avons dit qu'il n'a nul droit. Quelques détails sur ces deux points ne seront pas sans utilité pratique.

» Quoi qu'il y ait pour la forme des églises, pour les ornemens de l'autel, pour le chant des louanges de Dieu, etc., certains principes généraux qui tiennent à des conditions au moins intégrantes du culte catholique, et que pour cela même il n'est permis ni d'abandonner ni de blâmer, on ne peut nier qu'il y ait aussi sur tous ces points beaucoup de détails sur lesquels l'Eglise ne s'est jamais canoniquement prononcée, et sur lesquels par cela même, *chacun peut à son gré prendre parti pour ou contre*. C'est ainsi qu'il est dans le droit de *tout publiciste* de se mêler aux combats publics, qui se livrent maintenant entre les partisans de l'architecture grecque et ceux de la gothique, entre les amateurs de la musique moderne et ceux du plain-chant, entre les admirateurs du symbolisme religieux et ses dépréciateurs. L'Eglise abandonne toutes ces questions à ce que l'écriture appelle la dispute des hommes à laquelle le créateur a livré le monde tout entier[1].

» On connait notre opinion bien arrêtée sur tous ces points ; et c'est précisément cette opinion, fruit de nos réflexions et de nos études, qui nous fait désirer de voir s'augmenter chaque jour *le nombre de ceux qui dissertent en sens divers sur les matières religieuses*. Sans doute, il est bien probable que dans ces discussions on se permettra parfois certains froissemens et certaines irrévérences, que nous serons les premiers à blâmer très fort[2] ; mais nous redirons ici

[1] Mundum tradidit disputationi eorum. *Eccl.*, III, 2.

[2] On s'est beaucoup récrié contre un écrivain, d'ailleurs très savant et très distingué sous tous les rapports, qui a comparé la partie antérieure de nos chasubles à des *étuis* de violon, et contre un autre également très érudit dans son genre, qui a dit que les mitres dont se servent maintenant les Evêques ressemblaient aux *bonnets dont on coiffait autrefois les victimes de l'inquisi-*

que ces inconvéniens, tout accidentels, doivent être comptés pour rien, *en comparaison des avantages qui résultent de l'étude des choses de la religion*, même quand il ne s'agit que de ce qu'elle a de plus extérieur. Il est bien vrai que l'on n'est pas un chrétien parfait par cela seul que l'on étudie les œuvres du christianisme ; mais il est bien sûr néanmoins que cette étude conduit naturellement aux pensées, aux convictions et même aux habitudes chrétiennes.

« Puisque depuis 300 ans, la *Foi est toujours allée en s'éteignant à mesure que se perdaient le goût et l'intelligence des formes catholiques*, pourquoi n'espérerait-on pas que le renouvellement du zèle pour ces connaissances si longtems délaissées préparerait à la Foi des jours meilleurs ? Nulle difficulté donc pour ce qui n'est qu'arbitraire.

« 2° Mais il est d'autres parties du culte extérieur sur lesquelles l'Église a fait des lois et sur lesquelles, cependant, il existe des controverses en théorie compliquées par des divergences en pratique. Puisque ces lois existent, il ne s'agit plus que de les interpréter ; or, cette interprétation peut-elle appartenir en rien au journalisme ? Que penser de son intervention en ce qui regarde, par exemple, la liturgie.

« Il faut avouer qu'ici le *journalisme* se trouve incomparablement plus à l'étroit que dans tout ce qui précède. Cependant, est il sûr que l'on ne puisse pas, même en cette matière toute spirituelle, lui faire encore sa part modeste et légitime ? Sans faire observer d'abord que la forme des églises, l'ornementation des autels, le caractère du chant sacré et d'autres points sur lesquels les opinions sont parfaitement libres, appartiennent à la liturgie, nous pouvons dire qu'il y a, même en ce qui concerne les paroles saintes de la prière publique, certaines études et certains jugemens que l'*Eglise n'a interdit à qui que ce soit* : par exemple, les études sur l'origine et sur l'histoire de chaque liturgie, le jugement sur les motifs qui en ont inspiré les divers auteurs, et le caractère spécial dont ils l'ont marqué au point de vue de l'art ou de l'orthodoxie.

...on. Nous trouvons, en effet, ces comparaisons inconvenantes, et nous ne savons admettre, dans une matière aussi respectable, ce genre de critique, même quand il est juste au fond.

vénient étant inévitable et très sérieux ,
dissertations liturgiques par les journaux
incertain, il ferait beaucoup mieux de g
sieurs autres un silence complet, et d
ce que les circonstances lui permette
objection nous conduit à ce que nous vo
lieu.

Article 3e. — De certaines question

» La liturgie n'est pas seule aujourd
animées et parfois dangereuses dans l'Eg
movibilité des desservans, sur le rétabli
pouvoir arbitraire des évêques, y ont ét
même sans scandale. Mais d'abord, to
comme elles méritent ces attaques scand
légitime du monde, ne peut-on pas dire
nement du journalisme, et qu'elles a
aussi bien que par lui ? Quelque mal
qu'elles aient été, n'appartenaient-ell
que Notre Seigneur a nommés nécessai
les impose à la liberté humaine, mais par
de certaines circonstances les rend dan
vitables ? C'est ce qu'il est facile de re
naissance de toutes les grandes hérési

torts et sans tomber dans les inconvéniens de ceux qui les ont compromises et en quelque sorte flétries? *Nous ne le pensons pas.*

» Nous croyons bien, il est vrai, que, dans les circonstances telles qu'on les a faites, on ne doit toucher à ces matières vraiment inflammables qu'avec une extrême circonspection; que, loin de s'y montrer audacieux et tranchant, on doit toujours craindre de ne pas les connaître assez surtout au point de vue de la pratique ; que loin de favoriser sur ce sujet les plaintes des esprits turbulens et précipités, on doit avant tout se prononcer, en tous cas pour la modération, et provisoirement pour l'obéissance pure et simple.

» Mais, une fois ces précautions sincèrement prises, nous croyons aussi qu'il n'est pas expédient que les *organes consciencieux de l'opinion vraiment catholique gardent un silence absolu sur des controverses graves, décisives peut être,* qui, si les hommes de foi n'y interviennent pas, seront toujours agitées sans eux et contre eux.

» Ah ! si ces affaires importantes pouvaient être concentrées dans le secret de chaque administration diocésaine, nous n'hésiterions pas à dire aux publicistes qu'il ne leur est pas permis de s'immiscer dans leur discussion ; mais il n'en est pas ainsi : ces affaires sont aujourd'hui, bon gré malgré, des question publiques, que nos ennemis exploiteront par le mensonge et l'injustice, si nous ne les faisons pas valoir pour le droit et pour la vérité.

» Que le *journaliste religieux* commence donc par les étudier à fond ; qu'ensuite il les traite prudemment et modestement, selon le besoin, ne fût-ce que pour dissiper des préventions injustes et déjouer des intentions malveillantes. Il lui arrivera souvent alors de prêter aux chefs de l'Eglise *une assistance précieuse*, en préparant l'opinion publique à des mesures, qui sans elle, seraient inexécutables.

» Mais quand, au contraire, l'écrivain catholique trouve dans ses pasteurs légitimes des *opinions*, des *tendances* et surtout des *décisions opposées* à ses convictions personnelles, oh ! alors, qu'il ait bien soin, selon la recommandation de l'apôtre, d'écouter longtems, d'écouter beaucoup, et de ne parler que quand il ne pourra plus se taire [1]. Qu'il se souvienne que la présomption doit être naturelle-

1 Sit autem omnis homo velox ad audiendum, tardus autem ad loquendum. Jacob, I, 19).

ment d'abord en faveur de ses chefs spirituels ; qu'ils ont, et par leurs études spéciales et par leur expérience journalière, et par la grâce de leur vocation des lumières abondantes dont les simples fidèles sont au moins en partie dépourvus; que si, dans les matières controversées, l'obéissance n'est pas une obligation rigoureuse, elle est toujours, au moins d'abord, la voie la plus sage et la plus sûre.

» Si, cependant, il arrivait qu'après avoir long-tems étudié, médité, consulté, prié, un catholique se crût obligé, devant Dieu, *d'entrer dans une discussion religieuse publiquement ouverte* et d'y prendre *une position opposée à celle de son premier pasteur*, il doit être, avant tout, effrayé de l'obligation même que lui fait sa conscience ; il doit, à l'exemple du saint homme Job, redouter en cela ses paroles les plus saintes et ses œuvres les plus pures [1].

» Qu'alors donc, plus que jamais, il mette à tout son langage cette garde de circonscription que demandait à Dieu le roi prophète [2], que, par la timidité sincèrement respectueuse de ses représentations, il se fasse pardonner ce qu'il y a toujours, au moins en apparence, de contraire à l'ordre dans la résistance, surtout envers des supérieurs spirituels. Qu'il se rappelle enfin que les prêtres, et plus encore les évêques, sont toujours dans la hiérarchie de l'Eglise, assimilés aux vieillards devant lesquels on se tient debout par vénération [3]; et dont il est dit qu'il ne faut jamais leur adresser des reproches, mais que seulement on peut, au besoin, les conjurer comme on conjure un père : *seniorem ne increpaveris, sed obsecra ut patrem* [4].

» Terminons ici notre difficile tâche, en résumant par deux paroles de l'Ecriture, et nos recommandations et nos encouragemens à tous les rédacteurs de journaux catholiques.

» Mes frères, écrivait saint Paul aux Philippiens [5], que tout ce qui » est vrai, que tout ce qui est honnête, que tout ce qui est juste, » que tout ce qui est saint, que tout ce qui est aimable, que tout ce

1 Verebar omnia opera mea. Job, IX, 28.

2 Pone, domine, custodiam ori meo et ostium circumstantiæ labiis meis. *Ps.* CXL, 3.

3 Coram cano capite consurge et honora. *Levit*, XIX, 32.

4 I Tim. V, 1.

5 IV, 8.

» qui est favorable à la bonne renommée, à la vertu, à l'honneur du » véritable bien, soit exclusivement dans vos pensées [1] », dans vos discours et dans vos écrits. Voilà nos recommandations.

» Cela bien compris et bien convenu, nous leur dirons avec le même apôtre : « Catholiques, nos frères, qu'il y ait parmi vous une » sainte et vive émulation, pour la diffusion et la défense de la vérité » divine ; » que tous les hommes de cœur et de talent apportent à ce glorieux ministère le tribut de leur concours ; « n'empêchons personne de prophétiser. » Il n'y aura jamais trop d'organes de la vérité, « pourvu que tout se fasse convenablement et selon l'ordre [2]. » Voila nos encouragemens, et nous croyons avoir ainsi surabondamment répondu à la dernière question posée.

« Puisse cet exposé de nos vœux, et cette expression de notre sympathie, faire de plus en plus du journalisme religieux un auxiliaire docile et puissant pour la sainte cause de l'Eglise ! »

Tous nos lecteurs apprécieront ces règles, si sages et ce langage si pastoral ; pour nous, nous nous proposons d'en faire la règle de notre conduite, et c'est avec quelque satisfaction que, dans le cours d'une carrière d'écrivain qui dure depuis 21 ans, nous croyons ne jamais nous être écarté de ces règles ; et cependant, quelques prêtres (des évêques jamais), quelques prêtres, tout en profitant de nos observations, nous ont reproché de n'être que des *laïques obscurs*, des *spadassins théologiques*, se donnant la mission de changer la *méthode philosophique*, et de *modifier* cette partie de l'enseignement dans les écoles catholiques. Nous aimons encore à citer les paroles suivantes de l'illustre, sage et savant prélat :

« On vous dit que vous n'*avez pas de mission* ; non, sans doute, vous n'avez pas de mission pour siéger dans un concile, non plus que pour prendre une part directe au jugement doctrinal de l'Église dispersée : sur cela, il ne peut y avoir de doute, et le simple fidèle, quels que soient sa science et son génie, ne doit toujours être, dans

[1] De cætero fratres quæcumque sunt vera, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilia, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate. *Philip.*, IV, 8.

[2] Itaque, fratres, æmulamini prophetare, et loqui linguis nolite prohibere; omnia honestè et secundum ordinem fiant. I *Cor.* XIV, 39, 40.

du second siècle, saint Justin, laïque et p…
par un savant Traité, la carrière des Pères
de l'empereur Antonin, un édit qui su
est-ce que les évêques lui *contestaient* l…
lent à la défense de l'Église ? Quand Athé…
du Christianisme à Marc-Aurèle et à son
ment d'Alexandrie publia son *Exhortatio…*
ses savants *Stromates*; quand Arnobe, e…
répandit son *Livre contre les Gentils* ? est
leur dire qu'*ils n'avaient pas de mission*
expression de Tertullien, « dans les grand…
pas soldat ? » *In reos majestatis, et pu…*
miles est[1]. Est-ce que *tout fidèle* n'a pas
sa part, et selon ses moyens, *les ennemis*

» Et notre histoire moderne ne ressem…
à celle des premiers siècles ? Lorsque, de…
Bonald, les Châteaubriand, ont si magnif…
Christianisme sur la politique, sur la phil…
lettres et les arts, leur position, *toute séc…*
rien ôté au mérite de leurs écrits, et n'a…
reconnaissance de tous les catholiques ?

» Il est bien vrai que les *laïques*, faisa…
moins spéciale et moins complète de la sc…
vant plus exposés que nous à l'influence …

lissant leurs efforts, se réserve toujours de juger leurs travaux, et le signaler, au besoin, dans leurs écrits, l'alliage qui peut se trouver mêlé à l'or pur. Ainsi, elle conserve respectueusement dans ses bibliothèques, avec les écrits des saints Pères, les *Institutions divines* du laïque Lactance, tout en regrettant de n'y pas trouver toujours un langage théologique irréprochable; ainsi, elle garde avec le même soin le *Discours* érudit du laïque Tatien *contre les Gentils* tout en réprouvant les erreurs insensées du chef des Encratites : et c'est ce que l'Église fait encore pour les Tatiens et les Lactance de nos jours. Partout où la presse est libre, *elle les laisse écrire sous leur responsabilité*, sauf à les juger ensuite. Du reste, les prêtres sont, sur ce point, dans la même condition que les laïques, et, après tout, il s'en faut bien que les hérésiarques aient tous été de simples séculiers. Il n'est *donc nullement besoin d'une mission spéciale pour avoir le droit d'écrire ou d'agir en faveur de la religion, surtout quand elle est en péril*; il suffit de bien connaître la sainte cause que l'on doit défendre. Les laïques peuvent donc le faire aujourd'hui, à cette condition, *comme ils l'ont pu toujours*.

» Maintenant, *le doivent-ils*, c'est-à-dire l'intervention laïque est-elle utile, est-elle *nécessaire à l'Eglise en France*, dans les débats sérieux où nous sommes engagés peut-être pour long-tems ?

» Si l'on voulait parler d'une *nécessité rigoureuse*, notre réponse serait évidemment négative : l'Eglise est l'œuvre de Dieu, et il est manifeste que Dieu n'a pas rigoureusement besoin des hommes, pour faire son œuvre. Cependant, sauf les cas de miracle, qui n'entrent que comme d'éclatantes exceptions dans l'ordre des événemens providentiels, il est sûr que Dieu se sert des causes secondes pour arriver à ses fins; or, dans cette voie ordinaire par laquelle l'Eglise est conduite, nous n'hésitons pas à dire que *l'intervention des laïques croyans et fidèles lui est aujourd'hui nécessaire en France*; et peut-on en douter, quand on pense que, humainement parlant, tous ses intérêts se traitent, toutes ses destinées se balancent et se préparent précisément dans des réunions où le clergé ne siége pas, dans une sphère où ses réclamations pénètrent à peine et pénètrent en vain ?....

» Or, toutes les fois que, par son *silence et son inaction*, un laïque s'exposerait à *faciliter les progrès du mal*, ce n'est plus seule-

(...... des pages 289—
de conscience à propos de
catholiques, etc., par Mgr
pages. Paris, Lecoffre, 184

Apologétique catholique.

DÉMONSTRATIONS EVANGELIQUES.

18 VOLUMES IN-4°[1].

Comment parler d'une grande et sérieuse entreprise, sans encourir le reproche de jeter au public une réclame? Le silence devient-il obligé devant l'abus constant de l'annonce? Nous ne le pensons pas. L'un des devoirs principaux de la presse ne consiste-t-il pas à redire ce qui se publie de bon et d'utile et ce qui se publie de mauvais et de dangereux. Les auteurs dont la vie se consume en pénibles travaux, n'auraient-ils pas à se plaindre des organes de la publicité, si ceux-ci restaient muets en face des œuvres que l'amour de la vérité leur inspire? Oui, sans doute, et le journalisme a reçu mission de la force même des choses de proclamer les efforts généreux, et non seulement les efforts des auteurs, mais encore ceux des éditeurs. En l'absence des congrégations religieuses chez lesquelles la grande science, la science qui n'a pas peur des in-folio, qui se jette dans un océan de recherches avec la certitude que si un ouvrier manque, cet ouvrier sera remplacé par un autre, qu'une génération suivra une génération, les ouvrages de longue haleine restent presque impossibles. Par qui les congrégations peuvent-elles être remplacées? Les corporations savantes ont leur domaine, et le cultivent tout et aussi bien sans doute, que le leur permettent et les révolutions et les occupations multipliées de leurs membres; mais elles ne peuvent encore éditer de grands ouvrages.

Les hommes d'étude, isolés les uns des autres, défrichant qui un coin, qui un autre du champ sans bornes du haut savoir, produisent et produisent d'une façon étonnante; mais il manque à tous ces ouvrages, à tous ces travailleurs un centre commun, et le plus souvent le

1 Prix : 6 fr, le volume. Chaque volume se vend séparément. Paris, chez Migne, barrière d'Enfer.

labeur ne rend pas un service général, proportionné à sa valeur, parcequ'il reste inconnu, parce que surtout il se perd dans son isolement.

L'éditeur seul peut, dans notre tems, remplacer un peu les congrégations religieuses ; seul, entre tous, il peut grouper autour d'une idée générale, féconde, imposante, les écrivains spéciaux, utiles, les convier à développer une grande pensée, à élever un grand monument. Il faut le dire à la gloire et à l'honneur de la librairie, il s'est rencontré des hommes qui n'ont pas reculé devant des sacrifices immenses, devant des chances périlleuses, pour atteindre un but noble, grand et presque toujours incertain, au point de vue du lucre. Qui confondrait toujours l'éditeur et le spéculateur recevrait un démenti formel des faits eux-mêmes. L'éditeur a sans doute en vue son profit, et qui a le droit de le trouver mauvais? L'éditeur a-t-il reçu de la société une mission spéciale ? Non, il n'a pas de place parmi les fonctionnaires; il n'en revendique pas, et cependant il joue un rôle des plus importants. De chez lui sortent des élémens tout puissants d'ordre ou de désordre, de bien ou de mal; il tient en sa main le trident de Neptune, calmant ou soulevant les flots; il ouvre ou il ferme les *canaux* par lesquels la science s'écoule et féconde. Le bien dont il est l'auteur souvent n'a eu d'autre inspiration que l'amour du bien même; souvent et trop souvent la fortune, qui ne rend jamais compte de ses caprices, trahit ceux qui défendent le bien, ou même ne souscrit qu'au mal, et frappe à coups pressés celui-là qui marche dans les voies droites.

Honorons donc ceux-là qui se dévouent aux grandes publications avec la volonté d'élever un monument à la vraie science, au vrai savoir; honorons d'une estime particulière ces gens de bien, qui acceptent le noble rôle de propager les livres utiles, soit en reproduisant les grandes œuvres des grands maîtres, soit en rendant à notre langue des écrits précieux composés dans une langue étrangère, soit enfin en appelant à eux des ouvriers puissans qu'ils tirent parfois de l'oubli. Que de noms honorables nous aurions à citer!... Que la liste des éditeurs sérieux et dévoués à l'œuvre de la religion est longue, quoique ignorée, que de grands courages, que de belles pensées auxquelles la

fortune a parfois manqué. Notre érudition n'est pas assez complète pour oser commencer même cette liste, un oubli serait pénible pour nous; nous aimons mieux ne pas prononcer un nom que d'en omettre un seul.

Les réflexions que nous énonçons nous les faisions en fermant un volume des *Démonstrations évangéliques*, publiées par M. l'abbé Migne.

Nous étions frappés par la grandeur du champ exploité par cet honorable éditeur. Il nous semblait vivre dans un autre tems que le nôtre, en voyant l'importance d'une œuvre telle que la sienne suivie avec une persévérance presque inouie, inspirée par une pensée aussi féconde que généreuse, se réalisant malgré les orages sociaux et politiques et grandissant chaque jour. Comment ne pas éprouver un sentiment tout particulier pour l'homme qui ne se déconcerte pas, qui marche à travers toutes ces ténèbres! Nous nous souvenions qu'il nous était bien rarement arrivé de jeter un regard même inattentif, sur la modeste bibliothèque du plus humble vicaire, sans y rencontrer un volume sorti des ateliers catholiques du Petit-Montrouge. Si la science ecclésiastique ne se popularise pas, ce n'est pas la faute ni de l'activité de l'éditeur, ni des soins qu'il prend de la rendre bon marché, mérite rare et mérite des plus grands. Et comment la science ecclésiastique peut-elle s'aquérir sans l'étude des grandes œuvres des pères, des docteurs, des théologiens célèbres, des apologistes, des sermonaires, des historiens, des catéchistes, des commentateurs, de cette armée d'écrivains trop souvent ignorés, jamais assez lus et relus, jamais assez médités ?

Etranger à la théologie, nous ne pouvions cependant assez remercier celui qui en avait rendu l'étude possible à un si grand nombre de jeunes lévites, dont la petite bourse, toujours ouverte par devoir et par inclination aux pauvres, reste si souvent à sec devant la porte du libraire. Et que fera le jeune prêtre sans livres? car les livres c'est son pain nourricier. Nous pensions avec joie que ces publications donneraient sans doute idée de bibliothèques cantonnales, idée réalisable avec peu d'argent et beaucoup de bonne volonté et de persistance.

La pensée des *Démonstrations évangéliques* nous avait complète-

ment séduit, nous avons beaucoup feuilleté ces gros volumes et nous leur devons une bonne part d'un travail que nous finissions. Réunir dans un même ensemble et en 18 volumes, les apologistes, à commencer par Tertullien, et à finir à M. l'abbé Chassay, suivre cette chaîne immense non interrompue qui relie les premiers écrivains aux derniers, laissant seulement de côté ceux qu'une spécialité réclame, donner ainsi la démonstration évangélique la plus complète, soit qu'elle émane des auteurs catholiques ou des auteurs protestans, traduire ceux qui ont écrit en langue morte ou en langue étrangère, remettre en lumière des travaux de la plus grande valeur, oubliés ou inconnus pour ainsi dire ; éviter au lecteur studieux et sérieux une perte de tems immense, voila, certes, une œuvre digne des éloges les plus éclatants, digne de la reconnaissance des catholiques.

Il est vrai que quelques lecteurs pourraient être embarrassés de se reconnaître dans ce grand ensemble; car c'est une mine que ces 18 volumes; aussi des tables très-soignées, soit des auteurs, soit des matières, sont un *conspectus* très-détaillé de l'ouvrage, donnent une facilité complète pour les recherches. De plus on a joint, et cela était utile, sous le titre de *révision des démonstrations évangéliques*, un traité comprenant les doctrines hérétiques des auteurs non orthodoxes dont on s'est servi.

Si Tertullien, Origène, saint Augustin ouvrent cette série d'apologistes, des auteurs tout-à fait contemporains la ferment; ainsi le 18e volume, qui paraissait à la fin de 1849, est consacré à Bolgeni, à J. Brande Morris, à Lombroso et Cantoni et à quelques travaux de M. l'abbé Chassay, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

Les lecteurs des *Annales* connaissent déjà la plupart des travaux que M. Chassay a donnés aux *Démonstrations évangélques*, le *docteur Strauss* et ses *adversaires en Allemagne* et les dissertations *sur les études cléricales*

Les dissertations *sur les études cléricales* furent très généralement goûtées alors qu'elles parurent en 1845 et 1846. Elles avaient pour but d'appeler l'attention des catholiques sur la nécessité d'agrandir le cercle des études cléricales et d'y faire pénétrer ce qui de notre tems est devenu indispensable, la connaissance des erreurs modernes et

leur réfutation. M. Chassay ne s'arrête pas à ce dernier point; il reconnait et proclame l'utilité d'études théologiques supérieures et applaudit aux essais qui ont déjà été tentés. Il entre à cet égard dans des détails fort importants; mais il ne s'en tient pas aux études du séminaire; il veut, et il a bien raison, que le prêtre continue l'œuvre scientifiqu · de l'ordinant; des exemples trop rares mais encourageans ont été donnés, et le diocèse auquel appartient l'auteur *des Dissertations* prouve, comme nous le dirons à l'instant, que le prêtre dans presque toutes les positions peut encore donner de nombreuses heures au travail intellectuel. On indique ici et avec sagesse les moyens propres à rendre possibles, fructueuses ces études de la vie isolée. « La » vie retirée du clergé de la campagne, est précisément ce qui le » rend très-propre à ces études sérieuses qui demandent de la pa- » tience et de la suite. » On ajouterait avec grande raison que ces études mêmes seront la sauvegarde de sa vertu. Ce qui n'est pas moins incontestable, c'est qu'un corps dont tous les membres partageraient leur vie entre la charité et la science, ne pourrait manquer d'acquérir dans le pays une considération tout-à-fait remarquable.

Ce que nous connaissons des actes des conciles provinciaux, nous montre que l'épiscopat est entré dans la voie que signalait, en 1845 et 1846, M. Chassay, voie, au reste, que l'épiscopat, ce dépositaire de toutes les saines idées, avait à cœur, depuis bien long-tems, de proclamer et d'admettre. Il n'appartient ni aux brebis ni aux agneaux de juger les pasteurs; mais ceux-ci n'ont cessé, on l'a vu, de chercher les moyens les plus propres à rendre indissoluble l'union de la charité et de la science parmi les membres du grand corps auquel ils donnent le mouvement et la vie.

Le travail de M. Chassay, sur le *docteur Strauss*, est d'une haute importance; nos lecteurs l'ont déjà jugé en le lisant dans les *Annales*: nous n'en donnerons pas l'analyse, l'espace nous manquerait.

On sait avec quelle science, quelle persistance, l'auteur du *Christ et de l'Évangile* combat les hardis adversaires de la divinité du fondateur du Christianisme; on sait trop, pour que nous le redisions, combien sont fortes et savantes les preuves qu'il réunit contre eux. Cette apologie, toute actuelle, mérite d'être sérieusement étudiée par

le clergé, qui ne connaît pas toujours, comme s'en plaint l'auteur, les impiétés horribles qu'il lui faut combattre. Strauss n'est, certes, pas désarmé à ses propres yeux : quel philosophe hélégien avouerait sa propre défaite ? Mais, si l'on s'en rapporte à un très-curieux travail de M. St-René Taillandier[1], Strauss serait assez embarrassé de son rôle, et chercherait à couvrir son œuvre d'un vernis sinon honnête, au moins assez obscur pour en dissimuler la portée. Devant les électeurs, dont il sollicitait les suffrages, bons paysans à la foi robuste et vivante : « J'ai écrit, ose-t-il dire, seulement pour quelques théologiens, non pas même pour les laïques ; vous voyez combien je suis loin de vouloir enlever sa croyance à qui que ce soit. » Faut-il croire Strauss ! Il parlait devant des électeurs. Et quand même son témoignage serait sincère, Strauss aurait fait une misérable action.

M. Chassay a enrichi ce 18e vol. d'un travail de la plus haute portée, pour ceux qui se livrent aux sciences ecclésiastiques ; nous voulons parler du *tableau des apologistes chrétiens depuis la renaissance jusqu'à la restauration*, M. Chassay a rangé par ordre alphabétique tous les noms de ces hommes puissans en science. Il a fait bien plus, par des signes de convention, il indique le degré de confiance dont ils jouissent auprès des critiques les plus accrédités; il spécifie leurs ouvrages. Il est difficile de se rendre compte de la quantité de volumes qu'il a fallu parcourir pour arriver à un résultat aussi complet ; cette œuvre est une véritable œuvre de bénédiction, elle a coûté bien cher au jeune professeur, puisqu'il a presque perdu la vue à cette recherche minutieuse. Les grands travailleurs sauront seuls apprécier l'importance de ces pages ; mais elles leur seront d'un grand secours. Que l'on ne suppose pas que M. Chassay s'en soit tenu à la France ; il a compris dans son tableau les apologistes de tous les pays ; il a accompagné de réflexions très courtes certains articles ; mais pour compléter ce grand travail et pour l'éclaircir, l'*Indicateur apologétique* le suit ; là par ordre de matières, chaque auteur important est signalé avec l'indication des tomes et des pages. Cette immense table rend les études les plus étendues et les plus so-

1 La *littérature en Allemagne* depuis février. (*Revue des deux mondes*), 15 avril.

ides possibles, et relativement faciles. Que de tems perdu en tâtonnemens M. Chassay rend aux écrivains! comme il fortifie les études en les abrégeant, et comme il les abrège en les guidant par un fil sûr au milieu du labyrinthe des bibliothèques !

Ce travail inspire un vrai respect pour la science de son auteur, et il démontre quelle confiance méritent ses écrits. Ces pages terminent très heureusement le dernier volume des Démonstrations.

M. Chassay appartient au diocèse de Bayeux ; il a fait un appel au clergé en le conviant aux grandes études ecclésiastiques, et les Démonstrations prouvent elles seules que le clergé travaille et travaille avec une ardeur persévérante ; ainsi dans cette collection retrouve-t-on les noms de plusieurs prêtres de ce diocèse qui ont plus ou moins payé leur tribut à ce grand et bel ensemble. Ainsi M. l'abbé Laurent a traduit *Eusèbe*, M. l'abbé Furon, *Moore*, *Lingard*, *Morris*, *Chalmers*, *Keith*, *Milner* ; le savant M. de Valroger, M. l'abbé Furon et M. l'abbé André connu par sa belle traduction de Rosmini, ont donné les œuvres complètes de Mgr *Wiseman* traduites du latin, de l'anglais et de l'italien. Un laïque a donné *Brunati* à notre langue ; faut-il le dire, une jeune personne du même diocèse a aussi payé son tribut en traduisant très fidèlement quelques morceaux de ce même *Brunati*.

A ces travaux ne se sont pas bornés les écrivains que nous venons de citer : on connaît les belles *études* de M. de Valroger sur le *rationalisme contemporain*, ses travaux sur *Tholuck*, *Moïse révélateur* de M. l'abbé André, le cours de *philosophie* de M. l'abbé Noget La Coudre, le cours de *rhétorique* de M. l'abbé Laffetay ; nos lecteurs ont apprécié depuis longtems les savans articles de M. l'abbé Hébert-Duperron ; le monde savant remercie encore M. l'abbé Mabire de sa traduction de *Klee* et de *Dugald Stewart*. Un autre prêtre de ce diocèse, M. l'abbé Collard débute par d'exellens aperçus sur la méthode à suivre pour l'enseignement religieux dans les colléges.

M. Collard présente une grande garantie ; car il est aumônier d'un Lycée, et son expérience est concluante ; il ne parle pas un langage dénigrant ; il propose, avec une grande modestie, le but qu'on doit atteindre, les moyens de l'obtenir, ce bien si désirable toujours, et indispensable aujourd'hui. Si la religion ne plonge pas ces racines

profondes dans les cœurs dès le collége, où irons-nous? Ce petit livre ne saurait être trop médité, et par les parents et par les hommes de dévouement qui se livrent à l'éducation. Tout le monde peut lire 150 pages.

Nous n'avons, certes, pas eu la prétention de signaler tous les écrits sortis de ce qu'un homme de bien, justement célèbre, a nommé le premier *l'école de Bayeux*. Ce qui se passe en ce diocèse prouve donc que les grandes études ecclésiastiques sont possibles : honneur au premier pasteur qui les encourage, au clergé qui écoute sa voix. Ce qui se passe à Bayeux démontre encore une autre chose, c'est que l'on peut travailler *partout*. Les auteurs que nous avons cités ne sont point allés demander aux bibliothèques de la capitale leurs immenses ressources : pour la plupart, ils ont peu quitté la province.

ALPH. DE MILLY.

Tradition Catholique.

COURS COMPLET DE PATROLOGIE;

OU BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE, COMPLÈTE, UNIFORME, COMMODE ET ÉCONOMIQUE DE TOUS LES SAINTS PÈRES, DOCTEURS ET ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES, TANT GRECS QUE LATINS, TANT D'ORIENT QUE D'OCCIDENT, QUI ONT FLEURI DEPUIS LES APÔTRES JUSQU'À INNOCENT III, INCLUSIVEMENT

—

TOME LXV (suite) 1.

536. S. REMI, archevêque de Reims, mort en 533. — Notice par Gallandus. Quatre lettres. II. Son testament. — III. Vers inscrits sur un ciboire. — IV. Épitaphe du roi Clovis.

537. Le comte MARCELIN, mort en 534. — Sa *chronique* déjà insérée dans le tome 51. — Index sur les œuvres de S. Fulgence.

TOME LXVI, comprenant 1040 col. 1847, prix : 6 fr.

538. JEAN II, 57e pape de 532 à 535. — I. Sa vie par *Anastase*. — II. Ses lettres au nombre de 8, parmi lesquelles il y en a une du roi *Athalaric*, une de *Cassiodore*, une de *Justinien* et des évêques d'Afrique. — II. Une lettre douteuse. — III. Décrets qui lui sont attribués.

539. AGAPET I, 58e pape, pendant 535. — Sa vie par *Anastase*. 8 lettres, parmi lesquelles une de *Justinien*, et une confession de foi de ce prince pour se justifier d'hérésie dans l'affaire des acéphales; et trois suppliques en grec et en latin, à l'occasion de la même affaire. I. Une lettre douteuse.

540. SILVERIUS, 59e pape de 536 à 538. — Sa vie par *Anastase*. — 2 lettres et une d'*Amator*, évêque d'Autun.

541. S. LAURENT, évêque de Novare vers 540. — I. Deux homélies extraites de la bibl. des pères de Lyon.

1 Voir pour les autres auteurs contenus dans le tome 65 de la Patrologie notre no 5. t. 1, p. 396. (4e série).

342. S. BENOIT, fondateur de l'ordre des Bénédictins, né vers 480, mort vers 543. Ses *œuvres* ou plutôt sa règle avec les nombreux commentaires de *D. Martenne*. Voici l'ordre des matières qui y sont contenues. I. Prolégomènes, grec et latin, extraits des dialogues de *S. Grégoire le Grand*.—2, Préfaces sur la règle.—3. Témoignages des anciens.—I. La règle avec des notes et des commentaires nombreux.—II. Discours.—III. Lettre. *Appendice*; deux lettres supposées.—IV. Ordre monastique, opuscule plus probablement de *S. Benoit d'Aniane*.— *Monumens relatifs aux œuvres de S. Benoit*.

343. ALBERIC le diacre. Discours sur Ste Scholastique.

344. S. PAUL et S. ETIENNE abbés. Règle pour les moines.

345. S. FERREOLUS évêque d'Ucetum (Usez) vers 558. Règle pour les moines.

346. TARRATA, ou TARNADA, ville des Alpes ou du Viennois. Règle pour les moines de cette ville, vers 515.

347. S. COLUMBAN, patriarche des Ecossais, en 540, selon toute probabilité, auteur de la règle dite d'un certain père. Autre règle.

348. ANONYME. Ancien *ordo* romain, pour l'usage des monastères. — *Index* très étendu.

TOME LXVII, comprenant 1296 col. 1848 ; prix, 7 fr.

349. DENYS LE PETIT, moine scyte et abbé romain, mort vers 556. Ses *OEuvres* recueillies pour la première fois en un volume, et imprimées à part. Voici l'ordre de ses ouvrages. — I. Traduction de la lettre synodique de *S. Cyrille* et du concile d'Alexandrie contre Nestorius.— II. Deux lettres sur la raison, ou le tems de la Pâque. — 1. Préface de *Justelli* sur l'ouvrage suivant.—III. Codex du canon de l'Eglise universelle, du Concile de Nicée, grec et latin. — D'Ancyre, en 314. — De Néocésarée, en 314. — De Gangres, en 325. — D'Antioche, en 341. — De Laodicée, en 364, — De Constantinople (2e écum.), en 381. — D'Ephèse (3e écum.), en 431. — De Chalcédoine (4e écum.), en 450. — 2. Notes de *Justelli* sur les conciles. — IV. Ancien codex des canons de l'Eglise romaine présenté à Charlemagne par Adrien, comprenant les canons des apôtres, etc. — V. Collection des décrets de huit pontifes romains, depuis Sirice, en 385, jusqu'à Anastase, en 498. — Ouvrages ascétiques. — VI. Traduction du livre de *Grégoire de Nysse* sur la formation de l'homme.—VII. Traduction de la *vie de S. Pacôme*.—VIII. Trad. du discours de *Proclus* de Constantinople, sur la vierge, mère de Dieu. — IX. Préface sur cette traduct. — X. Traduction de la lettre du même *Proclus* sur la foi adressée

aux Arméniens. — XI. Traduct. du récit de l'invention du chef de Jean-Baptiste, grec et latin avec prologue. — *Appendice*, 1, discours prononcé lors de la découverte de la tête du précurseur, grec-latin, traduit par *Combefis*. 2. Eloge du S. père et confesseur *Théodore*, studite, pour la 3e invention de cette tête, grec-latin, traduit par *Combefis*. Histoire du cycle pascal de Denys, par Benjamin *Hoffman*.—XII. Le cycle pascal.—XIII. Argumens paschaux examinés selon la science des Egyptiens, avec nombreuses notes. — XIV. Traduction de la lettre de *Protenius*, évêque d'Alexandrie, au pape Léon, sur la célébration de la Pâques. — XV. Lettre de Denys sur le calcul de la Pâque, écrite en 526.

349. FACUNDUS, évêque d'Hermia, en Afrique, en 547. — I. Notice par *Gallandus*.— I. Défense des trois chapitres du concile de Chalcédoine, en 12 livres, adressés à Justinien. — II. Tableau chronologique sur la défense des trois chapitres. — III. Livre contre Mocianus le scholastique.— IV. Lettre de foi catholique pour la défense des trois chapitres.

350. FULGENTIUS FERRANDUS, diacre de l'église de Carthage, en 547.—I. Notice par *Gallandus*. I. Lettres au nombre de sept—II. Abrégé des canons.— Vie de S. Fulgence, évêque de Ruspe, mis dans le tom. 65 de la *patrologie*.

351. S. JUSTUS, évêque d'Urgel en Espagne, en 540.—I. Notice d'après *Fabricius*. I. Lettre au pape Sergius. — II. Explication mystique sur le cantique des cantiques.

352. VIVENTOLUS, évêque de Lyon, en 540.I. Notice par *Fabricius*. I. Deux lettres.

354. TROJANUS, évêque de Saintes, en 540. I. Une lettre.

356. PONTIAN, évêque d'Afrique, en 540. — I. Une lettre à l'empereur Justinien.

355. S. CÉSAIRE, évêque d'Arles, en 542. — 1. Notice par *Gallandus*. — 2. Sa vie par *Cyprien*, *Firmin* et *Viventius*, évêques, en 2 livres. — I. Discours au nombre de 67, insérés dans le t. V de saint Augustin. — II. Homelies, au nombre de 20. — III. Reproches adressés à ceux qui ayant des épouses, ne rougissent pas de commettre des adultères. — IV. Les homélies, insérées dans le t. L parmi les œuvres de St Eucher. — V. Constitution des saints évêques, qui se sont assemblés dans la ville d'Arles, pour l'observance des canons. — VI. Discours sur le veuvage ; précédé d'une lettre de l'éditeur *Amadutius*. — VII. Règle pour les moines, conservée par son neveu S. *Tetradius*. — VIII. Règles pour les vierges. — IX. Discours aux religieuses. — X. 5 lettres.— XI. Son testament. — Appendice, ouvrages douteux, 2 lettres et trois discours.

Commentaire sur S. Césaire tiré des *Bollandistes*, porté à la fin du vo-

lume. — Lettre du pape *Hormisdas*, confirmant différens statuts de S. Césaire.

556. ORANGE, 2e concile célébré en 529, sur la grâce et le libre arbitre.

557. RUSTICUS, diacre de l'église romaine en 549. — Notice par *Gallandus*. — I. Dispute contre les Acephales.

558. CARPENTRAS. Concile célébré en 527, et présidé par Césaire.

TOME LXVIII, comprenant 1124 col. 1847; prix, 6 fr.

559. S LÉON, évêque de Sens en 548. —Notice par *Gallandus*. I. Lettre à Childebert.

560. JUMILIUS, évêque d'Afrique en 550; notice par *Gallandus* des parties de la loi divine, en 2 livres.

561. MAPPINIUS, évêque de Reims. I. Deux lettres.

562. ARATOR, sous-diacre et poëte de l'église romaine en 551. — Prolégomènes par N. J. *Amtzenius*, son éditeur. I. 2 lettres avec nombreuses notes. — II. Les actes des apôtres en vers, et en 2 livres. — III. Lettre à Parthénius.

563. VICTOR, évêque de Capoue en 550. — I. Traduction des harmonies évangéliques de *Ammonius* d'Alexandrie, avec préface. — II. Trad. des réponses de S. *Polycarpe*, sur quelques paroles du Sauveur. — III. Fragment sur le cycle pascal, à la fin du volume.

564. S. NICETIUS, évêque de Trèves en 551;— Notice par *Gallandus*. — I. Des veilles des serviteurs de Dieu. — II. Du bien de la psalmodie. — III. Deux lettres.

565. AGNELLUS, évêque de Ravennes, en 552. Notice par *Gallandus*. — I. Lettre à Armenius sur la raison de la foi.

566. AURELIANUS, évêque d'Arles en 545.— Témoignage des anciens. — I. Règle pour les moines. — II. Règle pour les vierges. — III. Lettre au roi Théodebert.

567. PRIMASIUS, évêque d'Adrumette en 553.— Notice par *Cave*. — I. Commentaires sur les épitres de S. Paul. — II. Sur l'Apocalypse, en 5 livres.

568. VICTOR, évêque de Tunis en Afrique en 556.— Notice par *Gallandus*. — I. Chronique commençant où finit celle de Prosper, en 444 jusqu'en 566.

569. LIBERATUS, diacre de Carthage en 556. 1. Préface par..... 1. Abrégé historique ayant rapport à la cause des Nestoriens et des Eutychiens, extrait des divers historiens, avec notes par *Garnier*... -- 2. Dissertation sur le 5e synode, à l'occasion de cet abrégé, sur la question de savoir si Origène y a été réellement condamné. -- Index sur les œuvres d'Arator.

—

ANNALES

DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 10. — Octobre 1850.

Enseignement panthéiste.

DU PANTHEISME ET DU RATIONALISME

DANS LA LITTÉRATURE ACTUELLE.

Etudes sur le Raphael de M. de Lamartine.

En nous voyant poursuivre avec tant d'insistance les germes et les expressions rationalistes et panthéistes dans l'enseignement de nos écoles, quelques personnes pourraient croire que nous poursuivons des abstractions, ou tout au moins que nous donnons trop d'importance à des questions scholastiques et philosophiques, qui n'ont de réalité que dans les écoles ; ces questions, dit-on peut-être, ne dépassent pas le seuil de ces gymnases littéraires, où il faut bien après tout exercer de quelque manière les vives facultés de la jeunesse. Mais ces personnes sont dans une grande illusion. A la vérité, dans les deux siècles derniers, la foi était tellement gravée et implantée dans les esprits, que l'enseignement des écoles semblait glisser à côté sans laisser de trace. Et cependant c'est par cette source que ce venin s'est insinué dans la société chrétienne. En ce moment il apparait de tous côtés ; il pénètre notre civilisation actuelle, nous en sommes saturés, au point que nous n'y fesons presque plus attention.

Nous allons en offrir une preuve irrécusable dans l'examen d'un ouvrage fameux, le *Raphael* de M. de Lamartine. Quoiqu'il ait paru depuis tantôt deux ans, il est encore assez en vogue, pour que nous ayons

[redacted]

cru devoir profiter de nos vacances pour le soumettre à un examen attentif dont nous allons faire part à nos lecteurs.

M. de Lamartine a voulu sous ce titre nous faire croire qu'il nous racontait une aventure ou un *épisode de la 20e année de sa vie*. Il n'en est rien. Le fonds peut être vrai et avoir servi de canevas; mais les raisonnemens, les erreurs, les principes, les phrases longues et sonnantes sont de sa 60e année; c'est le vieillard, c'est le sophiste qui parle; nous allons en avoir des preuves certaines. C'est aussi ce qui fait que ce livre est une des plus déplorables productions de cette époque; en effet, ce poète, prétendu religieux, de notre jeunesse, insulte la religion catholique, professe le panthéisme, excuse l'athéisme, invente une morale nouvelle à l'usage de la corruption, dépasse la passion jusqu'au ridicule, insulte les femmes, fausse même et rend ridicule l'amour de jeune homme qu'il veut décrire. Comment un homme de bonne compagnie, presque un vieillard, a-t-il pu venir se déshabiller lui-même devant la société chrétienne, et étaler des plaies si honteuses? Comment la société actuelle a-t-elle consenti à recevoir dans ses salons *Raphaël* et *Julie*, couple scandaleux et ridicule? Nous ne saurions le dire, ou plutôt il y en a une raison bien simple, c'est que cette même société est toute pénétrée de ce rationalisme antichrétien, de cette morale naturelle, dont *Raphael* et *Julie* sont la triste réalisation.

Nous relèverons donc dans notre examen :

1° Les principes panthéistes,

2° Les principes rationalistes,

3° Nous ferons ressortir le contraste qui existe entre la morale naturelle et la morale chrétienne,

4° Enfin, chemin faisant, nous ferons remarquer que ce même homme qui corrompt le dogme et la morale, corrompt aussi, affadit et abêtit la langue française.

Déjà M. de Lamartine avait dans un autre roman, intitulé *Graziella* décrit les erreurs de sa première jeunesse; il nous avait appris comment une jeune fille napolitaine s'était éprise d'amour pour lui, et comment abandonnée de lui, la jeune fille était morte. Paix sur elle! mais ne la pleurez pas trop, ami lecteur; car vous risqueriez de ne pleurer qu'un fantôme; nous avons en effet de bonnes raisons

de croire que dans son ensemble cette histoire n'est qu'une pastorale ou plutôt une bergerie du vieux Lamartine de 1849.

Déjà dès la fin de *Graziella*, M. de Lamartine nous avait avertis qu'à son retour d'Italie, et pendant l'hiver qu'il avait passé à Paris, sa vie avait été plus que mondaine[1]. Forcé par le manque d'argent de revenir auprès de son père, il y dépérissait, dit-il, de *pensée et d'amour* rentrés ; il ne pouvait plus vivre, et pourtant sa tristesse était pleine *de communications intimes avec l'infini* (p. 31). Cette *intimité* ne lui suffisant pas. il se rendit aux eaux d'Aix en Savoie pour y soigner sa santé. C'est là qu'il trouve une femme « dont le nez grec se nouait par une » ligne presque sans inflexion à un *front élevé et rétréci*, comme le » front pressé par *une forte pensée*..... C'était la physionomie d'*une* » *pensée* plutôt que d'un être humain (p. 10). » — Un front *élevé et rétréci*, c'est exactement le front de l'auteur; jusqu'ici cela avait signifié. une tête ayant des idées nombreuses, mais peu profondes et peu sûres; pour lui, il lui plait d'y reconnaître le signe de *fortes pensées* ; soit.

D'abord, il ne veut pas voir *la jeune femme*; il dédaigne de lui parler. Cependant un jour, à la suite d'une tempête il la trouve évanouie dans un bateau, la fait transporter dans une maison rustique, la veille évanouie toute la nuit. Il la veillait encore quand la jeune femme ouvrit enfin les yeux, et naturellement se mit à le regarder *sans lui rien dire*.

> Or, le rayonnement de ce regard éclaira l'alcove autant que la lumière du matin. Il y eut plus de *paroles*, plus de *révélations*, plus de *confidences*, plus d'*infini* dans ce visage et dans ce *silence* que dans des millions de mots. (p. 64),

Notons ici cette manière nouvelle *de parler par le silence*, car c'est presque toujours ainsi qu'ils parleront désormais. Aussi Raphaël lui répondit de même, et cela produisit un tel effet que,

> Je pourrais, ajoute-t-il, me séparer *un siècle* de cet être sans que ce siècle pût diminuer d'un jour l'*éternité* de mon amour... Je plongeais dans le firmament des *regards assez prolongés* et *assez perçants pour y découvrir Dieu lui même*. (p. 75)

1 Voir ces aveux à la fin des feuilletons de la *Presse*; dans le volume M. de Lamartine a retranché bien des aveux; il a compris qu'il n'était pas permis de paraître dans un salon sans s'être un peu *habillé*.

sa mère, elle avait été placée dans une m
sans doute à St-Denis. Elle y croît en
Mais non seulement elle n'a point de p
point de fortune. Tout le monde sait que
taient jamais jetées sur le pavé, et que
royales avaient des places et des positions
tine suppose qu'on allait la mettre seule e
un homme âgé. une des illustrations de
s'intéressa à la jeune fille et lui tint ce l

J'arrive à la fin de la vie et je m'aperçois
commencé à vivre, puisque je n'ai pas pensé à
drais pas mourir sans avoir laissé dans une n
sentiment, *seule immortalité à laquelle je*
drait que vous eussiez le courage d'accepter
monde *seulement*, le nom, la main, l'atta
serait qu'un *père* sous le titre d'*epoux* (91).

Tel est le langage *spiritualiste* que La
de cet homme qu'il nous montrera plu
comme si cela était naturel et croyabl
dans la maison de son mari, non comm
fille, et puis voici quels étaient les prin
donnait ce père et ce mari :

Il m'encouragea lui-même à ces *attacheme*
distraire et à diversifier ma vie dans la maiso

heureuse, plus il serait heureux lui-même de ma félicité ..... (p. 94). Il aurait voulu donner à tout prix *de l'air* à mon âme et du *mouvement à mon cœur*..... Mais vous ne *sentez donc rien*, me disait-il, de tout ce que vous inspirez autour de vous? *votre cœur de vingt ans* est donc *né vieux* comme le mien? oh! que je voudrais vous voir *préférer* dans les adorateurs un élu d'*une nature supérieure*... Rajeunissez, *vivez*, *aimez*, à tout prix. (p. 96).

C'est pour la *faire vivre* ainsi que le vieillard l'avait envoyée voyager en Suisse sous la sauvegarde d'une famille étrangère, et de l'étrange *morale*, dont nous venons de donner un échantillon, et qui se résume fort bien par ces trois mots ridicules dans la bouche d'un vieillard et d'un mari à sa femme : Rajeunissez, vivez, aimez.

On le comprend, l'homme d'une *nature supérieure* est trouvé : c'est M. de Lamartine, âgé de 20 ans; aussi, après son évanouissement, et après avoir raconté son histoire, Julie s'écrie : « J'ai, enfin » trouvé *ce frère* tant attendu, *ce frère de l'âme*. » Dès ce moment, leur destinée est faite et fixée. Aussi, ils partent de la cabane champêtre où cette scène s'était passée, et ils regagnent la ville en ne se *disant rien du tout*.

Qu'avions-nous besoin de *parler*, quand le soleil, la nuit, les montagnes l'air, les eaux, les rames, le balancement voluptueux de la barque, l'écume du sillage, nos regards, nos *silences*, nos respirations, nos âmes, *parlaient si divinement pour nous* (p. 104) ?

Et pourtant, une de ces *paroles silencieuses* l'étonna plus que les autres.

J'entendis une de ces *respirations* plus forte et plus prolongée que les autres s'écouler lentement de ses lèvres, comme si sa poitrine oppressée par un poids eût rendu dans une seule haleine *toute l'aspiration d'une longue vie*.....

Or, qu'avait-elle compris par cet effort de respiration? Ah! elle avait compris « l'*éternité* dans une minute, et l'*infini* dans une » sensation! »

Ceci est encore à l'adresse des professeurs de philosophie, qui aspirent aussi eux-mêmes, à ce qu'ils prétendent, l'*infini* : ils le trouvent, eux, dans l'*âme*, dans la *conscience*. Or, voici une femme qui le place, et le trouve dans une *sensation*. Qui a raison des deux? — Mais elle continue :

Je ne sais pas si ce que je sens pour vous, est ce qu'on appelle *amour*, je ne

souvent le sens commun. Mais voici une
établir sur les relations de l'homme et de l
fond en comble la morale non-seulement c
ciale, et même cette autre morale honn
contre encore dans les bouches les plus
déplorable, et en quelque sorte satanique
turpitudes pour la quintescence de la pude
sent, une honnête femme s'abstenait de di
vous, *je me donne à vous*; ou si elle le c
croire pudique et vertueuse. Or, voici ce
dire à la vertueuse Julie :

Je vous l'ai dit, ou plutôt je ne vous l'ai pas
mon âme, en *vous reconnaissant*; je vous ai
l'attente, de tous les rêves, de toutes les impati
ans..... Ecoutez-moi encore, et comprenez-mo
donne à vous; je vous *appartiens*, comme je
(p. 109).

En voilà assez; et cette femme va, sans
non, la voici qui insulte les autres femmes
la vieille morale chrétienne et sociale.

Ne vous étonnez pas de ce langage, dit-elle, c
de l'Europe; elles *aiment faiblement*; elles se s
leur ressemble ni par la patrie, ni par le cœur,
un mari philosophe (elle oublie qu'elle avait

d'Europe (le Christ) n'est pas le mien ; je ne crois qu'au Dieu *invisible* (exactement celui de la philosophie), qui a *écrit* son symbole dans la *nature*, sa loi dans nos *instincts*, sa morale dans *notre raison*. La raison, le sentiment et la conscience sont *mes seules révélations* (p. 110.).

Approchez donc, et venez ici, messieurs les professeurs de philosophie, et vous qui, pendant 200 ans, avez prescrit, dans votre enseignement de morale, « de ne faire aucune digression dans la » théologie, mais de ne l'enseigner que telle qu'elle se trouve dans » les *Éthiques d'Aristote* », venez, et voyez comment on accueille et l'on pratique vos leçons. Voilà votre élève ; elle reconnaît un *Dieu invisible et métaphysique* ; elle professe que ce *Dieu a écrit* ses attributs dans la *nature*, et sa loi dans la *conscience* et dans la *raison* : c'est là qu'elle les *lit* ; vous lui avez dit que cette lumière de la *raison* devait être notre seul guide en philosophie, la *conscience* la seule règle ; que ces *révélations*, *idées*, *impressions divines*, étaient générales, nécessaires, inhérentes à notre nature ; ce sont vos thèses ; à chacune de ces thèses, vous avez ajouté pompeusement : *diluuntur objecta* : ici *on pulvérise toutes les objections contraires* ; on vous prend au mot, on vous *maxime*, on vous *applique*... Que répondez-vous ? — Je le sais : ce n'est pas là les conclusions que vous tirez vous-mêmes ; mais comme, dans vos conclusions, vous n'avez d'autre *guide* que vous ; que vous chassez la *tradition*, la *révélation* extérieure de votre cours de philosophie, il faut bien que vous acceptiez ces *produits* de la révélation intérieure et personnelle quelque *bruts* qu'ils soient. Julie vient de vous dire ce qui se passe en elle ; elle ajoute ces paroles, auxquelles nous prions les professeurs de philosophie, qui sont mariés, de faire attention : « Aucun de ces *trois oracles* ne » me *défendrait d'être à vous*. »

Mais ici vient une question bien naturelle : Qu'est-ce qui, donc, retient cette élève si osée des philosophes ? quel est le mors qui la guide ? quelle est la bride qui la gouverne, et refrène sa nature déchue ? Nos femmes chrétiennes sont retenues par la loi du Dieu de leur enfance, la loi extérieure du Christ-Dieu ; mais elle, qui n'a plus de loi positive extérieure, comment est-elle retenue ? Nous allons le voir ; car, quelque abrupte que soit le chemin, il faut bien, une fois, aller jusqu'au bout. Tant de *belles* âmes, tant de personnes dites re-

de mon *existence*; qu'en m'enlevant *l'innocenc*
m'auriez en même temps enlevé *la vie* (p 111).

Voilà les barrières posées aux passions h
qui ont repoussé de leur cœur le *Deu d'enf*
tiennes; elles ne descendront pas de la *hau*
ne tomberont pas de l'*innocence et de la dign*
Oui, telles sont les barrières posées sur le p
de n'effaroucher personne contre la moral
sotte, vous oubliez de nous dire pourquoi un
cente que l'autre; et ce que vous pourriez r
dirait que l'*innocence* consiste à descendre e
instinct? Aussi ne soyez pas dupes, amis lecte
toutes les fois que vous entendrez une femm
un homme : *Je me donne à vous*, soyez c
sang adultère circulera dans la famille.

Ecrivez donc, écrivez sans hésiter, lecteurs
sur ces amours, sur Raphael et Julie, sur l
trices, écrivez le nom de la plus hideuse de
GNOSTICISME.

Continuons cependant à suivre rapidement
les deux inventeurs de morale nouvelle, a
femmes qui suivent les *vieilles superstitions* c
n'ont pas souvent sur leur chemin de telles

Nous marchâmes ainsi en *silence* et seulement à la clarté de la lune.. *Elle ne me parlait pas et je ne lui disais rien* [1].... Non jamais de pareils *silences* ne continrent de si intimes épanchements (p. 115.).

Alors commencent une suite de promenades qui lui inspirent un *charabias* inconcevable ; il nous semble entendre la langue vieillie de la décadence de l'empire romain. Voyez plutôt :

Il y avait dans nos âmes assez de vie et assez d'amour pour *animer* toute cette nature, eau, ciel, terres, rochers, arbres, cèdre et hysope, et pour leur faire *rendre des soupirs, des ardeurs, des etreintes, des voix, des cris, des parfums, des flammes*, capables de remplir le sanctuaire entier d'une nature plus vaste et plus vide que celle où nous nous égarions. Un globe n'eût-il été créé que pour nous seuls, *nous seuls* aurions suffi à le *peupler* [2], à le vivifier, à lui donner la voix, la parole, la *bénédiction* pendant une éternité (p. 128).

Et puis vient une divinisation de l'âme humaine et de l'amour sensuel :

Et qu'on dise que l'âme humaine, n'est pas *infinie* ! et qui donc a senti les bornes de la vie, de la *puissance d'exister*, d'aimer auprès d'une femme adorée, en face de la nature et du tems, et sous l'œil des étoiles ! ô amour ! que les lâches te craignent, et que les méchants te *proscrivent* ; tu es le *grand-prêtre* de ce monde, le *révélateur* de l'immortalité, le *feu de l'autel* !

Voilà les préceptes que ce céladon *émérite* enseigne aux jeunes gens de son époque ; voilà le culte qu'il invente ; car, qu'on n'en doute nullement, c'est son esprit vieilli et libertin qui a inventé ces paroles; le jeune homme, même dépravé, ne s'exprime et ne sent pas ainsi ; il a un autre amour et d'autres paroles.

Mais ce n'est pas encore assez d'avilissement : ce grand enfant à cheveux blancs va nous donner un autre scandale. Regardons. Le spectacle de la vieillesse dégradée est un grand préservatif pour les jeunes âmes bien nées :

1 Nous sommes étonnés de voir ici M. de Lamartine se servir des vers de nos grands poètes connus sans les citer. C'est un véritable plagiat; car tout le monde connaît ces vers remplis d'une si belle poésie :

« Elle ne parlait pas, je ne lui disais rien;
» C'est ainsi que finit ce pénible entretien. »

2 Ceci nous semble ambitieux et quelque peu hyperbolique en face des précédens aveux de Julie, qui nous a dit qu'elle mourrait si elle descendait une fois de la *hauteur* de son *sentiment* !

l'amour aurait transformé et confondu (*ib*

Et après cette profanation de toute de vertu, il a encore l'effronterie de s

« Si vous avez un frère, un fils ou u *vertu*, priez le ciel qu'il le fasse *aimer ain*

Mais voilà des paroles plus déliran les insérer dans nos pages, car ce son

Aucune femme ne supportait à mes ye cette femme là. Tout ce qu'elle avait *dit* m avait *regardé*, me paraissait *sacré*... J'aura à jamais des vagues de l'air, *l'air qu'elle* respirant... Enfin, je voyais, je sentais, *j* travers *cette divinité* de ma contemplatio daient si *complètement* dans mon esprit q devenait aussi une *perpétuelle adoration* je n'étais qu'un hymne, et il n'y avait pas *Dieu, c'était elle, et elle c'était Dieu* (p.

Nous demandons pardon à Dieu e mots blasphémateurs et sacrilèges da admis dans les familles les plus honnêt signalé ces turpitudes intellectuelles. sent, ont dû les indiquer à l'indignatic

Or, voulez-vous savoir ce que cett ce Dieu auquel on l'identifie ? car l

met au dessus de toutes les femmes pour la perfection morale, ne *croyait pas en Dieu* ! c'est elle-même qui lui en fait le touchant aveu :

« Le mot de *Dieu*, lui dit-elle un jour, *me fait mal*[1].. (Et pourquoi cela?)— Hélas, dit-elle, c'est que cet être n'est pour moi et pour les *sages*, dont j'ai reçu la leçon, que la plus merveilleuse et la plus belle des illusions de notre pensée. (p. 135.)

M. de Lamartine, qui vient de dire, qu'il suffit *d'aimer* pour être *parfait*, pour croire, sentir et posséder l'*infini*, est quelque peu embarrassé en voyant sa femme modèle, sa *femme-amour*, ne pas même reconnaître Dieu ; aussi il lui dit :

Quoi! vos maîtres ne croient pas à un Dieu ? mais vous *qui aimez*, pouvez-vous ne pas y croire ? Ya-t-il une palpitation de notre cœur qui ne soit une *proclamation de l'infini* ?

L'argument était direct et irrésistible. Ecoutons la réponse avec attention ; car dans les paroles de cette femme, c'est Lamartine qui parle, ou plutôt c'est la pensée philosophique actuelle dominante, c'est la philosophie de Descartes, celle de nos colléges et de nos séminaires. On va voir en effet passer dans la pratique la grande question que nous avons soulevée, à savoir qu'il n'y a pas d'*autre Dieu que le Dieu de la tradition*, et que le Dieu inventé dans nos philosophies sans le secours de la tradition, n'est pas ce Dieu, n'est pas *notre Dieu Jehovah*, notre *Dieu Jésus*. Ecoutons le sophiste qui se cache sous une jupe de femme.

Oh! se hâta-t-elle de répondre, n'interprêtez pas en *démence* la sagesse des hommes qui m'ont soulevé les voiles de la philosophie, et qui ont fait briller à mes yeux le grand jour de la *raison* et de la *science*; (dites qui m'ont fait faire un cours de philosophie). A la place de la lampe fantastique et pâle, dont les *superstitions humaines* éclairent les ténèbres répandues autour de *puériles divinités*, (c'est-à-dire à la place du Dieu enseigné par la tradition, par le *catéchisme*; en effet, pour que personne ne s'y méprenne, M. de Lamartine ajoute :) « C'est *au Dieu* de votre mère et de ma nourrice *que je ne crois plus* ; ce n'est pas au Dieu *de la nature et des sages*. (p. 137.)

1 Ne croirait-on pas entendre Proudhon quand il a dit : Dieu, c'est le mal ?

Je crois avec eux à un *être* principe et ca
tous les êtres, ou plutôt qui n'est *lui-même* que
de tous les êtres visibles ou invisibles, intelligen
ou non animés, vivants ou morts, dont se com
ÊTRE des *êtres* : L'INFINI. (p. 137.)

Dieu la *forme* des êtres! C'est bien là la p
Voilà cependant le Dieu de la dialectiq
l'homme.

Continuons à voir les erreurs les plus
sans foi, tirées de ces mêmes principes phil

Mais *l'idée* de l'incommensurable grandeur d
la *nécessité absolue* et inflexible de cet être, qu
nous appelons *loi*, exclut de *nos pensées* toute *in*
nomination juste, toute imagination raisonnable
nelle, toute *révélation*, toute *incarnation*, tou
être et nous, et même *l'hommage* et la *prièr*
prier son principe? (p. 137.)

Voilà la négation du culte et de la priè
sans doute? mais si ce croyant rejette la *r*
tradition, s'il se pose seulement dans ses
dans les philosophies, qu'aura-t-il à répon
dans ce même isolement, ne trouve que ce
Que répondra le philosophe qui, dis-je, re
lide rocher de la tradition pour s'établir da
taphysique ? Nous allons voir ce que va s

Je vous étonne et je vous afflige, dit-elle; mais pardonnez-moi; la première des vertus, *s'il y a des vertus*, n'est-ce pas la *vérité*? Sur ce seul point, nous ne pouvons pas nous entendre; aussi n'en parlons jamais; vous avez été élevé par une mère pieuse, au sein d'une *famille chrétienne*; vous y avez respiré avec l'air les *saintes crédulités* du foyer; on vous a mené par la main dans les temples; on vous a montré des images, des mystères, des autels; on vous a enseigné des *prières* en vous disant : Dieu est là qui vous écoute et vous répond. Vous avez cru; car vous n'aviez pas l'âge d'*examiner*.

Voyez comme cela est grave contre la foi du catholique ! comme si Julie elle même n'avait pas fait la même chose, comme si elle n'avait pas *dé-cru*, d'après l'enseignement de ses sages et de ses *dé-croyants*! L'un et l'autre sont donc dans la même position de preuves, c'est-à-dire qu'ils croient l'un et l'autre que ce qu'ils pensent est la vérité. La différence, c'est que l'enfant catholique croit les choses de Dieu d'après une tradition, non interrompue, remontant jusqu'à Dieu, et que notre athée ne croit pas cette tradition, sans savoir, d'après rien, si cela est ou n'est pas. L'enfant sait ; elle ne sait pas ; et voilà la différence ! Continuons :

Plus tard, vous avez écarté ces *hochets* de votre enfance (la croyance au Christ), pour *imaginer un Dieu moins puéril et moins féminin*, que le Dieu des tabernacles chrétiens. (*ibid.*)

Un dieu *puéril et féminin* !! voilà l'insulte jetée au seigneur *Jésus*, *Jésus*, au nom duquel *tout genou doit fléchir au ciel, sur la terre et aux enfers*[1]. Miséricorde, ô Jésus, sur ce Juif insulteur !

Du reste, quant à son *Dieu imaginé*, nous convenons que Julie a parfaitement raison. Dans la philosophie, on nous fait abandonner le Dieu de notre enfance et de notre mère, le Dieu de la tradition, ce *Dieu puéril et féminin*, pour nous donner le dieu métaphysique : c'est bien, en effet, un Dieu nouveau que nous *imaginons*. Elle continue :

Mais le premier *éblouissement* est resté encore dans vos yeux ; il vous est resté deux faiblesses de l'intelligence ; le *mystère* et la *prière*. Il n'y a *point* de mystère, affirma-t-elle d'une voix plus solennelle, (comme si elle en savait quelque chose !) il n'y a que la *raison qui dissipe tout mystère*. C'est l'homme *fourbe* ou *crédule* qui a inventé le mystère, c'est Dieu qui a *fait la raison*·

[1] In nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum. St Paul, *Philipp.*, II, 10.

sont toutes nos philosophies qui disent

Mais voyons ce que répond M. de Lam
blure de Raphael. Sa réponse est vraimen
ment celle que font tous les philosoph
morale sans tradition.

Il me semble, se répond-il à lui-même, que
cette sagesse (il a bien raison), ce que Julie a c
leurs théories des *rapports de l'homme ave*
sensible à l'être *pensant*, en un mot, qu'ils o
cet organe de tout amour, comme l'intelligen
Les *imaginations* que l'homme s'est faites de
fausses. Ses instincts, toutefois, qui sont *sa loi*
(p. 139.)

Ainsi M. de Lamartine concède que l'i
mènent à nier les mystères, la prière et D
tincts nous retiennent, nous apprennent e
est de la pure philosophie, mais dédoubl
demander *Dieu à la raison et à la consci*
met que la conscience : car c'est là le
appelle fort à propos la *loi non écrite.*
qui nous enseignent des *lois non écr*
rapports et non des commandements,
préceptes. — C'est cet instinct qui pro
faire conserver, ainsi que la prière

Car ici on peut bien dire que Julie c'est lui, et que lui c'est Julie, pour me servir de son style *abracadabra*. Et cependant il hésite un peu et se permet un léger doute.

Qui sait, dit-il, si la volonté suprême n'a pas voulu de toute éternité, inspirer et exaucer la prière dans celui qui prie, et faire *participer* ainsi l'homme lui-même par l'invocation au *mécanisme de sa propre destinée*, (l'homme qui *participe au mécanisme de la destinée de Dieu*, quel charabias !) Qui sait enfin si Dieu, dans sa sollicitude éternelle pour les êtres *émanés de lui*, n'a pas voulu leur laisser ce *rapport* avec lui-même. (p. 141.)

Voilà la théorie religieuse de M. de Lamartine ; nos lecteurs ont bien compris que ses principales bases sont les mêmes que celles qui sont enseignées dans nos cours de philosophie, c'est-à-dire l'inspiration intérieure, la raison seule, la conscience seule, la vision directe, la possession de l'infini, et enfin l'émanation de Dieu ; c'est cette théorie qu'il fait ainsi circuler dans les familles où elle est approuvée par des hommes qui se disent chrétiens ; comment voulez-vous que le christianisme se perpétue au sein d'un tel enseignement ? Ici, recommencent encore des exagérations et des platitudes sans fin, toute pudeur religieuse est absente de cette âme qui prostitue son encens à tous ces dieux de chair et d'imagination :

Je me *prosternais* sans cesse en esprit devant cet être trop *tendre* pour être *un Dieu*, trop *divin* pour être une femme (p. 146), et peu après le voilà qui tombe encore une fois *à genoux* devant elle. (p. 150.)

Faut-il s'étonner s'il tombe dans tous les ridicules ?

Il est un travers qui est un crime et qui de plus est souvent joint au ridicule ; aussi M. de Lamartine n'a pas manqué d'y tomber ; ce travers est celui des portières, des grisettes et des commis-voyageurs après goguette : c'est celui du *suicide par amour*. Il y en a de deux sortes : suicide d'amour contrarié, suicide d'amour trop heureux. C'est ce dernier qui est ridicule ; c'est aussi celui dont M. de Lamartine s'est affublé. Cette histoire est curieusement racontée ; ils faisaient une promenade sur le lac :

Son visage était *incliné* sur le mien, comme pour contempler *son soleil sur mon front*. (M. de Lamartine seul se dit ces choses-là), et son jour dans mes yeux. Une expression de bonheur calme, ineffable, débordait de tous ses traits et donnait à sa figure une lueur, une transparence digne de ce cadre de ciel dans



pêcheur; je la soulevai dans mes bras et puis.

Et puis, et puis : ne craignez rien, ami que le *bonheur de mourir ensemble* fai dent Raphael profite de cet évanouisse qui les liait *huit fois* ensemble, et il ramè rentrent *silencieux* à la maison, comr ont mérité le prix de vertu.

Mais voilà que des lettres arrivées (femme ; alors recommencent les prome extases. Nous ne noterons que les endroit Ceci nous réjouit toujours.

Nous passâmes une longue soirée et presque l les yeux secs, *accoudés l'un devant l'autre sur l* garder *ni nous parler* (quel tableau !) (p. 165.) dis en larmes (p. 172 ; elle ne *put achever* ; elle f —J'essayai de parler, je ne *le pus pas*. (p 175.) tronc d'arbre couché à terre, *muets, immobiles* en sursaut, sans *nous être concertés*, nous nous rentrâmes ; la soirée fut *morne* (p. 177).— A den *pondit rien.* (p. 178)

Enfin les voila *partis, en silence*, et ils encore le poète panthéiste trouve l'occasi action en divinisant une courtisane de ba vice le plus honteux. On connaît cette ...

ousseau lui-même lui a jeté sa honte à la figure. Or voici ce qu'en it M. de Lamartine, qui souille ici les mots les plus purs de notre ngue, ceux de *Dieu*, *théologie*, *prédestination*, *sauver*, etc.

Nous voulûmes voir les chataigniers épars à l'ombre desquels ils s'as-yaient ensemble, pour *parler de Dieu* en entrecoupant de *sourires* et de resses *enfantines* (madame de Warens avait 44 ans) *ces théologies enjouées* . 180) — Cette rencontre fut la *prédestination* de ce grand homme. Cette mme le *sauva*, elle le cultiva..... Elle lui fit son imagination rêveuse, son ccent tendre, sa passion pour la nature. *Elle lui donna le monde*, et il fut grat...; elle lui *donna la gloire*, et il lui légua l'opprobre ! ! Mais qui sait si n imagination troublée, ne lui fit pas voir la courtisane dans la *femme* *nsible*, le cynisme dans l'*amour* ?

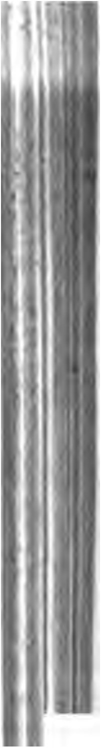
Et voici comment il la réhabilite, malgré les véridiques et positives évélations de Rousseau ; ceci prouve dans quelle perte de sens mo-l sont tombés et l'auteur qui ose écrire ces choses et le siècle pour quel il les a écrites

Si elle avait assez d'âme pour *adorer* Rousseau, elle n'aimait pas en ême tems Claude Anet. (Comme si elle ne pouvait pas en poursuivre eux à la fois.) Si elle pleurait Claude Anet et Rousseau, elle n'aimait s le garçon perruquier (idem.) Si elle était *pieuse*, elle ne se glorifiait pas e ses faiblesses, elle les déplorait; si elle était touchante, belle et *facile*, elle était pas réduite à chercher les adorateurs parmi les *vagabonds sur les ands chemins et dans les rues*.... Il ne faut pas croire au portrait qui défi-ire cette *adorable créature*. (p. 188.)

Sans doute que M. de Lamartine développa cette théorie à sa Julie ; r voici ce que lui dit *ex-abrupto* cette *adorable* personne qui res-irait l'*infini*, et naguère ne voulait pas descendre de la *hauteur* de n sentiment.

A quoi pensez vous sans moi? lui dis je, est-ce que je pense jamais seul, moi? · Hélas ! me dit-elle, vous ne me croirez pas ; mais je pensais que je *vou-ais être Madame de Warens* pendant une seule saison *pour vous*; dussé-voir le reste de mes jours s'écouler dans l'*abandon*, et ma mémoire *dans honte* comme elle ! (p. 189).

Nous avions cru jusqu'à ce jour que M. de Lamartine avait connu ns la société, des femmes honnêtes; alors comment ose-t-il écrire et blier des choses semblables ? cet homme là est-il marié ? — Raphael



correspondance de tous les jours.
encore un double *charabias*, capab
Or, tous les jours avant 11 heures,
qu'il lui envoyait tous les jours (pur

Je remplissais le soir et la nuit de sa
lettres, je les ouvrais sur ma table, je le
par cœur, je m'en redisais à moi-même
plus pénétrants. J'y *mettais* sa voix, so
lui répondais ; je parvenais à produire e
de sa présence que j'étais triste et imp
pour les repas ou pour les visites. Il me
ou la *chasser de ma chambre*.... Qu
n'imprimais-je pas sur le papier ! Si le
que Dieu m'eût dit de la remplir de mo
tenu tout ce que je sentais se dire e
l'*infini*? (p. 209). Ces lettres n'étaient p
exprimaient les regards, les *attitudes*, le
les *anéantissemens*, et cependant elle
tions, des *contemplations*, des *perspect*
prières (p. 213).

Qu'un jeune libertin, qui ne co
Dieu a mis dans le cœur de l'ho
compagne de sa vie, dénature ainsi
ou l'image d'une femme mariée, ou le
approchant de sa 60e année, vienne

Julie répond à ces mirobolantes lettres; il semble d'abord qu'il doit i être difficile de dire quelque chose de plus pyramidal, c'est que n ne connaît pas toutes les ressources de son secrétaire. Ecoutons :

Les lettres de Julie avaient plus d'*accent* dans une phrase que les miennes ns mes huit pages. On *respirait son souffle* dans les mots; on voyait son *gard* dans ses lignes; on sentait dans son expression la *chaleur des lèvres* ii venaient de les inspirer.. Quelles *caresses* de mots qu'on se *sentait passer r le front*, comme les haleines que la mère souffle en jouant sur le front de n enfant! et quels *bercements voluptueux* de paroles à demi voix..... qui us conduisent insensiblement au repos de l'amour, au sommeil de l'ame, *squ'au baiser* sur la page qui dit adieu.

Voilà ce que l'on ose appeler des *prières* ; et ce que l'on donne mme l'expression de l'*infini*...!! Il est vrai qu'il a brûlé ces lettres leurs réponses ; mais savez-vous pourquoi ? c'est que « la cendre même en eût été *trop chaude* pour la terre. et je l'ai jetée aux *vents du ciel*...» Quelle fortune pour le ciel ! Mais l'auteur ne sait s que dans ce qu'il appelle le ciel habitent les *princes des ténèbres* ; t ce sens ses lettres sont retournées à leur origine.

Cependant il ne peut continuer à vivre séparé de Julie ; il arrache nc le dernier sou à sa famille surchargée de besoins et de dettes ; mère lui confie son dernier bijou pour le cas de grande détresse. 'est ainsi qu'il arrive à Paris, ou vont recommencer les génuflexions, s prosternations, les silences. Voici, en effet, la description demi-rlesque de sa première entrevue avec Julie.

Elle essaya de balbutier quelques mots, en m'apercevant. *Elle ne le put pas.* émotion lui fit trembler les lèvres. Je *tombai à ses pieds*. Je *collai ma bouche r le tapis* que foulaient ses pas. Je *relevai mon front*, pour la regarder encore, our m'assurer que sa présence n'était pas un rêve. Elle posa une de ses mains r mes cheveux, qui frissonèrent; elle se soutenait de l'autre à l'angle du rbre. Et elle tomba *également sur ses genoux devant moi*. (Quel tableau quelle position également délicieuse et incommode!) Nous nous regardions loin. Nous cherchions des paroles. *Il n'y en avait plus* pour l'excès de tre bonheur. Nous restâmes *en silence*, sans autre langage que ce *silence* ime, et cette *prosternation l'un devant l'autre*, prosternation pleine *d'a-ration* en moi, pleine de bonheur contenu en elle, attitude qui disait assez : *s'adorent*, mais il y un fantôme entre eux ou un devoir. — Je ne sais mbien de *minutes* nous restâmes ainsi, ni combien de *millions* d'interro-

tente, il priait. Or, voulez-vous avoir c
la voici :

Mon Dieu, *soufflez* sur toutes les clartés
globes lumineux du firmament, mais *laissez*
clarté, cette étoile mystérieuse de deux vie
tous les mondes, et suffira, *pendant votre ét*

Voilà la prière qu'un chrétien, ou si v
à Dieu après 1800 ans de Christianisme

Mais que fait l'époux, le vieillard, q
lisait ces lettres ? D'abord, il fut un peu
bien regardé le visage de M. de Lama
« tir; le visage jamais, » il lui dit : « Rassu
» tez deux amitiés au lieu d'une, dans c
» pas mieux choisir un *frère*, et moi je
» *fils*. » — Puis au coup de 10 heures
chercher ; il allait se coucher, les lai
heures du matin. N'est-ce pas là un bien
M. de Lamartine qui monte sur son gra
et, zest, voilà qu'il l'adore :

Après quelques jours *j'adorai ce sage*
(Sage et charmant en effet.) Car la *matière*
lui *l'univers* : les *nombres* étaient son *Dieu*, l
tion; la *nature* était sa *Bible* et son *év*
(*ibid.*)

ect *charmant*. Et vous, vous êtes *délicieux*, poète de 60 ans [1] !!! C'est dans cette louable et digne occupation qu'il passa l'hiver, écri-t tous les matins à Julie, en recevant tous les jours une lettre, et nt cependant le tems (à ce qu'il nous assure), de lire tous les es d'économie politique de diplomatie, de littérature ancienne cque et latine ; car on va toujours de prodige en prodige quand de Lamartine parle de lui-même. C'est dans un de ses moments dus qu'il composa l'*Ode sur Dieu* adressée à M. de Bonald. Quand s la lûmes dans notre jeunesse, nous crûmes simplement que teur croyait ce qu'il disait, sentait ce qu'il exprimait, nous nous npions ; il nous dit sans vergogne aujourd'hui : « Mon adhésion ces symboles *que j'ignorais* n'avait été qu'une *complaisance à l'amour* (p. 152). » Voilà ce que nous croyions *inspiré* ! Ah ! croyez-le, s amis, il n'y a d'*inspiré* que la *Bible* et de vrai que le *Catéchisme* !!

Voici une autre découverte burlesque faite dans ses lectures :

oulez-vous rendre le *crime impossible* à vos fils? Voulez-vous *passionner* rtu dans leur imagination? *Nourrissez les de Tacite*. S'ils ne devien-t pas *des héros* à cette école, c'est que la nature en a fait des *lâches* ou *scélérats* (sic).... Je dirai en mourant : rendez l'honneur de *ma vie* et de *mort* au maître et non pas au disciple. Car c'est Tacite qui *a vécu et qui mort en moi*. (p 245.)

Jamais éloge plus burlesque n'a été adressé à Tacite, et l'on voit nous avons eu quelque raison de demander si jamais M. de La-tine a connu le Christ et sa doctrine.

Mais toutes ces intempérances de pensées et de langage ne sont rien comparaison de ce que nous allons citer. Les formes de comparai-et d'expression nous manquent pour caractériser l'homme et la trine qui vont directement, expressément *diviniser* l'homme, dire l'homme *est Dieu*, que l'amour d'homme et de femme est le *e de ce Dieu*. Il faut citer pour le croire.

On nomme tout haut dans quelques salons ce vieillard, feu M. C. 'était ni un sage ni un savant, mais un de ces mathématiciens comme il rt des douzaines de l'école Polytechnique. Tout son bagage scientifique ste en quelques problèmes résolus. Nous avons tout lieu de croire que e Lamartine le calomnie et calomnie sa femme pour prix de la permis-qu'il lui avait donnée d'être reçu chez lui.

vers moi, moi *à travers vous !*.... Périssen
qu'ici donnés à nos *entraînemens* l'un ve
l'exprime : celui qui vient enfin de se *mo*
Dieu, Dieu ! s'écria-t-elle encore ! *Dieu, c*
Dieu, c'est nous ! Non, vous ne serez plu
Dieu ! (p. 313.)

C'est-à-dire le culte de nous-mê
Neron, les Caligula et les Héliogabale
nité et *Votre éternité*, jamais apo
faite de l'homme.

Cependant comme M. de Lamartin
procurer un maigre dîner, il fallut so
Les adieux furent déchirans ; ils eur
dans le faubourg du Roule. Nous allo
lesque, en recommandant à nos lecte
ces deux amans, étendus sur le gazo
conséquent offrant le *dos* au soleil.

Nous *detournâmes* tous deux au mêm
tâmes, *la bouche contre terre*, en sanglots;
une pensée une autre pensée, un présage u
tre sanglot. Nous essayâmes quelquefois d
de la voix de l'un brisait davantage la voi
à la nature et par verser *en silence* penda
surait, tout ce qu'il y avait de larmes *dan*
s'en imbiba, le *vent* les essuya, la *terre* les

C'est après cette ébouriffante description qu'il partit. Nous ne le suivrons pas chez son père, où il arrache encore à sa mère un dernier sacrifice, celui des plus beaux arbres de l'avenue, pour en tirer quelque argent, qui lui permette d'aller trouver Julie aux bains d'Aix où ils s'étaient donné rendez-vous ; nous dirons seulement que celle-ci est supposée mourir à Paris sans avoir pu le rejoindre ; que M. de Lamartine va encore maintenant visiter quelquefois avec sa femme, ces *chataigniers qui ont senti battre le cœur de Julie contre leur écorce* (p. 361), ce qui veut dire que Julie avait étroitement embrassé tous ces arbres !! quel joli brin de cœur !!

Nous ne noterons plus qu'une chose, c'est que Raphael est supposé mourir dans la *préface*, et que sa seule préoccupation au sortir de ce monde était de sentir que les *petits oiseaux ne le retrouveraient* plus l'année d'après Voici ses paroles :

Sais-tu ce qui m'afflige *le plus*, me dit-il en me montrant du doigt la frange de *petits oiseaux perchés sur la corniche de son lit*, c'est de penser qu'au printems prochain, ces *pauvres petits* dont j'ai fait mes *derniers amis*, me chercheront en vain dans ma tour, et qu'ils ne trouveront plus de vitre cassée pour rentrer dans la chambre, ni de brins de laine de mon matelas sur le plancher pour faire leur nid. (p. 18.)

Nous finirons par un dernier trait : une des plus grandes folies de M. de Lamartine, c'est de se croire un *prophète*, un *messie*, prédit et attendu ; il s'est fait prédire cela par lady Stanhope, dans son Voyage en orient ; depuis lors tous ses ouvrages ont eu quelques lignes confirmant cette mission ; il n'a pas manqué de la faire annoncer encore dans cet ouvrage, où il ose traiter Jésus de Dieu *pueril et enfantin* ; voici les paroles de sa préface :

Deux saints vieillards aimèrent Raphael que sa mère élevait sur ses genoux, ils lui *annoncèrent je ne sais quoi* ; ils lui *marquerent une étoile* ; ils dirent à sa mère : suivez *du cœur* ce fils. (p. 8.)

Telle est cette œuvre informe de M. de Lamartine. Que si l'on nous demande pourquoi nous en avons rendu compte si longuement, nous répondrons : ah ! c'est que *Raphael* est le siècle actuel avec ses prétentions à être Dieu, ou inspiré de Dieu, avec ses projets de transformer le christianisme et de changer ainsi la société entière ; c'est le siècle avec ses luttes, en faveur du sensualisme, contre la morale

adultères et ses sauvages déportemen
ce mélange de Dieu et de la créature,
munions et de voluptés.... et répétons
fois : Ecrivez, écrivez, amis lecteurs, s
sur Raphael et sur Julie, sur leurs im
le nom de la plus hideuse de nos h
CISME.

Chastes transports de l'amour chrét
douces joies de la famille, qui continue
de Dieu, cette vie humaine qui commen
seuls êtes le véritable amour, père et co
l'Eglise vous bénit comme une des sour
Dieu. — Et vous, Raphael, vos amo
des *restes*, des *restes* de vos vices et no
pourquoi vous les étalez avec tant
tribuez avec tant de prodigalité ; mais r
ne voulons pas qu'on nous reproche
se nourrit le prodigue de l'évangile, *et v*
vos amours, connus, sont méprisables et

Traditions philosophiques.

EUSÈBE DE CÉSARÉE

ET SA MÉTHODE

DE PHILOSOPHIE TRADITIONNELLE.

S'il est une attaque injuste et odieuse, dirigée contre la doctrine itholique par le Rationalisme contemporain, c'est le reproche qu'il fait ix Pères de l'Église, et particulièrement à ceux du 4e et du 5e siè-es, d'avoir altéré l'enseignement de l'Évangile en y mêlant leurs inceptions personnelles Écoutez les auteurs de l'*Encyclopédie iuvelle* (art. *Saint Athanase*, *Saint Augustin*, *Catholicisme*...), ; vous diront, avec un imperturbable sang-froid que, « nous, catho-liques, nous ne professons pas aujourd'hui la foi primitive des tems apostoliques ; qu'elle fut dénaturée, corrompue par saint Athanase d'abord, dans sa lutte ardente contre l'arianisme; puis, au siècle suivant, par saint Augustin, lorsqu'il combattit, avec gloire, sans doute, mais aussi avec un zèle immodéré, les erreurs de Manichée, de Pélage et des Donatistes. Ce fut alors, disent-ils, que les droits de la raison commencèrent à être méconnus, et qu'il fut imposé à l'intelligence humaine de croire aveuglément, et sans examen, à une doctrine mystérieuse et incompréhensible. La raison, désor-mais, devenait l'esclave de la foi. »

Nous ne nous arrêterons pas à combattre cette objection, tant de is déjà victorieusement réfutée par les apologistes du dogme catho-ue, et en particulier dans ce Recueil. Nous ferons seulement deux servations propres à jeter quelque lumière sur une question que s adversaires s'efforcent sans cesse d'obscurcir.

Il est bien vrai que, durant les trois premiers siècles de l'Église, les

velle, qui grandissait dans l'omb
société décrépite du monde roma
eussent-ils pu se dérober aux occu
tère pour se livrer à des discussio
guère le tems de raisonner et d'a
heure, se préparer soi-même, et
épreuves du martyre.

Et cependant, le Christianisme,
tions, ne manqua pas d'athlètes
bien contre les vaines subtilités
contre les absurdes conceptions d'
suffit de citer Athénagore, Tertulli
Cyprien, et tant d'autres apologi
avons recueilli les immortels ouvra

Mais ce fut surtout lorsque l'Ég
cution, put enfin jouir de la libe
siècles de charité et d'héroïsme; c
foi évangélique tournèrent principa
reurs qui menaçaient d'obscurcir
donnèrent à l'exposition du dogme
nouvelle ; ils firent jaillir, en que
role, toute la lumière contenue da
lique; mais le symbole lui-même n
saint Athanase, pour foudroyer l'

le la doctrine, et ils protestent cent fois dans leurs écrits que nul ne eut, sans encourir l'anathème, rien ajouter à l'enseignement des pôtres, rien en retrancher.

Une seconde observation découle naturellement de la première.

Sans doute, la doctrine de l'Église catholique n'est susceptible l'aucun progrès, d'aucune modification intrinsèque ; sa foi est immuable. Elle nous est parvenue tout entière, telle absolument qu'elle at révélée par le Christ à ses premiers disciples. Nous croyons ce ue croyaient les Pères ; ils enseignaient ce qu'avaient enseigné les pôtres à leurs successeurs immédiats, ce que le divin maître luimême avait enseigné aux apôtres. L'oracle de l'Évangile est formel : *ota unum aut unus apex non præteribit à lege.* Nos adversaires trompent donc étrangement lorsqu'ils accusent les docteurs des • et 5• siècles d'avoir modifié la croyance catholique. Il est vrai eulement, répétons-le, qu'ils en ont formulé quelques dogmes, alors éfigurés par l'hérésie avec une précision plus rigoureuse, mais sans écarter en rien dans leur enseignement de la doctrine et des traditions apostoliques. « On est amené ainsi à reconnaître, avec Vincent de Lérins, avec saint Thomas, avec le docte Thomassin et beaucoup d'autres théologiens, un certain progrès, un certain développement normal des articles de la foi dans le cours des âges; mais aucune révélation nouvelle, aucune addition nouvelle, ne sont possibles dans le symbole et dans les dogmes [1]. »

Ces considérations, souvent reproduites par les défenseurs de Église, sont, il faut le reconnaître, bien suffisantes pour aplanir la ifficulté que nous opposent les rationalistes modernes. Nous croyons, éanmoins, qu'il est de la plus grande importance d'étudier sérieusement et de faire connaître les ouvrages de nos premiers apologistes, our prouver d'une manière éclatante que leur doctrine est bien la ure doctrine de l'Évangile, et qu'ils nous ont transmis dans toute a intégrité le dépôt qu'ils avaient reçu eux-mêmes des successeurs es apôtres.

Ce travail, plusieurs fois, a été exécuté avec succès au point de vue e la *science théologique*; et, à mesure que les premiers siècles du hristianisme ont été mieux connus, les accusations de ses adversaires ont paru plus mal fondées et plus déraisonnables. — Peut-

1 De Ravignan, *Ami de la Religion*. 5 Oct. 1850.

être, seulement, a-t on trop négligé, jusqu'ici, le côté *philosophique* de la doctrine des Pères ; et c'est là, suivant nous, la cause de cette mauvaise foi, de cette audace avec laquelle des auteurs contemporains ont tenté de flétrir la mémoire des grands hommes qui ont tant honoré, par leurs vertus et leurs écrits, les premiers siècles du Christianisme. Oserait-on accuser un saint Athanase, un saint Augustin, d'avoir falsifié la doctrine évangélique en *sacrifiant les droits de la raison*, si leurs ouvrages philosophiques étaient généralement mieux connus et plus justement appréciés ?

Nous nous proposons, dans cet article, d'appeler l'attention de nos lecteurs sur un écrivain du 4e siècle, dont, il est vrai, le dévouement à la foi catholique ne fut pas inaccessible aux séductions de l'erreur, mais qui, néanmoins, nous a transmis un ouvrage admirable où se trouve la plus savante et la plus complète réfutation des erreurs du paganisme. Nous nous efforcerons, principalement, de faire ressortir la valeur philosophique des raisonnemens développés par l'auteur de la *Démonstration évangélique*, pour donner une nouvelle preuve de la mauvaise foi de nos adversaires, lorsqu'ils nous accusent d'avoir altéré, dans notre enseignement dogmatique, la tradition des premiers siècles du Christianisme.

Eusèbe (Pamphile), évêque de Césarée, métropole de la Palestine, naquit vers le milieu du 3e siècle, probablement dans cette même ville de Césarée. Après avoir fait quelque séjour à Antioche, dont Cyrille alors était évêque, il retourna à Cesarée et fut admis dans le clergé de cette église par l'évêque Agapius. Il vécut dans une grande intimité avec le prêtre Pamphile, à qui la capitale de la Palestine dut l'établissement de son école et de sa riche bibliothèque. Cet homme, aussi vertueux que savant, ayant été martyrisé pendant la persécution de Galère, Eusèbe prit son nom en signe d'attachement, et voulut toujours le porter depuis. Elevé à l'épiscopat vers l'an 314, il forma avec les Ariens des liaisons suspectes. Au concile de Nicée, en 325, il sembla condamner les erreurs d'Arius, mais ce fut en des termes équivoques ; et, dans la suite, il abusa de la confiance qu'il avait acquise auprès de Constantin pour favoriser l'hérésie et faire persécuter saint Anathase, le plus illustre défenseur de la foi orthodoxe. Il mourut vers 338, quelque tems après l'empereur.

Eusèbe passe à bon droit pour un des plus savants hommes de l'antiquité. Il s'était livré de bonne heure à l'étude des lettres sacrées et profanes, et l'on croit qu'il fut choisi par Pamphile pour lui succéder dans la direction de l'école de Césarée. Il avait une érudition rare, et on disait généralement qu'il savait tout ce qui avait été écrit avant lui. Il possédait effectivement de vastes connaissances en histoire, et s'en servit toujours avec une grande exactitude. On rencontre d'ailleurs dans ses jugemens une certaine solidité, mais aussi de fréquentes contradictions, et c'est pour cela sans doute que Photius lui conteste la pénétration d'esprit. Ajoutons que le style de cet écrivain est complétement dépourvu d'agrément et de beauté.

Eusèbe a composé un grand nombre d'ouvrages, dont deux seulement se rattachent à la philosophie, et doivent nous occuper plus particulièrement dans cet article : savoir, le livre d'*Hiéroclès* et la *Préparation évangélique*. M. Bouchitté, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, attribue à l'évêque de Césarée, un troisième écrit du même genre auquel il donne pour titre, *Livre contre les philosophes* : mais ce n'est que le 15ᵉ livre de la *Préparation évangélique*, que le critique a pris par erreur pour un opuscule isolé. Nous allons rendre un compte détaillé du grand ouvrage d'Eusèbe, après avoir dit quelques mots de son *Livre contre Hiéroclès*.

Hiéroclès, gouverneur de l'Egypte, avait publié, sous le titre de *Philalèthes* un écrit dans lequel il attaquait la foi chrétienne, accusant les apôtres d'imposture, et ne craignant pas de mettre en parallèle les prétendus miracles d'Apollonius de Tyane avec ceux de Jésus Christ. Cet odieux rapprochement excita l'indignation d'Eusèbe, qui, avant même de répondre aux assertions de son adversaire, s'empressa de protester contre ses blasphèmes. « Mon dessein, dit-il, n'est pas » d'examiner qui des deux, d'Apollonius ou de Jésus Christ, a mé» rité à plus juste titre d'être reconnu pour Dieu, ou lequel a fait des » miracles plus nombreux et plus éclatants. Je ne parlerai point de » l'avantage qu'a Jésus-Christ d'avoir été seul prédit par les pro» phètes ; ni de ce que, par la force de sa doctrine céleste, il s'est » attiré un plus grand nombre de sectateurs ; ni de ce qu'il a eu pour » témoins de ses actions ses disciples, gens sincères et incapables de » tromper, tous prêts à souffrir la mort pour la doctrine de leur

» maître. Je ne m'arrêterai pas à prouver qu'il est le seul qui ait » appris aux hommes à mériter par une vie vertueuse les récom- » penses de la vie future ; que, par la puissance de sa divinité, il » s'est fait connaître à toute la terre pour le sauveur des hommes... » Après cela, n'y aurait-il pas de la folie, je ne dis point à mettre » en question si Apollonius est comparable à Jésus-Christ, mais » même à le penser. »

Eusèbe, démontre ensuite qu'Apollonius, d'après le propre témoignage de Philostrate, son historien, loin de pouvoir entrer en parallèle avec notre Sauveur, ne mérite pas même qu'on lui donne rang parmi les philosophes et les hommes d'une probité médiocre. Il regarde les merveilles attribuées à cet étrange personnage comme des prestiges de l'art, que lui avaient appris les Brachmanes de l'Inde et les magiciens de l'Arabie, lorsqu'il visita ces contrées. — Puis il termine son ouvrage en refutant ce que Philostrate faisait dire à Apollonius que les décrets du destin sont immuables. Eusèbe, pour détruire cette assertion s'applique principalement à prouver que la doctrine du fatalisme, refutée déjà par la conduite de ceux-là même qui la propagent, anéantit d'ailleurs toute différence entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal ; et renverse par conséquent la véritable base de la morale. Nous devons rappeler ici que d'autres adversaires plus récents du Christianisme n'ont pas craint de réchauffer ces ridicules objections d'Hiéroclès, en comparant sérieusement les contes frivoles de Philostrate au témoignage si grave et si fidèle de nos évangélistes. Tant il est vrai que l'erreur se trouve réduite à tourner sans cesse dans un cercle d'impossibilités et de rêveries, d'où elle ne saurait sortir.

La *Préparation évangélique*, divisée en 15 livres, est un des ouvrages les plus importans de l'antiquité ecclésiastique. Eusèbe y fait preuve d'une érudition aussi variée que solide. Il cite un grand nombre d'auteurs anciens, qui ne nous sont connus que par les fragmens qu'il nous a conservés. Il passe en revue, il oppose l'une à l'autre les opinions si diverses, si nombreuses, des théologiens, des philosophes, des historiens qui ont parlé du polythéisme. C'est un savant répertoire où l'on peut puiser des matériaux d'autant plus précieux qu'on ne les trouve point ailleurs. Il avait fallu, pour les recueillir, fouiller

dans toutes les bibliothèques de l'Egypte, de la Phénicie et de la Grèce. Nous ne sommes donc pas surpris que Scaliger, excellent juge en fait d'érudition, ait appelé *divin* ce grand travail d'Eusèbe. Il est adressé à Théodote, que l'on croit être l'évêque de Laodicée, en Syrie, dont Eusèbe fait l'éloge dans son histoire.

Mais ce qui doit surtout exciter notre intérêt. c'est que nous trouvons dans la *Préparation évangélique* un résumé clair et fidèle des raisonnemens philosophiques dont se servaient, au 4e siècle, les apologistes chrétiens pour combattre les défenseurs du polythéisme. Il nous importe donc de nous livrer à une étude approfondie de cet ouvrage, pour mettre nos lecteurs à même d'apprécier une des phases les plus intéressantes de la controverse soutenue avec tant d'éclat et de succès par les premiers docteurs de l'Eglise catholique.— Nous nous proposons d'abord de faire connaître le but et le plan du travail d'Eusèbe, puis d'exposer les doctrines philosophiques qu'il y a développées; nous terminerons en répondant à quelques reproches dirigés contre l'auteur.

I. L'évêque de Césarée explique lui-même, au commencement de la *Préparation évangélique* [1], dans quel dessein il a entrepris cet ouvrage. « Il y a, dit-il, certains esprits qui prétendent que le Christianisme n'admet point de raisonnement, et que ses adeptes n'ont » qu'une foi aveugle et un acquiescement dépourvu d'examen qui » leur fait admettre comme certitude une simple croyance. A les » entendre, il n'est pas possible de donner des preuves claires et » démonstratives de la vérité contenue dans nos enseignemens ; et » c'est à cause de cette foi crédule et dénuée d'examen, dans les » limites de laquelle nous sommes tenus de nous renfermer, que » nous avons reçu le nom de *fidèles*. J'ai donc jugé à propos de répondre brièvement aux difficultés que pourraient nous opposer » avec quelqu'apparence de raison, les Grecs, les Juifs et tous ceux » qui seraient tentés de porter sur nos croyances un œil hostilement

1 Deux traductions françaises ont été faites récemment de cet ouvrage d'Eusèbe, l'une par M. Séguier de Saint-Brisson, de l'académie des inscriptions, accompagnée de savantes remarques ; l'autre anonyme, insérée par M. l'abbé Migne dans le t. Ier de ses *démonstrations* évangéliques; c'est de celle-ci que nous nous servons.

» investigateur ; car il me semble que nous conduirons nos lecteurs » plus sûrement, et par la méthode la plus rationnelle, à l'intelli- » gence des vrais principes de la démonstration évangélique, si nous » leur présentons d'abord une instruction accommodée aux besoins » et aux mœurs de ceux qui, du sein des erreurs du paganisme, se » sont depuis peu rapprochés de nous. Ensuite, aussitôt qu'ils au- » ront franchi ces connaissances élémentaires, et préparé leur es- » prit à recevoir des connaissances plus relevées, il sera tems de les » initier à fond à cette économie qui embrasse tous les mystères de » Notre-Seigneur Jésus Christ [1]. »

Eusèbe se propose donc de montrer que ce n'est point sans des motifs puissans que les sectateurs de l'Evangile ont changé de croyance. « Nous ferons voir, s'écrie-t-il, qu'il n'y a que des calom- » niateurs qui puissent soutenir que nous n'avons pas de démons- » tration raisonnable à présenter, et qui déclarent que nous ne nous » attachons qu'à une foi aveugle... Il faut que l'on sache en quoi » consiste véritablement la doctrine évangélique, ce qu'est en réa- » lité le christianisme, qui n'est ni hellénisme, ni judaïsme, mais » une nouvelle science et véritable théosophie, dont le nom même » annonce la nouveauté [2]. »

Après avoir donné une définition générale de l'*Evangile*, Eusèbe, pour préparer l'esprit du lecteur à recevoir sans opposition et avec respect les enseignemens de la foi chrétienne, résume succinctement quelques unes des preuves les plus éclatantes sur lesquelles cette foi est fondée. Il insiste d'abord sur l'accomplissement des prophéties soit de l'Ancien, soit du Nouveau-Testament, et continue en ces termes :

Indépendamment de ces preuves, peut-on voir la doctrine chrétienne, en butte depuis tant d'années aux attaques secrètes des démons et aux persécutions ouvertes des princes, se soutenir néanmoins et même se fortifier de plus en plus, sans être obligé d'avouer que cette force admirable, qui la rend supérieure aux attaques des ses ennemis ne peut lui venir que de Dieu, moderateur de toutes choses? Ce qui montre encore qu'elle est véritable, c'est le progrès si rapide de l'évangile, le monde entier pacifié par une providence spéciale de Dieu pour faciliter ce progrès;

1 *Preparation évangelique*, l. I c. 1,
2 *Ibid.* c. 2, 3 *et* 5.

un changement total dans les mœurs des nations les plus barbares ; la connaissance d'un seul Dieu substituée au culte absurde des idoles; la vie pure et innocente de ceux qui ont reçu cette doctrine ; l'excellence de sa morale, la grandeur de ses dogmes, en particulier celui de l'immortalité de l'ame, que de simples filles et de simples enfants, soutenus du secours de Jésus-Christ, établissent plus solidement par leur mépris pour la vie présente, que n'ont fait les plus habiles philosophes par tous leurs raisonnements... N'est-il donc pas permis de conclure que la foi des chrétiens n'est ni déraisonnable, ni téméraire; puisque les uns croient après un mûr examen de la solidité de ces motifs, et que les autres, qui sont incapables d'en juger, s'appuient sur la foi et l'autorité des premiers[1]. »

Nous ferons une remarque sur ce passage d'Eusèbe Il est impossible, assurément, de résumer avec plus de précision et d'énergie les principales preuves de la divinité du christianisme. Nos adversaires sont-ils donc fondés à prétendre que la plupart des raisonnemens dont nous nous servons aujourd'hui pour défendre notre foi furent inconnus des premiers apologistes ? Voilà avec quelle ignorance, pour ne pas dire avec quelle mauvaise foi, on se déchaîne contre les institutions catholiques.

Après ce préambule, l'auteur ajoute :

« Revenons maintenant sur le premier chef d'accusation, et répondons à ceux qui nous ont demandé qui nous étions et quel était notre point de départ. Nous sommes Grecs de naissance; nous pensions comme les Grecs ; mais, réunis comme l'élite de toutes les nations pour former, en quelque sorte, une armée nouvelle, nous avons abjuré la superstition de nos pères; c'est un fait que nous ne voudrions pas nier ; mais, en nous attachant aux livres des Juifs, et recueillant dans leurs prophéties la plus grande partie des vérités qui constituent notre doctrine, nous n'avons pas cependant jugé convenable d'adopter le genre de vie de ceux qui suivent le régime de de la circoncision ; c'est encore un fait donc nous conviendrons volontiers. Il est tems de donner la raison de tout cela...[2].

Ainsi, le plan du célèbre apologiste est aussi vaste que profond : il embrasse deux parties distinctes, la défense du judaïsme contre les Grecs ; c'est le sujet de la *Préparation évangélique* ; la défense du christianisme contre les Juifs, sujet d'un autre ouvrage d'Eusèbe non moins important, qui a pour titre *Démonstration évangélique*.

1 *Ibid.* ch. 3, 4, 5.
2 *Ibid.* ch. 5.

Pour motiver contre les Grecs la préférence donnée par les chrétiens aux traditions judaïques, l'auteur commence par exposer la *théologie fabuleuse* des plus célèbres nations du paganisme ; et il a soin de remarquer que, afin de se mettre à l'abri de tout soupçon d'imposture, il ne parlera point d'après lui même, mais en citant les témoignages d'écrivains, « qui se sont montrés zélés défenseurs des « fables mythologiques. » Il fait donc passer tour à tour sous nos yeux les plus savants interprètes de la science païenne, savoir : Diodore de Sicile et Plutarque, rapportant les différentes opinions des philosophes sur l'origine et le principe de toutes choses ; Socrate, qui se moque de ces philosophes ; Porphyre, sur l'ancienne manière de sacrifier aux Dieux ; Sanchoniaton, sur la théologie des Phéniciens ; Manéthon, sur celle des Egyptiens ; Diodore de Sicile, déjà cité, sur celle des Grecs ; saint Clément d'Alexandrie, réfutant, dans son *exhortation aux Grecs*, les fables et les mystères du paganisme ; Platon, conseillant d'ensevelir ces fables dans le silence, ou du moins de n'en parler qu'avec précaution, comme n'étant propre qu'à gâter l'esprit des jeunes gens ; et enfin Denys d'Halicarnasse, qui expose la théologie des Romains, théologie entièrement contraire à celle des Grecs [1].

Pressés par les apologistes chrétiens, qui livraient sans pitié au mépris de la raison et à l'indignation des âmes honnêtes, les dieux aussi ridicules que criminels du polythéisme, les philosophes grecs avaient fini par prétendre que les fables de leur mythologie ne devaient point être prises *à la lettre*, mais qu'il fallait y voir un tissu d'*allégories* représentant, sous des emblêmes mythiques, des éléments naturels, divinisés par l'homme. Eusèbe réfute ce système dans le 3e livre, en prouvant que la véritable théologie des payens se composait effectivement de ces fables grossières, prises au pied de la lettre ; telles en un mot qu'elles sont racontées par les poëtes. L'interprétation allégorique est un dernier et vain effort de la raison humaine, pour excuser les folles et honteuses erreurs de l'idolâtrie.

« N'est-ce pas vraiment le comble de la folie, s'écrie l'auteur, après avoir exposé, d'après Porphyre, le fétichisme des Egyptiens, que d'élever jusqu'à la nature divine des êtres sans raison, de vils animaux ? Le nom Auguste du roi de l'univers, du Dieu créateur de

[1] Voir les liv. I et II.

toutes choses, ils l'avilissent jusqu'à le prostituer à des brutes; ils n'ont pas honte d'appeler *Dieux* des êtres que le créateur n'a pas même voulu appeler hommes. Admirables et savans philosophes, qui professent un profond respect pour le bœuf, le chien, le loup; qui ont décrit avec un si noble enthousiasme les merveilleuses perfections de l'escargot, les qualités éminentes de l'épervier. Gardez-vous toutefois de rire; ce sont des larmes de compassion que doivent exciter cet aveuglement, cette folie du genre humain. Voyez aussi par là de quels biens nous sommes redevables à Jésus-Christ, qui est venu nous délivrer, nous aussi bien que les peuples de l'Egypte, d'un si terrible fléau, en dissipant par la lumière de son évangile ces antiques et profondes ténèbres [1]. »

« Qu'il n'y ait dans la mythologie des poètes rien de vénérable, rien, au contraire, que d'indigne de la divinité, nous l'avons fait voir dans le 1er et le 2e livre; l'objet du 3e a été de démontrer que les interprétations des philosophes ne sont que des explications forcées des fables des poètes. Une 3e chose nous reste maintenant à examiner, c'est le cas qu'il faut faire de cette *théologie civile*, protégée par les lois, et sur laquelle reposent les diverses cérémonies du culte idolâtrique, théologie confirmée, dit-on, par des divinations, des oracles, des guérisons merveilleuses, des châtimens sévères infligés aux impies. Voyons donc si nous y trouverons quelque chose de vraiment divin; ou plutôt, si nous n'y rencontrerons point partout l'erreur, le vice et la fourberie [2]. » Eusèbe consacre trois livres, les 4e, 5e et 6e à l'examen de cette importante question.

Il fait voir d'abord que les oracles du paganisme n'étaient que des impostures, et que ce fut seulement par hasard qu'ils se trouvèrent quelquefois conformes à la vérité. La plupart des philosophes, et entre autres Porphyre, auteur d'un traité spécial sur cette matière, regardaient les divinations comme frivoles, et même comme préjudiciables à la tranquillité des Etats... Suit une discussion détaillée des plus célèbres oracles de l'antiquité, discussion empruntée à un certain grec, appelé *Enomaüs*, qui, ayant été trompé par un oracle d'Apollon, s'était vengé du Dieu en publiant un ouvrage pour prouver qu'il n'y avait aucune de ses prédictions qu'on ne pût convaincre

1 Liv. III, c. 5.
2 Liv. IVe, Ve et VIe.

de cruauté, d'ignorance, de fausseté et d'inutilité. Eusèbe flétrit ensuite les sacrifices d'animaux et surtout les sacrifices humains « qui » n'ont pu, dit-il, être demandés que par les mauvais démons. » Puis, il conclut :

« Maintenant que nous avons vu toutes ces suites funestes des erreurs du polythéisme qui pesaient sur l'humanité, disparaître à l'avénement de notre sauveur sur la terre qui n'admirerait le grand mystère qui nous a été révélé par la prédication de la doctrine vraiment salutaire de l'évangile ? Car c'est par elle que se sont élevés par tout le monde, dans les villes et dans les campagnes même chez les nations barbares et au milieu des déserts, ces temples et ces autels en l'honneur du monarque universel, du Dieu unique et créateur de toutes choses; c'est à elle que les hommes, les femmes, les enfants doivent ces livres, ces leçons, ces préceptes, dont les enseignements forment l'âme aux plus sublimes vertus et à la véritable piété. Elle a tué tous ces oracles, toutes ces prophéties des démons... « *On s'étonne*, dit Porphyre, *que la ville, en proie depuis tant d'années de terribles fléaux, n'éprouve plus l'assistance d'Esculape. Depuis que Jésus a commencé à compter des sectateurs, personne n'a plus éprouvé les heureux effets de l'intervention des Dieux.* Si donc, de l'aveu même de notre plus ardent adversaire, du jour où Jésus-Christ a commencé à avoir des adorateurs, la protection publique des Dieux a cessé de se faire sentir, Esculape et les autres Dieux refusent aux hommes leur assistance ; sur quoi pouvait être fondée la doctrine qui leur décernait des honneurs divins ?... Comment un homme mortel, un homme qui n'est plus, a-t-il chassé de l'univers cette multitude de Dieux, qui ont pris aussitôt la fuite devant lui? Voyez : il les a dépossédés de leurs honneurs ; il les a condamnés à perdre toute leur puissance, à ne plus paraître nulle part ; il les a contraints d'avouer qu'ils ne sont pas des Dieux... Pour lui, au contraire, il a vu son culte prendre tous les jours de nouveaux accroissemens et s'emparer du genre humain tout entier [1].

Après avoir établi que ce n'est pas sans raison, mais par les motifs les plus légitimes que les chrétiens ont abandonné la théologie

[1] Liv. v, ch. 1er.

mensongère des Grecs, l'auteur expose[1] *pourquoi ils se sont attachés de préférence aux docteurs hébraïques.* C'est que la théologie grecque ne proposait pour unique et souverain bien que les plaisirs du corps, tandis qu'au contraire la doctrine des hébreux inspire le mépris des voluptés, et place la fin de l'homme dans l'union avec Dieu. Rien de plus digne, de plus irréprochable que la vie des premiers hommes qui recueillirent ses enseignemens : Enos, Enoch, Noë, Melchisedech, Abraham.... Rien de plus pur, de plus élevé que leur croyance religieuse. Ils reconnaissaient un seul Dieu créateur et conservateur de toutes choses, gouvernant le monde par sa providence; après lui sa parole ou sa sagesse, engendrée de lui avant toute créature, et par laquelle il a tout créé; et, en troisième lieu, le Saint-Esprit. Ils croyaient à l'existence d'esprits bons et mauvais, les uns soumis à Dieu, les autres rebelles. Ils croyaient aussi que l'homme est composé de deux parties : d'un corps terrestre et d'une âme immortelle ; que c'est dans celle-ci que Dieu a gravé son image...

Eusèbe passe ensuite[2] à la loi de Moïse, destinée seulement aux Juifs, et rapporte l'histoire de la traduction des Septante, telle qu'Aristée l'avait écrite; il admire, comme une faveur particulière de la Providence, que Dieu ait inspiré à Ptolémée le dessein de faire traduire les livres sacrés, sans doute afin de préparer les nations étrangères à recevoir le Messie qui devait bientôt paraître. Puis il montre l'excellence de la loi mosaïque par des extraits de Philon et de Josèphe, par la vie admirable des solitaires juifs appelés *Esséens*; et même par le témoignage qu'ont rendu au peuple de Dieu les écrivains étrangers, principalement les philosophes grecs. Les uns ont parle de ses mœurs et confirmé les événemens dont il conserve le récit; les autres ont décerné un éclatant hommage à ses croyances religieuses[3]. » Eusèbe cite en effet les témoignages de plusieurs auteurs très anciens sur le déluge, sur la longévité des premiers hommes, sur la tour de Babel, sur la confusion des langues, sur l'histoire d'Abraham, de Jacob, de David, de Salomon, de Jérémie, sur la captivité de Babylone, sur la ville de Jérusalem et de divers autres points...

1 Liv VII.
2 Livre VIII.
3 Liv. XI, c. 61.

Il y a entre les doctrines hébraïques et l'enseignement de quelques anciens philosophes, particulièrement de Platon, des rapports nombreux et frappans qu'on ne saurait méconnaître. Aussi les païens reprochaient-ils à leurs adversaires d'avoir abandonné les traditions mythologiques pour emprunter aux barbares une théologie que ceux-ci avaient eux-mêmes empruntée aux Grecs. Eusèbe, pour détruire cette objection, s'applique à démontrer que « les Grecs qui ont cultivé la philosophie avec succès, et se sont formé sur la nature des dieux des notions supérieures à celles du vulgaire, n'ont cependant découvert aucun dogme, aucune vérité que n'eussent déjà proclamée les hébreux [1]. » Il est, par conséquent, vraisemblable, conclut-il, que, ayant beaucoup appris, ayant étudié avec le plus grand soin les mœurs et les connaissances des autres nations; ils n'ont point *ignoré la philosophie du peuple* dont nous parlons : d'autant plus qu'ils sont eux-mêmes, par l'époque de leur existence, bien postérieurs aux sages de la Judée [2]. »

L'auteur prouve donc successivement : 1° l'antiquité du peuple hébreu : « de l'aveu même de Porphyre, Moïse et les prophètes qui » lui succédèrent furent antérieurs de 1500 *ans* à tous les philosophes » de la Grèce [3]. » — 2° L'origine récente des Grecs, qui porte à croire « qu'ils n'ont *découvert* par eux-mêmes *aucun principe* de la philo- » sophie, et que, à l'exception des grâces du langage et des charmes » de l'éloquence, ils ont tout emprunté des barbares [4]. » Il démontre 3° que les sages du paganisme ont connu les oracles du peuple de Dieu ; 4° enfin qu'ils ont *reproduit* dans leurs ouvrages, sinon en tout, du moins en partie, l'enseignement dogmatique des prophètes (A)

1 Livre x, ch. 4

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*, ch. 9.

4 Livre xi. *Introd.*

(A) Nos lecteurs remarqueront que c'est exactement la méthode que nous suivons dans nos *Annales*, et que nous voulons faire entrer dans l'enseignement philosophique, c'est de prouver que la raison ou la philosophie n'a pu inventer aucune des vérités nécessaires à pratiquer ou à croire pour être sauvé, que par conséquent il faut qu'elle s'adresse à la tradition, ou à la révélation, et ainsi elle est forcée d'avoir recours à l'église, qui est la gardienne de toutes ces traditions. A. BONNETTY.

Eusèbe, afin d'établir ce dernier point, sur lequel repose principalement son argumentation, s'efforce de prouver que Platon, « le coryphée des philosophes grecs, » n'a fait souvent que reproduire la pensée de nos écrivains sacrés. Il traite fort au long cette matière [1], rapportant, et comparant successivement avec la doctrine des livres saints, les passages du philosophe athénien sur l'efficacité et l'unité de Dieu ; sur un premier, un second et un troisième principe ; sur ce que Dieu seul est le souverain bien ; sur les idées ; sur les puissances invisibles ; sur l'immortalité de l'âme ; sur la création du monde ; sur les astres, ouvrage du Verbe ; sur le jugement des âmes ; sur la résurrection des corps, et sur divers autres points soit dogmatiques, soit moraux, où l'on remarque une grande conformité avec les enseignemens de l'Écriture ; conformité qui justifie, aux yeux de l'auteur, la réflexion si souvent reproduite du pythagoricien Numénius : « Qu'est-» ce que Platon, sinon Moïse s'exprimant en grec [2]?... »

Pourquoi donc, la philosophie de Platon s'accordant si bien avec celle de Moïse, avons-nous embrassé les doctrines de Moïse plutôt que » celles de Platon, tandis que nous aurions dû faire le contraire, la « similitude des dogmes se joignant aux convenances pour nous por-» ter, nous grecs, à préférer le philosophe grec au philosophe bar-» bare ? » — Eusèbe répond : « C'est que cette doctrine qu'on ap-» pelle barbare est en effet bien supérieure par la noblesse et la pu-» reté à la doctrine même de Platon [3] » — Suit un exposé des erreurs graves et nombreuses contenues dans les ouvrages du chef de l'Académie, erreurs qui nous forcent à reconnaître que ce grand homme, malgré ses lumières et ses talens, s'est souvent égaré, même dans les questions les plus importantes. De sorte que, si, d'un côté l'harmonie des doctrines de Platon avec les oracles des Hébreux nous inspire une vive admiration pour le philosophe athénien, de l'autre côté les écarts déplorables qu'il a commis, écarts dans lesquels aucun homme sensé ne saurait le suivre, expliquent suffisamment pourquoi nous avons dû préférer à son enseignement la philosophie si pure et si noble des prophètes sacrés.

1 Liv. XI, XII, XIII.
2 Liv. XI ch. 9.
3 Liv. XIII, *Introd.*

Eusèbe consacre les deux derniers livres de son ouvrage (le XIV et le XV) à exposer les systèmes des autres philosophes, et à montrer que toutes leurs connaissances, même les connaissances mathématiques, leur avaient été communiquées par les Barbares. Il passe donc en revue les doctrines particulières, professées par les diverses écoles de la Grèce ; et il les refute, non par ses propres raisonnemens, mais par les témoignages contradictoires des sectes rivales. C'est ainsi qu'il fait passer successivement sous nos yeux, jugées et flétries les unes par les autres, toutes ces sectes philosophiques les plus connues de l'antiquité, les Pythagoriciens, les Eléatiques les Cyniques, les Pyrrhoniens, les Académiciens, les Epicuriens, et principalement les Péripatéticiens et les Stoïciens. Nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage d'Eusèbe pour les détails de cette discussion aussi instructive que piquante.

Après avoir *préparé* l'esprit de l'homme à recevoir l'évangile, et justifié contre les païens le choix que les chrétiens ont fait de la doctrine des Hébreux, préférablement à celle des Grecs, Eusèbe répond dans sa *Démonstration évangélique*, aux reproches des Juifs, fondés sur ce que les chrétiens s'appropriaient leurs Ecritures, et refusaient de s'assujettir à leur loi. Il démontre par des argumens décisifs et principalement par les prophéties, la subrogation de la nouvelle loi à l'ancienne. « Ainsi, dit Eusèbe, la *préparation* et la *démonstration* » se trouvent unies par l'enchaînement des idées, et ne forment qu'un » seul tout; l'une est la suite et le complément de l'autre [1]. »

Ce dernier écrit de l'illustre auteur contenait 20 livres ; les 10 derniers sont perdus. Nous n'avons point à nous en occuper dans cet article, vu qu'il ne renferme aucune discussion philosophique.

II. Eusèbe, dans le grand ouvrage que nous venons d'analyser, ne développe aucune doctrine qui lui soit particulière. Lors même qu'il expose les divers systèmes des anciennes écoles, il ne s'attache point à les réfuter, sinon en opposant les unes aux autres. Son but, en effet, comme on a pu le voir, n'était point de détruire telle ou telle assertion erronée, de défendre tel ou tel principe contesté, mais seulement de montrer que dans la philosophie grecque, tout ce qu'on rencontre de doctrine pure et saine fut emprunté aux traditions et

[1] *Prépar. év.* l. XV, c. 1.

aux livres hébraïques; pour arriver à conclure que la raison, *par ses seules forces*, eût été impuissante à résoudre, même imparfaitement les grands problèmes qui intéressent notre destinée, c'est-à-dire : « l'existence et les attributs de Dieu, la nature de l'âme humaine » son avenir, l'origine du mal (B) ! »

Il y a cependant une erreur capitale que le célèbre apologiste combat avec une grande énergie, c'est le *fatalisme*. Nous croyons devoir reproduire quelques uns de ses raisonnemens qui nous paraissent invincibles, et qui d'ailleurs ont conservé toute leur force contre ce funeste système, tant de fois renouvelé jusqu'à nos jours par les sceptiques ou les rationalistes.

« Voyez, dit Eusèbe, dans quel abîme de dégradation nous précipite cette doctrine qui nous enlève notre libre arbitre, en l'asservissant à la fatalité. Si effectivement une inévitable nécessité fait peser son joug sur la volonté humaine, c'en est fait de la philosophie et de la religion Quel mérite auront tous ceux qui se montreront pleins de zèle pour faire le bien ? Il n'y a plus d'amour de Dieu; plus de travail qui soit digne de récompense, puisque tout est le résultat d'une invincible destinée. Il n'est donc plus permis de reprocher aux scélérats leurs désordres, aux impies leurs blasphèmes, ni de témoigner de l'admiration pour es sectateurs de la vertu. Voyez, dit-il, comme ce système est parfaitement propre à inspirer le goût de tous les dérèglemens et de tous les vices, détruisant ainsi tous les fondemens de la vie morale. D'ailleurs, n'avons-nous pas en nous-mêmes un instinct irrésistible qui proclame notre libre arbitre ? Celui, par exemple, qui s'occupe d'une chose, ou qui excite un autre à s'en occuper, celui là évidemment suppose en lui comme en nous la liberté d'agir ou de ne pas agir, et s'il parle de fatalité et de destin, ce n'est dans sa bouche qu'un mot vide de sens. Dire donc que, semblables aux animaux, nous cédons à l'action d'une force étrangère, voulant une chose par nécessité, faisant une autre contre notre in-

(B) C'est pourtant ce que l'on fait dans les cours de philosophie de nos écoles, où l'on traite de Dieu, de ses attributs, de l'homme et de sa destinée par la seule force de la raison, et c'est cette méthode que nous combattons. A. BONNETTY.

quelconque dont il est l'auteur, fasse tombe
dans le mal, ce sera toujours à lui et non à
imputé ce mal; ce ne sera plus l'homme
bien Dieu qui l'a créé. Peut-on concevoir qu
pie qu'une pareille doctrine? Celui donc qui
la fatalité, a détruit, par là même, l'idée de
dence [1]. » Nous ne croyons pas qu'il soit
fatalisme par des argumens plus péremptoir

III. On a plusieurs fois reproché à Eu
liberté de l'âme humaine sans se préoccuper
assignées par la doctrine de l'église sur la g
nous semble point fondée. Si l'auteur accord
bitre, il n'a jamais prétendu qu'il put s'exerc
naturel. En fondant la prédestination sur la
il établit clairement que ces mérites nous
qu'ils sont en même tems l'effet de la grâce
ment à tous. « Notre propre infirmité, dit-il,
» pencher vers le mal, le remède à cette fai
» force qui nous vient de Dieu, avec laqu
» peut dire comme saint Paul : Je puis tout en

Voici une attaque plus sérieuse que nous
blication récente :

« Partisan de la philosophie de Platon, I
» dans les écrits de Moïse dont les livres sel

» *et de notre destinée morale.* Sans porter l'opposition entre la raison
» et la foi jusqu'à l'antagonisme admis par quelques écoles modernes,
» Eusèbe n'en est pas moins de ceux qui ont dirigé dans cet esprit l'en
» seignement religieux. Il a contribué à préparer entre la philosophie
» et la religion une scission qui s'est fortifiée avec le tems [1]. »

Ces observations renferment une foule d'erreurs, que nous ne pouvons relever en détail, contraint que nous sommes de resserrer notre réponse en quelques lignes.

On accuse Eusèbe d'avoir prétendu que la raison humaine, livrée ses seules efforts, ait été « incapable de s'élever à la connaissance de » Dieu... » Mais le critique ne s'est pas aperçu qu'il signalait comme erronnée, comme dangereuse, une doctrine qui est professée par tous les écrivains catholiques. Comprise dans ce sens, l'impuissance de la raison est un fait, triste sans doute, mais incontestable. Oui, l'esprit de l'homme était trop faible, trop ignorant, trop passionné pour parvenir *seul*, sans une révélation divine, à la connaissance des grandes vérités de la religion naturelle. Il n'eût pas pu d'ailleurs *inventer le langage* nécessaire à l'expression, même intérieure de sa pensée. Ce sont là des principes universellement reconnus par les défenseurs de la foi catholique ; nous ne nous arrêterons pas à les démontrer (C).

Comment donc, ces principes admis, expliquer l'origine des vérités morales ou religieuses éparses dans les écrits des philosophes grecs et en particulier de Platon? On a fait, pour y parvenir, deux suppositions également admissibles. Quelques auteurs parmi lesquels Eusèbe, prétendent que toutes ces vérités ont été puisées dans les livres saints, qui furent connus en Grèce, comme nous l'avons dit, à une époque très reculée. Ce système sans doute est appuyé sur de fortes présomptions, et peut être raisonnablement soutenu. L'autre explication néanmoins nous paraît plus vraisemblable. La voici :

L'homme, placé sur la terre, par le créateur, ne fut point abandonné à sa propre faiblesse. Il avait besoin d'aliments pour son corps; la nature les lui fournit ; de vérités pour son âme; *Dieu lui même*

(1) M. Bouchitté, *dict. des sc. ph.*

(C) Il existe malheureusement une école, celle de M. l'abbé Maret, du père Chastel, et de plusieurs cours de philosophie, qui cherchent dans ce moment à raviver et à soulever ces principes, que nous combattons, et qui les rendent rationalistes, sans le savoir. A. BONNETTY.

[redacted]

les lui enseigna par une révélation immédiate et extérieure. Un peuple ensuite fut choisi pour conserver intact le précieux dépôt de ces traditions primitives; ce fut la mission providentielle du peuple juif. Pour les autres hommes, à l'époque de leur dispersion, ils emportèrent avec eux dans les diverses contrées du globe les vérités reçues en héritage de leurs ancêtres. Mais ces doctrines ne tardèrent pas à être obscurcies, dénaturées par les passions, par les préjugés, par l'ignorance ; et il n'en resta plus que des vestiges plus ou moins apparents, conservés çà et là dans la mémoire des peuples, et recueillis plus tard par les philosophes de la Grèce. Si donc on se borne à prétendre que la *raison humaine, modifiée, éclairée,* comme elle l'était par le souvenir, affaibli sans doute, mais toujours subsistant de la révélation primitive, n'était pas impuissante à découvrir les grandes vérités naturelles, nous n'avons aucun motif de contester cette assertion, qui nous paraît fort probable. Mais, si on veut soutenir que l'homme, *seul, par lui même, isolé du milieu où s'écoulait sa vie, sans souvenirs, sans traditions,* eût pu néanmoins parvenir à la connaissance de ces vérités ; nous n'hésitons pas à repousser cette prétention, comme contraire à tous les principes de la saine philosophie.

« Il serait cependant bien facile, observe M. Bouchitté, de retrouver dans les écrits des philosophes anciens tout ce qu'il y a de philosophie dans Eusèbe, tandis que la critique la plus minutieuse aurait bien de la peine à découvrir, dans les livres de Moïse, l'ensemble et les détails de la philosophie de l'antiquité (*Ibid.*) » Ce rapprochement nous semble sous tous les rapports, bien peu raisonnable, bien peu digne d'un critique sincère. Vous prétendez qu'on retrouverait sans peine chez les anciens philosophes « *tout ce qu'il y a de philosophie dans Eusèbe.* » D'abord, c'est une grave erreur, que nous avons suffisamment réfutée, dans le cours de cet article. Mais, en supposant même que cela fût vrai, n'avons-nous pas indiqué les sources d'où avaient pu découler ces bonnes doctrines, que les philosophes payens se sont appropriées ? — Vous ajoutez qu'on aurait bien de la peine à découvrir dans les livres de Moïse *l'ensemble et les détails de la philosophie de l'antiquité.* » Une telle observation assurément n'est pas sérieuse Si, par philosophie, vous entendez ces

rivoles questions, ces vains systèmes que l'on discutait dans les écoles de la Grèce, vous ne ferez pas sans doute un reproche au législateur hébreu de ne s'en être pas occupé. Si vous parlez au contraire de ces grands principes qui sont le fondement de toute vraie philosophie, c'est à dire, *de Dieu, de l'âme, du devoir, de la destinée humaine*, nous ne saurions croire que vous ayez pensé à établir une comparaison entre la doctrine de nos livres sacrés et celle des philosophes payens.

Faisons une dernière réflexion. Pourquoi, dirons-nous à nos adversaires, parler à tout propos « d'*opposition entre la raison et la foi, de scission entre la philosophie et la religion*? » Faut il donc que nous soyons condamnés à combattre sans cesse cette insinuation aussi injuste qu'odieuse? Nous l'avons dit souvent mais il faut bien le répéter encore puisqu'on semble l'oublier : nous respectons la raison comme un utile instrument, que nous avons reçu de Dieu pour tendre vers la *connaissance de la vérité*; mais nous respectons plus encore la foi, dont les oracles nous révèlent cette *vérité* sans hésitation sans nuage. Lors donc que la raison et la foi ne se contredisent pas, nous accueillons leurs *témoignages* respectifs, le premier, il est vrai, avec quelqu'incertitude, puisque la raison est toujours faible ; le second, au contraire avec un plein acquiescement, puisque la foi n'est point sujette à l'erreur. Si d'un autre côté, la raison et la foi nous semblent en opposition, nous n'hésitons pas un seul instant ; et nous préférons la lumière indéfectible de celle-ci à la lueur vacillante et fugitive de celle-là, n'est-il pas juste que la raison de l'homme s'incline devant la raison de Dieu (D) ?

(D) Nous croyons que cette phrase a besoin d'être précisée en ces termes : La raison est la faculté de recevoir, de comprendre, de discerner la vérité ; c'est en ce sens un vrai instrument par lequel nous avons connaissance de la vérité; non de la vérité en général, mais des vérités nécessaires à *croire* et à *pratiquer*, c'est-à-dire, le dogme et la morale nécessaire: car outre les vérités nécessaires, il est des vérités de déduction, d'invention, pour lesquelles la traditions n'est pas nécessaire. Dans ce sens la raison n'a pas de *témoignage* à faire valoir, puisqu'elle n'a pas été *témoin* du fait de l'existence de ces vérités ; au contraire c'est la connaissance de ces vérités de croyance et de pratique qui a formé la raison et la conscience de l'homme : elle seront d'autant plus parfaites et plus pures, qu'elles connaitront plus de ces vérités et de ces lois. C'est ainsi qu'il y a raison et concience brahme, chinoise, et que la

de l'autre ; oubliant que la Philosophie ne pe
de la Religion, sans s'exposer aux plus graves
tôt ou tard dans l'abîme du Scepticisme (E).

Un autre reproche, non moin grave et bie
à Eusèbe, par la plupart des auteurs ecclésia
vons éviter d'en dire quelques mots, quoiqu
lie qu'indirectement au but que nous nous so

L'évêque de Césarée doit-il être compté pa
résie arienne ?

Il faut d'abord reconnaître que l'opinion de
du 4e et du 5e siècle, qui, à cause de leurs lu
tion dans l'église, devaient être mieux inform
toutes les discussions religieuses de cette ép
défavorable à la mémoire d'Eusèbe. Saint Eust
saint Hilaire, saint Epiphane l'accusent des plu
Jérôme, qui lui donne d'ailleurs de grands él
son érudition, ne laisse pas de l'appeler aussi u
un chef de la faction des ariens. — Parmi le
dans une lettre imprimée à la suite de son *ar*
Alexandre, dans son *histoire ecclésiastique* (
Montfaucon, dans l'édition du *Comment*

raison et la conscience chrétiennes sont plus gran
pas qu'elles aient eu une plus grande part à la révélat

psaumes, ne jugent pas l'évêque de Césarée avec moins de rigueur.

D'un autre côté, plusieurs critiques estimables se sont efforcés de défendre Eusèbe contre cette accusation d'arianisme, prétendant que si d'abord il se laissa séduire par l'erreur, il se montra toujours orthodoxe après le concile de Nicée. C'est l'opinion de Cave, *Histoire des écrivains ecclésiastiques*; d'Henri de Valois, *Notice* sur la vie et les écrits d'Eusèbe; de Mosheim, *Histoire ecclésiastique* (4e siècle 2e partie); de D. Ceillier, *Histoire des auteurs ecclésiastiques*.

Sans vouloir trancher nous même la question, nous ferons cependant quelques remarques. Il est certain que les écrits d'Eusèbe, même les plus estimables, qu'il publia après le concile de Nicée, sont pleins d'expressions ariennes, et que l'on n'y trouve jamais celles de l'église opposées à l'arianisme. On ne peut, en outre, excuser le silence inconcevable, qu'il garde dans son *Histoire* sur cette hérésie, ni le sympathique empressement qu'il témoigne à glorifier ses plus ardents fauteurs. — A l'égard des actions d'Eusèbe, on regrette de le voir toujours uni aux ennemis de la foi, toujours opposé à ses défenseurs, toujours à la tête de ceux qui les oppriment par des injustices...

Nous ajouterons maintenant avec Bergier : « On trouve dans les » écrits d'Eusèbe plusieurs passages qui prouvent la divinité du » Fils de Dieu, et sa consubstantialité avec le Père ; s'il y en a aussi » d'autres qui paraissent établir le contraire, il faut en conclure que » l'évêque de Césarée a voulu tenir une espèce de milieu, entre » l'hérésie d'Arius et le dogme de la consubstantialité, décidé dans » le concile de Nicée et qu'il était probablement dans la même opi- » nion que les semi-ariens mitigés [1]. » — Quoi qu'il en soit, disons encore avec le même écrivain, que si l'on ne peut s'empêcher de voir dans Eusèbe un partisan secret de l'erreur, il ne faut pas oublier néanmoins qu'il a utilement servi l'église par des ouvrages immortels, dont le mérite et l'importance ne sauraient être méconnus sans injustice.

Nous arrivons au terme de la tâche que nous nous étions imposée. Puisse cet aperçu rapide, que nous avons offert à nos lecteurs, du grand travail d'Eusèbe leur inspirer le désir de l'étudier eux-mêmes sérieusement ! Il leur fera connaître, nous osons l'affirmer, une des

[1] *Dict. de théologie*. art. Eusèbe.

la philosophie des Grecs sont marquées de (
donc... Or, d'un autre côté, la doctrine reli
des livres sacrés ne peut être atteinte par :
blable, donc....

Eh bien ! que l'on emploie la même méth
gereuses erreurs de notre époque, contre le p
le socialisme et toutes les formes diverses qu
en France, le Rationalisme contemporain, il n
sons-nous, de prouver qu'aucune d'elles ne
à l'autre de ces deux reproches, peut-être r
immoralité dans les principes, inconséquen
double écueil contre lequel on va inévitable
qu'on repousse le flambeau de la vraie philos

E.

Chanoine

(F) Nous ajoutons, nous, qu'il est surtout essen
thode d'Eusèbe dans ce qu'elle offre de traditionne
qu'il a dit aux Grecs, nous rejetons vos doctrines
plus anciennes, remontent aux prophètes et par
du monde et à la révélation de Dieu. Tout ce (
vérités nécessaires, leur vient de là; ils ne les ont j
nous ne cessons de dire à nos philosophes actuels,
ler les erreurs des Grecs.

Histoire de la Philosophie.

RECHERCHES

SUR LES DIFFÉRENTES

OPINIONS PHILOSOPHIQUES DE SAINT AUGUSTIN

et sur l'infaillibilité plus ou moins sure de son autorité en cette matière.

—

DEUXIÈME ARTICLE [1].

—

Voici maintenant la seconde partie des opinions philosophiques de saint Augustin, laquelle embrasse *les moyens de rendre l'âme capable de contempler la vérité en elle même.*

9. Les moyens indiqués par saint Augustin pour rendre l'ame capable de contempler la vérité dans elle-même, semblent faire allusion à la theurgie de Porphyre.

1° Quoique la sagesse éternelle, le Verbe de Dieu, la vérité, le maître intérieur, soient présents partout; quoique le soleil qui éclaire les vrais sages, luise également pour tous les hommes, néanmoins, il y en a très peu qui sachent écouter ce maître, qui soient capables de connaître cette vérité, qui puissent regarder ce soleil et recevoir ses rayons: « Il n'y a qu'un petit nombre qui puisse voir ces choses, la » Sagesse ne se laisse voir qu'à un petit nombre de ses amants très » choisis [2], » par ce qu'il y en a peu qui n'aient l'âme souillée, l'œil de l'esprit malade et gâté : or, il n'y a qu'une âme pure et nette, qu'un esprit saint, qui puisse porter ses regards sur la vérité. Dieu, Père de la lumière intelligible et de toute sagesse, veut que le vrai ne soit connu que de ceux qui sont purs et sans tache. « Il n'y a que celui » qui est sain, qui puisse voir le soleil; il n'y a que l'intellect d'un

[1] Voir le 1er article au numéro précédent, ci-dessus p. 196.

[2] Ita videre paucorum est; sapientia non se sinit videri nisi paucissimis et electissimis amatoribus suis. *De lib. arb t.* l. II, c. 8, 9, 10. Voir *in evang. Joan.* trat. III, 1 et 2.—*De mag.* c. 12 et 36.—*Lib.* 83 *quæst* ques. 46.—*Solil.* l. I, c. 1, 6, 9, 13. *De utilit. credendi* c. 16.

« petit nombre de personnes *saines* qui puisse avoir *l'intuition du* « *monde intelligible*[1]. » Ceux qui n'ont pas cette pureté, ne peuvent voir que la lumière qui frappe les yeux du corps, et qui leur est commune avec les animaux privés de raison ; celle qui éclaire la raison ne s'aperçoit que par ceux qui ont le cœur pur [2].

2° C'est donc une nécessité que l'âme, qui aspire à la sagesse, qui souhaite de *participer* à la vérité, se purifie avant toutes choses[3].

3° Or, cette purification se fait par la pénitence, par le renoncement à tout ce qui est capable de salir la conscience, par le dégagement de toutes les choses extérieures par le mépris des richesses, des honneurs, des commodités de la vie ; alors l'œil de l'âme sera sain. « L'œil sain, c'est l'entendement pur de toute faute corporelle, c'est- » à-dire, éloigné déjà et purifié des passions des choses mortelles, ce » que rien autre chose ne peut affectuer que la Foi [4] ». Alors il verra la lumière. « Quand vous serez arrivé à ce degré, que rien de ce qui » est terrestre ne vous délecte, au même moment, au même instant, » *vous verrez*[5]. »

4° Mais l'âme ne peut parvenir à cette pureté que par la Foi, par l'Espérance, par la Charité[6] ; car il est nécessaire, en premier lieu, qu'elle croie qu'elle est incapable de voir, si elle n'est saine et purifiée ; afin qu'elle travaille à se purifier, et à acquérir la santé. Il faut, en second lieu, qu'elle espère qu'elle se purifiera, et qu'étant purifiée, elle verra. En troisième lieu, elle doit aimer et désirer la lumière, et ne pas se plaire dans ses ténèbres. « Pour que l'âme soit pure et purifiée

[1] Solem nisi sanus videre non potest. *Solil.* l. c. 14 t. 1 p. 882. Mundum intelligibilem paucorum sanorum intellectus intuetur. *De ordine* l. 1, t. 1 p. 977.

[2] *De Gene. contra Manich.* c. 3.

[3] *De utilit. credendi*, c. 16.

[4] Oculus sanus, mens est ab omni labe corporis pura, id est à cupiditatibus rerum mortalium jam remota atque purgata ; quod ei nihil aliud præstat quam fides primò. *Solil.* l. 1, c. 6, t. 1, p. 875.

[5] Quando fueris talis ut nihil te prorsùs terrenorum delectet, eodem momento, eodem puncto temporis, videbis. *Solil.* l. 1, c. 14. t. 1, p. 882 Voir *De agone christ.* c. 7 et 13. — *In evan. Joan.* tract. 1.

[6] *Solil.* l. 1. c. 6.

» il est nécessaire qu'elle ait la foi d'abord..., puis il faut y ajouter » l'espérance..., troisièmement, la charité..... Sans ces trois vertus, » aucune âme n'est assez saine pour qu'elle puisse voir, c'est à dire, » comprendre son Dieu [1]. » Il demande, outre cela, toutes les autres vertus chrétiennes, la tempérance, la prudence, la force, la justice, etc., produites par la charité, et il dit : « C'est là la seule perfection de l'homme par laquelle il implore pour qu'il jouisse de la » sincérité de la vérité [2]. »

5° Il est donc manifeste que saint Augustin entend ici une *purification surnaturelle*, qui ne se peut faire que par la grâce de Jésus-Christ ; « il s'agit d'*esprits purifiés par la grâce* [3]. » Aussi avertit il, dans ses *rétractations*, que les Pélagiens ne doivent pas tirer avantage de ce qu'il a dit, que l'âme raisonnable, en se purifiant, pouvait jouir de la lumière éternelle ; parce que, dit il, cette purification ne se peut faire que par *le secours de la grâce*. « La volonté est prépa» rée par le Seigneur, et augmentée par le don de la charité [4]. »

Il explique encore cette purification au livre *de quantitate animæ*, c. 33 de cette manière. Il distingue sept degrés de l'âme, dont le 1er est d'animer le corps : le 2e consiste dans la faculté de sentir, qui lui est commune avec les bêtes ; le 3e, dans la faculté de raisonner ; le 4e, où commence la purification, c'est que l'âme, s'estimant plus que le corps, commence à se séparer de tout ce qui peut la souiller : elle se met au-dessus de tout ce qui serait capable de l'ébranler dans la résolution qu'elle prend de ne rien souffrir en soi qui puisse la rendre odieuse à Dieu ; dans le 5e, l'âme, pleine de l'idée de sa noblesse, et affermie dans l'amour de sa parfaite pureté, s'élance vers Dieu et se porte à la contemplation de la vérité ; le 6e consiste dans un regard fixe et lumineux de ce qu'elle a désiré de voir au 5e degré ; enfin, le

[1] Ut mens pura et purgata sit, nihil aliud ei præstat quàm fides primò..; dei spes adjicienda ... tertiò charitas necessaria est.... sine tribus istis anima nulla sanatur ut possit Deum suum videre, id est intelligere. *Solil.* l. I, c. 6. t. I, p. 875.

[2] Hæc est hominis una perfectio quâ solâ implorat ut veritatis sinceritate perfruatur; *de moribus. eccles. cathol.* l. I, c. 25, t. I, p. 1331.

[3] Mentes rationales purgatæ gratiâ ejus possunt pervenire ad ejusmodi visionem. *De Genes.* l. V, c. 14, t. III, p. 332.

[4] Præparatur voluntas à Domino, et tantum augetur munere charitatis. *Retract.* l. I, c. 10 t. I, p. 599.

7[e] n'est pas tant un degré, que le terme même, c'est une jouissance tranquille du souverain vrai et du souverain bien. « Par le 6[e], elle » tendait à Dieu ; dans ce 7[e], elle demeure dans Dieu ; Dieu l'intro- » duisait au 6[e] ; il la nourrit et la repaît au 7[e] ; au 6[e], l'âme s'élève » bellement vers la beauté ; au 7[e], elle se repose bellement dans la » beauté [1]. » On peut encore voir, sur cela, le second livre *de Doctrinâ christianâ*, c. 7.

Telle est cette voie universelle de purifier l'âme et de la délivrer de ses ténèbres, que la seule grâce de Jésus-Christ nous a apprise, qui fut révélée à Abraham et aux Prophètes, que les Apôtres nous ont plus clairement expliquée, et qui conduira l'âme fidèle jusqu'à l'éternelle possession de Dieu : voie que Porphyre, ni aucun des platoniciens, n'a trouvée, faute d'avoir su la bien chercher [2].

6° Non seulement cette *vue de la vérité* s'acquiert par des moyens surnaturels ; mais elle s'étend encore principalement à des connaissances surnaturelles ; savoir, des mystères que la religion nous propose, de la conduite de Dieu sur les hommes, de l'équité de ses commandements et de sa loi. Elle est le prix et la récompense de la foi. « L'intelligence est la récompense de la foi, le mérite de la foi [3]. »

C'est cette grâce que Jésus Christ, après sa résurrection, fit à ses Apôtres, en leur ouvrant l'esprit, et leur donnant l'intelligence des saintes Ecritures. En un mot, c'est la perfection de la Religion, c'est le comble de la plus haute sainteté, par laquelle une grande âme puisse être unie à Dieu : « C'est là la véritable, la parfaite, la seule re- » ligion par laquelle on peut être réconcilié à Dieu, pour la gran- » deur de l'âme [4]. »

L'ame, ainsi élevée, par les degrés qu'on a marqués, et tout-à-fait purifiée, est dans un état au-dessus duquel il n'y a rien de plus par-

1 Sextus ad Deum, septimus apud Deum ; introduxit in sexto, pascit in septimo... pulchre ad pulchritudinem... pulchrè apud pulchritudinem. *De quant. animæ*, c. 33, t. 1, p. 1074.

2 *De civitate Dei*, l. x. c. 32.

3 Intellectus merces est fidei, meritum fidei, etc. Voir *de quant. animæ* in gradu. t. 1, p. 107; et *de liber. arbit.*, l. 1, t. 1, p. 1221. *Enarr. in psal.* 118, conc. 18. Trac. 29 *in Joan. De Civit. Dei*, l. x. c. 32.

4 Hæc est vera, hæc perfecta, hæc sola Religio per quam Deo reconciliari pertinet ad animæ magnitudinem. *De quant. anim.* c 34, t. 1, p. 1078.

fait, ni de plus heureux : « Les intelligences rationnelles, ou raison-
» nables, purifiées par la grâce, peuvent arriver à une intuition telle
» qu'il n'y a rien de plus élevé et de plus heureux [1]. »

Elle jouit de la sagesse de la vérité : elle a trouvé tout le bonheur que l'homme peut souhaiter. On ne peut expliquer ce qui se passe, alors, entre Dieu et cette âme ; quelle abondance de lumières, quels torrents de délices elle reçoit, quel avant-goût elle a de l'éternité bienheureuse ! « Quelles ses joies ? quelle sa jouissance de la vérité
» et du souverain bien ? quels reflets sereins de l'éternité ? je ne sau-
» rais le dire [2]. »

Dans cet heureux état, *on voit la vérité comme à découvert*, sans aucun mélange de fantômes, ni *d'images sensibles* ; on ne craint plus l'erreur, on ne souffre aucun doute ; les vertus ne sont plus pénibles ; on a abondamment tous les secours nécessaires pour vaincre toutes sortes de tentations, et pour pratiquer avec joie toutes les vertus ; on n'est plus occupé qu'à *aimer ce que l'on voit* ; la plus pure charité règne, alors, toute seule dans le cœur, et le remplit de délices : « Là
» (dans cette région des intelligibles), on voit la vérité à découvert sans
» aucune image corporelle, elle n'y est obscurcie par aucun nuage des
» fausses opinions. Les vertus n'y sont plus pénibles.... Toute la
» vertu y consiste à aimer seulement ce qu'on y voit, et le grand
» bonheur est d'y posséder ce que l'on aime... La vie heureuse y est
» bue à sa source, à cette source d'où découle, sur cette vie hu-
» maine, quelques gouttes, qui nous mettent à même de vivre avec
» tempérance, avec force, avec sainteté, avec prudence, au milieu
» des tentations de ce siècle [3]. »

[1] Mentes rationales purgatæ gratiâ ejus possunt pervenire ad ejusmodi visionem, quâ nec superiùs quicquam sit nec beatiùs. *De Gen. ad litteram*, l. v, c. 14, t. I. p. 332.

[2] Quæ gaudia, quæ perfruitio summi et veri boni, cujus serenitatis atque æternitatis affectus, quid ego dicam? *De quant. anim.* 7us grad. t. I, p. 1076.

[3] Ibi, (in istâ regione intelligibilium) sine ullâ corporis similitudine perspicua veritas cernitur, nullis opinionum falsarum nebulis offuscatur. Ibi virtutes animæ sunt operosæ... (*De gen. ad lit.* XII, c. 26, t. I, p. 476.) Una ibi et tota virtus est amare quod videas, et summa felicitas habere quod amas. Ibi beata vita in suo fonte bibitur, unde aspergitur aliquid huic humanæ vitæ,

immédiate et directe de l'essence de D
la substance du Verbe ; car, expliquan
« Nous voyons maintenant, par le mo
» énigme; mais, alors, nous verrons fa
Nous verrons un jour l'essence de Dieu
ment les saints anges ; mais, quant à prés
voyons pas de la sorte ; cette bienheure
comme la récompense de notre foi. C'es
parle encore l'apôtre saint Jean, quand i
» semblables lorsqu'il se découvrira à n
» rons, alors, tel qu'il est [1]. » Or, par la *f*
Paul, il faut entendre la *manifestatio*
lorsqu'on me demande ce que seront les
tuel, je réponds qu'ils verront non pas
je crois. « Nous verrons nous-mêmes ce
» mais nous ne voyons pas ainsi mainte
» comme récompense de notre foi, cett
» saint Jean, quand il dit. *lorsqu'il appa*
» *bles à lui, parce que nous le verrons*
» de Dieu, il faut entendre sa manifestat

ut in tentationibus hujus sæculi, temperante
vivatur. *De Gen. ad litt.* l. XII, c. 26, t. I, p.
et *De lib. arb.* l. II, c. 14, 15.

[1] Ibi videntur etiam futura, ibi raptus et c

» qu'on me demande ce que seront les saints dans le corps spirituel » je ne réponds pas: ce que je vois déjà, mais je dis: ce que je crois[1]. »

On peut, en passant, admirer la hardiesse du P. Malebranche, qui veut nous faire accroire non seulement que saint Augustin a enseigné qu'on voyait Dieu dès cette vie, mais que ce Père a cru que c'était le sentiment et la doctrine de saint Paul[2].

Saint Augustin, expliquant ces paroles du psaume 48 : *J'inclinerai mon oreille en paraboles* parle ainsi : *Pourquoi en paraboles?* Parce que maintenant « nous ne voyons que *comme dans un miroir* » *et en énigme*; comme nous l'apprend l'apôtre, qui dit, que tant » que nous vivons dans ce corps mortel, *nous sommes loin de Dieu*, » parce que la connaissance que nous en avons, n'est point une vue » intuitive et face à face qui exclut les paraboles, les énigmes et » les ressemblances. Quelque parfaite que soit présentement notre » intelligence, nous ne connaissons cependant rien *qu'en énigme*... » Quelques soins que l'homme apporte à purifier son cœur, et à rentrer en soi-même, il ne voit qu'en partie, tant qu'il est revêtu » d'une chair corruptible[3]. »

Il s'explique de même sur ce point, et de la manière la plus nette, à l'occasion de ces paroles : « *qu Israel se réjouisse en celui qui l'a*

1 Sicut ergo illi (sancti angeli) vident, ita et nos visuri sumus, sed nondum ita videmus...Præmium itaque fidei nobis visio ista servatur de quâ et Joannes apostolus loquens : *cùm apparuerit*, inquit, *similes ei erimus, quoniam videbimus eum sicut* est. (I Jean III, 2.) Facies autem Dei, manifestatio ejus intelligenda est... Quapropter cùm ex me queritur, quid acturi sint sancti in illo corpore spirituali, non dico, quod jam video ; sed dico, quod credo. *De civit. Dei* l. XXII, c. 29, t. VII, p. 797.

2 *Recher. de la vérité*, t. II, p. 269, éclairc. 10.

3 Quia *videmus nunc per speculum in enigmate* (I *Cor.* XIII.12) sicut dicit apostolus ; *quamdiu sumus in hoc corpore peregrinamur a domino* (II *Co.* V,6.) Quia nundum est illa visio nostra facie ad faciem, ubi jam non sint parabolæ, ubi jam non sint ænigmata et similitudines. Quidquid modò intelligimus, per ænigmata conspicimus. Ænigma est obscura parabola quæ difficilè intelligitur. Quantumvis excolat homo cor suum, et ad interiora intelligenda refugiat, quandiu per corruptibilitatem carnis hujus videmus, *ex parte videmus*. *Enarr. in psal.* 48, t. IV, p. 546.

» car quiconque a la charité, qu'il rentre da
» Dieu ; mais si la charité n'habite pas en
» non plus [1]. »

Il ne serait pas difficile de rapporter enc
moignages semblables

8° Cette vue n'est point aussi une *pure p*
une action de l'entendement. « Il est est c
» agit lorsqu'il pense [2]. » Il appelle notre
engendré de notre esprit; « L'amour, dit-il,
» esprit qui l'a engendré. Il prononce que
» naissance [3]. » Dans l'explication même
la purgation de l'âme, il appelle du nom d'
de la vérité : « dans ce dégré (le 5°) l'âme a
» dire dans la contemplation même de la
» est le suprême aspect de l'âme ; le 6° degr

[1] Quid est Israel ? Videns Deum...Numquid ja
sumus Israel, si non videmus? Est quædam visio h
futuri temporis : visio quæ modo est, per fidem
speciem erit. Si credimus, videmus ; si amamu
charitatem, conscientiam suam attendat, et ibi
non habitat, non ibi habitat Deus. *Enn. in psal*

[2] Mens utique in cogitationibus movetur.
t. III, p. 223.

[3] Verbum nostrum et mentem de quâ gignit

9° Non seulement cette *vue de Dieu*, de la *souveraine vérité*, n'est point intuitive; non seulement elle est un vrai acte de l'entendement, mais elle ne se termine, même selon saint Augustin, qu'à des *espèces intellectuelles produites par l'esprit*. Ce père s'en explique d'une manière très expresse au IX livre *de Trinitate*, chapitre II. De même, dit il, que nous ne *connaissons* les corps que par des images que nous nous en formons dans notre imagination, aussi nous ne *connaissons* Dieu, et la substance de notre esprit, que par des images spirituelles que nous nous faisons, et de Dieu, et de notre âme, lesquelles ont quelque ressemblance avec leurs objets. « De même, » que, lorsque nous connaissons les corps par les sens du corps, il s'en » peint dans notre esprit, une espèce de ressemblance, qui est le phan- » tasme, ou image de la mémoire...; ainsi lorsque nous *connaissons* » Dieu ., cette *notion* devient une espèce de *ressemblance* de Dieu[1]. » Mais, ajoute le saint docteur, il y a cette différence entre ces espèces différentes ou images des corps, de Dieu, et de l'âme : « que les » images des corps étant dans l'âme, qui est une substance plus » noble que le *corps*, elles sont aussi d'une nature plus excellente » que les corps mêmes, au lieu que l'*espèce intellectuelle* qui nous » représente Dieu (*similitudo dei*), est fort inférieure à Dieu même; » parce que Dieu est quelque chose de bien plus excellent que l'es- » prit dans lequel est *cette espèce*. Quant à la connaissanee que l'âme » a d'elle même, on peut dire que ce Verbe de l'esprit, égale l'esprit » même dont il est la *représentation*; parce que c'est l'esprit même » qui se connaît et qui est connu[2]. »

1 Quemadmodum, cùm per sensum corporis discimus corpora, fit eorum aliqua similitudo in animâ nostrâ, quæ phantasia memoriæ est; non enim omninò ipsa corpora in animo sunt, cùm ea cogitamus, sed eorum similitudines. Ita cum Deum novimus... fit aliqua Dei similitudo illa notitia. *De Trini.*, l. IX; c. 11, t. VIII, p. 969.

2 Melior est imaginatio corporis in animo... in quantum hæc in meliore naturâ est... (Dei) similitudo . inferior est, qu a in inferiore naturâ est; creatura quippe animus, creator autem Deus ; ex quo colligitur, quia cum se mens ipsa novit atque approbat ; sic est eadem notitia Verbum ejus, ut ei sit par omninò et æquale.., quà mens ipsa quæ novit, est nota. *Ibid.*

» elle devient très heureuse, ou est béatifi
» Dieu, n'est autre chose qu'*adhérer à lui*
» qui a la charité descende dans sa consci

11° Enfin, il est bon qu'on sache que saint
à la longue de ce *système à la platonicie*
choses qui y ont rapport :

La 1re, d'avoir trop estimé et trop loué P

La 2e, d'avoir dit qu'il n'y avait que ceu
pussent parvenir à la connaissance de la vér
» aisément me répondre qu'il y a bien de
» guère pur, qui ne laissent pas de connaî
» c'est que je n'avais pas assez expliqué ce
» les seuls purs pouvaient savoir, et ce qu

La 3e, est d'avoir dit que, dès cette vie, l
reuse par l'intelligence de la vérité, par la c

10 Récapitulation.—Saint Augustin ne fait pas
décrit les diverses phases de l'âme que Dieu app

Il me semble qu'après cette exposition d
tin sur *la nature et la connaissance de la*

1 Anima rationalis Deo proxima est, quand
charitate cohæserit, in tantum ab eo lumine illo
modo et illustrata cernit...istas rationes, sive idea
fit beatissima. (*Lib.* 83 *quæst*. quae. 46, t. VI, p.
aliud est quàm ei dilectione coherere (*De fido et s*

prendre, comment d'un côté le P. Malebranche, sur quelques passages détachés, qui regardent la *première partie* du système qu'on vient de développer, a pu se persuader que le saint docteur lui était favorable, et comment d'un autre côté il s'est trompé dans son opinion, faute d'avoir assez examiné les vrais sentimens de ce Père, en comparant surtout la *seconde partie* de son système avec la *première*. S'il l'eût fait, il me paraît qu'il n'aurait pu s'empêcher de voir que toute cette doctrine de saint Augustin n'est au fond qu'une explication de ce que Dieu opère dans une âme qu'il appelle à lui, soit du paganisme ou de l'hérésie, soit de l'état du péché, pour la conduire ensuite à un haut degré de perfection chrétienne. Ce grand saint, au reste, ne faisait qu'exposer ce qu'il avait lui-même éprouvé.

D'abord cette âme, éclairée par une lumière d'en haut, conçoit le danger et le malheur de son état, la nécessité où elle est, si elle veut être solidement et éternellement heureuse, d'embrasser la religion catholique, et de mener une vie conforme à cette sainte religion ; ensuite elle désire, elle demande la grâce de sa conversion ; elle espère de la bonté de Dieu, qu'elle l'obtiendra par Jésus-Christ Notre-Seigneur. En effet, l'Esprit Saint opère enfin ce changement, cette âme déteste le péché et tout ce qui peut la souiller ; elle est résolue d'être toute à Dieu, sans que rien la puisse ébranler dans sa résolution, elle veut le posséder autant qu'il se peut dès cette vie, par la connaissance, par l'amour, par l'obéissance à sa loi, par la pratique de toutes les vertus.

A de si heureuses dispositions succède le dégoût du monde et de ses frivoles amusemens, un grand mépris pour tout ce qui occupe les hommes charnels : richesses, honneurs, plaisirs, ne paraissent plus que de dangereuses illusions. Cet esprit solide ne peut plus s'occuper que de Dieu ; plein de l'idée de sa propre noblesse et de la grandeur de Dieu, l'univers entier lui paraît un objet trop petit et trop indigne de lui.

Son propre corps lui devient à charge, il souffre impatiemment d'être comme lié à une chair dont le poids l'appesantit et retarde son vol vers le ciel ; il ne supporte la vie que par soumission à la volonté de son créateur, il soupire incessamment après sa délivrance, il emploie

feu de *la charité*, ce cœur, purifié par de
moindres taches, des plus légères affections
les créatures, ne trouve plus rien qui l'emp
ment à son créateur; il le sent, il le
possède.

Dans certains délicieux momens d'ex
tout pénétré de lumière et d'amour, il *voit*,
qu'il aime; *il la voit d'une vue très simpl*
niment féconde; il voit tout et n'aperçoit q
dans le silence des sens entièrement assou
« telle manière que l'âme est beaucoup
» dans le sommeil, mais moins que dans l
l'entremise d'aucun fantôme de l'imaginati
de la part de l'entendement, répand d'une
dans la partie la plus haute de l'esprit.

Le parfait chrétien, sort de cette divine
vaincu des vérités de la foi, toutes obsc
mêmes, qu'il ne peut plus s'élever dans
il en sort si rempli d'ardeur, pour la p
qu'on lui a fait voir de loin, et dont on lu
nul exercice de vertu, quelque austère q
plus pénible; il en sort brûlant d'une c
ports ne lui laissent pas la liberté de voi
chose que Dieu même; il en sort enfin,
de cette paix, et de tous ces précieux do

11. Nécessité d'admettre cette explication.

Encore une fois, je suis persuadé que voilà quelles ont été les pensées de saint Augustin, et je ne crois pas qu'on en puisse douter, si l'on fait réflexion qu'on ne peut donner à tout ce que nous en avons rapporté, aucun autre sens raisonnable : au lieu que, suivant cette explication, il n'y a plus rien qui ne s'accorde et ne s'entende bien. On conçoit que cette parfaite sagesse, cette *vue de la vérité* qui, seule, peut rendre l'homme heureux, ne se peut trouver que dans la religion catholique. On comprend que cette véritable et sainte philosophie était dans ces premiers tems connue de peu de personnes, et qu'elle ne pouvait être suivie que par des gens qui eussent le *cœur pur*, que la manière de parvenir à cette pureté de cœur ne s'apprend que dans l'Église de Jésus-Christ, qu'elle suppose la Foi, l'Espérance et la Charité ; que cette purification, toute sainte et infiniment opposée à l'impie Théurgie de Porphyre, est un don de Dieu, et ne se fait que par la grâce du Sauveur. On comprend qu'une âme ainsi purifiée goûte Dieu et *le possède*, plus ou moins, *selon la mesure de sa charité*, et qu'ell peut parvenir à une si haute perfection, à un état si extraordinaire e si excellent, que Dieu *se communiquera* à elle d'une façon qu'on n peut plus expliquer ; qu'il *l'éclairera* sur ce que la foi a de plus obscur, qu'il *verra en elle* des consolations si abondantes, que la vert ne lui sera plus pénible, et qu'elle *jouira* d'un bonheur qui passe tou ce qu'on peut imaginer ; on n'est plus surpris que saint Augustin dis que *quelques grandes âmes, des âmes incomparables*[1] ont éprouvé ces faveurs de Dieu ; qu'il dise qu'on peut appeler l'état où se trouvent ces âmes dans certains momens, le troisième ciel, où saint Paul fut ravi ; que c'était un de ces heureux momens que désirait Moïse, lorsqu'il demandait à voir Dieu ; que les prophètes étaient dans ces momens, lorsqu'ils voyaient les choses futures, etc

12. Saint Augustin a donné à cette théologie mystique un air de philosophie platonicienne.

J'avoue cependant, comme j'ai déjà dit, que saint Augustin a donné à cette *théologie mystique* un air de *philosophie platonicienne* qui ne s'accorde point du tout avec nos manières de penser sur ces sortes de matières. Mais on ne s'en étonnera pas tant si l'on se transporte, pour ainsi dire, en esprit, au tems où il vivait, dans lequel les noms

[1] Magnæ quædam et incomparabiles animæ. *De quant. animæ.*

tonisme s'accordait fort bien avec l'Écriture
était celui de saint Jean : ajoutez encore l'es
phyre ; enfin, faites réflexion au génie mys
peu de soin qu'on y prenait de parler simpl
au *peu de méthode qu'on avait*, à la grand
était, par rapport à la nature de l'esprit, et
lesquelles *il connaît*, ou les choses qui se pa
qui sont hors de lui : et alors vous compre
gustin a pu laisser échapper, surtout dan
quantité d'expressions obscures, équivoque
ont besoin d'être prises favorablement, et e
droits de ce Père.

Or, le P. Malebranche ' ne s'est justem
mieres expressions, toutes platoniciennes
faire attention que le respect qu'il doit à c
qu'il lût un peu mieux ses ouvrages, afin d
sentimens aussi absurdes que ceux qu'il lui
de l'avoir de son côté.

Descendons encore, si on le veut, dans
d'ôter absolument tout prétexte aux Mal
l'autorité d'un Père si respectable dans l
opinions si peu conformes à la saine doc
système de saint Augustin, lors même qu'
tonicien, ne favorise en aucune sorte le *Ma*

En 1er *lieu*, saint Augustin pose pour fon

contre ce sentiment de saint Augustin : « Nous pensons, nous, que » les vérités, même celles qui sont éternelles, ne sont pas seulement » des êtres absolus ; tant s'en faut que nous croyions qu'elles soient » Dieu même[1]. » Néanmoins, si l'on y prend bien garde, ce n'a été que sur ce préjugé, que saint Augustin a dit que l'âme qui connaissait la vérité voyait Dieu : parce que, selon lui, la vérité était Dieu.

En 2e *lieu*, saint Augustin enseigne très expressément que nous ne voyons point les choses corporelles en Dieu. « Les choses corporelles » ne peuvent absolument être vues hors du corps .. Les choses cor- » porelles ne peuvent être vues que par le corps[2] ,» et le P. Malebranche ne semble pas lui-même en disconvenir. Néanmoins, il prétend, lui, que ce n'est qu'*en Dieu* qu'on voit et qu'on peut voir les choses matérielles, et que les corps ne sont pas visibles par eux-mêmes.

En 3e *lieu*, saint Augustin déclare que cette vue de la vérité, *qui est Dieu*, et qui fait les vrais philosophes, ne s'accorde qu'*aux âmes pures et saintes*. Le P. Malebranche prétend, lui, qu'elle est commune généralement à tous les hommes, et même aux démons : il enseigne même que les plus gens de bien ne sont pas ceux qui connaissent mieux cette union de notre esprit avec Dieu qui n'est guère connue que des philosophes Malebranchistes.

En 4e *lieu*, saint Augustin tient que cette connaissance de la vérité est *un don de Dieu* auquel on ne peut parvenir que par des *moyens surnaturels* : la pénitence chrétienne, la foi, l'espérance, la charité, la grâce du Rédempteur. Le P. Malebranche veut, lui, qu'elle soit *très naturelle*, et qu'on l'obtienne par la *seule attention*, qui est selon lui une prière de l'âme, laquelle ne peut manquer d'être exaucée en conséquence des *lois naturelles de l'union que tout esprit a nécessairement, et naturellement, et essentiellement avec Dieu.*

En 5e *lieu*, saint Augustin fait consister le plus haut degré de l'âme,

[1] *Recherche de la vérité*, l. III, 2e p. c. VI. t. I, p. 220.

[2] Corporalia extra corpus videri ommino non posse... Corporalia non nisi per corpus videri posse. *De gen. ad litt.* l. XII. c. 3, t. III, p. 456.— *De quant.. anim.*

qui s'élève à la connaissance de la vérité, *dans un acte de l'esprit*[1]. Le P. Malebranche nie absolument que l'entendement renferme *aucune action*; connaître et voir, ce n'est chez lui qu'être touché, affecté, modifié.

En 6e *lieu*, selon saint Augustin, on n'a point, en cette vie, la *vue immédiate et directe de Dieu* : on ne le connaît que par une *espèce intelligible* (une similitude), bien moins noble que Dieu, parce qu'elle n'est qu'une production de l'esprit créé. Mais le P. Malebranche assure que nous voyons Dieu *en lui même, directement et immédiatement* : qu'il ne peut être représenté par rien de fini; qu'il est à lui-même son idée.

En 7e *lieu*, on a vu que, selon le P. Malebranche, tout ce que nous voyons en Dieu, se réduit *à l'étendue*, aux *figures* et aux *nombres*; mais n'y voyons point notre âme, ni l'idée de l'esprit; nous n'avons point non plus d'idées claires des perfections, bonté, clémence, puissance, etc. Au contraire, saint Augustin ayant distingué soigneusement trois sortes de visions : la 1re, qui se fait par les sens; la 2e, par l'imagination, la 3e, purement intellectuelle, par laquelle l'esprit pur connaît la vérité, sans l'entremise d aucuns fantômes de l'imagination ni des sens, et qui est proprement le regard de l'âme saine et purifiée, laquelle découvre la vérité en elle même[2] ; ce Père apporte pour objet de cette dernière vision si excellente et si relevée, l'esprit de l'homme, la raison ou l'intelligence même de l'homme ; les vertus, prudence, justice, chasteté, piété, et la charité envers le prochain : dans ce seul précepte, dit-il : *Tu aimeras le prochain comme toi même*, nous trouvons nos trois espèces de visions : la *corporelle*, par laquelle on voit les lettres sur le papier; la *spirituelle*, par laquelle le prochain, quoique absent, est dépeint dans notre imagination; et l'*intellectuelle*, par laquelle l'amour de ce prochain est connu. Certes, cela ne cadre guère aux idées du P. Malebranche.

Enfin, quand saint Augustin parle *des idées de Dieu*, il n'en parle point du tout dans le style malebranchiste. Il ne dit point qu'elles soient

[1] Sextus ergo erit gradus actionis. *De quant. animæ*, t. I, p. 1076.

[2] Quod non imaginaliter, sed proprié videtur, et non per corpus videtur hoc eâ visione videtur; quæ omnes cæteras superat. *De genesi ad lit.* l. XII, c. 6, t. III, p. 158.

l'essence divine relative aux créatures. Il ne dit point que Dieu *les voie* en considérant *différentes perfections de sa substance*, dont les uns soient les exemplaires de certaines créatures, et les autres les modèles d'autres créatures. Il ne dit point que ces idées soient *dans Dieu des êtres réels*, réellement différens les uns des autres, des *êtres absolus* qui n'aient rien de commun entre eux, et qui diffèrent de l'*essence même de Dieu dans laquelle ils sont*. Il dit seulement ce que tout homme de bon sens est obligé de dire aussi, que Dieu n'ayant pas agi à l'aveugle, lorsqu'il a créé le monde, il faut convenir qu'il connaissait tout ce qu'il devait produire, et par conséquent, qu'il en avait les idées, que ces idées étaient *présentes à son esprit* [1], à sa *connaissance* [2], que les choses possibles EXISTAIENT (A) dans sa science, avant que *d'exister en elles-mêmes* [3].

Mais, surtout, il n'y a pas une syllabe dans tous les ouvrages de saint Augustin, d'où l'on puisse inférer qu'il ait cru la *substance de Dieu étendue* de la manière que notre auteur l'imagine ; qu'il ait admis dans cette divine substance des *parties actuelles*, qui gardassent actuellement certains rapports de distance entre elles, dont l'esprit pût *voir les unes* sans *apercevoir les autres*. Au contraire, l'on voit que saint Augustin n'avait rien tant à cœur, à cause des grossières erreurs de son tems, que d'éloigner de l'idée de Dieu toute idée *approchante du corps*, et que c'est même par cette raison qu'il a si souvent répété, dans tous les livres que nous avons cités, que la vue de la vé-

1 In mente divinâ. *Lib.* 83 *quæs.* quæs. 46, t. VI, p. 30.

2 In notitiâ facientis. *De gen. ad litt.* l. V, c. 15, t. III, p. 332.

(A) Toutes ces considérations du P. Dutertre sont d'une profondeur et d'une justesse extrêmes, à l'exception de cette dernière expression, qui est évidemment inexacte. Non, les choses possibles *n'existent* nulle part. La *possibilité* est la négation même de *l'existence*. On ne peut dire d'elles que ces mots : elles sont POSSIBLES, expression où le verbe *sont* est immédiatement restreint par le mot *possible*. Sans cela viendraient toutes les difficultés signalées par le P. Dutertre : si elles existent dans la science de Dieu, tout en Dieu étant éternel, les choses sont donc éternelles ; ces existences constituent-elles un être différent, des êtres absolus ; qu'est-ce c'est que les êtres absolus, etc.? Nous le répétons, il faut dire seulement : Dieu a le pouvoir de créer les êtres *possibles*, c'est-à-dire *non existants*; voilà tout ce que l'on peut dire. A. BONNETTY.

3 Erant in Dei scientiâ, non erant in suâ naturâ. *Ibid.* c. 18, p. 334.

rité, dont jouissait l'âme bien purifiée, se faisait dans l'entendement pur, sans aucun sentiment, ni fantôme, ou image des corps, quelque spirituelle qu'on la supposât.

Il se déclare même très positivement contre la nouvelle métaphysique, par rapport à ce point; dans le Ve livre *de Gen. ad. litt.* où, après s'être expliqué fort au long dans les *chapitres* 5 et 6 sur la vue des corps, il dit en termes exprès : « Que les choses corporelles étant » d'une nature très différente de notre esprit, parce qu'elles sont cor» porelles, nous ne pouvons pas même voir dans les idées primordia» les, sur lesquelles elles ont été créées, ni *dans Dieu*, ce qu'elles » sont, ni leur grandeur, ni leurs qualités [1]. »

Le P. DUTERTRE
de la compagnie de Jésus.

[1] Remota sunt (corporalia) à mente nostrâ propter dissimilitudinem sui generis, quoniam corporalia sunt; nec idonea est ipsa mens nostra, in ipsis rationibus quibus facta sunt, ea videre apud Deum, ut per hoc sciamus, quot et quanta, qualiaque sint. *De Genes ad litteram* l. v, c. 16, t. III, p. 333.

Tradition Catholique.

—

COURS COMPLET DE PATROLOGIE ;

Ou bibliothèque universelle, complète, uniforme commode et économique de tous les saints Pères, Docteurs et écrivains ecclésiastiques, tant grecs que latins, tant d'Orient que d'Occident; qui ont fleuri depuis les Apôtres jusqu'à Innocent III, inclusivement.

TOME LXIX [1], comprenant 1564 pages, 1848. Prix, 8 fr.

568. VIGILE, 60e pape, de l'an 538 à l'an 555.—Notice d'après *Anastase*.— I. Lettres.—II. Décrets.—III. Lettre décrétale pour l'approbation du 5e concile général, en grec et en latin. — 2. Dissertation de *Pierre de Marca* sur cette décrétale. — IV. Constitution pour la condamnation des trois chapitres.

569. JUSTINIEN, empereur, de 527 à 565, a laissé : I. Livre contre Origène, grec et latin. — II. Confession de la véritable foi, contre les trois chapitres.— III. Lettre au saint synode contre Théodore Mopsuète.— IV. Lettre contre les défenseurs de ce dernier.

570. GILDAS *le Sage*, moine saxon , en 584. — Notice, par *Gallandus*. I. Livre de plainte sur la désolation de la Bretagne, divisé en 3 parties : l'une, intitulée : *Histoire*, l'autre, *Lettre*, la 3e, *Reproches au clergé*.

571. PÉLAGE I, 61e pape, de 555 à 560. 1. Notice, par *Anastase* —I. Lettres au nombre de 15.—II. Fragments de lettres.—III. Lettre apocryphe.

572. CASSIODORUS (*Magnus Aurel.*), sénateur, abbé de Vivaria, ses œuvres, édition de *D. Garet*. — 1. Dédicace à Michel Letellier. — 2. Préface de D. Garet. — 3. Vie de Cassiodore. — 4. Dissertation sur la vie monastique de Cassiodore. — 5. Quelques raisons de Baronius pour prouver que Cassiodore n'a pas été moine bénédictin.— 6. Témoignages des anciens.— I. Différentes (lettres) en 12 livres.—II. Histoire ecclésiastique, dite histoire tripartite, extraite des trois auteurs grecs Sozomène, Socrate

1 Voir les auteurs contenus dans le t 68, dans le précédent cahier ci-dessus p. 244.

tion du cantique des cantiques (douteux). —
tres divines. — VIII. Des arts et disciplines
Commentaires sur le discours et les 8 parties d
De l'orthographe. — 7. De quelques figures e
le commentaire sur les psaumes, en forme de d
— XII. Complexions sur les épîtres des apôtre
lypse, avec préface et commentaires de *Maffe*
du card. Mai. — Table des matières.

TOME LXXI, comprenant 1304 page

374 GRÉGOIRE de Tours (*Georgius*
mort en 593, ses œuvres, d'après l'édition de
— 1. Dédicace au président Achille de Harl
face, par le même. — 3. Vie de Grégoire, pa
gnages des écrivains sur Grégoire. — 5. Prol
peuples des Francs, et les annales de France
magne, en 778. — I. Histoire ecclésiastique
notes de *D. Ruinart*.

375. FRÉDEGAIRE *le scholastique*. — I.
— II. Chronique, par le même, avec ses co
pendice à l'histoire des Francs de Grégoire
de la Chronique de Fredegaire, 1re partie, p
un autre *anonyme* austrasien ; 3e partie, é
debrand ; 4e partie écrite par ordre de Nib
extraits de Fredegaire ayant rapport à l'hi
vres des miracles, par Grégoire de Tours
... martyrs. — VII. 2° De la passion,

fragment. Rédaction de la passion de S. Julien. — XV. Histoire des sept dormans. — XVI. Sur la vie de S. Mauritius, fragment. — XVII. Antiphone sur les saints Médard et Gildar évêques. — XVIII. Vie de S. Aridius, abbé. — *Appendice* à ses ouvrages contenant quelques anciens monumens qu'il cite ou qui expliquent ses ouvrages. Inscriptions, lettres, décrets, testamens, messes, liturgies, diplômes. — Table générale des matières.

TOME LXXII, comprenant 1140 col. 1849, prix. 6 fr.

576. JEAN III, 62, pape, de juillet 560 à juillet 573. — I. Sa vie, par *Anastase*, et 2 lettres, dont l'une apocryphe, avec notes de *Binius* et *Labbe*.

577. S. MARTIN de Dumes, évêque de Bracara en Espagne, en 572. — Notice, par *Gallandus*. — I. Formule de la vie honnête. — II. Livre des mœurs. — III. Contre la jactance. — IV. Contre l'orgueil. — V. Exhortation à l'humilité. — VI. Contre la colère. — VII. Sur la Pâque. — VIII. Vers sur une basilique, sur le réfectoire, et son épitaphe.

578. S. GERMAIN, évêque de Paris, en 576. — Notice d'après la *Gallia christiana*. Sa vie, par *Venance Fortunat*, évêque de Poitiers. — I Lettre à la reine Brunichilde. — II. Privilége du monastère de Saint-Germain. — Courte exposition de l'ancienne Liturgie gallicane, avec préface de *Mabillon*. — *Appendice*, contenant différens monumens liturgiques, tirés de *Mabillon*.

579. LITURGIE GALLICANE, en trois livres, édités par *Mabillon*. — I. Préface sur la Liturgie gallicane : le 3e livre contient les trois missels gallicans : 1. le missel gothique ; 2. le missel des francs ; 3. le missel gallican. — II. Recherches sur le cours gallican, c'est-à-dire sur l'origine et les progrès de l'office divin dans les églises des Gaules. — III. *Appendice* contenant quelques preuves à l'appui des livres précédens. — IV. Un *appendice* renfermant des variantes de l'Écriture sainte que l'on trouve dans les offices gallicans. — V. Le sacramentaire gallican, ou le livre des sacremens de l'église gallicane, publié par *Muratori*. — Préface de Muratori dont voici la division : 1. la messe romaine quotidienne ; 2. leçons de l'avent ; 3. leçons quotidiennes ; 4. leçons dominicales ; 5. bénédictions et exorcismes ; 6. jugement pénitential, ou réglement des pénitences à imposer ; 7, raison des offices ecclésiastiques ; 8. symbole des apôtres ; 9. canon de l'écriture.

580. ANTIPHONAIRE, du monastère de Benchorus, édité par *Muratori*. — I. Hymnes et prose. — II. Origine des chants ecclésiastiques. — III. Ancien martyrologe Gallican, d'après *Martenne*. — IV. Calendrier Gallican. — V. Anciennes litanies avec avertissement de *Mabillon*.

par *Anastase*.

584. LICINIANUS, évêque de Carthage

Cave. — Trois lettres, parmi lesquelles l'une

rituelle, et l'autre contre un évêque qui avait a

Dieu avait fait tomber des lettres du ciel conte

585. S. VERAN, probablement l'évêque de

prononcée dans un synode sur la chasteté des

586. PELAGE II, 64e pape, de novemb

Notice par *Anastase*. — I. Sept lettres et dix

tenant trois lettres apocryphes.

587. S. AUNARIUS, évêque d'Autun en 578

lia Christiana. — I. Concile d'Autun tenu s

renfermant 45 canons. — II. Lettre à l'ab

celui-ci.

588. SEDATUS, évêque de Béziers en 580

I. Une homélie sur l'épiphanie, et 2 disco

gustin.

589. S. AREGIUS ou AREDIUS, abbé d'

son testament parmi les ouvrages de Grégoire

590. COGITOSUS, vivant en.... — Vi

591. MARIUS, évêque d'Aventicum (Aven

6e siècle. Notice par *Gallandus*. — I. Sa chr

celle de Prosper, depuis l'an 455 jusqu'à 5

525 à 524.

592. LUCULENTUS, vivant vers la fin

taires sur quelques parties du Nouveau Testa

593. JEAN, évêque d'Arles en 546. — Le

de Sainte-Marie.

594. JEAN, abbé de Biclara en Espagne

Cave— I. Règle, ou le livre de l'institution des vierges et du mépris du monde, avec témoignages des anciens auteurs. — II. Homélie à la louange de l'église, après la conversion de sa nation.

396. ANTONIUS PLACENTINUS, martyr, au 6e siècle. Itinéraire de la terre sainte, édition de *Clau. Menard*, avec notes.

397. FLORIANUS, abbé du monastère romain au 6e siècle. — Lettre à S. Nicetius.

— *Supplément au* 6e *siècle*.— Recueil des décrets, ordonnances et édits par lesquels les empereurs et les rois se sont ingérés dans les affaires ecclésiastiques.

398. JUSTINIEN empereur, déjà nommé ci-dessus n° 369. — *Novelles et lois* ayant rapport à la religion, avec notice par *Cave*.

399. GLYCERIUS empereur de 472 à 473. — Un édit contre les ordinations simoniaques, inséré au tome 56.

400. THEODORIC, roi des Goths de 493 à 526.— Six ordonnances.

401. CLOVIS, roi des Francs de 481 à 511.— Ordonnance aux évêques après la guerre des Goths.

402. CHILDEBERT II, de 511 à 558. — Constitution pour abolir les restes de l'idolatrie et célébrer chastement les fêtes.

403. CLOTAIRE, roi des Francs de 511 à 561.— Une constitution générale.

404. RECAREDE, roi des Visigoths de 586 à 601.— Edit pour la confirmation du concile de Tolède.

405. SIGEBERT, roi des Francs de 561 à 575. — Lettre du concile de Paris, pour lui demander de ne pas défendre la cause de Promotus, ordonné contre les canons.

Index pour les livres de la liturgie Gallicane.

Pontife romain dans la personne de sai
tres, a maintenu dans tous les siècles ce
siége apostolique qui lui fait veiller au b
dans toute la terre et pourvoir avec zèle à
le dessein de son divin fondateur, qui, en
profonde sagesse, assuré le salut de l'Eglise
siècles. L'effet de cette sollicitude pontifical
d'autres peuples dans le noble royaume d'A
attestent que dès les premiers siècles de l'E
été portée dans la Grande-Bretagne, et y a d
vers le milieu du *cinquième* siècle, après l'i
xons dans cette île, on voit non-seulement la
la religion tombées dans le plus déplorable ét
Prédécesseur Grégoire-le-Grand y envoie le
pagnons; puis il crée un grand nombre d'E
titude de moines prêtres, amène à la religion
et vient à bout par son influence de rétablir
dans toute la Grande-Bretagne, qui commenc
Mais, pour rappeler des faits plus récents, ri
dent dans l'histoire du schisme anglican cons
que la sollicitude active et toujours persévér
Prédécesseurs à secourir et à soutenir par to
lique, exposée dans ce royaume aux plus gr
abois. C'est dans ce but, sans parler des autre
d'efforts par les Souverains-Pontifes, ou pa

ordres sacrés, et retournant ensuite dans leur patrie, ils pussent soutenir leurs compatriotes par le ministère de la parole et des sacrements, et défendre et propager la vraie foi.

Mais on reconnaîtra peut-être plus clairement le zèle de Nos Prédécesseurs dans ce qu'ils ont fait pour donner aux catholiques anglais des pasteurs revêtus du caractère épiscopal, alors qu'une tempête furieuse et implacable les avait privés de la présence des Evêques et de leur soin pastoral. D'abord la lettre apostolique de Grégoire XV, commençant par ces mots: « *Ecclesia romana*, » et en date du 23 mars 1623, montre que le Souverain-Pontife dès qu'il lui a été possible, a député au gouvernement des catholiques anglais et écossais, Guillaume Bishop, sacré Evêque de Calcédoine avec d'amples facultés et les pouvoirs propres des ordinaires; après la mort de Bishop, Urbain VIII renouvelle cette mission, dans sa lettre apostolique en date du 4 février 1625, qu'il adresse à Richard Smith en lui conférant l'évêché de Calcédoine et tous les pouvoirs accordés à Bishop. Il parut ensuite, au commencement du règne de Jacques II, que des jours plus favorables allaient se lever pour la religion catholique. Innocent XI profite aussitôt de la circonstance, et, en 1685, il députe Jean Leyburn, Evêque d'Adrumète, comme vicaire apostolique de tout le royaume d'Angleterre. Après cela, par une autre lettre apostolique en date du 30 janvier 1688, et commençant par ces mots: « *Super cathedram*, » il lui adjoint trois autres vicaires apostoliques, Evêques *in partibus*; en sorte que toute l'Angleterre par les soins du Nonce apostolique en ce pays, Ferdinand, archevêque d'Amasie, fut divisée par ce Pontife en quatre districts: ceux de Londres, de l'Occident, du Centre et du Nord, qui commencèrent à être gouvernés par les vicaires apostoliques munis des facultés nécessaires et avec le pouvoir propre des ordinaires. Dans l'accomplisement d'une charge si grave, ils reçurent des règles et des secours, soit par les décisions de Benoît XIV, dans sa Constitution du 30 mai 1753, qui commence par ces mots: « *Apostolicum ministerium*, » soit par celles des autres Pontifes Nos Prédécesseurs, et de Notre Congrégation pour la propagation de la foi. Cette division de toute l'Angleterre en quatre vicariats apostoliques dura jusqu'au temps de Grégoire XVI, qui, dans sa lettre apostolique, « *Muneris apostolici*, » en date du 3 juillet 1840, considérant l'accroissement qu'avait déjà pris la religion catholique dans ce royaume, et faisant une nouvelle division ecclésiastique du pays, doubla le nombre des vicariats apostoliques et confia le gouvernement spirituel de l'Angleterre aux vicaires apostoliques de Londres, de l'Occident, de l'Orient, du Centre, de Galles, de Lancastre, d'York et du Nord. Le peu que Nous venons de dire, en passant

bien d'autres choses sous silence, prouve que Nos Prédécesseurs se sont fortement appliqués à user de tous les moyens que leur offrait leur autorité, pour consoler l'Eglise d'Angleterre de ses immenses disgrâces, et pour travailler à la relever. Ayant donc devant les yeux ce bel exemple de Nos Prédécesseurs, et voulant en l'imitant remplir les devoirs de l'apostolat suprême, pressé d'ailleurs de suivre les mouvements de Notre cœur pour cette partie de la vigne du Seigneur, Nous Nous sommes proposé, dès le commencement de Notre pontificat, de poursuivre une œuvre si bien commencée, et de Nous appliquer de la manière la plus sérieuse à favoriser tous les jours le développement de l'Eglise dans ce royaume. C'est pourquoi, considérant dans son ensemble l'Etat du catholicisme en Angleterre, réfléchissant au nombre considérable des catholiques qui va s'accroissant toujours davantage, remarquant que tous les jours tombent les obstacles qui s'opposèrent si fort à la propagation de la religion catholique, Nous avons pensé que le tems était venu de ramener en Angleterre la forme du gouvernement ecclésiastique à ce qu'elle est librement chez les autres nations, où il n'y a pas de cause particulière qui nécessite le ministère des vicaires apostoliques. Nous avons pensé que, par le progrès du tems et des choses, il n'était plus nécessaire de faire gouverner les Anglais catholiques par des vicaires apostoliques, et, qu'au contraire, le changement opéré dans la situation des choses exigeait la forme du gouvernement épiscopal ordinaire.

Ces pensées ont été fortifiées par le désir que Nous ont en commun exprimé les vicaires apostoliques de l'Angleterre, ainsi que beaucoup de clercs et de laïques distingués par leur vertu et leur rang, et par les vœux de la très-grande majorité des catholiques anglais. En mûrissant ce dessein, Nous n'avons pas manqué d'implorer les secours de Dieu très-bon et très grand, pour que dans la délibération d'une affaire si grave, il Nous fût donné de connaître et d'accomplir ce qui serait le plus propre à augmenter le bien de l'Eglise. En outre, Nous avons imploré l'aide de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, des Saints qui ont illustré l'Angleterre par leurs vertus afin qu'ils daignassent, par leur intercession auprès de Dieu, nous obtenir l'heureux succès de cette entreprise. Nous avons alors confié toute l'affaire à la grave et sérieuse étude de nos vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise romaine formant Notre Congrégation pour la propagation de la Foi. Leur sentiment ayant été tout-à-fait conforme à Notre désir, Nous avons résolu de l'approuver et de le mettre à exécution.

C'est pourquoi, après avoir pesé avec une attention scrupuleuse toute l'affaire, de Notre propre mouvement, de Notre science certaine et par la plénitude de Notre pouvoir apostolique, Nous avons arrêté et Nous dé-

cernons le rétablissement dans le royaume d'Angleterre, et selon les règles communes de l'Eglise, de la hiérarchie des Evêques ordinaires, tirant leur dénomination de leurs sièges, que nous créons par la présente lettre dans les différents districts des vicaires apostoliques.

Pour commencer par le *district de Londres*, il formera deux siéges, savoir : celui de *Westminster*, que Nous élevons à la dignité métropolitaines ou archiépiscopale, et celui de *Southwark*, que Nous lui assignons pour suffragant, ainsi que les autres que Nous allons indiquer. Le diocèse de *Westminster* renfermera la partie dudit district qui s'étend au nord de la Tamise, et comprendra les comtés de Middlesex, d'Essex et de Hertford : celui de *Southwark*, au sud de la Tamise, comprendra les comtés de Berks, Southampton, Surrey, Sussex et Kent, avec les iles de Wight, de Jersey, de Guernesey et les autres adjacentes.

Dans le *district du Nord*, il n'y aura qu'un siege épiscopal, qui prendra son nom de la ville de *Hagulstad*, et dont la circonscription sera celle du district.

Le *district d'Yorck* ne formera aussi qu'un diocèse, dont l'Évêque aura pour siége *Beverley*.

Dans le *district de Lancastre*, il y aura deux Evêques, dont l'un, celui de *Liverpool*, aura pour diocèse, avec l'ile de Mona, les districts de Lonsdale, Amounderness et de West-Derby ; l'autre, qui siégera à *Salford*, étendra sa juridiction sur Salford, Blackburn et Leyland. Quant au comté de Chester, quoique il appartienne à ce district, nous l'unissons à un autre diocèse.

Dans le *district de Galles*, il y aura deux siéges épiscopaux, savoir : celui de *Shrop*, et celui de *Menevith et de Newport* réunis. Le diocèse de Shrop comprendra, dans la partie septentrionale du district, les comtés d'Anglesey, Caernarvon, Denbigh, Flint, Merioneth et Montgommery, auxquels Nous joignons le comté de Chester, détaché du district de Lancastre, et celui de Shrop du district du centre. Nous assignons pour diocèse à l'Evêque de *Menevith* et de *Newport*, les comtés méridionaux du district, Brecknock, Clamorgan, Caermarthen, Penbroke et Radnor, ainsi que les comtés Anglais de Montmouth et de Hereford.

Dans le *district occidental*, Nous créons deux siéges épiscopaux, *Clifton* et *Plymouth* ; le premier aura les comtés de Gloucester, Somerset et Wilts ; l'autre ceux de Devon, Dorset et Cornwall.

Le *district du centre*, dont Nous avons déja détaché le comté de Shrop, aura deux siéges épiscopaux, *Nottingham* et *Birmingham* : au premier, Nous assignons pour diocèse les comtés de Nottingham, de Derby, de Lei-

ceister, et ceux de Lincoln et de Rutland que Nous séparons du district oriental; au second, les comtés de Stafford, de Warwick, de Buckingham et d'Oxford.

Enfin, dans le *district oriental*, il n'y aura qu'un siége épiscopal qui prendra son nom de la ville de Northampton et gardera la circonscription du district actuel, sauf les comtés de Lincoln et de Rutland, que Nous avons assignés au diocèse de Nottingham.

Ainsi, dans le très-florissant royaume d'Angleterre, il y aura une seule province ecclésiastique, composée d'un *Archevêque* ou *Métropolitain* et de *douze Evêques*, ses suffragants, dont le zèle et les fatigues pastorales, Nous l'espérons de la grâce de Dieu, donneront tous les jours de nouveaux accroissements au catholicisme. C'est pourquoi Nous voulons dès à présent réserver à Nous et à Nos Successeurs de diviser cette province en plusieurs et d'augmenter le nombre des diocèses, selon que les besoins l'exigeront, et en général de fixer librement leurs nouvelles circonscriptions, suivant qu'il paraîtra convenable devant le Seigneur.

Cependant Nous commandons à l'Archevêque et aux Evêques susdits d'envoyer au tems marqués à Notre Congrégation pour la Propagation de la Foi, des rapports sur l'état de leurs diocèses, et de lui faire connaître tout ce qu'ils jugeront utile au bien spirituel de leurs ouailles. Car Nous continuerons à nous servir de cette Congrégation pour les affaires relatives aux Eglises d'Angleterre; mais, quant à la conduite du clergé et du peuple, et dans tout ce qui appartient à la charge pastorale, les Archevêques et Evêques d'Angleterre jouissent dès à présent de tous les droits et de tous les pouvoirs dont jouissent les Archevêques et Evêques du monde catholique, d'après les sacrés Canons et les Constitutions apostoliques, de même qu'ils sont soumis aux obligations que la discipline générale de l'Eglise impose aux autres Archevêques et Evêques. Mais tout ce que des constitutions spéciales, des privilèges ou des coutumes particulières avaient établi dans l'antique discipline des Eglises d'Angleterre ou dans l'état des missions où elle a passé, n'aura plus désormais de force pour créer un droit ou une obligation; et pour qu'il ne puisse rester à ce sujet aucun doute, Nous, par la plénitude de Notre autorité apostolique, Nous ôtons à ces mêmes constitutions spéciales, à ces privilèges, de quelque genre qu'ils soient et aux coutumes, fussent-elles introduites de tems immémorial, tout pouvoir de créer un droit ou une obligation. Ainsi, l'Archevêque et les Evêques d'Angleterre auront plein pouvoir de décréter ce qui appartient à l'exécution du droit commun ou ce qui est accordé à l'autorité des Evêques par la discipline générale de l'Eglise. Pour Nous, Nous ne manquerons

certainement pas à les aider de Notre autorité apostolique, et Nous acquiescerons avec bonheur à leurs demandes, en tout ce qui paraîtra contribuer à la plus grande gloire du nom de Dieu et au salut des âmes. Sans doute, en décrétant dans cette lettre le rétablissement de la hiérarchie ordinaire des Evêques et l'observation du droit commun de l'Eglise Nous avons eu principalement en vue de pourvoir à la prospérité et à l'accroissement de la religion catholique dans le royaume d'Angleterre ; mais en même tems, Nous Nous sommes proposé de répondre aux vœux de Nos Vénérables Frères chargés, avec l'autorité des Vicaires du Siége apostolique, de la direction des choses sacrées dans ce royaume, ainsi qu'à ceux de beaucoup de Nos chers fils du clergé et du peuple catholique, de qui Nous avons reçu à ce sujet de très-pressantes prières. La même décision avait été demandée plus d'une fois par leurs ancêtres à Nos prédécesseurs qui avaient commencé à envoyer des vicaires apostoliques en Angleterre, alors que le séjour n'en était possible à aucun Evêque ayant dans le royaume une Eglise propre avec le droit d'ordinaire, et qui s'étaient appliqués depuis à accroître à plusieurs reprises le nombre des vicaires et les districts des vicariats, non que leur dessein fût de conserver toujours les affaires religieuses d'Angleterre sous un régime extraordinaire, mais plutôt pour ouvrir la voie à cette restauration future de la hiérarchie ordinaire, tout en favorisant le développement de la religion autant que les tems le permettaient.

Aussi, Nous, à qui, par un suprême bienfait de Dieu, il a été donné d'achever une si grande œuvre, Nous voulons déclarer ici qu'il est loin de Notre pensée et de Nos desseins que les Prélats d'Angleterre revêtus du titre et des droits d'Evêques ordinaires soient privés en quelque autre chose que ce soit des avantages dont ils jouissaient auparavant avec le titre de vicaires apostoliques. Car la raison ne permet pas de faire tourner à leur détriment ce que, sur le vœu des catholiques anglais, Nous avons décrété pour le bien de la religion dans leur pays. D'après cela, Nous Nous reposons sur la ferme espérance que ces mêmes fils très-aimés qui, dans le royaume d'Angleterre n'ont jamais cessé, à travers tant de vicissitudes, de soutenir par leurs aumônes et leurs largesses, et la religion catholique et les Prélats qui la dirigeaient avec cette autorité déléguée, montreront une libéralité plus grande encore à l'égard des Evêques attachés maintenant aux Eglises d'Angleterre par un lien plus étroit, et ne permettront pas qu'ils manquent des secours temporels nécessaires à la splendeur des temples et du culte divin, à la subsistance du clergé et des pauvres, et aux autres usages ecclésiastiques. Enfin, levant les yeux vers les monts d'où viendra le secours de Dieu très-grand, très-bon, Nous de-

mandons en toute prière et supplication, avec action de grâce, que ce que Nous avons décrété pour le bien de l'Eglise soit confirmé par la vertu du secours divin, et que ceux à qui appartient l'exécution de Nos décrets soient investis de la force de sa grâce, afin qu'ils paissent le troupeau de Dieu qui leur est confié et qu'ils s'appliquent toujours avec plus d'ardeur à propager la gloire de son saint nom. Et pour obtenir, dans ce but, des secours plus puissants de la grâce céleste, prosterné devant Dieu, Nous invoquons encore la très-sainte Mère de Dieu, les saints apôtres Pierre et Paul, avec les autres patrons de l'Angleterre, et nommément saint Grégoire-le-Grand, afin que puisqu'il Nous est donné, malgré l'infériorité de Nos mérites, de relever maintenant les siéges épiscopaux de l'Angleterre, ce qu'il a fait dans son tems avec de si grands avantages pour l'Eglise, Nous puissions aussi le faire en restituant dans ce royaume les diocèses épiscopaux, et que Notre œuvre tourne au bien de la religion catholique. Nous décrétons que cette lettre apostolique ne pourra jamais, dans aucun tems, être taxée de subreptice ou d'obreptice, ni être notée d'un défaut provenant de notre intention ou de tout autre défaut quelconque, ni être attaquée de quelque façon que ce soit, mais elle sera toujours valide et ferme, et obtiendra en tout son effet, pour être inviolablement observée, Nonobstant les édits généraux apostoliques, ceux qui ont été portés dans les Conciles synodaux, provinciaux ou universels, les sanctions spéciales, aussi bien que les droits des anciens siéges d'Angleterre, des missions, des vicariats apostoliques y constitués dans la suite des temps, des lieux pieux, droits ou priviléges même garantis par des serments, par la confirmation apostolique ou de toute autre manière que ce soit, nonobstant en un mot, toutes choses contraires quelconques. A toutes ces choses, Nous dérogeons, expressément, en tant qu'elles sont contraires au présent décret, quand même, pour y déroger, mention spéciale dût en être faite, ou toute autre formalité particulière observée. Nous décrétons aussi que tout ce qui pourra être fait de contraire par qui que ce soit, le sachant ou l'ignorant, au nom d'une autorité quelconque, sera nul et sans force. Nous voulons en outre que les exemplaires de cette lettre, même imprimée, pourvu qu'ils soient souscrits par un notaire public et munis du sceau d'un homme constitué en dignité ecclésiastique, fassent foi comme le diplôme original où est consignée cette expression de Notre volonté.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 24 jour de septembre 1850, de Notre pontificat l'an cinquième.

A. Card. Lambruschini.

FRANCE. ÉVÊCHÉ DE NANTES. *Condamnation d'un livre de M. Nicod, curé de Lyon, reconnaissant le baron de Richemond, pour un Messie nouveau.* Nous tenons à constater les applications journalières que nous voyons faire du funeste principe philosophique qu'il existe une *communication*, naturelle, directe, immédiate, intérieure entre *Dieu et la* RAISON *humaine*. Cette communication porte en soi la divinité de l'homme, et voilà des prêtres respectables, ayant veilli dans l'exercice de toutes les vertus, qui la mettent en pratique. Nous reconnaissons la haute sagesse de Mgr Jaquemet dans la condamnation qu'il a portée contre ces doctrines. Nous sommes très assurés que le tems n'est pas loin où quelques évêques condamneront les Philosophies où se trouvent ces principes. Voici la lettre qui annonce cette décision :

« Vendredi dernier, 29 novembre, Mgr l'Evêque de Nantes a réuni à l'évêché MM. les chanoines titulaires et honoraires de son chapitre et MM. les curés de la ville, afin de condamner, devant eux, pour son diocèse, le livre intitulé : *L'Avenir prochain de la France entrevu dans les vrais principes de la société, de la liberté, de la souveraineté, soit populaire, soit nationale, et dans la révolutiou de 1789, ouvrage philosophique, politique et religieux, par l'abbé C.-F. Nicod, curé de la Croix-Rousse*, avec cette épigraphe : *Veritas liberabit vos*, la vérité vous délivrera. (Joan. VIII. 32.)

» Le prélat leur a fait remarquer que l'Eglise abandonne à la libre discussion une foule de systèmes historiques, d'ailleurs très invraisemblables, et qu'elle ne prétend pas en particulier condamner le système qui soutient l'existence de Louis XVII, dans la personne du baron de Richemont, mais qu'elle a droit de condamner, et qu'elle condamne en effet, la témérité de ceux qui, comme l'auteur du livre, appellent la religion au secours de leur système, abusent en sa faveur des textes des livres saints, supposent au baron de Richemont une mission extraordinaire, surnaturelle, divine, qui ne peut être comparée qu'à celle de Moïse, à laquelle elle est supérieure, et à celle de Jésus-Christ, dont elle est dépendante, et qu'elle complète à certains points de vue.

» Monseigneur a montré la parenté très intime qui existe entre l'hérésie récente de Pierre-Michel Vintras, condamné par les Conciles provinciaux de Paris et de Tours, et même par le Saint-Siége, et la doctrine du livre de M. le curé de la Croix-Rousse. Il a indiqué plus de cent propositions où la folie le dispute à l'impiété ; celle par exemple où l'auteur dit qu'il faut entendre, non pas de Jésus-Christ en personne, mais de Jésus Christ dans la personne du baron de Richemont, ces paroles du Symbole

» gence ; en .... q.... .

» *que le Christ ne fait qu'un avec lui. Par s*
» *phetes, ayant annoncé la mission du Sauveu*
» *comme agissant et par sa propre personne*
» *sentant. D'où il suit que le libérateur de la*
» *de Richemont) doit se trouver prédit sous*
» *Christ.* (Pages 126 et 127.) »

» MM. les membres du chapitre et MM. le
fois manifesté leur indignation de ces doctrir
qu'en faisait Mgr l'Evêque, se sont empress
complète unanimité, le jugement doctrinal qu
exprimer leur reconnaissance pour sa vigilanc

» Nantes, le 2 décembre 1850.

« L'abbé Em. Rag

« *Chanoine Cus*

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.
Numéro 11. — Novembre 1850.

Enseignement panthéiste.

LA MORALITÉ DES OUVRAGES DE M. DE LAMARTINE JUGÉE PAR LA *REVUE DES DEUX MONDES*.

Dans notre dernier cahier nous avons jugé la moralité de M. de Lamartine et de son *Raphael* avec les principes ordinaires de la croyance catholique; nous avons signalé à l'indignation des cœurs encore chrétiens ce pauvre poète, qui, après avoir vécu de la réputation que lui ont faite les catholiques, vient à la fin de sa vie, jeter l'insulte et le mépris au seul vrai Dieu, au Dieu Jésus-Christ, en l'appelant un *Dieu puéril et féminin*. Nous nous sommes étonné qu'aucune autorité ecclésiastique n'ait repoussé l'insulte faite à notre Dieu Quelques personnes, bien des personnes malheureusement, auront été peu touchées de nos paroles, comme elles ont été peu émues de ces injures contre celui qu'elles appellent leur Dieu. Nous croyons donc nécessaire d'ajouter à notre critique celle qu'en a faite la *Revue des deux mondes*. Cette revue, comme chacun sait, n'affecte aucune allure d'orthodoxie ou de pruderie morale; mais elle sait encore respecter les convenances, qu'inspire à tout homme non gâté, cette morale naturelle et puérile, que nos professeurs de philosophie prennent dans les *Ethiques* d'Aristote pour nous l'enseigner. Nous devons remercier M. Planche, auteur de l'article, d'avoir défendu l'honneur et le bon goût, ainsi que la morale et la science, et nous le devons d'autant plus que nous nous souvenons fort bien d'avoir vu un journal religieux [1] l'*Ere nouvelle*, s'extasier sur la forme admirable de Raphael, et l'appeler, à cent pages près, *un chef-d'œuvre*.

[1] Voir *Ère Nouvelle* du 9 février 1849, le feuilleton non signé.

Nous prions nos lecteurs de lire avec attention les *extraits suivants*, et ils y verront si nous avons été trop sévère, pour M. de Lamartine et son *Raphael.*

M. Gust. Planche va passer en revue la plupart des *romans* publiés sous le nom de *Confidences* ou d'*épisodes de sa jeunesse*; et l'on verra d'abord que, comme nous et comme tous les gens sensés, il pense que ce ne sont là que des anecdotes ou des *passions de vieillard*, inventées après coup. Il s'agit d'abord de *Geneviève* ou *histoire d'une servante*, roman mis en feuilletons dans le *Constitutionnel*, et donné en ce moment comme supplément au *Conseiller du peuple*, publié par M. de Lamartine et tiré, dit-on, à 24,000 exemplaires.

Remarquons d'abord le ridicule reproché à M. de Lamartine, qui prétend n'avoir pas besoin d'*apprendre*, mais tout connaître par *intuition*[1].

« A parler sérieusement, il est impossible de lire sans étonnement et sans effroi la nomenclature des hommes et des livres que M. de Lamartine passe en revue dans sa *préface* de *Geneviève*, de toutes les renommées qu'il interroge, de toutes les œuvres qu'il condamne comme inutiles au peuple, comme écrites dans une langue que le peuple n'entend pas.

» Il n'y a en effet qu'une manière de caractériser cette étrange conversation : M. de Lamartine *aime à parler des choses qu'il ignore.* Parler des choses étudiées, analysées, après de longues lectures, après des méditations persévérantes, n'est, à ses yeux, qu'une tâche sans valeur, digne tout au plus *des esprits vulgaires* ; mais deviner par l'*intuition* toute puissante du génie, le sujet, le sens et la portée d'un livre quelconque sans prendre la peine de le feuilleter ou même de l'ouvrir, à la bonne heure, voilà qui est vraiment grand, vraiment hardi, vraiment digne d'admiration. S'il se rencontre par hasard quelques esprits chagrins, quelques intelligences mesquines, qui font du *savoir* la première condition de la *pensée*, de la *pensée* la première condition de la *parole*, il faut les renvoyer à l'école d'où ils sont sortis, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. S'ils se permettent de plisser la lèvre avec une dédaigneuse ironie en voyant dans la *préface* adressée à Mlle Reine, *Socrate chargé d'expliquer Platon au peuple d'Athènes*, ou, ce qui revient au même, Platon déclaré inintelligible sans le secours de Socrate, il ne faut tenir aucun compte de ceux

1 *Revue des deux mondes*, 15 octobre dernier, p. 312.

npertinente ironie. Est-ce que pour parler de Platon, il est absolu-ıent nécessaire de l'avoir lu ? Est-ce que pour citer le nom de Socrate il est indispensable de se rappeler que Platon l'a mis en scène ans plusieurs de ses dialogues, et notamment dans le *Phédon* et dans ; *Banquet* ? De pareils scrupules ne sont pas faits pour arrêter un ›*oète* qui se prend au sérieux, un poète pénétré de ses droits, de ses ›riviléges. La *science acquise* par l'étude n'appartient qu'aux petits sprits ; la *vérité devinée* est la seule dont les poètes puissent s'enorgueillir. Jusqu'à présent, nous avions cru que Platon nous *expliquait Socrate* ; il faut renvoyer aux pédants cette absurde billevesée. Nous avons maintenant, par la *préface* adressée à Mlle Reine, que Platon, ›our être compris du peuple d'Athènes, aurait eu besoin *du secours le Socrate....* Je ne sais pas comment Mlle Reine résoudra toutes ces questions, je ne sais pas même si elle prendra la peine de les poser. *La mort de son moineau et les larmes qu'elle répand sur cette perte irréparable* ne lui laissent guère le tems de songer à Platon. Tandis qu'elle arrange ses regrets en strophes éplorées, comment pourrait-elle se demander si la philosophie de l'académie est vraiment populaire, si le *Phèdre* et l'*Alcibiade*, le *Gorgias* et le *Criton* sont destinés à l'enseignement de la foule ? Après avoir *pleuré son moineau*, Mlle Reine reprend son ourlet ou sa broderie. Que Platon nous explique Socrate, ou que Socrate nous explique Platon, peu lui importe, et je ne saurais blâmer son insouciance.

» Quoique le lecteur ne doive pas s'attendre à trouver dans la *préface* d'un roman un modèle d'érudition, cependant il est difficile de lire *sans étonnement et même sans dépit les innombrables bévues* qui émaillent la préface de *Geneviève*. Pour relever ces bévues, il n'est pas besoin d'avoir vécu pendant dix ans dans le commerce assidu des bénédictins. On trouverait sans peine, *sur les bancs mêmes du collége*, des censeurs capables de les montrer du doigt. Les historiens et les poètes de l'antiquité latine ne sont pas jugés par M. de Lamartine avec plus de clairvoyance et de sagacité que les historiens et les poètes de l'antiquité grecque. Tite-Live et Tacite, Horace et Virgile ne sont pas mieux appréciés que Socrate et Platon. L'Angleterre et l'Italie moderne sont *condamnées avec la même légèreté, la même étourderie.* A proprement parler, tous ces *jugemens* qui ne

reposent sur aucun *fait*, qui ne peuvent se justifier par aucune *preuve*, ne sont qu'une longue table de proscription. Partant de cette donnée, très contestable assurément, qu'il faut créer pour le peuple une littérature entièrement nouvelle, dont il n'existerait, à *son avis du moins*, aucun modèle dans le passé, il vanne hardiment les noms les plus célèbres de l'Europe moderne, et n'y trouve que *paille et poussière*. Dante n'est pas traité plus respectueusement que le Tasse, car la *Divine Comédie* n'est, pas plus que la *Jérusalem délivrée*, écrite pour le peuple, dans une langue spéciale qui n'ait rien à démêler avec les écoles et les académies. Cette méprise est d'autant plus singulière que M. de Lamartine a longtems séjourné en Italie, et ne peut ignorer la popularité de la *Divine Comédie* en Toscane et de la *Jerusalem délivrée* dans le royaume de Naples....

» Non content de passer en revue les principales littératures de l'Europe ancienne et moderne, comme s'il voulait prouver à quel point *il les ignore*, M. de Lamartine ajoute à cette étrange déclamation, qui ne repose sur aucun fait, un nouveau *traité sur la manière d'écrire l'histoire*. A quoi bon ce traité en tête de *Geneviève*? Le devine qui pourra : quant à moi, je me déclare incapable de résoudre cette question. Comme *Geneviève* est un *épisode de la vie privée*, je ne devine pas à quel propos M. de Lamartine s'est cru obligé de tracer pour les futurs historiens un programme dont plusieurs parties demeureront sans doute à l'état de projet.

» S'adressant toujours à Mlle Reine, trop bien élevée pour le contredire, après lui avoir successivement proposé plusieurs méthodes nouvelles pour écrire l'histoire, après avoir pris pour point de départ la *diversité des races*, le *sentiment religieux*, l'industrie, la liberté, après avoir obtenu de son interlocuteur, ou plutôt de son auditeur unique et patient, la condamnation de toutes ces méthodes comme étroites, exclusives, insuffisantes, il arrive enfin à ce qu'il prend pour l'*idéal complet de l'histoire*. Et quel est cet idéal? Il ne faut pas une grande sagacité pour le deviner : le lecteur a déjà sur les lèvres le nom du livre qui doit servir de modèle aux futurs historiens, le type qui doit servir à toutes les œuvres destinées à nous retracer le développement moral et politique de toutes les nations : c'est l'*Histoire des Girondins* S'il est quelquefois utile de ne pas trop douter

de soi-même; s'il est bon, pour persévérer dans l'accomplissement de la tâche commencée, de *se confier dans ses facultés*, il est toujours dangereux de voir dans cette tâche accomplie le dernier mot de la science humaine, le dernier mot de l'art humain, et pourtant, quoique M. de Lamartine ne dise pas précisément : Je vois dans l'*Histoire des Girondins* l'idéal de l'histoire, il est bien difficile de se méprendre sur le sens et la portée de sa pensée ; il est impossible de ne pas tirer, des prémisses qu'il pose, la conclusion que j'énonce.....

» Oui, sans doute, l'*Histoire des Girondins* est un livre populaire; est-ce à dire que ce soit un *bon livre* ? Je ne le pense pas ; je ne crois pas qu'il soit permis de le penser. Sans vouloir même insister sur l'étrange mobilité des principes d'après lesquels l'auteur juge les personnes et les choses, si toutefois il est permis d'appeler *principes* des *idées* qui se dérobent à l'analyse, au nom desquelles M. de Lamartine condamne et amnistie tour à tour toutes les causes, à ne considérer que sa méthode, je me demande par quel côté ce livre appartient à l'histoire. Depuis les historiens de l'antiquité jusqu'aux historiens de l'Europe moderne, certes les modèles ne manquent pas. Je ne crois pas à la nécessité de reproduire servilement tel ou tel type consacré par une longue admiration. Je conçois très bien que l'historien de la révolution française ayant à choisir entre les *Muses* d'Hérodote et l'*Histoire Florentine* de Machiavel, entre Tacite et Thucydide, s'attribue le droit de n'imiter aucun de ces maîtres illustres ; mais au moins faut-il qu'il n'oublie jamais le but réel de l'histoire : *le récit des faits*. Qu'il juge des événemens avec plus ou moins de sagacité, selon la mesure de son intelligence, nous ne pouvons exiger de lui une pénétration constante, une clairvoyance à toute épreuve : au moins pouvons-nous exiger qu'il raconte avant de prononcer son arrêt. Eh bien ! dans l'*Histoire des Girondins*, le récit est presque toujours absent ; les faits proprement dits, les faits d'un intérêt public sont à peine retracés. Quand l'auteur renonce à la déclamation, quand il consent à raconter, ce n'est pas l'histoire qu'il raconte, c'est la biographie anecdotique des personnages avant l'heure où ils entrent en scène. Comme il n'apporte pas dans le choix de ses anecdotes une critique sévère, comme il ne prend pas soin de les trier avant de nous les offrir, comme il les accepte à peu près de toute main, il arrive à

parfois avec entraînement, mais qui ne la
cune trace durable, et *enveloppent de ten*
moralité politique....

» Malheureusement ces défauts ne sont
signaler dans *Geneviève*. Si l'action pr
avec toute la sobriété que le goût comma
nent se grouper autour de cette action son
une prolixité désolante. Geneviève, avant
l'abbé Dumont, traverse une série d'épreu
trop souvent puériles. Que la sœur de J
parce que sa maîtresse apprend la faute d
pable sans l'avoir commise, c'est là sans do
mais que Geneviève, *éprise de tendresse p*
maître une part de ses gages pour conser
veut mener à la boucherie, ce sentiment,
nous attendrir. Mieux conseillé, M. de Lan
raconter le dévouement de Geneviève pour

2. La vie personnelle de M. de Lamartine, dan

» Après avoir commenté *Jocelyn* en no
Geneviève, M. de Lamartine revient au réc
Les *Nouvelles Confidences* sont loin d'offri
premières. Dans les premières, en effet, on
plaisance immodérée avec laquelle M. de
même, on pouvait à bon droit s'étonner d

qu'une galerie de portraits. A part quelques pages où M. de Lamartine nous entretient avec bonheur de l'*admiration qu'il excitait chez les habitans de Mâcon*, où nous voyons les jeunes filles et les vieillards groupés sur les perrons pour regarder passer le fils du chevalier, il n'est guère permis de chercher dans ce premier livre un récit *autobiographique.* Ou je m'abuse singulièrement, ou la plupart des lecteurs éprouveront la même impression que moi : les louanges sans nombre que M. de Lamartine donne à la beauté de sa mère, à la beauté de ses sœurs, *à sa beauté personnelle,* loin d'éveiller la sympathie, répandent sur toutes ses paroles une singulière monotonie. Cette profusion de beauté imprime à toutes les pensées un *cachet d'orgueil qui fatigue bien vite.* Que l'auteur vante la piété, la sérénité, la générosité, l'abnégation de sa mère, à la bonne heure : il y a dans ses louanges un accent de reconnaissance qui réclame, qui impose le respect ; mais qu'il s'amuse à décrire sa mère comme un tableau ou une tapisserie, qu'il dresse l'inventaire de son visage sans nous faire grace d'aucun détail, qu'il mesure la longueur des cils, la largeur des sourcils. l'épaisseur des lèvres, c'est *une puérilité*, un gaspillage de paroles que nous ne pouvons lui pardonner. La beauté même d'une jeune fille ne résisterait pas à cette manie de procès-verbal. Et puis ce qu'on disait au 17e siècle de la description des palais et des meubles peut se dire avec une égale vérité de la description des vêtemens et du visage. Si l'ennui s'emparait du lecteur au tems de Molière et de Mme de Sévigné devant les festons et les astragales, il est bien difficile de parcourir sans impatience les innombrables descriptions du *masque humain.* Pour donner à ces tableaux quelque intérêt, il serait indispensable d'y jeter quelque variété, et M. de Lamartine ne paraît pas y songer un seul instant. Il débute par le superlatif, continue par le superlatif et termine comme il a commencé. Qu'il parle de sa mère ou de ses sœurs. il n'a jamais sur les lèvres que des paroles d'*admiration et d'extase.* Toute sa famille forme un un groupe de types irréprochables que Raphael et Titien doivent se disputer.

» Ce que M. de Lamartine raconte avec un accent de vérité incontestable, dans le premier livre de ses *Nouvelles Confidences*, c'est l'*ennui qui le dévorait.* Cet ennui pourtant nous attristerait bien da-

vantage, s'il n'était pas encadré dans l'expression constante de la *supériorité que l'auteur s'attribue sur les personnes qui l'entourent.* J'admire très sincèrement le génie lyrique de M. de Lamartine ; mais sans vouloir lui conseiller une fausse modestie, je pense qu'il ferait bien, surtout lorsqu'il s'agit des premières années de son adolescence, de nous parler de lui-même avec plus de réserve et de sobriété : quelle que soit en effet la beauté des *Méditations* et des *Harmonies*, elle ne justifie pas les termes qu'il emploie en *expliquant sa nature.* Qu'une ville de province soit pour une âme poétique une source intarissable de dégoût, j'y consens. Cependant ce que M. de Lamartine dit de lui-même, le *dédain* qu'il professe pour toutes les figures qui passent devant lui, me semble franchir la mesure de la justice. Lors même qu'il s'agirait de l'auteur applaudi des *Méditations* et des *Harmonies*, ce dédain se comprendrait à peine, car il y a partout pour les esprits attentifs de nombreux sujets d'étude ; et si les grandes intelligences ne se comptent pas par milliers, il y a toujours des enseignemens à recueillir dans la conversation des vieillards ; lorsqu'il s'agit d'un poète dont le génie n'est encore connu que de lui même, que de lui seul, le dédain se conçoit encore plus difficilement.

» Toutefois je ne veux pas donner à mes paroles un sens trop absolu. Il y a dans ce premier livre même quelques portraits tracés avec habileté. Les mille riens dont se compose la vie de province sont parfois peints avec des couleurs très variées ; la variété même de ces portraits, le plaisir que l'auteur prend à les multiplier, accusent de plus en plus la stérilité du sujet qu'il a choisi, ou plutôt l'absence réelle du thème qu'il s'obstine à traiter. Toutes ces figures, si nettement dessinées, qui révèlent chez le poète une si grande fidélité de souvenirs, ne sont pas le poète lui même. Si du moins elles exerçaient une action décisive sur la vie du narrateur, nous les verrions sans regret se multiplier ; mais toutes ces silhouettes passent et disparaissent sans laisser de trace : le poète s'amuse à les peindre pour le seul plaisir de nous montrer son talent. Aucun de ces personnages *n'a été mêlé à sa vie* ; il les a vus, il les a regardés, il s'en souvient, il nous les montre, et la pleine connaissance du milieu où il a vécu n'ajoute rien à ce que vous savez *de sa nature*, car il a pris soin de la *poser d'avance comme prédestinée.* Les hommes dont il a entendu la voix, dont il a recueilli les re-

grets, n'ont pas éveillé en lui un sentiment nouveau, une pensée nouvelle ; le poète est demeuré, après les avoir écoutés, ce qu'il était en revenant dans sa famille : il a continué de se livrer sans relâche à la *contemplation de lui-même...*.

» Pour donner à son récit plus de mouvement et de vérité, M. de Lamartine a cru devoir, avant de parler en son nom, transcrire quelques lettres de Saluce. Ces lettres dont plusieurs sont empreintes d'une passion énergique, n'*ont sans doute pas été transcrites littéralement*, car il arrive trop souvent à Saluce de parler comme le narrateur lui-même, avec une abondance de langage facile à concevoir quand elle s'allie à l'abondance même des pensées, mais dépourvue de vraisemblance dès que le nombre des pensées ne justifie pas le nombre des paroles. Une pareille contradition ne se rencontre pas chez les hommes qui écrivent familièrement, qui épanchent leurs sentiments dans le cœur d'*un ami* ; elle accuse trop évidemment l'*industrie littéraire* pour ne pas appartenir toute entière au camarade de Saluce.

» L'amour de Régina pour le jeune officier français est préparé d'une façon étrange. En admettant que la donnée principale soit vraie, il est permis de regretter que l'auteur ne l'ait pas traitée plus simplement.... Que Régina croie encore aimer Clotilde en aimant son frère, qu'elle n'ait pas senti son cœur s'enflammer aux récits qu'elle écoutait d'une oreille avide, qu'elle ait recueilli sans défiance les louanges que Clotilde prodiguait à son frère absent, c'est une fiction que le cœur admet sans peine ; mais réunir dans l'église du couvent, sur le tombeau même de Clotilde, Régina et Saluce, c'est un artifice que la poésie répudie, qui appartient à l'art d'Anne Radcliffe. Le *sentiment religieux* que les morts nous inspirent ne se concilie pas avec les *paroles ardentes* qui s'échappent de la bouche des amans. Régina et Saluce agenouillés sur la tombe de Clotilde, ravis dans une mutuelle extase, Régina évanouie emportée dans les bras de Saluce, seront toujours aux yeux d'un goût sévère, *une déplorable invention*. Quoique l'*amour sincère soit digne de respect*, il est impossible de ne pas voir dans cette scène de mélodrame *une véritable profanation*. Ces mains jointes pour la prière et qui s'ouvrent pour *étreindre une main ardente* n'offrent à l'esprit vraiment rien de poétique.

L'amitié même de Régina pour Clotilde serait plus vraie, si l'auteur, pour la peindre, eût appelé à son secours des couleurs moins vives. L'amitié de ces jeunes filles, telle qu'il nous la montre, loin de lutter de grâce et de candeur avec la mutuelle affection de Mina et de Brenda, se confond trop *souvent avec l'amour*. Les baisers que Régina prodigue aux tresses dénouées de Clotilde, l'admiration qui enflamme toutes ses paroles, conviendraient mieux à l'*amour qu'à l'amitié*....

» J'accepte sans réserve la colère de Régina; je regrette seulement que la conduite de Saluce rappelle d'une manière trop frappante la conduite de son ami à la Mergellina. Régina est abandonnée comme Graziella ; la fille du pêcheur et la princesse romaine sont traitées avec la même cruauté : dans le cœur de Saluce, comme chez l'auteur des *Confidences*, *l'égoïsme parle plus haut que l'amour.*

5. Comment M. de Lamartine justifie la honte de quelques unes de ses révélations devant le public.

» M. de Lamartine, en commençant ses *Nouvelles Confidences*, a cru devoir répondre aux reproches sévères qui lui avaient été adressés. Comme je suis au nombre de ceux qui ont blâmé le caractère de ses premières *Confidences*, je suis bien obligé de m'attribuer une part de sa réponse et d'en discuter les termes et la valeur. J'ai dit que les *sentimens intimes du cœur* ne méritent pas, à mes yeux, moins de respect que les vignes, les prés et les forêts transmis par héritage. J'ai dit qu'exposer au grand jour, raconter heure par heure, toutes ses affections, toutes ses souffrances pour sauver la terre où l'on a vécu, peut à bon droit s'appeler une profanation. A ce reproche que je crois très fondé, que répond M. de Lamartine ? Il établit entre le public et ses amis une différence très subtile qui ferait honneur aux casuistes les plus consommés. *Devant le public*, être collectif, impersonnel, inconnu, il *est permis de tout dire.* Bien que la foule se compose de créatures intelligentes capables de comparer leurs émotions individuelles avec les émotions dont elles lisent le récit, M. de Lamartine soutient que la *pudeur du cœur n'est pas un devoir devant la foule* ; il va plus loin : à son avis, tout homme qui parle devant la foule, qui parle de lui-même, de ses amis, des

femmes qu'il a chéries, qu'il a quittées, ne *peut jamais se rendre coupable d'indiscrétion*. Ainsi la parole recueillie par des milliers d'oreilles est une parole morte, une parole adressée aux vagues dans l'Océan, que le vent emporte et balaie, une parole sans écho ; se confesser devant la foule, c'est converser avec soi-même, qui oserait se plaindre ? qui oserait *blâmer l'impudeur du pénitent* ? La foule n'est personne, parce que la foule est tout le monde. Ah ! s'il s'agissait de parler devant un ami, devant trois auditeurs à visage connu, la franchise, poussée jusqu'à ses dernières limites, ne serait pas seulement une faute, mais un crime. Raconter notre vie à ceux qui ont vu les personnages du récit, c'est une action que la morale ne saurait amnistier ; dévoiler devant la foule, offrir à sa curiosité toutes *les plaies de notre cœur*, c'est une action indifférente, qui défie le blâme, qui ne peut blesser personne.

» Telle est en peu de mots la théorie imaginée par M. de Lamartine pour sa justification. Je me suis efforcé de la reproduire dans toute sa *crudité*. Je ne crois pas avoir besoin de montrer tout ce qu'elle a de *puéril*. La distinction établie par M. de Lamartine peut se comparer aux distinctions combattues par Pascal dans ses *Provinciales* : il n'y a là rien de sérieux, rien qui mérite une réfutation. Affirmer que l'indiscrétion est en raison inverse du nombre des auditeurs, c'est tout simplement *méconnaître la valeur des mots*, qui jusqu'ici ont été acceptés d'un consentement unanime, comme exprimant une pensée parfaitement claire, parfaitement définie; c'est *renverser toutes les notions du juste et de l'injuste*, et s'attribuer un droit que la raison ne pourra jamais consacrer. M. de Lamartine avoue qu'il rougirait de raconter sa vie intime devant un cercle d'amis, et il *parle sans rougir devant la France, devant l'Europe* ! Que sa parole soit portée aux quatre coins du monde, plus elle retentira, plus sa conscience sera tranquille. *C'est une étrange manière de se justifier.* L'amertume de sa réponse, la colère qui respire dans cette singulière apologie, montrent assez clairement que sa cause ne lui paraît pas bonne. S'il avait conscience de son bon droit, s'il était vraiment sûr de n'avoir rien à se reprocher, il parlerait d'une voix plus calme, il arrangerait ses pensées dans un ordre plus logique, et surtout il ne se laisserait pas emporter jusqu'à dire : « Réjouissez-vous, battez des

n'y en n'a pas un qui se réjouisse de la pa
qu'il croit indifférente n'a pas appris san
bientôt dire adieu à l'ombre séculaire de

4. Ridicule qui pousse M. de Lamartine à parl
style de ses derniers ou

» La question *morale épuisée*, reste la
biographie est-elle de la part des poëtes
ne le pense pas, et mon avis repose sur d
qu'il sera, je crois, partagé par la major
sont des êtres privilégiés. Le nom même c
précieux qu'ils posèdent. Ils inventent,
de leurs souvenirs, agrandis, transformés
posent des scènes plus belles, plus animée
vie réelle. N'est-ce pas manquer à leur v
rer leurs titres de noblesse, que d'exp
ruines où ils ont ramassé les pierres de
de nous sembler trop grands ? Est-ce de
somption ? Est-ce pour ménager nos y
l'origine de leur génie ? Si d'aventure ils
deur en *nous montrant leur point* de dé
ment. Pour les admirer, applaudir à leu
besoin de savoir quel jour, à quelle heure
communes de l'humanité....

inutiles, ou, ce qui est pire encore, d'images qui ne présentent aucun sens. M. de Lamartine semble avoir pris à la lettre la réponse du maître de philosophie à M. Jourdain sur la différence des vers et de la prose. Il croit que tout ce qui n'est pas vers est nécessairement prose. Or, Molière, en écrivant la réponse du maître de philosophie, n'oubliait pas les conditions rigoureuses de toute prose bien faite, c'est-à-dire de toute prose vraiment digne de ce nom. L'harmonie et le nombre qui s'adressent à l'oreille, la clarté qui s'adresse à la raison, les images bien choisies qui donnent du relief à la pensée, ne figurent pas dans la définition de la prose à M. Jourdain, et se trouvent pourtant dans la prose de *l'Avare* et de *Don Juan* comme dans la prose de Pascal et de Bossuet. Des *images assemblées au hasard*, si nombreuses, si éclatantes qu'elles soient, ne sont pas plus de la prose que des vers ; c'est un *langage qui n'a pas de nom en littérature*, que la rime n'excuserait pas et qui, sans la rime, n'est pas plus acceptable. Que M. de Lamartine ne se laisse pas abuser par la flaterie : depuis qu'il a renoncé à la poésie, il n'a pas écrit une page de prose. Ni *l'Histoire des Girondins*, ni les *Confidences*, ni *Raphaël*, ni *Geneviève* ne satisfont aux conditions que j'ai tout à l'heure énoncées. Or, ces conditions ne sont pas créées par ma fantaisie ; elles sont respectées par toutes les nations qui possèdent une littérature ; elles étaient connues de l'antiquité, et l'Europe moderne, en les acceptant, n'y a rien changé. Ni la richesse du génie, ni l'abondance des souvenirs ne sauraient les modifier. M. de Lamartine qui possède le don des vers, ne possède pas encore le don de la prose. Essaiera-t-il de conquérir par l'étude ce don nouveau que les abeilles n'ont pas déposé sur ses lèvres ? Je n'ose l'espérer.

GUSTAVE PLANCHE.

On a beaucoup écrit sur la *Raison*, b
et cependant, dût notre assertion sem
esprits imbus de préjugés trop généralem
pas à dire qu'on ne se place presque ja
diaire d'où peuvent être saisis, embrass
rapports.

Quelques-uns, forts de ce que les don
condition essentielle de leur existence le
son, attribuent à cette dernière une e
qu'elle exerce, disent-ils, un *contrôle* s

Par quoi et comment, disent-ils, co
de la foi, si ce n'est par la raison; donc
lyse, est *arbitre de la foi*; car si la foi pr
contradictoires, inadmissibles, qui lui
décisions seraient, par là même et de l'av
fausseté.

Ce raisonnement n'est qu'un sophism
raîtra clairement plus tard, mais il renfe
également lieu de le reconnaître, une vé

D'autres, zélés partisans de la foi, prét
précède pas seulement la raison, mais qu
ple *reflet de la foi*, tout ce qu'elle a, s
ce qui la constitue, elle l'a *reçu*.

Et il n'y a pas moins de vérité dans ce raisonnement que dans les précédens. Le vice principal qui les caractérise, c'est qu'ils sont l'un et l'autre trop *exclusifs*, ainsi que nous allons nous en convaincre.

I. En effet, qu'est-ce que la raison ?

La raison, comme l'exprime suffisamment le mot lui-même, est un *Rapport*, (*ratio* dérive évidemment de *relatio*), mais un rapport est le résultat de deux ou plusieurs termes antérieurs, préexistants que l'on a comparés entr'eux, et qui, par conséquent, participe de tous, c'est le *résultat de ces termes divers* (B).

Or, ces termes divers, dont la raison humaine est le *résultat*, sont les *facultés* mêmes constitutives de l'esprit humain, facultés que nous reconnaissons, avec saint Augustin et Bossuet, être au nombre de trois, la *Mémoire*, l'*Intelligence* et la *Volonté*, c'est-à-dire la substance, le mode et l'action de l'esprit humain (C).

La Mémoire, l'Intelligence ou la Volonté, considérées isolément, ne sont pas la *Raison*, mais bien l'un des trois élémens qui la constituent.

Ce serait ici le lieu de s'étendre longuement sur des points que

faire, c'est-à-dire le *dogme* et la *morale*. Il n'y a que quelques rares supernaturalistes, qui aient soutenu cette opinion, et encore, ils l'ont rétractée; aucun catholique ne soutient l'opinion contraire, que cependant le P. Chastel et M. Maret voudraient attribuer aux traditionalistes. A. Bonnetty.

(B) Le *résultat*, c'est le mot même que nous avons souvent employé. La raison, dans chaque homme, est le *résultat des enseignemens* qu'il a reçus ; ce qui n'exclut pas qu'il ne puisse modifier ceux-ci par la force de son *activité*, inhérente à la nature de l'homme. Si les enseignemens sont sains, la raison sera saine, s'ils sont faux, elle sera erronée, etc. A. B.

(C) Ceci pourrait paraître un peu obscur. Car, chaque homme a la mémoire, l'intelligence, la volonté, mais ce ne sont pas précisément ces facultés *inertes*, qui constituent la raison. Il faut, pour que la raison *soit*, qu'un agent soit venu compléter, remplir, donner un objet à ces trois facultés, et cet agent est la parole, comme va nous le dire M. l'abbé Guyon.

Notons encore une chose, les *facultés* étant seulement une prédisposition, une préparation à recevoir, ne peuvent donner de *résultat*. Sous ce rapport cette définition serait encore vague, mais M. l'abbé Guyon va bientôt la compléter. A. B.

[redacted]

nous ne faisons qu'indiquer, mais nous nous réservons de revenir sur cette matière après que nous aurons sommairement répondu à cette autre question dont la solution est destinée à répandre selon nous une vive lumière.

II. Qu'est-ce que la foi?

La foi, généralement parlant, est l'*adhérence de l'esprit à une chose qu'on ne voit pas*, qui, par sa nature, est hors d'état de tomber sous l'empire des sens. « La foi, dit l'apôtre saint Paul, est la » substance des choses que nous espérons, la preuve de celles que » nous ne voyons pas[1]. »

Rien de moins accessible aux sens, tout le monde le sait, que la *substance des choses*.

La foi, au témoignage de l'Eglise, est « une *lumière surna-* » *turelle* et une vertu divine par laquelle nous croyons fermement » tout ce que cette même Eglise nous enseigne de la part de Dieu. »

Destinée, comme on le voit, à agir sur l'intelligence de l'homme et sa volonté tout ensemble, la foi n'est pas seulement une *lumière* ou une *vertu*, mais bien simultanément une *vertu* et une *lumière*, parce que l'esprit humain, son sujet, *est intelligence* et *volonté* (D).

Mais d'où procèdent cette lumière et cette volonté supérieures? évidemment de Dieu même ; ou plutôt de l'Etre, de l'intelligence et de la volonté divine résulte un *rapport éternel, infini* (E), la raison divine, type et modèle de la raison humaine.

[1] Fides est sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. *Hebr.* XI, 1.

(D) Nous croyons devoir faire encore ici une observation. La *foi divine*, dont il est ici parlé, n'est donnée qu'aux chrétiens et aux âmes saintes, mais il y a la *foi humaine*, qui est une adhésion aux choses que l'homme enseigne et que l'on nous raconte. Cette foi humaine ou adhésion aux vérités naturelles, est aussi nécessaire pour former la raison que la foi divine pour être sauvé. C'est un point essentiel à noter. A. B.

(E) Nous avons ici éprouvé quelque difficulté à accepter ces paroles. Qu'est-ce que ce *rapport*, que vous appelez *éternel, infini*, et que l'on place par conséquent en Dieu, qui est Dieu lui même en tant que *éternel infini* ? Et est ce que Dieu est un *rapport* ? et y a-t-il en Dieu quelque autre rapport

Cette raison divine, résultat nécessaire de l'Etre, de l'intelligence et de la volonté parfaite, est out ensemble *lumière* et *amour*, c'est la lumière incréée, l'amour sans bornes (F).

L'Etre, l'intelligence et la volonté de l'homme, *créées à l'image et ressemblance* de l'Etre, de l'intelligence et de la volonté divines, ou plutôt *manifestation* de cet Etre, de cette intelligence et de cette volonté, ne peuvent remplir la véritable condition de leur existence, vivre de leur vie propre, se perfectionner, s'agrandir, qu'à la condition de se *mettre en rapport*, de *s'unir* avec l'Etre, l'intelligence et la volonté infinis (G).

La raison humaine, essentiellement distincte de la raison divine dont elle n'est que l'*image*, la *figure*, ne peut vivre et se développer que par *son union* avec la raison divine (H).

Ce rapport, cette *union* mystérieuse de la raison divine, agissant sur la raison humaine *s'opère* par le *Verbe* ou *parole* qui est lui-même un moyen terme, un milieu, par ce qu'il a de spirituel, entre l'esprit de l'homme et l'esprit de Dieu (I).

que le Saint Esprit? Y a-t-il quelque autre *infini* que celui qu'on appelle le *Père*, le *Fils*, et le *Saint-Esprit?* Voilà les doutes que nous exposons ici à M. l'abbé Guyon et à nos lecteurs. Dans la philosophie scolastique et dans la philosophie cousinienne en particulier, on crée trop facilement des *infinis*.

(F) C'est donc uniquement et seulement le Saint-Esprit.

(G) Il y a encore là bien des expressions qui nous gênent et que nous ne pouvons comprendre. La *manifestation* d'un être n'est pas la même chose que son *image*; nous sommes l'*image* de Dieu, mais nous n'en sommes pas la *manifestation*. Notre vie ne consiste pas à nous mettre *en rapport*, à nous *unir* à l'être de Dieu. Cela nous serait impossible. Notre *rapport* avec Dieu n'est que celui de la créature au créateur. Notre vie consiste à *croire* ce qu'il nous a dit de croire, à faire ce qu'il nous a dit de faire: « Faites cela, dit » Jésus, et vous vivrez; *hoc fac et vives*. Luc, x, 28.

(H) La raison humaine est une *image* de la raison divine: cela est très exact, mais comment une *image* peut-elle être *unie* à son original ? Il n'y a d'*union* de l'âme avec Dieu, que dans l'ordre surnaturel, et cela est un mystère inexplicable, celui de la sanctification de l'homme, qui n'est opéré que par la *grâce*. Il ne s'agit pas de cela en philosophie.

(I) Le Verbe opère l'union avec Dieu par la *grâce*, oui, mais le Verbe humain ne produit pas cet effet; bien plus le Verbe divin lui-même, quand il a

Le Verbe est le véritable et unique *médiateur* entre Dieu et l'homme: *Unus mediator Dei et hominum, homo Christus Jesus (seu verbum)*[1].

Mais le Verbe est lumière, au témoignage de saint Jean : *Lux erat Verbum, — Deus lux est*; il est lumière et c'est par là qu'il agit principalement sur l'intelligence; il est charité et amour : *Deus charitas est*, et c'est par là qu'il agit principalement sur la volonté.

De cette lumière et de cet amour résidant dans leur principe infini résulte, avons-nous dit, la *raison divine*, dont les manifestations diverses constituent l'*ordre de foi*.

La foi est donc une lumière, mais une lumière incréée surnaturelle, la seule et véritable lumière dont celle du soleil n'est qu'u: manifestation, une figure.

L'*ordre surnaturel* nous étant en effet *rendu visible par les créatures* J), rien ne peut et ne doit tout ensemble nous donner une idée plus juste, plus parfaite de la *lumière surnaturelle* ou de la foi, que la *lumière naturelle* ou créée à son image.

La lumière n'est pas le soleil, tous les physiciens ont aujourd'hui reconnu cette vérité proclamée par les premiers écrivains sacrés, mais quoique indépendante de cet astre, elle ne brille à nos regards qu'à la condition de sa présence.

Le soleil donc, sans lequel nous n'aurions pas la lumière créée: image de la lumière incréée, peut encore servir à nous faire mieux comprendre quelques uns des caractères de la foi, ses rapports principaux avec la raison.

paru parmi les hommes et a *conversé avec eux*, ne produisit pas toujours cet effet. Judas qui l'avait si longtems entendu, n'était pas *uni à Dieu*. On veut toujours confondre l'action naturelle de la parole qui est celle d'*instruire*, avec l'action surnaturelle de la grâce qui seule *unit à Dieu*.

[1] I Tim. II, 5.

(J) Oui, il nous est rendu *visible*, mais seulement lorsque nous avons appris à le *voir* par l'enseignement naturel, social, traditionnel, sans cela, comme cela arrive chez les sourds-muets, nous ne *verrions* rien de tout cet *ordre surnaturel*. Ceci est de foi, que notre lumière naturelle n'aurait pu nous manifester *l'ordre surnaturel*, par la raison que cet ordre est gratuit, et surpasse, dit Tournely, *toute la nature créée et créable*. Voir le texte de Tournely dans notre tome XII, p. 65 (3e série).

De même que la lumière du soleil est une lumière propre, brillant toujours d'un même éclat, qui n'emprunte rien aux autres astres, de même ainsi la foi.

C'est le *luminare majus* que Moïse nous apprend avoir été mis dès l'origine des siècles dans l'espace qu'il occupe pour présider au jour, *ut præesset diei*. Votre *raison*, dont le développement a pour condition nécessaire le *contact* (K) *de la raison divine* par le moyen de la *parole*, nous est merveilleusement figurée par cet astre secondaire, satellite du premier, que Dieu fit, ajoute Moïse, pour présider à la nuit, *luminare minus ut præesset nocti*.

Comme notre raison en effet, la lune n'a point une lumière propre, sa clarté, son éclat quelque brillans qu'ils soient, elle les emprunte au soleil dont elle nous renvoie dans ses phases diverses la lumière empruntée.

La justesse de cette comparaison résulterait encore, s'il en était besoin, d'un examen plus approfondi de la *raison* et de la *foi*.

Nous appelons indistinctement, en effet, la première, *lumière naturelle* ou *raison*.

Mais avons-nous bien réfléchi que *naturel* veut dire *créé* (*natura à nasci*), qui n'a pas toujours été, et qui a nécessairement un principe.

Ce serait ici le lieu de se demander ce qu'il faut véritablement entendre par les mots de *religion naturelle* dont on a tant abusé. La religion ne peut être dite *naturelle* qu'en tant que ses dogmes, sa morale sont parfaitement *conformes à la nature de la raison*, à ses besoins, à sa manière d'être ; or, dans ce sens, quoi de plus *naturel* que la religion tout entière, la religion catholique expression de toute vérité, les enseignemens de la foi, *lumière surnaturelle* destinée à inonder de son éclat la raison humaine.

Mais si par *religion naturelle* on entend une religion *indépendante de la foi* ou de toute révélation, comme on le laisse à entendre dans nos cours de philosophie, n'hésitons pas à dire qu'une semblable assertion ne serait pas moins absurde que blasphématoire.

Et cependant qui de nous n'a mille fois entendu, émis peut-être,

(K) Disons la *notion*, la *connaissance*, et non le *contact*. Si nous voulons que nos adversaires parlent juste, parlons juste, nous-mêmes.

des propositions contraires à celles que nous venons d'énoncer. Des philosophes chrétiens, par sentiment et par instinct, ont cru devoir, dans l'intention louable de combattre victorieusement l'incrédulité, l'attaquer sur son propre terrain, celui de la *raison seule*; imprudents! Que l'on excuse une expression que ne peut retenir ma conscience alarmée, quand je vois les conséquences désastreuses que devait en faire jaillir la logique de l'esprit humain, non moins inflexible que celle de ses instincts.

« La raison humaine, a-t-on osé dire, est douée d'une lumière » propre, suffisante pour s'élever à la *connaissance* de certains de» voirs; bien plus, à l'aide de cette lumière, *constitutive de son être,* » *inhérente à sa nature*, l'homme peut se démontrer et sa propre » existence et l'existence de Dieu, se rendre compte des perfections » divines. Il peut, en un mot, connaître et pratiquer ce qu'enseigne » et ce que prescrit la *religion naturelle* (1). »

N'est-ce pas là, je le demande encore, et le demande saisi d'un juste effroi, ce que nous ont enseigné et ce qu'enseignent encore des hommes que leurs sentimens religieux, que leur attachement sincère à la foi catholique semblaient nous faire un devoir d'écouter comme les dépositaires les plus purs de la vérité.

Eh bien! dût mon assertion leur sembler téméraire, je ne crains pas de m'élever contre ces pernicieuses doctrines, certain qu'une réflexion plus mûre, une étude plus approfondie de la question, me justifieront un jour, à une époque peu éloignée (2).

Si la raison *seule* peut en effet nous donner une notion suffisante de nous-mêmes, si elle peut nous donner l'existence de Dieu, faire ressortir les rapports de cette double connaissance; en un mot, si, par la raison *seule*, nous pouvons connaître *l'infini*, le *fini et leurs rapports*, qu'avons-nous besoin de la foi? Cette dernière n'est-elle pas une superfétation inutile pour ne pas dire une odieuse tyrannie. De là, le Rationalisme avec toutes ses conséquences.

1. C'est là précisément ce que soutiennent le P. Chastel, M. l'abbé Maret, et la plupart de nos cours de philosophie.

(2) Nous applaudissons ici de tout notre cœur aux nobles paroles de M. l'abbé Guyon. Nous croyons que, comme lui, le clergé ouvrira les yeux sur le danger de nos différens systèmes, tous rationalistes, de philosophie.

2. Exacte définition de la raison, de sa forme et de ses prérogatives.

La raison *seule*, *isolée*, hâtons-nous de le dire et de le répéter au besoin, n'est rien qu'une simple puissance, douée d'*activité* néanmoins, ne l'oublions jamais, c'est ce qui la caractérise, mais d'une *activité* qui, pour se mouvoir, s'exercer, se développer, a indispensablement besoin de la *parole*, seul moyen qui puisse la mettre en rapport avec la *raison divine*, son type et son modèle.

Si l'on a bien compris la différence profonde que nous avons cherché à faire ressortir entre la raison et la foi, on aura ce me semble une idée suffisante de ce qu'il faut entendre par ces mots de *religion naturelle* ou *religion de la raison*.

La raison, avons-nous dit, est le résultat de la mémoire, de l'intelligence et de la volonté de l'homme, facultés naturellement actives, mais impuissantes sans le *verbe* ou *parole* destiné à les mettre en rapport avec l'Etre, l'intelligence et la volonté, avec l'enseignement extérieur de Dieu ; c'est de là que vient et la *lumière naturelle* et cette *lumière surnaturelle*, que nous avons identifiée avec la *foi*. La raison, en d'autres termes, est l'image, la figure, le resplendissement de la foi.

Or, de même qu'une image ou figure ne mérite réellement ce nom que tout autant qu'elle est la reproduction fidèle de l'original qu'elle représente, la raison sera d'autant plus ou moins parfaite qu'elle retracera plus exactement l'empreinte de l'enseignement divin.

Cette *empreinte*, elle ne la porte *pas en naissant*, comme on l'a dit bien des fois ; elle n'a de propre, de constitutif, indépendamment de son *activité*, que la propriété, si mieux on aime la tendance, la prédisposition parfaite à recevoir cette empreinte que lui communiquera le *verbe* ou *parole sociale*, seule et véritable lumière destinée à dissiper ses ténébreuses mais naturelles obscurités.

Le *verbe* est pour notre raison (que l'on me permette encore cette comparaison bien propre à dissiper ce qui pourrait rester d'incertitude et de nuages sur la question) la *parole* est pour notre raison ce que la lumière est pour notre œil. La lumière est indépendante et de l'œil et de l'objet qu'elle a pour mission de lui manifester. Elle est un moyen, un milieu nécessaire pour que notre œil puisse se mettre en rapport avec le monde extérieur. Supprimez la lumière, l'œil reste intact, l'objet est bien le même, mais il est pour moi comme s'il n'était pas ; ce

élever à la foi ; et la foi, la parole et la rai
tinctes entre elles, et ne peuvent pas plus
quelconque, que l'œil, la lumière et le mon

La raison suppose donc la foi, l'enseign
nécessite la raison, son sujet. Il n'y aurait
que de foi sans raison, ces deux termes so
se présupposent nécessaires.

Impossible de rien prouver, d'établir un
n'admet simultanément ces deux termes p

Cette proposition, que l'on y réfléchisse
quences.

Sans doute, on peut abstractivement co
considérée de la sorte n'est qu'un objet ;
comprendre, admettre un objet sans son s

De même aussi la raison isolément p
jet ce qui ne repugne pas moins.

Donc, encore une fois, toute vérité p
sans lesquelles rien ne peut être compris
ment et la raison.

Il m'est arrivé bien souvent (et je ne p
semblables réflexions aient été suggéré
de Pascal, *une vérité première* qui pût se
à l'édifice entier de mes connaissances
ver dans cet axiome fameux : *je pense,*

Cette vérité j'aurais voulu ne la devoi

Pourquoi demander à la raison *seule* d'être productive; ce serait un privilége exclusif dans l'ordre de la nature, image de l'ordre de la foi.

L'unité, dans sa nature, est essentiellement, rigoureusement improductive, stérile ; toute fécondité présuppose et nécessite le concours de deux termes.

Qu'elle en convienne ou non, la raison humaine a pour condition rigoureuse de fécondité, son concours avec la foi, ou l'enseignement.

Il n'est pas moins nécessaire, a dit M. de Bonald « de penser sa » parole que de parler sa pensée. » Ce qui signifie qu'on ne penserait pas plus sans parole, qu'on ne parlerait sans pensée ; ces deux choses sont corélatives, elles sont la condition rigoureusement nécessaire au développement de l'esprit humain (N).

Eh bien, de même que M. de Bonald ne pouvait pas comprendre la *pensée sans la parole*, la *parole sans la pensée*, de même aussi je ne pense pas qu'il soit possible d'admettre la raison sans la foi ni la foi sans la raison. La raison est la manifestation de la foi ou de ce qui a été enseigné, comme la parole est la manifestation de la pensée; deux termes corélatifs qui se présupposent, s'appellent réciproquement.

Je puis bien par abstraction considérer Dieu en lui-même à l'exclusion de ses œuvres, comme aussi examiner les œuvres de la création à l'exclusion du créateur, mais qui ne voit que, dans ce procédé de mon esprit, je n'embrasse qu'un seul des deux termes corélatifs?

Dieu crée nécessairement, a dit M. Cousin : relativement à nous, je l'admets ; relativement à lui, et abstraction faite de nous, abstraction qui ne répugne en rien, je le nie. En effet, supposé l'existence de l'esprit humain fait à son image, intelligence unie à des organes matériels, Dieu, pour être connu de lui, a dû nécessairement se manifester à lui, se révéler à lui ; or cette manifestation, cette révélation emportaient la nécessité de la création, la nécessité du langage.

Dieu connu des créatures présuppose l'existence de ces mêmes

(N) Il y a une école, celle du *Correspondant*, du P. Chastel, de M. l'abbé Maret, qui s'efforce en ce moment de détruire cet axiome. En vérité, la foi a souvent de singuliers défenseurs ! A. BONNETTY.

créatures ; mais Dieu pouvait ne pas se manifester au dehors ou *ad extra*; comme disent les théologiens, il possède en lui-même tous les élémens du bonheur et de la félicité, puisqu'il possède la plénitude de l'Etre.

Mais Dieu a opéré, produit au dehors, il a créé librement, il s'est magnifiquement reflété dans l'esprit humain fait à son image, et il a *parle*; il s'est ainsi révélé partiellement à cette substance, de deux manières essentiellement distinctes quoique destinées à concourir au même résultat, *l'aspect des créatures* qui est le premier de ces moyens, moyen exclusivement sensible, et le *langage* qui participe tout ensemble des sens et de l'esprit, moyen terme destiné à élever l'esprit humain vers Dieu, son principe et sa fin.

L'univers n'est pas moins que son auteur une indéchiffrable énigme à l'esprit humain sans le secours du *langage*, mystérieusement destiné à les relier, à répandre sur ces deux extrêmes la lumière qui doit les éclairer.

Ce *langage*, ou *moyen terme*, ayant pour mission d'élever l'esprit de l'homme jusqu'à l'esprit de Dieu, de les unir par cela même qu'il est *médiateur*, doit participer de ces deux extrêmes.

En tant qu'il participe de l'essence divine, ou qu'il émane de Dieu il est divin, infaillible : c'est là le *Verbe divin*, parole de Dieu ou l'ordre de foi.

En tant qu'il participe de la nature de l'homme, qu'il émane de lui, il est faillible et borné : c'est le *Verbe humain*, l'ordre de conception ou de raison.

Mais ces deux ordres sont liés entre eux par un même moyen, la *parole*, infaillible et divine quand elle procède de la bouche de Dieu, faillible et humaine quand elle procède de la bouche de l'homme.

Ainsi dans tous les tems, depuis l'origine des choses, le monde visible a été relié au monde invisible, par le *moyen* de la parole.

En tout tems aussi la *parole* a dû être divisée en deux ordres profondément distincts, quoique ayant entre eux d'incontestables et incessants rapports, *l'ordre divin* et *l'ordre humain*, ou *l'ordre de foi* et *l'ordre de raison*.

Ces deux ordres destinés à marcher inséparablement unis, mais jamais confondus, ne tardèrent pas à se mêler de telle sorte qu'il fut

de plus en plus difficile à l'esprit humain de faire à chacun la juste part qui lui revient.

L'histoire des progrès, des haltes ou des chutes de l'esprit humain consisterait à signaler les divers empiétemens de l'un quelconque de ces ordres sur l'autre.

Immense et magnifique sujet d'études ! nous verrions comment, dès le principe, la raison de l'homme, au lieu de suivre la raison divine, s'en sépare librement et volontairement par une complaisance coupable en elle-même, par orgueil. « Le principe de l'orgueil de l'homme » est la séparation ou apostasie d'avec Dieu [1]. »

Le premier homme, en s'éloignant de Dieu par une désobéissance volontaire, rompit cette admirable harmonie et fit pencher la balance qu'il devait maintenir dans un certain équilibre, du côté de sa raison propre, individuelle.

De là l'élément rationel plus ou moins exclusif, plus ou moins dominant, selon qu'il se proclame plus ou moins *indépendant* de l'élément de parole divine et de foi, avec lequel il devait être indissolublement uni.

L'élément rationel *exclusivement considéré*, n'ayant pas de point d'appui, partant du vague et de l'indéfini, ne peut aboutir qu'à *l'indécision*, au *doute absolu*.

L'élément de foi, considéré de la même manière, c'est-à-dire sans le *sujet* auquel il s'applique nécessairement, conduit à l'*idéalisme*, à l'*absurde*.

Pour peu que l'on réfléchisse, on verra ces deux élémens destinés à marcher parallèlement unis, à se prêter un appui mutuel, se livrer d'incessants combats.

Le *rationalisme* n'avait pas tardé à prévaloir dans le monde, ainsi que nous venons de le constater, et, à part une petite portion du genre humain où nous le voyons encore en lutte avec le principe opposé, il domine sans obstacle le genre humain tout entier sous le nom de *paganisme* ou d'*idolatrie*, laquelle n'est autre chose qu'un vaste *système de rationalisme*, ou de négation ou oubli de la tradition de la parole de Dieu.

[1] Initium superbiæ hominis apostatare à Deo. *Eccli*, x, 14.

la persuasion.

Bien que pour connaître la raison humaine i
remonter à la raison divine son type et son mc
tence de l'une présuppose l'existence de l'aut
suppose la cause, comme l'image ou la figure pr
rée; néanmoins nous pouvons considérer la ra
même, ses propriétés constitutives et ses différ

Nier le contraire serait prétendre que la phi

Qu'est ce en effet que la philosophie, sinon
comme la théologie est la science de la foi. Ce
gie sans raison, et la philosophie sans foi puiss
tats satisfaisants, mais je prétends, par l'ass
philosophie s'appuie principalement sur la rais
palement sur la foi, sans exclusion aucune de
l'autre, puisque nous avons eu déjà plusi
reconnaitre qu'ils s'imposaient ou se présupp

La philosophie ou science des choses natu
ou science des choses surnaturelles comme la
foi. Si la raison ne peut s'illuminer qu'au
l'enseignement, la foi n'apparaît dans toute s
éclairés de la raison.

La lune n'a point, avons-nous dit, de lumi
propriété de recevoir la lumière du soleil
réflexion, et de la transmettre d'autant plus v
présente aux influences du soleil une plus gr

de plus en plus difficile à l'esprit humain de faire à chacun la juste part qui lui revient.

L'histoire des progrès, des haltes ou des chutes de l'esprit humain consisterait à signaler les divers empiétemens de l'un quelconque de ces ordres sur l'autre.

Immense et magnifique sujet d'études ! nous verrions comment, dès le principe, la raison de l'homme, au lieu de suivre la raison divine, s'en sépare librement et volontairement par une complaisance coupable en elle-même, par orgueil. « Le principe de l'orgueil de l'homme » est la séparation ou apostasie d'avec Dieu [1]. »

Le premier homme, en s'éloignant de Dieu par une désobéissance volontaire, rompit cette admirable harmonie et fit pencher la balance qu'il devait maintenir dans un certain équilibre, du côté de sa raison propre, individuelle.

De là l'élément rationel plus ou moins exclusif, plus ou moins dominant, selon qu'il se proclame plus ou moins *indépendant* de l'élément de parole divine et de foi, avec lequel il devait être indissolublement uni.

L'élément rationel *exclusivement considéré*, n'ayant pas de point d'appui, partant du vague et de l'indéfini, ne peut aboutir qu'à *l'indécision*, au *doute absolu*.

L'élément de foi, considéré de la même manière, c'est-à-dire sans le *sujet* auquel il s'applique nécessairement, conduit à l'*idéalisme*, à l'*absurde*.

Pour peu que l'on réfléchisse, on verra ces deux élémens destinés à marcher parallèlement unis, à se prêter un appui mutuel, se livrer d'incessants combats.

Le *rationalisme* n'avait pas tardé à prévaloir dans le monde, ainsi que nous venons de le constater, et, à part une petite portion du genre humain où nous le voyons encore en lutte avec le principe opposé, il domine sans obstacle le genre humain tout entier sous le nom de *paganisme* ou d'*idolatrie*, laquelle n'est autre chose qu'un vaste *système de rationalisme*, ou de négation ou oubli de la tradition de la parole de Dieu.

[1] Initium superbiæ hominis apostatare à Deo. *Eccli*, x, 14.

L'abbé G

Curé





Patène



Navette et Cuiller







Patène





Calice

Cib...





Burettes



Clochette



Art chrétien.

FORMES DES VASES SACRÉS

dans l'église catholique anglaise.

Dans un voyage que nous fîmes il y a quelque tems, au collége holique d'Oscott, près de Birmingham, pour avoir l'honneur d'y r notre ami, Mgr Wiseman, aujourd'hui décoré de la pourpre naine et archevêque de Wesminster, nous eûmes lieu de remar- er la forme des vases sacrés, qui servaient aux cérémonies holiques. Elles ont été empruntées, pour la plupart, aux anciennes mes du moyen-âge ; et Mgr Wiseman eut la bonté de nous donner e gravure qui en reproduisait les principaux types. Aujourd'hui, e le souverain Pontife vient de créer, dans cette église, une hiérarchie ablable à celle de toutes les autres églises catholiques, comme on vu dans le bref que nous avons inséré dans notre dernier cahier, us croyons que nos lecteurs, prêtres et artistes, verront avec plai- le modèle de ces ornemens, en usage parmi nos frères. Quelques- is peut-être ne seront pas fâchés de pouvoir se les procurer.

A. B.

Ethnographie traditionnelle.

TABLEAU GÉNÉRAL
DES
RACES, DES CULTES ET DE LA POPULATION

DE L'EMPIRE OTTOMAN.

3e ET DERNIER ARTICLE [1].

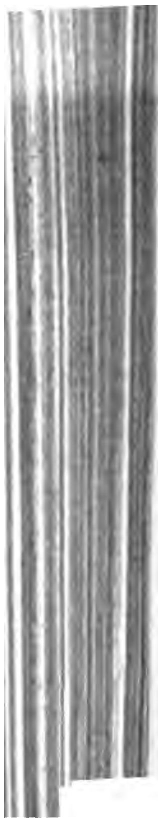
OTTOMANS.— De la même race, primitivement que les *Tatares*, et les *Mongols* descendant de *Turc*, fils aîné de Japhis ou Japhet, selon l'historien Aboulgazi-Bah-dur-Khan. La science philologique confirme cette origine ; les quatre principales langues de la Tatarie qui sont le Mantchou, le Mongol, l'Olet ou le Calmouk et l'Oigours ou turc-oriental composent une même famille. Au 5e siècle de l'ère chrétienne leur nom apparaît chez les auteurs chinois, sous la forme de *Tukiet* signifiant *Casque*, parce que telle était la figure de la montagne au pied de laquelle ils campaient. Le mot *Turk* ou *Terk* a aussi la même signification. Auparavant, ils s'appelaient *Hiong-nou*, et les mêmes historiens chinois nous apprennent que d'eux sortirent les *Mong-gou*, Mongols et les Tata ou Tartares. Oghouz, selon les historiens, est le chef de la maison ottomane; il était fils de Kara-Kan, l'aîné de Mongoul ou Mongol-kan. La tradition lui donne six enfans dits *Kans du Jour* et *de la Mer* ; trois d'entre eux appartenaient à l'*aile gauche* ; les trois autres à l'*aile droite*, qui s'avança toujours à l'ouest jusqu'au Danube et au Bosphore. D'eux sortirent les Seldjoukides dont la puissance passa à la maison ottomane par Erthogroul, père d'Osmandjik, fondateur de la dynastie et de la nationalité qui s'honorent de son nom. Son sixième successeur Mohammed II *El-Fatih* conquiert Constantinople et met fin au Bas-Empire. Son arrière petit-fils Suleïman, le législateur, porte à son apogée la puissance ottomane (1520—1566). La littérature fleurit ; Constantinople s'embellit de monumens ; au

[1] Voir le 2e art au n° 8, ci-dessus p. 124.

dehors des ponts, des fortifications se construisent. Les 22 règnes de ses successeurs ne soutiennent point cette gloire ni cette prospérité. Enfin le Sultan Mahmoud-Kan II par la destruction des Janissaires 1826) et par d'utiles réformes ouvre à l'empire la voie de rénovation dans laquelle marche heureusement son fils et successeur Sultan Abd'ul-Méjid-Kan, dont le règne a été dignement inauguré par le programme de Gul-Hané (1839). L'administration, l'armée, les écoles, les populations chrétiennes, les Juifs, tout en un mot ressent les bons effets du nouvel ordre dit *Tanzimât*. Culte des Ottomans : l'Islamisme *Sunni* ; évaluation de cette race 700.000 en Europe, d'après Ami-Boué ; dans la Turquie asiatique, on ne sait.

PROTESTANTS. Nom donné d'abord aux disciples de Luther, lorsque l'an 1525 ils *protestèrent* contre un décret de l'empereur d'Allemagne et de la diète de Spire. Les disciples de Calvin reçurent aussi en France (1540) cette dénomination que l'usage a depuis étendue à toutes les sectes sorties de ces deux principales. Il serait trop long de les énumérer ici, puisque du vivant même de Luther elles s'élevaient à 34, et l'on sait que le nombre s'en est ensuite accru considérablement. « *Les protestans diffèrent des catholiques*, dit un auteur protestant lui-même [1], *principalement en ce qu'ils n'admettent d'autre autorité que celle de l'Evangile et de la raison individuelle, rejetant le pouvoir du Pape et celui des conciles; ils réprouvent le culte des Saints, les reliques, les images, les indulgences, la confession, etc., etc., etc.* » Jusqu'à l'année 1831, il n'y avait de protestans dans l'Empire que les Francs et les Européens établis dans les différentes Echelles. Les missionnaires envoyés depuis par la société fondée à Londres (1795), en Ecosse (1796) et à Boston, en Amérique (1810), parlent dans leurs correspondances et rapports d'un nombre croissant de prosélytes, sans toutefois le déterminer, ce qui nous prive des données nécessaires pour cette statistique. En 1841, les Eglises anglicane et évangélique de Prusse ont fondé de concert l'évêché de Jérusalem, occupé par le Rev. Lord Evêque Gobat, dont la communauté comprenait en 1848 quarante-deux personnes.

[1] *Dict univers. d'Histoire et de Géographie*, Paris 1842, p. 1455.



disent-ils, Sabin, fils d'Edris (En
radje, le Kalife Haroun-Errachi
(770) à cause de leurs pratiques
David et un *recueil de traditic*
dans lesquelles on croit disting
(voy. le nom *Yézidis*). Sous les
persés; le plus grand nombre émig
près de Chuster et de Dizfoul. D'
dans les environs. Ils parlent un
langue des Chaldéens qu'ils peuv
Le docte Assemani a évalué de
25,000 âmes.

SAMARITAINS. — Ainsi nomr
du royaume d'Israël (voy. Juifs). I
loniens et de Cuthéens envoyés po
se mêlèrent les Juifs demeurés à Sa
Grand, un Juif exilé, Manassé, réin
(Pentateuque) parmi eux et bâtit
Ils tenaient à la doctrine nationale
du Messie (Hacchaheb *Conversor*),
autre manière que les Juifs, entre le
profonde antipathie. L'exemplaire
diffère de celui des Juifs par des add
ainsi que par le caractère graphiq
tenant de l'hébreu, du chaldéen et d

avec M. Hutington, avec Ludolf, et enfin avec le docte orientaliste de Sacy (1808). Salaméh, auteur de la lettre, vit encore à Naplouse. Le nombre actuel des Samaritains hommes, femmes, enfans, peut monter à 160 personnes, habitant la même ville dans la *Rue Verte*. Ils croient à tort avoir beaucoup de coréligionaires en Europe.

SERBES.— Faussement appelés *Serves* et *Serbles* par les auteurs grecs du Bas-Empire; race slave, cantonnée d'abord dans la Saxe qu'elle quitta, encouragée par l'accueil que l'empereur Héraclius (620) avait fait aux Croates, pour venir s'établir dans le pays qu'elle occupe actuellement. Les Serbes, en même tems que les Croates, devinrent Chrétiens. On trouvait déjà chez eux huit villes principales, sous Constantin Porphyrogénète qui les cite[1]. Ils s'étendirent aussi dans la Bosnie qu'ils divisèrent en *Zupanies* ou districts. La nation formait un royaume, gouverné par une dynastie, d'abord peu connu, momentanément asservi par les Bulgares (923-949), puis dominé par les Grecs (1018). Mais en 1100, Beli Uroche affranchit le pays et fonda l'illustre dynastie des Némanitch qui subsista deux siècles. Au 14e la Serbie devint sous Etienne-Douchan-le-Fort un empire s'étendant de l'Adriatique à la Mer-Noire, mais qui finit à la journée de Kossowo (1389). En 1495, les Ottomans avaient achevé la conquête du pays. Après le traité de Passarovitz (1718) l'histoire recommence à parler des Serbes qui, sous leur Prince Georges *Tcherny* le Noir, parviennent en 1816 à jeter les fondemens de la principauté que la Porte a reconnue en 1830, et confirmée en 1840, quand Miloch fut remplacé par le prince actuel Alexandre Georgevitch-Tcherny. Sous la suzeraineté ottomane la Serbie se développe et prospère. Elle a une université à Belgrade, trois lycées, des écoles départementales dans les chefs-lieux, et primaires dans presque chaque village. Le mérite seul et non la naissance constitue l'aristocratie. Le commerce des bestiaux est la ressource principale. Le culte est du rit grec; mais le métropolitain, serbe d'origine, est nommé par le Prince et envoie seulement une aumône à l'Eglise grecque de Constantinople. La population approche d'un million. Outre les Serbes de la principauté, il y en a d'autres évalués à près de 400,000 dans les environs de Pristina (Prichtina) et Prezrme. Les montagnards qui

[1] *De adminis. imp.* c. 32.

4° le Oudjab, dit encore Maqoub, con
loi. Les pratiques religieuses essentielle
de *Farz*, constituant le rit qui consist
fession de foi; 2° la prière; 3° la dî
5° le pèlerinage. Les Musulmans *Sunn*
distingués par le nom des quatre *Imam*
fondateurs, à savoir : *Hanéfy*, *Chafi'y*
cas de divergence entre ces quatre *Ima*
est préférée; ce qui fait que le rit Hané
les Khalifes comme sous les Sultans :
prement *Hanéfis*.

SYRIENS. — *Siriani*, *Assori*. — Ce
la même que les Chaldéens (*voy*. ce m
vaincre par la langue, qui n'a de différ
la transcription des lettres. L'accent s
que c'est l'accent A dans l'autre. Les S
les traits du visage, dans le caractère, d
qui attestent une variété de la même r
avec les Romains et les Grecs. Après A
dirent des uns et des autres jusqu'à
d'Eutychès, ou le Monophysisme, rép
radai-Zanzale (541-578), existe encore
leur nom de Jacobites. Plus nombreu
évalue à 64,000 âmes environ, tandis qu

Tchinganè; les Arabes, *Harami*; les Persans, *Quaratchi*, *Louti*; les Moldo-Valaques, *Tsigans*; les Allemands, *Zigeuner*; Les Russes, *Tzengani*; les Italiens, *Zingani*; les Espagnols, *Gitanos*; les Portugais, *Ciganos*; les Suédois, *Spagaring*; les Norwégiens, *Tatars*; les Anglais, *Gypsies*, corruption du mot *Égyptiens*, qu'on leur donna en France, ainsi que celui de *Bohémiens*, parce qu'on les croyait venus de ce pays; enfin, les Écossais les appellent *Caird*, et les Hollandais *Heidenen*, c'est-à-dire *païens*. Dans leur langue propre, qui est un dialecte indien, tenant au sanskrit, ils s'appellent *Roumna-châl*, c'est-à dire *hommes errans*, mot très-juste, car ils sont généralement nomades, exerçant les métiers de maréchal, de chaudronnier, de musiciens; les femmes, celui de dire la bonne aventure. En Moldo Valachie, où ils sont nombreux, ils se divisent en trois classes : 1° *Laie* ou *Laiesi*, formant des corporations; 2° *Vatrà* ou *Vatrais*, domestiques, serfs; 3° *Nétotlsi*, demi-sauvages insociables. Ils étaient, autrefois, tous esclaves : il y a deux ans, le gouvernement en a affranchi une partie. La Turquie d'Europe en compte à peu près 300,000; calcul difficile dans la Turquie asiatique, à raison de leur vie errante.

TSINTSARES. — On appelle ainsi, dans la Turquie d'Europe, une race sortie du mélange continuel des Bulgares et des Serbes avec les Grecs (*Roméï*). Ces métis ont un caractère et un type particuliers. Généralement adonnés au commerce, ils ont la réputation d'y déployer beaucoup d'adresse : on les trouve à toutes les foires, où ils achètent, revendent, troquent et brocantent. Beaucoup d'entre eux se bornent au métier d'entremetteur ou de courtier; de là, croyons-nous, leur nom de *Tsintsares*, passé dans la langue turque, a produit celui de *Simsâr*, d'où est venu le mot levantin de *Sansal* ou *Censal*. On évalue leur nombre à 600,000 individus.

TURKOMANS — *Turkmens*, race d'origine tatare, et débris des armées conquérantes des Orthokides et des Seldjoukides. Ils vivent par tribus, menant la vie nomade, campant sous des tentes de poils de chèvre et de chameau. Leur richesse consiste dans leurs nombreux troupeaux, dans le lait, la toison ou les peaux qu'ils en tirent : ils élèvent encore de bons chevaux. Au delà de Sivas, ils s'étendent dans les grandes plaines interposées entre Césarée Diarbékir et

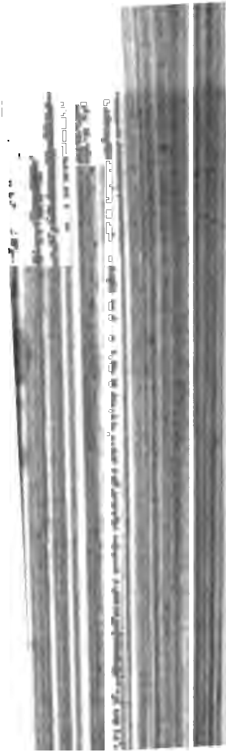
Adana, et même en Syrie jusqu'aux portes de Damas. Ils sont généralement hospitaliers ; quelques uns sont des brigands redoutables. Leurs femmes, comme celles des Curdes, ont la liberté extérieure des femmes chrétiennes. Ils professent l'Islamisme des Sunnis (voy. ce mot). Dans son Voyage de Syrie, Burckhardt mentionne les tribus puissantes de *Rihanli*, qui viennent l'été camper dans les environs d'Alep et d'Antioche. Ils peuvent armer 3,000 cavaliers, et se subdivisent en treize classes. Les Djerid, aux environs d'Adana, sont plus nombreux; les Lèkes, parlant avec le turc une langue particulière, et ayant, peut-être une parenté avec la race noble qui, en Pologne, porte le même nom ; les Pehlévanli, qui passent pour la tribu la plus forte et la plus riche ; les Richevans, subdivisés en Delidjanli, Mandolli, Deliquanli, etc., etc. : telles sont quelques familles de cette forte race, dont le gouvernement central peut seul fixer le chiffre exact de la population.

VAHABIS. — Secte arabe, répandue dans le Nedjd, où Derreyeh est leur ville principale, et vers le golfe persique. Elle a eu pour fondateur ou chef, au milieu du dernier siècle, le cheïk Mohammed Ben Abd-el-Wahab, qui leur donna son nom et sa doctrine. Cette doctrine consiste, principalement, à n'admettre d'autre autorité que celle du Coran, *interprété par la raison individuelle*, sans soumission aucune aux prophètes ni aux Imams ; elle rejette les pratiques du culte des Sunnis, comme des Chi'ys; en un mot, selon la remarque du docte voyageur Burckhardt, le *Wahabisme* peut être appelé le *Protestantisme de l'Islamisme*. Les Wahabis ou Wahabites se multiplièrent promptement dans l'Arabie, l'Égypte, et même dans la Turquie d'Asie. En 1801, ils repoussèrent l'expédition dirigée contre eux par le pacha d'Égypte, s'emparèrent de la Mekke et de Médine, dont ils pillèrent les temples et menacèrent même le Caire. En 1808, Damas tomba en leur pouvoir ; mais en 1812, Ibrahim-Pacha les refoula dans le désert. En 1814, Méhémed-Ali prit Derreyeh, et fit prisonnier leur chef Abd-Allah, qui, conduit à Constantinople, fut condamné à mort (1818). Depuis cette époque, la force politique des Wahabis a cessé ; mais leur nombre, que nous ne saurions fixer exactement, ne laisse pas encore que d'être considérable.

VALAQUES. — Voyez *Moldo Valaques*.

YÉZIDIS. — Incertitude sur leur origine ; quelques uns les croient des descendans des dix tribus d'Israël, comme les Chaldéens, opinion que nous ne partageons pas. Selon nous, il est plus probable de voir en eux une race persane, conjecture que confirme leur physionomie, leur dialecte kurde et leurs idées religieuses. D'abord, leur nom de *Yézidi* vient ou du mot zend *Yiezd*, Dieu, comme étant ses vrais adorateurs, ou de *Ized*, nom des bons Génies subordonnés aux sept *Amchapands*, ou princes de la lumière qui entourent le trône d'Ormuzd, principe du bien. Ces Izeds étaient opposés aux *Dews* (*Devil*, *diables* des langues indo-germaines), sept autres princes des ténèbres environnant Ahriman, principe du mal, ennemi d'Ormuzd. C'est à tort que les Musulmans rapportent leur nom à Yézid le second des Khalifes Ommiades, et qu'ils en font des Chi'ys ou sectateurs d'Ali. Tout démontre en eux des idées tenant au culte de Zoroastre modifié par Manès, auteur du dualisme manichéen. On les a confondus avec les *Chemsiyés* (*voy.* ce mot), ou adorateurs du Soleil ; ils s'abstiennent, comme d'une faute, d'éteindre une chandelle, ou de cracher dans le feu. On les accuse d'adorer le *Diable* ; il est vrai qu'ils ne prononcent jamais son nom, et le craignent plutôt qu'ils ne le vénèrent, comme principe tout-puissant du mal. A Mar-Adi, leur principal oratoire, situé dans la partie de l'Adiabène, que l'empereur Héraclius appelle *Jesdem* dans sa lettre au Sénat, on voit sur la porte une image du *serpent*, figure d'Ahriman qui, disaient les livres zends, *a séduit l'homme sous la figure d'un serpent*. On leur a reproché d'adorer le coq ; mais ils peuvent seulement respecter en lui l'oiseau qui salue le premier la lumière. Le mauvais esprit est nommé, chez eux, *Karuben*, Cheïk *elméazzen* ou le *très-grand*. Les Chaldéens les nomment *Desnayés*. Ils aiment à se vêtir de blanc ; ils portent des noms musulmans, et cependant, ils célèbrent la pâque, boivent du vin, etc., etc. Les tombeaux de leurs Santons ressemblent à ceux des Santons druzes. Dans le Sindjar, ils vivaient indépendans, pillant quelquefois les caravanes. En 1837, ils soutinrent une lutte avec les Kurdes contre Réchid pacha, qui en tua un grand nombre. Depuis ce tems, ils sont soumis à la Porte. Leur nombre, en tout, peut s'élever à 45,000 âmes.

CONSTANTINOPLE. — L'ancienne Byzance, dont la fable attri-



.... le-Grand (317). Devenue, a
d'Orient; de 1204 jusqu'à 126
1453, elle est le siége et le centre
Constantin, Constantinople, qu
livres et sur les monnaies, fut app
ruption des mots grecs *Istinbolin*
turc change aussi, quelquefois, en
tude de l'Islamisme. Les Slaves
l'Empereur.

Nulle cité n'a éprouvé des catast
quentes et plus désastreuses. Elle
horreurs d'un siége, et huit fois liv
par Pausanias (477 av. J.-C), Alci
ap. J.-C.). Constantin (315), Al
(1204), Michel Paléologue (1261),
été bouleversée par des tremblemen
478, 527, 542, 558, 732, 740, 87
jours, 1037, 1038, 1040, 1064, siè
religieuses. A la même époque, la vi
des flammes.

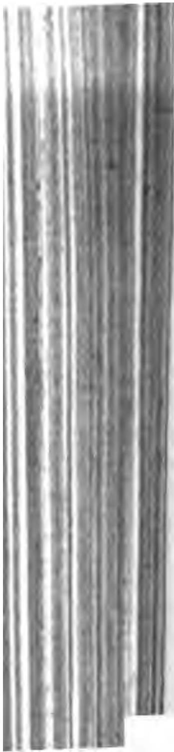
En 1296, 1305, 1331, 1344, 14
1729, 1754, 1765, les tremblemen
nouveaux malheurs. Nous ne parlon
dies qui n'ont pas encore cessé

qui est l'unique raison raisonnable du nom de *nouvelle Rome* que quelques-uns lui donnent, elle a la forme d'un triangle curviligne, dont la base, vers la campagne, est de 6,000 mètres; au nord-est ou côté du port, de 4,800 ; au sud-est, ou côté de la mer, de 7,200, ce qui donne pour total 18 kilomètres ou quatre lieues trois quarts environ de pourtour extérieur.

Le port, dit par les Grecs *Corne d'Or*, a mille mètres de largeur à l'entrée, entre la pointe du Sérail et Tophana, et il s'étend à 8,600 mètres dans les terres jusqu'à l'affluent des petites rivières de Barbizès (*Ali-Bey-Keui-Souiou*) et Kydaris (*Kaiat-Hané-Souiou*), autrement dites *Eaux-Douces-d'Europe*. Il est profond, toujours nettoyé par les courans, et peut contenir plus de 1,200 gros vaisseaux.

Quatorze portes donnent accès à la ville de ce côté, 7 du côté de la terre et 8 du côté de la mer, qui regardent l'Orient.

Parmi les mosquées, que l'on évalue à 346, les plus remarquables sont : 1° Sainte-Sophie, *Aya-Sofia*, la Sainte-Sagesse, fondée par Constantin-le-Grand, réédifiée par Constance, embellie par Arcadius et Théodose-le-Jeune, entièrement rebâtie, sous Justinien, par Anthémius et Isidore de Milet, restaurée actuellement par S. M. Abd'-Ul-Medjid. Le diamètre du dôme est de 110 pieds; le point central est élevé de 180 au-dessus du sol, la longueur, du Nord au Sud-est de 143, et sa largeur, de l'Est à l'Ouest, de 269. La voûte repose sur quatre gros piliers, et les six coupoles demi-circulaires sur quatre autres plus petits, entre lesquels s'élèvent huit magnifiques colonnes de porphyre, avec des piédestaux et des chapitaux de marbre blanc provenant du temple du Soleil de Rome, construit par Aurélien. Le pied de la galerie est encore soutenu par huit colonnes de serpentine, et 24 de granit égyptien; le nombre total des colonnes du temple est de 107. 2° La mosquée d'*Eyoub*, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne église grecque St-Mamas, où les sultans ceignent le glaive après leur avènement au trône. 3° La mosquée dite *Sélimié*, bâtie par Sélim Ier (1526-1529), dont la coupole a une palme de plus que Ste-Sophie; 4° la *Suleïmanié*, bâtie sous Suleïman-le-Grand (1550-1555) par Sinan, le plus célèbre des anciens architectes de l'Empire. Elle surpasse les plus grands ouvrages d'architecture sarrazine des khalifes Ommiades de Syrie et d'Espagne. La circonférence de la cou-



Les bibliothèques publiques a
malheureusement tenues fermées
péens. La cessation de cette mes
gés intolérans, serait une réform
et utile pour la science. Les plus
Sophie, fondée par Mahomed II,
Pacha.

L'on compte 300 bains publics

Les autres monumens dignes d
(l'*At-Meïdan*) l'obélisque érigé so
la colonne *Serpentine*, non loin
temple de Delphes à supporter le
à Apollon, après la victoire de Pla
Constantin Porphyrogenète avait
citerne *aux mille colonnes*, près
que 224 en marbre blanc; la col
haute de 35 pieds; le Seraïl; l'Hôt
tombeaux d'Abd'Ulhamid, de Séli
duc de Valens (366) de 314 toises
au Fanar, l'Eglise patriarcale; l'em
(Palatium).

Les principaux faubourgs de C.
tant de villes, sont: 1° Galata, app

Orientaux ont toujours confondu tous les Européens. 2° *Péra*, c'est-à-dire au delà du port, par rapport à Constantinople, mot grec que les Turcs changent en *Beyoglou* (le Fils du Prince) en mémoire du séjour, dit-on, qu'y fit l'empereur Alexis Comnène après la chute de l'Empire. Elevé de 300 pieds au-dessus du niveau de la mer, ce faubourg étant devenu par la capitulation conclue entre le Sultan Suleïman Ier et François Ier (1535), le séjour de l'Ambassadeur de France et des Francs établis sous sa protection, prit de rapides accroissemens avec l'émigration des Grecs et des Arméniens qui venaient y chercher alors des garanties de sécurité ; 3° *Scutari*, autre ville-faubourg sur la côte d'Asie, en turc *Ouskoudar*, la Chrysopolis des Grecs, mentionnée dans l'histoire avec Byzance et partageant les vicissitudes de sa fortune. L'étranger y visitera avec intérêt ses vastes cimetières, espèce de forêt de cyprès ; la montagne de Bougourlou, élevée à 240 mètres au dessus du niveau de la mer, d'où, au soleil levant, l'œil embrasse un horizon admirable ; la mosquée de Selim III, près de laquelle fut organisée l'imprimerie turque, au dernier siècle ; plus loin vers le sud-est, il trouvera *Kati-Keul*, l'ancienne Chalcédoine, célèbre par son église de Sainte-Euphémie, dans laquelle se tint en 451 le concile œcuménique qui condamna l'erreur d'Eutychès, si fatale à plusieurs églises d'Orient.

Les îles dites *des Princes*, du nom de *Prinkipo* ou *Buiuk Ada*, (la principale). sont, outre celle-la, *Proti* ou la *première* du côté de la capitale, *Antigone* et *Khalki*, les seules habitées et choisies comme lieu de séjour pendant l'été. A l'entour se trouvent cinq îlots ou écueils nommés *Oxia*, *Plati*, *Pita*, *Niandro* et *Anterovito* ou *Ile des Lapins*.

Le Bosphore, nom mythologique, *Boghaz* ou *détroit* en turc, a 30.000 mètres de longueur, et sa largeur varie de 1,800 à 2,800 mètres.

FÊTES ET JEUNES DANS L'EMPIRE OTTOMAN. — Chez tous les peuples il y a eu des fêtes, c'est-à-dire des *réjouissances*; dans toutes les sociétés la Religion a réuni les hommes, et ces réunions ont même été le principe le plus efficace de leur association et de leur sociabilité. Elles ont servi à distinguer les diverses époques de l'année, à régler les travaux d'agriculture, et surtout à *reposer* le corps que l'expérience



ul-Djuma en mémoire de la créa
chez eux ne cesse pas toutefois d
Jom el-Ahad (premier jour) en A
cette fête commune, Hebdomadai
aux Juifs, aux Chrétiens, aux Musu
mairement selon leur ordre chro
commémoratives ou instituées en
extraordinaires.

Les fêtes principales chez les J
hébreu *Péçakh*, exprimant le souve
et de la délivrance des Israélites. Le
jour la mémoire du nouvel agneau
C'est la première fête, parce que la I
de la divinité de J. C., est le fonden

La *Pentecôte* ou fête des *Semaine*
la promulgation de la loi de Dieu sur
Chrétiens la descente du S. Esprit (*R*
sur les Apôtres et leur mission évan
grec, désigne que la fête est le cinqu

La fête des *Trompettes*, le preme
Sainte, qui était le premier de l'année
nité n'est pas observée par les Chrétie
nacles (*Succoth*), commémoration de
le désert : la fête de l'...

Les autres principales fêtes des Chrétiens sont : celles de *Noël*[1] ou de la Naissance de J. C. : l'*Epiphanie* ou *Théophanie*, triple *manifestation de Dieu* : aux païens, dans les personnes des Rois-Mages; aux Juifs, dans son baptême sur les bords du Jourdain; aux Apôtres, dans les noces de Cana. Cette fête était réunie, chez les latins, à la fête de Noël ou de la *Nativité*, jusque sous le pape Jules I (337). L'Eglise des Arméniens non-unis célèbre encore ces deux fêtes le même jour.

L'Ascension *Analipsis* des Grecs, *Hampartzoumen* des Arméniens,) vient quarante jours après Pâque honorer J. C. s'élevant au ciel sur le mont des Oliviers, en présence de ses disciples.

L'Assomption (15 Août, *Kimisis* ou *Métastasis* des Grecs et *Verapokhoumen* des Arméniens) glorifie Marie, mère de Dieu, transportée au ciel par les Anges.

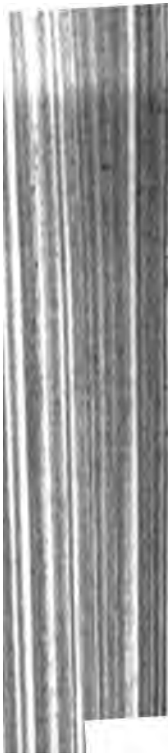
En toutes ces fêtes, comme dans celles de la Sainte-Vierge les Occidentaux et les Orientaux s'accordent quant à l'intention et au sens des Cérémonies ; le jour seul varie.

Les Eglises d'Occident et d'Orient ont d'autres fêtes particulières qu'il serait trop long d'énumérer. Contentons-nous d'indiquer chez les Latins la *Toussaint* (1[er] Novembre) ou Fête de tous les Saints, la *FêteDieu* ou de la Présence réelle dans l'Eucharistie; chez les Grecs et les Arméniens la Fête de l'*Exaltation de la SainteCroix* et de la *Transfiguration*.

Quelques fêtes secondaires, comme celle de S. Jean Chrysostome, patron du diocèse de Constantinople, celle de S. Roch, invoqué contre la Peste, sont obligatoires pour les Latins. Les Grecs, les Arméniens et les chrétiens du rit Chaldéen ou Syrien en ont un plus grand nombre, indiquées sur les tables du Calendrier.

Les Musulmans *Sunnis* (voy. ce mot dans le tableau comparé des Races) n'ont à proprement parler que deux fêtes religieuses appelées *Beyrams* en Turc, *A'id* en Arabe : La première (*A'id fitre*) *rupture du jeûne*, a lieu le premier de la lune de *Chéwal*, à la suite du jeûne de Ramazan, jeûne qui consiste dans une abstinence entière de toute nourriture quelconque depuis la première heure canonique du matin, commençant à l'aurore, jusqu'au coucher du Soleil. Le jeûne est de précepte pour tout Musulman de l'un ou de l'autre sexe,

[1] Altération de *Nouvelle Bonne, Evangelion, Becharel* en arabe.



s'opérer le jour sur un animal, sai
plet, si c'est un agneau, deux, si
meau. Chaque père de famille, en
la victime, en goûte avec sa famille
S. M. le Sultan remplit ce devoir e
soie, et au milieu des vœux et de
couronne. A ces deux Beyrams le S
peux appareil les hommages des di
nie qui s'appelle *Muayédé*. Pend
suspendu parmi les Musulmans, q
culiers, se visitent et se saluent affec

Les Musulmans *Chi'ys* de la Per
lière, dite *Yom Achoura*, le 10 de
en 963 (352 de l'Hégyre) par *Muizz*
tion du martyre de l'Imam Hussein
théâtres sont élevés sur les places
portent le deuil, et l'air retentit de
vue des représentations scéniques q

Nous omettons d'autres fêtes seco
dans les *Sept Nuits* appelées *Léil*
conception, de la nativité du Fondat
nuit *Leilet-ul Quadr* tombant dans u
zan (le 27), est célébrée avec une dé

voir avec quelle rigueur les Musulmans observent le Ramazan. Le jeûne à leurs yeux aussi, n'est point une superstition ; allégation facile à l'épicurisme ou à l'immortification qui s'en veulent dispenser. Si le jeûne n'était pas obligatoire pour les Juifs, comme il l'est pour les Chrétiens, il a cependant toujours été loué et recommandé dans l'Ancien Testament ; il n'est jamais blâmé en lui-même, mais seulement dans ses abus. Dans le Nouveau Testament les jeûnes de S. Jean Baptiste et d'Anne la prophétesse etc., etc., sont cités avec éloge. Le jeûne principal de l'Eglise est celui du carême ou de la *Quarantaine* (Quadragésime) ainsi appelé et institué pour imiter le jeûne de J. C., après son baptême, et pour préparer les fidèles à la solennité pascale. Dans l'Eglise latine, le premier repas se prend à midi, et le soir une légère collation est permise.

Les Eglises d'Orient ont des jeûnes plus multipliés, plus stricts en apparence, mais moins rigides au fond. A ce sujet, disons que cette partie formelle et extérieure du culte tient à la discipline, que par conséquent elle dépend des traditions, et peut varier selon les habitudes et le climat. Le dogme seul doit être un et invariable. Chaque Eglise doit donc respecter les coutumes des autres, et les laisser libres dans ces observances, sans se permettre de les blâmer ou de préférer les siennes.

Les jeûnes particuliers à l'Eglise d'Occident sont de trois jours, à savoir : le mercredi, le vendredi et le samedi au commencement de chaque saison, pour la sanctifier. C'est ce qu'on appelle les Quatre-Temps. Il y a aussi des Vigiles ou *Veilles* de grandes fêtes, où le jeûne est prescrit pour s'y mieux préparer ; à savoir : Noël, la Pentecôte, l'Assomption, la Toussaint, la fête de la nativité de S. Jean-Baptiste et la fête de S. Pierre, prince des Apôtres.

Les mercredis et les vendredis, jours de jeûne pour certains rites orientaux, sont remplacés dans l'Eglise latine, plus indulgente, par de simples abstinences, le vendredi et le samedi, lesquelles correspondent aux *navagadiks* des Arméniens.

EUGÈNE BORÉ.

Les journaux de la Chine et de l'In
ques détails sur un fait de persécution
a été victime et que l'intervention du
Voici ce que nous apprend à ce sujet
dernier :

« La fille d'un chrétien chinois du dé
dans la province de Canton, avait ép
celui-ci, irritée des efforts de sa femme
du sentiment général des Chinois con
enflamma si bien le zèle du préfet W
pour le vin et la poésie que pour les
département le signal d'une persécutio
Une église, sinon plusieurs, fut détru
emprisonnés, et parmi eux un missio
pagnons d'infortune croyaient originair
Au moins c'est ainsi qu'ils le désignère
nal duquel il fut traduit, et que d'abo
comme, après cinq ou six jours d'em
étaient devenues intolérables, il fit co
autorités chinoises commencèrent par n
le 31 août dernier, ce fut seulement le

adressée à lui même avec la nouvelle de l'arrestation du missionnaire. Nous avons le plaisir d'ajouter que le commissaire impérial ordonna aussitôt la mise en liberté du missionnaire, et prit des mesures pour faire rendre à qui de droit le mobilier de l'église ; il promit de plus de faire rendre au préfet compte de sa conduite et de sa proclamation. Par suite le missionnaire est arrivé sain et sauf à Canton, et déjà une partie des objets qui appartenaient à l'église y ont été aussi renvoyés et remis au ministre de France. »

Le journal anglais fait suivre son récit d'une traduction de l'œuvre du préfet Wan. Le *Journal des Débats* l'a traduit à son tour et ajoute :

« C'est une pièce à la fois curieuse et intéressante ; car si d'un côté elle montre les étranges objections que le Christianisme éveille dans l'esprit d'un païen chinois, elle prouve de l'autre que le Christianisme n'est pas ignoré des lettrés autant que peut-être on le pense. Le préfet Wan n'a qu'une connaissance à coup sûr fort superficielle des vérités de l'Évangile, mais elle est aussi passablement étendue. En effet, il sait assez exactement l'histoire du Sauveur des hommes ; il connaît la plupart de ses miracles, il en sait évidemment beaucoup plus que ce qui est mentionné dans la proclamation. D'ailleurs, malgré son titre de préfet, il ne faut pas le prendre pour un très grand personnage. Le département qu'il administre n'est que l'un des moins importans du Kwang-tung, situé dans le nord-est de cette province, sur la frontière du Fo-kien, et par conséquent bien loin de toute occasion de contact avec les Européens. Dans la hiérarchie administrative des Chinois, il n'est classé qu'au cinquième rang, c'est-à-dire qu'il porte sur son bonnet un bouton blanc de couleur opaque. C'est, en Chine, assez peu de chose ; mais l'infériorité même de son rang ne fait que confirmer *à fortiori* l'hypothèse que nous avons avancée. »

Voici cette pièce singulière que nous ferons suivre de quelques notes en réponse aux principales objections :

« Wan, préfet du département inférieur du *Kiaying-chau* (province de Canton), etc ; ordonne la publication de la présente proclamation, afin que les cœurs des hommes soient maintenus dans le droit chemin et que les lois soient tenues dans le respect qui leur est dû.

» Sache donc qu'il existe dans le monde occidental une doctrine qui lui a été enseignée par *Jésus*. Aussi longtems que les barbares



» Dans ce département, les doctrines
loi (c'est-à-dire le Boudhisme, le Confu
sont tenues en haute considération, le
justement estimé. Descendus de gens q
publiques, ou liés à des fonctionnaires pa
bandonneront certainement pas la scien
illustres pas leurs vertus de l'empire du
ture après une autre doctrine. Il est cep
sance que les simples et peu éclairés hab
et de son voisinage ont récemment invité
tains à venir chez eux, ont décidé quel
avec ces étrangers, et que des femmes
nouvelle société, infraction sérieuse au
devoir de rechercher et de faire arrêter
dus coupables d'avoir aidé des étrangers
punir sévèrement, selon la teneur des loi
et de publier une proclamation pour l
conséquence, je publie la présente pour
militaires aussi bien que des autres.

» Vous saurez tous que Jésus, né dan
dynastie des Hans, ne doit pas occuper d
plus haute position que Hwa tho (l'Hi

n'étant habile qu'à soulager les hommes en guérissant leurs maladies. La puissance qu'il eut de nourrir une population de 3,000 hommes avec sept pains n'est pas plus en réalité que la sorcellerie des rationalistes; sous les autres rapports, il n'avait aucun mérite particulier.

Quant à son titre extravagant de *Seigneur qui a créé le Ciel*, souvenez-vous des princes, des empereurs, des grands philosophes qui ont répandu la civilisation et qui étaient les agents du Ciel 1,000 et 10 000 ans avant Jésus. Croyez que les divers pays situés au delà de la mer ont eu, dès le commencement du monde, des souverains, des habitans, des formes de gouvernement et des lois pour punir le crime; est-il donc possible de dire qu'il *n'existait rien* de tout cela avant que *Jésus parût sur la terre pour les créer* du tems de la dynastie des Hans (C) ?

(C) Cette objection de Wan mérite une sérieuse attention ; car si on y fait attention, c'est aussi celle que font tous les *rationalistes* et les *orientalistes* actuels. En effet, que disent les rationalistes ? ils disent aux catholiques: Que venez-vous nous parler de votre Christ-Dieu et de votre Eglise ? sans lui et sans elle, le monde païen et les gouvernemens païens ont subsisté et prospéré. En ce moment même, il y a toute la *religion naturelle*, celle-là même que vous nous enseignez en philosophie, Dieu, homme, morale, famille, état, que l'on peut établir, de votre propre aveu, sans le Christ et sans l'Eglise ; vous voyez donc bien que l'humanité peut se passer de votre Christ et de votre Eglise ?—A cela il n'y a qu'une réponse à faire : c'est qu'il *est faux, très faux*, que la religion naturelle, que l'humanité aient jamais subsisté sans le Christ, le Verbe de Dieu. Car c'est lui qui a parlé au commencement et révélé la religion obligatoire.

Les *orientalistes* disent à leur tour : Que venez-vous nous parler des révélations de votre Christ, de votre Eglise ? nous trouvons, dans les traditions de l'Orient, existant avant votre Christ, la plupart des vérités que vous dites qu'il a enseignées au monde ; bien loin de nous les avoir fait connaître, c'est lui qui les a apprises de l'Orient. C'est ainsi que parlent Quinet, Reynaud, etc. — Il faut leur répondre : vous êtes des ignorants; vous ne savez pas que le Christ a parlé, a révélé, existé depuis le commencement du monde ; toutes les vérités nécessaires à croire et à pratiquer viennent de cette première révélation. *Jesus-Christus heri et hodiè et in secula* (*Hebr.* XIII, 8).

Que dit à son tour le préfet Wan ? exactement ce que disent les rationalistes et les orientalistes, qu'avant le Christ, il a existé des *envoyés du ciel*, des empereurs, *fils du ciel*, qui ont répandu la civilisation, ont été les agents

filiale, ni fidélité au prince, *ni sy*
ni devoirs moraux. Aussi la colère
jugement tomba sur Jésus (D).

du ciel : ce qui est très vrai. On ne peut
que ces *fils du Ciel, enseignés du Ciel,* éta
car le Christ est le Ciel même ; il faut lui
il parle, sont peut-être et probablement
sages qui avaient reçu les enseignemens et
du Christ.

Mais pour faire cette réponse, il faut
sans le Christ, enseigne que l'on peut étab
religion qui a suffi avant le Christ.

Une autre obligation ressort de cette ol
de traduire en chinois, toutes les écritures.
de traduire les *Epitres et Evangiles*, ave
traduction pouvait suffire alors, elle était
maintenant que le contact de la Chine
faut que le savant chinois, non chrétien,
Nous savons que la Société Biblique a f
n'est pas assez élégante ni assez fidèle. Q
traduction ou corrigent celle des protestans
dispensable.

[1] *Encyclopédie chinoise* illustrée, de d
que le célèbre Lin a travaillé.

(D) Cette *encyclopédie* n'est pas conn

» Au nom du Ciel, le roi de Judée le fit saisir, et son crime ayant été prouvé, il fut puni, selon les lois du royaume, par le supplice de la croix. Son sang coula jusqu'à ce que tout son corps en fut couvert; il mit ainsi *sept jours à mourir*, et des ordres furent donnés aux autorités locales pour le faire ensevelir. Mais ses disciples, gens qui n'avaient aucune industrie légale, ni moyens d'exister, inventèrent une fable et prétendirent que, après avoir passé *trois jours* dans le tombeau, il ressucita, et s'enleva au Ciel *quarante jours* plus tard. Ce conte fut inventé pour attirer les hommes à la doctrine qu'ils prêchaient, mais il ressemble à celui qui a été fait au sujet de *Sun-Nyan*, lequel s'étant noyé après la défaite de ses troupes, devint, au dire de ses partisans un *esprit des eaux ;* il ressemble encore à ce que prétendent les rebelles de la *faction du Lys blanc*, que les corps de leurs camarades mis à mort à la suite de longs et ignominieux supplices, ayant rendu les esprits qui les animaient, ceux-ci se dégagèrent et montèrent au ciel appelés à un autre état parmi les êtres célestes (E).

» Le fait ne saurait s'être passé comme on le rapporte, car si cela était, comment serait-il aussi possible qu'un corps qui était le maître du Ciel fut si peu maître de lui-même qu'il ait pu être mis à mort et cloué sur une croix par les mains de vulgaires mortels? L'inconcevable assertion de ses disciples, qu'en sa qualité de Seigneur du ciel, il *souffrit la peine du péché pour l'amour des hommes*, est aussi fort ridicule. Ainsi, pour cacher les traces de la mort sur la croix, le corps qui était le grand ministre du ciel et de la terre, pouvait tout, *excepté remettre aux hommes la punition de leurs péchés*, et pour ce faire, il fut obligé de subir le châtiment à leur place (F)!

(E) On voit ici à travers quel mélange de fables, les chinois connaissent quelques-uns des faits évangéliques. Nous ne savons qui était ce *Sun-Nyan*, ni cette secte *du Lys blanc*. Les dictionnaires historiques et mythologiques chinois qui les expliquent ne sont pas traduits. Mais il y a toujours cette immense différence entre les faits évangéliques et les fables chinoises et autres : c'est que dans l'Évangile, il s'agit de faits réels, constatés par des témoignages authentiques, tandis que les fables sont de l'invention de quelques fanatiques.

(F) Voilà peut-être l'objection la plus forte que la raison puisse faire contre le christianisme. Il n'y a qu'une réponse à faire à cela, c'est que cela est

... des gens vicieux
reux, tandis que ceux qui n'auron· pas
de mérite, sont tous condamnés à l'info
récompense la vertu et punit le vice, n
ce point? Cette doctrine n'est-elle pas
nous enseigne le Ciel (G)?

» Ensuite les mots *palais du ciel* et
des plagiats empruntés aux livres boudd
cependant les chrétiens méprisent les bou
à la prison éternelle de l'enfer. La cru
comme l'*arbre aux trois épées* et la m
des bouddhistes, absolument impossible

» On saura encore que de toutes les nati
ne croit autant au Seigneur du ciel que l'
habitans sont déliés de tous liens sociaux
en ruine; son territoire a été plus d'une

ainsi. Toute la tradition, tout ce que Dieu no
miraculeux par lesquels il a prouvé son inter
hommes, prouvent, qu'il a fallu que le Christ
et que le monde a dû être sauvé *par la foli*
C'est S. Paul lui-même qui l'a dit.

(G) Vous avez raison, docte Wan, cette do
n'est pas enseignée par le Christianisme. C
autre de vos lettrés.

(H) Quand M. Wan ...

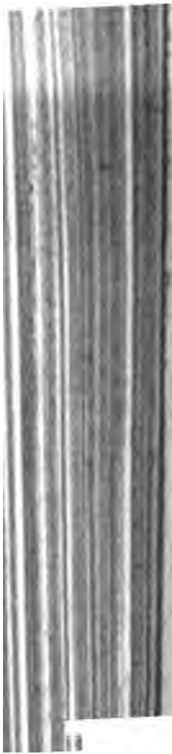
puisqu'elle croit au Seigneur du ciel, le bonheur ne lui a-t-il pas été donné (I)?

» Parmi les pays qui ne croient pas au Seigneur du ciel, aucun ne peut se comparer au Japon. Sur le quai de son port, ouvert aux étrangers, est gravé un crucifix, et tout marchand qui y vient, qui, à son débarquement, ne foule pas cette image aux pieds, est immédiatement décapité pour servir d'exemple aux autres. De plus, à la porte de la ville est une image de Jésus, enterrée sous le seuil, afin qu'elle soit foulée aux pieds tous les jours, et cependant ce royaume a duré deux mille ans. Pourquoi donc le Seigneur du ciel ne lui a-t-il pas infligé un châtiment terrible? Cela prouve que le prétendu pouvoir de rendre heureux ou malheureux est une fable sans fondement ; il aboutit tout simplement à faire que dans cette vie les gens peu éclairés laissent les tombeaux de leurs ancêtres sans les sacrifices qui leur sont dus, sans l'encens parfumé, sans les oblations prescrites, et, après leur mort, ils seront à leur tour des spectres aveugles, soumis, en outre des privations que je viens d'énumérer, au supplice de brûler jusqu'à ce que leurs os soient réduits en cendres. Quel bonheur peut résulter d'une pareille doctrine (J)?

» Bien qu'une ordonnance de date récente ait reconnu aux Barbares le droit de disserter entre eux sur leurs livres religieux, elle ne

(I) Ces notions sur l'Allemagne sont assez curieuses, mais nous voudrions apprendre à Wan, 1° que l'Allemagne est loin de croire à la pure loi du seigneur du ciel ; 2° qu'elle se rapproche bien plus qu'il ne le pense des croyances bouddhiques et chinoises ; 3° que son état politique vaut encore un peu plus que celui de la Chine, et pour la dignité humaine et même pour le bonheur temporel.

(J) Ces particularités sur le Japon sont en effet la honte de la nation chrétienne qui s'y est soumise. Quant à la prétendue prospérité de cet empire, outre qu'elle est un peu fantastique, patience, patience, le moment n'est pas loin peut-être où le Japon paiera cher les insultes faites au Christ, ni plus ni moins que les chinois, qui se sont laissé imposer la loi par quelques uns de ces barbares qui croient au Seigneur du ciel. S'il fallait juger de la divinité du Christ parce qu'il ne venge pas de suite les injures qui sont faites à ses croyans, que penser de ces *myriades d'esprits* du ciel, de la terre et des eaux, qui n'ont pas su défendre le *ciel inférieur*, la Chine, contre les attaques de quelques marchands chrétiens?



rues, déclarent leur repentir,
peine sera, dans ce cas, adou
sévères, mais elles ont toujours
donc, parmi vous, gens simple
qu'ils se hâtent d'entrer dans la
verez dans le crime, sachez q
saisir, juger et punir pour servi
de lettrés, celles dont les memb
descendent d'anciens fonctionna
résolutions dans les temples des
tous fils ou frères qui auraient a
qui ont renié la communion de l
les juridictions de la campagne,
vront être prompts à informer,
d'aucune société qui s'emploie à
vront pas leur laisser le tems de
mais ils devront informer aussitôt
tion des coupables, s'ils ne veulent
complices. Par ces moyens, les co
dans la voie droite, et les lois ser
c'est mon vif désir qu'il en soi
obéisse (K). »

(K) L'honnête Wan trompe ici ses

Histoire de la philosophie.

APULÉE.

SA VIE ET SA DOCTRINE PLATONICIENNE.

Apulée, philosophe platonicien, vécut sous les Antonins, au second siècle de l'ère chrétienne. La plupart des détails biographiques qui le concernent ont été presque tous puisés dans ses ouvrages. Il nous apprend donc qu'il naquit à Madaure, colonie romaine dans l'Afrique; — que Thésée, son père, exerça, dans cette colonie, le duumvirat, la première des dignités, passa par tous les honneurs [1], et lui laissa en mourant 20,000 sesterces à partager avec son frère [2]; il noous dit encore qu'il se glorifie d'une descendance maternelle, dont la souche n'est rien moins que l'illustre Plutarque et son neveu le philosophe Sextus [3]. S'il faut l'en croire, il se voua tout entier, dès le commencement de sa vie à l'étude des belles-lettres ; il aurait pour elles dédaigné tous les plaisirs ; et « par un travail peut être plus qu'hu» main, opiniâtrément poursuivi le jour et la nuit, par le sacrifice » de ses forces, aux dépens de sa santé, il n'aurait rien négligé pour » conquérir l'éloquence [4]. » — On comprend qu'il faut laisser ici une large part à la déclamation.

Il paraît que ses premières études se firent à Carthage. « Nos » pénates sont communs, dit-il aux Carthaginois ; j'ai vécu parmi » vous depuis mon enfance ; j'ai passsé mes jeunes années près de » vous ; j'ai suivi vos maîtres et écouté vos leçons ; et si j'ai complété » mes études à Athènes, c'est ici que je les ai commencées [5]. Voici le » salaire que je vous paie, ô Carthaginois, partout où je vais, pour les

[1] *Apol.*, p. 217.
[2] *Ibid.* 216.
[3] *Métamorphoseon*, *l.* I, p. 266 de l'édit. Nisard.
[4] *Apol.*, p. 205.
Flor ides, p. 127-28...

» enseignemens que vous m'avez donnés pour mon enfance, partout » je me vante d'être votre élève..., vos doctrines sont celles que je » cultive avec le plus de soin...; vos divinités, celles que j'honore avec » le plus de dévotion [1]. »

Il alla donc compléter à Athènes ses études. Rien de plus curieux que de l'entendre faire le dénombrement des sciences qu'il cultiva. « La première coupe, celle des élémens, dissipe l'igorance ; la » deuxième, celle de la grammaire, enseigne les règles ; la troisième, » celle de la rhétorique, fournit l'arme de l'éloquence. La plupart » s'arrêtent à celle ci. Pour moi, étant à Athènes, j'ai bu encore à » d'autres coupes : j'ai goûté la poésie et ses épices, la géométrie et » son eau claire, la musique et ses douceurs, la dialectique et sa pi- » quante âpreté ; enfin la philosophie générale et son délicieux nec- » tar. Jugez en : Empédocle compose des vers, Platon des dialogues, » Socrate, des hymnes, Epicharme des refrains, Xénophon des his- » toires, Xénocrate des satires : votre Apulée (il s'adresse aux Car- » thaginois qui lui érigent une statue) embrasse tous ces genres, il » cultive les neuf Muses avec un zèle égal, et sans doute avec plus de » bonne volonté que de talent. C'est pour cela qu'il mérite peut-être » plus d'éloges [2]. »

Malgré ce petit adoucissement, on voit là, ce nous semble, quelque chose qui ne ressemble pas mal à une vanité tant soit peu ridicule. Nous ne sommes cependant pas au bout de ces détails qui nous peignent si bien ce personnage. Il faut lui laisser faire l'histoire de ses triomphes intellectuels. Après avoir parlé d'Hippias, de la variété de ses talens et de la facilité de son élocution, il ajoute : « Certes moi » aussi je loue Hippias, mais j'aime mieux égaler sa fécondité par » mon instruction, que par mon talent à fabriquer des ustensiles. » J'en fais l'aveu, je lui suis inférieur dans les arts mécaniques j'a- » chète mes habits chez le tailleur ; je tire mes chaussures de chez » le cordonnier ; je ne porte point d'anneau, et je prise l'or et les » pierreries à l'égal du plomb et des cailloux ; l'étrille, l'huilier, et les » objets de bain, je les prends au marché. Enfin ,pourquoi le nier ? » je ne sais me servir ni de l'équerre, ni de l'alêne, ni de la lime,

1 *Florides*, 129.

2 *Ibid.*, 130.

» ni du tour, ni d'outils semblables. A tous ces instrumens, je l'avoue, » je préfère une plume à écrire, qui me sert à composer toute sorte » de poèmes dignes de la cithare, de la lyre, du cothurne ou du bro- » dequin : enfin satires, logogryphes, histoires diverses, discours ad- » mirés par les gens des arts, dialogues admirés par les philosophes, » j'embrasse tous les genres, et les exprime en grec et en latin par » une double vocation, avec le même goût et le même style. Tous » ces tributs littéraires, que ne puis-je te les offrir, illustre proconsul, » non en parties détachées, et par échantillon, mais dans leur en- » semble et dans leur unité, et mériter ton glorieux témoignage par » l'universalité de mes talens[1]!...

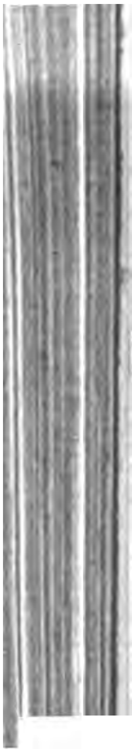
Il n'est pas sans intérêt de savoir comment il apprit cette langue latine dont il vient de parler. « Transporté plus tard sur le » sol latin, étranger au milieu de la société romaine, il m'a fallu, » sans guide, et avec une peine infinie, travailler à me rendre maître » de l'idiome national[2]. »

Il faut ajouter qu'Apulée ne tarda pas à se prendre d'enthousiasme pour cette éloquence déclamatoire et sophistique qui savait se plier à toutes les circonstances, traiter tous les sujets, défendre, avec un calme imperturbable, la vérité et l'erreur. Il ne laissa pas que de se faire dans ce genre un grand nom. Il nous parle, avec son emphase ordinaire, des statues que son éloquence lui fit ériger dans plusieurs villes, et notamment à Carthage, du droit de bourgeoisie que les habitants d'OEa, charmés de l'entendre, s'empressèrent de lui décerner[4].

Ce fut là qu'il parvint à capter, on ne sait trop par quels moyens, et à épouser Pudentilla. Elle était veuve et commençait à avancer en âge; Apulée était jeune encore; mais Pudentilla lui apportait une certaine fortune : elle fut agréée. Il s'ensuivit un procès qui nous a valu cette apologie dans laquelle nous avons déjà puisé plus d'un détail. Il y a, dans cette composition, des traits d'éloqence.

Elle nous montre encore Apulée sous un double point vue qu'il faut exposer.

1 *Florides*. p. 117.
2 *Mét.*, l. 1, p. 268.
3 *Apol.*, p. 237.



» élevé que le vôtre, initié, comme
« tères, vous êtes fidèle assurémen
Metamorphose se termine par une n
Il s'était fait « nouveau venu dans
» religion, le visiteur le plus zélé d
vine protectrice l'interpelle durant s
velle initiation à recevoir, de nou
croyait son initiation complète depui
sens de cet avis ? Il interroge son bo
l'idée lui vient de s'adresser aux pr
« que ses consécrations antérieures n
» la grande Déesse, et qu'il lui rest
» père tout-puissant des dieux, de l'i
du dieu se multiplièrent ; la nuit sui
en songe à Apulée ; il avait une rob
feuilles de lierre, et des choses qu'i
révéler ; le tout fut placé au-dessus d
tre alla ensuite occuper la propre c
l'ordre de préparer un grand festin
ou moins merveilleuses, se passèrent.
parlé, avait eu aussi son rêve. Il a
d'Osiris, lui annonçant l'arrivée à R
qui devait être admis, sans délai, à

Impossible de résister à la volonté du dieu. Apulée se trouvait nécessairement dévolu aux saintes épreuves. Mais jugez de son embarras. Les frais de voyage avaient singulièrement diminué son patrimoine : il y avait, dans cette pauvreté, un obstacle invincible à l'accomplissement de la cérémonie sainte. Quel parti prendre ? L'invitation du dieu devenait commandement... . Apulée finit par se décider à se défaire de sa garde robe; elle était bien chétive; il en tira cependant la somme qu'il lui fallait.

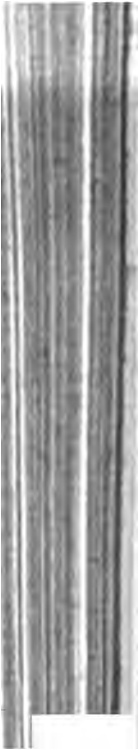
Voilà donc tout préparé pour le grand acte. Apulée s'abstient, dix jours entiers, de nourriture animale; mais il se fait admettre aux nocturnes *orgies* du grand dieu Serapis... Enfin, l'initiation s'accomplit.

Tout n'était pas fini. Une autre sommation divine lui arrive à l'improviste, avec des circonstances tout à fait surnaturelles. Il ne s'agit ni plus ni moins que de se préparer à une troisième initiation. De là, pour Apulée, une vive inquiétude. Les pontifes consécrateurs auraient-ils failli en quelque point à leur saint ministère ?... Grand problème... Bref, l'insistance céleste dont il est l'objet, tout en l'honorant beaucoup, ne laisse pas que de le jeter dans une agitation d'esprit qui « touche au délire. »

Il fallut que la divine image vînt doucement le rassurer. « Cette » succession d'épreuves, me dit-elle, n'a rien qui doive t'effrayer, ni » te faire croire à quelque omission dans les précédentes. Réjouis-toi » plutôt d'une faveur ainsi répétée. Tu dois t'enorgueillir d'obtenir » trois fois ce qu'il est à peine donné à l'homme d'obtenir une. Ce » nombre, lui seul, est pour toi le garant d'une *éternelle* béatitude... » C'est pour ton bien, dans l'intérêt de ton avenir, que cette troisième » initiation est commandée par l'autorité des dieux. »

Apulée se laissa donc faire. L'abstinence des viandes recommença elle se prolongea même au-delà de dix jours ; en un mot, tous les préparatifs furent faits « dans toute la mesure de sa ferveur plutôt que » suivant les exigences des règles. » Il ajoute : « Grâce au ciel, je » n'eus regret à mes peines ni à mes dépenses ; car je vis grossir mes » honoraires, et ma profession d'avocat devenir honnêtement lucra- » tive. »

Voici bien une autre faveur : « A quelques jours de là, le dieu su- » prême entre les dieux, grand entre les grands, auguste entre les



dans le collége des pastophores, e
quinquennaux.

Apulée ne voulut pas rester au-
ment il se fit raser les cheveux et s
qu'impose à ses membres cette co
de rougir de mon chef dégarni, je
et j'en fais montre à tout venant [1].

Voilà, ce nous semble, des détai
personnage et nous laissent voir p
époque : quand il ne l'exagère pas

En ce qui concerne Apulée, no
pour les initiations, l'espèce de my
velopper, les pratiques plus ou m
étaient comme la conséquence, ne c
sur lui cette accusation de magie c
son *Apologie*. En tout cas, il faut
» montre plus sensiblement l'impe
» d'avoir dit qu'Apulée avait fait
» qu'ils égalaient ou même qu'ils su

Arrivons au second point de vue
sente Apulée. On voit qu'il tient su
phe. Il faut se hâter de dire q
richesses, l'orgueil, les prétentions
les susceptibilités des néoplatonicien

» fendre la *philosophie*, dont la susceptibilité repousse avec mépris » le moindre soupçon qui l'effleure, aussi bien que les plus graves ac- » cusations 1. »

Comme on le voit, elle commence à n'être pas jeune, cette classe d'hommes qui veulent. bon gré malgré, ne faire qu'un de leur propre honneur et de celui de la philosophie, qui proclament celle-ci compromise, sinon blessée quand on les attaque : nous pouvons nous tromper, mais il nous semble que la philosophie se passerait fort bien de cette solidarité qu'on lui impose.

Au reste, pour s'expliquer un peu le courroux et la susceptibilité d'Apulée, il est bon de savoir que la philosophie dont il se déclare le représentant, qu'il voit persécutée en sa personne, dont l'honneur est inséparable de son propre honneur, est tout simplement *la philosophie de Platon*.

On se demande naturellement à quelles idées générales du platonisme se rattache Apulée. Nous avouons n'avoir pu le découvrir. Les *Florides* et l'*Apologie* ne sont presque qu'une longue suite de louanges que l'auteur décerne à ses auditeurs et le plus souvent à lui-même. Quand il ne s'attache pas à repousser les accusations intentées contre lui, il prend alors un ton élevé et déclamatoire pour parler de ses succès, de l'enthousiasme qu'il a excité et des statues qui lui ont été élevées.

Les œuvres qu'il appelle philosophiques sont au nombre de trois. En premier lieu se présente le *Traité du dieu de Socrate* : c'est la plus importante. Nous y trouvons un mélange, une espèce de combinaison des idées religieuses et philosophiques du monde oriental et du monde grec. On peut dire que par cet essai de *demonologie*, Apulée se rattache aux derniers Alexandrins et les devance dans une voie qu'ils parcourent avec tant d'excentricités. Indiquons les idées principales de ce traité.

Les êtres animés se divisent en deux classes, les hommes et les dieux. Ceux-ci, sans commencement et sans fin, habitent les hauteurs du monde, et n'ont *aucune communication directe* avec les premiers, êtres périssables.

Toutefois, les dieux ne sont pas entièrement étrangers au soin des

1 *Apol.* 204.

choses humaines. Entre les hauteurs du ciel et l'élément terrestre, dans ce milieu qu'occupe l'air, habitent des *divinités intermédiaires*. Interprètes, auprès des dieux, des prières des hommes, elles sont, auprès de ceux-ci, messagères des bienfaits célestes. Elles président aussi aux révélations, aux enchantemens des magiciens, à tous les présages.

Les Grecs les appellent *démons*. Apulée les définit : « des êtres » animés, raisonnables et sensibles, dont le corps est aérien et la vie » éternelle : de ces cinq attributs, continue-t-il, les trois premiers » leur sont communs avec les hommes, le quatrième leur est propre; » ils partagent le dernier avec les dieux immortels, dont ils ne diffè- » rent que par la sensibilité. » S'il les dit *sensibles*, c'est que leur âme est soumise aux mêmes agitations que la nôtre.

Les démons se rangent en deux grandes classes. On a d'abord ceux qui vécurent dans un corps humain, les *lares domestiques*, les *larves*; et plus généralement les *dieux mânes*. Viennent ensuite les démons qui ne furent jamais enchaînés dans un corps, comme le *sommeil* et l'*amour*. Leur essence est supérieure, leur puissance plus grande, leur pouvoir déterminé.

« C'est dans cet ordre plus élevé que Platon met ces arbitres et » ces témoins de nos actions et de nos pensées, ces gardiens invisibles » à tous, toujours présens, qui improuvent le mal et applaudissent au » bien. Lorsque nous quittons la vie, ce génie qui a été donné à chacun » de nous saisit l'homme confié à sa garde, et l'entraîne devant le » tribunal suprême ; là il l'assiste dans sa défense, il retorque ses » mensonges, il confirme ses paroles, s'il dit vrai ; enfin c'est sur son » témoignage que la sentence est prononcée [1]. »

Il est impossible de ne pas reconnaître dans ces paroles un écho, retentissant encore, mais affaibli de l'*enseignement primitif*. Il y a bien là un reflet de la vérité ; mais l'erreur et les idées théurgiques et païennes de l'époque tendent à la corrompre ou même l'étouffent. Aussi, Apulée rencontra-t-il dans saint Augustin et dans saint Jérôme de vigoureux adversaires.

« La sagesse, ajoute Apulée, consiste à suivre les inspirations de ce » génie. Si Socrate fut déclaré le plus sage des hommes, il le dut à

[1] *De deo Socratis*, p. 143.

» son obéissance constante aux commandemens de son Dieu, de son » gardien, de son génie particulier. Nous devons imiter Socrate, cul- » tiver *notre génie*, suivre ses *impulsions*, sacrifier les choses exté- » rieures et les faveurs de la fortune à la recherche de la vertu et des » biens véritables (A).

2° Le second ouvrage philosophique d'Apulée est un *traité du dogme de Platon*. Il le divise en trois livres dans lesquels il parle tour à tour de la philosophie *naturelle*, de la philosophie *morale* et de la *Logique*. On ne doit pas s'attendre à trouver dans cette œuvre des théories nouvelles. Les deux premiers livres ne sont guère qu'un ré- sumé, souvent très-inexact, du *Timée*, de la *République* et des *Lois* de Platon, dans le troisième, il a voulu fondre les principes d'Aristote et des Stoïciens sur la Logique. Le tout est présenté dans un style obscur et presque toujours barbare.

3° Enfin dans le *traité du Monde* sont reproduites presque littéra- lement les idées cosmogoniques d'Aristote.

Reste la *Métamorphose* ou l'*Ane d'or*. Nous y avons trouvé des aventures grotesques, des tableaux d'un cynisme éhonté, des farces de nature à exciter le gros rire, des traits lancés contre les prêtres et les magiciens, des essais de contrefaçon des miracles du christianisme, une moquerie presque constante des dieux du polythéisme. Que l'idée première de ce roman ait été ou non puisée dans Lucius de Patras, ce qui y domine, c'est la satire ; mais la satire dans tout ce qu'elle peut avoir de nu et d'impur. Apulée, dit-on quelquefois pour le jus- tifier, n'inventait pas; il se plaçait en présence de son siècle. Plaignons alors ce siècle et son peintre ; mais que le titre de *moraliste* ne soit pas donné à un homme dont le pinceau se trempe presque toujours dans la fange.

Au reste, voici le jugement, trop flatteur à notre avis, porté par Schœll sur l'*Ane d'Or*. « C'est un roman satirique dans lequel Apulée » se moque des ridicules et des vices qui dominaient dans son siècle, » de la superstition qui était générale, du penchant pour le merveilleux » et la magie, de la fourberie des prêtres du paganisme, de la mau-

(A) Voila la *communication directe*, base de notre philosophie, établie déjà par Apulée. La seule différence, c'est que nous donnons à *notre génie*, le nom de *raison*. A. BONNETTY.

[redacted]

» vaise police qui régnait dans l'empire romain, et qui permettait aux » voleurs d'exercer toutes sortes de brigandages. Le héros du roman » puni de sa curiosité et de sa *lubricité* en se voyant changer en âne, » éprouve des aventures qui le mettent en rapport avec diverses » classes d'individus, et lui font connaître ce qui se passe dans l'inté- » rieur des maisons et des sociétés les plus secrètes. Les *abomina-* » *tions* qu'on couvrait sous le voile des mystères sacrés sont peintes » sous de vives couleurs. Le roman se termine par une description » des mystères d'Isis. » — Nous en avons parlé.

Apulée avait encore composé d'autres ouvrages qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Il paraît qu'il mourut en 184.

L'abbé V. HÉBERT DUPERRON.

Ethnographie traditionnelle.

—

POPULATION ET TRADITIONS DE L'AUSTRALIE.

Anomalies singulières.—Traces du déluge.—Les naturels ne sont pas si dégénérés qu'on le pense. — Mépris pour la femme. — Croyance aux mauvais génies et à la métempsychose.

Plusieurs écrivains prompts à se servir de toutes les armes qu'ils peuvent tourner contre la Bible, ont prétendu que la Nouvelle-Hollande ne présente aucun souvenir, aucune trace de tradition de l'ancien monde, et que par conséquent les hommes et les animaux y sont d'une race différente, épargnée par le déluge. C'est à ceux-là que nous recommandons la lecture des détails suivants donnés récemment sur cette partie de notre Globe.

L'Australie est aux antipodes de l'Europe, non seulement par sa position géographique, mais encore sous beaucoup d'autres rapports. La nature y offre une foule de bizarreries qui, aux yeux d'un Européen, semblent tout à fait imaginaires.

L'été règne dans ce pays pendant que nous avons ici l'hiver. Le vent du nord est chaud, et le vent du midi froid; le vent d'ouest est le plus malsain, et le vent d'est le plus salubre. Le baromètre monte, en général, avant la pluie, et lorqu'il descend, c'est un indice de beau tems. Les vallées sont froides et stériles dans les mêmes lieux où le sommet des montagnes est chaud et fertile.

Les cygnes y sont tous noirs, et les aigles blancs. On y voit aussi une espèce de taupe ovipare, qui allaite ses petits, qui a un bec de canard, et porte à la jambe postérieure un dard vénimeux (c'est l'*ornithorhynque*). Un autre espèce est armée par derrière de plusieurs rangs de pointes semblables à celles du porc-épic. C'est là qu'on trouve le *kangourou*, animal qui tient de l'écureuil et du daim, et dont la taille varie beaucoup. L'un parvenu à toute sa croissance, n'est pas

plus gros qu'un rat, tandis que l'autre n'a pas moins de 5 pieds de haut. Cet animal a cinq ongles aux pattes de devant, trois à celles de derrière comme un oiseau ; il s'aide de sa queue pour marcher, et porte ses petits dans une poche dont la nature l'a pourvu au-dessous de l'estomac. Les chiens de la Nouvelle-Hollande ont la tête du loup, la taille du renard, et n'aboient jamais.—Il y a dans ce pays un oiseau dont la langue a la forme d'un balai; un poisson dont la moitié du corps appartient au genre *kaia*, et l'autre moitié au genre *squale*. La morue se pêche dans les rivières et la perche dans la mer. On voit des serpens ailés, des poissons qui déploient des ailes larges et tachetées comme celle d'un oiseau, et les replient comme les chauves-souris. L'ortie s'élève à la hauteur d'un grand arbre, tandis que les peupliers ne dépassent pas la taille d'un petit arbuste. L'humble fougère porte des tiges de 20 à 25 pieds, et étend horizontalement ses branches, larges de 5 à 6 pieds, en forme de parasol. L'oiseau qui ressemble le plus à la volaille de nos basses-cours porte la queue en éventail comme le paon, et en forme de lyre. L'*émus*, ou casoar, est un oiseau gigantesque comme l'autruche, et, au lieu de plumes, sa peau est couverte d'une espèce de poil. Un oiseau imite le sifflement et le bruit du fouet d'un cocher, le gosier de l'autre rend un son clair comme une cloche d'argent. Celui-ci reproduit le cri plaintif d'un enfant; celui-là un bruyant éclat de rire : au lever et au coucher du soleil, il forme avec sa compagne une harmonie de contre-point dont l'effet est des plus discordans.

La plupart des arbres perdent annuellement leur écorce, et les feuilles demeurent perpétuellement sur les branches. Le ciel est presque toute l'année sans nuages, et les maisons des gens les plus pauvres sont bâties en bois de cèdre, comme le palais de Salomon.

Les bizarreries et les singularités dont la nature semble se faire un jeu dans ce pays ont tellement déconcerté le célèbre naturaliste allemand Blumenbach la première fois qu'elles furent l'objet de ses recherches, qu'il ne pouvait se persuader que la formation de cette terre dût remonter à la création du globe.

Aussi, pour se tirer d'embarras et s'expliquer à lui-même l'existence de la Nouvelle-Hollande, appela-t-il à son secours, suivant l'usage des naturalistes en pareil cas, quelque comète égarée qui était venue

se perdre dans la mer du Sud. Depuis, des géologues ont examiné la chose de plus près, et ont rencontré ici des *traces du déluge plus abondantes encore que dans les autres pays.* Deux d'entre eux ont été plus loin, et n'ont pas craint d'avancer que les eaux du déluge avaient séjourné dans cette contrée plus longtems qu'ailleurs, avant de se retirer enfin sous les glaces des pôles. Sur les hauteurs des environs de Bathurst et de Wellington, on a découvert plusieurs carrières de pierres calcaires semblables à celles que l'on trouve communément en Europe, et en Amérique. Les couches en sont aussi couvertes de brèches *mêlées d'ossemens d'animaux*, dont quelques uns appartiennent au kangourou et à d'autres espèces encore existantes, d'autres à des animaux dont la taille a dû dépasser de beaucoup celle de toutes les espèces qui peuplent actuellement le pays. Un de ces os fut envoyé au baron Cuvier : ce savant naturaliste décida que c'était la cuisse d'un éléphant.

La surface du pays est variée et inégale. Les rivières qui l'arrosent sont petites et peu nombreuses, comparativement à celles des autres contrées : elles prennent leur source dans les montagnes Bleues, dont la chaîne commence à 30 ou 60 milles de la côte et s'élève subitement à une hauteur de 3 à 4,000 pieds. Ces montagnes occupent, du nord au sud, toute l'étendue du continent ; les eaux que recèlent leurs flancs forment, du côté de l'est, le *Hawksburg*, le *Hunter*, le *Hastings*, et d'autres rivières qui se jettent dans l'Océan; les deux premières sont navigables; du côté de l'ouest, les eaux se divisent en un grand nombre de rivières qui se répandent dans l'intérieur du pays, et se perdent, après un cours assez long, dans des marais et des lacs, d'où elles ressortent pour parcourir des contrées encore inconnues.

L'opinion qui admet l'existence d'une mer intérieure paraît être appuyée sur les observations scientifiques aussi bien que sur les témoignages des naturels fixés près de la côte orientale, aux environs de *Swan-River*....

Le règne végétal est d'une vigueur prodigieuse en Australie. Dans certaines localités, le territoire est parfaitement découvert sur une grande étendue, les bois n'y sont pas plus fourrés que dans un parc, et le sol est revêtu d'un gazon magnifique; mais la plus grande partie du continent présente l'aspect d'une épaisse forêt, dont les arbres,

tout particuliers au pays, offrent de nombreuses variétés. Les plus communs sont du genre *eucalyptus* ou arbre à gomme; on en a découvert plus de cent espèces différentes. Ils sont souvent d'une énorme grosseur, et atteignent une hauteur de 50 à 80 pieds avant de pousser aucune branche; ils s'élèvent communément à 100 ou 150 pieds, lorsqu'ils sont parvenus à toute leur grandeur. On a mesuré la circonférence d'un de ces arbres, elle avait 60 pieds. Lorsqu'on est à mi-chemin de la route qui descend au beau district d'Illawara, on trouve un arbre de la même espèce, dont plus de la moitié a été consumée; la partie du tronc qui a résisté aux flammes a encore 100 pieds de hauteur. Trois hommes à cheval peuvent entrer dans l'intérieur du tronc et s'y mettre à l'abri de l'orage, comme l'auteur de cet écrit l'a fait lui-même.

Ces forêts, toujours vertes, sont tapissées de guirlandes et de festons formées par des plantes grimpantes d'une taille gigantesque, qui occupent un espace immense et enveloppent les arbres si étroitement dans leurs vastes replis, qu'elles finissent par les étouffer et les détruire. Leur teinte sombre est d'autant plus frappante qu'elle contraste singulièrement avec l'azur d'un ciel si pâle qu'il est presque décoloré. L'aspect de ces forêts épaisses serait triste et sévère, si elles n'étaient entremêlées de jolis arbrisseaux, dont le feuillage tendre et les branches odoriférantes contribuent merveilleusement à leur donner de la grâce et de la variété : ces arbustes portent des fleurs colossales. Il en est un dont les feuilles longues et effilées sont d'un vert pâle; il s'élève en forme de pyramide à une hauteur de 20 à 25 pieds. Les fleurs qui en couronnent le sommet ont 6 pouces de diamètre; elles sont d'un rouge cramoisi, dont rien n'égale la richesse et la vivacité. Cette espèce est le lis de l'Australie : on pourrait l'appeler l'ordre corinthien de l'architecture des fleurs.

L'air est si pur et si serein, que les objets éloignés se présentent à l'œil avec toute la netteté des objets rapprochés. A la chute du jour, j'ai remarqué que le couchant se peignait d'une teinte verte très-remarquable; cet effet est produit, sans doute, par la réflexion du soleil sur une vaste étendue de feuillage que ses rayons frappent horizontalement. De nombreuses variétés d'oiseaux animent le paysage : on voit surtout d'innombrables peuplades de perroquets, de loriots, de pi-

geons, de catacois noirs et blancs. Parmi les espèces qui ont été découvertes en dernier lieu, on remarque un catacois d'un superbe écarlate, et un perroquet dont la tête est d'un rose rouge, le corps d'un rose pâle, et la poitrine de couleur lilas.

L'Australie offre de tems en tems un spectacle imposant et terrible : lorsque, par le fait des habitans ou par le frottement des branches pendant la chaleur de l'été, ces immenses forêts s'enflamment et embrasent l'air à une grande distance, on voit jaillir, à la cime des arbres les plus résineux, de magnifiques colonnes de flammes, formées par le gaz qui s'en échappe. Lorsqu'elles s'éteignent, il ne reste plus que des troncs noircis et décharnés. La verdure renaît peu à peu ; mais les traces de l'incendie se reconnaissent sans peine dans toute l'étendue de ces forêts éternelles.

Tous les écrivains qui ont parlé des habitans de la Nouvelle-Hollande les ont représentés comme la portion *la moins intelligente de l'espèce humaine* [1] : toutefois, c'est moins l'intelligence qui leur manque, selon moi, que la *faculté d'être attentifs* et de mettre de la suite dans leurs idées. On dit qu'ils ont beaucoup de rapports avec les *Papous* de la Nouvelle-Guinée et de l'archipel Indien. Ils sont de taille moyenne ; ils ont la peau parfaitement noire, les pommettes très prononcées, le front saillant, les yeux enfoncés, les lèvres grosses

1 Ce n'est pas l'opinion de Mgr Polding, évêque de Sydney et vicaire apostolique de l'Australie. Il écrivait le 10 janvier 1848 :

« Ces sauvages, objet de tant mépris, nous paraissent intelligens, gais et très observateurs. J'ai eu, de tems en tems, occasion de les voir, et lorsque j'ai pu leur parler de religion, il m'a été très facile de faire entrer dans leur esprit les principales vérités du catholicisme. La croix surtout est pour eux le sujet de sérieuses réflexions. Souvent nous avons la joie de voir arriver à Sydney des pères qui nous amènent leurs enfants pour recevoir un nom ; c'est ainsi qu'ils désignent le baptême. Nous leur accordons sans difficulté cette grâce, lorsqu'un prêtre réside sur le territoire qu'habite leur tribu. Dans ce cas, on leur délivre un certificat qu'ils doivent présenter au missionnaire afin qui celui-ci surveille l'enfant régénéré. Tout écrit confié par nous à ces bons sauvages a pour eux quelque chose de mystérieux et de sacré ; et s'ils viennent à savoir que le billet dont ils sont dépositaires les concerne, eux ou leurs enfants, ils le conservent avec un soin tout religieux. L'amitié qu'ils ont les uns pour les autres, l'affection qu'ils témoignent en échange de l'intérêt

et avancées de l'Africain, le nez large, mais moins épaté que celui du nègre; leurs cheveux sont longs et épais, excepté chez ceux qui habitent la côte méridionale et la terre de Van-Diemen, dont la chevelure est *moutonnée*.

La population a été diversement évaluée; je ne crois pas qu'on puisse la porter à 500,000 habitans. Ils sont divisés en tribus de 30 à 50 personnes, dont chacune a son chef et occupe un territoire de 20 à 40 milles en carré. Ils ne peuvent pas franchir ces limites, ni chasser sur les terres d'une autre tribu ; cette violation équivaudrait à une déclaration de guerre : aussi les relations que ces tribus ont entre elles sont presque toujours d'une nature hostile.

On s'explique facilement le petit nombre des habitans de cette contrée, quand on considère combien y sont rares les moyens d'existence. Le sol ne produit ni fruits, ni légumes ; les indigènes se nourrissent habituellement de la chair du kangourou, et de l'opossum, et y joignent souvent une sorte de ver qui s'attache aux arbres. La chasse est leur seule occupation ; ils courent dans les bois sans autre vêtement qu'une corde en écorce d'arbre, dont ils s'entourent le corps,

qu'on leur porte, est un des traits qui caractérisent et recommandent leur bon naturel.

« Un peu d'eau sucrée et du pain suffisent, pour les contenter. Dernièrement, près de Wollongong, le clergé leur fit une gratification de ce genre. Aussitôt la tribu s'assembla pour fêter cet heureux événement. Autrefois elle était nombreuse, maintenant elle ne se compose plus que d'un petit nombre de familles. Une femme âgée alla s'asseoir à l'écart : c'était un plaisir de voir les attentions que les plus jeunes avaient pour elle; leur premier soin fut de mettre sa part de côté et d'aller aussitôt la lui présenter avec respect. Ils ont une prédilection particulière pour une petite place qui est sur le bord de la mer en face de ma demeure. Plusieurs fois, pendant l'année, ils s'y assemblent pour célébrer ce qu'ils appellent un *corroborari*. Leurs chants sont plaintifs, lamentables même, lorsqu'ils veulent exprimer la joie. C'est pendant la nuit qu'ils se réunissent, et le bruit qu'ils font tient éveillé tout le voisinage.

« Quoique mon séjour dans ce pays ne date que de quelques années, j'ai pu reconnaître par moi-même que le nombre des aborigènes diminue rapidement. Encore quelque tems, et ce peuple aura entièrement disparu devant le souffle destructeur d'une civilisation qui n'a été ni inspirée ni guidée par la religion. »

et qui leur sert de ceinture. Dans les pays les plus froids, ils se contentent de jeter sur leurs épaules un petit manteau de peau. Rarement ils songent, dans les contrées les plus chaudes, à se ménager un abri, ou, s'ils en ont un, c'est un petit toit formé d'écorces d'arbre pliées en demi-cercle, sous lequel une personne se glisse en rampant; quelquefois, ils construisent à la hâte, avec des bandes d'écorce et des branches d'arbre entrelacées, une petite cabane sous laquelle gisent pêle-mêle cinq ou six personnes.

Jusqu'ici, ils n'ont pas montré la moindre disposition à adopter nos usages et notre genre de nourriture. Toute leur industrie consiste à fabriquer des armes de guerre; ces armes sont: la lance, la massue, le bouclier de bois, et un instrument très-singulier appelé *houmerang*; c'est un morceau de bois fort lourd, recourbé et aiguisé par le bout: il a environ 2 pieds et demi de long sur 2 pouces de large. Ils le jettent avec la main à une distance de quarante pas; l'instrument bondit en l'air, revient, repart encore, et tombe, enfin, aux pieds de celui qui l'a lancé: les lois de la physique ne m'ont pas paru expliquer d'une manière satisfaisante un effet si bizarre.

La *polygamie* est en usage chez ces peuples; mais seulement parmi les chefs. Les hommes d'une tribu prennent ordinairement pour épouses les femmes qu'ils ont enlevées à une autre tribu: ils s'en rendent maîtres par surprise, les renversent d'un coup de massue, et les emportent en triomphe dans leur tribu. Ils les considèrent comme des *êtres qui leur sont très inférieurs*, et les traitent, habituellement, avec une cruauté horrible. On voit un grand nombre de femmes qui ont la tête sillonnée de cicatrices, et, longtems après la mort, leur crâne porte encore l'empreinte des coups qu'elles ont reçus.

Ces peuples sont *anthropophages*; il n'y a pas à en douter, car je m'en suis assuré par leur propre aveu. Ils n'ont ni temple ni idoles; mais ils sont fort superstitieux, et redoutent beaucoup les *mauvais génies*. Ils se réunissent dans les bois pendant la pleine lune, pour célébrer des danses religieuses appelées *corobarus*: ils y font des simulacres de combat, et imitent l'allure naturelle du *kangourou* et de l'*émus*. Ils croient à la *sorcellerie* et à la *métempsycose*; car ils se persuadent que les âmes de leurs ancêtres reparaissent autour d'eux sous la forme d'animaux, ou qu'elles animent les corps des blancs

venus d'Europe. On n'a pas encore pu découvrir d'une manière bien précise quelles idées ils se forment d'un *Être suprême*, de la Providence divine, et d'une vie future : il est fort difficile de les décider à s'expliquer sur leurs croyances religieuses.

Ces pauvres créatures ont éprouvé souvent, de la part des condamnés en station dans l'intérieur, les traitemens les plus barbares : on en a vu qui leur donnaient la chasse comme à des bêtes féroces, et qui les tuaient par partie de plaisir. Ce qu'ils leur avaient appris de notre langue n'était qu'un horrible choix d'expressions dégoûtantes ; il leur donnaient l'exemple des vices les plus hideux. Leurs femmes étaient souvent traitées de la manière la plus révoltante : aussi la population indigène disparaît-elle promptement des territoires occupés par des Européens. La tribu la plus voisine de Sydney ne compte plus que cinq ou six indigènes : ces derniers n'ont pas un seul enfant pour leur succéder. Les tribus de l'île de Van-Diemen sont presque éteintes : il y restait à peine 150 habitans, qu'on a transférés depuis peu dans une île du détroit de Bass, où ils sont entretenus aux frais du Gouvernement. Ainsi, l'extermination presque complète de cette race d'hommes a été l'ouvrage de vingt ans à peine.

W. ULLATHORNE.



Direction catholique.

QUELQUES CONSEILS DONNÉS

PAR MGR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS,

ET QUELQUES DÉCISIONS EN FAVEUR DE L'UNITÉ DE LITURGIE.

Notre devoir est de porter à la connaissances de nos lecteurs tout ce qui a rapport à la direction que l'autorité spirituelle veut inspirer aux esprits. C'est à ce titre que nous reproduisons les deux extraits suivants, d'articles publiés par les journaux religieux de Paris.

On lit dans la *Gazette de France* :

« Les réceptions du clergé de Paris, par Mgr l'Archevêque, à l'occasion de la nouvelle année, ont eu lieu à l'archevêché jeudi, depuis midi jusqu'à trois heures. L'empressement était fort remarquable et les allocutions de Mgr Sibour ont été pleines de tendres et paternelles affections.

« Mes bien-aimés fils, repétait-il à chaque réunion des trois archi- » diaconés, car vous êtes mes enfans dans le sacerdoce, *filioli, quos* » *iterum parturio*, mes bien-aimés fils, l'année qui vient de finir a » été pour moi pleine de consolation ; vous avez constamment répondu » d'un seul élan à tous mes appels ; avec moi, vous avez reconnu les » *sages prescriptions de notre concile*, les *justes répressions de doc-* » *trines intempestives et emportées* ; vous avez surtout surpassé » toute mon attente dans l'établissement de *l'auguste dévotion des* » *Quarante heures*. Ah ! combien je vous en remercie en vous bénis- » sant du fond de mes entrailles paternelles, et par la grâce de notre » Seigneur Jésus-Christ. *Per viscera misericordiæ*.

» Je vous en conjure, mes bien-aimés fils, *restons unis* et nous » serons forts contre tous. L'horizon, hélas ! s'assombrit ; nous igno- » rons les périls qui se préparent ; gardons la sainte et invincible » union de notre divine hiérarchie ; n'introduisons pas, *sous de nou-*

» *veaux prétextes d'unité plus exacte*, la division dans nos rangs ; » votre archevêque est tout à vous ; demeurez, comme vous l'avez » si honorablement montré, *uniquement attachés à lui*, qui est uni » à l'Eglise, et à son chef suprême et vénéré. »

Un ecclésiastique distingué du diocèse de Blois, M. l'abbé Richaudeau, a publié dans le journal la *Voix de la vérité*, un article où sont racontés quelques faits assez généralement ignorés et que la plupart de nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître. Voici donc cette partie de l'article :

« Non seulement les conciles de Reims, de Bordeaux, de Bourges, de Sens, etc.,ont décrété le retour *à l'unité liturgique*, mais celui de Paris, que l'on aurait pu regarder comme moins favorablement disposé, est *entré le premier dans cette voie*. Il a reconnu que les liturgies françaises sont nouvelles : *Novarum liturgiarum*...Il a applaudi au mouvement qui porte les diocèses vers la liturgie romaine et qui prévaut maintenant de toute part. *Plausu magno conspicimus invalescentem undequoque ad amplectendam romanam liturgiam propensionem*. Or, on sait que le Souverain-Pontife a félicité les évêques de cette disposition, et qu'il les a exhortés à mettre leurs efforts en commun pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à l'accomplissement d'un bien désirable.

» Plus de la moitié des évêques de France étaient publiquement favorables à la liturgie romaine il y a deux ans ; depuis cette époque, plusieurs conciles provinciaux se sont prononcés dans le même sens; le Pape a manifesté dix fois le désir qu'il a de voir la France tout entière revenue à l'uniformité. L'adoption du Bréviaire romain est un fait accompli pour vingt-neuf diocèses, sans compter ceux pour lesquels elle est formellement décretée, et *l'on tente des efforts en faveur des liturgies nouvelles* ! Il n'y avait guère lieu de s'y attendre. Surtout, il était difficile d'imaginer que l'on essaierait encore de donner le change sur la question, en prétendant que le *mouvement liturgique ne doit être imputé qu'à des jeunes gens*. Quoi ! les Pères des conciles de Paris, de Reims, de Bordeaux, de Bourges, de Sens, etc.; ceux des vingt-neuf diocèses où la liturgie romaine a été maintenue ou rétablie *sont des jeunes gens* ! Pie IX, qui a vécu un siècle dans l'espace de quelques années, *est un jeune homme* !

» On a dit, il est vrai, que le Saint-Siége n'avait jamais pris l'initiative, et qu'ayant été consulté en différentes circonstances sur cette question, il se trouvait dans une espèce de nécessité de répondre comme il l'a fait. C'est encore là une erreur. Pie IX, n'avait point été consulté par Mgr de Saint-Brieuc lorsque, à propos du compte-rendu de son administration épiscopale, il lui témoigna le désir de lui voir imiter les évêques qui avaient déjà donné la liturgie romaine à leur diocèse. Nous pourrions citer plusieurs faits de ce genre: nous nous contenterons du suivant, qui n'a pas encore été rendu public, bien que depuis longtems il ne soit plus un secret proprement dit.

» Vers la fin de 1843, Mgr de Sausin, évêque de Blois, était sur le point de publier un nouveau bréviaire, pour remplacer les six liturgies qui, encore aujourd'hui, partagent ce diocèse. Une commission composée de neuf ou dix membres avait travaillé pendant huit ans à rédiger ce bréviaire, dont l'impression était enfin terminée. Mgr de Sausin ne pensait nullement demander l'autorisation du Saint-Siége, malgré une opposition assez vive qui s'était montrée dès l'année 1835, et des représentations nouvelles qui lui furent faites au mois de septembre 1843. Déjà même on avait fait relier le nombre d'exemplaires nécessaires pour le clergé du diocèse. Mais au moment où l'on y pensait le moins, Mgr de Sausin reçut de la part de Grégoire XVI *l'invitation de ne pas publier son bréviaire*. Le vénérable et pieux vieillard était plein de respect pour le vicaire de Jésus-Christ; mais il avait alors 88 ans, et ce n'est pas à cet âge que l'on commence à abandonner *des idées de Sorbonne*. Il prit donc le parti d'écrire lui-même au Pape pour exposer ses raisons et obtenir que la publication de son bréviaire fût au moins tolérée. Il se regardait comme tellement assuré du succès qu'en attendant la réponse de Rome, il fit adapter l'*Ordo* de 1844 au nouveau bréviaire, à dater du commencement du carême suivant (on était à la fin de décembre); mais Grégoire XVI ne voulut faire aucune concession. Mgr de Sausin insista avec une certaine vivacité; une espèce de mémoire fut envoyé au Pape, qui y répondit par une lettre très ferme, dans laquelle il était dit que Sa Sainteté *improuvait formellement le nouveau bréviaire*. Cette lettre n'arriva à Blois que la veille ou le jour de la mort du vénérable évêque.

indifférent à cette question, et qu'il suffisa
pour obtenir sur le champ un bref qui leu

» Mgr des Essarts, impressionné par t
mille fois sous mille formes différentes, fin
pourrait bien être vrai, et qu'il était de
pas se régler sur des brochures et sur d
envoya donc deux prêtres à Rome pour
affaire ; et, afin que les partisans du nou
faire aucune objection (Mgr des Essarts a
son plusieurs fois), il choisit les deux pl
cèse et les seuls qu'il y eût dans son adm
pitre. Il leur donna pour le Pape Pie IX
raisons les plus plausibles étaient exposées
blier un nouveau Bréviaire. Malgré cela,
mauvais succès qu'on puisse imaginer.

» Ceci se passait au printems de 184
avoir attendu pendant plus de deux ans
avait fait remettre au Pape, se borna à de
gement à publier le Bréviaire romain. C
viron un an. J'ignore pour quels motifs il
le désir exprimé par Sa Sainteté, mais
qu'il en avait l'intention bien arrêtée. Il
formelle en différentes circonstances ; et a

» Voilà des faits incontestables et qui font voir de la manière la plus évidente possible avec quelle force le Saint-Siége désire mettre un terme *à la variété* qui existe parmi nous, relativement à la liturgie.

» Nous ne pensons pas que l'on nous fasse un reproche de publier des choses que tout le diocèse de Blois connaît parfaitement, et qui, du reste, ne sont infamantes pour personne. Notre unique but est de détromper ceux qui croient que le Pape met peu d'intérêt à cette question, et que l'on peut, sans aller contre son intention, *plaider la cause des liturgies françaises*.

» RICHAUDEAU. »

» Mgr des Essarts, qui lui succéda, était d'abord très favorablement disposé à l'égard de la liturgie romaine. Il avait même déclaré par écrit au nonce apostolique qu'il renoncerait à son titre de grand-vicaire, si Mgr de Sausin donnait le nouveau Bréviaire sans la permission du Saint-Siége; mais il se laissa ensuite persuader que le mouvement liturgique n'était qu'une affaire de journaux montée par quelques têtes ardentes, et que la correspondance de Grégoire XVI avec Mgr de Sausin était due à un ou deux personnages de la chancellerie romaine. On prétendait que *le véritable Saint-Siége* était entièrement indifférent à cette question, et qu'il suffisait de se présenter au Pape pour obtenir sur le champ un bref qui leur donnerait toute liberté.

» Mgr des Essarts, impressionné par toutes ces raisons, répétées mille fois sous mille formes différentes, finit par croire que tout cela pourrait bien être vrai, et qu'il était de la dignité épiscopale de ne pas se régler sur des brochures et sur des articles de journaux. Il envoya donc deux prêtres à Rome pour négocier de nouveau cette affaire; et, afin que les partisans du nouveau Bréviaire ne pussent faire aucune objection (Mgr des Essarts a donné lui-même cette raison plusieurs fois), il choisit les deux plus chauds gallicans du diocèse et les seuls qu'il y eût dans son administration et dans son chapitre. Il leur donna pour le Pape Pie IX une lettre dans laquelle les raisons les plus plausibles étaient exposées en faveur de l'idée de publier un nouveau Bréviaire. Malgré cela, les envoyés eurent le plus mauvais succès qu'on puisse imaginer.

» Ceci se passait au printems de 1847. Mgr des Essarts, après avoir attendu pendant plus de deux ans une réponse à la lettre qu'il avait fait remettre au Pape, se borna à demander un bref d'*encouragement à publier le Bréviaire romain*. Ce bref lui arriva il y a environ un an. J'ignore pour quels motifs il hésita encore à satisfaire le désir exprimé par Sa Sainteté, mais tout le monde sait à Blois qu'il en avait l'intention bien arrêtée. Il la manifesta d'une manière formelle en différentes circonstances; et afin qu'il n'y eut aucun doute à ce sujet, trois jours avant sa mort, il envoya un de ses grands-vicaires à Paris pour déclarer à S. Em. le Cardinal Fornari qu'il profiterait des premiers jours de santé que Dieu lui donnerait pour publier la *liturgie romaine*.

» Voilà des faits incontestables et qui font voir de la manière la plus évidente possible avec quelle force le Saint-Siége désire mettre un terme *à la variété* qui existe parmi nous, relativement à la liturgie.

» Nous ne pensons pas que l'on nous fasse un reproche de publier des choses que tout le diocèse de Blois connaît parfaitement, et qui, du reste, ne sont infamantes pour personne. Notre unique but est de détromper ceux qui croient que le Pape met peu d'intérêt à cette question, et que l'on peut, sans aller contre son intention, *plaider la cause des liturgies françaises.*

» RICHAUDEAU. »

Au tome 52.

152. S. SÉVERIN évêque et abbé. — Sa doctrine en 81 sentences.

Appendice au 5ᵉ *siècle*. Dissertation sur les sciences et les choses liturgiques, en 24 chapitres par *Muratori*.

153. GELASE; le Sacramentaire, ou le livre des sacrements de l'église romaine, édition de *Muratori*.

Au 6 *siècle*.

154. ARMENIUS ET HONORIUS ou les moines; sur les livres canoniques de l'ancien et du nouveau testament, et confession de foi catholique.

155. S. CARILEFUS abbé de Anisola, en 540. — Sa vie par *Siviardus*, 5ᵉ abbé. — Son testament. — Lettre dite précaire adressée à Innocent I. — *Indices* sur les vies des pères.

TOME LXXV, comprenant 1162 col., 1849, prix 35 fr. les 5 vol.

156. SAINT GRÉGOIRE *le Grand*, ou I, 65ᵉ pape, de septembre 590 à mars 604. — Ses *OEuvres*, d'après l'édition des Bénédictins de Paris, 1705. Voici l'ordre des matières qui y sont contenues. — 1. Dédicace à Clément XI. — 2. Préface générale. — 3. Préface sur les trois vies données ici. — 4. Vie par *Paul* diacre, moine du mont Cassin. — 5. Autre vie, par *Jean*, diacre, en 4 livres. — 6. Autre vie, faite d'après ses ouvrages, par les *éditeurs*, en 4 livres. — 7. Sur les portraits ou figure extérieure du saint et de ses parents, par *Jean*, diacre, et Ange *Rocca*. — 8. Gravures représentant sa mitre, ses sandales et son portrait placés à la fin du volume. — 9. Inscriptions apposées aux églises de Saint-Pierre et de Saint-Paul, exposant les donations qui leur sont faites, avec explication. — 10. Témoignages des anciens auteurs. — 11. Préface des éditeurs sur les livres des Morales. — I. Les livres des Morales ou exposition sur le livre de Job, en 35 livres, sur lesquels 16 sont contenus dans ce volume.

TOME LXXVI, comprenant 1516 col., 1849.

— Suite des Morales du livre 17 au livre 35. — II. Homélies sur le prophète Ézéchiel, en 2 livres. — III. 40 Homélies sur les évangiles, en 2 livres. — IV. Discours au peuple sur la mortalité. — *Indices* très étendus sur sa vie et ses précédents ouvrages.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 12. — Décembre 1850.

RECTIFICATION.

Nous nous empressons d'insérer la rectification suivante faite après la lecture de notre dernier cahier, et nous regrettons sincèrement d'avoir publié un discours aussi indignement faux. Quoiqu'il eût été publié dans la *Gazette de France* du 2 janvier, dans la *Voix de la Vérité* du 5, dans l'*Univers* du 6. et dans plusieurs autres journaux, nous aurions dû voir qu'il était impossible qu'il eût été prononcé réellement :

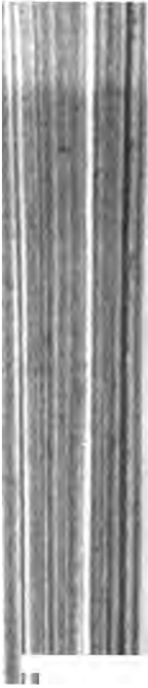
On lit dans la *Gazette de France :*

« Nous recevons, au moment de mettre sous presse, la lettre suivante, qui contient une rectification à un de nos articles :

« Monsieur le Rédacteur,

» Mgr l'Archevêque vient de lire aujourd'hui seulement, dans les » *Annales de Philosophie Chrétienne*, le compte-rendu, tel que la » *Gazette de France* l'a donné, des réceptions du clergé le jour de » l'an. Il me charge expressément de vous dire qu'il n'a pas, dans » ses allocutions, prononcé un seul mot qui, de près ou de loin, pût » rappeler, 1° son Mandement *touchant les écrivains qui traitent* » *des matières ecclésiastiques* et l'*avertissement* qui le suit; 2° les » controverses relatives à la *question liturgique*. Il vous prie, Mon- » sieur le Rédacteur, de vouloir bien insérer cette rectification dans » votre journal.

« Agréez, etc. H. SIBOUR, *vicaire-général.* »



Nouvelle défaite du rationalisme. — S
quant le mysticisme. — Portée de
posées, fortifiées et réfutées par M. (
des élémens essentiels des sociétés
dienne de la raison. — Idolâtrie des i
— Le rationalisme et la raison.

Il y a longtems que le Ratio
honte et de douleur, s'il en pouvai
tions critiques ou ridicules ne s'est
compter maintenant les blessures m
les plus sensibles, et là précisémen
trempé son armure. C'est une de c
encore de lui ouvrir. Il en tient, l'ét
est coutumier de ces sortes d'avent
leur, si cuisante qu'elle puisse être
une plainte. Il va mettre un appare
échappé de sa main. L'esprit d'er
il renoue ses tronçons.

Le titre seul du nouveau livre
très sérieuse, hélas! et trop fondé

On a beaucoup parlé du Mysticis
Ce mot a retenti, comme un mot d

ne le prononcent qu'avec une sorte de dégoût ou de pitié, comme on parle d'un vice, et jamais sans proclamer une fois de plus, comme pour conjurer un mal affreux, les droits de l'homme et du citoyen dans le monde intellectuel et moral.

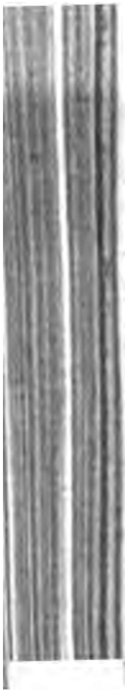
Or, dans la guerre ainsi faite au Mysticisme, avec tout cet acharnement et ces clameurs, a-t-on soigneusement désigné son adversaire ? A-t-on scrupuleusement, comme il convient en pareille matière, circonscrit le champ de bataille? S'est-on posé toujours avec franchise, comme il est indispensable dans les luttes si délicates de la pensée? Une distinction sévère a-t-elle été établie et observée entre des objets qui veulent être distingués ? A-t-on dit, montrant les choses du bout du doigt, que par *mysticisme*, on entendait *cela*, et non *ceci*; que *ceci* est un enseignement à jamais vénérable, qu'on se fera toujours un devoir rigoureux de respecter; *cela*, une erreur qui souille l'esprit humain, aussi préjudiciable à la véritable religion qu'à la véritable philosophie, et que l'on ne combattra jamais assez ?

On a tout simplement crié au Mysticisme, le signalant comme une maladie honteuse de l'âme humaine, comme une infirmité hideuse, comme la lèpre de la religion et de la philosophie. « Le mysticisme, » a-t-on dit avec une indignation désolée, le mysticisme supprime la » Raison, ou du moins la déclare mensongère, pour transporter au » cœur, qui est aveugle, la faculté de révéler le grand, le beau, l'in- » fini, l'éternel [1] ! Le Mysticisme s'en prend à la liberté; il ordonne » de renoncer à soi-même [2], pour s'identifier par l'amour avec celui » dont l'infini nous sépare [3] ! Le Mysticisme réduit Dieu à n'être

1 Cousin, *Histoire de la philosophie moderne*, 9e leçon, cité par M. Chassay, *Mysticisme catholique*, préface, VIII.

2 M. Cousin, de qui sont ces paroles, ignore-t-il, oui ou non, que Notre Seigneur Jésus-Christ a dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il re- » nonce à soi-même ; *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum* (Luc. IX, 13). » — Est-ce que ce profond philosophe ne comprend pas qu'on puisse renoncer à soi-même et conserver sa liberté ?...

3 Ceci est une allusion transparente à saint Paul, qui a dit : « Je vis, non » plus moi, mais c'est le Christ qui vit en moi ; *vivo jam non ego, vivit verò* » *in me Christus* (*Gal.* II, 20). » — Par cette seule phrase, M. Cousin nie implicitement la base même du Christianisme, la possibilité de la rédemption. Si le philosophe emploie le mot *identifier*, qui n'exprime pas la doctrine



anatheme ! Il n'y aura de grâce pour
» avec l'accent du triomphe, oui, v
» voilà dans sa profondeur et dans son
» aussi bien que dans la vérité, s'arrê
» que bien des mystiques on fait. Mai
» tique, le chemin est le même, le but

Il est pourtant, il faut en convenir,
ci ne s'applique en aucune manière; u
avec une tout autre puissance et une t
losophie, et le principe, et les moyens,
que l'on vient d'exposer si complaisar

de l'Eglise relativement à l'amour de Dieu
nément que nous ne pouvons aimer « celui
de fait que l'amour de Dieu scandalise les
rait scandalisé les païens, s'ils avaient ent
étrange !

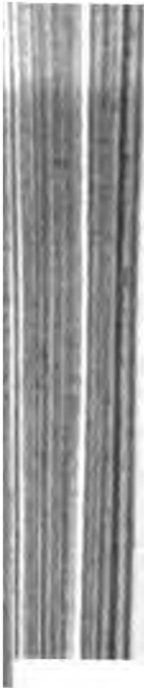
1 Ce reproche, dans la bouche du Ration
achevé ?

2 Cousin, *Histoire de la philosophie mod*
naire des sciences philosophiques, art.
droit naturel, 4e et 5e leçon. — Voir dans
tirés de ces auteurs.

qui, loin de dégrader l'homme et de vicier honteusement son cœur et son âme, a fait et fera éternellement la gloire de la nature humaine ! C'est par lui qu'éclatent, dequis le commencement du monde, surtout depuis dix-neuf siècles tant de miracles et de vertus ! C'est par lui que le cœur de l'homme peut briller d'une limpidité céleste, et devenir ce diamant vivant qui réfléchit le ciel ! C'est par lui que des héros dans les choses de Dieu vont porter « le bien de l'intelligence[1] » jusqu'aux confins de l'univers ! C'est par lui que la charité, la vierge immortelle, entretient pour jamais le feu sacré sur cette terre ! C'est par lui que la sainteté, la fleur divine de la vertu, a maintenant partout des autels ! Pourquoi donc, ô philosophes, avez-vous aussi chargé ce Mysticisme de vos malédictions ! Ce n'a pas été faute de le connaître, car ses œuvres vous éblouissent et ses fidèles vous environnent par milliers. Ce n'a pas été pour l'avoir pénétré plus avant que personne, car vous n'avez jamais osé l'attaquer en face, lui faire son procès en plein soleil, et démontrer ses prétendus crimes. Ce n'a pas été par zèle et par ferveur pour la vérité, car les intérêts de la vérité ne permettent pas de condamner, mais d'examiner profondément et d'expliquer ensuite avec impartialité, un phénomène moral qui se retrouve chez tous les peuples et qui fut de tous les tems. La raison veut que l'on étudie ce besoin intime et réel de la nature humaine, que l'on règle et que l'on modère ses manifestations légitimes; mais elle ne confère à qui que ce soit le droit de le nier ou de le proscrire. Ah ! Il faudrait être bien pur des misérables passions de l'homme, il faudrait participer à la sagesse divine, quand on prend la plume, comme un sceptre, pour gouverner le monde !

Les philosophes rationalistes ont mis à fondre et à confondre toutes les espèces de Mysticisme, d'autant plus d'adresse et d'importance, que le mysticisme qui seul devait, de toute justice, être excepté, était précisément celui qu'ils voulaient atteindre. Que leur font, en effet, les erreurs sacrilèges et les immoralités religieuses du Brahmanisme ? Un philosophe ne porte pas si loin son amour ou sa haine. Mais ce qui les touche et les rendrait heureux, ce serait de faire disparaître, par un procédé aussi savant qu'infaillible, discrètement, et comme

[1] Dante, *Inferno*, Canto III.



que nous a formulée notre divin maî
mandons nous-mêmes que l'on juge
Ex fructibus cognoscetis eos.

Hé quoi ! vous avouez ne point po
les expliquer à votre façon, c'est-à-d
d'entre vous les attaquent ouvertem
tous, au fond, un mérite de cette né
rage et votre gloire *; c'est même,
d'être : vous appelez cela *la liberté*
clarez essentielle à la dignité de l'ho
la plus noble conquête de l'esprit mo
tendre que vous respectez, du fond
de l'Évangile !... Non, et vous le sa
véritablement, ce serait encore imp
principe fondamental. La morale rati
nécessaire avec la morale de l'Évang
fet, n'est pas seulement ces quelq
l'on est convenu d'appeler *morale*
prête comme les Protestans interpré
pas, théoriquement du moins, parc
La morale catholique embrasse, en

dogmes est comme un centre lumineux d'où jaillissent mille devoirs qui fécondent et vivifient, comme des rayons secourables, les actions humaines. La vie chrétienne, la vie sainte, sort de l'union de l'âme avec le dogme. Il faut que la foi soit fiancée avec le cœur de l'homme, comme dit un grand poète [1], pour que nous produisions les œuvres de notre salut, des fruits pour la vie éternelle.

Il est un dogme spécialement, dans la religion catholique, qui creuse, à lui seul, entre notre morale et la morale rationaliste, un abîme : c'est le *dogme de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie*. La foi à ce dogme atteint plus ou moins toutes nos actions; elle les revêt d'une couleur céleste, les transfigure, les imprègne d'amour, les surnaturalise; elle est la source où nous buvons la force, le flambeau où nous puisons la lumière, le foyer où nous allumons notre cœur; elle donne aux vrais croyans ce dévouement, cette abnégation, cet héroïsme, cette charité, qui les caractérisent. Sans elle, tous les hommes seraient comme les rationalistes, faisant plus de cours et de livres que de bonnes œuvres, aimant mieux défendre des droits usurpés que de secourir des frères. Or, que pense le rationalisme du dogme de l'Eucharistie ? Il aura beau répondre que ce dogme ne saurait faire l'objet de ses spéculations, il faut que, s'occupant de morale, il se prononce; s'il regarde cet article de notre foi comme une erreur, il sera obligé de lancer contre nous ses sarcasmes les plus amers, ses traits les plus acérés. A ses yeux, en effet, toutes nos actions seront entachées d'immoralité, puisqu'elles proviendront de l'idolâtrie ! L'apostolat catholique ne sera plus seulement une folie, comme dit saint Paul, mais un crime et une stupidité ! Le chrétien qui communie, et qui, après la communion, adore le Fils de Dieu, substantiellement présent en lui, paraîtra plus à plaindre que l'yôghi des bords du Gange ! Le prêtre qui a l'honneur effrayant d'offrir le très-saint sacrifice de la messe ne sera considéré que comme un hypocrite infâme ou un jongleur imbécile ! Le pieux catholique qui, prosterné devant son crucifix, fait oraison, chaque matin, avant d'entamer sa journée, et écoute la voix de Dieu présent dans son cœur, par l'effet d'une *grâce surnaturelle*, sera assimilé au quiétiste de l'Orient !.. Si la morale n'est pas là, où donc est-elle ?

[1] Dante, *Paradiso*, canto XII.

Ne dites pas que vous défendez uniquement, sans autre préoccupation, *la morale naturelle*. Bien comprise, cette morale vous crie que, quand Dieu a parlé, sa parole oblige. Comme vous la comprenez, elle a un article secret qui déclare toute morale surnaturelle morale contre nature.

Du moment, donc, que vous aurez porté la main sur un des dogmes révélés par le Verbe éternel, ou que vous en aurez fait abstraction, c'est-à-dire, du moment que vous aurez isolé Dieu de l'Évangile, l'inexorable logique vous constituera fatalement l'adversaire de la morale chrétienne. Et voilà pourquoi c'est elle que vous avez désignée, je devrais dire flétrie d'intention, sous le nom de *Mysticisme!*

C'est le mot *piété catholique* qui eût été le mot sincère; seul, il exprimait exactement l'objet de vos attaques et de votre scandale; si vous ne l'avez pas employé, ça été par pudeur, et parce que l'autre expression servait mieux vos projets; car, enfin, aux yeux de l'Église, ce mysticisme conforme à ses prescriptions n'est qu'une piété avancée; mais la piété, qu'est-ce, sinon la pratique fervente et généreuse de la morale de l'Évangile? Morale, piété, mysticisme, sont, pour un véritable chrétien, les trois degrés d'une même chose. Le mysticisme implique la piété, comme la piété implique la morale, comme la morale implique le dogme, comme le dogme implique Dieu. Il y a un enchaînement rigoureux, essentiel, une connexion de cause et d'effet entre tous ces termes. Tel Dieu, tel dogme; tel dogme, telle morale[1]. En l'isolant de Dieu pour la faire sortir de l'homme, le Rationalisme a donc fait de la morale une chimère et un non-sens: il a, par conséquent, rendu la piété impossible. Qui a jamais parlé et qui parlera jamais d'une piété rationaliste[2]? Il s'est ainsi fermé, de

[1] M. Sainte-Beuve, il est vrai, prétend, par un de ces travers qui affligent dans un esprit de cet ordre, que la sainteté est quelque chose d'absolu, qui ne dépend point des croyances. « Conçoit-on, demande-t-il naïvement, qu'il « se trouve encore des saints là même où il n'y a plus de Dieu? » *Port-Royal*, liv. III, ch. 18. — « Nous avouons, en effet, pour notre compte, répond « M. Chassay, ne point comprendre cela! » *Mysticisme catholique*, ch. I, page 3.

[2] Excepté pourtant M. Cousin, qui a eu le front de faire allusion à la piété

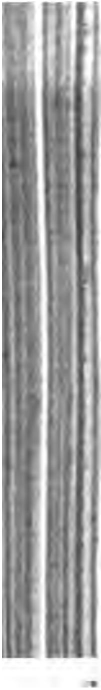
lui-même, et pour satisfaire aux exigences de sa nature, l'accès de tout un côté de l'âme humaine, le côté pieux, cette région délicate et merveilleuse : c'est tout un hémisphère qu'il a effacé sur la mappemonde de notre intelligence et de notre cœur. Nouvelle preuve de la légitimité de son rôle, et de ses prétentions ! Sur les cartes géographiques de la Chine, le Céleste-Empire occupe les neuf dixièmes du globe, et les continens, dont le lettré généreux a daigné se souvenir, n'y sont représentés que par un point imperceptible !

Ainsi abrités derrière un mot qui marquait leurs desseins, les rationalistes prudens ont, d'une main hardie, décoché leurs traits, envenimés de haine, contre « les enseignemens les plus sublimes de « notre Sauveur bien aimé. » Quel bonheur pour eux, et quelle ivresse, de pouvoir bafouer la piété catholique, en flagellant le quiétisme hindou ; d'insinuer que l'Évangile a pris sa source, non pas au ciel, mais dans les sanctuaires du Brahmanisme ; d'affirmer qu'il est facile de surprendre saint Paul, saint Luc et saint Jean en flagrant délit de falsification de la doctrine primitive de Jésus ; de dénaturer la doctrine des Pères de l'Église et de la tradition, pour y saisir des contradictions et des enseignemens déraisonnables ; enfin, d'énumérer, en les déplorant à l'ombre de ces sophismes, tous les prétendus maux faits à la société par les ordres monastiques, auxquels on se plaît tant à assigner, comme à l'Évangile, une origine profane ou absurde !

Les révolutions et l'anarchie se font dans le monde intellectuel comme dans le monde social : le plus souvent, au moyen d'un mot vague, que l'on précise habilement quand l'heure est venue. Pour détruire, on crie à la réforme : heureusement que la morale catholique n'est pas aussi facile à renverser que le gouvernement de M. Guizot !

On est maintenant en demeure de juger de la portée religieuse, politique et sociale du livre de M. Chassay. Ce n'est pas un traité didactique sur le mysticisme ; c'est la réponse aux objections spécieuses ou prétendues savantes dont la diffusion a fait, en grande

de Spinosa. Mais ce n'est pas sérieux ; ce n'est qu'une fantaisie éclectique, une plaisanterie sacrilége. La piété du panthéiste ne sera jamais qu'un culte raffiné de sa propre personne, un chef-d'œuvre d'autolâtrie.

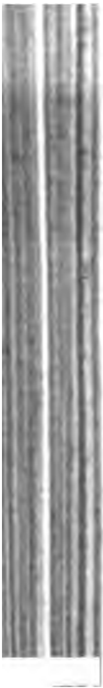


revient pas ; *nescit vox missa reverti.*
ces ravages pour l'avenir.

Or, nous ne craignons pas de dire q
société doivent compter pour cela sur l
M. Chassay. L'auteur a exposé, avec la
lui reconnaître, les objections les plu
Leroux, Michelet, Jouffroy, Guizot, Co
Saint-Hilaire, contre les enseignements d
tions de l'Eglise. Tous ces noms n'ont
Mais l'auteur du *Mysticisme catholique*
les objections de ses adversaires, il les
considérations ou de faits qu'ils n'ont pa
vaste érudition et une sagacité vraiment
mettre en relief, et faire disparaître les pr
avec tant de fracas entre le *quiétisme br*
catholique. L'auteur rend visible que le
loin de fournir des argumens contre l'E
traire, de la manière la plus frappante,
dogme du péché originel et l'attente d'un
d'un côté, les faits primitifs, de l'autre, l
du peuple hindou, on aura le Brahman
Et , si la doctrine de la pénitence et d

» similitudes qui s'expliquent parfaitement de part et d'autre par la
» communauté du point de départ ! Pourquoi inventer tant d'hypo-
» thèses arbitraires, quand une connaissance sérieuse de l'histoire de
» la révélation suffit pour rendre raison de tout ? Indépendamment
» de cette observation fondamentale, il existe encore d'autres causes
» qui ont incliné fortement les esprits des Hindous vers la vie con-
» templative et mystique. Chez certains individus, le sentiment
» religieux est un besoin irrésistible. Il y a des âmes que les servi-
» tudes de la vie écrasent et consument : leur regard, comme celui
» de l'aigle, est à l'étroit dans l'horison resserrée des vallées. Ce qui
» fait le bonheur des autres hommes ne donne à leur intelligence
» que l'inquiétude et l'angoisse. Les vanités de la terre n'attirent
» pas leur regards ; les affections vulgaires ne pourront jamais rem-
» plir les abîmes profonds de leur cœur. Ils s'élancent vers l'infini
» d'un seul bond et comme entraînés par un sublime instinct. Ils ont
» soif de la vérité et de la lumière, et les fantômes de cet univers
» ténébreux ne sauraient satisfaire l'ardente sensibilité qui les dé-
» vore. Mais le phénomène moral que nous rencontrons chez les
» individus n'est-il pas aussi très facile à constater chez certaines
» fractions de l'humanité ? N'y a-t-il pas des peuples qui ont plus que
» d'autres un entraînement impérieux vers un monde supérieur, qui
» s'élèvent avec plus d'ardeur et d'amour vers les choses invisibles ?
» Ce qui prouve que de tels besoins moraux ont existé de tout tems
» dans la nation hindoue, c'est la pente générale des caractères, la
» tendance méditative des âmes, la tournure théologique des intelli-
» gences, l'indifférence prodigieuse pour toutes les agitations du
» monde extérieur. Si quelquefois les regards de ce peuple s'abais-
» sent sur la nature visible, c'est pour y chercher, au sein des forêts
» sacrées, sur les bords des fleuves divins, une retraite où l'on puisse
» vivre loin du tumulte des cités, sous la protection des immortels
» dévas. Un des personnages du drame célèbre de *Sacountala*
» pénètre jusqu'au fond d'un bocage mystérieux, et après qu'il a
» laissé la magnificence du monde extérieur agir un moment sur son
» âme, cette douce et charmante solitude ne lui présente bientôt
» plus qu'une retraite qui protége la sainteté d'un illustre et vénérable
» anachorète [1]. »

[1] *Mysticisme catholique*, chap. I, p. 7, 8, 9.



» nous ne sommes que des formes fugi
» mondes, des gouttes imperceptibles d
» tômes égarés dans les rêves de l'Infini
» nelle?... La vie de ce monde, loin d'
» ou comme une chimère, prend au poi
» sainte et merveilleuse dignité, puisqu
» la préparation indispensable à toutes
» Si l'Evangile n'était qu'un développen
» nique, aurait-il envisagé Dieu, le mon
» qui renverse par la base toutes les fanta
» hindou [1] ? » Accomplir toutes nos ac
Dieu, voilà le mysticisme catholique ; la
actions quelconques, voilà le mysticisme
nitaire, en un mot, tout mysticisme hété

Saint Paul a été accusé, même par
l'originalité de l'Evangile, d'avoir, en e
lence de la foi, préparé les âmes à l'in
tisme qui devait au 2e et au 3e siècle pén
torrent dévastateur [2]. M. Chassay exp
de saint Paul, dont les principales obs

(A) Il n'y a malheureusement que trop de

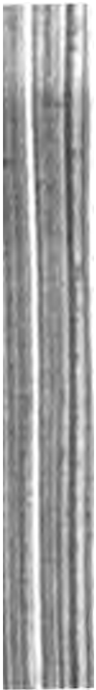
aussi de l'impénétrable profondeur des sujets. Ce fragment du *Mysticisme catholique* est un admirable commentaire des Epîtres du grand apôtre. Les textes grecs, latins et français y sont confrontés avec science et pénétration. Quelles divines profondeurs dans nos saintes Ecritures étudiées avec une foi sincère et par un esprit habile! Quoi qu'en puisse dire M. Cousin [1], un semblable chapitre vaut mieux que tous les systèmes de philosophie ensemble. Tout chrétien puisera, dans cette lecture, de la force, des lumières et des consolations.

« Après avoir parlé de l'aumône, de l'hospitalité et de l'amour
» que l'on doit avoir pour ses persécuteurs [2], saint Paul s'explique
» de la manière la plus attendrissante sur les sacrifices constans
» qu'une âme chrétienne est obligée de faire à l'humeur et même
» aux caprices des autres. Vous qui avez éprouvé toutes les tristesses
» de la vie, vous dont l'égoïsme a brisé le cœur et déchiré l'existence,
» vous que la tribulation et l'angoisse environnent comme un vête-
» ment funèbre, comment pouvez-vous prendre part à ces joies fri-
» voles qui s'agitent autour de vous et qui ne font que redoubler la
» désolation de votre âme? L'apôtre cependant vous commande au
» nom de la charité de faire le sacrifice de vos chagrins. Il vous con-
» seille de renfermer vos douleurs au fond de votre cœur, et de ne
» les révéler qu'à ceux qui sont assez généreux pour vouloir bien y
» prendre part, de vous efforcer de sourire au bonheur des autres
» avec cette évangélique sérénité dont les femmes solidement
» pieuses nous donnent tous les jours un si touchant exemple. Pour-
» tant voyez comme sont merveilleuses les saintes inventions de la
» fraternité évangélique? Pendant qu'on vous prescrit de ne pas at-
» trister la joie des autres, on leur ordonne de partager votre tris-
» tesse, d'entrer dans vos chagrins, de recueillir sur leur sein fra-
» ternel les larmes brûlantes qui échappent involairement de vos
» yeux. C'est ainsi que la loi de l'amour tend à faire de tous les
» hommes un seul cœur et une famille unie dans un même esprit
» et animée par la noble passion du dévouement chrétien [3] ....

1 Voir la préface des *Fragmens philosophiques*.

2 *Aux Romains*, XII, 13, 14.

3 *Mysticisme catholique*, II, 98.



» portons, comme le conseille l'Apôtre.
» *infirmes ;* tâchons d'employer toutes
» gence et tous les trésors de notre cœ
» la Providence a traités moins favorable
» divin n'a-t-il pas dit : Que *celui d'entr*
» *devienne le serviteur de tous !* Ainsi la
» la distinction de nos sentimens, l'élév
» nous autorisent nullement à nous sépar
» titude misérable que le monde foule
» insouciance et un fastueux mépris. La
» la vraie charité évangélique ne peut pa
» jesté solitaire ; elle doit repousser com
» cette tentation des intelligences supér
» contraire à l'esprit de l'Evangile que
» plane au dessus de toutes les souffranc
» dans une région sublime, loin des tri
» des mortels [1]. »

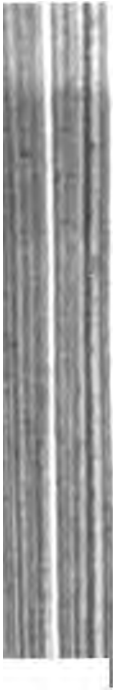
Après avoir expliqué les enseignemens
le *Mysticisme catholique* résoud les obj
et de saint Jean relativement à la *prédes*
ces solutions ont été la doctrine permanent
sont tellement pleins et rapides, qu'on en

sur l'*inégale distribution de la grâce et la nécessité de la foi*, sans laquelle l'Eglise proclame qu'il est impossible d'arriver à la vie éternelle. Vous sentirez vos entrailles filialement émues en voyant se déployer devant vous, dans ces nobles pages, la majestueuse beauté et la divine harmonie des enseignemens de l'Eglise.

Enfin, M. Chassay montre comment les ordres monastiques sont sortis de l'Evangile, et non des extravagances des Brahmanes, et comment leur apologie est écrite à chaque page de l'histoire de leur règle et de chacune des institutions sociales encore debout. Cette question est une des plus essentielles qui puissent être traitées de nos jours. Tant d'erreurs circulent, jusque dans les livres élémentaires destinés à la jeunesse de nos écoles, sur la mortification évangélique, sur le jeûne, sur la vie solitaire et contemplative, sur le célibat ; tant de sophismes et de nuages ont été entassés autour de ces pratiques et de ces enseignemens de l'Eglise, qu'il est urgent de les présenter dans toute leur lumière, dans toute leur raison, dans toute leur sublimité. On ne parlera jamais assez de cette *grande philosophie*, qui vient du Christ, comme dit saint Jean Chrysostome. D'ailleurs, des hommes comme Jouffroy et M. Guizot, qui ont semé dans ce champ l'erreur à pleines mains, méritent qu'on leur réponde.

L'auteur du *Mysticisme catholique* le fait d'une manière remarquable.

« L'antipathie que les rationalistes ont toujours professée pour l'o-
» béissance, la pénitence et la chasteté, devait mener tôt ou tard à la
» réhabilitation de la chair, à la religion du plaisir, à toutes les folles
» rêveries dont les sectes communistes donnent aujourd'hui à l'Eu-
» rope, justement effrayée, le triste et dégoûtant spectacle. Le ratio-
» nalisme a cru en vain pouvoir, de ses mains téméraires, partager
» en deux la doctrine évangélique sans s'apercevoir qu'enlever une
» pierre de cet édifice divin, c'est le faire crouler à l'instant et
» écraser sous ses ruines la morale et la société La société en effet
» ne vit que par le dévouement ; et la pauvreté, l'obéissance, le céli-
» bat, la pénitence volontaire, n'est-ce pas le dévouement dans son
» expression la plus élevée et la plus sublime ? N'est-ce pas l'immola-
» tion constante de soi-même sous toutes les formes à tous les ins-
» tans ? N'est-ce pas le sacrifice de ce que la personalité a de plus



» qui n'étaient pas profonds philosophes
» un généreux instinct, ont bien mérité
» en foulant sous leurs pieds victorieu
» afin de combattre par d'héroïques ex
» sualisme et les illusions de l'orgueil.
» des soldats réservés à des combats sub
» ser tout à la fois les passions de l'espri
» figure pas que ce soit là un détail cr
» les premiers développemens de la vie
» teur, saint Basile, leur adressait des
» peu aux doctrines quiétistes de l'Inde

Telle est pourtant la fécondité de cett
l'on veut remplacer, malgré d'épouvant
rationalistes, dont la seule vertu est de
fernal, la vérité, et d'être essentiellemen
beaux jets de lumière, nos formules de
laissent tomber sur la science politique
être encore stupéfait de sa chute, et n'y
qui se rappellent qu'il voulait donner
goïsme pour base à une société qui doit l
civilisation à l'humilité et à l'obéissance

l'*Evangile*, ceux-là entrevirent il y a longtems un abîme vers lequel courait ce sage ; ceux-là prophétisèrent qu'il élevait sur un sable mouvant cet édifice imprudent dont, quand se lèvent quelques vents impétueux, la ruine est grande [1]. Ceux-là, en outre, prédisent, dès aujourd'hui, que la société mourante ne se relèvera, forte et saine, de sa lente agonie, que si elle se retrempe à ses pures origines, que si elle écoute avec amour et foi la seule parole qui puisse lui dire efficacement, comme au paralytique de Capharnaum : « Enlève ton » grabat, et marche ! *Tolle grabatum tuum, et ambula* [2] ! » Sur ce grabat de paralytique où elle se lamente et se consume, c'est vous Rationalistes de tout genre, qui l'y avez couchée ! Ils ont dit à Dieu : « Laisse nous [3] ! Faudra-t-il donc éternellement trembler devant des » prêtres, et recevoir d'eux l'instruction qu'il leur plaira de nous » donner ! La vérité, dans toute l'Europe, est cachée par les fumées » de l'encensoir ; il est tems qu'elle sorte de ce nuage fatal. Nous » ne parlerons plus de toi à nos enfants [4] ; c'est à eux, lorsqu'ils se- » ront hommes, à savoir si tu es, et ce que tu es, et ce que tu de- » mandes d'eux. Tout ce qui existe nous déplaît..... Nous voulons » tout détruire et tout refaire sans toi. Sors de nos conseils ; sors de » nos académies ; sors de nos maisons : nous saurons bien agir seuls, » la Raison nous suffit. Laisse-nous. » Comment Dieu a-t-il puni cet » exécrable délire ? Il l'a puni comme il créa la lumière, par une » seule parole. Il a dit : FAITES ! — Et le monde politique a » croulé [5]. »

Et chaque fois que ce délire sortira de la bouche ou des actes des chefs d'une nation, le monde politique croulera toujours ! Toujours, à ce défi blasphématoire, Dieu répondra par ce FIAT terrible, par

[1] Qui audit verba mea, et non fecit ea, similis erit viro stulto, qui ædificavit domum super arenam : flaverunt venti, et fuit ruina illius magna. Mathieu, VII, 26, 27.

[2] Marc, II, 9.

[3] « Dixerunt Deo : Recede à nobis ! scientiam viarum tuarum nolumus. » Job, XXI, 14.

[4] Se rappeler ce qu'est devenue l'éducation pratique en France, et quel est l'enseignement des livres et des professeurs rationalistes.

[5] Joseph de Maistre, *Principe générateur des constitutions politiques*, XXVI. Dans l'édition de Migne, p. 146.

» grandeur, par...
» ra que la Raison humaine, ayant perdu
» sance sans pouvoir perdre le besoin
» besoin immortel s'adressera à tout, ex
» de savoir s'élever à Dieu par la route
» *qui lui a été permise*, se jettera hors
» le nouveau, le chimérique, l'absurde
» possible [3]. »

« Pendant que vous consumez vos effo
» tre le *spiritualisme* [4], vous laissez fai
» table adversaire, qui est le *socialism*
» *gue* [5]. »

Que les philosophes se rassurent, et
Qu'ils combinent paisiblement leurs labo
et qu'ils en fassent jaillir, s'ils peuvent,
petites étincelles ! *La Raison humaine*
qu'un qui veille pour eux et mieux qu'eu
après deux mille ans d'expérience, de s
glise ? L'Église a sauvé la raison toutes

1 Indépendant de qui ? de l'Église, appa
Dieu ! Ce spiritualisme peut aller avec la sain
indépendante, elle aussi, de Dieu.

2 C'est toujours le vieux débat au sujet
... multum erat in turbâ de eo. Quidam

rationalisme l'ont compromise. Elle n'a pas plus reculé devant Néron Celse et Porphyre, que devant Luther, Calvin [1], Voltaire et Mirabeau. Une seule ligne de ses décrets rend aux droits vraiment sacrés de la raison plus de services que mille volumes écrits de main d'homme. Quiconque ne voit pas cela dans l'histoire n'y sait point lire. C'est un peu le sentiment de M. Saisset lui-même [2]. Laissez-nous donc défendre le Mysticisme que l'Eglise autorise. Jamais il ne *séduira* assez d'âmes d'élite par sa *grandeur* divine, *particulièrement à cette époque de lassitude* ! Jamais il n'empêchera trop vite la raison humaine, pour satisfaire le besoin immortel qu'elle a de Dieu, de ne s'adresser *qu'à elle-même* ! Nulle main, mieux que celle de l'Épouse du Christ, ne lui enseignera la véritable source où elle doit puiser la science avec sécurité, la route légitime de ses hautes destinées, et ne lui fera plus surement éviter *le nouveau, le chimérique et l'absurde*. Il est vrai qu'elle la conduira à l'*impossible*, mais à l'impossible selon l'homme, et non pas à l'impossible selon Dieu : à l'adoration, à l'amour et à la possession de Jésus ! — Surtout, qu'on laisse l'Église poser la première au front du faux mysticisme son

[1] Voir les admirables volumes de M. Audin, sur Luther et Calvin. Peu d'ouvrages mettent aussi bien en relief tout ce qu'a fait l'Eglise en faveur du bon sens et de la raison.

[2] « L'Église a-t-elle jamais autorisé le fatalisme, le quiétisme? Pélage, sans doute, a été condamné pour avoir nié la grâce ; mais les manichéens, les prédestinatiens, les priscillianistes, qui niaient le libre arbitre, n'ont-ils pas été frappés en même tems des anathèmes de l'Eglise ?... Quand l'augustinianisme exagéré est devenu le calvinisme et le luthéranisme, l'Eglise l'a-t-elle épargné ? Les conciles du 5e siècle n'ont-ils pas eu leur écho dans le concile de Trente ? La part du libre arbitre, celle du mérite des œuvres, n'ont-elles pas été faites d'une main ferme et prévoyante ? Un siècle plus tard, nous retrouvons dans le jansénisme une sorte de calvinisme déguisé. L'Eglise n'a-t-elle pas fait encore entendre sa voix ? La sagesse de l'Eglise ne fait-elle pas honneur à l'esprit humain ? Ne représente-t-elle pas la *raison même*, devant qui expirent toutes les extravagances et toutes les folies des hommes ? Aveugles ennemis, détracteurs indiscrets des institutions religieuses, qui ne voyez pas qu'en les défigurant, c'est la raison même que vous insultez, c'est à l'humanité même, que s'adressent vos outrages ! » M. E. Saisset, *Revue des deux Mondes*, février 1845.

» n'y a point de particulier, dit Bossuet, q
» cette doctrine à ADORER ses inventions
» à appeler DIEU *tout ce qu'il pense*[1] .»

Voilà, pouvons-nous dire à notre tour,
naliste mis à nu; le voilà, non pas dans son
lité lugubre! C'est l'idolâtrie spiritualisée,
dernes. Elle a le même principe que l'idolâtı
et le besoin de Dieu.

Seulement, ses fétiches, au lieu d'être un
ou du chêne, ses fétiches sont des IDÉES.
de l'homme! Tout ce qui accuse l'Église
son, de lui couper les ailes, de l'abâtardi
dogme, d'entraver maintenant la marche d
qui est rationaliste, est idolâtre, s'il est vra
Autant de rationalistes, en effet, autant d
Ce n'est donc pas en vain qu'il est écrit: «
» Seigneur: *Mihi vindicta, ait Dominus!* » —
en appellent à hauts cris au bon sens, à la c
nalistes moins sages et moins conséquens,
immortel que leur cœur a de Dieu, et laiss
tions ceux qui ne veulent de Dieu que pour
mêler à leurs affections. Il y a plus, si un
» mot est de Châteaubriand — sa bêtise p
n'aura le droit de lui frapper sur l'épaule

N'était-ce pas du *spiritualisme indépendant* que faisaient naguère ces pauvres illuminés, dont les excès ont effrayé M. Cousin [1], et inspiré à M. Saisset quelques pages excellentes? N'était-ce pas du *spiritualisme indépendant* que faisaient Spinosa, Hegel, Schleiermacher et Swedenborg? Ne serait-ce point aussi du *spiritualisme indépendant* qu'a fait Strauss? C'est ce spiritualisme, la muse de M. Michelet, de M. Quinet, et, trop longtems aussi, celle de M. Adam Mickiewicz, qui inspire, quoi qu'on en dise, M. Pierre Leroux et son école. *La liberté de penser* n'a-t-elle pas elle-même écrit ces mots sur sa bannière en lettres d'or!... Il serait prudent, avant d'envelopper toute espèce de mysticisme sous la même réprobation, de mettre un peu de discipline et d'unité dans l'Église du *spiritualisme indépendant*.

Il paraîtra toujours étrange que le rationalisme, qui tolère fort bien que l'on n'aime pas Dieu, ou même qu'on l'outrage, veille si pieusement à ce qu'on ne l'aime point mal, et à ce qu'on l'adore suivant sa méthode. Ne serait-ce point que ceux qui se proclament les amans passionnés de la raison n'en sont, tout au plus, que les pharisiens? Si la raison est le premier objet de votre culte, que ne prenez-vous donc plus sérieusement et plus directement sa défense? Au lieu de livrer d'inefficaces combats à je ne sais quels rêveurs fantastiques qui s'empressent, fort logiquement, de décliner votre compétence, allez où vos coups porteront. Est-ce que les mystiques insultent la raison plus que les philosophes athées, les poètes panthéistes, les romanciers immoraux, les chansonniers obscènes? Il est tel écrivain qui ne dînera pas avant d'avoir souffleté le Dieu de l'Église catholique, mais qui sourit *au dieu des bonnes gens!*

Tant que le rationalisme n'aura point répudié cette méthode cordialement et sans retour, il nous sera permis de tenir ses travaux pour passionnés, peu philosophiques et très-malfaisans. Il est un livre, signé du sang de plusieurs martyrs, et que nous signerions bien

[1] M. Bonnetty a analysé avec détail, ce travail de M. Cousin contre les *Mystiques du collège de France*, et lui a prouvé que lui-même tout en blâmant ce mysticisme effréné, y retombait nécessairement, par le chemin de l'*idée divine*, qu'il prétend inhérente à la nature humaine. Voir les *Annales* t. XII, p. 297 (3e série).

1 «Omne, quod est in mundo, concupiscent
oculorum, et superbia vitæ. » S. Jean, 1 épit.

Tradition égyptienne.

—

QUELQUES OBSERVATIONS SUR L'EXAMEN CRITIQUE

DE LA SUCCESSION DES DYNASTIES EGYPTIENNES,

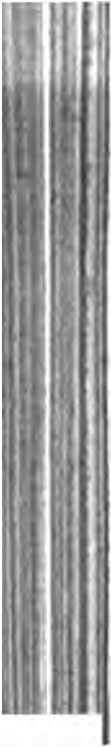
par M. W. Brunet de Presle[1].

Voici une œuvre d'une érudition consciencieuse et dont l'auteur cherche sincèrement la vérité. S'il en est séparé sur quelques points, c'est par certains préjugés auxquels les hommes les plus instruits ne savent pas toujours se soustraire, mais, on lui doit rendre cette justice, ce n'est jamais par une opposition systématique ou passionnée. D'ailleurs il n'affirme ordinairement qu'avec ce ton de modeste réserve qui caractérise un talent réel. Toutefois il résulte de plusieurs propositions et de l'ensemble de son livre que, sur la grande question de *l'origine de la monarchie égyptienne*, l'auteur paraît pencher pour une date qui, sans être justifiée par les monumens de l'antiquité profane, est en opposition avec la chronologie basée sur les données bibliques, même dans le système le plus large.

En combattant le sentiment de plusieurs savants que M. Brunet semble favoriser, nous n'avons pas la prétention de faire assaut de recherches érudites pour nous commettre dans une lutte trop inégale ; nous nous proposons surtout de montrer que l'*examen critique* n'est pas toujours conséquent, et qu'il peut, sur quelques points, se réfuter par lui-même ;

« Si l'on met de côté, dit M. Brunet, les dynasties des dieux tels que le Soleil, Vulcain, Osiris, il reste, à partir de Ménès fondateur de la monarchie, jusqu'à Alexandre, environ 5,500 ans. » D'après les explications fort satisfaisantes que l'auteur a bien voulu nous donner lui-même, on doit rattacher ces lignes à ce qui précède, et n'y voir autre chose que l'interprétation du sentiment de Manéthon.

[1] Volume in-8° de 230 pages, à Paris, chez Didot, 1850.



Pour préparer la solution de la que
troversée de la succession des dynasties
tera tous les monumens de la tradition
les hiéroglyphes, les archives sacrées. l
Mais en puisant à ces sources qu'il inc
ouvrage, avant de discuter les textes a
règne par règne, ce qu'il fera dans la
d'arriver à quelque chose de certain, d'
la monarchie égyptienne? Obtiendrons
bilité? Ce serait peu pour le savant q
Eh bien, ce mince résultat, nous ne l'at
pas à pas M. Brunet dans le vaste labyr
ne rencontrerons que des terrains mou
que le flambeau de l'histoire n'a pas éc
vain à quoi se rattacher dans cette pénibl

1. Du calendrier Eg

Faisons d'abord observer qu'il serai
durée des premières dynasties et celle
elles sont composées, puisque le calend
cours des siècles, de notables modificati
mes métamorphoses. M. Brunet le r
auteurs, les Egyptiens auraient d'abord d
puis à une période de 2 ou 3 *mois*, pu

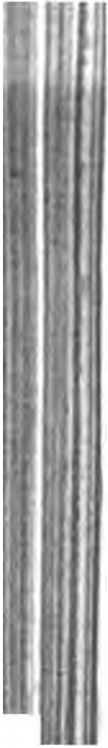
avec le système des dynasties successives (nous jetons cette remarque en passant) on rapprocherait la date de Ménès de l'époque que les chronologistes chrétiens ont assignée à son règne, si l'on réduisait les années des 17 ou seulement des 15 premières dynasties à des périodes de quatre mois; et l'on pourrait faire concorder ainsi Hérodote, Diodore et la Bible. Il est vrai que, dans cette hypothèse, la durée des différents règnes serait en général fort courte ; mais plusieurs en effet ont pu être abrégés par des révolutions, des guerres, etc.

2. Monumens égyptiens.

Si les monumens sont des sources auxquelles l'histoire doit puiser, ce sont des témoins qui parlent peu par eux-mêmes, et dont on ne peut guère invoquer l'autorité que comme un moyen de contrôle pour des particularités ou pour des dates faisant déjà partie du domaine de l'histoire à un titre quelconque. Nous devons sur ce sujet à la judicieuse impartialité de l'auteur une note très-précieuse que nous transcrivons ici : « L'abbaye de St-Denis est restaurée, et » ses caveaux offriront, au moyen de cénotaphes, la série des rois de » France. Ce sera un musée sépulcral calqué sur l'histoire. Mais » lorsqu'on veut constater un fait de nos annales, au moyen du mo- » numens contemporains originaux, que de difficultés dès qu'on re- » monte seulement au règne de saint Louis ! On ne doit pas s'étonner » que les hiérogrammates égyptiens, s'ils ont été obligés, après » l'enlèvement de leurs archives par les Perses, de refaire l'histoire » d'après les monuments, ne soient pas toujours d'accord entre eux. » En effet puisqu'il est si difficile, en remontant à six siècles seulement, de constater un fait de nos annales au moyen de monumens contemporains originaux, quel fonds doit-on faire sur une histoire d'Egypte très-probablement refaite d'après des monumens qui compteraient 1,000, 1,500 ou 2,000 ans d'antiquité ?

3. Archives sacrées.

Interrogerons-nous avec M. Brunet les annales sacerdotales conservées dans les temples et que *l'on doit placer au premier rang des documens historiques ?* Mais quelle est l'autorité de ces archives ? Elles ont été enlevées par Artaxerxe Ochus lorsqu'il eut conquis sur Nectanébo l'Egypte révoltée ; et l'on ne sait si l'eunuque Bagoas, qui les rendit aux prêtres moyennant des sommes considérables, en



» qu'elles eussent déjà subi des dilapida
dans son *résumé* quelque chose de plus :
» Egyptiens se glorifiaient de posséder (a
» été, selon toute probabilité, récemmer
avoue même avec une franchise dor
gré que : « lorsque les prêtres voulaient
» leur histoire, et surtout en embrasser l
» des lacunes qu'ils remplissaient par des
On peut donc, et l'on doit même, dans
des règnes et des dynasties, faire une
tures systématiques. Alors que devient l'a
nuellement exposées à l'altération ou à de
Et c'est au milieu de toutes ces chance
conviendra, qu'il nous faut chercher les
d'occuper le premier rang aux yeux de la
méritent donc les autres monumens d'un

4. Chronologie gre

Mais voici venir la chronologie savant
doute jeter sur ces tems reculés une lum
nèbres ; et les recherches d'Hérodote,
vont sans doute organiser ce chaos.

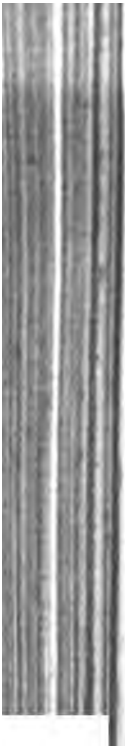
5. Hérodote.

D'abord sur quelle base reposent les ca

mauvaise application, en confondant les générations et les successions royales. Quand donc Hérodote n'aurait pas confondu aussi les saisons ou les années de *trois* ou *quatre mois* des anciens Egyptiens avec les années solaires de 12 mois, on pourrait réduire de beaucoup cette durée, de 11,340 ans qu'il donne à la monarchie égyptienne, surtout si l'on tient compte d'une note de M. Daunou que M. Brunet reproduit avec son impartialité habituelle, et qui toute courte qu'elle est vaut une longue suite de raisonnemens ; elle suffirait pour renverser un système plus solidement établi que celui d'Hérodote. « Entre Septime Sévère et Dioclétien on compterait plus de » soixante personnages qui ont diversement obtenu, conquis, usurpé, » porté enfin soit successivement, soit simultanément le titre d'empe- » reurs. Supposons que nous ne sachions rien de leurs aventures, » et qu'on nous ait transmis seulement la liste de leurs noms ; par la » règle des 33 ans familière aux chronologistes, nous trouverions » qu'ils occupent ensemble une espace de 1,980 ans ; et nous nous » tromperions précisément de 1,880 ans, car ces 60 empereurs ne » répondent qu'à *un siècle.* » (p. 76).

Voilà qui est péremptoire. Hérodote ou tout autre historien pourrait bien d'après cela sur 1,980 ans commettre une erreur légère comme celle de 1,880 ans, pas davantage, car enfin nous avons excessivement peu de détails sur les *aventures* des rois des premières dynasties Thinites, Memphites, Héracléopolitaines. Athotis, Ousaphaïdos, Sémempsès pouvaient être de bons monarques, de vénérables pasteurs des peuples, comme dirait Homère. Loin de nous la pensée de troubler le repos des cendres, ou des momies, ou des manes de Sésochris, de Tosorthros ou de Kerphésès. Mais enfin il ne serait pas impossib'e que parmi eux ou leurs successeurs, il y eût eu aussi des personnages un peu ambitieux qui auraient, comme firent plus tard des empereurs romains, *diversement obtenu, conquis, usurpé, porté, soit successivement soit simultanément,* le titre de souverains, sans trop s'embarasser de la règle des 33 ans ni de la perturbation qu'une telle conduite pouvait jeter plus tard dans les calculs des chronologistes.

D'ailleurs M. Brunet lui-même doute avec raison de la « succession » non interrompue de père en fils pendant 341 générations, et de la

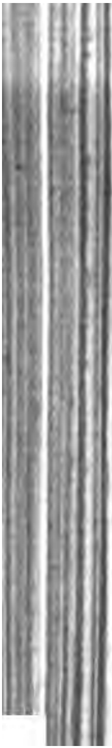


uuieres uynasues , ou au moins de la
unique pour toute l'Egypte, ou plusiet
Héracléopolis, Thèbes, Xoïs, *n'avaiei*
Nous savons qu'on s'abrite avec confi
de tel ou tel règne qui se retrouvent dı
de l'Egypte, et dont l'existence semble
argument irréfragable en faveur de l'ui
monumens soient aussi nombreux et
l'a prétendu, nous pourrions l'accorde
avec M. Brunet que l'histoire et les m
dynasties *les plus récentes* Thébaine,
leur domination depuis Syène jusqu'a
quelque opinion que l'on adopte sur l'o
graphiques par lesquelles les dynasties
comme nous ne prétendons pas tirer de
ment en faveur de notre sentiment, nous n
faite au sujet des monumens des dynast
en rien la question de la contemporané
15 premières dynasties que nous regar
la 4e et la 12e qui paraissent avoir régı
dérable de l'Egypte. Et quand on renc
de cette contrée des monumens d'un mé
rapportant à certaines époques antérieu
teurs (qui cependant mirent *tout à feu e*

trouve guère que les pyramides et les tombeaux qui les environnent dont la date, contestable d'ailleurs, pourrait remonter au tems de la 4e dynastie. Au reste nous reviendrons sur cette question capitale de la contemporanéité des 17 premières dynasties.

6. Diodore de Sicile

Nous arrivons à Diodore de Sicile. Profitant non seulement des travaux des historiens qui l'ont précédé, mais encore des relations que les Grecs et les Romains avaient avec l'Egypte, il pouvait puiser aux sources les plus sures. Il lui était facile de consulter les *Egyptiaques qui étaient écrites en grec*, et que l'on devait trouver à Alexandrie. Il ne l'a pas fait. Pourquoi? C'est qu'apparemment le livre de Manéthon, comme le dit M. Brunet, *ne jouissait pas en Egypte de cette autorité souveraine qu'on veut lui donner de nos jours*. Beaucoup d'écrivains se trouvent ici représentés par la particule *on*, et nous craignions presque de rencontrer M. Brunet au milieu d'eux. Nous prenons acte de son aveu. Ceux qui suivent ne sont pas moins précieux : « Les prêtres étaient en désaccord sur » plusieurs points de leur histoire, on peut dire sur leurs principaux. » Quelle était l'époque de l'*invasion des pasteurs?* Nous voyons » dans Josèphe une foule d'opinions différentes soutenues par les sa- » vants. Quelle était l'*époque de Sésostris!* Diodore nous répond » que les prêtres égyptiens et ceux qui célèbrent dans des chants » cet ancien conquérant suivent des traditions diverses. » Trouverons-nous dans l'*histoire universelle*, je ne dis pas la date précise, mais seulement approximative, de la construction des pyramides? « Diodore nous dit que, selon les uns, les pyramides comptaient de » son tems 1000 années d'existence, selon d'autres, plus de 3,400 » ans. » Entre 1000 et 3,400 ans nous avons, il faut en convenir, un champ assez vaste pour les divers systèmes, et il faudrait être difficile pour ne pas se contenter d'une pareille latitude. « Enfin même pour les » derniers pharaons, poursuit l'auteur, Apriès et Amasis, Diodore » diffère d'Hérodote sur le nombre d'années de leurs règnes. » La critique judicieuse de M. Brunet tire de ces remarques une conclusion parfaitement juste : « Les différences pour des époques si rap- » prochées nous avertissent de ne pas accorder une confiance trop » absolue aux chiffres que quelques auteurs nous donnent pour



Didiore dit, comme l'a remarqué M. B
comptent depuis Osiris et Isis jusqu'
10,000 ans ; d'autres un peu moins d
tort que ce serait en comprenant les règ
Diodore ne fait pas cette distinction er
ans). Ailleurs il dit que l'Egypte fut
peu moins de 5,000 ans jusqu'à la 18(
à choisir (pour poser des chiffres rond
Quelle confusion ! Quel chaos ! Essay
jours pas à pas notre auteur. Interr
Égyptiens, du moins celui qui occup
thon de Sébennytus.

7. Manéthoi

« Malgré le critérium [2] que l'intellig
» a depuis une vingtaine d'années, app
» difficile d'asseoir un jugement sur l
» ne connaissons que par des fra
» et dont la forme primitive est loin
Que devient alors le système des dyn
base principale un livre dont nous
ou moins altérés? On ignore même si

[1] 13e de l'édition, 1737, trad. de Terrass

[2] Ce critérium est encore bien défectue

chronologique avec l'addition des années de chaque règne et des dynasties. On ne s'accorde pas sur *la somme des années des* 30 *dynasties historiques depuis Ménès.*

M. Brunet soulève ici la question de la succession ou de la contemporanéité des dynasties dont nous avons déjà dit un mot. « L'unité constante de l'empire égyptien peut être sujette à contes- » tation. Mais on doit reconnaître que, dans la pensée de Manéthon, » il n'y eut de rois contemporains que durant les dernières années » de la domination des pasteurs, et que les 30 dynasties sont, selon » lui, successives. » Est-il donc si facile de saisir *la pensée* d'un auteur qui pourrait bien n'avoir *pas présenté lui même* sous forme de *canon chronologique le tableau de l'empire égyptien,* d'un auteur, que nous ne connaissons que par des *fragmens plus ou moins altérés,* ou, selon l'expression de M. Lenormant, des *extraits discordans*, et dont le texte pouvait n'offrir que les noms des diverses dynasties (avec quelques dates éparses) que l'on a mises bout à bout un peu au hasard et peut-être pour le besoin d'un système. D'ailleurs, Manéthon n'indique jamais à quelle époque commence une dynastie; il ne donne pas de totaux chronologiques ; on peut ne voir dans ses calculs que des chiffres partiels de dynasties contemporaines ; mais du moins M. Brunet, avec la loyauté qui caractérise sa critique, reconnait que l'unité *constante* de l'empire égyptien peut être sujette à contestation. Eh bien, usant ici de la liberté que la science laisse aux opinions diverses, nous contestons l'unité *constante* de l'empire d'Egypte. Nous pensons que cette unité ne remonte pas plus haut que le 19e siècle avant l'ère chrétienne, par conséquent pas au delà de l'époque assignée par MM. Champollion-Figeac et Letronne à l'avénement de la 18e dynastie. Du moins elle ne remonte certainement pas au delà du 23e siècle, c'est-à-dire de l'avénement de la 16e dynastie.

Les philosophes qui ont voulu donner un démenti à la chronologie basée sur les données bibliques n'ont jamais pu apporter des preuves historiques et sérieuses de l'opinion contraire. En admettant l'unité de la monarchie égyptienne constituée 18 siècles avant J. C , nous ferons observer qu'elle ne fut pas sans recevoir quelque atteinte dans la suite des âges, témoin cette révolution qui



Quoi qu'il en soit, l'unité de la m
siècles avant notre ère, au tems de
Amasis Ier, après la capitulation de la
Pasteurs, vit naturellement l'Egypte
le sceptre de son libérateur, dont l'
être une sauvegarde contre le retour
(Nous pourrions, comme nous l'avons
mais elle ne nous paraît pas constatée

Quant aux 17 dynasties qui précède
et il est facile de les insérer dans les
cette époque du déluge. d'après la ch
dant nous ne nions pas qu'il y eût ant
arriver à l'unité. Des dynasties puis
la 4e, étendirent leur domination sur l
l'Egypte. Mais l'unité de la monarchie
stituée. On pourrait, jusqu'à un certa
l'histoire égyptienne, à ceux de notre
mière, et même de la seconde race, lo
ou moins féconds, de conventions, d'
royaume était tantôt divisé en petits ét
d'un seul prince ; avec cette différenc
de l'Egypte, sous les premières dynast
de plusieurs souverainetés indépenda

riens jusqu'à celui des Czars, ont eu d'humbles commencemens. L'homme ne nait ni adulte ni géant. Partout, en Asie, en Grèce, en Italie, on voit quelques villes, avec un modeste territoire, unies successivement à d'autres villes par suite d'alliances ou de conquêtes, former de puissans états qui tendent encore à s'agrandir, comme la boule de neige qui se grossit en roulant sur le flanc de la montagne et devient avalanche. Ce phénomène, observé partout, a dû se produire en Egypte ; et les différens *nomes*, ou cantons, d'abord gouvernés par des chefs particuliers, ont dû, obéissant à une loi à peu près générale, se grouper, se réunir, et former avec le tems le berceau d'un empire qui atteignit son apogée sous Rhamsès-le-grand. Ainsi, d'après une tradition des Egyptiens rapportée par Hérodote, et dont nous ne garantissons pas l'exactitude, Ménès n'aurait régné que sur le nome de Thèbes ; de son tems toute l'Egypte, sauf ce canton, aurait été couverte d'eau ; ἐπὶ τούτου, πλὴν τοῦ Θηβαϊκοῦ νομοῦ, πᾶσαν Αἴγυπτον εἶναι ἕλος [1]. Si l'on objecte qu'*avant Ménès la civilisation avait déjà fait de grands progrès dans la vallée du Nil*, nous répondrons que cette assertion ne nous paraît justifiée ni par l'histoire, ni par l'étude des monumens qui sont tous postérieurs à cette époque. Du reste, nous admettons volontiers l'hypothèse d'une civilisation, même assez avancée, du tems de Ménès, dans l'Egypte, quoique cette contrée n'eût alors qu'une population fort restreinte et très peu ancienne. Ménès, en effet, était un petit-fils de Noé; et l'on sait que les Noachides conservèrent, avec le dépôt des croyances religieuses, les traditions et les instrumens essentiels des arts et des sciences du monde antédiluvien.

Après cette digression, revenons à la grande question de la contemporanéité des anciennes dynasties, et faisons observer que notre sentiment se rapproche beaucoup de celui de M. de Bunsen, qui admet, pour l'ancien royaume d'Egypte, c'est-à-dire, pour le tems qui précède l'invasion des *Hyksos*, des dynasties contemporaines, et ne fait entrer dans la série successive que les dynasties thébaines et memphites. Nous croyons être d'autant plus forts de l'autorité de M. de Bunsen, que M. Brunet reconnait que « la reconstruction de » l'histoire égyptienne sur le plan d'un tel savant, mérite un sérieux

[1] Hérod., II, 4.

» examen. » M. Brunet fait même une concession qui n'est pas sans importance : « Nous ne sommes nullement éloignés d'admettre que la » date de 3 555 ans se rapproche beaucoup plus de la vérité que celle » de 5000 ans. » Mais l'aveu qui suit est encore plus précieux : « Nous croyons volontiers que les prêtres égyptiens, soit par erreur, » soit par calcul de vanité nationale, ont *allongé* la liste de leurs dy- » nasties par des répétitions ou des insertions de rois contemporains » Nous n'en demandons pas davantage. Ces paroles d'un homme grave et judicieux devraient mettre fin à toute discussion, et nous prendrons la liberté de conseiller à l'auteur de ne pas les perdre de vue quand, dans sa 2e partie, il discutera, comme il l'annonce, dynastie par dynastie, règne par règne, les textes anciens. Mais M. Brunet, dans plusieurs passages, et notamment dans le résumé de sa 1re partie, montre une certaine propension à revenir au nombre de 5300 ans. qui, selon lui, découle naturellement de l'addition des dynasties, » que Diodore assigne à l'empire Egyptien et qui doit être le véritable » chiffre de Manéthon. » Tandis que celui de 3555 ans ne serait plus que « le résultat d'un remaniement pour faire entrer cette histoire » dans les limites de l'ère hébraïque. »

8. Monumens.

Un mot sur les monumens. Nous reconnaissons sans difficulté avec M. Brunet que : « Un des tableaux dynastiques les plus importans » est le *sanctuaire de Karnac* ou *chambre de Thouthmès* III[1], qui » représente ce Pharaon consacrant des offrandes funèbres devant les » images assises de 61 rois. » Mais ce monument, rétabli sur son plan primitif, tel qu'on le voit à la bibliothèque nationale, offre *beaucoup de problèmes à résoudre* ; M. Brunet n'en disconvient pas. C'est, dit-on, la salle des ancêtres de Thouthmès III, et l'on n'y trouve pas les noms de *ses prédécesseurs immédiats*. Thouthmès III est de la 18e dynastie, et aucun des rois de cette 18e dynastie n'y figure, ni Thouthmès II, ni Thouthmès Ier, ni Aménoph, ni Amosis ; et on y lit au contraire des noms auxquels il est impossible d'assigner une place dans les dynasties de Manéthon. Au lieu de dire que ce monu-

[1] Les *Annales* ont donné la copie la plus exacte d'une partie de ce monument dans leur t. XIII, p. 438 (3e série). Voir aussi en ce volume et au suivant l'examen critique de l'ouvrage de M. de Bunsen *sur l'Egypte*, par M. de Rougé.

ment offre *beaucoup de problèmes* à résoudre, il serait peut-être aussi juste d'affirmer qu'il n'offre que des problèmes.

Parlerons-nous du fameux *Papyrus de Turin*? « C'est un docu- » ment qui aurait répandu sur les dynasties égyptiennes la plus vive » lumière, si on l'eût préservé d'altérations : c'est une liste royale » sur Papyrus, en écriture hiératique, remontant à l'origine même » de la monarchie... Ce monument fut découvert, dit-on, dans les » ruines de Thèbes. » Malheureusement, ce Papyrus au moyen duquel nous *remonterions à l'origine même de la monarchie, a subi des avaries qui l'ont réduit en fragmens difficiles à rapprocher, et dont quelques uns ne contiennent qu'un nom, ou même les parcelles d'un nom*! Alors comment recomposer ces noms, et puis comment les classer et reconstruire une liste royale? Resterait d'ailleurs à savoir s'il n'en serait pas de ce Papyrus comme des annales sacerdotales, qui se prêtaient avec une élasticité si merveilleuse aux modifications et aux additions dictées par la *vanité nationale* ou par des conjectures systématiques. Nous rappellerons ici une réflexions importante de M. de Rougé sur l'autorité de ce Papyrus: « La 1re co- » lonne se compose de totaux partiels, puis du total général du règne » des dieux; ensuite vient le total de la 1re dynastie... La 2e co- » lonne contient une ou plusieurs dynasties divines!... Pouvons-nous » avoir une confiance entière dans les documens rédigés par une caste » sacerdotale où la superstition étouffait tellement toute idée de criti- » que que l'on portait également sur des tableaux chronologiques » et les premières dynasties, et les époques héroïques, et le règne des » dieux eux-mêmes? La science égyptienne en était là après l'ex- » pulsion des Pasteurs, à la glorieuse époque de Ramsès. Qui pourrait » donc dire où commençaient les véritables annales, lorsque nous » voyons calculer avec le même aplomb la dynastie de *Ménès* et celles » de *Phtah* ou d'*Osiris*? Aussi quoique Ménès soit une figure his- » torique, nous ne sommes pas convaincus que son règne puisse » être fixé suffisamment pour y asseoir l'édifice régulier des tems. »

Il nous semble en terminant cette revue des sources générales de l'histoire des Egyptiens, archives spoliées et puis reconstruites, listes allongées arbitrairement, extraits altérés, histoires et chronologies discordantes, monumens avariés, mutilés, il nous semble, disons-nous,

On ne s'accorde pas davantage sur l'au
que de l'arrivée des Hiksos et de leur
quelle dynastie rapporter ces grands év
sur plusieurs points le système de M
hommage à sa vaste érudition. En résu
et d'opinions diverses sur des événem
chrétienne par 15 ou 20 siècles, les té
rement à mesure qu'on se rapproche
tienne ; et la lueur douteuse de quelq
en loin ne sert guère qu'à en montrer
fane, guide peu sûr pour l'époque de la
encore beaucoup de confusion pour
durée de ce que M. de Bunsen appell

Au reste sur la question capitale de
tienne, M. Brunet est amené par la n
ciencieuses à donner une conclusio
volontiers. Nous ne saurions d'ailleur
de nos propres observations sur l'*Exa*
» d'établir la date réelle et certaine
» événemens des premières dynasties,
» tiens eux-mêmes n'étaient pas d
» d'entre eux ont fixé probablement
» arbitraires, il faudrait être sous l'e

passages peu conformes à ce qu'enseigne l'Église touchant l'inspiration des livres saints, quoiqu'il n'y ait jamais dans l'expression un caractère d'hostilité. Après avoir signalé certaines exagérations qu'on trouve dans l'histoire de l'ancienne Egypte, M. Brunet ajoute : « Nous devons » avouer que dans les livres des Hébreux, l'*Exode*, *Josué* et le livre » des *Juges* ne nous paraissent pas exempts de ce genre d'hyperbole.» — Plus loin : « Les Israélites venaient de se fabriquer le veau d'or, » quand Moïse, peut-être pour satisfaire jusqu'à un certain point les » habitudes qu'ils avaient contractées en Egypte, leur fit exécuter » l'arche, le chandelier d'or et le propitiatoire orné de chérubins. » Ce doute sur le motif ne tendrait-il pas à écarter l'intervention divine pour la construction de l'arche ? etc. — Enfin il y aurait d'après M. Brunet « dans les livres des *Rois* et des *Paralipomènes* des fautes » de chronologie et des contradictions qui ne viendraient pas toutes » des copistes. » Un livre sérieux n'aurait rien à perdre à la suppression de phrases de ce genre qui n'ont pas, il est facile de le comprendre, un rapport direct et nécessaire avec la question des dynasties égyptiennes.

Du reste après les explications des Pères, des Docteurs et des commentateurs ; après les savantes apologies des Guénée, des Duclot et des Feller, etc., nous n'avons pas à répondre à ces objections sur les difficultés de la chronologie, sur les prétendues exagérations ou sur les contradictions apparentes des livres saints, que leur nature même ne permettrait pas d'attribuer à des erreurs de traducteurs ou de copistes. Nous nous bornerons à exposer quelques réflexions au sujet de la Bible considérée comme un livre authentique et infiniment respectable, abstraction faite de l'inspiration divine.

9. Preuves d'authenticité des livres de Moïse.

Nous ne voyons pas de livre qui mérite plus de confiance. C'est un caractère de simplicité noble, un ton de véracité inimitable qui respire dans toutes ses pages. Sans doute il eût été facile à Moïse (pour faire, je le repète, abstraction de tout le surnaturel de sa mission et de ses écrits), il lui eût été facile de présenter les Hébreux comme un peuple digne de l'admiration du monde entier. Connaissant les prétentions que les Egyptiens pouvaient avoir à une haute antiquité, il eût été naturel qu'il cherchât à rehausser sa nation, en lui assignant

une origine encore plus reculée, et dont la date, littéralement perdue dans la nuit des tems, n'aurait eu à redouter le contrôle d'aucun monument écrit. Mais non ; Moïse vient dire avec une franchise sans exemple : nous ne sommes que d'hier, et avec quelques générations nous touchons à notre berceau. Puis il confesse non seulement les humbles commencemens de son peuple, mais encore ses fautes, les crimes qu'il a commis, les malheurs et les châtimens qui en ont été la suite. Est-ce là le ton d'un faussaire fanatique ou ambitieux ? Mais nous devons insister principalement sur l'imposibilité d'inventer ou de falsifier un tel ouvrage.

C'est avant tout une narration, une histoire. Or les faits qui y sont mentionnés, notamment les plus essentiels, et ceux dont le récit pourrait de prime abord paraître empreints d'une certaine exagération, ne pourraient être ni controuvés, ni dénaturés. Ces faits, et précisément les plus étonnans, sont des faits patens, publics qui avaient eu pour témoins une multitude d'hommes à qui l'on ne pouvait faire illusion ; et entre lesquels il ne saurait y avoir collusion pour essayer d'en imposer à la postérité. D'ailleurs plusieurs de ces faits se lient aux pratiques religieuses des Juifs, à leurs usages civils ; d'autres sont confirmés par l'histoire profane elle-même, en sorte qu'ils se prêtent une force mutuelle et forment un ensemble dont on ne saurait rien détacher.

Le récit de ces faits n'a pas pu être altéré dans le cours des âges : l'autorité irréfragable de la tradition la plus constante et la plus générale nous garantit l'intégrité des livres saints. En effet il ne s'agit pas ici de ces annales égyptiennes renfermées « dans les temples et » consultées seulement au besoin par les rois ou par les prêtres qui » ne les communiquaient qu'autant qu'ils le jugeaient à propos, de » ces annales dont le contenu ne se divulguait pas et que leurs dépo- » sitaires pouvaient si facilement altérer au sein d'une nation qui » restait ignorante de sa propre histoire. » Nos livres saints ne sont autre chose que le monument sacré des croyances, de l'histoire et de la législation des Juifs (nous n'avons à parler ici que de l'ancien testament) Or peut-on penser que celui de tous les peuples qui a toujours été le plus attaché à ses traditions religieuses, qui avait entre les mains ses livres sacrés, et qui était obligé d'en faire une étude par-

ticulière, n'ait pas connu la législation qui était la base, la condition de son existence comme peuple et qui réglait tout chez lui jusqu'aux moindres détails de la vie privée. L'altération de ces livres vénérés si généralement connus était impossible, parce qu'une nation entière ne saurait oublier tout à coup ses lois, ses usages religieux et civils, perdre tous ses souvenirs, toutes ses idées; non, une pareille supposition n'est pas admissible. Enfin la partie de la Bible la plus ancienne, celle sur laquelle on élève le plus de difficultés, fut toujours conservée chez les Juifs avec tant de respect, elle fut, au tems d'Esdras, transcrite avec une exactitude si scrupuleuse que le Pentateuque Samaritain, dont les dépositaires ne peuvent s'être entendus avec les Juifs, leurs ennemis déclarés, pour favoriser une fraude, est parfaitement conforme au texte hébreu, sauf quelques différences légères qui ne touchent ni au fond de l'histoire ni à la doctrine.

Terminons. Tout homme grave et instruit devrait, ce semble, recevoir avec respect un livre de toute l'antiquité le plus complet, le plus incontestablement authentique, un livre, qui a été le flambeau des tems anciens et de la civilisation moderne, un livre devant lequel on a vu s'incliner tout ce qu'il y a eu dans le monde de plus grand par le génie et par la vertu. Car enfin la Bible, c'est le dépôt des traditions qui font vivre les sociétés, c'est l'arche des destinées et des espérances du genre humain. Ce livre, dans lequel l'histoire des plus vastes empires ne forme qu'un chapitre, déroule les siècles devant nous et porte nos regards plus loin encore; en nous donnant la vraie philosophie de l'histoire, il nous présente (si je ne craignais pas d'employer un mot devenu presque ridicule par l'abus qu'on en a fait) je dirais l'épopée humanitaire, avec son origine à la création, le nœud à la chute de l'homme, la grande péripétie sur le Calvaire, et le dénouement dans l'éternité. Eh bien, comprend-on que des hommes réellement érudits, au lieu d'accueillir les assertions d'un tel livre comme dignes du plus sérieux examen, semblent être en défiance dès qu'il s'agit d'un texte de la Bible, et que, d'un autre côté ils attachent tant d'importance à des textes altérés, mutilés, discordans, sans authenticité, au moyen desquels la science réussit quelquefois et à grand-peine à élever un de ces édifices qui, de la base au couronnement, n'offrent que des fictions ou des lambeaux d'histoire.

sans portée, sans intérêt réel pour l'humanité, et quelques dates éternellement sujettes à contestation ! Ce n'est pas que l'on doive blâmer de tels travaux. D'abord il y a du mérite, aujourd'hui surtout, à se tenir isolé du bruit du monde et de l'agitation des partis, pour interroger, dans de laborieuses recherches, les siècles passés, et essayer de les faire revivre ; comme la science, avec quelques débris, a reconstruit des espèces éteintes et révélé à nos regards étonnés des créations antérieures à l'organisation actuelle du globe. Si ces travaux n'ont en eux-mêmes qu'une importance relative et secondaire (ce que nous voudrions voir mieux compris), ils peuvent en recevoir une beaucoup plus grande du but élevé auquel ils tendent comme naturellement et par la force des choses.

Il en est de l'histoire comme de la philosophie ; une étude superficielle peut éloigner de la vérité, une étude plus approfondie y ramène. Déjà les découvertes de la physique, de la géologie et les investigations ethnographiques sont venues prêter leur appui à la cosmogonie aux premières pages historiques de la Bible. L'étude consciencieuse des annales, des traditions et des monumens des peuples de l'antiquité doit fournir à la chronologie basée sur la suite des données bibliques de nouvelles preuves qui la metront au dessus de toute attaque. Ainsi Champollion qui a placé la première dynastie égyptienne 5867 ans avant Jésus-Christ, fut un jour amené par la force de la vérité et par la perspicacité de son génie à reconnaître que l'Egypte ne possède aucun monument qui soit antérieur à 2200 ans avant l'ère chrétienne et que les études égyptiennes, au lieu d'affaiblir la croyance dans les documens historiques fournis par les livres de Moïse, viennent au contraire lui prêter un nouvel appui [1]. Ainsi toutes les sciences seront comme ces rois et ces reines que le prophète voyait à travers les siècles devenir les tributaires de la religion et leur dernier mot sera un hommage rendu à la divinité de son origine.

L'abbé JOSSE, Vicaire général de Meaux.

1 Ces précieux aveux sont consignés dans une lettre adressée à Mgr Wiseman, et citée par M. Serres dans sa *Cosmogonie de Moïse*, 1er vol. p. 370 —Voir cette *Lettre* dans les *Annales*, tome III, p. 39 (3e série).

APPENDICE,

Contenant les auteurs qui nous apprennent que les Egyptiens avaient des années de 1 mois, 2 mois, 3 mois, etc. (Voir ci-dessus p. 428).

Le premier qui nous parle de ces courtes années égyptiennes paraît être Xénophon (445-355 avant J-C) qui s'exprime ainsi : « L'année est très diverse; car les Egyptiens emploient quelquefois » une année d'*un mois*, souvent de 2 *mois*, non rarement de 3 *mois*, » puis de 4 *mois*, et enfin parfois ils font usage de l'*année solaire*[1]. »

Varron (90 avant J-C) s'exprime ainsi :

« Chez les Egyptiens les *mois* sont pris pour des *ans*, en sorte que » l'année n'est pas composée d'après la course du soleil dans les 12 » signes, mais d'après la lune qui parcourt son cercle en 30 jours [2]. »

Pline l'ancien (79 avant J-C) s'exprime ainsi :

« Les uns resserraient les *années* dans les limites d'*un été*, les » autres dans celles d'*un hiver*, d'autres formaient des quatre sai- » sons autant d'*années*, comme les Arcadiens dont les années n'étaient » que de 3 mois; quelques-uns, comme les Egyptiens, les égalaient au » cours de la lune (ou à un mois), c'est pour cela que l'on parle chez » eux de personnes qui avaient vécu jusqu'à 1.000 ans [3]. »

Ces 1,000 ans de mois, ne feraient que 83 ans et 4 mois en années ordinaires.

Plutarque (50-119 avant J-C) rapporte ce qui suit :

« Numa réforma le calendrier, non pas véritablement avec toute « l'exactitude possible, mais au moins avec plus de connaissance » qu'on n'en devait attendre de ce tems-là. Car sous le règne de » Romulus, on n'avait *pour les mois* ni mesure ni règle. On faisait

1 In libro *De æquivoc.* apud *Lactant.* in notis, édit. de Migne, t. I, p. 325.

2 Ait enim Varro, apud Egyptios pro annis menses haberi, ut non solis per XII signa circuitus faciat annum, sed luna quæ orbem illum signiferaum XXX dierum spatio lustrat. Dans Lactance, *div. inst.* l. II, c. 13, dans l'édit. de Migne, t. I, p. 325.

3 Annum enim alii æstate unum determinabant, et alterum hieme : alii quadripartitis temporibus, sicut Arcades, quorum anni trimestres fuere : quidam lunæ senio, ut Ægyptii ; itaque apud eos aliqui et singula millia annorum vixisse produntur. *Hist. nat.* l. VII, c. 49. n. 2.

» *un an*[1]. »

Diodore de Sicile (45 ans avant J.-C

« Mais comme cette multitude d'an

» passe toute croyance, quelques auteu

» trefois, la course du soleil n'étant

» qu'on circonscrivit l'année selon le c

Censorin qui vécut au 3e siècle de

suivants.

« En Egypte dans les tems les pl

» l'*année* se composait de 2 *mois*, et

» fit de 4 *mois*, qu'enfin *Arminos*[4] la c

» De même en Achaie, les Arcadiens p

» des années de 3 *mois* ; ce qui les fit n

» ne), non pas, comme quelques uns s'

» avant que la lune fût au ciel avec les a

» ont compté par années, avant que l'a

» sur le cours de la lune. Suivant quelq

» serait due l'institution de cette *anné*

Suidas a recueilli les renseigneme

soleil, de son lexique :

[1] *Vie de Numa*, trad. Dacier, t. I, p. 366,

[2] Συνέβαινε κατὰ τὴν τῆς σελήνης περίο

Bibl. l. I, c. 26.

» Après la mort de Vulcain, roi d'Egypte, le Soleil, son fils, » lui succéda, après qu'il eut vécu 4,477 jours, ce qui fait 12 ans, » 3 mois et 5 jours. Car les uns comptaient les *jours* pour des *ans*, » les autres les révolutions de la lune (ou les mois), les autres les » 4 *saisons* de l'année. Les princes qui vinrent après, et qui levèrent » des impôts sur le pays, distinguèrent les parties de l'année d'après » l'accroissement des produits de la terre et les appelèrent proprement l'*année*[1]. »

Proclus au 6e siècle s'exprime ainsi :

« Car, comme le dit avec vérité Eudoxe, les Egyptiens appellaient » le *mois* une année[2]. »

D'après le témoignage d'Eunape, Dexippe l'athénien, qui vivait vers 250 de notre ère, avait dans ses chroniques « en supputant les années » Egyptiennes, et en les rapportant aux sources premières et les plus » pures, qui existent chez toutes les nations, avait, dis-je, cité les » princes et les pères de l'histoire, et il y avait démontré tout à fait et » prouvé comme par témoins, que sur ces choses incroyables, chaque » historien s'était copié l'un l'autre[3]. »

A. BONNETTY.

1 La même coutume est encore observée chez les Ethiopiens au rapport de Ludolphe, *hist. Æthiop.* I, c. 5.

2 Εἰ δὲ καὶ ὅ φησιν Εὔδοξος ἀληθὲς, ὅτι Αἰγύπτιοι τὸν μῆνα ἐνιαυτὸν ἐκάλουν. Proclus, sur le *Timée de Platon*. I, p. 33.

3 Dans les *Extraits* d'Eunapius découverts par le C. Mai, t. II, p. 248 de ses *scriptorum veterum nova collectio*. — Voir en outre St Augustin, *Cité de Dieu*, l. XV, c. 12.

C'est avec un vif sentiment de reco
de Mgr Doney la lettre suivante, où le
sion au principe de la *philosophie tr*
toute la polémique que nous soutenon
C'est le principe qui doit servir de bas
nécessaire d'introduire dans la polém
l'enseignement philosophique de nos é
est un de ceux qui se sont le plus
phiques ; sa lettre est pour nous d'un
question et rend justice à nos intentio
qu'il était impossible que nos savar
passent pas un jour de l'enseignement
que nous avons signalés, et quelquefoi
philosophique, c'est à-dire *person*
nos lecteurs écouteront avec déféren
Mgr de Montauban, qui a bien voul
les avertissemens et les encourageme
quelques *notes* à la lettre de Monseign
dire que toutes les notes nous sont pe
texte de la *lettre* qui fasse quelque a

et opiniâtre que vous livrez aux *rationalistes*. Parviendrez-vous à les vaincre ? je l'ignore ou du moins j'en doute fort. Entre mille autres raisons qui m'inspirent ce doute, il en est une qui me paraît fondamentale ; c'est que les *Rationalistes* (j'entends ceux que *vous combattez plus directement*), ne comprennent certainement *ni tout ce qu'ils affirment*, ni tout ce que *vous affirmez vous-même contre eux* (A).

» Je suis convaincu d'ailleurs que la question n'est pas bien posée *dans leur esprit*, et je remarque d'autre part que, parmi les choses que vous leur opposez soit par vous-même, soit par d'autres qui vous viennent en aide, il en est *d'obscures et de contestables* auxquelles ils s'attachent de préférence et qui retardent la solution (B).

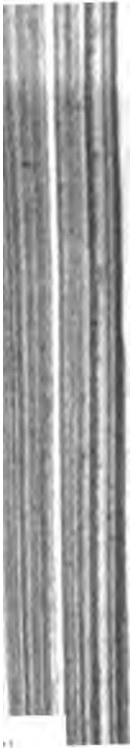
» La dernière livraison des *Annales* me fournit une preuve patente de ce que je dis ici en dernier lieu. M l'abbé Guyon de Bellevue, voulant expliquer ce que c'est que la Raison pour arriver ensuite à déterminer sa puissance et ses droits, remonte jusqu'à la définition du mot Raison , *ratio*, et le fait dériver du mot *relatio* que nous traduisons ordinairement par celui de *rapport* (C).

» Cette étymologie est certainement fausse, et n'est justifiable à aucun point de vue. Voyez ce qu'on dira des conséquences qu'on prétendrait déduire d'un pareil point de départ.

» Tertullien a donné il y a longtems la véritable racine du ce mot *ratio* , raison. Il appartient évidemment au verbe latin *reor*, lequel lui même vient de *res*, ou, si l'on veut, est aussi la racine de *res* , chose (D).

» La vérité des choses métaphysiques, invisibles, spirituelles et morales ne *subsiste* en nous que DANS et *par l'affirmation* de notre intelligence, jusqu'à ce que le moment arrive où nous les verrons intuitivement, objectivement, face à face (E). C'est ce qu'exprime positivement, mais aussi admirablement, le fameux texte de S. Paul : *fides*, *est sperandarum substantia* (en grec *hypostasis*) *rerum* (F). La *foi*, *l'affirmation* de ces choses, de ces vérités qui sont manifestemen *hors de nous*, est appelée par l'apôtre leur *substance* ou *subsistence*. De ces vérités, en effet, il n'y a que cela qui *soit en nous*, qui nous les rende *présentes* et nous les fasse connaître. L'affirmation de

(A) Voir toutes les *notes* dans l'*Appendice* à la fin de la lettre.



la Raison identifie son affirmation av
tre part, il y a lieu de chercher le po
cation, *pourquoi* et *comment* l'une
qui, soit dit en passant, est absolum

» Quoi qu'il en soit, je regrette qu
portante, M. l'abbé de Bellevue a
gravité.

» Quant à la question générale de sa
qui regardent l'existence de Dieu, sa
la nature et l'essence de notre âme,
devoirs, tels que la religion nous les en
tées, présentées, montrées et révélées
d'elle : (ce qui est le fond de la philo
Raison, par le fait de son existence e
sonner, pouvait arriver à conclure,
appréhender et saisir par une affirm
ces vérités ou toutes ces vérités : (ce q
sophie rationaliste), je me borne à d
crois très fermement, sauf à m'expliqu
sentiment est donc que la Raison, si o
données prises dans cet ordre de vérité
pour produire aucune affirmation re
donner en elle et dans son fonds cett
mot *ratio* (J).

« Je ne doute pas, au surplus, qu'une fois en possession de l'une de ces affirmations, par exemple l'existence de Dieu créateur et parfait, elle ne puisse, avec cette nouvelle *donnée*, avec ce nouvel élément, pousser plus loin ses découvertes, et former des conclusions parfaitement légitimes, et justifiées sur les autres (L).

« Vous ferez, Monsieur, tel usage qu'il vous plaira de cette lettre.

Agréez l'assurance de ma considération la plus distinguée,

† J. M.
évêque de Montauban.

APPENDICE EN FORME DE NOTES A LA LETTRE DE MGR DE MONTAUBAN.

(A) C'est ce que nous avons souvent dit : nos adversaires ne se *comprennent* pas *eux-mêmes* et ne *nous comprennent pas*. Nous parlons d'une chose et ils nous répondent ou plutôt nous interrogent toujours sur une autre. Nous disons : « Le Christ est exclu de nos écoles de philoso- » phie, et par suite de notre état social, il faut l'y faire rentrer, et nous » l'y ferons rentrer en prouvant que l'homme n'aurait pu *inventer* ou » *trouver* aucune des grandes questions que l'on traite dans la philosophie » naturelle; en soutenant qu'il n'a pu inventer aucune des vérités *de* » *dogme et de morale nécessaires à croire ou à pratiquer.* » Les uns nous répondent que nous n'accordons *rien à la raison*, les autres que nous nions le *sens intime*, et d'autres que nous manquons de respect à l'épiscopat, en critiquant des philosophies enseignées dans quelques séminaires; on est allé même jusqu'à dire que nous insultions les personnes dont nous discutions les principes. Nous protestons contre toutes ces allégations, véritables arguties d'argoteurs qui veulent détourner le combat, et se soustraire à discuter la question principale. Nous sommes prêts à recevoir les observations critiques, mais non à nous détourner à chaque instant de la question. A force de répéter les mêmes choses, nous finirons bien par gagner à notre cause la plupart de nos adversaires, ou au moins les élèves et les professeurs, qui suivent nos débats.

(B) Autant que personne nous croyons qu'il y a bien des choses qui manquent à notre polémique et à nos principes; voilà pourquoi

nous recevons avec tant de reconnaissance tous les éclaircissemens, tous les avertissemens, qui nous sont donnés. Nous remercions en particulier Monseigneur de Montauban qui rectifie ici une erreur commise par un de nos collaborateurs, et dont nous n'avions pas aperçu la gravité.

(C) Voir notre précédent cahier ci-dessus, p. 339.

(D) Les étymologistes donnent ici complétement raison à Mgr de Montauban. *Ratio*, vient directement de *Ratus*, « participe du verbe » *Reor*, qui signifie proprement *penser, croire, être persuadé*[1]. » *Res*, (chose) appartient évidemment à la même famille.

Voici le passage de Tertullien : « La *raison* c'est la *chose* de Dieu. » Car Dieu créateur de toutes choses, a voulu que rien ne fût traité, ou » compris *sans raison*. C'est pourquoi ceux qui *ignorent Dieu* (nous » disons : ceux qui n'ont pas reçu la révélation extérieure de Dieu) » ignorent nécessairement aussi sa *chose*. (Nous disons, nous, ignorent » les choses nécessaires à croire et à pratiquer), parceque aucun trésor » n'est ouvert à des étrangers[2]. » (Les *étrangers* sont pour nous ceux qui ignorent les révélations extérieures de Dieu, révélations connues, conservées par la tradition).

(E) Voilà de la vraie métaphysique, de la métaphysique intelligible et séparant profondément, comme cela est nécessaire, Dieu de la Créature. M. Maret dit au contraire : la vérité *c'est Dieu*, et la *vérité* est en nous par *participation*, par *communication*, par *écoulement*, par *union* avec Dieu[3]. Mgr Doney nous ramène aux véritables sentimens des saints Pères et des docteurs.

(F) Ἔστι δὲ πίστις ἐλπιζομένων ὑπόστασις πραγμάτων. *Héb.* XI, 1.

(G) Nous le répétons, voilà des paroles vraiment théologiques et philosophiques ; de *la vérité* il n'y a en nous que *l'affirmation* que nous en faisons ; elle n'y est pas *subsistante*, et nous sommes incapables de la voir à *distance*. Rapprochons ces paroles de celles de M. l'abbé Maret : « Sous le mot d'*écoulement* que j'ai employé, y a-t il autre

1 Voir *Intr. à la langue latine* de M. le chan. Bondil, p. 130 et 131.

2 Quippe res Dei, ratio. Quia Deus omnium conditor, nihil non ratione tractari, intelligique voluit. Igitur ignorantes quique Deum rem quoque ejus ignorent necesse est ; quia nullus omninò thesaurus extraneis patet. *De pœnit.* c. 1, dans l'édit. de Migne, t. 1, p. 1227.

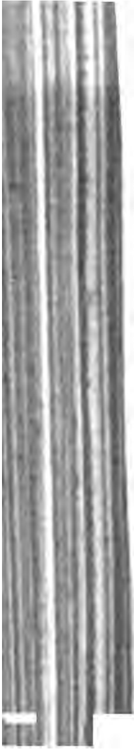
3 Voir l'art. de l'*Univers* du 26 sept. 3e col., et que nous citons ci-après.

» chose que *la présence de la vérité divine* à l'intelligence humaine, » pour être sa lumière et sa règle? Mais si la vérité divine (qui est le » *verbe de Dieu*, qui est *Dieu*. *Col.* précédente), c'est-à-dire les » idées et les principes *qui subsistent dans l'intelligence* divine, » comme dit Bossuet, *sont présents à l'intelligence humaine* dans » les actes intellectuels, ne s'ensuit-il pas que la *raison* est une *par-* » *ticipation* aux idées éternelles, qu'elle n'existe qu'à la condition » d'une *union réelle* ou *véritable avec la raison infinie*? ne s'en- » suit-il pas que l'homme nait à l'intelligence par une *union natu-* » *relle et nécessaire avec cette raison infinie*, et que les idées sont » un don et une *participation divine* [1] ? »—Nos lecteurs ont sous les yeux les principes de Mgr Doney et ceux de M. l'abbé Maret, qu'ils disent quels sont ceux qui sont orthodoxes.

(H) Nous avons dit nous-mêmes dès le commencement de nos discussions philosophiques (en 1845), que le *pourquoi* et le *comment* de la connaissance humaine était une question insoluble, et qu'aussi nous ne chercherions jamais le *comment*, et que nous nous en tenions au *fait de la transmission des connaissances par l'enseignement*. Voici nos paroles : « Si l'âme n'a que des facultés, on comprend (non » le *comment*, mais le *fait*) que la parole, par la permission de Dieu, » y dépose, y fasse naître des connaissances, des idées. (*Ann.* t. XI, » p. 330.» Or savez-vous ce qu'a fait M. l'abbé Maret, en citant ces paroles dans *l'Univers* du 26 septembre, il a, sans se gêner, supprimé la distinction que nous faisions. Que nos lecteurs qualifient eux-mêmes ce procédé.

(I) C'est là exactement la thèse philosophique que nous avons posée avec une clarté, une insistance, une profusion fatigante, et cependant nous n'avons pas même pu amener nos adversaires à poser et à discuter cette thèse. Mais nous savons bien pourquoi : c'est que d'une part cette thèse est si évidente qu'il suffit de la bien poser pour la résoudre, et d'autre part c'est qu'elle ruine par sa base toute leur philosophie, toute la philosophie personnelle d'Aristote, de Platon, de Descartes, de Malebranche, qui posent en principe, ou supposent, que les vérités philosophiques (dogme ou morale) viennent ou peuvent venir d'une autre source que de l'enseignement ou de la tradition.

[1] Dans l'*Univers* du 26 septembre. 4e col.



de professeurs commencent déjà à ouvrir
à poser la question, or la question posée e
cela même changer toute la polémique, il
» allons combattre contre vous avec les a
comme on le repète si souvent, il faut di
» peut rien *appréhender* des grandes véri
» tiques et morales. »

Nous sommes curieux de savoir par q
listes catholiques répondront à ces parol
Car ils y répondront : un philosophe er
mais les professeurs vraiment philosoph
posés ici par Monseigneur Doney, et en cel
vice à l'église.

(K) Nous sommes encore ici parfaitem
gneur de Montauban, qui pose une rema
est certain en effet qu'avant de recevoir l
de la morale, la raison possède déjà des
celles qu'elle a *reçues* depuis le premier j
il a *compris* quelque chose : *reçues*, dis-j
traditionnelle, et qui *livre*, *apprend*, e
toujours, l'enfant qu'elle élève à l'état
C'est avec ces premiers élémens, c'est a
comme dit excellemment Monseigneur d
s'assimile les vérités de dogme et de m

« L'église soutient... que l'homme possède un principe *d'action* » *propre*, que c'est lui et non *un autre* qui *agit*, *raisonne*, se *déter-* » *mine* ; » Nous ajoutions : « Pour nous, avec Monseigneur Affre, et » tous les apologistes pour le fond, nous soutenons que la raison de » l'homme n'a pas pu *inventer Dieu et ses perfections* ; que ce n'est » pas elle qui *a fait* les rapports, qui unissent la créature au créateur, » c'est-à-dire que l'homme ne s'est pas inventé *pour lui même* ce » qu'il *droit croire* et ce qu'il doit faire. A part ces deux points, nous » laissons à la raison humaine toutes ses forces, TOUTES SES PRÉRO- » GATIVES [1]. » C'est le même passage que nous avons cité de nouveau en juillet dernier, et cependant M. Maret. qui a lu cet article, puisqu'il le cite, nous accuse de nier la raison humaine !

C'est encore par là que nous finissons et nous verrons si nos adversaires, fatigués de leurs courses vagabondes hors de la question, consentiront un jour à la poser telle que nous l'avons posée, et telle que l'a précisée Mgr de Montauban.

A. BONNETTY.

2° APPENDICE. LETTRES APPROBATIVES DE LA RÉFORME PROPOSÉE PAR LES *Annales*.

A l'appui de la belle lettre de Mgr de Montauban, nous croyons devoir citer les suivantes qui prouveront que nos efforts ne sont pas tout à fait sans succès, comme voudraient le faire croire M. Maret et quelques rares défenseurs de sa personne plus que de son système.

...... le 22 Mars 1850.

Monsieur le directeur,

Quoique vous n'ayez pas voulu accepter, par modestie, les éloges que vous a donnés M. l'abbé Freppel(A), je ne puis résister au besoin qui me presse de vous les donner moi-même. Oui, Monsieur le directeur, vous avez bien mérité de la religion et de l'église, en combattant avec un talent et un zèle admirables, le Rationalisme moderne, ainsi que la *méthode philosophique* qui a été trop longtems suivie, même par des professeurs catholiques. Comme vous, je suis depuis longtem convaincu du danger qu'impliquent et cette méthode et plusieurs expressions dont s'est servi M. l'abbé Maret et autres pro-

1 Voir nos *Annales*, t. XI p. 410 (en 1845) et ci-dessus p. 61.

2 L'auteur fait allusion à quelques paroles que nous avions dites en répondant à M. l'abbé Freppel, tome I, p. 131, (4e série).

fesseurs catholiques. Personne ne met en doute la pureté de leurs intentions; mais il est par trop évident, ce me semble, que leur manière de *procéder* et de *s'exprimer* est *infiniment dangereuse*, et prête aux rationalistes des armes terribles contre la religion révélée.

Permettez-moi donc, Monsieur le directeur, de vous dire que j'applaudis de toute mon âme aux victorieux combats que vous livrez à *toutes les méthodes rationnelles* et que je vous approuve sans réserve. Votre méthode est suivie depuis plusieurs années *dans le séminaire* que je dirige et je sais qu'il en est de même dans un grand nombre d'autres. Continuez donc, Monsieur, de combattre avec courage, et la sainte cause que vous défendez, j'en ai la douce confiance, triomphera tôt ou tard.

Recevez, Monsieur le directeur, l'assurance de la vive sympathie et de la haute considération avec laquelle je suis, etc.

Le supérieur du grand séminaire de...

...... 31 Décembre 1850.

Monsieur le directeur,

Je puis vous donner l'assurance que la *méthode traditionnelle* est enseignée dans plusieurs de nos séminaires, et je suis bien certain que, dans tous nos séminaires, on rejette la *communication immédiate de notre intelligence avec le Verbe*. Ne serait-ce que le texte de saint Paul: *Videmus nunc per speculum et in enigmate*, M. Maret et consorts en seraient écrasés. On ne veut pas comprendre que nous ne *voyons rien* intellectuellement que par le *moyen de nos idées*; or, quoi qu'on en dise, nos *idées* ne furent jamais que des *images*, des *figures*, des *miroirs*, à travers lesquels nous saisissons la vérité, *dès qu'elle nous est enseignée*; car l'homme est essentiellement un être *enseigné*. Si nous entrons en *participation avec Dieu*, ce n'est que par le *baptême* qui nous a élevés à l'*ordre surnaturel*. Il me paraît évident que quelques pères et les théologiens ont trop souvent confondu l'ordre naturel avec l'ordre surnaturel. C'est ce qui a rendu leur enseignement sur cette grande question ambigu et *peut être erroné*.

Continuez, Monsieur, de défendre courageusement le système, vraiment *le seul catholique*, que vous avez si bien soutenu jusqu'ici, et vous mériterez beaucoup de la religion et de la sainte église, qui j'en suis assuré, vous approuve et vous bénit.

Recevez l'assurance de la haute estime et du respectueux dévouement avec lequel je suis, etc.

Le supérieur du grand séminaire de....

Polémique catholique.

INSERTION

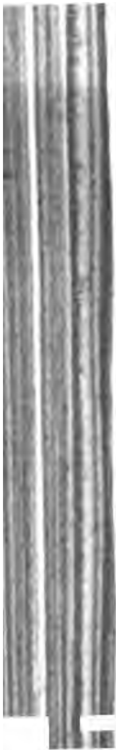
DE LA LETTRE DE M. L'ABBÉ MARET,

CONTRE LA DOCTRINE DES ANNALES,

suivie de sa réfutation.

Nous avons déjà averti nos lecteurs que M. l'abbé Maret a publié, dans l'*Univers* une réponse à un article des *Annales*, et qu'il *s'étonnait* que nous ne l'ayons pas insérée ; nous avons également averti nos lecteurs (voir ci-dessus p. 179), que nous avons répondu à M. l'abbé Maret « que les *Annales n'exemptaient* personne de la politesse, et » qu'elles publieraient sa réponse, quand elles l'auraient reçue direc- » tement avec demande d'insertion.» M. l'abbé Maret a publié depuis lors plusieurs autres lettres, mais il n'a pas jugé à propos de nous en demander l'insertion. Il n'a pas cru que l'honneur de parler devant les lecteurs des *Annales*, de la revue la plus ancienne et la plus grave qui existe, valût la peine d'en faire la demande. C'est être bien dédaigneux pour l'auditoire le plus respectable, le plus savant, le plus judicieux, le plus capable de peser et de juger ses doctrines théologiques et philosophiques qui existe en ce moment. Quoiqu'il en soit, cela le regarde, et par son silence nous sommes complétement libérés à son égard.

Mais nous ne sommes pas libérés à l'égard de nos lecteurs. Entre nous existe depuis vingt ans un pacte que nous n'avons jamais violé. C'est celui de leur faire connaître, loyalement et fidèlement, *tout ce qui a été écrit contre nous*, et c'est ce pacte que nous allons mettre à exécution. Nous ne publierons pas cependant les quatre ou cinq lettres écrites par M. l'abbé Maret, contre M. Glaire, ou pour expliquer sa doctrine. Nos lecteurs n'y perdront guère, ils savent déjà comme il répond : c'est en reculant devant le sens de ses paroles; nous nous contenterons de les analyser largement.—Mais il est une



juillet, en la faisant suivre de quelques
faculté fondée par le pouvoir laïque. M
lettre de M. l'abbé Glaire le 5 août.

Cette lettre renferme deux parties fo
mière il expose avec une naïveté parfaite
en Sorbonne n'a été, et n'a dû être qu'
ses paroles qui montrent mieux que ne
dans quel état est tombé ce qu'on
théologique :

« D'après la délibération et l'avis du cons
faveur des plus *larges dispenses*, de celles
tout à fait *rares et exceptionnels*. J'ai pu alo
devais à ma position, me soumettre à une co
un titre qui m'avait *été promis dès l'origi*
quelques droits. Je l'ai pu d'autant mieux qu
fesseur déjà éprouvé et pour un vicaire-gé
dans l'intention de l'*autorité diocésaine*
qu'une simple *fomalité*.

Nous n'avons point à louer ni à blâme
les grades. L'Université est bien maître
qu'elle a elle-même établis, mais cepe
était bien permis de constater que ces r
C'est tout ce que nous avons cru que fa
Glaire. Si nous avions cru qu'elle fit au

La 2e partie de la lettre de M. l'abbé Maret renferme une apologie de sa doctrine. La première raison consiste à dire que, « s'il est prêt » à accepter toute *discussion sérieuse* sur ses doctrines, il ne recon- » naît *pour juges* que le Saint-Siége et l'épiscopat. Or, ajoute-t-il, » l'autorité épiscopale du diocèse s'est *prononcée sur mon enseigne-* » *ment*, » et il en donne pour preuves, la *recommandation* de Mgr Affre placée en tête de sa *Théodicée*, l'indication de son ouvrage comme bon à étudier dans le *programme des conférences ecclésiastiques* et sa nomination à la charge de *vicaire-général* faite par Mgr Sibour, puis il ajoute :

Les quelques *changemens* qui se trouvent dans la 2e édition de ma *Théodicée*, l'*éclaircissement* de quelques pensées, la *rectification* de quelques expressions ne sont pas, de ma part, *l'aveu ni la reconnaissance d'aucune erreur doctrinale*. Si j'avais le malheur de tomber dans quelque erreur de cette nature, averti par l'autorité compétente, je m'empresserais de *les désavouer*. Mais il n'en est point ainsi. Les *erreurs doctrinales* sont incompatibles avec les témoignages dont la *Théodicée* a été honorée. Il m'eût été facile de repousser les attaques incessantes dont mes écrits et mes doctrines sont l'objet. Mais les pièces du procès sont dans les mains du public ; confiant dans sa justice et dans son impartialité, je n'ai pas cru devoir rompre le silence que je me suis imposé dès l'origine à l'égard de tout *adversaire qui dénature le sens de mes paroles*. Animés du sentiment de la justice, des noms inconnus ont pris ma défense. Je leur en offre ici ma profonde gratitude.

Aux deux allégations que nous avons dénaturé *le sens de ses paroles* et que les corrections faites dans la 2e édition, *n'étaient de sa part ni l'aveu ni la reconnaissance d'aucune erreur*, nous avons répondu en mettant, comme l'indique M. Maret, *les pièces sous les yeux du public*. Pour cela nous avons adressé à l'*Univers*, qui l'a insérée le 14 du mois d'août, une lettre où sans discussion, sans dispute, nous avons fait entrer en forme de tableau :

1° Les passages de l'*Esquisse d'une philosophie* de M. l'abbé de Lamennais, d'où les erreurs de M. l'abbé Maret ont été copiées ; 2° le texte de ces erreurs dans la 1re édition de sa *Théodicée ;* 3° les observations sommaires publiées dans les *Annales* sur ces erreurs ; 4° le texte de la 2e édition de sa *Théodicée*, revue, corrigée et rectifiée d'après les indications des *Annales*. Nous avons laissé le public juge, et le public éclectique a jugé et répondu à

M. Maret, par la bouche de M. Saisset qui, comme on l'a vu dans nos *Annales* [1], a applaudi aux principes de M. l'abbé Maret, mais l'a mis en demeure de renoncer à attaquer les éclectiques, ou d'adopter les principes des *Annales*. M. l'abbé Maret n'a pas répondu à cet appel.

Nous devons cependant dans les *Annales*, ajouter quelques réflexions de plus à celles que nous avons publiées dans l'*Univers*.

1° Nous convenons très-bien que les juges de M. Maret sont le Souverain Pontife et l'épiscopat, et qu'il n'a aucun compte à rendre à *l'autorité d'un laïque* ; cependant nous lui ferons observer qu'il est permis à un laïque de lui mettre sous les yeux les textes mêmes des *conciles* qui condamnent ses paroles. S'il s'agissait d'une erreur nouvelle, il pourrait attendre que l'autorité canonique se prononçât. Mais ses erreurs ne sont pas nouvelles ; elles sont vieilles dans l'Eglise, et les *conciles généraux les ont formellement condamnées*. Quand donc, à son assertion qu'il y a *trois principes* dans la Trinité chrétienne, nous opposons les textes précis des conciles de *Constantinople* et de *Latran*, il n'a pas le droit de prétexter que c'est un *laïque* qui parle ; ce n'est pas un laïque, c'est une *autorité infaillible* à laquelle obéissent les évêques et le Souverain Pontife, et il nous semble qu'un simple prêtre doit un peu plus de respect à ces grandes voix. Comment veut-il que les laïques, M. Saisset, par exemple, conforment leur langage et leur croyance, à ces textes qui sont nos seuls guides, si lui, prêtre, professeur en Sorbonne, vicaire général, ne s'y conformait pas ?

3° Ce qui précède répond surabondamment à cette autre raison que l'*autorité ecclésiastique* s'est prononcée sur son enseignement. Oui, elle s'est prononcée par la bouche des conciles généraux, mais en le condamnant sans ambiguité, et sans laisser place à aucune évasion. Quant aux éminents prélats qui ont indiqué la *Théodicée* comme un ouvrage à consulter, nous ferons observer qu'il y a loin de là à une *approbation* expresse de *toutes les propositions*. Cela est si vrai que Mgr Affre a fait expressément ses réserves en faisant observer au début de sa *recommandation* qu'il n'entendait *point donner une approbation proprement dite* [2]. M. Maret aurait dû noter cette

[1] Voir au n° de septembre, ci-dessus, p. 194.

[2] Voir *Théodicée* p. XXIII.

distinction. Ceux qui n'ont pas lu la lettre du prélat auront cru que sa *recommandation* est une véritable *approbation*. Nous ajouterons ici, comme nous l'avons déjà dit dans la notice sur ce martyr de la charité, que Mgr Affre déclarait les expressions de M. l'abbé Maret *insoutenables* ; il réservait seulement *sa bonne foi*, laquelle n'a jamais été mise en doute. Le fait est que le livre de M. Maret n'a pas été plus approuvé que nos *Annales*, puisque l'un et l'autre ont été mis par Mgr Affre et par Mgr Sibour au nombre des livres qu'on conseille aux ecclésiastiques de consulter.

Quant à ceux qui, suivant lui, ont pris sa défense, et qu'il remercie avec tant d'effusion, nous ferons observer qu'il est satisfait à peu de frais. Il est vrai que dom Gardereau, M. Freppel et M. Darboy, ont attaqué diverses assertions des *Annales* concernant M. l'abbé Maret, mais pas un n'a osé défendre les étranges propositions que nous avons signalées à la réflexion de nos lecteurs. Dom Gardereau soutient en propres termes que « jamais il n'a approuvé ou recommandé la » méthode théologique de M. l'abbé Maret ; » M. l'abbé Freppel défend M. Maret en substituant à son premier principe, celui-là même qui est posé contrairement par les *Annales*, et nous n'avons pu l'amener à dire un oui ou un non sur les fameuses propositions critiquées par nous. Il en est de même de M. l'abbé Darboy; pour louer M. l'abbé Maret, nous avons montré qu'il lui attribuait nos propres principes de philosophie traditionnelle.

Il nous semblait difficile de répondre à ce *tableau* autrement qu'en disant. « Oui, il y avait des expressions inexactes, par conséquent » exprimant des erreurs, mais je les ai corrigées. » Or qu'a fait M. l'abbé Maret ? Il a fait le 3 septembre la plus singulière réponse qu'on ait jamais faite en philosophie ou en théologie. En effet il n'a renié aucun texte, il n'a soutenu aucune des expressions qu'on lui reprochait, il les a désavouées et corrigées.... et cependant il persiste à dire qu'on a eu tort de l'attaquer et de lui reprocher des erreurs.

Ainsi, sur la première question concernant la *conception de Dieu*, il dit : *Je conviens que la première rédaction était obscure et défectueuse*.

2° J'avais dit : L'être *suppose une causalité qui le réalise*. « Ces » expressions me paraissaient susceptibles d'un bon sens. Cepen-

5° « J'avais dit que la nature divine
» sonnes, (non, vous aviez dit qu'elle
» *cipes coéternels.*) Le verbe actif é
» mieux valu ; il eût été *mieux encor*
» dans la 2e édition, que *la nature*
» *commune*)*à trois personnes.* »—Ici v
vous n'avez pas dit cela dans la 2e éditic
» ture divine *est participée par trois per*
core inexact, ou erroné; le seul terme e
personnes ; vous l'avez pris dans nos ob
que vous assurez qu'il se trouve dans l

6° Enfin en parlant de ces expressic
» manifeste *tout ce qui est en lui*, » i
indiquer un épuisement de la puissance
remplacées.

Ainsi donc les *Annales* avaient rais
elles étaient inexactes, c'est-à-dire qu'el
pas, c'est-à-dire, dans toutes les langue
M. l'abbé Maret n'avait qu'à s'en tenir là
intentions qui n'avaient jamais été mise

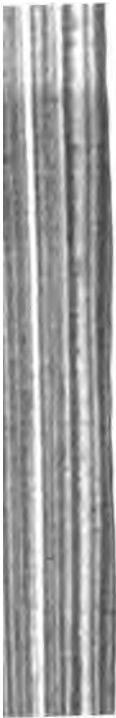
Eh bien ! non; M. l'abbé Maret cont
nales ont dénaturé ses paroles, à ses y
ment *insuffisante*, mais sa doctrine est

Sans doute qu'en lisant votre *Théodicée* j'ai rencontré çà et là quelque formule *peu sévère et je dirai même peu exacte*; mais j'ai assez de bon sens pour savoir distinguer les ouvrages qui sont destinés à servir de base à l'*enseignement dans une école*, et dans lesquels on recherche, on exige toute l'*exactitude possible*, de ceux qui sont destinés ou adressés à la masse des lecteurs dans le but de produire le bien, ouvrages pour lesquels on ne réclame pas une aussi *sévère et impitoyable rigueur.*

Ces paroles renferment-elles un éloge ou un blâme ? Quand nous pesons les termes *formule peu sévère et même peu exacte*, quand nous faisons attention à ces mots *enseignement dans une école*, et que nous nous rappellons que ces paroles ont été prononcées *dans une école d'enseignement*, la première école d'enseignement théologique, cette Sorbonne qui s'appelait modestement le *concile permanent des Gaules*, nous croyons que la lettre du P. Peronne renferme cette sorte de plaisanterie fine que se permettent tous les hommes d'esprit, et que les hommes d'esprit devraient aussi comprendre.

Nous avons répondu à cette lettre, dans l'*Univers* du 6 septembre, en faisant, surtout, ressortir la contradiction qu'il y avait entre les *corrections* jugées nécessaires, et la prétention de n'avoir énoncé *aucune erreur.* Nous réclamions, surtout, le droit de prendre les expressions d'un auteur dans leur sens propre. De plus, comme M. Maret avait annoncé l'intention de justifier sa méthode, nous lui indiquions quelques passages, où il y avait des expressions panthéistes et rationalistes.

M. l'abbé Maret répondit à cette lettre le 26 septembre, et sa réponse est à jamais remarquable entre toutes celles qu'ont jamais faites les scolastiques. La voici : « Pour me défendre, dit M. Maret, » je n'ai eu qu'à *compter*, à spécifier et à nommer ces *erreurs*. En » les *nommant*, *elles se sont évanouies* comme les fantômes qui » disparaissent quand on veut les saisir. Le rapprochement de quel- » ques textes a suffi pour dissiper les ténèbres que M. Bonnetty » accumulait à plaisir. » Qu'en pensent nos lecteurs ? Ainsi M. Maret avait parlé de *causalité* et de *facultés en Dieu*, de *trois principes*, de *communication active de la nature divine*, etc.; il avoue que ces propositions sont *inexactes*, il les retire, les *change*; et puis il dit devant des lecteurs qui comprennent le sens des mots, qu'il n'a eu qu'à *nommer* ses erreurs pour qu'elles se soient évanouies : *rétracter* une



cation de la vérité, ou de la nature
fallait refuser aux personnes divines, (
timité de l'usage des mots *émanation*
tuition directe, *voir Dieu face à face*
naturelle avec Dieu. Nous n'avons rie
si ce n'est de l'avertir que les éclectiq
de loin et de près : « bien, très bien;
» vous êtes avec nous '. »

Dans une autre lettre publiée le 4
à défendre sa *méthode*, et le fait en r
sa *Théodicée*, inséré et réfuté dans les
mention de cette réfutation et en sout
sources de vérités, une pour la relig
pour la religion théologique .

Mais ici il introduit un élément nou
avons fait entrer dans notre polémique
» fection divine est un *fruit de la révél*
» veut bien reconnaître Dieu, il faut co
» et éclairée par le *christianisme*. » M
gain de cause ? que deviennent alors le
Mgr de Montauban n'a-t-il pas raison
ne *se comprennent pas eux-mêmes* ? (
semblable ?

Et cependant, qui le croirait ? M. Maret chante encore sa victoire, et après avoir cité quelques mots d'un de mes articles, où il me reproche des paroles qu'il trouve un peu trop véhémentes, il ose écrire les phrases suivantes : « M. Bonnetty ne voit-il pas que ces » *violences et ces injures déshonorent sa plume* et qu'elles le *dé-* » *considèrent* auprès de ses lecteurs ? »

Nous avons répondu à ces plaintes par l'insertion de l'article entier qui y avait donné lieu. C'est celui-là même que nous avions consacré à l'examen de la thèse de M. Maret, thèse où, citant un passage de l'Ecclésiaste qui fait mention des dons que Dieu accorda au premier homme, M. Maret supprimait le verset même qui disait que cette révélation avait été *extérieure*. Nous doutons que la réputation de science de M. Maret ait gagné à cette exhibition de sa thèse devant les nombreux lecteurs de l'*Univers*.

Enfin M. l'abbé Maret arrive à la réfutation du système ou de la méthode de M. Bonnetty, et c'est cette partie de sa lettre que nous allons citer ici en entier, et réfuter paragraphe par paragraphe, comme c'est notre loyale coutume,

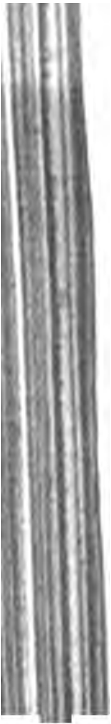
RÉFUTATION DU SYSTÈME DE M BONNETTY PAR M L'ABBÉ MARET, AVEC RÉPONSE PÉREMPTOIRE.

I. M. Maret abandonne le principe catholique que Dieu a révélé à l'homme le langage, pour adopter le principe rationaliste que l'homme a été créé parlant.

3° *Réforme* de M. Bonnetty. Quel est donc le système du directeur des *Annales* ; quel est le système qu'il veut introduire dans les écoles ? On sent bien que je n'ai point ici la liberté de l'exposer, ni de le discuter fort au long.

Je ne puis que le caractériser en peu de mots.

Le système particulier de M. Bonnetty consiste en trois principes. *Premier principe : le langage est révélé.* (*Annales*, juillet 1850, p. 59; et *alibi passim.*) M. de Bonald, comme chacun sait, a démontré, de nos jours, l'impossibilité de l'invention du langage par l'homme et la nécessité de la parole pour penser. L'illustre philosophe a enseigné aussi que la parole était révélée, qu'elle était un effet de la révélation primitive. *J'ai adopté et soutenu ces deux opinions* Toutefois, elles n'ont jamais eu, à mes yeux, le *même degré de certitude.* De l'impossibilité démontrée de l'invention de la parole, il *ne s'en suit pas rigoureusement que la parole soit révélée.*



avis.

Notons ici la modification nouvelle qu
ses opinions. Il avoue avoir adopté et sou
l'invention du langage par l'homme; 2°
Maintenant, il recule et abandonne cette
substituer celle qui est soutenue par tous l
me a été créé avec le *don de la pensée et*
sous nos yeux les passages où il a soutenu
sommes frappé surtout de cette phrase sais
» choses se sont passées au premier jour c
» core tous les jours sous nos yeux[1]. » M
ment avoir changé d'opinion, nous nous
qu'il adopte, comme nous l'avons dit, l'o
Saisset et de tous les rationalistes. En sec
qu'il n'est pas de l'opinion de M. de B
nous reproche-t-il de ne pas être de l'op
lebranche ? Est ce que ces philosophes ét
de Bonald ? Continuons :

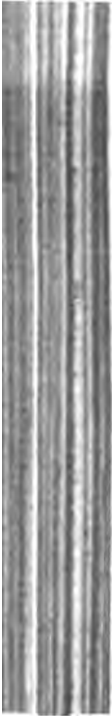
En effet, si l'homme a été créé parlant, on
que Dieu *lui parlât et articulât un langage* p
Certes, je ne nie point que Dieu ait *parlé* au pr
révélation primitive, pas plus que les révélatio
tienne. Là n'est pas la question. Elle consiste
parlant, ou s'il lui a communiqué la parole a

c'est de la tautologie. M. Maret ne nie pas la révélation *primitive*: fort bien ; mais si l'homme avait sa *pensée*, si cette pensée renfermait les *idées premières* qui forment le fond de l'âme humaine, alors, que lui a appris Dieu en lui parlant? Si l'homme pouvait exprimer ses pensées, qu'avait il besoin de la *révélation extérieure de Dieu*? Ici donc est posée, dès le principe, l'objection qui fait le fond du rationalisme. Cette objection, la voici : « Si l'homme a, par le fait de sa » nature, la pensée et la parole, c'est-à-dire les idées et les verités » premières, c'est-à-dire la religion et la morale *naturelles*, et s'il » peut les nommer, les exprimer, qu'a-t-il besoin de la révélation » extérieure de Dieu ? » Nous avons posé cent fois cette objection qui est la cause de toute notre polémique. Jamais M. Maret n'y a répondu.

Eh bien ! je dis qu'aucune de ces hypothèses n'est démontrée et que M. de Bonald a laissé la question indécise. Depuis ce grand homme, je ne sache pas qu'aucune nouvelle lumière soit venue éclairer les ténèbres de ces origines. M. Bonnetty n'a jamais essayé de prouver son grand principe, que le langage est révélé. La parole est et sera toujours un don divin, comme le sont les idées et les premières vérités; mais il n'est point certain qu'elle soit le produit d'une révélation extérieure. Je conviens cependant qu'une analogie bien conduite nous amène à cette conclusion. je l'admets volontiers. Toutefois, il m'est impossible de reconnaître à cette analogie la valeur d'une démonstration rigoureuse, puisque l'autre hypothèse, celle de l'homme créé avec le don de la parole, explique également tous les faits.

Nous le répétons, M. Maret dans ces paroles se sépare de toute l'école catholique pour entrer dans l'école rationaliste Le principe de la révélation extérieure du langage était, et grâces à Dieu, est encore admis par tous les philosophes, les théologiens, et les écrivains catholiques. Je ne crois pas qu'il existe une seule philosophie qui enseigne le contraire. M. Maret lui-même l'admettait. M. Bonnetty n'avait pas besoin de le prouver. Et cependant il l'a fait plusieurs fois[1]. Ce n'est que pour échapper à notre polémique que M. Maret a réculé dans le camp des rationalistes. Le voici encore qui soutient que « La parole, les idées, les premières vérités sont des dons divins, di- » rects, intérieurs et non faits extérieurement. » Or dans la colonne

[1] Voir dans les *tables générales* de nos annales au mot *langage*.



sous les yeux. Le rossignol et l'âne ont c
lors ils répètent toujours le même *langage*
avec une langue, il la parlerait encore. Ca
» les choses se sont passées alors, comme
» les jours. » Au reste, il en convient l
« J'avoue que l'analogie nous amène à la
sonne donc ainsi : « Je l'admets volontier
» j'argumente, j'enseigne le contraire, et
» que j'admets, comme le premier princip
Que peut-on répondre à un tel raisonnem

Eh bien! c'est sur une hypothèse qui n'est p
certaine, que M. Bonnetty veut faire reposer
théologie, toute la polémique, toute la défense
facilité un rationaliste ne pourrait-t-il pas ren
« Je vous accorde, lui dira-t-il, que l'homm
» vous accorde que l'homme n'a pu inventer
» comme la pensée, appartient à sa nature, et
» nature; je reconnais la nécessité des transmi
» là. A vous ensuite de me prouver la reali
» positive, surnaturelle. » M. Bonnetty ne ser
pour établir l'existence de la révélation; mais
preuves historiques, morales, philosophiques,
grand principe de la révélation du langage
qu'il n'est pas démontré. Le serait-il, ce qui
rationalisme ne se tiendrait pas pour vaincu.

Nous venons de montrer que ce n'est pas sur une hypothèse qu'est basée notre philosophie, mais sur *un fait* impossible à nier : la transmission des connaissances par le langage, fait admis longtems par M. Maret, et abandonné en ce moment pour échapper à nos instances. M. Maret essaie en vain de mettre dans la bouche d'un rationaliste des objections contre notre système. Si les rationalistes acceptaient la nécessité de la révélation extérieure du langage, et de toutes les vérités qu'il faut croire ou pratiquer, ils savent bien que, par là même ils seraient catholiques. Car immédiatement ils feraient eux-mêmes ce raisonnement : « Si je n'ai pu inventer, ni la parole, » ni les notions premières sur Dieu, le dogme et la morale, il s'en- » suit qu'il faut que je les reçoive de Dieu; or, si Dieu a révélé *exté-* » *rieurement*, ces vérités, c'est dans la *tradition*, et non dans *ma* » *conscience*, qu'il faut que je les cherche. Je les chercherai dans la » *seule* société qui proclame n'être que la dépositaire des révélations » de Dieu, ne faire que les transmettre par la tradition. Or cette » société est unique. C'est l'Église. » Voilà le raisonnement que fera le rationaliste logique. A la place de cela, mettez le principe de M. Maret: que Dieu nous parle *directement* dans notre conscience, qu'il faut *demander Dieu à l'âme humaine*, que la raison est *une révélation véritable*, *mais naturelle*. Dès lors chacun n'a qu'à se consulter soi-même, et croire ce qu'il jugera vrai. La différence saute aux yeux. Ce que le rationaliste conteste surtout, dit M. Maret, c'est la révélation surnaturelle, positive, historique. Oui certes, et comment ne la contesterait-il pas ? Quand vous, professeur de la Sorbonne, vous lui dites : « Dieu nous parle (naturellement) dans le *sanctuaire in-* » *térieur*... C'est là qu'il se révèle à nous par l'*idée* qu'il nous com- » munique de son infinie perfection... Cette idée méditée et appro- » fondie, nous *révèle toute la grandeur*, *toute la magnificence de* » *l'Etre divin*. » Qu'est-il besoin en vérité d'une autre révélation après cette *communication naturelle* de Dieu?

2. M. Maret tronque notre texte, pour nous imposer une doctrine qui n'est pas la nôtre.

Second principe. — *La parole produit les idées, elle dépose dans l'âme, elle y fait naître, par le principe de Dieu, des connaissances, des idées. Dieu ne se communique à l'homme que par la parole ; la révélation par la parole est le seul mode de communication naturelle entre Dieu et*

» mots forgés à plaisir. » (*Recherches philo*

Faisons d'abord quelques remarques
M. l'abbé Maret. Pour toute réponse
que j'ai cités loyalement, il ne cesse de d
attention aux antécédents et aux cons
procède lui-même.

1°. Sur une phrase de 4 lignes, il en p
écrites en 1845, et 2 écrites en 1850, s
cette séparation.

2° Les deux premières lignes sont *tr*
» l'âme n'a que l'instinct, que des facult
» *ment*, mais le *fait*) que la parole, par
» pose, y fasse naître des connaissances
M. Maret y a substitué cette phrase : *l*
et il supprime la phrase entre parenthès
comprend non le comment, mais le fa
mitée, il en fait une phrase absolue. Ce

3° Il en est de même des deux der
textuelles et elles étaient expliquées
même où M. Maret les a puisées. Voici

M. Cousin avait dit, pour combattr
France, qu'il n'existait aucune *commu*
aucune union avec Dieu. Nous citions

» abîmes sans fond où se précipite de plus en plus la raison humaine.
» En effet, énumérons quelques-unes des conséquences qui découlent directement de ces principes:

» 1° Dès lors, cette erreur fatale qui fait tourner la tête à tant de » rêveurs, le *Panthéisme* devient impossible. Dès qu'il n'y a eu *dans » l'ordre naturel* aucune union, aucune communication directe, naturelle, immédiate, de l'homme avec Dieu, l'homme est forcément » distinct et séparé de Dieu ; il reste dans sa personnalité humaine, » et Dieu reste dans son impénétrable et incommunicable majesté : » l'homme est l'homme, et Dieu est Dieu.

» 2° Si, dans l'*ordre naturel,* il n'y a point eu de communication » directe et immédiate de Dieu avec l'homme, dès lors tous les systèmes d'émanation, d'écoulement, deviennent impossibles.

» 3° Dès lors tous ces faux prophètes, faux Messies, faux apôtres, » tous ces illuminés qui prêchent sans miracles, sans avoir été annoncés extérieurement, de tous les tems et de tous les lieux, sont convaincus de mensonge ou de folie.

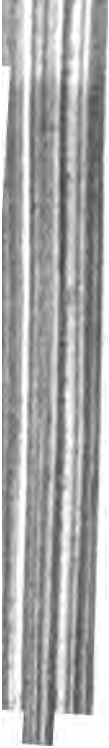
» 4° S'il n'y a point eu de *communication naturelle, essentielle, » nécessaire, de Dieu avec l'homme*, dès lors tous les systèmes » d'idées innées, de conception intérieure, de vision intime, sont faux.

» 5° Dès lors il ne reste plus qu'un *mode de communication naturelle* entre Dieu et l'homme : celui de la *révélation par la parole.*

» 6° Or, si Dieu ne s'est communiqué à l'homme que par la parole, dès lors nous voilà forcément avoir besoin de recourir à la » tradition, à la révélation extérieure, et nous voilà en pleine voie » de l'enseignement catholique [1]. »

M. Maret, selon son habitude, ne répond rien à ce raisonnement, ne répond rien aux textes précis de saint Thomas, de Tournely et de Mgr Affre; il n'en parle même pas, et les nie même en assurant que ce principe m'appartient exclusivement. Que répondre à un tel adversaire ? Le texte de M. de Bonald que nous ne voulons pas vérifier ne prouve qu'une chose, c'est qu'il essaie de montrer *comment* la connaissance s'opère en nous, ce que nous avons formellement exclu de nos recherches dans le texte *supprimé* par M. l'abbé Maret.

[1] *Annales* N° de juillet ci-dessus, p. 71 et 72.



« qui parle, ni le bruit extérieur de sa par
« l'esprit, quoique ce soit peut-être la parole
« ter. » On le voit, l'opposition ne peut être
et les grands hommes dont je viens d'invoqu
idées *nécessaires et éternelles*. et les princ
ne pouvant provenir ni des sens, ni du sen
ni de nous-mêmes, doivent nécessairement
les *communique* ; et, sans la lumière divine,
nous qu'un vain son. La parole *ne produit*
pas le *seul intermédiaire naturel* entre Die

Remarquons d'abord une chose, c'e
pas la valeur des mots qu'il cite. Dan
fait dire à M. de Bonald, que l'âme, à l'oc
les idées; ici il lui fait dire qu'elle les MA
les *manifester*, ce sont là deux systèm
M. Maret ils sont identiques.

Quant au texte allégué de saint Aug
le P. Chastel n'avait pas su que ce g
Quant à la théorie que les *idées étern*
communiquées par Dieu, c'est une er
que. Saint Thomas est si loin de cett
plétement l'opinion qui attribue dire
de la science. Voici ses paroles : « I
» que l'origine de notre science vie
» parées (les anges ou Dieu)... Or c

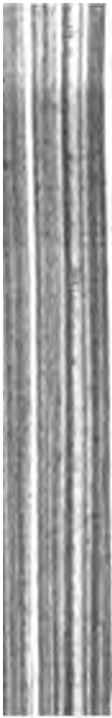
combat l'opinion des plus grands philosophes, ceux-là mêmes qu'il cite pour lui.

4. M. Maret donne à nos paroles un sens contraire à celui qu'elles ont dans le passage même qu'il cite. — Réfutation de ses accusations par la seule citation du texte.

Troisième principe. — L'école catholique soutient que le principe des idées, la règle de nos affirmations et de nos négations, est extérieure à l'homme. Elle les place dans la révélation conservée extérieurement dans la tradition, dans l'Église. C'est la révélation extérieure qu'il faut consulter pour savoir si nos idées sont vraies. (*Annales*, juillet 1845, p 42, 49).

M. Bonnetty a-t-il mesuré toute la portée de ce principe Dans sa généralité, et avec le caractère absolu qu'il lui donne, ce principe tend évidemment à faire de la révélation surnaturelle et de l'autorité de l'Eglise, le criterium universel du vrai et du faux, l'unique principe de certitude. L'autorité du sentiment, de l'évidence et de la raison se trouve niée, la révélation et l'Eglise sont transformées en premiers principes qui n'ont pas besoin de preuves, en axiomes évidents par eux-mêmes. Ce principe renouvelle donc en partie les erreurs de M. de Lamennais, qui niait toute certitude des sens, du sentiment et de la raison. Il reproduit aussi l'erreur des supranaturalistes qui n'admettent, *pour les choses divines*, qu'une source de connaissance certaine : la foi et l'enseignement de la révélation surnaturelle. Il serait facile, mais trop long de signaler les graves inconvénients d'un principe qui rend la foi impossible, ou la transforme en vain enthousiasme et qui par-là renverse toute l'économie de la religion.

M. Maret dénature ici toute notre doctrine. S'il est un point que nous avons exposé, expliqué, répété dans notre polémique, c'est que nous ne reconnaissons « la nécessité de la révélation extérieure de » Dieu que pour les grandes vérités qu'il faut croire et pratiquer, » c'est-à-dire le dogme et la morale ; » pour tout le reste nous admettons tous les droits de la raison. M. Maret connaît ces principes ; car il cite le passage de l'article de juillet dernier où nous les exposions dans un article fait exprès, qu'on le comprenne : *fait exprès* pour répondre à cette objection et qui aussi a pour titre : *des prérogatives de la raison et de la philosophie d'après les enseignemens des traditionalistes* ; répétons une de ces paroles : « Nous sou- » tenons que la raison de l'homme n'a pas pu inventer Dieu et ses



Et cependant, dans le cours de la discus
voir laissé échapper quelques paroles tro
rait pu s'emparer? Si cela était, nous les ré
même que nous condamnons les principes
M. Maret. Voyons donc quel est le sens de

Les paroles citées ici sont bien de n
s'appliquaient. M. Maret disait : « Les v
» sident en nous) deviennent la lumière d
» de nos affirmations et de nos *négation*
» Or cette *lumière* est ce qu'on appelle
» ce nom à la *vue de la vérité divine*, à la
» à cette vérité même, est autorisé par l
» losophes. »

A cela nous avons répondu :

« Je *pense comme vous* que les véri
» lumière de notre pensée, le principe d
» négations, la règle de nos jugemens ; le
» avec vous et avec nous sur ce poin
» M. Maret son principe). Mais ce que l'o
» que ces *vérités* soient toujours en vous
» n'ait qu'à lire en *lui-même* pour trouv
» soutiennent aussi les rationalistes. Ma
» que le *principe des idées*, *la règle de*
» *négations est extérieure* à l'homme ; ell

» *tion*, conservée extérieurement dans la tradition, dans l'Eglise [1]. »

Voilà le passage en entier. On voit qu'il s'agit non du principe de certitude en général ; mais qu'il s'agit spécialement des *vérités divines* qu'il faut *croire* et *pratiquer*. Nous disons que, pour ces vérités divines, la *règle* de nos affirmations et de nos négations, se trouve *non en nous*, mais en dehors de nous *dans la révélation*. Ce qui veut dire que notre croyance sera vraie, notre morale sera bonne, quand elles seront conformes à la révélation. Quand donc M. Maret a isolé notre phrase, appliquée à un point particulier, pour en faire une règle générale de philosophie, il a caché, dénaturé notre pensée. Que nos lecteurs soient nos juges.

Il en est de même de cette phrase : « C'est *la révélation extérieure* » qu'il faut consulter pour savoir si *nos idées* sont vraies (p. 49.). » M. Maret en fait un principe général et nous fait dire, qu'il faut consulter la révélation extérieure pour savoir par exemple si deux et deux font quatre, etc. Mais nous répondions à cette phrase : « Tout ce qui est » vérité universelle et abstraite est *idée* ; tout ce qui est *idée est Dieu* » *même*. » A cela nous répondions : « Si vous admettez ces principes, » si vous ne faites pas intervenir *la révélation extérieure*, comme » origine de la vérité, comme la règle qu'il faut consulter pour savoir » si vos idées sont vraies, je vous défie de prouver l'erreur des ratio- » nalistes, du Bhramane et du Chinois. Vous aurez *vos idées* ; ils au- » ront *les leurs*, fondées les unes et les autres, sur les *vérités*, qui sont » au dedans de vous, *qui sont Dieu*, que vous devez *seules* consul- » ter. (*ibid.*) »

On voit donc qu'il s'agit toujours des vérités *divines* que nous devons croire ou pratiquer, et non de toute vérité, comme deux et deux font quatre. Car nous sommes loin d'admettre que ces *vérités* SOIENT *Dieu*. C'est là une des aberrations de M. l'abbé Maret. Nous le répétons, que nos lecteurs eux-mêmes jugent si M. Maret a présenté le sens de notre phrase telle qu'elle est, telle qu'il la voyait en la lisant. (*La suite au prochain n°*) A. BONNETTY.

[1] *Annales*, tome XII, p. 42.

Paris.—Impr. de Moquet, rue de la Harpe, 90.















